This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

TAIRE
FAIRE

DE
5
S114

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES.

TOME DOUZIÈME.

DICTIONNAIRE

POUR L'INTELLIGENCE

DES AUTEURS CLASSIQUES,

GRECS ET LATINS,

TANT SACRÉS QUE PROFANES,

CONTENANT

LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE ET LES ANTIQUITÉS.

DÉDIÉ

A MONSEIGNEUR

LE DUC DE CHOISEUL,

Par M. SABBATHIER, Professeur au College de Châlons-sur-Marne, & Secrétaire perpétuel de l'Académie de la même Ville.

TOME DOUZIÈME.

A PARIS,

Chez DELALAIN, Libraire, rue de la Comédie Françoise.

M. DCC. LXXII.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

AUTRES OUVRAGES

DU MÊME AUTEUR,

Qui ſe trouvent chez le même Libraire.

1.° Eſſai Hiſtorique-Critique ſur l'Origine de la Puiſſance temporelle des Papes; Ouvrage qui a remporté le Prix de l'Académie Royale de Pruſſe.-Nouvelle édition. *Broché* 1.*liv.* 10.*ſ.*

2.° Le Manuel des Enfans, ou les Maximes des Vies des Hommes Illuſtres de Plutarque. 1. *Vol. in*-12. *Relié* 2.*liv.* 10.*ſ.*

3.° Recueil de Diſſertations ſur divers ſujets de l'Hiſtoire de France. 1. *Vol. in*-12.

4.° Les Mœurs, Coûtumes & Uſages des anciens Peuples, pour ſervir à l'Éducation de la Jeuneſſe. 3. *Vol. in*-12. & 1. *Vol. in*-4.°

5.° Les Exercices du Corps chez les Anciens, auſſi pour ſervir à l'Éducation de la Jeuneſſe. 2. *Vol. in*-12. & 2. *Vol. in*-8.°

On a averti que la Liſte de MM. les Souſcripteurs ſeroit placée à la tête du XIII.e Volume. Ceux qui n'ont pas encore envoyé leurs noms & qualités, ſont priés de ne pas différer plus long-tems & de faire parvenir leurs Lettres franches de port.

DICTIONNAIRE
POUR L'INTELLIGENCE
DES AUTEURS CLASSIQUES,
GRECS ET LATINS,
TANT SACRÉS QUE PROFANES,
CONTENANT
LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE, LA FABLE
ET LES ANTIQUITÉS.

COMMA, *Comma*, Κόμμα, (*a*) terme qui signifie incise. Les incises sont un sens partiel, qui entre dans la composition du sens total de la période, ou d'un membre de période. Quintilien fait mention des incises, *incisa*, dit-il, *quæ κόμματα dicuntur.*

On donne aussi le nom d'incise aux divers sens particuliers du style coupé : *Turenne est mort ; la victoire s'arrête ; la fortune chancele ;* c'est ce que Cicéron appelle *incisim dicere.*

On appelle encore Comma une sorte de ponctuation. M. Leroi, ce fameux prote de Poitiers, dans son traité de l'orthographe, soûtient que c'est la ponctuation des deux points qui doit être ainsi appellée, & que ceux qui donnent ce nom au point virgule, sont dans l'erreur. Mais, il y en a d'autres qui ne pensent pas comme lui.

COMMA, *Comma*, Κόμμα, (*b*) terme de musique. On don-

(*a*) Quint. L. IX. c. 4.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVII. pag. 69.

422134

noit ce nom dans l'ancienne muſique aux plus petits d'entre les intervalles qui ſéparoient & diſtinguoient les ſons. Ces petits intervalles, appellés Comma, perceptibles à une oreille fine, & en proportion de 81 à 80, compoſoient, au nombre de neuf, l'étendue d'un ton entier, qui étoit majeur ou en proportion de 9 à 8, & mineur ou en proportion de 10 à 9. D'où il ſuit, que les Comma du premier avoient chacun plus d'étendue que ceux du ſecond, ou qu'il manquoit à celui-ci quelque partie de Comma, dont le premier profitoit; car, le Comma ſe ſubdiviſoit mathématiquement en deux ſchiſma, dont les dix-huit faiſoient le ton plein. Le ton majeur rempliſſoit toujours l'intervalle du milieu de chaque tétracorde, & le ton mineur en faiſoit le dernier.

Chaque ton ſe partageoit, 1.° en deux demi-tons; l'un majeur ou de cinq Comma en proportion de 16 à 15, l'autre mineur ou de quatre Comma, en proportion de 25 à 24; 2.° en trois tiers de ton, chacun de trois Comma; 3.° en quatre quarts de ton, chacun d'un peu plus de deux Comma, ou d'un diaſchiſma, & appellés dièſes dans l'ancienne muſique; au lieu que dans la nôtre, ce mot ne déſigne qu'un demi-ton.

COMMAGÈNE, *Commagene*, Κομμαγηνὴ; (*a*) contrée de Syrie, ſituée entre le mont Amanus & l'Euphrate. Quoique Strabon l'appelle un petit païs, il la fait pourtant plus grande que Ptolémée, puiſqu'il y met Zeugma, que Ptolémée lui ôte pour le donner à la Cyrrheſtique. Pline l'allonge encore davantage. » Cingilla, dit-il, eſt la fin de la » Commagène, & Imme en eſt » le commencement. «

La Commagène étoit extrêmement fertile. Sa ville capitale étoit Samoſate. Strabon vante les fortifications naturelles de cette ville, qui étoit ſituée ſur le bord de l'Euphrate. La Commagène devint un royaume particulier, lorſque Pompée, ayant vaincu Tigrane roi d'Arménie, & Mithridate roi de Pont, leur enleva tout ce qu'ils avoient conquis de la Syrie. Dans la ſuite, Germanicus réduiſit ce païs en province Romaine, & en ſoulagea les habitans d'une partie des impôts qu'ils payoient à leurs Rois. L'empereur Caligula rendit le royaume de Commagène à Antiochus, à qui ce même Empereur l'ôta depuis. Claude ſon ſucceſſeur le lui ayant remis, Antiochus ou ſes deſcendans le conſerverent juſqu'au regne de Veſpaſien. Il fut alors réduit pour toujours en province Romaine.

Cette province fut nommée depuis Euphratéſie, ou Euphratenſis, à cauſe de ſa ſituation près de l'Euphrate. Ce nom ou

(*a*) Strab. pag. 521, 527, 535, 749. Ptolem. L. V. c. 15. Plin. Tom. I. p. 359, 368. Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 620, 621. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. 344. Hiſt. des Emp. T. I. p. 384, 404. Tom. II. pag. 15, 117. T. III. p. 342.

ſurnom étoit en uſage du tems d'Ammien Marcellin, puiſqu'il ſe trouve dans ſes écrits.

Les villes, que Ptolémée attribue à la Commagène, étoient Aréca, Antiochie près du mont Taurus, Singa, Germanicia, Catamana, Doliche, Déba, Chaonia, & auprès de l'Euphrate, Cholmadara & Samoſate.

COMMÉAT, *Commeatus*, permiſſion à un ſoldat de s'abſenter de ſa légion pendant un certain tems. Elle étoit accordée par le tribun ou ſon vice-gérent, ou par l'Empereur. On donnoit auſſi le même nom de Comméat, ou de *Cataplus*, aux vivres de l'armée, à la flotte qui les portoit, ſur tout d'Égypte & d'Afrique; il déſignoit auſſi une compagnie de voyageurs.

COMMENÇANT, ſe dit de celui qui commence quelque choſe qui eſt encore aux premiers élémens d'un art. On ſe ſert ordinairement de ce terme pour exprimer la qualité des enfans qui apprennent à lire, ou les élémens de quelque langue.

COMMENTAIRE, *Commentarius*, *Commentarium*, ſorte de livre ſur lequel on écrivoit tout ce qu'on craignoit d'oublier. On appelloit auſſi de ce nom les regiſtres des Commentarienſes. *Voyez* Commentarienſis.

Le mot *Commentaire* ſignifie auſſi éclairciſſement ſur les endroits obſcurs d'un Auteur.

On donne encore le même nom à des ouvrages hiſtoriques, où les faits ſont rapportés avec rapidité, & qui ſont écrits par ceux qui ont eu le plus de part à ce qu'on y raconte.

COMMENTARIENSIS, ſecrétaire de l'Empereur, chargé d'inſcrire ſur un regiſtre tous les noms de ceux qui occupoient quelques dignités dans l'Empire. On donnoit le même nom à celui qui tenoit le journal des audiences; à celui qui notoit l'ordre des gardes montées & deſcendues, & la diſtribution des vivres; aux concierges des priſons, &c.

COMMERCE, *Commercium*, (*a*) terme, qui dans un ſens général, ſignifie une communication réciproque. Il s'applique plus particulierement à la communication que les hommes ſe font entr'eux des productions de leurs terres & de leur induſtrie.

I. On peut dire, ſans crainte d'être ſoupçonné d'exagération, que le commerce eſt le plus ſolide fondement de la ſociété civile, & le lien le plus néceſſaire pour unir entr'eux tous les hommes de quelque païs & de quelque condition qu'ils ſoient. Par ſon moyen, le monde entier ſemble ne former qu'une ſeule ville & qu'une ſeule famille. Il y fait régner de toutes parts une abondance univerſelle. Les richeſſes d'une nation deviennent celles de tous les autres peuples. Nulle contrée n'eſt ſtérile,

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 509. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 10. *& ſuiv.* Tom. XII. p. 117. Tom. XV. p. 660. *& ſuiv.* T. XVI. pag. 153. *& ſuiv.* Tom. XVIII. pag. 159. *& ſuiv.* Tom. XXVIII. p. 298. *& ſuiv.*

ou du moins ne ſe ſent de ſa ſtérilité. Tous ſes beſoins lui ſont apportés à point-nommé du bout de l'Univers, & chaque région eſt étonnée de ſe trouver chargée de fruits étrangers, que ſon propre fonds ne pouvoit lui fournir, & enrichie de mille commodités qui lui étoient inconnues, & qui cependant ſont toute la douceur de la vie. C'eſt par le Commerce de la mer & des rivieres, c'eſt-à-dire, par la navigation, que Dieu a uni entr'eux tous les hommes d'une maniere ſi merveilleuſe, en leur enſeignant à conduire & à gouverner les deux choſes les plus violentes qui ſoient dans la nature, la mer & les vents, & à les faire ſervir à leurs uſages & à leurs beſoins. Il a joint ainſi les peuples les plus éloignés, & il a conſervé entre les nations différentes, une image de la liaiſon qu'il a miſe entre les parties d'un même corps par les veines & les artères. Ce n'eſt pas ſeulement pour porter les peuples à maintenir la paix entr'eux & à s'aimer, que Dieu a formé cette liaiſon, mais encore pour réunir le tribut de leurs louanges, en leur manifeſtant ſon amour & ſa grandeur par la connoiſſance des merveilles dont il a rempli l'Univers. C'eſt ainſi que les vues & les paſſions humaines rentrent dans l'ordre inaltérable des décrets éternels.

Cette dépendance réciproque des hommes, par la variété des denrées qu'ils peuvent ſe fournir, s'étend ſur des beſoins réels ou ſur des beſoins d'opinion.

Les denrées d'un païs en général, ſont les productions naturelles de ſes terres, de ſes rivieres, de ſes mers & de ſon induſtrie.

Les productions de la terre, telles que nous les recevons des mains de la Nature, appartiennent à l'agriculture.

Les productions de l'induſtrie ſe varient à l'infini; mais on peut les ranger ſous deux claſſes. Lorſque l'induſtrie s'applique à perfectionner les productions de la terre, ou à changer leur forme, elle s'appelle manufacture. Les matieres qui ſervent aux manufactures s'appellent matieres premières. Lorſque l'induſtrie crée de ſon propre fonds, ſans autre matiere que l'étude de la Nature, elle appartient aux Arts libéraux.

Les productions des rivieres ou des mers appartiennent à la pêche.

La nourriture & le vêtement ſont nos ſeuls beſoins réels. L'idée de la commodité n'eſt dans les hommes qu'une ſuite de ce premier ſentiment, comme le luxe à ſon tour eſt une ſuite de la comparaiſon des commodités ſuperflues, dont jouiſſent quelques particuliers.

Le Commerce doit ſon origine à ces trois ſortes de beſoins ou de néceſſités, que les hommes ſe ſont impoſées; l'induſtrie en eſt le fruit & le ſoûtient tout à la fois. Chaque choſe, qui peut être communiquée à un homme par un autre pour ſon utilité ou pour ſon agrément, eſt la matiere du Commerce; il eſt juſte de donner un équivalent de ce que l'on reçoit. Telle eſt l'eſſence du Commerce, qui

conſiſte dans un échange ; ſon objet général eſt d'établir l'abondance des matieres néceſſaires ou commodes ; enfin, ſon effet eſt de procurer à ceux qu'il occupe les moyens de ſatisfaire leurs beſoins.

La communication générale entre les hommes répandus ſur la terre, ſuppoſe l'art de traverſer les mers qui les ſéparent, ou la navigation. Elle fait un nouveau genre d'induſtrie & d'occupation entre les hommes.

Les hommes étant convenus que l'or & l'argent ſeroient le ſigne des marchandiſes, & depuis ayant inventé une repréſentation des métaux mêmes, ces métaux devinrent marchandiſe. Le Commerce qui s'en fait, eſt appellé Commerce d'argent ou du change.

Les peuples intelligens, qui n'ont pas trouvé dans leurs terres de quoi ſuppléer aux trois eſpeces de beſoins, ont acquis des terres dans les climats propres aux denrées qui leur manquoient ; ils y ont envoyé une partie de leurs hommes pour les cultiver, en leur impoſant la loi de conſommer les productions du païs de la domination. Ces établiſſemens ſont appellés Colonies.

Ainſi, l'agriculture, les manufactures, les arts libéraux, la pêche, la navigation, les colonies, & le change, forment ſept branches de commerce. Le produit de chacune n'eſt pas égal, mais tous les fruits en ſont précieux.

Lorſque le commerce eſt conſidéré par rapport à un corps politique, ſon opération conſiſte dans la circulation intérieure des denrées du païs ou des colonies, l'exportation de leur ſuperflu, & l'importation des denrées étrangeres, ſoit pour les conſommer, ſoit pour les ré-exporter.

Lorſque le Commerce eſt conſidéré comme l'occupation d'un Citoyen dans un corps politique, ſon opération conſiſte dans l'achat, la vente ou l'échange des marchandiſes dont d'autres hommes ont beſoin, dans le deſſein d'y faire un profit.

Il ne m'appartient pas d'entrer ici dans un plus grand détail touchant le Commerce en général ; mais, il convient que je donne une idée de ſon antiquité & de ſes diverſes révolutions, juſqu'aux ſiecles de barbarie ; cet eſpace étant à peu près l'objet que comprend cet ouvrage. Un récit de cette nature doit intéreſſer plus d'un Lecteur.

II. D'après l'idée générale, que je viens de donner du Commerce, il eſt conſtant qu'il a dû exiſter, dès que la terre a eu des habitans. Sa première époque a été le partage des différentes occupations entr'eux.

1.° Caïn cultivoit la terre, Abel gardoit les troupeaux ; depuis, Tubalcaïn donna des formes au fer & à l'airain. Ces divers arts ſuppoſent des échanges.

Dans les premiers tems, ces échanges ſe firent en nature ; c'eſt-à-dire, que telle quantité d'une denrée équivaloit à telle quantité d'une autre denrée. Tous les hommes étoient égaux, & chacun par ſon travail ſe procuroit l'équivalent des ſecours qu'il attendoit

d'autrui. Mais, dans ces années d'innocence & de paix, on ſongeoit moins à évaluer la matiere des échanges, qu'à s'en aider réciproquement.

Avant & après le Déluge, les échanges durent ſe multiplier avec la population; alors l'abondance ou la rareté de certaines productions, ſoit de l'art ou de la nature, en augmenterent ou diminuerent l'équivalent; l'échange en nature devint embarraſſant.

L'inconvénient s'accrut encore avec le Commerce, c'eſt-à-dire, lorſque la formation des ſociétés eut diſtingué les propriétés, & apporté des modifications à l'égalité abſolue qui regnoit entre les hommes. La ſubdiviſion inégale des propriétés par le partage des enfans, les différences dans le terroir, dans les forces & dans l'induſtrie, occaſionnerent un ſuperflu de beſoin chez les uns de plus que chez les autres. Ce ſuperflu dut être payé par le travail de ceux qui en avoient beſoin, ou par de nouvelles commodités inventées par l'art; ſon uſage fut borné cependant tant que les hommes ſe contenterent de ce qui étoit ſimple.

Sujets à l'injuſtice, ils avoient eu beſoin de Légiſlateurs. La confiance établit des Juges, le reſpect les diſtingua, & bientôt la crainte les ſépara de leurs ſemblables. L'appareil & la pompe furent un des appanages de ces hommes puiſſans; les choſes rares furent deſtinées à leur uſage, & le luxe fut connu; il devint l'objet de l'ambition des inférieurs, parce que chacun aime à ſe diſtinguer. La cupidité anima l'induſtrie. Pour ſe procurer quelques ſuperfluités, on en imagina de nouvelles, on parcourut la terre pour en découvrir. L'extrême inégalité qui ſe trouvoit entre les hommes, paſſa juſque dans leurs beſoins.

Les échanges en nature devinrent réellement impoſſibles. L'on convint de donner aux marchandiſes une meſure commune. L'or, l'argent, le cuivre, furent choiſis pour les repréſenter. Alors il y eut deux ſortes de richeſſes; les richeſſes naturelles, c'eſt-à-dire, les productions de l'agriculture & de l'induſtrie; les richeſſes de convention ou les métaux.

Ce changement n'altéra point la nature du Commerce, qui conſiſte toujours dans l'échange d'une denrée, ſoit pour une autre, ſoit pour des métaux. On peut le regarder comme une ſeconde époque du Commerce.

2°. L'Aſie qui avoit été le berceau du genre humain, ſe vit peuplée bien avant que les autres parties du monde fuſſent connues. Elle fut auſſi le premier théatre du Commerce des grands Empires, & d'un luxe dont le nôtre eſt effrayé.

Les vaſtes conquêtes des Aſſyriens dans ces riches contrées, le luxe de leurs Rois, & les merveilles de Babylone, nous ſont garants d'une grande perfection dans les arts, & par conſéquent d'un grand Commerce; mais, il paroît qu'il étoit borné à l'intérieur de ſes Etats & à leurs productions

Les Phéniciens, habitans d'une petite contrée de la Syrie, oſerent les premiers franchir la barriere que les mers oppoſoient à leur cupidité, & s'approprier les denrées de tous les peuples, afin d'acquérir ce qui en faiſoit la meſure.

Les richeſſes de l'Orient, de l'Afrique, & de l'Europe, ſe raſſemblerent à Tyr & à Sidon, d'où leurs vaiſſeaux répandoient dans chaque contrée du monde le ſuperflu des autres. Ce Commerce, dont les Phéniciens n'étoient en quelque façon que les commiſſionnaires, puiſqu'ils n'y fourniſſoient que très-peu de productions de leur crû, doit être diſtingué de celui des nations qui trafiquent de leurs propres denrées; ainſi, il a été appellé commerce d'œconomie; ç'a été celui de preſque tous les anciens navigateurs.

Les Phéniciens s'ouvrirent par les ports d'Elath & d'Aſiongaber ſur la mer rouge, le Commerce des côtes orientales de l'Afrique, abondantes en or, & celui de l'Arabie ſi renommée par ſes parfums. Leur colonie de Tyle, dans une iſle du golfe Perſique, nous indique qu'ils avoient étendu leur trafic ſur ces côtes.

Par la navigation de la Méditerranée, ils établirent des Colonies dans toutes ſes iſles, en Grece, le long des côtes de l'Afrique, en Eſpagne.

La découverte de ce dernier païs fut la principale ſource de leurs richeſſes; outre les cotons, les laines, les fruits, le fer & le plomb qu'ils en retiroient, les mines d'or & d'argent de l'Andalouſie, les rendoient maîtres du prix & de la préférence des denrées de tous les païs.

Ils pénétrerent dans l'Océan le long des côtes, & allerent chercher l'étain dans les iſles Caſſitérides. Ils remonterent même juſqu'à Thule, que l'on croit communément être l'Irlande.

Tyr effaça par ſa ſplendeur & par ſon Commerce toutes les autres villes des Phéniciens. Enorgueillie de ſa longue proſpérité, elle oſa ſe liguer contre ſes anciens maîtres. Toutes les forces de Nabuchodonoſor, roi de Babylone, ſuffirent à peine à la ſoumettre, après un ſiege de treize ans. Le vainqueur ne détruiſit que ſes murailles & ſes édifices; les effets les plus précieux avoient été tranſportés dans une iſle à une demi-lieue de la côte. Les Tyriens y fonderent une nouvelle ville, à laquelle l'activité du Commerce donna bientôt plus de réputation que l'ancienne n'en avoit eu.

Carthage, colonie des Tyriens, ſuivit à peu près le même plan, & s'étendit le long des côtes occidentales de l'Afrique. Pour accroître même ſon Commerce général, & ne le partager qu'avec ſa métropole, elle devint conquérante.

La Grece cependant, par ſon induſtrie & ſa population, vint à figurer parmi les Puiſſances. L'invaſion des Perſes lui apprit à connoître ſes forces & ſes avantages; ſa marine la rendit redoutable à ſon tour aux maîtres de l'Aſie; mais, remplie de diviſions ou de projets de gloire, elle ne ſongea

point à étendre ſon Commerce.

Celui d'Athènes, la plus puiſſante des villes maritimes de la Grece, ſe bornoit preſqu'à ſa ſubſiſtance, qu'elle tiroit de la Grece même & du Pont-Euxin. Corinthe, par ſa ſituation, fut l'entrepôt des marchandiſes de l'Aſie & de l'Italie; mais, ſes marchands ne tenterent aucune navigation éloignée. Elle s'enrichit cependant par l'indifférence des autres Grecs pour le Commerce, & par les commodités qu'elle lui offroit, beaucoup plus que par ſon induſtrie.

Les habitans de Phocée, colonie d'Athènes, chaſſés de leur païs, fonderent Marſeille ſur les côtes méridionales des Gaules. Cette nouvelle République, forcée par la ſtérilité de ſon territoire de s'adonner à la pêche & au Commerce, y réuſſit; elle donna même l'alarme à Carthage, dont elle repouſſa vivement les attaques.

Alexandre parut; il aima mieux être le chef des Grecs que leur maître. A leur tête il fonda un nouvel Empire ſur la ruine de celui des Perſes. Les ſuites de ſa conquête forment la troiſième époque du Commerce.

3.° Quatre grands événemens contribuerent à la révolution qu'éprouva le commerce ſous le regne de ce Prince.

Il détruiſit la ville de Tyr, & la navigation de la Syrie fut anéantie avec elle.

L'Égypte, qui juſqu'alors ennemie des étrangers, s'étoit ſuffi à elle-même, communiqua avec les autres peuples après ſa conquête.

La découverte des Indes & celle de la mer qui eſt au midi de ce païs, en ouvrirent le Commerce.

Alexandrie, bâtie à l'entrée de l'Égypte, devint la clef du Commerce des Indes, & le centre de celui de l'Occident.

Après la mort d'Alexandre, les Ptolémées, ſes ſucceſſeurs en Égypte, ſuivirent aſſidument les vues de ce Prince; ils s'en aſſurerent le ſuccès par leurs flottes ſur la mer Rouge & ſur la Méditerranée.

Pendant ces révolutions, Rome jettoit les fondemens d'une domination encore plus vaſte.

Les petites Républiques commerçantes s'appuyerent de ſon alliance contre les Carthaginois, dont elles minoient ſourdement l'Empire maritime. L'intérêt commun les uniſſoit.

Rhodes déjà célebre par ſon Commerce, & plus encore par la ſageſſe de ſes loix pour les gens de mer, fut de ce nombre. Marſeille, l'ancienne alliée des Romains, leur rendit de grands ſervices par ſes colonies en Eſpagne; réciproquement ſoûtenue par eux, elle accrut toujours ſa richeſſe & ſon crédit, juſqu'aux tems où, forcée de prendre parti dans leurs guerres civiles, elle ſe vit leur ſujette. Lors de ſon abaiſſement, Arles, Narbonne, & les autres colonies Romaines dans les Gaules, démembrerent ſon Commerce.

Enfin, le génie de Rome pré-

valut. Le Commerce de Carthage fut enſeveli ſous ſes ruines. Bientôt, l'Eſpagne, la Grece, l'Aſie & l'Égypte à ſon tour, furent des provinces Romaines. Mais, la maîtreſſe de l'univers dédaigna de s'enrichir autrement que par les tributs qu'elle impoſoit aux nations vaincues; elle ſe contenta de favoriſer le Commerce des peuples qui le faiſoient ſous ſa protection. La navigation qu'elle entretenoit pour tirer des grains de l'Afrique, ne peut être regardée que comme un objet de Police.

Le ſiege de l'Empire, transféré à Byzance, n'apporta par conſéquent preſqu'aucun changement au Commerce de Rome; mais, la ſituation de cette ville, rebâtie par Conſtantin ſur le détroit de l'Helleſpont, y en établit un conſidérable. Il ſe ſoûtint long-tems depuis ſous les empereurs Grecs, & même il trouva grace devant la politique deſtructive des Turcs.

La chûte de l'empire d'Occident par l'inondation des peuples du Nord & les invaſions des Sarraſins, forment une quatrième époque pour le Commerce.

4.° Il s'anéantit comme les autres arts ſous le joug de la Barbarie; réduit preſque par tout à la circulation intérieure, néceſſaire dans un païs où il y a des hommes, il ſe réfugia en Italie. Ce païs conſerva une navigation, & fit ſeul le Commerce de l'Europe.

COMMILITON, *Commilito*, ſoldat d'une cenurie. Les Généraux s'en ſervoient volontiers; ce terme revient à celui de camarade dont nous nous ſervons aujourd'hui. Quand ils vouloient ôter à ce mot l'air de familiarité, & lui faire prendre un caractère de dignité, d'honneur, & de religion, ils y ajoûtoient l'épithete de *Sacratus*, qui rappelloit au ſoldat ſon ſerment. Ceux, qui auront jetté les yeux ſur l'ouvrage original, que M. le Maréchal de Saxe a laiſſé ſous le titre de *Mes rêveries*, ſentiront toute l'importance de ces reſſources ſi petites en apparence.

COMMISSION, *Commiſſio*, terme, dont nous avons fait notre verbe *commettre*. C'étoit chez les Anciens l'action de mettre publiquement aux priſes deux Gladiateurs, deux Lutteurs, deux Poëtes, &c. pour diſputer le prix de l'habileté.

COMMODE [L. AURÈLE COMMODE ANTONIN], *L. Aurelius Commodus Antoninus*, Empereur des Romains. *Voyez* Lucius.

COMMODÈVES, (*a*) nom de certaines divinités champêtres. C'eſt tout ce que nous en ſçavons.

COMMODIEN, *Commodianus*, (*b*) épithete que l'empereur Commode donnoit au Sénat, quoiqu'il le haït mortellement, tant il y avoit d'inconſéquence & de contradiction dans les vues, ou plutôt dans les fantaiſies de cet

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 36, 48.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. p. 502. *& ſuiv.*

Empereur inſenſé. Il vouloit voir ſon nom par tout. Le Sénat fut donc appellé Commodien ; la ville de Rome, colonie Commodienne ; les légions & les armées, Commodiennes ; le jour, où tout cela fut réglé & arrêté, Commodien ; enfin, le ſiecle où il vivoit, & qu'il prétendoit être le ſiecle d'or, il l'appella Commodien.

COMMODIEN, *Commodianus*, (*a*) Poëte Chrétien, qui floriſſoit au commencement du quatrième ſiecle, ſous l'empire de Conſtantin. Il s'appelle lui-même Commodianus, & par alluſion Gazæus, & ſe donne la qualité de mandiant de Jeſus-Chriſt. Il dit qu'il avoit été engagé dans les erreurs des Payens, & qu'il s'étoit converti en liſant la loi des Chrétiens.

Il a fait un ouvrage intitulé *Inſtructions*, comme en façon de vers, dans leſquels il n'a gardé ni meſure ni cadence, & a ſeulement obſervé que chaque ligne comprît un ſens achevé, & qu'elle commençât par acroſtiche ; enſorte que toutes les lettres du titre de chaque ſtrophe ſe trouvent de ſuite au commencemeut de chaque vers, & qu'en prenant les premières lettres des vers, on trouve le titre entier. Il y combat les Payens & les Juifs, & y donne d'excellentes inſtructions aux Chrétiens, catéchumenes, fideles & pénitens. Le ſtyle de ſon ouvrage eſt dur ; mais la morale en eſt excellente ; il porte les hommes à embraſſer une pauvreté volontaire.

Il n'y a, parmi les Anciens, que Gennade qui ait parlé de cet Auteur & de ſon ouvrage, avec le pape Gélaſe, qui le met au nombre des livres apocryphes, peut-être parce qu'il ſuit l'opinion de Papius, de Tertullien & de Lactance, ſur le regne de mille ans. Cet ouvrage a été long-tems dans l'obſcurité. Le P. Sirmond l'ayant trouvé dans un ancien manuſcrit, M. Rigaud ſe ſervit de ſa copie pour le donner au public en 1650. M. Davies l'a donné en 1711 à Cambridge, à la fin de ſon édition de Minucius Félix. On ne peut douter que l'ouvrage de Commodien ne ſoit un ancien ouvrage.

COMMONES, *Commoni*, Κωμμονοὶ, (*b*) peuple de la Narbonnoiſe, ſelon Ptolémée, qui range ſous ce nom Marſeille & pluſieurs autres lieux le long de la côte, juſqu'à Fréjus incluſivement. Il n'eſt point connu d'ailleurs.

M. de Valois aimeroit mieux que Ptolémée eût nommé en cette place les *Cenomani*, que Caton le cenſeur, au rapport de Pline, diſoit avoir habité *prope Maſſiliam, in Volcis*. On ſçait par Tite-Live, que les Phocéens qui fonderent Marſeille, furent ſecourus par les Salyes, habitans du païs, par les Gaulois, que Bellovèſe conduiſoit en Italie. L'hiſtorien nomme parmi eux les *Aulerci*, ce qui peut déſigner des

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 369.

(*b*) Ptolem. L. II. c. 10. Plin. T. I. pag. 175. Tit. Liv. L. V. c. 34 L. XXI. c. 26. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

Cenomani, dont quelque détachement aura pris le parti de s'établir dans le même canton que venoient occuper des étrangers. Quant à la mention qui eſt faite ici des *Volcæ*, on ne ſçauroit douter que les *Arecomici* n'aient poſſédé des terres au de-là du Rhône ; mais, on a peine à croire que ces poſſeſſions s'étendiſſent juſqu'à Marſeille & au de-là. Quoi qu'il en ſoit, M. d'Anville dit qu'il n'a point hazardé de ſupprimer les Commones de Ptolémée. Il faut les regarder, ajoûte-t-il, comme faiſant partie de la nation des Salyes, dont le nom s'eſt étendu juſqu'à la côte. On lit dans Tite-Live, en parlant du pere de Scipion l'Africain : *Præter oram Étruriæ, Ligurumque, & inde Salyum, mox pervenit Maſſiliam.*

COMMOTACULUM, *ou* COMMENTACULUM, *ou* COMMETACULUM, petit bâton que les Flamines avoient à la main, & avec lequel ils écartoient le peuple dans leurs ſacrifices.

COMMOTIES, *Commotiæ*, nom des nymphes qui habitoient le lac Cutilienſis. Comme il y avoit dans ce lac une iſle flottante, on donna à ces déeſſes l'épithete ou le ſurnom de Commoties.

COMMUN, *Communis*, épithete que l'on donnoit à pluſieurs divinités, mais ſur tout à Mars, à Bellone & à la Victoire, parce que ſans aucun égard pour le culte qu'on leur rendoit, elles protégeoient indiſtinctement l'ami & l'ennemi. Les Latins appelloient encore *Dii communes*, ceux que les Grecs nommoient ἀζῶνοι ; ils n'avoient aucun département particulier au ciel ; on les honoroit toutefois ſur la terre d'un culte qui leur étoit propre ; telle étoit Cybele. On donnoit auſſi l'épithete de Communs aux dieux reconnus de toutes les nations, comme le Soleil, la Lune, Pluton, Mars, &c.

COMMUNICATION, (*a*) figure de Rhétorique, par laquelle l'orateur, ſûr de la bonté de ſa cauſe, ou affectant de l'être, s'en rapporte ſur quelque point à la la déciſion des juges, des auditeurs, même à celle de ſon adverſaire. Cicéron l'employe ſouvent ainſi dans l'oraiſon pour Q. Ligarius : *Qu'en penſez-vous*, dit-il à Céſar ? *Croyez-vous que je ſois fort embarraſſé à défendre Q. Ligarius ? Vous ſemble-t-il que je ſois uniquement occupé de ſa juſtification ?* Ce qu'il dit après avoir pouſſé vivement Q. Tubéron, qui étoit l'accuſateur de Q. Ligarius. Et dans celle pour Caius Rabirius, il s'adreſſe ainſi à Labiénus ſon adverſaire : *Qu'euſſiez-vous fait dans une occaſion auſſi délicate, vous qui prîtes la fuite par lâcheté, tandis que la fureur & la méchanceté de Saturnin vous appelloient d'un côté au Capitole, & que d'un autre les Conſuls imploroient votre ſecours pour la défenſe de la patrie & de la liberté ? Quelle autorité auriez-vous reſpectée ?*

(*a*) Cicer. Orat. pro Q. Ligar. c. 29.

Quelle voix auriez-vous écoutée ? Quel parti auriez-vous embraſſé ? Aux ordres de qui vous ſeriez-vous ſoumis ? Cette figure peut produire un très-bon effet, pourvu qu'elle ſoit placée à propos.

COMON, *Comon*, Κόμων, (*a*) chef des Meſſéniens, eut la principale part à l'expédition de l'iſle de Sphactérie. Dans la ſuite, les Meſſéniens ayant été chaſſés de Naupacte par les habitans de Lacédémone, paſſerent les uns en Sicile, les autres à Rhégium chez leurs compatriotes, & d'autres en plus grand nombre chez les Éveſpérites, peuples de Libye, qui ſe voyant continuellement harcelés par les barbares de leur voiſinage, invitoient volontiers les Grecs à venir s'établir dans leur païs. Ceux, qui prirent le parti d'aller en Libye, eurent pour chef Comon.

Il eut un jour un ſonge fort extraordinaire. Il lui ſembla qu'il étoit couché avec ſa mere, qui pourtant n'étoit plus au monde, & qu'en ſe levant il l'avoit laiſſée pleine de vie; d'où il augura que lui & ſes Meſſéniens pourroient revenir à Naupacte par le ſecours des Athéniens, qui alors étoient fort puiſſans ſur mer. Pluſieurs autres ſonges ſembloient auſſi annoncer le rétabliſſement de Meſſène. Et en effet, peu d'années après, les Lacédémoniens ne purent éviter à Leuctres le malheur dont ils étoient menacés depuis long-tems; car, l'oracle qui fut rendu à Ariſtodème, finiſſoit par ces deux vers :

La fortune à ſon gré diſpenſe ſes faveurs,
Tantôt l'un, tantôt l'autre éprouve ſes rigueurs.

La Pythie vouloit dire qu'Ariſtodème & les Meſſéniens ſeroient vaincus, mais que les Lacédémoniens le ſeroient auſſi à leur tour. Les Thébains, ayant donc remporté une grande & mémorable victoire ſur les Lacédémoniens, à Leuctres, députerent auſſi-tôt en Italie, en Sicile, chez les Éveſpérites, & par tout où il y avoit des Meſſéniens, pour les inviter à revenir dans le Péloponnèſe. Il n'eſt pas croyable avec quel empreſſement ces fugitifs accoururent tous, également tranſportés d'amour pour leur patrie, & de haine contre Lacédémone.

COMPARAISON, *Comparatio*, figure de rhétorique & de poëſie, qui ſert à l'ornement & à l'éclairciſſement d'un diſcours ou d'un poëme.

Les Comparaiſons ſont appellées par Longin & par d'autres Rhéteurs, icones, c'eſt-à-dire, images ou reſſemblances. Telle eſt cette image, *pareil à la foudre, il frappe*, &c. *Il ſe jette comme un lion*, &c.

Toute Comparaiſon eſt donc une eſpece de métaphore. Mais, voici la différence. Quand Homère dit qu'*Achille va comme un lion*, c'eſt une Comparaiſon; mais quand il dit du même héros : *Ce lion s'élançoit*, c'eſt une métaphore. Dans la Comparaiſon ce

(*a*) Pauſ. p. 264, 265.

héros reſſemble au lion ; & dans la métaphore, le héros eſt un lion. On voit par-là que quoique la Comparaiſon ſe contente de nous apprendre à quoi une choſe reſſemble, ſans indiquer ſa nature, elle peut cependant avoir l'avantage au-deſſus de la métaphore, d'ajoûter, quand elle eſt juſte, un nouveau jour à la penſée.

Pour rendre une Comparaiſon juſte, il faut; 1.° Que la choſe que l'on y employe, ſoit plus connue, ou plus aiſée à concevoir, que celle qu'on veut faire connoître; 2.° Qu'il y ait un rapport convenable entre l'une & l'autre; 3.° Que la Comparaiſon ſoit courte autant qu'il eſt poſſible, & relevée par la juſteſſe des expreſſions. Ariſtote reconnoît dans ſa rhétorique, que ſi les Comparaiſons ſont un grand ornement dans un ouvrage, quand elles ſont juſtes, elles le rendent ridicule, quand elles ne le ſont pas. Il en rapporte cet exemple : *Ses jambes ſont tortues ainſi que le perſil.*

Non ſeulement, les Comparaiſons doivent être juſtes, mais elles ne doivent être ni baſſes, ni triviales, ni uſées, ni miſes ſans néceſſité, ni trop étendues, ni trop ſouvent répétées. Elles doivent être bien choiſies. On peut les tirer de toutes ſortes de ſujets, & de tous les ouvrages de la nature. Les doubles comparaiſons, qui ſont nobles & bien priſes, font un bel effet en poëſie; mais, en proſe, l'on ne doit s'en ſervir qu'avec beaucoup de circonſpection. Les curieux peuvent s'inſtruire plus amplement dans Quintilien.

Quoique nous adoptions les Comparaiſons dans toutes ſortes d'écrits en proſe, il eſt pourtant vrai que nous les goûtons encore davantage dans ceux qui tracent la peinture des hommes, de leurs paſſions, de leurs vices & de leurs vertus.

COMPARATIF, *Comparativus*, terme de Grammaire. Pour bien entendre ce terme, il faut obſerver que les objets peuvent être qualifiés ou abſolument ſans aucun rapport à d'autres objets, ou relativement, c'eſt-à-dire, par rapport à d'autres objets.

Lorſque l'on qualifie un objet abſolument, l'adjectif qualificatif eſt dit être au poſitif. Ce premier degré eſt appellé poſitif, parce qu'il eſt comme la première pierre, qui eſt poſée pour ſervir de fondement aux autres degrés de qualification. Ces degrés ſont appellés communément degrés de comparaiſon : *Céſar étoit vaillant, le ſoleil eſt brillant ; vaillant* & *brillant* ſont au poſitif.

Quand on qualifie un objet relativement à un autre ou à d'autres; alors il y a entre ces objets ou un rapport d'égalité, ou un rapport de ſupériorité, ou enfin un rapport de prééminence.

S'il y a un rapport d'égalité, l'adjectif qualificatif eſt toujours regardé comme étant au poſitif; alors, l'égalité eſt marquée par des adverbes *æque ac, tam quam, ita ut*, & en François par *autant que, auſſi que* : *Céſar étoit auſſi brave qu'Alexandre l'avoit été ; ſi*

nous étions plus proche des étoiles, elles nous paroîtroient auſſi brillantes que le ſoleil ; aux équinoxes les nuits ſont auſſi longues que les jours.

Lorſqu'on obſerve un rapport de plus, ou un rapport de moins dans la qualité de deux choſes comparées, alors l'adjectif, qui énonce ce rapport, eſt dit être au Comparatif; c'eſt le ſecond degré de qualification, ou, comme on dit, de comparaiſon: *Petrus eſt doctior Paulo*, Pierre eſt plus ſçavant que Paul; *le ſoleil eſt plus brillant que la lune ;* où l'on voit qu'en Latin le Comparatif eſt diſtingué du poſitif, par une terminaiſon particulière, & qu'en François il eſt diſtingué par l'addition du mot plus ou du mot moins.

Enfin, le troiſième degré eſt appellé ſuperlatif. Ce mot eſt formé de deux mots Latins *ſuper*, au-deſſus, & *latus*, porté; ainſi le ſuperlatif marque la qualité portée au ſuprême degré de plus ou de moins.

Il y a deux ſortes de ſuperlatifs en François; 1.° Le ſuperlatif abſolu que nous formons avec les mots *très*, *fort*, *extrêmement*, & quand il y a admiration, avec *bien : Il eſt bien raiſonnable. Très* vient du Latin *ter*, trois fois, *très-grand*, c'eſt-à-dire, *trois fois grand ; fort* eſt un abrégé de fortement.

2.° Nous avons encore le ſuperlatif relatif: *Il eſt le plus raiſonnable de ſes freres.*

Nous n'avons en François de Comparatif en un ſeul mot que, *meilleur*, *pire* & *moindre*.

» Notre langue, dit le pere » Bouhours, n'a point pris de ſu- » perlatifs du Latin; elle n'en a » point d'autre que *généraliſſime*, » qui eſt tout François, & que » M. le Cardinal de Richelieu fit » de ſon autorité, allant com- » mander les armées de France » en Italie, ſi nous en croyons M. » de Balzac. «

Nous avons emprunté des Italiens cinq ou ſix termes de dignités, dont nous nous ſervons en certaines formules, & auxquels nous nous contentons de donner une terminaiſon Françoiſe, qui n'empêche pas de reconnoître ſon origine Latine, tels ſont, *révérendiſſime*, *illuſtriſſime*, *excellentiſſime*, *éminentiſſime.*

Il y a bien de l'apparence, que ſi le Comparatif & le ſuperlatif des Latins n'avoient pas été diſtingués du poſitif par des terminaiſons particulières, comme le rapport d'égalité ne l'eſt point, il y a, dis-je, bien de l'apparence que les termes de Comparatif & de ſuperlatif nous ſeroient inconnus.

Les Grammairiens ont obſervé qu'en Latin le Comparatif & le ſuperlatif ſe forment du cas en *i* du poſitif, en ajoûtant *or* pour le maſculin & pour le féminin, & *us* pour le genre neutre. On ajoûte *ſſimus* au cas en *i*, pour former le ſuperlatif; ainſi, on dit: *ſanctus*, *ſancti ; ſanctior*, *ſanctius*, *ſanctiſſimus ; fortis*, *fortis*, *forti ; fortior*, *fortius*, *fortiſſimus.*

Les adjectifs, dont le poſitif eſt terminé en *er*, forment auſſi leur Comparatif du cas en *i*, *pulcher*,

pulchri, *pulchrior*, *pulchrius*; mais, le ſuperlatif ſe forme en ajoûtant *rimus* au nominatif maſculin du poſitif, *pulcher*, *pulcherrimus*.

Les adjectifs en *lis* ſuivent la regle générale pour le Comparatif, *facilis*, *facilis*, *facili*, *facilior*, *facilius*; *humilis*, *humilis*, *humili*, *humilior*, *humilius*; *ſimilis*, *ſimilis*, *ſimili*, *ſimilior*, *ſimilius*; mais, au ſuperlatif, on dit *facillimus*, *humillimus*, *ſimillimus*; d'autres ſuivent la regle générale, *utilis*, *utilior*, *utiliſſimus*.

Pluſieurs noms adjectifs n'ont ni Comparatif, ni ſuperlatifs; tels ſont: *romanus*, *patrius*, *duplex*, *legitimus*, *claudus*, *unicus*, *diſpar*, *egenus*, &c. Quand on veut exprimer un degré de Comparaiſon, & que le poſitif n'a ni Comparatif, ni ſuperlatif, on ſe ſert de *magis* pour marquer le Comparatif, & de *valdè* ou de *maximè* pour le ſuperlatif.

On peut auſſi s'en ſervir avec les adjectifs qui ont un Comparatif & un ſuperlatif. On dit fort bien, *magis doctus*, & *valdè* ou *maximè doctus*.

Les noms adjectifs, qui ont au poſitif une voyelle avant *us*, comme *arduus*, *pius*, n'ont point ordinairement de Comparatif, ni de ſuperlatif. On évite ainſi le bâillement, que feroit la rencontre de pluſieurs voyelles de ſuite, ſi on diſoit, *arduior*, *piior*; on dit plutôt *magis arduus*, *magis pius*; cependant, on dit *piiſſimus*, qui n'eſt pas ſi rare que *piior*. Ce mot *piiſſimus* étoit nouveau du tems de Cicéron. Marc-Antoine l'ayant hazardé, Cicéron le lui reprocha en plein Sénat. On trouve *piiſſimus* dans les anciennes Inſcriptions, & dans les meilleurs Auteurs poſtérieurs à Cicéron. Ainſi, ce mot qui commençoit à s'introduire dans le tems de Cicéron, fut enſuite autoriſé par l'uſage.

Il ne ſera pas inutile d'obſerver les quatre adjectifs ſuivans, *bonus*, *malus*, *magnus parvus*; ils n'ont ni Comparatif ni ſuperlatif qui dérivent d'eux-mêmes. On y ſupplée par d'autres mots qui ont chacun une origine particuliére. *Bonus*, bon, a, au Comparatif, *melior*, meilleur, & au ſuperlatif, *optimus*, fort bon. *Malus*, mauvais, a, au Comparatif, *pejor*, pire, plus mauvais, & au ſuperlatif, *peſſimus*, très-mauvais. *Magnus*, grand, a, au Comparatif, *major*, plus grand, d'où vient majeur, & au ſuperlatif, *maximus*, très-grand. *Parvus*, petit, a, au Comparatif, *minor*, plus petit, de-là mineur, & au ſuperlatif, *minimus*, fort petit.

Voſſius croit que *melior* vient de *magis velim*, ou *malim*; Martinius & Faber le font venir de μέλει, qui veut dire *curæ eſt*, *gratum eſt*, μελέτη, *cura*. Quand une choſe eſt meilleure qu'une autre, on en a plus de ſoin, elle nous eſt plus chere; *mea cura*, ſe diſoit en Latin de ce qu'on aimoit. Perrotus dit que *melior* eſt une contraction de *mellitior*, plus doux que le miel, comme on a dit *neronior*, plus cruel que Néron. Plaute a dit *pœnior*, plus Carthaginois, c'eſt-à-dire, plus

fourbe qu'un Carthaginois; & c'eſt ainſi que Malherbe a dit, *plus Mars que Mars de la Thrace.*

Iſidore le fait venir de *mollior*, non dur, plus tendre. M. Dacier croit qu'il vient du Grec ἀμείνων, qui ſignifie meilleur. C'eſt le ſentiment de Scaliger & de l'auteur du Novitius.

Optimus vient de *optatiſſimus*, *maximè optatus*, très-ſouhaité, très-déſirable; & par extenſion, très-bon, le meilleur.

A l'égard de *pejor*, Martinius dit qu'en Saxon *beus* veut dire *malus*; qu'ainſi on pourroit bien avoir dit en Latin *peus* pour *malus*. On ſçait le rapport qu'il y a entre le *b* & le *p*; ainſi, *peus*, genitif, *pei*, comparatif, *peïor*, & pour plus de facilité *pejor*.

Peſſimus vient de *peſſum*, en bas, ſous les pieds, qui doit être foulé aux pieds; ou bien de *pejor*, on a fait *peiſſimus*, & enſuite *peſſimus* par contraction.

Major vient naturellement de *magnus*, prononcé en mouillant le *gn* à la manière des Italiens, & comme nous le prononçons en *magnifique*, *ſeigneur*, *enſeigner*, &c. Ainſi, on a dit *ma-ïgnus*, *ma-ïgnior*, *major*.

Maximus vient auſſi de *magnus*; car, le *x* eſt une lettre double, qui vaut autant que *cs*, & ſouvent *gs*; ainſi, au lieu de *magniſſimus*, on a écrit par la lettre double *maximus*.

Minor vient du Grec μινυρὸς, *parvus*.

Minimus vient de *minor*; on trouve même dans Arnobe *miniſſimus digitus*, le plus petit doigt. Les mots qui reviennent ſouvent dans l'uſage, ſont ſujets à être abrégés.

Au reſte, les adverbes ont auſſi des degrés de qualification, *bien*, *mieux*, *fort bien*; *benè*, *melius*, *optimè*.

COMPERENDINATIO, nom qu'on donnoit à l'aſſignation qu'un plaideur faiſoit à ſon adverſe partie, à trois jours, ou au ſur-lendemain de la ſignification.

COMPERNES, (*a*) nom que les Romains donnoient aux ſtatues qui avoient les pieds joints.

COMPILALEUR, (*b*) nom que l'on donne à quiconque ne fait que recueillir ce que d'autres ont écrit. Les qualités les plus néceſſaires à un Compilateur, ſont l'exactitude & le diſcernement, pour ne préſenter au Lecteur que des choſes dignes de ſon attention.

Autrefois, le nom de Compilateur ſe prenoit en mauvaiſe part, & équivaloit à plagiaire. C'eſt en ce ſens qu'Horace a dit:

. . . . . *Nec me Criſpini ſcrinia Lippi*
Compilaſſe putes.

Quelques-uns font venir les mots *Compilateur* & *Compilation* du Grec πτέλειν, qui ſignifie condenſer, reſſerrer. Les Latins en avoient fait *pilare*, *compilare*, d'où

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 30.

(*b*) Horat. L. I. Satyr. 1. v. 120, 121.

nous

nous avons fait Compilateur & Compilation.

COMPILATION, *Compilatio*, Recueil formé de morceaux pris çà & là, dans le même ou dans divers Auteurs. Plusieurs Ouvrages des Modernes ne sont que des Compilations de ceux des Anciens.

Il y a des Compilations estimables; celles, par exemple, où les textes de divers Auteurs, dont le style n'est pas uniforme, sont si bien fondus, qu'ils paroissent être sortis de la même plume; telle est l'Histoire ancienne de M. Rollin; d'autres ne sont que des copies seches ou informes de lambeaux mal cousus. On peut les comparer à un amas de matériaux bruts, & les autres à un édifice; celles-ci demandent du goût; les autres ne supposent que du tems, des recherches, & la patience infatigable de copier mot à mot.

COMPITALES, *Compitalia*, fêtes instituées en l'honneur des dieux Lares. Ce mot vient du Latin *Compita*, qui signifie carrefours.

Ce fut Servius Tullius, sixième roi de Rome, qui institua les Compitales, & qui ordonna que les esclaves en feroient la cérémonie avec les sacrificateurs; c'est pourquoi ils jouissoient d'une espèce de liberté pendant ce tems-là. On y faisoit des jeux & des sacrifices pour la santé & la prospérité des familles. Tarquin le Superbe ayant consulté l'oracle au sujet de ces sacrifices, l'oracle ordonna de sacrifier des têtes aux dieux Lares, & à leur mere appellée Manie; c'est pourquoi, on leur immola de petits enfans pendant quelques années. Mais, Junius Brutus, pendant son consulat, ayant chassé les rois de Rome, donna un autre sens à l'oracle d'Apollon; & au lieu de faire couper la tête à des innocens, il ordonna qu'on présenteroit à ces divinités des têtes de pavots. C'est ainsi qu'il voulut interpréter les paroles de l'oracle.

On se contenta encore, dit Macrobe, de faire des effigies d'hommes & de femmes, avec de la paille, qu'on leur offroit en sacrifice, au lieu des enfans qu'on leur immoloit auparavant, & des pelotes rondes de laine pour autant d'esclaves qu'il y avoit dans chaque famille. C'est ce que Festus nous apprend aussi: *Quibus tot pilæ, quot capita servorum, tot effigies, quot essent liberi, ponebantur, ut vivis parcerent, & essent his pilis & simulacris contenti*; c'est-à-dire, » on leur offroit autant de pelotes qu'il y » avoit d'esclaves, & autant de » simulacres qu'il y avoit de personnes libres dans les familles, » afin qu'ils ne fissent aucun mal » aux vivans, & qu'ils se contentassent de ces offrandes. «

Denys d'Halicarnasse assure, que cette fête se solemnisoit après celle des Saturnales; c'est à-dire, au commencement de Janvier, & qu'on la publioit en ces termes: *Die nonâ post Kalend. Janu. quibus Compitalia erunt.* Cette fête se faisoit par les esclaves, selon l'institution de Servius Tullius, en mémoire de sa fortune, parce

qu'étant né eſclave, il étoit devenu roi des Romains. Auſſi Cicéron dit dans une de ſes lettres à Atticus, qu'il ne vouloit point aller à ſa maiſon d'Albe, pour ne point chagriner ſes eſclaves, qui étoient occupés à célébrer les Compitales. Ces jeux & ces ſacrifices ayant été diſcontinués, Auguſte les rétablit, & les fit célébrer deux fois l'année.

COMPITUM ANAGNINUM. (*a*) On croit que c'eſt un nom de lieu dans Tite-Live. Cet Hiſtorien dit que ſous l'an de Rome 542, il arriva quantité de prodiges, & qu'entr'autres, des oiſeaux à Compitum Anagninum avoient abandonné leur nid, après l'avoir bâti ſur des arbres dans le bocage de Diane.

COMPLÉGA, *Complega*, (*b*) ville d'Eſpagne. Tit. Sempronius Gracchus, faiſant la guerre en Eſpagne, l'an de Rome 574, ceux de Compléga employerent la ruſe pour ſurprendre ce Général. Mais, il ſut ſi bien ſeconder ſes forces, de l'adreſſe & de la prudence, qu'il la fit retomber ſur ſes auteurs.

En effet, la ville de Compléga étoit défendue par de fortes murailles; & quoique nouvellement bâtie, elle s'étoit conſidérablement accrue en très-peu d'années par le concours d'une grande multitude d'Eſpagnols, qui, n'ayant auparavant ni feu ni lieu, s'y étoient raſſemblés comme dans un aſyle contre la néceſſité qui les preſſoit. Il en ſortit au tour de vingt mille hommes, qui, avec l'apparence de ſupplians, & portant dans leurs mains des branches d'olivier, s'approcherent du camp de T. Sempronius Gracchus, ſous le prétexte de venir lui demander la paix. Mais, un moment après, changeant cette poſture en celle d'ennemis hardis & déterminés, ils ſe jetterent tous d'un coup ſur les Romains, & remplirent leur camp de tumulte & d'effroi. T. Sempronius Gracchus, feignant ſagement de les craindre, l'abandonna & prit la fuite. Mais, tandis qu'aveuglés par leur avidité naturelle, ils ſont occupés à le piller, & qu'ils ſe chargent de butin, il revient ſur ſes pas, lorſqu'ils le croyoient bien loin; & les trouvant embarraſſés de leurs dépouilles, il les charge, en tue un grand nombre & s'empare même de leur ville. Quelques-uns racontent ce fait autrement. Ils prétendent que T. Sempronius Gracchus, informé de la diſette & de la famine qui preſſoit les ennemis, ſortit de ſon camp, & le laiſſa rempli d'une grande abondance de toutes ſortes de proviſions de bouche; que les Eſpagnols y étant auſſi-tôt entrés avec empreſſement, T. Sempronius Gracchus ramena bientôt après ſes troupes, & opprima ſans peine des gens qui avoient bu & mangé avec tant d'excès, qu'ils n'étoient nullement en état de ſe défendre.

Il y en a qui veulent que Compléga ſoit la même ville que Cen-

(*a*) Tit. Liv. XXVII. c. 4.

(*b*) Tit. Liv. L. XLI. Suppl. 1. c. 4.

tobrique. *Voyez* Centobrique.

COMPLEXION, figure de rhétorique, qui contient en même tems une répétition & une converſion, c'eſt-à-dire, dans laquelle divers membres de phraſe commencent & finiſſent par le même mot, comme dans ce trait de Cicéron, qui contient de plus une interrogation: *Quis legem tulit? Rullus. Quis majorem partem populi ſuffragiis privavit? Rullus. Quis Comitiis præfuit? Rullus.*

Cette figure eſt commune & triviale, parce que l'auditeur a à peine entendu la queſtion, qu'il prévient la réponſe.

COMPONCTION, *Compunctio*, Κατάνυξις, (*a*) terme qui ſe lit aſſez fréquemment dans l'Écriture Sainte. *In cubilibus veſtris Compungimini; compunctum corde mortificare; dedit illis Deus ſpiritum Compunctionis; Compuncti ſunt corde.*

Parmi ces expreſſions, il y en a qu'il faut entendre d'un ſommeil profond qui trouble & offuſque la raiſon, & d'autres, qui marquent la Componction, la douleur du cœur. C'eſt ainſi que l'interprete D. Calmet.

COMPOSITE [l'Ordre]. *Voyez* Architecture.

COMPOSITION, terme de rhétorique. Il s'entend de l'ordre & de la liaiſon que doit mettre l'orateur dans les parties d'un diſcours.

C'eſt à la Compoſition qu'appartient l'art d'aſſembler & d'arranger les mots, dont le ſtyle eſt formé, & qui ſervent à le rendre coulant, léger, harmonieux, vif, &c. D'elle auſſi dépend l'ordre que les matières doivent garder entr'elles, ſuivant leur nature & leur dignité, conformément à ce précepte d'Horace, commun à l'éloquence & à la poëſie.

Singula quæque locum teneant ſortita decenter.

La grande regle impoſée par Cicéron aux orateurs, quant au choix & à la diſtribution des parties du diſcours & des moyens propres à perſuader, c'eſt d'y obſerver une ſorte de gradation en commençant par les choſes moins importantes, & en s'élevant ſucceſſivement juſqu'à celles qui doivent faire plus d'impreſſion. *Semper augeatur & creſcat oratio.*

COMPOSITION, (*b*) terme de college. On entend par Compoſition, l'ouvrage qu'un profeſſeur ou régent fait faire en ſa préſence à ſes écoliers, pour juger au juſte de leur capacité & de leur avancement; c'eſt ſur cet ouvrage qu'on leur donne des places qui les diſtinguent les uns des autres, ou des prix.

A parler juſte, cela ne devroit pas être appellé Compoſition, puiſque cet ouvrage, du moins dans les premières claſſes, ne conſiſte que dans la traduction de quelques phraſes d'une langue en une autre. Ce n'eſt guere qu'en rhétorique que les jeunes gens

(*a*) Pſalm. 4. v. 5. Pſalm. 108. v. 17. Actu. Apoſt. c. 2. v. 37. ad Roman. Epiſt. c. 11. v. 9.

(*b*) Traité des Études par M. Rollin T. I. p. 351. *& ſuiv.*

commencent à produire quelque choſe d'eux-mêmes; & c'eſt-là proprement ce qu'on peut appeller Compoſition. Pour être en état d'y réuſſir, ils doivent avoir fait dans les autres claſſes, par la lecture des Auteurs, un amas & une proviſion des termes & des manières de parler de la langue, dans laquelle ils entreprennent d'écrire; enſorte que, lorſqu'il s'agira d'exprimer quelque penſée, & de la revêtir de termes convenables, ils trouvent dans leur mémoire, comme dans un riche tréſor, toutes les expreſſions dont ils auront beſoin.

Les matières de Compoſition, dit M. Rollin, ſont une eſpèce de plan, que le maître trace aux écoliers, pour leur indiquer ce qu'ils doivent dire ſur le ſujet qu'on leur donne à compoſer.

On peut donner ce plan, ou de vive voix, en propoſant dans la claſſe, aux écoliers, un ſujet à traiter ſur le champ; & les aidant à trouver des penſées, à les arranger, à les exprimer; ou par écrit, en dictant ſur quelque ſujet une matière de Compoſition qui ſoit digérée, qui fourniſſe pluſieurs penſées, qui en preſcrive l'ordre, & qui ne demande preſque que d'être étendue & ornée.

De ces deux manières, la première eſt la moins pratiquée; mais, elle n'eſt pas la moins utile; & il n'eſt pas douteux que pour peu qu'on en veuille faire l'eſſai, on reconnoîtra par l'expérience que rien n'eſt plus propre à donner aux jeunes gens de la facilité pour l'invention, que de les faire ainſi compoſer de tems en tems en ſa préſence, & les interrogeant de vive voix, & leur faiſant trouver ce que l'on peut dire ſur un ſujet.

Il eſt naturel de commencer par les matières les plus faciles, & le plus à la portée des jeunes gens, telles que ſont les fables; & pour cela il ne ſera pas inutile de leur faire lire pendant les premières ſemaines celles de Phedre, qui ſont un modele parfait pour cette ſorte de Compoſition.

On pourra y joindre quelques-unes de celles de la Fontaine, qui leur apprendront à faire entrer dans leurs fables plus de penſées qu'il n'y en a dans celles de Phedre; comme Horace a fait dans celle qu'il nous a laiſſée ſur le rat de ville & le rat de campagne.

On fera ſuccéder à ces fables de petites narrations, d'abord très-ſimples, enſuite plus ornées; des lieux communs, des paralleles, ſoit entre de grands hommes d'un caractère différent dont on leur aura appris l'Hiſtoire, ſoit entre différentes profeſſions, comme on voit que Cicéron dans ſon plaidoyer pour Muréna, compare enſemble l'art militaire & la juriſprudence, ſoit entre différentes actions, comme le même Cicéron dans le beau diſcours qu'il fit pour Marcellus, compare les vertus guerrières de Céſar avec ſa clémence. Ces ſortes de matières fourniſſent beaucoup, & donnent lieu de trouver bien des penſées.

Les diſcours, les harangues, ſont ce qu'il y a de plus difficile

dans la rhétorique ; & par cette raiſon il eſt juſte de les réſerver pour la fin.

Les matières de Compoſition, ſoit Latines, ſoit Françoiſes, que le maître donnera, doivent être travaillées avec ſoin, & c'eſt delà que dépend principalement le ſuccès des écoliers. Il faut, comme le remarque Quintilien, leur applanir dans le commencement, toutes les difficultés, & leur donner des matières proportionées à leurs forces, & qui ſoient preſque toutes digérées. Après qu'ils auront été pendant quelque tems exercés de la ſorte, il ne faudra plus que les mettre, pour parler ainſi, ſur la voie, & leur tracer légerement le plan de ce qu'ils auront à dire, pour les accoûtumer peu à peu à marcher ſeuls, & ſans ſecours. Enſuite, on ne fera pas mal de les abandonner entièrement à leur propre génie ; de peur qu'en prenant l'habitude de ne rien faire qu'avec l'aide d'autrui, ils ne contractent une ſorte de pareſſe & d'engourdiſſement, qui les empêche de faire aucun effort, & de rien trouver d'eux-mêmes. C'eſt à peu près ce que nous voyons que font les oiſeaux. Tant que leurs petits ſont tendres & foibles, ils leur apportent à manger. Quand ils ſont devenus un peu plus forts, la mere les accoûtume à ſortir du nid, & leur apprend à voler en voltigeant elle-même à l'entour. Enfin, quand elle a eſſayé leurs forces, elle leur fait prendre l'eſſor, & les abandonne à eux-mêmes.

Entre les devoirs du Profeſſeur de Rhétorique, la manière de corriger les Compoſitions des écoliers eſt un des plus importans, & n'eſt pas des moins difficiles. Les réflexions, que fait Quintilien ſur cette matière, ſont tout-à-fait judicieuſes, & peuvent beaucoup ſervir aux maîtres. Ils y apprendront ſur tout à éviter un défaut eſſentiel dans leur profeſſion, & d'autant plus à craindre, qu'il vient de trop d'eſprit & de trop de délicateſſe, qui eſt de pouſſer trop loin l'exactitude & la ſévérité en corrigeant les Compoſitions des jeunes gens.

COMPRÉHENSION, figure de Rhétorique. C'eſt un trope, par lequel on donne au tout le nom de la partie, ou à la partie le nom du tout, ou à une choſe un nombre déterminé pour un nombre indéterminé. Ainſi, M. de Voltaire a dit de l'Angleterre, en parlant du regne d'Éliſabeth :

Sur ce ſanglant théatre, où cent héros périrent,
Sur ce trône gliſſant, dont cent Rois deſcendirent,
Une femme à ſes pieds enchaînant les deſtins,
De l'éclat de ſon regne étonnoit les humains.

COMPSAINS, *Compſani*, les habitans de Compſe. *Voyez* Compſe.

COMPSATUS, (*a*) *Compſa-*

(*a*) Herod. L. VII, c. 109.

tus, Κόμψατος, fleuve de Thrace, dont parle Hérodote. *Voyez* Biſtonis.

COMPSE, *Compſa*, Κόμψα, (*a*) ville d'Italie, ſituée vers la ſource du fleuve Aufidus, dans le païs des Hirpins. Après la bataille de Cannes, Annibal fut appellé dans ce païs par Statius, qui lui promettoit de lui livrer la ville de Compſe. Deux ou trois ans après, le bruit courut que dans un temple de Jupiter Vicilinus, ſitué dans le territoire de cette ville, l'on avoit vu des figures de vaiſſeaux de guerre, & entendu le bruit des armes des ſoldats qui les montoient.

Pendant la guerre civile, Milon qui avoit pris le parti de Pompée, voulut s'emparer de Compſe; mais, il fut tué d'un coup de pierre, qu'on lui jetta de deſſus les murailles, ſur quoi il eſt bon d'obſerver que Glandorp ayant lu dans Jules Céſar au ſujet de cet évenement *Coſam in agro Turino*, a très-bien corrigé, *Compſam in agro Hirpino*.

Le nom moderne eſt Conſa; mais, cette ville qui avoit le titre d'Archevêché, étoit déjà réduite à très-peu de choſe, lorſqu'en 1694, le 8e ſeptembre, un tremblement de terre la ruina entièrement, avec toutes les villes, bourgs & villages de ce diocèſe; enſorte qu'on ne peut pas même reconnoître le lieu où étoit la Métropole. L'Archevêque réſidoit avant cet événement au château de S. Menua.

Il convient d'obſerver que Ptolémée donne la ville de Compſe aux Lucaniens. Comme elle étoit ſur les confins de ce peuple & des Hirpins, elle a pu appartenir tantôt aux uns, tantôt aux autres. Les habitans ſont appellés Compſains dans Pline.

COMPULTERIE, *Compulteria*, (*b*) ville d'Italie dans la Campanie. Cette ville, durant la ſeconde guerre Punique, ayant abandonné le parti des Romains, ſe déclara en faveur des Carthaginois. Mais, Fabius la reprit de force. Il y prit en même tems ceux qu'Annibal y avoit mis en garniſon, & un grand nombre de Campaniens.

» Près de Calatia au de-là du » Vulturne étoit, dit Mattheo » Égitio, la Compulteria des An- » ciens, que les Géographes ont » cherchée en vain juſqu'à cette » heure, parce qu'ils ont ignoré » qu'à une petite lieue de Caïazza » il y a une abbaye, qui dans les » vieilles chartres eſt appellée » *Santa Maria ad Cubultere*; ce » qui marque aſſez clairement » que Compulteria a été dans cet » endroit. «

COMUM, *Comum*, Κῶμον, (*c*) ville d'Italie, qui, au rapport

(*a*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 1. L. XXIV. c. 20, 44. Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 601. Plin. Tom. I. pag. 167. Ptolem. L. III. c. 1. Vell. Paterc. L. II. c. 68.

(*b*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 39. L. XXIV. c. 20.

(*c*) Juſt. L. XX. c. 5. Plin. Tom. I. p. 174. Ptolem. L. III. c. 1. Strab. pag. 192, 204, 206, 213. Tit. Liv. L. III. c. 36. Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag. 370, 371.

de Juſtin, fut bâtie par les Gaulois, lorſque ces peuples eurent paſſé les Alpes ſous la conduite de Brennus. Il y a d'autres ſentimens ſur la fondation de cette ville. Pline rapporte ceux de Caton & de Cornélius Alexander, dont l'un attribuoit l'origine de cette ville aux Orobiens, & l'autre aux Grecs, qui s'étoient établis dans les montagnes des environs.

La ville de Comum, ſelon Ptolémée, appartenoit aux Inſubriens; & elle étoit ſituée, ſuivant Strabon, ſur le bord du lac Larius au pied des Alpes. Ce ne fut au commencement qu'une ville médiocre. Les Rhétiens, qui habitoient au-deſſus de cette ville du côté de l'Orient, l'ayant ruinée, elle fut rétablie par Pompeius Strabon, pere du grand Pompée. Enſuite, C. Scipion y envoya une colonie d'environ trois mille hommes. Céſar y en envoya encore une autre de cinq mille hommes, dont cinq cens, étoient des Grecs très-illuſtres. Il leur accorda le droit de bourgeoiſie; cependant, ces Grecs ne fixerent point leur demeure à Comum. Mais, ils laiſſerent leur nom à cette colonie, enſorte que tous les habitans s'appellerent depuis Néocomiens, ou nouveaux Comiens, & la ville Novocomum.

Cette ville a produit de grands Hommes. Le poëte Cécilius, à qui Catulle adreſſe ſa trente-ſixième épigramme, étoit natif de Comum. Pline le jeune, qui a écrit des lettres, neveu de Pline, auteur de l'Hiſtoire Naturelle, en étoit auſſi, au rapport de Suétone dans les vies des Hommes illuſtres. Paul Jove y prit encore naiſſance, auſſi-bien que Benoît Jove, de la même famille. C'eſt auſſi la patrie du pape Innocent XI, de la maiſon Odeſcalchi.

Les habitans de Comum, n'ayant point de maître chez eux pour inſtruire leurs enfans, étoient obligés de les envoyer dans d'autres villes. Pline, qui avoit pour ſa patrie un cœur de fils & de pere, fit ſentir aux habitans quel avantage ce ſeroit pour la jeuneſſe d'être élevée dans Comum même. » Où, dit-il aux parens, » leur trouver un ſéjour plus » agréable que la patrie? où former leurs mœurs plus ſûrement » que ſous les yeux des peres & » des meres? où les entretenir à » moins de frais que chez-vous? » n'eſt-il pas plus convenable » que vos enfans recoivent l'é» ducation dans le lieu même, » où ils ont reçu la naiſſance, & » qu'ils s'accoûtument dès l'en» fance à ſe plaire, à ſe fixer » dans leur païs natal? « Il offrit de contribuer du tiers à fonder les appointemens des maîtres, & crut devoir laiſſer les parens chargés du reſte, pour les rendre plus attentifs à choiſir de bons maîtres par la néceſſité de la contribution, & par l'intérêt de placer utilement leur dépenſe. Il ne borna pas-là ſon bienfait; car, comme il le dit ailleurs, la libéralité ne ſçait point s'arrêter, & plus on en fait uſage, plus on en ſent la beauté. Il y fonda une bibliotheque, avec des penſions annuelles pour un

certain nombre de jeunes gens de famille, à qui leur mauvaiſe fortune avoit refuſé les ſecours néceſſaires pour étudier. Il avoit accompagné la dédicace de cette bibliotheque d'un diſcours, qu'il prononça en préſence ſeulement des principaux de la ville.

On l'appelle aujourd'hui Come ou Como, ville épiſcopale dans le Milanez. Au reſte, on prétend qu'il faut diſtinguer entre l'ancienne & la nouvelle ville de Come, & qu'il y a une demi-lieue de l'une à l'autre.

COMUS, *Comus*, Κῶμος, (*a*) dieu des feſtins. Comme le Paganiſme avoit des dieux qui préſidoient à toutes les actions de la vie, il falloit bien qu'il y en eût un pour les feſtins & la bonne chere, qui ſont une des plus ſérieuſes occupations de bien des gens. Comus cependant, dont la fonction étoit d'y préſider, ne nous ſeroit preſque connu que de nom, ſans Philoſtrate qui en fait mention dans un de ſes tableaux. Cet Auteur peint ce dieu, comme étant à la porte de la chambre de deux jeunes époux, qui communique à une ſalle où ſe donnent le feſtin & le bal. Jeune & rempli vin, la face enluminée, il dort de bout, & avance la tête qui eſt couronnée de roſes, & ſon cou demeure caché. Il paroît appuyé de la main gauche ſur un pieu, mais le ſommeil lui fait lâcher priſe; & comme il chancelle, la torche allumée qu'il tient de la droite, ſemble lui tomber de la main. Comus, craignant de ſe brûler, ſemble approcher la jambe gauche de la droite, tourne la torche vers la gauche, & cherche à en éviter la vapeur, en éloignant la main des genoux. La tête étant baiſſée, on voit peu ſon viſage; mais, la lumière qui tombe ſur le reſte du corps, le laiſſe appercevoir; portrait de fantaiſie, comme tous les autres de cet Auteur; mais, il eſt aiſé d'y appercevoir le dieu de la joie & des feſtins.

Quelques Mythologues dérivent le nom de Comus du mot κωμαζειν, *comeſſari*, manger, faire bonne chere; mais, d'autres le font venir, peut-être avec autant de raiſon, d'une eſpèce de chanſon, que les Anciens appelloient Comos. Car, ſi l'on mange & boit dans les feſtins joyeux, il eſt auſſi ordinaire qu'on y chante; & comme on avoit des chanſons pour les différens états de la vie, il y en avoit pour les repas & pour les feſtins qui s'appelloient du nom que l'on vient de dire. Vigénere, ſçavant commentateur de Philoſtrate, s'eſt donné la peine d'expliquer toutes les attitudes du dieu dont il eſt queſtion; mais, outre qu'elles ne ſont que le fruit de l'imagination de Philoſtrate, elles ſont aiſées à entendre.

CONCAMERATA SUDATIO. (*b*) On appelloit ainſi dans les thermes, le lieu où l'on prenoit la dernière diſpoſition pour

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. T. I. p. 348. T. V. p. 263. *& ſuiv.*

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. Tom. III. pag. 168.

les bains. C'étoit la chambre chaude.

CONCANA, *Concana*, (a) Κονκάνα, ville d'Eſpagne au païs des Cantabres dans la partie méridionale de l'Aſturie. C'eſt ce que nous apprend Ptolémée. D'autres éditions de ce Géographe liſent Coucana.

Les habitans de cette ville ſont nommés dans Horace. Ce Poëte employe leur nom en ſingulier:

Lætum equino ſanguine Concanum.

Acron, Lambin & autres ſçavans Commentateurs l'entendent d'un peuple Eſpagnol. Torrentius blâme Lambin d'avoir eu le même ſentiment; & comme il avoit lu que les anciens Scythes & les Tartares d'aujourd'hui ſe faiſoient un régal de boire du ſang de cheval, il a prétendu que le *Concanus* d'Horace étoit un peuple de Scythie. M. Dacier appuie le ſentiment de Torrentius, comme s'il ne pouvoit pas y avoir eu en Eſpagne, dont la plûpart des peuples étoient encore barbares du tems d'Horace, des gens qui auroient eu pour le ſang de cheval le même goût que les Scythes. Mais, pluſieurs choſes déterminent à chercher en Eſpagne le *Concanus* d'Horace, c'eſt que l'on ſçait qu'il y avoit une ville nommée Concana, & on ne le ſçait pas de la Scythie. De plus, Silius Italicus parle certainement d'un peuple Eſpagnol dans ces vers:

Nec, qui Maſſageten monſtrans feritate parentem
Cornipedis fuſa ſatiaris, Concane, vena.

Ortélius, qui ſe trompe rarement dans le choix des opinions, croit qu'il ne faut point chercher le *Concanus* d'Horace, ni celui de Silius Italicus ailleurs qu'en Eſpagne, dans la ville de Concana nommée par Ptolémée.

Cette ville s'appelle préſentement Santillane, nom qui, dit-on, ſignifie ſainte Julienne.

CONCANI, *Concanus*. *Voyez* Concana.

CONCESSION, *Conceſſio*, figure de Rhétorique, par laquelle l'orateur, ſûr de la bonté de ſa cauſe, ſemble accorder quelque choſe à ſon adverſaire, mais pour en tirer ſoi-même avantage, ou pour prévenir les incidens inutiles, par leſquels on pourroit l'arrêter. Par exemple: *Je ne veux pas conteſter la réalité du contrat; mais, je me récrie contre ſon injuſtice; c'eſt contre elle que j'implore le ſecours des loix..... Elle eſt belle, il eſt vrai; mais, ne devroit-elle pas témoigner au ciel ſa reconnoiſſance des faveurs qu'il lui a prodiguées, par un vertueux uſage de ſa beauté?*

Cette figure eſt très-fréquente dans les plaidoyers de Cicéron. Nous n'en citerons que ce trait de la cinquième Verrine: *Eſto, eripe hæreditatem propinquis, prædare in bonis alienis, everte le-*

(a) Ptolem. L. II. c. 6. Horat. L. III. Ode 4. v. 34.

ges, &c. *num etiam amicum bonis exturbare oportuit ?* &c.

CONCHORÉIDE, (*a*) titre d'un Poëme qu'il y a tout lieu d'attribuer à Pancrate l'Arcadien ; & on croit que ce Poëme pouvoit rouler ſur les coquillages.

CONCIONATRICES, (*b*) Ἐκκλησιάζουσαι, titre d'une comédie d'Ariſtophane.

Le deſſein de cette comédie eſt bizarre & hardi, comme celui de preſque toutes les pieces de cet Auteur ; la conduite eſt naturelle, l'exécution pleine de ſel & d'agrément. L'Auteur n'a manqué aucune des ſituations heureuſes & des contraſtes plaiſans, que ſon ſujet pouvoit lui fournir ; & l'on y retrouve, comme dans ſes autres comédies, cette éloquence mâle & nerveuſe, qui a ſervi de modele aux orateurs les plus ſérieux.

On croit ordinairement que toute cette comédie ne tend qu'à tourner en ridicule le gouvernement d'Athènes. Samuël petit, ſçavant critique, qui paroît avoir fait une étude particulière de ce Poëte, y a été trompé. Après avoir établi que la comédie, dont il s'agit, doit avoir été jouée la quatrième année de la 96e Olympiade, ſous l'Archonte Démoſtrate, il ajoûte que ce fut probablement dans les Panathénées, qui ſe célébroient au mois Hécatombéon, dans lequel les Archontes & les Prytanes entroient en charge. Auſſi, continue-t-il, toute cette piece roule ſur l'adminiſtration de la République pendant cette année. Il faut convenir qu'il s'y trouve pluſieurs alluſions au gouvernement général d'Athènes ; mais, ces alluſions n'en ſont pas la principale partie, elles ne paroiſſent venir qu'indirectement, & comme en paſſant. Le Poëte ſemble tout occupé d'imaginer une nouvelle République, dont le principe fondamental ſera la communauté des biens, & par deux conſéquences néceſſaires, la communauté des femmes & celle des enfans. C'eſt cette idée qu'il attaque ; tout le jeu de la piece ne va qu'à en faire ſentir le ridicule. Or, ces principes étoient tout-à-fait étrangers au gouvernement d'Athènes ; mais, ils ſont établis dans la république de Platon ; & cette comédie n'a d'autre objet que de critiquer, au moins ſur cet article, la république dont Platon avoit dreſſé le plan. C'eſt la penſée d'un ancien Grammairien. *Il ſemble*, dit-il, *qu'Ariſtophane s'eſt propoſé ici de critiquer les Philoſophes, à qui il en vouloit, & en particulier de tourner en ridicule la république de Platon.* Cette réflexion jette un jour merveilleux ſur toute la piece. Il y a plus, le Poëte s'exprime ſur la communauté de biens, de femmes & d'enfans, à peu près dans les mêmes termes que le Philoſophe. Voici donc en deux mots le ſujet de cette piece.

Les femmes d'Athènes, en-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 283.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXX. p. 29. *& ſuiv.*

nuyées de ſe voir gouvernées par les hommes, forment le deſſein de ſe ſouſtraire à cette domination, & veulent commander à leur tour. Une d'entr'elles, nommée Praxagora, femme aviſée & entreprenante, comme ſon nom le fait entendre, les autoriſe dans cette idée, & leur repréſente éloquemment que les choſes en iront beaucoup mieux. En conſéquence elle donne le projet d'une nouvelle République; elle en dreſſe les ſtatuts, & établit pour principe fondamental, que tous les citoyens apporteront dans la place publique leurs biens en commun, en ſorte que perſonne ne pourra plus poſſéder rien en particulier; elle veut même que les femmes & les enfans ſoient en commun, à condition cependant que, quant aux femmes, on ne pourra ſonger à celles qui ont la jeuneſſe & la beauté en partage, qu'après les vieilles & les laides. Cette condition donne lieu à pluſieurs ſcènes tout-à-fait plaiſantes, qui terminent la piece. Voilà le ſujet de cette comédie.

CONCLAVE, *Conclave.* (*a*) Ce qu'on appelloit Conclave étoit un lieu ſecret, & qu'on fermoit à clef ſelon Donat. Ce nom ſe prenoit auſſi pour un quartier de maiſon, diviſé en pluſieurs chambres fermées à clef, qui répondoient à la ſalle à manger. Conclave ſe prend encore dans une ſignification plus générale, pour un lieu renfermé. C'eſt ainſi que l'a pris Cicéron, quand il dit que le Conclave où Scopas donnoit à ſouper, tomba ſur les convives. Quintilien & Valère Maxime, qui rapportent la même Hiſtoire, au lieu de Conclave, ſe ſervent du mot de Triclinium.

CONCLUSION, *Concluſio*, terme de philoſophie. C'eſt ainſi qu'on appelle la propoſition qu'on avoit à prouver, & qu'on déduit des prémiſſes.

On donne auſſi le même nom généralement en logique, métaphyſique, morale, & phyſique ſcholaſtique, aux différentes propoſitions qu'on y démontre, & aux démonſtrations qu'on employe à cet effet. Ainſi, l'exiſtence de Dieu eſt une Concluſion de métaphyſique. On intitule en ce ſens les theſes qui ne ſont que des poſitions de philoſophie, rédigées par paragraphes: *Concluſions de philoſophie*, *Concluſiones philoſophiæ.*

CONCLUSION, *Concluſio*, terme de rhétorique. C'eſt la dernière partie du diſcours, celle qui la termine. Elle comprend elle-même deux parties, ou pour mieux dire elle a deux ſortes de fonctions; la première conſiſte à faire une courte récapitulation des principales preuves; la ſeconde conſiſte à exciter dans l'ame des Juges ou des auditeurs, les ſentimens qui peuvent conduire à la perſuaſion. La première partie demande beaucoup de préciſion, d'adreſſe, & de diſcernement, pour ne dire que ce qu'il faut, & pour rappeller en peu de mots & par des

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 101.

tours variés l'eſſentiel & la ſubſtance des preuves qu'on a déployées dans le diſcours. Mais, l'éloquence réſerve ſa plus grande force pour la ſeconde partie; c'eſt par le ſecours du pathétique qu'elle domine & qu'elle triomphe.

CONCOLÉROS, *Concoleros*, (*a*) nom qu'Euſebe donne à Sardanapale.

CONCORDANCE, terme de grammaire. Pour bien entendre ce terme, il faut obſerver que ſelon le ſyſtême commun des Grammairiens, la Syntaxe ſe diviſe en deux ordres, l'un de convenance, l'autre de régime.

La ſyntaxe de convenance, c'eſt l'uniformité ou reſſemblance qui doit ſe trouver dans la même propoſition ou dans la même énonciation, entre ce que les Grammairiens appellent les accidens des mots; tels ſont le genre, les cas [dans les langues qui ont des cas], le nombre & la perſonne; c'eſt-à-dire, que ſi un ſubſtantif & un adjectif ſont un ſens partiel dans une propoſition, & qu'ils concourent enſemble à former le ſens total de cette propoſition, ils doivent être au même genre, au même nombre, & au même cas. C'eſt ce que nous appellons uniformité d'accidens, & c'eſt ce qu'on appelle d'ordinaire Concordance ou accord.

Les Grammairiens diſtinguent pluſieurs ſortes de Concordances.

1.° La Concordance ou convenance de l'adjectif avec ſon ſubſtantif; *Deus Sanctus*, Dieu Saint; *Sancta Maria*, Sainte Marie.

2.° La Concordance du relatif avec l'antécédent; *Deus quem adoramus*, le Dieu que nous adorons.

3.° La Concordance du nominatif avec ſon verbe; *Petrus legit*, Pierre lit; *Petrus & Paulus legunt*, Pierre & Paul liſent.

4.° La Concordance du reſponſif avec l'interrogatif, c'eſt-à-dire, de la réponſe avec la demande; D. *Quis te redemit?* R. *Chriſtus*.

5.° A ces Concordances, la méthode de P. R. en ajoûte encore une autre, qui eſt celle de l'accuſatif avec l'infinitif; *Petrum eſſe doctum*; ce qui fait un ſens qui eſt, ou le ſujet de la propoſition, ou le terme de l'action d'un verbe.

A l'égard de la ſyntaxe de régime, régir, diſent les Grammairiens, c'eſt lorſqu'un mot en oblige un autre à occuper telle ou telle place dans le diſcours, ou qu'il lui impoſe la loi de prendre une telle terminaiſon, & non pas une autre. C'eſt ainſi que *amo* régit, gouverne l'accuſatif, & que les prépoſitions *de*, *ex*, *pro*, &c. gouvernent l'ablatif.

Ce qu'on dit communément ſur ces deux ſortes de ſyntaxes, ne paroît qu'un langage métaphorique, qui n'éclaire pas l'eſprit des jeunes gens, & qui les accoûtume

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 346.

à prendre des mots pour des choſes. Il eſt vrai que l'adjectif doit convenir en genre, en nombre & en cas avec ſon ſubſtantif; mais pourquoi? Voici, ce ſemble, ce qui pourroit être utilement ſubſtitué au langage commun des Grammairiens.

Il faut d'abord établir comme un principe certain, que les mots n'ont entr'eux de rapport grammatical, que pour concourir à former un ſens dans la même propoſition, & ſelon la conſtruction pleine; car, enfin, les terminaiſons des mots & les autres ſignes que la grammaire a trouvés établis en chaque langue, ne ſont que des ſignes du rapport, que l'eſprit conçoit entre les mots, ſelon le ſens particulier qu'on veut lui faire exprimer. Or, dès que l'enſemble des mots énonce un ſens, il fait une propoſition ou une énonciation.

Ainſi, celui qui veut faire entendre la raiſon grammaticale de quelque phraſe, doit commencer par ranger les mots ſelon l'ordre ſucceſſif de leurs rapports, par leſquels ſeuls on apperçoit, après que la phraſe eſt finie, comment chaque mot concourt à former le ſens total.

Enſuite, on doit exprimer tous les mots ſous-entendus. Ces mots ſont la cauſe pourquoi un mot énoncé a une telle terminaiſon ou une telle poſition plutôt qu'une autre. *Ad Caſtoris*, il eſt évident que la cauſe de génitif *Caſtoris* n'eſt pas *ad*, c'eſt *ædem* qui eſt ſous-entendu; *ad ædem Caſtoris*, au temple de Caſtor. Voilà ce que l'on doit entendre par faire la conſtruction; c'eſt ranger les mots ſelon l'ordre par lequel ſeul ils font un ſens.

Il eſt vrai que ſelon la conſtruction uſuelle, cet ordre eſt ſouvent interrompu; mais, obſervez que l'arrangement le plus élégant ne formeroit aucun ſens, ſi après que la phraſe eſt finie, l'eſprit n'appercevoit l'ordre dont nous parlons. *Serpentem vidi.* La terminaiſon de *ſerpentem* annonce l'objet que je dis avoir vu; au lieu qu'en françois la poſition de ce mot qui eſt après le verbe, eſt le ſigne qui indique ce que j'ai vu.

Il faut remarquer qu'il n'y a que deux ſortes de rapports entre les mots, relativement à la conſtruction; ſçavoir, le rapport, ou raiſon d'identité, & le rapport de détermination.

A l'égard du rapport d'identité, il eſt évident que le qualificatif ou adjectif, auſſi-bien que le verbe, ne ſont au fond que le ſubſtantif même, conſidéré avec la qualité que l'adjectif énonce, ou avec la manière d'être, que le verbe attribue au ſubſtantif; ainſi, l'adjectif & le verbe doivent énoncer les mêmes accidens de grammaire, que le ſubſtantif a énoncés d'abord; c'eſt-à-dire, que ſi le ſubſtantif eſt au ſingulier, l'adjectif & le verbe doivent être au ſingulier, puiſqu'ils ne ſont que le ſubſtantif même conſidéré ſous telle ou telle vue de l'eſprit.

Il en eſt de même du genre, de la perſonne & du cas dans les langues qui ont des cas. Tel eſt l'effet du rapport d'identité, & c'eſt

ce qu'on appelle Concordance.

2.° A l'égard du rapport de détermination, comme nous ne pouvons pas communément énoncer notre penſée tout d'un coup, en une ſeule parole, la néceſſité de l'élocution nous fait recourir à pluſieurs mots, dont l'un ajoûte à la ſignification de l'autre, ou la reſtreint & la modifie; enſorte qu'alors c'eſt l'enſemble qui forme le ſens que nous voulons énoncer. Le rapport d'identité n'exclut pas le rapport de détermination. Quand on dit *l'homme ſçavant*, ou le *ſçavant homme*, *ſçavant* modifie, détermine homme; cependant, il y a un rapport d'identité entre homme & ſçavant, puiſque ces deux mots n'énoncent qu'un même individu, qui pourroit être exprimé en un ſeul mot, *doctor*, docteur.

Mais, le rapport de détermination ſe trouve ſouvent ſans celui d'identité. *Diane étoit ſœur d'Apollon*, il y a un rapport d'identité entre *Diane* & *ſœur*; ces deux mots ne ſont qu'un ſeul & même individu; & c'eſt pour cette ſeule raiſon qu'en Latin ils ſont au même cas, &c. *Diana erat ſoror.* Mais, il n'y a qu'un rapport de détermination entre *ſœur* & *Apollon.* Ce rapport eſt marqué en Latin par la terminaiſon du génitif, deſtinée à déterminer un nom d'eſpèce, *ſoror Apollinis*; au lieu qu'en François le mot d'*Apollon* eſt mis en rapport avec *ſœur* par la prépoſition *de*; c'eſt-à-dire, que cette prépoſition fait connoître que le mot qui la ſuit, détermine le nom qui la précede.

Pierre aime la vertu; il y a Concordance au rapport d'identité entre *Pierre* & *aime*; & il y a rapport de détermination entre *aime* & *vertu.* En François ce rapport eſt marqué par la place ou poſition du mot; ainſi, *vertu* eſt après *aime*; au lieu qu'en Latin ce rapport eſt indiqué par la terminaiſon *virtutem*, & il eſt indifférent de placer le mot avant ou après le verbe. Cela dépend, ou du caprice & du goût particulier de l'Écrivain, ou de l'harmonie du concours plus ou moins agréable des ſyllabes des mots qui précédent ou qui ſuivent.

Il y a autant de ſortes de rapports de détermination, qu'il y a de queſtions qu'un mot à déterminer donne lieu de faire; par exemple, *le Roi a donné*, hé quoi? *Une penſion.* Voilà la détermination de la choſe donnée; mais, comme *penſion* eſt un nom appellatif ou d'eſpèce, on le détermine encore plus préciſément en ajoûtant, *une penſion de cent piſtoles*; c'eſt la détermination du nom appellatif ou d'eſpece. On demande encore *à qui*? On répond, *à N.* C'eſt la détermination de la perſonne *à qui*; c'eſt le rapport d'attribution. Ces trois ſortes de déterminations ſont auſſi directes l'une que l'autre.

1.° Un nom détermine un nom d'eſpece, *ſoror Apollonis.*

2.° Un nom détermine un verbe *amo Deum.*

3.° Enfin, un nom détermine une prépoſition, *à morte Cæſaris*, depuis la mort de Céſar.

Pour faire voir que ces principes ſont plus féconds, plus lumineux, & même plus aiſés à ſaiſir que ce qu'on dit communément, faiſons-en la comparaiſon & l'application à la regle commune de Concordance entre l'interrogatif & le reſponſif.

Le reſponſif, dit-on, doit être au même cas que l'interrogatif.

D. *Quis te redemit?* R. *Chriſtus. Chriſtus* eſt au nominatif, dit-on, parce que l'interrogation *qui* eſt au nominatif.

D. *Cujus eſt liber?* R. *Petri. Petri* eſt au génitif, parce que *cujus* eſt au génitif.

Cette regle, ajoûte-t-on, a deux exceptions. 1.° Si vous répondez par un pronom, ce pronom doit être au nominatif. D. *Cujus eſt liber?* R. *Meus.* 2.° Si le reſponſif eſt un nom de prix, on le met à l'ablatif. D. *Quanti emiſti?* R. *Decem aſſibus.*

Selon nos principes, ces trois mots *quis te redemit*, font un ſens particulier, avec lequel les mots de la réponſe n'ont aucun rapport grammatical. Si l'on répond *Chriſtus*, c'eſt que le répondant a dans l'eſprit *Chriſtus redemit me*; ainſi, *Chriſtus* eſt au nominatif, non à cauſe de *quis*, mais parce que *Chriſtus* eſt le ſujet de la propoſition du répondant qui auroit pu s'énoncer par la voix paſſive, ou donner quelqu'autre tour à ſa réponſe ſans en altérer le ſens.

D. *Cujus eſt liber?* R. *Petri*, c'eſt-à-dire, *hic eſt liber Petri.*

D. *Cujus eſt liber?* R. *Meus*, c'eſt-à-dire, *hic liber eſt liber meus.*

D. *Quanti emiſti?* R. *Decem aſſibus.* Voici la conſtruction de la demande & celle de la réponſe.

D. *Pro prætio quanti æris emiſti?* R. *Emi pro decem aſſibus.*

Les mots étant une fois trouvés, & leur valeur, auſſi-bien que leur deſtination, & leur emploi étant déterminés par l'uſage, l'arrangement que l'on en fait dans la propoſition, ſelon l'ordre ſucceſſif de leur relation, eſt la manière la plus ſimple d'analyſer la penſée.

Nous ſçavons bien qu'il y a des Grammairiens, dont l'eſprit eſt aſſez peu philoſophique pour déſapprouver la pratique dont nous parlons, comme ſi cette pratique avoit d'autre but que d'éclairer le bon uſage, & de le faire ſuivre avec plus de lumière, & par conſéquent avec plus de goût; car, autrement, on n'a que des obſervations méchaniques qui ne produiſent qu'une routine aveugle, & dont ne il réſulte aucun gain pour l'eſprit.

Priſcien, Grammairien célebre, qui vivoit à la fin du V.e ſiecle, dit que comme il y a dans l'Ecriture une raiſon de l'arrangement des lettres pour en faire des mots, il y a également une raiſon de l'ordre des mots pour former les ſens particuliers du diſcours, & que c'eſt s'égarer étrangement que d'avoir une autre penſée.

Sicut recta ratio ſcripturæ docet litterarum congruam junctiuram, ſic etiam rectam orationis compoſi-

tionem ratio ordinationis oſtendit. Solet quæri cauſa ordinis elementorum, ſic etiam de ordinatione caſuum & ipſarum partium orationis ſolet quæri. Quidam, ſuæ ſolatium imperitiæ quærentes, aiunt non oportere de hujuſce modi rebus quærere, ſuſpicantes fortuitas eſſe ordinationis poſitiones, quod exiſtimare penitus ſtultum eſt. Si autem in quibuſdam concedunt eſſe ordinationem, neceſſe eſt etiam in omnibus eam concedere.

A l'autorité de cet Ancien, nous nous contenterons d'ajoûter celle d'un célebre Grammairien du XV.e ſiecle, qui avoit été pendant plus de trente ans Principal d'un fameux college d'Allemagne.

In grammatica dictionum ſyntaxi, puerorum plurimùm intereſt ut inter exponendum non modò ſenſum pluribus verbis utcunquè ac confuſè coacervatis reddant, ſed digerant etiam ordine grammatico voces alicujus periodi, quæ alioqui apud auctores acri aurium judicio conſulentes, rhetorica compoſitione commiſtæ ſunt. Hunc verborum ordinem à pueris in interpretando ad unguem exigere quidnam utilitatis afferat, ego ipſe qui duos & trigenta jam annos phrontiſterii ſordes, moleſtias ac curas pertuli, non ſemel expertus ſum. Illi enim hac via, fixis, ut aiunt, oculis intuentur, accuratiùſque animadvertunt quot voces ſenſum abſolvant, quo pacto dictionum ſtructura cohæreat, quot modis ſingulis omnibus ſingula verba reſpondeant. Quod quidem fieri nequit, præcipuè in longiſſima periodo, niſi hoc ordine veluti per ſcalarum gradus, per ſingulas periodi partes progrediantur. [*Grammaticæ artis inſtitutio per Joannem Suſenbrotum Ravenspurgi ludimagiſter, jam denuo accuratè conſignata. Baſileæ, anno 1529*].

C'eſt ce qui fait qu'on trouve ſi ſouvent dans les anciens Commentateurs, tels que Cornutus, Servius, Donat, *Ordo eſt*, &c. La conſtruction eſt, &c. C'eſt auſſi le conſeil que le pere Jouvenci donne aux Maîtres qui expliquent des auteurs Latins aux jeunes gens. Le point le plus important, dit-il, eſt de s'attacher à bien faire la conſtruction. *Explanatio in duobus maximè conſiſtit; 1.° In exponendo verborum ordine ac ſtructura orationis; 2.° In vocum obſcuriorum expoſitione.* Peut-être ſeroit-il plus à propos de commencer par expliquer la valeur des mots, avant que d'en faire la conſtruction. M. Rollin, dans ſon traité des études, inſiſte auſſi en plus d'un endroit ſur l'importance de cette pratique, & ſur l'utilité que les jeunes gens en retirent.

Cet uſage eſt ſi bien fondé en raiſon, qu'il eſt recommandé & ſuivi par tous les grands maîtres. Il ſeroit ſeulement à ſouhaiter qu'au lieu de ſe borner au pur ſentiment, on s'élevât peu à peu à la connoiſſance de la propoſition & de la période, puiſque cette connoiſſance eſt la raiſon de la conſtruction.

CONCORDANS [Vers], *Verſus Symphonici.* On appelle ainſi certains vers qui ont quelques mots

mots communs, & qui renferment un ſens oppoſé ou différent, formé par d'autres mots ; tels que ceux-ci :

Et { *canis*, / *lupus*, } *in ſilva* { *venatur*, / *nutritur*, } *& omnia*, { *ſervat.* / *vaſtat.*

CONCUBIUM, *Concubium*, (*a*) nom que les Romains donnoient au tems de la nuit où l'on ſe couchoit. Ce terme ſignifioit auſſi le premier ſommeil, le tems le plus calme de la nuit, où tout le monde repoſe.

CONCUPISCENCE [Sépulcres de], *Sepulcra Concupiſcentiæ*, (*b*) nom d'un des campemens des Hébreux dans le déſert. Ils y arriverent, après être décampés de Sinaï. On donna à ce campement le nom de Sépulcres de Concupiſcence, parce qu'il y mourut vingt-trois mille Iſraëlites, frappés de Dieu pour leurs murmures, & pour avoir mangé avec excès des cailles, que Dieu dans ſa colère avoit fait tomber autour de leur camp.

CONCUSSION, *Crimen Repetundarum*. C'eſt l'abus que fait un homme conſtitué en dignité, charge, commiſſion ou emploi public, pour extorquer de l'argent de ceux ſur leſquels il a quelque pouvoir.

Il en eſt parlé dans les titres du Digeſte & du Code, *ad legem Juliam repetundarum*, où l'on peut remarquer entr'autres choſes, que celui qui donnoit de l'argent pour être juge au préjudice du ſerment qu'il avoit fait de n'avoir rien donné, pouvoit être pourſuivi comme coupable, auſſi-bien que celui qui avoit reçu l'argent ; que le juge qui ſe laiſſoit corrompre par argent, étoit réputé coupable de Concuſſion, auſſi-bien que celui qui achetoit des droits-litigieux. Il étoit même défendu à tous Magiſtrats d'acquérir aucune choſe par achat, donation, ou autrement dans les provinces où ils étoient établis, pendant leur adminiſtration, ſous peine de Concuſſion.

Il faut encore remarquer que chez les Romains, le Duc ou Gouverneur de province étoit tenu de rendre non ſeulement les exactions qu'il avoit faites perſonnellement, mais auſſi ce qui avoit été reçu par ſes ſubalternes & domeſtiques.

Le crime de Concuſſion n'étoit mis au nombre des crimes publics, que quand il étoit commis par un Magiſtrat ; & lorſqu'il étoit commis par une perſonne de moindre qualité, ce n'étoit qu'un crime privé ; mais, cela n'eſt point uſité parmi nous, ce n'eſt pas la qualité des perſonnes qui rend les crimes publics ou privés, mais la nature des crimes.

Il falloit que l'accuſation pour crime de Concuſſion fût intentée dans l'année depuis l'adminiſtration finie.

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 236.

(*b*) Numer. c. 11. v. 34. Deuter. c. 9. v. 22.

CONDALUS, *Condalus*, gouverneur de Lycie pour Mauſole, roi de Carie, l'an 366 avant Jeſus-Chriſt. Voyant que les peuples de ce païs faiſoient beaucoup de cas de leur longue chevelure, il en prit occaſion de tirer d'eux une très-grande ſomme d'argent. Il feignit d'avoir reçu du Roi un ordre exprès, qui lui commandoit de faire couper les cheveux à tous les Lyciens, qui offrirent de ſe ſoumettre à tout, pour ſe diſpenſer d'obſerver cet édit. Le gouverneur leur fit entendre que peut-être ils pourroient éviter ce chagrin par quelque contribution, & ils conſentirent de payer une certaine taxe par tête, qui fournit une ſomme très-conſidérable.

CONDAMNATION, *Condemnatio*, action du Préteur, qui, après avoir vu ſur les tablettes des Juges, quelles étoient leurs opinions, ſe dépouilloit de ſa prétexte, & diſoit *videtur feciſſe*, ou *non jure videtur feciſſe*. Les Juges, qui devoient déterminer le Préteur, lorſqu'ils croyoient l'accuſé coupable, ne mettoient qu'un C ſur leurs tablettes, ce qui ſignifioit *Condemno*. Le Préteur étoit obligé d'énoncer le crime & la punition; par exemple, *videtur vim feciſſe, atque eo nomine aquæ & igni illi interdico*. On appelloit auſſi Condamnation ce qu'on faiſoit payer au coupable.

La Condamnation des édifices, *Condemnatio ædium*, conſiſtoit à détruire la maiſon du coupable, après lui avoir ôté la vie.

CONDAMNATION, *Condemnatio*. (*a*) Ce terme, dans l'Écriture, a divers ſens. Il eſt dit dans le Lévitique, qu'un homme attaqué de la lepre ſera conduit devant le Prêtre, & condamné immédiatement. *Adducetur ad eum & immediatè condemnabitur*, cela ſignifie que ce lépreux ſera auſſi-tôt déclaré impur.

Job dit que s'il entreprend de ſe juſtifier, ſa bouche le condamnera; c'eſt-à-dire, que ſes propres paroles ſerviront de témoignage contre lui.

CONDIANUS [SEXTUS], *Sextus Condianus*. *Voyez* Sextus.

CONDICTIO, terme qui ſignifie la même choſe que Comperendinatio. *Voyez* Comperendinatio.

CONDITEUR, *Conditor*, Dieu champêtre qui veilloit après les moiſſons, à la recolte des grains, ainſi que ſon nom l'annonce.

CONDITOR, *Conditor*, (*b*) terme qui ſe lit dans les monumens; & on croit qu'il ſervoit à marquer le chef ou celui qui gouvernoit dans les factions du cirque. Dans une Inſcription de Gruter, C. Pompeius Fuſcénus eſt appellé *Conditor Factionis Ruſſatæ*; il y en a pluſieurs autres dans le même Gruter, où Conditor eſt pris en ce ſens là.

CONDITORIUM, *Conditorium*, (*c*) étoit un ſépulcre ou

(*a*) Levit. c. 13. v. 8. Job. c. 9. v. 20.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 74.

(*c*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. V. p. 72.

Hypogée. D. Bernard de Montfaucon l'interprete ainſi.

CONDRUSES, *Condruſi*, (*a*) peuples que Céſar, au ſecond livre des Commentaires de la guerre des Gaules, nomme entre pluſieurs nations Germaniques, ſituées en de-çà du Rhin, & qui entrerent dans la ligue des Belges contre les Romains. Céſar les appelle ailleurs Chiens des Trevires; & dans un autre endroit, il dit qu'ils étoient de la nation & du nombre des Germains qui habitoient entre les Éburons & les Trevires.

Le canton ou le païs, que les Condruſes ont habité, eſt appellé Condruſtum dans les écrits du moyen âge. Les annales de Saint Bertin, ſous l'an 839, placent *Comitatum Condruſtum* entre les Arduennenſes & les Ripuaires; & ceux-ci bordoient les rives de la Meuſe comme celles du Rhin. Aujourd'hui l'Archidiaconé de Condros, dans l'évêché de Liege, s'étend le long de la Meuſe, ſur l'un & l'autre bord de la rivière d'Ourt, étant contigu, vers le midi, à l'Archidiaconé des Ardennes.

Il eſt étonnant que M. Sanſon, trouvant le païs de Condros ſi convenable pour le nom & la ſituation à celui des Condruſes, ait dit dans ſes remarques ſur la carte de l'ancienne Gaule: *Je les explique pour le domaine de l'archevêché de Cologne.*

CONDY, *Condy*, (*b*) eſpece de coupe à boire chez les Anciens.

CONDYLÉA, *Condylea*, (*c*) Κονδύλεα, village du Péloponnèſe dans l'Arcadie, ſitué à un ſtade de Caphyes. Ce village étoit fameux par un temple & un bois ſacré de Diane, d'abord ſurnommée Condyléatis, & enſuite Apanchomene. *Voyez* Diane Apanchomene.

CONDYLÉATIS, *Condyleatis*, ſurnom de Diane. *Voyez* l'article précédent.

CONDYLON, *Condylon*, forteresſe de Grece, quelque part en Theſſalie, entre Gonnus & Tempé. Tite-Live en parle comme d'une place imprenable.

CONÉTODUNUS, *Conetodunus*. *Voyez* Cotuatus.

CONFARRÉATION, (*d*) *Confarreatio*, la première & la plus ſolemnelle des trois manières de contracter les mariages chez les Romains. Elle avoit un formulaire de paroles & une cérémonie particulière; & il étoit néceſſaire qu'il y eût dix témoins. Pendant le ſacrifice, les mariés mangeoient d'un gâteau ou pain de froment, en ſigne d'union, *panis farreus*, d'où eſt venu le nom Confarréation. Romulus étoit l'inſtituteur de cette ſolemnité. Mais, comme les Plébéïens ne connoiſſoient ni les cérémonies religieuſes, ni les auſpices requis pour ce mariage,

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. II. pag. 64. L. IV. p. 125. L. VI. p. 252. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

(*b*) Antiq. exph. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.

(*c*) Paul. p. 490.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 69. *& ſuiv.*

péché. Cependant le baptême de S. Jéan ne remettoit pas réellement les péchés ainſi confeſſés ; il en promettoit ſeulement le pardon, qu'ils recevroient dans le baptême de Jeſus-Chriſt. Il ne ſe contentoit pas de cette Confeſſion, & de la douleur intérieure qui devoit l'accompagner ; il demandoit de dignes fruits de pénitence.

Jeſus-Chriſt dit, qu'il confeſſera devant ſon pere, qui eſt dans les cieux, celui qui l'aura généreuſement confeſſé devant les hommes. S. Paul loue Timothée d'avoir confeſſé une bonne Confeſſion, c'eſt-à-dire, d'avoir, au péril de ſa vie, rendu un illuſtre témoignage à la vérité. Le même Apôtre dit que Jeſus-Chriſt a rendu une bonne Confeſſion devant Ponce Pilate.

Nous donnons le nom de Confeſſion à la déclaration publique ou particulière que l'on fait de ſes péchés à un miniſtre qui a le pouvoir d'abſoudre, pour en recevoir la pénitence & l'abſolution.

La Confeſſion doit être vraie, entière, détaillée, & tout ce qui s'y dit doit être enſeveli dans un profond ſilence, ſous les peines les plus rigoureuſes contre celui qui ſera convaincu de l'avoir révélé. Elle eſt, de droit divin, néceſſaire à ceux qui ſont tombés après le baptême. Elle étoit autrefois publique ; mais, l'Égliſe, pour de très-fortes raiſons, ne l'exige plus depuis un grand nombre de ſiecles, & n'a retenu que la Confeſſion auriculaire.

CONFESSION, *Confeſſio*. Ce terme a une ſignification que l'on doit remarquer pour l'intelligence de l'Hiſtoire. Les Anciens ont ainſi appellé les ſépulcres ou tombeaux des Martyrs, appellés auſſi quelquefois Confeſſeurs, parce qu'ils avoient confeſſé publiquement la religion Chrétienne. La Confeſſion de Saint Pierre à Rome étoit fermée avec deux clefs ; & lorſque les Papes envoyoient aux Rois & aux Princes de la limure des chaînes de S. Pierre, ils l'enfermoient dans une clef d'or creuſe, ſemblable à celle dont le ſépulcre de ce chef des Apôtres étoit fermé.

CONFIRMATION, *Confirmatio*, terme de Rhétorique. C'eſt la partie d'un diſcours ſelon la diviſion des Anciens, dans laquelle l'orateur doit prouver par loix, raiſon, autorité ou autres moyens, la vérité des faits ou des propoſitions qu'il a avancées, ſoit dans la narration, ſoit dans ſa diviſion. C'eſt ce que nous appellons preuves & moyens.

La Confirmation eſt directe ou indirecte ; la premiere renferme ce que l'orateur a avancé, pour fortifier ſa cauſe ou développer ſon ſujet ; la ſeconde, qu'on appelle autrement confutation ou réfutation, eſt la réplique aux objections de la partie adverſe. On comprend quelquefois ces deux parties ſous le titre général de contention.

Cette partie eſt comme l'ame de l'oraiſon ; c'eſt ſur elle qu'eſt fondée la principale force des arguméns ; c'eſt pourquoi Ariſtote l'appelle πίστις, *fides*, ce qui fait

impreſſion ſur l'eſprit des auditeurs, & concilie leur créance à l'orateur. C'eſt la partie la plus eſſentielle de l'éloquence ; toute l'adreſſe & toute la force de l'art y ſont renfermées, car elle conſiſte principalement à convaincre & à émouvoir. Dans toutes les queſtions qu'on y traite, il faut, autant qu'il eſt poſſible, remonter à un principe lumineux, le préſenter à ſes auditeurs par tous les côtés qui peuvent le faire connoître, & ne le point quitter qu'on ne l'ait placé dans ſon véritable jour. On doit deſcendre enſuite aux conſéquences par un chemin droit, & par des liaiſons naturelles, enſorte que l'on voye la concluſion naître du principe établi dans le commencement. Ainſi, le but de la confirmation, eſt de prouver une choſe qui paroît douteuſe, par une autre qui eſt tenue pour certaine.

La forme des preuves eſt différente, & l'art de l'orateur conſiſte à entre-mêler les enthymêmes aux exemples, aux inductions, aux dilemmes, & à les revêtir de figures, pour ne leur pas donner un air uniforme qui déplairoit infailliblement. Mais, en raſſemblant tous les argumens qui établiſſent ſa cauſe, l'orateur doit être attentif à les arranger dans un ordre convenable, en mettant au commencement & à la fin les meilleures preuves, & les plus foibles dans le milieu ; c'eſt le ſentiment de Cicéron dans le traité de l'orateur.

CONFIRMATION, *Confirmatio*, (*a*) ſacrement de la nouvelle Loi, qui, outre le caractère ineffaçable, confère à l'homme baptiſé des graces ſpéciales pour confeſſer courageuſement la foi de Jeſus-Chriſt ; c'eſt la définition qu'en donnent quelques Théologiens Catholiques.

Ils ſont diviſés ſur ce qui conſtitue la matière eſſentielle de ce ſacrement. Les uns veulent que ce ſoit la ſeule impoſition des mains, & que l'onction du Saint Chrême ne ſoit que matière accidentelle ou intégrante ; c'eſt le ſentiment du P. Sirmond & de M. de Sainte-Beuve. Les autres, comme Grégoire de Valence, ſoûtiennent que les Apôtres employoient & l'impoſition des mains & l'onction du Saint Chrême ; mais que l'onction eſt devenue par l'uſage matière eſſentielle, & l'impoſition des mains matière accidentelle. D'autres réuniſſent en quelque ſorte ces deux ſentimens, en ſoûtenant que l'impoſition des mains & l'onction du Saint Chrême ſont également matière eſſentielle. Enfin, un quatrième ſentiment veut que Jeſus-Chriſt ait inſtitué l'une & l'autre comme matière, en laiſſant à l'Égliſe à uſer ſelon ſa ſageſſe de l'une ou de l'autre. De ces ſentimens le troiſième eſt le plus généralement ſuivi.

Parmi les Grecs & dans tout l'Orient, on donne ce ſacrement immédiatement après le baptême ; mais, dans l'égliſe d'Occident,

(*a*) Actu. Apoſt. c. 8. v. 14. *& ſeq.* c. 10. v. 44. *& ſeq.* c. 19. v. 6.

on le réſerve juſqu'à ce que les enfans aient atteint l'âge de raiſon.

Quoiqu'on trouve des preuves très-fortes de ſon exiſtence dans les Actes des Apôtres, & de ſa pratique ou adminiſtration dans Tertullien; dans Saint Cyprien, dans Saint Jérôme & dans Saint Auguſtin, les Luthériens & les Calviniſtes n'ont pas laiſſé que de le retrancher du nombre des Sacremens.

Il paroît, par toute l'Antiquité, que les Évêques ont toujours été en droit de conférer le Sacrement de Confirmation. S. Cyprien & la plûpart des Peres marquent très-diſtinctement la tradition & l'uſage de la Confirmation, par l'impoſition des Prélats de l'Égliſe, depuis les Apôtres juſqu'à eux. M. Fleury & la plûpart des Théologiens modernes établiſſent comme un caractère diſtinctif entre les fonctions des prêtres ou des diacres, & celles des Évêques, que les premiers puiſſent adminiſtrer le baptême, au lieu qu'il n'appartient qu'aux Évêques de conférer la Confirmation en qualité de ſucceſſeurs des Apôtres.

Il eſt certain que parmi les Grecs, le prêtre qui donne le baptême, confère auſſi la Confirmation; & Luc Holſténius aſſure que cet uſage eſt ſi ancien dans l'Égliſe Orientale, que le pouvoir de confirmer eſt devenu comme ordinaire aux Prêtres qui l'ont reçu des Évêques. De-là, pour ne pas condamner la pratique de cette Égliſe, les Théologiens penſent que l'Évêque eſt le miniſtre ordinaire de la Confirmation, & que les Prêtres peuvent la donner, & l'ont ſouvent donnée comme miniſtres extraordinaires, & par délégation.

La Confirmation eſt un des trois Sacremens qui impriment caractère.

On donnoit autrefois la Confirmation aux fêtes ſolemnelles de Pâque & de la Pentecôte, & aux approches de la perſécution. Le Concile de Rouen preſcrit que celui qui donne la Confirmation, & ceux qui la reçoivent, ſoient à jeun. Sur les cérémonies, qui appartiennent à l'adminiſtration de ce Sacrement, on peut voir les anciens rituels & les Théologiens qui en ont traité.

Dans les commencemens du Chriſtianiſme, la Confirmation étoit ordinairement accompagnée de dons & de graces miraculeuſes, & de dons extérieurs du Saint-Eſprit; comme du don des langues & de prophétie, du don des miracles, du don de guérir les maladies. C'eſt ce qui parut manifeſtement au baptême de Corneille, le Saint-Eſprit étant deſcendu ſur ceux qui comme lui demandoient à être baptiſés, & ayant prévenu l'impoſition des mains, par une diſpenſation extraordinaire de la providence. Les Juifs, qui étoient venus à Céſarée avec Saint Pierre, en furent étonnés; & ils virent avec admiration ces Payens qui parloient diverſes langues, & qui glorifioient Dieu, comme ceux qui avoient été baptiſés, & ceux qui avoient reçu l'impoſition des

mains. Lorſque les Apôtres furent venus à Samarie, pour Confirmer les fideles qui avoient cru à la prédication de Philippe, ils leur impoſerent les mains, & leur donnerent le Saint-Eſprit. Alors, Simon le magicien, ayant vu les effets merveilleux de l'impoſition de leurs mains, leur préſenta de l'argent, afin qu'ils lui accordaſſent auſſi le pouvoir de donner le Saint-Eſprit. Enfin, Saint Paul dans ſes Épîtres, parle très-ſouvent de ces dons ſurnaturels accordés aux fideles par l'impoſition des mains; & il paroît par les Peres que cela a ſubſiſté dans l'Égliſe juſqu'au troiſième & quatrième ſiecles.

CONFRONTATION, (*a*) terme qui ſignifie la repréſentation d'une perſonne ou d'une choſe vis-à-vis d'une autre.

C'étoit la coûtume chez les Hébreux, que les témoins miſſent les mains ſur la tête de celui contre lequel ils avoient dépoſé au ſujet de quelque crime; ce qu'ils pratiquoient en conſéquence d'un précepte du Lévitique. C'eſt delà que dans l'hiſtoire de Suſanne, il eſt dit que les deux vieillards, qui l'accuſerent, mirent leurs mains ſur ſa tête. Cela ſervoit de confirmation de leur dépoſition, & tenoit lieu chez eux de la Confrontation dont on uſe aujourd'hui.

Nous liſons dans Dion Caſſius que du tems de l'empereur Claude, un ſoldat ayant accuſé de conſpiration Valérius Aſiaticus, prit à la Confrontation pour Valérius Aſiaticus un pauvre homme qui étoit tout chauve; ce qui fait voir que la Confrontation étoit auſſi uſitée chez les Romains, & que pour éprouver la fidélité des témoins, on leur confrontoit quelquefois une autre perſonne au lieu de l'accuſé.

On en uſa de même dans un concile des Ariens, où S. Athanaſe fut accuſé par une femme de l'avoir violée. Timothée, prêtre, ſe préſentant à elle, & feignant d'être Athanaſe, découvrit la fourberie des Ariens & l'impoſture de cette femme.

Le recollement des témoins n'étoit point en uſage chez les Romains, mais on y pratiquoit la Confrontation.

CONFUCIUS, *Confucius*, (*b*) fameux Philoſophe Chinois, naquit, ſelon quelques-uns, l'an 550, & ſelon d'autres l'an 483 avant la naiſſance de Jeſus-Chriſt, dans le royaume de Lû, qui eſt maintenant la province de Xantung. Il étoit, ſi l'on en croit les Chinois, d'une famille illuſtre, qui tiroit ſon origine de Ti-i, vingt-ſeptième Empereur de la IIe race, & ſon pere Xoléamhé avoit une charge conſidérable dans le royaume de Sùm. Dès ſa jeuneſſe il s'aquit beaucoup de réputation parmi les Chinois, à cauſe de la vivacité de ſon eſprit, &

(*a*) Levit. c. 24. v. 14.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. V. p. 315, 316. Tom. VI. pag. 626. *& ſuiv.* Tom. X. pag. 382, 383. Tom. XIII. pag. 512, 515. Tom. XIV. pag. 19. Tom. XVIII. pag. 206. *& ſuiv.*

de la ſolidité de ſon jugement. Étant mandarin, & employé dans le gouvernement du royaume de Lû, il fit bientôt connoître combien il eſt important que les Rois ſoient philoſophes, ou qu'ils aient des Philoſophes pour miniſtres. La ſcience des mœurs & la politique, dont il avoit pénétré les ſecrets, le firent beaucoup admirer dans la conduite de l'État & dans l'établiſſement des loix. Le déſordre néanmoins ſe gliſſa dans la cour du Prince, à l'occaſion de pluſieurs belles filles que le roi de Xi envoya au roi de Lû, pour l'efféminer par cet artifice, & pour lui faire quitter le ſoin de ſon royaume. Confucius, voyant que le Roi n'écoutoit plus ſes conſeils, ſe défit de ſa charge, quitta la cour, & ſe retira dans le royaume de Sùm.

Il fit profeſſion publique d'enſeigner la Philoſophie morale; & ſa réputation lui attira plus de trois mille diſciples, dont il y en eut ſoixante-douze qui ſurpaſſerent les autres en ſcience & en probité, & pour qui les Chinois ont encore à préſent une vénération particulière. Confucius diviſa ſa doctrine en quatre parties, & ſes diſciples en pareil nombre de claſſes. Le premier ordre étoit de ceux qui s'étudioient à acquérir ce qu'on appelle les vertus morales, qui font l'honnête homme. Le ſecond rang étoit de ceux qui apprenoient l'art de raiſonner & l'éloquence. Dans la troiſième claſſe on traitoit du gouvernement de l'État & du devoir des Magiſtrats. La quatrième claſſe s'occupoit à diſcourir noblement ſur tout ce qui regarde la ſcience des mœurs. Ce ſçavant Homme avoit, dit-on, beaucoup de modeſtie, & déclaroit hautement qu'il n'étoit pas l'inventeur de ſa doctrine, mais qu'il l'avoit tirée de ſes prédéceſſeurs & principalement des rois Yao & Xun, qui l'avoient devancé de plus de 1500 ans.

On conte qu'il aſſuroit qu'il y avoit dans le païs d'Occident un homme reſpectable, nommé Siſam-ren-ximgin, dont on ne dit rien davantage; que l'an 66 après la naiſſance de Jeſus-Chriſt l'empereur Mimti envoya des ambaſſadeurs en Occident pour chercher ce perſonnage; mais qu'étant arrivés dans une iſle proche de la mer Rouge, ils s'arrêterent à conſidérer une fameuſe idole nommée Fé, repréſentant un Philoſophe qui vécut dans les Indes 500 ans avant Confucius. Ils emporterent cette idole dans la Chine, avec des inſtructions ſur le culte qu'on lui rendoit. Mais, c'eſt une hiſtoire qui n'a aucun fondement; & le Sage ou le Saint que Confucius veut qu'on attende, & dont il dit qu'il ne viendra peut-être qu'après cent ſiecles, devoit approuver les loix, les maximes & la doctrine des rois de la Chine, qui ſont bien éloignées de celles du Chriſtianiſme.

On dit que ce Philoſophe, prévoyant la fin de ſes jours, & le déſordre horrible de la cour du roi de Lû, chanta ces vers entremêlés de ſoupirs: *Montagne immenſe, où es-tu tombée? La grande machine eſt renverſée; les*

hommes ſages & les vertueux ont manqué. Les Rois, ajoûta-t-il, *ne ſuivent pas mes maximes ; je ne ſuis plus utile au monde ; ainſi, il eſt tems que j'en ſorte.* Il tomba dans une léthargie qui dura ſept jours ; & mourut enfin âgé de 73 ans. On l'enterra dans le royaume de Lû, où il étoit retourné avec ſes diſciples, proche de la ville de Kio-fu, ſur le bord de la riviere de Sû. Son tombeau eſt dans l'Académie même où il faiſoit ſes leçons, laquelle eſt fermée de murailles comme un bourg. Il ne laiſſa point d'enfans vivans, mais un petit-fils, qui ſoûtint ſa maiſon. Ses deſcendans ont toûjours été en grand honneur chez les Chinois.

Depuis plus de deux mille ans, ce Philoſophe a toûjours été en grande vénération dans la Chine ; & perſonne n'eſt élevé à la qualité de Mandarin & aux charges de la robe, qu'après avoir été reçu docteur ſelon la doctrine de Confucius. Dans toutes les villes il y a des palais qui lui ſont conſacrés ; & lorſque quelqu'un des officiers de la robe paſſe devant, il deſcend de ſon palanquin, & fait quelques pas à pied, pour rendre honneur à ſa mémoire. Sur le frontiſpice des palais qui lui ſont conſacrés, on voit ſes éloges en grandes lettres d'or, avec de ſemblables titres : *Au grand maître ; au ſi illuſtre, au ſage roi des lettres.* Dans ces éloges, les Chinois n'emploient jamais celui d'Yun, qui eſt un nom deſtiné aux idoles ; par où ils donnent à connoître que la doctrine de Confucius condamnoit l'idolâtrie. Il reſtoit encore en 1646 un de ſes deſcendans, qui tenoit un rang conſidérable dans l'État ; & Xanchi, roi Tartare, qui conquit la Chine, le reçut avec beaucoup d'honneur. Ceux de cette famille ſont mandarins-nés, & ont un privilege qui ne leur eſt commun qu'avec les Princes du ſang, de ne payer aucun tribut à l'Empereur. Outre cela, tous ceux qui reçoivent le titre de docteur, doivent faire un préſent au mandarin de la race de Confucius.

Pour ſe former une idée de la doctrine de Confucius, on peut conſulter ce que nous avons dit de la Philoſophie des Chinois ſous l'article de ce peuple. On attribue pluſieurs ouvrages à notre Philoſophe, & entr'autres un qui eſt intitulé *Chou-King* ; un autre qu'on connoit ſous le titre de Tchune-Tſieou. Confucius avoit écrit ſous ce titre les Annales du royaume de Lou ou de Lû ſa patrie. Il ne nous reſte qu'un fragment de cet ouvrage de Confucius, & même qu'un fragment aſſez peu étendu ; mais, il eſt extrêmement important, parce qu'il contient les dates préciſes de 35 éclipſes de Soleil. Ces éclipſes, vérifiées par le calcul aſtronomique des Tables modernes, fixent la chronologie Chinoiſe depuis l'an 720 juſqu'à l'an 481.

Un autre ouvrage qu'on donne à Confucius ; c'eſt le Xi-Kim, ou le livre des Odes, qui comprend un recueil d'anciennes poëſies rimées, compoſées par les anciens Empereurs, raſſemblées

par Confucius lui-même ; pluſieurs ſont du tems des empereurs Yao & Xune.

CONFUTATION, *Confutatio.* C'eſt une partie du diſcours, qui, ſelon la diviſion des Anciens, conſiſte à répondre aux objections de ſon adverſaire, & à réſoudre ſes difficultés.

On réfute les objections, ſoit en attaquant & détruiſant les principes ſur leſquels l'adverſaire a fondé ſes preuves, ſoit en montrant que de principes vrais en eux-mêmes, il a tiré de fauſſes conſéquences. On découvre les faux raiſonnemens de ſon adverſaire, en faiſant voir tantôt qu'il a prouvé autre choſe que ce qui étoit en queſtion, tantôt qu'il a abuſé de l'ambiguité des termes, ou qu'il a tiré une concluſion abſolue & ſans reſtriction, de ce qui n'étoit vrai que par accident, ou à quelques égards, &c.

On peut de même développer les faux raiſonnemens dans leſquels l'intérêt, la paſſion, l'entêtement, &c. l'ont jetté ; relever avec adreſſe tout ce que l'animoſité & la mauvaiſe foi lui ont fait hazarder. Quelquefois il eſt de l'art de l'orateur de tourner les objections, de ſorte qu'elles paroiſſent ou ridicules, ou incroyables, ou contradictoires entr'elles, ou étrangères à la queſtion. Il y a auſſi des occaſions où le ridicule qu'on répand ſur les preuves de l'adverſaire, produit un meilleur effet, que ſi l'on s'attachoit à les combattre ſérieuſement. Cette partie du diſcours comporte la plaiſanterie, pourvu qu'elle ſoit fine, délicate, & ménagée à propos.

CONGE, *Congius*, (*a*) ſorte de meſure Romaine. Le Conge Romain étoit la meſure ordinaire à laquelle les autres meſures ſe rapportoient. Une plus grande meſure, qui étoit l'amphore, & qui ne ſe prend que rarement pour une meſure, tenoit huit Conges ; le Conge tenoit ſix ſeſtiers ; c'eſt-à-dire, douze hemines ou demi-ſeſtiers.

On trouve pluſieurs Conges ſur les monumens. Celui que le P. du Molinet a donné, & qui a été fait ſur le modele de celui du palais Farnèſe, n'a pas la même meſure que l'original ; il eſt plus petit pour le moins de moitié. Le P. du Molinet l'a fait graver plus petit, afin qu'il tînt moins de place dans ſon livre. Le P. Bonanni nous a donné un Conge tel qu'il eſt dans le cabinet du college Romain ; ce Conge eſt antique, tout ſemblable pour la grandeur, pour la forme & pour l'inſcription à celui du palais Farnèſe. Il a, dit-il, un pied de haut ; le pied Romain n'a qu'onze de nos pouces ; & en effet, ce Conge, comme le P. Bonanni l'a donné, a onze pouces de haut en le meſurant par dedans. Le ſens de l'Inſcription eſt : *Ce Conge de cette meſure exacte, qui contient le poids de dix livres, a été mis au capitole au ſixième Conſulat de*

(*a*) Antiq. expliq par D. Bern. de Monf. Tom. III. p. 149. & ſuiv. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 373. & ſuiv.

l'empereur Veſpaſien, & au quatrième de ſon fils Tite-Céſar.

Lucas Pœtus dit qu'il a une fois rempli d'eau le Conge du palais Farnèſe, pour voir ſi cette eau ſeroit du poids de dix livres, & que l'ayant enſuite peſée, le poids monta à neuf livres ſix onces & demie. Ces vaſes ſe conſervent toujours avec la rouille ou le vernis qu'ils ont contracté; il eſt impoſſible que cette rouille n'ôte quelque choſe de la capacité du vaiſſeau. M. Fabretti remarque de plus que Lucas Pœtus n'ayant pas rempli ce Conge entièrement juſqu'au haut, comme il l'avoue lui-même, il ne faut pas s'étonner s'il n'y trouva pas le poids juſte; il laiſſa vuide tout le cou, & la partie la plus reſſerrée, qui auroit ſans doute fait tout le poids requis, & même quelque choſe par de-là, s'il l'avoit toute remplie. Cependant, c'eſt de ces ſortes d'exemples pris peu exactement, qu'il conclut que l'once Romaine d'aujourd'hui peſe un ſcrupule & quatre grains plus que l'ancienne; ce qui paroît être faux.

Il y en a qui croyent que le Conge Romain étoit le même que le Chus ou le Choa Attique. D'autres cependant diſtinguent ces deux meſures.

CONGÉ. (*a*) C'étoit anciennement, comme aujourd'hui, une permiſſion donnée aux ſoldats de s'abſenter de l'armée, ou de quitter tout-à-fait le ſervice. On en diſtinguoit de pluſieurs ſortes chez les Romains, comme parmi nous.

Le Congé abſolu, mérité par l'âge & le ſervice, & accordé aux Vétérans, ſe nommoit *Miſſio juſta & honeſta*; ils pouvoient en conſéquence diſpoſer librement de leurs perſonnes.

Le Congé à tems, étoit appellé *Commeatus*; quiconque abandonnoit l'armée ſans cette précaution, étoit puni comme déſerteur, c'eſt-à-dire, battu de verges, & vendu comme eſclave.

Il y avoit une eſpèce de Congé abſolu, qui, quoique different du premier, ne laiſſoit pas que d'être de quelque conſidération, parce que les Généraux l'accordoient pour raiſon de bleſſures, de maladies & d'infirmités. Tite-Live & Ulpien en font mention ſous le titre de *Miſſio cauſaria*. Ce Congé n'excluoit pas ceux qui l'avoient obtenu, des récompenſes militaires.

La troiſième eſpèce de Congé étoit de pure faveur, *gratioſa Miſſio*; les Généraux l'accordoient à ceux qu'ils vouloient ménager; mais, pour peu que la république en ſouffrît, ou que les Cenſeurs fuſſent de mauvaiſe humeur, cette grace étoit bientôt révoquée.

Enfin, il y avoit une quatrième eſpèce de Congé, véritablement infamante, *turpis & ignominioſa Miſſio*. C'eſt ainſi qu'au rapport d'Hirtius Panſa, dans l'Hiſtoire de la guerre d'Afrique, Céſar, en

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 290. *& ſuiv.* Tom. XII. p. 418, 419.

préſence de tous les Tribuns & de tous les Centurions chaſſa de ſon armée A. Aviénus, homme turbulent, & qui avoit commis des exactions, comme mauvais citoyen & mauvais officier.

Sous les Empereurs, Auguſte fit deux degrés du Congé légitime; il appella le premier *Exauctoratio*, privilege accordé aux ſoldats qui avoient ſervi le nombre d'années preſcrit par la loi, & en vertu duquel ils étoient dégagés de leur ſerment & affranchis des gardes, des veilles, des fardeaux, en un mot de toute charge militaire, excepté de combattre contre l'ennemi. Pour cet effet, ſéparés des autres troupes, & vivant ſous un étendart particulier, *vexillum veteranorum*, ils attendoient qu'il plût à l'Empereur de les renvoyer avec la récompenſe qui leur avoit été ſolemnellement promiſe; & c'étoit le ſecond degré qu'ils appelloient *plena Miſſio*. Auguſte y avoit attaché une récompenſe certaine & réglée ſoit en argent, ſoit en fonds de terre, pour empêcher les murmures & les ſéditions.

CONJONCTION, *Conjunctio*, terme de grammaire. Les Conjonctions ſont de petits mots qui marquent que l'eſprit, outre la perception qu'il a de deux objets, apperçoit entre ces objets un rapport ou d'acompagnement, ou d'oppoſition, ou de quelqu'autre eſpèce. L'eſprit rapproche alors en lui-même ces objets, & les conſidere l'un par rapport à l'autre, ſelon cette vue particulière. Or, le mot, qui n'a d'autre office que de marquer cette conſidération relative de l'eſprit, eſt appellé Conjonction.

Par exemple, ſi l'on dit *que Cicéron & Quintilien ſont les Auteurs les plus judicieux de l'Antiquité*, on porte de Quintilien le même jugement que l'on énonce de Cicéron; voilà le motif qui fait que l'on raſſemble Cicéron avec Quintilien. Le mot qui marque cette liaiſon, eſt la Conjonction.

Il en eſt de même ſi l'on veut marquer quelque rapport d'oppoſition ou de diſconvenance; par exemple, quand on dit: *Qu'il y a un avantage réel à être inſtruit*, & que l'on ajoûte enſuite ſans aucune liaiſon, *qu'il ne faut pas que la ſcience inſpire de l'orgueil*, l'on énonce deux ſens ſéparés; mais, ſi on veut rapprocher ces deux ſens, & en former l'un de ces enſembles qu'on appelle période, on apperçoit d'abord de la la diſconvenance, & une ſorte d'éloignement & d'oppoſition qui doit ſe trouver entre la ſcience & l'orgueil.

Voilà le motif qui fait réunir ces deux objets, c'eſt pour en marquer la diſconvenance; ainſi, en les raſſemblant, on énoncera cette idée acceſſoire par la Conjonction *mais*; on dira donc *qu'il y a un avantage réel à être inſtruit, mais qu'il ne faut pas que cet avantage inſpire de l'orgueil*. Ce *mais* rapproche les deux propoſitions ou membres de la période, & les met en oppoſition.

Ainſi, la valeur de la Conjonction conſiſte à lier des mots par une nouvelle modification ou idée

acceſſoire ajoûtée à l'un par rapport à l'autre.

Les anciens Grammairiens ont balancé s'ils placeroient les Conjonctions au nombre des parties du diſcours ; & cela, par la raiſon que les Conjonctions ne repréſentent point d'idées de choſes. Mais, qu'eſt-ce qu'être partie du diſcours ? dit Priſcien ; ſinon énoncer quelque conception, quelque affection ou mouvement intérieur de l'eſprit. Il eſt vrai que les Conjonctions n'énoncent pas comme ſont les noms des idées d'êtres ou réels ou métaphyſiques ; mais, elles expriment l'état ou affection de l'eſprit entre une idée & une autre idée, entre une propoſition & une autre propoſition. Ainſi, les Conjonctions ſuppoſent toujours deux idées & deux propoſitions, & elles font connoître l'eſpece d'idée acceſſoire que l'eſprit conçoit entre l'une & l'autre.

Si l'on ne regarde dans les Conjonctions que la ſeule propriété de lier un ſens à un autre ſens, on doit reconnoître que ce ſervice leur eſt commun avec bien d'autres mots.

1.° Le verbe, par exemple, lie l'attribut au ſujet; les pronoms *lui*, *elle*, *eux*, *le*, *la*, *les*, *leur* lient une propoſition à une autre propoſition. Mais, ces mots tirent leur dénomination d'un autre emploi qui leur eſt plus particulier.

2.° Il y a auſſi des adjectifs relatifs, qui font l'office de Conjonction ; tel eſt le relatif *qui*, *lequel*, *laquelle* ; car, outre que ce mot rappelle & indique l'objet dont on a parlé, il joint encore & unit une autre propoſition à cet objet, il identifie même cette nouvelle propoſition avec l'objet ; *Dieu que nous adorons, eſt tout puiſſant.* Cet attribut, *eſt tout puiſſant*, eſt affirmé de Dieu, en tant qu'il eſt celui que nous adorons.

Tel, *quel*, *talis qualis* ; *tantus quantus* ; *tot*, *quot* ; &c. font auſſi l'office de Conjonction.

3.° Il y a des adverbes qui, outre la propriété de marquer une circonſtance de tems ou de lieu, ſuppoſent de plus quelque autre penſée qui précede la propoſition où ils ſe trouvent. Alors, ces adverbes font auſſi l'office de Conjonction ; tels ſont *afin que*. On trouve dans quelques anciens, & l'on dit même encore aujourd'hui dans certaines provinces, *à cette fin que*, *ad hunc finem ſecundùm quem*, où l'on voit la prépoſition & le nom qui font l'adverbe, & de plus l'idée acceſſoire de liaiſon & de dépendance. Il en eſt de même de, *à cauſe que*, *propterea quòd*, *parce que*, *quia* ; *encore*, *adhuc* ; *déjà*, *jam* ; &c. Ces mots doivent être conſidérés comme adverbes conjonctifs, puiſqu'ils font en même tems l'office d'adverbe & celui de Conjonction. C'eſt du ſervice des mots dans la phraſe qu'on doit tirer leur dénomination.

A l'égard des Conjonctions proprement dites, il y en a d'autant de ſortes, qu'il y a de différences dans les points de vue, ſous leſquels notre eſprit obſerve un rapport entre un mot & un autre

mot, ou entre une penſée & une autre penſée ; ces différences ſont autant de manières particulières de lier les propoſitions & les périodes.

Les Grammairiens, ſur chaque partie du diſcours, obſervent ce qu'ils appellent les accidens ; or, ils en remarquent de deux ſortes dans les Conjonctions.

1.° La ſimplicité & la compoſition ; c'eſt ce que les Grammairiens appellent la figure. Ils entendent par ce terme, la propriété d'être un mot ſimple, ou d'être un mot compoſé.

Il y a des Conjonctions ſimples, telles ſont *&*, *au*, *mais*, *ſi*, *car*, *ni*, *auſſi*, *or*, *donc*, &c.

Il y en a d'autres qui ſont compoſées, *à moins que*, *pourvu que*, *de ſorte que*, *parce que*, *par conſéquent*, &c.

2.° Le ſecond accident des Conjonctions, c'eſt leur ſignification, leur effet ou leur valeur ; c'eſt ce qui leur a fait donner les divers noms dont nous allons parler.

1.° Conjonctions copulatives. *Et*, *ni*, ſont deux Conjonctions qu'on appelle copulatives du Latin *copulare*, joindre, aſſembler, lier. La première eſt en uſage dans l'affirmation, & l'autre dans la négation ; *il n'a ni vice ni vertu*. *Ni* vient du *nec* des Latins, qui vaut autant que *& non*. On trouve ſouvent *&* au lieu de *ni* dans les propoſitions négatives ; mais, cela ne paroît pas exact :

Je ne connoiſſois pas Almanzor & l'Amour.

Il vaudroit mieux dire *ni l'Amour*.

De même : *La poëſie n'admet pas les expreſſions & les tranſpoſitions particulières, qui ne peuvent pas trouver quelquefois leur place en proſe dans le ſtyle vif & élevé.* Il faut dire avec le pere Buffier, *la poëſie n'admet ni expreſſion ni tranſpoſition*, &c.

Obſervez que comme l'eſprit eſt plus prompt que la parole, l'empreſſement de prononcer ce que l'on conçoit, fait ſouvent ſupprimer les Conjonctions, & ſur tout les copulatives : *Attentions, ſoins, crédit, argent, j'ai tout mis en uſage pour*, &c. Cette ſuppreſſion rend le diſcours plus vif. On peut faire la même remarque à l'égard de quelques autres Conjonctions, ſur tout dans le ſtyle poëtique, & dans le langage de la paſſion & de l'enthouſiaſme.

2.° Conjonctions augmentatives ou adverbes conjonctifs augmentatifs. *De plus, d'ailleurs* ; ces mots ſervent ſouvent de tranſition dans le diſcours.

3.° Conjonctions alternatives. *Ou*, *ſinon*, *tantôt*. On dira : *il faut qu'une porte ſoit ouverte ou fermée ; liſez ou écrivez ; pratiquez la vertu, ſinon vous ſerez malheureux ; tantôt il rit, tantôt il pleure ; tantôt il veut, tantôt il ne veut pas.*

Ces Conjonctions, que M. l'abbé Girard appelle alternatives, parce qu'elles marquent une alternative, une diſtinction ou une ſéparation dans les choſes dont on parle ; ces Conjonctions, dis-je, ſont appellées plus communément disjonctives. Ce ſont des Conjonctions, parce qu'elles uniſſent d'abord

d'abord deux objets, pour nier enſuite ce qu'on affirme de l'autre ; par exemple, on conſidère d'abord le ciel & la terre, & l'on dit enſuite que c'eſt, ou le ſoleil qui tourne autour de la terre, ou bien que c'eſt la terre qui tourne autour du ſoleil. De même, en certaines circonſtances, on regarde Pierre & Paul comme les ſeules perſonnes qui peuvent avoir fait une telle action ; les voilà donc d'abord conſidérés enſemble ; c'eſt la Conjonction. Enſuite, on les déſunit, ſi l'on ajoûte : *C'eſt ou Pierre ou Paul qui a fait cela ; c'eſt l'un ou c'eſt l'autre.*

4.° Conjonctions hypothétiques. *Si, ſoit, pourvu que, à moins que, quand, ſauf.* M. l'abbé Girard les appelle hypothétiques, c'eſt-à-dire, conditionnelles, parce qu'en effet, ces Conjonctions énoncent une condition, une ſuppoſition, une hypothèſe.

Si ; il y a un *ſi* conditionnel : *Vous deviendrez ſçavant, ſi vous aimez l'étude. Si vous aimez l'étude* ; voilà l'hypothèſe ou la condition. Il y a un *ſi* de doute ; *Je ne ſçais ſi*, &c.

Il y a encore un *ſi* qui vient du *ſic* des Latins : *Il eſt ſi ſtudieux, qu'il deviendra ſçavant ;* ce *ſi* eſt alors adverbe, *ſic, adeo*, à ce point, tellement.

Soit, ſive : Soit goût, ſoit raiſon, ſoit caprice, il aime la retraite. On peut auſſi regarder *ſoit, ſive*, comme une Conjonction alternative ou de diſtinction.

Sauf, déſigne une hypothèſe, mais avec reſtriction.

5.° Conjonctions adverſatives. Les Conjonctions adverſatives raſſemblent les idées, & ſont ſervir l'une à contrebalancer l'autre. Il y a ſept Conjonctions adverſatives, *mais, quoique, bien que, cependant, pourtant, néanmoins, toutefois.*

Il y a des Conjonctions, que M. l'abbé Girard appelle extenſives, parce qu'elles lient par extention de ſens ; telles ſont *juſques, encore, auſſi, même, tant que, non, plus, enfin.*

Il y a des adverbes de tems, que l'on peut auſſi regarder comme de véritables Conjonctions ; par exemple, *lorſque, quand, dès que, tandis que.* Le lien que ces mots expriment, conſiſte dans une correſpondance de tems.

6.° D'autres Conjonctions marquent un motif, un but, une raiſon, *afin que, parce que, puiſque, car, comme, auſſi, attendu que, d'autant que.* M. l'abbé Girard prétend qu'il faut bien diſtinguer *dautant que*, Conjonction qu'on écrit ſans apoſtrophe, & *d'autant* adverbe, qui eſt toujours ſéparé de *que*, par *plus, mieux*, ou *moins, d'autant plus que*, & qu'on écrit avec l'apoſtrophe. Le P. Joubert, dans ſon dictionnaire, dit auſſi *dautant que*, Conjonction ; on l'écrit, dit-il, ſans apoſtrophe, *quia, quoniam.* Mais, M. l'abbé Regnier, dans ſa Grammaire, écrit *d'autant que*, Conjonction avec l'apoſtrophe, & obſerve que ce mot, qui autrefois étoit fort en uſage, eſt renfermé aujourd'hui au ſtyle de chancellerie & de pratique. M. l'abbé du Marſais croit, & nous

croyons avec lui que *d'autant que*, & *d'autant mieux que*, ſont le même adverbe, qui de plus fait l'office de Conjonction dans cet exemple, que M. l'abbé Girard cite pour faire voir que *d'autant que* eſt Conjonction ſans apoſtrophe; *on ne devoit pas ſi fort le louer, d'autant qu'il ne le méritoit pas.* N'eſt-il pas évident que *d'autant que* répond à *ex eo quòd, ex eo momento ſecundùm quod, ex ea ratione ſecundùm quam*, & que l'on pourroit auſſi dire, *d'autant mieux qu'il ne le méritoit pas.* Dans les premières éditions de Danet, on avoit écrit *dautant que* ſans apoſtrophe; mais, on a corrigé cette faute dans l'édition de 1721; la même faute eſt auſſi dans Richelet. Nicot, dictionnaire 1606, écrit toujours *d'autant que* avec l'apoſtrophe.

7°. On compte quatre Conjonctions concluſives, c'eſt-à-dire, qui ſervent à déduire une conſéquence, *donc, par conſéquent, ainſi, partant;* mais, ce dernier n'eſt d'uſage que dans les comptes où il marque un réſultat.

8.° Il y a des Conjonctions explicatives, comme quand il ſe préſente une ſimilitude ou une conformité, *entant que, ſçavoir, ſur tout;* auxquelles on joint les cinq expreſſions ſuivantes qui ſont des Conjonctions compoſées, *de ſorte que, ainſi que, de façon que, c'eſt-à-dire, ſi bien que.*

On obſerve des Conjonctions tranſitives, qui marquent un paſſage, ou une tranſition d'une choſe à une autre, *or, au reſte, quant à, pour*, c'eſt-à-dire, *à l'égard de;* comme quand on dit: *L'un eſt venu; pour l'autre, il eſt demeuré.*

9.° La Conjonction *que.* Ce mot eſt d'un grand uſage en françois; M. l'abbé Girard l'appelle Conjonction conductive, parce qu'elle ſert à conduire le ſens à ſon complément. Elle eſt toujours placée entre deux idées, dont celle qui précede, en fait toujours attendre une autre pour former un ſens, de manière que l'union des deux eſt néceſſaire pour former une continuité de ſens; par exemple: *Il eſt important que l'on ſoit inſtruit de ſes devoirs.* Cette Conjonction eſt d'un grand uſage dans les comparaiſons; elle conduit du terme comparé, au terme qu'on prend pour modèle ou pour exemple: *Les femmes ont autant d'intelligence que les hommes*, alors elle eſt comparative. Enfin, la Conjonction *que* ſert encore à marquer une reſtriction dans les propoſitions négatives; par exemple: *Il n'eſt fait mention que d'un tel prédicateur;* ſur quoi il faut obſerver que l'on préſente d'abord une négation d'où l'on tire la choſe pour la préſenter dans un ſens affirmatif excluſivement à tout autre. *Il n'y avoit dans cette aſſemblée que tel qui eût de l'eſprit; nous n'avons que peu de tems à vivre, & nous ne cherchons qu'à le perdre.* M. l'abbé Girard appelle alors cette Conjonction reſtrictive.

Au fond, cette Conjonction *que* n'eſt ſouvent autre choſe que le *quod* des Latins, pris dans le

ſens de *hoc*. *Je dis que vous êtes ſage*, *dico quod*, c'eſt-à-dire, *dico hoc*, *nempe*, vous êtes ſage. *Que* vient auſſi quelquefois de *quam* ou de *quantum*, ou enfin de *quot*.

Au reſte, on peut ſe diſpenſer de charger ſa mémoire des divers noms de chaque ſorte de Conjonction, parce qu'indépendamment de quelqu'autre fonction qu'elle peut avoir, elle lie un mot à un autre mot, ou un ſens à un autre ſens, de la manière dont nous l'avons expliqué d'abord; ainſi, il y a des adverbes & des prépoſitions, qui ſont auſſi des Conjonctions compoſées, comme *afin que*, *parce que*, *à cauſe que*, &c. ce qui eſt bien différent du ſimple adverbe & de la ſimple prépoſition, qui ne font que marquer une circonſtance ou une manière d'être du nom ou du verbe.

CONISSALE, *Coniſſalus*, Κονισσαλος, (*a*) dieu du Paganiſme, que les Athéniens adoroient de la même manière que les Lampſaciens adoroient Priape. Pluſieurs croient que Coniſſale & Priape n'étoient que la même divinité révérée en divers endroits.

CONISTÉRIUM, *Coniſterium*, (*b*) lieu dans les Gymnaſes, où l'on raſſembloit de la pouſſière, dont les athletes ſe ſervoient après s'être frottés d'huile, afin de pouvoir ſe prendre plus facilement. On l'appelloit κονιστρα chez les Grecs, & chez les Latins *Pulverarium*. Celle dont on ſe ſervoit venoit d'Égypte.

CONJUGAISON, *Conjugatio*, terme de Grammaire, formé de *conjungere*, joindre, aſſembler.

La Conjugaiſon eſt un arrangement ſuivi de toutes les terminaiſons d'un verbe, ſelon les voix, les modes, les tems, les nombres, les perſonnes; termes de Grammaire qu'il faut d'abord expliquer.

1.° Le mot *voix* eſt pris ici dans un ſens figuré; on perſonnifie le verbe, on lui donne une voix, comme ſi le verbe parloit; car, les hommes penſent de toutes choſes par reſſemblance à eux-mêmes; ainſi, la voix eſt comme le ton du verbe. On range toutes les terminaiſons des verbes en deux claſſes différentes; 1.° Les terminaiſons qui font connoître que le ſujet de la propoſition fait une action, ſont dites être de la voix active; c'eſt-à-dire, que le ſujet eſt conſidéré alors comme agent; c'eſt le ſens actif. 2.° Toutes celles qui ſont deſtinées à indiquer que le ſujet de la propoſition eſt le terme de l'action qu'un autre fait, qu'il en eſt le patient, comme diſent les Philoſophes, ces terminaiſons ſont dites être de la voix paſſive; c'eſt-à-dire, que le verbe énonce alors un ſens paſſif. Car, il faut obſerver que les Philoſophes & les Grammairiens ſe ſervent du mot *pâtir*, pour exprimer qu'un objet eſt le terme ou le but d'une action agréable ou déſagréable qu'un autre fait, ou

(*a*) Strab. pag. 588.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 210.

du ſentiment qu'un autre a. *Aimer ſes parens*, *parens* ſont le terme ou l'objet du ſentiment d'*aimer*. *Amo*, j'aime; *amavi*, j'ai aimé; *amabo*, j'aimerai, ſont de la voix active; au lieu que *amor*, je ſuis aimé; *amabar*, j'étois aimé; *amabor*, je ſerai aimé, ſont de la voix paſſive. *Amans*, celui qui aime, eſt de la voix active; mais, *amatus*, aimé, eſt de la voix paſſive. Ainſi, de tous les termes dont on ſe ſert dans la conjugaiſon, le mot *voix* eſt celui qui a le plus d'étendue; car, il ſe dit de chaque mot, en quelque mode, tems, nombre, ou perſonne que ce puiſſe être.

Les Grecs ont encore la voix moyenne. Les Grammairiens diſent que le verbe moyen a la ſignification active & paſſive, & qu'il tient une eſpèce de milieu entre l'actif & le paſſif; mais, comme la langue Grecque eſt une langue morte, peut-être ne connoît-on pas auſſi-bien qu'on le croit, la voix moyenne.

2.°. Par modes, on entend les différentes manières d'exprimer l'action. Il y a quatre principaux modes, l'indicatif, le ſubjonctif, l'impératif & l'infinitif, auxquels en certaines langues on ajoûte l'optatif.

L'indicatif énonce l'action d'une manière abſolue, comme *j'aime*, *j'ai aimé*, *j'avois aimé*, *j'aimerai*; c'eſt le ſeul mode qui forme des propoſitions, c'eſt-à-dire, qui énonce des jugemens. Les autres modes ne ſont que des énonciations. Or, comme le remarquent les Grammairiens, il y a une grande différence entre une propoſition & une ſimple énonciation.

Le ſubjonctif exprime l'action d'une manière dépendante, ſubordonnée, incertaine, conditionnelle, en un mot, d'une manière qui n'eſt pas abſolue, & qui ſuppoſe toujours un indicatif; *quand j'aimerois*, *afin que j'aimaſſe*, ce qui ne dit pas que j'aime, ni que j'aye aimé.

L'optatif, que quelques Grammairiens ajoûtent aux modes que nous avons nommés, exprime l'action avec la forme de déſir & de ſouhait; *plût à Dieu qu'il vienne*. Les Grecs ont des terminaiſons particulières pour l'optatif. Les Latins n'en ont point; mais, quand ils veulent énoncer le ſens de l'optatif, ils empruntent les terminaiſons du ſubjonctif, auxquelles ils ajoûtent la particule de déſir, *utinam*, plût à Dieu que. Dans les langues où l'optatif n'a point de terminaiſons qui lui ſoient propres, il eſt inutile d'en faire un mode ſéparé du ſubjonctif.

L'impératif marque l'action avec la forme de commandement, ou d'exhortation, ou de priere; *prens*, *viens*, *va donc*.

L'infinitif énonce l'action dans un ſens abſtrait, & n'en fait par lui-même aucune application ſingulière, & adaptée à un ſujet; *aimer*, *donner*, *venir*; ainſi, il a beſoin, comme les prépoſitions, les adjectifs, &c. d'être joint à quelqu'autre mot, afin qu'il puiſſe faire un ſens ſingulier & adapté.

3.° A l'égard des tems, il faut obſerver que toute action eſt relative à un tems, puiſqu'elle ſe paſſe dans le tems. Ces rapports de l'action au tems ſont marqués en quelques langues, par des particules ajoûtées au verbe. Ces particules ſont les ſignes du tems; mais, il eſt plus ordinaire que les tems ſoient déſignés par des terminaiſons particulières, au moins dans les tems ſimples : tel eſt l'uſage en Grec, en Latin, en François, &c.

Il y a trois tems principaux; ſçavoir, le préſent, comme *amo*, j'aime; le paſſé ou prétérit, comme *amavi*, j'ai aimé; l'avenir ou futur, comme *amabo*, j'aimerai.

Ces trois tems ſont des tems ſimples & abſolus, auxquels on ajoûte les tems relatifs, & combinés, comme *je liſois*, *quand vous êtes venu*.

4.° Les nombres. Ce mot, en termes de Grammaire, ſe dit de la propriété qu'ont les terminaiſons des noms & celles des verbes, de marquer ſi le mot doit être entendu d'une ſeule perſonne, ou ſi on doit l'entendre de pluſieurs. *Amo*, *amas*, *amat*, j'aime, tu aimes, il aime; chacun de ces trois mots eſt au ſingulier. *Amamus*, *amatis*, *amant*, nous aimons, vous aimez, ils aiment; ces trois derniers mots ſont au pluriel, du moins ſelon leur première deſtination; car, dans l'uſage ordinaire on les emploie auſſi au ſingulier. C'eſt ce qu'un de nos Grammairiens appelle le ſingulier de politeſſe. Il y a auſſi un ſingulier d'autorité ou d'emphaſe; *nous voulons*, *nous ordonnons*.

A ces deux nombres les Grecs en ajoûtent encore un troiſième, qu'ils appellent duel; les terminaiſons du duel ſont deſtinées à marquer qu'on ne parle que de deux.

5.° Enfin, il faut ſçavoir ce qu'on entend par les perſonnes Grammaticales. Pour cela, il faut obſerver que tous les objets qui peuvent faire la matière du diſcours ſont, ou la perſonne qui parle d'elle-même, *amo*, j'aime; ou la perſonne à qui on adreſſe la parole, *amas*, vous aimez; ou enfin quelqu'autre objet qui n'eſt ni la perſonne qui parle, ni celle à qui l'on parle, *Rex amat populum*, le Roi aime ſon peuple.

Cette conſidération des mots, ſelon quelqu'une de ces trois vues de l'eſprit, a donné lieu aux Grammairiens de faire un uſage particulier du mot de perſonne par rapport au diſcours.

Ils appellent première perſonne celle qui parle, parce que c'eſt d'elle qu[illegible]ent le diſcours.

La perſonne à qui le diſcours s'adreſſe, eſt appellée la ſeconde perſonne.

Enfin, la troiſième perſonne, c'eſt tout ce qui eſt conſidéré comme étant l'objet dont la première perſonne parle à la ſeconde.

Voyez combien de ſorte de vues de l'eſprit ſont énoncées en même tems par une ſeule terminaiſon, ajoûtée aux lettres radicales du verbe. Par exemple,

dans *amare*, ces deux lettres *a*, *m*, ſont les radicales ou immuables; ſi à ces deux lettres j'ajoûte *o*, je forme *amo*. Or, en diſant *amo*, je fais connoître que je juge de moi, je m'attribue le ſentiment d'aimer; je marque donc en même tems la voix, le mode, le tems, le nombre, la perſonne.

Nous faiſons ici en paſſant cette obſervation, pour faire voir qu'outre la propriété de marquer la voix, le mode, la perſonne, &c. & outre la valeur particulière de chaque verbe, qui énonce ou l'eſſence, ou l'exiſtence, ou quelqu'action, ou quelque ſentiment, &c. le verbe marque encore l'action de l'eſprit qui applique cette valeur à un ſujet, ſoit dans les propoſitions, ſoit dans les ſimples énonciations; & c'eſt ce qui diſtingue le verbe des autres mots, qui ne ſont que de ſimples dénominations. Mais, revenons au mot *Conjugaiſon*.

On peut auſſi regarder ce mot comme un terme métaphorique, tiré de l'action d'atteler les animaux ſous le joug, au même char, à la même charrue; ce qui emporte l'idée d'aſſemblage, de liaiſon, & de jonction. Les anciens Grammairiens ſe ſont ſervis indifféremment du mot de Conjugaiſon, & de celui de Déclinaiſon, ſoit en parlant d'un verbe, ſoit en parlant d'un nom; mais aujourd'hui, on emploie *declinatio* & *declinare*, quand il s'agit des noms; & on ſe ſert de *Conjugatio* & de *Conjugare*, quand il eſt queſtion des verbes.

Les Grammairiens de chaque langue ont obſervé qu'il y avoit des verbes qui énonçoient les modes, les tems, les nombres, & les perſonnes, par certaines terminaiſons, & que d'autres verbes de la même langue avoient des terminaiſons toutes différentes, pour marquer les mêmes modes, les mêmes tems, les mêmes nombres, & les mêmes perſonnes. Alors, les Grammairiens ont fait autant de claſſes différentes de ces verbes, qu'il y a de variétés entre leurs terminaiſons, qui, malgré leurs différences, ont cependant une égale deſtination par rapport au tems, au nombre, & à la perſonne. Par exemple, *amo*, *amavi*, *amatum*, *amare*, j'aime, j'ai aimé, aimé, aimer; *moneo*, *monui*, *monitum*, *monere*, avertis; *lego*, *legi*, *lectum*, *legere*, lire; *audio*, *audivi*, *auditum*, *audire*, entendre. Ces quatre ſortes de terminaiſons différentes entr'elles, énoncent également des vues de l'eſprit de même eſpèce. *Amavi*, j'ai aimé; *monui*, j'ai averti; *legi*, j'ai lu; *audivi*, j'ai entendu. L'on voit que ces différentes terminaiſons marquent également la première perſonne au ſingulier & au tems paſſé de l'indicatif. Il n'y a de différence que dans l'action que l'on attribue à chacune de ces premières perſonnes; & cette action eſt marquée par les lettres radicales du verbe *am*, *mon*, *leg*, *aud*.

Parmi les verbes Latins, les uns ont leurs terminaiſons ſemblables à celles d'*amo*, les autres à celles de *moneo*, d'autres à celles d'*audio*. Ce ſont ces claſſes différentes, que les Grammai-

riens ont appellées Conjugaiſons. Ils ont donné un paradigme, παράδειγμα, *exemplar*, c'eſt-à-dire, un modèle à chacune de ces différentes claſſes; ainſi, *amare* eſt le paradigme de *vocare*, de *nuntiare*, & de tous les autres verbes terminés en *are*; c'eſt la première Conjugaiſon.

Monere doit être le paradigme de la ſeconde Conjugaiſon, ſelon les Rudimens de la méthode de P. R. à cauſe de ſon ſupin *monitum*; parce qu'en effet, il y a dans cette Conjugaiſon un plus grand nombre de verbes qui ont leur ſupin terminé en *itum*, qu'il n'y en a qui le terminent comme *doctum*.

Legere eſt le paradigme de la troiſième Conjugaiſon; & enfin *audire*, celui de la quatrième.

A ces quatre Conjugaiſons des verbes Latins, quelques Grammairiens pratiques en ajoûtent une cinquième, qu'ils appellent mixte, parce qu'elle eſt compoſée de la troiſième & de la quatrième; c'eſt celle des verbes en *ere*, *io*; ils lui donnent *accipere*, *accipio* pour paradigme. Il y a en effet dans ces verbes des terminaiſons qui ſuivent *legere*, & d'autres *audire*. On dit *audior*, *audiris*; au lieu qu'on dit *accipior*, *acciperis*, comme *legeris*, & l'on dit *accipiuntur*, comme *audiuntur*, &c.

Ceux des verbes Latins, qui ſuivent quelqu'un de ces paradigmes, ſont dits être réguliers; & ceux, qui ont des terminaiſons particulières, ſont appellés anomaux, c'eſt-à-dire, irréguliers [Racine ἀ privatif, & νόμος, règle], comme *fero*, *fers*, *fert*; *volo*, *vis*, *vult*, &c. On en fait des liſtes particulières dans les Rudimens. D'autres ſont ſeulement défectifs; c'eſt-à-dire, qu'ils manquent ou de prétérit ou de ſupin, de quelque mode, ou de quelque tems, ou de quelque perſonne, comme *oportet*, *pœnitet*, *pluit*, &c.

Un très-grand nombre de verbes s'écartent de leur paradigme, ou à leur prétérit, ou à leur ſupin; mais, ils conſervent toujours l'analogie Latine; par exemple, *ſonare* fait au prétérit *ſonui*, plutôt que *ſonavi*; *dare* fait *dedi*, & non pas *davi*, &c. On ſe contente d'obſerver ces différences, ſans pour cela regarder ces verbes comme des verbes anomaux. Au reſte, ces irrégularités apparentes viennent de ce que les Grammairiens n'ont pas rapporté ces prétérits à leur véritable origine; car, *ſonui* vient de *ſonere*, de la troiſième Conjugaiſon, & non pas de *ſonare*; *dedi* eſt une ſyncope de *dedidi* prétérit de *dedere*. *Tuli*, *latum*, ne vient point de *fero*. *Tuli* qu'on prononçoit *touli*, vient de *tollo*; *ſuſtuli* vient de *ſuſtulo*; & *latum* vient de τλάω par ſyncope de ταλάω, *ſuffero*, *ſuſtineo*.

L'auteur du Novitius dit que *latum* vient du prétendu verbe inuſité, *lare*, *lo*; mais, il n'en rapporte aucune autorité.

C'eſt ainſi que *fui* ne vient point du verbe *ſum*. Nous avons de pareilles pratiques en François; *je vas*, *j'ai été*, *j'irai*, ne viennent point d'*aller*. Le pré-

mier vient de *vadere*, le ſecond de l'Italien *ſtato*, & le troiſième du Latin *ire*.

S'il eût été poſſible que les langues euſſent été le réſultat d'une aſſemblée générale de la nation, & qu'après bien des diſcuſſions & des raiſonnemens, les Philoſophes y euſſent été écoutés, & euſſent eu voix délibérative; il eſt vraiſemblable qu'il y auroit eu plus d'uniformité dans les langues. Il n'y auroit eu, par exemple, qu'une ſeule Conjugaiſon, & un ſeul paradigme, pour tous les verbes d'une langue. Mais, comme les langues n'ont été formées que par une ſorte de métaphyſique d'inſtinct & de ſentiment, s'il eſt permis de parler ainſi; il n'eſt pas étonnant qu'on n'y trouve pas une analogie bien exacte, & qu'il y ait des irrégularités. Par exemple, nous déſignons la même vue de l'eſprit par plus d'une manière; ſoit que la nature des lettres radicales qui forment le mot, amènent cette différence, ou par la ſeule raiſon du caprice & d'un uſage aveugle; ainſi, nous marquons la première perſonne au ſingulier, quand nous diſons *j'aime*; nous déſignons auſſi cette première perſonne en diſant *je finis*, ou bien *je reçois*, ou *je prends*, &c. Ce ſont ces différentes ſortes de terminaiſons, auxquelles les verbes ſont aſſujettis dans une langue, qui ſont les différentes Conjugaiſons, comme nous l'avons déjà obſervé. Il y a des langues, où les différentes vues de l'eſprit, ſont marquées par des particules, dont les unes précédent, & d'autres ſuivent les radicales. Qu'importe comment, pourvu que les vues de l'eſprit ſoient diſtinguées avec netteté, & que l'on apprenne par uſage à connoître les ſignes de ces diſtinctions?

Parmi les Auteurs qui ont compoſé des Grammaires pour la langue hébraïque, les uns comptent ſept Conjugaiſons, d'autres huit. Maſclef n'en veut que cinq, & il ajoûte qu'à parler exactement, ces cinq devroient être réduites à trois.

Nous nous contenterons d'obſerver ici que les verbes hébreux ont voix active & voix paſſive. Ils ont deux nombres, le ſingulier & le pluriel; ils ont trois perſonnes, & en conjuguant, on commence par la troiſième perſonne, parce que les deux autres ſont formées de celle-là, par l'addition de quelques lettres.

En hébreu, les verbes ont trois genres, comme les noms, le genre maſculin, le genre féminin, & le genre commun; enſorte que l'on connoît, par la terminaiſon du verbe, ſi l'on parle d'un nom maſculin, ou d'un nom féminin; mais, dans tous les tems, la première perſonne eſt toujours du genre commun. Au reſte, les hébreux n'ont point de genre neutre; mais, lorſque la même terminaiſon ſert également pour le maſculin, ou pour le féminin, on dit que le mot eſt du genre commun; c'eſt ainſi que l'on dit en Latin *hic adoleſcens*, ce jeune homme, & *hæc adoleſcens*, cette jeune fille; *civis bonus*, bon ci-

toyen, *civis bona*, bonne citoyenne; & c'eſt ainſi que nous diſons *ſage*, *utile*, *fidele*, tant au maſculin qu'au féminin. On pourroit dire auſſi que dans les autres langues, telles que le Grec, le Latin, le François, &c. toutes les terminaiſons des verbes dans les tems énoncés par un ſeul mot, ſont du genre commun; ce qui ne ſignifieroit autre choſe, ſinon qu'on ſe ſert également de chacune de ces terminaiſons, ſoit qu'on parle d'un nom maſculin, ou d'un nom féminin.

Les Grecs ont trois eſpèces de verbes par rapport à la Conjugaiſon; chaque verbe eſt rapporté à ſon eſpèce, ſuivant la terminaiſon du thême. On appelle thême, en termes de Grammaire grecque, la première perſonne du préſent de l'indicatif. Ce mot vient de τίθημι, *pono*, parce que c'eſt de cette première perſonne que l'on forme les autres tems; ainſi, l'on poſe d'abord, pour ainſi dire, ce préſent, afin de parvenir aux formations régulières des autres tems.

La première eſpèce de Conjugaiſon eſt celle des verbes qu'on appelle barytons, de βαρὺς, grave, & de τόνος, ton, accent, parce que ces verbes étoient prononcés avec l'accent grave ſur la dernière ſyllabe; & quoique aujourd'hui cet accent ne ſe marque point, on les appelle pourtant toujours barytons; τείνω, *tendo*; τύπτω, *verbero*, ſont des verbes barytons.

La ſeconde ſorte de Conjugaiſon, eſt celle des verbes circonflexes. Ce ſont des verbes barytons, qui ſouffrent contraction en quelques-unes de leurs terminaiſons, & alors ils ſont marqués d'un accent circonflexe; par exemple, ἀγαπάω, *amo*, eſt le baryton, & ἀγαπῶ le circonflexe.

Les barytons & les circonflexes ſont également terminés en ω à la première perſonne du préſent de l'indicatif.

La troiſième eſpèce de verbes Grecs, eſt celle des verbes en μι, parce qu'en effet ils ſont terminés en μι; εἰμι, *ſum*, je ſuis.

Il y a ſix Conjugaiſons des verbes barytons; elles ne ſont diſtinguées entr'elles que par les léttres qui précédent la terminaiſon.

On diſtingue trois Conjugaiſons des verbes circonflexes; la première eſt des barytons en εω; la ſeconde de ceux en αω, & la troiſième de ceux en οω. Ces trois ſortes de verbes deviennent circonflexes par la contraction en ῶ.

On diſtingue quatre Conjugaiſons des verbes en μι; & ces quatre, jointes à celles des verbes barytons & à celles des circonflexes, cela fait treize Conjugaiſons dans les verbes Grecs.

Tel eſt le ſyſtême commun des Grammairiens; mais, la méthode de P. R. réduit ces treize Conjugaiſons à deux; l'une des verbes en ω, qu'elle diviſe en deux eſpèces, celle des verbes qui ſe conjuguent ſans contraction, & ce ſont les barytons; celle de ceux qui ſont conjugués avec contraction, & alors ils ſont appellés circonflexes. L'autre Conjugaiſon des verbes Grecs eſt celle des verbes en μι.

Il y a quatre obſervations à faire pour bien conjuguer les verbes Grecs ; 1.° il faut obſerver la terminaiſon. Cette terminaiſon eſt marquée, ou par une ſimple lettre, ou par plus d'une lettre.

2.° La figuration, c'eſt-à-dire, la lettre qui précede la terminaiſon. On l'appelle auſſi caractériſtique, ou lettre de marque. On doit faire une attention particulière à cette lettre, au préſent, au prétérit parfait, & au futur de l'indicatif actif ; parce que c'eſt de ces trois tems que les autres ſont formés. La ſubdiviſion des Conjugaiſons, & la diſtinction des tems des verbes, ſe tirent de cette lettre figurative ou caractériſtique.

3.° La voyelle ou la diphthongue qui précedent la terminaiſon.

4.° Enfin, il faut obſerver l'augment. Les lettres, que l'on ajoûte avant la première ſyllabe du thême du verbe, ou le changement qui ſe fait au commencement du verbe, lorſqu'on change une breve en une longue, eſt ce qu'on appelle augment ; ainſi, il y a deux ſortes d'augmens. 1.° L'augment ſyllabique, qui ſe fait en certains tems des verbes qui commencent par une conſonne ; par exemple, τύπτω, *verbero*, eſt le thême ſans augment ; mais, dans ἔτυπτον, *verberabam*, c'eſt l'augment ſyllabique, qui ajoûte une ſyllable de plus à τύπτω.

2°, L'augment temporel ſe fait dans les verbes qui commencent par une voyelle breve, que l'on change en une longue ; par exemple, ἑλκύω, *traho*, εἷλκον, *trahebam*.

Ainſi, non ſeulement les verbes Grecs ont des terminaiſons différentes, comme les verbes Latins ; mais de plus, ils ont l'augment qui ſe fait en certains tems, & au commencement du mot.

Voilà une première différence entre les verbes Grecs, & les verbes Latins.

2.° Les verbes Grecs ont un mode de plus ; c'eſt l'optatif qui en Grec a des terminaiſons particulières, différentes de celles du ſubjonctif ; ce qui n'eſt pas en Latin.

3.° Les verbes Grecs ont le duel, au lieu qu'en Latin, ce nombre eſt confondu avec le pluriel.

Les verbes Grecs ont un plus grand nombre de tems ; ils ont deux aoriſtes, deux futurs, & un paulo-poſt futur dans le ſens paſſif, à quoi les verbes Latins ſuppléent par des adverbes.

5.° Enfin, les Grecs n'ont ni ſupins ni gérondifs proprement dits ; mais, ils en ſont bien dédommagés, par les différentes terminaiſons de l'infinitif, & par les différens participes. Il y a un infinitif pour le tems préſent, un autre pour le futur premier, un autre pour le futur ſecond, un autre pour le premier aoriſte, un autre pour le ſecond aoriſte, un autre pour le prétérit parfait, enfin il y en a un autre pour le paulo-poſt futur, & de plus, il y a autant de participes particuliers pour chacun de ces tems-là.

A l'égard du François, il faut d'abord obſerver que tous nos verbes ſont terminés à l'infinitif, ou en *er*, ou en *ir*, ou en *oir*, ou en *re*; ainſi, ce ſeul mot technique *er-ir-oir-re*, énonce par chacune de ſes ſyllabes chacune de nos quatre Conjugaiſons générales.

Ces quatre Conjugaiſons générales ſont enſuite ſubdiviſées en d'autres, à cauſe des voyelles, ou des diphthongues, ou des conſonnes qui précedent la terminaiſon générale; par exemple, *er* eſt une terminaiſon générale; mais, ſi *er* eſt précédé de ſon mouillé foible, comme dans *envo-yer*, *ennu-yer*, ce ſon apporte quelques différences dans la Conjugaiſon; il en eſt de même dans *re*; ces deux lettres ſont quelquefois précédées de conſonnes, comme dans *vaincre*, *rendre*, *battre*, &c.

Nous croyons que plutôt que de fatiguer l'eſprit & la mémoire de règles, il vaut mieux donner un paradigme de chacune de ces quatre Conjugaiſons générales, & mettre enſuite au-deſſus une liſte alphabétique des verbes que l'uſage a exceptés de la règle.

Nous croyons auſſi que l'on peut s'épargner la peine de ſe fatiguer après les obſervations que les Grammairiens ont faites ſur les formations des tems; la ſeule inſpection du paradigme donne lieu à chacun de faire ſes remarques ſur ce point.

D'ailleurs, les Grammairiens ne s'accordent point ſur ces formations. Les uns commencent par l'infinitif; il y en a qui tirent les formations de la première perſonne du préſent de l'indicatif; d'autres, de la ſeconde, &c. l'eſſentiel eſt de bien connoître la ſignification, l'uſage & le ſervice d'un mot. Amuſez-vous enſuite tant qu'il vous plaira, à obſerver les rapports de filiation ou de paternité que ce mot peut avoir avec d'autres. Nous croyons pouvoir nous diſpenſer ici de ce détail, que l'on trouvera dans les Grammaires Françoiſes.

CONNIDAS, *Connidas*, (*a*) Κονίδας, avoit été précepteur du roi Théſée. Les Athéniens lui ſacrifioient tous les ans un bélier, le jour qui précédoit la fête de Théſée; honorant ainſi, avec plus de raiſon & de juſtice, la mémoire de celui qui avoit formé leur Prince, que celle de Silanion & de Parrhaſius, qui n'en avoient fait que des ſtatues & des portraits.

Ce ſacrifice du bélier, que les Athéniens offroient toutes les années au gouverneur de Théſée, a donné lieu au proverbe Κριὸς τροφεῖα ἀπέτισεν, *le bélier a payé l'éducation*, pour dire que les peuples ne ſçauroient marquer trop de reconnoiſſance à ceux qui ont bien élevé leurs Princes, & que toutes les récompenſes ne ſont rien, ſi on ne les regarde comme des dieux. Voici un bel exemple de la reconnoiſſance qui leur eſt due. Plus de treize cens ans après

(*a*) Plut. Tom. I. p. 2.

la mort de Théſée, les Athéniens offroient encore des ſacrifices à ſon Gouverneur.

CONNIDIES, *Connidia*, (*a*) fêtes qui ſe célébroient à Athènes la veille de la fête de Théſée, en l'honneur de Connidas. *Voyez* l'article précédent.

CONNUS, *Connus*, (*b*) nom que portoit le maître qui apprit à Socrate à jouer du luth.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*c*) l'un des plus intimes amis de Solon. *Voyez* Clinias, autre intime ami de Solon.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*d*) célebre capitaine Athénien, fils de Timothée, entra dans le gouvernement, lorſque les Athéniens etoient déjà engagés dans la guerre du Péloponnèſe, où il rendit de grands ſervices à ſa patrie. Il y commanda leur infanterie en qualité de Préteur; & ayant été fait Général de leur flotte, il fit ſur mer des actions d'un ſi grand éclat, que les Athéniens l'honorerent de l'emploi le plus conſidérable qu'ils euſſent à donner, en le faiſant ſeul Gouverneur de toutes les iſles qu'ils poſſédoient. Il ſignala ſon nouveau gouvernement par la priſe de Phares, colonie des Lacédémoniens. Il fut encore revêtu de la qualité de Préteur ſur la fin de la guerre du Péloponnèſe.

L'an 406 avant l'Ére Chrétienne, Conon eut ordre d'aller prendre à Samos le commandement de la flotte. Son premier ſoin fut de radouber les vaiſſeaux, auxquels il joignit ceux que les alliés lui envoyerent. En un mot, il fit toutes ſes diligences pour rendre ſa flotte égale à celle des ennemis. Les Spartiates, de leur côté, envoyerent Callicratidas prendre le commandement de leur armée navale, à la place de Lyſandre, qui avoit fait ſon tems. Conon étoit dans le deſſein de ſecourir Méthymne; mais, la trouvant priſe, il vint mouiller à une de ces petites iſles qui portoient enſemble le nom de Cent. Ayant découvert dès le lendemain toute la flotte des ennemis, qui ſurpaſſoit la ſienne du double, il ne crut pas qu'il y eût de la prudence à l'attaquer, du moins en cet endroit. Ainſi, il fit force de voiles pour aller plus loin, & cependant il accrocha en paſſant quelques vaiſſeaux ennemis. Il comptoit de riſquer le combat avec plus d'avantage, à la hauteur de Mitylène, parce que s'il avoit le deſſus, il auroit plus d'eſpace pour pourſuivre les vaincus; & ſi au contraire, il perdoit la bataille, il trouveroit une retraite dans le port.

Ayant donc fait rentrer dans ſa flotte tous les ſoldats deſcendus aux cent iſles, il fit ramer aſſez

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 213.
(*b*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epiſt. 22.
(*c*) Plut. T. I. p. 86, 87.
(*d*) Corn. Nep. in Conon. c. 1. *& ſeq.* in chabr. c. 3. in Timoth. c. 1. Plut. Tom. I. pag. 438, 439, 1021. Diod. Sicul. pag. 356, 370. *& ſeq.* Xenoph. pag. 442. *& ſeq.* Juſt. L. V. c. 5, 6. L. VI. c. 1. *& ſeq.* Pauſ. pag. 2. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 513. *& ſuiv.* Tom. III. p. 69. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 421.

lentement pour donner lieu aux Spartiates de le joindre. Les Spartiates, au contraire, s'avançoient en diligence, dans l'eſpoir de ſe ſaiſir de quelques vaiſſeaux à la queue de la flotte Athénienne. Conon prit alors de l'avance; mais, les vaiſſeaux Lacédémoniens, ſoutenus de rameurs vigoureux, le pourſuivirent avec tant d'efforts, qu'ils ſe laſſerent eux-mêmes, & ſe trouverent très-éloignés de leur flotte. Conon, qui ſe vit fort près de Mitylène, & qui s'apperçut de cet épuiſement des rameurs, & de cette ſéparation de la flotte ennemie, fit auſſi-tôt lever l'étendart rouge; c'étoit le ſignal convenu avec tous les capitaines de vaiſſeaux. Les Athéniens ſe tournerent en même tems contre leurs ennemis qui les touchoient. Il s'éleva un cri général dans leur flotte, & toutes les trompettes ſonnerent la charge. Les Spartiates, étonnés de ce premier choc, ſe hâterent de rejoindre leurs vaiſſeaux les moins avancés, pour faire face tous enſemble à l'ennemi. Mais, comme la vivacité de l'attaque leur en laiſſoit à peine le tems, ils ſe trouvoient dès le commencement du combat dans une eſpece de déſordre, & ne pouvoient parvenir à ſe mettre en ligne avec leurs derniers vaiſſeaux. Conon profita habilement de cet avantage. Il ſerroit les vaiſſeaux de près; il les empêchoit de ſe joindre; il heurtoit les uns de façon à les entrouvrir, & faiſoit tomber les rames des autres. Cependant, aucun des vaiſſeaux oppoſés à Conon ne recula. Ils maintenoient à force de rames leur pouppe à ſa place, juſqu'à ce que leurs vaiſſeaux les plus éloignés fuſſent arrivés. Mais, l'aiſle gauche des Athéniens fit céder la partie à qui elle avoit affaire; & l'ayant miſe en fuite, elle la pourſuivit long-tems. Cependant, tous les vaiſſeaux Lacédémoniens s'étant enfin réunis, Conon appréhenda leur grand nombre. Il s'abſtint de pourſuivre ceux qui fuyoient, & ſe retira dans Mitylène avec quarante vaiſſeaux. La flotte de Sparte, s'étant auſſi raſſemblée, environna de toutes parts les vaiſſeaux d'Athènes, qui s'étoient ſéparés les uns des autres dans la pourſuite de cette partie des ennemis, ſur laquelle ils avoient eu de l'avantage. On leur ferma le retour dans Mitylène, où ils comptoient de rejoindre Conon, & on les contraignit d'échouer ſur la côte. L'équipage comprit alors qu'il n'avoit plus d'autre reſſource que de ſe jetter ſur le rivage; ainſi, abandonnant les bâtimens aux Spartiates, il ſe ſauva par terre & à pied dans Mitylène.

Callicratidas, en cette rencontre, ſe trouva avoir fait une priſe de trente vaiſſeaux, dont la perte avoit ruiné la flotte ennemie; ainſi, il ſongea à pourſuivre ſa victoire, & il s'avança juſqu'à Mitylène pour l'aſſiéger. Conon ſe voyant enfermé par terre & par mer, ſans eſpérance de ſecours, & ſans vivres, trouva le moyen de faire ſçavoir à Athènes l'extrême danger où il étoit. On fit des ef-

forts extraordinaires pour le dégager, & en moins d'un mois, on équipa une flotte de cent dix galères, où l'on embarqua tous ceux qui étoient en état de porter les armes, tant libres qu'eſclaves, avec pluſieurs cavaliers. Quand elle fut arrivée à Samos, quarante galères des alliés s'y joignirent, & toutes enſemble firent route vers les iſles arginuſes, ſituées entre Mitylène & Cumes. Il s'y livra un combat dont l'iſſue ne fut point favorable aux Lacédémoniens. Conon, délivré ainſi du blocus, ſe joignit à la flotte victorieuſe, qui regagna auſſi-tôt Samos.

Quelque tems après, ſe donna la bataille d'Ægos-Potamos, où Lyſandre remporta une victoire complette ſur les Athéniens. Conon, ſelon Cornélius Népos, ne ſe trouva point à cette action navale; & l'on pourroit bien, ajoûte-t-il, attribuer à ſon abſence une partie de cette malheureuſe affaire. En effet, pourſuit Cornélius Népos, comme il avoit une expérience conſommée dans les armes, & qu'il étoit auſſi vigilant qu'habile capitaine, on étoit perſuadé que ſa ſeule préſence auroit changé le ſort des armes, & que jamais les Athéniens n'auroient reçu un ſi cruel échec ſous le commandement de Conon. Mais, Xénophon, Plutarque, Diodore de Sicile ſont d'un ſentiment bien contraire, puiſqu'ils aſſurent que Conon ſe ſauva de cette bataille, avec quelques galères, du nombre deſquelles étoit la galère ſacrée, nommée la Paralienne, & qu'il ſe retira en Chypre, auprès d'Évagoras, roi de Salamine & ſon ancien ami.

La triſte vue de ſa patrie déſolée, & près de tomber ſous la domination de ſes ennemis qui la tenoient aſſiégée, ne lui permit plus de penſer à ſa propre ſûreté, mais l'engagea à chercher les moyens de tirer ſes concitoyens de l'oppreſſion. Dans ce deſſein, il ſe rendit auprès de Pharnabaze, Satrape d'Ionie & de Lydie, qui avoit avec cela l'honneur d'être gendre & proche parent du roi de Perſe.

Difficultés, travaux, dangers, rien ne le détourna de l'empreſſement qu'il avoit de ſe mettre en crédit auprès de ce Seigneur, pour en faire un puiſſant appui aux Athéniens; mais, voici la conjoncture la plus favorable qu'il pût eſpérer. Les Lacédémoniens, enflés de la victoire qu'ils venoient de remporter ſur les Athéniens, ayant rompu le traité qu'ils avoient fait avec le roi Artaxerxe, envoyerent une armée en Aſie, ſous le commandement d'Agéſilaüs, à la ſollicitation de Tiſſapherne, qui, après avoir été fort avant dans les bonnes graces de ſon maître, s'étoit révolté contre lui, & avoit fait une ligue avec les Lacédémoniens. Quoique Pharnabaze eût le titre de Général des troupes que les Perſes oppoſerent à Agéſilaüs, on peut dire que le commandement étoit en effet entre les mains de Conon, qui diſpoſoit de tout avec une autorité abſolue. Il donna de grandes inquiétudes à Agéſilaüs, qui étoit

pourtant le plus grand capitaine de la Grece; il rompit ſes meſures, & le traverſa dans la plûpart de ſes deſſeins. Il eſt même certain que ſans la valeur & l'expérience de Conon, Agéſilaüs auroit enlevé au roi de Perſe toutes les provinces de l'Aſie juſqu'au mont Taurus. La guerre, que les Béotiens & les Athéniens venoient de déclarer aux Lacédémoniens, ayant obligé ceux-ci de rappeller Agéſilaüs, Conon ne quitta point les généraux Perſans, & continua de leur rendre de grands ſervices.

Conon, chargé par Pharnabaze de la commiſſion d'aller informer le Roi des intelligences que Tiſſaphernes entretenoit avec les ennemis, étant arrivé à la cour de Perſe, ſe préſente ſelon la coûtume du païs, au Chiliarque ou capitaine des gardes, nommé Tithrauſtes, qui occupoit le premier rang de l'Empire; & comme l'on ne pouvoit être admis à l'honneur de voir le Roi, que par l'entremiſe de ce grand officier, il lui fait demander audience.

Tithrauſtes ſe prêta volontiers à tout ce que ſouhaitoit Conon; mais, il lui repréſenta qu'il falloit, avant tout ſe déterminer ſur l'un de ces deux partis, ou de ſe préſenter lui-même devant le Roi, ou de lui faire rendre par écrit la commiſſion dont il étoit chargé. *Si vous paroiſſez devant le Prince*, ajoûta-t-il, *il faut vous réſoudre à vous proſterner aux pieds de ſon trône, & perſonne n'eſt diſpenſé de ce devoir. Si vous avez quelque répugnance à le faire, vous pouvez me communiquer vos pouvoirs par écrit; je traiterai pour vous avec le Roi, & je vous ferai obtenir ce que vous demandez.*

Ce n'eſt pas Seigneur, répondit Conon, *que je ſente aucune répugnance à rendre au Roi les plus grands reſpects qui ſoient dûs à ſa Majeſté; je craindrois ſeulement qu'ayant l'honneur d'être membre d'une république, qui eſt accoûtumée à donner la loi aux autres peuples, je ne fiſſe une choſe dont le déshonneur pût réjaillir ſur elle, en violant ſes coûtumes pour m'aſſujettir à celles des étrangers.* Là-deſſus Conon prit le parti que cet officier lui avoit indiqué, qui étoit de lui donner par écrit ce qu'il avoit à communiquer au Roi.

Le témoignage d'un homme d'un auſſi grand poids que l'étoit Conon, fit une ſi vive impreſſion ſur l'eſprit du Roi, que dès ce moment il déclara Tiſſaphernes rebelle, donna ordre de tirer vengeance des Lacédémoniens comme infracteurs de la paix; & pour fournir aux frais de cette guerre, il chargea Conon de choiſir lui-même celui qu'il jugeroit le plus capable d'adminiſtrer les deniers deſtinés pour cette entrepriſe. Conon s'excuſa de cette commiſſion dont le Prince vouloit l'honorer, & lui repréſenta que ſa Majeſté, devant être mieux informée que perſonne du mérite de ſes ſujets, feroit mieux ce choix qu'un étranger, qui n'étoit point au fait des affaires du royaume; que cependant, s'il avoit un conſeil à lui donner, il prenoit la liberté de lui dire que perſonne ne lui paroiſſoit plus digne de cet emploi que Phar-

nabaze. Le Roi, l'ayant comblé de préſens, l'envoya ſur les côtes, avec ordre d'obliger les Cypriens, les Phéniciens, & les autres états maritimes qui lui étoient ſoumis, à fournir un certain nombre de galères, & le chargea en même tems de veiller lui même à l'armement d'une flotte qui pût tenir la mer l'été ſuivant. Il lui aſſocia en même tems Pharnabaze, comme il l'avoit ſouhaité.

Les Lacédémoniens informés de tout cela, & ſe voyant menacés d'une guerre dont les ſuites leur parurent plus à redouter, que s'ils n'avoient eu affaire qu'à des généraux Perſans, ſongerent tout de bon à ſe mettre en état de la ſoûtenir. Ils alloient avoir en tête un Général, homme de conſeil & d'exécution, qui, étant appuyé de toutes les forces du roi de Perſe, ne manqueroit pas de chercher l'occaſion de combattre, & qui avoit d'ailleurs une grande ſupériorité ſur eux, pour le nombre des troupes, & pour l'expérience dans la guerre. Tout cela les détermina à armer puiſſamment ſur mer. Leur flotte, ayant mis à la voile, ſous le commandement de Piſandre, fut attaquée à la hauteur de Cnide par Conon, & fut ſi maltraitée, que la plûpart de leurs vaiſſeaux furent pris ou coulés à fond.

La liberté d'Athènes, & de toute la Grece, qui fut affranchie en ce jour de la domination des Lacédémoniens, fut le fruit de cette importante victoire.

Conon obtint de Pharnabaze, avec une partie des vaiſſeaux pris à la journée de Cnide, des ſommes fort conſidérables, pour travailler au rétabliſſement d'Athènes. Il y revint victorieux, & couvert de gloire, & y fut reçu avec un applaudiſſement général. Le triſte ſpectacle d'une ville, autrefois ſi floriſſante, & alors réduite à un état déplorable, lui cauſa plus de douleur, qu'il ne reſſentit de joie de revoir ſa chere patrie après tant d'années. Il ne perdit point de tems, & commença auſſi-tôt l'ouvrage, y employant, outre les maçons & les ouvriers ordinaires, les ſoldats, les matelots, les citoyens, les alliés, en un mot tous ceux qui étoient bien intentionnés pour Athènes.

Il releva donc en peu de tems les murs de cette ville, la rétablit dans ſon ancien état, & la rendit plus formidable que jamais à ſes ennemis. Après avoir offert aux Dieux une véritable hécatombe, c'eſt-à-dire, un ſacrifice de cent bœufs, en action de graces pour l'heureux rétabliſſement d'Athènes, il fit un feſtin à toute la ville, & tous les citoyens généralement y furent invités.

La proſpérité fit ſur l'eſprit de Conon, ce qu'elle a accoûtumé de faire ſur celui de la plûpart des hommes; elle le rendit moins prudent & moins circonſpect que n'avoit fait l'adverſité. Devenu plus hardi & plus entreprenant depuis l'avantage qu'il avoit remporté ſur la flotte Péloponnéſienne, il ne ſongea plus qu'à venger les injures de ſa patrie. Quoique ſes projets fuſſent au-deſſus

de

de ſes forces, ils n'en furent pas moins juſtes & moins louables, puiſque toutes ſes vues alloient à agrandir plutôt la puiſſance de ſa nation, qu'à augmenter celle du roi de Perſe. En effet, voyant que le gain de la bataille de Cnide lui avoit fait une réputation extraordinaire, non ſeulement dans les païs étrangers, mais encore dans tous les états de la Grece, il travailla ſecrétement à trouver des moyens ſûrs de faire rentrer les Athéniens dans la poſſeſſion d'Ionie & d'Éolie. Mais, ſes deſſeins n'avoient pas été conduits avec tout le ſecret que demandoit une négociation ſi délicate. [Xénophon, dans ſon quatrième livre des actions des Grecs, rapporte ce fait bien différemment.] Téribaze, gouverneur de la ville de Sardes, l'attira adroitement dans ſa place, ſous le prétexte de le charger d'une commiſſion importante auprès du Roi.

Conon, ne s'étant point douté du piege qu'on lui tendoit, vint ſe mettre entre les mains de ce gouverneur Perſan, qui s'aſſura auſſitôt de lui, & le retint quelque tems en priſon. D'autres Hiſtoriens rapportent qu'il fut mené tout droit à la cour de Perſe, où on le fit mourir. Dinon, qui eſt celui dont le témoignage paroît le plus certain ſur les affaires de Perſe, écrit que Conon trouva le moyen de s'échapper; mais, il n'oſe aſſure ſi Téribaze favoriſa ſon évaſion, ou ſi elle ſe fit à ſon inſçu & ſans qu'il y eût aucune part.

A dire vrai, on ne ſçait point ce que Conon devint depuis, l'hiſtoire Grecque n'en faiſant plus aucune mention. On trouve ſeulement dans les Attiques de Pauſanias, que ſon tombeau étoit placé avec beaucoup d'autres, dans le chemin qui conduiſoit d'Athènes à ce jardin célebre qu'on appelloit l'Académie. Mais étoit-il revenu lui-même, ou avoit-on rapporté ſon corps, ou enfin n'étoit-ce qu'un tombeau vuide, un monument à ſa gloire ?

Les ſervices que Conon avoit rendus à ſa patrie, lui avoient mérité l'immunité des charges publiques, auſſi-bien qu'à ſes enfans. Nous ne connoiſſons que Timothée, qui ne ſe rendit pas moins illuſtre que ſon pere.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*a*) capitaine Mégaréen, & l'un de ceux qui ſeconderent bien Lyſandre à la bataille d'Ægos-Potamos.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*b*) fils de Timothée, vivoit ſur la fin du quatrième ſiecle avant l'Ére Chrétienne. Diodore de Sicile le met au nombre des députés que les Athéniens envoyerent à Nicanor, pour ſe plaindre à lui-même d'un acte d'hoſtilité qu'il venoit de faire, en faiſant environner tout-à-coup l'enceinte du Pirée.

Il y a beaucoup d'apparence que Conon étoit un petit-fils, ou

(*a*) Pauſ. p. 625.

(*b*) Diod. Sicul. p. 662.

arrière-petit fils du célebre Conon.

CONON, *Conon*, (*a*) Κόνων, fameux aſtronome, de l'iſle de Samos. Il vivoit environ trois cens ans avant Jeſus-Chriſt, ſous les Ptolémées, Philadelphe & Evergete. Il fit pluſieurs obſervations ſur les éclipſes de ſoleil & de lune. Il pouſſa la flatterie juſqu'à faire de la chevelure de Bérénice une conſtellation, ſous le nom de *Coma Berenices*, dont Callimaque a fait un poëme, duquel nous avons la traduction par Catulle. Conon étoit contemporain d'Archimède, qui parle de lui dans ſa préface *de Sphæra & Cylindro*; mais, il étoit mort quand Archimède écrivoit le ſecond livre. Properce parle auſſi de lui, ainſi que Virgile.

CONON, *Conon*, Κόνων, (*b*) Auteur, qui vivoit du tems d'Archélaüs Philopator, dernier roi de Cappadoce. Il avoit dédié à ce Prince un ouvrage de ſa compoſition, contenant une cinquantaine d'aventures ou hiſtoires tirées des anciens Écrivains. Phocius nous a conſervé un extrait de cet ouvrage, à la fin duquel il ajoûte: » Tels ſont les cinquante récits » de Conon. Sa diction eſt pure, » élégante, & dans le goût Attique; ſa compoſition fleurie & » agréable, à quelques phraſes » près, qui ont je ne ſçais quoi » d'entortillé, & qui s'éloignent » de la façon ordinaire d'écri» re. «

Au reſte, il ne faut pas confondre ce Conon avec celui dont il eſt parlé dans l'article précédent; mais, on ignore s'il eſt différent d'un Conon qui avoit écrit de l'Italie, & qui ſe trouve cité par Servius ſur le ſeptième livre de l'Énéide. Quoi qu'il en ſoit; il ſeroit à ſouhaiter que celui dont Phocius nous a conſervé l'Ouvrage, eût cité les Auteurs d'où il avoit tiré ce qu'il rapporte; mais, le ſoin de citer ſes garans n'étoit pas ordinaire aux Écrivains de l'Antiquité; cette exactitude eſt toute à la gloire des Modernes.

CONON, *Conon*, Κόνων, s'acquit beaucoup de réputation dans les armées de l'empereur Juſtinien, où il commenda en 504. Il défendit Naples & Rome contre Totila, roi des Goths.

CONON, *Conon*, Κόνων, petit mercier qui portoit ſes marchandiſes dans les villages ſur un âne; il parvint à l'Empire de Conſtantinople, & fut nommé Léon l'Iſaurien, parce qu'il étoit d'Iſaurie, province de l'Aſie mineure, vis-à-vis de l'iſle de Chypre.

Un frere de l'empereur Zénon, grand uſurpateur des biens publics, fut auſſi nommé Conon.

CONONE, *Conone*, (*c*) eſpece de coupe à boire en uſage chez

(*a*) Virg. Eglog. 3. v. 40. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 13.

(*b*) Joſeph. Contra Apion. p. 1051. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 365. Tom. XIV. pag. 180. *& ſuiv.*

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

les Anciens. Il ne nous en reſte autre choſe que le nom.

CONOPION, *Conopion*, (*a*) Κωνωπίων, étoit un homme accoûtumé aux fonctions funébres. Comme pas un des amis de Phocion n'oſoit après ſa mort toucher à ſon corps, cet homme le prit pour quelques pieces d'argent qu'on lui donna, le porta au de-là des terres d'Éleuſis; & ayant pris du feu ſur celles de Mégare, il lui dreſſa un bûcher & le brûla.

CONOSUS, *Conoſus*, l'un des noms du fleuve Strymon.

CONQUE, *Concha*, meſure de liquides. Elle tenoit la moitié du Ciathus, ou deux Miſtra, ou peſoit cinq drachmes & un ſcrupule, & vingt grains d'huile.

C'étoit encore un vaſe à boire, & à mettre des feves apprêtées avec de l'huile ſans être écoſſées, nourriture des pauvres. Dans les Égliſes, la Conque en étoit la partie où le maître autel étoit placé.

CONQUISITEURS, *Conquiſitores*, gens à Rome, qu'on envoyoit pour raſſembler les ſoldats qui ſe cachoient, ou que les parens retenoient. On employoit quelquefois à cette fonction des Sénateurs ou des députés, *legati*, ou quelquefois des Triumvirs, mais toujours des hommes ſans reproches & nés libres.

CONSA, *Conſa*, Κῶνσα, (*b*) nom d'une ville, ſelon le texte Grec de Plutarque, dans la vie de T. Quintius Flaminius. Le Traducteur Latin lit Coſſa; & c'eſt auſſi la leçon qu'a ſuivie M. Dacier dans ſa traduction Françoiſe. Cette leçon nous paroît exacte. *Voyez* Coſſe.

CONSANGUINITÉ, *Conſanguinitas*, *Cognatio*. C'eſt la parenté & la liaiſon qui eſt entre pluſieurs perſonnes ſorties d'un même ſang.

Chez les Romains, le lien de Conſanguinité avoit lieu ſuivant la loi des douze tables, entre tous les deſcendans d'un même pere, ſoit mâles ou femelles.

Dans la ſuite, par la loi Voconia, les femmes furent exclues des privileges de l'agnation, & conſéquemment de ſuccéder avec les mâles, à moins qu'elles ne fuſſent dans le degré de Conſanguinité, c'eſt-à-dire, excepté la ſœur de celui qui étoit mort *ab inteſtat*. Juſtinien rétablit les femmes dans les droits de l'agnation.

Mais, le droit de Conſanguinité n'étoit pas préciſément la même choſe que le droit d'agnation en général; c'étoit ſeulement une des eſpeces d'agnation; car, il y avoit deux ſortes d'agnats ou parens du côté paternel; les uns naturels, les autres adoptifs; & pour pouvoir qualifier les agnats de Conſanguins, il falloit qu'ils fûſſent freres naturels & non adoptifs; qu'ils fuſſent procréés d'un même pere; il importoit peu qu'ils fuſſent de la même mere ou non.

CONSCRITS [Peres], *Patres Conſcripti*. C'étoient parmi les Romains, les Sénateurs ajoûtés à l'ancien Sénat. Romulus avoit

(*a*) Plut. T. I. p. 759.

(*b*) Plut. T. I. p. 369.

d'abord établi cent Sénateurs, & en ajoûta enſuite cent autres. Ceux-ci & leurs deſcendans furent appellés Patriciens *Majorum gentium*. Ceux qui furent tirés dans la ſuite du corps des Plébéïens par Tarquin l'ancien, furent appellés Patriciens *Minorum gentium*, ainſi que Tite-Live le remarque. Mais, ceux qui furent admis dans le Sénat par Lucius Junius Brutus, & P. Valérius Publicola, qui furent les premiers Conſuls, après que les Rois eurent été chaſſés de Rome, furent appellés Peres Conſcripts, ainſi qu'on peut le voir dans pluſieurs Auteurs. On donnoit encore ce nom à ceux que l'on tiroit de l'ordre des chevaliers pour les placer dans le Sénat. Le nom & la dignité des Patriciens ſont demeurés affectés aux familles Patriciennes juſqu'au tems de l'empereur Conſtantin, qui, auſſi bien que ſes ſucceſſeurs, l'accorda à ceux qu'il en jugeoit dignes.

CONSÉCRATION, (*a*) terme qui ſignifie en général l'action de deſtiner, d'offrir quelque choſe au culte & au ſervice du Seigneur.

Dieu, dans l'ancienne loi, avoit ordonné que tous les premiers nés, tant des hommes, que des animaux, lui fuſſent conſacrés. Il avoit auſſi conſacré ſpécialement à ſon culte toute la race d'Abraham, par Iſaac & par Jacob. Enfin, il avoit deſtiné encore plus particulièrement à ſon ſervice la tribu de Levi & la race d'Aaron. Outre ces Conſécrations, que le Seigneur avoit faites par ſon autorité ſouveraine & abſolue, il y en avoit d'autres qui dépendoient de la bonne volonté des hommes, qui ſe conſacroient eux-mêmes, ou qui conſacroient les choſes qui leur appartenoient, ou qui étoient dans leur dépendance, au ſervice du Seigneur, pour toujours ou pour un tems ſeulement.

Joſué dévoua ou conſacra les Gabaonites au ſervice du tabernacle. David & Salomon dévouerent de même les Nathinéens, qui étoient des reſtes des Chananéens, au ſervice du temple; & cela pour toujours, tant pour eux que pour leurs deſcendans. Anne, mere de Samuël, offrit ſon fils au Seigneur, pour ſervir dans ſon tabernacle tous les jours de ſa vie. L'Ange, qui promit un fils à Zacharie, lui ordonna de la part du Seigneur, de le conſacrer à Dieu, & de lui faire obſerver les loix du Nazaréat tout le tems qu'il vivroit. Les ſimples Nazaréens étoient auſſi conſacrés au Seigneur, mais ſeulement pour un certain tems.

Les Hébreux vouoient quelquefois leur bétail, ou leurs champs au Seigneur, & dès-lors ils n'étoient plus en leur pouvoir. Il falloit qu'ils les rachetaſſent, s'ils vouloient en jouir de nouveau. David & les Rois ſes ſucceſſeurs ont ſouvent voué & conſacré au

(*a*) Exod. c. 13. v. 2, 12, 15. c. 19. v. 6. c. 34. v. 19. Levit. c. 27. v. 28, 29. Numer. c. 1. v. 49. *& ſeq.* c. 3. v. 6. *& ſeq.* Deuter. c. 10. v. 8, 9. Joſu. c. 9. v. 27. Reg. L. I. c. 1. v. 11. Paral. L. I. c. 18. v. 11. L. II. c. 23. v. 9. Æſdr. L. I, c. 8. v. 20. Petr. Epiſt. I, c. 2, v. 9.

Seigneur, des armes & des dépouilles prises sur les ennemis. Quant aux Consécrations ou dévouemens que l'on faisoit quelquefois des ennemis, de leurs villes, ou de leur païs, à une perte entière, on peut consulter l'article d'Anathême.

Dans le nouveau Testament, nous voyons à proportion les mêmes sortes de Consécrations que dans l'ancien. Tous les fideles sont consacrés au Seigneur; ils sont sa race sainte & son peuple choisi. Les Évêques & les autres ministres sacrés lui sont dévoués d'une manière plus spéciale que le commun des Chrétiens; & ceux, qui se consacrent au Seigneur par des vœux solemnels & par l'exercice de la vie religieuse, répondent à peu près aux Nazaréens perpétuels de la loi de Moïse. Les temples, les cimetières, les maisons de piété, les monastères, les vases sacrés, & tout ce qui appartient au culte du Seigneur, sont aussi des choses consacrées, qui méritent plus ou moins de respect, selon qu'elles ont plus ou moins de rapport au sacrifice non sanglant du corps & du sang de Jesus-Christ, qui s'offre sur nos autels, qui est le Saint des Saints, & qui répand la sanctification sur tout ce qui en approche.

CONSÉCRATION, *Consecratio*, (*a*) est sur les médailles la même chose qu'Apothéose. C'est l'Apothéose d'un Empereur après sa mort, sa translation, sa réception dans le ciel parmi les Dieux.

Les Consécrations sont ordinairement exprimées sur les médailles de la manière suivante. D'un côté est la tête de l'empereur couronnée de laurier, & souvent voilée, & dans l'inscription on lui donne le titre de *divus*. Au revers il y a un temple ou un autel, ou un bûcher, ou un aigle sur un globe qui prend son essor pour s'élever au ciel; quelquefois l'aigle est sur un autel ou sur un cippe. Dans d'autres médailles, l'empereur paroît dans les airs porté sur un aigle qui l'enleve au ciel, & pour inscription, toujours *Consecratio*.

Ce sont là les types les plus ordinaires. Antonin Pie a cependant quelquefois au revers de ses Consécrations, la colomne Antonine. Au lieu d'un aigle, les impératrices ont un pan.

Pour les honneurs rendus aux Empereurs après la mort, qui consistent à les mettre au nombre des Dieux, ils sont expliqués par les mots *Consecratio*, *pater*, *divus*, & *Deus*.

Quelquefois on met autour des temples & des autels *memoria felix*, ou *memoriæ æternæ*, quelquefois aux Princesses, *æternitas*, ou *syderibus recepta*; & du côté de la tête, *diva*, ou θεα.

Nous voyons dans plusieurs Auteurs anciens, les cérémonies qu'on pratiquoit à la Consécration des Empereurs ou des Princes.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 151, *& suiv.* | Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. T. XII. p. 310, 311.

On peut s'en former une idée dans Tacite, en liſant tout ce que dit cet Hiſtorien, au ſujet de la mort de Germanicus, des honneurs qu'on lui avoit refuſés, & des murmures du peuple à cette occaſion. On plaçoit l'image du Prince ſur un lit; on chantoit des vers en ſon honneur; on faiſoit ſon éloge funébre; on le pleuroit, enfin on contrefaiſoit au moins la douleur. C'eſt ce que Tacite exprime par ces mots: *Præpoſitam toro effigiem, & laudationem, & lacrymas, & doloris imitamenta.* C'eſt ainſi que les Romains conſacroient après la mort dans le ciel le nom des Princes, qui ſouvent avoient le plus mal gouverné la terre. Il y a apparence que c'étoit une vaine cérémonie, dont le peuple même n'étoit point la dupe; du moins, il eſt certain que les grands ne l'étoient pas, & quelquefois ceux qui en devoient être l'objet, s'en mocquoient hautement. Veſpaſien, devenant vieux & infirme, plaiſantoit d'avance ſur ſon Apothéoſe future, & diſoit à ſes courtiſans: *Il me ſemble que je commence à devenir Dieu.* C'eſt ainſi qu'on doit traiter la ſuperſtition du peuple. Il eſt vrai que ce n'eſt pas le moyen de le corriger, du moins d'abord; mais, la lumière ſe répand peu à peu, & la vérité chaſſe le menſonge.

La Conſécration ou Apothéoſe du Prince, lui valoit l'épithète de *divus* qui équivaut à celle de Dieu. C'eſt ainſi que l'on trouve *divus Auguſtus*, *divus Veſpaſianus*, &c. Mais, comme la Conſécration étoit une pure cérémonie, l'épithète *divus* n'étoit auſſi apparemment qu'une épithète d'honneur, une eſpèce de titre qu'on accordoit au mort, & qui n'engageoit les vivans à rien; & s'il étoit permis de parler ainſi, il eſt fort vraiſemblable que les Romains aimoient mieux *divus Nero*, c'eſt-à-dire, Néron mort, que *vivus Nero*. Ce qu'il y a de ſingulier, & ce qui prouve que le mot *divus* étoit une pure épithète de cérémonie, c'eſt que, même après que les Empereurs eurent embraſſé le Chriſtianiſme, ils conſerverent encore ce titre aſſez long-tems.

CONSEILLER, *Conſiliarius*, (a) celui qui eſt établi pour donner ſon conſeil ſur quelque matière.

L'origine des Conſeillers proprement dits, qui aſſiſtent le principal Juge de leurs conſeils, eſt fort ancienne; elle remonte juſqu'au tems des Hébreux. Dieu, ayant établi Moïſe pour conducteur & Juge de ſon peuple, lui ordonna de ſe choiſir un Conſeil, qui ſeroit compoſé de ſoixante-dix des anciens & maîtres du peuple, & de les amener à l'entrée du Tabernacle de l'alliance, où ils demeureroient avec lui. Moïſe ayant exécuté cet ordre divin, le Seigneur, dit l'Écriture, deſcendit dans la nuée, parla à Moïſe, prit de l'eſprit qui étoit en lui, & le donna à ces ſoixante-dix hommes. Ainſi, les premiers Conſeillers furent d'inſtitution divine, de mê-

(a) Numer. c. 11. v. 16, 17.

me que les Juges, & reçurent de Dieu la grace du même eſprit dont Moïſe étoit rempli. On les nomma *Zekenim*, c'eſt-à-dire, Juges du peuple, *Seniores*; d'où l'on a fait enſuite le titre de *Senatores*, pour marquer que la ſageſſe & l'expérience qui ſe trouvent dans un âge avancé, eſt néceſſaire aux Juges & à ceux qui les aſſiſtent de leurs conſeils.

Moïſe & ceux qui ſuccéderent dans la fonction de Juges, eurent toujours de même des Conſeillers; & ce conſeil ſuprême qui fut dans la ſuite nommé Sanhedrin, a ſubſiſté dans Jéruſalem tant que l'état des Juifs a ſubſiſté.

Les autres villes des Juifs avoient auſſi deux ſortes de Conſeillers, les uns prépoſés pour l'adminiſtration des affaires communes; les autres, qui étoient au nombre de ſept dans chaque ville, rendoient la juſtice en première inſtance, & l'appel de leurs jugemens étoit porté au Sanhedrin. Ils étoient élus par le peuple, qui prenoit ordinairement ceux qui étoient diſtingués par leur ſageſſe & leur probité; on y ajoûta dans la ſuite deux Lévites, parce que ceux de cette tribu étoient les plus verſés dans l'étude des loix. C'eſt peut-être à l'imitation de cet ancien uſage, qu'eſt venu longtems après celui d'admettre un certain nombre de Conſeillers-clercs dans les ſieges Royaux.

Il y eut auſſi toujours des Conſeillers chez les Grecs, pour rendre la juſtice; le nom qu'on leur donnoit du tems des Rois, ſignifioit amis du Roi; & en effet, ils rendoient la juſtice avec lui; & quand il étoit abſent, l'un deux préſidoit à ſa place.

Sous les Archontes, les Conſeillers prirent un nom équivalent à celui d'aſſeſſeurs.

Du tems des républiques de la Grece, les Athéniens avoient deux tribunaux ſupérieurs; l'un s'appelloit le Sénat des cinq cent, qui étoit pour le gouvernement civil & la manutention des loix. L'autre étoit ce fameux aréopage, où préſidoit un des Archontes, & qui étoit compoſé de trois cens Conſeillers, qu'on appelloit Aréopagites. Ils connoiſſoient de la police, des matières criminelles, & de quelques autres affaires privilégiées. Il y avoit encore alors dans la Grece huit autres Tribunaux compoſés chacun d'un préſident & de pluſieurs Conſeillers, dont le nombre étoit de deux juſqu'à cinquante. Ceux-ci étoient ſimplement nommés aſſeſſeurs; ils devoient être âgés de trente ans, gens de bien & ſans aucun reproche, d'une famille notable de citoyens. On n'y admettoit point ceux qui étoient comptables au tréſor public; & avant que de les recevoir, ils étoient examinés ſur leur conduite paſſée devant le Sénat des cinq cent. Le premier Magiſtrat ou Préſident interrogeoit les parties & les témoins. Le procès étant ainſi inſtruit, le juge le donnoit à ſes aſſeſſeurs pour examiner, & enſuite ils lui donnoient conſeil pour le jugement.

Il y eut pareillement des Conſeillers chez les Romains, dès le

tems de leur établiſſement. Romulus ſe forma un conſeil de pluſieurs nobles citoyens, dont il prenoit l'avis dans les affaires qu'il avoit à décider. Il les nomma Sénateurs. C'eſt de ces premiers Conſeillers ou Sénateurs, que toutes les autres familles Patriciennes tiroient leur orgine & leur nobleſſe.

Les Rois, ſucceſſeurs de Romulus, & après eux les Conſuls, rendirent de même la juſtice avec leurs Conſeillers ou Sénateurs; le peuple connoiſſoit cependant de certaines affaires, & alors chacun opinoit ou bien l'aſſemblée établiſſoit un conſeil pour juger l'affaire.

Les Conſuls, ſe trouvant aſſez occupés du gouvernement de l'état, établirent le Préteur pour rendre la juſtice en leur place. On ne lui donna point de Conſeillers; mais, il choiſiſſoit lui-même, pour chaque affaire, des Juges qui faiſoient près de lui la fonction de Conſeillers. Il ne les prenoit d'abord que parmi les Sénateurs ou les Chevaliers; enſuite, il y admit auſſi des Plébéïens.

Le Préteur forma encore une autre claſſe de Conſeillers, qu'il tira d'entre ceux qui s'appliquoient à l'étude des loix, & qui prennoient le titre de Juriſconſultes, parce qu'on les conſultoit ſouvent ſur les procès qui étoient à juger. Il en prit cinq des plus habiles dans chacune des trente-cinq Tribus; ce qui faiſoit en tout cent ſoixante-quinze. On les appella cependant par abréviation les Centumvirs. Lorſque le Préteur avoit à décider quelque queſtion de droit, il prenoit des Juges ou Conſeillers parmi les Centumvirs; au lieu que pour les queſtions de fait, il prenoit des Juges dans les trois ordres de citoyens indifféremment.

Les Proconſuls, Préteurs ou Préſidens, qui étoient les Gouverneurs & Magiſtrats des Provinces, avoient auſſi la liberté de choiſir eux-mêmes leurs Aſſeſſeurs ou Conſeillers. Ils en prenoient à Rome ou dans les provinces; mais, ſi c'étoit dans leur gouvernement, ces Aſſeſſeurs devoient être changés au bout de quatre mois, & il falloit enſuite qu'ils en fiſſent venir d'ailleurs. Les uns & les autres devoient être choiſis parmi ceux qui avoient étudié les loix; ils aſſiſtoient le Magiſtrat de leurs conſeils dans les jugemens, & le repréſentoient en ſon abſence. C'eſt pourquoi, on les qualifioit *Conſiliarii & Comites Magiſtratuum*. Le Magiſtrat leur renvoyoit l'inſtruction & l'examen des procès; mais, il étoit obligé de juger lui-même, ce qu'il faiſoit ſur le rapport & l'avis de ſes Conſeillers.

On voit par ce qui vient d'être dit, que chez les Romains les ſimples Conſeillers ou Aſſeſſeurs des Magiſtrats n'étoient point eux-mêmes conſidérés comme Magiſtrats; ce n'étoit que des Aſſeſſeurs, que le Magiſtrat appelloit pour l'aider de leurs conſeils, & qui par eux-mêmes n'avoient aucun caractère d'officiers publics.

CONSENTES [les Dieux],

Dii Conſentes. (*a*) Les Dieux Conſentes étoient chez les Romains, certains Dieux du premier ordre. Leur nom étoit pris de l'ancien verbe *Conſo*, qui ſignifioit Conſeiller ou Conſulter; d'où étoit auſſi venu le nom du Dieu Conſus. D'autres les appelloient *Conſentes* pour *Conſentientes*, parce qu'ils avoient droit de donner leur conſentement aux délibérations céleſtes.

Ces divinités étoient au nombre de douze, ſix Dieux & ſix Déeſſes; & leurs douze ſtatues enrichies d'or étoient élevées dans la grande place de Rome, ſuivant le témoignage de Varron. Les ſix Dieux étoient Jupiter, Neptune, Apollon, Mars, Mercure & Vulcain. Les ſix Déeſſes étoient Junon, Minerve, Vénus, Diane, Cérès & Veſta. Chacune de ces divinités préſidoit à un mois de l'année; ſçavoir, Minerve au mois de Mars, Vénus au mois d'Avril, Apollon au mois de Mai, Mercure au mois de Juin, Jupiter au mois de Juillet, Cérès au mois de d'Août, Vulcain au mois de Septembre, Mars au mois d'Octobre, Diane au mois de Novembre, Veſta au mois de Décembre, Junon au mois de Janvier, & Neptune au mois de Février. Le poëte Manilius, dans le ſecond livre de ſes Aſtronomiques, donne à chacune des conſtellations du Zodiaque, la divinité qui préſide à ſon mois, pour avoir le ſoin de régler ſes mouvemens, & de nous diſpenſer ſes influences; ſçavoir, Minerve au Bélier, Vénus au Taureau, Apollon aux Gémaux, Mercure au Cancer, Jupiter au Lion, Cerès à la Vierge, Vulcain à la Balance, Mars au Scorpion, Diane au Sagittaire, Veſta au Capricorne, Junon au Verſeau, Neptune aux Poiſſons.

Il y avoit encore douze divinités, que les Anciens reconnoiſſoient pour celles qui avoient le ſoin particulier des choſes néceſſaires à une vie tranquille & heureuſe. Jupiter & la Terre étoient révérés comme les protecteurs de tout ce qui étoit à notre uſage; le Soleil & la Lune, comme les modérateurs des tems; Cérès & Bacchus comme les diſpenſateurs du boire & du manger; Bacchus & Flore comme les conſervateurs des fruits; Minerve & Mercure comme les protecteurs des beaux arts qui perfectionnent l'eſprit, & du négoce qui entretient & augmente les richeſſes; & enfin, Vénus & le Succès, comme les auteurs de notre bonheur & de notre joie, par le don d'une féconde lignée, & par l'accompliſſement de nos vœux. Les Grecs joignirent à ces douze divinités, Alexandre le Grand, comme le Dieu des conquêtes. Mais, il ne fut pas reconnu par les Romains, qui avoient tranſporté les douze autres de Grece en Italie, où ils étoient adorés dans un temple commun, qui leur avoit été conſacré à Piſe.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. Diſcours prélim. pag. XCVII. *& ſuiv.*

L'Inſtitution des douze Dieux Conſentes venoit d'Égypte ; & le Scholiaſte d'Apollonius dit que c'étoient les douze ſignes du Zodiaque qu'on appelloit θεοὺς Συναίους. Mais, il eſt vrai qu'on ne ſçait pas fort exactement l'hiſtoire de l'idolâtrie d'Égypte. Hérodote, qui en étoit bien inſtruit, n'a pas oſé en parler clairement ; & tous ceux qui l'ont ſuivi, ne ſe ſont attachés qu'à des allégories, ou n'ont pu ſatisfaire leur curioſité & la nôtre, parce que les Égyptiens aſſujettis premièrement aux Perſes, & enſuite aux Ptolémées, ne conſerverent pas leur religion en ſon entier, & y introduiſirent beaucoup de choſes étrangères.

CONSENTIE, *Conſentia*, (*a*) Κωνσεντία, ville d'Italie, ſituée ſur le bord du fleuve Crathis, au païs des Bruttiens. Strabon dit qu'elle étoit la capitale de ce peuple. Ce fut en cette ville que l'on apporta une partie du corps d'Alexandre, roi d'Épire, après qu'il eut été diviſé par les ennemis, entre les mains deſquels il étoit tombé. Une femme prit ſoin de ramaſſer les os de ce Prince infortuné, & les renvoya à ſon armée, qui les fit tranſporter en Épire. Pline parle des vins de Conſentie, qui avoient de la célébrité.

Cette ville s'appelle préſentement Coſenza dans la Calabre Citérieure. C'eſt le ſiege d'un Archevêque, & l'une des principales villes du royaume de Naples.

CONSENTIE [le territoire de], *Conſentinus Ager*. (*b*) Il fut ravagé par les Romains 260 ans avant J. C.

CONSENTIE, *Conſentia*, Κωνσεντία. (*c*) Tite-Live met une ville de ce nom dans la Lucanie, & la compte parmi celles qui furent priſes par Alexandre, roi d'Épire. Mais, on croit qu'il s'eſt gliſſé en cet endroit une faute dans le texte de Tite-Live, & qu'ainſi, au lieu de Conſentie, il faut lire Potentie.

CONSENTIES, *Conſentia*, fêtes inſtituées en l'honneur des dieux Conſentes, par pluſieurs familles ou compagnies, qui, concourant à la ſolennité de ces fêtes à frais communs, marquoient la vénération particulière qu'elles portoient à ces divinités. Il paroît qu'on ne s'eſt pas contenté de trouver un ſeul fondement au nom de ces fêtes, & qu'on a voulu qu'elles s'appellaſſent Conſenties, parce qu'il y avoit ſociété de dieux, & ſociété d'adorateurs.

CONSENTINS, *Conſentini*, (*d*) peuples d'entre les Bruttiens. Ils étoient ainſi appellés de leur ville nommée Conſentie. Les conſentins, durant la ſeconde guerre Punique, avoient embraſſé le parti d'Annibal ; mais, dès l'année ſuivante, ils rentrerent dans l'amitié des Romains. *Voyez* Conſentie.

CONSERVATRICE, *Conſervatrix*, ſurnom qu'on donnoit à Junon, & ſous lequel elle eſt

(*a*) Strab. pag. 256. Tit. Liv. L. VIII. c. 24. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 158, 717.

(*b*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 11.
(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 24.
(*d*) Tit. Liv. L. XXV. c. 1.

désignée dans les médailles par un cerf, parce que de cinq biches aux cornes d'or, & plus grandes que des taureaux, que Diane poursuivoit un jour dans les plaines de Thessalie, elle n'en prit que quatre, & la cinquième qui fut sauvée par Junon devint le symbole de cette déesse, sous le nom de Junon Conservatrice.

CONSIDIUS [Q.], (*a*) *Q. Considius*, tribun du peuple, l'an de Rome 278, fut un zélé partisant de la loi Agraire. De concert avec T. Génucius, il appella en jugement T. Ménénius, & le fit condamner, malgré tous les efforts des Sénateurs. Nos deux accusateurs firent cependant paroître quelque modération dans la peine à laquelle ils conclurent contre lui; car, quoiqu'ils eussent d'abord demandé qu'il fût puni de mort, ils se bornerent à une amende de deux mille pièces de monnoie. Mais, il n'en fut pas quitte à si bon marché; car, le chagrin qu'il en conçut, le jetta dans une langueur dont il mourut quelque tems après.

CONSIDIUS [Q.], *Q. Considius*, (*b*) Sénateur fort avancé en âge. Un jour que César se plaignoit de ce que la plûpart des Sénateurs s'absentoient des assemblées, Q. Considius lui dit que l'on s'absentoit, parce qu'on craignoit ses armes & ses soldats. *Et pourquoi donc*, reprit César, *la même crainte ne vous a-t-elle pas retenu chez vous? C'est*, repartit Q. Considius avec liberté, *que le peu de vie qui me reste à espérer, ne mérite pas que je le ménage.*

CONSIDIUS [C.] LONGUS, *C. Considius Longus*, (*c*) officier qui commandoit dans Adrumète ville d'Afrique, lorsque César vint se retrancher devant cette ville. Il tint ferme contre les attaques de l'ennemi. L. Plancus, l'un des lieutenans de César, ayant eu permission de traiter avec C. Considius Longus, pour tâcher de le ramener à la raison, lui dépêcha un prisonnier, qui ne lui eut pas plutôt présenté sa lettre, que Considius Longus lui demanda d'où il venoit; & dès qu'il eut répondu du camp de César, il le fit tuer sur l'heure, s'écriant qu'il ne reconnoissoit point de général dans tout l'empire Romain que Scipion, & lui renvoya sa lettre toute cachetée. César, après avoir demeuré un jour & une nuit devant la ville, comme il vit que Q. Considius Longus ne faisoit point de réponse, & que le reste de ses troupes n'arrivoit point, ne jugea pas à propos de s'arrêter au siege d'Adrumète, qui étoit une place forte & bien munie.

C. Considius Longus, ayant eu nouvelle que César envoyoit des troupes au secours de la ville d'Acille, sous la conduite de C. Messius, tâcha de le prévenir avec huit cohortes, & de surprendre la place. Mais, ayant appris que le secours y étoit entré, il s'en retourna sans rien faire; ce-

(*a*) Tit. Liv. L. II. c. 52.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 714. Crév. Hist. Rom. T. VI. p. 598.
(*c*) Cæs. de Bell. Civil. L. II. p. 551. Hirt. Pans. de Bell. Afric. pag. 753. & *seq.* Cicer. Orat. pro Q. Ligar. c. 1.

pendant depuis, ayant obtenu de la cavalerie de Labiénus, il y revint mettre le ſiege. Après pluſieurs attaques inutiles, voyant qu'il avançoit peu, & que les aſſiégés avoient brûlé à diverſes fois ſes ouvrages, il gâta ou conſuma par le feu ſes munitions, ſur la nouvelle de la défaite de Labiénus, & ſe retira à Adrumète par les terres de Juba, après avoir laiſſé à Scipion une partie de ſes troupes.

Lorſque ce dernier fut défait, C. Conſidius Longus étoit dans Tiſdre, avec une garniſon de Gétuliens & de Gladiateurs, outre la ſuite ordinaire. Ayant appris la défaite de Scipion & l'approche de Domitius, il déſeſpéra de pouvoir garder la place, & s'enfuit ſecrétement avec quelques Gétuliens, qui l'égorgerent en chemin, pour avoir l'argent qu'il emportoit avec lui.

Ce C. Conſidius Longus eſt celui dont parle Cicéron dans ſa harangue pour Q. Ligarius. Il étoit proconſul, ſelon cet orateur.

CONSIDIUS [P.], *P. Conſidius*, (*a*) officier qui avoit ſervi d'abord ſous L. Sylla, & enſuite ſous M. Craſſus; & comme on le croyoit pour cette raiſon fort expérimenté dans le métier de la guerre, Céſar, au commencement de ſon expédition dans les Gaules, lui donna la conduite des coureurs. Mais, P. Conſidius, ne tarda pas à donner des preuves qu'il n'étoit rien moins qu'un bon guerrier. La frayeur lui troubla tellement la vue à la première occaſion, qu'il crut avoir vu ce qu'il n'avoit pas vu certainement, & fit en conſéquence un faux rapport, qui nuiſit beaucoup aux opérations que l'on s'étoit propoſé de faire.

CONSIDIUS NONIANUS, *Conſidius Nonianus*, (*b*) officier Romain, dont parle Cicéron dans la douzième lettre du ſeizième livre à ſes amis. Il nous apprend qu'on lui avoit donné le gouvernement de la Gaule Ciſalpine. Il eſt ſurnommé Nonianus, parce qu'il étoit par adoption de la famille Conſidia, dans la famille Noniana. Comme il n'avoit point été conſul, la province de la Gaule Ciſalpine fut faite Prétorienne à cauſe de lui. C'eſt le même que Cicéron appelle Quintus Conſidius l'aîné, ou le vieillard, dans la vingt-quatrième lettre du ſecond livre à Atticus.

CONSIDIUS, *Conſidius*, certain Romain, dont Cicéron fait mention dans la douzième lettre du premier livre à ſes amis. Pendant la conjuration de Catilina, la confuſion fut ſi grande, que les plus riches ne pouvoient trouver de quoi payer les intérêts de ce qu'ils devoient, non pas même en vendant du bien à vil prix. Conſidius, à qui il y a apparence que tout le monde devoit, vu les ſommes exhorbitantes qu'il négocioit, touché de cette

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. I. pag. 20, 21.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. XVI. Epiſt. XII. ad Attic. L. II. Epiſt. XXIV.

diſette générale, déclara publiquement qu'il ne demanderoit à perſonne, ni intérêt, ni principal, tant que le trouble dureroit, & il en fut remercié par un Sénatus-conſulte fait exprès.

CONSIDIUS [L.], *L. Conſidius*, (*a*) Préteur avec Sextus Saltius. Cicéron nous apprend que ces deux Préteurs furent chargés de conduire une colonie ; & il leur reproche de s'être décorés de ce titre, au lieu de celui de Duumvirs que prenoient toujours ceux qui étoient chargés de la conduite d'une colonie.

CONSIDIUS ÆQUUS, (*b*) *Conſidius Æquus*, Chevalier Romain, fut condamné par l'autorité de Druſus, & en vertu d'un arrêt du Sénat, l'an de J. C. 21, pour avoir accuſé fauſſement de crime de lèze-majeſté le Préteur Magius Cécilianus.

CONSIDIUS PROCULUS, *Conſidius Proculus. Voyez* Proculus.

CONSITOIRE, *Conſiſtorium*, étoit le conſeil intime & ſecret des Empereurs Romains.

Le mot *Conſiſtoire*, qui vient du Latin *Conſiſtere*, ſignifioit proprement le lieu où s'aſſembloit ce conſeil. Enſuite, on a pris le nom du lieu, où il ſe tenoit pour le conſeil même, & on a appellé de-là *Comites Conſiſtoriani*, ceux qui étoient de ce conſeil ; ils étoient décorés du titre de *viri Spectabiles*, qui étoit le ſecond degré dans l'ordre de la nobleſſe, ceux qui avoient ce titre, étant au-deſſus de ceux que l'on qualifioit *Clariſſimi*, & précédés ſeulement par ceux qui avoient le titre d'illuſtres ou ſuperilluſtres, qui n'étoit accordé qu'aux premiers officiers de l'Empire. Ces comtes ou conſeillers du Conſiſtoire étoient égaux en tout aux proconſuls pour les honneurs & privilèges. Ces mêmes officiers, leurs femmes, enfans, ſerviteurs & fermiers, jouiſſoient auſſi des mêmes privilèges en plaidant, ſoit en demandant ou défendant, que l'empereur Zénon avoit accordés aux clariſſimes princes de l'école.

CONSISTOIRE DU PALAIS, *Conſiſtorium Palatii.* (*c*) Il eſt parlé de ce Conſiſtoire dans le livre d'Eſther. L'Hébreu l'appelle la maiſon du royaume.

Il y avoit, ſelon D. Calmet, trois pièces principales dans l'appartement du roi de Perſe. La première étoit le parvis extérieur, *atrium exterius*, où ſe tenoient les courtiſans qui venoient à la cour ; la ſeconde, la ſalle, ou le parvis intérieur, *atrium interius*, où il étoit défendu d'entrer ſous peine de la vie, à moins que l'on n'y fût appellé ; la troiſième étoit le cabinet, ou une eſpèce de réduit, ou d'alcove, où ſe voyoit le trône du Roi, nommé *Conſiſtorium Palatii*, ou *Baſilica Regis*.

Pour ce qui regarde les différens Conſiſtoires, ou lieux dans leſquels les Hébreux rendoient la juſtice, nous en parlerons ſous le

(*a*) Cicer. Orat. de Lege Agrar. in Rull. c. 91.
(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 37.
(*c*) Eſth. c. 4. v. 11. c. 5. v. 1. c. 6. v. 4.

titre de ſanhedrin, ou tribunal.

CONSIVA, *Conſiva*, (*a*) épithète donnée à la déeſſe Ops par Feſtus. Ses fêtes, qu'on appelloit Opéconſives, ſe célébroient le 25 d'Août. Ops Conſive préſidoit à la fertilité des Campagnes.

CONSIVIUS, *Conſivius*, (*b*) l'un des ſurnoms donnés à Janus. On le ſurnommoit ainſi *à Conſerendo*, c'eſt-à-dire, à cauſe de la propagation du genre humain, dont Janus étoit regardé comme l'auteur. La fonction de Janus Conſivius conſiſtoit à préſider à la conception des hommes qu'il favoriſoit à ſa manière, dont on ne nous inſtruit point. L'acte de la génération avoit paru aux anciens de telle importance, qu'ils avoient placé au tour de ceux qui s'en occupoient, un grand nombre de dieux & de déeſſes, dont les fonctions ſeroient d'un détail contraire à l'honnêteté.

CONSOMMATION, *Conſummatio*, (*c*) terme Synonyme à accompliſſement. C'eſt en ce ſens que Jeſus-Chriſt dit avant que d'expirer : *Tout eſt conſommé, omnia conſummata ſunt*; c'eſt-à-dire, tout eſt accompli.

Mais, ce terme a encore d'autres acceptions. Il marque ſouvent les derniers malheurs, comme on peut le voir dans Iſaïe, dans Jérémie, dans Ézéchiel, dans Daniël, dans les Pſeaumes, &c.

CONSONNANCE, *Conſonnantia*, terme de Grammaire; ou, pour parler plus juſte, de Rhétorique.

On entend par Conſonnance la reſſemblance des ſons des mots dans la même phraſe ou période. Les Conſonnances ont de la grace en Latin, pourvu qu'on n'en faſſe pas un uſage trop fréquent dans le même diſcours, & qu'elles ſe trouvent dans une poſition convenable en l'un & en l'autre des membres relatifs. Par exemple, *ſi non præſidio inter pericula, tamen ſolatio inter adverſa.* La Conſonnance entre *ſolatio* & *præſidio*, eſt également au milieu de l'une & de l'autre inciſe; elle y eſt placée comme un hémiſtiche; autrement elle ne ſeroit pas ſenſible. Voici un exemple de Conſonnance à la fin des inciſes, *ſine invidia culpa plectatur, & ſine culpa invidia ponatur.* En voici encore un autre, *nemo poteſt alteri dare matrimonium, niſi quem penes ſit patrimonium.* Cette figure a de la grace, dit Quintilien, *accedit & ex illa figura gratia*; ſur tout quand la Conſonnance ſe fait ſentir en des poſitions égales, *in quibus initia ſententiarum & fines conſentiunt. Paribus cadant, & eodem deſinant modo.*

Les Rhéteurs donnent divers noms à cette figure, ſelon la différente ſorte de Conſonnance, & ſelon la variété de la poſition des mots. Ils appellent paranomaſie la Conſonnance qui réſulte du jeu des mots par la différence de

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 140.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 27, 28.
(*c*) Joann. c. 19. v. 28.

quelques lettres ; par exemple, *incœptio eſt amentium, haud amantium.* C'eſt un projet d'inſenſés, & non de perſonnes qui s'aiment & qui ont le ſens commun. *Cùm lectum petis, de letho cogita.* Dans ces occaſions, la Conſonnance eſt appellée paranomaſie de παρὰ, près, proche, & de ὄνομα, nom, c'eſt-à-dire, jeu entre les mots, à cauſe de l'approximation de ſons. Il y a encore *ſimiliter deſinens, ſimiliter cadens.* Il ſuffit de comprendre ces différentes manières ſous le nom général de Conſonnance.

L'uſage de cette figure demande du goût & de la fineſſe. La reſſemblance de ſons en des mots trop proches, & dont il y en a plus de deux qui ſe reſſemblent, produit plutôt une cacophonie qu'une Conſonnance ; tel eſt cet exemple :

O fortunatam natam me conſule Romam !

Cette figure, miſe en œuvre à propos, a de la grace en Latin, ſelon Quintilien ; mais, pourquoi n'a-t-elle pas le même avantage en François ? On pourroit peut-être croire que c'eſt par la même raiſon, que Quintilien dit que les hémiſtiches des vers Latins ſont déplacés dans la proſe. Quand les Latins liſoient la proſe, ils étoient ſurpris d'y trouver des moitiés de vers ou des vers entiers, qui y paroiſſent comme ſuite du diſcours & non comme citation. *Non erat locus his, vitium eſt apud nos ſi quis poëtica vulgaribus miſceat.* C'eſt confondre les différens genres d'écrire ; c'eſt tomber, dit-il, dans le défaut dont parle Horace au commencement de ſa Poëtique : *Humano capiti*, &c. *verſum in oratione fari multo fœdiſſimum eſt.* Comme la rime ou Conſonnance n'entre point dans la ſtructure des vers Latins, cette Conſonnance, loin de les bleſſer, flattoit l'oreille, pourvu qu'il n'y eût point d'affectation, & que l'uſage n'en fût pas trop fréquent ; reproche que l'on fait à ſaint Auguſtin.

Mais, en François, comme la rime entre dans le méchaniſme de nos vers, nous ne voulons la voir que là, & nous ſommes bleſſés, comme les Latins l'étoient, lorſque deux mots de même ſon ſe trouvent l'un auprès de l'autre ; par exemple, *les beaux eſprits pour prix*, &c. *ſi Cicéron*, &c. *mais même*, &c. *que quand*, &c. *juſqu'à quand*, &c. Un de nos bons Auteurs, parlant de la bibliotheque d'Athènes, dit *que dans la ſuite, Sylla la pilla*, ce qui pouvoit être facilement évité en s'exprimant par la voie paſſive. Vaugelas & le P. Bouhours diſent que nous devons éviter en proſe, non ſeulement les rimes, mais encore les Conſonnances, telles que celle qui ſe trouve entre *ſoleil* & *immortel.*

On convient que ce ſont-là des minuties, auxquelles les Lecteurs judicieux ne prennent pas garde. Cependant, il faut avouer que ſi un Écrivain évitoit ces négligences, l'ouvrage ne perderoit rien de ſa valeur intrinſeque.

Nous ajoûterons que les Con-

ſonnances ſont fort autoriſées parmi nous dans les proverbes : *Qui langue a, à Rome va ; à bon chat, bon rat ; quand il fait beau, prends ton manteau ; quand il pleut, prends le ſi tu veux ; il flatte en préſence, il trahit en abſence ; belles paroles & mauvais jeu, trompent les jeunes & les vieux ; qui terre a, guerre a ; amour & ſeigneurie ne veulent point de compagnie.*

CONSONNE, terme de Grammaire. On diviſe les lettres en voyelles & en Conſonnes.

Les voyelles ſont ainſi appellées du mot *vox*, parce qu'elles ſe font entendre par elles-mêmes ; elles forment toutes ſeules un ſon, une voix. Les Conſonnes, au contraire, ne ſont entendues qu'avec l'air qui fait la voix ou voyelle ; & c'eſt de-là que vient le nom de Conſonne, *Conſonnans*, c'eſt-à-dire, qui ſonne avec un autre.

Il n'y a aucun être particulier qui ſoit voyelle, ni aucun qui ſoit Conſonne ; mais, on a obſervé des différences dans les modifications que l'on donne à l'air qui ſort des poumons, lorſqu'on en fait uſage pour former les ſons deſtinés à être les ſignes des penſées. Ce ſont ces différentes conſidérations ou préciſions de notre eſprit, à l'occaſion des modifications de la voix, qui nous ont donné lieu de former les mots de voyelle, de Conſonne, d'articulation, & autres ; ce qui diſtingue les différens points de vue de notre eſprit ſur le méchaniſme de la parole, & nous donne lieu d'en diſcourir avec plus de juſteſſe.

Chaque voyelle exige que les organes de la bouche ſoient dans la ſituation requiſe pour faire prendre à l'air, qui ſort de la trachée-artère, la modification propre à exciter le ſon de telle ou telle voyelle. La ſituation, qui doit faire entendre l'*a*, n'eſt pas la même que celle qui doit exciter le ſon de l'*i* ; ainſi des autres.

Tant que la ſituation des organes ſubſiſte dans le même état, on entend la même voyelle auſſi long-tems que la reſpiration peut fournir d'air. Les poumons ſont à cet égard ce que les ſoufflets ſont à l'orgue. Ainſi, le nombre des voyelles eſt bien plus grand qu'on ne le dit communément.

En effet, tout ſon, qui ne réſulte que d'une ſituation d'organes, ſans exiger aucun battement ni mouvèment qui ſurvienne aux parties de la bouche, & qui peut être continué auſſi long-tems que la reſpiration peut fournir d'air ; un tel ſon eſt une voyelle. Ainſi, *a*, *â*, *é*, *è*, *ê*, *i*, *o*, *ô*, *u*, ou *eu*, & le foible *e* muet, & les nazales *an*, *en*, &c. ; tous ces ſons-là ſont autant de voyelles particulières, tant celles qui ne ſont écrites que par un ſeul caractère, telles que, *a*, *e*, *i*, *o*, *u*, que celles qui, faute d'un caractère propre, ſont écrites par pluſieurs lettres, comme *ou*, *eu*, *oient*, &c. Ce n'eſt pas la manière d'écrire qui fait la voyelle, c'eſt la ſimplicité du ſon, qui ne dépend que d'une ſituation d'organes, & qui peut être continué ; ainſi, *au*, *eau*, *ou*, *eu*, *ayent*, &c. quoiqu'écrits par plus d'une lettre, n'en

n'en ſont pas moins de ſimples voyelles, nous avons donc la voyelle *&*, & la voyelle *ou*; les Italiens n'ont que l'*ou*, qu'ils écrivent par le ſimple *u*. Nous avons de plus la voyelle *eu*, *feu*, *lieu*; l'*e* muet en eſt la foible, & eſt auſſi une voyelle particulière.

Il n'en eſt pas de même de la Conſonne; elle ne dépend pas, comme la voyelle, d'une ſituation d'organes, qui puiſſe être permanente; elle eſt l'effet d'une action paſſagère, d'un trémouſſement, ou d'un mouvement momentanée [écrivez momentanée par deux *ee*, telle eſt l'analogie des mots François, qui viennent des mots Latins *eu*, *eus*; c'eſt ainſi que l'on dit *les champs Élyſées*, *les monts Pyrénées*, *le Coliſée*, & non *le Coliſé*, *le fleuve Alphée*, & non *le fleuve Alphé*, *fluvius Alpheus*.] de quelque organe de la parole, comme de la langue, des levres, &c.; enſorte que ſi l'on compare avec raiſon la voyelle au ſon qui réſulte d'un tuyau d'orgue, ou du trou d'une flûte, nous croyons pouvoir comparer la Conſonne à l'effet que produit le battant d'une cloche, ou le marteau ſur l'enclume. Fourniſſez de l'air à un tuyau d'une orgue, ou au trou d'une flûte, vous entendrez toujours le même ſon; au lieu qu'il faut répéter les coups du battant de la cloche, & ceux du marteau de l'enclume, pour avoir encore le ſon qu'on a entendu la première fois. De même, ſi vous ceſſez de répéter le mouvement des levres qui a fait entendre le *be* ou le *pe*; ſi vous ne redoublez point le trémouſſement de la langue qui a produit le *re*, on n'entendra plus ces Conſonnes. On n'entend de ſon, que par les trémouſſemens que les parties ſonores de l'air reçoivent des divers corps qui les agitent; or, l'action des levres, ou les agitations de la langue, donnent à l'air qui ſort de la bouche, la modification propre à faire entendre telle ou telle Conſonne. Si après une telle modification, l'émiſſion de l'air qui l'a reçue, dure encore, la bouche demeurant néceſſairement ouverte, pour donner paſſage à l'air, & les organes ſe trouvant dans la ſituation qui a fait entendre la voyelle, le ſon de cette voyelle pourra être continué auſſi long-tems que l'émiſſion de l'air durera; au lieu que le ſon de la Conſonne n'eſt plus entendu après l'action de l'organe qui l'a produite.

L'union, ou combinaiſon avec une voyelle, ne peut ſe faire que par une même émiſſion de voix; cette union eſt appellée articulation. Il y a des articulations ſimples, & d'autres qui ſont plus ou moins compoſées; ce que M. Harduin ſecrétaire de la ſociété littéraire d'Arras, a extrêmement bien développé dans un mémoire particulier. Cette combinaiſon ſe fait d'une manière ſucceſſive, & elle ne peut être que momentanée. L'oreille diſtingue l'effet du battement & celui de la ſituation; elle entend ſéparément l'un après l'autre; par exemple, dans la ſyllabe *ba*, l'oreille entend d'abord le *b*, enſuite l'*a*; & l'on garde ce même ordre, quand on écrit les

lettres qui font les ſyllabes, & les ſyllabes qui font les mots.

Enfin, cette union eſt de peu de durée, parce qu'il ne ſeroit pas poſſible que les organes de la parole fuſſent en même tems en deux états, qui ont chacun leur effet propre & différent.

Ce que nous venons d'obſerver à l'égard de la Conſonne qui entre dans la compoſition d'une ſyllabe, arrive auſſi, par la même raiſon, dans les deux voyelles qui font une diphthongue, comme *ui*, dans *lui*, *nuit*, *bruit*, &c. l'*u* eſt entendu le premier, & il n'y a que le ſon de l'*i* qui puiſſe être continué, parce que la ſituation des organes qui forme l'*i*, a ſuccédé ſubitement à celle qui avoit fait entendre l'*u*.

L'articulation, ou combinaiſon d'une Conſonne avec une voyelle, fait une ſyllabe; cependant, une ſeule voyelle fait auſſi fort ſouvent une ſyllabe. La ſyllabe eſt un ſon ſimple ou compoſé, prononcé par une ſeule impulſion de voix; par exemple, *a-joû-té*, *ré-u-ni*, *cré-é*, *cri-a*, *il-y-a*.

Les ſyllabes, qui ſont terminées par des Conſonnes, ſont toujours ſuivies d'un ſon foible, qui eſt regardé comme un *e* muet; C'eſt le nom que l'on donne à l'effet de la dernière ondulation ou du dernier trémouſſement de l'air ſonore; c'eſt le dernier ébranlement, que le nerf auditif reçoit de cet air; je veux dire que cet *e* muet foible n'eſt pas de même nature que *l'e* muet excité à deſſein, tel que l'*e* de la fin des mots *vu-e*, *vi-e*, & tels que ſont tous les *e* de nos rimes féminines. Ainſi, il y a bien de la différence entre le ſon foible que l'on entend à la fin du mot *Michel* & le dernier du mot *Michele*, entre *bel* & *belle*, entre *coq* & *coque*, entre *job* & *robe*; *bal* & *balle*, *cap* & *cape*, *ſiam* & *ame*.

S'il y a dans un mot pluſieurs Conſonnes de ſuite, il faut toujours ſuppoſer entre chaque Conſonne, *e* foible & fort bref; il eſt comme le ſon que l'on diſtingue entre chaque coup de marteau quand il y en a pluſieurs qui ſe ſuivent d'auſſi près qu'il eſt poſſible. Ces réflexions font voir que l'*e* muet foible eſt dans toutes les langues.

Recueillons de ce que nous avons dit, que la voyelle eſt le ſon qui réſulte de la ſituation, où les organes de la parole ſe trouvent, dans le tems que l'air de la voix ſort de la trachée-artère; & que la Conſonne eſt l'effet de la modification paſſagère, que cet air reçoit de l'action momentanée de quelque organe particulier de la parole.

C'eſt relativement à chacun de ces organes, que dans toutes les langues on diviſe les lettres en certaines claſſes, où elles ſont nommées du nom de l'organe particulier, qui paroît contribuer le plus à leur formation. Ainſi, les unes ſont appellées labiales, d'autres linguales, ou bien palatiales, ou dentales, ou nazales, ou gutturales. Quelques-unes peuvent être compriſes dans deux de ces claſſes, lorſque divers organes concourent à leur formation.

1.° Labiales, *b*, *p*, *f*, *v*, *m*.

2.° Linguales, *d*, *t*, *n*, *l*, *r*.

3.° Palatiales, *g*, *j*, *c fort*, ou *k*, ou *q*; le mouillé fort *ille*, & le mouillé foible *ye*.

4.° Dentales ou ſifflantes, *s* ou *c* doux, tel que *ſe*, *ſi*; *z*, *ch*; c'eſt à cauſe de ce ſifflement, que les Anciens ont appellé ces Conſonnes, ſémivocales, demi-voyelles; au lieu qu'ils appelloient les autres muettes.

5.° Nazales, *m*, *n*, *gn*,

6.° Gutturales; c'eſt le nom que l'on donne à celles qui ſont prononcées avec une aſpiration forte, & par un mouvement de la trachée-artère. Ces aſpirations fortes ſont fréquentes en Orient & au midi. Il y a des lettres gutturales parmi les peuples du nord; ces lettres paroiſſent rudes à ceux qui n'y ſont pas accoûtumés. Nous n'avons de ſon guttural, que le *hé*, qu'on appelle communément *ache aſpirée*. Cette aſpiration eſt l'effet d'un mouvement particulier des parties internes de la trachée-artère; nous ne l'articulons qu'avec les voyelles, *le héros*, *la hauteur*.

Les Grecs prononçoient certaines Conſonnes avec cette aſpiration. Les Eſpagnols aſpirent auſſi leur *j*, leur *g* & leur *x*.

Il y a des Grammairiens qui mettent le *h* au rang des Conſonnes; d'autres, au contraire, ſoutiennent que ce ſigne ne marquant aucun ſon particulier, analogue au ſon des autres Conſonnes, ne doit être conſidéré que comme un ſigne d'aſpiration.

Ils ajoûtent que les Grecs ne l'ont point regardé autrement; qu'ils ne l'ont point mis dans leur alphabet en tant que ſigne d'aſpiration, & que dans l'écriture ordinaire, ils ne le marquent que comme les accens au-deſſus des lettres; & que ſi dans la ſuite il a paſſé dans l'alphabet Latin, & de-là dans ceux des langues modernes, cela n'eſt arrivé que par l'indolence des copiſtes, qui ont ſuivi le mouvement des doigts, & écrit de ſuite ce ſigne avec les autres lettres du mot, plutôt que d'interrompre ce mouvement, pour marquer l'aſpiration au-deſſus de la lettre.

Pour nous, nous croyons que puiſque les uns & les autres de ces Grammairiens conviennent de la valeur de ce ſigne, ils doivent ſe permettre réciproquement de l'appeller Conſonne, ou ſigne d'aſpiration, ſelon le point de vue qui les affecte le plus.

Les lettres d'une même claſſe ſe changent facilement l'une pour l'autre; par exemple, le *b* ſe change facilement ou en *p*, ou en *v*, ou en *f*; parce que ces lettres étant produites par les mêmes organes, il ſuffit d'appuyer un peu plus ou un peu moins, pour faire entendre ou l'une ou l'autre.

Le nombre des lettres n'eſt pas le même par tout. Les Hébreux & les Grecs n'avoient point le *lé* mouillé, ni le ſon du *gn*. Les Hébreux avoient le ſon du *che*, *ſchin*; mais, les Grecs ni les Latins ne l'avoient point. La diverſité des climats cauſe des différences dans la prononciation des langues.

Il y a des peuples qui mettent en action certains organes, & même certaines parties des organes, dont les autres ne font point d'uſage. Il y a auſſi une forme ou manière particulière de faire agir les organes. De plus, en chaque nation, en chaque province, & même en chaque ville, on s'énonce avec une ſorte de modulation particulière, c'eſt ce qu'on appelle accent national ou accent provincial. On en contracte l'habitude par l'éducation; & quand les eſprits animaux ont pris une certaine route, il eſt bien difficile, malgré l'empire de l'ame, de leur en faire prendre une nouvelle. De-là vient auſſi qu'il y a des peuples qui ne ſçauroient prononcer certaines lettres; les Chinois ne connoiſſent ni le *b*, ni le *d*, ni le *r*; en revanche, ils ont des Conſonnes particulières que nous n'avons point. Tous leurs mots ſont monoſyllabes, & commencent par une Conſonne & jamais par une voyelle.

Les Allemands ne peuvent pas diſtinguer le *z* d'avec le *s*; ils prononcent *zele* comme *ſel*; ils ont de la peine à prononcer les *l* mouillés, ils diſent *file* au lieu de *fille*. Ces *l* mouillés ſont auſſi fort difficiles à prononcer pour les perſonnes nées à Paris; elles les changent en des *l* mouillés foibles, & diſent *Verſayes* au lieu de *Verſailles*, &c. Les Flamans ont bien de la peine à prononcer la Conſonne *j*. Il y a des peuples en Amérique qui ne peuvent point prononcer les lettres labiales, *b*, *p*, *f*, *m*. La lettre *th* des Anglois, eſt fort difficile à prononcer pour ceux qui ne ſont point nés Anglois. Ces réflexions ſont fort utiles pour rendre raiſon des changemens arrivés à certains mots qui ont paſſé d'une langue dans une autre.

A l'égard du nombre de nos Conſonnes, ſi l'on ne compte que les ſons, & qu'on ne s'arrête point aux caractères de notre alphabet, ni à l'uſage ſouvent déraiſonnable que l'on fait de ces caractères, on trouvera que nous avons d'abord dix-huit Conſonnes, qui ont un ſon bien marqué, & auxquelles la qualification de Conſonnes n'eſt point conteſtée.

Nous devrions donner un caractère propre, déterminé, unique & invariable à chacun de ces ſons; ce que les Grecs ont fait exactement, conformément aux lumières naturelles. Eſt-il en effet raiſonnable que le même ſigne ait des deſtinations différentes dans le même genre, & que le même objet ſoit indiqué tantôt par un ſigne, tantôt par un autre?

Avant que d'entrer dans le compte de nos Conſonnes, nous croyons devoir faire une courte obſervation ſur la manière de les nommer.

Il y a plus de cent ans que la Grammaire générale de P. R. propoſa une manière d'apprendre à lire facilement dans toutes ſortes de langues. Cette manière conſiſte à nommer les Conſonnes par le ſon propre qu'elles ont dans les ſyllabes où elles ſe trouvent, en ajoûtant ſeulement à ce ſon propre celui de l'*e* muet, qui eſt l'effet de l'impulſion de l'air néceſſaire pour faire entendre la Con-

ſonne ; par exemple, ſi je veux nommer la lettre *B*, que j'ai obſervée dans les mots *Babylone*, *Bibus*, &c. je l'appellerai *be*, comme on le prononce dans la dernière ſyllabe de *tombe*, ou dans la première de *beſoin*.

Ainſi du *d*, que je nommerai *de*, comme on l'entend dans *ronde* ou dans *demande*.

Je ne dirai plus *effe*, je dirai *fe*, comme dans *fera*, *étoffe* ; Je ne dirai plus *elle*, je dirai *le* ; enfin, je ne dirai ni *emme* ni *enne*, je dirai *me*, comme dans *aime* ; & *ne*, comme dans *ſonne* ou dans *bonne* ; ainſi des autres.

Cette pratique facilite extrêmement la liaiſon des Conſonnes avec les voyelles pour en faire des ſyllabes, *fe*, *a*, *fa* ; *fe*, *re*, *i*, *fri* ; enſorte qu'épeller c'eſt lire. Cette méthode a été renouvellée, & eſt même pratiquée de nos jours par pluſieurs habiles maîtres.

Voyons maintenant le nombre de nos Conſonnes. Ce ſont :

Figure.	*Nom.*
B, *b.*	*be.*
C, *c*, *dur.* *K*, *Q*, *q.*	*que.*
D, *d.*	*de.*
F, *f.*	*fe.*
G, *g*, *dur.*	*gue.*
J, *j.*	*je.*
L, *l.*	*le.*
M, *m.*	*me.*
N, *n.*	*ne.*
P, *p.*	*pe.*
R, *r.*	*re.*
S, *ſ.*	*ſe.*
T, *t.*	*te.*
V, *v.*	*ve.*
Z, *z.*	*ze.*

Comme nous ne cherchons que les ſons propres de chaque lettre de notre langue, déſignés par un ſeul caractère incommunicable à tout autre ſon, nous ne donnons ici au *c* que le ſon fort qu'il a dans les ſyllabes *ca*, *co*, *cu*. Le ſon doux *ce*, *ci*, appartient au *ſ* ; & le ſon *ze*, *zi*, appartient à la lettre *z*.

Par la même raiſon, nous ne donnons au caractère *G*, que le ſon qu'il a avant *a*, *o*, *u*. Le ſon foible, *ge*, *gi*, appartient au *j*.

Quant à la lettre *x*, nous ne la mettons point au rang des Conſonnes, parce que cette lettre n'a pas de ſon qui lui ſoit propre. C'eſt une lettre double, que les copiſtes ont miſe en uſage pour abréger. Elle fait quelquefois le ſervice des deux lettres fortes *c ſ*, & quelquefois celui des deux foibles *g z*.

Voilà donc quinze ſons de Conſonnes déſignées par quinze caractères propres. A ceux-là, on peut en ajoûter encore quatre autres, qui devroient avoir un caractère particulier. Les Grecs n'auroient pas manqué de leur en donner un, comme ils firent à l'*e* long, à l'*o* long, & aux lettres aſpirées. Les quatre ſons dont nous voulons parler ici, ſont le *ch* qu'on nomme *che*, le *gn* qu'on nomme *gne*, le *ll* ou *lle*, qui eſt

un ſon mouillé fort, & le *y* qu'on nomme *ye* qui eſt un ſon mouillé foible.

Comme le caractère de *l* mouillé nous manque, notre orthographe n'eſt pas uniforme dans la manière de déſigner ce ſon ; tantôt nous l'indiquons par un ſeul *l*, tantôt par deux *ll*, quelquefois par *lh*. On doit ſeulement obſerver que *l* mouillé eſt preſque toujours précédé d'un *i* ; mais que cet *i* n'eſt pas pour cela la marque caractériſtique du *l* mouillé, comme on le voit dans *civil*, *nil*, *exil*, *fil*, *file*, *vil*, *vile*, où le *l* n'eſt point mouillé, non plus que dans *achille*, *pupille*, *tranquille*, qu'on feroit mieux de n'écrire que par un ſeul *l*.

Il faut obſerver qu'en pluſieurs mots l'*i* ſe fait entendre dans la ſyllabe avant le ſon mouillé, comme dans *péril*, on entend l'*i* enſuite le ſon mouillé *pé-ri-l*.

Il y a, au contraire, pluſieurs mots où l'*i* eſt muet ; c'eſt-à-dire, qu'il n'y eſt pas entendu ſéparément du ſon mouillé ; il eſt confondu avec ce ſon, ou plutôt, ou il n'y eſt point quoiqu'on l'écrive, ou il eſt bien foible, comme dans *famille*, *cheville*.

Le ſon mouillé de *l* eſt auſſi marqué dans quelques noms propres par *lh*, comme dans *Milhaud* ville du Rouergue.

Le peuple de Paris change le mouillé fort, en mouillé foible. Il prononce *fi-ye*, au lieu de *fille*, *Verſa-yes*, pour *Verſailles*. Cette prononciation a donné lieu à quelques Grammairiens modernes, d'obſerver ce mouillé foible. En effet, il y a bien de la différence entre la prononciation de *ien* dans *mien*, *tien*, &c. & celle de *moyen*, *pay-en*, *a-yeux*, *a-yant*, *Ba-yone*, *Ma-yance*, *Bla-ye*, ville de Guienne, *fa-yance*, *emplo-yons* à l'indicatif, afin que nous *emplo-i-yons*, que vous *a-i-yez*, que vous *ſo-i-yez* au ſubjonctif. La ville de *No-yon*, le duc de *Ma-yene*, le chevalier *Ba-yard*, la *Ca-yene*, *ſo-yer*, *bo-yaux*. Ces Grammairiens diſent que ce ſon mouillé eſt une Conſonne.

Mais, il ne s'agit point de diſputer ſur le nom ; l'eſſentiel eſt de bien diſtinguer & de bien prononcer cette lettre. On peut regarder ce ſon *ye* dans les exemples ci-deſſus, comme un ſon mixte, qui paroît tenir de la voyelle & de la Conſonne, & faire une claſſe à part.

Ainſi, en ajoûtant le *che* & les deux ſons mouillés *gn* & *ll*, aux quinze premières Conſonnes ; cela fait dix-huit Conſonnes, ſans compter le *h* aſpiré, ni le mouillé foible ou ſon mixte *ye*.

Nous allons finir par une diviſion remarquable entre les Conſonnes. Depuis M. l'abbé de Dangeau, nos Grammairiens les diviſent en foibles & en fortes ; c'eſt-à-dire, que le même organe, pouſſé par un mouvement doux, produit une Conſonne foible, & que s'il a un mouvement plus fort & plus appuyé, il fait entendre une Conſonne forte. Ainſi, *B* eſt la foible de *P*, & *P* eſt la forte de *B*. Voici quelques exemples des Conſonnes foibles & des Conſon-

nes fortes, opposées les unes aux autres.

Consonnes foibles.	*Consonnes fortes*
B.	*P.*
Baigner.	*Peigner.*
Bêcher.	*Pêcher.*
D.	*T.*
Danser.	*Tanser.*
Dater.	*Tâter.*
G, gue.	*C, dur. K, ou Q, que.*
Gage.	*Cage.*
Gand.	*Caen.*
J, je.	*Ch, che.*
Japon.	*Chapon.*
Jatte.	*Chatte.*
V, ve.	*F, fe.*
Valoir.	*Falloir.*
Vendre.	*Fendre.*
Z, Ze.	*S, se.*
Zele.	*Selle.*
Zone.	*Sonne, de sonner.*
Ye mouillé foible.	*Ll. mouillé fort.*
Payen.	*Paille.*
Blaye ville.	*Versailles.*

Par ce détail des Consonnes foibles & des Consonnes fortes, il paroît qu'il n'y a que les deux lettres nazales *m*, *n*, & les deux liquides, *l*, *r*, dont le son ne change point d'un plus foible en un plus fort, ni d'un plus fort en un plus foible; & ce qu'il y a de remarquable à l'égard de ces quatre lettres, selon l'observation que M. Harduin a faite dans un mémoire dont nous avons parlé, c'est qu'elles peuvent se lier avec chaque espèce de Consonnes, soit avec les foibles, soit avec les fortes, sans apporter aucune altération à ces lettres. Par exemple, *imbibé*, voilà le *m* avant une foible; *impitoyable*, le voilà avant une forte. Nous ne prétendons pas dire que ces quatre Consonnes soient immuables; elles se changent souvent, sur tout entr'elles. Nous disons seulement qu'elles peuvent précéder ou suivre indifféremment ou une lettre foible ou une lettre forte. C'est peut-être par cette raison que les Anciens ont donné le nom de liquides à ces quatre Consonnes *m*, *n*, *l*, *r*.

Au lieu qu'à l'égard des autres, si une foible vient à être suivie d'une forte, les organes prenant la disposition requise pour articuler cette lettre forte, font prendre le son fort à la foible qui précede; en sorte que celle qui doit être prononcée la dernière, change celle qui est avant en une lettre de son espèce, la forte change la foible en forte, & la foible fait que la forte devient foible.

C'est ainsi que nous avons vu que le *x* vaut tantôt *c s*, qui sont deux fortes, & tantôt *g z*, qui sont deux foibles. C'est par la même raison qu'au prétérit, le *b* de *scribo* se change en p, à cause d'une lettre forte qui doit suivre; ainsi, on dit *scribo*, *scripsi*, *scriptum*. M. Harduin est entré à ce sujet dans un détail fort exact par

rapport à la langue Françoiſe ; & il obſerve que, quoique nous écrivions *abſent*, ſi nous voulons y prendre garde, nous trouverons que nous prononçons *apſent*.

CONSORANNES, *Conſoranni*, (*a*) peuples des Gaules, que Pline met au nombre de ceux qui habitoient l'Aquitaine.

Dans la Notice des provinces de la Gaule, la cité des Conſorannes, *Civitas Conſorannorum*, eſt une de celles de la Novempopulanie. Le païs conſerve le nom de Conſerans, quoique l'uſage ſoit de prononcer Couſerans ; & la ville a porté le même nom, ſous lequel elle eſt citée par Grégoire de Tours, avec *Vicus Juli* [*Aire*] & Lapurdum [Bayone], dans l'accord des Rois Gontram & Childebert. Elle a quitté ce nom pour prendre celui d'un de ſes Évêques, Saint Lyzier, *Lyceriuſ*, ou plutôt *Glycerius*, ſelon qu'il ſe lit dans les ſouſcriptions du Concile d'Agde, en 506. M. de Valois rapporte un paſſage que lui fournit la vie de ce Prélat : *Obiit in territorio Toloſano, in Civitate quæ vocatur Coſeranis, ſive Auſtria ;* & il tire cette dénomination d'Auſtria, du vent qui ſouffle *ab Auſtro*. Peut-être étoit-elle propre à cette ville, avant que d'être déſignée par celui du peuple dont elle étoit capitale, comme on ſçait que beaucoup de villes du même rang ont ainſi changé de nom.

Ce qu'il y a de plus digne de remarque dans ce paſſage, c'eſt de voir les Conſorannes *in territorio Toloſano*, tandis que cette cité eſt rangée dans la Novempopulanie, comme ſon ſiege épiſcopal eſt encore ſuffragant d'Auſch, métropole de cette province. Doit-on inférer de-là, que les Conſorannes pouvoient être partagés entre la province Narbonnoiſe & l'Aquitaine ? Pline nomme les Conſuaranes dans la Narbonnoiſe : *In ora regio Sardonum*, dit-il, *intuſque Conſuaranorum*. Or, ces Conſuaranes étant ainſi plus avant dans les terres que le diſtrict des Sardones, il peut en réſulter qu'ils ſoient tellement voiſins des Conſorannes, qu'on ne trouve point de différence aſſez marquée dans la dénomination, pour en faire deux au lieu d'une, & ne pas voir ſimplement différentes leçons de la même dénomination. Pluſieurs Sçavans, à la tête deſquels eſt M. de Marca, veulent néanmoins établir des Conſuaranes, qui ſoient différens des Conſorannes, diſtinction que M. de Valois n'a pas jugé à propos de faire.

Ce n'eſt point un argument propre à ſéparer les Conſuaranes d'avec les Conſorannes, de dire que ces noms ſe trouvent partagés entre l'Aquitaine & la Narbonnoiſe. Car, on trouvera qu'il en eſt de même des Rutenes, dans Pline, ſans qu'on puiſſe l'accuſer de mépriſe ſur leur compte, puiſque Céſar diſtingue des *Ruteni provinciales*, ſoumis aux Romains, d'avec les Rutenes, qui armerent contre les Romains dans la ligue

(*a*) Plin. T. I. p. 145, 226. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

des nations Gauloiſes. Nous diſons même des Conſorannes, avec M. d'Anville, qu'on ne ſçauroit les placer dans l'Aquitaine, avant l'arrangement des provinces de la Gaule fait par Auguſte. Il faut croire que l'Aquitaine avoit été entamée de plein pied à la province Romaine, vers les Pyrénées, avant la conquête du reſte de la Gaule par Céſar, puiſque Pompée, à ſon retour de la guerre d'Eſpagne contre Sertorius & ſes partiſans, plaça les Convenes dans l'Aquitaine; or, par la poſition connue des Convenes, les Conſorannes ſe trouvoient enveloppés ou renfermés entre les Convenes & les cantons méridionaux de cette province qui a été nommée Narbonnoiſe. Dans cette poſition, il eſt aiſé de voir qu'il a été un tems où les Conſorannes ont pu être confondus avec ce qui dépendoit de cette province, & flotter du moins entr'elle & l'Aquitaine, en ſorte que leur nom puiſſe ſe trouver placé également d'un côté comme de l'autre.

M. d'Anville finit par dire qu'il lui a paru hazardeux d'inſcrire ſur la carte le nom de *Conſuarani* ſéparément des *Conſoranni*, dans une place qu'on ne ſçauroit aſſurer être déterminée. Pour déférer cependant au témoignage de l'auteur de la vie de Saint Lyzier, par rapport au *territorium Toloſanum*, il a cru devoir étendre le nom des Conſorannes au de-là des limites de leur diocèſe actuel, en prenant ſur celui de Pamiez, qui eſt un démembrement de l'ancien diocèſe de Toulouſe.

CONSTANCE [FLAVIUS VALÈRE CONSTANCE CHLORE], *Flavius Valerius Conſtantius Chlorus. Voyez* Valère.

CONSTANCE [FLAVIUS JULE], *Flavius Julius Conſtantius*, fils de Conſtance Chlore. *Voyez* Jule.

CONSTANCE [FLAVIUS JULE], *Flavius Julius Conſtantius*, fils de Conſtantin le Grand. *Voyez* Jule.

CONSTANCE [FLAVIUS CONSTANCE GALLUS], *Flavius Conſtantius Gallus. Voyez* Gallus.

CONSTANCE, *Conſtantius*, (*a*) natif de Nyſſe, ville de Servie, & Général des armées Romaines, fut le bouclier de l'Empire contre les tyrans dans le cinquième ſiecle, pendant le regne de l'empereur Honorius. Il vainquit Conſtantin, Conſtans, Géronce, Jovin, & un grand nombre d'autres, en 412, & les années ſuivantes. Il chaſſa auſſi les Goths des Gaules; mais, dans la ſuite, il les invita à y revenir, & pour s'aſſurer une paix durable avec eux, il leur donna tout le païs ſitué entre les Pyrénées, la Garonne & la mer. Et en 415, il envoya le rebelle Attalus à l'Empereur.

Honorius lui fit épouſer, en 417, ſa ſœur Galla Placidia, veuve d'Ataulphe, & l'aſſocia même à l'Empire, le 8 Février de l'an 421. Conſtance ne poſſéda cette dignité qu'environ ſept mois; car, il

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VIII. pag. 430, 431, 515.

mourut en ſon troiſième Conſulat, d'une douleur de côté, le 2 Septembre de la même année. Il eut de Placidia, Valentinien, qui fut depuis Empereur & le III de ce nom, & une fille nommée Juſta Gratiana Honoria.

CONSTANCE, *Conſtantius*, contemporain & ami de Sidoine Apollinaire.

CONSTANCE, *Conſtantia*, (*a*) fille de Conſtance Chlore & de Théodora. Cette Princeſſe épouſa Licinius, qui ſe révolta contre ſon frere l'empereur Conſtantin le Grand, & dont elle eut un autre Licinius, qui fut Céſar. Après la dernière bataille que Conſtantin gagna ſur ſon mari, elle demanda la grace du dernier qui lui fut accordée. Mais, Licinius s'en étant rendu indigne par ſes intelligences avec les Barbares, qu'il avoit deſſein de porter à la révolte, fut étranglé en 325. Alors, Conſtance ne ſongea plus qu'à gagner la confiance de l'Empereur ſon frere, en quoi elle réuſſit aſſez bien, ſur tout après la mort de Sainte Hélène. Euſebe de Nicomédie, Arien, ſçut ſi adroitement captiver l'eſprit de cette Princeſſe, qu'à ſa conſidération, elle devint la protectrice d'Arius. On dit même que Conſtantin étant venu la viſiter au lit de la mort, pour ſçavoir ſi elle n'avoit point de grace à lui demander, avant que de mourir, elle lui avoit ſeulement recommandé un eccléſiaſtique, qu'on aſſure être le même qu'Euſebe, ou ſelon d'autres, Arius.

CONSTANCE, *Conſtantia*, nom commun à deux filles de Conſtantin le Grand. La première, qu'on nomme auſſi Conſtantine, étoit fiancée à ce Gallicanus qui ſe convertit à la foi Catholique, après une victoire qu'il remporta miraculeuſement ſur les Scythes. Elle fut guérie d'une maladie fâcheuſe, par les prieres de Sainte Agnès, & pour en témoigner ſa reconnoiſſance, elle voua ſa virginité à Dieu. L'autre, qu'Ammien Marcellin aſſure avoir épouſé Annibalien, & puis Gallus, qui fut créé Céſar, étoit ſi méchante, qu'on lui donna le nom de Mégère.

CONSTANCE, *Conſtantia*, fille de Jule Conſtance & de Fauſtine, & petite fille de Conſtantin le Grand, fut mariée à l'empereur Gratien.

CONSTANCE, *Conſtantia*, (*b*) Déeſſe des Romains. On trouve quelquefois la Conſtance ſur les médailles impériales. Dans un revers de Tibère, c'eſt une femme qui tient la pique de la main droite, & une corne d'abondance de la gauche. Aſſiſe dans une médaille de Claude, elle leve la main droite, & hauſſe le doigt. En habit militaire, le caſque en tête dans une médaille du même Empereur, elle tient une pique de la gauche, & porte de même la main droite juſqu'à la hauteur du viſage, en levant un doigt.

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 218, 264. *& ſuiv.*

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 358.

CONSTANCE, *Conſtantia*, vertu par laquelle nous perſiſtons dans notre attachement à tout ce que nous croyons devoir regarder comme vrai, beau, bon, décent & honnête.

CONSTANT [FLAVIUS JULE], *Flavius Julius Conſtans*, fils de Conſtantin le Grand. *Voyez* Jule.

CONSTANT [FLAVIUS CLAUDE], *Flavius Claudius Conſtans*. *Voyez* Flavius.

CONSTANTIN [FLAVIUS VALÉRE], *Flavius Valerius Conſtantinus*. *Voyez* Valère.

CONSTANTIN [FLAVIUS CLAUDE], *Flavius Claudius Conſtantinus*. Fils du précédent, fut ſurnommé Junior, le Jeune. *Voyez* Junior.

CONSTANTIN [FLAVIUS CLAUDE], *Flavius Claudius Conſtantinus*, fils de Conſtance Chlore, fut auſſi ſurnommé Junior le Jeune. *Voyez* Junior.

CONSTANTIN [FLAVIUS CLAUDE], *Flavius Claudius Conſtantinus*, ſoldat de Fortune, qui fut proclamé Empereur. *Voyez* Flavius.

CONSTANTINE, *Conſtantina*. *Voyez* Cirte.

CONSTANTINE, *Conſtantina*, ville d'Aſie dans la Phénicie, ſelon Euſebe & Calliſte.

CONSTANTINE, *Conſtantina*, autre ville d'Aſie dans la Méſopotamie, ſelon la Notice de l'Empire.

CONSTANTINE, *Conſtantina*, (*a*) ſœur de l'Empereur Claude II. On croit qu'elle donna ſon nom à l'empereur Conſtance Chlore, qui étoit ſon petit neveu.

CONSTANTINOPLE, (*b*) *Conſtantinopolis*, ville fameuſe d'Europe, connue des Anciens ſous le nom de Byzance. On peut voir ſous l'article de ce dernier nom, ce que nous avons dit de cette ville. Il ne nous reſte ici qu'à la faire connoître depuis qu'elle eut pris le nom de Conſtantinople. Ce que nous allons raporter, pour remplir cet objet, eſt extrait pour la plus grande partie de l'excellente hiſtoire du bas-Empire, par M. le Beau.

I. Nous ſçavons certainement en quel tems Conſtantinople fut achevée & dédiée; mais, on ne convient pas du tems où elle fut commencée. Selon quelques Auteurs, ce fut dès l'an trois cens vingt-cinq; ſelon d'autres, ſeulement à la fin de trois cens vingt-neuf. Ce qui nous paroît plus probable, c'eſt que Conſtantin étant ſorti de Rome en trois cens vingt-ſix avec le projet formé de donner une rivale à cette ville, il fut occupé l'année ſuivante à chercher un lieu propre à l'exécution de ſon deſſein; & qu'après un premier eſſai, bientôt abandonné, il

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 4.

(*b*) Hiſt. du bas Emp. par M. le Beau Tom. I. p. 480. *& ſuiv.* Crev. Hiſt des Emp. T. VI. p. 313. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. p. 692. *& ſuiv.* T. XVII. p. 558. *& ſuiv.* T. XX. p. 553. T. XXXI. p. 200. *& ſuiv.*

ſe fixa au terrein de Byzance ; où ayant commencé à bâtir en trois cens vingt-huit, il continua avec ardeur, & acheva preſque l'ouvrage l'année ſuivante ; en ſorte que la ville fut en état d'être dédiée au mois de Mai trois cens trente. Cette circonſtance nous détermine à ranger ſous l'an trois cens vingt-neuf tout ce qui regarde la fondation de Conſtantinople, l'Empereur étant Conſul pour la huitième fois, & ſon fils aîné pour la quatrième. Il paſſa la plus grande partie de ces deux années dans le voiſinage de ſon nouvel établiſſement, afin de pouvoir aiſément ſe tranſporter ſouvent ſur le lieu même pour diriger & animer les travaux.

Si l'on conſulte les règles d'une ſage politique, on ne peut s'empêcher de blâmer Conſtantin d'avoir entrepris de bâtir une nouvelle capitale, & de diviſer les forces de l'Empire, dans un tems où ce grand corps, fatigué de la longueur des guerres civiles, épuiſé par la tyrannie & le luxe de tant de Princes qui l'avoient en même tems accablé, avoit beſoin de réunir & de concentrer ſes eſprits, pour leur donner un nouveau reſſort ; cette diſtraction ne pouvoit que diſſiper un reſte de chaleur. Conſtantinople formée & nourrie aux dépens de Rome, ſans pouvoir jamais l'égaler en vigueur & en puiſſance, ne ſervit qu'à l'affoiblir. Mais, les raiſons d'État céderent au goût particulier du Prince, à l'éloignement qu'il avoit conçu pour Rome & pour ſes ſuperſtitions, & peut-être auſſi à l'ambition d'être regardé comme fondateur d'un nouvel empire, en tranſportant le ſiege de l'ancien. Cette réſolution étant une fois bien arrêtée, il s'agiſſoit de choiſir dans la vaſte étendue de ſa domination, l'emplacement de ſa ville impériale. La Perſe étoit alors la ſeule puiſſance qui pût donner de l'inquiétude aux Romains, & Conſtantin prévoyoit que Sapor ne reſteroit pas longtems en paix. Il crut donc qu'il falloit reculer vers l'Orient le centre de ſes forces, & oppoſer une barrière plus voiſine à un ſi redoutable ennemi.

Le bruit avoit couru autrefois que Jules Céſar vouloit tranſporter à Troye toute la ſplendeur de Rome ; ce fut auſſi la première vue de Conſtantin. Le ſouvenir de Troye étoit toujours cher aux Romains ; & les Dardaniens d'Europe, chez leſquels il avoit pris naiſſance, regardoient cette ville comme la patrie de leurs ancêtres. D'ailleurs, il ſe laiſſa ſans doute enchanter par la beauté & la renommée des rivages de l'Helleſpont, plus embellis encore par la poëſie d'Homère que par la nature, & où tout lui rappelloit des idées héroïques. Il traça donc l'enceinte de ſa ville entre les deux promontoires de Rhétée & de Sigée, près du tombeau d'Ajax ; & il en jetta les fondemens. Les murailles ſortoient déjà de la terre, quand une viſion céleſte, ſelon Sozomène, ou ſa propre réflexion, lui firent abandonner l'entrepriſe, & préférer l'aſſiette de Byzance. Les navigateurs ap-

percevoient encore long-tems après les portes de cette ville commencée ſur une hauteur.

Les Grecs, jaloux des merveilles qui ont ennobli la naiſſance de Rome, font ici uſage de leur fécondité dans l'invention. Ils promenent le Lecteur de miracle en miracle. Nous nous diſpenſons d'en rapporter aucun; il n'en falloit point d'autre pour attirer Conſtantin à Byzance, que l'admirable ſituation de cette ville; elle eſt unique dans l'univers. Située ſur un côteau dans un iſthme, à la pointe de l'Europe & à la vue de l'Aſie, dont elle n'étoit ſéparée que par un détroit de ſept ſtades, elle joignoit les avantages de la ſûreté & du commerce avec toutes les faveurs de la nature & les charmes de la perſpective. C'étoit la clef de l'Europe & de l'Aſie, du Pont-Euxin & de la mer Égée. Les vaiſſeaux ne pouvoient paſſer d'une mer dans l'autre ſans le congé des Byzantins. Baignée au midi par la Propontide, à l'orient par le Boſphore, au ſeptentrion par un petit golfe nommé Chryſocéras ou la corne d'or, elle ne tenoit au continent que par le côté occidental. La température du climat, la fertilité de la terre, la beauté & la commodité de deux ports, tout contribuoit à en faire un ſéjour délicieux. Les poiſſons, & ſur tout les thons, qui viennent en affluence du Pont-Euxin dans la Propontide, effrayés d'une roche blanche qui s'élève preſque à fleur d'eau du côté de Chalcédoine, & ſe rejettant vers Byzance, y procuroient une pêche abondante. La ville avoit quarante ſtades de circuit, c'eſt-à-dire, près de deux lieues, avant qu'elle eut été ruinée par l'empereur Septime Sévère.

II. Conſtantin la prolongea de quinze ſtades, & la ferma d'une muraille qui devoit s'étendre du golfe à la Propontide, mais qui ne fut achevée que par Conſtance. Cette enceinte reçut dans la ſuite divers accroiſſemens ſous Théodoſe le Grand, Théodoſe le jeune, Héraclius & Léon l'Arménien. Une deſcription de Conſtantinople, qu'on croit faite entre le regne du grand Théodoſe & celui de Juſtinien, donne à cette ville quatorze mille ſoixante-quinze pieds de longueur, en droite ligne, depuis la porte d'or à l'occident, juſqu'à la pointe la plus orientale ſur le Boſphore, & ſix mille cent cinquante pieds de largeur, apparemment à la baſe du triangle du côté de l'occident. Le terrein, ſemblable à celui de Rome, ſe partageoit en ſept collines.

L'empereur s'efforça autant qu'il put d'achever cette conformité, en imitant dans la nouvelle Rome tous les ornemens & toutes les commodités de l'ancienne. Il fit élever un capitole, conſtruire des Palais, des aquéducs, des thermes, des portiques, un arſenal, deux grands édifices pour les aſſemblées du Sénat, deux autres bâtimens qui ſervoient de tréſor, l'un deſtiné pour les deniers publics, l'autre pour renfermer les revenus patrimoniaux du prince.

Deux grandes places faiſoient une des principales beautés de la ville. L'une quarrée, entourée de portiques à deux rangs de colomnes, ſervoit comme d'avant-cour commune à la grande égliſe & au palais de l'Empereur, dont les deux façades s'élevoient à l'oppoſite l'un de l'autre. Cette place s'appelloit l'Auguſtéon, parce qu'il y fit poſer ſur une colomne la ſtatue d'Hélène, qu'il avoit honorée du titre d'Auguſte. On voyoit au milieu le milliaire d'or. Ce n'étoit pas comme à Rome une ſimple colomne de pierre poſée ſur une baſe & ſurmontée d'un globe doré ; c'étoit une arcade élevée & décorée de ſtatues. L'uſage en étoit de même qu'à Rome. Tous les grands-chemins de l'Empire y devoient aboutir, & c'étoit le point d'où l'on partoit pour compter les diſtances. L'autre place étoit ronde, pavée de larges pierres ; elle faiſoit le centre de la ville, & portoit le nom de Conſtantin. Elle étoit environnée d'un portique à deux étages, coupé en deux demi-cercles, par deux grandes arcades de marbre de Proconèſe, oppoſées l'une à l'autre. Les autres colomnes étoient garnies de ſtatues. Il y en avoit encore un grand nombre dans la place même. Au milieu étoit une fontaine, ſur laquelle s'élevoit la figure du bon Paſteur, comme ſur toutes les autres fontaines de la ville ; mais, celle-ci étoit de plus décorée d'un groupe de bronze, repréſentant Daniel dans la foſſe aux lions.

Le plus bel ornement de cette place étoit la fameuſe colomne de Porphyre, venue de Rome, ſur laquelle étoit élevée l'image de Conſtantin, couronnée de rayons. C'étoit une figure d'Apollon qu'on avoit apportée d'Ilium ; on n'y avoit fait d'autre changement, que de lui donner le nom du prince. Ce fut dans cette ſtatue qu'il renferma une partie de la vraie croix. Les Grecs parlent encore de pluſieurs reliques qu'il fit dépoſer ſous la baſe. Une inſcription déclaroit que Conſtantin mettoit ſa ville ſous la protection de Jeſus-Chriſt. Cette colomne fut en grande vénération dans les ſiécles ſuivans. Tous les ans, au premier de Septembre, où commençoit l'année des Grecs, le Patriarche accompagné du clergé y venoit en proceſſion avec l'Empereur ; & les Ariens ne manquerent pas de taxer les Chrétiens d'idolâtrie, comme ſi ces hommages ſe rapportoient à la ſtatue de Conſtantin. Celle-ci fut renverſée par un orage ſous Alexis Comnène ; on la remplaça d'une croix. Quelques Grecs ſuperſtitieux ont avancé que Conſtantin avoit enſeveli au-deſſous le Palladium qu'il avoit ſecrétement enlevé de Rome. C'eût été faire un mêlange monſtrueux du ſacré & du prophane. Cette colomne ſe voit encore à Conſtantinople ; elle eſt à la vérité fort endommagée ; mais, un ſçavant voyageur a conclu des proportions de ce qui en reſte, qu'elle devoit avoir de hauteur plus de quatre-vingt-dix pieds, non compris le chapiteau ni la baſe.

Deux palais s'élevoient aux

deux extrêmités de la ville. L'un ſitué au bord de la mer, à peu près à l'endroit où eſt aujourd'hui le ſérail, s'appelloit le grand palais. Il ne cédoit à celui de Rome, ni par la beauté ni par la grandeur de l'édifice, ni par la variété des ornemens intérieurs. Dans la ſalle principale, enrichie de lambris dorés, au milieu du plafond, étoit attachée une grande croix d'or rayonnante de pierreries. A l'autre bout de la ville, du côté de l'occident, étoit un autre palais nommé la Magnaure. Conſtantin fit encore bâtir près de l'Hippodrome, un ſallon ſuperbe, deſtiné aux feſtins que les Empereurs faiſoient à leur cour dans les grandes cérémonies, comme à leur couronnnement, à celui de leurs femmes & de leurs enfans, & aux principales fêtes de l'année. L'Empereur & les convives y étoient aſſis à table & ſervis en argenterie; mais, au feſtin de Noël, ils étoient couchés à l'antique & ſervis en vaiſſelle d'or.

Outre les ouvrages dont il fut l'Auteur, & dont une deſcription complette demanderoit un gros volume, il augmenta tous ceux qu'il trouva ſubſiſtans, excepté la priſon qu'il laiſſa petite & étroite. Elle ne fut agrandie que par le cruel Phocas, qui eût voulu y renfermer tout l'Empire. Sévère avoit déjà bâti l'Hippodrome, le théâtre, l'amphithéâtre, les bains d'Achille, les thermes de Zeuxippe. Conſtantin rendit ces édifices dignes de la grandeur de ſa ville. Il ajoûta à l'Hippodrome des promenoirs, des degrés & d'autres embelliſſemens. Comme il ſouhaitoit d'abolir les ſpectacles des gladiateurs, l'amphithéâtre ne fut plus deſtiné qu'à des combats contre les bêtes; & dans la ſuite le Chriſtianiſme ayant peu à peu détaché les peuples de ce divertiſſement ſouvent enſanglanté, toujours dangereux, ce lieu ne ſervit plus qu'à l'exécution des criminels. Les thermes de Zeuxippe devinrent les plus belles du monde, par le grand nombre de colomnes & de ſtatues de marbre & de bronze dont il les enrichit.

Ces ſtatues, dont on peut dire que Conſtantinople fut peuplée, étoient celles des dieux des payens, que Conſtantin avoit enlevées de leurs temples. On voyoit entre autres, ces anciennes idoles, ſi long-tems les objets d'une adoration inſenſée; l'Apollon Pythien & celui de Sminthe, avec les trépieds de Delphes, les muſes de l'Hélicon, ce Pan ſi célebre que Pauſanias & les villes de la Grece avoient conſacré après la victoire remportée ſur les Perſes, Cybele placée par les Argonautes ſur le mont Dindyme, la Minerve de Linde, l'Amphitrite de Rhodes, & ſur tout celles qui avoient autrefois rendu des oracles, & qui, devenues muettes, ne recevoient plus, au lieu d'encens, que du mépris & des railleries.

Pour purger ſa ville de toute idolâtrie, il abattit les temples des dieux, ou les conſacra au culte du Dieu véritable. Il bâtit pluſieurs Égliſes. Celle de la Paix étoit ancienne; Conſtantin l'augmenta & l'embellit. Elle fut la

principale de la ville, juſqu'à ce que Conſtance, en ayant fait conſtruire tout auprès une autre beaucoup plus grande, les renferma toutes deux dans une même enceinte, & n'en fit qu'une ſeule ſous le nom de ſainte Sophie. D'autres Égliſes furent dédiées ſous l'invocation des Anges, des Apôtres & des martyrs. Conſtantin deſtina à la ſépulture des Empereurs & des Évêques de la ville, l'Égliſe des ſaints Apôtres. Elle étoit bâtie en forme de croix, très-élevée, revêtue de marbre depuis le bas juſqu'en haut. La voûte étoit ornée d'un lambris d'or, le toît couvert de bronze doré, le dôme environné d'une baluſtrade d'or & de bronze. L'édifice étoit iſolé au milieu d'une grande cour quarrée; à l'entour regnoit un portique, qui donnoit entrée dans pluſieurs ſalles & appartemens, pour l'uſage de l'Égliſe & le logement du clergé. Cette Égliſe ne fut achevée que peu de jours avant la mort de Conſtantin; elle tomboit en ruine vingt ans après. Elle fut rétablie par Conſtance, rebâtie par Juſtinien, & détruite par Mahomet II, qui ſe ſervit des débris de cet édifice pour conſtruire une moſquée. Conſtantin fit encore bâtir pluſieurs belles Égliſes dans les environs de la ville; la plus célèbre fut celle de ſaint Michel, ſur le bord du Boſphore, du côté de l'Europe; les peuples y venoient chercher la guériſon de leurs maladies. Les premiers ſucceſſeurs de ce Prince ne paroiſſent pas avoir été auſſi zélés pour les premières fondations. Il n'y eut que quatorze Égliſes à Conſtantinople juſqu'au regne d'Arcadius.

Les égoûts de Rome paſſoient pour être un des plus beaux ouvrages de cette ville. Conſtantin voulut égaler cette magnificence. Il fit creuſer de larges & profonds ſous-terreins, qui traverſoient toute la ville, & qui avoient leur décharge dans la mer. Un gros ruiſſeau nommé le Lycus, dont on retenoit les eaux par le moyen d'une écluſe, ſervoit à les nettoyer.

Tant d'immenſes entrepriſes occuperent Conſtantin le reſte de ſa vie. Il employa un nombre infini de bras, & attira quantité d'ouvriers du païs des Goths, & des autres barbares d'au de-là du Danube. Il ne fut point jaloux de l'honneur des inſcriptions. Il en accepta fort peu entre un ſi grand nombre dont il auroit pu couvrir tous les édifices; & il ſe moquoit de Trajan, qu'il appelloit la pariétaire, parce que le nom de ce Prince ſe liſoit ſur toutes les murailles de Rome. Mais, Trajan avoit fait des ouvrages durables; & l'empreſſement de Conſtantin fut cauſe que les ſiens eurent bientôt beſoin d'être réparés.

Les perſonnages diſtingués, qui abandonnerent Rome pour ſuivre le goût du Prince, firent auſſi bâtir à Conſtantinople des maiſons conformes à leur rang & à leur fortune. L'Empereur en fit conſtruire à ſes frais pour des gens illuſtres par leur mérite, & qu'il y fit venir de toutes les contrées de l'Empire, & même des païs

étrangers

étrangers avec leurs familles. Il y attira, par des privilèges & par les diſtributions de vivres, un peuple très-nombreux. Il ôta, par une loi, à tous ceux qui poſſédoient des fonds dans l'Aſie proprement dite, & dans le Pont, la liberté d'en diſpoſer, même par teſtament, à moins qu'ils n'euſſent une maiſon à Conſtantinople. Cette loi onéreuſe ne fut abrogée que par Théodoſe le jeune. En peu de tems la ville fut tellement peuplée, que l'enceinte de Conſtantin, quelque vaſte qu'elle fût, ſe trouvoit trop petite. Les maiſons, trop multipliées dans un terrein borné, rendirent les rues fort étroites; on avança les édifices juſque dans la mer ſur des pilotis; & cette ville qui nourriſſoit autrefois Athènes, n'avoit pas aſſez de toutes les flottes d'Alexandrie, d'Aſie, de Syrie, de Phénicie, pour fournir à la ſubſiſtance de ſes habitans.

III. L'Empereur donna à ſa ville le nom de Conſtantinople, Κωνσταντίνου πόλις, ville de Conſtantin, & celui de nouvelle Rome. Il lui aſſura ce dernier titre par une loi gravée ſur une colomne de marbre, dans la place nommée le Stratège. Il la diviſa comme la ville de Rome en quatorze quartiers; cette diviſion avoit déjà été imitée à Carthage & à Alexandrie. Il attacha à chaque quartier un magiſtrat pour la police, une compagnie de bourgeois tirée de différens ordres, pour remédier aux incendies, & cinq inſpecteurs des rues, pour veiller à la ſûreté des habitans pendant la nuit. Tandis que tout l'Empire ſe faiſoit un mérite de contribuer à la grandeur & à l'embelliſſement de Conſtantinople, l'opération la plus inutile fut celle d'un aſtrologue nommé Valens, qui, chargé, dit-on, par le Prince, de tirer l'horoſcope de la ville, trouva, à force de calculs, qu'elle devoit durer ſix cens quatre-vingt-ſeize ans. Cette prédiction ne s'eſt pas rencontrée dans le nombre de celles que le hazard rend quelquefois heureuſes. On voit, par les anciennes médailles de Byzance, que le croiſſant fut toujours un ſymbole attaché à cette ville.

IV. La dédicace de Conſtantinople fut célébrée le onzième de Mai, de l'an trois cens trente, ſous le conſulat de Gallicanus & de Symmachus. La fête dura quarante jours. C'étoit chez les Payens une cérémonie myſtérieuſe & remplie de ſuperſtition; ce fut pour Conſtantin une pompe toute chrétienne. Les évêques & le clergé ſanctifierent par des prieres le berceau de la nouvelle ville. L'Empereur en fit une fête annuelle, dans laquelle on donnoit, comme cette première fois, des jeux dans le Cirque; on faiſoit des largeſſes aux ſoldats & au peuple; & ſous les Empereurs ſuivans, l'on promenoit ſur un char, la ſtatue de Conſtantin, ſuivie des officiers du palais & des ſoldats, portant des cierges, & chantant des hymnes. Le Prince régnant, aſſis ſur un trône dans l'Hippodrome, ſaluoit avec reſpect cette ſtatue, lorſqu'elle paſſoit devant lui; tout le peuple l'honoroit par des acclamations, juſqu'à ce qu'elle fût replacée ſur

la colomne de Porphyre. Elle tenoit en main une autre petite ſtatue, qu'on appelloit la fortune de Conſtantinople. La ville fut dédiée ſous l'invocation de la ſainte Vierge, qui en fut toujours honorée comme la patrone & la protectrice.

Conſtantin, ayant épuiſé ſes tréſors & dépeuplé pluſieurs autres villes, pour peupler la ſienne, ſongea à la ſubſiſtance de cette multitude d'habitans. La flotte d'Alexandrie, qui portoit auparavant du bled à Rome, changea de deſtination, & fut employée à nourrir Conſtantinople. C'étoit au préfet d'Égypte à y faire tenir, avant la fin du mois d'Août, la quantité de bled néceſſaire; il en répondoit ſur ſes propres biens. On en donnoit au peuple quatre-vingts mille meſures par jour. Conſtance, irrité contre la ville en retrancha la moitié. Théodoſe I ajoûta encore à ce que Conſtantin avoit réglé. On diſtribuoit auſſi de l'huile, de la chair de porc, & du vin. Ces largeſſes ne ſe faiſoient qu'aux familles qui avoient des maiſons dans la ville, afin d'engager à y bâtir.

Quelques autres prétendent que pour ſoûtenir tant de dépenſes, Conſtantin établit de nouveaux impôts. Le plus odieux étoit celui qu'on appella chryſargyre, mot grec, qui ſignifie or & argent, parce que les taxes ordinaires ne ſe payant qu'en or, celle-ci ſe pouvoit payer en or & en argent. Si l'on en croit Zoſime, Conſtantin en fut l'auteur. C'étoit une taxe impoſée ſur les marchands de quelque eſpèce qu'ils fuſſent; juſqu'aux plus vils détailleurs; juſqu'à ces miſérables qui faiſoient ou avoient fait le honteux trafic de proſtitution. On ajoûte que les eſclaves & les mendians n'en étoient pas exempts; qu'il falloit payer pour les chevaux, les mulets, les Bœufs, les ânes, les chiens mêmes, ſoit dans les villes, ſoit dans les campagnes. Ce tribut ſe percevoit juſque ſur les plus ſales ordures; on achetoit la permiſſion de les faire enlever. On le recueilloit tous les quatre ans. A l'approche de cette exaction, dit le même Zoſime, ce n'étoit que larmes & déſolation; & dès que les collecteurs commençoient à paroître, on n'entendoit plus que coups de fouet; on ne voyoit que tortures employées pour forcer la misère même à donner ce qu'elle n'avoit pas. Les meres vendoient leurs enfans, les peres proſtituoient leurs filles.

Il y a grande apparence que cette peinture eſt une exagération de Zoſime, pour noircir la mémoire de Conſtantin. Il eſt le ſeul qui attribue à ce Prince l'établiſſement de cet impôt. La taxe impoſée ſur les femmes publiques étoit preſque auſſi ancienne que l'Empire; elle fut imaginée par Caligula; on voit qu'elle duroit ſous alexandre Sévère. Elle fut abolie par Théodoſe le jeune, qui chaſſa de Conſtantinople tous les courtiers de débauche; & après lui, Anaſtaſe anéantit tout-à-fait le Chryſargyre. Tout ce qu'on peut reprocher à Conſtantin, c'eſt de n'avoir pas prévenu ces deux

Princes, & d'avoir laiſſé ſubſiſter un ancien impôt, moins cruel ſans doute que ne le veut faire entendre Zoſime, mais qui portoit un caractère honteux. Loin que Conſtantin ſe ſoit montré avide de nouveaux ſubſides, il déchargea ſes ſujets du quart de la taxe qu'il trouva impoſée ſur les terres; & comme l'ancienne répartition paſſoit pour injuſte, & qu'elle excitoit beaucoup de plaintes & de murmures, il en fit dreſſer une nouvelle avec une exactitude ſcrupuleuſe.

V. Dans le deſſein de donner à ſa ville tout le luſtre de Rome, il lui accorda de grands privilèges; entr'autres celui qu'on appelloit le droit italique. C'étoit l'exemption de capitation & de taille, & le droit de ſuivre dans les actes & dans les contrats, les mêmes loix & les mêmes coûtumes que ſuivoit l'Italie. Le peuple y fut diviſé comme à Rome, en curies & en tribus. Il inſtitua la même diſtinction entre les ordres, les mêmes magiſtrats, revêtus des mêmes droits & des mêmes honneurs. Il y établit un Sénat; mais, quoique les Sénateurs fuſſent créés ſur le modèle de ceux de Rome, leur autorité ne fut jamais égale. Les offices, exercés pendant un certain tems dans la cour des Empereurs, y donnoient entrée. Selon quelques Auteurs, ce n'étoit qu'un Sénat du ſecond ordre, & les membres n'avoient que le titre de *Clari*, au lieu que les Sénateurs de Rome étoient appellés *Clariſſimi*. Thémiſtius va juſqu'à dire, que vingt-cinq ans après Conſtantin, ce Sénat avoit encore ſi peu de conſidération, que l'ambition d'y parvenir étoit taxée de folie; & du tems de Théodoſe I, il avoue que ces Sénateurs, qu'on appelloit Peres conſcripts, étoient fort au-deſſous de ce titre. Ce n'eſt pas que les Empereurs n'euſſent tâché de donner à leur Sénat tout l'éclat qu'ils pouvoient lui communiquer; mais, ce ne fut jamais qu'une lumière réfléchie. Celui de Rome brilloit de ſon propre fonds, & par l'antiquité de ſa nobleſſe. Cette diſtinction primordiale, entre les deux Sénats, ſe maintint dans l'opinion publique, malgré tous les efforts de la puiſſance ſouveraine pour la faire diſparoître. Ajoûtez que les Empereurs firent tout pour relever le nouveau Sénat, excepté la ſeule choſe qui peut vraiment illuſtrer une compagnie politique; ils ne lui donnerent aucune part dans le gouvernement, & ne le reſpecterent pas aſſez pour le rendre reſpectable à leurs ſujets.

Conſtantin fit une eſpèce de partage entre Rome & Conſtantinople. Il déclara celle-ci capitale de toute l'étendue compriſe du ſeptentrion au midi, entre le Danube & les extrêmités de l'Égypte, & d'Occident en Orient, entre le golfe Adriatique & les frontières de la Perſe. Il y mit le ſiège du préfet du prétoire d'Orient, & la détacha de la province d'Europe, & de la métropole d'Héraclée, pour la juriſdiction civile & eccléſiaſtique. Mais, ſon Égliſe ne fut érigée en Patriarchat qu'au concile de Chalcédoine en 451; ce qui fut

jusqu'au commencement du treizième siécle un sujet de contestation entre cette Église & celle de Rome. Constance établit ensuite un préfet de la ville ; & la coûtume s'introduisit que des deux consuls, l'un résidât à Rome & l'autre à Constantinople.

Le fondateur voulut encore que sa ville partageât l'Empire des sciences. Il y institua des écoles célebres, dont les professeurs jouissoient de grands privilèges. Elles subsistèrent jusqu'à Léon l'Isaurien. La bibliothèque commencée par Constance, augmentée & placée dans un bel édifice par Julien, mise par Valens sous la garde de sept Antiquaires, montoit à cent vingt mille volumes, quand elle fut brûlée sous Basilisque. Zénon la rétablit & elle étoit déjà fort nombreuse, lorsque ce même Léon, destructeur barbare de toute science, comme il eût voulu l'être de toute orthodoxie, la fit brûler avec le chef & les douze sçavans associés qui en avoient la direction. Constantin s'étoit contenté de fournir les Églises de Constantinople d'exemplaires de l'Écriture Sainte. Eusebe nous donne la lettre par laquelle ce Prince le prie de faire copier sur du parchemin bien préparé, par les plus habiles écrivains, cinquante de ces exemplaires, & de les lui envoyer dans deux chariots, sous la conduite d'un diacre de Césarée. Il chargea en même tems le receveur général de la province de faire les avances nécessaires. Ses ordres furent promptement exécutés, & l'Empereur accoûtumé à donner à ses peuples la subsistance corporelle, distribua aux Églises, avec encore plus de joie, cette divine nourriture.

Sa prévoyance s'étendit jusque sur les morts. Pour leur procurer gratuitement la sépulture, il fit don à l'Église de Constantinople de neuf cens cinquante boutiques exemptes de toute imposition. Le loyer, dont cette exemption augmentoit la valeur, étoit employé à gager un pareil nombre de personnes destinées au soin des funérailles, dont ils faisoient tous les frais. On les appelloit *Decani*, *Lecticarii*, *Copiatæ*. Ils étoient au rang des clercs. L'empereur Anastase en augmenta le nombre jusqu'à onze cens. Cette institution paroîtra peut-être de peu de conséquence ; mais, elle épargnoit aux pauvres un surcroît de larmes ; & la sépulture de ceux qui mouroient dans l'indigence, n'étoit plus pour leurs enfans un second dommage.

VI. La fondation de Constantinople peut être regardée comme le commencement d'un nouvel Empire. La seconde Rome éclipsa la première. Un grand nombre de gens de mérite, qui font en tout genre le principal ornement & le véritable nerf de l'État, suivirent la cour, & porterent leurs talens & leurs services dans la sphère des faveurs & des récompenses. Rome, abandonnée des Empereurs, devint semblable à un grand & superbe édifice, qui cessant d'être habité par le maître, perd d'abord ses ornemens, & enfin sa solidité même. Il lui arriva ce qui arrive à nos climats ; quand le

ſoleil s'en éloigne, tout s'y réfroidit & s'y glace peu à peu, & un ſiécle après, on ne trouvoit plus de Romains au milieu de Rome. Le court intervalle pendant lequel l'Empire diviſé en deux branches lui laiſſa des ſouverains propres, mais qui ne furent la plûpart que des fantômes de Princes, ne lui rendit pas ſa première fécondité.

Ce ne fut pas-là le ſeul effet de cette nouveauté; elle en produiſit un autre dans la perſonne des Empereurs; le gouvernement devint plus deſpotique. L'ancienne Rome avoit créé ſes maîtres; elle ſe flattoit du moins de les avoir créés. Quoiqu'ils l'euſſent aſſervie, ils conſervoient pour elle des égards; leur puiſſance étoit entée ſur la république; ils y avoient trouvé des loix; les bons princes reſpectoient la majeſté de Rome dans celle du Sénat; les méchans ne la maltraitoient pas ſans danger; & dans leurs emportemens, ils ne lui refuſoient guères ces dehors de bienſéance, que des fils dénaturés conſervent ſouvent à l'égard de leurs meres. Mais, les Empereurs ayant créé Conſtantinople, n'y virent d'autre autorité que la leur; plus anciens qu'elle, ils crurent ne lui rien devoir. Les uns la gouvernerent en peres, les autres en tyrans; mais tous n'eurent dans l'ordre public, d'autres loix que celles qu'ils ſe faiſoient eux-mêmes. Ils en furent plus abſolus & moins obéis.

VII. L'on ne ſçauroit lire ſans étonnement, & ſans être ému de compaſſion, les malheurs auxquels cette ville s'eſt vue expoſée depuis le tems de ſa fondation par Conſtantin, juſqu'au jour de ſa priſe par les Turcs. Il ne s'eſt point paſſé de ſiécle, qu'elle n'ait été déſolée par quelque peſte, par quelque tremblement de terre, par des embraſemens, par des guerres civiles, par les courſes des Barbares, & pluſieurs autres calamités. Sous le règne d'Arcadius, environ l'an 396, cette ville fut menacée d'un embraſement céleſte, dont elle n'échappa que par une miſéricorde de Dieu. L'an 446, elle fut affligée de peſte & de famine; ce qu'on croit avoir été une punition de l'héréſie de Neſtorius, qui avoit un grand nombre de ſectateurs cachés. La principale Égliſe fut brûlée; & dans une ſédition populaire, qui arriva au Cirque, il y eut un grand nombre de perſonnes qui ſe maſſacrerent. L'année ſuivante elle fut encore affligée d'un tremblement de terre, qui dura ſix mois; & pendant ce tems, il fit tomber tous les jours quelque bâtiment. l'Empereur, qui la fit réparer par les ſoins de Cyrus, qui en étoit préfet, ſortit à la campagne avec le patriarche Procule, & preſque tous les habitans. On dit qu'un prodige extraordinaire d'un enfant élevé en l'air finit cette déſolation, lorſqu'on eut chanté un hymne qu'il leur apprit.

Sous l'empire de Léon, & ſous le conſulat de Baſiliſque, l'an 465, cette ville fut preſque ruinée par un embraſement. Le feu s'étendit cinq ſtades en long, & quatorze en large; & dans tout cet eſpace il ne laiſſa en leur entier ni palais,

ni temples, ni ſtatues, ni maiſons, mais réduiſit tout en cendres; de ſorte qu'il fallut preſque la rebâtir toute entière. Lorſque Juſtinien gouvernoit l'Empire, environ l'an 557, un furieux tremblement de terre la ruina preſque toute. Il commença durant la nuit avec une violence extrême. On entendit un mugiſſement épouvantable ſous la terre; & lorſqu'il ceſſoit, l'air étoit agité de tourbillons horribles, de pluſieurs vents qui ſe choquoient avec un bruit effroyable. Pluſieurs temples furent renverſés; ce qui donna ſujet à Juſtinien de les rebâtir plus magnifiques qu'ils n'étoient. Procope a décrit exactement celui de ſainte Sophie, qui étoit une des merveilles de l'architecture.

Ces fléaux ne ſont pas les ſeuls qui aient déſolé cette malheureuſe ville. La colère du ciel l'a pluſieurs fois affligée par celui de la guerre. Elle avoit été ſouvent aſſiégée par les Sarraſins & par d'autres Barbares, & avoit auſſi été priſe plus d'une fois, comme par Conſtantin Copronyme, en 744, & par les François en 1203. Ces derniers la garderent 58 ans, ſous cinq Empereurs. Alexis l'Ange, dit le Tyran, avoit détrôné Iſaac l'Ange en 1195, & s'étoit mis ſur le trône. Alexis, fils d'Iſaac, implora le ſecours des François & des Vénitiens qui alloient dans la terre Sainte, & qui prirent Conſtantinople après huit jours de ſiège, le 8 Juillet de l'an 1203. L'année ſuivante, Alexis Ducas Murzuphle, fit mourir l'Empereur que les croiſés avoient rétabli. Ils revinrent à cette nouvelle, attaquerent la ville, le vendredi de la Paſſion, qui étoit le 9 Avril, & la prirent le lundi 12, l'an 6712 des Grecs, indiction 7, qui eſt l'an 1204 de J. C. Baudouin Comte de Flandre fut empereur de Conſtantinople. Henri, Pierre, Robert & Baudouin II l'ont été après lui. Michel Paléologue ſurprit Conſtantinople ſur ce dernier, le 25 Juillet de l'an 1261, qui étoit l'an des Grecs 6769, indiction 4.

Il n'y avoit pas deux cens ans que cette malheureuſe ville étoit rentrée ſous la domination des Grecs, lorſqu'elle fut aſſiégée par Mahomet II, ſultan des Turcs, ſous le règne de Conſtantin Paléologue, dit Dracoſes. Ce Prince fut tué, & après ſa mort, il n'y eut plus de réſiſtance dans Conſtantinople, où les Turcs entrerent en même tems du côté du port. Il s'y fit durant les trois jours, que le Sultan leur avoit donnés pour la ſaccager, tout ce qu'on peut s'imaginer de plus abominable, en toutes ſortes de cruautés, de violences, & de ſacrilèges, à la réſerve de l'incendie que Mahomet avoit très-étroitement défendu. Tous les Schiſmatiques, qui s'étoient réfugiés dans le temple de ſainte Sophie, comme dans un aſyle, y furent maſſacrés ou faits eſclaves. Le fameux Notaras, qui avoit dit publiquement qu'il aimoit mieux voir arborer le turban des Turcs, que le chapeau de Rome dans Conſtantinople, trouva le moyen de s'échapper, & de ſe préſenter au Sultan avec

tous ſes tréſors ; mais, il fut reçu comme un traitre, & Mahomet dès le matin lui fit trancher la tête, & à ſes deux fils. Le vainqueur ſe défit encore de la plûpart des grands de l'Empire, & ſe fit rendre Galata, que les Génois tenoient depuis long-tems. Il y eut néanmoins un bon nombre d'étrangers, qui pendant que les Turcs ſaccageoient la ville, trouverent le moyen de ſe ſauver ſur cinq vaiſſeaux.

Conſtantinople ne fut pas priſe aux fêtes de la Pentecôte, comme quelques-uns l'ont écrit, mais le mardi d'après le dimanche de la Trinité, 1124 ans & 18 jours depuis ſa dédicace en l'an 330. Cette perte arriva l'an des Grecs 6961, & 857 de l'Hégire, & de J. C. 1453. Onuphre, Scaliger, Mercator & quelques autres mettent la priſe de cette ville en l'an 1452; mais, cette opinion n'eſt pas ſuivie.

L'image de Jeſus-Chriſt fut couverte de boue & de ſuie. On la mit ſur une croix, où ces mots étoient écrits en gros caractère : *C'eſt ici le Dieu des Chrétiens.* Après les trois jours, pendant leſquels la ville fut expoſée au pillage, le Sultan fit ceſſer le déſordre, & promit ſa protection à tous ceux qui voudroient y revenir, & même l'exercice libre de la religion aux Chrétiens. Pour la repeupler il fit venir auſſi à Conſtantinople les habitans du petit empire de Trébizonde, & d'autres villes de l'Aſie. Ayant fait ſon entrée en triomphe dans cette ville qu'il choiſiſſoit pour le ſiege de ſon Empire, il alla au temple de ſainte Sophie, qu'il fit changer en moſquée, & ordonna des réjouiſſances publiques, pour célébrer ſa victoire.

Depuis que les Turcs en ſont maîtres, on peut dire qu'ils l'ont entierement ruinée. A la réſerve d'une partie du temple de ſainte Sophie, du reſte de la colomne de Porphyre, & de quelques autres ruines du palais des Blaquernes, & de deux ou trois autres, il n'y a preſque plus dans Conſtantinople de veſtiges de la ville de Conſtantin, que la place où elle fut autrefois entre les trois mers. Et hormis les moſquées qui ſont ſuperbes, les ſerrails, les carvanſeras, & les bains publics, qui ſont aſſez raiſonnables, elle n'eſt plus qu'un amas confus de cabanes, plutôt que de maiſons, tant elles ſont baſſes & mal bâties.

On dit que les Turcs nomment aujourd'hui cette ville Stamboul ; quant à nous François, nous ne la connoiſſons que ſous le nom de Conſtantinople, & je penſe qu'il en eſt de même des autres peuples de l'Europe.

CONSTELLATUS, (*a*) terme qui ſe trouve dans un paſſage de Trébellius Pollion. Voici ce paſſage : *Nam cùm cingula ſua plerique militantium qui ad convivium venerant, ponerent horâ convivii, Saloninus puer his auratos conſtellatoſque balteos rapuiſſe perhibetur.* C'eſt-à-dire ; » Un jour que la plûpart des offi-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 353. *& ſuiv.*

l'an de Rome 245. On créoit tous les ans deux Conſuls, qui gouvernoient enſemble la République. L. Junius Brutus & L. Tarquinius Collatinus, mari de Lucrece, furent les premiers honorés de cette dignité. Qu'il fut doux au peuple, qui avoit ſervi juſqu'alors comme un eſclave, de ſe voir aſſemblé par centuries, en comices, ſe choiſiſſant lui-même des magiſtrats annuels, amovibles, tirés de la maſſe commune par ſa voix, & y retombant au bout de l'année! Cette élection fut conduite par un interrex, ſelon quelques-uns, ſelon d'autres, par un préfet de la ville. Mais, ces deux fonctions qu'on vit réunies dans la perſonne de Sp. Lucrétius Tircépétinus, n'étant point incompatibles, celui qui préſida aux premiers comices libres du peuple Romain, put les exercer enſemble. Les deux premiers Conſuls ne finirent point leur année; le peuple caſſa L. Tarquinius Collatinus qui lui parut plus ennemi du Roi que de la royauté; & L. Junius Brutus & Arunx, fils de Tarquin, s'entretuerent à coups de lance.

Le nom de Conſul rappelloit ſans ceſſe à ce Magiſtrat ſon premier devoir, & les limites de ſa charge; c'eſt qu'il n'étoit que le conſeiller du peuple Romain, & qu'il devoit en toute occaſion lui donner le conſeil qui lui ſembloit le plus avantageux pour le bien public. On créa deux Conſuls, & on rendit leur dignité annuelle, afin qu'il ne reſtât pas même l'ombre de l'autorité royale, dont les caractères particuliers ſont l'unité & la perpétuité. Ils ne tenoient leur autorité que du peuple, & le peuple ne voulut point qu'ils puſſent, ſans ſon conſentement, ni faire battre de verges, ni mettre à mort un citoyen Romain. Il paroît cependant que ces limites n'étoient point encore aſſez étroites pour prévenir les vexations, puiſque dès l'an 260, c'eſt-à-dire, quinze ans après la création des Conſuls, le peuple fut obligé de ſe faire des protecteurs dans les tribuns. L'autorité des Conſuls ceſſa l'an 302; on la remplaça par celle des décemvirs; elle reprit l'an 306; elle ceſſa encore en 310. La République eut alors ſes tribuns militaires, *Conſulari poteſtate*; après pluſieurs révolutions, le conſulat rétabli dura depuis l'année 388 de Rome juſqu'en 541 de J. C. qu'il finit dans la perſonne de Fl. Baſilius, dernier Conſul, qui l'étoit ſans collegue. Ce fut Juſtinien qui en abolit le nom & la charge; cette innovation lui attira la haine publique. La durée du conſulat fut de 1037 ou 1049 ans.

Cette dignité ne conſerva preſque rien de ſes prérogatives ſous Jules Céſar & ſes ſucceſſeurs. Les Empereurs la conférerent à qui bon leur ſembloit; on n'en étoit revêtu quelquefois que pour trois mois, ſix mois, un mois. Plus un homme étoit vil, plus ſon conſulat duroit.

Avant ces tems malheureux, l'élection des Conſuls ſe faiſoit dans le champ de Mars. Un des Conſuls en charge étoit le préſi-

dent des comices; il les ouvroit en ces termes: *Quæ res mihi, magiſtratuique meo, populo plebique Romanæ feliciter eveniat, Conſules deſigno.* Le peuple accompagnoit juſque chez eux, avec des acclamations, les Conſuls déſignés. La déſignation ſe faiſoit ordinairement à la fin du mois de Juillet; les fonctions ne commencerent, du moins à compter depuis l'an 599 ou 600, qu'au premier de Janvier. On accordoit ce tems aux compétiteurs. Si l'on parvenoit à démontrer que la déſignation étoit illégitime, qu'il y avoit eu de la brigue, des largeſſes, des corruptions, de menées baſſes, le Conſul déſigné étoit exclus. Ce règlement étoit trop ſage pour qu'il durât long-tems, & que l'obſervation en fût rigoureuſe.

Au premier de Janvier, le peuple s'aſſembloit devant la maiſon des Conſuls déſignés; il les accompagnoit au Capitole; chaque Conſul y ſacrifioit un bœuf; on ſe rendoit de-là au Sénat; l'un des Conſuls prononçoit un diſcours de remercîment au peuple.

Sous les Empereurs, il ſe faiſoit, dans cette cérémonie, des diſtributions de monnoie d'or & d'argent. Il y eut juſqu'à cent livres d'or deſtinées à cet emploi. Valens & Marcien abolirent cet uſage. Juſtinien le rétablit avec la reſtriction, qu'on ne diſtribueroit que de petites pièces d'argent. Mais, les déſordres occaſionnés par cette eſpèce de largeſſe, qui excluoit encore du conſulat quelques honnêtes gens qui avoient plus de mérite que d'écus, comme cela arrive aſſez ſouvent, la fit entièrement ſupprimer par l'empereur Léon. On donna ſeulement un repas aux Sénateurs & aux Chevaliers, & on leur envoya quelques préſens qui s'appellerent *munera Conſularia.*

Les Conſuls juroient immédiatement après leur élection, de ne rien entreprendre contre les loix. Ils haranguoient le peuple aux roſtres; ils avoient prêté ſerment devant le Conſul à leur déſignation; à leur entrée en charge ils le prêtoient devant le peuple. Tout ce cérémonial duroit cinq jours au plus.

Les Conſuls furent d'abord tous patriciens; mais, le peuple obtint par force, en 388, qu'il y en auroit toujours un de ſon ordre. L. Sextus Latéranus fut le premier de cette création.

On ne pouvoit briguer le conſulat avant quarante-un ans, & même quarante-trois. Céſar enfreignit cette loi appellée *lex annuaria*, en nommant Conſul Dolabella, qui n'étoit âgé que de vingt-cinq ans. Les Empereurs qui lui ſuccéderent, firent des Conſuls qui n'avoient pas même de la barbe; ils pouſſerent l'abus juſqu'à déſigner leurs enfans, avant qu'ils euſſent l'uſage de la parole. Dans ces tems où la dignité de Conſul n'étoit qu'un vain nom, il étoit aſſez indifférent à qui on la conférât. On n'avoit auparavant dérogé à cette ſage inſtitution que dans des cas extraordinaires, en faveur de perſonnages diſtingués, tel que le fils adoptif de Marius, qui entra en charge à

vingt-ſix ans, & Pompée à trente-quatre, avant que d'avoir été queſteur.

Il falloit avoir été préteur pour être Conſul; il y avoit même un interſtice de deux ans, fixé entre le conſulat & la dignité prétorienne; & un interſtice de dix ans entre la ſortie du conſulat & la rentrée dans la même fonction. Le peuple s'étoit déjà relâché du premier de ces uſages ſous Marius; les Empereurs foulerent aux pieds l'un & l'autre; & le peuple, à qui ils avoient appris à ſouffrir de plus grandes avanies, n'avoit garde de ſe récrier contre ces bagatelles.

Les faiſceaux furent originairement les marques de la dignité conſulaire; les Conſuls en avoient chacun douze, qui étoient portés devant eux par autant de licteurs. On ne les baiſſoit que devant les veſtales. Cet appareil effaroucha le peuple; il craignit de ne s'être débarraſſé d'un tyran, que pour s'en donner deux; il fallut lui ſacrifier une partie de cette oſtentation de ſouveraineté. On portoit des faiſceaux devant un des Conſuls; l'autre n'étoit précédé que par des licteurs. Ils eurent alternativement de mois en mois les licteurs & les faiſceaux. Après la mort de Brutus, Valérius dont le peuple ſe méfioit, détermina même ſon collegue à quitter les faiſceaux dans la ville, & à les faire baiſſer dans les aſſemblées. La loi Julia décerna dans la ſuite les faiſceaux au plus âgé des Conſuls; ils appartinrent auſſi de préférence ou à celui qui avoit le plus d'enfans, ou à celui qui avoit encore ſa femme, ou à celui qui avoit déjà été Conſul. Lorſque les haches furent ſupprimées, pour diſtinguer le Conſul en fonction, de ſon collegue, on porta les faiſceaux devant celui-là, & on les porta derrière l'autre. Sous les Empereurs, le conſulat eut des intervalles d'éclat; & on lui conſerva quelquefois les faiſceaux.

La chaire curule fut encore une marque de la dignité conſulaire. Il ne faut pas oublier la toge prétexte, qui reſtoit le premier jour de leur magiſtrature devant les Pénates, & qui ſe tranſportoit le jour ſuivant au Capitole, pour y être expoſée à la vue du peuple; le bâton d'ivoire terminé par l'aigle; & ſous les Empereurs, la toge peinte ou fleurie, les lauriers autour des faiſceaux, les ſouliers brodés en or, & d'autres ornemens qui décoroient le Conſul à ſes yeux & aux yeux de la multitude, mais qui ne lui conféroient pas le moindre degré d'autorité.

Le pouvoir du conſulat fut très-étendu dans les commencemens; il autoriſoit à déclarer la guerre, à faire la paix, à former des alliances, & même à punir de mort un citoyen. Mais bientôt, on appella du jugement des Conſuls à celui du peuple, & l'on vit leurs ſentences ſuſpendues par le *vetamus* d'un tribun. Il y avoit des circonſtances importantes, où l'on étendoit leurs privilèges; *viderent ne quid detrimenti reſpublica caperet.* Mais, ils ne furent jamais diſpenſés de rendre compte de leur

conduite. Si les Conſuls étoient ſi petits en apparence devant le peuple, ils n'en étoient pas moins grands aux yeux des étrangers, & ils ont eu des Rois parmi leurs cliens. Les autres magiſtrats leur étoient ſubordonnés, excepté les tribuns du peuple; ils commandoient en chef à la guerre, alors ils puniſſoient de mort; ils influoient beaucoup dans les élections des tribuns, des centurions, des préfets, &c. ils étoient tout-puiſſans dans les provinces; ils avoient droit de convoquer le peuple; ils faiſoient des loix; ils leur impoſoient leurs noms; ils recevoient les dépêches des païs éloignés; ils convoquoient les autres magiſtrats; ils donnoient audience aux envoyés; ils propoſoient dans les aſſemblées ce qui leur paroiſſoit convenable; ils recueilloient les voix. Sous les Empereurs, ils affranchiſſoient les eſclaves; ils avoient l'inſpection du commerce & de ſes revenus; ils préſidoient aux ſpectacles, &c. Auparavant, l'un d'eux reſtoit ordinairement à Rome, à la tête du Sénat & des affaires politiques; l'autre commandoit les armées.

Leur magiſtrature étant de peu de durée, & chacun ſe propoſant de fixer la mémoire de ſon année par quelque choſe d'important, on vit & l'on dut voir par ce ſeul moyen, les édifices ſomptueux, les actions les plus éclatantes, les loix les plus ſages, les entrepriſes les plus importantes ſe multiplier à l'infini; telle fut la ſource de la ſplendeur du peuple Romain dans Rome; la jalouſie du peuple & l'inquiétude de ſes maîtres, qui, pour n'en être pas dévorés au-dedans, étoient obligés de le lâcher au-dehors ſur des ennemis qu'ils lui préſentoient ſans ceſſe, furent la ſource de ſes guerres, de ſes triomphes, & de ſa puiſſance prodigieuſe au-dehors.

Après l'année du conſulat, le Conſul faiſoit une harangue aux roſtres; il juroit avoir rempli fidélement ſes fonctions; lorſque le peuple en étoit mécontent, il lui interdiſoit ce ſerment; & Cicéron, nonobſtant tout le bruit qu'il fit de ſon conſulat, eſſuya cette injure publique.

On paſſoit communément du conſulat à la dignité de proconſul, & à un gouvernement de province. Les gouvernemens ſe tiroient au ſort, à moins que les Conſuls ne priſſent entr'eux des arrangemens particuliers; ce qui s'appelloit *parare cum collega* ou *comparare*. C'eſt-là qu'ils ſe dédommageoient des dépenſes qu'ils avoient faites pendant leur conſulat. Les pauvres provinces, pillées, déſolées, payoient tout; & tel Romain s'étoit illuſtré à la tête des affaires, qui alloit ſe déshonorer en Aſie, ou ailleurs, par des concuſſions épouvantables.

La création & la ſucceſſion des Conſuls ſont dans la chronologie des époques très-ſûres.

On a vu plus haut ce que c'étoit que l'état de Conſul déſigné. Il y eut ſous Jules Céſar des Conſuls honoraires, *Conſul honorarius*; c'étoient quelques particuliers qu'il plaiſoit à l'Empereur d'illuſtrer, de ces gens qui croyoient ſotte-

ment qu'il dépendoit d'un homme d'en faire un autre grand. L'Empereur leur conféroit les marques & le rang de la dignité conſulaire. Ces titulaires ſont bien dignes d'avoir pour inſtituteur un tyran. La race en fut perpétuée par les ſucceſſeurs de Jules Céſar.

Celui des deux Conſuls qui étoit de ſervice, & devant qui l'on portoit les faiſceaux, dans le tems où on les diſtinguoit en les faiſant porter devant ou derrière, s'appelloit *Conſul major*. Il y en a qui prétendent que l'épithete de *major* a une autre origine, & qu'on la donnoit à celui qui avoit été le premier déſigné. Le Conſul qui entroit en charge le premier Janvier, s'appelloit Conſul *ordinarius*, pour le diſtinguer de celui qui y entroit dans le courant de l'année. Lorſqu'un des deux Conſuls ordinaires venoit à mourir, ou à être dépoſé, celui qui le remplaçoit s'appelloit *ſuffectus*. Il y en eut ſous l'empereur Commode juſqu'à vingt-cinq dans la même année. C'étoit une petite manœuvre par laquelle on parvenoit à s'attacher beaucoup de gens, qui faiſoient aſſez de cas de cet éclat d'emprunt, & aſſez peu d'eux-mêmes, pour ſe vendre à ce prix.

CONSULAT DES VILLES MUNICIPALES. *Voyez* Municipales.

CONSULS DES MARCHANDS. Ce ſont ceux d'entre les Marchands que l'on choiſit pour faire pendant un an la fonction de Juges dans une juriſdiction Conſulaire. On trouve dans l'Antiquité des veſtiges de ſemblables juriſdictions.

Les Grecs avoient entr'eux certains Juges qu'ils appelloient ναυτοδίκαι, *jus dicentes nautis*, qui ſe tranſportoient eux-mêmes ſur le port, entroient dans les différends des particuliers, & les terminoient ſur le champ, ſans aucune procédure ni formalité, afin que le commerce ne fût point retardé.

Démoſthène, dans ſon oraiſon πρὸς Ἀποβούριον, & encore en celle qu'il fit contre Phormion, fait mention de certains Juges inſtitués ſeulement pour juger les cauſes des Marchands; ce qui prouve qu'il y avoit des eſpèces de Juges Conſulaires à Athènes & à Rome.

Il y avoit à Rome pluſieurs corps de métier, tels que les bouchers, les boulangers, & autres ſemblables, qui avoient chacun leurs Jurés, appellés *Primates profeſſionum*, qui étoient Juges des différends entre les gens de leur corps, auxquels il n'étoit pas permis de décliner leur juriſdiction; ainſi qu'il eſt dit dans la loi VII, au Code *de juriſdictione omnium judicum*; & dans la loi première, au titre *de Monopoliis*.

Cet uſage de déférer le jugement des affaires de chaque profeſſion à des gens qui en ſont, eſt fondé ſur ce principe que Valère-Maxime poſe, que ſur chaque art il faut s'en rapporter à ceux qui y ſont experts, plutôt qu'à toute autre perſonne; *artis ſuæ quibuſque peritis de eadem arte potiùs quàm cuipiam credendum*. Ce qui

eſt auſſi conforme à pluſieurs textes de droit.

CONSUS, *Conſus*, Κῶνσος, (*a*) dieu des Romains. Écoutons Plutarque au ſujet de ce Dieu. » Romulus fit courir le bruit qu'il » avoit trouvé ſous terre l'autel » d'un certain Dieu qu'on appel- » loit Conſus; ſoit que ce fût le » Dieu du Conſeil, car les Ro- » mains appellent conſeil, les » aſſemblées où l'on délibere, » & conſuls, les premiers magiſ- » trats, comme conſeillers; ſoit » que ce fût Neptune équeſtre, » car cet autel eſt dans le grand » cirque, & on le tient toujours » enterré, excepté pendant les » jeux où ſe font les courſes de » chevaux. D'autres diſent en » général que les conſeils devant » être tenus ſecrets, c'eſt avec » beaucoup de raiſon que l'autel » du Dieu qui les donne, eſt tenu » couvert & caché. «

Conſus n'eſt pas un nom propre. Il étoit défendu de divulguer le véritable nom de ce Dieu. On ne le déſignoit que par cet autre nom qui marquoit un attribut. Il y avoit des fêtes établies en l'honneur du dieu Conſus. On les nommoit Conſuales. *Voyez* Conſualies.

CONTADESDE, *Contadeſdus*, Κονταδεσδος, (*b*) fleuve de Thrace. Hérodote dit qu'il ſe décharge dans l'Agriane.

CONTE, *Fabula*. C'eſt un récit fabuleux en proſe ou en vers, dont le mérite principal conſiſte dans la variété & la vérité des peintures, la fineſſe de la plaiſanterie, la vivacité & la convenance du ſtyle, le contraſte piquant des évenemens. Il y a cette différence entre le Conte & la Fable, que la Fable ne contient qu'un ſeul & unique fait, renfermé dans un certain eſpace déterminé, & achevé dans un ſeul tems, dont la fin eſt d'amener quelque axiome de morale, & d'en rendre la vérité ſenſible; au lieu qu'il n'y a dans le Conte ni unité de tems, ni unité d'action, ni unité de lieu, & que ſon but eſt moins d'inſtruire que d'amuſer. La Fable eſt ſouvent un monologue ou une ſcène de comédie; le Conte eſt une ſuite de comédies enchaînées les unes aux autres. Lafontaine excelle dans les deux genres, quoiqu'il ait quelques Fables de trop, & quelques Contes trop longs.

CONTÉNEBRA, *Contenebra*, (*c*) ville d'Italie au païs des Tarquiniens dans la Toſcane. Cette ville fut priſe par les Romains, l'an de Rome 367. Elle ſe défendit pendant quelques jours. Mais, l'armée Romaine ayant été partagée en ſix corps, dont chacun travailloit pendant ſix heures, puis ſe repoſoit tandis que les cinq autres donnoient l'aſſaut chacun à leur tour; ces attaques qui n'étoient interrompues ni jour ni nuit, épuiſerent enfin la patience & le courage des habitans, que leur petit nombre expoſoit ſans relâche aux mêmes fatigues & aux mêmes combats contre des

(*a*) Plut T. I. p. 25, 26.
(*b*) Herod. L. IV. c. 90.
(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 4.

gens frais. Les Tribuns militaires vouloient faire vendre le butin, & en mettre l'argent dans le tréſor public. Mais, pendant qu'ils héſitent à exécuter ce deſſein, les ſoldats partageoient déjà les dépouilles des vaincus; & on ne pouvoit les leur arracher, ſans s'expoſer à une ſédition.

CONTENTIEUX, *Contentioſus*, Ἐριστικὸς, (*a*) nom que l'on donna à ceux de la ſecte Mégarique, lorſque cette ſecte eut dégénéré en des diſputes frivoles.

CONTENTION [La], (*b*) fille de la nuit, mit au monde le fâcheux travail, l'oubli, la famine & les triſtes douleurs, les combats, les carnages, les défaites, & tout ce qui détruit les hommes.

CONTESTAINS, *Conteſtani*, Κονθεστανοὶ, (*c*) peuple de l'Eſpagne Tarragonoiſe, ſelon Ptolémée, qui, dans un autre endroit, lit Contetrains. Pline, parlant du païs de ce peuple, dit qu'il s'appella d'abord Mavitanie, puis Deitanie, & enſuite Conteſtanie. Il y met Carthagène, le fleuve Tader, aujourd'hui Elche, qui donnoit le nom à tout le golfe; Lucentum, aujourd'hui Alicante, dont le golfe prend le nom; Dianium, aujourd'hui Denia; le fleuve Sucro, aujourd'hui le Xucar, & une petite ville qui faiſoit alors la borne de la Conteſtanie, & qu'on appelle préſentement Alzira. Pline ne ſuit ici que la côte. Ptolémée diſtingue à ſon ordinaire les lieux maritimes des villes méditerranées. Il met ſur le bord de la mer Lucentum, Carthagène, le promontoire Scombraria, l'embouchure du fleuve Térébis, Alones, l'embouchure du fleuve Sérabis, le port Illicitanus, l'embouchure du fleuve Sucron. Il place plus avant dans les terres, Menlaria, Valentia, Sætabis Sætabicula, Ilicias & Iaſpis.

Ainſi on voit que la Conteſtanie des Anciens comprenoit une bonne partie du royaume de Valence.

CONTICINIUM, *Conticinium*, (*d*) nom que les Romains donnoient au tems le plus calme de la nuit.

CONTINENT, terme de Géographie. C'eſt une grande étendue de païs, qui n'eſt ni coupée ni environnée par les mers. Continent eſt oppoſé à iſle.

On tient que la Sicile a été autrefois détachée du Continent de l'Italie. On lit dans Virgile:

Hæc loca vi quondam, & vaſtâ convulſa ruinâ
Diſſiluiſſe ferunt, cùm protinùs utraque tellus
Una foret;

Et vraiſemblablement l'Angleterre faiſoit autrefois partie du Continent de France.

Les habitans de Ceylan diſent que leur iſle a été ſéparée de la preſqu'iſle

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 138.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 195, 196.
(*c*) Ptolem. L. II. c. 6. Plin. Tom. I. p. 140, 141.
(*d*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 235, 236.

preſqu'iſle de l'Inde par une irruption de l'Océan. Les Malabres aſſurent que les Maldives faiſoient autrefois partie du Continent de l'Inde. Une preuve que les Maldives formoient autrefois un Continent, ce ſont les Cocotiers qui ſont au fond de la mer.

On diviſe ordinairement la terre en deux grands Continens connus, l'ancien & le nouveau; l'ancien comprend l'Europe, l'Aſie, & l'Afrique; le nouveau comprend les deux Amériques Septentrionale & Méridionale.

On a appellé l'ancien Continent, le Continent ſupérieur, parce que, ſelon l'opinion du Vulgaire, il occupe la partie ſupérieure du globe.

CONTRACTION, *Contractio*, terme de Grammaire. C'eſt la réduction de deux ſyllabes en une. Ce mot eſt particulièrement en uſage dans la Grammaire Grecque. Les Grecs ont des déclinaiſons de noms contractés; par exemple, on dit ſans Contraction τοῦ Δημοσθένεος en cinq ſyllabes, & par Contraction Δημοσθενοῦς en quatre ſyllabes. L'un & l'autre eſt également au génitif, & ſignifie *de Démoſthène*. Les Grecs font auſſi uſage de la Contraction dans les verbes. On dit ſans Contraction ποιέω, *facio*, & par Contraction ποιῶ, &c. Les verbes qui ſe conjuguent avec Contraction, ſont appellés circonflexes, à cauſe de leur accent.

Il y a deux ſortes de Contractions; l'une qu'on appelle ſimple, c'eſt lorſque deux ſyllabes ſe réuniſſent en une ſeule, ce qui arrive toutes les fois que deux voyelles qu'on prononce communément en deux ſyllabes, ſont prononcées en une ſeule, comme lorſqu'au lieu de prononcer ὀρφεῖ en trois ſyllabes, on dit ὀρφῖ en deux ſyllabes. Cette ſorte de Contraction eſt appellée Synchreſe. Il y a une autre ſorte de Contraction, que la méthode de P. R. appelle mêlée; & qu'on nomme craſe, mot Grec qui ſignifie mêlange; c'eſt lorſque les deux voyelles ſe confondant enſemble, il en réſulte un nouveau ſon, comme τειχεα, *muri*, & par craſe τειχῆ en deux ſyllabes.

Nous avons auſſi des Contractions en François; c'eſt ainſi que nous diſons le mois d'Oût au lieu d'Août. *Du* eſt auſſi une Contraction, pour *dele*; *au* pour *à le*; *aux* pour *à les*, &c. L'empreſſement que l'on a à énoncer la penſée, a donné lieu aux Contractions & à l'ellipſe dans toutes les langues.

Le mot générique de Contraction ſuffit, ce ſemble, pour exprimer la réduction de deux ſyllabes en une, ſans qu'il ſoit bien néceſſaire de ſe charger la mémoire de mots pour diſtinguer ſcrupuleuſement les deux eſpèces de Contractions.

CONTRADICTION (*a*) [l'Eau, ou, comme on traduit ordinairement, les Eaux de], *aqua Contradictionis*, ὕδωρ Ἀντιλογίας. C'eſt le nom qu'on donna

(*a*) Numer. c. 20. v. 13.

au campement dans lequel Moïse frappa le rocher, pour en tirer de l'eau, & où il témoigna quelque défiance aux paroles du Seigneur; ce qui fut cause que le Seigneur lui déclara qu'il n'entreroit point dans la terre promise. Cela arriva dans le désert de Pharan, au campement de Cadès; & on donna à ces eaux le nom d'eaux de Contradiction, parce que les Israëlites se souleverent contre Moïse, & murmurerent contre le Seigneur. *Voyez* Eau de Contradiction.

CONTRAIRES. Ce sont en rhétorique les choses opposées les unes aux autres. Le P. de Colonia pose trois sortes de Contraires en rhétorique, les adversatifs, les privatifs, & les contradictoires.

Les adversatifs sont ceux qui different absolument l'un de l'autre, comme la vertu & le vice, la paix & la guerre. Ainsi, Cicéron a dit: *Si stultitiam fugimus, sapientiam sequamur, & bonitatem si malitiam;* & Quintilien: *Malorum causa bellum est, erit emendatio pax.* Drancés raisonne ainsi dans Virgile: *Nulla salus bello, pacem te poscimus omnes.* Les privatifs sont les habitudes & les privations. Les contradictoires sont ceux dont l'un affirme, & l'autre nie la même chose ou le même sujet.

Le P. Jouvenci ajoûte deux espèces de Contraires. 1.° Les relatifs comme pere & fils, disciple & maître. 2.° Les répugnans, *repugnantia*, comme dans ce raisonnement: *Il l'aime, donc il ne lui a point fait de tort;* car, il répugne qu'une personne qui en aime une autre, lui fasse du tort. Il ne paroît pas néanmoins que les relatifs soient véritablement opposés.

CONTRAT, *Pactum, Pactio, Conventum, Conventio.* C'est en général une convention faite entre plusieurs personnes, par laquelle une des parties, ou chacune d'elles, s'oblige de donner ou de faire quelque chose, ou consent qu'un tiers donne ou fasse quelque chose, *duorum vel plurium in idem placitum consensus.*

Ainsi Contrat en général & convention ne sont qu'une même chose; & ce qui forme le Contrat, c'est le consentement mutuel & réciproque des parties contractantes; d'où il suit que ceux qui ne sont pas en état de donner un consentement libre, ne peuvent pas faire de Contrats, tels que les mineurs, les fils de famille, les imbécilles. Ceux qui sont détenus prisonniers, ne peuvent pas non plus contracter, à moins qu'ils ne soient amenés entre deux guichets, comme en lieu de liberté.

La plûpart des Contrats tirent leur origine du droit des gens; c'est-à-dire, qu'il sont de tous les tems & de tous les païs, ayant été introduits pour l'arrangement de ceux qui ont quelques intérêts à régler ensemble; tels sont les Contrats de louage, d'échange, de vente, de prêt, & plusieurs autres semblables que l'on appelle Contrats du droit des gens, quant à leur origine, mais qui sont devenus du droit civil, quant à la forme & aux effets.

Les Contrats que l'on appelle

du droit civil, ſont ceux qui tirent leur origine du droit civil de chaque nation.

Chez les Juifs, dans les premiers ſiecles, les Contrats ſe paſſoient devant des témoins & publiquement, à la porte des villes, qui étoit le lieu où ſe rendoit la juſtice. L'Écriture en fournit pluſieurs exemples, & entr'autres celui d'Abraham, qui acquit une pièce de terre dans le territoire de Chanaan, en préſence de tous ceux qui entroient dans la ville d'Hébron. L'hiſtoire de Ruth fait mention de quelque choſe de ſemblable. Moïſe n'avoit ordonné l'écriture que pour l'acte de divorce. Il y avoit cependant des Contracts que l'on rédigeoit par écrit, & la forme de ceux-ci y eſt marquée dans le Contrat de vente dont il eſt parlé dans Jérémie. » J'achetai de Hanaméel, fils de » mon oncle, dit ce Prophete, le » champ qui eſt ſitué à Anathoth, » & je lui donnai l'argent au » poids, ſept ſicles & dix pièces » d'argent; j'en écrivis le Contrat » & le cachetai en préſence des » témoins, & lui peſai l'argent » dans la balance, & je pris » ce Contrat de l'acquiſition ca» cheté, avec ſes clauſes, ſe» lon les ordonnances de la loi, » & les ſceaux qu'on avoit mis au » dehors, & je donnai ce Contrat » d'acquiſition à Baruch, fils de » Néri, fils de Manſias, en pré» ſence d'Hanaméel mon couſin » germain, & des témoins dont » les noms étoient écrits dans le » Contrat d'acquiſition. «

Vatable, ſur ce paſſage, dit qu'il fut fait deux actes; l'un, qui fut plié & cacheté, l'autre, qui demeura ouvert; que dans le premier, qui tenoit lieu de minute ou d'original, outre le nom de la choſe vendue & le prix, on inſéra les conditions de la vente & le tems du rachat ou réméré; que pour les tenir ſecretes & éviter toutes fraudes, on cacheta cet acte d'un ſceau public, & qu'après qu'il fut cacheté les parties & les témoins ſignerent au dos; qu'à l'égard de l'autre double, on le préſenta ouvert aux témoins, qui le ſignerent auſſi avec les contractans, comme on avoit coûtume en pareille occaſion.

Vatable ajoûte qu'en juſtice on n'avoit égard qu'au Contrat cacheté; que les contractans écrivoient eux-mêmes le Contrat, & le ſignoient avec les témoins; qu'on ſe ſervoit pourtant quelquefois d'écrivains ou tabellions publics, ſuivant ce paſſage: *Linguæ mea calamus ſcribæ velociter ſcribentis.*

Les Grecs, qui emprunterent leurs principales loix des Hébreux, en uſoient auſſi à peu près de même pour leurs Contrats; les Athéniens les paſſoient devant des perſonnes publiques, que l'on appelloit comme à Rome *Argentarii.* Ces actes par écrit avoient leur exécution parée, & l'on n'admettoit point de preuve au contraire.

Les Romains, qui emprunterent auſſi beaucoup de choſes des Grecs, paſſoient leurs Contrats devant des Argentiers, qui étoient des eſpèces de banquiers, auxquels on donnoit encore différens autres

noms, tels que *Nummularii*, *Coactores*, &c.

On diviſoit d'abord les Contrats en Contrats du droit des gens, & en Contrats du droit civil. Nous avons déjà expliqué ce qui concerne les premiers.

Les Contrats du droit civil, chez les Romains, étoient certains Contrats particuliers, qui tiroient leur forme & leurs effets du droit civil; tels étoient les Contrats appellés Stipulations conventionnelles, qui ſe formoient par l'interrogation d'une part, & par la réponſe de l'autre : *Viſne ſolvere ? Volo.* C'étoit le plus efficace de tous les Contrats.

L'obligation qui provient de l'écriture, & l'emphytéoſe, étoient auſſi conſidérées comme des Contrats du droit civil, étant inconnues ſelon le droit des gens.

Toutes ces conventions, ſoit du droit des gens ou du droit civil, étoient diviſées en Contrats proprement dits & en ſimples pactes.

Le Contrat étoit une convention, qui avoit un nom ou une cauſe, en vertu de laquelle un des contractans, ou tous les deux étoient obligés.

Le pacte, au contraire, étoit une convention qui n'avoit ni nom ni cauſe, qui ne produiſoit qu'une obligation naturelle, dont l'accompliſſement ne dépendoit que de la bonne foi de celui qui s'étoit obligé; il ne produiſoit point d'obligation civile, juſqu'à ce que l'une des parties eût exécuté la convention.

On diviſoit auſſi les Contrats, chez les Romains, en Contrats nommés, c'eſt-à-dire, qui avoient un nom propre, comme le louage, la vente, & Contrats innommés, qui n'avoient point de nom particulier. *Voyez ci-après* Contrats nommés & Contrats innommés.

On les diviſoit encore les uns & les autres en Contrats Synallagmatiques, c'eſt-à-dire, obligatoires des deux côtés, comme la vente; & en Contrats ſimplement obligatoires d'un côté, comme une obligation proprement dite, où le débiteur s'oblige à payer une ſomme à ſon créancier.

Il y avoit encore une diſtinction des Contrats de bonne foi, de ceux qu'on appelloit *Stricti juris*, mais qui n'eſt plus d'uſage, tous les Contrats étant réputés de bonne foi.

Les Contrats, chez les Romains, étoient d'abord écrits en notes par les Notaires, qui étoient ordinairement des eſclaves publics, ou bien par les clercs des tabellions. Cette première rédaction n'étoit point authentique, & les Contrats n'étoient point obligatoires ni parfaits, qu'ils n'euſſent été tranſcrits en lettres & mis au net par un tabellion; ce qu'on appelloit mettre un Contrat *in purum ſeu in mundum*, c'étoit proprement la groſſe du Contrat. Tant que cette ſeconde rédaction n'étoit pas faite, il étoit permis aux contractans de ſe départir du Contrat.

Quand l'acte étoit mis au net, les contractans le ſouſcrivoient, non pas de leur nom comme on fait aujourd'hui, mais en écrivant ou faiſant écrire au bas de la groſſe,

qu'ils approuvoient le Contrat, & en mettant leur ſceau ou cachet à la ſuite de cette ſouſcription.

Le tabellion devoit écrire le Contrat tout au long, mais il n'étoit pas néceſſaire qu'il le ſouſcrivît, non plus que les témoins; il ſuffiſoit de faire mention de leur préſence.

CONTRATS DE BONNE FOI, CHEZ LES ROMAINS. C'étoient ceux, dont les clauſes ne ſe prenoient pas toujours à la lettre, mais que le Juge pouvoit interpréter ſelon l'équité; tels que les Contrats de vente, de louage, le mandat, le dépôt, la ſociété, la tutele, &c. à la différence des autres Contrats extraordinaires que l'on appelloit *ſtricti juris*, où le Juge ne pouvoit rien ſuppléer. La Loi XVI. §. 4. au digeſt. *De Minoribus*, dit que dans le Contrat de vente il eſt permis aux contractans de ſe tromper mutuellement. La Loi XI. §. 5. au digeſt. *De inſtitutoria actione*, & la Loi LI. Au Code *de epiſcopis & clericis*, ſemble ne défendre de tromper les contractans, qu'après le Contrat.

Aujourd'hui tous les Contrats & les actions qui en réſultent, ſont de bonne foi, comme le remarque Jaſon & Zaſius, c'eſt-à-dire, doivent être traités ſelon la bonne foi & l'équité. Il n'eſt point permis aux contractans de ſe tromper mutuellement; & ſi l'acheteur n'eſt pas relevé pour cauſe de léſion, c'eſt parce que l'achat eſt volontaire, & qu'il peut y avoir un prix d'affection qui eſt indéterminé. On dit communément qu'en mariage trompe qui peut; c'eſt-à-dire, que chacun ſe fait ordinairement paſſer pour plus riche qu'il n'eſt en effet, & la léſion n'eſt point conſidérée dans le Contrat. Mais du reſte, il n'eſt pas plus permis dans ce Contrat que dans tout autre, aux contractans de ſe tromper mutuellement.

CONTRATS INNOMMÉS, chez les Romains. C'étoient ceux qui n'avoient point de nom particulier, qui leur eût été donné ou confirmé par le droit civil, & qui, de ſimples conventions qu'ils étoient d'abord, devenoient enſuite Contrats, par l'accompliſſement de la convention de la part d'une des parties. Ces ſortes de Contrats avoient la même force qu'un mandat; ils ne produiſoient point une action qui leur fût propre, comme faiſoient les Contrats nommés; mais ils en produiſoient une qui leur étoit commune à tous, & qu'on appelloit en droit, *actum in factum*, *actio utilis*, ou *actio præſcriptis verbis*.

Le nombre des contrats innommés n'eſt point limité; il y en a autant de ſortes que l'on peut former de différentes conventions; néanmoins, les juriſconſultes Romains les ont tous rangés ſous quatre claſſes; ſçavoir, ceux où la convention eſt *do ut des*, tel que l'échange d'une choſe contre une autre, qui eſt le plus ancien de tous les Contrats; les conventions *do ut facias*, & celles qui ſe font *vice verſâ*, *facio ut des*; comme quand l'un donne du grain, de l'argent, ou autre choſe à un autre, pour l'engager à faire un voyage ou quelqu'ouvrage; enfin, les

conventions *facio ut facias ;* par exemple, quand un marchand fait pour un autre des emplettes dans un lieu, à condition que l'autre marchand en fera pareillement pour lui dans quelqu'autre endroit.

Toutes ces différentes ſortes de conventions chez les Romains ne formoient point par elles-mêmes de Contrat proprement dit ; ce n'étoient que de ſimples pactes ; mais, lorqu'une des parties avoit commencé à exécuter la convention, elle devenoit auſſi-tôt un Contrat innommé, & produiſoit une action telle qu'on l'a expliquée ci-devant ; cette action appartenoit à celui qui avoit exécuté la convention, & tendoit à obliger l'autre de faire le ſemblable de ſa part ; & comme il pouvoit arriver qu'il ne fût plus à tems de demander l'exécution de la convention, ou qu'il ne voulût pas ſe jetter dans l'embarras d'une liquidation de dommages & intérêts, il lui étoit auſſi permis de ſe départir de la convention, faute d'avoir été exécutée par l'autre ; & pour répéter ce qu'il lui avoit donné, il avoit une action appellée *conditio cauſâ datâ, cauſâ non ſecutâ ;* action qui naiſſoit de l'équité naturelle, & non pas du Contrat, puiſqu'elle tendoit au contraire à le faire réſoudre.

La diſtinction des Contrats innommés d'avec les Contrats nommés, & des différentes actions que les uns & les autres produiſoient, n'eſt point admiſe parmi nous. Tous les Contrats y ſont innommés ; c'eſt-à-dire, qu'il n'y a aucune différence entr'eux quant à leur forme, ni quant à leur effet ; & que l'action qui en réſulte dépend des termes de la convention, n'y ayant point non plus parmi nous de formule particulière pour chaque action.

CONTRATS LIBELLAIRES, *Contractus Libellarii, ſeu dationes ad Libellam.* Un Contrat libellaire étoit, chez les Romains, une eſpèce de bail à cens d'un héritage. Ce bail étoit perpétuel ; mais, il différoit du bail à location perpétuelle, appellé auſſi Contrat perpétuel, *Contractus perpetuarius ſeu locatio perpetua*, en ce que la redevance du Contrat libellaire étoit plus petite que celle de location perpétuelle ; car, *libella* ſignifie une pièce d'argent. Les Romains uſoient de ce mot *libella*, & non du terme de cens comme parmi nous ; parce qu'à Rome, le cens étoit un droit de ſouveraineté qui ne pouvoit appartenir qu'au fiſc. La commiſe & la réverſion n'avoient point lieu dans ce Contrat comme dans l'emphytéoſe. Loiſeau trouve que ce Contrat revenoit beaucoup à celui que la Novelle VII appelle *colonarium jus*. M. Cujas explique très-bien la nature de ce Contrat libellaire, ſur le titre II du livre premier des fiefs.

CONTRATS NOMMÉS, étoient, chez les Romains, ceux à chacun deſquels le droit avoit attribué un nom propre, qui les diſtinguoit les uns des autres, & des Contrats innommés qui n'avoient point de nom propre. Ainſi, l'on mettoit au nombre des Con-

trats nommés le prêt, le commodat, le dépôt, le gage, la ſtipulation proprement dite, l'obligation qui ſe contracte par écrit, la vente, le louage, la ſociété, & le mandat.

La permutation & la tranſaction n'étoient pas des Contrats nommés, parce que ces noms convenoient à pluſieurs ſortes d'affaires, & que l'action qu'ils produiſoient, ſuivant le droit civil, n'étoit pas propre à une ſeule ſorte de convention.

L'origine des Contrats nommés vient de ce que les Juriſconſultes, qui compoſerent la loi des douze Tables, choiſirent les conventions qui leur parurent les plus ordinaires & les plus néceſſaires pour le commerce de la ſociété civile, & donnerent à chacune de ces conventions un nom propre, pour la diſtinguer des autres, dont ils abandonnerent l'exécution à la bonne foi des parties, ne croyant pas juſte que celui qui auroit promis trop légèrement quelque choſe, pût être contraint de l'exécuter.

Ceux qui interpréterent la loi des douze Tables, crurent devoir ſuppléer à cette loi, en ajoûtant que les autres conventions ne laiſſeroient pas de produire une obligation civile, lorſqu'elles auroient une cauſe légitime, & qu'elles ſeroient exécutées par l'une des parties; mais, comme ils ne donnerent point de nom particulier à chacune de ces conventions, elles furent appellées Contrats innommés; & de-là vint la diſtinction des Contrats nommés & des Contrats innommés.

CONTRATS PERPÉTUELS. C'eſt en général tout Contrat qui eſt fait pour perpétuelle demeure, & non pour un tems ſeulement; ainſi, la vente eſt un Contrat perpétuel, au lieu que la location eſt un Contrat à tems.

Il y avoit, chez les Romains, une eſpèce particulière de Contrat appellé perpétuel, *Contractus perpetuarius*, qui étoit un bail à location perpétuelle; c'eſt pourquoi, on l'appelloit auſſi *locatio perpetua*. C'eſt de ce Contrat qu'il eſt parlé en la Loi X. au Code *de locato conducto*. L. 1. & au Digeſte *ſi ager vectigalis*, &c. Au commencement ce Contrat étoit différent de l'emphytéoſe, parce que celle-ci étoit alors ſeulement à tems; mais, depuis que l'on eut admis l'emphytéoſe perpétuelle, il n'y eut plus de différence entre cette ſorte d'emphytéoſe & le Contrat perpétuel, ou de location perpétuelle. Ce même Contrat eſt encore uſité au parlement de Toulouſe, ſous le titre le bail à locaterie perpétuelle.

CONTRATS SUPERFICIAIRES, *Contractus Superficiarii*. Chez les Romains, c'étoit le bail à rente d'une place que l'on donnoit à la charge de bâtir, à condition que le preneur jouiroit de la maiſon par lui bâtie tant qu'elle dureroit, & qu'étant ruinée & démolie, la place retourneroit franchement à ſon ancien maître, lequel en conſerveroit même toujours le domaine direct,

pour raiſon de quoi on lui payoit pendant le bail une certaine redevance appellée *ſolarium, quod pro ſolo penderetur*, & non pas *ſalarium*, comme quelques vieux interpretes l'ont lu.

CONTRATS [Les], étoient ſous la protection de la déeſſe Foi. *Voyez* Foi.

CONTREBIE, *Contrebia*, (*a*) ville d'Eſpagne. Tite-Live, Velleius Paterculus, Valere Maxime & Florus en font mention. Tite-Live fait connoître qu'elle étoit aux frontières de la Celtibérie. Il paroît que dans un paſſage de Valere maxime, il faut lire *contrebia* & non pas *Centobrica*, parce que Velleius Paterculus & Florus qui racontent la même hiſtoire dont il y eſt queſtion, nomment la ville Contrebie.

CONTRÉE, petit païs, qui fait partie d'un plus grand païs, & qui a ſes bornes & ſes limites. Ainſi, le païs de Caux, le Vexin, le Roumois, &c. ſont des Contrées de la Normandie.

CONTRE-POINT, terme de muſique. C'eſt à peu près la même choſe que compoſition, ſi ce n'eſt que compoſition peut ſe dire de l'invention des chants & d'une ſeule partie, & que Contre-point ne ſe dit que de l'invention de l'harmonie & d'une compoſition à deux ou pluſieurs parties différentes.

Une grande queſtion, c'eſt de ſçavoir ſi le Contre-point a été connu des Grecs & des Romains. Il y en a qui tiennent pour l'affirmative, & d'autres pour la négative; ſur quoi on peut conſulter les Mémoires de l'Académie des Belles Lettres, & particulièrement le huitième volume, où l'on trouve un diſcours dans lequel cette matière eſt diſcutée aſſez au long.

CONTRE-SENS, vice dans lequel on tombe, quand le diſcours rend une autre penſée que celle qu'on a dans l'eſprit, ou que l'Auteur qu'on interprete y avoit. Ce vice naît toujours d'un défaut de Logique, quand on écrit de ſon propre fond; ou d'ignorance, ſoit de la matière, ſoit de la langue, quand on écrit d'après un autre.

Ce défaut eſt particulier aux traductions. Avec quelque ſoin qu'on travaille un Auteur ancien, il eſt difficile de ne faire aucun Contre-ſens. Les uſages, les alluſions à des faits particuliers, les différentes acceptions des mots de la langue, & une infinité d'autres circonſtances, peuvent y donner lieu.

Il y a une autre eſpèce de Contre-ſens dont on a moins parlé, & qui eſt pourtant plus blâmable encore, parce qu'il eſt, pour ainſi dire, plus incurable; c'eſt celui qu'on fait en s'écartant du génie & du caractère de ſon Auteur. La traduction reſſemble alors à un portrait qui rendroit groſſièrement les traits ſans rendre la phyſionomie, ou en la rendant autre qu'elle n'eſt, ce qui eſt encore pis. Par exemple, une traduction de Tacite, dont le

(*a*) Tit. Liv. L. XL. c. 33. Vell. Paterc. L. II. c. 5. Flor. pag. 84.

ſtyle ne ſeroit point vif & ſerré, quoique bien écrite d'ailleurs, ſeroit en quelque manière un Contre-ſens perpétuel, & ainſi des autres. Que de traductions ſont dans le cas dont nous parlons, ſur tout la plûpart de nos traductions de poëtes !

CONTRITION, *Contritio.* (a) Ce terme vient du verbe *conterere*, qui ſignifie broyer, briſer. C'eſt une métaphore empruntée des corps, pour marquer l'état d'une ame que ſon repentir déchire & pénetre de la plus vive douleur; ce que les coups redoublés d'un marteau font ſur le fer pour l'amollir, la douleur le fait, pour ainſi dire, ſur l'ame, pour la convertir.

Ce terme eſt affecté à la religion, pour exprimer le ſentiment de l'ame qui revient de ſes égaremens, & qui paſſe de l'état du péché à celui de la grace; & il eſt conſacré par le langage des écritures. *Scindite corda veſtra. Cor contritum & humiliatum, Deus, non deſpicies.*

Il eſt à remarquer que dans preſque tous les endroits de l'Écriture où ſe rencontrent les termes *conterere* & *Contritio*, ils ſignifient briſer, humiliation, douleur, ruine, deſtruction. Par exemple, *la Contrition & le malheur ſont dans la voie des méchans*; c'eſt-à-dire, Dieu les briſera, & les accablera de diſgraces. *La Contrition eſt précédée par l'orgueil*; c'eſt-à-dire, l'orgueil & l'élévation ſont d'ordinaire ſuivies de la diſgrace & de la chûte, &c.

Le Concile de Trente définit ainſi la Contrition en général : *Contritio eſt animi dolor ac deteſtatio de peccato commiſſo, cum propoſito non peccandi de cætero*; définition qui convient à la Contrition, telle qu'elle a été néceſſaire dans tous les tems, pour obtenir la rémiſſion des péchés. Mais, ſous la loi évangélique, elle exige de plus le vœu de remplir tout ce qui eſt néceſſaire pour recevoir dignement le ſacrement de Pénitence. C'eſt ce que les anciens Scholaſtiques ont exprimé par cette définition rapportée dans ſaint Thomas : *Contritio eſt dolor de peccato aſſumptus, cum propoſito confitendi & ſatisfaciendi.*

Les conditions ou propriétés de la Contrition en général ſont, qu'elle ſoit libre, ſurnaturelle, vraie, ſincere, vive & véhémente.

Elle doit être libre; c'eſt un acte de la volonté, & non un ſentiment extorqué par les remords de la conſcience, comme l'a enſeigné Luther, qui a prétendu que la crainte des peines éternelles & la Contrition, loin de diſpoſer l'homme à la grace, ne ſervoient qu'à le rendre hypocrite & pécheur de plus en plus; doctrine affreuſe, réprouvée par le Concile de Trente.

Elle doit être ſurnaturelle, tant à raiſon de la grace, ſans le ſecours de laquelle on ne peut avoir de véritable Contrition de ſes péchés, qu'à raiſon du motif qui l'excite. Quelques caſuiſtes relâchés ayant

(a) Pſalm. 13. v. 3. Pſalm. 50. v. 19. Proverb. c. 16. v. 18. Joel. c. 2. v. 13.

avancé que l'attrition conçue par un motif naturel, pourvu qu'il ſoit honnête, ſuffit dans le ſacrement de pénitence, l'aſſemblée générale du Clergé de France, en 1700, cenſura cette propoſition, comme hérétique.

La Contrition doit être vraie & ſincère; une Contrition fauſſe, mais qu'on croiroit vraie, ne ſeroit nullement ſuffiſante, ni pour recevoir la grace du Sacrement, ni pour recevoir le Sacrement même.

Enfin, elle doit être vive & véhémente, ſoit quant à l'appréciation, c'eſt-à-dire, quant à la diſpoſition du cœur, de préférer Dieu à tout, & d'aimer mieux mourir que de l'offenſer; ſoit quant à l'intention ou à la vivacité du ſentiment qui porte l'ame vers Dieu, & qui l'éloigne du péché; ſoit quant à l'extenſion ou à l'univerſalité; car, la Contrition, pour être bonne, doit s'étendre à tous les péchés qu'on a commis, ſans en excepter aucun.

La Contrition eſt néceſſaire pour le péché; elle eſt de précepte. Mais, quand ce précepte oblige-t-il? C'eſt un point ſur lequel l'Égliſe n'a rien décidé. Le ſentiment le plus ſûr dans la pratique, eſt qu'il faut déteſter le péché dès qu'on l'a commis, & s'en purifier le plutôt qu'il eſt poſſible, par le ſacrement de Pénitence.

Voilà ce que la plus ſaine partie des Théologiens enſeigne ſur la Contrition en général; & il n'y a guere de partage d'opinions à cet égard, ſi ce n'eſt de la part des Auteurs relâchés, dont les opinions ne font pas loi.

Tous les Théologiens diſtinguent encore deux ſortes de Contrition; l'une qu'ils appellent parfaite, & qui retient le nom de Contrition; l'autre imparfaite, & qu'ils nomment attrition.

La Contrition parfaite eſt celle qui eſt conçue par le motif de l'amour de Dieu ou de la charité proprement dite; & elle ſuffit pour réconcilier le pécheur avec Dieu, même avant la réception actuelle du ſacrement de Pénitence, mais toujours avec le vœu ou le déſir de recevoir ce Sacrement; vœu ou déſir que renferme la Contrition parfaite. Ce ſont les termes du Concile de Trente.

Selon le même Concile, l'attrition ou la Contrition imparfaite eſt une douleur & une déteſtation du péché, conçue par la conſidération de la laideur du péché, ou par la crainte des peines de l'enfer; & le Concile déclare que ſi elle exclud la volonté de pécher, & ſi elle renferme l'eſpérance du pardon, non ſeulement elle ne rend pas l'homme hypocrite & plus pécheur qu'il n'étoit, comme l'avoit avancé Luther, mais qu'elle eſt même un don de Dieu & un mouvement du Saint-Eſprit, qui n'habite pas encore à la vérité dans le pénitent, mais qui l'excite à ſe convertir. Le Concile ajoûte que quoique l'attrition par elle-même & ſans le ſacrement de pénitence, ne puiſſe juſtifier le pécheur, elle le diſpoſe cependant à obtenir la grace de Dieu dans le ſacrement de Pénitence.

CONTUBERNALES, nom qu'on donnoit aux divinités qu'on adoroit dans un même temple.

CONTUBERNALES. (*a*) C'étoit à peu près la même choſe que ceux qu'on appelloit *comites*. Il ne faut pas confondre le ſens de ce mot avec celui qu'on lui donnoit, quand en parlant de pluſieurs divinités adorées dans un même temple, on les appelloit Contubernales.

CONTUBERNIUM, *Contubernium*, (*b*) nom que l'on donnoit dans un camp Romain à chaque tente qui ſervoit pour dix ſoldats avec leur chef. On donnoit auſſi ce nom à l'alliance des eſclaves, parce qu'elle étoit moins regardée comme un véritable mariage, que comme une ſimple cohabitation; c'eſt pourquoi, au lieu de s'appeller mari & femme, les eſclaves ſe diſoient ſeulement Contubernales.

CONVENES, *Convenæ*, (*c*) Κονουεναι, peuple des Gaules dans l'Aquitaine, au pied des monts Pyrénées.

La ville des Convenes s'appella d'abord Lugdunum; elle prit dans la ſuite le nom du peuple. Saint Jérôme fait mention de cette ville, au ſujet de Vigilance, qui en étoit originaire. » Un homme, dit-il, » ſorti de ces gens ramaſſés & de » ces brigands que Pompée, » après la conquête de l'Eſpagne, » fit deſcendre des Pyrénées, & » obligea de demeurer enſemble, » & de former une ville, qui, à » cauſe de cela, fut nommée » *Convenæ*, ne dément point ſon » origine, quand il déſole l'Égliſe » de Dieu, & il convient aux » deſcendans des Vettons, des » Arebaces & des Celtibériens, » de ravager les Égliſes des Gau» les. «

On auroit de la peine à accorder ici ſaint Jérôme avec lui-même. Car, ſi ces brigands & ces gens ramaſſés furent tirés des Pyrénées pour former la ville de *Convenæ*, comment peuvent-ils être deſcendus des Vettons, des Arebaces & des Celtibériens; car, les Celtibériens & les Arebaces ou Arevaces étoient des peuples de l'Eſpagne Tarragonnoiſe, qui habitoient le long du Duéro, éloignés par conſéquent des Pyrénées, ainſi que les Vettons qui demeuroient dans la Luſitanie. Il faut donc s'en tenir à dire que ces peuples ramaſſés, dont parle ſaint Jérôme, étoient des habitans de la forêt des Pyrénées, qui ſépare l'Eſpagne de l'Aquitaine, gens accoûtumés à détrouſſer les paſſans, & tels que furent dans la ſuite les Bandouliers; que leur nombre avoit été accru de pluſieurs eſclaves fugitifs & autres ſcélérats, & que tous ces gens réunis enſemble deſcendoient de tems en tems des montagnes, & infeſtoient les campagnes par leurs

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 218.

(*b*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 285, 331, 332.

(*c*) Strab. p. 190. Ptolem. L. II. c. 7. Plin. T. I. p. 226. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 291, 292. T. VII. p. 252.

incurſions & leurs brigandages.

En effet, les hiſtoires nous apprennent qu'ils ne manquoient jamais d'attaquer l'arrière-garde des armées Romaines qui paſſoient en Eſpagne, & qu'il étoit comme impoſſible de les détruire, tant à cauſe de la viteſſe avec laquelle ils ſe ſauvoient, que parce qu'ils avoient des retraites dans les montagnes qu'eux ſeuls connoiſſoient. Pompée les attaqua cependant ſi vivement à ſon retour d'Eſpagne, qu'ils demanderent quartier; mais, il ne le leur accorda, qu'à condition qu'ils laiſſeroient les montagnes, & s'établiroient dans la campagne voiſine. Ils y formerent donc la ville qui fut nommée *Convenæ*, du ramas de ces différens habitans. Ainſi, de brigands ils devinrent des citoyens réglés par des loix; d'eſclaves ils devinrent maîtres; d'habitans des montagnes, ils devinrent habitans de la campagne, & d'Eſpagnols ils devinrent Aquitains.

On pourroit former une difficulté, & demander comment il ſe peut faire que Pompée le Grand ait fondé cette ville dans l'Aquitaine, & y ait pu donner à ſes nouveaux habitans des terres à cultiver, puiſque dans ce tems-là l'Aquitaine n'avoit pas encore ſubi le joug des Romains? Mais, la difficulté ceſſe, lorſque l'on fait attention que Pompée avoit alors les armes à la main, & de plus revenoit triomphant de l'Eſpagne qu'il avoit ſoumiſe; ainſi, les villes d'Aquitaine ſouffrirent en cette occaſion ce qu'elles n'étoient pas en état d'empêcher.

La ſituation de cette ville engagea les Gaulois à la nommer Lugdunum, mot qui ſignifie en Gaulois montagne. Cette ville effectivement étoit ſituée ſur une haute montagne, autour de laquelle règnoit une vallée fort profonde. Du pied de cette montagne ſortoit une fontaine très-abondante, dont la ſource avoit été renfermée dans une tour très-forte qu'on y avoit élevée, & les habitans y deſcendoient par un ſouterrein, pour y prendre leur proviſion d'eau. Strabon & Ptolémée appellent cette ville *Convenarum urbs Lugdunum*, & la mettent aux pieds des Pyrénées. Suivant l'itinéraire d'Antonin, elle étoit à ſoixante-un milles d'Acqs, à quarante-deux de Leſcar, & à ſoixante-neuf de Toulouſe. Onufre Panvinius, au lieu de *Lugdunum*, écrit *Ludunium* & lui donne le titre de colonie; en quoi il prétend s'appuyer ſur le témoignage de Ptolémée; mais il y a erreur; car, ce dernier s'eſt contenté de dire *Lugdunum Convenarum*, & de lui donner le nom de ville, mais jamais celui de colonie.

A la fin; cette ville a eu le ſort de la plûpart de celles des Gaules; elle a perdu ſon nom propre & a pris celui du païs dont elle étoit la capitale. Sidonius Apollinaire la nomme ſimplement *Convenæ*; Grégoire de Tours écrit tantôt *Convena* & tantôt *urbs Convenica*.

Les anciennes Notices des villes & provinces des Gaules lui donnent ordinairement le quatrième rang parmi les douze villes de la

Novempopulanie ; quelques-uns néanmoins ne lui donnent que le cinquième, & Robert lui donne le troisième. Mais, les Notices modernes & Gervasius Tillebe-riensis, à l'exemple des Anciens, la mettent au quatrième rang. On voit, parmi les signatures du Concile d'Agde, tenu l'an 506, un *Suavis Episcopus de Convenis ;* parmi celles du second Concile d'Orléans, un *Præsidius Episcopus Convenarum ;* & parmi les souscriptions du cinquième synode d'Orléans, un *Amelius Episcopus Ecclesiæ Convenicæ.*

Le païs, où les Convenes s'étendirent après leur établissement, porte le nom de Comminge ; & dans une Notice de la Gaule, dont on a trouvé le manuscrit dans la bibliotheque de Thou, le nom de *Civitas Convenarum*, est suivi de cette addition, *id est Communica.* Il ne faut pourtant pas confondre ce que l'on comprend aujourd'hui sous le nom de haut & de bas-Comminge, avec le diocèse de Comminge, qui est moins étendu.

CONVERSION, figure de Rhétorique, qui consiste à terminer les divers membres d'une période par les mêmes tours, comme dans cet endroit de Cicéron : *Doletis tres exercitus P. C. interfectos ? Interfecit Antonius. Desideratis clarissimos cives ? Eos vobis eripuit Antonius. Autoritas hujus ordinis* [*Senatûs*] *afflicta est ? Afflixit Antonius.*

On appelle encore en Rhétorique Conversion, l'art de retourner ou de retorquer un argument contre son adversaire, ou de le montrer par des côtés opposés, en changeant le sujet en attribut, & l'attribut en sujet. Il y a aussi des Conversions d'argumens d'une figure à une autre, & des propositions générales aux particulières.

CONVICTOLITANES, (*a*) *Victolitanes*, jeune seigneur Éduen, d'un grand crédit parmi ceux de sa nation. Comme un autre seigneur nommé Cottus lui disputoit la souveraineté, on eut recours à César, pour mettre fin à ce différent. Ce Général, après avoir examiné la chose avec beaucoup de soin, prononça en faveur de Convictolitanes, & confirma son élection qui avoit été faite par les prêtres suivant la coûtume du païs.

Mais, Convictolitanes oublia bientôt ce bienfait de César. Corrompu par l'argent des Arvernes, il parla à quelques-uns de la jeunesse, & leur représenta qu'étant nés pour commander & dans une ville libre, il leur étoit honteux de servir ; qu'il n'y avoit plus que les Éduens qui retardassent la liberté des Gaules, & qui retinssent les autres par leur autorité ; & que s'ils abandonnoient les Romains, ils seroient contraints de se retirer ; qu'il ne pouvoit nier, qu'il n'eût quelque obligation à César d'avoir prononcé en sa faveur, quoiqu'il eût le droit de son côté ; mais qu'il devoit encore plus à sa patrie. Pourquoi la contraindre à

(*a*) Cæs. de Bell. Gall. L. VII. p. 301. *& seq.*

venir répondre de ſes actions devant les Romains, plutôt que les Romains devant elle ? Ces jeunes Seigneurs touchés de ces remontrances & de l'autorité de celui qui parloit, s'offrent pour chefs de l'entrepriſe, de ſorte qu'on ne penſe plus qu'à l'exécuter.

CONVICTRIX, (*a*) terme qui ſe trouve employé pour *uxor* dans un monument.

CONVIVE, *Conviva*, (*b*) celui qui eſt invité, & qui aſſiſte en conſéquence à un repas, à un feſtin avec d'autres perſonnes.

Dans les repas des Romains il y avoit des convives, des ombres & des paraſites ; les derniers étoient appellés ou tolérés par le maître de la maiſon, & les ombres étoient amenés par les convives, tels qu'étoient chez Naſidiénus, un Nomentanus, un Viſcus Turinus, un Varius, & les autres, *quos Mæcenas adduxerat umbras*. On leur deſtinoit le dernier des trois lits, c'eſt-à-dire, celui qui étoit à la gauche du lit du milieu.

Les convives ſe rendoient aux repas, à la ſortie du bain, avec une robe qui ne ſervoit qu'à cela, & qu'ils appelloient *veſtis cœnatoria, triclinaria, convivalis*. Elle étoit pour le plus ſouvent blanche, ſur tout dans les jours de quelque ſolemnité ; & c'étoit, auſſi-bien chez les Romains que chez les Orientaux, une indiſcrétion puniſſable de ſe préſenter dans la ſalle du feſtin ſans cette robe. Cicéron fait un crime à Vatinius d'y être venu en habit noir, quoique le repas ſe donnât à l'occaſion d'une cérémonie funèbre. Capitolin raconte que Maximin le fils, encore jeune, ayant été invité à la table de l'empereur Alexandre Sévère, & n'ayant point d'habit de table, on lui en donna un de la garderobe de l'Empereur. Cet habit étoit une eſpèce de draperie qui ne tenoit preſque à rien, comme il paroît dans les marbres, & qui étoit pourtant différente du pallium des Grecs. Martial reproche à Luſéus d'en avoir, plus d'une fois, remporté chez lui deux au lieu d'une de la maiſon où il avoit ſoupé.

Il étoit ordinaire d'ôter les ſouliers aux hommes conviés à un repas, de leur laver ou parfumer les pieds, quand ils venoient à prendre leurs places ſur les lits qui leur étoient deſtinés. On avoit raiſon de ne pas expoſer à la boue & à la poudre les étoffes précieuſes dont ces lits étoient couverts.

Mais, une choſe qui paroîtra ici fort bizarre, c'eſt que longtems même après le ſiecle d'Auguſte, ce n'étoit point encore la mode que l'on fournît des ſerviettes aux convives, ils en apportoient de chez eux.

Tout le monde étant rangé ſuivant l'ordre établi par un maître des cérémonies, prépoſé à l'obſervation de cet ordre, on apportoit des coupes qu'on plaçoit devant chaque convive. Suétone dit

(*a*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 101.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 335. *& ſuiv.* T. XIII. p. 478.

qu'un ſeigneur de la cour de Claude ayant été ſoupçonné d'avoir volé la coupe d'or qu'on lui avoit ſervie, fut encore invité pour le lendemain; mais qu'au lieu d'une coupe d'or, telle qu'on en ſervoit aux autres convives, on ne lui ſervit qu'un gobelet de terre.

Après la diſtribution des coupes, on commençoit le premier ſervice du repas. Dans les grandes fêtes les eſclaves, tant ceux de la maiſon, que ceux que les particuliers avoient amenés, & qui demeuroient debout aux pieds de leurs maîtres, étoient couronnés de fleurs & de verdure auſſi-bien que les convives, & il n'y avoit rien alors qui n'inſpirât la joie.

Quand un ami, un parent, un voiſin, n'avoit pu venir à un repas où il avoit été invité, on lui en envoyoit des portions; & c'eſt ce qui s'appelloit *partes mittere*, ou *de menſa mittere*.

Pendant le repas, les convives avoient coûtume de boire à la ſanté des uns & des autres, de ſe préſenter la coupe, & de faire des ſouhaits pour le bonheur de leurs amis; ainſi, la coupe paſſoit de main en main, depuis la première place juſqu'à la dernière. Juvénal dit que rarement les riches faiſoient cet honneur aux pauvres, & que les pauvres n'auroient pas été bien venus à prendre cette liberté avec les riches. C'étoit n'éanmoins, au rapport de Varron, un engagement pour tous les convives, lorſque pour conſerver l'ancien uſage, on faiſoit un Roi.

Au moment que les convives étoient prêts à ſe ſéparer, ils finiſſoient la fête par des libations & par des vœux pour la proſpérité de leur hôte, & pour celle de l'Empereur. Les Anglois ſuivent cet uſage.

Enfin, les convives, en prenant congé de leur hôte, recevoient de lui de petits préſens, qui d'un mot grec étoient appellés *apophoreta*. Entre les exemples que nous en fournit l'hiſtoire, celui de Cléopâtre eſt d'une prodigalité ſingulière. Après avoir fait un ſuperbe feſtin à Marc-Antoine & à ſes officiers dans la Cilicie, elle leur donna les lits, les courte-pointes, les vaſes d'or & d'argent, les coupes qu'on avoit miſes devant chacun d'eux, avec tout ce qui avoit ſervi au repas. Elle y ajoûta encore des litières pour les reporter chez eux, avec les porteurs mêmes, & des eſclaves maures, pour les reconduire avec des flambeaux. Les Empereurs Vérus & Éliogabale copierent Cléopâtre; mais, ils n'ont depuis été copiés par perſonne. Nous ne connoiſſons point ce genre de magnificence. Quand le doge de Veniſe fait la cérémonie ſtérile d'épouſer la mer, il ne donne de ſa vaiſſelle d'argent à aucun convive; & s'il paroît en faire un uſage plus fort, la jetter dans la mer, ce n'eſt que par fiction; on a ſoin de placer des filets pour la retenir; il n'en perd pas une ſeule pièce.

CONVIVIA TEMPESTIVA. On appelloit ainſi à Rome les ſoupers que l'on commençoit plutôt qu'à l'ordinaire, ſoit par gour-

mandiſe, (*a*) ſoit pour avoir le plaiſir d'être plus long-tems à table avec ſes amis. On nommoit *Intempeſtiva* les ſoupers qui étoient prolongés bien avant dans la nuit. Saumaiſe a donc tort de prétendre que dans les anciens Auteurs, quand on lit *Intempeſtiva Convivia*, il faut corriger par tout *Tempeſtiva*.

CONVOI, nom que l'on donne au tranſport du corps, de la maiſon, au lieu de ſa ſépulture.

Après que le corps avoit été gardé le tems convenable, qui étoit communément de ſept jours, un héraut annonçoit le Convoi à peu près en ces termes: » Ceux » qui voudront aſſiſter aux obſe» ques de Lucius Titus, fils de » Lucius, ſont avertis qu'il eſt » tems d'y aller; on emporte le » corps hors de la maiſon. « Les parens & les amis s'aſſembloient: ils étoient quelquefois accompagnés du peuple, lorſque le mort avoit bien mérité de la patrie. On portoit les gens de qualité ſur de petits lits appellés lectiques, ou héxaphores ou octaphores, ſelon le nombre de ceux qui ſervoient au tranſport. Les gens du commun étoient placés ſur des ſandapiles ou brancards à quatre porteurs. Le *feretrum* paroît être le genre, & le lectique & la ſandapile les eſpèces. Les porteurs s'appelloient *Veſpillones*. Le mort avoit le viſage découvert; on le lui peignoit quelquefois; s'il étoit trop difforme, on le couvroit. Dans les Anciens tems, le Convoi ſe faiſoit de nuit. Cette coûtume ne dura pas toujours chez les Romains; & ne fut pas générale chez les Anciens.

A Sparte, quand les Rois mouroient, des gens à cheval annonçoient par tout cet événement; les femmes s'écheveloient, & frappoient nuit & jour des chauderons, dont elles accompagnoient le bruit de leurs lamentations. Chaque maiſon étoit obligée de mettre un homme & une femme en deuil. Au lieu de biere, les Spartiates ſe ſervoient d'un bouclier. Les Athéniens célébroient les funérailles avant le lever du ſoleil. Les joueurs de flûte précédoient le Convoi en jouant l'*ialemos*, ou le chant lugubre que les Latins appelloient *nenia*. Comme on avoit multiplié à l'excès le nombre de ces joueurs de flûte, il fut reſtreint à dix; ils étoient entremêlés de ſaltinbanques qui geſticuloient & danſoient d'une manière comique; mais, cela n'avoit lieu qu'aux Convois de gens aiſés, & dont la vie avoit été heureuſe. Cette marche étoit éclairée de flambeaux & de cierges; les pauvres allumoient ſeulement des chandelles. On faiſoit accompagner le mort des marques de ſes dignités & de ſes exploits; il y étoit lui-même repréſenté en cire au milieu de ſes ayeux, dont on portoit les images en buſte ſur de longues piques; ces images étoient tirées de la ſalle d'entrée, & on les y replaçoit. Si le mort avoit com-

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 314.

mandé

mandé les armées, les légions étoient du Convoi, elles y tenoient leurs armes renversées; les licteurs y tenoient aussi les faisceaux renversés; les affranchis y avoient la tête couverte d'un voile de laine blanc; les fils étoient à la tête, le visage voilé; les filles y assistoient les pieds nus & les cheveux épars.

Chez les Grecs, les hommes & les femmes de la cérémonie se couronnoient; mais, il paroît que l'ajustement des funérailles a varié; on s'y habilla de noir, on s'y habilla aussi de blanc. Quelquefois on se déchiroit. On louoit des pleureuses qui fondoient en larmes, en chantant les louanges du mort; elles se tiroient aussi les cheveux, où elles se les coupoient, & les mettoient sur la poitrine du mort. Si le mort étoit sur un char, il y eut un tems où l'on coupoit la crinière aux chevaux. Quand la douleur étoit violente, on insultoit les dieux, on lançoit des pierres contre les temples, on renversoit les autels, on jettoit les dieux Lares dans la rue.

A Rome, si le défunt étoit un homme important, le Convoi se rendoit d'abord aux rostres; on l'y exposoit à la vue du peuple; son fils, s'il en avoit un qui fût en âge, haranguoit; il étoit entouré des images de ses ayeux, à qui on rendoit des honneurs très-capables d'exciter la jeunesse à en mériter de pareils; de-là on alloit au lieu de la sépulture.

COON, *Coon*, Κόων, (*a*) fils d'Anténor & de Théano, étoit un brave capitaine. Iphidamas, son frere, fut tué dans un combat, par Agamemnon qui le dépouilla aussi-tôt de ses armes. Coon, voyant ces armes entre les mains de ce Prince, les reconnoit; la douleur de la mort de son frere, répand d'abord sur ses yeux un épais nuage; mais, rappellant aussi-tôt ses forces, & relevant son courage abattu, il ne respire que la vengeance; il se coule à côté d'Agamemnon, sans être apperçu, lui porte un coup de son javelot, & lui perce le bras au-dessous du coude. Agamemnon frémit de douleur, se sentant blessé; il ne se retire pourtant pas de la bataille; mais, continuant le combat, il se jette la pique baissée sur Coon, qui trainoit déjà le corps de son frere par les pieds, pour le tirer de la mêlée, & qui appelloit à son secours les plus vaillans de ses compagnons; il le frappe au dessous du bouclier, le jette à la renverse, s'élance sur lui, & lui coupe la tête avec son épée, sur le corps même d'Iphidamas.

COOS, *Coos*, Κῶος, Κόως, Κόος, isle appellée aussi Cos. *Voyez* Cos.

COPAIS, *Copais*, Κωπαΐς, nom d'un lac de Béotie, qui avoit plusieurs autres noms, & entre autres celui de Céphissis. *Voyez* Céphissis.

(*a*) Homer. Iliad. L. XI. v. 248. *& seq.* Paus. p. 323, 324.

COPES, *Copæ*, Κῶπαι, (*a*) ville de Grece dans la Béotie. Ptolémée la met entre les villes méditerranées de cette province, c'eſt-à-dire, parmi celles qui étoient dans l'intérieur du païs.

Pline dit, en parlant de ceux qui ont inventé des ſortes de navires ou de barques, ou même des inſtrumens pour la navigation, que la ville de Copes avoit inventé l'uſage des rames. Il fait auſſi mention de cette ville dans ſon lieu. Quant à cette invention des rames, cela n'eſt pas incroyable, parce que cette ville étoit au bord du lac qui en prenoit le nom de Copaïs; mais, il faut l'entendre d'une ſorte de rames, car les rames en général étoient vraiſemblablement trouvées avant la fondation de cette ville. Peut-être auſſi que la ſignification de ſon nom Κῶπαι, qui veut dire les rames, de Κῶπη une rame, a naturellement amené cette opinion.

Homère n'a point oublié la ville de Copes dans ſon dénombrement. Cérès, Bacchus & Sérapis y avoient chacun un temple.

On croit que cette ville étoit au lieu où eſt préſentement Topoglia; & ce qu'il y a de remarquable, c'eſt que le même lac qui de Copes prenoit le nom de Copaïs, porte préſentement celui de Lago di Topoglia.

COPHES, *Cophes*, Κώφης, (*b*) fleuve de l'Inde, ſelon Strabon. Ce Géographe dit qu'il reçoit le Choaſpe, & qu'après le Cophes vient l'Indus. Pline rapporte que d'Alexandrie bâtie au pied du Caucaſe, il y avoit deux cens vingt-ſept mille pas juſqu'au fleuve Cophes & à la ville Indienne Peucolaïtis, & de-là au fleuve Indus & à la ville Taxila, ſoixante autres mille pas. Il ajoûte que quelques-uns ne bornoient pas l'Inde par le fleuve Indus à l'Occident, mais par le Cophes. Le P. Hardouin croit que c'eſt le Suaſtus de Ptolémée, & aſſure qu'il tombe dans l'Indus. M. d'Anville, dans ſes cartes, le fait auſſi tomber dans l'Indus. Le Cophes eſt un des fleuves que paſſa Alexandre; & après l'avoir paſſé, il conquit tous les païs qui étoient à l'Orient. C'étoient des païs pleins de montagnes, au rapport de Strabon.

COPHES, *Cophes*, Κώφης, (*c*) autre fleuve de l'Inde, qui recevoit trois autres fleuves navigables, le Sadarus, le Paroſpus & le Sodinus.

COPHES, *Cophes*, Κώφης, (*d*) autre fleuve de l'Inde dans l'Arachoſie. Il y avoit une ville de même nom, qui avoit été bâtie par Sémiramis. Ce fleuve & cette ville ſont appellés Arachotus dans Ptolémée. Telle eſt du moins l'opinion du P. Hardouin dans ſes notes ſur Pline. Il ajoûte que ce fleuve ſe rend dans l'Indus, d'où il conclud que la ville

(*a*) Ptolem. L. III. c. 15. Strab. pag. 406, 410. Pauſ. p. 577. Plin. Tom. I. p. 198, 418.

(*b*) Strab. p. 697. Plin. T. I. p. 317, 318, 321. Ptolem. L. VII. c. 1.

(*c*) Plin. T. I. p. 325.

(*d*) Plin. Tom. I. pag. 324. Ptolem. L. VI. c. 20.

eſt maintenant Chatzan dans le païs de Haïacan, & non pas Candahar, comme quelques-uns l'ont cru.

COPHES, *Cophas*, (*a*) fils d'Artabaze, fut un des lieutenans d'Alexandre le Grand. Il eſt parlé de Cophes ſous l'article d'Arimaze. *Voyez* Arimaze.

COPHOS, *Cophos*, Κωφὸς, (*b*) nom d'un lieu de l'Attique. Xénophon, qui en parle, nous apprend qu'il étoit près du Pirée.

COPIA. (*c*) Le mot *Copia*, qu'on trouve ſur quelques inſcriptions qui parlent des colonies Romaines, & qui marque les richeſſes & le commerce, a embarraſſé les Antiquaires. Triſtan, dans l'explication qu'il donne d'une médaille d'Auguſte qui repréſente un navire Prétorien, & ſur laquelle on lit le mot *Copia*, l'attribue à la ville de Thurium, près du golfe de Tarente, & M. Vaillant à la ville de Valence en Eſpagne. Le P. Hardouin rejette l'opinion de ces deux Antiquaires, & prétend que ce mot n'a été employé que pour la ſeule colonie de Lyon; ce qu'il prouve par trois inſcriptions rapportées par Gruter. Mais, on ne peut pas inférer de-là, que ces inſcriptions, où le mot *Copia* eſt joint avec *Colonia Auguſta Lugdunenſis*, ſoient une excluſion pour les autres colonies Romaines, qui ſe diſtinguoient par le commerce.

COPILLUS, *Copillus*, (*d*) Κοπιλλος, chef des Tectoſages, fut fait priſonnier par L. Corn. Sylla, qui n'étoit encore en ce tems-là qu'un ſimple lieutenant de C. Marius.

COPIS, *Copis*, (*e*) nom d'un feſtin public des Lacédémoniens, où les étrangers étoient admis.

COPLANIUM, *Coplanium*, Κοπλανιον, (*f*) ville d'Eſpagne, au rapport de Strabon.

COPONIUS [T.], *T. Coponius*, (*g*) natif de Tibur, homme recommandable par ſa grande vertu & par ſa dignité, obtint le titre de citoyen Romain, au rapport de Cicéron. Cet Auteur lui donne deux petits-fils ou neveux, nommé l'un T. Coponius & l'autre C. Coponius. Celui-ci eſt peut-être le même qui ſuit.

COPONIUS [C.], *C. Coponius*, (*h*) commandant de la flotte de Rhodes pour Pompée. Un jour, ayant apperçu des galères de Céſar, qui, parties de Brunduſe, faiſoient voile vers Apollonie, ſe mit auſſi-tôt à leur queue; & comme il étoit ſur le point de les joindre, le vent qui s'étoit relâché, ſe renforça tout à coup, & les ſauva du danger.

C. Coponius s'opiniâtra pourtant à les ſuivre, à force de rames, quoiqu'elles euſſent déjà paſſé Dyrrachium; de ſorte qu'ap-

(*a*) Q. Curt. L. VII. c. 11.
(*b*) Xenoph. p. 477.
(*c*) Mém de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 295.
(*d*) Plut. Tom. I. p. 452.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XII. p. 172.
(*f*) Appian. p. 305.
(*g*) Cicer. Orat. pro C. Corn. Balb. c. 42. pro M. Cœl c 17.
(*h*) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. p. 581, 605, 606. Crév. Hiſt. Rom. Tom. VII. pag. 496.

préhendant d'être prises, si le vent venoit à diminuer, elles relâcherent au port de Nymphée, trois quarts de lieues par de-là Lysse, quoiqu'il ne fût pas sûr contre le vent qui soufflioit; mais, elles appréhendoient moins la tempête que l'ennemi.

Alors, par un bonheur incroyable, le vent se changea tout à coup; & du midi se tournant vers l'Occident, il mit à couvert les vaisseaux de César, & poussa les autres contre le rivage. Toutes les galeres de C. Coponius, jusqu'au nombre de seize, furent brisées, & tous les soldats & les matelots périrent contre les écueils, ou tomberent entre les mains des ennemis, & furent renvoyés depuis en leurs maisons par César.

Les Auteurs, qui parlent de C. Coponius, ne sont pas d'accord sur le prénom qu'ils lui donnent, les uns lui attribuant celui de Caïus, d'autres celui de Quintus. Il y en a même, comme César au troisième livre de la guerre civile, qui emploient tantôt le prénom de Caïus & tantôt celui de Quintus. Quoi qu'il en soit, on nous représente C. Coponius comme un homme de bon sens, & qui avoit l'esprit cultivé.

COPONIUS, *Coponius*, (*a*) Κοπώνιος, Chevalier Romain, fut le premier intendant de Judée. Il y fut envoyé en cette qualité par Auguste, l'an de J. C. 8, dans le tems que Quirinus, gouverneur de Syrie, eut ordre de passer aussi en Judée, pour vendre les biens d'Archélaüs, & pour y faire une seconde fois le dénombrement général, & l'estimation des biens, sur laquelle se devoit régler le tribut que les Juifs payoient aux Romains.

Pendant que Coponius gouvernoit la Judée, il arriva, le jour de la fête des Azymes, que les sacrificateurs ayant, selon la coûtume, ouvert à minuit les portes du temple, quelques Samaritains entrerent secrétement dans Jérusalem, & répandirent des os de morts dans les galeries & dans tout le reste du temple; ce qui rendit les sacrificateurs plus soigneux pour l'avenir.

Un peu après, Coponius étant retourné à Rome, Marcus Ambivius succéda à sa charge de gouverneur de Judée.

COPPA, *Coppa*, caractère grec qui exprimoit en nombre 90. C'étoit un P retourné, ou le Q des Latins; on le figura dans la suite comme G. On en marquoit les chevaux. Le figma servoit aussi au même usage. Le cheval, marqué du Coppa, s'appelloit *Coppatias Equus*.

COPRATAS, *Copratas*, (*b*) Κοπράτας, fleuve d'Asie dans la Perse. Pour donner une idée de ce fleuve, il suffit de transcrire ici ce qu'en dit Diodore de Sicile, à l'occasion d'Antigonus.

» Quand ce Prince, dit-il, se » vit arrivé au fleuve Copratas, » il se reposa quelque-tems, & se

(*a*) Joseph. de Antiq. Judaïc. p. 616, 618, 619. de Bell. Judaïc. p. 784.

(*b*) Diod. Sicul. p. 680. Strab. p. 729.

» prépara à traverſer ce fleuve, » qui ſort du pied d'une monta- » gne, & ſe rend dans le Tigre. » Il a environ quatre arpens de » large; & comme il eſt d'une » rapidité prodieuſe, on ne peut » le paſſer que ſur des trains de » bateaux plats liés enſemble, & » que l'on conduit enſuite avec » des crocs. Antigonus fit d'abord » tranſporter ſur ces trains quel- » ques fantaſſins, auxquels il or- » donna de faire un foſſé ſur l'au- » tre bord, & d'y préparer un » camp pour le reſte de ſon ar- » mée, qu'Eumenès attendoit à » quatre-vingts ſtades ou environ » du rivage. «

COPRÉE, *Copreus.* (*a*) Homère dit qu'il portoit à Hercule les ordres injuſtes du Roi Euryſthée, & qu'il s'étoit rendu mépriſable par cet affreux miniſtère. Ce Coprée, qui fut pere de Périphetès, étoit d'Élide, & héraut de Pélops. Il s'étoit retiré à Mycènes, pour un meurtre qu'il avoit commis, & il fut expié par Euryſthée.

COPTOS, *Coptos*, Κοπτὸς, (*b*) ville d'Égypte, Capitale du nome Coptite, auquel elle donnoit ſon nom. Plutarque, dans ſon traité d'Iſis & d'Oſiris, dit que le nom de Coptos ſignifie en langue égyptienne, privation, parce qu'Iſis ayant appris la mort d'Oſiris, coupa une boucle de ſes cheveux, en ſigne de deuil. C'eſt de-là, dit-il, que le nom eſt venu à cette ville.

Elle étoit peuplée d'Égyptiens & d'Arabes; & comme elle étoit près du Nil, c'étoit-là que ſe faiſoit le grand commerce des marchandiſes d'Arabie. Pline dit: » Il » y a deux mille pas d'Alexan- » drie à Juliopolis, & de-là on » remonte le Nil l'eſpace de trois » cens trois mille pas juſqu'à » Coptos; & lorſqu'on a le vent » favorable, on fait cette courſe » en douze jours. De Coptos on » va ſur des chameaux, & les » manſions ſont réglées, à pro- » portion des commodités qu'on » a de trouver de l'eau pour » abreuver les bêtes de charge. » [Ce que les Romains appel- » loient manſions, étoit appellé » en grec à l'égard de ce païs-là » *hydræa* & *hydreumata*, lieux » où l'on a de l'eau.] Tout ce » voyage de Coptos à Bérénice » étoit de douze jours, parce qu'on » ne marchoit que la nuit. «

Strabon n'eſt pas bien clair ſur la diſtance qu'il met entre Coptos & Bérénice, qu'il place mal ſelon la remarque de Cellarius. Il décrit aſſez-bien à la vérité le commerce qui ſe faiſoit à Coptos; mais, ce qu'il ajoûte ne convient pas. De-là, dit-il, il y a un iſthme, qui s'avance dans la mer Rouge, auprès de la ville de Bérénice; il ſe trompe, & prend apparemment pour Bérénice le port blanc, qui, au rapport de

(*a*) Homer. Iliad. L. XV. v. 639. & *ſeq.*

(*b*) Ptolem. L. IV. c. 5. Plin. Tom. I. p. 253, 257, 327, 563. Strab. pag. 781, 815. Juven. Satyr. 15. v. 28. Crév. Hiſt. des Emp. T. VI. p. 100. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 472.

Ptolémée, étoit parallele à Coptos. Car Strabon dit peu après : la petite ville de Myos Hormus, c'eſt-à-dire, le port de la ſouris, n'eſt pas loin de Bérénice ; or, ce port en étoit très-éloigné, puiſque Arrien, dans un de ſes périples, en met la diſtance de dix-huit cens ſtades.

On a une médaille de Trajan avec l'empreinte d'Oſiris, avec ce mot ΚΟΠΤΗΤ. c'eſt-à-dire, Κοπτητῶν. des habitans de Coptos. Stace, dans ſa Thébaïde, dit :

. . . . . *Melius votis mareotica fumat*
Coptos, & æriſoni lugentia flumina Nili.

Il ne faut pas expliquer ce mot *mareotica*, comme ſi Coptos eût été voiſine du Palus-Maréotide. Cette épithete ne ſignifie qu'Égyptienne en général.

La ville de Coptos fut priſe ſous l'empereur Probus, par un des lieutenans de ce Prince, l'an de J. C. 280.

COPULE, eſt dans un jugement, le terme ou ſigne qui marque la comparaiſon ou liaiſon que l'eſprit fait de l'attribut & du ſujet. Quelquefois la Copule & l'attribut ſont renfermés dans un ſeul mot ; mais, il n'y a aucune propoſition qu'on ne puiſſe convertir de manière à les ſéparer. Ainſi, dans *Dieu exiſte*, *exiſte* contient la Copule & l'attribut ; qu'on diſtinguera en diſant, *Dieu eſt exiſtant*. C'eſt ſur la Copule que tombe toujours la négation ou l'affirmation qui fait la qualité de la propoſition ; les autres affirmations ou négations modifient le ſujet ou l'attribut, mais ne déterminent point la propoſition à être affirmative ou négative. Ce ſont les verbes auxiliaires qui ſervent de Copules grammaticales dans les jugemens.

COQ, *Gallus*, Ἀλέκτωρ. (*a*) étoit conſacré à Mars, à Apollon, & à Eſculape. Il l'étoit auſſi à Minerve, déeſſe tutélaire des Himéréens. Ces peuples avoient, par une ſuite néceſſaire, une eſpèce de vénération religieuſe pour cet oiſeau, juſques-là qu'ils en faiſoient volontiers graver la figure ſur leurs médailles ; auſſi nous en reſte-t-il une qui a pour type un Coq, avec ce mot ΗΜΕΡΑΙΩΝ. Le Coq n'étoit conſacré à Minerve, ſelon M. l'abbé Banier, que pour marquer la vigilance de cette déeſſe, & nous apprendre que la véritable ſageſſe ne s'endort jamais.

COQUILLAGE. C'étoit un mets, dont les Grecs & les Romains faiſoient grand cas. Ils étoient ſi délicats ſur le choix des Coquillages, qu'ils diſtinguoient, à ce qu'on dit, au premier coup de dent, le rivage où ils avoient été pêchés. le Coquillage eſt plutôt un *irritamentum gulæ*, qu'un véritable aliment.

COQUILLAGES. (*b*) Pline range toutes les eſpèces de Co-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 458. Tom. IV. pag. 4. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 500.

(*b*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 546, 547.

quillages qui donnent la teinture pourpre, ſous deux genres, dont le premier comprend les petites eſpèces de Buccinum, ainſi appellé parce que la coquille de ce poiſſon a quelque reſſemblance avec un cors-de-chaſſe; & le ſecond comprend les Coquillages qui portent le nom de pourpre comme la teinture qu'ils fourniſſent. On croit que ce dernier genre s'appelloit auſſi Murex. *Voyez* Buccinum & Murex.

COQUILLE. Les Anciens avoient des inſtrumens de muſique faits de Coquille. On en voit dans les anciens monumens. Ils ſont tournés en ſpirale, & ſe terminent en pointe.

CORA, *Cora*, Κόρα, (*a*) ville d'Italie au païs des Volſques. Les habitans, au rapport de Pline, rapportoient leur origine à Dardanus le Troyen. Les Romains en avoient fait une colonie, qui ſe révolta l'an de Rome 251, & prit le parti des Aurunces. Nous ſommes inſtruits de cette circonſtance par Tite-Live, qui appelle le territoire de Cora *Coranus Ager*. Cette ville s'eſt maintenue juſqu'à nos jours, & ſe nomme aujourd'hui Coré dans la campagne de Rome.

CORA, *Cora*, Κόρα, (*b*) autre ville d'Italie, ſituée ſur un promontoire de Toſcane, ſelon quelques exemplaires de Tacite; mais Juſte-Lipſe a très-bien vu qu'il falloit lire Coſa.

CORA, *Cora*, (*c*) terme qui ſe lit dans une inſcription conſacrée par les femmes initiées aux myſtères d'Éleuſis, & rapportée par Meurſius:

SACRATÆ APUD ELEUSINAM.

DEO BACCHO CERERI ET CORÆ.

Le mot *Cora*, qui eſt latiniſé dans cette inſcription, eſt par excellence le nom de Proſerpine, du grec Κόρη, qui ſignifie fille. Ce nom ſe trouve ſur quantité de médailles frappées en Sicile, où l'on prétend que Proſerpine avoit été enlevée, & dont elle devint la divinité tutélaire. On lit Κόρη ou Κόρα ſur les médailles de Sicile, parce que le dorique y étoit en uſage, & que dans ce dialecte, le changement de l'H en A eſt un changement ordinaire.

CORACES, *Coraci*, Κοράκοι, (*d*) nom que les Scythes donnerent à Oreſte & à Pylade. Ce terme ſignifioit dans leur langue la même choſe que *Dieux qui préſident à l'amitié.*

CORACES, *Coraces*, Κοράκοι, (*e*) nom que l'on donnoit à quelques miniſtres de Mythras. C'eſt pour cela que les fêtes Mithriaques ſe trouvent quelquefois appellées ſur les marbres Coraciques. Ce nom veut dire les cor-

(*a*) Plin. T. I. p. 155. Strab. p. 237. Tit. Liv. L. II. c. 16. L. VIII. c. 19. L. XXVII. c. 9. Virg. Æneid. L. VI. v. 775.

(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 39.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 658.

(*d*) Lucian. T. II. p. 53.

(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. p. 17.

beaux, oiſeaux conſacrés à Mithras.

CORACÉSIUM, *Coraceſium*, Κορακήσιον, (*a*) ville de l'Aſie mineure dans la Cilicie, au rapport de Pline. Strabon lui donne le nom de forteresſe, φρούριον, & la met à l'extrêmité du païs. Il dit qu'elle eſt ſituée ſur une roche eſcarpée. Les autres, comme Pline, &c. en font une ville. Tite-Live en fait mention. Ptolémée dit *Coracenſium*, & la met la première de la Cilicie montagneuſe, en venant de la Pamphylie. Une Notice de Léon le Sage lit *Coraciſſium*, qui eſt la même ville, entre les villes épiſcopales de la Pamphylie. Comme elle étoit aux confins des provinces de Lycie, de Pamphylie & de Cilicie, elle a pu être diverſement attribuée à l'une ou à l'autre. Niger dit que c'eſt à préſent Scandeloro.

CORACIQUES, *Coracia*, (*b*) fêtes en l'honneur de Mithras, ainſi nommées, de ce que quelques miniſtres de ce Dieu étoient appellés Coraces. *Voyez* Coraces.

CORAGUS, *Coragus*, Κόραγος. *Voyez* Dioxippe, Athlete.

CORAINS, *Corani*, habitans de la ville de Cora. *Voyez* Cora.

CORANUS AGER. *Voyez* Cora.

CORANUS, *Coranus*, (*c*) certain perſonnage, dont parle Horace dans ſes Satyres. Il avoit un débiteur, qui, pour ſe diſpenſer de le payer, lui donna ſa fille en mariage.

Juvénal introduit auſſi un perſonnage du même nom dans ſes Satyres.

CORAS, *Coras*, (*d*) l'un des capitaines de l'armée de Turnus, étoit ſorti de la ville d'Argos. Il fonda, avec Catille ſon frere, la ville de Tibur, qui fut ainſi nommée de Tiburte leur frere. A la tête de ſes ſoldats, il avoit coûtume de percer les bataillons ennemis. Il donna en pluſieurs occaſions de grandes preuves de courage.

CORASICE, *Coraſice*, nom d'une Nymphe.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (*e*) montagnes de Grece dans l'Étolie. Strabon dit que c'eſt la plus grande du païs, & qu'elle eſt contigue au mont Œta. Tite-Live la met entre Callipolis & Naupacte, & ajoûte qu'elle eſt très-haute. Ptolémée nomme cette montagne Corax ſelon les divers exemplaires. Quelques-uns prétendent qu'elle garde encore le nom de Coraxas. C'eſt la montagne ſituée auprès de Lépante, dans la Livadie.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (*f*) montagne que Ptolémée met entre la Sarmatie Aſiatique & la Colchide. C'étoit ſur cette montagne que l'on prenoit les bornes de ces païs.

CORAX, *Corax*, (*g*) Κόραξ,

(*a*) Plut. Tom. I. p. 633. Plin. T. I. p. 270. Strab. p. 667, 668. Ptolem. L. V. c. 5. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 20.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 17.

(*c*) Horat. L. II. Satyr. 5. v. 57. & ſeq. Juven. Satyr. 16. v. 54.

(*d*) Virg. Æneid. L. VII. v. 670. & ſeq. L. XI. v. 465, 604.

(*e*) Strab. pag. 417, 450. Ptolem. L. III. c. 15. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 30. L. XXXVII. c. 4.

(*f*) Ptolem. L. V. c. 9.

(*g*) Ptolem. L. V. c. 9.

fleuve d'Aſie dans la Sarmatie, au rapport de Ptolémée.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (*a*) promontoire de la Cherſonèſe Taurique, ſelon Ptolémée. On ne ſçait pourquoi Ortélius en fait une ville. Le Grec porte Κόραξ ἄκρον.

Suidas met dans la Béotie, un lieu du nom de Corax.

CORAX [La pierre ou la roche de], *Coracis Petra*, (*b*) Κόρακος πέτρα. Homère parle de la roche de Corax dans l'Odyſſée, & la met près de la fontaine d'Aréthuſe. C'étoit ſur cette roche, ſelon ce Poëte, que paiſſoient les troupeaux d'Ulyſſe, où ils ſe nourriſſoient du fruit des chênes.

Madame Dacier dans ſes remarques ſur l'Odyſſée, dit que la roche de Corax, qu'elle nomme la roche Coracienne, fut ainſi nommée à cauſe de l'accident d'un jeune homme appellé Corax, qui s'y tua, en pourſuivant un lièvre. Sa mere Aréthuſe, ajoûte Madame Dacier, au déſeſpoir de la mort de ſon fils, ſe jetta dans une fontaine voiſine, où elle ſe noya, & la fontaine fut appellée de ſon nom.

CORAX, *Corax*, (*c*) Κόραξ, fils de Coronus & petit-fils d'Apollon & de Chryſorte, ſuccéda à ſon pere au royaume de Sicyone. Après un regne de trente ans, étant mort ſans enfans, il eut pour ſucceſſeur Epopée, qui étoit venu de Theſſalie peu de tems auparavant. Corax vivoit quinze cens ans avant Jeſus-Chriſt.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (*d*) orateur qui avoit été le favori & le principal miniſtre d'abord de Gélon, & enſuite d'Hiéron ſon frere & ſon ſucceſſeur. L'autorité preſque ſans bornes qu'il avoit acquiſe ſur leur eſprit, fut le fruit de ſa ſoupleſſe, de ſa dextérité & d'une éloquence pleine d'artifice. Il eut beaucoup à craindre, au moment de la révolution, de l'envie & de la haine que ſon exceſſive faveur lui avoit attirées. Pour conjurer l'orage, il eut recours à cette même éloquence, qui l'avoit ſi bien ſervi auprès des tyrans. Il ſe préſente avec confiance dans l'aſſemblée des Syracuſains. Il ſçavoit par une longue expérience, que la multitude n'a rien de ſtable, rien de ſuivi dans ſes penſées, & que ſelon l'impulſion qu'on lui donne, elle paſſe rapidement de la haine à l'amour, de la fureur à la tranquillité. Il eſpéra que s'il pouvoit ſeulement appaiſer les premières clameurs, & parvenir à ſe faire entendre, il ne lui ſeroit pas difficile de tourner à ſon gré les eſprits, & de les amener où il voudroit. Le caractère flatteur & inſinuant de ſon exorde, calma en effet les murmures que ſa préſence avoit excités, & diſpoſa l'aſſemblée à l'écouter favorablement. Il entra enſuite en matière, expoſa ſon ſujet, l'appuya de raiſonnemens ſpécieux qu'il entre-

(*a*) Ptolem. L. III. c. 6.
(*b*) Homer. Odyſſ. L. XIII. v. 407.
(*c*) Pauſ. p. 95.
(*d*) Cicer. Brut. c. 22 de Orat. L. I. c. 45. L. III. c. 46. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. p. 164. *& ſuiv.*

mêla de digreſſions amuſantes pour ſoutenir l'attention; après quoi, dans une courte récapitulation, il rappella tout ce qu'il avoit de force, pour entraîner ſes auditeurs déjà ébranlés, & pour achever de ſe rendre maître de leurs volontés.

On voit ici le plan d'un diſcours régulièrement conſtruit quant à la diſpoſition générale. Corax fut-il l'inventeur de cette diſpoſition? Quand on ſuppoſeroit qu'il n'en avoit point trouvé d'exemples dans les Poëtes, les ſeules lumières du bon ſens auroient pu lui en découvrir l'artifice. Le principe en eſt dans la nature, qui nous indique elle-même cette méthode, lorſqu'un vif intérêt nous fait faire des efforts pour perſuader ceux de qui nous avons à craindre ou à eſpérer. C'eſt le même principe qui nous guide dans l'invention & dans l'arrangement des preuves dont nous avons beſoin. L'imagination, fortement occupée de ſon objet, devient féconde en moyens propres à convaincre ou à impoſer, & n'eſt point embarraſſée d'ailleurs à trouver les expreſſions & les figures les plus capables de remuer & d'échauffer ceux qui nous écoutent. Telle eſt la ſource où la rhétorique doit puiſer toutes ſes richeſſes. Les préceptes qu'elle donne, n'ont d'autre but que de diriger ces opérations de la nature, de les aider quand elles ſont lentes, & de les réprimer quand on les abandonne à une aveugle témérité. De-là cette maxime fondamentale de la rhétorique, que l'art ne doit jamais ſe montrer que ſous la reſſemblance de la nature, & même qu'il ceſſe d'être art dès qu'il ſe laiſſe appercevoir.

Corax triompha par ſon éloquence de la mauvaiſe humeur de ſes concitoyens, & pour mettre à profit un ſi heureux changement, il établit dans ſa maiſon une école de rhétorique. Il ne pouvoit rien faire de plus agréable aux Syracuſains, dans un tems où ils étoient embarraſſés de procès difficiles à démêler, & pour leſquels ils attendoient tout d'un art dont l'objet eſt de perſuader.

Pour s'accommoder à leurs beſoins, Corax tourna toute ſon application vers l'éloquence du barreau, éloquence dangereuſe, lorſque ſans ſe ſoucier de la vérité, elle ne viſe qu'à la victoire, & qu'en s'attachant uniquement aux ſubtilités de la chicane, elle ne préſente aux Juges que des vraiſemblances trompeuſes & de captieuſes probabilités. Corax y avoit rapporté tous ſes préceptes; c'étoit, dit Ariſtote, preſque la ſeule choſe qu'il avoit enſeignée dans ſa rhétorique; ce qui eſt préciſément, ajoûte-t-il, ce qu'on appelle donner l'avantage à la mauvaiſe cauſe ſur la bonne. De-là vient le mépris qu'en a marqué Cicéron: » Ne cherchons point, » dit-il, le véritable orateur dans » l'école de votre Corax, on n'en » verra éclorre que d'importuns » criailleurs, dont le babil ne fera » que nous étourdir. «

Tiſias, le plus habile de ſes diſciples, le fit repentir des leçons de chicane qu'il lui avoit données;

car il s'en ſervit contre lui-même, pour ſe défendre de payer les ſalaires qu'il lui devoit ; ce qui fit dire, par alluſion au mot *Corax*, qui en Grec ſignifie *Corbeau*, que d'un auſſi méchant oiſeau que le corbeau, il ne pouvoit ſortir que de méchans œufs. Tiſias lui ſuccéda dans les fonctions d'enſeigner la rhétorique aux Syracuſains ; il publia auſſi à ſon exemple, & d'après ſes principes, un traité de l'art de parler, beaucoup plus ample & mieux digéré ; mais, il y a moins de gloire à marcher ſur les pas d'un guide, qu'à ſe faire une nouvelle route. L'inventeur a vaincu les grandes difficultés, & quelque peu de chemin qu'il ait fait, les progrès de ceux qui ſont venus après lui, ne lui font rien perdre de la gloire qui lui eſt due. Cette réflexion eſt commune pour tous les arts & pour toutes les ſciences.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (*a*) nom Mithriaque, dont Saint Jérôme fait mention dans ſon épître à Læta.

CORAX, *Corax*, Κόραξ, (*b*) nom d'un des chevaux de l'Athlete Cliſthène. *Voyez* Cliſthène.

CORAZAÏN, *Corazaïn*. *Voyez* Corozaïn.

CORBEAU, *Corax*, Κόραξ, (*c*) oiſeau conſacré à Apollon. La fable dit qu'il devint noir pour avoir trop parlé, & que ce fut une vengeance d'Apollon, qui, ſur le rapport que lui fit le Corbeau de l'infidélité de Coronis, tua ſa maîtreſſe, s'en repentit, & punit l'oiſeau délateur, en le privant de ſa blancheur.

Le Corbeau étoit particulièrement conſacré à Mithras, parce que ce Dieu eſt le même qu'Apollon.

Dans une médaille de Gordien le jeune, on voit Apollon ayant à ſa droite un Corbeau, à ſa gauche un trépied. On voit deux Corbeaux de même avec un trépied, au revers d'une médaille d'Antoine, dans le recueil de Bie, & dans Oiſelius.

(*d*) Pline rapporte un fait ſingulier, arrivé ſous l'empire de Tibère, l'an de Jeſus-Chriſt 36.

Un jeune Corbeau ſortant pour la première fois de ſon nid, qui étoit au-deſſus du temple de Caſtor & de Pollux, tomba en volant dans la boutique d'un cordonnier, logé vis-à-vis du temple. Le cordonnier s'affectionna à cet oiſeau, par un principe même de vénération religieuſe pour le lieu d'où il lui venoit. Il s'appliqua à le dreſſer, & l'oiſeau docile profita ſi bien des leçons de ſon maître, qu'il s'habitua à voler tous les matins ſur la tribune aux harangues ; & là, tourné vers la place publique, il ſaluoit d'abord Tibère, Germanicus & Druſus, enſuite le peuple Romain ; & après s'être acquitté de ce devoir, il rentroit dans la

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 17.

(*b*) Pauſ. p. 262.

(*c*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 201. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 377. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XX. p. 18.

(*d*) Plin. T. I. p. 568. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 602, 603.

boutique. Ce petit manège dura pluſieurs années. Enfin, un voiſin jaloux fit périr l'oiſeau qui attiroit tant de célébrité à ſon maître. Le peuple entra en fureur; le meurtrier fut chaſſé du quartier, & même tué. Les regrets de la multitude la porterent à honorer follement le Corbeau dont la perte l'affligeoit. On lui fit des obſéques en forme; on le mit ſur un lit funébre, & couvert de fleurs & de couronnes, précédé d'un joueur de flûte, ſelon ce qui ſe pratiquoit aux funérailles, il fut porté ſur les épaules de deux Éthiopiens au bûcher qui lui avoit été préparé ſur la voie Appia, à deux milles de la ville. Ainſi, dit Pline, on célébra les funérailles d'un oiſeau, dans une ville où les Gracques avoient été privés de la ſépulture; & la mort d'un Corbeau fut mieux vengée que celle du vainqueur de Carthage & de Numance.

CORBEAU, *Corax*, Κόραξ. (*a*) Cet oiſeau eſt déclaré impur par la loi de Moïſe. Il en eſt ſouvent fait mention dans l'Écriture.

Noé ayant fait ſortir un Corbeau de l'Arche pour voir ſi les eaux s'étoient retirées de deſſus la terre, cet animal ne revint point dans l'arche.

On dit que quand le Corbeau voit ſes petits nouvellement éclos, & couverts d'un poil blanc, il en conçoit une telle averſion, qu'il les abandonne, & ne retourne à ſon nid, que quand ce premier poil eſt tombé, & qu'ils commencent à ſe revêtir d'un plumage noir. C'eſt, dit-on, à cela que le Pſalmiſte fait alluſion, lorſqu'il dit: *Dieu donne la nourriture aux animaux, & aux petits du Corbeau, qui crient vers lui.* Et Job: *qui a préparé la nourriture au Corbeau, lorſque ſes petits crient au Seigneur, courant ça & là, parce qu'ils n'ont rien à manger.* Mais, ceux qui ont étudié le plus exactement la nature des oiſeaux & des animaux, ne conviennent pas de ce fait, qui d'ailleurs a trop l'air de fable, pour être cru ſans de bonnes preuves.

Voſſius dit que ce qui fait que les Corbeaux quittent quelquefois leur nichée, c'eſt l'extrême voracité des jeunes Corbeaux, que leurs peres & meres ne peuvent ſuffire à nourrir. D'autres veulent que cela vienne uniquement d'oubli de la part des Corbeaux, qui ne penſent plus à retourner à leur nid, pour y nourrir leurs petits. D'autres croyent que Job & le Pſalmiſte font attention à ce qui eſt dit dans quelques Auteurs, que les Corbeaux chaſſent les jeunes du nid de très-bonne heure, & les obligent de s'éloigner du lieu où demeurent leurs peres; & que c'eſt dans ces occaſions que la providence prend ſoin de leur nourriture. Enfin, il y en a d'autres qui, ſans y chercher plus de fineſſe, penſent que la providence s'étend ſur les animaux à quatre pieds, & ſur les oiſeaux, qui crient à lui à leur manière; & que les Corbeaux

(*a*) Geneſ. c. 8. v. 7. Levit. c. 11. v. 15. Reg. L. III. c. 17. v. 6. Job. c. 38. v. 41. Pſalm. 146. v. 9. Proverb. c. 30. v. 17. Cant. c. 5. v. 11. Sophon. c. 2. v. 14.

ſont mis dans les endroits que nous avons cités, au lieu des oiſeaux en général.

Le Prophete Élie s'étant retiré par l'ordre de Dieu ſur le torrent de Carith, le Seigneur le fit nourrir pendant quelque tems par des Corbeaux, qui lui apportoient le ſoir & le matin, du pain & de la chair. Quelques interpretes, au lieu des Corbeaux, traduiſent les termes de l'original par des Arabes, ou des Marchands, ou même des habitans de la ville d'Arabo ou d'Oreb, près de Bethlan. Pour appuyer ces traductions, on remarque que le Corbeau étant un oiſeau déclaré impur par la loi, il n'y a pas d'apparence que Dieu l'eût voulu employer à ce miniſtère. Mais, malgré ces raiſons, la plûpart des Interpretes & des Commentateurs s'en tiennent à la verſion qui porte des Corbeaux. Si ceux qui apportoient de la chair & du pain à Élie, étoient des hommes, pourquoi ne lui auroient-ils pas auſſi apporté de l'eau, lorſque le torrent de Carith fut deſſéché, pour lui épargner la peine d'aller chercher une autre retraite chez une pauvre veuve à Sarepta ?

La noirceur du Corbeau eſt paſſé en proverbe. *Vos cheveux ſont noirs comme le Corbeau*, eſt-il dit dans le Cantique des Cantiques. On voit cependant des Corbeaux blancs, & ils ne ſont pas rares dans les païs ſeptentrionaux, où la neige demeure long-tems ſur la terre.

On a cru que le Corbeau concevoit par le bec, mais c'eſt une fable. Le Corbeau vit très-long-tems. Pline a dit qu'il vivoit l'âge de neuf hommes. Mais, il convient que c'eſt un conte ; on aſſure que les Corbeaux vivent juſqu'à cent ans. Ils ſe nourriſſent de carnage, & mangent les corps des hommes pendus & crucifiés. Horace dit :

Non paſces in cruce corvos ;

Et le Sage : *Que les Corbeaux du torrent arrachent les yeux du fils qui ſe mocque de ſon pere.*

Sophonie ſemble marquer que l'on nourriſſoit des Corbeaux ſur la porte des maiſons. Mais, il marque plutôt qu'après la déſolation des peuples de l'Idumée, des Moabites & des Ammonites, on verra des Corbeaux ſur leurs fenêtres & ſur les portes de leurs maiſons ruinées.

On dit que cet oiſeau apprend aſſez aiſément à parler, & qu'il imite la voix de l'homme.

CORBEAU, *Corax*, Κόραξ, (*a*) machine de guerre, dont les Romains, ſelon Polybe, ſe ſervirent dans le combat naval de Myle entre le conſul Duillius & Annibal. Voici la deſcription qu'en donne cet Auteur.

» Une pièce de bois, ronde, » longue de quatre aunes, groſſe » de trois palmes de diametre, » étoit plantée ſur la proue du » navire ; au haut de la poutre » étoit une poulie, & autour une » échelle clouée à des planches » de quatre pieds de largeur ſur

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 169. T. V. p. 848. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 374.

» ſix aunes de longueur, dont on » avoit fait un plancher percé au » milieu d'un trou oblong qui » embraſſoit la poutre à deux au- » nes de l'échelle. Des deux côtés » de l'échelle ſur la longueur, on » avoit attaché un garde-fou qui » couvroit juſqu'au genou. Il y » avoit au bout du mât une eſpè- » ce de pilon de fer pointu, au » haut duquel étoit un anneau; » de ſorte que toute cette machine » paroiſſoit ſemblable à celle dont » on ſe ſert pour faire la farine. » Dans cet anneau paſſoit une » corde avec laquelle, par le » moyen de la poulie qui étoit » au haut de la poutre, on élevoit » les Corbeaux lorſque les vaiſ- » ſeaux s'approchoient; & on les » jettoit ſur les vaiſſeaux ennemis, » tantôt du côté de la proue, » tantôt ſur les côtés, ſuivant les » différentes rencontres. Quand » les Corbeaux accrochoient un » navire, ſi les deux étoient joints » par leurs côtés, les Romains » ſautoient dans le vaiſſeau enne- » mi d'un bout à l'autre; s'ils n'é- » toient joints que par les deux » proues, ils avançoient deux-à- » deux au travers du Corbeau; » les premiers ſe défendoient avec » leurs boucliers des coups qu'on » leur portoit en devant; & les » ſuivans, pour parer les coups » portés de côté, appuyoient leurs » boucliers ſur le garde-fou.

Il paroît par cette deſcription, que ce Corbeau n'étoit autre choſe qu'un pont mobile à l'entour de la poutre, dont le bout élevé étoit garni de griffes propres à accrocher; que ce pilon de fer & ſon anneau étoient attachés au haut du mat du navire; & que cette corde paſſant par cet anneau & par la poulie de la poutre, ne ſervoit qu'à hauſſer & baiſſer ce pont mobile, pour le laiſſer tomber ſur les vaiſſeaux ennemis & ſervir de paſſage aux Romains. Polybe confirme cette vérité en diſant: » Lorſqu'on fut à l'abor- » dage, que les vaiſſeaux furent » accrochés les uns aux autres par » les Corbeaux, les Romains » entrerent au travers de cette » machine, dans les vaiſſeaux en- » nemis; & ils ſe battirent ſur » leurs ponts. « Ce qui démontre clairement que ce Corbeau ne conſiſtoit que dans un pont.

La deſcription que fait M. le chevalier de Folard de ce Corbeau, dans ſon Commentaire ſur Polybe, eſt fort différente; il le repréſente en forme de grue, [machine qui n'étoit pas inconnue à Polybe] poſée ſur un mât élevé ſur le château de proue; ce qui ne convient pas avec la poutre de Polybe. Sur ce mât M. le chevalier de Folard établit le rancher d'une grue, au bout duquel étoit un cône de fer, pièce de fonte, dit-il, des plus peſantes, laquelle tombant de ſon propre poids, perçoit le pont de proue; voilà ce que M. le chevalier de Folard appelle Corbeau. Il eſt difficile de concilier cette machine avec celle que décrit Polybe.

M. le chevalier de Folard parle dans ſon ſçavant Commentaire, de pluſieurs eſpèces de Corbeaux; il y en avoit, dit-il, tant de diverſes ſortes, & ils étoient ſi différens

entr'eux, qu'il ne ſçait comment les Anciens n'ont pas inventé différens noms pour empêcher qu'on ne les confondît les uns avec les autres. M. le chevalier de Folard donne la deſcription de ces différens Corbeaux; ſçavoir, du Dauphin, du Corbeau démoliſſeur, du loup, & du Corbeau à griffes.

Le premier n'étoit, ſelon cet Auteur, qu'une maſſe de fer fondu, ſuſpendu au bout des antennes des vaiſſeaux; on le ſuſpendoit à un des bouts des vergues, pour le laiſſer tomber ſur les vaiſſeaux ennemis, qu'il perçoit depuis le pont juſqu'au fond-de-cale.

A l'égard du Corbeau démoliſſeur, Vitruve en fait mention; mais, on ne peut guere comprendre ce que c'eſt que cette machine. » Ne ſeroit-ce point, dit » M. le chevalier de Folard, celle » dont parle Végèce, qu'il appelle » tortue, au dedans de laquelle il » y avoit une ou deux pièces de » bois arrondies & fort longues, » pour pouvoir atteindre de loin, » & au bout deſquelles il y avoit » des crocs de fer? Elles étoient » ſuſpendues en équilibre comme » les béliers, & on les pouſſoit » contre les créneaux, pour les » accrocher & les tirer à bas, ou » les pierres ébranlées par les bé- » liers. «

Cependant, Végèce, en parlant de ce croc ſuſpendu & branlant, ne ſe ſert pas du terme de Corbeau, mais de celui de faulx. Voici le paſſage de cet Auteur: » On conſtruit la tortue avec des » membrures & des madriers, & » on la garantit du feu en la re- » vêtant de cuirs crûs, de cou- » vertures de poil, ou de pièces » de laine. Elle couvre une pou- » tre, armée à l'un de ſes bouts » d'un fer crochu pour arracher » les pierres de la muraille; alors » on donne le nom de faulx à » cette poutre, à cauſe de la fi- » gure de ſon fer. «

Pour le loup, M. le chevalier de Folard prétend que la machine à laquelle Végèce donne ce nom, n'étoit qu'un Corbeau à tenailles ou à griffes, qui conſiſtoit dans une eſpèce de ciſeaux dentelés & recourbés en manière de ténailles, ou de deux faucilles oppoſées l'une à l'autre.

Outre les différens Corbeaux dont on vient de parler, le ſçavant Commentateur de Polybe traite encore du Corbeau à lacs-courans & à pinces, de celui à cage, appellé le tollenon ou tellenon, & du polyſparte ou Corbeau d'Archimède.

Le Corbeau à lacs-courans n'étoit autre choſe qu'une eſpèce de levier, placé ſur les murailles des villes, de manière qu'une partie ſailloit en dehors, & que l'autre plus grande étoit ſur terrein-plein. A la partie extérieure étoit attachée une chaîne ou une corde qui avoit un lac avec lequel on eſſayoit de ſaiſir la tête du bélier, pour le tirer en haut & empêcher ſon effet.

Le Corbeau à pinces étoit à peu près la même choſe, à l'exception qu'au lieu de lacs, il y avoit des pinces pour ſaiſir le bélier. Cette machine ne differe guere de celle

que M. le chevalier de Folard appelle Corbeau à tenaille, & à laquelle Végèce donne le nom de loup. » Pluſieurs, dit cet Auteur, » attachent à des cordés un fer » dentelé, fait en manière de » pince, qu'on appelle loup, » avec lequel ils accrochent le » bélier, le renverſent, ou le » ſuſpendent de façon qu'il ne » peut plus agir. «

Le Corbeau à cage ou tollenon eſt ainſi décrit par Végèce : » Le » tollenon eſt une baſcule faite » avec deux grandes pièces de » bois, l'une plantée bien avant » en terre ; & l'autre qui eſt plus » longue, attachée en travers au » ſommet de la première, & » dans un tel point d'équilibre, » qu'en abaiſſant une de ſes extrê- » mités, l'autre s'éleve. On atta- » che donc à l'un des bouts de » cette poutre, une eſpèce de » caiſſe d'oſier ou de bois, où » l'on met une poignée de ſoldats, » & en abaiſſant l'autre bout, on » les élève & on les porte ſur les » murailles. «

Reſte à parler du polyſparte ou Corbeau d'Archimède. » C'étoit » ſans doute, dit M. le chevalier » de Folard, une poutre ou un » mât prodigieuſemunt long & » de pluſieurs pièces, c'eſt-à-dire, » fait de pluſieurs mâts joints en- » ſemble, pour le rendre plus fort » & moins flexible, renforcé en- » core au milieu par de fortes » ſemelles, le tout raſſuré avec » des cercles de fer & d'une lieu- » re de cordes de diſtance en diſ- » tance, comme le mât d'un vaiſ- » ſeau compoſé de pluſieurs au- » tres mâts. Cette furieuſe poutre » devoit être encore allongée » d'une autre à peu près d'égale » force. Ce levier énorme de la » première eſpèce, devoit être » ſuſpendu à un grand arbre aſ- » ſemblé ſur ſa ſole, avec ſa four- » chette, ſon échelier, ſes moi- » ſes, enfin à peu près ſemblable » à un gruau. Il devoit être appli- » qué & collé contre l'intérieur » de la muraille de la ville, ar- » rêté & aſſuré par de forts liens » ou des anneaux de fer où l'on » paſſoit des cordages qui em- » braſſoient l'arbre au bout du- » quel le Corbeau étoit ſuſpendu. » Ce levier énorme ainſi ſuſpendu » à un gros cable ou à une chaî- » ne, & accolé contre ſon arbre, » pouvoit produire des effets d'au- » tant plus grands, que la puiſ- » ſance ou la ligne de direction ſe « trouvoit plus éloignée de ſon » point fixe, ou du centre du » mouvement, en ajoûtant enco- » re d'autres puiſſances qui tirent » de haut en bas par des lignes » de direction. Il y avoit à l'ex- » trêmité pluſieurs grappins ou » pattes d'ancres ſuſpendues à des » chaînes qu'on jettoit ſur les » vaiſſeaux lorſqu'ils approchoient » à portée. Pluſieurs hommes » abaiſſoient cette machine, par le » moyen de deux cordes en tre- » lingage ; & dès qu'on s'apper- » cevoit que les griffes de fer » s'étoient cramponées, on faiſoit » un ſignal, & tout auſſi-tôt » on baiſſoit une des extrêmités » de la baſcule, pendant que » l'autre ſe relevoit & enlevoit le » vaiſſeau à une certaine hauteur,

» qu'on

» qu'on laiſſoit enſuite tomber » dans la mer en coupant le gros » cable qui tenoit le vaiſſeau ſuſ- » pendu. «

Quelques Critiques ſe ſont exercés ſur cette deſcription du Corbeau d'Archimède, & ſur la figure qu'en donne M. le chevalier de Folard. Mais, malgré les difficultés dont peuvent être ſuſceptibles quelques-unes des deſcriptions des machines de guerre des Anciens, il faut convenir qu'il falloit la ſagacité & la ſcience de cet habile officier, pour éclaircir ce que les Auteurs de l'antiquité nous ont laiſſé ſur cette matière. Le Commentaire ſur Polybe tiendra toujours un rang diſtingué parmi les bons Ouvrages de notre ſiécle, & la lecture en ſera toujours très-utile à ceux qui voudront étudier à fond l'art de la guerre.

CORBEILLE. (*a*) Il ſe faiſoit à Athènes une proceſſion, qu'on appelloit la proceſſion de la Corbeille. C'étoit durant la fête d'Éleuſis.

Après quelques cérémonies obſervées les premiers jours, & quelques ſacrifices offerts aux Déeſſes, le quatrième, vers le ſoir, ſe faiſoit la proceſſion de la Corbeille, qui étoit portée ſur un char traîné lentement par des bœufs, & ſuivie d'une grande troupe de femmes Athéniennes. Elles portoient toutes des Corbeilles myſtérieuſes, remplies de diverſes choſes qu'on tenoit fort cachées, & couvertes d'un voile de pourpre. Cette cérémonie repréſentoit la Corbeille où Proſerpine avoit mis les fleurs qu'elle venoit de cueillir, lorſque Pluton l'enleva.

CORBEILLE DE BACCHUS ET DE CÉRÈS. *Voyez* Panier.

CORBILON, *Corbilon*, (*b*) Κόρβιλων. Pythéas, qui eſt célebre dans l'antiquité, par ſes découvertes dans l'Océan ſeptentrional, mettoit Corbilon au nombre des villes les plus opulentes de la Gaule. Strabon nous apprend que Corbilon étoit un port ſur la Loire, qui devoit être déchu de ſon état floriſſant, puiſqu'aucun autre Auteur n'en fait mention. Sanſon veut que Corbilon & Condivicnum ſoient la même ville, ſans en apporter de preuves. D'autres ont jetté les yeux ſur Coëron, ſitué à deux lieues au-deſſous de Nantes, & ſur le même bord de la Loire, & nous croyons cette opinion fort convenable. M. de Valois appuie même ſur l'analogie qui paroît entre la dénomination ancienne & le nom actuel.

CORBION, *Corbio*, (*c*) ville d'Italie au païs des Eques. Cette ville étoit voiſine de Vitelha. Tite-Live, parlant de Coriolan, qui étoit exilé, dit: *Corbionem, Vitelliam, Trebiam, Labicos, Pedum cepit.* Il dit encore: On apprit que la garniſon qui étoit à Corbion, avoit été enlevée dans une attaque que les Eques avoient

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 92.
(*b*) Strab. p. 190. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. p. 162.
(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 39. L. III. c. 66.

donnée durant la nuit. Denys d'Halicarnaſſe raconte la deſtinée de cette ville. Les Éques, dit-il, ayant été défaits par L. Quintius Cincinnatus, que l'on avoit tiré de la charrue, pour le faire Dictateur, furent obligés d'abandonner aux Romains leur ville de Corbion. L'année ſuivante ils la reprirent, ayant ſurpris la garniſon; mais, la même année, le Conſul Horatius Pulvillus, ayant de nouveau défait les Éques, détruiſit cette ville de fond en comble.

CORBION, *Corbio*, (*a*) ville d'Eſpagne, qui, ſelon Tite-Live, appartenoit aux Sueſſétains. Or, ce peuple étoit ou le même que les Coſétains, ou du moins une portion de ces derniers, comme le remarque très-bien M. de Marca. Tite-Live dit, en parlant des Sueſſétains, qu'ils avoient une forteresſe nommée Vergium. Il dit auſſi qu'ils avoient une ville beaucoup plus longue que large, & il ne la nomme point; ce qui donne lieu à quelques-uns de demander ſi ce ne ſeroit point la même que Corbion qu'il nomme ailleurs, & dont il dit: Aulus Térentius prit, après un ſiége en forme, Corbion, ville du païs des Sueſſétains, & vendit les habitans pour être eſclaves. D'autres prétendent que cette longue ville eſt Solſone. Morales veut que ce ſoit aujourd'hui Vique.

CORBIS, *Corbis*. *Voyez* Orſua.

CORBONA, *Corbona*, (*b*) nom que l'on donnoit au tréſor du temple, où l'on mettoit les offrandes en argent, que l'on faiſoit au Seigneur. Les Juifs ayant pris l'argent que Judas avoit jetté dans le temple, lorſqu'il eut trahi J. C., ſe firent un ſcrupule de le mettre dans le tréſor du temple, parce que c'étoit le prix du ſang, & qu'une pareille offrande paſſoit pour impure. Ils réſolurent donc d'en acheter un champ, pour la ſépulture des étrangers.

CORBRENES, *Corbrenæ*, peuples d'Aſie dans la Médie, ſelon Polybe. Il les met dans des vallées avec les Coſſéens & les Carches, & autres nations barbares.

CORBULON [DOMITIUS], *Domitius Corbulo*. *Voyez* Domitius.

CORBULON, *Corbulo*, (*c*) certain perſonnage qu'introduit Juvénal dans ſes Satyres. Les uns diſent que c'étoit un Athlete fort robuſte de ce tems-là; d'autres croyent que le Poëte déſigne par-là M. Domitius Corbulon fameux capitaine Romain.

CORBULONIS MUNIMENTUM, (*d*) c'eſt-à-dire, la forteresſe de Corbulon. Tacite dit: » La nation des Friſons, qui depuis la rébellion commencée » par la défaite de L. Apronius, » étoit ou ennemie ou mal intentionnée, donna des ôtages, & » s'établit dans les terres que » Corbulon lui avoit marquées. » Il lui donna un Sénat, des Ma-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 20, 21. L. XXXIX. c. 41.
(*b*) Matth. c. 27. v. 6.
(*c*) Juven. Satyr. 3. v. 251.
(*d*) Tacit. Annal. L. XI. c. 19.

» giſtrats & des loix ; & de peur » qu'elle ne ſe portât à la déſo- » béiſſance, il y mit une garniſon » qui s'y fortifia, &c. « Ce paſſage & ce qui ſuit, ou précède, marquent qu'il faut chercher cette place où Corbulon établit une garniſon, un Sénat, des Magiſtrats & des loix, dans la partie de la Friſe, voiſine de l'Ems & du peuple nommé Cauques.

Alting eſt perſuadé qu'on ne ſçauroit trouver aucun lieu qui lui convienne mieux que Groningue, ville qui conſerve encore dans ſes loix & dans ſa magiſtrature beaucoup de traces de celles des anciens Romains. Sur ce que l'on pourroit objecter que l'on n'y trouve preſque point d'autres monumens des Romains, on peut répondre que Tacite même en a marqué la raiſon ; c'eſt que Claudius défendit tellement que l'on attaquât de nouveau les Germains, qu'il ordonna que les légions repaſſeroient en de-çà du Rhin. Le même Alting fait voir que parmi les loix que l'on ſuit à Groningue, il y en a pluſieurs traduites preſque mot à mot des loix des douze tables.

CORCUTULAINS, *Corcutulani*, Κορκουτουλάνοι, peuple d'Italie, dont parle Denys d'Halicarnaſſe.

L'Interprete Latin Gélénius & le P. le Jay, dans ſa traduction Françoiſe de cet Hiſtorien, rendent ce mot par *Querquetulani*, les Querquetulains.

CORCYNE, *Corcyne*, (*a*) Κορκυνη, nom que l'on donnoit à la nourrice de la ſeconde Ariadne, dans l'opinion des Naxiens.

CORCYRE, *Corcyra*, (*b*) Κόρκυρα, Iſle de la mer Ionienne, ſituée ſur les côtes de l'Épire, dont elle n'étoit ſéparée que par un petit eſpace de mer. Pline lui donne quatre-vingt-dix-ſept mille pas de longueur.

I. Cette iſle a porté différens noms. On prétend qu'elle fut d'abord appellée Drépane. Cérès qui la favoriſoit, craignant que les fleuves qui vont tomber tout auprès dans la mer, ne fiſſent à la longue un continent de cette iſle, pria Neptune de détourner leurs cours, ce qu'il fit, & de-là l'iſle eut le nom de Schéria juſqu'au tems de Phéax, qu'elle prit le nom de Phéacie. Ce Phéax, un de ſes Rois, étoit fils de Neptune & de Corcyre, ou Cercyre, fille du fleuve Aſope. Enfin, une colonie de Corinthiens s'y étant établie, elle changea encore de nom, & prit celui de Corcyre, vers l'an 704 avant J. C. ; mais d'autres prétendent que ce dernier nom lui fut donné par la Nymphe Corcyre.

(*a*) Plut. T. I. p. 9.

(*b*) Strab. pag. 105, 269, 299, 326, 329. Plin. T. I. p. 207. Ptolem. L. III. c. 14. Herod. L. III. c. 48. *& ſeq.* L. VII. c. 168 Juſt. L. XXV. c. 4. Pauſ. p. 20, 93. *& ſeq.* Thucyd. p. 17. *& ſeq.* Xenoph. pag. 578. *& ſeq.* Tit. Liv. L. XXVI. c. 24. L. XXXI. c. 18. *& ſeq.* L. XXXII. c. 6. L. XXXVI. c. 42. L. XL. c. 42. L. XLII. c. 37. Corn. Nep. in Themiſt. c. 2, 8. in Timoth. c. 2. Plut. Tom. I. p. 123, 167, 168. Diod. Sicul. pag. 315, 355. *& ſeq.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 193. *& ſuiv.* Tom. XIV. p. 184. T. XIX. p. 142. *& ſuiv.*

Suivant les extraits de Photius, les Phéaciens étoient originaires de Corcyre, & en furent les premiers habitans. Phéax, leur roi, étant mort, & ſes deux fils Alcinoüs & Locrus ſe diſputant le royaume, par un accord, il fut réglé qu'Alcinoüs demeureroit ſouverain de l'iſle; que Locrus auroit les effets mobiliers de la ſucceſſion, & qu'avec une partie des inſulaires, il iroit s'établir ailleurs. Suivant cet accord, Locrus fit voile en Italie, où Latinus, roi du pays, non ſeulement le reçut bien, mais en fit ſon gendre, par le mariage de Laurina ſa fille avec lui. C'eſt pourquoi les Phéaciens ſe ſont depuis regardés comme liés de conſanguinité avec les Locriens d'Italie.

II. Les Corcyréens ne laiſſent pas de jouer un rôle conſidérable dans l'hiſtoire. Sollicités par les Grecs de leur porter du ſecours contre les Perſes, ils répondirent aux députés, qu'ils n'avoient garde d'abandonner la Grece qui étoit en ſi grand péril; que ſi elle étoit aſſujettie, ils ne pourroient enſuite attendre autre choſe qu'une ſoudaine & honteuſe ſervitude, & que pour cette raiſon ils étoient obligés de la ſecourir de toutes leurs forces. Ils firent cette réponſe ſpécieuſe, & qui montroit de l'affection en apparence. Toutefois, quand il fallut envoyer ce ſecours, comme ils avoient autre choſe dans l'eſprit, ils équiperent véritablement ſoixante vaiſſeaux; mais ils ne les firent partir qu'avec peine, & les ayant fait entrer dans le Péloponnèſe, ils les envoyerent mouiller l'ancre proche de Pyle & de Ténare, qui étoient aux Lacédémoniens. Ce fut-là qu'ils attendirent le ſuccès de la guerre, déſeſpérant que les Grecs puſſent remporter la victoire, & s'imaginant que Xerxès, plus fort que les Grecs, ſe rendroit maître de toute la Grece. C'eſt pourquoi ils firent enſorte de faire porter ces paroles au roi de Perſe, que les Grecs les avoient ſollicités à cette guerre, parce qu'après les Athéniens, ils avoient plus de force & un plus grand équipage de mer que tous les Grecs; que néanmoins ils n'avoient pas voulu ſe déclarer contre lui, ni lui donner le moindre mécontentement. Ils eſpéroient, en lui faiſant tenir ce diſcours, qu'ils gagneroient plus que les autres en cette guerre; & en effet, je crois qu'ils ne ſe fuſſent pas trompés, dit Hérodote, ſi Xerxès eût été victorieux. Cependant ils tinrent des excuſes prêtes pour ſe purger envers les Grecs. Car, ayant été blâmés de n'avoir pas ſecouru la Grece, ils dirent qu'ils avoient fait équiper ſoixante vaiſſeaux, mais que les vents Étéſiens les avoient empêchés de paſſer Malée; que cela étoit cauſe qu'ils ne s'étoient pas rendus à Salamine; & qu'il n'y avoit point de leur faute, s'ils ne s'étoient point trouvés à la bataille. Ainſi, ils ſe défendirent contre les accuſations des Grecs, & crurent en avoir évité le blâme.

Vers l'an 425 avant l'Ére Chrétienne, il s'éleva dans l'iſle de Corcyre une diviſion & une ſédition violentes, dont voici la cauſe.

Pluſieurs habitans de Corcyre, qui avoient été faits priſonniers en la guerre d'Épidamne, & qui étoient encore détenus dans les priſons de Corinthe, firent offrir aux Corinthiens de leur livrer toute leur iſle, s'ils vouloient les tirer des fers. Les Corinthiens accepterent avec joie cette propoſition, & les Corcyréens priſonniers aſſurerent leur rançon, en s'engageant pour un certain nombre de talens à des Banquiers connus. Là-deſſus ils revinrent dans leur païs, & pour tenir la parole qu'ils avoient donnée à la ville de Corinthe, ils égorgèrent tous ceux qui, ayant autorité ſur la multitude, ſoutenoient la démocratie. Mais bientôt après les Athéniens la rétablirent; de ſorte que les Corcyréens recouvrerent leur liberté, & ſongerent en même tems à punir les meurtriers, auteurs de la ſédition. Dans la crainte du châtiment, ceux-ci ſe réfugierent aux pieds des autels, & ſe rendirent ſupplians des Dieux & du peuple.

Quelques années après, il s'éleva une autre ſédition, qui fut ſuivie d'un grand carnage. La principale cauſe de ce déſordre, fut la haine invétérée que les habitans ſe portoient les uns aux autres. Il n'y a jamais eu dans aucune ville tant d'inimitiés, tant de querelles & tant de meurtres. On fait monter à quinze cens hommes, & tous des principaux de la ville, le nombre des citoyens qui périrent en cette occaſion. A ce malheur, la fortune en ajoûta un autre, qui augmenta encore leur averſion mutuelle; car les plus conſidérables d'entre eux qui aſpiroient à l'oligarchie, prenoient le parti des Lacédémoniens, au lieu que le peuple & la multitude favoriſoient les Athéniens, & vouloient combattre pour eux. En effet, ces deux Nations principales de la Grèce avoient une politique différente à l'égard de leurs alliés. Lacédémone donnoit toujours, dans les villes de ſa dépendance, l'autorité aux plus puiſſans, & y établiſſoit l'ariſtocratie; & Athènes, au contraire, maintenoit par-tout l'autorité populaire ou démocratique. Ainſi les Corcyréens voyant que leurs citoyens les plus conſidérables penchoient pour Lacédémone, envoyerent demander à Athènes une garniſon pour leur ville. En conſéquence de cette propoſition, Conon, général des Athéniens, fit voile vers Corcyre, où il laiſſa, pour garder la ville, ſix cens Meſſéniens pris à Naupacte; après quoi, il ſe remit en mer, & vint jetter l'ancre au temple de Junon. Dès qu'il fut parti, cette garniſon étrangère ſe joignant au peuple, ſe jetta, à l'occaſion & dans le tems d'une aſſemblée publique, ſur ceux qui tenoient pour les Lacédémoniens; & là, ils ſe ſaiſirent des uns, ils en égorgerent d'autres, & en mirent en fuite plus de mille. Ils donnerent enſuite la liberté aux eſclaves, & le droit de bourgeoiſie aux étrangers, pour ſe défendre contre les exilés, dont ils craignoient le crédit & le nombre. Ces derniers cependant, exclus ainſi de leur Patrie, ſe réfugierent dans le continent le plus voiſin de leur iſle. Quelques jours après,

les amis des exilés ſe rendirent maîtres de la place publique, y conclurent leur rappel, & y déciderent des intérêts communs de la Nation. Les bannis étant revenus, dès la nuit ſuivante, tous les habitans de Corcyre entrerent en conférence les uns avec les autres. Ils convinrent tous enſemble d'appaiſer leurs diſſenſions funeſtes, & ils vécurent tranquillement dans la ſuite. Voilà quelle fut la fin de ce banniſſement & de la guerre inteſtine de Corcyre.

Long-tems après, quelques amis que les Lacédémoniens avoient dans Corcyre, s'éleverent contre le peuple de cette iſle, & inviterent Sparte à leur envoyer une flotte, avec laquelle ils ſe faiſoient forts de leur ſoumettre l'iſle entière. Les Spartiates, qui connoiſſoient toute l'importance de ce poſte pour commander la mer, ſaiſirent avidement l'occaſion qui leur étoit offerte, & envoyerent à Corcyre vingt-deux galères ſous la conduite d'Alcidas. Mais, ils firent ſemblant de deſtiner cette flotte contre la Sicile, afin que les Corcyréens, les recevant comme amis, les Spartiates puſſent s'inſinuer dans la capitale de l'iſle à la faveur de ſes bannis. Cependant le Corcyréens, qui avoient pénétré l'intention des Spartiates, leur tinrent leur ville exactement fermée, & envoyerent demander à Athènes du ſecours contre eux. Les Athéniens jugerent à propos de leur en préparer.

Les Lacédémoniens avoient nommé Mnaſippe chef de la flotte qu'ils envoyoient dans l'iſle de Corcyre; elle étoit compoſée de ſoixante-cinq vaiſſeaux chargés de quinze cens ſoldats. Ayant pris terre à l'iſle, Mnaſippe reçut d'abord tous les bannis de la ville, & en s'avançant vers le port, il ſe ſaiſit de quatre vaiſſeaux Corcyréens. Comme il en pourſuivoit trois autres, l'équipage échoué y mit le feu, pour les rendre inutiles à l'ennemi. Quand Mnaſippe fut deſcendu, il battit les habitans, quoique poſtés ſur une hauteur avantageuſe, & répandit une grande terreur dans toute l'iſle. Les Athéniens avoient déja fait partir Timothée, fils de Conon, au ſecours des Corcyréens, avec ſoixante vaiſſeaux; mais, avant que de ſe rendre à ce terme, il étoit paſſé en Thrace, pour attirer d'autres villes à l'alliance des Athéniens. A ſa place, Etéſiclès fut chargé de conduire en chef un ſecours de cinq cens hommes aux habitans de Corcyre.

Etéſiclès aborda de nuit dans cette iſle, & entra dans la ville à l'inſçu des aſſiégeans. Il y trouva les citoyens animés les uns contre les autres, & ſoutenant très-mal le ſiege; il appaiſa les diſſenſions, & mettant ordre à tout ce qui concernoit leur défenſe, il leur inſpira même du courage. Il leur fit faire d'abord une ſortie inopinée ſur les aſſiégeans, auxquels ils tuerent deux cens hommes; & dans un plus grand combat, qui fut donné enſuite, il tua Mnaſippe lui-même & un grand nombre de ſes gens. Enfin, ayant aſſiégé en quelque ſorte les aſſiégeans mêmes, il s'acquit là une grande eſtime. La guer-

te de Corcyre étoit preſque terminée, lorſque la flotte entière d'Athènes arriva ſous le commandement de Timothée & d'Iphicrate. Ainſi ces deux généraux ne trouverent preſque rien à faire.

III. L'on prétend que Marc-Antoine, après ſon mariage avec Octavie ſœur d'Auguſte, voulant paſſer en Grèce, aborda à Corcyre, ſelon la coutume de ces tems-là; qu'il y fit quelque ſéjour, & que lui & Octavie y furent reçus, par les Corcyréens, avec tous les honneurs qui leur étoient dus. Il y a tout lieu de croire que ce fut alors que les Corcyréens firent graver les têtes de Marc-Antoine & d'Octavie ſur leurs monnoies, pour ſervir de monument à la poſtérité, de l'honneur qu'ils avoient eu de les recevoir dans leur port & dans leur iſle. Ils donnerent une couronne de Laurier à Marc-Antoine; & il eſt aſſez difficile d'en deviner le motif. Peut-être fut-ce en conſidération de la victoire qu'il avoit remportée ſur Brutus & ſur Caſſius, conjointement avec Auguſte; à moins que l'on ne veuille dire que, par une flatterie aſſez ordinaire aux Grecs, ils voulurent le comparer à Jupiter, & Octavie ſa femme à Junon.

Le navire, le trident & le dauphin repréſentés ſur le revers, ne peuvent ſignifier que deux choſes, ou la puiſſance de Marc-Antoine ſur-mer, telle qu'elle étoit alors, ou celle des Corcyréens qui avoit toujours été très-conſidérable depuis pluſieurs ſiécles. Mais il eſt naturel de croire que ces ſymboles regardent plutôt les Corcyréens que Marc-Antoine; le nom de ΦΙΛΩΤΑΣ, leur magiſtrat, qui, joint au mot ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ, forme la légende, paroît décider abſolument la queſtion.

IV. Les Corcyréens aimoient beaucoup la navigation & les jeux d'exercice. Leur principale ville portoit le même nom que l'iſle. Il y avoit encore Ptychia, Caſſiopé & le temple de Jupiter Caſſien, ſans parler de trois Promontoires, que Ptolémée appelle Leucimma, Amphipagus & Phalacrum.

Cette iſle prend aujourd'hui le nom de Corfou, & appartient à la République de Veniſe. Elle eſt diviſée en quatre parties auxquelles les Vénitiens donnent le nom de Baglia, de Reggimento, c'eſt-à-dire, gouvernement. Ces quatre gouvernemens ſont di Leros, di Mezo ou du Milieu, de la Guire ou d'Agiru, & de Leuchin. L'air eſt par tout fort ſain, & les terres y ſont très-fertiles. Il y a quantité de citronniers & d'orangers, qui rapportent d'excellens fruits. C'eſt-là qu'étoient les fameux jardins du roi Alcinoüs. Les vins y ſont délicieux; & on y trouve du miel, de la cire, & de l'huile en abondance. Le territoire de Leuchin renfermoit autrefois l'ancienne ville épiſcopale de Gardichi, qui étoit à deux milles de la mer du Levant. On y compte 25 villages, & environ dix mille ames. Potami eſt le plus gros & peut paſſer pour un bourg. Il eſt peuplé de perſonnes riches & polies, & il y a un canal aſſez profond pour porter des vaiſſeaux

juſqu'à la mer. Agiru, ou la Guire contient 20 villages, où l'on compte environ huit mille habitans. La contrée di Mezo, ou du Milieu, eſt la plus peuplée. C'eſt-là qu'eſt la ville de Corfou, capitale de l'iſle, avec 30 villages qui contiennent environ vingt-cinq mille perſonnes. Leros a 25 villages, & huit mille habitans. Caſſiope, aujourd'hui Caſſopo, en étoit la capitale.

Quoique les Vénitiens aient beaucoup de ports & de châteaux dans cette iſle, il n'y en a point qui égalent la ville de Corfou. Elle eſt entre deux fortereſſes, la vieille & la neuve. La fortereſſe neuve eſt à l'occident de la ville ſur l'avenue qui répond dans les terres. La vieille eſt ſur l'entrée du port, accompagnée de tout ce qui peut rendre une place de guerre capable d'une forte réſiſtance. Cette ville eſt ſituée à l'extrêmité d'une preſqu'iſle, qui lui forme un port vers le ſeptentrion & à l'orient, dont l'ancrage eſt très-bon. Il y a un archevêque du rit latin, & ſa cathédrale eſt magnifique. Les Grecs y ſont en grand nombre, & ont pour prélat un vicaire général qu'ils appellent protopapa.

CORCYRE, *Corcyra*, (*a*) Κόρκυρα, ville de l'iſle de même nom. C'étoit le chef-lieu de cette iſle. La ville de Corcyre fut une ville importante. Elle a ſeule fait la guerre contre de puiſſantes républiques. Elle n'eſt connue dans Homère que ſous le nom de ville des Phéaciens. Pline dit que c'étoit une ville libre.

On attribue la fondation de cette ville aux Corinthiens, qui la bâtirent ſous la 19e. Olympiade, vers l'an 707 avant J. C. Les habitans de Corcyre fonderent à leur tour Dyrrachium, ſous la 39e. Olympiade, environ l'an 624 avant l'Ére Chrétienne.

C'eſt aujourd'hui Corfou; & elle eſt comme autrefois la capitale de l'iſle. C'eſt la plus importante place qu'ait la République de Veniſe, pour tenir en bride toute la mer Adriatique. C'eſt pourquoi, on y tient toujours une armée de quinze ou ſeize galeres, quelques vaiſſeaux & quelques galéaces. Il y a deux fortereſſes dont la vieille eſt ſur deux pointes de rochers eſcarpés tout à l'entour avec de bons baſtions au bas. La nouvelle, de l'autre côté de la ville, n'eſt pas de cette force, quoiqu'on n'y ait rien épargné; car, elle eſt commandée par une colline voiſine appellée le mont Abraham. Un prévéditeur voyant ce défaut, vouloit enfermer ce terre dans l'enclos des murailles.

Il n'y a pas un ſiecle, dit M. Spon dans ſes voyages, que la ville de Corfou n'étoit autre choſe que la vieille fortereſſe & le fauxbourg de Caſtrati, qui eſt aſſez grand & où l'on voit quelques inſcriptions antiques.

CORCYRE LA NOIRE, *Corcyra Melæna*, ou *Nigra*, (*b*)

(*a*) Plin. T. I. p. 207. Ptolem. L. III. p. 14.

(*b*) Plin. T. I. p. 181. Strab. p. 315. Ptolem. L. II. c. 17.

Κόρκυρα μέλαινα, isle de la mer Adriatique. Pline, Strabon & Ptolémée parlent de cette isle. Elle étoit sur la côte de l'Illyrie, & avoit une ville, qui fut fondée par les Cnidiens. On la nomme aujourd'hui Curzola.

CORCYRE, *Corcyra*, (*a*) Κόρκυρα nymphe, fille d'Asope, fut aimée de Neptune. Elle donna son nom à l'isle de Corcyre, selon quelques-uns.

CORDACE, *Cordax*, (*b*) Κόρδαξ, sorte de danse qui étoit particulière aux pièces comiques. Ce nom lui venoit d'un satyre, à qui l'on en attribuoit l'invention; & c'est pour cette raison, comme l'observe Meursius, qu'Arrien, dans ses indiques, donne au Cordace le nom de satyrique; quoiqu'à la rigueur, la danse satyrique soit différente du Cordace.

Cette danse répondoit, par ses postures indécentes, au caractère licencieux des comédies auxquelles on l'associoit; & il étoit si rare de la voir danser à d'autres qu'à des gens échauffés des vapeurs du vin, que Théophraste, dans ses caractères, met au nombre des actions qui caractérisent un homme qui a perdu toute honte, celle de danser le Cordace de sang froid & sans être ivre. Démosthène n'en donne pas une idée plus avantageuse, lorsque dans sa seconde Olynthienne il joint ensemble ces trois qualités, la dissolution, l'ivrognerie & la danse du Cordace. Les poësies sur le chant desquelles on dansoit le Cordace, étoient ordinairement remplies de trochées, comme du pied le plus convenable à la cadence qui s'observoit dans cette danse comique.

Selon Lucien, le Cordace étoit une des trois sortes de danses les plus nobles.

CORDE [Danse sur la]. *Voyez* Funambules.

CORDELETTES. Les Chinois se servoient de Cordelettes avant l'invention de l'écriture. *Voyez* sous l'article des Chinois, comment ils les employoient.

CORDIA, *Cordia*, nom propre d'une famille de Rome. Cette famille est peu connue. Cicéron est peut-être le seul Auteur qui parle d'un Cordius. Sur les médailles, parmi lesquelles il y en a deux ou trois assez communes, elle a le prénom *Mu.* & le surnom *Rufus*. Dans les médailles de la famille Mutia, on trouve *Cordi.* Peut-être que les Cordius n'étoient qu'une branche des Mutius, & que *Mu.* signifie Mutius. Car, il est certain que la famille Mutia avoit fourché en deux branches, dont l'une étoient les Cordus; comme on dit communément, ou plutôt peut-être les Cordius, & l'autre les Scævola.

CORDUBE, *Corduba*, (*c*) Κόρδυβα, ville d'Espagne, située sur le Bétis, à l'endroit où ce

(*a*) Paus. p. 93, 332.

(*b*) Lucian. Tom. I. p. 921. Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 125, 126.

(*c*) Strab. pag. 141, 160, 161. Plin. T. I. p. 138. Ptolem. L. II. c. 4. Hirt. Pans. pag. 828. *& seq.* Pomp. Mel. p. 139. Plut. Tom. I. p. 715. Crév. Hist. Rom. T. V. p. 105.

fleuve commençoit à être navigable, dans un païs extrêmement fertile. Strabon lui donne Marcellus pour fondateur, parce qu'il agrandit cette place & qu'il la fortifia. Mais, quel eſt ce Marcellus? Car, il y a eu pluſieurs Hommes illuſtres de ce nom parmi les Romains. Certains croyent que c'eſt ce Marcellus qui fut engagé dans les guerres civiles de Céſar & de Pompée. Cette opinion eſt d'autant plus vraiſemblable, qu'il n'y a point de plus ancienne mention de cette ville. Nonnius veut qu'elle ſoit beaucoup plus ancienne, & ſe fonde ſur ce que Strabon la qualifie de première colonie que les Romains aient envoyée en ces quartiers-là. Si nous en croyons Silius Italicus, elle ſubſiſtoit déjà du tems de la ſeconde guerre Punique.

Strabon dit auſſi qu'elle fut d'abord habitée par des familles choiſies entre les Romains & les habitans naturels. C'eſt ce que Pline dit encore quand il nous apprend qu'elle étoit ſurnommée *Colonia Patricia*, Colonie Patricienne. Cela eſt conforme aux inſcriptions. Gruter en rapporte une, dans laquelle on lit:

VALERIÆ C. F. ATINÆ
TUCCITANÆ SACERDOTI,
COLONIÆ PATRICIÆ,
CORDUBENSIS.

Ortélius dit avoir vu une médaille frappée du tems d'Auguſte, avec ces mots *Colonia Patricia*. Ses habitans ont été ſimplement appellés Patriciens. On lit au recueil de Gruter, *Pyramus* II *vir Patricienſis*.

Cette ville commençoit déjà du tems de Cicéron à produire des gens de Lettres, quoique Cicéron trouve quelque choſe d'étrange dans les vers des poëtes de Cordube. Les deux Sénèques & Lucain étoient de Cordube, comme Martial nous l'aſſure.

Strabon en parle comme d'une ville très-marchande. Ptolémée nomme Turdules le peuple chez qui elle étoit. M. de la Martinière dit qu'il ne ſçait à quoi penſoit M. l'abbé de Vayrac, quand il a dit que quelquefois on appelloit Cordube *Patricia* ſimplement. Ce n'eſt cependant pas ce que M. de la Martinière voudroit lui conteſter, mais la preuve qu'il en apporte: comme on le peut voir, dit cet Abbé, dans l'inſcription ſuivante qu'on lit ſur un marbre antique dont on a fait un bénitier dans l'égliſe de ſainte Marie. Or, voici l'inſcription telle qu'il la rapporte.

D. M. S.
M. LUCRETIUS VERNA.,
ANN. LUC.
PIUS IN SUOS.
H. E. S. SIT T. T. LEVIS.

Le mot *Patricia* n'eſt point dans cette inſcription. Comment prouve-t-elle que Cordube étoit appellée *Patricia*?

Lorſque les Maures, ſelon Mariana, par la perfidie du comte Julien, ſe furent jettés dans l'Eſpagne, ils s'emparerent de Cordube, dont les principaux habi-

tans s'étoient retirés à Tolède. Un berger montra aux aſſiégeans un endroit, par où ils ſe coulerent dans la ville, qu'ils ſurprirent la nuit. Le Commandant ne laiſſa pas de ſe retirer dans l'égliſe de ſaint George, avec ce qu'il put raſſembler de ſa garniſon. Il y ſoûtint un nouveau ſiege durant trois mois; après quoi il fut forcé & taillé en pièces avec tous ſes ſoldats. Abdérame, général des Maures, par la valeur & la conduite de qui s'étoit faite cette conquête, ſe forma en Eſpagne une monarchie indépendante des Califes d'Aſie & des gouverneurs de l'Afrique, & en établit le ſiege à Cordube, qui devint ainſi la capitale du païs. Ben-Schunah, auteur Arabe, dit à l'année de l'Hégire 170, qui eſt la première du règne de Haron Raſchid V, Kalife de la maiſon des Abbaſſides, que cette année-là Abderrahman l'Ommiade [c'eſt l'Abdérame qu'on vient de nommer] bâtit à Cordube, dans la haute Andalouſie, la grande moſquée, au lieu même où étoit l'égliſe cathédrale des Chrétiens.

Cette ville avoit été épiſcopale de bonne-heure, & ſon évêque Oſius aſſiſta au premier Concile de Nicée en qualité de légat du ſaint Siège. Cordube donna des martyrs illuſtres à l'Égliſe, durant la perſécution de Dioclétien; elle en eut encore un grand nombre vers le milieu du IXe ſiecle. On trouve dans les martyrologes ſaint Parfait Prêtre, martyriſé l'an 850; ſainte Walabonze la même année. Sa ſœur ſainte Marie, religieuſe de Cuteclar, ſainte Flore, Vierge; ſaint Iſaac, ſaint Sance, ſaint Pierre, ſaint Walabonze, ſaint Wiſtremont, ſaint Habence, ſaint Sabinien, ſaint Jérémie, ſaint Siſénand, Diacre, &c. en 861. Sainte Colombe & ſainte Pompeuſe, ſaint Anaſtaſe & ſaint Félix, ſainte Digne, ſainte Bénilde, &c. en 853. Saint Argimir en 8[illegible] Saint Euloge, Prêtre, l'Hiſtorien & l'Apologiſte des autres martyrs, aſſocié lui-même à leur couronne.

Il eſt beaucoup parlé de la ville de Cordube dans le traité de la guerre d'Eſpagne, que nous a laiſſé Hirtius Panſa. Elle fut aſſiégée & priſe par Céſar. Une circonſtance ſur tout digne de remarque, c'eſt que l'on fit la circonvallation de corps morts, entaſſés les uns ſur les autres, avec une paliſſade de javelots, qui les tenoit attachés enſemble, où pendoient des boucliers, pour ſervir de parapet, le tout entremêlé d'épées & de hallebardes, dont la pointe étoit tournée vers la ville avec la tête des cadavres, pour donner plus de terreur. Lorſque Céſar entra dans la ville, il fut tué vingt-deux mille hommes, ſans compter ceux que l'on maſſacra dehors.

C'eſt aujourd'hui Cordoue, dans une ſituation fort agréable, au bord ſeptentrional du Guadalquivir, qui y coule ſous un pont magnifique. Elle a au nord de hautes montagnes qui ſont une branche de la Sierra Morena, ou de la montagne Noire, & qui vont atteindre juſqu'à ſes faux-bourgs; & au midi du Guadalquivir une vaſte plaine qui s'étend extrême-

ment loin. Sa figure fait un quarré le long du Guadalquivir plus long que large, de ſorte que la longueur eſt du levant au couchant. Son enceinte eſt fort étendue; mais, elle n'eſt pas peuplée à proportion. Les vergers & les jardins occupent une bonne partie de l'eſpace renfermé dans ſon enceinte. Ses fauxbourgs ſont très-beaux, & ſi grands, qu'on pourroit les prendre pour des villes, particulièrement celui qui eſt à l'orient. Elle eſt embellie d'un grand nombre de magnifiques bâtimens, d'égliſes & de maiſons religieuſes.

La cathédrale eſt ce qu'il y a de plus beau à voir. On la nomme encore Meſquita, parce qu'elle a été long-tems une moſquée, comme nous l'avons remarqué ci-deſſus. Elle eſt vaſte, longue de ſix cens pieds, & large de deux cens cinquante, tellement diſpoſée, qu'on compte vingt-neuf nefs dans ſa longueur, & dix-neuf dans ſa largeur. On y entre par vingt-quatre portes, toutes ornées de ſculpture & de divers ouvrages d'acier. La voûte eſt ſoûtenue par trois cens ſoixante-cinq colomnes d'albâtre, de jaſpe & de marbre noir d'un pied & demi de diamétre. Cette prodigieuſe quantité de colomnes, qui partagent un grand nombre de chapelles qu'on y a fondées, font un effet ſurprenant quand on y entre. Il y a un endroit où l'on voit cinq portiques, qui conduiſent à un jardin d'environ trois arpens de terre, planté d'orangers, d'une grandeur & d'une hauteur extraordinaires, qui forment de belles allées.

A l'endroit où eſt cette égliſe, on croit qu'il y a eu anciennement un temple de Janus, & cette opinion ſe confirme par pluſieurs inſcriptions gravées ſur des morceaux de colomnes qui ſont auprès de l'égliſe du côté du cloître. Ces colomnes ou piliers ſont des reſtes de milliaires, c'eſt-à-dire, de pierres que les Romains mettoient ſur les grands chemins pour marquer les routes & les diſtances. Il y a apparence que ce temple avoit été converti en la première cathédrale, qu'Abdéraime détruiſit pour en faire ſa moſquée. Ce furent les pierres de ce temple & les milliaires, qui fournirent aux Maures une partie des matériaux, & ſur tout les colomnes de cette égliſe. Elles ſont d'un marbre & d'un jaſpe fort poli, avec des baſes & des chapitaux fort délicatement travaillés. Par ce qui reſte des inſcriptions de ces milliaires, il paroît que de ce temple de Janus ſur le Bétis, c'eſt-à-dire, de la ville même de Cordoue ſur le Guadalquivir, il y avoit un chemin qui alloit juſqu'à la mer. Et comme ces milliaires nomment Auguſte, Mariana croit que ce fut ſous le ſeptième conſulat de cet Empereur que ce chemin fut fait; d'autres croyent que c'étoit le grand chemin d'Hercule qu'il avoit fait réparer, & où peut-être il n'y avoit de milliaires que depuis le temple de Janus juſqu'à la mer. En effet, le nombre de cent vingt milles, qui eſt ſur un autre milliaire au couvent des Cordeliers, au rapport de

Mariana, ſe rapporte au nombre des lieues qu'il y a depuis Cordoue juſqu'à la mer ; & trente lieues que l'on y compte communément font cent vingt milles.

Le P. Hardouin, dans ſes notes ſur Pline, prétend que la Cordube des Anciens eſt différente de ce que l'on appelle aujourd'hui Cordoue, & que la première, nommée préſentement Corduba la Véja, eſt à près d'une lieue de l'autre.

CORDUBENSES, *Cordubenſes*, nom des habitans de la ville de Cordube. *Voyez* Cordube.

CORDUENE, *Corduene*, (*a*) Κορδουνὴ, contrée d'Aſie, dont il eſt fait mention dans Dion Caſſius. Ses Interpretes liſent Cordyne, ou Cordyene. C'étoit ſans doute le païs habité par les Corduens. *Voyez* Corduens.

CORDUENS, *Cordueni*, (*b*) peuples de l'Aſie mineure dans l'Arménie. Les Anciens nomment certaines montagnes *Gordyæi montes ;* & Cellarius ne doute point que ces montagnes, au voiſinage deſquelles Pline met la ſource du Tigre, n'aient donnné lieu d'appeller les environs du nom de Gordyene, ou Cordyene, ou de quelqu'autre nom ſemblable. Pluſieurs Auteurs nomment, l'Ararat *mons Corduenorum*, la montagne des Corduéniens ; mais, ce peuple n'eſt pas toujours demeuré aux environs de l'Ararat. M. de la Martinière aſſure que ce ſont les mêmes que les Carduques. *Voyez* Carduques.

CORDUS [CRÉMUTIUS], *Cremutius Cordus*, (*c*) Sénateur Romain, vivoit ſous l'empire de Tibère. L'an de Jeſus-Chriſt 25, il fut appellé en jugement pour un crime inouï juſqu'alors, dit Tacite. Ce crime conſiſtoit en ce que dans des annales qu'il avoit données au public, il avoit loué Brutus, & appellé Caſſius le dernier des Romains. C'étoit l'éloge que Brutus lui-même avoit fait de Caſſius, en déplorant la mort d'un Collégue ſi digne d'eſtime.

Il y avoit ſans doute de la hardieſſe à Crémutius Cordus de traiter ſi honorablement les deux plus grands ennemis de la maiſon des Céſars. Ce n'étoit pourtant pas là ſon véritable crime. Il avoit offenſé Séjan par quelques mots pleins d'une liberté cauſtique. Il lui étoit échappé de dire que Séjan n'attendoit pas qu'on l'élevât ſur les têtes des Romains, & qu'il ſe hâtoit d'y monter de lui-même. A l'occaſion d'une ſtatue de ce favori placée dans le théatre de Pompée, qui avoit été brûlé, & que Tibère faiſoit rétablir : *C'eſt maintenant*, s'écria Crémutius Cordus, *que l'on peut dire avec vérité que ce théatre périt.* Séjan ne lui pardonna pas ces mots piquans, & il lâcha ſur lui deux de ſes Cliens, ou, pour parler avec Séneque, deux de ſes chiens au grand collier, qu'il tenoit appri-

(*a*) Dio. Caſſ. p. 31.
(*b*) Plin. T. I. p. 309, 333.
(*c*) Tacit. Annal. L. IV. c. 34, 35. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 493, *& ſuiv.* T. II. p. 9.

voisés pour lui seul & farouches pour tout autre, en les nourrissant de sang humain. Ces deux accusateurs de Crémutius Cordus se nommoient Satrius Secundus, & Pinarius Natta. Tibère ne dissimuloit pas non plus son indignation contre un Ecrivain téméraire, qui avoit osé louer des hommes que l'on ne traitoit plus que de brigands & de parricides.

Crémutius Cordus voyant sa perte résolue, prit son parti de mourir; & par conséquent, n'ayant plus rien à ménager, il plaida sa cause dans le Sénat avec fermeté & avec courage. » Messieurs, » dit-il, on m'attaque sur mes » paroles, tant mes actions sont » innocentes. Encore ces paroles » qu'on me reproche, ne regardent-elles point les personnes » sacrées qu'exprime la loi contre » le crime de lèse-majesté. On » m'accuse d'avoir loué Brutus & » Cassius, dont plusieurs ont écrit » l'Histoire, sans qu'aucun ait » manqué d'en parler honorablement. « Crémutius Cordus prouve ce qu'il avance par les exemples de Tite-Live, de Pollion, de Messala. Il allégue l'éloge de Caton, composé par Cicéron sous les yeux du Dictateur César, qui se contenta d'y répondre par une espèce de plaidoyer contraire. Il cite encore diverses pièces qui s'étoient conservées, lettres d'Antoine, harangues de Brutus, vers de Catulle, tous ouvrages remplis d'opprobres diffamans contre Auguste & contre César.

» Mais, ces grands hommes, » ajoûte-t-il, ont usé de patience; » ils ont laissé subsister ces écrits; » Et dans la conduite qu'ils ont » tenue, je ne crains point de » dire qu'il est entré autant de » sagesse que de modération. Car, » ce qu'on méprise en ce genre, » tombe dans l'oubli. Si vous en » paroissez piqué, on juge que » c'est la vérité qui offense. Au » reste, ce qui a toujours été le » plus libre, le plus à l'abri de » toutes critiques, c'est de s'exprimer franchement sur le compte » de ceux qui n'étant plus au » nombre des vivans, doivent » être soustraits à toute prévention de faveur ou de haine. » Suis-je d'intelligence avec Brutus & Cassius actuellement armés, & occupant les plaines » de Philippes; & appuyé-je leurs » armes par des harangues audacieuses, qui soufflent le feu de » la guerre civile? Il y a soixante-dix ans qu'ils sont morts; & » ils ne subsistent plus que par » leurs images & leurs statues, » que le vainqueur même n'a pas » détruites, & par le souvenir » qu'en perpétuent les Écrivains. » La postérité rend justice à chacun; & s'il faut que je sois condamné, non seulement les noms » de Brutus & de Cassius ne seront pas pour cela abolis, mais » le mien vivra avec eux. «

Il sortit du Sénat dans la résolution de se laisser mourir de faim. Mais, il avoit une fille nommée Marcia, de qui il étoit tendrement aimé, & qui s'opposoit à son dessein. Il se détermina à la tromper. Il prit donc le bain, & ensuite s'étant fait apporter dans sa cham-

bre de quoi manger un morceau ; comme c'étoit assez l'usage après le bain, il fit retirer les esclaves, jetta par la fenêtre ce qu'on lui avoit apporté, pour donner lieu de croire qu'il avoit mangé, & s'abstint de souper comme n'ayant point d'appétit. Le second & le troisième jour il en fit autant. Au quatrième, l'état de foiblesse où il étoit tombé le déceloit. Alors, voyant Marcia désolée : » Ma » chere fille, lui dit-il en l'em- » brassant, voici la seule chose que » je vous aie cachée dans ma vie. » Mais, c'en est fait. J'ai pris la » route de la mort, & j'ai fait » plus de la moitié du chemin. » Vous ne devez, ni ne pouvez » me rappeller à la vie. « Il fit ensuite boucher tous les jours de sa chambre, & s'ensevelit ainsi dans les ténebres.

Lorsque la nouvelle du parti qu'il avoit pris, se fut répandue dans la ville, ce fut une joie publique de voir les délateurs, ces loups avides, frustrés de leur proie. Ils s'adressent aux Consuls par l'avis de Séjan ; ils se plaignent que Crémutius Cordus leur échappe par une mort volontaire ; ils veulent interrompre l'exécution d'un dessein auquel ils l'avoient forcé. Pendant qu'on délibere, pendant que les accusateurs présentent requête sur requête, déjà Crémutius Cordus, dit Séneque, avoit prononcé sa sentence d'absolution, & s'étoit mis en sûreté.

Tacite ni Séneque ne nous apprennent point si l'on fit le procès à sa mémoire, si ses biens furent confisqués. Leur silence donne lieu de penser que sa mort termina les poursuites. Seulement ses livres furent condamnés au feu par le Sénat. Sa fille les cacha soigneusement, & au bout de quelques années, elle les fit reparoître, & les rendit au public. Séneque & Tacite les avoient entre les mains ; & s'ils ont péri, ce n'a été que par le désastre commun qui a enlevé tant de précieux monumens de la littérature. Aussi Tacite, avec la liberté dont il fait par tout profession, se mocque-t-il de l'aveuglement de ceux qui, par la puissance dont ils jouissent dans le tems présent, s'imaginent pouvoir éteindre le flambeau de la vérité pour les siécles à venir. Au contraire, dit-il, la défense accrédite les talens contre lesquels on sévit ; & quiconque s'est porté à cette rigueur, n'en a tiré d'autre fruit, que l'ignominie pour lui-même, & la gloire pour les Écrivains proscrits & condamnés.

CORDUS, *Cordus*, *ou* CODRUS, poëte Latin, dont parle Martial, vivoit sous le regne de Domitien. *Voyez* Codrus.

CORDUS [ÆLIUS JULIUS], *Ælius Julius Cordus*, historien Latin, qui vivoit dans le troisième siécle, du tems des Maximiens & des Gordiens. Jule-Capitolin le cite deux fois dans la vie de Clodius Albinus, en parlant des présages pour l'Empire, & de la gourmandise extraordinaire de ce Prince. Il en parle aussi en la vie des Maximiens, dans celle de Macrin & ailleurs, & il fait presque toujours connoître que cet

Auteur avoit écrit beaucoup de choſes frivoles.

CORDUS, *Cordus*, (*a*) certain Maure, qui, ſans avoir le mérite de Timagènes, voulut imiter ſes bons mots & ſes railleries ; mais, au lieu de ſe faire d'illuſtres amis comme Timagènes, il s'attira beaucoup de déſagrémens.

CORDYÈNE, *Cordyene. Voyez* Corduene.

CORÉ, *Core*, Κόρη, (*b*) fille d'Aidonée, roi des Moloſſes, & de Proſerpine ſa femme, au rapport de Plutarque. Mais, cet Auteur ſe trompe ; car, Coré & Proſerpine ne ſont que la même perſonne, fille d'Aidonée, dont la femme avoit nom Cérès. Plutarque l'écrit ainſi lui-même dans ſes morales, où il dit que Proſerpine Coré eſt la même que la Lune ; & c'eſt ſur cela qu'on a bâti la fable de l'enlèvement de Proſerpine par Pluton. On lit quelque part, la fille aînée des Rois d'Epire étoit toujours appellée *Coré*, *la fille*, comme on dit en Eſpagne & en Portugal, *l'Infante*.

CORÉ, *Coré*, Κόρη, (*c*) fils d'Éſaü & d'Oolibama, naquit au païs de Chanaan. Il eſt nommé le troiſième des enfans qu'Oolibama eut d'Éſaü.

CORÉ, *Core*, Κορὲ, (*d*) fils d'Éliphaz, l'aîné des enfans d'Éſaü, naquit au païs d'Édom. Il étoit le cinquième des enfans d'Éliphaz.

CORÉ, *Core*, Κορὲ, (*e*) fils d'Iſaar, de la race de Lévi, fut pere d'Aſer, d'Elcana, & d'Abiaſaph, & chef de la famille des Coritès, célebre parmi les Lévites. Coré peu ſatisfait du rang qu'il tenoit parmi les enfans de Lévi, & jaloux de l'autorité dont Moïſe & Aaron jouiſſoient, forma contr'eux un parti, où il engagea Dathan, Abiron & Hon, avec deux cens cinquante des principaux Lévites. Coré alla à la tête des rebelles, trouver Moïſe & Aaron, pour ſe plaindre qu'eux ſeuls s'arrogeoient toute l'autorité ſur le peuple du Seigneur. Moïſe, ſe jettant le viſage contre terre, leur répondit : » Demain au ma» tin le Seigneur fera connoître » ceux qui ſont à lui. Que chacun » de vous prenne donc ſon en» cenſoir ; & demain vous y met» trez de l'encens, que vous of» frirez au Seigneur ; & celui-là » ſera reconnu pour Prêtre, » que le Seigneur aura choiſi & » agréé. «

Le lendemain, Coré & ſes deux cens cinquante partiſans, s'étant préſentés avec leurs encenſoirs devant le Seigneur, on vit paroître la gloire du Seigneur au-deſſus du Tabernacle, & on entendit une voix qui dit : Séparez-vous du milieu de cette aſſemblée, afin que je la détruiſe tout d'un coup. Moïſe & Aaron s'étant jetté le viſage

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 37.
(*b*) Plut Tom. I. p. 15.
(*c*) Geneſ. c. 36. v. 5, 14, 18.
(*d*) Geneſ. c. 36. v. 16.
(*e*) Exod. c. 6. v. 24. Numer. c. 16. v. 1. *& ſeq.*

ſage contre terre, lui dirent : O Dieu très-fort, maître de la vie de toute chair, votre colère éclatera-t-elle contre tous, pour le péché d'un ſeul ? Et le Seigneur dit à Moïſe : Ordonnez à tout le peuple qu'il ſe ſépare des tentes de Coré, de Dathan & d'Abiron. Lors donc que le peuple ſe fut retiré, Moïſe dit : » Si ces gens-ci meurent d'une mort ordinaire, ce » n'eſt pas le Seigneur qui m'a » envoyé ; mais ſi la terre s'ouvre, » & qu'elle les dévore tout vi- » vans, vous connoîtrez qu'ils » ont blaſphêmé contre le Sei- » gneur. « Auſſi-tôt qu'il eut parlé, la terre s'entrouvrit ſous leurs pieds, & les dévora, avec ce qui leur appartenoit.

Mais, on vit alors une merveille ſurprenante, qui eſt que quand Coré fut englouti dans la terre, ſes enfans furent préſervés de ce malheur. On ne ſçait pas préciſément l'année dans laquelle arriva la mort de Coré & de ſes complices. Les enfans de Coré continuerent comme auparavant, à ſervir dans le Tabernacle du Seigneur. David les employa dans le temple à garder les portes, & à chanter les louanges de Dieu. On leur attribue pluſieurs pſeaumes, qui portent le nom de Coré ; comme les 41, 43, 44, 45, 46, 47, 48 & les 83, 84, 86, 87, c'eſt-à-dire, onze pſeaumes.

Les Mahométans ont pluſieurs traditions au ſujet de Coré, qu'il eſt bon de rapporter ici, quoiqu'on n'y faſſe pas beaucoup de fond. Ils diſent que Coré, qu'ils appellent Carun, étoit fils de Maſaab, couſin germain de Moïſe. Ce dernier le voyant dans la pauvreté, lui enſeigna la chymie, par le moyen de laquelle il acquit de ſi grandes richeſſes, qu'il lui falloit quarante chameaux pour porter ſon or & ſon argent. Il y en a même qui prétendent qu'il avoit pluſieurs chameaux chargés ſeulement des clefs de ſes coffres forts.

Moïſe ayant ordonné aux Iſraëlites de payer la dixme de tous leurs biens, Coré refuſa d'obéir, ſe ſouleva même contre ſon bienfaiteur, & répandit contre lui pluſieurs calomnies, qui alloient à lui faire perdre toute ſon autorité parmi le peuple. Moïſe s'en plaignit à Dieu, & Dieu lui permit de le punir de la manière qu'il jugeroit à propos. Il lui donna donc ſa malédiction, & ordonna à la terre de s'ouvrir & de l'engloutir ; ce qui fut exécuté ſur le champ.

Une autre tradition des Mahométans eſt que Coré voyant abîmer ſous terre ſes tréſors, puis ſa tente, enſuite ſa famille, & enfin ſe voyant déjà lui-même juſqu'aux genoux dans la terre, demanda quatre fois pardon à Moïſe, qui ne ſe laiſſa point fléchir. Dieu apparut quelque tems après à ce prophete, & lui dit : *Vous n'avez pas voulu accorder à Coré le pardon qu'il vous a demandé quatre fois ; s'il ſe fût adreſſé à moi une ſeule fois, je ne le lui aurois pas refuſé.*

CORÉ, *Coré*, Κόρη, (*a*) ter-

(*a*) Xenoph. p. 454.

me qui ſe trouve dans Xénophon, & qui déſigne quelque choſe en uſage parmi la famille royale de Perſe. La Coré, dit l'Auteur cité, eſt quelque choſe de plus long que la main ; & ſi l'on y met la main, on ne peut rien faire abſolument. Cette explication ſemble annoncer une eſpèce de menotes.

CORÉES, *Coreæ*, Κορέαι, (*a*) lieu de la Paleſtine dans les terres. C'étoit-là que commençoit la Judée au Septentrion, ſelon Joſephe, qui dit que Pompée ayant paſſé Pella & Scythopolis, arriva à Corées. Il eſt fait mention de Corée au ſingulier par le même Auteur, & il paroît que c'étoit le même lieu. Il dit que Veſpaſien partit de Jamnia, traverſa la Samarie, paſſa par Napplouſe & Corée, & vint le lendemain à Hiéricho.

Près de Corée étoit une forteresſe nommée Alexandrium, ſituée au ſommet d'une montagne, ſur la route de Corée à Jéricho. Elle avoit été fortifiée par Alexandre, fils d'Ariſtobule, détruite par Gabinius, relevée par les ordres d'Hérode, & ce fut-là qu'Alexandre & Ariſtobule furent inhumés, après avoir été étranglés à Sébaſte.

CORÉES, *Corea*, (*b*) fête que l'on célébroit en l'honneur de Coré, autrement Proſerpine, fille de Cérès. Ce terme veut dire raſſaſiement, parce que Cérès produit les fruits de la terre, dont nous ſommes nourris & raſſaſiés.

CORESE, *Coreſus*, Κορήσος, (*c*) lieu, ou, comme diſent d'autres, montagne de l'Aſie mineure, dans le territoire d'Éphèſe. Hérodote qui parle de Coreſe, ne dit point que ce fût une montagne. Il en fait un port de mer, puiſque les Ioniens, ſelon lui, y laiſſerent un jour leurs vaiſſeaux. Ce lieu, ſelon Pauſanias, étoit habité par des Éphéſiens, qui avoient donné en leur propre & privé nom une ſtatue à Jupiter Olympien.

CORÉSIE, *Coreſia*, (*d*) ſurnom de la Minerve des Arcadiens. Pauſanias qui nous l'a tranſmis, ne nous en dit point la raiſon. Cicéron attribue à Minerve Coréſie l'invention des chars à quatre chevaux.

CORÉSUS, *Coreſus*, Κόρεσος, (*e*) prêtre de Bacchus, célebre par ſon amour paſſionné pour Callirhoé. *Voyez* Callirhoé.

CORFIDIUS [L.], *L. Corfidius*, (*f*) chevalier Romain, dont parle Cicéron dans ſa harangue pour Q. Ligarius. Il y a des éditions qui portent L. Cornificius, au lieu de L. Corfidius.

CORFINIENSIS AGER, le territoire de Corfinium. Ce territoire eſt préſentement nommé *CAMPI DI S. PELINO*.

CORFINIUM, *Corfinium*,

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 472. de Bell. Judaïc. c. 890.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 524.
(*c*) Herod. L. V. c. 100. Pauſ. p. 335.
(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T. I. p. 137.
(*e*) Pauſ. p. 437, 438.
(*f*) Cicer. Orat. pro Q. Ligar. c. 11.

Κορφίνιον, (*a*) ville d'Italie, ſituée au païs des Péligniens, dont elle étoit la capitale.

Les peuples d'Italie, environ l'an 91 avant Jeſus-Chriſt, ayant comploté une révolte contre les Romains, formerent le plan d'une république Italique ſur celui de la république Romaine. Ils établirent pour ſiège de leur gouvernement la ville de Corſinium, & ils la nommerent Italique, comme la commune patrie & la métropole de tous les peuples de l'Italie ligués enſemble. Ils y tracerent une grande place, & un palais pour le Sénat, qu'ils compoſerent de cinq cens députés. Ils eurent ſoin auſſi de fortifier cette ville, & d'y amaſſer toutes ſortes de proviſions, argent, vivres, munitions de guerre. Enfin, on y amena de toutes les parties de l'Italie, les ôtages des différens peuples qui entroient dans l'aſſociation. Leur Sénat, comme celui de Rome, devoit avoir l'adminiſtration générale des affaires; & c'étoit auſſi de ce même corps que l'on tiroit les Magiſtrats, & les commandans des armées. Ils créerent deux Conſuls, & douze Préteurs. Les Conſuls étoient Q. Pompédius Silo, de la nation des Marſes, & C. Aponius, ou ſelon d'autres, Papius Mutilus, Samnite. Ces deux chefs, ayant chacun ſix Préteurs ſous leurs ordres, partagerent l'Italie en deux provinces ou départemens. Le premier eut pour ſon partage le païs le plus voiſin de Rome, vers l'Occident & le Nord, le ſecond commanda dans le reſte de l'Italie, du côté de l'Orient & du Midi.

Les principaux des peuples qui ſe révolterent, furent les Marſes & les Samnites. Les premiers ont même donné leur nom à cette guerre qui eſt ſouvent appellée la guerre des Marſes. Elle ſe fit avec beaucoup de zèle & de courage de la part de ces peuples alliés, & ce ne fut qu'avec bien de la peine que les Romains vinrent à bout de les réduire.

La ville de Corſinium eſt auſſi connue dans la guerre civile. Elle fut aſſiégée & priſe par Céſar, qui pardonna au commandant & à tous ceux qu'il avoit faits priſonniers avec lui.

Cette ville étoit près de celle de Sulmon, vers l'occident d'Été. Ce n'eſt plus à préſent qu'un petit village, que l'on nomme San-Pelino, dans l'Abruzze citérieure, près du fleuve Peſcara; d'autres diſent que c'eſt le village Pentina, dans la même Abruzze, au pied du mont Apennin.

CORIAMBE, pied uſité dans la verſification Grecque & Latine; il eſt compoſé de deux breves conſécutives, enfermées entre deux longues; exemple, *mārmŏrĕūm.*

CORIANDRE, *Coriandrum*, (*b*) petite graine ronde & de bonne odeur. Moïſe dit que la manne

(*a*) Strab. p. 238, 241. Plin. Tom. I. p. 168, 410. Ptolem. L. III. c. 1. Diod. Sicul. p. 917 Cæſ. de Bell. Civil. L. I. pag. 453. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. Tom. V. pag. 504, 505. Tom. VII. pag. 373. *& ſuiv.*

(*b*) Exod. c. 16. v. 31. Numer. c. 11. v. 8.

que Dieu donna aux Iſraëlites dans le déſert, étoit ſemblable, quant à ſa forme, à la graine de coriandre. Mais, pour ſa couleur, la manne étoit blanche, ou couleur de bdellium, comme le dit Moïſe aux mêmes endroits, où il la compare à la Coriandre.

CORIDIUS [L.], *L. Coridius*, (*a*) certain perſonnage, dont Cicéron fait mention dans un de ſes diſcours contre Verrès.

CORIE, *Coria*, la même que Coréſie. *Voyez* Coréſie.

CORIÉNEZ, (*b*) nom d'un roc célebre. La terraſſe qu'Alexandre le Grand y fit faire, eſt quelque choſe de ſurprenant. Ce roc, qu'on eſtimoit imprenable, avoit deux mille cinq cens pas de hauteur, & ſept à huit mille de tour. Il étoit eſcarpé de tous côtés, n'ayant qu'un ſentier taillé dans le roc, ou un homme à peine pouvoit monter. D'ailleurs, il étoit ceint d'un profond abîme qui lui ſervoit de foſſé, qu'il falloit remplir, ſi l'on avoit envie d'en aborder. Toutes ces difficultés ne furent pas capables de rebuter Alexandre, qui ne trouvoit rien d'impoſſible à ſon courage, ni à ſa fortune. Il commença donc à faire couper de hauts ſapins qui environnoient le lieu en grand nombre, pour s'en ſervir comme d'échelle pour deſcendre dans le foſſé. Ses ſoldats travailloient nuit & jour à le combler. Quoique toute l'armée fût employée ſucceſſivement à cet Ouvrage, on ne faiſoit pas plus de trente pieds par jour, & un peu moins la nuit, tant il étoit difficile. Quand l'ouvrage fut plus avancé, & qu'on commença à approcher davantage du haut, on enfonça des pieux des deux côtés du foſſé à une diſtance raiſonnable, avec des poutres en travers, pour pouvoir ſoutenir la charge qu'on vouloit mettre deſſus. Pour lors on forma comme un plancher & un pont de claies & de faſcines, que l'on couvrit de terre juſqu'à la hauteur du bord du foſſé, en ſorte que l'armée fut en état d'avancer de plein pied juſqu'au roc. Juſques-là les Barbares s'étoient moqués de l'entrepriſe, la croyant abſolument impoſſible. Mais, quand ils ſe virent en butte aux fléches des ennemis, qui travailloient à leur terraſſe à couvert, derrière des mantelets, ils commencerent à perdre courage, demanderent à capituler, & bientôt après livrerent le roc à Alexandre.

CORINNE, *Corinna*, (*c*) Κόρινα, fille d'Achélodore & de Pocratie, étoit de Tanagre, ville de Béotie, dans le voiſinage de Thèbes, ce qui la fait paſſer pour Thébaine. Elle étoit contemporaine de Pindare, avec lequel on aſſure qu'elle étudia la poëſie ſous Myrtis, femme alors très-diſtinguée par ce talent. Un diſciple tel que Pindare ne pouvoit manquer d'exciter l'émulation dans une

(*a*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 38.
(*b*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 832, 833.
(*c*) Suid. T. I. p. 1498. Pauſ. p. 571, 574. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 223. *& ſuiv.* Tom. XV. p. 359.

école poëtique. Mais, comme Pindare étoit encore jeune, Corinne ſe mêloit quelquefois de lui donner des avis, ſoit comme étant plus âgée, ſoit à titre de plus ancienne écolière. Elle lui conſeilloit, par exemple, au rapport de Plutarque, de s'en faire moins accroire du côté de l'éloquence, de négliger moins le commerce des muſes, de mettre en œuvre dans ſes Poëſies, la fable qui en devoit faire le fond principal, auquel les figures de l'élocution, les vers & les rhythmes ne devoient ſervir que d'aſſaiſonnemens.

Pindare, dans le deſſein de profiter de cette leçon, fit une ode que nous n'avons plus, mais dont Plutarque & Lucien nous ont conſervé les premiers vers. En voici la traduction: » Chanterons-nous » le fleuve Iſmène, ou la nymphe » Mélie à la quenouille dorée, ou » Cadmus, ou la race ſacrée de » ces hommes nés des dents qu'il » ſema, ou la nymphe Thébé à » la coëffure bleue, ou la force » d'Hercule à toute épreuve, ou » la gloire & les honneurs du » réjouiſſant Bacchus, ou les no- » ces d'Harmonie aux blanches » mains. » Mais, ayant fait voir cette ode à Corinne, celle-ci lui dit en riant, qu'il falloit ſemer avec la main, & non pas à plein ſac, comme il avoit fait dans cette pièce, où il ſembloit avoir pris à tâche de ramaſſer & d'accumuler preſque toutes les fables. Elle conçut néanmoins dans la ſuite une ſi haute idée de Pindare, qu'elle ne put s'empêcher de blâmer Myrtis d'avoir oſé diſputer le prix contre un poëte de ce mérite.

Mais, la bonne opinion qu'elle avoit du ſien, la rendit auſſi téméraire que l'avoit été ſa maîtreſſe, avec cette différence, que la témérité de Corinne fut plus heureuſe. Car, elle entra en lice contre Pindare, & le vainquit, dit-on, juſqu'à cinq fois, quoique fort inférieure à ce Poëte en toute manière. Mais, deux circonſtances, remarque Pauſanias, contribuerent à ce grand ſuccès, l'une, que ſes poëſies écrites en dialecte Eolien, ſe faiſoient entendre beaucoup plus facilement à ſes auditeurs, que celles de Pindare, compoſées en Dorien; l'autre, qu'étant une des plus belles femmes de ſon tems, ainſi qu'on en pouvoit juger par ſon portrait, les agrémens de ſa perſonne avoient pu ſéduire les Juges en ſa faveur. On peut dire de plus, que la poëſie Épique, dans ces jeux publics, l'emporta ſur la Lyrique; car, celle de Corinne étoit du premier genre ſelon Euſtathe.

Nous ignorons ſi Pindare ſe picquoit de galanterie auprès du beau ſexe; mais, il n'y parut guere dans cette occaſion. Il ſouffrit très-impatiemment une telle préférence; il taxa d'ignorance & de mauvais goût les Juges qui lui avoient refuſé le prix; & il n'épargna pas même à ſa rivale les qualifications les plus injurieuſes; la confondant avec le gros de ſes compatriotes les Béotiens, qui paſſoient en général pour n'avoir guere plus d'eſprit que des cochons. Mais, ſuivant d'autres, il

en uſa plus poliment avec elle, puiſque ceux-ci prétendent qu'il appella de ce jugement inique à Corinne elle même, qu'il la fit juge de la choſe, ou qu'il la fit venir devant les Juges, & ſe plaignit de leur injuſtice en préſence de ſa rivale.

On ignore en quel tems Corinne mourut. On ſçait ſeulement que les Tanagréens ſes compatriotes placerent ſon tombeau dans l'endroit le plus apparent de leur ville. Il y ſubſiſtoit encore du tems de Pauſanias, ainſi que ſon portrait, où elle étoit repréſentée la tête ceinte d'un ruban, pour marque des prix qu'elle avoit remportés ſur Pindare à Thèbes.

Elle avoit compoſé quantité de poëſies, dont il ne nous reſte aujourd'hui que quelques fragmens, parmi leſquels ne paroît point celui où elle diſoit qu'Apollon avoit appris de Minerve à jouer de la flûte. On peut voir le détail de ſes poëſies dans la bibliotheque Grecque de M. Fabricius. Il y avoit d'elle cinq livres de poëſies Épiques, dont on cite Iolas & les ſept devant Thèbes; pluſieurs cantiques ou nomes Lyriques, des Épigrammes, des Parthénies, pluſieurs livres de métamorphoſes, &c.

Suidas fait mention de deux autres Corinnes, qui ont cultivé la poëſie Lyrique; l'une de Theſpies ou de Corinthe; l'autre de Thèbes, plus récente & ſurnommée la mouche, peut-être à cauſe de la fineſſe & de la délicateſſe de ſon ſtyle; d'où lui eſt venue la qualification de *tenuis*, que lui donne Stace, *tenuiſque Arcana Corinnæ*. Suidas attribue plus haut, le même ſurnom de mouche à la première Corinne.

CORINNE, *Corinna*, Κόρινα, beauté célebre dans les écrits d'Ovide, étoit une maîtreſſe dont il cachoit le véritable nom, comme il l'avoue lui-même.

Il en parle aſſez diverſement dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages. Quelques Auteurs croient que cette Corinne étoit Julie, fille d'Auguſte. Catulle, Tibulle & Properce ont auſſi célébré leurs maîtreſſes ſous les noms ſuppoſés de Lesbie, Délie & Cinthie; & nos Auteurs modernes n'ont pas manqué de les imiter.

CORINNE, *Corinna*, (*a*) Κόρινα, courtiſanne, dont parle Lucien dans un de ſes Dialogues. Elle s'entretient avec Crobyle.

CORINNUS, *Corinnus*, (*b*) Κόρινος, poëte Héroïque, natif d'Ilium ou de Troye, vivoit du tems du ſiège de ſa patrie. Il en écrivit en vers l'Hiſtoire, & y employa, dit-on, les lettres Doriques, inventées par Palamede. On ajoûte qu'il décrivit auſſi la guerre de Dardanus, roi de Troye, contre les Paphlagons, & qu'Homère s'eſt ſervi avantageuſement de ſes poëſies. Mais, Suidas, Auteur récent, & peu ſûr pour des tems ſi éloignés, eſt le ſeul de qui l'on prend ce qu'on dit ici.

(*a*) Lucian. T. II. p. 717.

(*b*) Suid. T. I. p. 1499.

CORINTHE, *Corinthus* (*a*), Κόρινθος, ville fameuſe de Grece, ſituée à l'entrée du Peloponnèſe, ſur l'Iſthme, qui en prenoit le nom d'Iſthme de Corinthe. Cette ville, ſelon Pline, étoit placée au milieu de l'Iſthme, à égale diſtance des deux mers; & cette diſtance eſt évaluée par le même, 60 ſtades.

I. l'Etat de Corinthe, voiſin de celui d'Argos, prit ſon nom de Corinthus qui paſſoit dans le païs pour avoir été fils de Jupiter. Mais Eumélus, Corinthien, n'étoit point de ce ſentiment; car ce poëte avoit écrit dans ſon hiſtoire de Corinthe, qu'Ephyre, fille de l'Océan, s'étant établie dès le commencement dans cette contrée, lui avoit donné ſon nom; qu'enſuite Marathon, craignant le reſſentiment d'Épopée ſon pere, s'étoit tranſplanté dans la partie maritime de l'Attique; qu'après la mort de ſon pere, il étoit revenu dans le Péloponnèſe; qu'il avoit partagé le royaume entre ſes enfans; qu'enſuite il étoit retourné en Attique, & que ſes deux fils, Sicyon & Corinthus, avoient donné leur nom au païs qui leur étoit échu en partage; de ſorte que la contrée qui, juſques-là, s'étoit appellée Aſopie, prit le nom de Sicyone, & que ce qu'on appelloit Éphyrée ſe nomma Corinthe. Tel étoit le récit d'Eumélus, au rapport de Pauſanias, qui, d'après cet Eumélus, nous donne une hiſtoire ſuccinte des premiers princes, qui ont regné ſur les Corinthiens.

Le Soleil avoit donné à Aloéus la contrée d'Aſopie, & à Æétès, celle d'Éphyrée. Ce dernier, en s'embarquant pour Colchos, laiſſa le gouvernement de ſon royaume à Bunus, fils de Mercure & d'Alcidamée; ce Bunus étant mort, Épopée, fils d'Aloéus, obtint pour lui l'Éphyrée; enſuite Corinthus, fils de Marathon, n'ayant point laiſſé d'enfans, les Corinthiens firent venir d'Iolchos Médée, pour lui donner le royaume; & par ce moyen, Jaſon règna ſur eux. Médée eut de lui pluſieurs enfans, qu'elle cachoit dans le temple de Junon, eſpérant leur procurer par-là l'immortalité; mais, enfin déchue de cette eſpérance, & voyant que Jaſon, irrité contre elle, s'en étoit retourné à Iolchos, elle prit le parti de quitter Corinthe, après avoir déclaré Siſyphe ſon ſucceſ-

(*a*) Plin. T. I. p. 190. *& ſeq.* T. II. p. 837, 640. *& ſeq.* Pauſ. p. 85, 86. *& ſeq.* Strab. pag. 361, 372, 376. *& ſeq.* Pomp. Mel. pag. 195. Ptolem. L. III. c. 16. Corn. Nep. in Dion. c. 4, 5. in Iphicr. c. 2. in Ateſil. c. 5. in Timol. c. 1. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 283, 303. *& ſeq.* Thucyd. p. 10. *& ſeq.* Xenoph. p. 502. *& ſeq.* Juſt. L. V. c. 10. L. IX. c. 5. L. XI. c. 2. L. XIII. c. 5. L. XXI. c. 5. L. XXXIV. c. 2. Tit. Liv. L. XXVII. c. 31. L. XXXI. c. 22. L. XXXII. c. 23. L. XXXIII. c. 34. Virg. Georg. L. II. v. 464. Æneid. L. VI. v. 836. Plut. T. I. p. 236. *& ſeq.* Actu. Apoſt. c. 18. v. 1. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 14, 317. *& ſuiv.* T. III. p. 268. *& ſuiv.* T. IV. p. 287. *& ſuiv.* T. V. p. 130. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. T. IV. p. 140. *& ſuiv.* T. V. p. 85. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 278. Tom. V. pag. 44. *& ſuiv.* pag. 75, 76. T. VI. p. 8. T. VII. p. 107. *& ſuiv.* Tom. VIII. p. 244. *& ſuiv.* Tom. XII. p. 143, 145, 306. T. XIV. p. 82, 83. T. XVI. p. 117. T. XIX. p. 476. *& ſuiv.* T. XXI. p. 133. *& ſuiv.*

ſeur, & lui avoir remis le royaume.

Pauſanias aſſure qu'il n'a nulle peine à croire que Bellérophon n'a jamais règné à Corinthe, & qu'il étoit lui-même ſujet de Prœtus, roi des Argiens; on en ſera perſuadé pour peu qu'on liſe Homère avec réflexion; car il eſt certain que, lorſque Bellérophon alla s'établir en Lycie, les Corinthiens étoient ſoumis au gouvernement d'Argos ou de Mycènes; une preuve de ce que nous avançons, c'eſt que les troupes qu'ils envoyèrent à Troye, n'étoient point commandées par un chef de leur païs, & qu'elles marcherent ſimplement ſous les enſeignes d'Agamemnon, comme ſes autres ſujets. Mais, Siſyphe ne fut pas ſeulement pere de Glaucus, dont naquit Bellérophon; il eut encore d'autres enfans; ſçavoir, Ornytion, Therſandre, & Almus. Ornytion laiſſa un fils nommé Phocus, que d'autres ont cru fils de Neptune; ce Phocus mena une colonie à Tithorée, dans le païs que l'on appella depuis la Phocide. Thoas, ſon frere puîné, demeura à Corinthe, & fut pere de Démophon qui eut pour fils Propidas, dont naquirent Doridas & Hyantidas.

Ce fut durant leur règne que les Doriens firent la guerre aux Corinthiens, ſous la conduite d'Alétès qui étoit fils d'Hippotas, petit-fils de Phylas, & arrière petit-fils de cet Antiochus, qui eut Hercule pour pere. Doridas & Hyanthidas abandonnerent le royaume à Alétès, contens de mener une vie privée à Corinthe; mais les habitans n'ayant pas voulu ſe ſoumettre à ce Prince, furent vaincus & chaſſés de leur ville, de ſorte qu'Alétès demeura paiſible poſſeſſeur du royaume. Lui & ſes deſcendans le tinrent pendant l'eſpace de cinq générations, juſqu'à Bacchis fils de Prumnis. Les Bacchiades règnerent le même eſpace de tems, juſqu'à Téleſtès qui étoit fils d'Ariſtodème. Ce Téleſtès s'étant rendu odieux à ſes ſujets, périt enfin dans une conſpiration que Pérontas & Ariéus avoient tramée contre lui; & ce fut auſſi la fin du royaume de Corinthe; car enſuite il n'y eut plus que des Prytanes qui ſe prenoient dans la famille des Bacchiades, & dont l'autorité ne duroit qu'un an. Cependant Cypſele chaſſa les Bacchiades, & s'empara du gouvernement; il étoit fils d'Éétion & petit-fils de Mélas, qui eut pour pere Antaſus. Ce Mélas, originaire de Gonuſe petite ville au-deſſus de Sicyone, s'étoit joint aux Doriens pour venir aſſiéger Corinthe. Alétès qui pour lors commandoit les Doriens ſous ombre d'un certain oracle, l'envoya dans une autre partie de la Grece; mais, quelque tems après, ſans ſe mettre en peine de l'oracle, il changea de deſſein, & fit de Mélas ſon compagnon de fortune & ſon ami. Voilà quelle a été la deſtinée des Rois & du royaume de Corinthe, ſuivant les recherches que Pauſanias dit en avoir faites.

Il ne faut pas croire que les premiers Rois de Corinthe euſſent une autorité abſolue ſur les habi-

tans de cette ville. Leur pouvoir étoit extrêmement limité, & ſe réduiſoit preſque tout entier à une ſorte de prééminence ſur les autres citoyens. Ce que nous apprenons dans Homère, ſur la forme du gouvernement du royaume d'Ithaque, de celui des Phéaciens, & de quelques-autres, peut nous ſervir de règle, pour juger de tous ces petits royaumes de la Grece, parmi leſquels il y en avoit pluſieurs qui n'étoient pas gouvernés par un ſeul, mais qui appartenoient en même tems à pluſieurs Souverains, qui y avoient chacun leur portion. Il en étoit à-peu-près comme d'une terre qui appartient à différens Seigneurs. L'on pourroit en citer beaucoup d'exemples.

Nous trouvons, ſelon la remarque de M. Hardion, nous trouvons, dis-je, dans ce qui nous reſte de l'hiſtoire de Corinthe, les noms de pluſieurs rois qui étoient de différentes familles, & qui ne peuvent avoir vécu & règné que dans le même tems. Ces rois avoient le droit d'aſſembler le peuple, chacun dans ſon diſtrict. Ils opinoient les premiers dans les délibérations communes, & marchoient à la tête de l'armée, quand il y avoit une guerre à ſoutenir. On leur donnoit pour leur ſubſiſtance une portion du territoire à faire valoir, & cette portion étoit appellée Τέμενος. Les peuples vivoient d'ailleurs dans la liberté & dans l'indépendance, ſans aucune obligation d'obéir au Souverain, s'il leur propoſoit des choſes injuſtes, contraires aux loix de l'État & à celles de la religion, aux uſages reçus, & aux intérêts des citoyens.

Quoique l'hiſtoire ne nous marque rien de fort particulier ſur le gouvernement du royaume de Corinthe, nous ſçavons que ce royaume faiſoit partie & même qu'il étoit dans la dépendance de celui d'Argos, ainſi que nous l'avons déja obſervé. Or, il eſt certain que les Argiens avoient été, dès leur origine, très-jaloux de leur liberté, & qu'ils avoient tellement reſſerré le pouvoir de leurs premiers Souverains, qu'il ne leur étoit preſque reſté que le titre de Rois, ſans aucune autorité. Nous trouvons de plus, que lorſque Jaſon & Médée ſe retirerent à Corinthe, Créon les traita avec la plus grande diſtinction & leur fit part du gouvernement de cette ville; ce qui peut s'entendre du quartier de la ville & de la partie du territoire qui furent aſſignés à Jaſon & à Médée, pour leur demeure & pour leur ſubſiſtance, & ſur leſquels il faudroit ſuppoſer que Créon n'avoit conſervé aucune autorité.

On remarque qu'Euripide, dans la compoſition de ſa Médée, ſe propoſa de faire ſa cour aux habitans de Corinthe, qui avoient grand intérêt que ce Poëte, dans l'action de ſa tragédie, ne ſuivit pas exactement la vérité hiſtorique. Il paſſoit pour conſtant, que les enfans de Médée n'avoient pas été égorgés par leur mere, mais par les Corinthiens qui vouloient, ou arrêter les intrigues que Médée formoit pour les établir ſur le trône de Corinthe, ou venger la mort de Créon qu'elle avoit fait

périr. Lorſqu'ils apprirent qu'Euripide ſe diſpoſoit à traiter ce ſujet, ils lui offrirent une gratification de cinq talens, pour l'engager à rejetter ſur Médée même le meurtre de ſes enfans. Ils eſpéroient que cette fable s'accréditeroit par les repréſentations de la tragédie, & prendroit peu à peu la place d'une vérité qui ne leur faiſoit pas d'honneur; car, l'hiſtoire portoit que ces enfans s'étant réfugiés dans le temple de Junon ſurnommée ἀκραία, les Corinthiens les y avoient pourſuivis, & que ſans être retenus par le reſpect qu'ils devoient à cet aſyle, ils les avoient maſſacrés aux pieds des autels de Junon; qu'à quelque tems de-là, ils furent affligés de la peſte; & qu'étant allés à l'oracle, pour s'inſtruire de la cauſe de cette maladie, & des moyens de la faire ceſſer, l'oracle leur avoit répondu, qu'ils ne verroient la fin de leurs maux, que lorſqu'ils auroient expié le meurtre des enfans de Médée, & appaiſé, par des ſacrifices, le courroux de Junon. Parméniſcus, très-ancien écrivain, qui nous apprend ce détail, ajoûte que les Corinthiens inſtituèrent à cette occaſion une cérémonie qu'ils pratiquoient encore de ſon tems, & qui conſiſtoit à interdire, tous les ans, à ſept jeunes filles & à ſept jeunes garçons des premières familles de Corinthe, les approches du territoire conſacré à Junon; cette interdiction qui duroit un an, s'appelloit *Apeniautiſmos*. On ſçait que dans les tems héroïques, la peine ordinaire de l'homicide ſe bornoit à un exil volontaire d'une année, pendant laquelle on ſe purifioit par des ſacrifices expiatoires.

II. Corinthe, outre le nom d'Éphyre, prit auſſi ceux de Centhyre, d'Épopé & d'Héliopolis. Ce dernier veut dire ville du Soleil. Ses habitans établirent diverſes colonies. Ils fonderent celle de Corcyre environ l'an 704 avant l'ére chrétienne. Ils eurent dans la ſuite beaucoup de part aux guerres de la Grece. Léocrates, général des Athéniens, les défit ſous la 80e Olympiade, l'an 459 avant J. C. Quelques années après, ſous la 85e Olympiade, la guerre de Corinthe fut comme le prélude de celle du Péloponnèſe, ſi célebre dans l'hiſtoire Grecque. L'an 243 avant J. C., Aratus, préteur des Achéens, ſurprit la citadelle de Corinthe, & en chaſſa la garniſon qu'y tenoit Antigonus Gonatas, roi de Macédoine. Cette ville avoit eu auſſi part aux malheurs de la Grece ſous les règnes de Philippe de Macédoine & d'Alexandre-le-Grand, & de leurs ſucceſſeurs.

Cicéron dit que cette ville eſt une des trois que les Romains reconnurent ſeules capables de ſoutenir le poids d'un grand Empire, & de s'en rendre les capitales. Strabon nous apprend qu'on lui donnoit ordinairement l'épithete de ſourcilleuſe, & que la ſituation de ſon acro-Corinthe la rendoit comme une forteresſe de toute la Grece, où elle a mérité [illegible] qu'on dit qu'il n'étoit pas permis à chacun d'y aborder: *Non licet omnibus adire Corinthum*, ou comme dit plus élégamment Horace?

Non cuivis homini contingit adire Corinthum.

d'autres diſent que ce proverbe prenoit ſon origine de Laïs, courtiſanne de Corinthe, qui demandoit des ſommes exceſſives à ſes amans, ce qui fit dire à Démoſthène, qu'il n'achetoit pas ſi chèr un repentir. Corinthe a produit d'excellens ouvriers, & ſur-tout des peintres, des architectes & des ſculpteurs.

L'on ne ſçauroit douter que Corinthe ne fût une ville puiſſante. Philippe, roi de Macédoine, l'appelloit lui-même une des entraves de la Grece. Cette ville fut aſſiégée par L. Quintius, l'an 198 avant J. C. L'attaque d'abord fut aſſez foible, parce qu'on eſpéroit que la diviſion ſe mettroit dans la ville entre la garniſon & les habitans. Quand on vit que rien ne remuoit, on fit approcher les machines de tous côtés, & l'on forma diverſes attaques, que les aſſiégés ſoutinrent avec beaucoup de vigueur, & où les Romains furent toujours repouſſés. Il y avoit dans Corinthe un grand nombre de déſerteurs Italiens qui, n'attendant aucun quartier de la part des Romains, s'ils tomboient ſous leur pouvoir, ſe battoient en déſeſpérés. Philoclès, capitaine de Philippe, ayant fait entrer un nouveau renfort dans la ville, & par là ayant ôté l'eſpérance aux aſſiégeans de la pouvoir forcer, il fallut bien que L. Quintius ſe rendît à l'avis d'Attale, qui conſeilloit de lever le ſiège.

Le Conſul L. Mummius fut bien plus heureux depuis, comme on le verra dans un moment. L'aſſemblée des États généraux d'Achaïe, autrement de la ligue Achéenne, qui fut tenue à Corinthe vers le milieu du ſecond ſiecle avant l'ére chrétienne, fut la cauſe de la ruine de cette ville; car, la guerre contre les Romains y fut réſolue, & l'on y élut pour général Critolaüs, qui ſouleva contre Rome, non-ſeulement toute l'Achaïe, mais pluſieurs peuples qui étoient hors du Péloponnèſe. Les Romains, de leur côté, choiſirent pour l'un de leurs Conſuls L. Mummius, & le chargerent de la guerre d'Achaïe. Ce général, après la priſe de quelques villes, mena ſes troupes contre Corinthe, où s'étoit renfermé Diéus, qui avoit pris la place de Critolaüs. Il y envoya trois des principaux de la ligue qui s'étoient réfugiés vers lui, pour exhorter les Achéens à revenir à eux, & à accepter les conditions de paix qu'on leur offroit. Les Corinthiens déſiroient avec ardeur de voir finir les maux dont ils étoient accablés; mais ils n'étoient pas leurs maîtres, & la faction de Diéus diſpoſoit de tout. Les députés furent jettés en priſon, & ils auroient été mis à mort, ſi Diéus n'eût vu la multitude extrêmement irritée du ſupplice qu'il avoit fait ſouffrir à Soſicrate, qui parloit de ſe rendre aux Romains. Ainſi les priſonniers furent relâchés.

Les choſes étoient en cet état, lorſque L. Mummius arriva. Il avoit hâté ſa marche, dans la crainte de trouver tout fini à ſon arrivée, & de ſe voir enlever par un autre

l'honneur de la victoire. Quand L. Mummius eut rassemblé toutes ses troupes, il s'approcha de la ville & dressa son camp. Un corps de garde avancé se tenant négligemment dans son poste, les assiégés firent une sortie, l'attaquerent vivement, en tuerent plusieurs, & poursuivirent le reste jusques près des retranchemens.

Ce petit avantage enfla le courage des Achéens, & par-là leur devint funeste. Diéus offrit la bataille au Consul. Celui-ci, pour augmenter sa témérité, retient ses troupes dans le camp, comme si la crainte l'arrêtoit. La joie & l'audace des Achéens s'accrurent à un point qui ne peut s'exprimer. Ils s'avancent fièrement avec toutes leurs troupes, ayant placé leurs femmes & leurs enfans sur des hauteurs voisines pour être témoins du combat, & se faisant suivre d'un grand nombre de chariots destinés à porter le butin qu'on feroit sur les ennemis, tant ils comptoient sur une victoire assurée. Jamais confiance ne fut plus téméraire, ni plus mal fondée. Les factieux avoient écarté du service & des Conseils, tout ce qu'il y avoit de gens capables de commander les troupes & de conduire les affaires, & ils leur en avoient substitué d'autres sans talens & sans habileté, afin d'être plus maîtres du gouvernement, & de dominer sans résistance. Les chefs, sans connoissance de l'art militaire, sans courage, sans expérience, n'avoient pour tout mérite, qu'une fureur aveugle & phrénétique. C'étoit déja la dernière des folies de hazarder, sans nécessité, une bataille qui devoit décider de leur sort, au lieu de songer à se défendre long-tems & bravement dans une place aussi forte qu'étoit Corinthe, & à obtenir de bonnes conditions par une vigoureuse résistance. Le combat se donna près de Leucopétra, à l'entrée même de l'Isthme. Le Consul avoit placé une partie de sa cavalerie dans une embuscade, d'où elle sortit à propos pour attaquer en flanc celle des Achéens, qui, surprise par une attaque imprévue, plia dans le moment. l'infanterie fit un peu plus de résistance; mais, comme elle n'étoit plus ni couverte, ni soutenue par la cavalerie, elle fut bientôt rompue & mise en fuite. Si Diéus s'étoit retiré dans la place, il auroit pu y tenir encore du tems, & obtenir une capitulation honorable de L. Mummius, qui ne cherchoit qu'à terminer cette guerre. Mais, livré au désespoir, il courut à toute bride vers Mégalopolis sa patrie, & étant entré dans sa maison, il y mit le feu, tua sa femme pour l'empêcher de tomber entre les mains des ennemis, avala du poison, & mit ainsi lui-même à sa vie une fin digne de tous les crimes qu'il avoit commis.

Après la déroute, les habitans perdirent l'espérance de se défendre. Comme ils se trouvoient sans conseil, sans chefs, sans courage, sans concert, personne ne songea à rallier les débris de la défaite pour faire encore quelque résistance, & pour obliger le vainqueur à leur accorder quelque condition supportable. Ainsi, tous ceux des

Achéens qui s'étoient retirés à Corinthe, & la plûpart des citoyens, en ſortirent la nuit ſuivante, & ſe ſauverent où ils purent. Le Conſul étant entré dans la ville, l'abandonna au pillage. On fit main baſſe ſur tout ce qui étoit reſté d'hommes; les femmes & les enfans furent vendus. Après avoir placé à l'écart les ſtatues, les tableaux, les meubles les plus précieux pour les envoyer à Rome, on mit le feu à toutes les maiſons, & la ville entière ne fut plus qu'un incendie général qui dura pluſieurs jours. On prétend, mais ſans fondement, que l'or, l'argent, l'airain, fondus enſemble dans cet incendie, formerent un métal nouveau & précieux. Enſuite on abattit les murailles, & on les détruiſit juſques dans les fondemens. Tout cela s'exécutoit par ordre du Sénat pour punir l'inſolence des Corinthiens, qui avoient violé le droit des gens en maltraitant les ambaſſadeurs que Rome leur avoit envoyés.

Ainſi périt Corinthe, la même année que Carthage fut priſe & détruite par les Romains. Il ne paroît point ni qu'on ſongeât à lever de nouvelles troupes pour la défenſe du païs, ni qu'on convoquât aucune aſſemblée pour délibérer ſur le parti qu'il falloit prendre, ni que perſonne ſe mît en devoir de propoſer quelque remede aux maux publics, ni enfin qu'on cherchât à appaiſer les Romains par quelques députés qui auroient imploré leur clémence. On auroit dit, à voir cette inaction, que la ligue Achéenne entière avoit été enſevelie ſous les ruines de Corinthe, tant l'affreuſe deſtruction de cette ville avoit jetté l'alarme dans tous les eſprits, & abattu généralement les courages.

Rome, en détruiſant Corinthe, crut devoir donner cet exemple de ſévérité, pour jetter la terreur parmi les peuples que ſa trop grande clémence rendoit hardis & téméraires, par l'eſpérance qu'ils avoient d'obtenir du peuple Romain, le pardon de leurs fautes. D'ailleurs, la ſituation avantageuſe de cette ville, où des peuples révoltés auroient pu ſe cantonner, & en faire une place d'armes contre les Romains, les détermina à la ruiner abſolument. Cicéron qui n'improuvoit point qu'on eût traité de la ſorte Carthage & Numance, auroit ſouhaité qu'on eût épargné Corinthe.

On vendit le butin pris dans Corinthe, & l'on en tira des ſommes conſidérables. Parmi les tableaux, il y en avoit un de la main d'un grand maître, qui repréſentoit Bacchus. Les Romains n'en connurent point le mérite; ils ignoroient alors tout ce qui regarde les beaux arts. Polybe qui étoit venu dans le païs pour ſoulager les maux de ſa patrie, eut la douleur de voir ce tableau ſervir de table aux ſoldats pour jouer aux dés. Il fut adjugé à Attale, dans la vente qu'on fit du butin, pour ſix cens mille ſeſterces, c'eſt-à-dire, ſoixante-quinze mille livres.

L. Mummius, ſurpris qu'on eût fait monter à un ſi haut prix le tableau dont il s'agit, uſa d'autorité, & le retint contre la foi pu-

blique, & malgré les plaintes d'Attale, parce qu'il s'imagina qu'il y avoit dans cette pièce quelque vertu cachée qu'il ne connoiſſoit pas. Ce n'étoit point pour ſon intérêt particulier qu'il agiſſoit ainſi, ni dans le deſſein de ſe l'approprier, puiſqu'il l'envoya à Rome, pour y ſervir d'ornement à la ville; par où, dit Cicéron, il orna & embellit ſa maiſon bien plus réellement, que s'il y avoit placé ce tableau. La priſe de la ville la plus riche & la plus opulente qui fût dans la Grece, ne l'enrichit pas d'une obole.

III. La ville de Corinthe étoit abandonnée & preſque oubliée depuis près d'un ſiecle, quand Jules Céſar forma le deſſein de la rétablir auſſi-bien que Carthage; il en fit une colonie gouvernée, ſuivant les loix Romaines, par deux de ces Magiſtrats annuels qu'on nommoit Duumvirs, & ſous l'autorité de qui les délibérations & tous les actes publics ſe faiſoient au nom de Rome & en langue Latine, de ſorte qu'il n'y avoit plus d'Inſcriptions Grecques ſur leurs monnoies, par conſéquent plus de ΔΗΜΟΣ, & encore moins de *POPULUS*.

On ne laiſſe pas cependant de lire très-diſtinctement le mot *POPULUS*, ſur une médaille de L. Vérus, frappée à Corinthe; & comme on ne le trouve ſur aucune autre médaille de colonie Romaine, on pourroit ſoupçonner dans la légende de celle-ci, quelque changement ou tranſpoſition de lettres, qui de *COL. L. IVL. COR.* auroit produit *POPUL. COL. COR.* n'y ayant dans cette dernière Inſcription qu'une lettre de plus, & un point de moins que dans la première, ce qui en réduit la différence à bien peu de choſe. Mais, il eſt inutile de recourir à un tel expédient, ſans une neceſſité indiſpenſable. Le mot *Coloniæ* joint à celui de *populus*, y ajoûtoit un aſſez bon correctif pour pouvoir l'employer ſans conſéquence, & les Corinthiens auront été charmés de faire paſſer l'un à la ſuite de l'autre. Naturellement inquiets, légers, & toujours éblouis du ſouvenir de leur ancienne fortune, ils ne déſeſpéroient point de ſon retour, & ils agiſſoient quelquefois comme s'ils en euſſent été bien aſſurés.

Veſpaſien diſoit d'eux, & de preſque tous les Grecs, que l'eſprit d'indépendance étoit une maladie du païs, & qu'ils n'avoient que trop appris à jouir de la liberté; Pauſanias ajoûte que pour les contenir plus exactement dans le devoir, ce Prince les chargea d'un tribut annuel, auquel ils n'avoient pas encore été aſſujétis, & qu'il leur défendit de rien faire à l'avenir ſans l'ordre ou le conſentement des magiſtrats Romains qui réſidoient dans leurs provinces. Il y a apparence que les Corinthiens en particulier furent alors privés du droit de bâtre monnoie; nous en avons du moins deux ſortes de preuves; la première eſt qu'on ne trouve effectivement aucune médaille, ni de lui, ni de ſon fils Titus, qui ait été frappée à Corinthe durant tout leur règne; la ſeconde eſt que Domitien l'a-

yant rétablie dans ſes prérogatives, elle fit auſſi-tôt frapper en ſon honneur beaucoup de médailles, avec cette Inſcription: *CORinthi PERMiſſu IMPeratoris*; Inſcription qu'ils affecterent de placer dans une couronne Civique, comme ſi dans l'excès de leur joie & de leur reconnoiſſance, ils avoient voulu dire à l'Empereur qu'une ſi grande marque de ſa bonté rendoit la vie aux habitans de cette colonie affligée.

M. Vaillant s'eſt trompé, lorſqu'en parlant de cette médaille, il a dit que la colonie de Corinthe en avoit mis l'Inſcription dans une couronne de feuilles de chêne, pour faire alluſion à celle que Rome avoit décernée à Domitien, *OB CIVES SERVATOS*, cette erreur deviendra ſenſible à quiconque voudra ſe donner la peine d'obſerver.

1.° Que quelqu'ordinaire qu'il ſoit de trouver dans les médailles Romaines des douze premiers Céſars, l'Inſcription *OB CIVES SERVATOS*, dans une couronne de chêne, cependant la colonie de Corinthe n'a employé ce ſymbole pour aucun d'eux avant Domitien, qui en eſt le dernier.

2.° Que quelque communes que ſoient les médailles de ce Prince, en tous métaux, il eſt preſque le ſeul de ces mêmes Céſars, pour qui Rome n'ait fait aucun uſage de l'Inſcription *OB CIVES SERVATOS*, ni dans une couronne de chêne, ni autrement, & qu'il n'en eſt parlé dans aucun Auteur.

3.° Que les habitans de Corinthe ne voulant pas, ce ſemble, qu'on pût douter de leur intention à l'égard de Domitien, en plaçant dans une couronne de chêne la légende *CORinthi PERMiſſu IMPeratoris*, l'ont miſe ſur une autre de ces médailles dans une couronne d'épics, comme pour lui dire que la grace qu'il leur faiſoit, leur rendoit non ſeulement l'honneur & la vie, mais leur procuroit encore l'abonbance.

4.° Que les mêmes habitans de Corinthe, qui n'avoient employé ce ſymbole & cette Inſcription pour aucun des prédéceſſeurs de Domitien, ne les ont auſſi employés pour aucun de ſes ſucceſſeurs.

Quoi qu'il en ſoit, depuis Domitien juſqu'à L. Vérus, le nombre & la variété du type des médailles de la colonie de Corinthe, vont toujours en augmentant; il paroît que L. Vérus s'y étoit extrêmement plu, de même qu'à Athènes, quand il y paſſa pour aller faire la guerre aux Parthes. *Apud Corinthum & Athenas, inter ſymphonias & cantica navigabat*, dit Capitolin. Il eſt vrai que leur nombre va toujours en diminuant depuis L. Vérus juſqu'à Géta, après lequel M. Vaillant n'a plus connu de médailles frappées à Corinthe; mais, il y en a pourtant trois ou quatre d'Héliogabale, deux d'Alexandre Sévère, & une de Gordien Pie, qu'on pourroit ajoûter à ſon recueil.

IV. Les Corinthiens étoient les Juges naturels des jeux Iſthmiques; mais, lorſque L. Mummius

eut pris Corinthe, vers l'an 144 avant l'Ére Chrétienne, il transféra ce droit aux Sicyoniens, & ils en jouirent pendant quelque tems; après quoi, la ville de Corinthe ayant été rétablie dans ſes prérogatives, reprit l'intendance de ces jeux, & la conſerva juſqu'au tems de l'empereur Adrien, tems vers lequel ils furent entièrement abolis.

Les Corinthiens furent de tous les peuples de la Grece, ceux qui déférerent de plus grands honneurs à la déeſſe Iſis. Non contens de lui avoir élevé un temple au milieu de leur ville, & un autre à l'entrée du port, ils lui en avoient encore conſacré dans leur citadelle deux des plus fréquentés; l'un ſous le nom d'Iſis l'Égyptienne, & l'autre ſous celui d'Iſis Pélaſgienne, ainſi que le rapporte Pauſanias. Auſſi la figure d'Iſis eſt-elle repréſentée aux revers de quelques médailles de Corinthe, comme une des divinités tutélaires de cette ville.

Comme Corinthe fut long-tems le centre du commerce, tant de l'Orient que de l'Occident, par le moyen de ſes deux fameux ports placés, l'un ſur la mer Égée, & l'autre ſur la mer Ionienne; on ne doit pas s'étonner qu'Iſis ait été ſolemniſée dans cette ville, puiſque cette Déeſſe étoit reconnue pour patrone de la mer, pour maîtreſſe des vents, & pour protectrice des navigateurs; titres que lui donnent Lucien & Apulée.

Les Corinthiens allant trafiquer ſur les côtes du golfe Adriatique, principalement en Iſtrie, y faiſoient aborder, pour ainſi dire, avec eux leurs divinités, dont Iſis étoit une des premières. Ce fut de-là que ſon culte dut paſſer juſqu'en Germanie; & ce qui le perſuade, c'eſt que c'étoit à Iſis Pélaſgienne révérée auſſi à Corinthe, que les Suèves offroient des ſacrifices, ainſi que le prouve la figure d'un vaiſſeau, ſous laquelle ce peuple l'adoroit.

V. Venons maintenant à la deſcription topographique de la ville de Corinthe. C'eſt Pauſanias qui nous ſervira de guide. Une des beautés de Corinthe, c'étoit le théatre & un ſtade de marbre blanc. Le chemin par où on alloit au temple de Neptune, étoit bordé d'un côté de ſtatues d'Athletes, qui avoient remporté le prix aux jeux Iſtmiques, & de l'autre de pins plantés au cordeau. Dans le temple qui n'étoit pas fort grand, on voyoit pluſieurs tritons de bronze, & dans le parvis deux ſtatues de Neptune, une troiſième d'Amphitrite, & une grande mer d'airain. L'intérieur du temple étoit orné de diverſes offrandes qu'Hérode Atticus y avoit conſacrées, du tems de Pauſanias; on y voyoit entr'autres quatre chevaux qui étoient tout dorés, à la réſerve de la corne des pieds qu'ils avoient d'ivoire, & auprès de ces chevaux deux tritons qui étoient auſſi dorés juſqu'à la moitié du corps, car le reſte étoit d'ivoire; Amphitrite & Neptune étoient debout ſur un char, le jeune enfant Palémon étoit auſſi debout ſur un dauphin, l'enfant & le

dauphin

dauphin étoient d'or & d'ivoire. La baſe qui ſoutenoit le char d'Amphitrite, étoit ornée de quatre bas-reliefs. Sur le premier l'ouvrier avoit repréſenté la mer & la jeune Vénus qui s'élevoit au-deſſus des flots, accompagnée d'une troupe de Néréides, divinités qui avoient des bois ſacrés & des autels en pluſieurs endroits de la Grece, mais particulièrement ſur les rivages de la mer, où l'on rendoit auſſi des honneurs à Achille. Sur le ſecond bas-relief, on voyoit les ennemis de Tyndare, qui tenoient là leur rang comme des divinités favorables aux vaiſſeaux & aux gens de mer. Le troiſième étoit une image de la mer quand elle eſt calme; un monſtre marin, moitié cheval, moitié baleine, fendoit ſuperbement les flots; enfin, le quatrième repréſentoit Ino, & Bellérophon avec le cheval Pégaſe.

Dans l'enceinte de ce temple, à main gauche, étoit une chapelle dédiée à Palémon; on y voyoit, du tems de Pauſanias, trois ſtatues, l'une de Neptune, l'autre de Leucothée, & la troiſième de Palémon même. On y trouvoit auſſi une eſpèce de chapelle baſſe, où l'on deſcendoit par un eſcalier dérobé; on diſoit que Palémon étoit là caché, & que quiconque oſoit faire un faux ſerment dans ce lieu, ſoit citoyen ou étranger, étoit auſſitôt puni de ſon parjure. On y trouvoit encore, du tems de Pauſanias, un vieux autel dédié aux Cyclopes, & où l'on avoit coûtume de leur faire des ſacrifices.

Les Corinthiens avoient deux ports, nommés l'un Léchée, & l'autre Cenchrée. Ces deux ports avoient pris leurs noms de Léchès & de Cenchrias. *Voyez* Léchée & Cenchrée.

En montant vers la ville, on trouvoit pluſieurs tombeaux, & auprès de la porte, on voyoit ſur tout le lieu où fut inhumé Diogène de Sinope, celui que les Grecs ont ſurnommé *le chien*. Dans le fauxbourg de Corinthe, il y avoit un bois de Cyprès nommé le Cranée; une partie de ce bois étoit conſacré à Bellérophon; dans l'autre il y avoit un temple dédié à Vénus Mélanis. Là étoit auſſi le tombeau de la fameuſe Laïs, où l'on voyoit une lionne qui tenoit un bélier dans ſes pattes de devant.

Corinthe étoit ornée d'une grande quantité de beaux monumens, dont les uns étoient antiques, reſte précieux d'un plus grand nombre qui s'y voyoient avant le ſac de la ville, & les autres avoient été faits depuis ſon rétabliſſement, lorſqu'elle avoit commencé à refleurir. Ainſi, dans la place publique on pouvoit voir encore du tems de Pauſanias, la Diane d'Éphèſe, comme on l'appelloit alors, & deux ſtatues de Bacchus en bois, toutes deux dorées, excepté le viſage qui étoit peint de vermillon. On nommoit l'une le Lyſius, l'autre le Baccheius. L'on y voyoit auſſi un temple de la Fortune, avec ſa ſtatue qui étoit toute droite & de marbre de Pâros; ce temple touchoit preſque à un autre qui étoit conſacré à tous

les dieux. Auprès de ce dernier on avoit bâti une belle fontaine, au haut de laquelle étoit un Neptune en bronze ; il avoit, ſous ſes pieds, un dauphin qui jettoit de l'eau ; cette fontaine étoit ornée de pluſieurs autres ſtatues ; on y voyoit un Apollon ſurnommé Clarius, qui étoit de bronze, une Vénus faite par Hermogène de Cythere, deux Mercures, dont l'un étoit dans une niche, mais de bronze l'un & l'autre, & tout droits ; enfin trois ſtatues de Jupiter, expoſées à l'air toutes les trois, & conſacrées à ce Dieu, l'une ſans autre titre, la ſeconde ſous le nom de Jupiter le terreſtre, & la troiſième ſous le nom de Jupiter le très-haut.

Une Minerve en bronze étoit au milieu de la place ſur un piedeſtal, dont les bas-reliefs repréſentoient les muſes. Un peu plus loin on trouvoit le temple d'Octavie, ſœur de l'empereur Auguſte. Au ſortir de la place, en tirant vers le Léchée, on voyoit une eſpèce de portique ſur lequel il y avoit deux chars dorés, l'un conduit par Phaëton, fils du Soleil, l'autre par le Soleil même. Au delà, à main droite, étoit un Hercule de bronze ; enſuite on trouvoit une rue qui menoit à la fontaine de Pirene. En rentrant dans la rue qui alloit droit au Léchée, on voyoit un Mercure aſſis, qui étoit de bronze, & un bélier à côté de lui, pour marquer que les troupeaux étoient particuliérement ſous la protection de ce Dieu, comme le témoigne Homère, lorſqu'en parlant de Phorbas, il dit que c'étoit un riche Troyen.

Qui chéri de Mercure,
Voyoit depuis long-tems proſpérer
ſes troupeaux.

Après cette ſtatue de Mercure, on en trouvoit une de Neptune, une autre de Leucothée, & une troiſième de Palémon porté ſur un dauphin.

Il y avoit des bains publics en pluſieurs endroits ; les uns avoient été conſtruits par la ville, & les autres par l'empereur Adrien ; mais les plus renommés de tous, étoient ceux que l'on nommoit les bains de Neptune ; ils avoient été faits par Euryclès de Sparte, qui y avoit employé pluſieurs ſortes de pierres, ſur tout de celles que l'on tiroit des carrières de Crocée, près de Sparte même. A l'entrée de ces bains étoit à main gauche un Neptune, & auprès une Diane en habit de chaſſereſſe. On avoit diſtribué des fontaines dans les quartiers de la ville, car le païs abondoit en ſources ; mais, la plus conſidérable étoit celle qui venoit de Stymphale en Arcadie, par le moyen d'un aquéduc, qui étoit un ouvrage de l'empereur Adrien. Quand on avoit conſidéré la Diane dont on vient de parler, on pouvoit voir dans le même lieu quelque choſe encore plus digne de curioſité, c'étoit la ſtatue de Bellérophon, & une ſource d'eau qui ſortoit de deſſous un pied du Pégaſe.

Si en ſortant de la place on prenoit le chemin qui regardoit Sicyone, on trouvoit premiére-

ment un temple d'Apollon, avec une ſtatue du dieu qui étoit de bronze, & un peu plus loin, la fontaine de Glaucé ainſi appellée, parce que Glaucé, ſe jetta dedans, eſpérant que l'eau de cette fontaine pourroit lui ſervir de préſervatif contre les enchantemens de Médée. Plus haut étoit un lieu deſtiné à la muſique, & auprès le tombeau des fils de Médée. Ce tombeau n'étoit pas non plus éloigné du temple de Minerve, lequel touchoit preſque au théâtre. On voyoit près de-là un Hercule qui étoit repréſenté tout nu; c'étoit une ſtatue de bois faite par Dédale. Les ouvrages de Dédale n'avoient rien de gracieux à la vue, mais en récompenſe ils avoient beaucoup de force, & exprimoient bien la majeſté des dieux. Au-deſſus du théatre étoit un temple de Jupiter Coryphée, ainſi les Grecs le nommoient-ils, pendant que les Romains auroient dit, de Jupiter Capitolin. A une aſſez grande diſtance de ce temple, on trouvoit un ancien gymnaſe ou lieu d'exercice, & auprès une fontaine qu'ils nommoient Lerna; cette fontaine étoit fermée par une colomnade, au tour de laquelle il y avoit des ſieges pour la commodité de ceux qui y venoient prendre le frais pendant l'été. Le lieu d'exercice aboutiſſoit à deux temples, dont l'un étoit dédié à Jupiter, l'autre à Eſculape; dans le premier on voyoit un Jupiter en bronze; dans le ſecond, un Eſculape & une Hygeia qui étoient l'un & l'autre de marbre blanc.

VI. Le nom d'Éphyre, que nous avons dit avoir été le premier que porta Corinthe, ſe trouve fréquemment employé par les Poëtes. Virgile appelle *Ephyreia æra*, l'airain de Corinthe. Ovide employe auſſi le même nom. On remarque même que les Poëtes s'en ſervent préférablement à celui de Corinthe.

Horace donne à cette ville l'épithete de *Bimaris*, faiſant alluſion aux deux ports, qu'elle avoit ſur les deux golfes entre leſquels elle étoit placée. Mais, il ne faut pas s'imaginer que cette épithete ſignifie que Corinthe étoit ſur le bord des deux mers; car, comme nous l'avons obſervé d'après Pline, elle n'étoit voiſine ni de l'une ni de l'autre.

VII. Sous les empereurs Romains, Corinthe étoit la métropole de l'Achaïe, qui comprenoit alors une très-grande partie de la Grece. Cet arrangement ſubſiſtoit déjà, lorſque ſaint Paul y alla prêcher l'Évangile. Saint Eraſte le tréſorier, ſaint Criſpe, ſaint Caïus, étoient de cette ville, de même que Soſthène, Phébé & tant d'autres Saints & Saintes du tems de cet Apôtre.

Saint Paul vint à Corinthe l'an de J. C. 52. Il logea chez un Juif nommé Aquila. Ce Juif & ſa femme Priſcille travailloient comme ſaint Paul à faire des tentes. L'Apôtre, par ce travail manuel, n'étoit à charge à perſonne. Il prêchoit tous les ſamedis dans la ſynagogue des Juifs, & y fit quelques converſions. C'eſt de Corinthe qu'il écrivit ſes deux Épîtres

aux Theſſaloniciens, l'an de J. C. 52. Quelque tems après, voyant que les Juifs de Corinthe, au lieu de profiter de ſes inſtructions, s'oppoſoient à lui avec des paroles de blaſphême, il ſecoua contre eux ſes vêtemens, & leur dit : *que votre ſang retombe ſur votre tête ; pour moi, je ſuis innocent, & je m'en vais déſormais vers les Gentils.* Il alla donc ſe loger chez Juſte, ſurnommé Tite, qui étoit Gentil, mais craignant Dieu ; & alors pluſieurs Gentils embraſſerent la Foi. Saint Paul eut beaucoup à ſouffrir à Corinthe ; mais, Jeſus-Chriſt lui apparut une nuit, & lui dit : *Ne craignez point, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville.* Encouragé par ces paroles, il demeura dix-huit mois à Corinthe, ou aux environs.

Il en partit la cinquante quatrième année de Jeſus-Chriſt, pour aller à Jéruſalem ; & environ deux ans après, c'eſt-à-dire, l'an 56 de J. C., il écrivit aux Corinthiens ſa première Épître de la ville d'Éphèſe, où il étoit alors. L'Apôtre y reprend certaines perſonnes, qui troubloient la paix, & qui prétendoient que dans l'Égliſe il y avoit différentes ſectes ou différens partis, de même que parmi les Philoſophes. Les uns diſoient donc qu'ils étoient à Paul, d'autres qu'ils étoient à Pierre, ou à Céphas, & d'autres qu'ils étoient à Apollon. Il ſe plaint auſſi qu'il y avoit quelques déſordres dans leurs aſſemblées, qu'ils avoient des procès entr'eux, & qu'un Chrétien avoit même commis un inceſte avec ſa belle-mere, femme de ſon pere. La lettre fut portée à Corinthe par Stéphanas, Fortunat & Achaïque. Cette Épître eut tout le ſuccès que ſaint Paul pouvoit eſpérer, puiſqu'elle y cauſa une triſteſſe ſalutaire ; elle y produiſit une vigilance contre les vices qu'il avoit reprochés aux Corinthiens, & une crainte ſalutaire de la colère de Dieu. Ils réparerent le ſcandale, & témoignerent beaucoup de zèle contre le crime de l'inceſtueux.

Saint Paul ayant appris les bons effets que ſa première lettre avoit produits parmi les Corinthiens, leur en écrivit une ſeconde, l'an de J. C. 57. Il l'écrivit de Macédoine, & apparemment de la ville de Philippes. Il leur témoigne ſa ſatisfaction de la conduite qu'ils ont tenue à l'égard de l'inceſtueux. Il ſe juſtifie de ce que les faux Apôtres avoient avancé contre lui, & il releve le miniſtère évangélique au-deſſus de celui de Moïſe. Il s'y glorifie de ſes travaux, & des perſécutions qu'il a ſouffertes. Enfin, il exhorte les Corinthiens à tenir prêtes les aumônes qu'ils vouloient envoyer aux fidèles de Judée. Cette ſeconde Épître fut envoyée par Tite, & par un autre frere que les Égliſes lui avoient aſſocié, pour recueillir les aumônes des fidèles. Ce frere eſt, ſelon les uns, ſaint Luc ; & ſelon d'autres, ſaint Barnabé. Il y a aſſez d'apparence que ſaint Paul vint lui-même à Corinthe ſur la fin de cette année, cinquante-ſeptième.

Corinthe fut une ville épiſco-

pale de bonne heure. Prime en étoit évêque ſous l'empire d'Adrien, & Denys ſous Marc-Aurele. Elle fut enſuite une métropole eccléſiaſtique ſous les empereurs de Conſtantinople & ſous les Vénitiens. Roger, roi de Naples, s'empara de Corinthe ſous l'empire d'Emmanuel; mais, avant qu'il eût le tems d'y établir ſa domination, il vit que les Vénitiens, accourant au ſecours des Grecs, fondirent ſur lui, & après l'avoir défait, le forcerent d'interrompre ſes conquêtes. Corinthe fut enſuite le partage d'un ſouverain qui prenoit le titre de Deſpote, mot Grec qui ſignifie maître. Mais, lorſque ces deſpotes ne purent plus la garder pour eux, ils la céderent aux Vénitiens. Mahomet II la ſurprit & l'annexa à l'empire Ottoman. Les Turcs qui la poſſedent maintenant, la nomment Geramé. Les Grecs l'appellent Coranto.

Ce n'eſt plus préſentement qu'une eſpèce de village entouré de divers hameaux, qui tous enſemble, avec des jardins & des terres labourées, rempliſſent le terrein de cette fameuſe ville.

VIII. Pour achever de donner une idée de ce qu'a été Corinthe, il ne nous reſte plus qu'à donner la ſucceſſion chronologique de ſes Rois, que nous emprunterons d'Euſebe. Elle remonte très-avant dans les tems fabuleux; ainſi, l'on peut juger quel fond on doit faire ſur les époques des premiers Rois. Ce n'eſt proprement qu'au tems de Cypſele & de Périandre ſon fils, que l'hiſtoire commence à ſe débrouiller. Cypſele s'empara de la tyrannie la troiſième année de la 30e Olympiade, 658 ans avant J. C.; ainſi, en conſervant aux Prytanes & aux Rois qui les précéderent, la durée du règne qu'Euſebe leur a aſſignée, Siſyphe, le premier roi de Corinthe, a commencé à règner l'an du monde 2597, & eut pour ſucceſſeur Ornytion, Thoas, Démophon, Propidas, Doridas & Hyanthidas, avant les Héraclides.

Succeſſion Chronologique des Rois de Corinthe.

ROIS HÉRACLIDES.

Ans du monde.	*Ans avant Jeſus-Chriſt.*		*Ans de règne.*
2905	1130	Alétès, *règna*	35.
2940	1095	Ixion,	37.
2977	1058	Agelas,	37.
3014	1021	Prymnis,	35.

ROIS BACCHIADES.

3049	986	Bacchis,	35.
3084	951	Agelatte,	30.
3114	921	Eudème,	25.
3141	896	Ariſtodème,	35.
3174	861	Agemon,	16.
3190	845	Alexandre,	25.
3213	820	Theleſpes,	12.
3227	808	Automènes,	1.

Les Magiſtrats, appellés Prytanes, gouvernerent enſuite juſqu'à ce que Cypſele s'empara de l'autorité.

3377	658	Cypſele,	30.
3407	628	Périandre,	44.

CORINTHE, *Corinthus*, Κόρινθος. Apollodore parle de trois autres villes du nom de Corinthe. Il en met une dans la Theſ-

me demande, le peuple s'aſſembla, & après avoir écouté les ambaſſadeurs des uns & des autres, les ſuffrages furent pour Corcyre. Auſſi-tôt les Athéniens firent partir dix galeres toutes équipées, & en promirent un plus grand nombre, ſi on en avoit beſoin. Les Corinthiens, qui venoient d'être refuſés, armerent eux mêmes quatre-vingt-dix galeres, & en emprunterent ſoixante de leurs alliés. S'étant fait ainſi une flotte de cent cinquante voiles, à laquelle ils donnerent les commandans les plus eſtimés parmi leurs troupes; ils l'envoyerent directement à Corcyre, dans le deſſein de décider inceſſamment l'affaire. Dès que les Corcyréens les ſçurent proches, ils allerent au-devant d'eux avec ſix vingts vaiſſeaux, ſans compter ceux des Athéniens. Au commencement d'une attaque qui fut très-vive, les Corinthiens eurent l'avantage; mais, à l'arrivée de vingt vaiſſeaux nouveaux que les Athéniens ajoûtoient au ſecours qu'ils avoient donné, les Corcyréens prirent le deſſus, & remporterent la victoire. Le lendemain toute la flotte des Corcyréens ſe diſpoſant à une ſeconde charge, celle des Corinthiens ne l'attendit pas, & ſe retira.

De cette guerre en naquit une autre qui donna lieu à une rupture ouverte entre les Athéniens & les Corinthiens, & enſuite à la guerre du Péloponnèſe, un des évènemens les plus conſidérables de l'hiſtoire des Grecs.

CORINTHIEN [l'ordre]. *Voyez* Architecture.

CORINTHIENS, *Corinthii*, Κορίνθιοι, peuple célebre dans l'hiſtoire de la Grece. *Voyez* Corinthe.

CORINTHUS, *Corinthus*, (*a*) Κόρινθος, fils de Jupiter. Il en eſt parlé au commencement de l'article de la ville de Corinthe.

CORINTHUS, *Corinthus*, Κόρινθος, (*b*) fils de Marathon. Il en eſt auſſi parlé à l'endroit indiqué dans l'article précédent. *Voyez* cet endroit.

CORIOLAINS, *Coriolani*, étoient les habitans de Corioles. *Voyez* Corioles.

CORIOLAN, *Coriolanus*, ſurnom de C. Marcius. *Voyez* Marcius.

CORIOLES, *Corioli*, (*c*) ville d'Italie, dans le païs des Volſques. C'étoit la plus conſidérable & comme la capitale de ce peuple.

Cette ville fut attaquée par le conſul Poſtumius Cominius, l'an de Rome 262. Il y avoit dans l'armée, le jeune C. Marcius, également recommandable par ſa prudence & par ſa valeur. Dans le tems que les légions Romaines preſſoient Corioles, & qu'elles tournoient toute leur attention contre les habitans, qu'elles tenoient enfermés dans leur ville, ſans craindre aucun péril au dehors; les troupes des Volſques

(*a*) Pauſ. p. 85.
(*b*) Pauſ. p. 85, 91.
(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 33, 39. Plut. T. I. p. 216. Plin. T. I. p. 157. Flor. L. I. c. 11. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 269. *& ſuiv.*

ſortant tout d'un coup d'Antium, vinrent fondre ſur les Romains, tandis que d'un autre côté les aſſiégés firent ſur eux une vigoureuſe ſortie. Mais, C. Marcius, qui étoit alors en faction, à la tête d'une troupe choiſie, les reçut avec tant de courage, que non ſeulement il les repouſſa juſques dans leurs murailles, mais étant entré avec eux par la même porte, il fit un grand carnage dans cette première partie de la ville; puis s'étant ſaiſi d'un tiſon qu'il trouva ſous ſa main, il mit le feu aux édifices, les plus voiſins des murailles. Les cris que pouſſerent les habitans, ſur tout les femmes & les enfans, à la vue de cet incendie, augmenterent le courage des Romains, & jetterent le trouble & la confuſion dans les légions des Volſques, lorſqu'elles virent qu'elles étoient inutilement venues au ſecours d'une ville que les Romains avoient priſe à leurs yeux. Ainſi, les Volſques ſe retirerent en déſordre, & Corioles demeura au pouvoir des Romains. On n'ignore pas que la priſe de cette ville valut à C. Marcius le ſurnom de Coriolan.

L'on ne ſçait pas préciſément, au rapport de M. de la Martiniere, en quel endroit étoit ſituée la ville de Corioles. Cependant, M. d'Anville, dans ſa carte des environs de Rome, lui aſſigne une poſition ſur le fleuve Aſtura, à une aſſez grande diſtance de la ſource de ce fleuve. Pline parle de cette ville, comme d'un lieu détruit de ſon tems, & dont il ne reſtoit plus aucun veſtige.

Le nom de Corioles s'écrit diverſement. Étienne de Byzance dit *Coriolla*; Denys d'Halicarnaſſe, *Coriola*; Tite-Live & Eutrope, *Corioli*.

CORIONDES, *Coriondi*, (*a*) Κοριονδοὶ, peuples de l'Hibernie ſelon Ptolémée. C'eſt ſelon le P. Briet, une partie du païs de Caterlog.

CORIS, *Coris*, (*b*) étoit chez les Étruſques, la même choſe que Haſta, eſpèce de lance.

CORITE, *Coritus*, (*c*) ville d'Italie dans la Toſcane. On dit qu'elle rapportoit ſon origine à Coritus, pere de Jaſius. Cette ville étoit ſituée dans la partie orientale de la Toſcane, près du lac Traſimène. Il en eſt parlé en pluſieurs endroits de l'Énéïde. Les Interpretes de Virgile diſent que c'eſt préſentement Cortona.

CORITUS, *Coritus*, roi de Toſcane, épouſa Électre, fille d'Atlas, roi de Mauritanie, & en eut Jaſius.

CORMA, *Corma*, (*d*) fleuve d'Aſie, dont Tacite fait mention dans ſes annales. Ortélius croit que ce fleuve étoit quelque part vers l'Aſſyrie ou l'Arménie. C'eſt vraiſemblablement un des fleuves qui tombent dans l'Euphrate. Tacite en parle à l'occaſion de Gotarzès, roi des Parthes, qui mit ce fleuve entre lui & ſes ennemis, au nombre deſquels étoient Éſate,

(*a*) Ptolem. L. II. c. 2.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 64.
(*c*) Virg. Æneid. L. III. v. 170. L. IX. v. 10. L. X. v. 719.
(*d*) Tacit. Annal. L. XII. c. 14.

roi d'Adiabène, & Acbare, roi des Arabes.

CORMASA, *Cormasa*, (*a*) Κόρμασα, ville de l'Asie mineure dans la Pamphylie. C'étoit une des villes ajoûtées à la Phrygie, selon Ptolémée. D'autres exemplaires portent à la Pisidie. Tite-Live en fait aussi mention. On la trouve nommée Cyrmasa dans Polybe.

CORMIER [LE] SACRÉ, *Cornus Sacra*, Κραυέια ἱερὰ, (*b*) se voyoit à Rome dans un lieu appellé *les degrés de belle rive*. Voici le conte qu'on en fait:

Romulus, voulant un jour éprouver sa force, lança du mont Aventin jusques-là, un javelot dont le bois étoit de Cormier. Le fer s'enfonça si avant dans la terre, que personne ne sçut l'arracher, quelques efforts qu'on pût faire; & la terre qui étoit fort bonne, couvrit bientôt tout le bois, qui en peu de tems jetta des branches, & pousſa un tronc de Cormier fort grand & fort beau. Les descendans de Romulus qui le regardoient avec une espèce de religion, comme une de leurs antiquités les plus sacrées, le firent environner de murailles pour le conserver; & quand quelqu'un s'appercevoit qu'il n'étoit ni bien verd ni bien touffu, & qu'il séchoit faute de nourriture, il le disoit avec grande émotion à ceux qu'il rencontroit; ceux-ci, comme des gens qui courent au feu, crioient par tout à l'eau, & dans un moment on venoit de toutes parts avec des vaisseaux pleins d'eau pour l'arroser & le rafraîchir; mais, lorsque César fit bâtir *les degrés de belle rive*, on dit que les ouvriers, en creusant, offenserent par mégarde ses racines, de manière qu'il mourut.

CORNE, *Corne*, Κέρνυ, (*c*) ville de l'Asie mineure. Ptolémée la met dass la préfecture Lavinianésine.

CORNE, *Cornu*, (*d*) instrument militaire. Il étoit assez semblable à la Corne du bœuf; sa courbure étoit seulement un peu plus considérable. Celui qui jouoit de cet instrument s'appelloit le Cornicen.

CORNE D'ABONDANCE, *Cornu Copiæ*. C'étoit parmi les Poëtes, une corne d'où sortoient toutes choses en abondance, par un privilege que Jupiter donna à sa nourrice, qu'on a feint avoir été la chevre Amalthée. Le vrai sens de cette fable est qu'il y a un terroir en Libye, fait en forme de Corne de bœuf, fort fertile en vins & fruits exquis, qui fut donné par le roi Ammon à sa fille Amalthée, que les Poëtes ont feint avoir été nourrice de Jupiter.

Dans l'architecture & la sculpture, la Corne d'abondance est la figure d'une grande Corne, d'où sortent des fleurs, des fruits, des richesses.

Le pere Joubert observe que l'on donne sur les médailles, le

(*a*) Ptolem. L. V. c. 5. Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 15.
(*b*) Plut. T. I. p. 30.
(*c*) Ptolem. L. V. c. 7.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 97.

ſymbole des Cornes d'abondance à toutes les divinités, aux génies & aux héros, pour marquer les richeſſes, la félicité, & l'abondance de tous les biens, procurée par la bonté des uns ou par les ſoins & la valeur des autres. On en met quelquefois deux, pour marquer une abondance extraordinaire.

CORNE DE BŒUF. (*a*) Elle étoit en uſage pour boire, non ſeulement dans les feſtins, mais encore dans les ſacrifices, comme en font foi quelques images de Bacchus & de la troupe Bacchique.

CORNE, *Cornu*, Κέρας. (*b*) Ce terme a différentes acceptions dans l'Écriture.

Les Hébreux, ſous le nom de Corne, entendent quelquefois une hauteur, un angle, un coin. Il eſt dit en ce ſens : *Vinea facta eſt dilecto meo in cornu filio olei ;* c'eſt-à-dire, mon bien aimé a une vigne ſituée ſur une hauteur, ou ſur le coin d'une montagne fertile & graſſe.

Pluſieurs entendent les Cornes de l'autel des holocauſtes, des angles de cet autel ; mais, il eſt certain qu'il y avoit outre cela des Cornes, ou des éminences, aux quatre coins de l'autel, auxquelles étoient attachées quatre chaînes, d'où pendoit la grille de l'autel.

La corne marque auſſi la gloire, l'éclat, les rayons ; par exemple, on dit que le viſage de Moïſe étoit environné de Cornes ; c'eſt-à-dire, qu'il étoit rayonnant & qu'il en ſortoit comme des Cornes de lumière. Et dans d'autres endroits on dit : *Dieu a élevé ma Corne, il a éleve la Corne de ſon oint ;* c'eſt-à-dire, il m'a comblé de gloire ; il a relevé la gloire de ſon Roi, ou de ſon Prêtre. *N'élevez point votre Corne*, dit le Pſalmiſte. Autrement ne vous glorifiez point. *Sa Corne ſera élevée en gloire ;* c'eſt-à-dire, il ſera comblé d'honneurs, &c.

Comme les Anciens ſe ſervoient ſouvent de Cornes pour mettre des liqueurs, l'Écriture donne ſouvent le nom de Cornes aux vaſes où l'on mettoit l'huile, les parfums, ſoit qu'ils fuſſent réellement de Corne, ou d'autre matière : *Imple Cornu tuum oleo*, dit le Seigneur à Samuël ; rempliſſez votre Corne d'huile, & allez donner l'onction royale à David. Le Grand-Prêtre Sadoc prit une Corne d'huile du tabernacle, & en alla oindre Salomon. Job donne à l'une de ſes filles le nom de Corne d'antimoine, *Cornu ſtibii*, ou de Corne à mettre de l'antimoine, dont ſe ſervent encore aujourd'hui les femmes dans l'Orient.

La principale défenſe, & la

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 263.

(*d*) Exod. c. 27. v. 2. c. 30. v. 2. c. 34. v. 29. Deuter. c. 33. v. 17. Reg. L. I. c. 2. v. 1, 10. c. 16. v. 1. L. III. c. 1. v. 39. Pſalm. 43. v. 6. Pſalm. 74. v. 5, 6. Pſalm. 131. v. 17. Job. 42. v. 14. Eccleſiaſtic. c. 47. v. 6, 8. Iſaï. c. 5. v. 1. Jerem. c. 48. v. 25. Thren. c. 2. v. 3. Ezech. c. 29. v. 21. Dani. c. 7. v. 8. Habac. c. 3. v. 4. Maccab. L. I. c. 9. v. 1, 12, 16.

plus grande force des bêtes à Cornes, consistent dans leurs Cornes; aussi l'Écriture nous donne la Corne comme le symbole de la force. *Le Seigneur éleve la Corne de David, la Corne de son peuple; il brise la Corne des méchans; il coupe la Corne de Moab; il casse dans sa fureur toute la Corne d'Israël; il promet de faire pulluler la Corne d'Israël;* c'est-à-dire, de le rétablir en honneur & de lui rendre sa première vigueur. Moïse compare Joseph à un jeune taureau, & dit qu'il a des Cornes comme celles du rhinocéros. Les Auteurs sacrés expriment souvent la victoire par ces mots: *Vous les jetterez en l'air avec les Cornes;* c'est-à-dire, vous les dissiperez comme un taureau dissipe avec les Cornes tout ce qui se présente devant lui.

Les royaumes, les grandes puissances, sont aussi souvent désignées sous le nom de Cornes. C'est ainsi que Daniel nous décrit la puissance des Perses, celle des Grecs, celle de Syrie & d'Égypte. Il nous dépeint Darius & Alexandre comme un bouc & un bélier qui se heurtent violemment avec leurs Cornes; & Antiochus Épiphane, comme une Corne qui prononce des blasphêmes, & qui fait la guerre aux Saints.

Dans les livres des Maccabées, l'aîle droite & l'aîle gauche d'une armée sont nommées la Corne droite & la Corne gauche. Et dans Habacuc il est dit que le Seigneur vient de Pharan tout environné de gloire & de majesté, ayant des Cornes dans ses mains; c'est-à-dire, ayant les mains armées de dards enflammés, de flèches de feu.

Dans les Auteurs prophanes, on donne quelquefois aux flèches ou aux dards le nom de Cornes, parce qu'autrefois on les armoit de Cornes. Plusieurs peuples garnissoient de Cornes le bout de leurs dards; & le centaure Dorylas étoit armé de deux Cornes de bœuf au lieu de javelots.

Sævique vicem præstantia teli
Cornua dura boum multo made-facta cruore.

CORNEILLE, *Cornelius*, Κορνήλιος, (*a*) centenier ou capitaine d'une compagnie Romaine de gens de pied, dont la cohorte appellée Italienne, étoit en quartier à Césarée en Palestine, vers l'an de Jesus-Christ 40. Quoiqu'il fût du nombre des gentils, il avoit la connoissance du vrai Dieu, peut-être par la communication qu'il avoit eue avec les Juifs. L'Écriture Sainte nous apprend qu'il servoit Dieu dès-lors avec beaucoup de ferveur, qu'il faisoit de grandes aumônes au peuple, qu'il prioit & qu'il jeûnoit, & que toute sa maison vivoit dans la crainte du Seigneur comme lui. Quoiqu'il n'observât pas la loi, les Juifs ne laissoient pas de rendre un témoignage avantageux à sa piété & à sa vertu.

Dieu ayant égard, par sa miséricorde, aux aumônes & aux prie-

(*a*) Actu. Apost. c. 10. v. 1. & *seq.* c. 11. v. 1. & *seq.*

res de Corneille, lui envoya un Ange, pour l'avertir d'envoyer chercher Saint Pierre dans la ville de Joppé, & pour apprendre de ſa bouche ce qu'il devoit faire. Corneille fit partir auſſi-tôt deux de ſes domeſtiques & un ſoldat, pour aller à Joppé chercher Saint Pierre.. Ils partirent ſur le champ, & arriverent le lendemain à Joppé, ſur le midi. S. Pierre qui logeoit chez un corroyeur nommé Simon, près de la mer, étoit monté dans une chambre haute, pour prier à l'écart, pendant qu'on lui préparoit à manger. Il eut un raviſſement d'eſprit, dans lequel il vit le ciel ouvert, avec une nappe qui deſcendoit du ciel, pleine de toutes ſortes de bêtes, de reptiles & d'oiſeaux; & dans le même tems, il entendit une voix qui lui dit: *Levez vous, Pierre, tuez & mangez.* Comme ces animaux étoient impurs ſelon la loi, Saint Pierre répondit qu'il n'en pouvoit manger, & qu'il n'avoit jamais rien mangé d'impur. La voix qu'il avoit ouie lui repartit: *N'appellez pas impur ce que Dieu a purifié.* Cela étant arrivé par trois fois, la nappe fut retirée dans le ciel. Peu après, les hommes envoyés par Corneille vinrent frapper à la porte du corroyeur, & demanderent Pierre. Le Saint-Eſprit fit connoître à cet Apôtre, que les trois perſonnes qui le demandoient, étoint envoyées par ſon ordre.

Saint Pierre étant donc deſcendu, ſe préſenta aux trois hommes, & leur demanda le ſujet qui les amenoit. Ils lui répondirent: » Corneille centenier, homme » juſte & craignant Dieu, ſelon » le témoignage que lui rend tou- » te la nation Juive, a reçu ordre » par un Saint Ange de vous faire » venir chez lui, & d'écouter vos » inſtructions. « Saint Pierre les fit entrer & les logea; & le lendemain il partit avec eux accompagné de quelques-uns des freres de la ville de Joppé. Le jour d'après ils arriverent à Céſarée, où Corneille les attendoit avec ſes parens, & ſes plus intimes amis, qu'il avoit aſſemblés chez lui. Comme Saint Pierre entroit, Corneille alla au-devant de lui, & ſe jettant à ſes pieds, il l'adora. Mais Saint Pierre le releva, en lui diſant: Levez-vous, je ne ſuis qu'un homme non plus que vous. Et s'entretenant avec lui, il entra dans la maiſon, où il trouva grand nombre de perſonnes aſſemblées. Alors, il leur dit: » Vous ſçavez combien un » Juif a d'horreur d'avoir quelque » liaiſon avec un étranger, ou » d'aller chez lui; mais, Dieu m'a » fait voir que je ne devois tenir » aucun homme pour impur & » ſouillé. C'eſt pourquoi, dès que » vous m'avez mandé, je n'ai fait » aucune difficulté de venir. Je » vous prie donc de me dire pour- » quoi vous m'avez envoyé que- » rir. Alors, Corneille lui dit: » Il y a maintenant quatre jours, » qu'étant à jeûn juſqu'à l'heure » qu'il eſt, & faiſant dans ma » maiſon la priere de none, je » vis un homme vêtu d'une robe » blanche qui ſe préſenta devant » moi, & me dit: Corneille, votre » priere a été exaucée, & Dieu » s'eſt ſouvenu de vos aumônes.

» C'eſt pourquoi, envoyez à Joppé, & faites venir de-là Simon ſurnommé Pierre ; il eſt logé chez Simon, corroyeur, près de la mer ; quand il ſera venu, il vous parlera. A l'heure même j'ai envoyé vers vous & vous m'avez fait la grace de venir. Nous voilà tous maintenant devant vous, pour entendre tout ce que le Seigneur vous a ordonné de nous dire. «

Alors, Saint Pierre leur dit en peu de mots, que J. C. avoit été envoyé de Dieu pour le ſalut de tous les hommes, pour être le juge des vivans & des morts, & pour accorder la rémiſſion des péchés à quiconque croiroit en lui ; que les Juifs l'avoient injuſtement crucifié ; mais que Dieu l'avoit reſſuſcité, & que ſes Diſciples avoient bu & mangé avec lui depuis ſa réſurrection.

Comme Saint Pierre parloit encore, le Saint-Eſprit deſcendit ſur tous ceux qui écoutoient la parole ; & tous les fideles circoncis qui étoient venus avec Saint Pierre, furent frappés d'étonnement de voir que la grace du Saint Eſprit ſe répandoient auſſi ſur les Gentils. Car ils les entendoient parler diverſes langues & glorifier Dieu. Alors, Saint Pierre dit : Peut-on refuſer l'eau du baptême à ceux qui ont reçu le Saint Eſprit auſſi bien que nous ? Et il commanda qu'on les baptiſât au nom du Seigneur J. C. Après cela ils le prierent de demeurer quelques jours avec eux.

La nouvelle de ce baptême donné à des hommes incirconcis, ayant été portée à Jéruſalem, y cauſa un grand ſcandale parmi les fideles ; car juſqu'alors la porte de la foi n'avoit point encore été ouverte aux Gentils. Mais, Saint Pierre étant de retour à Jéruſalem, & leur ayant raconté ce qui s'étoit paſſé, ils s'appaiſerent, & glorifierent Dieu, qui avoit auſſi fait part aux Gentils du don de la pénitence, pour leur donner la vie éternelle.

Voilà ce qui eſt rapporté de Corneille par Saint Luc, dans les Actes des Apôtres. On ne ſçait rien davantage de la vie de Corneille. Quelques-uns diſent qu'il a été depuis Evêque de Céſarée ; d'autres, qu'il a été Evêque en Phrygie, ou dans l'Aſie mineure. Les Grecs en font un martyr. Ces dernières circonſtances n'ont aucun fondement. Du tems de Saint Jérôme, il y avoit une égliſe à Céſarée, que l'on prétendoit avoir été la maiſon de Corneille, & Sainte Paule la viſita par dévotion, l'an 385. Il eſt mis au rang des Saints, le 2 Février chez les Latins, & le 13 Septembre chez les Grecs.

CORNEILLE, *Cornix*, (*a*) oiſeau de la couleur d'un corbeau, mais de taille un peu moindre, croaçant de même, & vivant de charogne comme lui. On prétend qu'elle annonce la pluie par ſon croacement.

Le chant de la Corneille étoit, ſelon les Romains, d'un mauvais

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 216.

préſage à celui qui commençoit quelque entrepriſe.

Sæpe ſiniſtra cavâ prædixit ab ilice Cornix.

Il étoit cependant quelquefois d'un heureux préſage :

Tarpeio quondam quæ ſedit culmine Cornix,
Eſt benè, non potuit dicere, dixit, erit.

La Corneille étoit ſous la protection de la Concorde, comme le dit Ælien. Cet Auteur rapporte que les Anciens avoient coûtume d'invoquer la Corneille, lorſqu'ils venoient à ſe marier. Politien confirme cette vérité, & aſſûre qu'il avoit vu une médaille d'or de la jeune Fauſtine, fille de Marc-Aurèle, & femme de L. Vérus, ſur le revers de laquelle étoit repréſentée une Corneille, ſymbole de la concorde.

La raiſon pourquoi la Corneille étoit invoquée dans les mariages, & qu'elle en étoit même regardée comme d'un bon augure, c'eſt qu'on croyoit que les Corneilles reſtent pour ainſi parler en veuvage, après que l'un ou l'autre du couple eſt mort.

CORNÉLIA, *Cornelia*, (*a*) nom d'une tribu Romaine, ainſi appellée de la famille de quelqu'un de ce nom.

CORNÉLIA, *Cornelia*, (*b*) nom commun à pluſieurs loix Romaines, ainſi appellées du nom de ceux qui les avoient établies. Cicéron parle d'une loi Cornélia, concernant les concuſſions, d'une autre concernant les teſtamens, d'une autre concernant les empriſonnemens, & de quantité d'autres ſur différens ſujets.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*c*) Κορνηλία, dame Romaine de famille patricienne, vivoit vers l'an de Rome 423. Cette même année, elle fut accuſée & convaincue d'avoir fait périr pluſieurs citoyens par des breuvages mortels. Elle avoit pluſieurs complices, & entr'autres Sergia. *Voyez* Sergia, à l'article de laquelle vous trouverez l'hiſtoire de ces empoiſonneuſes.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*d*) Κορνηλία, fille du grand Scipion, vainqueur d'Annibal, épouſa Ti. Sempronius Gracchus, perſonnage d'un mérite rare. Après la mort de ſon mari, qui lui laiſſa douze enfans, elle s'appliqua à la conduite de ſa maiſon avec une ſageſſe & une prudence, qui la firent beaucoup eſtimer. Plutarque dit que Ptolémée, roi d'Égypte [ce ne pouvoit être que Ptolémée Phyſcon], voulut lui faire part de ſon diadême, & envoya la demander en mariage ; mais qu'elle le refuſa. Ç'auroit été un époux bien indigne aſſurément d'une femme ſi accomplie. Le fait a peu de vraiſemblance. Dans ſon veuvage elle

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 36.
(*b*) Cicer. Orat. pro Rab. Poſt. c. 6. pro A. Cluent. c. 42. in Verr. L. III. c. 79.
(*c*) Tit. Liv. L. VIII. c. 18.
(*d*) Plut. Tom. I. pag. 824. *& ſeq.* Juven. Satyr. 6. v. 166. *& ſeq.* Quintil. L. I. c. 1. Vell. Paterc. L. II. c. 7. Crév. Hiſt. Rom. T. V. p. 194. *& ſuiv.*

perdit preſque tous ſes enfans. Il ne lui reſta qu'une ſeule fille, Sempronia, qu'elle maria au ſecond Scipion l'Africain, & deux fils, Libérius & Caïus, qu'elle éleva avec tant de ſoin, que, quoiqu'ils fuſſent généralement reconnus pour être nés avec le plus heureux naturel & les meilleures diſpoſitions du monde, on jugeoit qu'ils devoient encore plus à l'éducation qu'à la nature. La réponſe qu'elle fit à leur ſujet à une dame Campanienne, eſt fort célebre. Cette Dame qui étoit très-riche, & encore plus faſtueuſe, après avoir étalé aux yeux de Cornélie, dans une viſite qu'elle lui rendit, ſes diamans, ſes perles, & ſes bijoux les plus précieux, la prià avec inſtance de lui montrer auſſi les ſiens. Cornélie fit tomber adroitement la converſation ſur une autre matière, pour attendre le retour de ſes fils, qui étoient allés aux écoles publiques. Quand ils en furent revenus, & qu'ils entrerent dans la chambre de leur mere, *voilà*, dit-elle à la Dame Campanienne, en les lui montrant de la main, *voilà mes bijoux & mes ornemens.* Parole bien mémorable, & qui renferme de grandes inſtructions pour les dames & pour les meres,

Tibérius & Caïus ſe diſtinguerent beaucoup parmi les jeunes Romains de leur tems, par le talent de la parole, & l'on a remarqué qu'ils en furent redevables au ſoin particulier que prit Cornélie leur mere, de tenir auprès d'eux les plus habiles maîtres qui fuſſent alors à Rome, pour leur enſeigner la langue Grecque, les belles lettres, & toutes les ſciences. Elle parloit elle-même ſa langue très-purement; & le langage de ſes enfans s'en reſſentoit, & faiſoit honneur à celle dont les ſoins maternels avoient ce ſemble moins eu pour objet de former leurs corps que leur ſtyle. Ses lettres ſont citées avec éloge par Cicéron & par Quintilien. C'eſt une juſtice qu'on rend aux dames, qu'elles excellent dans le ſtyle épiſtolaire, qui doit avoir un air ſimple, intelligible, naturel, accompagné d'élegance & de délicateſſe.

Cornélie avoit beaucoup d'autres grandes qualités, qui la rendoient très-reſpectable. Juvénal lui attribue un air de hauteur & de fierté, qui, ſelon lui, diminuoit beaucoup de ſon mérite, lorſqu'il dit que dans le choix d'une épouſe on devroit préférer une ſimple citoyenne de Vénouſe à Cornélie, mere des Gracques, ſi celle-ci, avec ſes rares vertus, apportoit un front ſourcilleux, & ſi elle prétendoit que les triomphes de ſon pere duſſent être comptés dans ſa dot.

Après la mort tragique de ſes deux fils, Cornélie ſupporta ſon malheur avec beaucoup de conſtance & de magnanimité; & l'on écrit qu'en parlant des chapelles qu'on avoit bâties ſur les lieux où ſes enfans avoient été tués, elle dit ſeulement: *Ils ont les tombeaux qu'ils méritent.* Elle paſſa le reſte de ſes jours dans une maiſon de campagne, près du mont de Miſène, ſans rien changer à ſa manière de vivre. Comme elle avoit

beaucoup

beaucoup d'amis, & qu'elle aimoit à recevoir les étrangers, elle avoit toujours une bonne table; ſa maiſon étoit toujours pleine de Grecs & de gens de lettres; les Rois ſe faiſoient un honneur de recevoir d'elle des préſens & de lui en envoyer. Tous ceux qui étoient reçus chez elle, prenoient un ſingulier plaiſir à lui entendre raconter les particularités de la vie de ſon pere Scipion l'Africain, & ſa manière de vivre. Mais, on l'admiroit ſur tout, quand, ſans donner aucune marque de douleur & ſans verſer une ſeule larme, elle faiſoit l'hiſtoire de tout ce que ſes enfans avoient fait & ſouffert, comme ſi elle eût parlé de quelques anciens perſonnages qui lui auroient été entièrement étrangers.

Cela paroiſſoit ſi extraordinaire, que la plûpart croyoient que la vieilleſſe lui avoit affoibli l'eſprit, ou que la grandeur de ſes maux & de ſes malheurs lui avoit ôté le ſentiment. Mais, c'étoient eux-mêmes, dit Plutarque, qu'on pouvoit accuſer d'être privés & de ſentiment & d'eſprit, de ne pas reconnoître quels grands remedes fourniſſent aux hommes contre la douleur & la triſteſſe, l'heureuſe naiſſance & la bonne éducation; & d'ignorer que, ſi dans la proſpérité, la fortune triomphe ſouvent de la vertu dans ceux qui ont été le mieux élevés, & qui ſont les plus attachés à tout ce qui eſt beau & honnête, dans l'adverſité, elle ne leur ôte pas la force de ſupporter conſtamment leurs malheurs. C'eſt, en effet, ce que l'expérience fait voir aſſez ſouvent. Un homme vertueux, qui dans la proſpérité n'a pu ſe défendre contre la fortune, réſiſte ſouvent à tous ſes coups les plus rudes dans l'adverſité; & il n'eſt pas mal aiſé d'en trouver la raiſon; la proſpérité amollit & relâche, au lieu que l'adverſité reſſerre & endurcit.

Il y a des Auteurs, qui aſſurent que Cornélie eut part à tout ce que firent ſes deux fils pour le rétabliſſement des loix agraires, qu'elle leur reprochoit tous les jours, *que les Romains ne l'appelloient que la belle-mere de Scipion, & non la mere des Gracques.* Cette illuſtre dame avoit eu la gloire de ſe voir ériger de ſon vivant une ſtatue de bronze ſur laquelle on mit cette Inſcription: *CORNÉLIE, MERE DES GRACQUES.* Que de grandeur dans cette ſimplicité! Quel éloge pour Cornélie, & quel éloge pour les Gracques! & tout cela en trois mots.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*a*) Κορνηλία, fille de Cinna, fut mariée à Jules-Céſar, qui eut de ce mariage Julie, femme de Pompée. Céſar, pour témoigner l'amour qu'il avoit pour cette femme, fit ſon oraiſon funébre, & rappella de l'exil Cinna ſon frere, vers l'an de Rome 708, & avant Jeſus-Chriſt 46.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*b*)

(*a*) Plut. Tom. I. p. 707, 709.
(*b*) Plut. T. I. pag. 648. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. T. VII. p. 246, 247, 500. *& ſuiv.*

Cornuſie, fille de Métellus Scipion, fut d'abord mariée à P. Craſſus, qui périt dans la guerre contre les Parthes. Elle épouſa enſuite Pompée; elle étoit encore alors à la fleur de l'âge; & outre les graces de ſon ſexe, elle avoit l'eſprit fort cultivé. Non ſeulement elle ſçavoit la muſique, mais elle étoit inſtruite dans les lettres, dans la géométrie, dans la philoſophie; & à ces connoiſſances elle joignoit quelque choſe de plus eſtimable, un caractère ſimple & uni, éloigné de l'arrogance & de la curioſité, vices que la ſcience, dit Plutarque, inſpire quelquefois aux jeunes dames. Ce mariage ne laiſſa pas d'attirer des cenſeurs à Pompée. Quelques-uns relevoient la diſproportion de l'âge, parce que réellement par cet endroit Cornélie convenoit mieux à ſon fils qu'à lui.

Après la perte de la bataille de Pharſale, Pompée vint à Mitylène, où il avoit dépoſé ſa femme Cornélie, loin du bruit des armes & de la guerre. Cornélie attendoit la nouvelle d'une pleine & entière victoire. Perſuadée, ſur les rapports flatteurs qui lui avoient été faits, que l'affaire étoit décidée par les combats de Dyrrachium, elle comptoit qu'il ne s'agiſſoit plus pour Pompée que de pourſuivre Céſar qui fuyoit devant lui. Elle étoit dans ces penſées, lorſqu'elle vit entrer un meſſager, qui, ſans avoir le courage de la ſaluer, & lui annonçant de grands malheurs, plus par ſes larmes que par ſes diſcours, l'exhorta à ſe hâter, ſi elle vouloit voir Pompée avec un ſeul vaiſſeau, qui même n'étoit pas à lui. A ces mots, ſaiſie d'une douleur d'autant plus violente qu'elle étoit imprévue, elle tomba en foibleſſe, & demeura long-tems ſans ſentiment & ſans voix. Enfin, revenue à elle-même, & conſidérant que ce n'étoit pas-là le moment de s'abandonner aux plaintes & aux larmes, elle courut au bord de la mer en traverſant toute la ville. Pompée la reçut entre ſes bras ſans lui dire une ſeule parole, & la ſoutenant, il l'empêcha de tomber une ſeconde fois évanouie.

Cornélie, dans ſon déſeſpoir, s'en prenoit à elle-même du déſaſtre de ſon époux, & s'en attribuoit la cauſe. » Je vous vois, lui dit-» elle, dans un état que je ne puis » regarder comme l'effet de votre » fortune, qui a toujours été » floriſſante, mais bien de celle » qui s'acharne à me perſécuter. » Vous êtes réduit à fuir avec » une ſeule barque, vous qui » avant que d'épouſer Cornélie, » avez parcouru ces mers à la » tête de cinq cens voiles. Pour-» quoi êtes-vous venu chercher » une infortunée? Et que ne m'a-» vez vous laiſſée à mon mau-» vais deſtin, que je vous force » de partager avec moi? Ah! que » j'aurois été heureuſe, ſi je fuſſe » morte avant que mon premier » époux, le jeune Craſſus, eût » péri dans la guerre contre les » Parthes! Et que j'aurois été ſage, » ſi après l'avoir perdu, j'euſſe » quitté, comme j'en avois le » deſſein, une vie malheureuſe! » Mais il a fallu que je ſurvécuſſe

» à mon infortune, pour porter » encore dans la maiſon de Pom- » pée, le malheur qui me ſuit. «

Pompée tâcha de la conſoler par la vue de l'inſtabilité des choſes humaines. Cornélie s'embarqua enſuite avec ſon mari, qu'elle accompagna juſqu'en Égypte, où elle eut la cruelle douleur de le voir aſſaſſiner inhumainement à ſes yeux, vers l'an 48 avant J. C. Ses larmes firent depuis ſon unique plaiſir.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*a*) Κορνηλία, fut miſe à la tête du College des veſtales, en la place de Scantia; & on lui adjugea deux millions de ſeſterces.

CORNÉLIE, *Cornelia*, (*b*) Κορνηλία, de la famille des Coſſus, fut miſe à la place de la Veſtale Lælia, morte du tems de Néron.

CORNÉLIUS, *Cornelius*, Κορνήλιος, nom d'une famille Romaine. C'étoit une des plus illuſtres familles praticiennes. On la diviſe en pluſieurs branches; ſçavoir, les Maluginenſis, les Rufinus, les Scipions, les Lentulus, les Dolabella, les Coſſus, les Cinna, les Mérula, les Céthégus, &c. Si l'on veut connoître les fameux perſonnages qu'à produits cette famille, il faut chercher le nom particulier à chaque branche. Nous nous contenterons d'en indiquer ici quelques-uns, qui ne ſont pas les plus illuſtres, & qui n'auront point d'ailleurs d'autre article.

CORNÉLIUS [SERV.], (*c*) *Serv. Cornelius*, Conſul l'an de Rome 269, avec Q. Fabius.

CORNÉLIUS [A.], (*d*) *A. Cornelius*, Queſteur avec Q. Servilius, l'an de Rome 295. De concert avec ſon Collegue, il appelia en jugement M. Volſcius, l'accuſant d'avoir porté faux témoignagne contre Céſon; & la choſe n'étoit que trop vraie.

CORNÉLIUS [SERV.], (*e*) *Serv. Cornelius*, étoit Flamine Quirinal, lorſqu'il fut emporté par une affreuſe Mortalité qui déſola Rome l'an 301.

CORNÉLIUS [A.], (*f*) *A. Cornelius*, grand Pontife, l'an de Rome 324.

CORNÉLIUS [C.], *C. Cornelius*, (*g*) l'un des tribuns militaires qui furent créés l'an de Rome 368.

CORNÉLIUS [P.], *P. Cornelius*, (*h*) fut deux fois tribun militaire; la première fois l'an de Rome 366, & la ſeconde fois l'an de Rome 370.

CONÉLIUS [A.], *A. Cornelius*, (*i*) étoit tribun militaire l'an de Rome 386, avec M. Cornélius, Q. Servilius, C. Véturius, Q. Quintius & M. Fabius. Ces ſix tribuns militaires ayant été chargés de continuer le ſiège de Tuſculum, ne réuſſirent pas mieux que ceux qui l'avoient com-

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 16.
(*b*) Tacit. Annal. L. XV. c. 22.
(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 41.
(*d*) Tit. Liv. L. III. c. 24.
(*e*) Tit. Liv. L. III. c. 32.
(*f*) Tit. Liv. L. IV. c. 27.
(*g*) Tit. Liv. L. VI. c. 5.
(*h*) Tit. Liv. L. VI. c. 1, 11.
(*i*) Tit. Liv. L. VI. c. 36, 42.

mencé. Deux ans après, A. Cornélius fut encore nommé tribun militaire avec M. Cornélius. Leurs quatre Collegues ne furent pas les mêmes qu'ils avoient eus auparavant.

CORNÉLIUS [M.], *M. Cornelius*, fut deux fois tribun militaire, comme on peut le voir dans l'article précédent.

CORNÉLIUS [A.] ARVINA, *A. Cornelius Arvina*, (*a*) fut élevé à la dictature l'an de Rome 432, & nomma pour maître de la cavalerie M. Fabius Ambuſtus. Pour être en état de ſoutenir la guerre contre les Samnites, guerre qui paroiſſoit des plus dangereuſes, ils firent des levées avec une attention extraordinaire, & conduiſirent dans le Samnium une armée très-forte & très-nombreuſe. Ils s'y étoient campés avec auſſi peu de précaution, que s'ils euſſent été bien éloignés de l'ennemi, lorſque tout d'un coup les Samnites arriverent avec tant d'audace & de fierté, qu'ils pouſſerent leurs retranchemens juſqu'aux premiers corps de garde des Romains, & auroient ſur le champ attaqué leur camp, ſi la nuit qui approchoit, ne les en eût empêchés; mais ils leur firent aſſez connoître qu'ils reviendroient à la charge dès que le jour paroîtroit.

A. Cornélius Arvina, qui ne s'attendoit pas à combattre ſi-tôt, craignant que le déſavantage du lieu ne rendît la valeur de ſes ſoldats inutile, fit allumer des feux par-tout ſon camp, pour mieux tromper les Samnites, & en ſortit pendant le ſilence de la nuit. Mais les ennemis étoient campés trop près de lui, pour ne pas s'appercevoir de ſa retraite. Leur cavalerie commença auſſi-tôt à le pourſuivre, modérant ſa marche de façon qu'elle fût en état de donner auſſi-tôt qu'il ſeroit jour. Leur infanterie demeura même dans le camp le reſte de la nuit. Dès que la lumière parut, leur cavalerie fondit ſur l'arrière-garde des Romains; & à force de les harceler dans un paſſage aſſez difficile par lui-même, elle retarda conſidérablement leur marche. Cependant, leur infanterie ayant eu le tems d'arriver, ils commencerent à attaquer avec toutes leurs forces. Le général Romain voyant qu'il ne pouvoit continuer ſa route, ſans expoſer ſon armée, voulut d'abord camper dans le même lieu; mais, comme il lui étoit impoſſible d'envoyer chercher le bois dont il avoit beſoin pour ſe retrancher, ni même de travailler à ſes retranchemens, tandis que la cavalerie Samnite l'entouroit de toutes parts, & ne lui permettoit ni d'avancer ni de reſter, il prit le parti d'envoyer les bagages à quelque diſtance de-là, & de ranger lui-même ſes troupes en bataille.

Les ennemis qui égaloient les Romains en courage & en forces, en firent autant. Ce qui avoit augmenté leur confiance, c'eſt que, s'imaginant que les Romains s'étoient retirés pour échapper à l'en-

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 38. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 245, 246.

nemi & non pour choisir un meilleur poste, ils les avoient poursuivis comme des fuyards qui redoutoient leur valeur & n'osoient les attendre. Cette opinion tint quelque tems la balance égale entre les deux partis; au lieu que depuis long-tems les Samnites ne soutenoient pas même les premiers cris de l'armée Romaine. Mais ce jour là, depuis neuf heures du matin jusqu'à deux heures après midi, la victoire fut tellement disputée, qu'on n'entendit pas le moindre cri depuis ceux qu'on avoit jettés au commencement de l'action, & qu'on combattit de part & d'autre de pied ferme, sans que personne quittât son poste pour le laisser prendre à d'autres. Les soldats poussoient leurs adversaires de leurs corps & de leurs boucliers, sans prendre un moment pour respirer, ni regarder ce qui se passoit derrière eux. Déja les hommes manquoient de forces, les armes étoient émoussées, & les généraux déconcertés, lorsque les cavaliers Samnites, avertis que les bagages des Romains étoient loin de-là, sans être enfermés de retranchemens, ni gardés par des gens armés, se laisserent entraîner par l'avidité du butin, & quitterent le combat pour aller les piller. Un courier étant venu tout hors d'haleine en donner avis au dictateur; *tant mieux*, lui dit ce général, *laissez-les se charger & s'embarrasser de nos dépouilles.* Le premier messager fut aussi-tôt suivi de plusieurs autres, qui accouroient coup sur coup, crioient que l'ennemi emportoit impunément les biens de l'armée. Alors A. Cornélius Arvina, s'adressant au maître de la cavalerie: » Remarquez-vous, » lui dit-il, que les cavaliers des » Samnites ont abandonné le com- » bat, & qu'accablés sous le poids » de leur butin, ils ne sont plus » en état d'agir? Allez fondre sur » eux; vous les allez trouver dis- » persés, comme il arrive ordi- » nairement, presque tous à pied » & sans armes, uniquement oc- » cupés à charger leurs chevaux: » allez, dis-je, égorger à votre » aise des gens qui sont sans dé- » fense, & leur rendez leur avi- » dité funeste. J'aurai soin que » l'infanterie fasse son devoir; c'est » vous que regarde la victoire de » la cavalerie. »

La cavalerie Romaine étant venue dans le meilleur ordre du monde fondre sur les cavaliers Samnites épars çà & là, & embarrassés de leurs richesses, en fit un grand carnage; car leurs fardeaux qu'ils avoient tout d'un coup jettés par terre, roulant sous les pieds de leurs chevaux épouvantés, les mettoient également dans l'impossibilité de fuir & de combattre. M. Fabius ambustus ayant défait ou mis en fuite toute la cavalerie des ennemis, n'eut qu'un petit circuit à faire avec sa troupe victorieuse, pour venir prendre leur infanterie par derrière. Les cris qu'ils pousserent, en attaquant, jetterent la terreur parmi les Samnites; alors A. Cornélius Arvina remarquant que ceux des ennemis qui étoient à la tête, regardoient derrière eux, que leurs rangs se confondoient, & que leur corps de

bataille s'ébranloit, exhorta ſes ſoldats à redoubler leurs coups, & les tribuns & les plus braves des centurions à faire avec lui de nouveaux efforts, pour achever la défaite des Samnites. Ils jettent de nouveaux cris, pouſſent leurs enſeignes en avant, & trouvent toujours l'ennemi dans un plus grand déſordre. Les cavaliers ayant pénétré à travers l'armée des Samnites, étoient déjà apperçus par ceux qui étoient à la tête des légions Romaines; & le dictateur, en ſe retournant, faiſoit entendre au reſte de l'infanterie, de la voix & de la main, qu'il remarquoit leurs drapeaux & leurs boucliers. Dès que les ſoldats l'eurent vu & entendu, ils oublierent tellement les fatigues qu'ils avoient eſſuyées, & les bleſſures qu'ils avoient reçues pendant tout le jour, qu'ils ſe jetterent ſur les ennemis avec autant d'ardeur, que ſi on ne leur eût donné qu'en ce moment le ſignal du combat, & qu'ils n'euſſent fait que ſortir de leur camp, avec toute leur force & tout leur courage. Les Samnites ne pouvant plus réſiſter ni au torrent de la cavalerie, ni à la nouvelle impétuoſité des légions, furent taillés en pièces, ou ſur le champ de bataille, par l'infanterie qui avoit inveſti les plus opiniâtres, ou dans la déroute, par la cavalerie qui les pourſuivit, & tua leur général lui-même. A. Cornélius Arvina, de retour à Rome, triompha en vertu d'un arrêt du Sénat.

(a) Tit. Liv. L. IX. c. 10.

Quelques Auteurs aſſurent que ce furent les conſuls qui terminerent cette guerre, & triompherent des Samnites, & que M. Fabius Ambuſtus paſſa juſque dans l'Apulie, & en emporta un très-grand butin. On convient cependant qu'A. Cornélius Arvina fut créé cette année dictateur, mais on doute s'il le fut pour faire la guerre, ou pour préſider aux jeux Romains, & donner le ſignal à ceux qui diſputoient le prix de la courſe des chars, en la place du Préteur L. Plautius qui étoit dangereuſement malade; auquel cas il ſe fût démis de la dictature, après avoir rempli un miniſtère ſi peu mémorable. Les Auteurs parlent de ces faits ſi diverſement, qu'il n'eſt pas aiſé de ſe déterminer entre des opinions ſi oppoſées. Je crois, dit Tite Live, que ce qui cauſe cette erreur, ce ſont les éloges funébres qu'on fit après la mort des généraux de ce tems, chaque famille ayant voulu, aux dépens de la vérité, s'attribuer la gloire des heureux ſuccès, & en mettre les titres pompeux, au-deſſous des portraits des ſiens, pour en impoſer à la poſtérité. Voilà ſans doute, ajoûte Tite-Live, la cauſe de la confuſion qu'on trouve dans les actions des particuliers & dans les monumens publics; car, il n'y a aucun des Auteurs contemporains ſur le témoignage de qui on puiſſe compter ſûrement.

CORNÉLIUS [A.] ARVINA, (a) *A. Cornelius Arvina*, fécial l'an de Rome 434. Il fut

chargé d'aller avec les autres féciaux, remettre entre les mains des Samnites, les officiers Romains qui s'étoient rendus garans de la paix honteuse de Caudium. Les Samnites ayant refusé de les accepter, on fit de part & d'autre de nouveaux préparatifs de guerre.

CORNÉLIUS [P.], *P. Cornelius*, (*a*) fut chargé par le Sénat de la défense des côtes maritimes, l'an de Rome 444. Ayant abordé à Pompeies dans la Campanie, il envoya de-là les soldats de sa flotte piller les campagnes des Nucériens. D'abord ils ne ravagerent que les terres voisines de la mer, d'où ils pouvoient en toute sûreté regagner leur flotte. Mais ensuite entraînés, comme il arrive, par la douceur du butin, ils s'avancerent plus loin dans le païs, & par-là obligerent les habitans à prendre les armes. Cependant, répandus de tous côtés dans la campagne, où ils pouvoient être aisément opprimés, ils ne rencontrerent personne. Ce ne fut que dans leur retraite, qu'étant près de rentrer dans leurs vaisseaux, ils furent attaqués par une troupe de paysans qui leur ôterent leur butin, en tuerent une partie, & poursuivirent le reste jusques sur le bord de la mer.

CORNÉLIUS [P.] ARVINA, (*b*) *P. Cornelius Arvina*, Consul l'an de Rome 447, eut ordre de marcher contre les Samnites. Il étoit supérieur aux ennemis par le nombre & la valeur de ses soldats; mais, il avoit contre lui la difficulté des lieux. Les Samnites avoient fermé tous les passages par où P. Cornélius Arvina pouvoit recevoir des Convois; & quoiqu'il mît tous les jours ses troupes en bataille, il ne pouvoit les obliger d'en faire autant. Il étoit aisé de voir que la longueur de la guerre n'étoit pas moins contraire aux Romains, que le combat l'étoit aux Samnites. Telle étoit la situation des affaires dans le Samnium, lorsque l'autre consul vint au secours de son collegue, & força les ennemis de tenter le combat qu'ils avoient évité jusques-là.

Les cris que P. Cornélius Arvina entendit de son camp, lui donnerent d'abord quelque soupçon, qui fut augmenté un moment après par le nuage de poussière qu'il apperçut en l'air. Il ordonna sur le champ à ses soldats de prendre leurs armes, & les ayant rangés en bataille à la hâte, il vint prendre en flanc l'armée des ennemis qui étoit déja aux prises avec celle de son collegue, criant aux siens, que ce seroit pour eux un déshonneur éternel, s'ils souffroient que l'autre armée remportât la victoire dans les deux provinces, & qu'ils n'eussent pas au moins la gloire de battre les ennemis contre lesquels on les avoit envoyés. Il pousse cependant les Samnites; & les ayant enfoncés partout où il avoit paru, il traverse le champ de bataille, & va attaquer leur camp resté sans défenseurs, le prend, &

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 38.

(*b*) Tit. Liv. IX. c. 42, 43. L. X. c. 47.

y met le feu. Les ſoldats de Q. Marcius Trémulus qui voyoient ces flammes en face, firent de nouveaux efforts ; & les Samnites, en regardant derrière eux, ne les eurent pas plutôt apperçues, qu'ils prirent ouvertement la fuite.

P. Cornélius Arvina fut élevé à la cenſure avec C. Marcius Rutilus, l'an de Rome 459. Ils fermerent le luſtre cette année, & trouverent que le nombre des citoyens montoit à deux cens ſoixante-deux mille trois cens vingt-deux. Ils étoient les vingt-ſixièmes cenſeurs depuis la création des premiers, & ce luſtre étoit le dix-neuvième, s'il faut en croire Tite-Live.

CORNÉLIUS BARBATUS, (*a*) *Cornelius Barbatus*, étoit grand Pontife l'an de Rome 449. C. Flavius, fils de Cneius affranchi, étant parvenu cette année à l'édilité curule, voulut faire dans la place de Vulcain, la dédicace du temple de la Concorde, malgré les efforts que firent les Nobles pour l'en empêcher ; & le grand Pontife Cornélius Barbatus fut obligé par le peuple de prononcer la formule de cette conſécration, quoiqu'il ſoutînt qu'il n'appartenoit qu'à un conſul ou à un général d'armée de faire la dédicace d'un temple. C'eſt pourquoi le peuple, avec l'autorité du Sénat, porta une loi qui defendoit à quelque citoyen que ce fût, de dédier un temple ou un autel, ſans l'ordre exprès du Sénat ou de la plus grande partie des tribuns.

CORNÉLIUS [SERV.] (*b*) *Serv. Cornelius*, conſul avec L. Génucius, l'an de Rome 450. Cette année, la République n'eut preſque point de guerre à ſoutenir au dehors. Cependant, afin que l'année ne ſe paſſât pas abſolument ſans guerre, on envoya quelques troupes dans l'Ombrie, où on apprenoit que quelques brigands, les armes à la main, faiſoient des courſes dans la campagne, puis ſe retiroient dans une caverne obſcure, où ils avoient établi leur domicile. Les Romains étant entrés ſous leurs enſeignes dans ce lieu ténébreux, y furent la plûpart bleſſés, ſur-tout à coups de pierres. mais lorſqu'ils eurent découvert l'autre bouche de cette antre, [car il y en avoit deux], ils allumerent de grands feux aux deux iſſues. Ceux qui y étoient renfermés au nombre de deux mille hommes armés, ayant inutilement tenté de ſe ſauver, furent enfin étouffés par la vapeur des flammes, au milieu deſquelles ils ſe précipiterent eux-mêmes.

CORNÉLIUS [CN.], (*c*) *Cn. Cornelius*. On lit dans l'Épitome du dix-ſeptième livre de la ſeconde Décade de Tite-Live, que le conſul Cn. Cornélius, ayant été enveloppé par la flotte des Carthaginois, & attiré par ruſe comme à un pour-parler, fut pris.

CORNÉLIUS [C.] (*d*), *C. Cornelius*, conſul, combattit heu-

(*a*) Tit. Liv. L. IX. c. 46.
(*b*) Lit. Liv. L. X. c. 1.
(*c*) Tit. Liv. Epitom. L. XVII.
(*d*) Tit. Liv. Epitom. L. XVII.

reuſement en Sardaigne & en Corſe, contre les habitans de ces iſles & Hannon, général des Carthaginois.

CORNÉLIUS CÉTHÉGUS, *Cornelius Cethegus*, (*a*) fut privé du ſacerdoce, pour avoir préſenté les entrailles de la victime contre l'ordre. Plutarque rapporte ce fait dans la vie de M. Marcellus.

CORNÉLIUS [P.] MÉRENDA, *P. Cornelius Merenda*, (*b*) l'un de ceux qui ſe préſenterent pour le conſulat ſur la fin de l'an de Rome 536; mais les ſuffrages ne ſe réunirent pas en ſa faveur.

CORNÉLIUS [P.] CALUSSA, (*c*) *P. Cornelius Caluſſa*, fut créé ſouverain Pontife, avant que d'avoir poſſédé aucune magiſtrature curule, l'an de Rome 540. Il y avoit ſix vingts ans qu'on n'avoit fait à perſonne un pareil honneur.

CORNÉLIUS [P.] CAUDINUS, (*d*) *P. Cornelius Caudinus*, fut un des trois commiſſaires que l'on nomma l'an de Rome 542, pour examiner mûrement & décider ſur la dépoſition de témoins dignes de foi, lequel de deux compétiteurs qui ſe préſentoient pour la couronne murale, méritoit la préférence. Comme il s'étoit formé à cette occaſion deux partis, & que les eſprits étoient fort échauffés de part & d'autre, on voulut prévenir les ſuites d'une ſédition près d'éclater; & il fut déclaré que les deux compétiteurs étoient montés en même tems ſur la muraille, & que pour récompenſer leur valeur, on leur accordoit à tous deux la couronne murale.

CORNÉLIUS [L.] CAUDINUS (*e*), *L. Cornelius Caudinus*, fut créé édile curule avec Serv. Sulpicius Galba, l'an de Rome 544.

CORNÉLIUS [SERV.] (*f*), *Serv. Cornelius*, tribun militaire l'an de Rome 547. Il ſe ſignala dans un combat contre les Auſétains & les Illerjettes, peuples d'Eſpagne.

CORNÉLIUS [CN.] BLASION (*g*), *Cn. Cornelius Blaſio*, fut créé préteur l'an de Rome 558, & eut en partage le département de la Sicile.

CORNÉLIUS [CN.] MERENDA (*h*), *Cn. Cornelius Merenda*, fut créé préteur en même tems que Cn. Cornélius Blaſion, & eut la Sardaigne pour département.

CORNELIUS [P.] BLASION (*i*), *P. Cornelius Blaſio*, l'un des députés qu'on envoya l'an de Rome 582, aux Carnes, aux Iſtriens & aux Iapides. Cette députation fut faite à l'occaſion des plaintes que ces trois peuples avoient portées au Sénat contre le conſul C. Caſſius. Deux ans après, Cn. Cornélius Blaſion fut un des Commiſſaires que le Sénat

(*a*) Plut. Tom. I. p. 300.
(*b*) Tit. Liv. L. XXII. c. 35.
(*c*) Tit. Liv. L. XXV. c. 5.
(*d*) Tit. Liv. L. XXVI. c. 48.
(*e*) Tit. Liv. L. XXVII. c. 21.
(*f*) Tit. Liv. L. XXIX. c. 3.
(*g*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 43.
(*h*) Tit. Liv. L. XXXIV. c. 43.
(*i*) Tit. Liv. L. XLIII. c. 5. L. XLV. c. 13.

ſit partir pour aller examiner ſur les lieux, les plaintes que faiſoient ceux de Piſes contre une colonie Romaine, qui uſurpoit, diſoient-ils, un territoire qui leur appartenoit.

CORNÉLIUS PHAGITA, *Cornelius Phagita* (*a*), capitaine de quelques ſoldats qui, par l'ordre de Sylla, faiſoient les recherches les plus exactes dans le païs des Sabins, & arrêtoient tous ceux qui y étoient cachés. Céſar, encore jeune, erroit alors dans ce païs, cherchant à ſe dérober à Sylla qui en vouloit à ſes jours. Il tomba préciſément entre les mains de cette troupe; mais Cornélius Phagita, gagné par deux talens que Céſar lui donna, le laiſſa échapper.

CORNÉLIUS [L.] CHRYSOGONUS (*b*), *L. Cornelius Chryſogonus*, jeune homme des plus puiſſans qu'il y eût dans Rome de ſon tems. S. Roſcius Amérinus ayant été aſſaſſiné pendant la nuit, ſes biens qui étoient très-conſidérables, furent confiſqués par les intrigues de L. Cornélius Chryſogonus, & il les acheta à un prix infiniment au-deſſous de leur valeur; mais craignant que tôt ou tard ſon fils ne les reclamât, il gagna deux parens de ce malheureux jeune homme, l'un nommé T. Roſcius Capito, & l'autre T. Roſcius Magnus, & les engagea à le déférer en juſtice, comme coupable de parricide. Il fut défendu par Cicéron, & renvoyé abſous; mais on ignore s'il fut rétabli dans ſes biens.

CORNÉLIUS [C.] (*c*), *C. Cornelius*, tribun du peuple, l'an de Rome 585. Il cauſa de grands mouvemens dans la République. Ce n'eſt pas qu'il fût méchant par inclination, ni factieux; mais s'étant trouvé piqué de ce que le Sénat avoit rejetté une propoſition qu'il avoit faite, & n'avoit point voulu en délibérer, il réſolut de ſe venger, & s'acharna à mortifier cette auguſte Compagnie.

La brigue, pour arriver aux honneurs, étoit alors portée à de grands excès. Outre les motifs ordinaires qui l'animoient, il y en avoit un récent qui en augmentoit l'activité. Le grand nombre des Sénateurs dégradés par les derniers cenſeurs, ſouhaitoient avec paſſion de recouvrer leur dignité; & la voie pour y réuſſir, étoit d'obtenir du peuple une des charges curules, en vertu deſquelles on avoit de droit l'entrée au Sénat. C. Cornélius ſaiſit cette occaſion, & propoſa, contre la brigue, une loi plus ſévère que les précédentes. Le Sénat ne pouvoit pas s'oppoſer honnêtement à une pareille loi; mais il ne voulut pas ſe laiſſer inſulter par un tribun. Il engagea le conſul Piſon à porter lui-même une loi contre cet abus, mais un peu différente de celle du tribun. Cette loi conſulaire fut autoriſée.

C. Cornélius, piqué d'avoir

(*a*) Plut. T. I. p. 707.
(*b*) Cicer. Orat. pro S. Roſc. Amer.
(*c*) Crév. Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 299. *& ſuiv.*

ſuccombé, chercha par où il pourroit trouver priſe ſur le Sénat. Un abus, introduit depuis quelque tems, lui préſenta l'occaſion qu'il ſouhaitoit. Autrefois perſonne ne pouvoit être diſpenſé des loix que par le concours de l'autorité du Sénat & de celle du peuple. Le Sénat donnoit ſon décret, & le peuple y appoſoit le ſceau par ſes ſuffrages. Cette clauſe même du recours au peuple étoit exprimée à la fin du ſénatus-conſulte. Depuis un tems on avoit ceſſé de porter ces ſortes d'affaires devant le peuple; & même la clauſe ne ſe mettoit plus. Souvent un petit nombre de ſénateurs rendoient ces ſortes de décrets; ce qui donnoit aux grands beaucoup de facilité pour obliger différentes perſonnes, & ſe faire des créatures. C. Cornélius s'éleva contre cet abus, & propoſa une loi qui ordonnoit qu'aucun citoyen ne pût être diſpenſé des loix que par l'autorité du peuple.

La choſe étoit raiſonnable. Néanmoins les grands, dont cette réforme diminuoit la puiſſance, s'y oppoſerent, & trouverent un tribun diſpoſé à les ſervir; il ſe nommoit P. Servilius Globulus. Lors donc que C. Cornélius entreprit de faire annoncer ſa loi au peuple, ſelon l'uſage, par la voix d'un crieur public, à qui un greffier, liſant ſur un papier qu'il avoit en main, ſuggéroit chaque mot, P. Servilius Globulus ordonna & au crieur & au greffier de ſe taire. C. Cornélius, hardi & opiniâtre, ne ſe démonta point; & prenant lui-même le papier, il le lut à haute voix. Le conſul Piſon, qui étoit préſent, ſe récrie contre cette entrepriſe inſolite, qui anéantiſſoit le droit d'oppoſition. Il s'excite à ce ſujet des clameurs, & quelques-uns de ceux qui étoient en-bas dans la place, eurent l'inſolence de menacer le conſul d'un geſte de la main. Le conſul veut les faire arrêter; la multitude ſe ſoulève, & briſe les faiſceaux du conſul; il y eut même des pierres jettées contre lui. C. Cornélius, qui ne laiſſoit pas d'être capable de modération, rompit l'aſſemblée. Il fit plus, & adouciſſant ſa loi, il propoſa ſeulement d'ordonner que les diſpenſes ne puſſent être accordées par le Sénat, à moins qu'il n'y eût deux cens ſénateurs préſens à la délibération, & que lorſque l'affaire ſeroit portée au peuple, il ne fût permis à perſonne de s'oppoſer au décret du Sénat. La loi paſſa avec ces tempéramens; mais, les grands ne laiſſerent pas d'en conſerver du reſſentiment contre C. Cornélius.

Une autre loi très-ſage & très-néceſſaire lui fit encore beaucoup d'ennemis, quoique perſonne n'oſât s'y oppoſer ouvertement. Les préteurs, qui préſidoient à toute la juſtice civile dans Rome, avoient coûtume, en entrant en charge, de publier un édit, dans lequel ils annonçoient quelle juriſprudence ils prétendoient ſuivre dans le jugement des affaires qui ſeroient portées devant eux. Comme les loix n'avoient pas prévu tous les cas, & que d'ailleurs la puiſſance des magiſtrats Romains étoit très-grande dans la ſphère de leur ma-

giſtrature, ils pouvoient ſuppléer à ce que les loix avoient omis, ou même y faire des changemens. Chaque préteur donnoit donc ſon édit; & ce qu'il y avoit de pis, c'eſt que ſouvent ils ne s'en tenoient pas à ce qu'ils avoient annoncé, & varioient dans leurs jugemens, ſelon les perſonnes. C'eſt à ce dernier abus que C. Cornélius prétendit remédier, en faiſant ordonner par une loi, que les préteurs fuſſent aſtreints à juger conformément à l'édit qu'ils auroient publié en entrant en exercice. Cette loi fut reçue, au grand mécontentement de ceux qui étoient accoutumés à faire trafic de la juſtice. Dans la ſuite, la réforme fut pouſſée plus loin; & ſous l'empereur Adrien d'habiles juriſconſultes, par ordre de ce prince, rédigerent un édit perpétuel, pour ſervir de règle dans l'adminiſtration de la juſtice à tous les préteurs. C. Cornélius propoſa encore d'autres loix, qui toutes ſouffrirent beaucoup de contradictions.

Dès qu'il fut ſorti de charge, il ne manqua pas d'être accuſé. Mais partie par la violence d'un tas de populace attroupé en ſa faveur, partie par la connivence du préteur & des accuſateurs, l'affaire ne fut point plaidée, & conſéquemment il n'y eut point de jugement. L'année d'après, ſous le conſulat de Cotta & de Torquatus l'inſtance fut repriſe, & ſuivie aſſez tranquillement. Les premières perſonnes du Sénat, Hortenſius, Catulus, Métellus, Pius & pluſieurs autres, dépoſerent contre lui. Cicéron le défendit avec une adreſſe merveilleuſe, évitant de bleſſer de ſi illuſtres témoins, & cependant n'omettant rien de ce qui pouvoit aller à la décharge de l'accuſé. C. Cornélius fut renvoyé abſous. Outre qu'on ne pouvoit lui reprocher que trop d'opiniâtreté à ſoutenir des entrepriſes qui n'avoient rien de condamnable en ſoi, il avoit été queſteur de Pompée; & c'étoit alors une puiſſante recommandation.

CORNÉLIUS [C.] (*a*), *C. Cornelius*, chevalier Romain, l'un des complices de la conjuration de Catilina. Comme Cicéron étoit un grand obſtacle aux deſſeins des conjurés, C. Cornélius ſe chargea avec L. Vargunteius de ſe défaire de lui; mais ce nouveau complot ne réuſſit pas.

CORNÉLIUS [C.] (*b*), *C. Cornelius*, certain devin de Padoue, qui, dit-on, annonça la bataille de Pharſales, dans le tems même qu'elle ſe donnoit. Il paſſoit pour habile dans la prétendue ſcience des augures. Etant actuellement occupé à conſulter les oiſeaux, il connut d'abord le moment de la bataille, & dit à ceux qui étoient préſens, que dans l'inſtant où il parloit, les troupes de Céſar & de Pompée en étoient aux mains. Il continua enſuite ſon opération, & tout d'un coup, aux ſignes qu'il apperçut dans le ciel, il ſe leva bruſquement, & cria à

(*a*) Salluſt. de Bell. Catil. c. 10, 16, 17.

(*b*) Plut. Tom. I. p. 730. Crév. Hiſt. Rom. T. VII. p. 496, 497.

haute voix : *Céſar, tu es vainqueur.* Toute l'aſſiſtance fut dans un grand étonnement. Alors C. Cornélius ôtant la couronne qu'il portoit ſur la tête, jura qu'il ne la remettroit point, que l'accompliſſement exact & littéral n'eût juſtifié les règles de ſon art. Tite-Live étoit compatriote de C. Cornélius, & l'avoit connu ; & il aſſuroit poſitivement ce fait, au rapport de Plutarque.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*a*), médecin de Verrès, au rapport de Cicéron, qui dit qu'il étoit de Pergame ou de Troie, & qu'il ſe nommoit auſſi Artémidore.

CORNÉLIUS [C.] (*b*), C. *Cornelius*, fut envoyé par Marc-Antoine pour tuer Cicéron.

CORNÉLIUS [Q.] (*c*), Q. *Cornelius*, pontife dont parle Cicéron dans une de ſes harangues. C'eſt celle qu'il prononça en plein Sénat, ſur les réponſes des aruſpices.

Ce Q. Cornélius eſt peut-être le même que celui dont Cicéron fait mention dans la ſixième Lettre du cinquième livre de ſes Lettres à ſes amis.

CORNÉLIUS [P.] (*d*), P. *Cornelius*, officier qui commandoit pour Scipion la garniſon de Sarſure. Il fut tué en défendant courageuſement la place contre les attaques de Céſar.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*e*), centurion de l'armée d'Octavien. Il fut chef d'une députation de quatre cens hommes, que cette armée envoya au Sénat, l'an de Rome 709. L'un des principaux objets de la députation, étoit de demander la promotion d'Octavien à la dignité de conſul. Le Sénat s'étant refuſé à cette propoſition, Cornélius ſortit de l'aſſemblée, & mettant la main ſur la garde de ſon épée, il ſe retourna vers les Sénateurs, & leur dit : *Si vous ne donnez pas le conſulat à mon général, voici qui le lui donnera.* Surquoi Cicéron répondit, dans ſon goût de plaiſanterie en une matière ſi ſérieuſe : *Si vous demandez ainſi le conſulat pour Octavien, vous l'obtiendrez.*

CORNÉLIUS [SERV.] CÉTHÉGUS (*f*), *Serv. Cornelius Cethegus*, conſul avec L. Viſéllius Varro, l'an de J. C. 24.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*g*), l'un des accuſateurs de Mamercus Scaurus, vers l'an de J. C. 36. Mais, quelque tems après, ayant été convaincu lui-même d'avoir reçu de l'argent de Varius Ligur, pour ſe déſiſter d'une accuſation, il fut relégué dans les iſles, avec interdiction du feu & de l'eau.

CORNÉLIUS AQUINUS, *Cornelius Aquinus* (*h*), lieutenant de Fonteius Capiton, qui commandoit l'armée de la baſſe Germanie. Ce commandant fut ſoupçonné de deſſeins turbulens, & ſous ce prétexte, Cornélius Aqui-

(*a*) Cicer. in. Verr. L. V. c. 43.
(*b*) Cicer. Orat. pro L. Syll. c. 13.
(*c*) Cicer. Orat. de Aruſp. Reſponſ. c. 10. ad Amic. L. V. Epiſt. 6.
(*d*) Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 807.
(*e*) Crév. Hiſt. Rom. Tom. VIII. pag. 164, 165.
(*f*) Tacit. Annal. L. VI. c. 17.
(*g*) Tacit. Annal. L. VI. c. 29, 30.
(*h*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 7. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. p. 5, 6.

nus, de concert avec Fabius Valens, le tua, ſans attendre l'ordre de Galba, vers l'an de J. C. 68. Quelques-uns crurent que ces deux officiers l'avoient ſollicité eux-mêmes à ſe faire Empereur, & que n'ayant pas réuſſi à le perſuader, ils voulurent ſe défaire, par ſa mort, d'un témoin qui pouvoit leur nuire. Galba approuva le meurtre de Fonteius Capiton, ſoit par une légèreté d'eſprit qui le rendoit crédule, ſoit qu'il n'oſât pas trop approfondir une affaire ſi délicate, de peur de trouver des coupables qu'il ne fût pas en état de punir. C'eſt ainſi que Galba fut reconnu par les deux armées de Germanie.

CORNÉLIUS GALLUS, *Cornelius Gallus. Voyez* Gallus.

CORNÉLIUS SÉVÉRUS, *Cornelius Severus. Voyez* Sévérus.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*a*), Κορνήλιος, fils de Céron, ambaſſadeur des Juifs auprès de l'empereur Claude. Il obtint que les ſacrificateurs garderoient les habits ſacrés du ſouverain Pontife, & en apporta l'ordre à Longinus & à Fadus.

CORNÉLIUS, *Cornelius* (*b*), Κορνήλιος, brave capitaine Romain. Voyant ſon frere Longus, au ſiège de Jéruſalem par Tite Veſpaſien, expoſé dans un portique du temple, d'où il ne pouvoit ſortir ſans ſe rendre aux ennemis, & où il ne pouvoit être ſecouru des ſiens, il l'exhorta à mourir glorieuſement plutôt que de flétrir ſa réputation.

CORNÉLIUS FAUSTUS, *Cornelius Fauſtus* (*c*), Κορνήλιος φαῦστος, fils de Sylla, ſe rendit recommandable au ſiège que le Grand Pompée mit devant Jéruſalem, ayant été le premier qui entra par la breche dans le temple.

CORNES, *Corni*, peuples d'Italie dans le Latium, ſelon Denys d'Halicarnaſſe. Gelenius, ſon traducteur, les nomme Coranes.

CORNES DE BACCHUS. Il y a des ſtatues de Bacchus avec des Cornes. Il n'eſt fait mention de ſes Cornes que dans les Poëtes; ce qui n'eſt pas fort obſcur, quand on ſçait que les Cornes ſont les ſignes de la puiſſance & de la force, & qu'on compare ce ſymbole avec les effets du vin.

CORNET, inſtrument à vent, dont les anciens ſe ſervoient à la guerre. Les Cornets faiſoient marcher les enſeignes ſans les ſoldats; & les trompettes, les ſoldats ſans les enſeignes. Les Cornets & les clairons ſonnoient la charge & la retraite; & les trompettes & les Cornets animoient les troupes pendant le combat.

CORNET (*d*), eſpèce de petit gobelet rond & délié, ordinairement de corne, & dont on fait uſage pour agiter les dés quand on joue.

Le Cornet dont les anciens ſe ſervoient pour jouer aux dés & aux oſſelets, & qui peut-être fut

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 683.
(*b*) Joſeph. de Bell. Judaïc. p. 953.
(*c*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 474.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 121.

inventé pour empêcher les coups de main, étoit rond en forme d'une petite tour, plus large par le bas que par le haut, dont le cou étoit étroit. Ordinairement il n'avoit pas de fond, mais plusieurs degrés au-dedans, qui faisoient faire aux dés & aux osselets plusieurs cascades avant que de tomber sur la table, comme il paroît par ce passage d'Ausonne :

Alternis vicibus, quos præcipitante rotatu

Fundunt excussi per cava buxa gradus.

On l'appelloit chez les Latins, *Turris*, *Turricula*, *Orca*, *Phimus*, *Fritillus*, &c.

CORNÉTAINS, *Cornetani*, peuple d'Italie, selon Denys d'Halicarnasse, si l'on s'en rapporte à la traduction latine de Gelenius; car il y a dans le Grec Κορυνήται. Æmilius Portus aime mieux lire *Cernetani*.

CORNICEN, *Cornicen*, nom que l'on donnoit à celui qui jouoit de la corne. *Voyez* Instrument militaire.

CORNICINUS (*a*), *Cornicinus*, certain personnage dont parle Cicéron dans une de ses lettres à T. Pomponius Atticus.

CORNICULAIRE, *Cornicularius* (*b*), officier de guerre chez les Romains, qui soulageoit le tribun dans l'exercice de sa charge, en qualité de lieutenant.

Les Corniculaires faisoient les rondes à la place des tribuns, visitoient les corps-de-garde, & étoient à peu près ce que sont les aides-majors dans nos troupes.

Le nom de Corniculaires fut donné à ces officiers, parce qu'ils avoient un petit cor, *Corniculum*, dont ils se servoient pour donner les ordres aux soldats. Ce nom, pris au premier sens, vient, selon Saumaise, de *Corniculum*, qui signifie le cimier d'un casque; & en effet, Pline nous apprend qu'on mettoit sur les casques, des cornes de fer ou d'airain, qu'on appelloit *Cornicula*.

Dans le second sens, on prétend que ce mot est derivé de *Corniculum*, un cornet à mettre de l'encre.

CORNICULAIRES, *Corniculatii*, sorte d'huissiers qui se tenoient à l'un des coins du parquet où le magistrat rendoit la justice, pour empêcher que personne n'y entrât, & qu'on ne le troublât. Cassiodore les appelle *Corniculatii*, *quia cornibus secretarii prætoriani præerant*.

CORNICULUM (*c*), *Corniculum*, ville d'Italie de la dépendance des Latins. Elle fut enlevée à ce peuple par Tarquin l'ancien. Cette ville est rangée parmi celles qui, du tems de Pline, n'existoient plus. Selon M. d'Anville, on la voyoit au pied des montagnes, à peu de distance d'une voie que ce géographe conduit à la voie Salaria. C'est la même qu'Etienne de Byzance nomme Corniclus.

(*a*) Cicer. ad T. Pomp. Attic. L. IV. Epist. 2.

(*b*) Rosin. de Antiq. Rom. p. 971.

(*c*) Tit. Liv. L. I. c. 38. Plin. Tom. I. pag. 157.

CORNIFICIA (*a*), *Cornificia*, famille Romaine. Le nom de cette famille ſe lit ſur quelques médailles ; & comme on y apperçoit Junon Soſpita, déeſſe honorée à Lanuvium, Urſinus en a conclu que la famille Cornificia étoit originaire de cette ville. Mais, la conſéquence n'eſt pas trop juſte, puiſque Junon Soſpita étoit auſſi fort honorée à Rome, ſur-tout dans le quartier où ſon temple étoit bâti.

CORNIFICIUS [Q], *Q. Cornificius* (*b*), queſteur de Céſar, fut envoyé en Illyrie avec deux légions, pour gouverner cette province. Après avoir pris pluſieurs châteaux ſitués en des lieux avantageux, d'où l'on ravageoit toute la campagne, il en donna le butin à ſes ſoldats, ce qui leur fut très-agréable, pour avoir été acquis par leur valeur, outre qu'ils n'attendoient pas de grands tréſors d'une province qui avoit été ruinée par le voiſinage des guerres civiles. Octavius, après la journée de Pharſale, étant venu ſe jetter dans le golfe d'Illyrie avec une grande flotte, Q. Cornificius lui enleva pluſieurs vaiſſeaux, enſorte qu'il ſe trouvoit aſſez fort pour hazarder un combat naval. Ce Q. Cornificius doit être le même qui ſuit. *Voyez* l'article ſuivant.

CORNIFICIUS [Q.], *Q. Cornificius* (*c*), dont nous avons une médaille, étoit, ſelon M. Baudelot, de famille Plébeienne & ſénateur. Lorſque Cicéron obtint le conſulat, il l'emporta ſur ſix compétiteurs, du nombre deſquels, ſi on en croit Aſconius, étoit Q. Cornificius. Cicéron écrivant à Atticus, nous apprend qu'il étoit fort riche, *Omnino Cornificius locuples eſt.* Mais ce qui le diſtinguoit particulièrement entre les illuſtres Romains de ſon tems, c'eſt qu'il étoit ſçavant, bel eſprit, & méritoit par ſes belles qualités d'être élevé aux premières charges de la République. C'eſt le témoignage que lui rend le même Cicéron, avec lequel il étoit en commerce de lettres & d'érudition. Je me ſuis apperçu, dit l'orateur Romain dans une de ſes lettres à Q. Cornificius, que nous ne ſommes pas tout à fait de même opinion. Il s'agit là du meilleur genre d'éloquence, *de optimo genere dicendi ;* ce qui fait croire, pour le dire en paſſant, que Q. Cornificius avoit auſſi traité la même matière. C'eſt en effet ce que juſtifie Quintilien, en parlant de ceux qui ont écrit de la rhétorique ou de l'art oratoire : *Scripſit*, dit il, *de eadem materia non pauca Cornificius.* Enfin, Cicéron met le comble à l'éloge qu'il fait de Q. Cornificius, en lui diſant : *Tùm de ſummo ingenio, & de optimis tuis ſtudiis, & de ſpe ampliſſimæ dignitatis ita judicare, ut neminem tibi anteponam, comparem paucos.* La ſcience de Q. Cornificius, quoique du pre-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 187. *& ſuiv.*

(*b*) Hirt. Panſ. de Bell. Alex. p. 720. *& ſeq.*

(*c*) Cicer. ad Amic. L. XII. Epiſt. 17. *& ſeq.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 187. *& ſuiv.*

mier

mier ordre, ne dédaignoit pas de s'abaiſſer juſqu'aux matières purement grammaticales, puiſqu'il s'étoit appliqué à la recherche des origines ou des étymologies de la langue latine, dont il avoit compoſé un traité que cite Verrius Flaccus, ou ſon abréviateur Feſtus Pompeius.

Sur ce que Macrobe rapporte d'une opinion de Q. Cornificius, qui confondoit le Soleil avec Jupiter, M. Baudelot conçoit une opinion ſi avantageuſe de la religion de ce Romain, qu'il le ſoupçonne d'avoir été du ſentiment de ceux qui n'adoroient qu'une ſeule divinité, ſous différens noms ou différens attributs.

Quoi qu'il en ſoit de ſa religion, il étoit excellent Poëte, comme l'aſſurent Catulle & Euſebe. Et M. Baudelot ne ſçauroit croire, après ce qu'il vient de dire des bonnes qualités de Q. Cornificius, qu'il ſoit le même que celui dont parle Donat, comme d'un ennemi déclaré de Virgile, lorſqu'il dit: *Cornificius ob perverſam naturam non tulit.* Quelle apparence, en effet, que ce Romain, qu'Aſconius dit avoir été un parfait honnête homme, un homme de bien, ait été envieux de la gloire d'un jeune poëte, qui à peine commençoit à être connu à Rome du tems que Cornificius y jouiſſoit de la réputation d'homme d'eſprit & de belles-lettres? Celui qui étoit jaloux du mérite de Virgile, étoit ſans doute un autre poëte de même nom, dont Ovide fait mention, en parlant des ouvrages laſcifs & immodeſtes.

Et leve Cornificî, parque Catonis opus.

L'Auteur de cet ouvrage eſt traité d'ivrogne par Plutarque, dans la vie de Céſar, & ce caractère ni la licence des mœurs ne conviennent nullement au Q. Cornificius qui fait le ſujet de cet article.

Rien ne prouve mieux ce qu'on vient d'avancer, que la reſtitution que fit Trajan d'une monnoie d'argent qui conſerve le nom & les titres de Q. Cornificius. Il falloit en effet que cet Empereur eût pour ce grand homme une eſtime bien ſingulière, pour avoir voulu, comme il a fait, en renouveller la mémoire, préférablement à celle de tant d'autres illuſtres Romains. Trajan auroit-il donné cette marque de diſtinction à un libertin & à un ivrogne?

Après avoir fait connoître les qualités perſonnelles de Q. Cornificius, M. Baudelot parle de ſes emplois & de ſes charges; il n'oublie pas la guerre d'Illyrie, où il eut la qualité de Propréteur, ni celle de Syrie, où il ſe diſtingua contre Baſſus, en qualité de gouverneur de cette province. C'eſt, ſelon lui, dans la première de ces deux expéditions, qu'il eut le titre d'*Imperator*, marqué ſur la médaille. A ſon retour à Rome, en 707, après avoir terminé les affaires d'Illyrie, il obtint par le crédit de Céſar, une place dans le College des Augures, dignité très-conſidérable, comme on le voit dans Tite-Live, & que Céſar, Marc-Antoine & Auguſte marquoient avec ſoin dans leurs monnoies.

Avec ces titres d'honneur, Q. Cornificius alla en Afrique, où dans le tems du Triumvirat, il reçut une partie des proscrits, & soutint avec eux, après la mort de César, le parti du Sénat & du peuple. Sextius, qu'Auguste avoit envoyé dans la Numidie, lui ordonna de lui céder le gouvernement de cette province Romaine, parce que dans le partage fait entre les Triumvirs, toute l'Afrique appartenoit au jeune César; mais Q. Cornificius répondit qu'il ne connoissoit point ce partage, & qu'il ne pouvoit sans ordre abandonner une province que le Sénat lui avoit confiée; ainsi ils se firent la guerre pour ce sujet. Les lieutenans de Q. Cornificius eurent d'abord quelque avantage sur Sextius; mais celui-ci l'étant venu attaquer auprès d'Utique, où il s'étoit retranché, Q. Cornificius y fut taillé en pièces & tué.

Quant à la médaille que nous avons de ce grand homme, Ursinus & Vaillant ont cru qu'elle avoit été frappée en Afrique. Mais, M. Baudelot n'est point de leur avis; il est persuadé que ce monument, & les autres monnoies d'or ou d'argent, qui portent le nom de Cornificius, ont été fabriquées en Italie; d'autant plus que les symboles qu'on y voit sur les deux faces, n'ont aucun rapport à l'Afrique, où ce général n'eut pas sujet de se louer de la fortune, & qu'au contraire, ces symboles sont entièrement Romains. En effet, Q. Cornificius y paroît vêtu en augure, le bâton augural à la main, & l'on apperçoit derrière lui Junon Sospita ou Conservatrice, qui le couronne. Ajoûtez à cela le bouclier nommé Ancile, & l'aigle Romaine. Il y a donc toute sorte d'apparence que la médaille dont il s'agit, fut frappée à Rome, dans le tems que Q. Cornificius parvint à la dignité d'Augure, par la faveur de Jules César. On pourroit même conjecturer, suivant M. Baudelot, que ce fut au mois de Février, parce que les calendes ou le premier jour de ce mois étoit consacré à Junon Sospita, qui couronne le nouvel Augure, comme on le voit dans la médaille.

CORNIFICIUS [Q.], (*a*) *Q. Cornificius*, fut un des compétiteurs de Cicéron, pour le consulat, comme nous l'apprend Cicéron lui-même. Quoi qu'en dise Asconius, il ne paroît pas croyable que ce Q. Cornificius soit le même que le précédent. Cicéron en parle d'une manière trop indigne, pour laisser le moindre doute là-dessus. » Je ne doute pas, » écrit-il à un de ses amis, que » Q. Cornificius ne vous fasse » rire ou plutôt gémir, « [quand vous apprendrez qu'il est un de mes compétiteurs.]

CORNIFICIUS [Q.], (*b*) *Q. Cornificius*, autre personnage dont parle encore Cicéron dans une de ses lettres. On ne sçauroit dire qui étoit cet homme, à moins que ce ne fut celui dont il est fait

(*a*) Cicer. ad Amic. L. I. Epist. 10. | (*b*) Cicer. ad Amic. L. I. Epist. 13.

mention dans l'article précédent. Car, il eſt certain que ce n'étoit pas un Conſulaire, puiſqu'après avoir dit que ce fut lui qui ouvrit le propos de l'affaire de Clodius, Cicéron ajoûte, de peur que vous ne croyez que ce fût quelqu'un de nous; car cela veut dire quelqu'un des Conſulaires.

CORNIFICIUS, *Cornificius*, (*a*) jeune homme qui épouſa la fille d'Oreſtille. On croit qu'il étoit fils de Q. Cornificius dont Cicéron fait un ſi grand éloge.

CORNIFICIUS [L.], *L. Cornificius. Voyez* Corfidius.

CORNIFICIUS, *Cornificius*, (*b*) greffier de Verrès. Cette qualité ne donne pas une idée bien avantageuſe de ce Cornificius. Car, tous ceux qui étoient attachés à Verrès, n'avoient guere plus de nobleſſe de ſentiment que leur maître.

CORNIFICIUS [L.], (*c*) *L. Cornificius*, fut accuſateur de M. Brutus, pour le meurtre de Céſar. Il devint enſuite un des lieutenans d'Octavien, qui lui laiſſa un jour en Sicile ſes troupes de terre, en lui ordonnant de ſe fortifier un camp. Cependant, Octavien va attaquer avec ſa flotte celle de Sext. Pompée, & eſt battu. Ce mauvais ſuccès mit L. Cornificius dans un grand danger. Agrippa eut ordre de l'aider d'un prompt & puiſſant ſecours. Il fit partir Laronius, à la tête de trois légions, & lui enjoignant de faire toute la diligence poſſible, pour tirer L. Cornificius d'un péril qui étoit très-preſſant.

En effet, ce lieutenant d'Octavien manquoit de vivres, & par conſéquent, toute la bravoure de ſes troupes & tous les avantages d'un camp bien retranché, lui devenoient abſolument inutiles. Il fallut décamper en préſence de l'ennemi, & ſe mettre en marche pour traverſer un coin de la Sicile, depuis Tauroménium ſur la mer Ionienne, juſqu'à Myles ſur celle de Toſcane. On conçoit aiſément quelles difficultés il éprouva, toujours côtoyé & harcelé par Sextus, & ayant à garder non ſeulement ſes bagages, mais quantité de ſoldats ſans armes, reſtes infortunés de la dernière bataille, qui, nus & dépouillés de tout, avoient trouvé un aſyle dans ſon camp.

Sur la route de cette armée ſe rencontra un obſtacle ſingulier, & propre au païs par où elle paſſoit. C'étoit un eſpace de terrein brûlé par les ruiſſeaux de feu qui avoient découlé du mont Étna, & qui s'étendoient juſqu'à la mer. Cette terre calcinée, lorſqu'elle s'ébranloit par le mouvement de ceux qui marchoient deſſus, élevoit une pouſſière étouffante; elle leur brûloit même la plante des pieds, & allumoit dans leurs veines une ſoif intolérable. Les ſoldats étoient fatigués, abattus, découragés. Leur chef les ranima par ſes exhortations, & par l'exemple de fermeté qu'il leur don-

(*a*) Cicer. ad Amic. L. VIII. Epiſt. 7.
(*b*) Cicer. in Verr. L. III. c. 107.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 996. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 182, 353, 371. *& ſuiv.*

noit; & malgré l'excès de leur épuiſement, malgré les ennemis qui bordoient le défilé auquel ſe terminoit cette campagne brûlante, ils pouſſerent en avant ſans ſe laiſſer entamer. Enfin, après quatre jours d'une marche la plus laborieuſe qu'il ſoit poſſible d'imaginer, ils découvrirent Laronius, dont l'arrivée mit fin à toutes leurs peines; car, Sextus prenant le détachement qu'il voyoit approcher pour toute l'armée d'Agrippa, crut devoir ſe retirer.

Délivrés de la crainte des ennemis, les ſoldats de L. Cornificius trouverent un nouveau danger dans ce qui devoit être pour eux le plus grand des ſoulagemens. Comme ils avoient beaucoup ſouffert de la ſoif, ils n'eurent pas plutôt apperçu une fontaine, qu'ils coururent en boire avidement, ſans pouvoir être retenus par les avertiſſemens de leurs officiers, qui leur recommandoient de ſe ménager. Pluſieurs périrent, étouffés par la quantité d'eau qu'ils avalerent avec une exceſſive précipitation.

Du reſte, ces légions peuvent être regardées comme victorieuſes, non ſeulement des efforts de Sextus, mais de tout ce qui eſt au-deſſus des forces humaines, de la faim, de la ſoif, de la chaleur brûlante. Octavien les combla d'éloges & de récompenſes; & L. Cornificius, leur commandant, fut ſi glorieux de les avoir ſauvées, qu'il en perpétua le triomphe pendant toute ſa vie, ſe ſervant d'un éléphant pour retourner à ſa maiſon, toutes les fois qu'il ſoupoit en ville.

CORNO, (*a*) ſorte de bonnet reconnu pour être la coëffure des Phrygiens. La forme & les détails de ce bonnet ſont marqués ſi clairement & d'une façon ſi diſtinguée ſur un ancien buſte, que M. le comte de Caylus a cru devoir faire graver ce monument ſous trois aſpects, pour rendre le tout plus ſenſible. On voit par les plis de cette coëffure qu'elle étoit d'une étoffe ſouple & obéiſſante, vraiſemblablement compoſée d'un tiſſu de laine, ou d'autre matière ſemblable. L'artiſte paroît trop exact, pour n'avoir pas marqué la coûture, ſi le bonnet eût été formé par un cuir. Les deux extrêmités ou pendans de cette coëffure, qui ſe rabattoient ſous le menton, en couvrant les oreilles, ſervoient à garantir des injures de l'air, & lorſqu'elles étoient relevées, elles accompagnoient agréablement le viſage. La manière dont on les voit attachées & renouées derrière la tête, prouve que l'artiſte a ſuivi la nature, & copié avec exactitude l'uſage de ſon tems; uſage répété en grande partie par un grand nombre de nations modernes, & qu'on doit regarder comme une mode générale & caractériſtique des Phrygiens, puiſqu'en effet ils avoient reporté ſur leurs caſques cette extrêmité arrondie, quoique très-inutile à cette arme défenſive.

CORNU, (*b*) terme, qui, dans ſon ſens propre & naturel,

(*a*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. III. p. 122.

(*b*) Pomp. Mel. p. 124. Plin. Tom. I. p. 148.

ſignifie une corne, veut dire en géographie une pointe, ou terre qui s'avance dans la mer. Philoſtrate, dans ſon livre de la vie des ſophiſtes, appelle ainſi un lieu de l'iſle de Lemnos. C'étoit un port qui avoit la figure approchante de celle d'une corne. Les Grecs ont nommé Κεραστῶν Βυζαντίων, & les Latins *Cornu Byzantiorum*, un des fauxbourgs de Conſtantinople, qui eſt préſentement Péra.

Pomponius Méla & Pline nomment deux cornes de l'Italie, deux promontoires; l'un au païs des Bruttiens; l'autre au païs des Salentins. De même on a trouvé des cornes à l'Aſie, à l'Égypte.

CORNUS, *Cornus*, Κόρνος, (*a*) ville de l'iſle de Sardaigne. Elle étoit la capitale de cette iſle, au rapport de Tite-Live, qui nous apprend que Titus Manlius s'en empara l'an de Rome 537.

Ptolémée fait mention de cette ville, auſſi-bien que l'Itinéraire d'Antonin. Cet Itinéraire dit *Cornos* à l'accuſatif pluriel, & met ce lieu ſur la route de Tibuli à Sulci, entre Boſa & Tharri, à dix-huit mille pas de l'une & de l'autre. Pinet croit que c'eſt Galea; Ortelius que c'eſt Corneto. Ce nom ſe trouve auſſi préféré par les interpretes de Ptolémée. M. Baudrand cite François de Vic, ſelon lequel cette ville eſt abſolument détruite, & ſes ruines ſont entre Seligues & Montefero.

CORNUSTIBII, *Cornuſtibii*, (*b*) nom que la Vulgate donne à la troiſième fille de Job. Un traducteur François de la Bible lit Keren-Happouc, comme étant pleine d'agrémens.

Dom Calmet dit que Cornuſtibii ſignifie une corne, ou un vaſe plein de fard ou d'antimoine, & il ajoûte: » Anciennement on ſe » ſervoit beaucoup de cornes au » lieu de vaſes, & l'antimoine » étoit fort employé pour ſe teindre les yeux, & pour ſe dilater » les paupières. Car, les yeux » noirs & les grands yeux paſſoient pour les plus beaux. » L'Hébreu lit: *Corne de Phuc.* » Or, le nom de *Phuc* ſignifie » quelquefois de l'antimoine, & » quelquefois une pierre précieuſe. Les Septantes ont traduit » *Corne d'abondance*, ou *Corne* » *d'Amalthée*; le Chaldéen, » *brillante comme l'émeraude.* «

CORNUTENSIS SCUTARIA. Les Romains avoient dans l'Empire divers arſenaux où étoient des fabriques pour les armes & munitions de guerre. On appelloit *Scutaria*, les lieux où ſe faiſoient les boucliers. Il y avoit pluſieurs fabriques de cette eſpèce dans l'Illyrie, & la Notice de l'Empire nomme entr'autres *Cornutenſis Scutaria.* Elle étoit à Carnunte, & il faut lire dans la Notice *Carnuntenſis.*

CORNUTUS, *Cornutus*, (*c*) Κόρνουτος, fut ſauvé de la proſcription de C. Marius, d'une manière qui fait beaucoup d'honneur à la fidélité de ſes eſclaves. Ceux-

(*a*) Tit. Liv. L. XXIII. c. 40, 41.
(*b*) Job. c. 42. v. 14.
(*c*) Plut. Tom. I. p. 431. Crev. Hiſt. Rom. T. V. p. 574, 575.

ci, en effet, ayant caché leur maître dans un lieu fort ſecret de ſa maiſon, prirent dans la rue un de ceux qui avoient été tués, le porterent dans la maiſon, le pendirent par le cou, lui mirent au doigt un anneau d'or, le montrerent en cet état aux ſatellites de C. Marius qui venoient pour le tuer; & après l'avoir enſeveli & orné magnifiquement comme leur maître, ils l'enterrerent avec un grand deuil, ſans que perſonne ſe doutât de cette feinte. Cornutus échappé par cette ruſe de ſes eſclaves, ſe retira dans les Gaules.

CORNUTUS [C.], *C. Cornutus*, K. Κόρνουτος, (*a*) avoit rendu de grands ſervices à Cicéron & à la république.

CORNUTUS, *Cornutus*, (*b*) Κόρνουτος, préteur de la ville, ſe tua de déſeſpoir, lorſque Rome fut obligée de ſubir la loi du jeune Octavien, l'an 43 avant Jeſus-Chriſt. C'eſt apparemment le même dont Cicéron fait mention dans ſes lettres.

CORNUTUS [CÉCILIUS], *Cæcilius Cornutus*. *Voyez* Cécilius.

CORNUTUS, *Cornutus*, (*c*) Κόρνουτος, philoſophe Stoïcien, Africain de nation, floriſſoit à Rome ſous l'empire de Claude & de Néron. Il fut précepteur de Lucain & de Perſe. Nous avons dans la cinquième ſatyre du dernier, un monument de ſa reconnoiſſance envers Cornutus, qui ne s'étoit pas moins appliqué à le former à la vertu qu'aux belles lettres. Rien de plus énergique que les expreſſions qu'il emploie pour lui témoigner ſon eſtime & ſon amitié. Il voulut lui en donner une dernière preuve en mourant, par le legs qu'il lui fit d'une ſomme d'argent & de ſes livres; & il eut tant de confiance en ſa mere & en ſes ſœurs, qu'il ſe contenta de leur faire connoître ſa volonté ſur ce point, ſans obſerver les formalités preſcrites en pareil cas. Elles ne tromperent point ſon attente, & offrirent le legs à Cornutus, qui de ſon côté agiſſant avec généroſité, refuſa l'argent, & ne reçut que les livres.

Néron, s'étant mis dans l'eſprit le deſſein de traiter toute l'hiſtoire Romaine en vers, & avant que de commencer, délibérant quel nombre de livres il donneroit à ſon poëme, conſulta à ce ſujet ceux qui faiſoient profeſſion de littérature & de goût; parmi leſquels Cornutus tenoit un rang diſtingué. Un d'eux lui conſeilla de compoſer ſon Ouvrage de quatre cens livres. » C'eſt beaucoup, dit » Cornutus, perſonne ne les lira. « On lui repréſenta que Chryſippe, qu'il louoit ſans ceſſe, en avoit fait un bien plus grand nombre. » La différence eſt grande, reprit » Cornutus. Les livres de Chry- » ſippe ſont utiles à la vie humai- » ne, & propres à règler les » mœurs. « Néron fut tellement irrité de cette franchiſe, que peu s'en fallut qu'il n'ordonnât la mort

(*a*) Cicer. Orat. poſt Redit. in Senat. c. 19.

(*b*) Cicer ad Amic. L. X. Epiſt. 13, 16. Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. p. 166.

(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. 373, 468.

de Cornutus; il ſe contenta néanmoins de l'exiler.

CORNUTUS [TERTULLUS], *Tertullus Cornutus. Voyez* Tertullus.

COROCONDAME, *Corocondame*, Κορακονδάμη, (*a*) ville ſituée à l'entrée du Boſphore Cimmérien dans le Pont-Euxin, ſelon Ptolémée. Strabon n'en fait qu'un village, & dit que c'eſt le terme du Boſphore. Il met auprès un lac aſſez grand, qui dégorge à dix ſtades de-là dans le Pont-Euxin. Ce lac reçoit une partie de l'Anticétas, rivière qui eſt la même que l'Hypanis qui a deux embouchures, l'une dans les Palus-Méotides, & l'autre par le lac dans le Pont-Euxin. Étienne de Byzance dit la même choſe, & l'emprunte d'Alexandre, ſurnommé Polyhiſtor. Il s'en ſuit de-là que l'Anticétas, en ſe partageant pour tomber dans deux iſles différentes, formoit une iſle entre ces deux mers & ſes deux branches. Pline, l'appelle une preſqu'iſle d'après Pomponius Méla. Ils euſſent mieux fait l'un & l'autre de l'appeller une iſle, comme a fait Denys le Périégete.

CORŒBE, *Corœbus*, (*b*) Κόροιβος, fils de Mygdonius, épris d'un fol amour pour Caſſandre, vint à Troie, pendant que cette ville étoit aſſiégée par les Grecs, pour offrir ſon ſecours au Roi, dont il comptoit d'épouſer la fille. Malheureux amant qui ne voulut jamais ajoûter foi aux prédictions de ſon amante. En effet, comme Caſſandre étoit un jour arrachée du temple de Pallas, les cheveux épars, & les mains enchaînées, Corœbe ne put ſoutenir ce ſpectacle. Furieux il ſe jette ſur les raviſſeurs de ſon amante; mais, il ſuccombe malheureuſement ſous les coups de Pénélée. C'eſt de-là qu'eſt venu le proverbe *ſtultior Corœbo.*

Lucien fait mention de Corœbe dans ſon dialogue des amours.

CORŒBE, *Corœbus*, Κόροιβος, (*c*) célebre Héros d'Argos. Sous le règne de Crotopus, roi des Argiens, Pſamathé ſa fille accoucha d'un fils, qu'elle avoit eu d'Apollon; & pour cacher ſa faute à ſon pere qu'elle craignoit, elle expoſa cet enfant. Le malheur voulut que les chiens des troupeaux du Roi ayant trouvé cet enfant le dévoraſſent. Apollon irrité ſuſcita contre les Argiens le monſtre Pœné, monſtre vengeur qui arrachoit les enfans du ſein de leurs meres & les dévoroit. On dit que Corœbe touché du malheur des Argiens, tua ce monſtre; mais, la colère du Dieu n'ayant fait qu'augmenter, & une peſte cruelle déſolant la ville d'Argos, Corœbe ſe tranſporta à Delphes pour expier le crime qu'il avoit commis en tuant le monſtre. La Pythie lui défendit de retourner à Argos, & lui dit de prendre dans le temple un trépied, & qu'à l'endroit où ce trépied lui échapperoit des mains, il eût à bâtir un temple à Apollon, & à y fixer lui-

(*a*) Ptolem. L. V. c. 9. Strab. pag. 494. Pomp. Mel. p. 89. Plin. T. I. pag. 306.

(*b*) Pauſ. pag. 661. Virg. Æneid. L. II. v. 341. *& ſeq.* Lucian. T. I. p. 1069.

(*c*) Pauſ. p. 81, 82.

meme ſa demeure. Corœbe ſe mit donc en chemin; & quand il fut au mont Géranien, il ſentit tomber ſon trépied, & là il bâtit un temple à Apollon avec un village, qui de cette particularité ſe nomma Tripodiſque. Son tombeau étoit dans la place publique de Mégare; une Inſcription en vers Élégiaques contenoit l'aventure de Pſamathé & celle de Corœbe; pour lui, il étoit repréſenté tuant le monſtre; & de toutes les ſtatues de pierre que l'on voyoit en Grece, celles de ce tombeau étoient les plus anciennes, au rapport de Pauſanias.

CORŒBE, *Corœbus*, (*a*) Κόροιβος, fameux Athlete, fut le premier, qui remporta le prix de la courſe aux jeux Olympiques, après qu'ils eurent été rétablis par Iphitus. Il n'avoit pourtant point de ſtatue à Olympie; mais, on voyoit ſon tombeau ſur les confins de l'Élide, & on y liſoit encore l'épitaphe du tems de Pauſanias.

Cette victoire de Corœbe eſt d'autant plus remarquable dans l'antiquité, que ce fut par cette même célébration, que l'on commença de compter les Olympiades, qui ne furent plus interrompues depuis; ce qui arriva 1776 ans avant Jeſus-Chriſt, époque célebre parmi les Grecs, quoiqu'à parler exactement, ils ne ſe ſoient ſervis des Olympiades pour compter les tems, qu'environ cinquante ans avant Alexandre le Grand.

CORŒBE, *Corœbus*, (*b*) Κόροιβος fameux architecte d'Athènes, commença la chapelle des myſtères & des initiations à Éleuſis, poſa le premier rang des colomnes qui étoit à rez-de-chauſſée, & les joignit à leurs architraves.

COROLAMUS, *Corolamus*, (*c*) roi des Boïens. L'an 196 avant l'Ere Chrétienne, ce Prince attaqua les Romains avec une armée nombreuſe, & leur tua trois mille hommes, du nombre deſquels furent pluſieurs officiers diſtingués.

CORONE, *Corone*, Κορώνη, (*d*) ville de Meſſénie dans le Péloponnèſe, ſituée vers la partie méridionale de cette preſqu'iſle, ſur le golfe, qui en prenoit le nom de golfe de Corone. Pauſanias dit que Corone étoit vers l'embouchure du Pamiſe, au bas du mont Témathia. En y allant, on rencontroit un village que l'on diſoit être conſacré à Ino, parce que ce fut-là que ſortie de la mer, elle commença à être regardée comme une divinité, & à s'appeller Leucothée. Un peu plus loin c'étoit l'embouchure du fleuve Bias, que l'on croit avoir pris ſon nom de Bias, fils d'Amythaon. A vingt ſtades du chemin on voyoit la fontaine du Platane, ainſi nommée parce qu'en effet elle ſortoit d'un Platane aſſez touffu, d'une groſſeur médiocre, & creux en-dedans comme ſi c'eût été une caverne; l'eau en étoit fort bonne

(*a*) Pauſ. pag. 301, 496, 497. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VIII. p. 124.
(*b*) Plut. T. I. p. 159.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 26.
(*d*) Pauſ. p. 280, 281. Strab. p. 360, 361. Plin. T. I. p. 193. Ptolem. L. III. c. 16. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 354.

à boire, & couloit juſqu'à la ville de Corone.

Cette ville s'appelloit autrefois Épée; mais, lorſque les Thébains eurent fait rentrer les Meſſéniens dans le Péloponnèſe, Épimélide, ayant eu ordre de repeupler, Épée, lui donna le nom de Corone, par amour pour Coronée, ville de Béotie, d'où il étoit. Les Meſſéniens diſoient toujours Corone, & le tems avoit enfin autoriſé cette manière de prononcer. D'autres diſent qu'en creuſant la terre, pour faire les fondations des murs, on trouva une corneille de bronze, d'où la ville prit ſon nom. Quoi qu'il en ſoit, cette ville avoit pluſieurs temples, l'un conſacré a Diane, ſurnommée la nourrice, l'autre à Bacchus, & un autre à Eſculape; ces divinités avoient chacune une ſtatue de marbre. Jupiter Sauveur étoit en bronze dans la place publique, & Minerve dans la citadelle, tenant une corneille à la main. J'y ai vu auſſi, dit Pauſanias, le tombeau d'Épimélide. Le port étoit appellé le port des Achéens; & Pauſanias dit qu'il n'en ſçait pas la raiſon. Quatre-vingts ſtades au de-là de Corone, en tirant vers la mer, on trouvoit ſur la côte un temple d'Apollon.

Il y en a qui croient, au rapport de Strabon, que la ville de Corone eſt la même que celle qu'Homère nomme Pédaſe. Le même Strabon entend par Épée, la ville de Thurie, quoiqu'il ajoûte que ſuivant d'autres, Epée étoit la même que Méthone.

Quoi qu'il en ſoit, la ville de Corone s'appelle aujourd'hui Coron dans la Morée. On remarque que les Turcs de Coron ſont de véritables Turcs, c'eſt-à-dire, de fort bonnes gens.

Cette ville a été le ſiége d'un évêque ſuffragant de l'archévêché de Patras. Elle a eu long-tems la même deſtinée que l'empire Grec à qui elle appartenoit; mais, dans la décadence de cet Empire, elle appartint aux deſpotes, ſeigneurs particuliers de la Morée. M. Baudrand croit qu'ils la céderent en 1204 aux Vénitiens, qui la garderent juſqu'en 1498, qu'elle fut priſe par Bajazet II. Verdizzoti ſe perſuade qu'au tems de la diviſion de l'empire Grec, & lorſque les Vénitiens, alliés avec d'autres puiſſances, ſongeoient à acquérir le royaume de la Morée, Corone leur fut aſſignée pour leur portion.

CORONE [le Golfe de], (*a*) *Sinus Coronæus*, L'on a vu dans l'article précédent, que ce golfe étoit ainſi appellé de la ville de Corone, qui étoit ſituée ſur ſes bords. Mais, les Anciens l'ont auſſi appellé golfe Meſſéniaque, Aſinée & Thuriate, noms pris des villes de Meſsène, d'Aſine & de Thurie, que l'on voyoit ſur ce golfe.

CORONÉE, *Coronea*, (*b*) Κορώνεια, ville de Grece dans la Béotie, ſituée ſur une hauteur

(*a*) Plin. T. I. pag. 193.
(*b*) Strab. p. 410, 411. Pauſ. p. 593. & *ſeq.* Plin. Tom. I. p. 198. Ptolem. L. III. c. 15. Diod. Sicul. pag. 528. Corn.

près de l'Hélicon, au témoignage de Strabon. Sur quoi Cellarius remarque que s'il eſt vrai, comme on le dit, que cette ville ſoit à l'embouchure du Céphiſe, où elle garde ſon nom, il faut de deux choſes l'une, ou qu'elle ait été éloignée de l'Hélicon, ou que cette montagne ait eu plus d'étendue alors qu'on ne lui en donne à préſent.

Les Béotiens, à leur retour d'Arné en Theſſalie, après la guerre de Troye, s'emparerent de Coronée en même tems qu'ils occuperent Orchomène, & bâtirent dans la plaine, ſur le chemin qui menoit de Coronée à Alalcomène, le temple de Minerve Itonia, où ſe tenoient les états de Béotie.

La ville de Coronée rapportoit ſa fondation à Coronus, fils de Therſandre. On y voyoit dans le marché, un autel de Mercure Épimélius, un autre autel conſacré aux vents, & un peu plus bas un temple de Junon, où il y avoit une ſtatue fort ancienne faite par Pythodore de Thebes. La déeſſe portoit des ſirenes ſur ſa main; car, on dit que ces filles de l'Achéloüs, encouragées par Junon, prétendirent à la gloire de chanter mieux que les muſes, & oſerent les défier au combat; mais que les muſes les ayant vaincues, leur arracherent les plumes des aîles, & s'en firent des couronnes. Le mont Libéthrius étoit à quelques quarante ſtades de Coronée; les muſes & les nymphes dites Libéthrides y avoient leurs ſtatues.

Vers l'an 395 avant l'Ére Chrétienne, Agéſilaus, étant en Béotie, y apprit la nouvelle d'un échec que les Lacédémoniens avoient reçu à la journée de Cnide. Dans la crainte que cette fâcheuſe nouvelle ne décourageât & n'effrayât ſes troupes qui ſe préparoient au combat, il fit courir le bruit dans l'armée que les Lacédémoniens avoient remporté ſur mer une victoire conſidérable, & lui-même paroiſſant en public couronné d'un chapeau de fleurs, fit un ſacrifice d'action de graces pour cette bonne nouvelle, & envoya aux officiers des portions du ſacrifice. Les deux armées, à peu près égales en force, ſe trouverent en préſence dans les plaines de Coronée, & ſe mirent en bataille. Agéſilaus donna aux Orchoméniens l'aile gauche, & prit pour lui la droite. De l'autre côté, les Béotiens étoient à la droite, & les Argiens à la gauche. Xénophon écrit que ce fut la plus furieuſe de toutes les batailles qui euſſent été données de ſon tems; & il doit en être cru; car il y étoit, & il combattoit auprès d'Agéſilaus avec lequel il étoit revenu d'Aſie.

La première charge ne fut pas opiniâtre, & ne dura pas longtems. Les Béotiens mirent d'abord en fuite les Orchoméniens, & Agéſilaus renverſa & mit en déroute les Argiens. Mais les uns & les autres ayant ſçu que leur

Nep. in Ageſil. c. 4. Xénoph. p. 350, 519, 659. Plut. T. I. p. 604, 605. Roll. Hiſt. Anç. T. II. p. 631. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 187, 192, 198.

aile gauche étoit fort maltraitée & qu'elle fuyoit, tournerent incontinent, Agéſilaus pour s'oppoſer aux Béotiens, & pour leur ravir la victoire, & les Béotiens, pour ſuivre leur aîle gauche qui s'étoit retirée vers l'Hélicon. Dans ce moment Agéſilaus pouvoit remporter une victoire ſûre, s'il avoit voulu laiſſer paſſer les Béotiens pour les charger enſuite en queue; mais, emporté par l'ardeur de ſon courage, il voulut s'oppoſer à leur paſſage, & les attaquer de front, pour les renverſer de vive force. En quoi, dit Xénophon, il montra plus de valeur que de prudence.

Les Béotiens, voyant qu'Agéſilaus marchoit contre eux, réunirent dans l'inſtant toute leur infanterie en un ſeul corps, en formerent un bataillon quarré, & reçurent l'ennemi ſans s'étonner. La mêlée fut âpre & ſanglante dans tous les endroits, mais plus encore dans celui où Agéſilaus combattoit au milieu des cinquante jeunes Spartiates que la ville lui avoit envoyés. La valeur & l'émulation de ces jeunes gens furent d'un grand ſecours pour Agéſilaus, & l'on peut dire qu'ils lui ſauverent la vie, combattant autour de lui avec beaucoup d'ardeur, & s'expoſant les premiers pour mettre ſa perſonne en ſûreté. Ils ne purent pas néanmoins l'empêcher d'être bleſſé, & il reçut au travers de ſes armes pluſieurs coups de pique & d'épée. Mais, après de grands efforts, ils l'arracherent encore vivant aux ennemis, & lui faiſant un rempart de leurs corps, ils lui immolerent grand nombre de Béotiens, & pluſieurs de ces jeunes gens demeurerent auſſi ſur la place. Enfin, voyant que c'étoit une affaire trop difficile que de renverſer de front les Béotiens, ils furent forcés d'en venir à ce qu'ils avoient refuſé de faire d'abord. Ils ouvrirent leur phalange, pour leur donner paſſage; & après qu'ils furent paſſés, comme ils marchoient avec plus de déſordre, ils tomberent ſur eux, & les attaquerent par les flancs & par la queue. Ils ne purent pourtant jamais les rompre, ni les mettre en fuite. Ces braves Béotiens firent leur retraite en combattant toujours, & gagnerent l'Hélicon, bien fiers du ſuccès de ce combat, où de leur côté ils s'étoient toujours maintenus invincibles.

Agéſilaus, quoique très-foible, par le grand nombre de ſes bleſſures, & par la quantité de ſang qu'il avoit perdu, ne voulut point ſe retirer dans ſa tente, qu'il ne ſe fût fait porter au lieu où étoit ſa phalange, & qu'il n'eût vu emporter devant lui tous les morts ſur leurs armes mêmes. Là, on vint lui dire que pluſieurs des ennemis s'étoient réfugiés dans le temple de Minerve Itonia, qui étoit près du lieu où s'étoit donné le combat, & on lui demanda ce qu'il vouloit qu'on en fît. Comme il étoit plein de reſpect pour les dieux, il ordonna qu'on les laiſſât aller, & leur donna même une eſcorte, pour les conduire en ſûreté où ils voudroient.

Le lendemain matin, Agéſilaus

voulant éprouver ſi les Béotiens auroient le courage de recommencer le combat, commanda à ſes troupes de ſe couronner de chapeaux de fleurs, & à ſes flûteurs de jouer de la flûte, pendant qu'il feroit dreſſer & orner un trophée pour monument de ſa victoire. Dans ce même moment, les ennemis lui envoyerent des hérauts pour demander la permiſſion d'enterrer les morts. Il la leur accorda avec une treve, & ayant confirmé ſa victoire par cette action de vainqueur, il ſe fit porter à Delphes, où l'on célébroit les jeux Pythiens. Il y fit une proceſſion ſolemnelle, qui fut ſuivie d'un ſacrifice.

Il eſt beaucoup parlé de la ville de Coronée dans la ſeconde guerre ſacrée. Phayllus, ayant attaqué les Béotiens auprès de Coronée, fut défait & perdit trois cens quatre-vingts Phocéens. Cinquante furent tués & les autres faits priſonniers. Mais, dans un autre combat auprès de la même ville, les Béotiens eurent du deſſous à leur tour, & laiſſerent ſur le champ de bataille un aſſez grand nombre des leurs.

Coronée fut, vers le troiſième ſiecle, le ſiege d'un évêque ſuffragant d'Athènes. Aujourd'hui ce n'eſt qu'un miſérable village habité par quelques Turcs.

CORONÉE, *Coronea*, (*a*) Κορώνεια. Diodore de Sicile dit que Tolmidès, général des Athéniens, fut tué par les Béotiens dans un combat auprès de Coronée. Mais il y a apparence que Coronée eſt miſe en cet endroit pour Chéronée. Ces deux villes étoient bien toutes deux dans la Béotie, où Tolmidès ſe trouvoit actuellement. Mais, huit ou dix lignes plus bas, ce même combat eſt placé à Chéronée. Cette obſervation eſt de M. l'abbé Terraſſon.

CORONÉENS, *Coronei*, les habitans de Coronée en Béotie. *Voyez* l'article de cette ville.

CORONIS, *Coronis*, (*b*) Κορωνὶς, fille de Coronée, fut demandée en mariage par pluſieurs grands Rois. Sa beauté devint pour elle un tréſor nuiſible; car, comme elle ſe promenoit un jour ſelon ſa coûtume ſur le bord de la mer, Neptune la vit, & brûla auſſi-tôt pour elle. Il lui déclara ſon amour, & voyant que ſes prieres étoient vaines, il a recours à la violence. Mais, Coronis prend la fuite, pour éviter ſes pourſuites; & accablée de laſſitude, elle appelle les dieux & les hommes à ſon ſecours. Minerve, touchée de compaſſion pour cette infortunée, la métamorphoſe en corneille, & la fait demeurer auprès d'elle, parce qu'elle a conſervé ſa chaſteté. Mais, dans la ſuite elle perdit les bonnes graces de la déeſſe, pour lui avoir rapporté qu'Aglaure avoit enfreint ſes ordres; & l'oiſeau de la nuit, ou le hibou, lui fut préféré.

Quel crime, demandera quelqu'un, avoit commis la miſérable corneille, pour mériter la diſgra-

(*a*) Diod. Sicul. p. 293.

(*b*) Ovid. Metam. L. II. c. 13.

te de Minerve, après lui avoir rapporté qu'on avoit mépriſé ſes ordres ? Auroit-elle aimé cette déeſſe qui l'aimoit uniquement, ſi elle eût ſouffert ſans rien dire le mépris qu'on avoit fait de ſes volontés ? Cependant elle eſt punie, pour montrer qu'il y a des choſes que les grands veulent ſçavoir, mais qu'il eſt impoſſible de leur apprendre, ſans s'expoſer au hazard de perdre leur faveur & leurs bonnes graces ; qu'en pareilles occaſions, il ne leur faut rien dire, s'ils ne commandent de parler, & que quand il s'agit ſimplement de leurs plaiſirs, il faut ſe taire & diſſimuler beaucoup de choſes.

CORONIS, *Coronis*, (*a*) Κορωνὶς, fille de Phlégyas, le plus belliqueux des hommes de ſon tems, conçut d'Apollon, à l'inſçu de ſon pere. Pour lui cacher ſa groſſeſſe, elle alla du côté d'Épidaure, où elle accoucha d'un fils, qu'elle expoſa ſur une montagne qui s'appelloit encore, du tems de Pauſanias, *Titthion*, au lieu qu'avant cette aventure on l'appelloit *Myrtion ;* & la raiſon de ce changement eſt que l'enfant ayant été ainſi abandonné, fut allaité par une des chevres qui paiſſoient dans un bois voiſin, & gardé par le chien du troupeau. Cet enfant eſt le fameux Eſculape. Pauſanias, de qui ce récit eſt emprunté, ajoûte que Coronis, dans le tems même de ſa groſſeſſe, ſe laiſſa débaucher par Iſchys, fils d'Élatus ; on publioit encore qu'elle mourut en couches ; & de ces deux circonſtances Ovide a bâti la fable ſuivante, au témoignage de M. l'abbé Banier.

Coronis étoit la plus belle fille qu'il y eût dans toute la Theſſalie. Auſſi Apollon l'aima-t-il, ou auſſi long-tems qu'elle fut chaſte, ou auſſi long-tems qu'il n'obſerva pas ſes actions ; mais l'oiſeau d'Apollon lui découvrit l'infidélité de cette fille. A cette nouvelle, la couronne de laurier lui tomba de la tête, & la lyre de la main. Et comme il ſe laiſſa tranſporter par le premier mouvement de la colère, il prit ſes armes accoûtumées, il tendit ſon arc pour ſe venger de ſon amante, & perça d'un coup de flèche ce ſein plus blanc que la neige, pour qui il fût mort lui-même, ſi la divinité eût pu le permettre. Coronis tomba de ce coup, & jetta un grand cri en tombant. Néanmoins elle retira elle-même la flèche de ſon ſein, d'où il ſortit un ruiſſeau de ſang qui ſe répandit ſur ſon corps. » O » Apollon, dit-elle, ſi j'avois » mérité la mort, & ſi c'étoit de » vos mains que je devois la re» cevoir, au moins vous deviez » attendre que j'euſſe mis au mon» de l'enfant que je porte ; nous » ſommes deux en un corps, qui » allons mourir en un corps. « A peine eut-elle achevé de parler, qu'elle rendit l'ame avec le reſte de ſon ſang.

Apollon ſe repentit d'une ſi cruelle vengeance ; mais il s'en

(*a*) Pauſ. p. 106, 133. Ovid. Metam. L. II. c. 13. Myth. par. M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 269. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 31.

CORRAGUS, *Corragus*, (*a*) lieutenant d'Eumène, de concert avec Atlesbis, roi des Thraces, fit une irruption ſur les terres de Cotys, & s'empara du païs de Marène, vers l'an 171 avant Jeſus-Chriſt.

CORRECTEUR, *Corrector*, *Emendator*, terme de college. On appelle ainſi celui qui châtie les écoliers, par l'ordre du principal, d'un profeſſeur ou régent. C'eſt ordinairement au portier que cette fonction eſt dévolue.

CORRECTEURS, *Correctores*, (*b*) certains officiers du bas-Empire. On n'en trouve guere le nom que vers le troiſième & le quatrième ſiécle, & dans les ſuivans. Ces Correcteurs, ſous les Conſuls, veilloient au bon ordre dans les provinces, & avoient ſoin des bâtimens publics.

CORRECTION, *Correctio*, figure de rhétorique qui conſiſte à corriger ou à expliquer une expreſſion, une penſée qu'on a déjà avancée; elle eſt très-propre à fixer ou à réveiller l'attention des auditeurs, comme dans cet endroit de Cicéron: *Atque hæc cives, cives inquam, ſi hoc nomine appellari fas eſt, qui hæc de patria ſua cogitant.*

Il y a une autre ſorte de Correction, par laquelle, loin de retracer une penſée, on la rappelle de nouveau pour la confirmer davantage, la préſenter avec plus de force & de véhémence, comme ſi on n'en avoit pas d'abord aſſez dit. Telles ſont ces paroles de Jeſus-Chriſt touchant ſon précurſeur: *Qu'êtes vous donc allés voir? Un Prophete? Ouï certes, je vous le dis, & plus que Prophete.* On l'appelle autrement épanorthoſe.

CORRÉE, *Corræus*, Κορραῖος, (*c*) pere de Stratonice, qui fut mariée à Antigonus.

CORRÉUS, *Correus*, (*d*) chef des Bellovaces, rendit ſon nom illuſtre par ſon courage & par la vigoureuſe réſiſtance qu'il fit à Céſar. Il ſe dégagea une fois d'un poſte déſavantageux, par un ſtratagême aſſez ingénieux. Ayant commandé aux ſoldats de s'entredonner de mains en mains les bottes de paille, ou les faſcines ſur leſquelles ils avoient accoûtumé de s'aſſeoir, lorſque l'armée demeuroit en bataille, il les fit ranger à la tête du camp, & les ayant fait allumer ſur le ſoir, il favoriſa par cet artifice la retraite de ſes troupes, la cavalerie des ennemis craignant de paſſer à travers ce grand feu. Enſuite il prit un poſte aſſez avantageux, d'où il croyoit pouvoir attirer les Romains dans quelque embuſcade; mais, Céſar qui avoit prévu ſes deſſeins, diſpoſa ſi bien les choſes, que le combat particulier, qui ſe donna dans la plaine que Corréus avoit choiſie pour cet effet, devint une bataille générale, où l'armée des Gaulois fut contrainte de plier, & de s'écarter çà & là pour ſe ſauver. Il n'y eut que le brave Corréus qui réſolut de ſe défendre

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 67.
(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 151.
(*c*) Plut. T. I. p. 889.
(*d*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VIII. pag. 374. *& ſeq.*

juſqu'au

juſqu'au dernier ſoupir. On voulut lui donner quartier, mais il le refuſa, & mourut les armes à la main.

CORRHAGUM, *Corrhagum*, Κόρραγον. (*a*) Ce terme ſe trouve dans la harangue d'Eſchine contre Ctéſiphon. Les Lacédémoniens avoient défait les troupes, τοὺς περὶ Κόρραγον στρατιώτας. Ce qu'il y a de plaiſant, c'eſt que les ſçavans ſe ſont diviſés en deux opinions différentes qui ſemblent faire douter ſi ce Corrhagus étoit un homme ou une ville. Aretin traduit *pugnantes adverſus Corragum*; Melanchthon, *prælio facto cum Corrago*; Wolfius, *militibus ad Coragum cæſis*; Lambin, *Corrhagique imperatoris milites conciderant*; Périonius, *deleverunt milites qui Corragum obſederant*; Méletus, *exercitum qui fuit circa Corragum deleverant*. Voilà donc de grands noms en faveur de l'un & de l'autre ſentiment.

Aretin, Mélanchthon & Lambin croyent qu'il s'agit d'un homme, parce que Tite-Live parle de deux Corrhages; l'un Macédonien, l'autre capitaine du roi Eumènes. Selon eux il faut traduire ainſi le paſſage d'Eſchine: *Les Lacédémoniens avoient diſſipé les troupes commandées par Corrhage.*

D'un autre côté, on voit Wolfius, Périonius & Méletus, qui, ſans contredit, étoient de très-ſçavans hommes, prendre Corrhage pour un nom de ville. Suivant leur ſentiment, on doit traduire: *Les Lacédémoniens avoient diſſipé les troupes campées autour de Corrhage.* Ortélius groſſit encore ce dernier parti, & met Corrhage au nombre des villes ou des forteresſes de la Macédoine, & cite même le paſſage d'Eſchine. Ortélius a raiſon. Tite-Live qu'il cite, dit clairement que Corrhage étoit une ville forte. Voici le paſſage déciſif: *Apuſtius extrema Macedoniæ populatus, Corrago & Gherruſio, & Orgeſſo, caſtellis primo impetu captis, ad antipatriam in faucibus anguſtis ſitam urbem venit.*

M. Toureil, qui a fourni la ſubſtance de cet article, traduit comme ſi Corrhage étoit une ville, & avoue que malgré l'incertitude entre la ville & l'homme, le περὶ l'a déterminé pour la ville.

CORRIBILON, *Corribilo*, (*b*) roi d'une contrée d'Eſpagne, fut pris en vie par C. Flaminius, l'an 192 avant Jeſus-Chriſt.

CORSAIRE. *Voyez* Pirate.

CORSE, *Corſica*, (*c*) Κόρσικα, Κύρνος, iſle de la mer mer Méditerranée, & pour parler plus juſte, de la mer Liguſtique, aujourd'hui Golfe de Gènes. Ptolémée dit que l'iſle de Corſe eſt baignée au couchant & au ſeptentrion par la mer Liguſtique, à l'orient par la mer Tyrrhène, & au midi

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 27. L. XXXVIII. c. 13. L. XLII. c. 67.
(*b*) Tit. Liv. L. XXV. c. 22.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 2. Strab. p. 123, 223, 224, 226, 654. Plin. T. I. p. 159. Pomp. Mel. p. 153. Diod. Sicul. p. 205. Tit. Liv. L. XXII. c. 31. L. XXX. c. 39. L. XL. c. 19, 34. L. XLII. c. 7, 21. Plut. T. I. pag. 632. Paul. p. 639, 640. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 496. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VI. p. 62. T. XVIII. p. 79.

par la mer qui la ſépare de l'iſle de Sardaigne.

I. On dit que l'iſle de Corſe fut d'abord appellée Tercepne, puis Cyrne, de Cyrnus, fils d'Hercule, & enfin Corſe, d'une femme de Ligurie, nommée Corſa Bubulca, qui eut le courage d'y conduire une colonie de ſon païs. Strabon rapporte que les Romains la nommoient Corſe, & les Grecs Cyrne. Pline & Diodore de Sicile diſent la même choſe. Ce dernier ajoûte ſeulement que ſes propres habitans lui donnoient auſſi le nom de Corſe.

Cette iſle étoit beaucoup plus longue que large. Sa longueur, qui ſe prenoit du midi au ſeptentrion, étoit, ſelon Pline, de cent cinquante mille pas, & ſelon Strabon, de cent ſoixante mille, ce qui fait dix mille pas de plus. Quant à ſa largeur, Pline veut qu'elle fût de cinquante mille pas. Strabon en met vingt mille en ſus. La différence eſt aſſez conſidérable. Enfin, Pline compte trois cens vingt-cinq mille pas pour tout le circuit de l'iſle.

II. On ne peut douter, ſelon M. Fréret, que les plus Anciens habitans de la Corſe n'euſſent une origine Eſpagnole. Notre ſçavant a pour garant le témoignage de Séneque. Ce Philoſophe, originaire d'Eſpagne, avoit été relégué dans cette iſle, & le ſéjour de quelques années qu'il y fit, lui donna le loiſir d'en étudier les antiquités. Il aſſure que les Eſpagnols s'y étoient établis dans les premiers tems, que d'anciens uſages, conſervés dans l'iſle, en faiſoient foi; & que la langue des Corſes, quoique changée preſque totalement, par ſon mêlange avec celle des Liguriens & des Grecs venus depuis, avoit retenu quelques mots de l'ancien langage des Cantabres. Les habitans des montagnes ſont ceux qui conſerverent des traces les plus marquées de leur origine.

Les Carthaginois ont long-tems fait la guerre aux Corſes, & ils s'étoient à la fin emparés de tout le païs, à l'exception des endroits qui étoient inacceſſibles & impraticables, d'où nulle armée ne pouvoit approcher, & où il étoit impoſſible de les forcer. Comme il étoit plus facile de vaincre ces peuples, que de les dompter, les Carthaginois employerent à leur égard un étrange moyen, qui fut d'arracher tous leurs bleds & toutes les autres productions de la terre, pour les tenir dans une entière dépendance, en les obligeant de venir chercher dans l'Afrique tout ce qui étoit néceſſaire pour la vie, & leur défendant, ſous peine de mort, ſoit de ſemer des grains, ſoit de planter des arbres fruitiers. Ariſtote, qui rapporte ce fait, n'en marque point le tèms. Combien un traitement ſi dur & ſi inhumain étoit-il capable de révolter des eſprits déjà féroces par eux-mêmes, & ennemis de tout joug! Pour les réduire, il auroit fallu, non arracher de leurs terres les bleds, mais arracher de leur cœur l'amour de la liberté naturel à tous les hommes; ou, pour parler plus juſte, il falloit travailler à adoucir & à polir leurs

mœurs, en les traitant avec douceur & bonté. Auſſi jamais les Carthaginois ne purent-ils ſe rendre entièrement maîtres de ces peuples, aſſez domptés pour ſouffrir l'obéiſſance, mais non aſſez pour conſentir à la ſervitude, comme le dit Tacite de certains peuples de la grande Bretagne.

Les Carthaginois furent chaſſés de l'iſle de Corſe par les Romains. La priſe de cette iſle par ces derniers eſt marquée, à n'en pouvoir douter, ſur un ancien monument déterré l'an 1715 à Rome. Il paroît par l'inſcription qui s'y voit, que ce fut l'an de Rome 495, que Lucius Scipion, fils de Cornélius Scipion Barbatus, triompha de ceux de l'iſle de Corſe, & de quelques autres inſulaires; mais les Romains eurent encore long-tems guerre avec les Corſes. L'an 181 avant Jeſus-Chriſt, M. Pinarius combattit ces peuples & leur tua environ deux mille hommes. Cette perte les obligea de donner des ôtages au général Romain, & de lui fournir cent mille livres de cire. Quelques années après, C. Cicéreius combattit auſſi les Corſes, leur tua ſept mille hommes, & en prit plus de dix-ſept cens. Cette nouvelle perte, beaucoup plus conſidérable que la précédente, fut cauſe que les Corſes demanderent la paix; & elle leur fut accordée, à condition qu'ils fourniroient le double de ce qu'ils avoient déjà fourni de cire.

Il y a lieu de croire que les Romains poſſéderent cette iſle juſqu'à la décadence de leur empire. Alors les Sarraſins la ſaccagerent & ſe la ſoumirent, juſqu'à ce qu'Adimur, amiral des Génois, ayant ruiné la puiſſance des Sarraſins, prit l'iſle & la ſoumit à la république de Gènes. L. P. Briet dit que les Sarraſins en furent chaſſés par Pepin, Roi de France, & qu'enſuite elle paſſa au pouvoir des Génois. Mais, comme les Piſans y prétendoient, cela cauſa entr'eux & les Génois de longues & fâcheuſes guerres. Mais enfin, les Piſans ayant été défaits dans une bataille, furent contraints de céder l'iſle entière aux Génois, qui depuis l'ont toujours poſſédée juſqu'à la révolution commencée en 1730. Les ſuites de cette révolution ont duré juſqu'à nos jours. Les Génois, ne pouvant venir à bout, par leurs propres forces, de faire rentrer les Corſes dans leur devoir, ont traité avec la France. Les troupes, qu'on a envoyées dans cette iſle, l'ont entièrement ſoumiſe. Elle reconnoît donc actuellement les loix de notre auguſte Monarque.

III. L'iſle de Corſe, dit Diodore de Sicile, eſt grande, montagneuſe, pleine de bois & arroſée par de grands fleuves. Les habitans, du tems de cet Écrivain, étoient au nombre de trente mille. Ce n'eſt pas un grand objet pour un païs aſſez vaſte. S'il n'étoit pas plus peuplé, on doit en attribuer la cauſe à l'état même de l'iſle, qui étoit inacceſſible en bien des endroits. Les habitans ſe ſentoient de la nature du terroir, & étoient d'un caractère dur & féroce. Et ceux qui habitoient les montagnes, & qui ne vivoient que de

rapines, étoient plus cruels que les bêtes mêmes. Strabon, qui parle ainſi de la nation Corſe, ajoûte que c'étoit à Rome ſur tout, que les eſclaves de cette nation faiſoient voir combien étoit grande leur férocité, & combien leur naturel étoit peu différent de celui des bêtes. Car, ou ils ne pouvoient ſupporter la vie, ou ils fatiguoient tellement leurs maîtres, par leur impatience & leur ſtupidité, qu'ils les faiſoient repentir de les avoir achetés même à très-bon compte.

Le tribut ordinaire, que les Corſes payoient à leurs maîtres, conſiſtoit en réſine, en cire, & en miel qu'ils avoient en abondance. Les eſclaves, que l'on tiroit de leur païs, paſſoient pour les meilleurs eſclaves du monde. Les Corſes ſe nourriſſoient de miel, de lait & de viande, que le païs leur fourniſſoit largement. Ils obſervoient entr'eux les règles de la juſtice & de l'humanité avec plus d'exactitude que les autres Barbares. Celui qui le premier trouvoit du miel ſur les montagnes & dans le creux des arbres, etoit aſſuré que perſonne ne le lui diſputeroit. Ils étoient toujours certains de retrouver leurs brebis, ſur leſquelles chacun mettoit ſa marque, & qu'ils laiſſoient paître enſuite dans les campagnes, ſans que perſonne les gardât; le même eſprit d'équité paroiſſoit les conduire dans toutes les rencontres de la vie.

A la naiſſance de leurs enfans, ils obſervoient une cérémonie tout à fait bizarre. Ils n'avoient aucun ſoin de leurs femmes pendant qu'elles étoient en travail; mais, le mari ſe couchoit ſur un lit, & s'y tenoit pendant un certain nombre de jours comme une accouchée. La langue, dont les Corſes ſe ſervoient entr'eux, étoit très-particulière & très-difficile à apprendre.

Il croiſſoit dans l'iſle de Corſe, une grande quantité d'un buis d'une eſpèce différente de celle des autres païs, & qui rendoit amer tout le miel que l'on recueilloit dans cette iſle.

IV. Pline compte dans l'iſle de Corſe trente-trois villes. Il nomme en particulier Mariana où C. Marius avoit conduit une colonie, & Aléria où le Dictateur Sylla en avoit conduit une autre. On trouve dans Strabon le nom de quatre villes qui étoient habitées, ſçavoir, Bleſino, Charax, Eniconies & Vapanes. Ptolémée nous fournit une ample deſcription topographique de l'iſle de Corſe, telle qu'étoit cette iſle de ſon tems.

1.° Il y avoit ſur la côte ſeptentrionale, l'embouchure du fleuve Valérius, le promontoire Tilox, le rivage de Céſie.

2.° Sur la côte occidentale, le promontoire d'Attjus, le golfe de Caſalus, le promontoire de Viriballum, l'embouchure du fleuve Circidius, le mont Rhœtius, le promontoire de Rhium, la ville d'Urcinium, le rivage d'Arénoſum, l'embouchure du fleuve Locra, la ville de Pauca, l'embouchure du fleuve Ticarius, le port de Titan, la ville de Fiſéra, l'embouchure du fleuve Pitan, le

promontoire & la ville de Marianum.

3.° Sur la côte méridionale, la ville de Palla, le port Syracuſanus, la ville de Rubra, le promontoire de Graniacum, la ville d'Aliſta, le port de Philonius.

4.° Sur la côte orientale, l'embouchure du fleuve Hiéron, la Colonie d'Aleria, l'embouchure du fleuve Rhotanus, le port de Diane, l'autel de Tutela, l'embouchure du fleuve Tuola, la ville de Mariana, le promontoire de Vagum, la ville de Mantinum, celle de Clunium.

5.° Il y avoit encore vers le ſeptentrion, le promontoire ſacré, la ville de Centurinum & celle de Canelate.

L'iſle [c'eſt toujours Ptolémée qui parle], étoit habitée par des peuples qui demeuroient dans des villages. La partie occidentale étoit occupée par les Cervines, au-deſſous deſquels étoient les Tarrabenes, enſuite les Titiains, & puis les Blatones. La partie ſeptentrionale étoit au pouvoir des Vanacines, qui avoient près d'eux les Cilimbéſiens; venoient enſuite les Licnenes, les Macrenes, les Openes, les Symbres, les Coymaſenes, au-deſſous deſquels on voyoit les Subaſines, qui étoient les plus méridionaux.

Les villes que l'on rencontroit au milieu des terres, étoient Rhopicum, Cerſunum, Palanta, Lurinum, Aluca, Oſincum, Sermitium, Talcinum, Venicium, Céneſtum, Opinum, Mora, Matiſſa, Albiana. *Voyez* Cyrné.

CORSÉE, *Corſea*, Κορσεία, (*a*) petite ville de Grece dans la Béotie, ſituée ſur une montagne fort haute, à peu de diſtance de Cyrtones, autre petite ville que l'on rencontroit ſur la même montagne. Au bas & à demi ſtade de Corſée étoit un bois ſacré, au milieu duquel on voyoit une petite ſtatue de Mercure expoſée à l'air.

CORSES, *Corſi*, Κόρσοι, habitans de l'iſle de Corſe. *Voyez* Corſe.

CORSOTE, *Corſote*, (*b*) Κορσωτη, ville d'Aſie, dont parle Xénophon. » L'armée, dit-il, » marcha cinq jours à travers les » déſerts de l'Arabie, ayant l'Eu» phrate à main droite, & fit » trente-cinq lieues. C'étoit une » raſe campagne.... Après avoir » traverſé ces lieux, on arriva à » une grande ville déſerte nom» mée Corſote, ceinte de la ri» vière de Maſca qui a quelques » cens pieds de large. L'armée y » ſéjourna trois jours, & après » s'être pourvue de vivres, elle » repaſſa un autre grand déſert » de quatre vingt-dix lieues, en » l'eſpace de treize jours, ayant » toujours l'Euphrate à ſa droite, » & arriva à Pyles. «

Cette ville étoit dans la partie méridionale de la Méſopotamie, ou, ce qui eſt la même choſe, dans la partie de l'Arabie déſerte qui étoit au de-là de l'Euphrate.

(*a*) Pauſ. pag. 577. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII, p. 198.

(*b*) Xenoph. p. 256.

CORTINE, *Cortina*, (*a*) peau du ſerpent Python, avec laquelle la Pythoniſſe couvroit le trépied ſur lequel elle s'aſſeyoit pour rendre ſes oracles. Quelques-uns croyent que Cortine eſt le trépied même. A Rome les Quindécemvirs, en qualité de prêtres d'Apollon, gardoient chez eux ce trépied.

CORTONE, *Cortona*, (*b*) ville d'Italie dans l'Étrurie ou Toſcane. Elle étoit ſituée au-deſſus du lac Cluſina, entre Arrétie & Pérufie. Ces trois villes étoient les plus conſidérables du païs. L'an de Rome 444, elles envoyerent des ambaſſadeurs aux Romains, pour demander la paix & ſolliciter un traité d'alliance. On leur accorda une trêve de trente ans. Cette ville conſerve encore ſon nom. C'eſt un évêché qui ne releve que du ſaint Siege, dans la Toſcane.

Les habitans de Cortone ſont nommés *Cortonenſes* dans Pline.

CORTUOSA, *Cortuoſa*, (*c*) ville d'Italie, ſituée dans la Toſcane, au païs des Tarquiniens. Les Romains, ayant attaqué cette ville, l'an 385 avant l'Ére Chrétienne, n'y trouverent aucune réſiſtance. Ils ſurprirent les habitans, pillerent la ville & y mirent le feu.

CORVÉE. C'eſt un ſervice que le ſujet doit à ſon ſeigneur, tel que l'obligation de faucher ou faner ſes foins, de labourer ſes terres & ſes vignes, de ſcier ſes bleds, faire ſes vendanges, battre ſes grains, faire des voitures & charrois pour lui-même, lui fournir à cet effet des bœufs, chevaux, & autres bêtes de ſommes; des charettes, & autres harnois; curer les foſſés du château, réparer les chemins, & autres œuvres ſemblables.

Dans la baſſe Latinité la Corvée étoit appellée *Corvata*: quelques-uns prétendent que ce terme vient *à curvando*, parce que celui qui doit la Corvée ſe courbe pour l'acquitter; d'autres tiennent que ce terme eſt compoſé de deux mots *cor* & *vée*, dont le dernier en vieil langage Lyonnois ſignifie peine & travail. Cette étymologie paroît d'autant plus naturelle, que la Corvée eſt en effet ordinairement un ouvrage de corps, & que l'origine de ces ſervitudes vient des païs de Droit Écrit & du Droit Romain.

Les Corvées, chez les Romains, étoient de deux ſortes; ſçavoir, celles qui étoient dues à des particuliers, celles que l'on mettoit au nombre des charges publiques, & que tout le monde devoit.

I. La première ſorte de Corvées, c'eſt-à-dire, celles dues à des particuliers, étoient principalement dues aux patrons par leurs affranchis appellés *Liberti*. C'étoient des conditions & des devoirs impoſés aux eſclaves lors de leur affranchiſſement.

Cette matière eſt traitée dans

(*a*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 202.

(*b*) Tit. Liv. L. IX. c. 37. Plin. T. I. p. 151.

(*c*) Tit. Liv. L. VI. c. 4.

pluſieurs titres du droit; ſçavoir, au digeſte *de muneribus & honoribus patrim. de excuſatione & vocatione munerum*, & au code, *de muneribus patrim.* & autres titres.

Les Corvées y ſont appellées *Operæ;* & les loix les regardent comme un travail d'un jour, & qui ſe fait de jour, *Diurnum Officium.* Il y avoit pourtant des Corvées dues de jour & de nuit, comme le guet & garde, *vigiliæ, excubiæ.*

Les loix diſtinguent les Corvées en *officiales* & en *fabriles*, ou *artificiales.* Les premières conſiſtoient à rendre certains devoirs d'honneur au patron, comme de l'accompagner où il alloit. Les autres conſiſtoient à faire quelque ouvrage; & ſous ce point de vue les loix comprenoient même ce qui dépendoit de certains talens particuliers, comme de peindre, d'exercer la médecine, même de jouer des pantomimes.

Les Corvées appellées officiales n'étoient point ceſſibles, & ne pouvoient être dues qu'au patron perſonnellement; au lieu que les Corvées fabriles ou artificielles pouvoient être dues à toutes ſortes de perſonnes, & étoient ceſſibles; le patron pouvoit en diſpoſer, & les appliquer au profit d'une tierce perſonne.

Il n'étoit dû aucune Corvée, qu'elle n'eût été réſervée lors de l'affranchiſſement. Celles que l'affranchi faiſoit volontairement, ne formoient pas un titre pour en exiger d'autres; mais l'affranchi les ayant faites, ne pouvoit en répéter l'eſtimation, étant cenſé les avoir faites en reconnoiſſance de la liberté à lui accordée; ce qu'il faut ſur tout entendre des Corvées obſéquiales ou officiales qui ne giſſent point en eſtimation; car, pour les œuvres ſerviles, ſi elles avoient été faites par erreur, & que le ſujet en eût ſouffert une perte de tems conſidérable eu égard à ſa fortune, il pouvoit en répéter l'eſtimation dans l'année, *conditione indebiti.*

Les loix Romaines nous enſeignent encore qu'on ne peut ſtipuler de Corvées où il y ait péril de la vie, ni Corvées déshonnêtes & contraires à la pudeur.

Que l'âge ou l'infirmité du corvéable eſt une excuſe légitime pour les travaux du corps, & que dans ces cas les Corvées n'arréragent point, quoiqu'elles aient été demandées, parce que le corvéable n'eſt pas en demeure, *per eum non ſtetit.*

Que la dignité à laquelle eſt parvenu le corvéable, l'exempte des corvées perſonnelles, comme s'il a embraſſé l'état eccléſiaſtique.

Que l'affranchi doit ſe nourrir & ſe vêtir à ſes dépens pendant la Corvée; mais que s'il n'a pas de quoi ſe nourrir, le patron eſt obligé de le lui fournir, ou du moins de lui donner le tems de gagner ſa nourriture.

Que les Corvées n'étoient point dues ſans demande, & qu'elles devoient être acquittées dans le lieu où demeuroit le patron; que ſi l'affranchi demeuroit loin du patron, & qu'il lui fallût un jour pour venir & autant pour s'en retourner, ces deux jours étoient

comptés, comme s'ils euſſent été employés à faire des Corvées ; de ſorte que ſi l'affranchi devoit quatre jours de Corvées, il n'en reſtoit plus que deux à acquitter ; & le patron ne pouvoit les exiger que dans un lieu fixe, & non pas ſe faire ſuivre par tout par ſon affranchi.

Quand l'affranchi s'étoit obligé par ſerment de faire autant de Corvées que le patron voudroit, cela devoit s'exécuter modérément, ſinon on les régloit *arbitrio boni viri*.

Les Corvées officieuſes ne paſſoient point aux héritiers du patron, mais ſeulement celles qu'on appelloit fabriles ; & à l'égard de celles-ci, lorſqu'il en étoit dû pluſieurs, & que l'affranchi laiſſoit pluſieurs héritiers, l'obligation ſe diviſoit entr'eux.

Telles ſont les principales règles que l'on obſervoit chez les Romains pour les Corvées dues par les affranchis à leurs patrons, ou entre d'autres particuliers.

II. A l'égard des charges publiques appellées tantôt *munus publicum*, tantôt *onus* & auſſi *obſequia*, c'eſt-à-dire, devoirs, par où l'on déſignoit tous les travaux publics ; c'étoient auſſi des eſpèces de Corvées, & qui étoient dues par tous les ſujets. On les diſtinguoit en charges perſonnelles, patrimoniales, & mixtes. On appelloit Corvées ou charges perſonnelles, celles qui ne conſiſtoient qu'en travail de corps ; patrimoniales ou réelles, celles où le poſſeſſeur d'un fonds étoit taxé à fournir tant de chariots, ou autres choſes, ſuivant la valeur de ſon héritage. Le droit de gîte, par exemple, étoit une Corvée réelle ; les pauvres qui ne poſſédoient point de fonds, n'étoient pas ſujets à ces Corvées réelles. On ne connoiſſoit alors d'autres Corvées réelles, que celles qui étoient établies par une taxe publique ; il n'y en avoit point encore d'établies par le titre de conceſſion de l'héritage ; enfin les mixtes étoient des travaux de corps auxquels chacun étoit taxé à proportion de ſes fonds.

Perſonne n'étoit exempt des Corvées ou charges publiques patrimoniales, c'eſt-à-dire, réelles, ni les forains, ni les vétérans, ni les eccléſiaſtiques, même les évêques ; aucune dignité ni autre qualité n'en exemptoit les Philoſophes, les femmes, les mineurs ; tous étoient ſujets aux Corvées réelles, c'eſt-à-dire, dues à cauſe des fonds. On ne pouvoit s'en exempter, que quand c'étoient des ouvrages du corps, que l'âge ou l'infirmité ne permettoient pas de faire.

III. L'origine des Corvées en France vient des loix Romaines, que les Francs trouverent établies dans les Gaules, lorſqu'ils en firent la conquête. Les Rois de la première & de la ſeconde race puiſerent la plûpart de leurs ordonnances dans ces loix ; & elles continuerent d'être le droit principal de pluſieurs provinces, qu'on appella de-là païs de Droit Ecrit. Il y eut même pluſieurs diſpoſitions adoptées dans nos coûtu-

mes, qui avoient auſſi été empruntées du Droit Romain.

Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Corvées uſitées en France, même dans le païs coûtumier, ſont une imitation du Droit Romain. Les ſeigneurs qui, dans les commencemens de la monarchie, ne tenoient leurs ſeigneuries qu'à titre d'offices & de bénéfices à vie ou à tems, vers la fin de la ſeconde race & au commencement de la troiſième, ſe rendirent propriétaires de leurs ſeigneuries; ils uſurperent la puiſſance publique & tous les droits qui en dépendoient. Ils traiterent leurs ſujets comme des eſclaves; ou s'ils les affranchirent, ce ne fut qu'à des conditions onéreuſes, & ſous la réſerve de certaines Corvées. Ils s'attribuerent ainſi les devoirs dont les affranchis étoient tenus envers leurs patrons; ils appliquerent de même à leur profit particulier les charges dont leurs ſujets étoient tenus envers l'État, & par ce moyen s'attribuerent toutes les Corvées publiques & particulières. Auſſi trouve-t-on dans le Droit Romain toutes les mêmes Corvées qui ſont préſentement en uſage parmi nous, ſoit en païs de droit, ſoit en païs coûtumier.

CORVINUS, *Corvinus*, nom qui fut donné à M. Valérius. *Voy.* Valérius.

Juvénal emploie ſouvent ce nom dans ſes ſatyres, le donnant à quelques-uns des perſonnages qu'il y introduit.

CORUNCANIUS (*a*), *Coruncanius*, famille Romaine, qui étoit originaire de Camérium.

CORUNCANIUS [TIB.], *Tib. Coruncanius* (*b*), conſul l'an de Rome 472, avec P. Valérius Lévinus, eut l'Étrurie pour département.

CORUNCANIUS [TI.] *Ti. Coruncanius* (*c*), le premier Romain de famille Plébéienne qui fut élevé à la dignité de ſouverain Pontife. On dit qu'ayant été envoyé à Teuca, ou Teuta reine des Illyriens, il fut maſſacré contre le droit des gens, vers l'an de Rome 526, & 228 ans avant J. C. Le peuple lui érigea une ſtatue, comme nous l'apprenons de Pline. Cicéron le loue dans l'oraiſon pour ſa maiſon.

CORUS, *Corus*, roi de Thrace, qui maria ſa fille à Iphicrate. *Voyez* Cotys.

CORUS, *Corus*, Κόρος, (*d*) ſorte de meſure des Hébreux, qui contenoit dix Baths, ou deux cens quatre-vingt dix-huit pintes, chopine, demi-ſeptier, & $\frac{310720}{704969}$ de pouce cube. Lorſque Dieu envoya des cailles pour la ſeconde fois dans le camp des Hébreux, chacun en ramaſſa en ſi grande quantité, que ceux qui en avoient le moins, en eurent juſqu'à dix Corus, *qui parum, decem Coros.*

CORUS, *Corus* (*e*), Χῶρος,

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 172.
(*b*) Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 397.
(*c*) Tit. Liv. Epitom. L. XVIII. Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 531.
(*d*) Numer c. 11. v. 32.
(*e*) Actu. Apoſt. c. 27. v. 12.

ſorte de vent qui ſouffloit du côté du couchant d'été. Comme les anciens ne diſtinguoient pas les vents avec autant de préciſion que les modernes, ils ne ſont pas bien d'accord ſur ce qu'ils appelloient ainſi. Selon la diviſion des vents en douze, le Corus répond à peu près au nord-oueſt quart à l'oueſt; ſelon la diviſion des vents en vingt-quatre, il répond au nord-oueſt quart au nord.

Saint Luc, dans les actes des Apôtres, dit que le vaiſſeau qui conduiſoit St. Paul à Rome, alla de Bon-Ports à Phénicie, qui eſt un autre port de l'iſle de Crète, & qui eſt ſitué entre les vents nommés *Africus* & Corus, c'eſt-à-dire, les vents d'entre le couchant d'hiver & d'été.

CORYBANTES, *Corybantes*, Κορύβαντες, (*a*) les Corybantes étoient à proprement parler, les prêtres de Rhéa dans l'iſle de Crète.

Strabon dérive ce nom de κορύπτειν, action que les Romains appellent dans leur langue *caput jactare*. Paulmier de Grante-Meſnil conjecture que ce nom, compoſé de Κόρυ & de Βαίνω, qu'il traduit par *capite incedo*, leur avoit été donné, parce qu'en marchant, ils ſe ſoutenoient ſur la tête. Mais, l'antiquité ne nous a rien tranſmis de pareil ſur les Corybantes. On ne parle que de la violente agitation de leur tête. Apulée, dans ſon âne d'or, les décrit en ces termes: *Capite demiſſo cervices lubricis intorquentes motibus, crineſque pendulos in circulum rotantes.*

Quoique les Corybantes & les Curetes aient été des perſonnages réellement diſtincts, la confuſion que les anciens ont preſque toujours faite des uns avec les autres, nous a obligé de réunir ce que l'on ſçait des premiers, à ce que nous avions à dire des autres. *Voyez* donc Curetes.

CORYBANTIASME, *Corybantiaſmus*, nom que les Anciens donnoient à une maladie. C'étoit une eſpèce de phrénéſie. Ceux qui en étoient attaqués, s'imaginoient avoir toujours des phantômes devant les yeux. Ils avoient des tintemens & des ſifflemens continuels dans les oreilles. Ils ne dormoient point, ou ſi quelquefois ils dormoient, c'étoit toujours les yeux ouverts. On les nommoit du nom des Corybantes, qui paſſoient pour ne point dormir. On prétendoit auſſi que c'étoient des gens que ces prêtres de Cybele avoient frappé de terreur & d'épouvante.

CORYBANTION, *Corybantium*, (*b*) Κορυβάντιον. St. Jean Chryſoſtôme, ou l'Auteur du livre du Légiſlateur, faiſant l'énumération des habits ſacerdotaux, y met la tiare, τιάραν, τοῦτ' ἔστι κορυβάντιον; la tiare, c'eſt-à-dire, le Corybantion. Les éditions précédentes avoient τοῦτ' ἔστι κυρβασίαν; quelqu'un avoit ſubſtitué ce mot à Κορυβάντιον, qui ſe trouve dans les manuſcrits. Mais quoique

(*a*) Strab. p. 473. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXIII. p. 40. & ſuiv.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 225.

Κυρβασία ſoit un mot uſité dans ce ſens, Κορυβάντιον l'eſt auſſi, & il n'étoit pas permis de lui ſubſtituer Κυρβασία quoiqu'il ſignifie la même choſe, & que Pollux lui donne le même ſens, κυρβασία ἦν κίδαριν καὶ πῖλον καλοῦσι, *cyrbaſia, quam vocant cidarim & pileum.* Κορυβάντιον ſe prend auſſi pour la tiare, ou pour la Κίδαρις, comme l'a fort bien remarqué Fronton du Duc, à l'occaſion du paſſage ci-deſſus. Le Lexicon d'Etienne a dit-il, Κορυβάντιον, περίθεμα κεφαλῆς ἐγκόσμιον, καλόν. » Le Coryb bantion eſt un bel ornement » de tête. « Et ſur la Cidaris il dit : κίδαρις, κορυβάντιον ἢ πῖλος, ἔστιν εἶδος καμελαυκίου ὃ καὶ τιάρα νοεῖται. » Cidaris, eſt un Coryb bantion, ou bonnet, une eſpè» ce de couvre-chef qui reſſem» ble à la tiare. « Le Corybantion doit apparemment avoir pris ce nom de ce que les Corybantes qui célébroient leurs myſtères en furieux, portoient un bonnet ſemblable.

CORYBANTIQUES, *Corybantica*, (*a*) fêtes qui ſe célébroient à Cnoſſus, en l'honneur des Corybantes.

CORYBAS, *Corybas*, (*b*) Κορύβας, fils de Jaſion & de Cybele. Il épouſa Thébé, fille de Cilix, & donna le nom de Corybantes à ceux qui entroient dans une eſpèce de fureur, en célébrant les myſtères de la Déeſſe ſa mere. Tel eſt le récit de Diodore de Sicile.

St. Clément d'Alexandrie parle d'un Corybas de Crète qu'il fait pere d'un Apollon.

CORYCEUM, *Coryceum* (*c*), lieu qui faiſoit partie des gymnaſes, ſuivant la deſcription de Vitruve; & comme cet auteur ne nomme pas le Sphériſtérium, M. Burette croit que le Corycéum pourroit bien être la même choſe que le Sphériſtérium.

En effet, rien ne paroît plus naturel que de dériver le mot *Coryceum*, de Κώρυκος, qui ſignifie un ſac, ou une ſorte de balle que l'on ſuſpendoit au plancher; & c'eſt l'opinion dominante parmi les interpretes de Vitruve. De cette manière, le Corycéum étoit le lieu où l'on s'exerçoit avec le Κώρυκος; & rien n'empêche de ſuppoſer que, dans cette même pièce, on ne pût pratiquer d'autres eſpèces de ſphériſtiques, où l'on employât des balles d'un genre différent du Κώρυκος qui avoit donné ſon nom à cette ſalle. Car, de croire, avec quelques critiques, que Corycéum tire ſon origine de Κόρη, *puella*, & que ce fut un lieu deſtiné à l'inſtruction des filles, comme l'Éphébéum l'étoit à celle des garçons; ou de s'imaginer avec d'autres, que ce même mot, qu'ils écrivent *Kouriceum*, vienne de Κουρὰ, tonſure, & ne ſignifie autre choſe que *tonſtrina*, une chambre à raſer; nous n'y trouvons aucune apparence. On ne voit pas que les Grecs, ſi l'on en excepte les Lacédémoniens,

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 213.

(*b*) Diod. Sicul. p. 223. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 100.

(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. p. 159. *& ſuiv.*

admiſſent les filles dans leurs paleſtres, ni qu'elles y euſſent un appartement diſtingué; & une pareille ſuppoſition tombe d'elle même. d'un autre côté, c'étoit dans la chambre nommée Elæothéſium & Unctuarium, que les athletes non-ſeulement ſe faiſoient oindre, mais qu'ils ſe faiſoient auſſi raſer & dépiler; enſorte qu'il eſt fort inutile de leur ménager une pièce exprès pour cette uſage.

Mercurial, dans ſa Gymnaſtique, n'approuve aucune de ces trois ſignifications, que l'on donne ordinairement au mot *Coryceum;* & il a, ſur ce point, un ſentiment qui paroît fort ſingulier. Il prétend que ce n'eſt autre choſe que le lieu nommé Apodytérion par les Grecs en général, & Gymnaſtérion en particulier par Galien; c'eſt-à-dire une eſpèce de garde-robe où les athletes & ceux qui vouloient ſe baigner, quittoient leurs habits pour les y reprendre au ſortir du bain ou des exercices. Il eſt perſuadé, avec raiſon, que cette garde-robe ou apodytérion étoit une pièce très-eſſentielle aux bains & aux gymnaſes, & qu'ainſi Vitruve n'a pas dû l'omettre dans ſa deſcription des Paleſtres. Or, il ne voit dans cette deſcription, que le Corycéum, dont il puiſſe faire une garde-robe; ainſi il ne balance nullement à prendre ce parti. Pour moi j'avoue, dit M. Burette, que ſi ce raiſonnement n'a pas laiſſé d'en impoſer à quelques antiquaires, qui citent ſur cela Mercurial avec reſpect & ſoumiſſion, il ne m'a point du tout ſéduit, & qu'il ne me ſemble rien moins que concluant. Car, premièrement, l'étymologie du mot Corycéum, de quelqu'endroit qu'on le tire, répugne abſolument à la ſignification de garde-robe, que cet Auteur veut y attacher; & c'eſt auſſi ſur quoi il n'entre dans aucune explication, conſidérant ſans doute Corycéum comme un mot d'une origine inconnue, & qu'il peut ſans ſcrupule accommoder à ſes nouvelles conjectures. D'ailleurs, il n'a pas pris garde, qu'en voulant faire, à quelque prix que ce fût, du Corycéum, une garde-robe pour les Paleſtres, qui devoient abſolument en avoir une, il tombe dans un grand inconvénient par rapport aux bains, dans la deſcription deſquels Vitruve ne met point de Corycéum, quoiqu'une garde-robe fût d'un uſage auſſi indiſpenſable pour les bains, que pour les Paleſtres. Je ſuis donc fort porté à croire, continue M. Burette, qu'il faut chercher cette pièce ailleurs que dans le Corycéum, & que c'eſt uniquement dans le Tépidarium des bains de Vitruve, qu'on peut la trouver, & dans le *Concamerata ſudatio* de ſes Paleſtres, qui n'eſt autre choſe que le Tépidarium même; ainſi, le Corycéum de Vitruve ſera le véritable Sphériſtérium des Paleſtres, c'eſt-à-dire, un lieu deſtiné à la plûpart des exercices où l'on ſe ſervoit d'une balle, & qui faiſoient partie de la Sphériſtique.

CORYCIDES, *Corycides*, nom donné aux nymphes, à cauſe de l'antre Corycus qui leur étoit conſacré.

CORYCIE, *Corycia*, Κωρυκία, nymphe(*a*), qui eut d'Apollon un fils que l'on nomma Lycorus. Cette nymphe donna ſon nom à l'antre Corycium.

CORYCIUM NEMUS. (*b*) Cette forêt de Corycium, dont parle Quinte-Curſe, revient à cet antre de Corycus, dont il eſt traité à l'article de Corycus, promontoire de Cilicie.

CORYCIUM, *Corycium*, (*c*) Κωρύκιον, nom d'un antre, que Pauſanias met au mont Parnaſſe dans la Phocyde. Il aſſure que cet antre avoit pris le nom de la nymphe Corycie, & que c'étoit le plus curieux de tous ceux qu'il eût vus. Il étoit d'une grandeur prodigieuſe. On pouvoit aller juſqu'au fond, ſans le ſecours d'une lampe. La voûte en étoit raiſonnablement exhauſſée. On y trouvoit beaucoup de ſources, ſans compter l'eau qui diſtilloit d'enhaut, & dont la terre étoit toute mouillée. Les habitans du Mont Parnaſſe diſoient que cet antre étoit conſacré aux nymphes & au dieu Pan.

CORYCUS, *Corycus*, (*d*) Κώρυκος, nom d'un promontoire de l'Aſie mineure, au rapport de Strabon. Ce Géographe le met dans la Cilicie, & Ptolémée dans la Cilicie proprement dite; mais, ce dernier ſemble plutôt en faire une ville. Il y avoit en effet un promontoire & une ville. Pline parle d'une ville, du port & de l'antre de Corycus.

Cet antre étoit ſur le promontoire. » Il eſt, dit Strabon, à vingt » ſtades de la mer; on trouve » d'abord dans la montagne une » large cavité, bordée à l'entour » d'un roc élevé; elle forme un » baſſin circulaire; le ſol en eſt » raboteux, pierreux, couvert de » broſſailles & d'arbriſſeaux tou- » jours verds & pareils à ceux » des jardins cultivés; c'eſt là » que l'on ſeme le ſafran; celui » qu'on y recueille, eſt le meil- » leur du monde. Dans cette » cavité il y a un antre dans » lequel une ſource très-abon- » dante forme tout-à-coup un » large ruiſſeau d'une eau très- » pure & très-claire, qui preſ- » qu'auſſi-tôt ſe replonge ſous » terre, & ne reparoît plus juſ- » qu'à la mer. « Telle eſt la deſcription que Strabon fait de l'antre Corycus.

Outre Strabon, nous avons encore Quinte-Curſe, Solin, Pomponius Méla, qui ont auſſi pris plaiſir à décrire l'antre de Corycus. Mais, la plus belle deſcription eſt ſans contredit celle de Pomponius Méla. Le P. Hardoin dit que ce morceau eſt écrit avec tant d'élégance, qu'on ne peut rien voir de plus beau & de plus agréable. Le voici: » Près de » la ville de Soles, nommée au- » jourd'hui Pompeiopolis, eſt la

(*a*) Pauſ. p. 619.
(*b*) Q. Curt. L. III. c. 4.
(*c*) Pauſ. p. 619, 671.
(*d*) Strab. p. 670, 671. Ptolem. L. V. c. 8, Plin. Tom. I. p. 270. Pomp. Mel. p. 70, 71. Q. Curt. L. III. c. 4. Solin. pag. 263. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 20. Mém de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XXIX. pag. 153, *& ſuiv.*

» ville de Corycus ; elle eſt environnée de ſon port, & ne tient au continent que par une langue étroite. Sur ce promontoire eſt l'antre de Corycus dont les beautés ſingulières ſurpaſſent tout ce que l'on en peut raconter ; c'eſt une large ouverture ſur le haut d'un mont eſcarpé, qui s'éleve de dix ſtades au-deſſus du rivage. On y deſcend juſqu'à une grande profondeur ; à meſure qu'on avance, le baſſin s'élargit ; il eſt rempli d'arbriſſeaux toujours verds. La vue de ce lieu charmant cauſe d'abord une ſurpriſe qui s'adoucit peu à peu, mais qui ne ceſſe jamais ; il n'y a, pour y deſcendre, qu'un chemin étroit, raboteux, & long de quinze cens pas, ombragé par des arbres toujours agités. A ce murmure champêtre qui enchante les ſens, ſe mêle celui d'une infinité de ruiſſeaux ; au bas du vallon on trouve une autre ouverture ; c'eſt un antre dont les ſingularités ſont d'une autre eſpèce. Dès l'entrée on eſt effrayé d'entendre un grand bruit de cymbales ; c'eſt là qu'il ſort une ſource très-abondante, dont les eaux rapides rentrent ſous terre, après une diſtance de quelques pas. L'eſpace qui s'étend au-delà de cette ſource eſt inconnu ; jamais perſonne n'a oſé en pénétrer l'horreur ; ce lieu eſt un objet de vénération ; on croit qu'il eſt habité par les dieux, & il en eſt digne ; tout y inſpire le reſpect, tout y porte l'empreinte de la divinité. Plus loin eſt encore une autre caverne, qui porte le nom de Typhon ; l'entrée en eſt étroite, le lieu eſt ſerré, ſelon le rapport de ceux qui en ont quelque connoiſſance, & par cette raiſon, le jour n'y pénetre pas. La nature & la fable concourent à rendre ce lieu mémorable ; on dit qu'il ſervit autrefois de retraite à Typhon ; les animaux qu'on y fait deſcendre, y perdent la vie en un inſtant. «

Pline dit que le mont Corycus produit des ormes & des génièvres d'où découle une gomme qui n'eſt d'aucun uſage ; il donne au ſafran de ce lieu le premier degré d'excellence. Columelle & Quinte-Curſe s'accordent avec lui ; & les Poëtes, qui relevent les choſes dont ils font mention par le nom des lieux où elles ſont les meilleures, joignant au ſafran l'épithete de Corycien ; *Corycioque croco ſparſum ſtetit*, dit le cuiſinier d'Horace. Pline cite encore les pétrifications que les gouttes d'eau forment dans l'antre de Corycus, & le ruiſſeau qui ſort de terre & s'y replonge enſuite. Le même Auteur dit que la pierre précieuſe qu'il nomme Hephœſtitis, ſe forme ſur le mont Corycus.

CORYCUS, *Corycus*, (*a*) Κώρυκος montagne de l'Aſie mineure dans l'Ionie. Elle eſt très-haute, dit Strabon, & il y a au-deſſous le port de Caſyſte, & un autre nommé Eurythres, & enſuite pluſieurs autres. Il y en a

(*a*) Strab. p. 644. Pauſ. p. 631.

qui diſent que tout le rivage du Corycus étoit infeſté de pirates qui avoient trouvé un nouveau moyen de faire leurs coups à jeu ſûr. C'étoit d'eſpionner ſéparément les vaiſſeaux marchands qui y mouilloient, de ſçavoir quelle étoit leur charge & où ils alloient; enſuite ils ſe joignoient enſemble & alloient les voler ſur leur route. delà eſt venu, dit Strabon, que l'on a donné le nom de Coryciens à ceux qui épient la conduite & les paroles des autres pour en profiter. Il n'en faudroit pas davantage à un Étymologiſte de profeſſion, pour dériver delà le mot *curieux*. Ces meſſieurs ont ſouvent rapproché des mots plus éloignés.

M. de l'Iſle étend le mont Corycus depuis le mont Mimas au midi de Clazomène, & le fait courir vers le couchant, le long de la côte méridionale de cette preſqu'iſle, juſqu'au promontoire de Corycéon, qui en eſt la pointe de l'occident méridional. Les ports de Caſyſte & d'Érythres ſont au nord de ce promontoire ſur la côte occidentale de la preſqu'iſle.

Pauſanias met au mont Corycus un antre, où l'on diſoit qu'Hérophile avoit pris naiſſance.

CORYCUS, *Corycus*, (*a*) Κώρυκος, ville de l'Aſie mineure dans la Lycie, étoit ſituée entre Olympe & Phaſélis. Strabon n'y met qu'un rivage qu'il nomme *Corycum Littus*; & parlant de Zénicétas, grand corſaire, il dit qu'il poſſédoit auſſi Corycus & Phaſélis, & divers lieux de la Pamphylie. Mais, il reconnoît une petite ville nommée Corycum, & dit qu'Attale Philadephe y mena une colonie. Eutrope, parlant de Servilius, dit qu'il prit les plus importantes villes de la Lycie, ſçavoir, Phaſélis, Olympe & Corycos. Il eſt vrai que dans quelques imprimés on lit *Corycum Ciliciæ*; mais, ce mot *Ciliciæ* a été mis en marge par quelqu'ignorant, qui ne connoiſſoit point d'autre Corycus que celle de Cilicie; & de la marge il a paſſé dans le texte. Une preuve que c'eſt une faute, c'eſt que Servilius ne ſubjugua point la Cilicie propre, diſtincte de l'Iſaurie, encore moins la Corycus de Cilicie. Au reſte, cette faute n'eſt point d'Eutrope; ce qui le prouve, c'eſt que cette impertinente addition du mot *Ciliciæ* ne ſe trouve point dans la traduction grecque que Pæanius a faite du livre d'Eutrope. On y lit ſimplement, Φασήλιδα γὰρ καὶ Ὀλύμπον, καὶ Κώρυκον προσέκειτο Ρωμαίοις. Denys le Périégete compte auſſi Corycus entre les villes de la Lycie.

CORYCUS, *Corycus*, (*b*) Κώρυκος, port que Tite-Live place au-deſſous de celui de Cyſſonte, qui étoit, dit-il, de la dépendance des Érythréens. Ce port Corycus doit être le même que le port Caſyſte, que Strabon met dans l'Ionie, au-deſſous du mont Corycus, dont il eſt parlé ci-deſſus.

CORYCUS, *Corycus*, (*c*)

(*a*) Strab. p. 666, 667, 671.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 43.
(*c*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 12, 13.

» ville de Corycus; elle eſt envi-
» ronnée de ſon port, & ne tient
» au continent que par une lan-
» gue étroite. Sur ce promontoire
» eſt l'antre de Corycus dont les
» beautés ſingulières ſurpaſſent
» tout ce que l'on en peut racon-
» ter; c'eſt une large ouverture
» ſur le haut d'un mont eſcarpé,
» qui s'éleve de dix ſtades au-
» deſſus du rivage. On y deſcen-
» juſqu'à une grande profonde
» à meſure qu'on avance, le
» ſin s'élargit; il eſt remp
» briſſeaux toujours verd
» de ce lieu charmant
» bord une ſurpriſe
» peu à peu, mais
» jamais; il n'y a
» cendre, qu'un
» raboteux, &
» cens pas,
» arbres te
» ce mur
» enchan
» celui
» au h
» au
» d
» ἐστὶν un nominatif pluriel.

CORYDALLUS, *Corydallus*, Κορυδαλλός, bourg de l'Attique, dans la tribu Hippotoontide, près d'Athènes.

CORYDON, *Corydon*, (c) nom de berger, employé par Virgile dans ſes Éclogues. Théocrite s'en étoit ſervi avant lui. Il eſt tiré du mot grec Κόρυδος, *Alauda*, une Alouette.

» y porte
» nité. P
» autre
» de
» ér
» [illegible]

d'e
au poëte
aiſoit. Il feint q
, & ſous cette idée cha-
re, il repréſente à ce jeune-
homme la médiocrité de ſa con-
dition, en comparaiſon de celle
de l'illuſtre Romain, à qui ce
joli eſclave appartenoit. Il lui fait
ſentir en même tems qu'il ſera
auſſi heureux chez lui que dans
la maiſon d'un grand; que rien
ne lui manquera; qu'il y goû-
tera des plaiſirs innocens; qu'il
lui apprendra à faire des vers, &c.

Le nom de Corydon ſe trouve employé dans une ſatyre de Juvénal.

CORYLAS, *Corylas*, (d) Κορύλας, étoit gouverneur de la Paphlagonie, lorſque les dix mille Grecs arriverent dans ce païs. Il leur envoya des députés, pour leur dire qu'il ne les traiteroit point en ennemis, pourvu qu'ils ſe comportaſſent eux-mêmes en

amis.

(a) Plin. Tom. I. p. 210. Ptolem. L. III. c. 17.
(b) Plin. Tom. I. p. 273. Ptolem. L. V. c. 3.
(c) Virg. Eclog. 2. v. 1. *& ſeq.* Juven. Satyr. 9. v. 102.
(d) Xenoph. p. 370. *& ſeq.*

amis. Ses dépu[illegible] Pharmacie ; bien reçus, & [illegible]eſſé un jour qu'il ne ſe feroi[illegible]oit inutile-tre aucun acte [illegible]rès quoi exécuté. [illegible]ns. L'é-[illegible]ORYLE [illegible]on. [illegible]e l'Af[illegible]'une de [illegible] la A[illegible]e

NETE,
[illegible]ης, terme qui porteur de maſſue. *Voy* riphete.

Ce ſurnom fut donné à Arétus, à cauſe de la maſſue qu'il portoit. Ce mot vient du grec κορυνη, *Clava*, une maſſue.

CORYNETES, *Corynetes*, Κορυνήτης, lieu de la Grece dans l'Attique, près d'Athènes. Plutarque en fait mention.

CORYPHASIUM, *Coryphaſium*, Κορυφάσιον, (*c*) promontoire du Péloponnèſe dans la Meſſénie. Il étoit ſitué ſur la côte occidentale, à environ cent ſtades de Mothone, ſelon Pauſanias, qui met ſur ce promontoire la ville de Pylos. Thucydide ne parle point du promontoire de Coryphaſium, mais d'un territoire qui, dit-il, étoit autrefois dans la Meſſénie, & que les Lacédémoniens appellent Coryphaſium ; & c'eſt dans ce territoire qu'il met la ville

Cette iſle étoit généralement fertile ; mais, elle abondoit ſur tout en excellent vin, qui ne le cédoit point à celui de Chio & de Lesbos. Les étoffes que l'on y faiſoit, étoient fort eſtimées des Romains, tant à cauſe de leur fineſſe, qu'à cauſe de la teinture. Cos étoit célebre par ce temple fameux d'Eſculape, où l'on voyoit une très-belle ſtatue de Vénus, qui fut portée à Rome du tems d'Auguſte. Ce Prince, pour récompenſer les inſulaires de Cos, remit cent talens du tribut qu'ils étoient obligés de

[illegible]e Cos eſt renommée [illegible]nce d'Hippocrate & [illegible]s deux plus grands [illegible]a Grece ait produ[illegible] il y [illegible]decine & la peinture le Co[illegible] de cette fille & le Coryp[illegible] qui inventa

Le P. Hardou[illegible] des vers à que ce paſſage de [illegible] cette iſle pé. Le voici en entier[illegible]ns, & *læo ad Iſthmum CLXXV*[illegible]ſte de *paſſ. oppiaa, hermione*, Tre[illegible]aître *Coryphaſium, appellatumque* alias *hi-Inachiam, aliàs Dipſium Argos.* Ortélius, ayant quelque mauvais exemplaire où l'on liſoit *Coryphaſium appellatum aliàs Inachiam, aliàs Dipſium Argos*, ſemble avoir cru que les noms d'*Inachia* & de *Dipſium Argos*, appartenoient à *Coryphaſium*. Le ſens de Pline eſt : » Depuis le promontoire » Sylléen juſqu'à l'Iſthme, il y » a cent ſoixante-dix-ſept mille

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 21.
(*b*) Plut. T. I. p. 4. Pauſ. p. 473.
(*c*) Ptolem. L. III. c. 16. Pauſ. p. 285. Thucyd. p. 252, 330.
(*d*) Plin. T. I. 194.

» pas. Les villes ſont Hermione, » Trœzene, Coryphaſium, & » Argos, à laquelle on donne » quelquefois le ſurnom d'Inachium, & quelquefois celui de » Dipſium. «

CORYPHÉE, *Coryphæus*. (*a*) Les Anciens nommoient ainſi le chef de la troupe dont leurs chœurs étoient compoſés; il vient d'un mot grec qui ſignifie le ſommet de la tête.

On donne ce nom dans quelques-uns de nos Opéras à un acteur principal, lorſqu'il chante des morceaux avec les chœurs.

CORYS, *Corys*, Κόρυς, (*b*) grand fleuve d'Arabie, au rapport d'Hérodote, qui dit qu'il va ſe décharger dans la mer rouge. » On » rapporte, ajoûte Hérodote, » que le roi d'Arabie fit faire un » canal de peaux de bœufs & » d'autres couſues enſemble, d'une longueur ſi prodigieuſe, » qu'il fit aller de l'eau par cet » artifice dans les déſerts & dans » les lieux les plus arides; qu'il » y fit faire des puits & des citernes afin de conſerver l'eau » pour les paſſans; & que, quoiqu'il y eût de ce fleuve juſqu'à » ces déſerts arides, douze journées de chemin, il fit cependant conduire l'eau par trois » canaux en trois endroits différens. «

CORYTE, *Corytus*, (*c*) étui à mettre les arcs en uſage chez les Anciens, Il en a été parlé dans l'article d'arc. *Voyez* Arc.

CORYTHALLIENNE, (*d*) *Corythallia*, ſurnom ſous lequel Diane avoit un temple, un ſacrifice & des fêtes à Lacédémone; on lui immoloit en danſant de petits cochons, & on l'invoquoit ſur la ſanté des petits garçons que les nourrices lui préſentoient dans les ſolemnités Corythalliennes.

CORYTHE, *Corythus*, (*e*) jeune Centaure, à qui la barbe ne commençoit encore qu'à venir, quand il fut tué par le Lapithe Rhétus.

CORYTHUS, *Corythus*, (*f*) fils de Pâris & d'Œnone, étoit encore plus beau que ſon pere. Ce jeune homme fut envoyé à Hélène par ſa mere, dont le but étoit de donner de la jalouſie à Pâris, & de perdre Hélène. Corythus s'acquitta ſi bien de ſa commiſſion, qu'en peu de tems il fut aſſez familier avec Hélène, pour que Pâris, qui entra bruſquement dans ſa chambre, le trouvât aſſis auprès d'elle; il en prit de l'ombrage, & dans le tranſport de ſa colère, il tua ſon fils. Œnone, outrée de l'infidélité de ſon mari, peut-être encore plus que du meurtre de Corythus, vomit mille imprécations contre Pâris; & comme elle joignoit à la connoiſſance de l'avenir, celle

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 147.
(*b*) Herod. L. III. c. 9.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. IV. p. 69.
(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. T, II. p. 225.
(*e*) Ovid. Metam. L. XII. c. 8.
(*f*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. pag. 451, 452, Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 200, 201.

des plantes & de la Pharmacie ; elle lui prédit que bleſſé un jour par les Grecs, il auroit inutilement recours à elle, après quoi elle ſe retira chez ſes parens. L'évènement juſtifia ſa prédiction.

COS, *Cos*, Κῶς, (*a*) l'une des iſles Sporades, voiſine de la Doride, ſur les côtes de l'Aſie mineure.

Cette iſle a porté différens noms, au rapport de Pline. Selon pluſieurs, elle s'appella Mérope ; ſelon Staphylus, Cée ; ſelon Denys, Méropis ; & enſuite Nymphée. Étienne de Byzance, qui lit Coos, y ajoûte Caris. Thucydide joint Méropis à Cos, & dit Cos-Méropis. Sur quoi le Scholiaſte remarque qu'il étoit inutile d'ajoûter le nom de Méropis, puiſqu'étant la ſeule qui s'appelle Cos, il n'étoit point queſtion de la diſtinguer d'une autre de même nom.

L'iſle de Cos fut nommée Méropis de Mérops, l'un de ſes Rois, dont la fille nommée Cos ou Coos, donna depuis ſon nom à cette iſle. Elle étoit ſituée à l'entrée du golfe Céramique. Pline nous la donne pour la plus remarquable de toutes celles qui étoient dans ce golfe, & la met à quinze mille pas d'Halicarnaſſe. Il lui en donne cent mille de circuit. Strabon dit que la grandeur de l'iſle de Cos étoit d'environ cinq cens cinquante ſtades.

Cette iſle étoit généralement fertile ; mais, elle abondoit ſur tout en excellent vin, qui ne le cédoit point à celui de Chio & de Lesbos. Les étoffes que l'on y faiſoit, étoient fort eſtimées des Romains, tant à cauſe de leur fineſſe, qu'à cauſe de la teinture. Cos étoit célebre par ce temple fameux d'Eſculape, où l'on voyoit une très-belle ſtatue de Vénus, qui fut portée à Rome du tems d'Auguſte. Ce Prince, pour récompenſer les inſulaires de Cos, leur remit cent talens du tribut annuel, qu'ils étoient obligés de payer.

L'iſle de Cos eſt renommée par là naiſſance d'Hippocrate & d'Apelles, les deux plus grands Hommes que la Grece ait produits pour la médecine & la peinture, & par celle de cette fille nommée Pamphyle, qui inventa la manière de ſe ſervir des vers à ſoie, que les peuples de cette iſle enſeignerent à leurs voiſins, & qui paſſa ainſi dans le reſte de l'univers. Cos vit encore naître le médecin Simus, le poëte Philétas qui fut en même tems un ſévère critique. Nicias qui uſurpa la tyrannie dans ſa patrie, Ariſton le péripatéticien, & Théomneſtus, célebre joueur d'inſtrumens, qui s'oppoſa aux entrepriſes de Nicias.

Au midi de l'iſle, on voyoit le promontoire Lacter, éloigné de

(*a*) Plin. T. I. p. 286. Strab. p. 124, 488, 573, 657, 658. Thucyd. pag. 582. Diod. Sicul. pag. 576. Pomp. Mel. pag. 142. Pauſ. pag. 526. Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 364. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 223. *& ſuiv.* Tom. VII. pag. 212. Tom. IX. pag. 157. T. XII. p. 108, 109. T. XIII. p. 213. T. XXI. p. 182.

ſoixante ſtades de l'iſle de Niſyros. Au couchant étoit Drécanum, avec un bourg ſitué à deux cens ſtades de la ville. Pline y met une montagne nommée Prion.

Cette iſle a apartenu aux chevaliers de Rhodes, à qui les Turcs l'ont enlevée, & dont ils ſont aujourd'hui les maîtres. Ils l'appellent Lango, ou Stanco, ou Stankou. C'eſt l'ancien nom, auquel on a ajoûté la prépoſition ſtan.

COS, *Cos*, Κῶς, (*a*) ville de l'iſle de même nom, ſituée dans la partie ſeptentrionale, au fond d'un golfe. Elle étoit la capitale de l'iſle. Cette ville s'appelloit anciennement Aſtypalée, nom qu'elle quitta pour prendre celui de l'iſle. Elle étoit d'abord auprès de la mer, dit Strabon; mais, une ſédition fut cauſe qu'on l'abandonna pour s'approcher de Scandaria, promontoire au nord-oueſt de l'iſle. Ce fut alors qu'elle prit le nom de l'iſle. Elle n'eſt pas grande, dit le Géographe cité, mais elle eſt bien bâtie, & a un aſpect riant quand on y arrive. Elle étoit d'abord ſans murailles, & ce fut Alcibiade qui l'en ceignit, comme le raconte Thucydide. D'ailleurs, elle étoit fort ancienne, & Homère la nomme la ville d'Eurypyle. Il en parle comme d'une ville bien peuplée. Scylax dit, Cos, iſle, ville & port de bon abri.

Diodore de Sicile nous donne en peu de mots une aſſez belle deſcription de la ville de Cos. » [Vers l'an 366 avant l'Ére » Chrétienne] les habitans de » l'iſle de Cos ſe raſſemblerent » dans la ville de même nom, » qu'ils rendirent très-ſuperbe & » très-célebre; car elle ſe rem- » plit d'un grand nombre de ci- » toyens. Ils l'environnerent de » hautes murailles, & y conſ- » truiſirent un port magnifique. » Ses richeſſes ſe ſont toujours » accrues depuis, & par ſes re- » venus publics, & par ceux des » particuliers. En un mot, on l'a » miſe au rang des plus fameuſes » villes du monde. «

COS, *Cos*, Κῶς, (*b*) ville d'Égypte, au rapport d'Étienne de Byzance; ſur quoi Berkelius obſerve que cette ville ne s'appelloit pas Cos, mais Cros, *non* Κῶς, *ſed* Κρῶς: nom que fournit Étienne lui-même, qui l'a tiré de la Pariégeſe d'Aſie par Hécatée. Ptolémée reconnoît en Égypte un lieu nommé Co. Ce pourroit être le même lieu que la Vulgate nomme Coa. *Voyez* Coa.

Ortélius donne le nom de Cos à un foſſé de Corinthe, & s'appuie de l'autorité de Pauſanias.

COS, *Cos*, Κως, (*c*) fut pere d'Anob & de Soboba; & c'eſt de lui que ſont venus tous ceux qui portent le nom d'Aharehel, fils d'Arum.

COSA [le Promontoire de]. Ce promontoire étoit ainſi nommé de la ville de Coſſe. *Voyez* Coſſe.

(*a*) Strab. p. 657. Homer. Iliad. L. II. v. 184. L. XIV. v. 255. L. XV. v. 28. Diod. Sicul. p. 496.

(*b*) Ptolm. L. IV. c. 5.
(*c*) Paral. L. I. c. 4. v. 8.

COSAINS, *Cosani*, étoient les habitans de Cosse. *Voyez* Cosse.

COSAN, *Cosan*, Κωσὰμ, (*a*) un des ancêtres de Jesus-Christ, selon la chair, étoit fils d'Elmadan, & il fut pere d'Addi.

COSCINIA, *Coscinia*, (*b*) Κοσκινία, village mémorable de l'Asie mineure. Strabon le met au de-là du Méandre. Pline, qui lit Coscinus, l'adjuge à la Carie.

COSCINOMANTIE, *Coscinomantia*, espèce de divination, qui se faisoit par le moyen d'un crible.

Ce mot vient de κοσκίνον, crible, & μαντεία, divination. On élève un crible sur quelque chose; puis après avoir dit quelques paroles, on le prend de deux doigts seulement; on récite le nom de ceux qui sont suspects, & celui au nom duquel le crible tourne, tremble ou branle, est tenu coupable du mal dont on cherche l'auteur.

Théocrite parle dans sa troisième idylle, d'une femme qui étoit fort habile dans cette espèce de divination. On dit qu'elle se pratiquoit en suspendant un crible par un fil, ou le posant sur une pointe de ciseau, & le faisant tourner, en nommant, pendant qu'il tournoit, les noms des personnes suspectes. On la pratique encore de cette dernière manière dans quelques endroits d'Angleterre.

Il paroît, par Théocrite, qu'on s'en servoit pour connoître non seulement des personnes inconnues, mais encore les sentimens intérieurs des personnes que l'on connoissoit.

C'est ce qu'on appelle *tourner le sas*; pratique superstitieuse qui est encore en usage parmi le peuple ignorant & grossier, pour découvrir les auteurs d'un vol, ou recouvrer les choses perdues. Pictorius a donné la formule des paroles qu'on emploie dans cette opération, en assurant qu'il s'en est lui-même servi trois fois avec succès, si l'on en croit Delrio.

COSCONIUS, *Cosconius*, étoit un méchant faiseur d'épigrammes, qui vivoit du tems de Martial. Peut-être est-ce un nom déguisé. On le trouve dans le deuxième livre de ses épigrammes, dans la 77e.

Cosconi, qui longa putas epigrammata nostra,
Utilis ungendis axibus esse potes, &c.

COSCONIUS, *Cosconius*, Auteur Latin, cité par Solin, dans le chapitre VII; ce qui fait croire qu'il avoit écrit quelque ouvrage historique. On ne sçait en quel tems il a vécu; mais on conjecture qu'il étoit Grammairien, par ce que dit de lui Varron dans le cinquième livre de la langue Latine.

COSCONIUS [M.], (*c*) *M. Cosconius*, tribun militaire, qui fut tué dans un combat contre

(*a*) Luc. c. 3. v. 28.
(*b*) Strab. p. 587, 650. Plin. Tom. I. p. 277.
(*c*) Tit. Liv. L. X. c. 18.

Magon, général des Carthaginois, dans le païs des Gaulois Insubriens, l'an de Rome 549.

COSCONIUS [C.], *C. Cosconius*, (*a*) Romain dont parle Cicéron dans pluſieurs de ſes oraiſons. Dans l'une il le dit préteur, dans une autre, proconſul en Eſpagne. C'eſt ſans doute le même dont parle Plutarque dans la vie de Céſar. Selon cet Auteur, il fut tué dans une émeute, par les ſoldats de Céſar.

COSE, *Coſa*. *Voyez* Coſſe.

COSES, *Coſæ*. *Voyez* Coſſe.

COSINGAS, *Coſingas*, prince des Cerrhéniens, peuples de Thrace, & prêtre de Junon, ſelon la coûtume du païs, s'aviſa d'un plaiſant artifice pour réduire ſes ſujets rebelles. Pendant qu'il faiſoit attacher pluſieurs longues échelles de bois les unes aux autres, il fit courir le bruit qu'il alloit monter au ciel vers Junon, pour lui demander raiſon de la déſobéiſſance de ſes ſujets. Alors les Thraces naturellement groſſiers & ſtupides, craignant que Coſingas ne fît ce qu'il leur diſoit, lui demanderent pardon, & s'engagerent par ſerment de lui rendre à l'avenir une fidele obéiſſance.

COSINGIS, *Coſingis*, femme de Nicomede, premier roi de Bithynie, eſt appellée Ditizele par d'autres. *Voyez* Ditizele.

COSIS, *Coſis*, Κόσις, (*b*) prince Albanien, marcha contre Pompée à la tête d'une nombreuſe armée. Ce Prince, dès qu'on en fut venu aux mains, s'attacha au général Romain, & courant ſur lui, il lui lança ſon javelot, qui donna juſtement au défaut de la cuiraſſe; mais Pompée l'ayant joint, lui appuya ſa javeline avec tant de roideur qu'il le perça d'outre en outre, & le jetta mort aux pieds de ſon cheval.

COSMES, *Coſmi*, (*c*) magiſtrats ſouverains qui étoient établis en Crète au nombre de dix, pour maintenir le bon ordre dans la République; & c'eſt pour cette raiſon qu'ils furent appellés Coſmes, du mot grec κόσμος, ordre. Ils étoient à vie, ne rendoient compte à perſonne de leur adminiſtration, & commandoient les armées en tems de guerre. On les choiſiſſoit par le ſort, mais ſeulement dans de certaines familles, & on tiroit auſſi de ces mêmes familles les Sénateurs qui formoient le conſeil public.

Il n'y a rien qui ait plus de rapport aux Coſmes de Crète, que le conſeil des dix établis à Veniſe, avec cette différence ſeulement, que ces derniers ne commandent point les armées.

COSMETE, *Coſmetes*, (*d*) Κοσμήτης, officier, qui avoit l'intendance de la police ſur les Éphebes à Athènes. Il avoit des lieutenans ou ſous-Coſmetes.

COSMOGONIE. C'eſt la ſcience de la formation de l'uni-

(*a*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 78. pro Sylla. c. 31. in Vatin. c. 9. Plut. T. I. p. 732.
(*b*) Plut. T. I. p. 638.
(*c*) Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 16.
(*d*) Recueil d'Antiq. par M. le Comte d Cayl. T. II. p. 217.

vers. Ce mot eſt compoſé de deux mots grecs, κόσμος, monde, & γείνομαι, je nais.

La Coſmogonie differe de la Coſmographie, en ce que celle-ci eſt la ſcience des parties de l'univers, ſuppoſé tout formé, & tel que nous le voyons; & elle differe de la Coſmologie, en ce que celle-ci raiſonne ſur l'état actuel & permanent du monde tout formé; au lieu que la Coſmogonie raiſonne ſur l'état variable du monde dans le tems de ſa fondation.

De quelque manière qu'on imagine la formation du monde, on ne doit jamais l'écarter de deux grands principes; 1.° celui de la création; car il eſt clair que la matière ne pouvant ſe donner l'exiſtence à elle-même, il faut qu'elle l'ait reçue; 2.° celui d'une intelligence ſuprême qui a préſidé non ſeulement à la création, mais encore à l'arrangement des parties de la matière en vertu duquel ce monde s'eſt formé.

COSMOGRAPHIE, ſcience qui conſiſte à connoître les diverſes parties qui compoſent enſemble le monde & l'univers, avec le rapport qu'elles ont entr'elles.

Comme l'étude de la ſphère doit néceſſairement précéder celle de la géographie, les Géographes ont cru qu'il étoit néceſſaire, avant toutes choſes, de faire connoître les vaſtes corps dont le globe terreſtre eſt environné. Ils ont donc traité du ciel qui enveloppe la terre de tous côtés; & comme les objets les plus remarquables qui s'y préſentent à nos yeux, ſont les aſtres dont les cieux ſont parſemés, & les planetes dont le cours périodique eſt devenu d'un grand uſage dans la géographie, on s'eſt aviſé de donner aux traités de géographie le nom de Coſmographie. On voit même que pluſieurs Sçavans ont pris la qualité de Coſmographes, ſous la protection des princes qui les excitoient par leurs bienfaits à cultiver la géographie. Mais on a ſenti dans la ſuite que ce nom de Coſmographie embraſſoit pluſieurs ſciences qu'il étoit bon de diviſer. On a donc laiſſé à l'aſtronomie le ſoin d'obſerver le ciel, & on a réduit la géographie à ſes juſtes bornes preſcrites par ſon nom, qui ne veut dire que deſcription de la terre, au lieu que la Coſmographie eſt la deſcription de l'univers. Un homme qui voudroit mériter la qualité de Coſmographe, devroit joindre une extrême habileté dans l'aſtronomie, à une connoiſſance très-étendue de la géographie ancienne & moderne, & même de l'Hydrographie qui s'applique à connoître l'étendue & la profondeur des mers, des fleuves, des lacs, &c. Et où trouver un Sçavant qui poſſede toutes ces ſciences en un certain degré de perfection? Chacune demanderoit toute la vie de quiconque aſpireroit à y être ſçavant, outre qu'elles demandent chacune dans ceux qui s'y attachent, des genres de vie très-différens. Les erreurs groſſières qu'on a apperçues & corrigées depuis un ſiècle, font voir combien ceux qui prenoient la qualité de Coſmogra-

phes dans le quinzième & le seizième siècle, étoient éloignés de ce nom pris à la rigueur de sa signification. Ce nom, dans quantité de livres, ne signifie que géographie ; & c'est ce dont la plûpart des jeunes gens ont besoin d'être avertis. Cependant, la Cosmographie & la géographie different l'une de l'autre, comme le tout differe de sa partie.

Le mot *Cosmographie* est composé de κόσμος, monde, & γράφω, je décris.

COSSE, *Cossa*, Κόσσα (*a*) ville d'Italie, située en païs des Étruriens. » Cosses, dit Strabon, » est une ville située un peu au-» dessus de la mer, sur une haute » colline, qui est dans le golfe. » Au-dessous de la ville est le » port d'Hercule, & tout auprès » un lac Marin ; & proche le » promontoire qui est au-dessus » du golfe, il y a un lieu préparé » pour la pêche du Thon ; car le » Thon n'est pas seulement friand » de gland, il aime encore le » poisson nommé Pourpre, qui » est près de la terre. Depuis la » mer extérieure jusqu'à la Sicile, » quand on fait voile de Cosses » pour Ostie, on trouve en che-» min les villes de Gravisces, de » Pyrges, d'Alsium & de Frege-» nes ; Gravisces est à trois cens » stades de Cosses. «

Le nom de cette ville s'écrit diversement dans les Auteurs. Strabon lui-même l'écrit en singulier & en pluriel. Il dit donc Cosse dans un endroit, & Cosses dans un autre. Ptolémée lit Cosses en pluriel ; Pline & Pomponius-Méla, Cosse en singulier ; Virgile, Coses en pluriel & avec une seule *s* ; César & la table de Peutinger, Cose en singulier & avec une seule *s*. Le texte de Tite-Live varie ; le port de cette ville y est appellé *portus Cosanus* & *portus Cossanus* ; & les habitans Cosains, *Cosani*.

Aux Auteurs que l'on vient de citer, joignons Velleius Paterculus, qui dit : *Cossam & Præstum abhinc annos ferme trecentos Fabio Dorsone & Claudio Canina consulibus* [*Coloni missi*] ; ce qui arriva avant la première guerre punique. A la requête des habitans, on y envoya dans la suite mille nouveaux colons. Il y a bien de l'apparence que cette ville fut réparée par Auguste, & qu'elle prit le surnom de Julia, comme la plûpart des villes de l'Étrurie. Cela se voit dans une médaille de Nerva, sur laquelle on lit *Cos. Jul. Cossa*. Elle avoit un beau port dont nous avons déjà parlé. C'est le même qui est nommé le port d'Hercule, *Herculis portus*, dans l'Itinéraire maritime & dans Strabon.

La colonie que l'on avoit envoyée à Cosse, avoit été tirée de la ville de Volci, dont le peuple étoit nommé *Volcientes*, à ce que Pline nous apprend. Cette ville de Cosse étoit sur la voie Au-

(*a*) Strab. pag. 222, 225. Plin. T. I. pag. 150, 160. Pomp. Mel. pag. 131. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. XXII. c. 11. L. XXVII. c. 10. L. XXX. c. 39. L. XXXIII. c. 24. Cæs. de Bell. Civil. L. I. pag. 474. Vell. Paterc. L. I. c. 14. Virg. Æneid. L. X. v. 168.

télia, ſelon Antonin, entre Forum Aurelii & le lac Aprilis, à vingt-cinq milles de l'un, & à vingt-deux milles de l'autre. Mais entre Forum Aurelii & Coſſa il y avoit encore deux ſtations ou manſions; ſçavoir, *ad novas* & *ſub Coſa*. La table de Peutinger nomme ce dernier lieu *Succoſa*.

Cette côte a bien changé depuis Strabon; ce qu'il appelle un lac marin, & qui étoit enfermé entre deux langues de terre qui joignoient le mont Argentaro au continent, s'eſt ouvert un chemin vers la mer, dans la langue ſeptentrionale, & il s'en eſt formé un golfe. Une eſpèce de preſqu'iſle qui s'avançoit vers le milieu du lac de l'Orient vers l'Occident, eſt préſentement fort diminué, & c'eſt la place où eſt Orbitelle. Il n'y a plus rien au lieu où étoit Coſſe; mais plus, à l'Orient il s'eſt formé une nouvelle ville des ruines de l'ancienne, & on la nomme Anſedonia. Le port d'Hercule conſerve ſon ancien nom, & eſt nommé Porto Hercole.

COSSE, *Coſſa*, Κόσσα, ville d'Italie au païs d'Œnotrie, ſelon Étienne de Byzance. Berkélius applique mal à propos à cette ville ce que Strabon dit de Coſſe en Étrurie. C'eſt la même que Compſe. *Voyez* Compſe.

COSSÉE, *Coſſæa*, païs qu'habitoient les Coſſéens. *Voyez* Coſſéens.

COSSÉENS, *Coſſæi*, (*a*) Κοσσαῖοι, peuples d'Aſie, qui habitoient un canton de la Perſe, au rapport d'Étienne de Byzance. Pline les met à l'Orient de la Suſiane; & Ptolémée dans la Suſiane même, du côté de l'Aſſyrie. Pline ajoûte qu'au deſſus des Coſſéens, du côté du Septentrion, étoit la Méſabatène. Polybe & Diodore de Sicile diſent que les Coſſéens habitoient dans les montagnes de la Médie. Quinte-Curſe place auſſi les Coſſéens dans un païs de montagnes. Enfin, Arrien les ſuppoſe contigus à la Médie, de manière cependant qu'ils touchoient d'un côté au païs des Élyméens.

Nous apprenons de Strabon que les Coſſéens étoient habiles à tirer de l'arc, & qu'ils ont quelquefois mis ſur pied juſqu'à treize mille Archers. Ils étoient fort adonnés aux brigandages, ainſi que tous les montagnards leurs voiſins, parce que le peu d'étendue & la ſtérilité de leur païs les mettoient dans la néceſſité de vivre du bien d'autrui. Ils s'exerçoient beaucoup au métier de la guerre. Selon Diodore de Sicile, les Coſſéens habitoient dans des cavernes, & vivoient de glands, de champignons, & de chair ſalée de bêtes féroces.

Alexandre, dans ſon expédition contre l'Aſie, ayant appris que les Coſſéens ſongeoient à ſe ſouſtraire à ſon empire, marcha contr'eux à la tête de ſon armée en bon ordre. Mais, ces peuples, comptant ſur leur retraite eſcarpée, auſſi-bien que ſur leur propre courage, non

(*a*) Plin. Tom. I. p. 334. Ptolem. L. VI. c. 3. Strab. p. 522, 524, 744. Diod. Sicul. pag. 621, 622, 681. Q. Curt. L. IV. c. 12. Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 791. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 608, 609.

ſeulement ne vouloient point reconnoître alors de maître étranger ; mais du tems même des Rois de Perſe, ils ſe vantoient de n'avoir jamais été ſoumis de force. Ainſi, dans la circonſtance préſente, ils ne s'effrayerent point des menaces du roi de Macédoine. Mais, Alexandre ſe ſaiſiſſant d'abord de tous les paſſages qui conduiſoient juſqu'à leur retraite, ravageant tout le plat païs d'où ils tiroient leurs proviſions, & ſortant victorieux de toutes les attaques où ils entreprenoient de lui faire quelque réſiſtance, avoit mis par terre un grand nombre d'entre eux, & en avoit pris vivans beaucoup davantage. Ainſi, les Coſſéens battus par tout, & s'intéreſſant extrêmement à leurs captifs, furent contraints, pour leur ſauver la vie, de ſe rendre captifs eux-mêmes. Se livrant donc au vainqueur, ils obtinrent la paix, en ſe ſoumettant à toutes ſes volontés. Alexandre n'employa que quarante jours à la conquête de tout le païs ; & ayant fait bâtir des villes auſſi habitables qu'il y en eût aucune autre part, dans un païs qui, avant ſon arrivée, ne reſſembloit qu'à un déſert affreux par l'inutilité & l'inégalité même de ſon terrein, il conduiſit ailleurs ſon armée.

Il eſt parlé des Coſſéens ſous l'article de Bactriane. L'endroit mérite d'être lu. Nous y renvoyons le lecteur.

COSSES, *Coſſæ*, Κόσσαι. *Voyez* Coſſe.

COSSÉTANIE, *Coſſetania*, (*a*) contrée d'Eſpagne dont les habitans ſont nommés *Coſetani*, *Coſitani* & *Coſſetani*. Pline dit : La Coſſétanie contrée. Il y met le Subi, rivière qui paſſe à Tarragone, il y met auſſi cette ville ; ce qui s'accorde avec Ptolémée, & avec une inſcription rapportée par Gruter, où il eſt dit, *TARRAC. URBS COSITANOR.* Ptolémée écrit Κοσιτανοί.

COSSINIUS [L.], *L. Coſſinius*, (*b*) de la ville de Tibur, obtint le titre de citoyen Romain.

COSSINIUS, *Coſſinius*, (*c*) Κοσσίνιος, lieutenant Romain, fut détaché avec de grandes forces contre Spartacus ; & peu s'en fallut que celui-ci ne l'enlevât, comme il ſe baignoit aux bains de Salines. Coſſinius eut beaucoup de peine à ſe ſauver. Spartacus ſe ſaiſit d'abord de tous ſes bagages, & le ſuivant à la trace avec grand meurtre, il prit ſon camp. Coſſinius fut tué dans cette déroute.

COSSURA, *Coſſura*, Κόσσουρα, (*d*) iſle de la mer Méditerranée, ſituée entre l'Afrique & la Sicile. Ptolémée y met une ville de même nom ; & il aſſure que cette iſle, qu'il attribue à l'Afrique, étoit une des iſles nommées Pélagies. Pomponius-Méla l'appelle Coſura. Étienne de Byzance & Pline diſent Coſyra. Dans

(*a*) Plin. T. I. p. 141. Ptolem. L. II. c. 6.
(*b*) Cicer. Orat. pro A. Cluent. c. 42.
(*c*) Plut. T. I. p. 548.
(*d*) Ptolem. L. IV. c. 3. Pomp. Mel. p. 152. Plin. T. I. pag. 164, 251. Strab. pag. 123, 277. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 257, 258.

Strabon, on trouve Coſura & Coſſura; & dans Ptolémée, Coſſyra. Strabon met l'iſle de Coſſura à moitié chemin du promontoire de Lilybée en Sicile à Aſpis, ville des Carthaginois. Tous les Interpretes conviennent que c'eſt aujourd'hui Pantalaréa.

Nous trouvons dans les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, deux médailles de l'iſle de Coſſura. On aſſure que la comparaiſon de ces deux médailles, dont les Types ſont extrêmement ſemblables, prouve à n'en pouvoir douter, 1.° Que les caractères Puniques de l'une répondoient aux caractères Latins de l'autre, n'y ayant que cette ſeule différence entre elles. 2.° Que la première de ces médailles ou monnoies, avoit été frappée par les habitans de l'iſle, lorſqu'elle étoit ſoumiſe aux Carthaginois; & la ſeconde, après que les Romains eurent renverſé Carthage. 3.° Que les Grecs, qui ne connurent cette iſle que longtems après les Phéniciens, & qui peut-être ne la connurent que par eux, lui continuerent vraiſemblablement, & par une eſpèce de néceſſité, le même nom qu'ils lui avoient donné; qu'ainſi ils la nommerent Κοσυρὰ; & que les Romains qui ſuccéderent aux uns & aux autres, l'appellerent Coſſura, comme les Barbareſques du voiſinage l'appellent encore aujourd'hui Koſra.

COSSUS, *Coſſus*, montagne d'Aſie dans la Bithynie, ſelon Étienne de Byzance.

COSSUS [A. CORNÉLIUS], *A. Cornelius Coſſus*, (*a*) tribun militaire, l'an de Rome 318. C'étoit un homme d'une beauté ſingulière, d'une vigueur extraordinaire, d'une taille avantageuſe, & d'une valeur qui étoit encore au-deſſus de ſa bonne mine & de ſes forces.

Les Romains avoient déclaré la guerre à Lars Tolumnius, roi des Veïens, qui avoit fait tuer leurs Ambaſſadeurs; & pour la terminer heureuſement, on éleva à la Dictature Mamercus Æmilius. A Cornélius Coſſus ſervoit pendant cette guerre dans la cavalerie en qualité de Tribun militaire. S'étant apperçu que les Romains plioient par tout où Lars Tolumnius paroiſſoit, & frappé du déſir de tranſmettre à ſes deſcendans le nom qu'il portoit, encore plus glorieux qu'il ne l'avoit reçu de ſes ancêtres, il n'eut pas plutôt reconnu ce Prince à la grandeur de ſon courage, autant qu'à l'éclat de ſes habits, que pouſſant ſon cheval de ſon côté: *N'eſt-ce pas là*, dit-il, *ce violateur des traités & du droit des gens? Si les Dieux ſont juſtes, je vais dans un moment immoler cette victime aux manes de nos Ambaſſadeurs.* En parlant ainſi, il fondit ſur lui la lance à la main; & du premier coup, l'ayant renverſé de deſſus ſon cheval, il ſauta lui-même en bas; & ayant une ſe-

(*a*) Plut. T. I. p. 301. Tit. Liv. L. IV. c. 19, 20, 30, 31. Roll. Hiſt. Rom. T. I. p. 492. *& ſuiv.*

conde fois abattu avec ſon bouclier ce Prince, qui tâchoit de ſe relever, il l'acheva de pluſieurs coups. Auſſi-tôt il le dépouilla, & montrant aux deux armées la tête du vaincu, qu'il avoit miſe au bout de ſa lance, il acheva par un ſpectacle ſi effrayant, la défaite de ſa cavalerie, qui ſeule avoit retardé la victoire des Romains. Ayant enſuite paſſé le Tibre avec ſa propre cavalerie, il pilla tout le territoire des Veiens, & retourna à Rome chargé d'un riche butin.

Mamercus Æmilius y rentra triomphant, en conſéquence d'un arrêt du Sénat, & d'un décret du peuple. Mais, le ſpectacle le plus charmant pour les citoyens, fut A. Cornélius Coſſus, portant les dépouilles ōpimes du Roi qu'il avoit tué de ſa main. C'étoit un plaiſir d'entendre les chanſons que les ſoldats faiſoient ſur le champ à ſon honneur, l'égalant à Romulus fondateur de Rome. Il fit à Jupiter Férétrien une offrande ſolemnelle des dépouilles de Lars Tolumnius, qu'il plaça dans le temple de ce Dieu, auprès de celles que Romulus avoit remportées le premier, & qui ſeules étoient alors appellées Opimes. Tout le peuple, ſans faire preſque attention au char du Dictateur, avoit les yeux attachés ſur A. Cornélius Coſſus, qui eut preſque tout l'honneur de cette journée.

L'opinion commune, du tems même de Tite-Live, étoit que pour remporter les dépouilles opimes, il falloit que ce fût un Général qui en eût tué un autre. Varron penſoit autrement. Il eſt conſtant qu'A. Cornélius Coſſus n'étoit alors que ſimple officier. L'Empereur Auguſte atteſtoit néanmoins, pour l'avoir vu lui-même, que le titre inſcrit ſur les dépouilles d'A. Cornélius Coſſus, lui donnoit la qualité de conſul. Il le fut quelques années après, mais dans un tems où certainement il n'y eut point de pareil combat. Ne ſe peut-il pas faire que ce titre aura été appoſé bien du tems après, par quelqu'un des deſcendans d'A. Cornélius Coſſus, qui l'aura appellé conſul, non qu'il le fût quand il remporta cette victoire, mais parce qu'il l'avoit été depuis? Tite-Live, qui n'oſoit pas, ſans doute, réfuter le témoignage d'Auguſte, dont il n'étoit pas fort touché, ne s'explique pas ici clairement.

COSSUS [P. Cornélius], *P. Cornelius Coſſus*, (*a*) fut élu Tribun militaire l'an de Rome 340; il le fut encore l'an 347. Il eut cette année pour collégue C. Julius Iulus & C. Servilius Ahala.

Le Sénat, informé que les Volſques & les Éques avoient pris les armes, ordonna la création d'un Dictateur. Mais, C. Julius Iulus & P. Cornélius Coſſus, qui croyoient que c'étoit leur faire injure, s'y oppoſerent fortement; l'affaire fut débattue avec beaucoup de chaleur entre ces deux Magiſtrats & les Sénateurs. Car, les premiers de cette compagnie, s'étant plaints inutilement de ce que les Tribuns militaires mépri-

(*a*) Tit. Liv. L. IV, c. 49, 56. & ſeq.

ſoient l'autorité du Sénat, implorerent à la fin celle des Tribuns du peuple, pour les forcer d'obéir, dans des conjonctures où on avoit fait violence aux conſuls mêmes. Les Tribuns du peuple, charmés de cette méſintelligence, répondirent qu'on ne devoit attendre aucun ſecours de ceux qu'on ne mettoit au nombre ni des citoyens, ni des hommes; que quand on leur auroit fait part des honneurs, & qu'on les auroit admis au gouvernement de la république, ils prendroient les meſures néceſſaires pour forcer les Magiſtrats d'obéir aux arrêts du Sénat; qu'en attendant, les Patriciens, qui ne reſpectoient ni les loix, ni les Magiſtrats, pouvoient auſſi exercer par eux-mêmes la charge & la puiſſance du Tribunat.

Ce démêlé ſurvenu ſi mal à propos, dans un tems où la république avoit un ſi grand nombre d'ennemis ſur les bras, attiroit toute l'attention des citoyens. Enfin, après que C. Julius Iulus & P. Cornélius Coſſus, pouſſés de la même ambition, & perſuadés qu'ils avoient tout le mérite néceſſaire pour ſoutenir cette guerre, eurent alternativement fait de longs diſcours, pour montrer qu'il n'étoit pas juſte qu'on leur ôtât l'occaſion que le peuple Romain leur avoit offerte d'acquérir de la gloire, C. Servius Ahala leur collegue, prit la parole à ſon tour, & fit un diſcours, qui lui mérita les plus grands éloges. Sur le champ, il nomma Dictateur P. Cornélius Coſſus, qui le choiſit lui-même pour maître de la cavalerie; & il n'y eut perſonne qui ne convint, en le comparant avec ſes collégues, que pour acquérir du crédit & de la gloire, il eſt quelquefois plus à propos de ne rechercher ni l'une ni l'autre. La guerre fut moins dangereuſe qu'on ne l'avoit cru. Les ennemis furent vaincus auprès d'Antium, dans un ſeul combat, & même ſans beaucoup d'effort. L'armée victorieuſe ravagea tout le païs des Volſques, força auprès du lac Fucin, un fort où elle fit trois mille priſonniers, tous les autres Volſques ſe tenant renfermés dans leurs murailles, ſans oſer en ſortir pour défendre la campagne. Le Dictateur ayant fait voir dans cette guerre, que pour ſe ſignaler, il ne lui avoit manqué que l'occaſion, rentra dans Rome plus remarquable par le bonheur qui l'avoit accompagné, que par la gloire qu'il avoit acquiſe, & auſſi-tôt il ſe démit de la Dictature.

Deux ans après, il fut nommé Tribun militaire pour la troiſième fois; & on lui donna pour collégues Cn. Cornélius Coſſus, Numérius Fabius Ambuſtus & L. Valérius Potitus.

COSSUS [CN. CORNÉLIUS], *Cn. Cornelius Coſſus*, (*a*) fut nommé deux fois Tribun militaire; la première fois, l'an de Rome 341, & la ſeconde fois, l'an de Rome 350. Il eut chaque fois pluſieurs collegues.

COSSUS [M. CORNÉLIUS],

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 49, 61.

M. Cornelius Coſſus, (*a*) fut créé conſul avec L. Furius Médullinus, l'an de Rome 342. Dès qu'ils furent entrés en charge, ils firent rendre un arrêt du Sénat, qui portoit qu'inceſſamment les tribuns demanderoient au peuple qu'on informât contre les Auteurs d'un meurtre commis depuis peu, & que le peuple nommeroit les commiſſaires qu'il jugeroit à propos. D'un conſentement unanime, le peuple en chargea les conſuls eux-mêmes. Ces Magiſtrats uſant d'une douceur extrême, aſſoupirent entièrement cette affaire, par le ſupplice d'un petit nombre de gens, qui même ſe donnerent volontairement la mort, ſuivant la liberté qu'on leur en laiſſa.

COSSUS [CN. CORNÉLIUS], *Cn. Cornelius Coſſus*, (*b*) conſul l'an de Rome 346, avec L. Furius Médullinus. Il fut fait Tribun militaire trois ans après; charge qu'il eut encore l'an de Rome 354. Il fut envoyé cette année contre les Capénates. Mais, ne trouvant point les ennemis en campagne, il mit tout le païs à feu & à ſang, & en enleva beaucoup de butin; il ne prit cependant aucune de leurs villes, n'ayant oſé ni leur donner l'aſſaut, ni les aſſiéger dans les formes.

COSSUS [P. CORNÉLIUS], *P. Cornelius Coſſus*, (*c*) fut créé Tribun militaire l'an de Rome 360. Ayant été chargé de la guerre contre les Faliſques, il ne voulut ni forcer ni aſſiéger leurs villes; mais il ſe contenta de déſoler leurs campagnes, & d'en enlever tout le butin qu'il put, ſans épargner ni les arbres fruitiers, ni les moiſſons encore en herbe.

COSSUS [A. CORNÉLIUS], *A. Cornelius Coſſus*, (*d*) fut nommé Dictateur l'an de Rome 370. Cette année fut remarquable par une guerre importante au dehors, & par une ſédition encore plus conſidérable au dedans.

Quoiqu'A. Cornélius Coſſus prévît bien qu'il trouveroit plus de difficulté à ſoumettre ſes citoyens, qu'à réduire ſes ennemis; cependant, ſoit que la guerre ne ſouffrît point de retardement, ſoit qu'il voulût donner plus de poids & d'autorité à ſa charge, par la victoire qu'il remporteroit, & le triomphe dont elle ſeroit ſuivie, il n'eut pas plutôt mis une armée ſur pied, qu'il la conduiſit dans le territoire de Pomptine, où il avoit appris que les Volſques avoient ordonné à leurs troupes de s'aſſembler. Malgré les victoires de Camille, qui avoient ſi fort abattu les forces de ces peuples, ils avoient alors une armée très-nombreuſe, ſans parler des Latins & des Herniques qui s'étoient joints à eux, avec quelques Circeiens, & une grande partie de la colonie de Vélitres. Cependant, A. Cornélius Coſſus étant reſté ce jour-là dans ſon camp, en ſortit dès le lendemain; & après avoir conſulté les auſpices, & offert un ſacrifice aux Dieux, pour ſe les rendre

(*a*) Tit. Liv. L. IV. c. 51.
(*b*) Tit. Liv. IV. c. 54, 58. L. V. c. 10, 12.
(*c*) Tit. Liv. L. V. c. 24.
(*d*) Tit. Liv. L. VI. c. 11. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. T. II. p. 92. *& ſuiv.*

favorables, il aborda les ſoldats ; qui, au ſignal qu'il leur avoit donné, prenoient déjà leurs armes pour combattre ; & avec un air de confiance : » La victoire eſt à nous, » compagnons, leur dit-il, ſi on » peut compter ſur la réponſe des » Dieux annoncée par leurs Prê» tres & par leurs oracles. Ainſi, » avec l'aſſurance que doivent » nous inſpirer leur protection & » la foibleſſe de nos ennemis, jet» tons nos javelots à nos pieds, » & n'armons nos bras que de » nos épées. Je ne veux pas mê» me que vous faſſiez un pas hors » de la bataille, mais que vous » attendiez de pied ferme le choc » de l'ennemi. Lorſqu'il aura lan» cé ſes javelots ſans beaucoup » d'effet, & que vous voyant im» mobiles dans vos rangs, il » viendra vous charger en déſor» dre ; alors faites briller vos » épées à ſes yeux, & que cha» cun de vous ſe ſouvienne que » les Dieux ſont dans votre parti, » & qu'ils vous ont promis la » victoire. Et vous, T. Quintius, » tenez la cavalerie prête à ſecon» der les premiers avantages des » légions. Quand vous verrez les » deux partis occupés à combat» tre de près, alors lâchez vos » cavaliers contre les Volſques » déjà ébranlés par la valeur de » notre infanterie, & en tombant » ſur eux avec effort, achevez de » les rompre, & de les mettre » en déroute. « La cavalerie exécuta ponctuellement ſes ordres, auſſi-bien que l'infanterie, & le Général ne trompa point l'eſpérance de ſes ſoldats, ni la fortune celle du Général.

Les ennemis fiers de leur nombre, & ne jugeant des deux armées que par les yeux, commencerent & finirent le combat avec une égale témérité. Ils ſe préſenterent avec aſſez de réſolution ; mais, après avoir pouſſé les premiers cris & lancé leurs javelots, ils perdirent courage, dès qu'ils ſe virent ſerrés de près par les Romains, & ne purent ſupporter ni l'éclat de leurs épées, ni l'ardeur qui brilloit dans leurs yeux & ſur leurs viſages, & qui témoignoit celle dont ils étoient animés au-dedans. Leur avant-garde avoit déjà plié, & avoit fait paſſer la frayeur juſqu'au corps de réſerve, lorſque l'orage de la cavalerie Romaine fondit ſur eux. Alors leurs rangs ſe rompirent en pluſieurs endroits. Le déſordre ſe mit par tout ; & leur corps de bataille étoit ſemblable à une mer agitée. Mais, bientôt après, lorſque l'avant-garde eut été taillée en pièces, ceux qui ſuivoient voyant que le carnage alloit paſſer juſqu'à eux, prirent ouvertement la fuite. Tant qu'ils ſe retirerent avec leurs armes & ſans ſe débander entièrement, l'infanterie Romaine ne ceſſa de les pourſuivre. Mais, quand on s'apperçut qu'ils jettoient leurs armes par terre, & qu'ils ſe diſperſoient dans la campagne, alors les cavaliers ſe mirent à leurs trouſſes. Cependant, on les avertit de ne pas s'amuſer à les tuer, à meſure qu'ils tomberoient ſous leurs mains, ce qui donneroit le tems à la multitude d'échapper ; qu'ils ſe contentaſſent de Caracol-

ler autour d'eux, de les effrayer à coups de traits, & par-là de retarder leur fuite, juſqu'à ce que les légions étant arrivées, achevaſſent, s'il étoit poſſible, d'exterminer un ennemi ſi incommode. Le vainqueur ne ceſſa de pourſuivre, que quand le jour ceſſa de l'éclairer. Le camp des Volſques fut pris le même jour, & tout le butin qui s'y trouva, accordé aux ſoldats, à l'exception des perſonnes libres. La plûpart de ceux qui furent faits priſonniers, étoient Latins ou Herniques, & ce n'étoit pas ſeulement une foule de gens de la lie du peuple, que l'eſpoir du gain pouvoit avoir engagés à ſervir les Volſques; mais, on trouva parmi eux quelques-uns des plus qualifiés de la jeuneſſe; ce qui prouvoit clairement que ce ſecours leur avoit été accordé par l'autorité publique des deux nations. On reconnut auſſi quelques citoyens des colonies de Circeies, & de Velitres. Tous furent envoyés à Rome, & répondirent aux queſtions des Sénateurs, de manière qu'on n'eut plus lieu de douter de l'infidélité de ces deux nations.

A. Cornélius Coſſus tenoit ſon armée en campagne, ne doutant pas que le Sénat ne lui ordonnât de faire la guerre à ces rebelles, lorſqu'un danger beaucoup plus grand & plus preſſant le rappella à Rome. C'étoit une ſédition, dont nous avons déjà parlé; elle étoit ſuſcitée par M. Manlius Capitolinus, l'homme du monde qui paroiſſoit le moins capable de devoir penſer à troubler l'état par des factions. Le lendemain de ſon arrivée, A. Cornélius Coſſus ſe rend dès le matin ſur la place, accompagné de tous les Sénateurs, monte ſur ſon tribunal, & fait citer M. Manlius Capitolinus par un licteur. M. Manlius Capitolinus, ayant averti ſes partiſans que le moment du combat approchoit, s'avance avec un cortege nombreux. D'un côté le Sénat, de l'autre le peuple, étoient comme deux armées prêtes à en venir aux mains, & qui attendent les ordres de leurs chefs. Le Dictateur, ſans entrer dans aucune diſcuſſion, n'interrogea M. Manlius Capitolinus, que ſur le ſeul fait des tréſors qu'il accuſoit les Sénateurs de cacher. Il lui ordonna de nommer ceux qui détournoient d'une manière ſi criminelle les deniers publics; &, faute par lui de le faire, il lui déclara qu'il le feroit mettre en priſon, comme un ſéditieux & un calomniateur.

La queſtion étoit embarraſſante pour M. Manlius Capitolinus. Il y répondit d'une manière très-artificieuſe, cherchant des faux-fuyans, pour en éluder la force, tâchant de jetter de la poudre aux yeux, & ſur-tout de rendre odieux ſes ennemis. Mais, A. Cornélius Coſſus ne prit point le change; il lui ordonna de s'expliquer nettement; & ſur ſon refus, il commanda qu'on le menât en priſon. Cependant, il triompha des Volſques; mais ſon triomphe lui attira plus de haine que de gloire. On diſoit tout haut, que c'étoit à la ville, & non à l'armée, qu'il l'avoit mérité; qu'il triomphoit d'un citoyen, & non des ennemis de

Rome;

Rome; & qu'il n'avoit manqué à l'éclat de ſon triomphe, que de traîner M. Manlius Capitolinus devant ſon char. Après la cérémonie du triomphe, A. Cornélius Coſſus abdiqua la Dictature; & M. Manlius Capitolinus fut mis en liberté. Mais, comme on le peut voir en ſon article, il n'uſa de cette liberté, que pour continuer ſes menées.

COSSUS [A. CORNÉLIUS], *A. Cornelius Coſſus*, (*a*) fut nommé maître de la cavalerie par le Dictateur T. Manlius, fils de Lucius, l'an de Rome 402. Quatre ans après, il fut encore nommé maître de la cavalerie par T. Manlius Torquatus, qui avoit été créé Dictateur pour préſider aux aſſemblées.

L'an de Rome 412, A. Cornélius Coſſus fut élevé à la dignité de conſul avec M. Valérius Corvus, qui avoit déjà été élevé deux fois à cette dignité. Il eut pour département le Samnium. Arrivé dans cette province, il s'avança juſqu'à Saticule, d'où étant enſuite parti, il engagea ſes troupes dans un défilé qui le conduiſit en un vallon profond, entouré de collines, dont les Samnites s'étoient emparés, & il n'apperçut les ennemis au-deſſus de ſa tête, que quand il ne lui fut plus poſſible de reculer. Pendant que les Samnites attendoient pour fondre ſur ſes Romains, que toute leur armée fût deſcendue dans la vallée, P. Décius, tribun des ſoldats, remarqua au-deſſus des Samnites une éminence inacceſſible à une armée chargée de bagages, mais où des ſoldats légèrement armés pouvoient aiſément parvenir. Avec la permiſſion d'A. Cornélius Coſſus, il y conduiſit quelques troupes, & ne fut apperçu des ennemis, que quand il fut arrivé au haut de la colline. Tandis que les Samnites étonnés tournent les yeux d'un côté & d'un autre, & font beaucoup de mouvement ſans nul effet, le Conſul eut le tems de gagner un poſte moins dangereux.

Bientôt après, ſuivant l'avis de P. Décius, A. Cornélius Coſſus, ayant fait prendre les armes aux légions, les fit ſortir du camp; & connoiſſant alors le défilé mieux qu'auparavant, au moyen de l'examen qu'il en avoit fait faire par ſes eſpions, il les conduiſit aux ennemis par la route la plus large. Les Samnites qui ne s'attendoient à rien moins qu'à ſe voir attaquer ſi bruſquement par les Romains, étoient épars de différens côtés, la plûpart ſans armes. Ainſi, n'ayant eu le tems, ni de ſe raſſembler, ni de ſe mettre en défenſe, ni de rentrer en bon ordre dans leurs retranchemens, ils s'y jetterent avec beaucoup de déſordre & de confuſion. Les Romains les y ſuivirent, & les trouvant ſans défenſe, n'eurent pas de peine à s'en rendre maîtres. Ceux qui avoient été poſtés autour de la colline, s'enfuirent aux premiers cris qu'ils

(*a*) Tit. Liv. L. VII. c. 19, 26, 28. *& ſeq.* L. X. c. 31. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 176. *& ſuiv.*

entendirent, ſans avoir ſeulement vu l'ennemi. Ceux que la crainte avoit obligés de ſe précipiter dans le camp, au nombre de trente mille, furent tués depuis le premier juſqu'au dernier. Leur camp fut pillé par les vainqueurs.

Cet heureux ſuccès mérita à A. Cornélius Coſſus les honneurs du triomphe. On remarque qu'il eſt le premier qui ait porté la guerre dans le Samnium.

COSSUS, *Coſſus*, (*a*) fut fait préteur de Rome par l'empereur Tibere, en la place de L. Piſon, vers l'an de Jeſus-Chriſt 32. Il étoit digne de ce poſte par ſa naiſſance, & par ſon carractère grave & modéré, mais auſſi décidé pour l'ivreſſe, que l'avoit été L. Piſon. Souvent il lui arrivoit de s'endormir d'un ſi profond ſommeil au Sénat, où il étoit venu au ſortir de table, qu'on l'emportoit entre les bras, ſans que le mouvement pût l'éveiller.

COSSUS [CORNÉLIUS LENTULUS], *Cornelius Lentulus Coſſus*, (*b*) Conſul avec l'empereur Néron, l'an de Jeſus-Chriſt 60. Cette année, on inſtitua à Rome, à l'imitation de ce qui ſe pratiquoit en Grece, des jeux qu'on devoit célébrer tous les cinq ans, ce qui fut interprété diverſement, comme tous les nouveaux établiſſemens.

COSSUS, *Coſſus*. (*c*) Juvénal donne ce nom à quelqus-uns des perſonnages qu'il introduit dans ſes ſatyres.

COSSUTIA, *Coſſutia*, nom d'une famille Romaine. La famille Coſſutia a deux prénoms; celui de Caïus, qui ſe voit ſur les médailles; & celui de Quintus, que l'on trouve dans les Inſcriptions antiques. Elle a auſſi deux ſurnoms ſur les médailles; celui de Sabula, & celui de Maridianus, qui marquent apparemment quelque adoption.

COSSUTIANUS CAPITON, *Coſſutianus Capito*, (*d*) avocat mercénaire. Un jour qu'on étoit près de rendre un arrêt, qui déclaroit coupables de concuſſion ceux des avocats qui auroient pris de l'argent, Coſſutianus Capiton & d'autres, qui regardoient le décret qu'on alloit porter, non comme un règlement pour l'avenir, mais comme une condamnation & un châtiment des fautes paſſées, dont ils ſe tenoient pour convaincus, vinrent ſe jetter aux pieds de l'empereur Claude, pour le prier de ne pas ſouffrir que le Sénat paſſât outre.

Coſſutianus Capiton étoit un homme d'une vie infâme. Ayant obtenu le gouvernement de la Cilicie, il s'étoit imaginé pouvoir exercer dans cette province les mêmes violences qu'on avoit tolérées à Rome. Mais, quand il fut de retour, les Ciliciens vinrent demander juſtice des torts qu'il leur avoit faits. D'abord, il ſe mit en devoir de ſe défendre. Mais, à

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. pag. 579.
(*b*) Tacit. Annal. L. XIV. c. 20.
(*c*) Juven. Satyr. 3. v. 184.
(*d*) Tacit. Annal. L. XI. c. 6. L. XIII. c. 33. L. XIV. c. 48. L. XVI. c. 17. *& ſeq.* Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 160, 275, 351. *& ſuiv.*

la fin, vaincu par la conſtance opiniâtre de ſes accuſateurs, il perdit courage, & fut condamné comme concuſſionnaire.

Il rentra cependant depuis dans le Sénat, par l'interceſſion & le crédit de Tigellinus ſon beau-pere; & à peine y fut-il rentré, qu'il accuſa de crime de lèze-majeſté le préteur Antiſtius qui avoit fait des vers diffamans contre Néron. Il avoit eu ſoin auparavant de faire rétablir la loi qui regardoit ces ſortes de crimes. Il eſt vrai que l'on croit que ſon deſſein étoit en cela, non de perdre l'accuſé, mais de donner lieu à l'empereur de ſignaler ſa clémence. Il ſe montra bien plus ardent contre Pétus Thraſéa, qui étoit ſon ennemi, depuis qu'il avoit aidé de ſon autorité les Ciliciens, lorſqu'ils l'accuſerent de concuſſion. Sa vengeance éclata en cette occaſion. Il ſçut ſi bien faire valoir ſes motifs d'accuſation, que Pétus Thraſéa fut condamné à mort; & il en eut pour récompenſe cinq millions de ſeſterces, l'an de J. C. 66.

COSSUTIUS, *Coſſutius*, (*a*) citoyen Romain, qui ſe rendit célebre parmi les architectes. Antiochus Épiphane, roi de Syrie, ayant offert de faire la dépenſe néceſſaire pour achever la nef du temple de Jupiter Olympien à Athènes, qui étoit fort grande, & pour la conſtruction des colonnes du portique, Coſſutius fut choiſi pour exécuter ce grand ouvrage. Il y acquit beaucoup d'honneur, cet édifice étant eſtimé tel qu'il y en avoit peu qui en puſſent égaler la magnificence. Ce Coſſutius fut un des premiers parmi les Romains qui bâtit à la manière des Grecs.

COSSUTIUS [M.], *M. Coſſutius*, (*b*) avoit reçu des préſens de Verrès. Cicéron ne laiſſe pas cependant de faire un grand éloge de ce M. Coſſutius.

COSSYRA, *Coſſyra*, Κόσσυρα. *Voyez* Coſſura.

COSTA BALÆNÆ, lieu d'Italie ſur la côte de Genes. L'Itinéraire d'Antonni met ce lieu entre Lucus Bormanni & Albintimilium, à quinze mille pas du premier, & à ſeize mille du ſecond.

COSTA. (*c*) On lit dans une Inſcription ſépulcrale: *In Coſta fecit.* D. Bernard de Montfaucon croit que ce terme *Coſta* ſignifie en cet endroit un côté du lieu que poſſédoit pour ſa ſépulture, la famille dont il s'agit dans le monument.

COSTIUS, *Coſtius*, (*d*) certain homme pour qui Cicéron s'étoit intéreſſé en plus d'une occaſion, comme il le témoigne dans une ſes lettres.

COSTOBARE, *Coſtobarus*, Κοστόβαρος, (*e*) Iduméen, qui deſcendoit d'une des plus grandes maiſons du païs. Ses ancêtres

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. V. p. 585. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 395.

(*b*) Cicer. in Verr. L. V. c. 160.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. pag. 112.

(*d*) Cicer. ad Amic. L. IX. Epiſt. 4.

(*e*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 531, 532.

avoient été ſacrificateurs de Cozé, qui étoit le Dieu que les Iduméens adoroient avec grande vénération avant qu'Hyrcan les eût obligés à recevoir la religion des Juifs. Auſſi-tôt qu'Hérode eut été établi Roi, il donna à Coſtobare le gouvernement de l'Idumée & de Gaza, & lui fit depuis épouſer Salomé ſa ſœur, après avoir fait tuer Joſeph ſon premier mari.

Lorſque Coſtobare ſe vit élevé à une fortune à laquelle il n'auroit oſé prétendre, il devint ſi ſuperbe, qu'il ne pouvoit plus ſouffrir d'être ſujet d'Hérode, & croyoit que les Iduméens uſant des mêmes loix que les Juifs, il leur étoit honteux de le reconnoître pour Roi. Ainſi, il envoya vers la reine Cléopâtre, pour lui repréſenter que l'Idumée ayant toujours été aſſujettie à ſes prédéceſſeurs; elle pouvoit avec juſtice demander à M. Antoine, qu'il la lui donnât; & que pour lui, il étoit prêt à lui obéir. Ce n'étoit pas qu'il aimât mieux être ſous la domination de Cléopâtre; mais, il vouloit diminuer la puiſſance d'Hérode, pour ſe rendre plus facilement maître de l'Idumée, & ſe flattoit de l'eſpérance d'en venir à bout, tant par la ſplendeur de ſa race, que par ſes grandes richeſſes; car, après avoir formé ce deſſein, il n'y eut point de moyens ſi bas & ſi honteux dont il ne ſe ſervit pour amaſſer de l'argent. Mais, Cléopâtre fit inutilement tous ſes efforts auprès de M. Antoine; & Hérode eut dès-lors fait tuer Coſtobare, ſi les prieres de ſa mere & de ſa ſœur ne l'en euſſent empêché; & il ſe contenta de n'avoir plus aucune confiance en lui.

Coſtobare entra depuis en grand différent avec Salomé ſa femme, & elle lui envoya le libelle de divorce, contre l'uſage des loix Judaïques, qui ne donnent ce pouvoir qu'aux maris, & ne permettent pas même aux femmes répudiées de ſe remarier ſans leur conſentement. Celle-ci entreprit néanmoins, de ſa propre autorité, ce qu'elle n'avoit pas droit de faire, & alla enſuite trouver le Roi ſon frere. Elle lui dit que ſon affection pour lui l'avoit obligée de quitter ſon mari, parce qu'elle avoit découvert qu'il conſpiroit contre ſon ſervice avec Antipater, Lyſimachus & Doſithée; & pour lui en donner une preuve, elle ajoûta qu'il retiroit depuis douze ans les enfans de Babas, à qui il avoit ſauvé la vie, ce qui étoit vrai. Ce diſcours ſurprit extrêmement Hérode, parce qu'il avoit autrefois réſolu de les faire mourir comme lui ayant toujours été contraires; mais, la longueur du tems les lui avoit fait oublier. La cauſe de ſa haine contr'eux venoit de ce que, lorſqu'il aſſiégeoit Jéruſalem, ſous le regne d'Antigonus, la plus grande partie du peuple, laſſée de tant de maux que ce ſiège lui faiſoit ſouffrir, vouloit lui ouvrir les portes; mais, ces fils de Babas, qui étoient en grande autorité & très-fidèles à Antigonus, s'y oppoſerent, parce qu'ils étoient perſuadés qu'il étoit plus avantageux à toute la nation d'être commandée par des Princes de la race Royale, que par Hérode,

Quand il eut pris la ville, il donna ordre à Coſtobare d'en garder les avenues, pour empêcher de ſortir ceux qui lui avoient été contraires; mais, comme Coſtobare ſçavoit quel étoit le crédit des fils de Babas parmi le peuple, il crut qu'il lui importoit des les conſerver, pour s'en ſervir, s'il arrivoit quelque changement. Ainſi, il les fit échapper, & les envoya dans ſes terres. Hérode s'en défia; & Coſtobare aſſura ſi affirmativement avec ſerment, qu'il ne ſçavoit ce qu'ils étoient devenus, que ce ſoupçon s'effaça alors de l'eſprit d'Hérode. Il le reprit depuis, & il n'y eut rien qu'il ne fit pour tâcher de les trouver. Il fit publier à ſon de trompe, qu'il donneroit une grande récompenſe à ceux qui les lui découvriroient; mais, Coſtobare ne déclara rien; parce que l'ayant une fois déſavoué, il ſe trouvoit obligé de continuer à les cacher, non pas tant par affection pour eux, que par ſon propre intérêt. Auſſi-tôt qu'Hérode en eut connoiſſance par ſa ſœur, il envoya dans les lieux où ils s'étoient retirés, & les y fit tous tuer, avec ceux qu'il croyoit coupables du même crime, afin que ne reſtant plus un ſeul de la parenté d'Hyrcan, perſonne n'oſât réſiſter à ſes volontés quelque injuſtes qu'elles fuſſent.

La mort de Coſtobare arriva vers l'an 26 avant Jeſus-Chriſt.

COSTOBARE, *Coſtobarus*, Κοστόβαρος, (a) avoit un frere nommé Saulus ou Salulus. Ils étoient Juifs d'une très-illuſtre famille, tous deux honorés de la ſacrificature, & proches parens d'Agrippa. Ils ternirent le luſtre de leur famille par une infinité de violences; & on eût dit qu'ils ſe faiſoient un plaiſir ſingulier de tyranniſer le peuple, & de le faire tyranniſer par une troupe de gens de guerre, gens perdus & déterminés, dont ils ſe faiſoient accompagner. Ils n'oublierent rien néanmoins pour maintenir la ville de Jéruſalem & ſes habitans dans l'obéiſſance qu'ils devoient aux Romains; mais, étant à la fin convaincus que leurs ſoins & leurs prieres étoient inutiles, & ne ſervoient qu'à rendre les rebelles plus fiers & plus obſtinés dans leurs réſolutions, ils ſortirent de la ville avec Philippe, & ſe rendirent dans l'armée du Ceſtius, avec les troupes d'Agrippa. Ceſtius les envoya à Néron, qui étoit alors en Achaïe, afin qu'ils lui expoſaſſent l'état de la Judée, & qu'ils imputaſſent toute la cauſe de la guerre à la mauvaiſe conduite de Florus.

COSTOBOCES, *Coſtobocæ*, ou *Coſtoboci*, ou *Cœſtoboci*, (b) Κοστόβωκοι, peuple de la Sarmatie d'Europe. Pluſieurs anciens Auteurs font mention de ce peuple. Pauſanias les appelle une troupe de bandits; & il ajoûte que de ſon tems, après avoir parcouru toute la Grece, ils voulurent s'approcher d'Élatée; que Mnéſibule, ayant raſſemblé quelques troupes,

(a) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 699. de Bell. Judaïc, p. 821, 822.

(b) Ptolem. L. III. c. 5. Pauſ. p. 678.

combattit ces Barbares & les tailla en pièces ; mais qu'il eut le malheur de périr dans l'action.

CÔTÉ, *Latus*, Πλευρὰ. (*a*) Saint Jean dit que le Côté de J. C. en croix, fut ouvert par un ſoldat, qui le perça avec ſa lance, & qu'il en ſortit du ſang & de l'eau. On nomme communément ce ſoldat Longin, & on en fait un Saint. Saint Jean ne marque pas lequel des deux côtés fut percé ; la verſion Arabe & Éthiopienne, & l'Évangile de l'enfance de Jeſus-Chriſt, traduit de l'Arabe, & quelques Anciens, liſent le Côté droit ; mais, d'autres croyent qu'on lui perça le Côté gauche. Le poëte Prudens dit qu'il fut percé de part en part, *per utrumque Latus*.

COTHON, *Cothon*, Κώθων, iſle ſituée au milieu d'un des ports de Carthage. *Voyez* Carthage.

COTHON, *Cothon*, Κώθων, iſle ſituée au midi du Péloponnèſe, dans le golfe de Lacédémone. Étienne de Byzance la met auprès de l'iſle de Cythère. On ne ſçait point quel eſt le nom moderne de cette iſle ; M. de la Martinière dit qu'elle n'en a peut-être point.

COTHON, *Cothon*, Κώθων (*b*) ſorte de gobelet laconique, dont la forme étoit ſur-tout fort vantée. Il étoit d'un uſage merveilleux, particulièrement à l'armée, parce que la couleur de la terre cachoit la vilaine couleur des eaux qu'on étoit quelquefois obligé de boire, & que les bords étoient faits de manière qu'ils retenoient en dedans toute la bourbe & le limon, & empêchoient qu'il ne vint à la bouche que ce qu'il y avoit de plus pur ; ce dont la ſageſſe du Légiſlateur fut la ſeule cauſe ; car, les ouvriers n'étant plus occupés aux ouvrages inutiles & ſuperflus, employerent toute leur induſtrie & tout leur art à perfectionner les néceſſaires.

COTHONÉE, *Cothonea*, (*c*) épouſa, ſelon Hygin, Éleuſius, duquel elle eut Triptoleme.

COTHURNE, *Cothurnus*, (*d*) eſpèce de chauſſure, qui ſervoit à l'un & à l'autre ſexe. Le Cothurne étoit compoſé de manière qu'il pouvoit ſervir indifféremment à chaque pied ; par alluſion à cette circonſtance, dans les différends qui arrivoient, on appelloit Cothurnes ceux qui nageoient entre deux eaux, & faiſoient ſemblant de favoriſer les deux partis. Cette chauſſure devint fort célebre, lorſque Sophocle en introduiſit l'uſage dans les tragédies ; ce qu'il fit, parce que le Cothurne ayant la ſemelle fort haute, il donnoit une taille avantageuſe aux acteurs qui repréſentoient les héros. Il étoit ſelon quelques-uns de couleur rouge ; on n'en peut douter de celui que portoient les filles Tyriennes, ſelon Virgile.

Perſonne n'a mieux décrit le Cothurne que Sidonius Apollinaire, qui dit que le Cothurne avoit une ligature attachée à la ſemelle

(*a*) Joann. c. 19 v. 34.
(*b*) Plut. T. I. p. 45.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 92.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 54, 62. *& ſuiv.*

qui paſſoit entre les premiers orteils du pied, & ſe diviſoit enſuite en deux bandes qui ſerroient l'eſcarpin. Ces ligatures qui ſe croiſoient & ſe joignoient ſur les jambes, approchoient aſſez de la *Campage*; & comme Sophocle donna ſans doute à ſes acteurs une chauſſure qui convenoit aux héros qu'ils repréſentoient, on ne peut douter que ce ne fût anciennement une chauſſure des rois, des princes & des magiſtrats de la Grece. Quoique le Cothurne approchât de la *Campage*, chauſſure des chefs des Romains, comme c'étoient certainement deux chauſſures diſtinctes, il falloit qu'elles différaſſent en quelque choſe.

COTINUS, *Cotinus*, l'un des chevaux du Cirque. *Voyez* Chevaux du Cirque.

COTISON, *Cotiſo*, (*a*) roi des Daces, ayant envahi la Pannonie avec ſon armée, fut défait par Cornélius Lentulus, lieutenant d'Auguſte.

Abraham Mylius dit que le nom de Cotiſo vient de *Gotes ſon*, c'eſt-à-dire, dans la langue Teutonique, fils de Dieu, parce que ce roi Dace, ſes enfans & les principaux de ſon royaume, vouloient que l'on crût qu'ils étoient de la race des dieux.

COTONES, *Cotones*, (*b*) nom que Feſtus donne aux foſſes que l'on creuſoit, pour en faire des ports. *Voyez* Ports.

COTTA, *Cotta*, Κόττας, gouverneur de Paphlagonie. *Voyez* Cotys.

COTTA, *Cotta*, Κόττας, nom d'une illuſtre famille Romaine, qui a produit pluſieurs grands Hommes. Nous en avons fait connoître le plus grand nombre ſous le mot d'Aurélius. *Voyez* Aurélius.

COTTA [M. AURÉLIUS], *M. Aurelius Cotta*, Μ. Αὐρήλιος Κόττας, (*c*) fut élevé au conſulat, avec L. Licinius Lucullus, l'an de Rome 678, & avant J. C. 74. Alors, beaucoup de gens propoſerent de renouveller la guerre contre Mithridate; & M. Aurélius Cotta lui-même dit qu'elle n'étoit pas morte, mais qu'elle dormoit. C'eſt pourquoi, quand on tira au ſort les Provinces, Lucullus fut très-affligé que la Gaule en de-ça des Alpes lui fût échue, parce qu'elle ne donnoit pas lieu à de grands exploits. Mais, il vint enfin à bout d'obtenir du peuple la conduite de la guerre contre Mithridate. Néanmoins, M. Aurélius Cotta fit tant par ſes inſtances & par ſes prieres auprès du Sénat, qu'il fut auſſi envoyé, avec une armée de mer, pour garder la Propontide & défendre la Bithynie.

Pendant que Lucullus étoit occupé à remédier aux maux qu'avoient cauſés les ennemis, M. Aurélius Cotta crut que c'étoit pour lui un tems favorable, & qu'il devoit profiter de l'abſence de ſon collegue, pour faire quel-

(*a*) Horat. L. III. Ode 7. v. 18.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 249.
(*c*) Plut. T. I. p. 494. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. T. VI. 184. *& ſuiv.*

que action d'éclat. Il ſe prépare donc à combattre contre Mithridate. Plus on lui annonçoit que Lucullus approchoit, qu'il étoit déjà dans la Phrygie, plus il ſe hâtoit de donner la bataille, croyant déjà tenir entre ſes mains le triomphe, & voulant empêcher ſon collegue d'y avoir part. Mais, il eſt battu par terre & par mer. Dans le combat naval, il perd ſoixante de ſes vaiſſeaux avec tout l'équipage; & dans le combat de terre on lui tue quatre mille hommes de ſes meilleures troupes, & on l'oblige de ſe renfermer dans la ville de Chalcédoine, d'où il ne put ſe tirer qu'avec le ſecours de Lucullus. Mais, la plus grande partie de l'armée preſſoit Lucullus de laiſſer là M. Aurélius Cotta, & d'entrer dans les états de Mithridate, l'aſſurant qu'il trouveroit ſa capitale ſans défenſe. C'étoit même le langage de preſque tous les ſoldats, qui étoient très-irrités de ce que M. Aurélius Cotta, non content de s'être perdu lui-même par ſa folle témérité, & d'avoir fait tuer ſes meilleures troupes, empêchoit encore leur armée de remporter une victoire éclatante, qui s'offroit à eux ſans aucun danger, & l'occupoit à aller le ſecourir & réparer ſa faute. Mais, Lucullus, dans la harangue qu'il fit à ſes ſoldats ſur ce ſujet, leur dit qu'il aimoit mieux ſauver un Romain, que de prendre tout ce qui étoit aux ennemis.

L'année ſuivante, M. Aurélius Cotta, voulant réparer l'affront qu'il avoit reçu auprès de Chalcédoine, vint mettre le ſiège devant Nicomédie, où s'étoit renfermé Mithridate. Mais, ce Prince, ayant appris que Lucullus venoit auſſi à lui en diligence, ſortit de la ville & ſe mit en mer pour regagner ſon royaume.

Lucullus, ayant conquis toute la Bithynie, eut une conférence avec M. Aurélius Cotta, & lui laiſſa le ſoin de faire le ſiège d'Héraclée. Ce ſiège dura deux ans. Encore, M. Aurélius Cotta n'eut-il pas la principale part au ſuccès. Il avoit mandé Triarius avec ſa flotte, pour aſſiéger la place par mer, pendant qu'il l'attaqueroit du côté de la terre. Triarius vainquit dans un combat naval les Héracléotes, qui étoient ſortis en mer au-devant de lui. Cet avantage ne fut pas déciſif; le ſiège dura encore long-tems. Enfin, la famine, & la maladie qui vint à ſa ſuite, déſolant cette malheureuſe ville, pour comble de maux, la défiance ſe mit entre le commandant de la garniſon, que Mithrydate y avoit laiſſée, & les habitans.

Connacorix [c'étoit le nom de ce commandant], ne cherchant qu'à ſe tirer de péril, aux dépens de la ville, entra en négociation avec les Romains. Mais, ce fut à Triarius qu'il s'adreſſa, parce qu'il ſe défioit de la perfidie de M. Aurélius Cotta. Triarius fut donc introduit par trahiſon dans la ville, qu'il livra au pillage; & M. Aurélius Cotta n'en apprit la nouvelle que par ceux des Héracléotes, qui s'enfuirent dans ſon camp. Il en fut très irrité; & peu s'en fallut que les deux généraux Romains n'en vinſſent à un com-

bat. Enfin, Triarius appaiſa le proconſul & ſes ſoldats, qui n'étoient pas moins irrités que leur chef, en leur promettant de partager avec eux le butin. M. Aurélius Cotta acheva de ravager Héraclée. Il emmena grand nombre des habitans en captivité; & recherchant tout ce qui avoit pu échapper à Triarius, il ne laiſſa rien qui fût de quelque prix, n'épargnant pas même les offrandes conſacrées dans les temples, & les ſtatues des dieux. Il n'oublia pas ſur tout un Hercule que les Héracléotes regardoient comme leur divinité tutélaire, mais qui étoit trop riche pour ne pas exciter la cupidité de M. Aurélius Cotta; car, ils lui avoient donné une maſſue d'or, avec une peau de lion, & un carquois de même métal, rempli de flèches. Après avoir enlevé toutes les richeſſes d'Héraclée, M. Aurélius Cotta fit mettre le feu à la ville, dont la plus grande partie périt ainſi par les flammes. Il s'en retourna enſuite par mer en Italie, laiſſant à Lucullus ce qu'il avoit eu de troupes ſous ſon commandement.

Il fut fort mal reçu à Rome. Les Héracléotes y avoient envoyé des ambaſſadeurs pour ſe plaindre de ſes violences; & les tréſors, avec leſquels on le voyoit arriver, quoiqu'il eût perdu une partie de ſon butin par les naufrages, dépoſoient contre lui. Le Sénat rendit la liberté aux priſonniers Héracléotes. Le peuple, devant qui l'affaire fut auſſi portée, rétablit la ville dans la poſſeſſion de ſon territoire & de ſon port, & défendit qu'aucun habitant fût retenu en eſclavage. Avec ces adouciſſemens, Héraclée eut bien de la peine à ſe relever d'un déſaſtre ſi affreux. Pour ce qui eſt de M. Aurélius Cotta, il fut perdu de réputation; & même, ſi nous en croyons Memnon, hiſtorien d'Héraclée, on le priva de la dignité de Sénateur. Il méritoit, & par ſon impéritie, qui avoit cauſé de grandes pertes aux Romains, & par ſa cruauté & ſon avarice, un traitement plus rigoureux. Mais, ce qui eſt bien injuſte, c'eſt que les envieux & les ennemis de Lucullus faiſoient retomber ſur ce général, ſi digne de toutes ſortes de louanges, une partie du décri, que s'étoit attiré ſon collegue.

(*a*) Je ne ſçais ſi ce M. Aurélius Cotta ne ſeroit pas le même dont parle Plutarque dans la vie de Sertorius. Ils étoient du moins contemporains. Plutarque nous apprend que ce M. Aurélius Cotta fut défait par Sertorius ſur mer, dans le détroit ſitué vis-à-vis de la ville de Mellaria. C'eſt ce détroit que nous nommons aujourd'hui le détroit de Gibraltar.

COTTA [L. AURUNCULEIUS], *L. Aurunculeius Cotta*, (*b*) lieutenant de Céſar dans les Gaules. L'an de Rome 698, & avant J. C. 54. Il eut ordre de ſe retirer avec Titurius Sabinus ſur les terres d'Ambiorix, roi des

(*a*) Plut. T. I. p. 573.
(*b*) Cæſ. de Bell. Gall. L. II. p. 71. L. V. p. 180. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. T. VII. p. 159. *& ſuiv.*

Éburons. Ce Prince ayant demandé un jour qu'on lui envoyât quelqu'un avec qui il pût conférer, tint un langage fort adroit. Il dit, entr'autres choſes, qu'un corps de Germains avoit paſſé le Rhin, & arriveroit dans deux jours; que c'étoit à Titurius Sabinus & à L. Aurunculeius Cotta à voir s'il leur convenoit de ſe retirer & d'aller ſe joindre ou à Labiénus ou à Cicéron; que pour lui il promettoit avec ſerment de leur aſſurer la liberté des paſſages; qu'il s'y porteroit d'autant plus volontiers, que c'étoit une occaſion pour lui de gagner doublement, en ſe montrant reconnoiſſant envers Céſar, & en ſoulageant ſon païs de l'incommodité des quartiers d'hiver.

Le diſcours d'Ambiorix, rapporté aux deux lieutenans généraux, cauſa entr'eux partage de ſentimens, & en conſéquence, une conteſtation des plus vives. L. Aurunculeius Cotta ne vouloit point que l'on quitât, ſans l'ordre de Céſar, des quartiers d'hiver où il les avoit envoyés. Il prétendoit qu'ayant toutes les proviſions néceſſaires, ils ſoutiendroient ſans peine l'attaque des Germains, au moins juſqu'à ce qu'ils puſſent être ſecourus par les légions qui étoient dans leur voiſinage; qu'en un mot, il n'y avoit rien de plus honteux ni de plus mal penſé, que de prendre conſeil d'un ennemi ſur une démarche de la dernière importance. Titurius Sabinus, au contraire, qui ajoûtoit une entière foi aux diſcours d'Ambiorix, repréſentoit que le danger étoit preſſant, qu'il n'y avoit pas un moment à perdre, & que l'unique voie de ſalut étoit de réunir enſemble pluſieurs légions, pour les empêcher d'être toutes détruites les unes après les autres.

C'étoit dans le conſeil de guerre que l'affaire s'agitoit; & les officiers ſe partageoient auſſi-bien que les chefs. Les plus braves & les plus autoriſés ſuivoient L. Aurunculeius Cotta. Titurius Sabinus s'opiniâtra pour ſon malheur & pour celui des troupes, qui lui étoient confiées. Il éleva ſa voix, afin de pouvoir être entendu des ſoldats, qui étoient en dehors. » Vous le » voulez, dit-il avec emporte- » ment à L. Aurunculeius Cotta » & à ceux qui embraſſoient le » même avis; il faut vous céder. » Mais, ceux qui m'écoutent, s'il » arrive une diſgrace, ſçauront à » qui s'en prendre. Dans deux » jours, ſi vous y conſentiez, re- » joints avec leurs camarades, ils » n'auroient tous enſemble qu'un » même ſort. Vous aimez mieux, » en les tenant écartés & relé- » gués loin des autres, les réduire » à la néceſſité de périr par le fer » ou par la faim. «

Il ſe leva en prononçant ces derniers mots, & le conſeil alloit ſe ſéparer. Les officiers ſe mettent autour des deux lieutenans généraux, & les conjurent de ſe concilier, leur repréſentant que, quelque parti que l'on prît, ſoit de demeurer ou de s'en aller, le danger ne pouvoit pas être fort grand; mais que leur diſcorde menaçoit les troupes d'une perte certaine. On ſe remet à conférer. La déli-

bération dura juſqu'à minuit. Enfin, L. Aurunculeius Cotta ſe laiſſa vaincre; & l'avis de Titurius Sabinus l'ayant emporté, on donna ordre aux ſoldats de ſe préparer à partir à la pointe du jour. Le reſte de la nuit ſe paſſa dans le mouvement & ſans dormir, parce que les ſoldats étoient occupés à faire le choix de ce qu'ils devoient emporter avec eux, & de ce qu'ils pouvoient laiſſer. On fit, comme le remarque Céſar, tout ce qu'il falloit faire pour ne pouvoir ni reſter avec ſûreté, ni ſe défendre avec ſuccès, ſuppoſé qu'on fût attaqué dans la route. Des ſoldats, haraſſés par le défaut de ſommeil, n'étoient pas en état de faire beaucoup de réſiſtance. De plus, comme on ſe fioit pleinement aux promeſſes d'Ambiorix, les troupes marchoient en une longue file, emmenant tous leurs gros bagages.

Les Éburons s'étoient rendus attentifs à ce qui ſe paſſeroit pendant la nuit dans le camp des Romains; & ayant jugé, par le bruit & par le grand mouvement, qu'on ſe préparoit à partir, ils ſe partagerent en deux corps, & allerent ſe placer à deux milles, autour d'un vallon qui étoit ſur le chemin par lequel devoit ſe faire la retraite. Lors donc que les Romains s'y furent imprudemment engagés, voilà que les Gaulois ſortent de leur embuſcade, & viennent fondre ſur eux, les prenant en même tems en tête & en queue. Titurius Sabinus, qui ne s'attendoit à rien moins, fut abſolument déconcerté. L. Aurunculeius Cotta ne fut point ſurpris d'un évènement qu'il avoit prévu, & commença à donner ſes ordres avec beaucoup de préſence d'eſprit, faiſant en même tems les fonctions de général & de ſoldat. Mais, comme la longueur de la file, que formoient les cohortes, l'embarraſſoit, parce qu'il ne pouvoit ni voir d'un bout à l'autre, ni ſe tranſporter dans tous les endroits, où ſa préſence étoit néceſſaire, de concert avec Titurius Sabinus, il ordonna aux ſoldats d'abandonner les bagages, & de ſe ranger en cercle faiſant face de tous côtés.

Ambiorix ſe conduiſit en habile général. *Enfans*, s'écria-t-il aux ſiens, *les bagages ſont à nous; c'eſt le fruit de la victoire; ne ſongeons qu'à l'achever.* Il fut obéi. Les Romains, attaqués vivement & preſſés par le déſavantage des lieux, avoient, malgré l'égalité du nombre, beaucoup de peine à ſe défendre. Seulement, lorſqu'ils pouvoient joindre l'ennemi & le ſerrer de près, ils gardoient leur ſupériorité, & en tuoient beaucoup. Ambiorix remédia à cet inconvénient, en ordonnant à ſes gens de ne ſe point trop approcher, de ſe retirer, lorſque les Romains avanceroient ſur eux, & de les accabler de loin d'une nuée de traits. Par cette façon de combattre, les Romains avoient tout le déſavantage. Si quelque cohorte ſe ſéparoit du gros, pour donner ſur ceux des ennemis qu'elle voyoit à ſa portée, elle ne leur faiſoit aucun mal, parce qu'ils ſe diſſipoient dans le moment, &

elle préſentoit elle-même ſes flancs découverts, à ceux qui occupoient les hauteurs de côté & d'autre. Si les Romains ſe tenoient tous ſerrés en un peloton, leur valeur devenoit inutile, & n'avoit point occaſion de s'exercer.

Le combat ſe ſoutint ainſi depuis la pointe du jour juſqu'à la huitième heure. Enfin, pluſieurs des plus braves officiers Romains ayant été bleſſés ou tués, & L. Aurunculeius Cotta lui-même ayant reçu un coup de fronde à la bouche, Titurius Sabinus, qui avoit été la première cauſe du déſaſtre, par ſa timide crédulité, y mit la dernière main par la même voie. Ayant apperçu Ambiorix, qui animoit les ſiens au combat, il lui envoya ſon Interprete, pour le prier de lui faire quartier & à ſes ſoldats. Ambiorix répondit que, s'il vouloit conférer avec lui, rien ne l'empêchoit; qu'il eſpéroit obtenir de ſes troupes, qu'elles laiſſaſſent la vie ſauve aux Romains; & que pour ce qui étoit de Titurius Sabinus lui-même, il lui donnoit ſa parole qu'il ne lui ſeroit fait aucun mal. Titurius Sabinus communiqua cette réponſe à L. Aurunculeius Cotta, & voulut lui perſuader d'aller trouver Ambiorix. Mais L. Aurunculeius Cotta ſe tint ferme à refuſer de faire une pareille démarche vers un ennemi, qui avoit les armes à la main. Titurius Sabinus, toujours aveugle, toujours fermé aux bons conſeils, prit avec lui ce qu'il trouva d'officiers ſous ſa main, & s'avança vers Ambiorix, qui, le voyant approcher, lui ordonna de mettre bas les armes. Le Romain obéit & commanda à ſa ſuite d'en faire autant. Le Prince barbare traîna exprès l'entretien en longueur, diſputant ſur les conditions, afin de donner à ſes gens le tems d'envelopper Titurius Sabinus. Après qu'il l'eut ainſi fait tuer par une horrible perfidie, il revient de nouveau charger les Romains avec ſes troupes, qui crioient victoire, pouſſant, ſelon leur uſage, d'horribles hurlemens. Ce ne fut plus un combat mais un carnage. L. Aurunculeius Cotta fut tué en combattant, avec la plus grande partie des Romains. Les autres ſe retirerent vers le camp d'où ils étoient partis.

COTTA [L. AURÉLIUS], *L. Aurelius Cotta*, Λ. Αὐρήλιος Κόττας, (*a*) conſul l'an de Rome 687, avec L. Manlius Torquatus. Cornélius Népos croit que ce fut ſous leur conſulat, que T. Pomponius Atticus revint à Rome, après que les troubles y eurent été appaiſés.

COTTA, *Cotta*, Κόττας, (*b*) l'un des interlocuteurs que Cicéron introduit dans ſon traité de la nature des dieux. Il forme une objection contre la providence, & allegue comme un exemple ſcandaleux, le bonheur de Denys l'ancien, tyran de Syracuſe. » Perſonne, dit-il en ſubſ» tance, ne pouſſa plus loin le

(*a*) Corn. Nep. in T. Pomp. Attic. c. 4.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 176.

» mépris de la divinité. Denys » faiſoit gloire de ſon irréligion ; » il ne ſe contentoit pas de dé- » pouiller les autels & les ſtatues » mêmes des dieux ; de ſacrilèges » railleries étoient l'aſſaiſonne- » ment ordinaire de ſes profana- » tions. Cependant, ajoûte Cot- » ta, la vengeance divine n'a » point éclaté ſur cet heureux » criminel ; on ne l'a vu, ni frap- » pé d'un coup de foudre, ni » conduit au tombeau par une » longue & cruelle maladie ; il » expira doucement entre les bras » d'un fils, héritier de ſa puiſſan- » ce, & ſes funérailles furent cé- » lébrées avec une pompe ex- » traordinaire. «

La proſpérité des méchans a paru de tout tems, aux incrédules de toutes les ſectes, fournir contre la providence une difficulté, dont la ſolution ſe trouve dans la doctrine de l'immortalité de l'ame.

COTTA, *Cotta*, Κόττας, (*a*) célebre orateur Romain. Du côté de l'invention il avoit de la pénétration & de la juſteſſe d'eſprit ; ſon élocution étoit pure & coulante. Comme la foibleſſe de ſa poitrine l'obligeoit d'éviter toute contention de voix, il avoit ſoin auſſi de régler, ſur ce peu de force, ſon ſtyle & ſa manière de compoſer. Tout étoit juſte, exact, & de bon goût dans ſon diſcours. Mais, ce qui étoit le plus admirable en lui, c'eſt que ne pouvant preſque faire uſage du ſtyle véhément & impétueux, & ſe trouvant hors d'état par conſéquent d'entraîner les juges par la force de ſon diſcours, il ſçavoit pourtant les manier avec tant d'adreſſe & d'habileté, qu'il produiſoit ſur leur eſprit le même effet par ſon éloquence douce & tranquille, que Sulpitius par les traits vifs & enflammés de la ſienne.

Il y eut une différence remarquable entre le ſort de Cotta & celui de Sulpitius. Celui-ci périt jeune, au lieu que Cotta vécut juſqu'à un âge avancé, devint conſul, & plaida avec Hortenſius, qui étoit néanmoins beaucoup plus jeune que lui.

COTTABE, *Cottabus*, Κότταβος, eſpèce de coupe à boire, dont les Anciens faiſoient uſage. Ce nom lui venoit peut-être du jeu ſuivant.

COTTABE, *Cottabus*, (*b*) Κόττα βος, jeu célebre chez les Grecs, d'où il paſſa chez d'autres nations. On en attribue l'invention aux Siciliens.

Les Grecs avoient tant de goût pour ce jeu, que les riches avoient ordinairement dans leurs maiſons une ſalle qu'ils nommoient le Cottabëion, & qui ne ſervoit qu'à cela. Les femmes, qui étoient exclues de toutes les aſſemblées d'hommes, étoient ſouvent admiſes au Cottabëion, où elles étoient ſpectatrices du Cottabiſme, [c'eſt le nom qu'on donnoit à l'action des joueurs] qu'elles animoient par l'intérêt qu'elles y prenoient, & par leurs applaudiſſemens.

(*a*) Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pag. 337, 338.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 378. Tom. IX. p. 328, 345.

Voici en quoi consistoit ce jeu: au milieu du Cottabéion étoit scellé dans le pavé ou le plancher, un bâton dans une position bien perpendiculaire. Sur ce bâton on en mettoit un autre dans une position horizontale, & à chaque extrêmité de ce dernier bâton, on suspendoit un petit bassin en forme de balances, de manière qu'il en résultât un parfait équilibre. Sous chacun de ces petits bassins, on en mettoit un plus grand, du milieu duquel s'élevoit une sorte de petite pyramide, qu'on appelloit manès; & on avoit soin que le petit bassin suspendu fut précisément au-dessus du sommet de cette petite pyramide, mais à quelques pouces de distance. Il faut observer que le Cottabe étoit ordinairement accompagné d'un régal. Les joueurs, une coupe à la main, après avoir bu le vin qu'on y avoit versé, à la réserve d'une petite quantité qu'ils laissoient au fond pour servir au jeu, se rangeoient en cercle autour de la petite balance. Alors, chacun à son tour, jettoit en l'air, le plus haut qu'il étoit possible, ce qui étoit resté dans sa coupe, & tâchoit de le faire avec tant d'adresse, que ce peu de vin pût retomber dans un des petits bassins suspendus, & le fit incliner assez bas pour toucher au sommet du manès, & assez fort pour qu'il en résultât un son. Selon que ce son étoit plus ou moins fort, on en retiroit relativement aux plaisirs, des augures plus ou moins favorables. Le prix du vainqueur étoit ordinairement un gâteau ou quelqu'autre pièce de fine pâtisserie, & souvent, selon la compagnie, le droit de baiser la personne qu'il vouloit.

Entre plusieurs autres manières de jouer le Cottabe, il y en avoit une autre qui étoit fort usitée, & qui avoit lieu dans les festins. Au dessert, on faisoit apporter un grand bassin plein d'eau, sur lequel on mettoit plusieurs petits bassins qui y surnageoient. L'adresse du joueur consistoit alors, en jettant en l'air ce qui restoit de vin dans sa coupe, à faire ensorte qu'il retombât assez fort dans un des petits bassins, non seulement pour former un son dont on pût tirer des augures semblables à ceux du grand jeu, mais encore pour précipiter le petit bassin au fond du grand qui étoit plein d'eau. Il y avoit encore ceci de particulier dans cette manière de jouer le Cottabe, que chacun des petits bassins portoit une marque propre à peu près comme les dez à jouer; ce qui faisoit de ce jeu une espèce de lotterie, de sorte que selon la marque ou le nombre du petit bassin qui enfonçoit, le joueur gagnoit plus ou moins de pièces de pâtisserie, ou plus ou moins de baisers.

On avoit donné le nom de Latax, & à la liqueur lancée, & au bruit qu'elle faisoit en tombant.

COTTABEION. *Voyez* Cottabe.

COTTABISME. *Voyez* Cottabe.

COTTES D'ARMES,

(*a*) étoit un habillement militaire ; qu'on mettoit par-deſſus la cuiraſſe, comme un ornement pour diſtinguer les différens partis, & le ſoldat du général. On l'appelloit chez les Anciens, *Chlamys*, *Paludamentum*, *Sagum* ; & ſi l'on en croit la plûpart des Auteurs, ce n'étoit qu'une draperie ouverte de tous côtés, & qui s'attachoit ſur l'épaule droite, avec une boucle ou ardillon. Macrobe rapporte que les Anciens comparoient la mappemonde à une Cotte d'armes. Plutarque ajoûte qu'Alexandre le Grand vit avec plaiſir le plan que les architectes avoient fait de la ville d'Alexandrie, qui avoit la figure d'une Cotte d'armes Macédonique. Ce qui prouve encore que les Cottes d'armes chez les Romains, ainſi que chez les Grecs, n'étoient qu'une draperie qui n'étoit pas fermée, c'eſt que Néron, au rapport de Suétone, s'en ſervoit pour berner & faire ſauter en l'air ceux qu'il rencontroit la nuit dans les rues.

Un paſſage de Suétone détermine encore plus préciſément la forme de la Cotte d'armes des Romains. Cet Auteur rapporte qu'un centurion étant venu à Rome demander le conſulat pour ſon Général, & voyant que ſes ſollicitations étoient infructueuſes, leva ſa Cotte d'armes, & montrant la garde de ſon épée, dit : *Voilà de quoi vous obliger à m'accorder ma demande.* On voit par ces paroles, que la Cotte d'armes couvroit les armes de cet officier, & qu'il fut obligé de la relever pour faire voir ſon épée ; ce qui ne peut pas convenir à la cuiraſſe. Cette Cotte d'armes, comme nos écharpes à préſent, ſervoient à diſtinguer les ſoldats de chaque parti. Celles des Empereurs & des Généraux d'armée ſe nommoient *Paludamentum*, & celles des ſoldats *Sagum*. Les officiers en avoient de fort longues & de fort riches ; mais, le Général étoit le ſeul qui eût le privilege d'en porter une de pourpre. Il la prenoit en ſortant de la ville, & il la quittoit avant que d'y rentrer.

A l'égard des Sayons ou Cottes d'armes des Germains, ils ne leur venoient que juſqu'aux hanches. Tacite dit en parlant de ces peuples, *tegmen omnibus ſagum, fibulâ, aut ſi deſit, ſpinâ conſertum.* Cluvier nous a conſervé la forme de cette Cotte d'armes, qui étoit une eſpèce de manteau qui deſcendoit juſqu'aux hanches, & qui étoit attaché par-devant avec une agraffe ou petite cheville. Nos François néanmoins, quoiqu'originaires de la Germanie, avoient coûtume de porter ces manteaux plus long. Le Moine de Saint Gal dit que c'étoit un manteau qui deſcendoit par-devant & par derrière juſqu'à terre, & qu'à peine par les côtés touchoit-il les genoux. Dans la ſuite la Cotte d'armes des Gaulois, qui étoit beaucoup plus courte, devint à la mode, comme plus propre pour la

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 272. *& ſuiv.* Tom. VI. p. 733.

guerre, au rapport du même Auteur. Quelques siècles après, Charlemagne rétablit l'ancien usage. Il paroit cependant, que sous Louis le Débonnaire, on étoit revenu à la Cotte d'armes des Gaulois, & qu'on la portoit toujours par-dessus les cuirasses.

Enfin, on ne peut donner une idée plus juste de ces Cottes d'armes de nos anciens François, qu'en disant qu'elles ressembloient aux tuniques des diacres; c'est ainsi qu'elles sont représentées sur les bas-reliefs, sur les tombeaux & sur les sceaux; & on voit par le témoignage de nos Historiens, que les François, ainsi que les Grecs & les Romains, ont toujours porté les Cottes d'armes par-dessus leurs cuirasses; ce qui prouve que ces deux pièces ont été considérées dans tous les tems comme des choses très-différentes.

COTTIENNES [les Alpes], *Cottianæ Alpes*. *Voyez* Alpes Cottiennes.

COTTIUM, *Cottium*, (*a*) Κοττίον, lieu de la Gaule Narbonnoise, selon Strabon. Casaubon avertit qu'il faut lire *Cottii terra*, en sous-entendant ce dernier mot. Strabon lui-même parle ailleurs de la terre de Cottius, & Casaubon observe que Cottius devoit être un souverain, dont le petit état se trouvant resserré dans un coin des Alpes, portoit le nom de son Prince. Strabon n'est pas le seul qui ait parlé de ce Cottius & de son païs. Pline, Ammien Marcellin & autres en font aussi mention. *Voyez* son article ci-après.

COTTIUS [M. & P.], (*b*) *M. & P. Cottius*, deux personnages distingués entre les Tauromenitains, furent appellés par Cicéron en témoignage contre Verrès.

COTTIUS, *Cottius*, (*c*) petit Prince établi à Suse dans les Alpes, & allié des Romains. Cottius n'avoit point subi le joug de leur domination, caché par son obscurité, & défendu par la hauteur inaccessible de ses montagnes. Il comprit néanmoins qu'il ne pouvoit se maintenir absolument indépendant d'une si redoutable puissance. Il rechercha l'amitié d'Auguste, qui la lui accorda, & il prit même son nom, se faisant appeller Julius Cottius. Dans un petit état, ce Prince avoit de grandes vues. Il fit des ouvrages très-considérables pour rendre pratiquable le passage des Alpes dans le païs où il regnoit. Il gouverna ses sujets avec sagesse, & les fit jouir d'une pleine tranquillité sous la protection des Romains. Claude, en même tems qu'il aggrandit son domaine, lui donna le nom de Roi. Lorsqu'il fut mort, Néron réunit ses états à l'Empire. Mais, la mémoire de ce bon Prince vécut long-tems dans le païs qu'il avoit gouverné. On montroit encore du tems d'Ammien Marcellin, son tombeau à Suse, & même on lui rendoit une sorte de vénération. Son nom s'est conser-

(*a*) Strab. p. 179.
(*b*) Cicer. Orat. in Verr. L. VII. c. 129.
(*c*) Crév. Hist. des Emp. Tom. II. pag. 149.

vé

vé dans celui des Alpes Cottiennes, célebre dans l'antiquité.

COTTON, *Cotton*, (*a*) ville de l'Aſie mineure, qui fut priſe du premier aſſaut par Antiochus, cent quatre-vingt-dix ans avant Jeſus-Chriſt.

COTTUS, *Cottus*, (*b*) l'un des Hécatonchires, autrement, l'un des géans à cent bras, & à cinquante têtes, étoit fils du Ciel & de la terre. Il fut relégué avec ſes freres au fond du Tartare.

COTTYPHION, *Cottyphion*, Κοττυφίων, (*c*) pere de Coronus, qui regna dans la ville de Néphélococcygie. Le nom de Cottyphion veut dire Merle.

COTTYTTIES, *Cottyttia*, fêtes qui ſe célébroient en l'honneur de Cottytto. *Voyez* Cottytto.

COTTYTTO, *Cottytto*, (*d*) déeſſe de l'impureté. Pluſieurs Mythologues croyent que ce n'eſt qu'un ſurnom de Proſerpine, & ils ſe fondent ſur la reſſemblance des myſtères de cette déeſſe, avec ceux que les Athéniens célébroient en l'honneur de Cottytto. Il eſt vrai que dans les uns & dans les autres, il ſe commettoit beaucoup d'infamies; mais, cela ne ſuffit pas pour nous perſuader que Cottytto n'étoit qu'un ſurnom de Proſerpine, & nous croyons que c'étoit deux Déeſſes très-différentes l'une de l'autre; c'eſt du moins le ſentiment de Strabon, qui dit que Cottytto étoit une déeſſe honorée dans la Thrace; & Synéſius, dans ſes épitres, penſe comme Strabon.

Les Prêtres de Cottytto s'appelloient Baptes, & étoient regardés avec raiſon comme les derniers de tous les hommes, par les infamies dont ils ſe ſouilloient impunément. Il falloit en effet qu'ils pouſſaſſent la débauche bien loin, puiſque Juvénal, qui les peint d'un ſeul coup de pinceau, dit qu'ils fatiguoient leur déeſſe Cottytto, qui étoit elle-même la déeſſe de la débauche.

Les Athéniens avoient reçu des Thraces les myſtères de cette affreuſe déeſſe, qui s'appelloient Cottytties, & les célébroient avec beaucoup de ſolemnité, mais d'une manière myſtérieuſe & cachée, comme le dit le même Juvénal. Eupolis avoit fait une comédie intitulée *Cottytto*, où il railloit ces myſtères, & en particulier Alcibiade qui y participoit; ce qui coûta la vie à ce Poëte.

Si nous en croyons l'ancien Scholiaſte de Juvénal, c'eſt de ces myſtères, & des infamies qui s'y commettoient, que parle Canidie dans Horace:

Inultus, ut tu viſeris, Cotyttia
Vulgata, ſacrum liberi cupidinis.

» Quoi donc, après t'être moc-
» qué hautement des myſtères de
» la déeſſe Cottytto, après avoir
» divulgué les libertés que l'a-
» mour y a conſacrées, tu te flat-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 21.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 194, 200. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XVIII. p. 4.
(*c*) Lucian. T. I. p. 731.
(*d*) Horat. Epodon. Ode 13. v. 4. Juven. Satyr. 2. v. 92. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. p. 117. *& ſuiv.*

» teras encore de l'impunité. «

COTUATUS, *Cotuatus*, (*a*) chef des Carnutes avec Conétodunus. Ce fut ſous la conduite de ces deux chefs, que les Carnutes allerent maſſacrer dans Génabum, tous les citoyens Romains que le commerce y avoit appellés, & pillerent tout leur bien. Cet attentat fut comme le ſignal d'une révolte générale de toute la Gaule.

COTUS, *Cotus*, roi de Thrace du tems de Céſar. *Voyez* Cotys.

COTUS, *Cotus*, (*b*) Seigneur Éduen, d'une famille ancienne, & fort puiſſante, dont le frere avoit exercé la première magiſtrature du païs. Il voulut lui-même en être revêtu l'année ſuivante. Mais, cette magiſtrature lui fut conteſtée par un autre Seigneur Éduen. L'affaire ayant été portée au tribunal de Céſar, Cotus fut condamné, & ſon compétiteur déclaré premier magiſtrat des Éduens. Ce peuple s'étant enſuite révolté contre les Romains, Cotus eut le commandement de la cavalerie. Mais il fut fait priſonnier & mené à Céſar. L'Hiſtoire ne nous apprend pas ce qu'il devint depuis.

COTYAION, *Cotyaion*, (*c*) Κοτυάειον, ville de l'Aſie mineure dans la Phrygie, ajoûtée à la Troade, ſelon Pline & Strabon. Ptolémée la met dans la grande Phrygie; ainſi, Ortélius s'eſt trompé, quand il a dit que c'étoit une ville de Galatie. Il ſemble même en faire deux villes; l'une en Galatie, ſelon Ptolémée & Pline, & l'autre dans la Phrygie, ſurnommée Épictete, pour laquelle il cite Strabon & Ptolémée. Il ſe trompe encore. Ptolémée ne parle que d'un Cotyaion de Phrygie, la même que Strabon & Pline y mettent; auſſi, ni Pline, ni lui, ne connoiſſent aucune ville de ce nom dans la Galatie. La Notice d'Andronic Palæologue la compte entre les villes épiſcopales.

C'eſt aujourd'hui Chiutaye, dans la Natolie. Cette ville eſt une des principales de tous ces quartiers-là.

COTYLA, *Cotyla*, (*d*) ſurnommé Varius, certain Romain, fut le ſeul qui ſe préſenta pour défendre M. Antoine dans le Sénat, lorſque Cicéron haranguoit contre lui. Il paroît que ce Cotyla Varius étoit un homme qui ſervoit à l'amuſement de M. Antoine, puiſqu'il le faiſoit battre publiquement à coups de verges par ſes eſclaves dans ſes feſtins.

COTYLE, *Cotyla*, Κοτύλη, (*e*) ſorte de coupe à boire, dont les Anciens ſe ſervoient. Nous n'en ſçavons pas davantage là-deſſus.

COTYLE, *Cotyla*, Κοτύλη, (*f*) meſure attique pour les liqueurs. On a ſupputé qu'une Co-

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. p. 267.
(*b*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. pag. 302, 303, 338.
(*c*) Plin. T. I. pag. 290. Strab. p. 576. Ptolem. L. V. c. 2.
(*d*) Cicer. Philipp. 5. c. 166. Philipp. 13. c. 26.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 153. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VIII. p. 378. *& ſuiv.*

tyle étoit égale à un demi-ſeptier Romain.

La Cotyle Romaine, ſuivant Savot, étoit de douze onces pour quelque liqueur que ce fût. Si cela eſt, il y avoit autant de différentes Cotyles, qu'il y a de liqueurs qui ſe vendent ordinairement; ce qui ne doit pas étonner, puiſqu'en quelques païs, pluſieurs meſures de différentes grandeurs, ont le même nom, lorſqu'elles contiennent le même poids, quoique ſous différens volumes.

D'autres diſent que la Cotyle étoit la même choſe que l'Hémine, qui étoit la moitié du ſeptier.

Chorier aſſure que la Cotyle ſervoit aux choſes ſeches auſſi-bien qu'aux liquides, & que Thucydide dit en un endroit, deux Cotyles de vin, & en un autre, deux Cotyles de pain.

COTYORA, *Cotyora*, (*a*) Κοτύωρα, ville maritime de l'Aſie mineure, dans le Pont. Xénophon nous apprend que c'étoit une ville Grecque, colonie de Sinope, & ſituée dans le territoire des Tibaréniens. Les dix mille, dans leur retraite, parvinrent par terre juſqu'à cette ville, après une marche de huit mois. Ils y ſéjournerent deux mois & demi. Leur premier ſoin fut d'offrir des ſacrifices aux dieux, de faire des proceſſions ſolemnelles, chaque peuple à la manière de ſon païs, & de célébrer des jeux Gymniques. Ils tiroient leurs vivres, partie de la Paphlagonie, partie de la campagne de Cotyora; car, il ne ſe tenoit point dans cette ville de marché où l'on pût acheter les choſes dont on eût beſoin. Les Grecs délibérerent de nouveau en ce lieu ſur le parti qu'il falloit prendre pour le retour. Les habitans du païs repréſenterent qu'il y auroit par terre des difficultés preſque inſurmontables, à cauſe des défilés & des fleuves qu'il faudroit paſſer. Ils offroient de fournir aux Grecs des vaiſſeaux. Ce parti parut le plus ſûr; ainſi, l'armée s'embarqua.

Pline appelle cette ville Cotyorum; & Strabon, Cuturos. Étienne de Byzance, Héſychius & Ptolémée la nomment Cytorum. Les interpretes du dernier diſent que le nom moderne eſt Comana; en quoi ils ſe trompent ſelon M. de la Martinière.

COTYORÉENS, *Cotyorenſes*, Κοτυωρῖται; les habitans de Cotyora. *Voyez* Cotyora.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*b*) fils de Manès & de Callirhoé, fille de l'Océan, ſuccéda à ſon pere au royaume de Lydie. Tel eſt le ſentiment de Denys d'Halicarnaſſe, que peut être bien des gens ne trouveront guère conforme à celui d'Hérodote. Cet Hiſtorien du moins ſemble décider en faveur d'Atys, qui, ſelon lui, eſt le fils & le ſucceſſeur immédiat de Manès. Cependant, tout bien examiné, nous ne craignons pas d'avancer que ces deux Écri-

(*a*) Xenoph. pag. 355. *& ſeq.* Plin. Tom. I. p. 303. Diod. Sicul. pag. 413. Ptolem. L. V. c. 1. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 589.

(*b*) Herod. L. IV. c. 45. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 233, 234, 308, 309.

vains ont ſuivi la même tradition; autrement il ſeroit mal-aiſé de juſtifier Hérodote, lui qui prétend dans un autre endroit, que l'Aſie a emprunté ſon nom d'Aſiès, fils de Cotys, & petit-fils de Manès. Ces paroles ſont claires, & ſuffiſent pour aſſurer à Cotys la poſſeſſion d'un Royaume qui lui appartient ſi légitimement. Que ſi Hérodote a jugé à propos de paſſer ſous ſilence le nom de ce Prince, dans le premier livre de ſon Hiſtoire, les exemples de pareilles omiſſions ne ſont pas rares; & il ſeroit aiſé de prouver que les Auteurs ſacrés eux-mêmes ont quelquefois ſupprimé des générations entières. Quoi qu'il en ſoit, Cotys de ſon mariage avec Alié, fille de Tullus, eut deux enfans, Atys & Aſiès.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*a*) gouverneur de Paphlagonie dans l'Aſie mineure. C'étoit un des plus zélés ſerviteurs de Sardanapale, roi d'Aſſyrie. Auſſi ce Prince lui envoya-t-il ſes trois fils & ſes trois filles, avec trois mille talens d'or, lorſqu'il voulut les mettre en lieu de ſûreté, pendant qu'il ſe défendroit contre Arbace. Mais, il fut non ſeulement vaincu, mais encore détrôné. Cela ſe paſſoit environ 900 ans avant l'Ére Chrétienne.

Ce Cotys eſt nommé Cotta dans Diodore de Sicile. Ses deſcendans ſecouerent le joug de l'obéiſſance, & ſe donnerent le titre de Rois, comme on peut le voir dans l'article ſuivant.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*b*) roi de Paphlagonie. Ce Prince, ſouhaitant paſſionnément l'amitié d'Agéſilaüs, roi de Sparte, à cauſe de ſa bonne foi & de ſa vertu, fit alliance avec lui. Il épouſa une fille d'une excellente beauté. Son pere étoit un officier Perſe, qui avoit quitté le parti de Pharnabaze, pour s'attacher à Agéſilaüs. Cotys donna à ce dernier mille chevaux & deux mille hommes de pied armés à la légère. Il vivoit environ quatre cens ans avant Jeſus-Chriſt.

Cornélius Népos, dans la vie de Timothée, dit que ce Général Athénien fit la guerre au roi Cotys, & que lui ayant enlevé un butin de douze cens talens, il les fit porter dans le tréſor public. On croit que ce Cotys eſt le même que le Cotys roi de Paphlagonie.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*c*) roi de Thrace, eut une fille nommée Anaxandris, qu'il maria à Iphicrate, célebre Athénien. De ce mariage naquit un fils, qui fut appellé Mneſthée. Ce Cotys devoit vivre à peu près dans le même tems que le précédent.

Il y a des éditions de Cornélius Népos, qui liſent Corus, au lieu de Cotys.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*d*) autre roi de Thrace, qui étoit contemporain de Philippe, pere

(*a*) Diod. Sicul. pag. 80. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XXI. p. 13, 39.

(*b*) Plut. T. I. p. 601. Corn. Nep. in Timoth. c. 1.

(*c*) Corn. Nep. in Iphic. c. 3.

(*d*) Athen. p. 248. Demoſt. Orat. in Ariſtocr. p. 742, *& ſeq.*

d'Alexandre, vers la première année de la CVI.e Olympiade, 356 ans avant Jeſus-Chriſt. Ce fut un Prince très-cruel; il regn[illegible] 24 ans, & fut tué par un certain Python, qui ſe retira à Athènes. Peut-être eſt-ce celui dont Plutarque a fait mention dans ſes Apophthegmes; mais, c'eſt certainement celui dont parle Démoſthène dans ſa harangue contre Ariſtocrate, & qui fut pere de Cerſoblepte.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*a*) autre roi de Thrace, fils de Seuthas. Nous ſçavons que ce Cotys étoit roi des Odryſes. Ce Prince, qui joignoit à un courage intrépide une prudence rare dans ſa nation, n'avoit de Thrace que ſa naiſſance; car, il avoit des mœurs très-douces, une ſobriété & une retenue ſans exemple, avec une modération & une clémence qui le faiſoient aimer de tout le monde.

Cotys, qui vivoit un peu avant le milieu du ſecond ſiècle avant l'Ére Chrétienne, ſe déclara ouvertement en faveur de Perſée, roi de Macédoine, contre les Romains, avec qui ce dernier étoit alors en guerre. Cette guerre, comme on le ſçait, ne finit que par la ruine de Perſée, & celle de ſon royaume. Le fils de Cotys, ayant été fait priſonnier, fut conduit à Rome, & enfermé dans une priſon, après avoir été mené en triomphe. Cotys envoya redemander ſon fils. Il s'excuſoit de ſon attachement aux intérêts de Perſée, & offroit une rançon conſidérable pour le rachat du jeune Prince. Le Sénat, ſans recevoir ſes excuſes, répondit que plus attentif à ſes ſervices anciens qu'à ſa faute récente, il lui renverroit ſon fils; mais ſans accepter de rançon; que les bienfaits du peuple Romain étoient gratuits, & qu'il aimoit mieux en laiſſer le prix dans le cœur & dans la reconnoiſſance de ceux qu'il obligeoit, que d'en exiger un ſalaire qui le déſhonorât.

C'eſt ſans doute de ce Prince qu'Antipater de Theſſalonique fait l'éloge en ces termes: » Semblable a Jupiter, à Apollon & » à Mars, digne ſang des Rois, ô » Cotys, les Parques ſecondant » les vœux de votre heureuſe » mere, vous ont fait naître avec » toutes les vertus royales, & » avec tout ce qui pouvoit vous » rendre parfait. Vous êtes enſuite devenu l'occupation des Poëtes. Jupiter a pour partage le » ſceptre, Mars la vaillance, » Apollon la beauté. Vous poſſédez ſeul tous ces différens » avantages. «

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*b*) autre roi de Thrace, du tems de Céſar. Il en eſt parlé dans les commentaires de ce dernier ſur la guerre civile. Ce Prince envoya ſon fils Sadales au ſecours de

(*a*) Tit. Liv. L. XLII. c. 29, 51, 57, 58. L. XLIII. Suppl. 1. c. 2. Roll. Hiſt. Rom. Tom. IV. pag. 524, 545, 631. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 891. Tom. XII. pag. 272.

(*b*) Cæſ. de Bell. Civil. L. III. pag. 579, 614.

Pompée, à la tête de cinq cens chevaux.

Il y a des éditions qui portent Cotus, au lieu de Cotys.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*a*) autre roi de Thrace, fils de Rhœmétalces. Auguſte, après la mort de ſon pere, partagea la Thrace entre ſon oncle Rheſcuporis & lui, 15 ans avant J. C. Rheſcuporis regna ſur les montagnes, & Cotys ſur les plaines les plus voiſines de la Grece. Ce partage ſubſiſta entr'eux tant qu'Auguſte vécut; mais après ſa mort, Rheſcuporis, prince très-cruel, réſolut de perdre ſon neveu, & l'aſſaſſina, après l'avoir fait priſonnier, dans un feſtin. Cette trahiſon fut vengée par une autre. Pomponius Flaccus, ami de Rheſcuporis, fut choiſi pour l'attirer à Rome, & on fit tuer ce Prince à Alexandrie, où il avoit été tranſféré. Son royaume fut partagé entre Rhœmétalces ſon fils, & les fils de Cotys.

Ce Cotys eſt celui à qui Ovide écrivit quelques élégies, entr'autres celle du deuxième livre *de Ponto*, qui commence ainſi:

Regia progenies, cui nobilitatis origo,
Nomen ab Eumolpi pervenit uſque Cotys, &c.

COTYS, *Cotys*, Κότυς (*b*) autre roi de Thrace, fils du précédent. Après avoir partagé la Thrace avec ſon couſin Rhœmétalces, il fut obligé de la lui céder par ordre de Caligula, qui lui donna en échange, l'an 38 de J. C., la petite Arménie, & une partie de l'Arabie. On voulut l'élire roi de la grande Arménie, l'an 47, mais l'empereur Claude lui défendit d'y penſer.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, (*c*) frere de Mithridate, roi du Boſphore ſous l'empire de Claude. Il fut couronné & mis à la place de ſon frere, qui avoit intention de ſe révolter, & duquel il avoit découvert les deſſeins. Comme c'étoit un jeune Prince ſans expérience, on lui laiſſa Julius Aquila, Chevalier Romain, à la tête de quelques cohortes.

Mais, Mithridate, qui ne faiſoit pas plus de cas du nouveau Roi que de ſon eſcorte, ſongea à profiter de ces conjectures; & ayant ſoulevé les peuples, & attiré les déſerteurs auprès de lui, il compoſa du tout une armée avec laquelle il chaſſa le roi des Dandarides, & s'empara de ſon trône. Quand Cotys & Julius Aquila eurent appris ces mouvemens, ne ſe croyant pas en état de réſiſter à Mithridate, qui étoit près de fondre ſur le Boſphore, d'autant plus que Zorſines, roi des Soraques, s'étoit déclaré contre les Romains; ils eurent recours à des forces étrangères, & envoyerent des ambaſſadeurs à Eunones, roi des Adorſes, pour l'engager à ſe joindre à eux. Ce Prince accepta,

(*a*) Tacit. Annal. L. II. c. 64. *& ſeq.* L. IV. c. 5. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. I. p. 394. *& ſuiv.*

(*b*) Tacit. Annal. L. XI. c. 9. Crév. Hiſt. des Emp. T. II. pag. 153.

(*c*) Tacit. Annal. L. XII. c. 15, 18. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. II. p. 214.

ſans balancer, l'alliance qu'on lui propoſoit contre un rebelle qu'il ne croyoit pas en état de réſiſter à une puiſſance auſſi formidable que celle des Romains. Il n'y réſiſta pas en effet, puiſqu'il fut pris, & conduit à Rome chargé de chaînes.

COTYS, *Cotys*, Κότυς, autre roi du Boſphore. Arrien manda la mort de ce Prince à l'empereur Adrien, vers l'an de J. C. 134.

COUA [Les], étoient une eſpèce d'écriture chez les Chinois. *Voyez* Chinois.

COUCANA, *Coucana*, Κουκάνα. *Voyez* Concana.

COUCOU, *Cuculus*, (*a*) oiſeau conſacré à Jupiter. Il eſt difficile d'en deviner la raiſon ſur ce qu'on en raconte. On dit que ce fut ſous cette forme que Jupiter, tranſi de froid, s'alla repoſer un jour d'hiver ſur le ſein de Junon. Le mont Thornax ſur lequel la déeſſe eut la complaiſance de réchauffer le dieu, fut depuis appellé dans le Péloponnèſe, le mont du Coucou.

COUDÉE, *Cubitus*, (*b*) ſorte de meſure. On appelle ainſi l'eſpace qui eſt depuis le pli du bras que l'on nomme Coude, juſqu'au bout du doigt du milieu de la main. Les Hébreux, les Grecs, les Babyloniens & les Romains ſe ſervoient communément de la Coudée pour meſurer les terres qu'ils vendoient ou achetoient.

I. La Coudée des Hébreux différoit en longueur de celle des Grecs & de celle des Romains. La plus grande, qui eſt la Coudée géométrique dont ſe ſervoient les Hébreux, étoit de deux pieds deux pouces de Roi. La moyenne avoit un pied dix pouces, & la plus petite n'avoit qu'un pied cinq pouces.

La Coudée eſt la plus ancienne de toutes les meſures. Nous liſons dans l'Écriture Sainte, que Dieu ordonna à Noé de bâtir une arche de 300 Coudées de long, de 50 de large & de 30 de haut, & d'y faire une fenêtre d'une Coudée; & que les eaux ſurpaſſerent de 15 Coudées les plus hautes montagnes. Le lit d'Og, roi de Baſan, étoit long de 9 Coudées & large de 4. Lorſque les Iſraëlites paſſerent le Jourdain, Joſué leur ordonna de laiſſer une diſtance de 2000 Coudées entr'eux & l'Arche, qui étoit longue de 2 Coudées & demie. Lorſque Dieu traça à Moïſe le plan du Tabernacle, il ſe ſervit de la meſure d'un certain nombre de Coudées pour lui en marquer l'étendue. Dans le nouveau Teſtament, Notre Seigneur ſe ſervoit auſſi de cette meſure. Saint Jean, dans ſon Apocalypſe, rapporte que les murs de Jéruſalem qu'il avoit vus, avoient 144 Coudées de long. Enfin, par l'un & par l'autre Teſtament, il paroît que la manière de meſurer par Coudées étoit en uſage parmi les Hébreux; & nous

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 389, 390.

(*b*) Geneſ. c. 6. v. 15, 16. c. 7. v. 20. Exod. c. 26. v. 2. Numer. c. 35. v. 4. Deuter. c. 3. v. 11. Joſu. c. 3. v. 4. Reg. L. III. c. 7. v. 15. Paral. L. II. c. 3. v. 15. Ezech. c. 40. v. 9. c. 43. v. 13. Matth. c. 6. v. 27. Apocal. c. 21. v. 17.

liſons dans les Auteurs Grecs & Latins, que ces peuples ſe ſervoient de la Coudée pour meſurer.

Pluſieurs ont prétendu qu'il y avoit, chez les Hébreux, deux ſortes de Coudées; l'une ſacrée, & l'autre commune; la première de trois pieds de Roi, & la ſeconde d'un pied & demi. Voici les preuves dont on appuie ce ſentiment. Moïſe aſſigne aux Lévites mille Coudées [ſacrées] autour de la ville de leur demeure; & au verſet ſuivant, il leur en donne deux mille [de communes]. De même on donne dix-huit Coudées aux deux colomnes de bronze qui étoient dans le temple de Salomon; & au ſecond livre des Paralipomènes, on les fait de trente-cinq Coudées; ce qui ne peut ſe concilier, qu'en diſtinguant deux ſortes de Coudées, dont les unes ſont le double des autres.

Villalpand, & pluſieurs écrivains après lui, ne donnent à la Coudée ſacrée qu'un palme par-deſſus la Coudée ordinaire. Il prétend que Moïſe a parlé de la Coudée commune, lorſqu'il a dit qu'elle étoit de la grandeur ou de la meſure du bras replié de l'homme, *ad menſuram cubiti virilis manûs*; & que la Coudée ſacrée avoit un palme par-deſſus cette autre Coudée commune, comme il eſt aſſez bien remarqué dans Ézéchiel : *Iſtæ menſuræ altaris in cubito veriſſimo, qui habebat cubitum & palmum.*

Malgré ces raiſons, nous ſommes perſuadés que parmi les Hébreux, depuis leur ſortie de l'Égypte, juſqu'à la captivité de Babylone, il n'y eut qu'une ſorte de Coudée, & que ce n'eſt que depuis le retour de la captivité, que l'Écriture a marqué deux ſortes de meſures, pour diſtinguer l'ancienne Coudée hébraïque de celle de Babylone, à laquelle les captifs s'étoient acoûtumés pendant leur ſéjour au de-là de l'Euphrate. C'eſt ſur cela qu'eſt fondée la précaution que prend Ézéchiel de remarquer que la Coudée dont il parle, eſt la vraie & l'ancienne Coudée, plus grande d'un palme que la Coudée ordinaire. A l'égard des autres paſſages, il eſt aiſé d'y ſatisfaire, ſans recourir à cette Coudée ſacrée, que l'on prétend avoir été double de l'ordinaire.

II. Les Grecs comptoient trois Coudées, pour la taille ordinaire des hommes qui n'étoient ni grands ni petits. Saint Jean Chryſoſtôme, ſur le Pſeaume 48. nom. 7. parle ainſi de l'homme : *Il n'a de taille que trois Coudées; il cede aux bêtes quant à la force, mais la raiſon dont Dieu l'a orné l'élève par-deſſus toutes les choſes de la terre.* Et dans une autre homélie ſur le même Pſeaume, il dit, parlant d'un homme avide du bien d'autrui : *Celui qui avoit ravi le bien d'autrui autant qu'il avoit pu, va ainſi au ſépulcre; il ne faut que l'eſpace de trois Coudées pour l'enterrer, & c'eſt-là tout le fruit de ſes rapines.* La coûtume de compter trois Coudées pour la taille d'un homme paroît avoir été ſi bien établie, que la

taille même d'un homme étoit employée pour une meſure de trois Coudées.

Il y en a qui donnent aux Grecs deux ſortes de Coudées ; la Coudée ordinaire d'un pied & demi, qu'ils nomment *Pechys ;* & la petite Coudée *Pygon*, qui n'avoit qu'un pied & un palme, ou vingt doigts. Cette dernière étoit la même que le *Palmipes* des Romains.

COULEUVRE, *Coluber*, (*a*) reptile conſacré à Eſculape qui s'étoit caché pluſieurs fois ſous cette forme, & adoré à Rome & dans Épidaure, où on lui éleva des temples.

COUPE, (*b*) que les Latins appelloient *poculum*, *crater*, *patera*, *calix*, *culullus*, & les Grecs ποτήριον, κρατήρ, Κρατήριον, κύλιξ.

Il y avoit des Coupes de différentes matières, d'or, d'argent, ou liées de bandes d'or. On appelloit ces dernières chryſendetes. Il y en avoit auſſi d'onyx & d'agathe. Il y avoit encore des Coupes nommées murrhines, qui venoient d'Orient, & qui étoient différentes de celles d'onyx. Toutes ces Coupes étoient fort eſtimées, auſſi-bien que celles de cryſtal de roche. On en avoit de terre cuite, & parmi celles-ci, on faiſoit cas des ſamiennes, ainſi appellées d'une terre qui prenoit le nom de Samia.

Les Coupes de verre furent auſſi à l'uſage des Anciens, qui avoient l'art de les faire à la manière d'aujourd'hui. Ils avoient encore l'art de graver des figures ſur le verre avec des inſtrumens, & même autour, s'il faut prendre à la lettre ces paroles de Martial *toreumatra vitri :* ce ſecret eſt ou perdu ou hors d'uſage. Les Anciens avoient auſſi l'art de peindre le verre en différentes couleurs. Saint Jean Chryſoſtôme parle de Coupes de verre argentées ou couvertes d'argent. Parmi ces Coupes de verre, il y en avoit qui ſembloient changer de couleur, ou qui montroient différentes couleurs ſous différens aſpects, comme le cou d'un pigeon. L'empereur Adrien, dans une Épître à Servien, conſervée dans Vopiſcus, dit qu'il lui en envoie pluſieurs, & l'exhorte à s'en ſervir dans ſes feſtins. Les Gaulois & les Eſpagnols des montagnes, dit Strabon, ſe ſervoient pour boire de gobelets de cire.

Les Coupes & autres vaiſſeaux à boire étoient de différentes formes. Il y en avoit de ronds & hauts comme nos gobelets ; d'autres bas & plats au-deſſous comme des écuelles ; d'autres tout ronds ; quelques-uns avoient trois pieds, & on les appelloit trépieds. Athénée nomme une Coupe de cette forme le trépied de Bacchus, & donne à entendre, comme par plaiſanterie, que comme ceux qui parloient anciennement *ex tripode*, d'après le trépied de Delphes, prononçoient des oracles, de même ceux qui parloient d'après le

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 355.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 146. *& ſuiv.*

trépied de Bacchus, disoient vrai, parce que la vérité se trouve dans le vin.

Athénée nous donne le nom de plusieurs sortes de Coupes, mais sans nous instruire de leur forme. Ce sont l'éphébus ou l'embasicœtes, la Coupe d'Hercule sur laquelle il s'embarqua & traversa l'Océan; l'éthanion, l'hémitomos, le cade & le cadisque, le cantharre, le carchésion, le calpion, le célebes, le céras ou la corne; c'étoit une corne de bœuf avec toute sa forme, dont on se servoit pour boire; les Auteurs en font mention, & l'on en trouve assez souvent dans les anciens monumens. Les autres Coupes étoient le cissybion qui avoit des anses comme la diote, le ciborion, le condy, le conone, la cotyle, le cottabe, le crananion, la crounée, qui est un mot fait d'un nom grec qui signifie fontaine; le cyathe, le calice, le cymbion, qui ressembloit à une petite barque; le cypellon, la cymbe, le cothon, la labronia, Coupe de Perse, la laconique, le lepaste, & un très-grand nombre d'autres qu'Athénée a ramassés.

COUPLET, terme de Belles Lettres. C'est le nom que l'on donne dans les vaudevilles, à cette partie du poëme qu'on appelle strophe dans les odes. Comme tous les Couplets d'une chanson sont composés sur la même mesure de vers, on les chante aussi sur le même air.

COUR, *Curia*, lieu, selon Festus, où s'assembloient ceux qui avoient soin des affaires publiques. Mais, *Curia*, chez les Romains, signifioit plutôt les personnes qui composoient le conseil, que le lieu où l'assemblée se faisoit, parce que ce lieu n'étoit point fixe, le Sénat s'assemblant tantôt dans un temple, tantôt dans un autre. Il y avoit néanmoins de certains lieux appellés *Curiæ*, comme *Curia Hostilia*, *Curia Calabra*, *Curia Saliorum*, *Curia Pompeii*, *Curia Augusti*; mais on ne sçait pas bien distinctement quels édifices c'étoient.

Ces lieux, ou ces Cours étoient de deux sortes; les unes où les pontifes s'assembloient pour régler les affaires de la religion, qu'on appelloit d'un mot général *Curia Veteres*; on en comptoit quatre; sçavoir, *Forienſis*, *Ravia*, *Vellenſis & Velitia*, qui étoient dans le dixième quartier de la ville; les autres étoient celles où le Sénat s'assembloit pour les affaires de l'État. Nous apprenons cette division de Varron, au livre quatrième de la langue Latine; *Curiæ duorum genera; & ubi ſacerdotes res divinas curarent, ut Curiæ veteres; & ubi Senatus humanas, ut Curia Hoſtilia.*

La Cour Calabre, *Curia Calabra*, fut bâtie par Romulus, sur le mont Palatin, auprès de sa maison, selon Varron, ou, selon d'autres, au Capitole, au lieu où est maintenant le magasin du sel, au logis des conservateurs. Elle fut appelée *Calabra*, du verbe *calare*, qui signifie appeller, parce que c'étoit le lieu désigné par Romulus, où le Roi des sacrificateurs convoquoit le Sénat & le

peuple, pour leur annoncer les premières lunes, les jours des ſacrifices & des jeux publics.

La Cour Hoſtilie, *Curia Hoſtilia*, fut bâtie par Tullus Hoſtilius, en la place Romaine, où le Sénat s'aſſembloit ſouvent.

La Cour de Pompée, *Curia Pompeii*, ou *Pompeia*, tout joignant le théâtre qu'il fit bâtir en la place qu'on nomme aujourd'hui Campo-di-Fiore. C'étoit un palais fort magnifique, où le Sénat étoit aſſemblé, lorſqu'on aſſaſſina Jules Céſar, qui arroſa de ſon ſang la ſtatue de Pompée. Il y avoit, à l'entrée de ce palais, un ſuperbe portique ſoutenu de cent belles colomnes; il demeura en ſon entier près de trois cens ans, & fut brûlé du tems de l'empereur Philippe, ſucceſſeur de Gordien III.

La Cour des Saliens au Palatin, *Curia Saliorum*, où, après qu'elle eut été réduite en cendres, on trouva la litue, ou le bâton augural de Romulus en ſon entier, ſans avoir été endommagé par le feu, ſi Cicéron en doit être cru dans ſes livres de la divination.

La Cour de Jules Céſar, *Curia Julia ou Julii.*

La Cour d'Auguſte, *Curia Auguſti.*

La Cour d'Octavie, ſœur d'Auguſte, *Curia Octavia.*

La Cour Pompilienne, *Curia Pompiliana.*

La Cour de Caton, *Curia Catonis.*

Il y avoit encore pluſieurs autres Cours, dont Vopiſcus fait mention dans la vie des Gordiens. Tous ces lieux avoient été bâtis par ceux dont ils portoient les noms, & n'étoient pas autrement conſidérables. Il falloit que ces Cours fuſſent dédiées par les augures, afin que le Sénat pût s'y aſſembler.

COURANTE DE HIERAX. *Voyez* Hierax.

COUREURS, *Curſores*, (*a*) nom que quelques Auteurs donnent à ceux qui couroient dans la lice. Élius Céſar, dit Spartien, fit ſouvent mettre à ſes Coureurs des ailes comme à des cupidons, & leur donna le nom des vents; l'un s'appelloit Boréas, l'autre Notus, l'autre Aquilon, l'autre Circius, les autres avoient des noms ſemblables, & il les faiſoit courir ſans relâche, avec quelque ſorte d'inhumanité.

COURIER, *Curſor*, (*b*) poſtillon, dont la fonction & profeſſion eſt de courir la poſte, & de porter des dépêches en diligence.

L'antiquité a eu ſes Couriers; elle en a eu de deux ſortes; des Couriers à pied, que les Grecs appelloient Hémérodromes, c'eſt-à-dire, Couriers d'un jour. Pline, Cornélius Népos & Céſar parlent de quelques-uns de ces Couriers, qui avoient fait vingt, trente & trente-ſix lieues & demie en un jour, & juſqu'à la valeur même de quarante dans le Cirque, pour remporter le prix; des Couriers à

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 288.

(*b*) Xenoph. p. 232. Herod. L. VIII. c. 98. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 7. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VI. p. 423.

cheval, qui changeoient de chevaux comme on fait aujourd'hui.

Xénophon attribue l'uſage des premiers Couriers à Cyrus; Hérodote dit qu'il étoit ordinaire chez les Perſes, & qu'il n'y a rien dans le monde de plus vite que ces ſortes de meſſagers.

Cyrus, dit Xénophon, examina ce qu'un cheval pouvoit faire de chemin par jour, & à chaque journée de cheval, il fit bâtir des écuries, y mit des chevaux, & des gens pour en avoir ſoin. Il y avoit auſſi dans chacune de ces poſtes un homme qui, quand il arrivoit un Courier, prenoit le paquet qu'il apportoit, montoit ſur un cheval frais; & tandis que le premier ſe repoſoit avec ſon cheval, il alloit porter ſes dépêches à une journée de-là, où il trouvoit un nouveau cavalier qu'il en chargeoit, & ainſi de même juſqu'à la cour.

Hérodote dit préciſément la même choſe des Perſes en général; ainſi, c'étoient plutôt des meſſagers que des Couriers. Les Perſes appelloient cette ſorte de courſe ἀγγαρήιον, *angareium*, peut-être d'un mot hébreu qui ſignifie, *diffluxit, diffudit, effudit ſe.* Ces Couriers alloient jour & nuit.

Il n'eſt pas ſûr que les Grecs ni les Romains, avant Auguſte, aient eu de ces ſortes de poſtes réglées; mais, il eſt ſûr qu'ils ont quelquefois couru en changeant ainſi de chevaux; témoin Gracchus, dont parle Tite-Live, & Vibullius, dont parle Céſar. Auguſte fut le premier qui établit des poſtes réglées; mais on couroit en char. On courut enſuite à cheval, comme il paroît par Socrate. Il y avoit des chevaux publics entretenus pour cela; & cet Auteur parle d'un Courier qui alloit de Conſtantinople aux confins de la Perſe en trois jours, & en revenoit de même. C'étoit faire environ ſoixante lieues par jour.

Sous l'empire d'Occident, on appelloit les Couriers *Viatores*; & ſous les empereurs de Conſtantinople, *Curſores*, d'où eſt venu leur nom.

On voit encore que ſous Dioclétien, il y avoit des relais établis de diſtance en diſtance. Lorſque Conſtantin eut appris la mort de ſon pere Conſtance, qui gouvernoit les Gaules & les iſles Britanniques, il prit ſecrétement & nuitamment la poſte, pour lui venir ſuccéder dans les Gaules; & dans chaque relais où il arrivoit, il faiſoit couper le jarrêt des chevaux qu'il y laiſſoit, afin qu'on fût hors d'état de le ſuivre & de l'arrêter, comme on en eut le deſſein le lendemain matin, mais il n'étoit plus tems. Après la décadence de l'Empire, les poſtes furent négligées en Occident, & le rétabliſſement en eſt dû à l'univerſité de Paris, laquelle, pour le beſoin des écoliers, établit des Couriers ou meſſageries en France; & l'an 1462, le roi Louis XI, établit les Couriers & les poſtes dans toute la France. Cependant, l'univerſité de Paris conſervoit toujours ſon droit ſur les Couriers & meſſageries. Après bien des conteſtations, on en eſt venu, en 1719, à un accommodement, qui eſt

que l'univerſité auroit, pour ſa part & portion, dans la ferme des poſtes, le vingt-huitième de l'adjudication annuelle.

Il y eut auſſi, dans les premiers tems, des Couriers dans l'Égliſe. Ils étoient chargés, dans le tems de la perſécution, de porter les lettres des Évêques, & d'avertir les Fidèles du tems & du lieu où ſe devoient faire les aſſemblées pour célébrer les Saints Myſtères. C'eſt à ces Couriers de la primitive Égliſe qu'ont ſuccédé les Couriers Apoſtoliques.

COURONNE, *Corona*, (*a*) Στέφανος, marque de dignité, ornement que les Rois & les grands mettent ſur leur tête, pour marquer leur pouvoir, & qu'on regarde auſſi comme un ſymbole de victoire, de joie.

L'antiquité la plus reculée ne déféra les Couronnes qu'à la divinité. Bacchus, ſi l'on en croit Pline, s'en para le premier, après la conquête des Indes. Phérécydes, cité par Tertullien, rapporte l'origine des Couronnes à Saturne; Diodore de Sicile l'attribue à Jupiter, après ſa victoire ſur les Titans; Fabius Pictor, à Janus, & dit que cet ancien roi d'Italie s'en ſervit le premier dans les ſacrifices; Léon l'Égyptien aſſure qu'Iſis ſe couronna la première d'épis de bled, parce qu'elle avoit appris aux hommes l'art de le ſemer & de le cultiver.

La plûpart des Auteurs conviennent que la Couronne étoit dans ſon origine, plutôt un ornement du ſacerdoce que de la royauté; les Souverains la prirent enſuite, parce qu'alors ces deux dignités, du ſacerdoce & de l'empire, étoient réunies.

Les premières Couronnes n'étoient qu'une bandelette nommée diadème, dont on ſe ceignoit la tête, & qu'on lioit par derrière, comme on le voit aux têtes de Jupiter, des Ptolémées, & des Rois de Syrie, ſur les médailles.

Quelquefois on les faiſoit de deux bandelettes, enſuite on prit des rameaux de différens arbres, auxquels on ajoûta des fleurs.

Tertullien écrit que ſelon Claudius Saturninus, il n'y avoit aucune plante dont on n'eût fait des Couronnes. Celle de Jupiter étoit de fleurs; elle eſt ſouvent de laurier ſur les médailles. Celle de Junon étoit de vigne; celle de Bacchus, de Pampre & de raiſin, de branches de lierre chargées de fleurs & de fruits; celles de Caſtor, de Pollux, & des fleuves, de roſeaux; celle d'Apollon, de roſeaux ou de laurier; celle de Saturne, de figues nouvelles; celle d'Hercule, de peuplier; celle de Pan, de pepin ou d'hyeble; celle de Lucine, de dictamne; celles des Heures, de fruits propres à chaque ſaiſon; celles des Graces, de branches d'olivier, auſſi-bien que celle de Minerve; celle de Vénus, de roſes; celle de Cérès, d'épis, auſſi-bien que celle d'Iſis; celles des Lares, de noyer ou de romarin, en quoi l'on ſuivoit l'opinion commune dans le paganiſme, que

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 167. *& ſuiv.*

ces arbres ou plantes étoient particulièrement consacrés à ces divinités.

On offroit aussi des Couronnes d'or aux dieux, comme celle qu'Attale, roi de Pergame, envoya à Rome pour mettre dans le capitole, laquelle pesoit 240 livres d'or; & celle que Philippe, roi de Syrie, y fit porter par ses ambassadeurs, qui étoit du poids de cent livres d'or. Les Prêtres & les sacrificateurs étoient couronnés pendant les cérémonies du sacrifice; leurs Couronnes étoient d'or, ou de branches d'olivier; mais, celles des Flamines étoient de laurier. On couronnoit même les victimes de branches de cyprès, ou de pin. Dans les funérailles, on mettoit sur les sépulcres, des Couronnes qui étoient faites de branches de laurier ou d'olivier, & quelquefois de lys. Cette coûtume passa de Lacédémone à Athènes, & d'Athènes à Rome; les Magistrats, dans les jours de cérémonies, portoient des Couronnes d'olivier, ou de myrthe; les Ambassadeurs, de verveine ou d'olivier.

Dans les festins, on composoit les Couronnes de fleurs, d'herbes, & de branches qui avoient la vertu de rafraîchir, ou de fortifier le cerveau, comme de roses, de pouliot, de quintefeuille, de lierre, d'if, de feuilles d'olivier, &c. Les conviés portoient trois Couronnes, l'une qu'ils plaçoient d'abord sur le haut de la tête; l'autre dont ils se bandoient le front; & la troisième, qu'ils se mettoient autour du col. Pline rapporte que ce fut la bouquetière Glycère, que le peintre Pausanias aimoit fort, qui inventa les nuances & les liaisons de fleurs, pour augmenter leur odeur & leur beauté, par cet assemblage industrieux. Il dit aussi que P. Claudius Pulcher, consul l'an de Rome 569, & avant Jesus-Christ 185, introduisit la coûtume de dorer le cercle de la Couronne, couvrant de feuilles d'or la branche de tilleul, ou le jonc auquel on attachoit les fleurs. On y ajoûta ensuite des rubans qui pendoient sur les épaules, & qui étoient quelquefois de laine ou de lin, quelquefois tissus d'or ou brodés. Dans la cérémonie des noces, l'époux portoit une Couronne; l'épouse en avoit deux, l'une de fleurs naturelles, lorsqu'on la conduisoit dans la maison de l'époux, & l'autre de fleurs artificielles représentées en or, & enrichies de diamans.

Il seroit ennuyeux de rapporter ici toutes les sortes de Couronnes dont les Anciens se sont servis, & leurs différens usages. Mais, il est bon de parler des Couronnes militaires, qui étoient données au mérite, c'est-à-dire, aux Généraux d'armées, aux capitaines ou aux soldats, pour récompense de leurs belles actions.

La Couronne triomphale étoit pour celui qui triomphoit, après quelque illustre victoire. Au commencement elle étoit de laurier; puis on la fit d'or; & ensuite on en porta un grand nombre faites de ce métal, devant le char du triomphateur. Tite-Live nous apprend qu'on porta deux cens

trente-quatre Couronnes d'or dans le triomphe de Scipion l'Aſiatique, l'an de Rome 564, avant Jeſus-Chriſt 190; & Appien en compte deux mille huit cens vingt-deux dans celui de Céſar. On repréſentoit autour de ces Couronnes les principaux exploits du triomphateur.

La Couronne ovale, que portoient ceux qui recevoient l'honneur du petit triomphe appellé ovation, étoit de myrthe, ou quelquefois de laurier.

La Couronne obſidionale étoit préſentée par les aſſiégés, au capitaine ou gouverneur qui avoit fait lever le ſiège; elle étoit faite avec de l'herbe verte, crue dans la ville aſſiégée.

La Couronne civique ſe donnoit par le Général d'armée, à un citoyen qui avoit conſervé la vie à un autre citoyen, en tuant ſon ennemi; elle étoit de feuilles de chêne, avec les glands.

La Couronne murale étoit pour celui qui avoit été le premier à l'eſcalade, & qui avoit monté ſur les murs d'une ville aſſiégée, ou étoit entré par la brêche; elle étoit d'or; & ſon cercle étoit élevé en forme de crenaux de murailles.

La Couronne caſtrenſe ou vallaire ſe donnoit à celui qui étoit entré le premier dans les retranchemens des ennemis. Sa figure repréſentoit en or une paliſſade forcée.

La Couronne navale étoit donnée à celui qui étoit monté le premier ſur le bord du vaiſſeau ennemi, dans un combat naval. Elle étoit d'or, & environnée de petits éperons & de proues de navires, le tout de même métal.

Dans les jeux de la Grece, on couronnoit pareillement le victorieux; aux jeux Olympiques, dédiés à Jupiter, la Couronne étoit d'olivier ſauvage; aux jeux Pythiens, en l'honneur d'Apollon, pour avoir défait le ſerpent Python, étoit de laurier; aux jeux Iſthmiens, en l'honneur de Palémon, qui ſe donnoient en l'Iſthme ou détroit de Corinthe, lequel ſépare le Péloponnèſe de la terre ferme, la Couronne étoit faite de branches de pin; & aux jeux Néméens, inſtitués pour le jeune Archémore, on donnoit une Couronne d'Ache, ce qui eſt juſtifié par ces quatre vers Latins d'Alciat, traduits ſur le Grec d'Archias:

Sacra per Argivas certamina quatuor urbes
Sunt; duo facta viris, & duo Cœleſtibus.
Ut Jovis & Phœbi, Melicertæque Archimorique
Præmia ſunt pinus, poma, apium atque olea.

On donnoit auſſi aux Gladiateurs qu'on mettoit en liberté, une Couronne de laine.

On a déjà remarqué que dans les feſtins & réjouiſſances publiques, on ſe couronnoit de lierre, de roſes & d'autres fleurs naturelles & artificielles. Pline nous dit qu'on n'avoit point l'uſage de ces Couronnes ou chapeaux de fleurs, & qu'il étoit réſervé aux ſtatues des Dieux du ciel; mais, l'on voit le contraire dans les Hiſtoriens

Grecs & Romains, & dans leurs Poëtes. Ménestus & Callimaque, médecins, écrivirent contre l'usage des Couronnes de fleurs dans les festins, prétendant qu'elles étoient nuisibles au cerveau; mais, le médecin Typhon & Ariston le péripatéticien ont soutenu le contraire, disant que les fleurs peuvent ouvrir les pores du cerveau, & donner par ce moyen un libre passage aux fumées des viandes & du vin. Il pourroit arriver néanmoins que quelques fleurs & quelques herbes odoriférantes seroient nuisibles au cerveau; & on ne sçait pas bien, dit l'abbé Danet, si ce ne seroit pas pour cela qu'on changea les chapeaux de fleurs en bandelettes de laine, dont on se ceignoit la tête dans la débauche.

On trouve sur les médailles quatre sortes de Couronnes propres aux empereurs Romains; 1.° Une Couronne de laurier; 2.° Une Couronne rayonnée; 3.° Une Couronne ornée de perles, & quelquefois de pierreries; 4.° Une espèce de bonnet, tel que les Princes de l'Empire le mettent sur leur écu.

Jules César obtint la permission du Sénat de porter la première, à cause, dit-on, qu'il étoit chauve; ses successeurs l'imiterent. La Couronne radiale n'étoit accordée aux Princes qu'après leur mort; mais, Néron la prit de son vivant. On les voit sur les médailles avec la Couronne perlée. Justinien est le premier qui ait porté celle de la quatrième espèce, que du Cange nomme Camélancium, & qu'on a confondue avec le mantelet, qu'on appelle camail, à cause de la ressemblance de ce mot, quoique l'un soit fait pour couvrir les épaules, & l'autre pour couvrir la tête.

COURONNE, *Corona*, (*a*) Στέφανος, titre d'une harangue que Démosthène prononça en faveur de Ctésiphon. C'est le chef-d'œuvre le plus parfait. L'affaire de la Couronne avoit été commencée sous l'archonte Charondas, un peu avant la bataille de Chéronée; mais, elle ne fut jugée que dix ans après, sous l'Archonte Aristophon. Ce fut la cause la plus célebre qui ait jamais été plaidée, tant à cause de la grande réputation des orateurs qui parlerent, qu'à cause de la magnanimité des Juges, qui, quoique les accusateurs de Démosthène fussent très-puissans & appuyés du crédit des Macédoniens, ne donnerent pas leur voix contre lui, & se déclarerent si hautement en sa faveur, qu'Eschine n'eut pas la cinquième partie des suffrages. Il eut tant de honte de ce mauvais succès, que sur l'heure même il sortit de la ville & se retira à Rhodes dans l'Ionie, où il passa le reste de ses jours à enseigner la rhétorique. *Voyez* Ctésiphon.

COURROIE DE SOULIER. On regardoit chez les Romains comme un mauvais préfage, de rompre la Courroie des souliers en les mettant. C'en étoit assez pour interrompre une affaire commencée,

(*a*) Plut. Tom. I. p. 857.

ou pour remettre à un autre jour celle qu'on ſe propoſoit d'entreprendre.

COURS, terme qui ſe dit du tems qu'on emploie à étudier & à apprendre les principes d'une ſcience. En ce ſens on dit qu'un écolier a fait ſon cours de philoſophie.

COURSE, *Curſus*, (*a*) l'un des exercices que cultivoient avec ſoin les Athletes, pour ſe donner en ſpectacle aux Grecs & aux Romains, dans les jeux publics. Cet exercice étoit celui qui tenoit le premier rang, qui recevoit le plus de variétés, & qui, par conſéquent, amuſoit le plus long-tems & le plus agréablement les ſpectateurs. C'étoit par la Courſe que commençoient les jeux Olympiques, les plus fameux de la Grece, comme l'on ſçait, & peut-être auſſi les plus anciens; ce ſeul exercice en faiſoit même d'abord toute la ſolemnité, & ce ne fut que dans la ſuite qu'on y admit ſucceſſivement les autres combats gymniques. Les jeux que décrit Homère, ſoit dans l'Iliade, ſoit dans l'Odyſſée, ne débutent point autrement; c'eſt toujours la Courſe qui en fait l'ouverture, & qui paroît avoir le plus échauffé le génie du Poëte, ainſi qu'il eſt aiſé d'en juger par le détail intéreſſant & circonſtancié dans lequel il entre ſur ce ſujet. C'eſt des vainqueurs de ce genre que Pindare ſemble s'être le plus occupé; du moins, la plus grande partie des odes qui nous reſtent de lui, roulent ſur les louanges des Athletes qui avoient remporté le prix à la Courſe; & ce ſont ces odes qui s'offrent toujours des premieres à la tête des quatre livres de ſes Poëſies, telles que nous les voyons aujourd'hui. Les ſpectacles du cirque, ſi célebres chez les Romains, n'étoient dans leur origine, que différentes ſortes de Courſes, auxquelles on joignit enſuite les autres combats Athlétiques, à l'exemple des Grecs.

I.

Différentes eſpèces de Courſe.

Ces Courſes, pratiquées dans les jeux publics, ſe diverſifioient de pluſieurs manières, qui peuvent ſe rapporter en général à trois principales eſpèces; la Courſe des chars, la Courſe à cheval, & la Courſe à pied. Chacune de ces eſpèces avoit ſes différences, qui ſe tiroient, non ſeulement du nombre des combattans & de la longueur de la carrière, mais encore des circonſtances particulières à chaque ſorte de Courſe. C'eſt ainſi que dans la première eſpèce, les chars prenoient divers noms, ſuivant leurs diverſes formes, les uns, par exemple, s'appellant ἅρματα, les autres ἅπηνα, les premiers avoient des chevaux pour attelage, les ſeconds n'avoient que des mulets; ces attelages étoient de deux, de trois, ou de quatre de ces animaux. Dans la Courſe à cheval, tantôt l'Athlete ne conduiſoit que celui qu'il montoit, tantôt il en menoit un ſecond à la main, &

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 280. *& ſuiv.*

ſautoit alternativement de l'un ſur l'autre avec tant de légèreté, que la Courſe n'en étoit point interrompue. Les Athletes qui couroient à cheval, étoient nus pour l'ordinaire, & quelquefois ils étoient armés.

Telles ſont les variétés qui rendoient cet exercice d'une ſi grande reſſource pour le divertiſſement des peuples, dans les jeux de la Grece & de l'Italie.

Comme nous avons déjà traité ce qui regarde la Courſe des chars & la Courſe à cheval, la premiere ſous l'article de char, & la ſeconde ſous l'article de chevaux, nous nous bornerons ici à ce qui concerne la Courſe à pied. C'eſt la plus ſimple, la plus naturelle, & la plus ancienne de toutes.

II.

Ce que c'eſt que la Courſe à pied, & ſes premiers uſages.

La Courſe eſt un compoſé de deux mouvemens, que nous devons uniquement à la nature; c'eſt-à-dire, du mouvement de progreſſion, & de celui par lequel nous nous élevons de terre en ſautant. Ce talent ſe perfectionne par l'habitude, jointe à un régime convenable, & n'emprunte preſque rien de l'art. Il eſt d'une utilité merveilleuſe à l'homme, ainſi qu'au reſte des animaux, pour atteindre plus vîte, ce qu'il ſouhaite avec empreſſement, pour attraper ce qui lui échappe malgré lui, & pour fuir ce qui lui eſt nuiſible. C'eſt le ſeul uſage que les hommes ont fait de la Courſe dans les premiers tems. Éviter par la fuite un ennemi redoutable, en pourſuivre un plus foible, donner la chaſſe aux bêtes, ſe ſauver de leurs dents meurtrieres, courir après une maîtreſſe farouche ou volage, & s'en ſaiſir, c'étoient preſque les ſeuls avantages qu'on retiroit alors de l'agilité de ſes pieds.

III.

La Courſe admiſe dans trois ſortes de Gymnaſtiques.

Dans la ſuite, cette mobilité parut d'un fort grand ſecours pour le métier de la guerre, qui étoit devenue l'occupation la plus ſérieuſe & la plus importante du genre humain. On ſe perſuada auſſi que cet exercice pouvoit contribuer en quelque ſorte à la ſanté, ſoit en maintenant la vigueur du corps, ſoit en remédiant à quelques indiſpoſitions; & diverſes expériences confirmerent cette opinion. A toutes ces utilités réelles, on ne tarda pas d'en joindre de purement imaginaires. Nous entendons par-là ces honneurs frivoles, dont on flatta la vanité de ceux qui firent profeſſion d'exceller dans la Courſe; ces acclamations, ces palmes, ces couronnes, qui devinrent les prix ordinaires de la ſupériorité en ce genre d'exercice. C'eſt ainſi que la Courſe eut entrée dans les trois ſortes de Gymnaſtiques, militaire, médicinale & Athlétique. Examinons plus particuliérement ce qu'on s'en promettoit d'avantageux dans chacune, & de quelle manière on l'y cultivoit.

IV.

Utilité de la Courſe dans la guerre.

Pour peu qu'on enviſage ſans prévention, en quoi conſiſte le mérite d'un homme de guerre, on tombera d'accord que la vîteſſe dans la Courſe n'eſt pas la moindre des qualités qu'il doit acquérir. Elle lui eſt d'une néceſſité indiſpenſable dans des marches précipitées, où il faut faire beaucoup de chemin en peu d'heures. Il en a beſoin dans la pourſuite d'un ennemi qui cherche ſon ſalut dans la fuite, & il s'en ſert utilement pour lui même, lorſqu'il a dû pire dans le combat, & qu'il eſt queſtion de ſe tirer de quelque mauvais pas, de ſe dérober à une dure captivité ou à une mort infructueuſe pour ſa patrie. De-là vient qu'Homère & les autres Poëtes Grecs, qui n'ignoroient pas combien ce talent étoit important à un guerrier, parmi les épithetes honorables qu'ils prodiguent à leurs Héros, n'oublient pas celles qui déſignent la légèreté des pieds dans la Courſe. C'eſt ainſi qu'Achille, dans l'Iliade, eſt appellé ſi ſouvent : πόδας ὠκὺς, ποδώκης, ποδάρκης, ὠκύπους ; épithetes que le Poëte n'a certainement point employées pour déshonorer ſon Héros, en lui attribuant une qualité qui auroit pu le faire ſoupçonner d'un penchant naturel à fuir les dangers. Il a prétendu au contraire caractériſer par-là un guerrier toujours prêt à tomber ſur l'ennemi, & à mettre en œuvre l'agilité de ſes jambes pour courir dans tous les endroits où il pouvoit ſignaler ſa valeur.

C'eſt l'idée naturelle que font naître ces qualifications [illegible]iques; & c'eſt mal à propos que Diogène le Cynique, chez Dion Chryſoſtôme, déclare que la légèreté des pieds eſt un ſigne de timidité & de lâcheté, par cette belle raiſon que parmi les animaux, les plus vîtes à la Courſe, ſont les plus timides. C'eſt ſur un principe auſſi peu ſolide, que Galien décide en quelqu'endroit, que l'exercice de la Courſe eſt inutile à l'art militaire, ne ſervant en rien à former le courage ; puiſqu'on remporte la victoire, non pas en fuyant avec vîteſſe, mais en faiſant ferme contre l'ennemi ; & que c'eſt uniquement à cette fermeté, & nullement à la légèreté de leurs pieds, que les Lacédémoniens étoient redevables de tant de victoires. Peut-être Galien, en alléguant ici les Lacédémoniens, a-t-il eu en vue le bon mot d'un certain Androclide de la même nation, lequel s'étant préſenté avec une jambe de bois pour s'enrôler, répondit à ceux qui lui donnoient l'excluſion, qu'on avoit beſoin de ſes deux jambes pour courir plus vîte en fuyant, mais non pas pour combattre de pied ferme.

Quoi qu'en diſent le philoſophe Cynique & le médecin, il eſt certain que Platon en a jugé tout différemment, puiſqu'il reconnoît que de toutes les qualités guerrieres, la plus importante eſt la vîteſſe, tant des pieds que des mains; & qu'en ſpécifiant ceux des combats Gymniques, qui doivent être

conſervés dans ſa République, il donne la préférence aux combats de la Courſe, comme ayant un rapport eſſentiel à l'art militaire. Tel eſt auſſi le ſentiment de Végèce. Il faut accoutumer à la Courſe, dit-il, ceux que l'on deſtine à la guerre, afin qu'ils ſoient en état de ſe jetter plus vivement ſur l'ennemi; de ſe ſaiſir d'un poſte avantageux lorſqu'il en ſera beſoin, & de l'enlever par leur diligence à leurs adverſaires; d'aller promptement à la découverte, & d'en revenir de même; d'atteindre plus facilement les fuyards. Athénée ne penſe point autrement, lorſqu'il dit que la danſe appellée Pyrrhique, eſt d'autant plus convenable aux guerriers, qu'elle accoutume le corps à cette vîteſſe & à cette légèreté ſi néceſſaire au métier des armes. Le poëte Stace croyoit ces qualités également utiles dans la paix & dans la guerre; ce qu'il exprime par ces vers:

Agile ſtudium, & tenuiſſima virtus,

Pacis opus, cùm ſacra vocant, nec inutile bellis

Subſidium ſi dextra neget.

Epaminondas, au rapport de Cornélius Népos, en s'exerçant dans les gymnaſes, ſongeoit moins à augmenter ſes forces, qu'à acquérir une plus grande légèreté & une plus grande vîteſſe, dans la penſée que le premier étoit plus du reſſort des athletes, & que l'autre convenoit mieux aux gens de guerre; ce qui l'engageoit à s'exercer principalement à la Courſe; &c.

V.

Utilité de la Courſe dans la Médecine.

Si l'exercice de la Courſe étoit en crédit chez les Anciens, par rapport à l'art militaire, on ne le cultivoit pas avec moins d'attention & de confiance, par rapport à la médecine. Hippocrate, dans le ſecond livre du régime, attribue différens effets pour la ſanté, à différentes ſortes de Courſes dont il fait mention. Il prétend que celle qui ſe fait en ligne droite, dans un long eſpace, & dont on augmente peu à peu la vîteſſe, contribue, en échauffant la chair, à la diſtribution & à la coction du ſuc nourricier qui s'y trouve; mais qu'elle diminue moins la peſanteur & & l'embonpoint du corps, que ne fait la Courſe circulaire; qu'elle convient mieux aux grands mangeurs, & qu'elle eſt plus utile l'hiver que l'été. Il eſtime que la Courſe qu'on fait tout habillé, produit les mêmes effets, à l'exception qu'elle échauffe davantage, & qu'elle rend le corps plus humide & moins coloré, parce qu'il eſt toujours environné du même air, bien loin d'en rencontrer à chaque moment un nouveau qui le purifie, ce qui rend cette eſpèce de Courſe propre aux gens ſecs, à ceux qui étant trop gros, veulent s'amaigrir, & aux vieillards, à cauſe de leur froideur naturelle.

Il croit que la Courſe à cheval, ſoit qu'on la renferme dans le double ſtade, ſoit qu'on ne s'y preſ-

trive nulles bornes, exténue davantage les chairs, parce que cet exercice n'agitant que les parties extérieures, ne fait que diſſiper les humidités ſuperficielles qu'il pouſſe au dehors, & que deſſécher les parties qui en étoient chargées. Il enſeigne que la Courſe circulaire eſt moins capable de fondre les chairs, mais qu'elle les atténue & les enfle; produiſant cet effet principalement au ventre par une fréquente reſpiration, qui attire dans ces parties beaucoup d'humidités. Il dit encore que la Courſe à toutes jambes deſſeche très-promptement, à la vérité, mais quelle eſt nuiſible, en ce qu'elle cauſe des convulſions. Il ajoûte qu'en échauffant le corps, elle rend la peau plus déliée, qu'elle donne aux chairs moins de conſiſtance que ne fait la Courſe circulaire, & qu'elle les décharge des humidités ſuperflues.

On ne doit pas douter que ces préceptes d'Hippocrate ne fuſſent appuyés ſur un grand nombre d'obſervations faites par lui-même ou par les médecins qui l'avoient précédé; ce qui fait connoître combien l'exercice de la Courſe étoit cultivé dès ce tems là, que nous regardons néanmoins comme l'enfance de la médecine. Ce grand homme ne bornoit pas au ſeul régime, ſes expériences ſur cet article; il les étendoit juſqu'à prévenir & même à guérir certaines maladies par la Courſe, & à découvrir celles qui pouvoient être cauſées par cet exercice. Il conſeille, par exemple, à ceux qui ont vu en ſonge les étoiles, la lune ou le ſoleil s'obſcurcir, de courir en long couverts de leurs habits, ſi ce ſont les étoiles qui leur aient paru éclipſées; en rond, ſi c'eſt la lune; en long & en rond, ſi c'eſt le ſoleil. Ces conſeils étoient fondés ſur l'opinion où l'on étoit alors, que l'obſcurciſſement de quelques-uns de ces aſtres, vu en ſonge, marquoit telle ou telle mauvaiſe diſpoſition corporelle, dans celui qui avoit un tel ſonge, & demandoit qu'on employât, pour corriger cette mauvaiſe diſpoſition, tels ou tels remedes, parmi leſquels étoient compriſes les différentes ſortes de Courſes. Voilà tout le myſtère que renferme cet avis d'Hippocrate, qui, faute de cet éclairciſſement, paroîtroit frivole, & preſqu'auſſi ridicule que la queſtion que fait dans Molière, le Malade imaginaire à ſon médecin, pour ſçavoir s'*il doit ſe promener en long ou en large*. Hippocrate défend la Courſe aux Fébricitans, & à ceux qu'on a guéris des hémorroïdes.

Les médecins qui ſont venus après lui, ſoit Grecs, ſoit Latins, ont, à ſon exemple, obſervé avec ſoin ce qu'on pouvoit attendre de cet exercice pour la conſervation de la ſanté ou la guériſon des maladies, & ce qu'on en devoit craindre. Arétée recommande la Courſe modérée à ceux qui ſont ſujets aux vertiges, ou qui ſont attaqués de la lépre appellée Eléphantiaſe. Celſe croit cet exercice utile pour la cure de cette même maladie, ainſi que pour les ulcères de la gorge, pour la convulſion canine & pour la toux ſéche;

pourvu que le malade retienne ſon haleine, & qu'il évite la pouſſière en courant. Cœlius Aurélianus regarde la Courſe comme un remede contre la colique. Aëtius la conſeille aux hydropiques, & Théodore Priſcien aux rateleux. Antyllus, cité par Oribaſe, aſſure s'en être ſervi avec ſuccès, non-ſeulement pour la guériſon des tranchées, & pour le ſoulagement de ceux qui avoient mangé de mauvais champignons, ou qui avoient été mordus par des ſcorpions, mais encore dans les gonorrhées & dans les maladies des reins; ſuppoſé cependant que ces parties ne ſoient point actuellement ulcérées, ou ne l'aient point été récemment, auquel cas la Courſe leur eſt nuiſible, ſelon Rufus d'Éphèſe. Elle n'eſt pas moins dangereuſe, ſelon Celſe, dans les maladies du foye. Le même Antyllus attribue à la Courſe en arrière faite modérément, de bons effets pour la tête, les yeux, les tendons, l'eſtomac & les lombes; mais, la Courſe circulaire, au ſentiment de Théophraſte, bleſſe la tête & donne des vertiges. En général, toute Courſe violente eſt contraire à ceux qui ſont ſujets aux deſcentes, ſelon Paul d'Égine, & aux épileptiques, ſelon Théodore Priſcien.

Nous ne finirions point, ſi nous voulions rapporter ici tous les préceptes de l'ancienne médecine concernant cet exercice. Ce que nous venons d'en alléguer, ſuffira pour faire voir qu'elle s'étoit approprié cette partie de la gymnaſtique, en l'introduiſant dans le régime qu'elle preſcrivoit aux ſains & aux malades.

VI.

De la Courſe des Athletes.

Quelqu'avantage que les Anciens prétendiſſent tirer de la Courſe, ſoit pour la guerre, ſoit pour la médecine, & quelqu'uſage qu'ils en fiſſent dans ces deux profeſſions, il eſt certain que ce n'eſt ni à l'une ni à l'autre que cet exercice eſt redevable de toute ſa perfection; mais à cette vîteſſe & à cette légèreté ſurprenante des athletes qui vouloient briller dans les jeux publics. On doit regarder cette qualité comme le fruit du travail aſſidu de ces hommes dévoués à l'amuſement des peuples. C'eſt de cette dernière eſpèce de Courſe, cultivée & perfectionnée dans la gymnaſtique des athletes, qu'il nous reſte à parler préſentement. Nous ferons d'abord connoître ce qui regardoit la perſonne des coureurs mêmes. Nous expoſerons enſuite les loix preſcrites dans ces ſortes de combats, & nous finirons par le dénombrement des diverſes Courſes à pied.

Les obſervations que nous avons à faire ſur la perſonne des athletes deſtinés à la Courſe, regardent, 1°. le régime qu'ils ſe preſcrivoient pour ſe rendre plus légers; 2°. les préparations qui précédoient leur entrée dans la carrière; 3°. l'équipage dans lequel ils y paroiſſoient.

VII.

Du régime des Coureurs.

A l'égard du régime des coureurs, quoique ni les médecins, ni

les hiſtoriens de l'antiquité ne ſe ſoient pas mis en peine de nous en apprendre les particularités, il y a lieu de préſumer que les gymnaſtes, ou ceux qui étoient chargés du ſoin de ces Athletes, donnoient leur principale attention à prévenir tout ce qui pouvoit diminuer la légèreté & la vîteſſe de tous ceux qu'ils exerçoient. Il paroît qu'ils ne connoiſſoient point de plus grands obſtacles à ces deux qualités, que la mauvaiſe conſtitution de la rate, c'eſt-à-dire, le gonflement & l'endurciſſement de cette partie. Et certainement, on ne peut douter que l'un & l'autre ne contribuent beaucoup à l'appeſantiſſement de tout le corps. En effet, outre que par l'altération de ce viſcère, dont l'unique fonction ſemble être de ſubtiliſer le ſang, cette liqueur s'épaiſſit, roule difficilement dans ſes vaiſſeaux, & par conſéquent, ne fournit plus aux muſcles la quantité d'eſprits néceſſaire à leur agilité; il eſt manifeſte que le rate gonflée ou endurcie, ne peut manquer, en comprimant le diaphragme, de rendre la reſpiration fréquente & laborieuſe, ce qui n'eſt pas moins contraire aux coureurs de profeſſion, que la pareſſe & l'engourdiſſement des muſcles.

Les Anciens étoient ſi perſuadés de l'influence de la rate ſur tout le reſte du corps, par rapport à la légèreté, que lorſqu'il leur arrivoit de ſe trouver moins agiles qu'à l'ordinaire & moins propres à la Courſe, ils s'en prenoient d'abord au vice de cette partie. C'eſt ainſi que dans Plaute, un valet accuſe ſa rate de la pareſſe de ſes jambes: *Voici un coureur à qui les jambes manquent. Je ſuis perdu! ma rate s'agite, & me gagne la poitrine. Je ne puis plus reſpirer; je ſerois un bien mauvais joueur de flûte.* On croyoit alors, par la raiſon des contraires, ainſi que nous l'avons obſervé plus haut d'après quelques médecins, que la Courſe étoit un grand remede contre les indiſpoſitions de la rate; & Plutarque, dans la vie de Démoſthène, parle d'un certain Laomédon Orchoménien, qui de rateleux & de cacochyme qu'il étoit, devint, par le fréquent uſage de cet exercice, un des bons coureurs de ſon tems; juſques-là qu'il oſa paroître dans les jeux publics, pour y diſputer le prix de la Courſe.

VIII.

Manière d'érater les coureurs.

Les athletes qui y prétendoient, regardoient ce remede comme un ſecours trop foible contre un mal dont ils redoutoient les moindres attaques, & qu'ils avoient intérêt d'écarter pour toujours. C'eſt pourquoi, ils avoient recours à des moyens & plus prompts & plus efficaces, qui puſſent les mettre à couvert des fâcheux inconvéniens où les auroit jettés une rate mal conſtituée. L'extirpation de ce viſcère leur paroiſſoit l'expédient le plus ſûr, pour ſe délivrer une bonne fois de l'embarras ou de l'inquiétude qu'il leur cauſoit; & ils employoient, dans cette vue, les médicamens & les opérations de la Chirurgie.

1°. Parmi les premiers, ils mettoient, entr'autres, certaines plantes, auxquelles ils attribuoient la vertu de diſſoudre & de conſumer la rate; vertu purement imaginaire & qui ſe réduit uniquement à diminuer le volume de cette partie, en diſſipant les obſtructions qui s'y ſont formées. Du nombre de ces plantes étoit, ſelon Pline, l'Équiſétum, appellée en Grec ἵππουρις, & en François queue de cheval. On faiſoit boire aux coureurs la décoction en certaine doſe, pendant trois jours conſécutifs, & il falloit qu'auparavant ils ſe fuſſent abſtenus de tous alimens onctueux. On trouvera dans Cœlius Aurélianus & dans Marcellus l'empirique, quantité de remedes que les anciens mettoient en œuvre pour fondre les tumeurs de la rate, & dont les athletes, ſans doute, n'oublioient pas de ſe ſervir pour ſe ſoulager d'un fardeau qui leur étoit fort à charge.

2°. La chirurgie leur en fourniſſoit deux moyens également cruels; l'un, d'emporter cette partie par le fer; l'autre, de la conſumer par le feu.

Quant au premier moyen, il étoit fondé ſur l'opinion de quelques philoſophes & de quelques médecins qui regardoient la rate comme une partie, non-ſeulement ſuperflue & de nul uſage pour la vie, mais encore incommode, ſur-tout aux coureurs, & nuiſible à la ſanté. Tel étoit le ſentiment de Démocrite, d'Éraſiſtrate, de Rufus d'Éphèſe, &c. Il ne s'agit plus que de ſçavoir ſi l'on a jamais tenté avec ſuccès une pareille opération ſur l'homme; car, qu'elle puiſſe réuſſir ſur quelques animaux, outre les anciens ſuffrages, les témoignages de plusieurs anatomiſtes modernes en font foi. Quoique l'antiquité ne nous ait conſervé aucun exemple d'hommes, à qui l'on ait fait impunément l'amputation de la rate, que Celſe en juge les bleſſures ordinairement mortelles, & que Cœlius Aurélianus parle de cette opération comme d'une choſe témérairement propoſée, & nullement exécutée; je n'oſerois cependant aſſurer, dit M. Burette, qu'elle n'ait jamais été pratiquée, ſans qu'il en ait coûté la vie à ceux qui l'ont ſoufferte; ce qui m'oblige à ſuſpendre mon jugement ſur ce point, ajoûte-t-il, c'eſt que je trouve dans nos médecins modernes, quelques hiſtoires, par leſquelles il paroît que les hommes mêmes peuvent perdre ce viſcère ſans en mourir.

L'on ne gardoit pas les mêmes ménagemens par rapport à l'application du feu ſur la rate. On la brûloit & on la cautériſoit impitoyablement aux coureurs qui s'en trouvoient embarraſſés; & ceux-ci ne refuſoient pas de ſe ſoumettre à cette cruelle chirurgie, ſoit à cauſe du gain qu'ils attendoient de leur légèreté à la Courſe, ſoit dans l'eſpérance des prix & des honneurs agoniſtiques. Du tems d'Hippocrate, on ſe ſervoit pour cette opération de certains champignons deſſéchés, auxquels on mettoit le feu, après les avoir appliqués ſur la région de la rate, juſqu'au nombre de huit

ou dix ; & chacun laiſſoit ſon eſcarre. On employoit auſſi le fer rouge ; & Paul d'Égine enſeigne la manière de cautériſer la région de la rate en ſix endroits d'un ſeul coup ; & cela, par le moyen d'un cautère à trois dents, rougi au feu, avec lequel on perçoit de part en part la peau qui couvre ce viſcère, après l'avoir ſuffiſamment ſoulevée.

Nous ignorons ſi les Anciens cautériſoient la ſubſtance même de la rate ; nous ne trouvons du moins chez eux aucun éclairciſſement ſur ce point. M. Godefroy Mœbius, médecin Allemand, mort en 1664, rapporte un fait ſingulier qui prouve la poſſibilité d'une pareille opération, ſans qu'elle procure la mort au ſujet. Il aſſure donc avoir vu à Halberſtat, parmi les priſonniers d'un colonel Suédois, un coureur du Comte de Tilly, qui faiſoit à pied neuf mille d'Allemagne par jour. Il avoit, diſoit-il, acquis cette légèreté ſurprenante, par l'opération que lui avoit faite le médecin de ce comte. Ce médecin, après l'avoir endormi par une potion ſomnifere, lui avoit fait une inciſion à l'endroit de la rate, & lui avoit enſuite brûlé cette partie avec un fer légèrement rougi au feu. Pour confirmer ce récit, il fit voir au médecin Allemand une cicatrice profonde qui paroiſſoit ſur la région de ſa rate ; & il ajoûta qu'on en avoit fait autant à cinq autres, dont un ſeul étoit mort de cette opération. La manière dont les Turcs ératent leurs coureurs, & dont ils font myſtère, pourroit bien n'être pas différente de celle-là.

3°. Nous ſommes perſuadés que les Anciens ne s'en tenoient pas aux ſeuls ſecours que pouvoient leur fournir le régime, la pharmacie & la chirurgie, pour entretenir & pour augmenter la viteſſe de leurs coureurs ; mais que, comme partiſans des qualités occultes, ils avoient pour cela un grand nombre de pratiques ſuperſtitieuſes, & qu'ils faiſoient uſage de ces remedes appellés Périaptes, parce qu'on les porte attachés extérieurement. Il eſt certain du moins qu'il s'en ſervoient dans cette vue pour les animaux ; & Pline témoigne que de ſon tems, on croyoit rendre les chevaux infatigables à la Courſe, en leur attachant des dents de loup. Les hommes, dans tous les tems & dans tous les païs, ont eu un grand fond de crédulité pour ces ſortes de ſecrets, dont la plûpart n'ont apparemment d'autre vertu, que celle qu'ils empruntent d'une imagination vivement frappée.

IX.

Manière dont s'exerçoient les Coureurs dans les Gymnaſes.

Les athletes qui devoient courir dans les jeux publics, ne ſe contentoient pas de s'être précautionnés contre les indiſpoſitions de la rate, en leur oppoſant un régime & des remedes convenables ; ils avoient ſoin de ſe préparer à ces jeux, en s'exerçant à la Courſe ſur un terrein que l'on couvroit d'un ſable fort épais. Le peu de réſiſtance que faiſoit ce ſable,

où les pieds des athletes enfonçoient à chaque pas, contribuoit à leur dénouer les jambes, à rendre ces parties plus agiles, & à les endurcir contre les fatigues d'une Courſe laborieuſe & de longue haleine. Ils trouvoient après cet exercice, beaucoup plus de facilité à courir ſur un terrein plus ferme & plus uni, tel que celui de la carrière qu'ils devoient fournir pour mériter le prix.

Lucien, en parlant de ceux qui s'exerçoient dans les gymnaſes, n'a pas oublié cette circonſtance, & l'a exprimée en ces termes : *Nous faiſons courir nos jeunes gens, non ſur un terrein dur & qui réſiſte, mais ſur du ſable fort épais, qui cédant à la moindre impreſſion, ne leur permet pas d'affermir la plante de leurs pieds, & les fait enfoncer à chaque pas.*

X.

Onctions des Coureurs, & leur utilité.

Lorſqu'il étoit queſtion d'entrer en lice, les athletes avoient recours à une dernière préparation, qui conſiſtoit à ſe faire frotter d'huile par tout le corps. Il ne faut pas s'imaginer que ces ſortes d'onctions ne fuſſent deſtinées que pour les lutteurs, & pour ceux qui combattoient au pancrace. Les uns & les autres avoient cela de commun avec les coureurs, ainſi que nous l'apprend le Scholiaſte d'Ariſtophane : *C'étoit, dit-il, la coutume de ceux qui s'exerçoient, de courir au ſoleil, après s'être huilés.* Le témoignage de ce Scholiaſte eſt confirmé par une autorité plus préciſe & plus reſpectable, à cauſe de l'ancienneté, c'eſt celle de Stace.

Les coureurs tiroient de ces onctions plus d'une utilité ; car, en premier lieu, elles rendoient leurs muſcles plus ſouples, ſoit en augmentant la chaleur de ces parties, ſoit en donnant plus de mouvement aux liqueurs ; les frictions réitérées contribuant à l'un & à l'autre effet. De plus, l'huile bouchant exactement les pores de la peau, fermoit l'entrée au froid extérieur, & par conſéquent, préſervoit de l'engourdiſſement les cuiſſes & les jambes ; riſque d'autant plus à craindre pour ces athletes, qu'ils commençoient à courir avant le lever du Soleil, & faiſoient ainſi l'ouverture des jeux publics, ſelon Pauſanias. En troiſième lieu, ces onctions empêchoient la trop grande diſſipation des eſprits, en tenant les pores moins diſpoſés à les laiſſer échapper ; & par-là elles étoient d'une plus grande reſſource aux coureurs contre la fatigue & l'épuiſement, en leur ménageant un fonds ſi néceſſaire pour entretenir leur vigueur & leur agilité.

Il ſembleroit que du tems d'Homère, ces onctions ne fuſſent point en uſage pour la Courſe. Du moins, ce poëte n'en fait nulle mention, en décrivant celle qui, dans l'Iliade, fait partie des jeux funèbres de Patrocle. Mais, comme dans ces jeux, les athletes ne quittent point leurs vêtemens pour courir, on n'en peut rien conclure par rapport à ce qui ſe pratiquoit dans les jeux ſolemnels de la Grè-

ce, où les athletes couroient nus ; & il y a grande apparence que ces onctions ont preſque toujours été l'accompagnement de cette nudité.

XI.

Équipage des Coureurs.

Cette dernière obſervation nous conduit à parler de l'équipage dans lequel paroiſſoient les coureurs, qui vouloient diſputer les prix. Nous venons de voir que ceux dont parle Homère étoient vêtus; & ceux que Virgile célebre dans l'Énéide, l'étoient vraiſemblablement auſſi. Mais, il ne s'agit, dans l'un & l'autre de ces poëtes, que de jeux particuliers. Les jeux publics offroient en ſpectacle deux ſortes de coureurs ; les uns nus, les autres armés. La nudité des premiers n'étoit pas entière ; car, ils portoient, ainſi que les autres athletes, certaines ceintures ou écharpes, appellées περιζώματα, qui couvroient ce que la pudeur ne permet pas d'expoſer aux yeux.

XII.

De la chauſſure des Coureurs.

Outre cela, ils garniſſoient leurs pieds de chauſſures, appellées ἐνδρόμιδες, parce qu'elles étoient deſtinées pour la Courſe. Selon Pollux le grammairien, on donnoit ce même nom à la chauſſure de Diane, qui, en qualité de chaſſereſſe, devoit être auſſi légèrement chauſſée que les coureurs. On ne ſçait pas préciſément quelle étoit la forme de cette chauſſure ; mais, il y a lieu de croire que c'étoit une eſpèce de guêtre, de bottine ou de brodequin, qui couvroit le pied & une partie de la jambe, & qui laiſſoit à l'un & à l'autre toute la liberté de leurs mouvemens.

Nous remarquerons en paſſant, que les Latins avoient attaché une idée toute différente au mot *Endromis*, puiſqu'ils déſignoient par là une ſorte de robe épaiſſe & groſſière, dont les athletes ſe couvroient après la lutte, le pugilat, la Courſe, la paume & les autres exercices violens, pour ſe garantir du froid. Juvénal emploie ce terme plus d'une fois en cette ſignification.

XIII.

Armes des Coureurs nommés Hoplitodromes.

Les athletes qui couroient armés, ſe nommoient Hoplitodromes. Leurs armes étoient, au moins, le caſque, le bouclier, & les bottines appellées en grec κνημίδες ; ainſi qu'on peut le recueillir de Pauſanias, qui, parlant d'une ſtatue érigée en l'honneur d'un Hoplitodrome, & qu'on voyoit encore de ſon tems à Olympie, la décrit en ces termes : *Elle portoit*, dit-il, *un bouclier tout ſemblable aux nôtres ; elle avoit un caſque ſur la tête & des bottines aux pieds.* Conclura-t-on de ce paſſage, que ces Hoplitodromes avoient le reſte du corps entièrement nu ? Nous y trouvons d'autant moins de vraiſemblance, qu'Héliodore décrivant une de ces Courſes, donne à Théagène, l'un des Athletes, une armure complette ; car, c'eſt ce que ſi-

gnifie le mot grec παναπλία, employé par cet Auteur. On peut croire que toutes les pièces qui la compoſoient, n'étoient pas fort peſantes, & que ne s'agiſſant point d'un véritable combat, elles n'étoient pas à l'épreuve. C'eſt ce que ſemble inſinuer le même Héliodore, en diſant que le concurrent de Théagène étoit armé à la légère, & portoit une armure qui ne l'embarraſſoit point. Quelque légère que pût être l'armure des coureurs, elle ne laiſſoit pas de les rendre plus peſans, & par conſéquent moins agiles; ce qui, en redoublant la fatigue & la difficulté de cette ſorte de courſe, en augmentoit à proportion le mérite.

XIV.

En quel tems les Hoplitodromes furent admis aux jeux publics?

Elle faiſoit partie des jeux Néméens, c'eſt-à-dire, de ceux qui ſe célébroient en hiver; & c'étoient les Argiens qui propoſoient le prix du combat, ſelon Pauſanias. Les Hoplitodromes, dit le même Hiſtorien, ne furent admis aux jeux Olympiques que dans la 65e Olympiade; & ce fut Damarete qui remporta le premier prix. Cinq Olympiades après, c'eſt-à-dre, dans la 23e Pythiade, au rapport du même Pauſanias, ces athletes eurent entrée aux jeux Pythiques, & Timénete fut le premier qui y ſignala ſa viteſſe à la Courſe. Pindare fait auſſi mention de ces Coureurs armés, à l'occaſion des vainqueurs aux jeux Iſthmiens; & c'eſt un préjugé pour croire que cette eſpèce de Courſe y trouvoit ſa place. *La vertu*, dit-il, *brille avec tout ſon éclat, & dans les Courſes où les athletes ſont nus, & dans celles où ils ſont armés, & font bruire leurs boucliers.* Dans la ſuite, les Éléens, ſelon Pauſanias, retrancherent de leurs jeux cette ſorte de Courſe; & à leur exemple, les autres Grecs en firent autant.

XV.

Manière dont ſe rangeoient les Coureurs.

Telles étoient les principales circonſtances qui regardoient la perſonne des coureurs, & qui les mettoient en état de paroître avec honneur dans les jeux publics. La carrière leur étoit donc ouverte, lorſqu'ils étoient ainſi préparés. Mais, quoiqu'en y entrant, ils ſe rangeaſſent tous ſur la même ligne, en quelque nombre qu'ils fuſſent, ils ne laiſſoient pas de tirer au ſort la place qu'ils y devoient occuper. C'eſt ce que témoigne Héliodore, dans l'endroit que nous avons cité plus haut. Ils n'attendoient, pour partir, que le ſignal. En l'attendant, ils préludoient, pour ainſi dire, par divers mouvemens, qui réveilloient leur ſoupleſſe & leur légèreté; ils ſe tenoient en haleine par de petits ſauts & par de petites excurſions, qui étoient comme autant d'eſſais de l'agilité & de la viteſſe de leurs jambes. C'eſt ce que Stace exprime merveilleuſement dans ces vers:

. . . . . *Tunc ritè citatos*

Explorant, acuuntque gradus, variaſque per artes

Inſtimulant docto languentia membra tumultu.

Poplite nunc flexo ſidunt, nunc lubrica forti

Pectora collidunt plauſu; nunc ignea tollunt

Crura, brevemque fugam nec opino fine reponunt.

XVI.

Loix preſcrites aux Coureurs.

Le ſignal étant donné, on les voyoit voler vers le but avec une rapidité que l'œil avoit peine à ſuivre, & qui devoit ſeule décider de la victoire; car, les loix agoniſtiques leur défendoient, ſous des peines infamantes, de ſe la procurer par aucun mauvais moyen, ſoit en pouſſant de la main leurs concurrens, & les jettant par terre, ſoit en les prenant par les cheveux ou par quelqu'autre endroit, & les tirant en arrière, pour les devancer plus aiſément. Quant aux accidens imprévus, tel qu'une gliſſade qui renverſoit un des Coureurs dont la chûte inopinée faiſoit quelquefois tomber celui qui le ſuivoit immédiatement, les autres pouvoient ſans ſcrupule profiter de l'occaſion, & en tirer tout l'avantage qu'elle leur offroit. Les deſcriptions qu'Homère, Virgile & Stace nous ont laiſſées de ces Courſes athlétiques, fourniſſent des exemples de ces divers incidens. Nous rapporterons celle d'Homère, d'autant plus volontiers, qu'elle a ſervi de modèle aux deux autres.

» D'abord, dit-il, ſe préſentent Ajax, fils d'Oïlée, le ſage Ulyſſe, & le fils de Neſtor, Antiloque, qui en viteſſe ſurpaſſoit tous les jeunes gens. Ils ſe rangent ſur la même ligne. Achille leur marque le but de leur courſe, qui étoit du double ſtade. Bientôt le fils d'Oïlée devance ſes rivaux, mais Ulyſſe le ſuit d'auſſi près qu'une femme qui dévide ſa laine, paſſe ſon fuſeau près de ſon ſein. Il couvre de ſes pieds les veſtiges du premier, avant que la pouſſière s'en élève, & ſon haleine ſe répand autour de la tête d'Ajax. Tous les Grecs favoriſent par leurs acclamations l'ardeur d'Ulyſſe pour la victoire; ils tâchent d'augmenter la rapidité de ſa Courſe, par leurs exhortations. Déjà les Coureurs avoient preſque fourni leur carrière, lorſqu'Ulyſſe adreſſe en ſon cœur ſes prieres à Minerve: *Déeſſe*, lui dit-il, *exaucez-moi, venez au ſecours de mes pieds.* Il dit, & Minerve l'exauçant, lui communique une nouvelle légèreté aux pieds, aux mains & à tous les membres. Comme ils ſont ſur le point de gagner le prix, Ajax pouſſé par Minerve, gliſſe en paſſant ſur un endroit couvert du fumier des taureaux qu'Achille avoit immolés à Patrocle; & en tombant, il s'emplit de ce fumier le nez & la bouche. Ulyſſe le devance & enlève le prix, &c.

XVII.

En quel cas la Courſe du double Stade pouvoit être interrompue?

On remarque que dans les autres combats Gymniques, tels que la Lutte, le Pugilat, le Pancrace, il arrivoit quelquefois que les athletes, de concert, ſuſpendoient leurs efforts pendant quelques momens, & reprenoient haleine; on pourroit ſoupçonner que la même choſe avoit lieu dans la Courſe. C'eſt le ſentiment de Pierre du Four, & il croit en trouver une preuve dans un paſſage d'Iſidore de Damiette, où, ſelon lui, cet Écrivain compare l'état d'un homme qui, pour paſſer du vice à la vertu, ſuſpend, pour quelque tems, ſes mauvaiſes habitudes, avec l'état d'un Coureur qui s'arrête & ſe repoſe au bout de la lice, pour revenir ſur ſes pas & regagner la barrière avec plus de viteſſe. Cette circonſtance n'auroit tout au plus rapport qu'à l'eſpèce de Courſe appellée Δίαυλος, & dont nous parlerons bientôt. Il faudroit même ſuppoſer que cette ſuſpenſion de Courſe, ou cette pauſe, n'étoit praticable qu'à celui des athletes qui atteignoit le premier l'extrêmité de la carrière; encore falloit-il qu'il eût une avance ſi conſidérable ſur ſes concurrens, qu'elle pût lui permettre de riſquer quelques inſtans d'inaction, qui tournoient, comme l'on voit, au profit de ſes rivaux. Pour moi, dit M. Burette, j'ai de la peine à m'imaginer qu'un Athlete, quelque fatigué qu'il fût en arrivant au bout du ſtade, voulût, pour ſe délaſſer, donner un tel avantage à ſes antagoniſtes; & je ſuis perſuadé, ajoûte le même, que cette pauſe ou ce repos dont parle Iſidore, conſiſtoit uniquement en ce que les Coureurs étant parvenus au but qui marquoit la moitié de leur Courſe, s'arrêtoient un moment afin de faire volte-face, après quoi ils retournoient vers la barrière par le même chemin. Mais, lorſque la carrière étoit diſpoſée de manière que les Coureurs pouvoient tourner autour de la borne, pour revenir à l'endroit d'où ils étoient partis; leur Courſe, en ce cas, n'étoit point interrompue.

XVIII.

Des différentes eſpèces de Courſes à pied.

Il nous reſte préſentement à examiner les différentes ſortes de courſes à pied qui étoient en uſage chez les Anciens. La Gymnaſtique médicinale en reconnoiſſoit de trois eſpèces, la Courſe en avant, la courſe en arrière, & celle qui ſe faiſoit en rond. Les médecins, comme nous l'avons déjà obſervé, attribuoient à chacune certaines vertus particulières, ſoit pour la conſervation de la ſanté, ſoit pour la guériſon de diverſes maladies. Dans la Gymnaſtique des athletes, on en comptoit auſſi de trois ſortes par rapport à la longueur de la carrière; ſçavoir, la courſe du ſtade, la Courſe appellée Δίαυλος, & celle qu'on nommoit Δόλιχος. Tâchons de découvrir en quoi conſiſtoient les différences de celles-ci.

XIX.

De la Courſe du Stade.

Il ne s'agiſſoit, dans la Courſe du ſtade, que de parcourir une fois l'étendue de cette carrière, à l'extrêmité de laquelle le prix attendoit le vainqueur. Les athletes, qui la fourniſſoient, s'appelloient Σταδιεῖς, Σταδιοδρόμοι. Du reſte, la courſe du ſtade, comme la plus ſimple de toutes, eſt la première qu'on ait admiſe dans les jeux publics.

XX.

De la Courſe du Diaule.

Dans la Courſe nommée Δίαυλος, les athletes appellés Διαυλοδρόμοι, parcouroient deux fois la longueur du ſtade ; c'eſt-à-dire, qu'après avoir atteint le but, ils revenoient à la barrière. C'eſt l'idée qu'en donne le Scholiaſte d'Ariſtophane ; & c'eſt en faiſant alluſion à cette ſorte de Courſe, qu'Eſchyle parlant des Grecs qui ſont devant Troye, dit, *que pour retourner chez eux ſains & ſaufs, il leur reſte encore à parcourir la ſeconde partie du diaule.* Anaxandride, dans Stobée, emploie la même métaphore, en diſant, au ſujet d'une femme qui abandonne ſon mari, pour retourner dans la maiſon paternelle, *qu'elle parcourt un diaule qui n'eſt pas exempt d'infamie.* Ariſtote ſe ſert auſſi de ce terme pour exprimer le mouvement de la nature qui retourne vers le même principe d'où elle eſt ſortie.

Comme le mot grec αὐλὸς déſigne non ſeulement une flûte, mais tout ce qui eſt long & étroit, un tuyau, par exemple, un chemin, une lice, ſon compoſé δίαυλος ſignifie à la lettre une double lice ; c'eſt-à-dire, que pour cette eſpèce de Courſe, on partageoit la largeur du ſtade ou de la carrière ordinaire en deux parties égales, de telle ſorte qu'on laiſſoit à l'une des extrêmités un eſpace vuide, qui permettoit aux athletes de tourner commodément autour de la borne, pour gagner la ſeconde allée de la lice, par où ils revenoient à la barrière. Cela paroît manifeſtement par la comparaiſon que Pauſanias fait du diaule avec certaine manière d'écrire, en uſage chez les Grecs, & qu'ils appelloient βουστροφηδὸν, parce qu'elle imitoit la route que ſuit une charrue pour tracer les ſillons dans un champ ; c'eſt-à-dire, que quand on étoit parvenu à l'extrêmité de la première ligne, on écrivoit en tournant, & ſans interruption, la ſeconde au-deſſous de la première, en retrogradant vers l'autre extrêmité, & ainſi de ſuite juſqu'au bas de la page.

Telle étoit la diſpoſition du diaule, non ſeulement pour la Courſe à pied, mais auſſi pour la Courſe à cheval & pour celle des chars ; & quoique le paſſage d'Iſidore de Damiette, que nous avons allégué, ſemble inſinuer que dans cette ſorte de Courſe, les athletes, après être arrivés au but, revenoient ſur leurs pas, & par le même chemin, nous avons peine à croire que cela ſe pratiquât dans les jeux publics. Cela pouvoit, tout au plus, avoir lieu dans les

Courſes particulières, où la carrière n'étoit pas aſſez ſpatieuſe pour ſe partager en deux, ſuivant ſa largeur. Mais, ſuppoſé que cela ſe fît en pareil cas, cela ne devoit produire que de l'embarras & du déſordre parmi les Coureurs, lorſqu'ils étoient en grand nombre, & leur fournir même l'occaſion de ſe nuire malicieuſement les uns aux autres, les athletes qui regagnoient la barrière, pouvant rencontrer, heurter & renverſer ceux qui n'avoient point encore atteint la borne.

Quoi qu'il en ſoit, il eſt certain que la Courſe du diaule étoit fort ancienne chez les Grecs, puiſque les deux Courſes qu'Homère décrit dans les jeux funebres de Patrocle, & qui ſont une courſe de chars & une Courſe à pied, ſont l'une & l'autre de cette eſpèce. A l'égard de la première, cela ne ſouffre point de difficulté. Quant à la ſeconde, quoique le Poëte ne la nomme pas *Diaulos*, non plus que la première, on ne peut la méconnoître, en peſant la force des termes qu'il emploie.

Quelque ancienne que fût cette Courſe, elle ne commença néanmoins à faire partie des jeux Olympiques, que dans la 14e Olympiade, ſelon Pauſanias. Ce fut Hipénus qui en remporta le premier prix, & Acanthe jouit du même honneur l'Olympiade ſuivante. Les athletes qui couroient à pied le diaule, étoient ſouvent armés. Nous en trouvons la preuve dans les oiſeaux d'Ariſtophane, où un acteur fait cette queſtion: *Mais, pour quoi ces oiſeaux portent-ils des aigrettes ſur leurs têtes? vont-ils courir le diaule?* Sur quoi le Scholiaſte remarque que ceux qui couroient le diaule, le couroient armés, portant ſur la tête une aigrette. Cela eſt confirmé par Pauſanias, qui, entre les diverſes palmes gagnées à Olympie par l'athlete Mnéſibule, met celle du ſtade & celle du diaule avec le bouclier.

XXI.

De la Courſe du Dolique.

La courſe appellée Δολιχὸς, inſtituée, ſelon Euſèbe, dans la 15e Olympiade, étoit la plus longue de toutes les courſes Agoniſtiques, ainſi que ſon nom le marque. On employoit métaphoriquement ce mot, pour déſigner tout ce qui étoit de longue durée. C'eſt en ce ſens que Phocion parlant de la victoire que Léoſthène avoit remportée au commencement d'une guerre, compare cette victoire à la Courſe du ſimple ſtade, & la guerre à la Courſe du dolique; diſant qu'il étoit charmé de la première, & qu'il appréhendoit l'évènement de la ſeconde. C'eſt ainſi qu'Épicrate, dans Athénée, parlant de la courtiſanne Laïs qui vieilliſſoit, dit qu'elle parcourt le dolique par le nombre de ſes années.

Quoique la longueur du dolique ſurpaſſât de beaucoup celle du ſtade, il ne laiſſoit pas néanmoins d'être renfermé dans l'enceinte de celui-ci; d'où il paroît que cette Courſe ne ſe meſuroit point par une ſeule ligne droite, mais qu'elle conſiſtoit à pouvoir

tourner

tourner plusieurs fois autour de la borne ; en un mot, qu'elle étoit composée de plusieurs diaules. De-là vient que le poëte Parménion, blâmant la multitude de vers dans l'épigramme, compare ce petit poëme au stade, que l'on parcourt d'une haleine ; au lieu que multiplier les vers d'une épigramme, c'est dit-il, vouloir mettre, dans l'étendue d'un stade, le dolique qui en contient plusieurs.

Nous voyons par-là que cette sorte de Course étoit de plusieurs stades ; mais, il n'est pas facile d'en déterminer au juste la longueur. Elle n'étoit que de 20 stades, s'il en faut croire le Scholiaste d'Aristophane, & Suidas, qui l'a peut-être copié au mot Δίαυλος. Mais, le même Suidas au mot Δολιχὸς, assure qu'elle étoit de 24 stades. A quoi s'en tenir ? Cette dernière décision du Lexicographe paroît d'autant moins à rejetter, qu'elle s'accorde avec divers passages de Pindare, qui certainement doit en être cru sur un pareil fait, puisque la Course est le sujet le plus ordinaire de ses odes. Il semble qu'on puisse conclure de ces passages, qu'à Olympie, à Delphes & à Corinthe, le dolique, ou la plus longue Course des chars, étoit de douze diaules, ou, ce qui revient au même, de 24 stades, comme le témoigne Suidas.

Le sçavant Pierre du Faur a cru trouver de quoi justifier un autre passage de ce Grammairien, où le dolique n'a que sept stades, dans la description que Sophocle fait de la Course des chars, où il feint qu'Oreste a été tué. Mais, quoique le Poëte y fasse mention d'une sixième & d'une septième Course, à la fin desquelles la plûpart des chars se renversent les uns sur les autres ; & qu'il ajoûte qu'Oreste n'ayant plus qu'un concurrent en état de lui disputer le prix, espéroit arriver heureusement au terme de la Course, il ne s'en suit pas que la septième révolution dont il parle, fût la dernière ; & on ne voit rien dans le passage de Sophocle, qui puisse fonder le moins du monde la conjecture de du Faur ; outre que l'autorité de Pindare, comme nous venons de le remarquer, est formelle pour les douze révolutions ou les douze diaules parcourus par les chars, même aux jeux Pythiques dont il s'agit dans le Tragique Grec.

Le nombre de ces révolutions étoit beaucoup moindre chez les Romains, dans les Courses du Cirque, & se réduisoit à sept. On pourroit le prouver par une foule de passages, que nous nous dispenserons d'alléguer ici, d'autant mieux que le fait est suffisamment connu, & n'est nullement contesté. Nous ajoûterons seulement encore quelques réflexions touchant le dolique des Grecs.

Nous sommes persuadés que sa mesure a été sujette à différentes variations, suivant les tems, les païs, la nature des Courses, le goût des Princes, des Magistrats, des Agonothètes, & par rapport à plusieurs autres circonstances. Ainsi, il y a apparence que

la longueur du dolique, dans les jeux publics, étoit ordinairement de 24 ſtades ou de douze révolutions, pour la courſe de ces chars, que le Scholiaſte de Pindare appelle des chars complets, c'eſt-à-dire, qui étoient attelés de quatre bons chevaux. Nous croyons de plus, ſur l'autorité du même Scholiaſte, que le dolique n'étoit que de huit révolutions, pour les chars qu'il appelle πωλικὰ; c'eſt-à-dire, qui n'étoient traînés que par de jeunes poulains. Dans les Courſes de chevaux, ſelon Pauſanias, on ne parcouroit que deux diaules ou quatre ſtades. Nous apprenons de Suétone que Domitien, pour pouvoir donner en un ſeul jour cent Courſes de chars, réduiſit les révolutions de chacune, de ſept à cinq. On pourroit peut-être penſer que la plûpart des villes Grecques adopterent, pour ainſi dire, le dolique Romain dans la ſuite; & que c'eſt vraiſemblablement de celui-ci qu'a voulu parler Suidas au mot Δίαυλος, en diſant que le dolique n'avoit que ſept ſtades. C'eſt une conjecture que nous hazardons ici d'autant plus librement, qu'elle nous paroît propre à mettre ce Grammairien d'accord avec lui-même; ce que ſes divers Commentateurs ou Interpretes, ſans en excepter M. Kuſter, n'avoient point fait juſqu'à préſent.

A l'égard de la Courſe à pied, dont il eſt ici principalement queſtion, M. Burette eſtime que le dolique en étoit plus court que celui des Courſes auxquelles on employoit le ſecours des chevaux ou des chars. Mais, que ce dolique des Courſes à pied fût préciſément la moitié de l'autre, comme du Faur le ſuppoſe, ſans en apporter d'autorité, c'eſt ce que M. Burette n'oſe décider.

Du reſte, on pourra juger, par tout ce que nous avons raſſemblé, touchant les dimenſions du dolique, quel fond l'on doit faire ſur ce qu'avance Mercurial, lorſqu'il n'aſſigne d'autre différence entre le dolique & le diaule, ſinon que dans celui-ci les athletes parcouroient deux ſtades, l'un en allant & l'autre en revenant; au lieu que dans celui-là ils parcouroient les deux ſtades en ligne droite, c'eſt-à-dire, l'un au bout de l'autre. Et ce qu'il y a de plus ſingulier, c'eſt que Mercurial nous donne cette opinion, comme étant celle de preſque tous les Auteurs, & n'en cite aucun pour garant.

COURTISANNE, *Meretrix*, *Scortum*, nom que l'on donne à une femme livrée à la débauche publique, ſur-tout lorſqu'elle exerce ce métier honteux avec une ſorte d'agrément & de décence, & qu'elle ſçait donner au libertinage, l'attrait que la proſtitution lui ôte preſque toujours.

Les Courtiſannes ſemblent avoir été plus en honneur chez les Romains que parmi nous, & chez les Grecs que chez les Romains. Tout le monde connoît les deux Aſpaſies, dont l'une donnoit des leçons de politique & d'éloquence à Socrate même; Phryné, qui fit rebâtir à ſes dépens la ville de Thèbes, détruite par Alexandre, & dont les débauches ſervirent ainſi en quelque

manière à réparer le mal fait par le conquérant ; Laïs qui tourna la tête à tant de Philoſophes, à Diogène même qu'elle rendit heureux, à Ariſtippe, qui diſoit d'elle, *je poſſede Laïs, mais Laïs ne me poſſede pas ;* enfin, la célebre Léontium, qui écrivit ſur la Philoſophie, & qui fut aimée d'Épicure & de ſes diſciples.

Notre fameuſe Ninon Lenclos peut être regardée comme la Léontium moderne ; mais elle n'a pas eu beaucoup de ſemblables, & rien n'eſt plus rare parmi nous que les Courtiſannes philoſophes, ſi ce n'eſt pas même profaner ce dernier nom que de le joindre au premier. Nous ne nous étendrons pas beaucoup ſur cet article, dans un ouvrage de la nature de celui-ci. Nous croyons devoir dire ſeulement, indépendamment des lumières de la religion, & en nous bornant au pur moral, que la paſſion pour les Courtiſannes énerve également l'ame & le corps, & qu'elle porte les plus funeſtes atteintes à la fortune, à la ſanté, au repos & au bonheur. On peut ſe rappeller à cette occaſion le mot de Démoſthène, *je n'achete pas ſi cher un repentir ;* & celui de l'empereur Adrien, à qui l'on demandoit pourquoi l'on peint Vénus nue ; il répondit, *quia nudos dimittit*, parce qu'elle les renvoie tout nus.

Au reſte, en parlant de l'honneur que les Grecs rendoient aux Courtiſannes, nous n'en avons parlé que relativement aux autres peuples ; on ne peut guere douter en effet que la Grece n'ait été le païs où ces ſortes de femmes ont été le plus honorées, ou ſi l'on veut le moins mépriſées. M. Bertin, de l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, dans une diſſertation lue à cette Académie, en 1752, s'eſt propoſé de prouver contre une foule d'Auteurs anciens & modernes, que les honneurs rendus aux Courtiſannes chez les Grecs, ne l'étoient point par le corps de la nation, & qu'elles étoient ſeulement le fruit de l'extravagante paſſion de quelques particuliers. C'eſt ce que l'Auteur entreprend de faire voir par un grand nombre de faits bien rapprochés, qu'il a tirés principalement d'Athénée & de Plutarque, & qu'il oppoſe aux faits qu'on a coûtume d'alléguer en faveur de l'opinion commune.

COUS, *Cous.* (*a*) Tite-Live dit, en parlant de C. Livius : » Il » aborda aux villes de Milet, de » Mynde, d'Halicarnaſſe, de » Cnide & de Cous, qui toutes » exécuterent promptement les » ordres, qui leur furent donnés » de la part des Romains. « Il n'eſt pas douteux que par cette ville de Cous, il faut entendre celle de Cos ou Coos, capitale de l'iſle de même nom.

COUSSIN, *Pulvinar.* (*b*) On remarque quelquefois des eſpèces de Couſſins ſur les monumens, au rapport de D. Bernard de Mont-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 16.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 331.

faucon, qui en cite quelques exemples.

COUTEAU, (*a*) dans les ſacrifices. C'étoit un inſtrument pointu, ou tranchant ſans pointe, dont les victimaires ſe ſervoient pour égorger ou dépouiller les victimes. Ils en avoient de pluſieurs eſpèces.

Le plus connu eſt le *Seceſpita*, glaive aigu & tranchant, qu'ils plongeoient dans la gorge des animaux, & dont la figure, ſuivant la deſcription de Feſtus, approchoit de celle d'un poignard.

La ſeconde eſpèce étoit le Couteau à écorcher les victimes, *Culter excoriatorius*, qui étoit tranchant, mais arrondi par le haut en quart de cercle. On faiſoit ceux-ci d'airain, comme l'étoient preſque tous les autres inſtrumens des ſacrifices; les côtés du manche en étoient plats, & à ſon extrémité étoit un trou qui ſervoit à y paſſer un cordon, afin que le victimaire pût le porter plus aiſément à ſa ceinture.

La diſſection ou partage des membres de la victime ſe faiſoit avec une troiſième eſpèce de Couteaux plus forts que les premiers, & emmanchés comme nos couperets; c'eſt ce qu'ils appelloient *Dolabra* & *Scena*. On en voit ſur les médailles des Empereurs, où cet inſtrument eſt un ſymbole de leur dignité de grand Pontife; les cabinets des antiquaires en conſervent encore quelques uns.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 148, 149.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. V. p. 112.

COXA. (*b*) Il y a des Inſcriptions ſépulcrales, ſur leſquelles on lit *à tergo Coxæ, intra Coxam.* M. Fabretti prouve fort bien que *Coxa* ſe prend là pour un angle du terrein deſtiné pour la ſépulture, fondé ſur un paſſage de Siculus Flaccus, qui l'entend ainſi.

COZBI, *Cozbi*, Χασβὶ, (*c*) fille de Sur, chef des familles de ſa tribu, parmi les Madianites. Cette fille étant allée avec d'autres perſonnes de ſon âge & de ſon ſexe, dans le camp des Hébreux, y ſollicita aux crimes les plus honteux, & même à l'idolâtrie les principaux des Iſraëlites. Zambri, fils de Salu, de la tribu de Siméon, étant entré publiquement dans la tente où elle étoit, Phinée fils d'Éléazar y entra après lui, & les perça tous deux de ſon épée dans leur honteux embraſſement.

(*c*) Numer. c. 25. v. 6, *& ſeq.*

C R.

CRABRA, *Crabra*, (*d*) nom d'une certaine eau d'Italie dans le territoire de Tuſculanum. Cicéron en fait mention en plus d'un endroit. C'étoit un ruiſſeau qu'on nomme préſentement la Marranna, ou, ſelon d'autres, la Murana.

(*d*) Cicer. ad Amic. L. XVI. Epiſt. 18.

CRABUS, *Crabus*, (*e*) ville de l'Aſie mineure dans la Lydie. Sous le regne de Moxus, le païs étant déſolé par une affreuſe ſéchereſſe, on eut recours à l'oracle. Quoique l'Hiſtoire ne diſe point quelle en fut la réponſe, il

(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 252.

ſemble pourtant que Moxus, pour détourner la colère des Dieux, réſolut de détruire la ville de Crabus, dont les habitans faiſoient profeſſion ouverte de l'Athéiſme. Ils ſoutinrent le ſiège avec beaucoup de courage; la place néanmoins fut priſe d'aſſaut, & on noya dans le lac voiſin ceux qui la défendoient.

CRACHER. (*a*) Une des manières les plus ordinaires de détourner l'effet d'un diſcours ou d'un objet déſagréable, étoit de cracher promptement, & l'on croyoit par cette action rejetter en quelque façon le venin que l'on avoit reſpiré.

CRADIAS, *Cradias*, Κραδίας, Κραδίης, (*b*) nom d'un certain nome ou air. Ce mot ne ſe trouve que dans Plutarque & dans le lexique d'Héſychius. Plutarque n'en dit autre choſe, ſinon que c'étoit un ancien nome, ou air de flûte, que Mimnerme, au rapport d'Hipponax, jouoit ſur cet inſtrument. Héſychius nous apprend quelque choſe de plus ſur ce point, en diſant que c'étoit un air de flûte qu'on jouoit pendant la marche ou pendant la proceſſion des victimes expiatoires appellées φαρμακοὶ. Cette expiation ou purification ſe faiſoit à Athènes pendant les fêtes appellées Thragélies. Il y avoit deux victimes expiatoires, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes; & ces victimes étoient ou deux hommes, ou un homme & une femme. On les appelloit φαρμακοὶ & καθάρματα.

Ces victimes portoient des colliers de figues ſeches. Elles en avoient les mains garnies, & on les frappoit pendant la marche avec des branches de figuier ſauvage; après quoi on les brûloit, & on jettoit leurs cendres dans la mer. Comme les figues entroient pour beaucoup dans cette cérémonie, de là vient que le nome qu'on y jouoit ſur la flûte s'appelloit Cradias, de Κράδη, figuier, branche de figuier; comme qui diroit l'air des figuiers.

CRAGUS, *Cragus*, Κράγος, (*c*) grande montagne de l'Aſie mineure, dans la Lycie. Strabon dit qu'elle avoit huit ſommets, & une ville de même nom. Euſtathe n'eſt pas bien d'accord avec Strabon ſur le nombre de ces ſommets; car, en expliquant un vers d'Homère, il n'en met que deux. Mais, dans ſa paraphraſe ſur Denys le Périégete, il en met huit comme Strabon.

Ce dernier ajoûte: » C'eſt à » cette montagne que l'on place » la fable de la Chimere, & aſſez » près de-là eſt une certaine val- » lée nommée *Chimæra*, qui s'é- » leve depuis le rivage vers le » haut. Au-deſſous du mont Cra- » gus eſt Pinares, une des plus » grandes villes de la Lycie, » enſuite le Xanthus, rivière que

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. p. 59.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. X. pag. 291, 292.
(*c*) Strab. p. 665. Plin. T. I. p. 273. Ovid. Metam. L. IX. c. 12. Horat. L. I. Ode 18. v. 8. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 77, 78.

auſſi-tôt. On ſe contenta qu'elle donnât vingt ôtages, nombre proportionné à ſa puiſſance, qui étoit modique.

Strabon donne le nom de ces peuples à leur ville même, & l'appelle Κράνιοι, *Cranii*. Ce Géographe n'en fait qu'une petite ville, qu'il met auprès des détroits ſur le golfe. Thucydide parle auſſi de cette ville.

CRANIUM, *Cranium*, (*a*) Κράνιον nom d'un Gymnaſe, ou lieu d'exercice, ſitué devant la ville de Corinthe. Il eſt fait mention de ce lieu dans Xénophon.

CRANON, *Cranon*, Κρανών, (*b*) ville de Grece dans la Theſſalie. Étienne de Byzance la met dans la Pélaſgiotide, au lieu nommé Tempé, & cite Hécatée. Il ajoûte qu'elle étoit à cent ſtades de Gyrtone. Tite-Live, qui parle de cette ville en plus d'un endroit, lit Cranon & Crannon; & il appelle le territoire *Crannonium Agrum*. Démoſthène fait mention de la bataille de Cranon.

Cette ville fut priſe par Antiochus cent quatre-vingt-onze ans avant l'Ére Chrétienne.

CRANON, *Cranon*, Κρανών, autre ville de Grece, qu'Étienne de Byzance place dans l'Athamanie, province voiſine de la Theſſalie.

CRANON, *Cranon*, (*c*) Κρανών, autre ville de Grece, dans la Magnéſie. Pline, Strabon, Thucydide, en font mention.

CRANONIENS, *Cranonii*, Κρανώνιοι, les habitans de la ville de Cranon en Theſſalie. *Voyez* Cranon.

CRANTOR, *Crantor*, (*d*) l'un des Lapithes, eut l'eſtomac & l'épaule gauche rompus de l'éclat d'un arbre, qui avoit été lancé par Démoléon. Ce Lapithe avoit eu l'honneur d'être écuyer du pere d'Achille, à qui il avoit été donné par Amyntor, Prince des Dolopes, comme un gage & une aſſurance de la paix.

CRANTOR, *Crantor*, Philoſophe Académicien, diſciple de Xénocrate, naquit à Solos. Il floriſſoit ſous la CXVI.e Olympiade, vers l'an 315 avant Jeſus-Chriſt, & fut compagnon de Cratès & de Philémon. Il avoit laiſſé des commentaires, qui alloient juſqu'à trente mille lignes, outre pluſieurs poëmes qu'il ſcella de ſon cachet, & qu'il mit dans le temple de Minerve. On dit qu'il étoit très-ingénieux à inventer des mots. Diogène Laërce marque qu'on eſtimoit particulièrement un livre *de la conſolation*, qu'il avoit fait. Il mourut d'hydropiſie; mais, on ne ſçait pas en quelle année. Il fut le premier qui compoſa des commentaires ſur Platon. Il laiſſa à Arcéſilaüs tout ſon bien, qui montoit à douze talens.

CRANUS, *Cranus*, Κοάνος, fils de Crana & de Janus, & non

(*a*) Xenoph. p. 521.
(*b*) Strab. p. 441. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 10. L. XLII. c. 64. Plin. Tom. I. pag. 199.
(*c*) Plin. T. I. p. 200. Strab. p. 442. Thucyd. p. 115.
(*d*) Ovid. Metam. L. XII. c. 10.

pas ſon frere, comme dit Béroſe. Il rendit à Crana toutes ſortes d'honneurs, lui ayant dédié un bois ſur les bords du Tibre, & inſtitué une fête qui devoit ſe célébrer tous les ans. Il regna cinquante-quatre ans ſur les Aborigenes.

CRAPATHUS, *Crapathus*, (*a*) Κράπαθος. C'eſt ainſi qu'on lit ce nom dans Homère. C'eſt la même choſe que Carpathus. *Voyez* Carpathus.

CRASE, *Craſis*, eſt une de ces figures de diction, qui regardent les changemens qui arrivent aux lettres ou aux ſyllabes d'un mot, relativement à l'état ordinaire du mot où il eſt ſans figure. La figure qu'on appelle Craſe ſe fait lorſque deux voyelles ſe confondant enſemble, il en réſulte un nouveau ſon; par exemple, lorſqu'au lieu de dire *à le* ou *de le*, nous diſons *au* ou *du*, & de même le mois d'Oût au lieu d'Août. Nos peres diſoient: *La ville de Ca-en, la ville de La-on, un fa-on, un pa-on*, en deux ſyllabes, comme on le voit dans les écrits des anciens Poëtes. Aujourd'hui nous diſons par Craſe, en une ſeule ſyllabe, *Can, Lan, pan, fan.* Obſervez qu'en ces occaſions la voyelle la plus forte dans le ſon, fait diſparoître la plus foible. Il y a Craſe quand nous diſons, *l'homme, l'honneur*, &c. Mais, il faut obſerver que ce mot Craſe n'eſt en uſage que dans la Grammaire Grecque, lorſqu'on parle des contractions, qu'on diviſe en Craſe & en Synchreſe.

Ce mot *Craſe* eſt tout Grec, κρᾶσις, mêlange, de κεράννυμι, *miſceo*, je mêle.

CRASSIANUS [C.], *C. Craſſianus*, Γ. Κρασσιανός, le même que C. Craſſinius. *Voyez* Craſſinius.

CRASSINIUS [C.], (*b*) *C. Craſſinius*, Γ. Κράσσινιος, capitaine de la première compagnie d'une légion, avoit ſignalé ſa bravoure dans une infinité d'actions. Le jour de la bataille de Pharſale, comme il encourageoit ſes ſoldats & les exhortoit à bien faire leur devoir, Céſar qui avoit beaucoup de confiance en lui, l'appella par ſon nom, & lui adreſſant la parole: *Eh bien, C. Craſſinius*, lui dit-il, *que devons nous eſpérer? Avons-nous bon courage?* Alors, C. Craſſinius lui tendant la main, & hauſſant la voix, lui répondit: *Céſar, nous vaincrons avec gloire, & aujourd'hui vous me louerez mort ou vif.* En finiſſant ces mots, il ſe jette le premier avec impétuoſité ſur les ennemis, attirant après lui toute ſa troupe, qui étoit de ſix vingts ſoldats. Il taille en pièces tout ce qu'il rencontre ſur ſon paſſage, pénetre toujours plus avant, & fait un grand carnage, juſqu'à ce qu'enfin il reçut dans la bouche un coup d'eſtoc pouſſé avec tant de violence, que la pointe de l'épée ſortit par le chignon du cou.

Céſar fit chercher ſon corps, & l'ayant revêtu & décoré de tous les dons militaires les plus glorieux,

(*a*) Homer. Iliad. L. II. v. 183.

(*b*) Plut. T. I. p. 656, 657, 729.

il voulut qu'on lui dreſſât un tombeau à part, ne croyant pas qu'il lui fût permis de confondre avec les autres morts, celui qui s'étoit ſi fort diſtingué par ſa valeur & par ſes ſervices.

CRASSIPÈS, *Craſſipes*, (*a*) gendre de Cicéron. Celui-ci en parle dans ſes lettres. Craſſipès fut le ſecond mari de Tullie.

CRASSUS, *Craſſus*, Κράσσος, ſurnom qu'ont pris & conſervé long-tems quelques familles Romaines des plus illuſtres, comme celles des Papiriens, des Véturiens, des Claudiens & des Otaciliens, & particulièrement celle des Liciniens. C'eſt cette dernière, ſur-tout, qui a rendu célebre le ſurnom de Craſſus, comme on peut le voir en cherchant Licinius.

CRASSUS [CANIDIUS], (*b*) *Canidius Craſſus*, Καυίδιος Κράσσος, tribun qui, propoſa par un décret, d'envoyer Pompée en Égypte, avec deux Licteurs ſeulement, qui porteroient devant lui les faiſceaux, pour qu'il établît la paix entre le roi Ptolémée & le peuple d'Alexandrie. Ce décret ne déplut point à Pompée; mais, le Sénat ne laiſſa pas de le rejetter, ſous prétexte qu'il craignoit que la perſonne de Pompée ne fût trop expoſée.

On dit que Claudius Craſſus fit ce décret à l'inſtigation de Caton, & en vertu d'un prétendu oracle des Sibylles, qui fut produit & répandu dans le public, traduit en Latin; le ſens en étoit tel: *Si le roi d'Égypte, ayant beſoin de ſecours, vient à vous, ne lui refuſez pas votre amitié, mais ne le ſecourez d'aucunes troupes. Si vous faites autrement, vous aurez de grands travaux à ſoûtenir, & vous vous jetterez dans de grands dangers.* Voilà un oracle bien clair & bien formel. Qui doutera qu'il ne fût ſuppoſé?

CRASSUS [P. CANIDIUS], *P. Canidius Craſſus*, Π. Καυίδιος Κράσσος, (*c*) Lieutenant de M. Antoine le Triumvir, fit de grands exploits en Arménie. Il ſubjugua cette province toute entière; & même, après avoir défait les rois des Ibériens & des Albaniens, il pénétra juſqu'au mont Caucaſe. Il fut Conſul ſubſtitué, l'an 40 avant Jeſus-Chriſt, & eut pour Collégue L. Cornélius Balbus.

Quoiqu'attaché au parti de M. Antoine, il n'en étoit pas pour cela plus fidele à ce Général. S'étant laiſſé gagner à force d'argent, par la reine Cléopâtre, il eut aſſez de baſſeſſe pour tromper indignement un chef qui lui témoignoit toute la confiance poſſible, & qui lui donnoit le commandement de toutes ſes troupes de terre. Il lui repréſenta les ſecours importans que lui fourniſſoit cette Reine, deux cens vaiſſeaux, y compris les bâtimens de charge, vingt mille talens, des vivres pour toute ſon armée, tant que dureroit la guerre « Il ne ſeroit, ajoûta-t-il, ni juſte » d'éloigner une Princeſſe qui

(*a*) Cicer. ad Amic. L. I. Epiſt. 7.
(*b*) Plut. T. I. p. 645.
(*c*) Plut. T. I. p. 931. *& ſeq.* Crév. Hiſt. Rom. T. VIII. 322. *& ſuiv.*

» vous procure de ſi grands avan-
» tages, ni utile d'indiſpoſer contre
» vous les Égyptiens, qui font
» une ſi grande partie de vos
» forces navales. Et d'ailleurs, en
» quoi la Reine eſt-elle inférieure
» pour les talens de l'eſprit & de
» la prudence à aucun des Rois
» qui vous accompagnent dans
» cette guerre? Depuis tant d'an-
» nées qu'elle gouverne un puiſ-
» ſant royaume, inſtruite de plus
» par vos leçons & par vos
» exemples, elle n'a pas moins
» d'habileté pour la conduite des
» grandes affaires, que de charmes
» dans ſa perſonne. « Cet avis l'emporta.

Mais, à l'approche du danger, P. Canidius Craſſus, oubliant ſes complaiſances pour la reine d'Égypte, conſeilla à M. Antoine de renvoyer cette Princeſſe; & les raiſons qu'il allégua, étoient très-ſolides; mais, elles ne furent point alors écoutées pour le malheur de M. Antoine. Après la défaite de ce dernier à la bataille d'Actium, P. Canidius Craſſus s'enfuit pendant la nuit, abandonnant lâchement les troupes qu'il commandoit. Il eut même enſuite aſſez de hardieſſe pour aller annoncer en perſonne à M. Antoine la défection de l'armée qu'il avoit eue à ſes ordres. Après la ruine entière de ſon Général, il fut pris & mis à mort par ordre d'Octavien, vers l'an 30 avant Jeſus-Chriſt. Il montra dans ſes derniers momens, moins de courage qu'il ne convenoit à un vieux guerrier, nourri dès ſes premières années dans les armes.

CRASTIA, *Craſtia*, (*a*) l'un des ſurnoms que les Anciens ont donnés à Minerve.

CRASTIANUM SICULUM, (*b*) eſpèce de gâteau que faiſoient les Anciens. Mais, nous n'en connoiſſons que le nom.

CRASTINUS, *Craſtinus*, (*c*) officier de l'armée de Céſar. C'eſt le même dont nous avons parlé ſous le nom de C. Craſſinius. *Voyez* Craſſinius.

CRASTIS, *Craſtis*, Κράστις, (*d*) fleuve d'Italie, dans la grande Grèce, aſſez près de Sybaris & de Crotone. Hérodote le ſurnomme *Sec*; peut-être que les eaux ayant pris un autre cours, le lit étant demeuré à ſec, conſervoit toujours le nom du fleuve. Quoi qu'il en ſoit, il y avoit un temple en l'honneur de Minerve ſurnommée Craſtia. Ortélius a cru que c'étoit une ville, la même que Craſtus. Ce fleuve s'appelle aujourd'hui Crate.

CRASTUS, *Craſtus*, ville de Sicile, ſelon Étienne de Byzance. Suidas dit que c'étoit la patrie d'Épicharme.

CRATANION, *Cratanion*, (*e*) ſorte de coupe à boire en uſage chez les Anciens.

CRATÉE, *ou* CRATÉIS, *Cratæis*, Κρατάϊς, Déeſſe qui mit

(*a*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 143.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 118.
(*c*) Cæſ. de Bell. Civil. p. 664, 665, 671.
(*d*) Herod. L. V. c. 45.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

au monde la fameuſe Scylla. (a) Circé, dans Homère, conſeille à Ulyſſe d'appeller à ſon ſecours cette Déeſſe, afin qu'elle empêche le monſtre ſa fille de ſe jetter ſur lui.

On prétend que Cratée eſt la même qu'Hécate; or, Hécate eſt la déeſſe des ſorciers & des enchanteurs; elle préſide aux enchantemens & aux ſortileges. Je m'imagine donc, dit Madame Dacier, que lorſque Circé dit à Ulyſſe que pour échapper à ce monſtre, il faut recourir à celle qui l'a enfanté, elle lui dit énigmatiquement, que comme c'eſt la magie qui forme ce monſtre, c'eſt auſſi à la magie à l'affoiblir, & à en garantir. Cette magie, c'eſt la poëſie d'Homère, la plus grande enchantereſſe qui fut jamais; elle crée des monſtres; mais, quand elle eſt bien entendue, elle les détruit, ou elle les affoiblit; car, quand on ſépare la vérité d'avec l'enchantement que l'art y a ajoûté, ces monſtres n'ont plus rien de redoutable.

CRATÉE, *Crateus*, fils de Minos & de Paſiphaé, fille du Soleil, étoit frere de Deucalion, avec lequel il partagea la ſouveraineté de l'iſle de Crète. Ayant conſulté l'oracle ſur ſon deſtin, il apprit qu'il ſeroit tué par un de ſes enfans. Il avoit un fils nommé Althémène, & trois filles. Althémène, ſçachant le malheur dont ſon pere étoit menacé, ſe bannit lui-même & ſe retira à Rhodes. Il tua l'une de ſes ſœurs, qui avoit été violée par Mercure, & les deux autres furent mariées à des Princes étrangers, & hors de leur patrie. Ainſi, Cratée ſembloit être en ſûreté; mais, le déplaiſir qu'il eut de l'abſence de ſon fils, l'obligea à équiper un vaiſſeau pour aller le chercher. Il aborda dans l'iſle de Rhodes, dont les habitans prirent auſſi-tôt les armes pour ſe défendre, dans la penſée que c'étoit un ennemi. Althémène y accourut pour faire ſon devoir, & tira une fleche contre le plus apparent, qui étoit Cratée, lequel mourut de cette bleſſure. Alors, Althémène, dit-on, pria les Dieux de ne pas le laiſſer ſurvivre à ſon pere, & obtint que la terre s'entrouvrît pour l'engloutir. D'autres l'appellent Catrée ou Catréus.

CRATÉMÈNES, *Cratæmenes*, Κρατημένης, (b) natif de Samos, fut un des premiers chefs des Zencléens.

CRATERE, *Crater*, Κρατὴρ, (c) nom que l'on donne à certains vaiſſeaux des Anciens.

Il y a des Cratères d'une infinité d'eſpèces différentes; on trouve ſur ces vaiſſeaux des bas-reliefs de la plus grande beauté; ils ſont d'ailleurs de formes très-commodes & très-élégantes. Comment eût-il été poſſible qu'ils paſſaſſent de mode? Il n'y a que les choſes qui n'ont aucun modele dans la nature, dont il ſoit poſſible de ſe

(a) Homer. Odyſſ. L. XII. v. 124. & ſeq.
(b) Pauſ. p. 260.
(c) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. p. 137.

dégoûter. On ne buvoit point dans les Cratères, mais on y mettoit le vin & l'eau dont on devoit ſe ſervir. La Sorbonne & d'autres maiſons ont encore aujourd'hui des Cratères ; ce ſont de grandes coupes en écuelle, à bords rabattus & ſans oreilles.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*a*) Κρατερὸς, l'un des principaux officiers d'Alexandre le Grand, & frere d'Amphotérus. Il étoit fort bien dans l'eſprit du Roi ; & pour cette raiſon-là même, il portoit envie à Philotas. Celui-ci ſe donnant la liberté de parler peu reſpectueuſement du Prince, & fièrement de lui-même, cela fut rapporté à Alexandre, qui tint conſeil à ce ſujet avec ſes principaux confidens. Cratérus crut que c'étoit-là une belle occaſion de ſupplanter ſon rival. Cachant donc ſa haine ſous une apparence de zele, il fit ſentir au Roi combien il avoit à craindre, & de la part de Philotas même, & de celle de Parménion ſon pere. Son diſcours, qui fut aſſez étendu, entraîna tous ceux qui aſſiſtoient au conſeil ; & le Roi lui-même s'y rendit. Philotas fut condamné, &, ſa condamnation fut ſuivie de celle de Parménion ſon pere.

On ſçait qu'Alexandre courut grand riſque de périr d'une bleſſure qu'il avoit reçue dans la ville des Oxydraques. Quand il ſentit les forces lui revenir, il goûtoit avec d'autant plus de plaiſir, les fruits & de la victoire & de la ſanté, qu'il s'étoit vu tout près de les perdre pour toujours. Les principaux de ſa cour, & ſes plus intimes amis, crurent devoir profiter de ce moment de ſérénité pour répandre leur cœur en ſa préſence, & lui expoſer leur crainte. Ce fut Cratérus qui porta la parole: » Nous commençons, dit-il, Seigneur, à vivre & à reſpirer, » en vous voyant dans l'état où la » bonté des Dieux vous a rétabli. » Mais, quelle a été notre allarme & notre douleur ! Quels reproches ne nous ſommes-nous » pas faits à nous mêmes, d'avoir abandonné dans un tel péril notre Roi & notre pere ! Il » n'étoit pas en notre pouvoir de » le ſuivre ; mais, nous ne nous » en ſommes pas cru pour cela » moins coupables, & nous avons » regardé comme un crime de » n'avoir pas fait pour vous l'impoſſible. Ah, Seigneur, épargnez-nous déſormais une pareille affliction. Une méchante » bicoque mérite-t-elle d'être » achetée au prix d'une tête comme la vôtre ? Laiſſez nous ces » mêmes exploits & ces petits » combats, & réſervez votre perſonne pour des occaſions dignes » d'elle. Nous frémiſſons encore » d'horreur, quand nous penſons » à ce qui s'eſt paſſé ſous nos » yeux. On a vu l'heure que les

(*a*) Corn. Nep. in Eumen. c. 2. & *ſeq.* Strab. pag. 702, 721, 725. Diod. Sicul. pag. 592, 613. & *ſeq.* Juſt. L. XII. c. 12. L. XIII. c. 2. & *ſeq.* Plut. Tom. I. p. 585. & *ſeq.* Q. Curt. L. III. & *ſeq. lib.* Roll. Hiſt. Anc. T. III. p. 702. & *ſuiv.* Tom. IV. p. 23. & *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIII. p. 22.

» plus viles mains du monde al-
» loient enlever les dépouilles du
» plus grand Prince de la terre.
» Permettez-nous, Seigneur, de
» vous le dire : Vous n'êtes point
» à vous, vous nous appartenez ;
» nous avons droit ſur votre vie,
» dont la nôtre dépend ; & nous
» oſons vous conjurer, en qualité
» de vos ſujets & de vos enfans,
» de ménager une vie ſi précieuſe
» avec plus de ſoin, ſinon pour
» vous, du moins pour les vôtres,
» & pour le bonheur de l'uni-
» vers. «

Cratérus étoit tellement dans les bonnes graces du Roi, que lui ſeul le diſputoit à Épheſtion, le confident de tous ſes ſecrets. Celui-ci louoit les nouvelles manières qu'Alexandre avoit priſes, & s'habilloit comme lui à la mode des Barbares ; & l'autre ſe tenoit toujours fortement attaché aux uſages de ſa patrie. C'eſt ce qui fit qu'Alexandre prit le parti d'expliquer ſes volontés aux Barbares par la bouche d'Épheſtion, & aux Grecs & aux Macédoniens par la bouche de Cratérus. En général il aimoit beaucoup plus le premier, mais il eſtimoit davantage l'autre. Car, il étoit perſuadé, & il le diſoit toujours, qu'Épheſtion aimoit Alexandre, & que Cratérus aimoit le Roi. Ce mot ſignifie ſans doute qu'Épheſtion étoit attaché d'une manière tendre & affectueuſe à la perſonne d'Alexandre ; mais que Cratérus l'aimoit comme Roi, c'eſt-à-dire, s'intéreſſoit à ſa réputation, & avoit quelquefois moins de complaiſance pour ſes volontés, que de zele pour ſa gloire & pour ſes intérêts ; excellent, mais rare caractère.

La conduite d'Alexandre à l'égard de nos deux favoris, fit naître entr'eux des haines ſecretes, qui les porterent à ſe brouiller ſouvent avec éclat, juſques-là qu'un jour, dans les Indes, ils en vinrent aux mains & tirerent l'épée. Leurs amis des deux côtés ſe rangerent incontinent auprès d'eux, tout prêts à prendre parti ; mais Alexandre, y étant accouru, s'emporta ouvertement contre Épheſtion, l'appellant étourdi & écervelé, de ne pas comprendre que ſi on lui ôtoit Alexandre, il ne ſeroit plus rien dans le monde, & retomberoit dans ſon néant. Il réprimanda auſſi fort aigrement Cratérus ; & après les avoir remis bien enſemble, & les avoir fait embraſſer, il leur jura par Jupiter Ammon, & par tous les autres Dieux, qu'ils étoient les deux hommes du monde qu'il aimoit le plus ; mais que, s'il apprenoit encore qu'ils ſe fuſſent querellés, il les tueroit tous deux, ou du-moins celui qui auroit commencé ; & l'on écrit que depuis ce moment-là, ils ne firent ni ne dirent rien l'un contre l'autre, non pas même par jeu.

Cratérus ſe ſignala en pluſieurs circonſtances pendant l'expédition d'Alexandre en Aſie. On lui confia la conduite du ſiège de quelques villes. Il fut d'abord pourvu du gouvernement de la Parthiene ; & dans la ſuite, il obtint celui de la Macédoine, de la Theſſalie & de la Thrace, dont Antipater étoit auparavant pourvu. Il étoit encore

en route, lorſqu'on lui apprit la mort d'Alexandre. Par le partage qui fut fait des conquêtes de ce Prince, la Macédoine, l'Épire & la Grece échurent à Cratérus & à Antipater. Cratérus ſe trouvoit alors en Cilicie, & Antipater lui envoya ſur le champ des députés, pour lui demander un prompt ſecours. Cratérus partit donc de Cilicie avec ſix mille hommes de pied, qui étoient paſſés en Aſie à la ſuite d'Alexandre, & quatre mille autres qu'il avoit trouvés ſur ſa route, mille Perſes exercés à ſe ſervir de l'arc & de la fronde, & quinze cens cavaliers. Arrivant en Theſſalie, il céda toujours le pas à Antipater; & d'ailleurs, il campa avec lui ſur les bords du fleuve Pénée. Se joignant aux troupes que Léonatus avoit amenées avant lui, il forma avec elles un corps de plus de quarante mille hommes peſamment armés, de trois mille archers ou frondeurs, & de cinq mille hommes de cavalerie. On marcha contre les Grecs révoltés, qui eurent d'abord quelque avantage, mais qu'on réduiſit bientôt après.

Antipater, revenant en Macédoine, y amena avec lui Cratérus, qu'il traita magnifiquement, & qu'il combla de politeſſes & de préſens, à l'occaſion de Phila, ſa fille aînée, qu'il lui offrit en mariage. Après la célébration des noces, Cratérus revint en Aſie; & donnant à toutes les villes de ſon paſſage des marques de bienveillance, & leur laiſſant des règlemens avantageux, il s'acquit par tout des louanges & des couronnes.

Rappellé en Macédoine, il fit la guerre aux Étoliens, de concert avec Antipater. En entrant dans leur païs, ayant trouvé toutes les campagnes & toutes les villes abandonnées, ils ſe tranſporterent du même pas vers les retraites eſcarpées, où la nation s'étoit réfugiée. Les Macédoniens perdirent d'abord un grand nombre des leurs à une attaque ſi difficile; & le courage des aſſiégés ſoutenu par l'avantage du lieu, l'emporta de beaucoup ſur la témérité des aſſiégeans. Mais dans la ſuite, les ſoldats de Cratérus s'étant fait des tentes plus épaiſſes & mieux garnies contre le froid, & forçant par leur perſévérance les aſſiégés à paſſer l'hiver au milieu des neiges & ſans aucune reſſource de ravitaillement, les réduiſirent bientôt aux dernières extrêmités; car, il falloit qu'ils s'expoſaſſent à traverſer une armée conſidérablement plus nombreuſe & plus accoûtumée à la guerre qu'ils ne l'avoient jamais été, ou qu'ils ſe réſoluſſent à mourir de faim & de froid dans leur poſte. Mais, lorſqu'ils commençoient à déſeſpérer de leur ſalut, ils ſe virent délivrés, comme par le ſecours manifeſte d'une puiſſance ſupérieure, qui eût voulu récompenſer leur courage & leur fermeté. En effet, Antigonus partant à la hâte & comme furtivement de l'Aſie, vint annoncer à Antipater les projets ambitieux de Perdiccas, & l'avertit que dès le lendemain de ſes noces avec Cléopâtre, il viendroit en maître & en Roi dans la Macédoine, & dépouilleroit Antipater lui même

de ſon gouvernement & de ſa puiſſance. Antipater & Cratérus frappés de cette nouvelle, aſſemblerent auſſi-tôt le conſeil des chefs. L'avis général fut de terminer ſur le champ la guerre que l'on faiſoit aux Étoliens, & de faire paſſer des forces conſidérables en Aſie; de telle ſorte pourtant, que Cratérus conduiroit les affaires de l'Aſie, pendant qu'Antipater continueroit de veiller à celles de l'Europe.

Dès qu'ils eurent fait paſſer leurs troupes en Aſie, malgré les précautions qu'on avoit priſes pour prévenir ce paſſage, Antipater en mena une partie contre Perdiccax, & Cratérus marcha avec l'autre contre Eumene. Ce dernier, de ſon côté, raſſembla des forces & ſur tout de la cavalerie de toutes parts; car, ne trouvant rien dans ſon infanterie qu'il pût oppoſer, avec quelque eſpérance de ſuccès, à la Phalange Macédonienne, il ſe fourniſſoit de cavaliers autant qu'il en pouvoit raſſembler, pour ſe rendre ſupérieur à ſes adverſaires. Quand les deux armées ſe virent proche l'une de l'autre, Cratérus, pour animer la ſienne par l'eſpérance d'un gain préſent, lui promit toute la dépouille des ennemis; & l'ayant encouragée par cette promeſſe, il la mit en ordre de bataille. Il avoit en tout vingt mille hommes d'infanterie, dont la plus grande partie étoit des Macédoniens d'un courage éprouvé de longue main, ſur leſquels il fondoit principalement l'eſpérance qu'il avoit de la victoire, & qui étoient ſoutenus par plus de deux mille cavaliers.

Eumene avoit auſſi vingt mille hommes de pied, & outre cela cinq mille hommes de cheval, avec leſquels il comptoit beaucoup faire pencher la balance de ſon côté. Comme la cavalerie des deux partis faiſoit de part & d'autre l'avant-garde, Cratérus à la tête de la ſienne, ſe jetta le premier ſur les ennemis, & les attaqua vivement.

Le premier choc fut très-rude. Les lances volerent bientôt en éclats, & on en vint aux épées. Cratérus ne fit point de déshonneur à Alexandre dans ce dernier jour; car, il tua pluſieurs ennemis de ſa main, & renverſa pluſieurs fois tout ce qui oſa lui faire tête. Enfin, bleſſé par un Thrace qui le prit en flanc, il tomba de ſon cheval. Toute la cavalerie ennemie paſſa ſur lui ſans le reconnoître. Eumene, ayant appris que Cratérus avoit été tué, courut à l'endroit où il étoit, & le trouva qui expiroit. Il ne put refuſer des larmes à la mort d'un ancien ami, qu'il avoit toujours eſtimé & conſidéré. Il lui fit rendre les derniers honneurs avec toute la magnificence poſſible, & fit porter ſes os en Macédoine, pour être remis à ſa femme & à ſes enfans.

La mort de Cratérus arriva l'an 322 avant l'Ère Chrétienne. Strabon lui attribue une lettre à ſa mere Ariſtopatra ſur les choſes merveilleuſes des Indes.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*a*)

(*a*) Cicer. ad T. Pomp. Attic. Epiſt. 12, 13, 14. Horat. L. II. Satyr. 3. v. 161. Perſ. Satyr. 3. v. 65.

Κρατερὸς, habile Médecin, dont ſe ſervoit T. Pomponius Atticus, comme nous l'apprenons de Cicéron, qui en parle dans ſes lettres au ſujet d'une maladie de la fille du même T. Pomponius Atticus. Horace en fait auſſi mention dans une de ſes Satyres, auſſi bien que Perſée. Porphyre, au premier livre de l'abſtinence de la chair des animaux, parle encore du médecin Cratérus. Ce médecin vivoit environ 50 ans avant Jeſus-Chriſt.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*a*) Κρατερὸς, fameux peintre, qui avoit repréſenté les comédiens dans le Pompéum d'Athènes, au rapport de Pline.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*b*) Κρατερὸς, fameux ſculpteur, dont il eſt auſſi parlé dans Pline.

CRATÉRUS, *Craterus*, Κρατερὸς, Auteur d'un recueil de décrets du peuple d'Athènes.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*c*) Κρατερὸς, ſurnommé Monocéros, étoit du païs d'Érizene en Aſie. Cet homme avoit trouvé le moyen de dreſſer des corbeaux à la chaſſe. Il les portoit dans les bois, où comme des chiens, ils cherchoient & pourſuivoient le gibier.

CRATÉRUS, *Craterus*, (*d*) Κρατερὸς, avoit épouſé une femme nommée Nicée, au rapport de Tite-Live. Pluſieurs croyent que ce Cratérus étoit fils de Démétrius, ſurnommé Poliorcete.

CRATÉS, *Crates*, (*e*) nom d'un fleuve, ſelon quelques éditions d'Ovide. Il y a des commentateurs qui aiment mieux lire Nomas; d'autres préferent Gérhus.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*f*) Philoſophe Cynique, fils d'Aſcondus, fut un des principaux diſciples de Diogène. Il étoit Thébain, d'une famille très-conſidérable, & qui poſſédoit de grands biens. Il vendit tout ſon patrimoine, dont il tira plus de deux cens talens, qu'il mit entre les mains d'un banquier, & le pria de les rendre à ſes enfans, en cas qu'ils ſe trouvaſſent avoir peu d'eſprit; mais, s'ils avoient aſſez d'élévation pour être Philoſophes, il lui permit de diſtribuer cet argent aux citoyens de Thèbes, parce que les Philoſophes n'avoient beſoin de rien. D'autres diſent qu'il jetta ſon argent dans la mer.

Hipparchia, ſœur de Métrocle l'orateur, charmée des manières libres de Cratès, voulut abſolument l'épouſer, malgré l'oppoſition de tous ſes parens. Cratès, à qui ils s'étoient adreſſés, fit de ſon côté tout ce qu'il put pour la détourner de ce mariage. S'étant dépouillé devant elle pour lui faire voir ſa boſſe & ſon corps tout de travers, & ayant jetté par terre ſon manteau, ſa beſace, & ſon bâton: *Voilà toutes mes richeſſes*, dit-il, & *ma femme n'en doit point prétendre d'autres pour elle-même.*

(*a*) Plin. T. II. p. 707.
(*b*) Plin. T. II. p. 730.
(*c*) Plin. T. I. p. 568.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 26.
(*e*) Ovid. de Ponto. L. IV. Eleg. 10.
(*f*) Lucian. T. I. p. 243, 285. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. pag. 442, 443. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. X. p. 280, 281.

Elle perſiſta dans ſon deſſein, épouſa ce boſſu, s'habilla en Cynique, & devint encore plus effrontée que ſon mari.

L'effronterie étoit le caractère dominant de ces Philoſophes. Ils reprochoient aux autres leurs défauts, ſans garder aucun ménagement, ajoûtant même à leurs reproches un air de mépris & d'inſulte. C'eſt ce qui, ſelon quelques-uns, leur fit donner le nom de Cyniques, parce qu'ils étoient mordans, & qu'ils aboyoient après tout le monde, comme des chiens; & auſſi parce qu'ils n'avoient honte de rien, & qu'ils tenoient qu'il étoit permis de tout faire en public ſans pudeur & ſans retenue.

Cratès fleuriſſoit à Thèbes, vers la CXIII.e Olympiade, & effaçoit tous les autres Cyniques de ce tems. C'eſt lui qui a été le maître de Zénon, chef de la ſecte des Stoïciens ſi renommée.

On dit que Nicodrome, joueur d'inſtrumens, lui ayant donné un ſoufflet qui lui fit enfler la joue, il mit deſſus un écriteau, avec ces paroles: *Nicodrome l'a fait.* Alexandre lui demandant s'il vouloit qu'on rebâtit ſa patrie, il répondit qu'il ne s'en ſoucioit pas, parce qu'un autre Alexandre la ruineroit encore. Il ajoûta que le mépris de la gloire & la pauvreté étoient ſon païs, & qu'il ne tomberoit jamais entre les mains des ennemis.

Nous avons des dialogues de Lucien, où Cratès eſt introduit comme un des interlocuteurs.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, philoſophe Académicien, fils d'Antigonus. Il étoit d'Athènes, ou plutôt d'un village nommé Trie. Il fut diſciple de Polémon, & ſon ſucceſſeur dans ſon école. Polémon mourut ſous la CXXVII.e Olympiade, & environ 272 ans avant Jeſus-Chriſt, ce qui fixe le tems auquel Cratès a vécu. Ces deux Philoſophes s'aimerent toujours avec une extrême tendreſſe, & leurs corps furent mis après leur mort dans le même tombeau. Cratès, en mourant, laiſſa, au rapport d'Apollodore, pluſieurs ouvrages de philoſophie, outre quelques comédies. Il compoſa auſſi pluſieurs harangues, qu'il récitoit devant le peuple, & d'autres qu'il fit dans ſes ambaſſades. Il a eu des diſciples très-illuſtres, comme Arcéſilaüs, [illegible] de Boriſthène, Théodore, chef d'une ſecte.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*a*) Poëte muſicien, dont parle Plutarque dans ſon dialogue ſur la muſique. Il fut diſciple d'Olympe, & auteur du nome Polycéphale, ſelon quelques-uns; mais, d'autres attribuent cet air à un auteur plus moderne. Voilà ce que Plutarque nous apprend de Cratès; & nous n'en ſçavons autre choſe; car, nul autre n'a parlé de ce Poëte muſicien.

M. Fabricius obſerve que Meurſius, dans ſa bibliotheque Grecque, a pris le change au ſujet de ce Cratès, lui attribuant un fragment de dix vers hexamètres & pentamètres, & quelques autres vers tirés d'un hymne adreſſé à

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. X. pag. 280, 281.

la Frugalité, & cités par l'empereur Julien, dans ſa ſixième harangue; au lieu que ces morceaux ſont de Cratès le philoſophe Cynique.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*a*) Poëte comique, natif d'Athènes. Il excella dans l'ancienne comédie. Il fut le premier qui fit paroître des ivrognes ſur le théatre. Ses pièces étoient divertiſſantes, mais fort ſatyriques.

CRATÉS, *Crates*, Κράτης, (*b*) autre Poëte, qui fut diſciple de Stilpon. On lui attribue une épigramme de l'Anthologie, dans laquelle il dit, par une métaphore bien outrée, que Stilpon avoit attelé à ſon char la vieilleſſe & la maladie, & qu'il livra ces deux chevaux à la conduite du vin à qui il laiſſa faire le reſte.

On dit que ce qui porta Cratès à faire une telle épigramme contre ſon maître, ce fut parce qu'il avoit été piqué de ce qu'un jour qu'il étoit mal vêtu, dans un tems très-froid, Stilpon lui avoit dit: Δοκεῖς μοι χρείαν ἔχειν ἱματίου καινοῦ. On voit que les équivoques & les jeux de mots ne ſont pas de nouvelle invention; car, la plaiſanterie de ce trait conſiſte dans l'équivoque de Καινῷ, en un ſeul mot, & de Καὶ νῷ, en deux mots. Diogène Laërce, qui ne néglige point ces ſortes de traits, rapporte les deux vers que Cratès fit pour ſe venger de la plaiſanterie de Stilpon, où l'on voit qu'il joue ſur le τυφὸς philoſophique de Stilpon.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*c*) fils de Timocratès, fut à la fois Grammairien & Philoſophe ſtoïcien. Il naquit à Mallos, ville de Cilicie; il étoit contemporain d'Ariſtophane & d'Ariſtarque. Il fut envoyé à Rome en qualité d'ambaſſadeur, par Attale II, roi de Pergame. Il introduiſit dans cette grande ville l'étude de la Grammaire, dont il avoit fait juſques-là ſa principale occupation. Il laiſſa neuf livres de corrections ſur les poëmes d'Homère, ce qui lui fit donner le ſurnom d'Homérique. Pluſieurs lui attribuent la découverte du vélin. Il vivoit environ 160 ans avant Jeſus-Chriſt.

CRATÈS, *Crates*, Κράτης, (*d*) hiſtorien Grec, qui naquit à Pergame. Il fit un ouvrage des choſes admirables qui ſe voient dans divers païs. Pline en fait mention auſſi-bien que Élien; on ne ſçait pas en quel tems il a vécu.

Diogène Laërce parle de quelques autres perſonnages célebres du nom de Cratès; 1.° D'un orateur; 2.° D'un ingénieur, qui ſervit dans les armées d'Alexandre le Grand; 3.° D'un Philoſophe péripatéticien; 4.° D'un Philoſophe Académicien de Tharſe; 5.° D'un Géometre.

CRATÉSICLÉE, (*e*) *Crateſi-*

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XXI. pag. 145.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 138.

(*c*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. p. 13. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII pag. 197. Tom. XII. p. 237.

(*d*) Plin. T. I. p. 371, 374.

(*e*) Plut. Tom. I. p. 807, 815, 823; Roll. Hiſt. Anc. T. IV. 323, 324.

clea, Κρατησίκλεια, mere de Cléomène, roi de Sparte. Charmée de favoriſer l'ambition de ſon fils, elle lui fourniſſoit en abondance tout l'argent qui lui étoit néceſſaire pour l'exécution du projet qu'il avoit formé de changer l'état de ſa patrie. Cette Princeſſe étoit alors veuve, & on dit que quoiqu'elle ne ſe ſoucîât point du tout de ſe remarier, elle épouſa, uniquement pour l'amour de lui, le premier homme de Sparte en réputation & en crédit.

Mais, la fortune ne fut pas conſtamment favorable à Cléomène; & lorſque ſes affaires étoient dans une triſte ſituation, Ptolémée, roi d'Égypte, lui offrant du ſecours, lui envoya demander pour ôtages ſa mere & ſes enfans. Cléomène fut aſſez long-tems ſans oſer déclarer à ſa mere cette demande du roi d'Égypte; & étant allé ſouvent chez elle pour lui en parler, lorſqu'il étoit ſur le point d'en ouvrir la bouche, il n'en avoit pas la force, & ſe taiſoit. Sa mere voyant ſon embarras, entra dans quelque ſoupçon, & demanda à ceux qui vivoient avec lui dans le plus étroit commerce, ſi ſon fils ne déſiroit pas quelque choſe d'elle qu'il n'oſât lui déclarer. Enfin, Cléomène s'étant enhardi, & lui ayant expliqué la choſe comme elle étoit, elle ſe prit à rire de toute ſa force: *Quoi*, lui dit-elle, *c'eſt donc là ce que tu as ſouvent voulu me dire, & que tu n'as oſé me découvrir? Que ne nous jettes-tu promptement dans un navire, & que ne m'envoies-tu ſans différer, par tout où tu croiras que mon corps pourra être utile à Sparte, avant que la vieilleſſe vienne le détruire & le conſumer dans l'inaction & dans la langueur?*

Lorſque tout fut prêt pour le voyage, ils ſe rendirent par terre, au port du Ténare, accompagnés de toute l'armée. Quand Cratéſiclée fut ſur le point de monter dans le vaiſſeau, elle tira ſon fils à part, & le mena ſeul dans le temple de Neptune. Là elle le tint long-tems embraſſé; & le baiſant tendrement, le viſage baigné de pleurs, comme elle ſentit qu'il étoit ſi ému & ſi attendri, qu'il fondoit auſſi en larmes, elle lui dit: *Allons, roi de Lacédémone, eſſuyons nos larmes, afin que, quand nous ſortirons de ce temple, perſonne ne nous voie pleurer ni rien faire d'indigne de Sparte; car cela ſeul eſt en notre puiſſance, & les événemens ſont entre les mains de Dieu.* Après avoir ainſi parlé, elle raſſura ſon viſage, s'en retourna au vaiſſeau, tenant ſon petit-fils entre ſes bras, & commanda au pilote de partir ſans différer. En arrivant en Égypte, elle apprit que Ptolémée recevoit des ambaſſadeurs d'Antigonus, & qu'il écoutoit ſes propoſitions; & d'un autre côté, elle eut nouvelles que ſon fils Cléomène, ſollicité par les Achéens de conclure avec eux un traité, n'oſoit le faire ſans le conſentement de Ptolémée, à cauſe d'elle, parce qu'elle étoit en ſon pouvoir. Mais, elle lui manda de faire hardiment & ſans balancer, tout ce qui lui paroîtroit utile & glorieux pour Sparte, & de ne

pas craindre toujours Ptolémée pour une vieille & pour un enfant. Voilà quelles étoient les diſpoſitions de cette reine contre tous les accidens de la fortune.

Cependant, les affaires de Cléomène ſe ruinoient de plus en plus, & ce Prince ſe vit enfin contraint de paſſer lui-même en Égypte. Mais, le roi Ptolémée étant venu à mourir, ſon ſucceſſeur ſe laiſſa prévenir contre Cléomène, & on le força de ſe donner la mort. Dès que le bruit s'en fut répandu dans Alexandrie, Cratéſiclée ne conſerva pas ſa magnanimité contre ce grand coup de la fortune ennemie; & embraſſant les deux enfans de Cléomène, elle ſe mit à déplorer ſes malheurs. L'arrêt de ſa condamnation étoit auſſi prononcé. Quand on la mena au ſupplice, elle ne demanda d'autre grace, ſinon qu'on la fît mourir avant ſes enfans. Malgré ſes prieres, quand on fut arrivé au lieu où l'on avoit accoûtumé de faire ces exécutions, on égorgea d'abord ſes petits fils à ſes yeux, & on l'égorgea enſuite elle-même, ſans que jamais dans cette affreuſe extrêmité, elle prononçât d'autre parole que celle-ci: *Ah! mes enfans, où êtes-vous venus?*

CRATÉSIPOLIS, *Crateſipolis*, Κρατησίπολις, (*a*) femme d'Alexandre, tyran de Sicyone. Ce Prince fut aſſaſſiné par quelques citoyens qui faiſoient ſemblant d'être de ſes amis; & après ſa mort, Cratéſipolis, qui étoit extrêmement reſpectée des ſoldats, par le bien qu'elle avoit trouvé occaſion de leur faire, les raſſembla elle-même, & ſuccéda en quelque ſorte au commandement de ſon mari. Elle avoit eu ſoin, pendant qu'il vivoit, de ſecourir ceux d'entr'eux qui étoient pauvres ou infirmes; & de plus, elle étoit douée d'une grande intelligence dans les affaires publiques, & d'un courage ſupérieur à ſon ſexe. En effet, les Sicyoniens lui ayant donné quelques marques de mépris depuis la mort d'Alexandre, & ayant pris les armes pour ſe mettre en liberté, elle les reçut en ordre de bataille, & remportant la victoire ſur eux, elle en fit tomber par terre un grand nombre dans le combat, après lequel, elle en condamna trente à être mis en croix. Ayant aſſuré ainſi ſon pouvoir dans la ville, elle ſe trouva réellement ſouveraine des Sicyoniens, & ſe fit une garde de ſoldats diſpoſés à tout pour ſa défenſe, l'an 314 avant J. C. Quelques années après, elle céda ſes États à Ptolémée, roi d'Égypte.

Plutarque, dans la vie de Démétrius, rapporte un trait qui ne fait guere d'honneur à la ſageſſe de Cratéſipolis. Cette Princeſſe étoit d'une grande beauté; & comme elle étoit à Patres, dans l'Achaïe, elle témoigna qu'elle déſiroit paſſionnément de voir Démétrius, & d'être à lui. Ce Prince, informé de cette nouvelle, laiſſe ſon armée dans les ter-

(*a*) Plut. T. I. pag. 892. Diod. Sicul. pag. 707, 751. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 78, 79.

res de Mégare, & ayant choiſi un petit nombre de gens pour l'accompagner, il prit le chemin de Thèbes. Quand il en fut aſſez près, il ſe déroba de ſes gens, & fit tendre un pavillon à l'écart, afin que Cratéſipolis ne fût point apperçue quand elle viendroit le voir. Quelques-uns de ſes ennemis, avertis de cette imprudence, coururent ſur lui, lorſqu'il s'y attendoit le moins. Démétrius, effrayé, n'eut le tems que de prendre un méchant manteau & de ſe ſauver par la fuite; peu s'en fallut qu'il ne fût pris de la manière du monde la plus honteuſe, à cauſe de ſon incontinence. Ses ennemis emporterent ſa tente & toutes les richeſſes qui y étoient.

CRATÉSIPPIDAS, *Crateſippidas*, Κρατησίππιδας. (*a*) capitaine Lacédémonien, eut ordre d'aller prendre le commandement des troupes de mer, que Paſippidas avoit levées parmi les alliés. Il les trouva dans l'iſle de Chio.

CRATHIS, *Crathis*, Κράθις, (*b*) fleuve d'Italie dans le païs des Bruttiens. Il avoit été ainſi appellé, ſelon Pauſanias & Hérodote, d'un autre fleuve de ce nom dont il eſt parlé ci-après. On trouvera dans cet article l'étymologie du nom de Crathis.

On lit, dans Pline, Crataïs, que le P. Hardouin croit être Fiumara di Maro; mais, ce n'eſt point le fleuve dont il s'agit. Pline le nomme ailleurs Crathis, & dit que la ville de Thurii étoit entre ce fleuve & le Sybaris. Le Crathis avoit une vertu ſingulière, s'il en faut croire Strabon. Il donnoit une couleur de roux & de blanc aux cheveux des perſonnes qui s'y lavoient, & il étoit propre à la guériſon de pluſieurs autres maux. Strabon dit, dans un autre endroit: » Les fleuves » d'Eubée ſont le Ciréus & le » Néléus, dont l'un rend blan» ches les brebis qui vont y boire, » & l'autre les rend noires. On dit » qu'il arrive quelque choſe de » ſemblable au Crathis. « C'eſt aujourd'hui le Crate.

CRATHIS, *Crathis*, Κράθις, (*c*) fleuve & montagne du Péloponnèſe dans l'Achaïe. Pauſanias en parle en ces termes: » d'Héli» ce à la grotte d'Hercule, on » compte environ trente ſtades. » Un peu plus loin, vous trouvez » un beau fleuve, dont le cours » eſt toujours égal, & qui, ſorti » d'une montagne d'Arcadie, va » tomber dans la mer. Le fleuve » & la montagne ſe nomment » Crathis, d'où le Crathis, fleuve » d'Italie, a pris ſon nom. Sur les » bords du Crathis d'Achaïe étoit » autre fois la ville d'Éges, que » ſes habitans ont dans la ſuite » été obligés d'abandonner, à » cauſe, dit-on, de la foibleſſe » & de la misère où elle étoit » réduite. «

Strabon dit qu'à Éges d'Achaïe eſt le fleuve Crathis, qui, accru des eaux de deux fleuves, eſt ainſi nommé de ce mêlange,

(*a*) Xenoph. p. 432.

(*b*) Pauſ. p. 481. Herod. L. I. c. 145. Strab. p. 263, 449. Plin. T. I. p. 158, 165.

(*c*) Pauſ. pag. 481. Strab. pag. 386. Hérod. L. I. c. 145.

auſſi bien que le Crathis d'Italie.

CRATHIS, *Cratis*, Κράθις, fleuve de Sicile, ſelon Euſtathe, dans ſa paraphraſe ſur la Périégèſe de Denys.

CRATINUS, *Cratinus*, (*a*) Κρατῖνος, poëte Athénien, du nombre de ceux qui ont illuſtré la vieille comédie. Il avoit compoſé vingt-une pièces, & remporté neuf fois la victoire. De ces vingt-une pièces, il ne nous reſte qu'un petit nombre de vers qui ne ſont pas ſuffiſans pour nous faire connoître ſon caractère. Il étoit ferme & hardi dans ſes compoſitions, dit M. le Fevre, & n'épargnoit pas même les premiers officiers de la République. Plutarque dit, dans la vie de Périclès, que ce dernier ne fut point exempt de la cenſure de Cratinus. Quintilien faiſoit tant de cas de ſes comédies, qu'il en recommandoit particuliérement la lecture à ceux qu'il vouloit former pour l'éloquence. Ariſtophane remarque qu'il mourut lorſque les Lacédémoniens firent leur deſcente au païs d'Attique, c'eſt-à-dire, au commencement de la guerre du Péloponnèſe, qui s'éleva ſous la 67e Olympiade, 431 ans avant J. C. Ce Poëte vécut plus de 95 ans, & fut, dit-on, un des plus grands buveurs de ſon tems. Horace le remarque dans une de ſes Épîtres à Mécène, & fait encore mention de Cratinus dans ſes ſatyres.

CRATINUS, *Cratinus*, (*b*) Κρατῖνος, capitaine, dont Démoſthène fait mention dans ſa harangue contre Midias.

CRATIPPE, *Cratippus*, Κράτιππος, hiſtorien Grec, contemporain de Thucydide, vivoit vers l'an 412 avant J. C. Il recueillit avec ſoin dans ſes écrits, ce que Thucydide avoit oublié, comme nous l'apprenons de Denys d'Halicarnaſſe au jugement de l'hiſtoire de Thucydide, & de Marcellin, dans la vie du même Auteur.

CRATIPPE, *Cratippus*, (*c*) Κράτιππος, philoſophe Péripatéticien, natif de Mitylène, enſeigna d'abord la Philoſophie dans ſa patrie. Il alla enſuite l'enſeigner à Athènes, où il eut pour diſciple le fils de Cicéron, qui, par reconnoiſſance, lui obtint le droit de bourgeoiſie Romaine, & engagea les juges de l'Aréopage à faire un décret, pour engager Cratippe à reſter à Athènes, pour y inſtruire la jeuneſſe du païs. Il le fit avec tant de ſuccès, que les perſonnes les plus conſidérables de ſon tems, comme Brutus & Pompée, ſe faiſoient un plaiſir d'être ſes auditeurs.

Ce dernier, après la perte de la bataille de Pharſale, étant arrivé au port de Mitylène, les habitans vinrent le ſaluer, & l'engager à entrer dans leur ville; mais, il le refuſa, & leur dit qu'il falloit obéir au vainqueur, c'eſt-à-dire, à Céſar. En même tems,

(*a*) Vell. Paterc. L. I. c. 16. Plut. T. I. p. 160. Quintil. L. X. c. 1. Horat. L. I. Satyr. 4. v. 1. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 94. T. XXI. p. 145.

(*b*) Demoſth. Orat. in Midi.

(*c*) Plut. T. I. p. 659.

ſe tournant vers Cratippe, qui s'étoit auſſi rendu auprès de lui pour le voir, il ſe plaignit un peu de la providence, & voulut former quelques doutes ſur elle. Cratippe faiſoit ſemblant, par complaiſance, de céder à ſes raiſons, & tâchoit tout doucement de le porter à avoir de meilleures eſpérances, pour ne pas lui paroître trop dur & trop importun, en lui réſiſtant ſi mal à propos; car, à tout ce que Pompée objectoit contre la providence, Cratippe pouvoit fort bien répondre & démontrer qu'à cauſe du grand déſordre qui règnoit dans toutes les parties de l'Empire, les affaires avoient beſoin de tomber entre les mains d'un monarque qui les gouvernât. Et pour le mieux convaincre, dit Plutarque, il pouvoit lui faire cette queſtion que cet Auteur juge être ſans réplique: *Pompée, comment croyez-vous, & quelle ſi grande preuve nous donnez-vous que, ſi vous aviez remporté la victoire, vous auriez mieux uſé de votre fortune que Céſar?* Mais il faut laiſſer-là, ajoûte Plutarque, toutes ces ſortes de diſputes, comme tout ce qui appartient aux dieux.

CRATIPPE, *Cratippus*, (*a*) Κράτιππος, citoyen de Tyndare en Sicile, fut un de ceux que Verrès dépouilla contre toute juſtice.

CRATISTHÈNE, *Cratiſthenes*, Κρατισθένης, (*b*) fameux athlete de Cyrène. On voyoit à Olympie un char de bronze de cet athlete. La victoire étoit ſur ce char & Cratiſthène auprès, d'où l'on juge qu'il fut vainqueur à la courſe du char. On croit qu'il étoit fils de Mnaſéas, ce coureur que les Grecs appelloient le Libyen; ce monument étoit un ouvrage de Pythagore de Rhégium.

CRATON, *Craton*, Κράτων, (*c*) certain perſonnage, que Lucien introduit dans un de ſes dialogues des morts. » Et toi auſſi, » Craton, lui dit Mercure, quitte » ces richeſſes, ce luxe, ces va» nités; & laiſſe ſur le bord tes » ancêtres & ta nobleſſe, & tous » ces titres magnifiques, & ces » inſcriptions, & ces éloges, & » ces ſtatues, & ta gloire, & ton » ſépulcre, & ton épitaphe; car, » le ſouvenir ſeul de ces choſes » eſt ſi peſant, qu'il ſeroit capable de nous ſubmerger. «

Lucien, dans ſon dialogue de Philopatris, fait paroître un autre Craton, qui avoit été camarade de jeuneſſe de Critias.

CRAUGASIDÈS, *Craugaſides*, Κραυγασίδης, l'un des combattans de la Batrachomyomachie.

CRAUGÉ, *Crauge*, Κραυγή, (*d*) nom d'un chien de chaſſe, au rapport de Xénophon. Ce terme veut dire clameur. *Voyez* Chien de chaſſe.

CRAUGIS, *Craugis*, Κραυγίς, (*e*) pere de Philopœmen, étoit de Mégalopolis; il ne le cé-

(*a*) Cicer. in Verr. L. VI. c. 24.
(*b*) Pauſ. p. 376.
(*c*) Lucian. T. I. p. 239. T. II. pag. 1004, 1005.
(*d*) Xenoph. p. 987.
(*e*) Pauſ. p. 533, 539. Plut. Tom. I. p. 356.

doit en nobleſſe à aucun de ſes concitoyens. Plutarque, qui lit Crauſis, dit que c'étoit un homme très-généreux & très-magnifique en tout.

CRAUSIS, *Crauſis*, Κραῦσις. *Voyez* Craugis.

CRAUXIDAS, *Crauxidas*, Κραυξίδας (*a*) natif de Cranon, fut un célebre athlete. Sa cavale paſſa toutes les autres en la 28e. Olympiade.

CRÈCHE, (*b*) *Præſepe*, *Præſepium*, mangeoire des animaux. Saint Luc raconte que la Sainte Vierge & Saint Joſeph n'ayant pu trouver place dans une hôtellerie publique, furent obligés de ſe retirer dans l'étable où la Sainte Vierge mit au monde J. C.; & l'ayant emmailloté, le coucha dans une Crèche. Les anciens Peres, qui parlent du lieu de la naiſſance du Sauveur, marquent toujours qu'il naquit dans une caverne creuſée dans le roc. Saint Juſtin & Euſebe diſent que ce lieu n'eſt pas dans la ville de Béthléem, mais à la campagne, près de la ville. Ils en devoient être mieux informés que d'autres, puiſque S. Juſtin étoit du païs, & qu'Euſebe y avoit ſa demeure. S. Jérôme met cette caverne à l'extrêmité de la ville de Béthléem, vers le midi.

La Sainte Vierge fut obligée de mettre l'Enfant Jeſus nouveau né dans la Crèche de l'étable où elle étoit, parce qu'elle n'avoit point de berceau ni d'autre lieu où le placer. La Crèche étoit apparemment ménagée dans le rocher, & il pouvoit y avoir au dedans de la Crèche de pierre, une auge de bois, où l'Enfant Jeſus fut couché. La Crèche que l'on conſerve à Rome eſt de bois. Un Auteur Latin cité dans Baronius ſous le nom de S. Chryſoſtôme, dit que la Crèche, où J. C. fut mis, étoit de terre, & qu'on l'avoit ôtée, pour mettre en ſa place une Crèche d'argent.

Les peintres ont accoûtumé de repréſenter auprès de la Crèche du Sauveur un bœuf & un âne. On cite pour ce ſentiment le paſſage d'Iſaïe : *Le bœuf a reconnu ſon Maître, & l'âne la Crèche de ſon Seigneur;* & ces autres d'Habacuc, *vous ſerez connu au milieu de deux animaux;* & pluſieurs Peres diſent que J. C. dans la Crèche, a été reconnu par le bœuf & par l'âne. L'Auteur du poëme ſous le nom de Lactance, eſt exprès pour ce ſentiment, auſſi bien que l'Auteur du livre des Promeſſes, cité ſous le nom de S. Proſper. Mais nonobſtant ces autorités, pluſieurs critiques doutent que le bœuf & l'âne aient été dans l'étable de Béthléem, ni l'évangile ni les anciens Peres ne l'ayant point remarqué; & les paſſages d'Iſaïe & d'Habacuc, que l'on cite pour le prouver, ne le marquant pas non plus diſtinctement.

CREION, *Creion*, (*c*) eſpèce de gâteau des Anciens. La manière ne nous en eſt point connue.

(*a*) Pauſ. p. 301.
(*b*) Luc. c. 2. v. 7.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 119.

CREIUS, *Creius*, (*a*) fils du Ciel & de la Terre, épouſa Eurybie, fille de la Terre & du Pont, & en eut trois fils; ſçavoir, Aſtræus mari de l'Aurore & pere des Vents bienfaiſans, de l'Étoile du matin & des Aſtres dont le Ciel eſt couronné, c'eſt-à-dire des Signes du Zodiaque; Pallas qui s'allia avec Styx, de qui n'acquirent l'Honneur, la Victoire, la Force & la Violence, qui ſont toujours en la compagnie de Jupiter; & Perſès, qu'Aſtérie rendit pere d'Hécate.

CRÉMASTE, *Crémaſte*. *Voyez* Lariſſe Crémaſte.

CRÉMASTE, *Cremaſte*, nom d'un lieu d'Aſie auprès d'Antandre, ſelon Xénophon, cité par M. de la Martinière.

CREMBALES, *Crembala*, (*b*) nom qu'Hermippus, dans Athénée, donne aux Cymbales, ſuivant un Auteur moderne. Il pourroit bien ſe faire que les Crembales fuſſent des Cymbales; mais, nous ne ſçavons pas ſi cela eſt bien certain. C'étoit toujours quelque choſe d'approchant.

CRÉMENT, terme de grammaire. C'eſt dans les Langues tant anciennes que modernes, l'accroiſſement d'une ou pluſieurs ſyllabes qui ſurviennent à un mot, ſoit dans la formation de ſes tems, ſoit dans la formation de ſes cas; comme dans *amavit* de *amo*

CRÉMÉRA, *Cremera*, fleuve d'Italie dans l'Étrurie. (*c*) Tite-Live dit que les Fabiens, étant ſortis par la porte Carmentale, ſous des auſpices malheureux, ſe rendirent ſur les bords du fleuve Créméra, qu'ils trouverent ce poſte avantageux, & qu'ils s'y retrancherent. Florus aſſure qu'ils y furent tués au nombre de trois cens.

Ce fleuve devoit être du côté des Veïens, & à moins de ſix mille pas de Rome. On ne ſçait pas trop quel nom il porte aujourd'hui.

CRÉMISSE, *Cremiſſus*, Κρεμισσός, fleuve de Sicile. *Voyez* Crimeſſe.

CREMNA, *Cremna*, Κρήμνα, (*d*) ville de l'Aſie mineure dans la Piſidie, ſelon Strabon & Ptolémée. Ce nom, qui veut dire inacceſſible, marque la ſituation de cette ville. Elle étoit en effet aſſiſe au haut d'un roc, dont la pente étoit naturellement roide.

Sous l'empire de Probus, il y eut un certain Lydius qui leva l'étendart de la révolte. L'empereur marcha en perſonne contre le rebelle qui, ſentant qu'il ne pouvoit tenir la campagne, alla ſe renfermer dans la ville de Cremna. Probus ayant ordonné à un de ſes Lieutenans d'aſſiéger la place, & de ne la point quitter qu'il ne l'eût priſe, Lydius ſe défendit en brave homme, en homme de reſſources; & il eſt fâcheux que ces qua-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 194. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 3, 4.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 197.

(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 49. Flor. L. I. c. 12. Tacit. Hiſt. L. II. c. 91.

(*d*) Strab. p. 569, 570. Ptolem. L. V. c. 5. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 98, 99.

lités eſtimables ſoient déshonorées en lui par la ſcélérateſſe.

Il y avoit du monde avec lui, mais il craignoit la diſette des vivres. Pour y remédier, il abattit un grand nombre de maiſons, & il en mit le ſol en état d'être labouré & de porter des grains. Il fit ſortir les bouches inutiles; & comme les aſſiégeans ne voulurent pas recevoir ces malheureux, il les precipita, hommes, femmes & enfans dans les fondrières qui environnoient la ville. Il creuſa une mine, qui paſſant par-deſſous les retranchemens des Romains, avoit ſon iſſue dans la campagne; & par-là il envoyoit des partis qui enlevoient tout ce qu'ils trouvoient de beſtiaux & de bleds, & facilitoient ainſi la ſubſiſtance de la garniſon. Enfin cette reſſource lui ayant été ôtée par les Romains, qui découvrirent la mine, il prit la réſolution de diminuer encore le nombre de ceux qu'il avoit à nourrir, de ne garder avec lui que les hommes déterminés à toute extrêmité, & de paſſer tout le reſte au fil de l'épée. Il ajoûta les précautions de l'œconomie, diſtribuant le pain & le vin par meſure aux fideles compagnons qu'il s'étoit réſervés. Avec eux, il avoit pris le parti de s'enſevelir ſous les ruines de la place. Mais ſa mort qui arriva bientôt après, mit fin à la réſiſtance des aſſiégés, & rendit les Romains vainqueurs.

Il y en a qui attribuent la ville de Cremna à l'Iſaurie. Comme cette Province & celle de Piſidie étoient voiſines, cette ville appartenoit tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Au reſte, Ptolémée en fait une colonie.

CREMNES, *Cremni*, Κρημνοί, (*a*) Ville marchande ſituée ſur le Palus Méotide. Ce nom, comme on l'a dit dans l'article précédent, veut dire un lieu inacceſſible. Hérodote fait mention de cette ville auſſi bien que Ptolémée. Quelques exemplaires de ce dernier portent mal-à-propos Cneme.

CRÉMONE, *Cremona*, (*b*) Κρεμώνη, ville d'Italie ſituée ſur le bord du Pô, dans la Gaule Ciſalpine. Cette ville appartint d'abord aux Cénomanes, qui étoient Gaulois d'origine. Les Romains y envoyerent une colonie pendant la ſeconde guerre punique, ſous le conſulat de T. Sempronius Longus & de P. Cornélius Scipion, deux cens dix-huit ans avant J. C. pour tenir en bride les Gaulois, & ſervir de rempart à l'Italie contre les incurſions des nations d'en-deçà les Alpes.

Cette ville a été ſujette à de grandes révolutions. Elle ſouffrit d'abord beaucoup pendant les guerres d'Annibal, & celles que les Romains eurent encore depuis avec les peuples de la Gaule Ciſalpine. On n'en releva les édifices qui avoient été ruinés, que l'an

(*a*) Herod. L. IV. c. 20. Ptolem. L. III. c. 5.

(*b*) Strab. p. 216. Plin. T. I. p. 175, 391. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. XXI. c. 25. L. XXVIII. c. 11. L. XXXI. c. 10, 21. L. XXXIV. c. 46, 47. Tacit. Annal. L. II. c. 22, 23, 67, 100. L. III. c. 14. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. p. 55. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. pag. 94. *& ſuiv.*

CREIUS, *Creius*, (*a*) fils du Ciel & de la Terre, épouſa Eurybie, fille de la Terre & du Pont, & en eut trois fils; ſçavoir, Aſtræus mari de l'Aurore & pere des Vents bienfaiſans, de l'Étoile du matin & des Aſtres dont le Ciel eſt couronné, c'eſt-à-dire des Signes du Zodiaque; Pallas qui s'allia avec Styx, de qui n'acquirent l'Honneur, la Victoire, la Force & la Violence, qui ſont toujours en la compagnie de Jupiter; & Perſès, qu'Aſtérie rendit pere d'Hécate.

CRÉMASTE, *Crémaſte*. *Voyez* Lariſſe Crémaſte.

CRÉMASTE, *Cremaſte*, nom d'un lieu d'Aſie auprès d'Antandre, ſelon Xénophon, cité par M. de la Martinière.

CREMBALES, *Crembala*, (*b*) nom qu'Hermippus, dans Athénée, donne aux Cymbales, ſuivant un Auteur moderne. Il pourroit bien ſe faire que les Crembales fuſſent des Cymbales; mais, nous ne ſçavons pas ſi cela eſt bien certain. C'étoit toujours quelque choſe d'approchant.

CRÉMENT, terme de grammaire. C'eſt dans les Langues tant anciennes que modernes, l'accroiſſement d'une ou pluſieurs ſyllabes qui ſurviennent à un mot, ſoit dans la formation de ſes tems, ſoit dans la formation de ſes cas; comme dans *amavit* de *amo*

CRÉMÉRA, *Cremera*, fleuve d'Italie dans l'Étrurie. (*c*) Tite-Live dit que les Fabiens, étant ſortis par la porte Carmentale, ſous des auſpices malheureux, ſe rendirent ſur les bords du fleuve Créméra, qu'ils trouverent ce poſte avantageux, & qu'ils s'y retrancherent. Florus aſſure qu'ils y furent tués au nombre de trois cens.

Ce fleuve devoit être du côté des Veïens, & à moins de ſix mille pas de Rome. On ne ſçait pas trop quel nom il porte aujourd'hui.

CRÉMISSE, *Cremiſſus*, Κρεμισσος, fleuve de Sicile. *Voyez* Crimeſſe.

CREMNA, *Cremna*, Κρήμνα, (*d*) ville de l'Aſie mineure dans la Piſidie, ſelon Strabon & Ptolémée. Ce nom, qui veut dire inacceſſible, marque la ſituation de cette ville. Elle étoit en effet aſſiſe au haut d'un roc, dont la pente étoit naturellement roide.

Sous l'empire de Probus, il y eut un certain Lydius qui leva l'étendart de la révolte. L'empereur marcha en perſonne contre le rebelle qui, ſentant qu'il ne pouvoit tenir la campagne, alla ſe renfermer dans la ville de Cremna. Probus ayant ordonné à un de ſes Lieutenans d'aſſiéger la place, & de ne la point quitter qu'il ne l'eût priſe, Lydius ſe défendit en brave homme, en homme de reſſources; & il eſt fâcheux que ces qua-

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 194. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 3, 4.

(*b*) Suppl. à l'Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 197.

(*c*) Tit. Liv. L. II. c. 49. Flor. L. I. c. 12. Tacit. Hiſt. L. II. c. 91.

(*d*) Strab. p. 569, 570. Ptolem. L. V. c. 5. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. p. 98, 99.

lités eſtimables ſoient déshonorées en lui par la ſcélérateſſe.

Il y avoit du monde avec lui, mais il craignoit la diſette des vivres. Pour y remédier, il abattit un grand nombre de maiſons, & il en mit le ſol en état d'être labouré & de porter des grains. Il fit ſortir les bouches inutiles; & comme les aſſiégeans ne voulurent pas recevoir ces malheureux, il les precipita, hommes, femmes & enfans dans les fondrières qui environnoient la ville. Il creuſa une mine, qui paſſant par-deſſous les retranchemens des Romains, avoit ſon iſſue dans la campagne; & par-là il envoyoit des partis qui enlevoient tout ce qu'ils trouvoient de beſtiaux & de bleds, & facilitoient ainſi la ſubſiſtance de la garniſon. Enfin cette reſſource lui ayant été ôtée par les Romains, qui découvrirent la mine, il prit la réſolution de diminuer encore le nombre de ceux qu'il avoit à nourrir, de ne garder avec lui que les hommes déterminés à toute extrêmité, & de paſſer tout le reſte au fil de l'épée. Il ajoûta les précautions de l'œconomie, diſtribuant le pain & le vin par meſure aux fideles compagnons qu'il s'étoit réſervés. Avec eux, il avoit pris le parti de s'enſevelir ſous les ruines de la place. Mais ſa mort qui arriva bientôt après, mit fin à la réſiſtance des aſſiégés, & rendit les Romains vainqueurs.

Il y en a qui attribuent la ville de Cremna à l'Iſaurie. Comme cette Province & celle de Piſidie étoient voiſines, cette ville appartenoit tantôt à l'une, tantôt à l'autre. Au reſte, Ptolémée en fait une colonie.

CREMNES, *Cremni*, Κρημνοί, (*a*) Ville marchande ſituée ſur le Palus Méotide. Ce nom, comme on l'a dit dans l'article précédent, veut dire un lieu inacceſſible. Hérodote fait mention de cette ville auſſi bien que Ptolémée. Quelques exemplaires de ce dernier portent mal-à-propos Cneme.

CRÉMONE, *Cremona*, (*b*) Κρεμώνη, ville d'Italie ſituée ſur le bord du Pô, dans la Gaule Ciſalpine. Cette ville appartint d'abord aux Cénomanes, qui étoient Gaulois d'origine. Les Romains y envoyerent une colonie pendant la ſeconde guerre punique, ſous le conſulat de T. Sempronius Longus & de P. Cornélius Scipion, deux cens dix-huit ans avant J. C. pour tenir en bride les Gaulois, & ſervir de rempart à l'Italie contre les incurſions des nations d'en-deçà les Alpes.

Cette ville a été ſujette à de grandes révolutions. Elle ſouffrit d'abord beaucoup pendant les guerres d'Annibal, & celles que les Romains eurent encore depuis avec les peuples de la Gaule Ciſalpine. On n'en releva les édifices qui avoient été ruinés, que l'an

(*a*) Herod. L. IV. c. 20. Ptolem. L. III. c. 5.

(*b*) Strab. p. 216. Plin. T. I. p. 175, 391. Ptolem. L. III. c. 1. Tit. Liv. L. XXI. c. 25. L. XXVIII. c. 11. L. XXXI. c. 10, 21. L. XXXIV. c. 46, 47. Tacit. Annal. L. II. c. 22, 23, 67, 100. L. III. c. 14. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. Tom. III. p. 55. Crév. Hiſt. des Emp. T. III. pag. 94. *& ſuiv.*

195 avant J. C. Cinq ans après, l'on envoya de Crémone à Rome des députés qui, ayant été introduits dans le Sénat, ſe plaignirent du petit nombre de leurs habitans, dont les uns avoient été tués à la guerre, les autres emportés par les maladies, & quelques-uns mêmes avoient abandonné le païs, pour éviter les hoſtilités des Gaulois de leur voiſinage. Là-deſſus le Sénat ordonna que l'on envoyât dans cette colonie, un nombre ſuffiſant de familles pour la repeupler.

Crémone, du tems d'Auguſte, eut auſſi beaucoup à ſouffrir, parce que ſes habitans avoient pris parti contre lui. Ce Prince étant devenu maître du païs, en diſtribua les terres à ſes ſoldats vétérans; mais, comme ces terres ne ſuffiſoient pas pour la quantité du monde, Auguſte y joignit encore les terres qui étoient aux environs de Mantoue, ſans nulle autre raiſon, que parce qu'elles ſe trouvoient proche de celles de Crémone. C'eſt ce qui a fait dire à Virgile :

Mantua, væ, miſeræ nimium vicina Cremonæ.

Mais, les malheurs que Crémone avoit eſſuyés juſques-là, étoient peu de choſe, ſi on les compare à ceux qu'elle eſſuya du tems de Vitellius, en faveur duquel elle s'étoit déclarée. Antonius Primus, qui ſuivoit le parti contraire, ayant triomphé devant Crémone de la réſiſtance des Vitelliens, entreprit de s'emparer de la ville. Elle offroit à l'ennemi de hautes murailles, des tours de pierre, des portes garnies de lames de fer, des ſoldats répandus ſur ſes murs. Les Habitans étoient nombreux, & fort attachés à Vitellius. Une foire célebre qui s'y tenoit actuellement, avoit attiré un grand concours de toutes les parties de l'Italie; renfort conſidérable pour ceux qui défendoient la place, & puiſſant aiguillon pour l'avidité des aſſaillans, qui enviſageoient, dans cette circonſtance, une riche augmentation de butin.

Antonius Primus ordonne que l'on mette le feu aux plus agréables maiſons des fauxbourgs, pour ébranler le courage des Crémonois, par la perte de leurs poſſeſſions. Dans les édifices voiſins des murs, & dont quelques-uns les dominoient, il place de braves ſoldats qui, avec les tuiles qu'ils arrachoient, avec des poutres, avec des torches allumées, nettoyent la muraille, & empêchent qu'aucun n'oſe s'y montrer. Déjà les légions ſe diſpoſoient en tortue, déjà commmençoient à voler les traits & les pierres, lorſqu'enfin l'opiniâtreté des partiſans de Vitellius fit place à la réflexion & à la crainte : ſur-tout ceux qui tenoient un rang diſtingué dans les troupes, penſerent qu'il falloit ne point lutter contre la fortune; de peur que ſi Crémone étoit emportée d'aſſaut, il n'y eût plus de pardon à eſpérer, & que toute la colère du vainqueur ne tombât, non ſur une multitude qui n'avoit rien, mais ſur les centurions & les tribuns, dont la dépouille pouvoit tenter les meurtriers. On ſe détermina donc à ſe rendre. On

remarque qu'Antonius Primus s'étoit couvert de gloire juſqu'à ce moment; mais que le ſac de Crémone ternit beaucoup ſa réputation.

Au moment même que la ville ſe rendoit, le ſoldat qui s'en étoit propoſé le pillage, ſe portoit à faire main baſſe ſur les habitans, & il ne fut arrêté que par les prières de ſes chefs. Antonius Primus ayant convoqué les deux armées, combla d'éloges les vainqueurs, témoigna de la clémence & de la bonté aux vaincus; mais il ne s'expliqua point ſur Crémone. Ce ſilence diſoit beaucoup à des troupes en qui l'avidité du butin étoit fortifiée par une vieille haine & par pluſieurs motifs de reſſentiment. Les Crémonois paſſoient pour avoir été attachés au parti de Vitellius dès le tems de la guerre d'Othon. Le choix que Cécinna après ſa victoire, avoit fait de leur ville pour y donner un combat de gladiateurs, confirmoit cette idée. Pendant que la treizième légion travailloit par ordre aux préparatifs de ce ſpectacle, les Crémonois avoient piqué, par des railleries mordantes, auxquelles le peuple des villes eſt naturellement aſſez enclin, les ſoldats de cette légion, alors l'une des vaincues, & actuellement victorieuſe. Crémone étoit redevenue une ſeconde fois le ſiege de la guerre; les habitans avoient fourni de la nourriture pendant le combat aux ſoldats de Vitellius; des femmes mêmes s'étoient intéreſſées à l'action, juſqu'à venir ſur le champ de bataille, où quelques-unes avoient été tuées. Tant d'offenſes irritoient les ſoldats, pendant que les richeſſes de la colonie, dont l'apparence étoit encore augmentée par l'occurence de la foire, aiguillonnoient leur cupidité.

Il eût été peut-être bien difficile à Antonius Primus de ſauver Crémone, quand il l'eût voulu. Mais, il ne fit pour cela aucun effort; & même une mauvaiſe plaiſanterie qui lui échappa, fut interprêtée comme s'il eût prétendu donner le ſignal pour mettre le feu à la ville. Car, étant entré dans le bain pour ſe nettoyer, parce qu'il étoit tout couvert de ſang, & ayant trouvé l'eau trop froide, il s'en plaignit, & ajoûta tout de ſuite: *mais elle ſera bientôt chauffée ſuffiſamment.* Ce mot fut remarqué, & fit retomber ſur lui toute la haine de l'incendie de Crémone d'autant plus que le rang qu'il tenoit, & ſa gloire, attiroient ſur lui tous les yeux, & effaçoient abſolument ſes collegues. Il eſt pourtant vrai que la ville brûloit déjà.

Quarante mille hommes armés y entrerent en ennemis, & un plus grand nombre encore de valets, troupe plus pétulante que les ſoldats mêmes, & plus portée à la licence & à la cruauté. Ni l'âge ni les dignités n'étoient pas des ſauves-gardes reſpectées, & ne défendirent perſonne, ſoit de la mort, ſoit d'outrages plus cruels que la mort même. Les femmes âgées, les vieillards, vil butin, ne laiſſoient pas d'être trainés & enlevés, pour ſervir de jouet. Les jeunes perſonnes excitoient des combats entre les raviſſeurs, qui

ſe les arrachoient mutuellement, & qui, après les avoir tirées violemment, chacun de ſon côté, ſouvent en venoient aux mains, & ſe tuoient les uns les autres. Ceux qui emportoient des ſommes d'argent, ou les précieuſes offrandes des temples, rencontroient d'avides camarades qui les maſſacroient, pour s'emparer de leur proie. Quelques-uns dédaignant ce qui étoit expoſé en vue, s'acharnoient ſur de riches habitans, qu'ils ſoupçonnoient d'avoir caché leurs tréſors; & par les coups, par les tortures, ils s'efforçoient de tirer d'eux leur ſecret. Ils portoient des torches en main, & lorſqu'ils avoient pillé les maiſons & les temples, ils y jettoient, par manière de divertiſſement, leurs flambeaux allumés. Comme l'armée étoit compoſée de nations différentes, qu'il y avoit des Romains, des alliés, des étrangers, dans une ſi grande variété d'inclinations, de mœurs, de loix, ce qui eût été illicite pour l'un, paſſoit pour permis chez l'autre, & rien n'échappoit aux diverſes formes ſous leſquelles ſe produiſoit la cupidité. Pendant quatre jours Crémone fournit de quoi aſſouvir cette multitude de forcenés. Tout fut brûlé, le ſacré comme le profane. Le ſeul temple de la Déeſſe Mephitis, qui étoit hors de la ville, échappa aux flammes, protégé, dit Tacite, par ſa ſituation ou par la divinité qui y préſidoit. Il nous eſt aiſé de choiſir entre les deux membres de cette alternative.

Telle fut la ruine de la colonie de Crémone, l'an deux cens quatre-vingt-ſept de ſa fondation. Le nombre de ſes habitans, la fertilité de ſes campagnes, la commodité des rivières qui les arroſoient, ſon commerce avec les peuples voiſins, & les alliances qu'elle avoit contractées avec eux, l'avoient rendue riche & floriſſante. Sa deſtinée fut ſingulière. Les guerres étrangères l'avoient épargnée; elle fut malheureuſe dans les guerres civiles, vexée par les triumvirs, à cauſe de ſon attachement aux défenſeurs de la liberté, & ruinée par Antonius Primus, combattant pour Veſpaſien.

Elle ſe releva pourtant de ce déſaſtre. Antonius Primus, honteux & confus, & voulant appaiſer un peu les reproches qui s'élevoient contre lui de toutes parts, rendit une ordonnance pour défendre de retenir aucun Crémonois en eſclavage, & il avoit été prévenu par le concert des peuples d'Italie à refuſer d'acheter de pareils eſclaves. Ceux qui les avoient pris, ne pouvant donc les garder, ni les vendre, furent aſſez barbares pour aimer mieux les tuer. Cette horrible inhumanité força les parens & les alliés de ces malheureux priſonniers, à les racheter furtivement. Ainſi, en peu de tems, les Crémonois ſe raſſemblerent. L'amour de la patrie les ramena tous au milieu des triſtes débris de leur ville, qui leur étoient toujours chers; & encouragés par Veſpaſien, non-ſeulement ils rebâtirent leurs maiſons, mais les plus riches d'entr'eux firent la dépenſe de la réconſtruc-

tion des temples & des places publiques.

Dans la ſuite des tems, Crémone fut encore ravagée par les Goths, & entièrement ruinée par les Eſclavons & les Lombards, vers l'an 630; ce qu'on pourra voir plus au long dans Paul Diacre, Corio, &c. Ainſi Crémone enſevelie dans ſes maſures, fut rebâtie l'an 1284, par les ſoins de l'empereur Frédéric Barberouſſe, qui fit élever cette Tour, qu'on conſidere comme une des plus hautes de l'Europe. Depuis elle a eu ſes vicomtes, & on l'a vue ſoumiſe aux François, aux Vénitiens, puis aux ducs de Milan. Les François & les Modenois l'aſſiégerent en 1648, ſans pouvoir la prendre. Au commencement de l'année 1702, elle fut ſurpriſe par les Impériaux, commandés par le Prince Eugène, qui y entrerent par trahiſon, au nombre de cinq à ſix mille hommes. La garniſon compoſée de François & d'Irlandois, qui tenoient cette ville pour Philippe V, roi d'Eſpagne, défit & chaſſa les ennemis, par des efforts de valeur preſqu'incroyables, quoiqu'elle eût été ſurpriſe pendant la nuit, & qu'elle ſe trouvât diſperſée, lorſqu'elle fut attaquée. Cette garniſon combattit avec tant de vigueur, depuis la pointe du jour juſqu'à la nuit, & fit un ſi grand carnage des Allemands, qu'ils furent obligés de ſe retirer, & d'abandonner une entrepriſe qui paroiſſoit ſi bien concertée. Cette action paſſe pour une des plus hardies & des plus extraordinaires des guerres de ce ſiècle.

Crémone, malgré tant de révolutions, a conſervé conſtamſon nom juſqu'à nos jours. C'eſt la capitale du Crémonois, dans le Milanez, avec une évêché ſuffragant de Milan.

CRÉMONE, *Cremona*, Κρεμώνη, nom d'un lieu de la Dalmatie, au rapport de Procope.

CRÉMONIS JUGUM, (*a*) nom donné à une partie des montagnes des Alpes. Comme une eſpèce de tradition prétendoit qu'Annibal avoit paſſé par-là, elle a été auſſi nommée Διὸς Ἀννίβα, c'eſt-à-dire, le paſſage d'Annibal.

CRÉMONOIS, *Crémonenſes*, habitans de Crémone. *Voyez* Crémone.

CRENE, *Crene*, (*b*) ville de l'Aſie mineure, qui fut attaquée & priſe du premier aſſaut par Antiochus, l'an 190 avant l'Ére chrétienne.

Ce mot vient du grec Κρήνη, qui veut dire une ſource, une fontaine. Apparemment qu'il y avoit aux environs quelque fontaine célebre, qui lui avoit donné ſon nom.

CRÉNÉA, *Crenea*, Κρηναία, (*c*) nom d'une des portes de Thèbes. Elle étoit ainſi nommée, à cauſe de la fontaine de Dircé, qui étoit de ce côté-là.

CRÉNÉE, *Crenæus*, (*d*) l'un des Lapithes. Quoiqu'il eût montré le dos à ceux qui le pourſuivoient, il ne laiſſa pas de recevoir un coup d'épée entre les deux yeux en ſe retournant.

(*a*) Tit. Liv. L. XXI. c. 38.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 21.
(*c*) Pauſ. p. 555.
(*d*) Ovid. Metam. L. XII. c. 9.

CRÉNÉES, *Crenææ*, (*a*) nymphes des fontaines, ainſi nommées du grec Κρήνη, *fons*, fontaine.

CRÉNIDES, *Crenides*, Κρηνίδες, nom que porta d'abord la ville de Philippes. *Voyez* ce mot.

CRÉNIDES, *Crenides*, (*b*) Κρηνίδες, ville de l'Aſie mineure, ſituée dans la Bithynie, ſur le bord du pont Euxin, ſelon le Périple d'Arrien, qui la met entre le port de Sandaraca & la ville de Pſylla, à ſoixante ſtades du premier, & à trente de la ſeconde. Marcien d'Héraclée, dans ſon Périple, ne met que vingt ſtades de Crénides à chacune de ces deux villes Sandaraca & Pſylla, & obſerve de plus, qu'il y a un port capable de contenir des vaiſſeaux de médiocre grandeur.

Diodore de Sicile parle de la ville de Crénides au ſujet de Philippe, pere d'Alexandre le Grand. Ce Prince, dit-il, ayant fait eſclaves les habitans de Pydne, les remit eux & toutes les poſſeſſions de leur territoire aux Olynthiens. Étant paſſé de-là à Crénides, il y augmenta le nombre des citoyens, & la nomma Philippes de ſon nom. Il fit travailler aux environs à des mines d'or qui, avant lui, étoient ou inconnues ou négligées, & il les amena par ſes ſoins juſqu'à lui rapporter annuellement la valeur de plus de mille talens. S'étant fait par ce moyen, en très-peu de tems, un tréſor conſidérable, il éleva bientôt à un très-haut point de gloire & de puiſſance le royaume de Macédoine.

En inſinuant que cette Crénides de Diodore de Sicile eſt la même que celle de Bithynie, je ne fais que ſuivre le ſentiment de M. l'abbé Terraſſon, à qui nous devons une bonne traduction de cet Hiſtorien Grec. Mais, il me ſemble que les circonſtances qu'on vient de lire, ne permettent pas de douter qu'il ne s'agiſſe d'une autre ville, qu'il faut chercher aux environs de la Macédoine, & à peu de diſtance de Pydne ou d'Olynthe. Celle-ci étoit dans la Chalcidice & l'autre dans la Piérie.

On peut ajoûter que Diodore de Sicile dit dans un autre endroit, que les habitans de Thaſos s'établirent les uns après les autres, dans un lieu qu'on appelloit Crénides; que le roi prit cette habitation nouvelle ſous ſa protection, & lui donnant ſon nom même, il la peupla de Citoyens. On n'ira pas ſans doute chercher ce lieu ailleurs qu'aux environs de la Macédoine.

CRÉOCOPIDES, ou plutôt Chréocopides, *Chreocopidæ*, (*c*) Χρεωκοπίδαι. *Voyez* Clinias, ami de Solon.

CRÉON, *Creon*, Κρέων, (*d*) montagne de l'Iſle de Lesbos, ſelon Pline. Ariſtophane en fait auſſi mention.

CRÉON, *Créon*, Κρέων, (*e*) fils de Ménœcée, & frere ou ſelon d'autres pere de Jocaſte,

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 385.
(*b*) Diod. Sicul. Sicul. p. 511, 514.
(*c*) Plut. T. I. p. 87.
(*d*) Plin. T. I. p. 288.
(*e*) Pauſ. pag. 72, 551, 557. Diod. Sicul. p. 152. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 6, 14, 182, 187.

s'empara

s'empara du gouvernement de Thebes après la mort de Laïus, mari de Jocaſte, tué par ſon fils Œdipe; il le céda enſuite à Œdipe qui avoit expliqué l'énigme du Sphinx, & qui épouſa, ſans le ſçavoir, ſa mere Jocaſte. Œdipe ayant reconnu les fautes qu'il avoit commiſes en tuant ſon pere, & en épouſant ſa mere, ſans avoir connoiſſance ni de l'un ni de l'autre, ſe creva les yeux ſelon quelques-uns, ſe retira à Athènes, & laiſſa ſon royaume à Étéocle & à Polynice, à condition qu'ils règneroient l'un après l'autre. Mais Étéocle s'étant rendu ſeul maître, chaſſa Polynice, qui vint avec les Princes d'Argos, faire la guerre à Thebes, l'an 3463 de la période Julienne, 1251 avant J. C. Étéocle & Polynice s'étant tués tous deux dans un combat ſingulier, Créon reprit le gouvernement du royaume de Thebes. Il fit mourir Antigone & Agrie; l'une pour avoir enſeveli ſes feres, & l'autre ſon époux; ce qui parut ſi cruel, que Théſée, à la prière des dames Thébaines, lui ravit le ſceptre & la vie. Stace en fait ſouvent mention dans ſa Thébaïde.

Selon Pauſanias, Étéocle eut pour ſucceſſeur Laodamas ſon fils, qui, jeune encore, fut mis ſous la tutele de Créon. Le même Pauſanias donne à Créon deux filles nommées Héniocha & Pyrrha. Il y en a qui prétendent qu'Hercule fut élevé chez Créon, qui prit beaucoup de ſoin de cultiver ſon eſprit; & que ce Prince frappé de la vertu & du courage du jeune héros, lui donna ſa fille Mégare en mariage, & lui confia le gouvernement de ſa ville. On veut encore que Créon ait reçu chez lui Amphitryon, lorſqu'il fut obligé de ſe retirer à Thebes.

CRÉON, *Creon*, Κρέων, (*a*) roi de Corinthe ne s'oppoſa pas, ou n'oſa s'oppoſer au débarquement de Médée, lorſque cette Princeſſe arriva à Corinthe avec Jaſon ſon mari; on prétend même qu'il conſentit à règner conjointement avec elle, parce qu'elle avoit un droit inconteſtable à la couronne. Créon avoit une fille nommée Glaucé, ou ſelon d'autres Créuſe; Jaſon, en étant devenu amoureux, la lui demanda en mariage. Créon ayant acquieſcé à ſa demande, & ayant même fixé le jour des noces, Jaſon propoſa d'abord à ſa femme une ſéparation volontaire. Médée, indignée de cette propoſition, prit les dieux à témoin des ſermens qu'il lui avoit faits; mais Jaſon, mépriſant ſes plaintes, épouſa la fille de Créon. Médée, qu'on avoit chaſſée du palais, y entra de nuit & y mit le feu. Jaſon eut le tems de s'échapper; mais Glaucé & Créon furent conſumés par les flammes.

CRÉON, *Creon*, Κρέων. (*b*) Archonte ou Préteur d'Athènes. Les Archontes qui l'avoient devancé, avoient gouverné durant dix ans; mais Erixias étant mort,

(*a*) Diod. Sicul. p. 178, 179. Myth. par. M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 461. & *ſuiv.*

(*b*) Vell. Paterc. L. I. c. 8.

ou ayant été dépoſé, ſous la 23.e Olympiade, on lui ſubſtitua des Archontes, qui ne gouvernerent que durant un an; & Créon fut le premier de ces magiſtrats, la première année de la 24.e Olympiade, & 684 ans avant J. C.

CRÉON, *Creon*, Κρεὼν, (*a*) nom que Joſephe donne à celui qui aſſaſſina Baaſa, roi d'Iſraël.

CRÉONES, *Creones*, Κρέονες, (*b*) peuples de l'Écoſſe ſeptentrionale; ils étoient voiſins des Cérons, avec qui quelques exemplaires de Ptolémée les confondent; mais d'autres les ſéparent.

CRÉONTIADÈS, *Creontiades*, fils d'Hercule & de Mégare. Son pere, en fureur, le tua à ſon retour des enfers.

CRÉOPHYLE, *Creophylus*, Κρεώφυλος, Hiſtorien Grec, dont il eſt fait mention dans Athénée.

CRÉPÉREIUS [M.], (*c*) *M. Crepereius*, chevalier Romain. Cicéron en fait mention dans une de ſes oraiſons contre Verrès.

CRÉPÉRIUS CALPURNIANUS, (*d*) *Creperius Calpurnianus*, Κρεπέριος Καλπουρνιανὸς, perſonnage ou Hiſtorien feint, que Lucien tourne en ridicule en ces termes: » Un autre, grand imitateur » de Thucydide, commence ainſi » ſon hiſtoire, à ſon exemple: » Crépérius Calpurnianus, ci» toyen de la ville de Pompée, » a écrit la guerre des Parthes & » des Romains, commençant dès » ſon origine. Après un ſi beau » commencement, il eſt facile de » juger du reſte. «

CRÉPIDE, *Crepida*, eſpèce de Chauſſure. (*e*) C'étoit chez les Grecs celle des Philoſophes, & chez les Romains celle du petit peuple. On ferroit les Crépides, & elles ſe nommoient alors *Crepidæ æratæ*. Elles ne couvroient pas tout le pied. Les femmes les portoient dans la ville. *Voyez* Chauſſures.

CRÉPITUS, *Crepitus*, dieu des pets. (*f*) Le tems nous a conſervé une figure de cette ridicule divinité, qui repréſente un jeune enfant qui ſe met en poſture de pouſſer les vents qui ont donné lieu au nom de ce dieu.

CRÉPUSIA, *Crepuſia*, nom d'une famille Romaine. La famille Crépuſia eſt peu connue; il y a une médaille de cette famille qui a d'un côté deux figures de magiſtrats aſſis ſur deux chaiſes curules, devant eux un épi, derrière Pa. dans l'exergue M. Fani Cri. de l'autre côté eſt une tête de femme couronnée d'épis de bled. Æd. Pl. c'eſt-à-dire *Ædilis plebis*. Ces derniers mots font juger à M. Patin, que ſi cette médaille eſt d'un Crépuſius, cette famille étoit Plébéienne.

CRÈS, *Cres*, Κρὴς, (*g*) fils

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 284.
(*b*) Ptolem. L. II. c. 3.
(*c*) Cicer. Orat. in Verr. L. II. c. 19.
(*d*) Lucian. T. I. p. 671.
(*e*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 54. *& ſuiv.*
(*f*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 348. T. V. p. 338.
(*g*) Pauſ. p. 540. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. pag. 293.

de Jupiter, règna après ſon pere dans l'iſle de Crete, & donna ſon nom à cette iſle. Il bâtit la ville de Gnoſſe, & un temple de Cybele. Pauſanias dit que Crès fut pere de Talus.

CRESCENS, *Creſcens*, affranchi de Néron, (*a*) fut des premiers à ſe déclarer pour Othon; car, dans ces tems malheureux, ces ſortes de gens s'ingéroient auſſi dans le gouvernement. Pour témoigner ſon zèle & ſa joie au nouvel empereur, Creſcens donna à Carthage un feſtin public au peuple de cette grande ville.

CRESCENS, *Creſcens*, (*b*) Philoſophe cynique, vivoit vers le milieu du ſecond ſiècle de l'Ére chrétienne. C'étoit un homme infâme pour ſes vices, & qui chargea les Chrétiens de tant de calomnies, que S. Juſtin, pour les repouſſer, écrivit ſa ſeconde apologie, qu'il adreſſa aux empereurs & au Sénat; ce qui fut la cauſe de la mort que ce ſaint ſouffrit glorieuſement pour J. C., le 13 avril de l'an 163.

CRESCENT, *Creſcens*, (*c*) Κρήσκης, l'un des diſciples de S. Paul. Cet apôtre, dans ſa ſeconde Épître à Timothée, dit que Creſcent étoit allé en Galatie. Pluſieurs peres de l'Égliſe l'ont entendu des Gaules; & c'eſt pour cette raiſon qu'on a cru qu'il avoit fondé l'Égliſe de Vienne en Dauphiné, telle eſt même la tradition de cette Égliſe. Serrarius, dans ſon hiſtoire de Mayence, prétend que Creſcent à été auſſi l'apôtre de l'Égliſe de Mayence, & cite pour ſon ſentiment l'abbé Rupert; mais il reconnoît que ni le miſſel, ni le breviaire de cette Égliſe, ni aucun ancien monument ne parlent de S. Creſcent, comme fondateur de l'Égliſe de Mayence.

La tradition de l'Égliſe de Vienne n'eſt pas beaucoup mieux fondée. Cette tradition n'eſt pas fort ancienne. Il n'y a guère plus de deux cens ans que l'on a commencé à mettre le nom de S. Creſcent dans les litanies de cette Égliſe. Dans les diſputes qui s'éleverent entre l'Égliſe d'Arles & celle de Vienne, ſur le droit de Métropole, on ne s'aviſa pas de faire valoir la miſſion de S. Creſcent. Il eſt vrai que l'on produit une lettre du pape Paul I à Charlemagne, où il dit que la ville de Vienne a eu pour maître S. Creſcent, collegue des apôtres. Mais, cette lettre n'ayant été produite que dans ces derniers tems, eſt fort ſuſpecte de ſuppoſition. Les Latins font mourir S. Creſcent le 27 de juin, & les Grecs le 30 de juillet. Les conſtitutions des apôtres fixent ſon apoſtolat dans la Galatie, & diſent qu'il y eſt mort.

CRESCON, *Creſcon*, l'un des Auriges du cirque. *Voyez* Auriges du Cirque.

CRÉSÉIS, *Creſeis*, nom d'une nymphe.

CRESPHONTE, *Creſphontes*, (*d*) Κρεσφόντης, fils d'Ariſtomaque

(*a*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 76.
(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. IV. pag. 454.
(*c*) Ad Timoth. Epiſt. II. c. 4. v. 10.
(*d*) Pauſ. p. 117, 220. & *ſeq.* Vell. Paterc. L. I. c. 2.

de la race des Héraclides. Téménus ſon frere ayant obtenu des Doriens le royaume d'Argos, il leur demanda pour lui la Meſſénie, prétendant qu'il devoit être préféré aux enfans d'Ariſtodème. Mais, Théras s'oppoſoit fortement à la prétention de Creſphonte; & il agiſſoit comme tuteur & oncle des enfans d'Ariſtodème. Creſphonte, qui ſouhaitoit paſſionnément la Meſſénie, après s'être aſſuré de la bonne volonté de Téménus, fit ſemblant de conſentir que le ſort en décidât. Téménus prend une bouteille, l'emplit d'eau, y jette deux petites boules, l'une pour Creſphonte, l'autre pour les enfans d'Ariſtodème, & déclare que celui dont la boule viendra la première, optera entre la Meſſénie & le royaume de Lacédémone; mais, Téménus avoit fait une ſupercherie: car la boule des enfans d'Ariſtomède n'étoit que d'argile ſéchée au Soleil, & celle de Creſphonte étoit de terre cuite, de ſorte que l'une ſe délaya incontinent dans l'eau, & que l'autre qui avoit plus de poids & de conſiſtance, ſortit la première; c'eſt ainſi que la Meſſénie échut en partage à Creſphonte.

Ce Prince épouſa Mérope fille de Cypſélus, roi d'Arcadie; il en eut pluſieurs enfans, dont Épytus fut le dernier de tous. Il bâtit un palais à Stényclere, pour lui & pour les ſiens. Mais, il ne jouit pas long-tems de ſa fortune; les grands du royaume le prirent en averſion, parce qu'il favoriſoit trop le peuple, & le tuerent lui & ſes enfans; le jeune Épytus qui étoit élevé chez Cypſélus ſon ayeul maternel, fut le ſeul qui échappa à leur rage.

CRÉSUS, *Cræſus*, Κροῖσος, (*a*) cinquième & dernier roi de Lydie, l'un des deſcendans de Gygès, de la famille des Mermnades, naquit, ſelon M. Fréret, l'an 592 avant J. C. Il étoit fils d'Alyatte, auquel il ſuccéda à l'âge de trente-cinq ans. Il fit d'abord mourir un riche ſeigneur de la cour, qui avoit fait beaucoup d'effort auprès d'Alyatte pour l'engager à laiſſer ſes états à Pantaléon ſon ſecond fils. Celui-ci étoit né d'une femme Ionienne; & Créſus, d'une femme Carienne.

S'étant ainſi aſſuré la ſucceſſion de ſon pere, Créſus ne penſa plus qu'à étendre ſa domination. Le ſuccès avec lequel il le fit a quelque choſe de ſurprenant. Les Éphéſiens qu'il attaqua les premiers, ne conſerverent leur liberté, qu'en conſacrant leur ville à Diane; toutes les autres villes d'Ionie furent forcées de recevoir

(*a*) Herod. L. I. c. 6, 7, 26. *& ſeq.* L. III. c. 34, 36. L. VI. c. 37, 38, 125. Xenoph. p. 22, 38. *& ſeq.* Strab. pag. 420, 421, 534, 625, 626. Juſt. L. I. c. 7. Plut. T. I. p. 93, 94. Pauſ. p. 224, 493, 623. Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 380. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 404. T. V. p. 257, 274. *& ſuiv.* Tom. VI. p. 532. *& ſuiv.* T. VII. p. 266, 267, 451. *& ſuiv.* T. IX. p. 128, 129. T. X. p. 4, 5. T. XII. p. 194, 326. T. XIV. p. 250, 251, 363. *& ſuiv.* Tom. XVIII. pag. 115, 116. Tom. XIX. pag. 136, 137. Tom. XXI. p. 20. *& ſuiv.* p. 124. *& ſuiv.*

le joug ; celles de l'Éolide & de la Doride ne réſiſterent pas longtems ; les Phrygiens, les Myſiens, les Chalybes, les Paphlagoniens, les Thyniens, les Bithyniens, & les Pamphyliens, en un mot, tous les peuples de l'Aſie en-deçà du fleuve Halys, hors les Lyciens & les Ciliciens, ſe ſoumirent à lui, le reconnurent pour leur ſouverain, & lui payerent tribut.

Hérodote remarque que ce Prince fut le premier qui ſubjugua les Grecs, qui juſques-là n'avoient jamais été ſoumis à une domination étrangère. Il entend ſans doute les Grecs qui étoient établis dans l'Aſie mineure.

Créſus, devenu par ſes rapides conquêtes un des plus puiſſans Princes du monde, s'appliqua à faire fleurir dans ſes états les lettres & les ſciences. Sa cour fut le ſéjour aſſez ordinaire de ces fameux ſçavans, ſi connus dans l'antiquité ſous le nom des ſept ſages de la Grece.

Solon, l'un des plus célebres d'entr'eux, après avoir établi de nouvelles loix à Athènes, crut devoir s'en abſenter pendant quelques années, & profiter de ce tems pour faire différens voyages. Il vint à Sardes, & il y fut reçu comme le demandoit la réputation d'un ſi grand homme. Le Prince, accompagné d'une nombreuſe cour, parut dans tout l'éclat de la royauté, & avec les habits les plus magnifiques, où l'or & les pierreries brilloient de toutes parts. Quelque nouveau que fût ce ſpectacle pour Solon, on ne s'apperçut point qu'il en fût ému, & il ne dit point la moindre parole qui ſentît la ſurpriſe ou l'admiration; mais il laiſſa aſſez entrevoir aux gens de bon ſens, qu'il regardoit toute cette pompe comme la marque d'un petit eſprit, qui connoît mal en quoi conſiſtent le beau & le grand. Un premier abord ſi froid & ſi indifférent ne prévint pas Créſus en faveur de ſon nouvel hôte.

Il commanda enſuite qu'on lui montrât tous ſes tréſors, & qu'on lui fît voir la ſomptuoſité & la magnificence de ſes appartemens & de ſes meubles, comme pour vaincre par cette multitude de vaſes précieux, de pierreries, de ſtatues, de peintures, l'indifférence du Philoſophe. Mais tout cela n'étoit point le roi, & c'étoit lui que Solon venoit viſiter, non les murs ni les chambres de ſon palais, & il croyoit devoir juger de lui & l'eſtimer, non par tout cet appareil extérieur qui lui étoit étranger, mais par lui-même, & par ſes qualités perſonnelles. Ce ſeroit réduire bien des grands à une affreuſe ſolitude, que d'en uſer ainſi.

Quand il eut tout vu, on le ramena. Créſus alors lui demanda qui, dans les différens voyages qu'il avoit faits, il avoit trouvé qui fût véritablement heureux. *C'eſt*, répondit Solon, *un bourgeois d'Athènes, nommé Tellus, fort homme de bien, qui, après avoir été toute ſa vie à couvert de la néceſſité, & avoir vu ſa patrie toujours floriſſante, a laiſſé après lui des enfans généralement eſtimés de tout le monde, a eu la joie de*

voir les enfans de ſes enfans, & enfin eſt mort glorieuſement en combattant pour ſa patrie.

Une telle réponſe, où l'on comptoit l'or & l'argent pour rien, parut à Créſus d'une groſſièreté & d'une ſtupidité ſans pareille. Cependant, comme il ne déſeſpéroit pas d'avoir au moins le ſecond rang dans la félicité, il lui demanda, qui, après Tellus, il avoit vu de plus heureux. Solon répondit que c'étoient Cléobis & Biton d'Argos, deux freres qui avoient été un modèle parfait de l'amitié fraternelle, & du reſpect qui eſt dû aux parens.

Vous ne me mettez donc point du nombre des gens heureux, dit Créſus d'un ton qui marquoit ſon mécontentement? Solon, qui ne vouloit ni le flatter, ni l'aigrir davantage, lui dit avec douceur: *Roi de Lydie, Dieu nous a donné à nous autres Grecs, outre pluſieurs autres avantages, un eſprit de modération & de retenue, qui a formé parmi nous une ſorte de philoſophie ſimple & populaire, accompagnée d'une noble hardieſſe, ſans faſte & ſans oſtentation, peu propre à la cour des Rois; & qui connoiſſant que la vie de l'homme eſt ſujette à un nombre infini de viciſſitudes & de changemens, ne nous permet ni de nous glorifier des biens dont nous jouiſſons nous-mêmes, ni d'admirer dans les autres une félicité qui peut n'être que paſſagère, & n'avoir rien de réel.* A cette occaſion il lui repréſente que la vie de l'homme eſt ordinairement compoſée de ſoixante-dix années, qui font en tout vingt-ſix mille deux cens cinquante jours, dont aucun ne reſſemble à l'autre. Ainſi, l'avenir eſt pour chaque homme un tiſſu d'accidens tout divers, qui ne peuvent être prévus. *Celui-là donc*, ajoûta-t-il, *nous paroît ſeul heureux, de qui Dieu a continué la félicité juſqu'au dernier moment de ſa vie; pour les autres, qui ſe trouvent expoſés à mille dangers, leur bonheur nous paroît auſſi incertain, que la couronne pour celui qui combat encore, & qui n'a pas encore vaincu.* Solon ſe retira après ces paroles, qui ne firent qu'affliger Créſus, ſans le corriger.

Ésope, l'auteur des fables, étoit alors à la cour de ce Prince, qui le traitoit favorablement. Il fut fâché du mauvais accueil que Solon avoit reçu, & lui dit par forme d'avis: *Solon, il faut ou n'approcher point du tout des Rois, ou ne leur dire que des choſes qui leur ſoient agréables. Dites plutôt*, répondit Solon, *qu'il faut ou ne les point approcher, ou leur dire des choſes qui leur ſoient utiles.*

Dès le tems de Plutarque, quelques Sçavans croyoient que cette entrevue de Solon avec Créſus quadroit mal avec les dates de chronologie. Mais, comme ces dates ſont fort incertaines, ce judicieux Auteur n'a pas cru que cette objection dût prévaloir contre l'autorité de pluſieurs Écrivains dignes de foi qui ont rapporté cette hiſtoire.

Créſus ne fut pas long-tems ſans éprouver la vérité de ce que lui avoit dit Solon. Il avoit deux enfans, dont l'un, devenu muet,

étoit pour lui un ſujet continuel de douleur ; l'autre, nommé Atys, ſe diſtinguoit par toutes ſortes de bonnes qualités entre ceux de ſon âge, & faiſoit toute ſa conſolation. Il crut voir en ſonge que ce fils bien-aimé devoit périr par le fer ; nouvelle ſource de chagrins & d'inquiétudes. On écarte, avec ſoin, d'auprès de ce jeune Prince, tout ce qui a rapport au fer ; pertuiſanes, lances, javelots. Il n'eſt plus mention ni de ſièges, ni de guerre, ni d'armée. Cependant, on fit un jour une célebre partie pour prendre un ſanglier qui ravageoit tout le voiſinage. Tous les jeunes ſeigneur de la cour devoient s'y trouver. Atys demanda avec empreſſement à ſon pere qu'il lui fût permis d'y aller au moins comme ſpectateur. Créſus ne put lui refuſer cette grace, & il le confia à la garde d'un jeune Prince fort ſage, qui s'étoit venu réfugier chez lui. Il s'appelloit Adraſte ; & ce fut cet Adraſte même, qui, croyant lancer ſon javelot contre le ſanglier, tua Atys. On ne peut exprimer quelle fut ni la douleur du pere quand il apprit cette funeſte nouvelle, ni celle d'Adraſte, auteur innocent du meurtre, qu'il punit ſur lui-même en ſe perçant le ſein de ſa propre épée, ſur le bûcher de l'infortuné Atys.

Deux années ſe paſſerent ainſi dans un grand deuil, ce malheureux pere n'étant occupé que de la perte qu'il avoit faite. Mais, la réputation naiſſante & les grandes qualités de Cyrus qui commençoit à ſe faire connoître, le réveillerent de ſon aſſoupiſſement. Il crut devoir ſonger à mettre une barrière à la puiſſance des Perſes, qui prenoit tous les jours de nouveaux accroiſſemens. Comme il étoit fort religieux à ſa mode, il ne ſongea point à former aucune entrepriſe ſans avoir conſulté les dieux. Mais, pour ne point agir à l'aveugle, & pour être en état d'aſſeoir un jugement certain, ſur les réponſes qu'il en recevroit, il voulut auparavant s'aſſurer de la vérité des oracles. Pour cela il envoya, à tous ceux qui étoient célebres, ſoit dans la Grece, ſoit dans l'Afrique, des députés qui avoient ordre de s'informer chacun de leur côté de ce que faiſoit Créſus dans un certain jour & à une certaine heure qu'on leur marqua. Ses ordres furent ponctuellement exécutés. Il n'y eut que la réponſe de l'oracle de Delphes qui ſe trouva véritable. Elle fut rendue en vers Grecs hexametres, & voici quel en étoit le ſens : *Je connois le nombre des grains de ſable de la mer, & la meſure de ſa vaſte étendue. J'entends le muet & celui qui ne ſçait point encore parler. Mes ſens ſont frappés de l'odeur forte d'une tortue qui eſt cuite dans l'airain avec des chairs de brebis ; airain deſſous, airain deſſus.* En effet, le Roi, ayant voulu imaginer quelque choſe qu'il ne fût pas poſſible de deviner, s'étoit occupé à cuire lui-même au jour & à l'heure marqués une tortue avec un agneau dans une marmite d'airain, qui avoit auſſi un couvercle d'airain. Saint Auguſtin remarque en pluſieurs endroits, que

Dieu, pour punir l'aveuglement des Payens, permettoit quelquefois que les démons leur rendissent des réponses qui se trouvoient conformes à la vérité.

Assuré ainsi de la certitude des oracles du dieu qu'il vouloit consulter, il fit immoler à son honneur trois mille victimes, & fit fondre une infinité de vases, de trépieds, de tables d'or, qu'il convertit en lingots d'or, au nombre de cent dix-sept, pour enrichir le trésor de Delphes. Chacun de ces lingots pesoit au moins deux talens. Il y ajoûta encore un grand nombre d'autres présens, parmi lesquels Hérodote compte un lion d'or du poids de dix talens, & deux vaisseaux d'une grandeur extraordinaire, l'un d'or, qui pesoit huit talens & demi, & douze mines, l'autre d'argent, qui tenoit six cens mesures nommées amphores. Tous ces présens, & beaucoup d'autres que nous omettons, pour abréger, se voyoient encore du tems d'Hérodote.

Les députés avoient ordre de consulter le dieu sur deux articles; premièrement, si Créſus devoit entreprendre la guerre contre les Perses, s'il devoit appeller à son secours des troupes auxiliaires. L'oracle répondit sur le premier article, que s'il portoit les armes contre les Perses, il renverseroit un grand empire; sur le second, qu'il seroit bien de s'associer les plus puissans peuples de la Grece. Il consulta de nouveau l'oracle, pour sçavoir quelle seroit la durée de son empire. La réponse fut qu'il subsisteroit jusqu'à ce qu'on vît un mulet remplir le trône de Médie. Il regarda cette réponse comme une assurance de l'éternité de son empire. Mais, il se trompa beaucoup.

En conséquence de l'oracle, Créſus fit alliance avec les Athéniens, qui avoient pour lors à leur tête Pisistrate, & avec les Lacédémoniens, qui étoient, sans contredit, les deux peuples de la Grece les plus puissans.

Un Lydien, très-estimé pour sa prudence, donna à Créſus un avis très-sensé. » Grand Prince, » lui dit-il, à quoi songez-vous » de vouloir tourner vos armes » contre des peuples comme les » Perses, qui, nés dans un païs » rude & âpre, sont endurcis dès » l'enfance à toute sorte de travaux & de fatigues; qui, vêtus » grossièrement, & nourris de » même, se contentent de pain & » d'eau; qui ignorent absolument » ce que c'est que commodités & » délices de la vie; en un mot, qui » n'ont rien à perdre, si vous les » vainquez, & tout à gagner, s'ils » vous vainquent, & qu'il seroit » bien difficile d'écarter de nos terres, s'ils en avoient une fois goûté les douceurs. Loin donc de » penser à porter la guerre contre » eux, je crois que nous devrions » remercier les dieux de n'avoir » pas mis dans l'esprit des Perses » de venir attaquer les Lydiens. « Créſus avoit pris son parti, & ne changea point.

Étant donc résolu d'arrêter les conquêtes des Perses, il fit alliance avec le roi de Babylone, avec Amasias, roi d'Égypte, & avec les Lacédémoniens; & sans attendre les troupes qu'ils devoient lui

ênvoyer, il marcha contre la Cappadoce. Il eut de la peine à paſſer le fleuve Halys ; mais, lorſqu'il fut au-delà, rien ne put lui réſiſter ; toutes les villes de ce païs furent obligées de le recevoir. Ptérie, l'une des plus conſidérables, qui étoit fort proche de Sinope, lui parut propre à ſervir de place d'armes, & il réſolut d'y attendre les Perſes. Il ne fut pas long-tems ſans les voir paroître, & ſelon l'uſage de ce tems-là, les deux Princes engagerent preſque auſſi-tôt la bataille. La victoire, dit Hérodote, ne ſe déclara ni pour l'un ni pour l'autre, & la nuit ſépara les deux armées ; mais les ſoldats de Créſus lui témoignerent du mécontentement de ce qu'il les avoit fait combattre avec une armée plus nombreuſe que celle qu'ils compoſoient ; & pour les ſatisfaire, il prit le parti de rentrer dans ſes États, pour attendre les ſecours de ſes alliés.

On ne ſçait ſi Cyrus craignit de ſe battre une ſeconde fois, ou s'il voulut tromper ſon ennemi ; mais, il ne s'oppoſa point à ſa retraite, & Créſus fut ſi perſuadé que la campagne étoit finie, qu'il licencia auſſi-tôt toutes ſes troupes. Il n'eut preſque pas le loiſir de ſe repentir de ſa précipitation. Les Perſes attentifs à toutes ſes démarches, entrerent dans la Lydie, & mirent le ſiège devant Sardes, avant qu'on eût pu rappeller les troupes débandées. Créſus, quoique ſurpris, ſe prépara néanmoins à faire une vigoureuſe réſiſtance, & il oſa bien entreprendre de combattre Cyrus avec les ſeuls habitans de la ville. Ils étoient auſſi dans ces tems-là les meilleurs cavaliers du monde, & Cyrus ne trouva point d'autre moyen de s'oppoſer à leur violence, que de faire placer les chameaux à l'avant-garde, parce que les chevaux ne peuvent ſupporter ni la vue ni l'odeur de ces animaux. Le ſiège de Sardes ne dura que quatorze jours ; la ville fut priſe par un endroit qu'on ne gardoit pas, parce qu'il paroiſſoit inacceſſible. Créſus, près d'être tué alors par un ſoldat Perſan, qui ne le connoiſſoit pas, fut délivré de la mort par le ſeul fils qui lui reſtoit, qui avoit été muet juſqu'alors. Ce Prince effrayé au dernier point de ce ſpectacle, s'écria, par un effort merveilleux, que la nature fit en lui : *Arrête, ſoldat, ne porte point ta main ſur mon pere.*

Créſus comptoit alors la quatorzième année de ſon règne ; & c'eſt-là que finit le royaume de Lydie, l'an 543 avant J. C. On le mena devant Cyrus, qui fit élever auſſi-tôt un bûcher pour l'y brûler avec quatorze jeunes Lydiens ; & ce fut alors que reconnoiſſant la vérité de ce que Solon lui avoit dit, qu'on ne pouvoit aſſurer perſonne, avant ſa mort, qu'il fût heureux, il ne put s'empêcher de s'écrier : *O ! Solon, Solon.* Cette parole, remarquée par Cyrus, lui ſauva la vie ; on obligea Créſus de déclarer ce qui le faiſoit s'écrier ainſi ; & ſon vainqueur prenant des ſentimens plus humains, ordonna qu'on éteignit le feu ; ce qu'on n'auroit pu faire, ſi une pluie abondante n'a-

voit favoriſé l'empreſſement des Perſes.

Deux réponſes ſur-tout, comme on l'a déjà remarqué, parties de l'oracle de Delphes, avoient beaucoup contribué à engager Créſus dans cette guerre, qui lui fut ſi funeſte. L'une étoit que Créſus devoit ſe croire en grand danger lorſqu'un mulet regneroit ſur les Medes. L'autre, que quand il paſſeroit le fleuve Halys pour faire la guerre aux Medes, il détruiroit un grand Empire. Le premier de ces oracles lui fit conclure que, vu l'impoſſibilité de la choſe, il étoit en pleine ſûreté. Le ſecond lui laiſſoit eſpérer qu'il renverſeroit l'empire des Medes. Quand il vit que les choſes avoient tourné tout autrement, il dépêcha, avec la permiſſion de Cyrus, des couriers à Delphes, qu'il chargea de préſenter au dieu de ſa part des chaînes d'or, & de lui faire en même tems des reproches de ce que, malgré les préſens infinis qu'il lui avoit faits, il l'avoit ſi indignement trompé par ſes oracles. Le dieu n'eut pas de peine à juſtifier ſa réponſe. Cyrus étoit le mulet dont l'oracle avoit voulu parler, parce qu'il tiroit ſa naiſſance de deux différens peuples, étant Perſan par ſon pere, & Mede par ſa mere. A l'égard de l'empire qu'il devoit renverſer, ce n'étoit pas celui des Medes, mais le ſien propre.

Créſus, délivré pour la ſeconde fois de la mort, entra bientôt dans la confidence de ſon nouveau maître, par les avis qu'il lui donna pour conſerver ſes richeſſes de la ville de Sardes, & pour empêcher les Lydiens de ſe révolter. Il l'accompagna enſuite dans toutes ſes expéditions, & en particulier dans celle que ce conquérant entreprit contre les Maſſagetes; occaſion où il fit paroître tant de courage & de grandeur d'ame, que Cyrus le voyant près d'expoſer ſa vie, jugea à propos de le conſerver à l'abri du danger, pour ſervir de conſeil à Cambyſes ſon fils. Celui-ci, après avoir traité quelque tems Créſus, comme il le méritoit, lui fit enfin ſentir le poids de la ſervitude; car, s'offenſant des ſages conſeils qu'il lui donnoit, il ſe ſaiſit de ſon arc pour le percer d'une fleche, & le voyant échappé, il ordonna qu'on le fît mourir. Hérodote ne dit plus rien de Créſus, ſinon que ceux qui reçurent cet ordre ne l'exécuterent pas, & que Cambyſes, charmé de le revoir, punit néanmoins de mort ceux qui l'avoient conſervé. On ne ſçait pas quand il mourut; mais il y a apparence qu'il ſurvécut peu à Cambyſes, puiſqu'on ne le trouve plus ſous le règne de Darius.

Ce que l'on vient de lire dans cet article, n'eſt qu'un extrait d'Hérodote. Xénophon, dans ſon hiſtoire de la vie de Cyrus, ne parle point de la deſtruction de l'empire des Medes; il le fait regarder au contraire comme ſubſiſtant, & parle de Créſus comme d'un prince allié de l'empereur d'Aſſyrie, ennemi des Medes & des Perſes. Cyrus, dit cet Auteur, remporta de grands avantages ſur les Aſſyriens; & Créſus, qui s'étoit

avancé pour ſe joindre à eux, ſe retira avec précipitation lorſqu'il eut appris leur défaite. Peu après, le roi d'Aſſyrie lui envoya de grands tréſors, & lui donna le commandement général de toutes les troupes des alliés. Créſus prit encore à ſa ſolde de nombreuſes troupes d'Égyptiens & de Thraces; mais une ſeule bataille diſſipa tout ce grand corps, & réduiſit ſon empire à la ſeule ville de Sardes, qui fut priſe preſqu'auſſitôt après. Cyrus, maître de la perſonne de Créſus, le traita avec beaucoup d'humanité & le tint toujours auprès de lui. Voilà ce que Xénophon a écrit de plus au long touchant ce Prince.

Ctéſias, qui mérite moins de croyance que Xénophon, puiſque dans une hiſtoire aſſez étendue de la vie de Cyrus il ne parle point du tout de la deſtruction de l'empire de Babylone, ne marque point quel ſujet eut Créſus de lui déclarer la guerre; mais, en récompenſe il raconte pluſieurs particularités qu'on croira, ſi l'on veut. On ne comprend pas ce qu'il dit qu'Œbares, un des principaux officiers de l'armée de Cyrus, fit paroître ſur les murs de Sardes des ſtatues de bois, dont les habitans furent tellement effrayés qu'ils demanderent à capituler. Créſus, auſſi épouvanté que ſes ſujets, donna ſon propre fils pour ôtage; & peu après, Cyrus pour le punir des délais qu'il apportoit à livrer la place, ordonna qu'on fit mourir ce jeune Prince. Un ſi tragique évènement jetta la Reine, ſa mere, dans le déſeſpoir. Elle ſe précipita des murs de Sardes, & cette chûte ne lui ayant pas procuré ſur le champ la mort qu'elle cherchoit, elle aima encore aſſez le peu qui lui reſtoit de vie pour vouloir la conſerver. Lorſque la ville fut priſe, elle ſe réfugia dans le temple d'Apollon, où elle finit peu après ſes jours. Créſus, qui s'étoit retiré dans le même aſyle, s'y vit chargé par trois fois de chaînes, & par trois fois il les vit tomber à ſes pieds. On mit enſuite le ſceau aux portes du temple, & l'on en confia la garde à Œbares, qui vit bientôt échapper ſon priſonnier. Le vainqueur irrité fit trancher la tête à tous les Lydiens qui avoient eu la même priſon que leur Roi, & il le fit conduire lui-même dans le palais, où on l'enchaîna encore plus étroitement qu'on n'avoit fait; mais, les éclairs & les tonnerres ſurvenus tout à coup, firent enfin comprendre à Cyrus, qu'il devoit plus de ménagement à ce Prince; & après lui avoir donné pluſieurs marques de bonté, il le gratifia d'une grande ville voiſine d'Ecbatane, nommée Barene, où l'on pouvoit lever juſqu'à cinq mille chevaux, & dix mille hommes de pied.

Quant aux difficultés touchant l'entrevue de Solon avec Créſus, dont nous avons déjà parlé, M. Gibert, de l'Académie des Belles Lettres, a propoſé dans une diſſertation, un moyen de les lever; & ſon opinion paroît très-vraiſemblable. Cet Académicien obſerve d'abord que les rois de Lydie avoient deux noms; ſçavoir,

celui que leur donnoient les Lydiens, & celui ſous lequel les Grecs les connoiſſoient. Les Grecs, au rapport d'Hérodote, ont appellé Myrſilus le même Roi que les Lydiens nommoient Candaule. Le pere de Candaule eſt appellé Myrſus par Hérodote, & Euſebe l'appelle Mélès, dans le catalogue des rois de Lydie.

Alyatte & Créſus devoient donc avoir d'autres noms, & notre Académicien penſe que ces noms étoient ceux mêmes d'Alyatte & de Créſus, communs à tous les deux; c'eſt-à-dire, que tous les deux s'appelloient Alyatte & Créſus. Il croit encore que Créſus étoit un nom commun des rois de Lydie, ſous lequel cependant les Grecs ont connu & déſigné plus ſouvent & plus particulièrement le dernier des Mermnades, parce qu'ils ont eu ſous ſon règne beaucoup plus de liaiſons & de relations avec les Lydiens qu'auparavant. Enfin, ſuivant M. Gibert, l'abus de ces deux noms, tous deux communs au pere & au fils, a fait en plus d'une occaſion, confondre le pere avec le fils. Il apporte pour exemple de cette confuſion un endroit d'Hérodote, où cet Hiſtorien dit que les Samiens ſauverent des enfans que Périandre envoyoit à Alyatte, roi de Lydie, & cela dans le même tems qu'ils enleverent une coupe aux Lacédémoniens. Or, il venoit de dire quelques lignes plus haut, & il avoit déjà dit ailleurs, que les Lacédémoniens envoyerent cette coupe à Créſus, roi de Lydie. Il fait par conſéquent concourir dans le même tems deux faits dont il aſſure, en termes formels, que l'un regarde Alyatte & l'autre Créſus. D'où il réſulte néceſſairement, ou qu'il ne diſtingue pas en cet endroit Alyatte de Créſus, ou qu'il confond le tems du premier avec celui du ſecond.

M. Gibert penſe que par une ſuite de la même confuſion, Hérodote attribue au pere la durée du regne du fils, & au fils la durée du regne du pere. Cette confuſion, ajoute-t-il, eſt d'autant plus vraiſemblable que la durée qu'on donne à l'un, n'en peut contenir les évenemens, tandis que la durée qu'on donne à l'autre ne ſe trouve en aucune façon remplie. C'eſt ce que M. Gibert prouve clairement par le texte même d'Hérodote.

Cette préſomption, continue M. Gibert, augmente de force, lorſqu'on trouve des circonſtances du règne de Créſus, qui le portent néceſſairement à plus de trente & même de quarante-cinq ans; car, il réſulte des circonſtances que la durée de quatorze ans ne ſçauroit lui convenir. Par exemple, Créſus, au rapport d'Hérodote, après avoir conquis l'Aſie mineure, entreprend de porter la guerre dans les iſles voiſines, & Pittacus l'en détourne. Or, Pittacus étoit mort la troiſième année de la 52e. Olympiade, vingt-trois ou vingt-quatre ans avant la 58.e Olympiade, & avant la fin du règne de Créſus, & par conſéquent, ne peut avoir eu des relations avec Pittacus, pendant ſon règne, & depuis ſes conquêtes, s'il n'a règné au-moins trente ans.

On fait règner Créſus en même tems que Périandre, tyran de Corinthe ; & l'hiſtoire fournit pluſieurs circonſtances des relations qu'il y eut entre ces deux Princes. Cependant, Périandre étoit mort trente-neuf à quarante ans avant la priſe de Sardes, & par conſéquent, le dernier roi de Lydie n'a pu avoir des liaiſons avec lui, s'il n'a règné plus de quarante à cinquante ans.

M. Gibert tire encore de la chronique de Paros, une preuve bien plus convaincante que la durée du règne de Créſus a été de cinquante-ſept ans ; mais, il faut conſulter là-deſſus ſon propre mémoire. Cette preuve eſt trop longue pour pouvoir trouver place dans cet article.

Si l'on admet ſa conjecture, on reconnoîtra facilement que l'entrevue de Solon & de Créſus ne ſouffre plus de difficulté.

DIGRESSION

ſur le caractère de Créſus.

Créſus, à en juger par ce que l'Hiſtoire nous en apprend, étoit un fort bon Prince, & eſtimable par beaucoup d'endroits. Il avoit un grand fonds de douceur, d'affabilité, d'humanité. Son palais étoit la retraite des Sçavans & des gens d'eſprit, ce qui marque qu'il n'en manquoit pas lui-même, & qu'il avoit du goût pour les ſciences. Son foible étoit de faire grand cas des richeſſes & de la magnificence, de ſe croire heureux & grand à proportion de ce qu'il en poſſédoit, de ſubſtituer l'éclat & la pompe de la royauté à ce qu'elle a de véritable & de ſolide grandeur, & de ſe nourrir des reſpects effectifs de ceux qui étoient comme en adoration devant lui.

Ces Sçavans, ces beaux eſprits, & les autres courtiſans qui environnoient ce Prince, qui mangeoient à ſa table, qui étoient de ſes plaiſirs, qui avoient part à ſa confidence, qui profitoient de ſa libéralité, & s'enrichiſſoient par ſes largeſſes, n'avoient garde de heurter le goût du Prince, ni de ſonger à le détromper de ſes erreurs & de ſes fauſſes idées. Ils n'étoient occupés, au contraire, qu'à l'y entretenir, & qu'à l'y fortifier, en le louant ſans ceſſe comme le Prince le plus opulent de ſon ſiecle, & ne parlant jamais de l'abondance de ſes richeſſes, & de la magnificence de ſon palais, qu'avec des termes & des ſentimens d'admiration & d'extaſe, parce qu'ils ſçavoient que c'étoit-là un moyen ſûr de lui plaire, & d'avoir ſes bonnes graces. Car, la flatterie n'eſt autre choſe qu'un commerce de menſonge, fondé d'un côté ſur l'intérêt, & de l'autre ſur la vanité. Le flatteur veut s'avancer, & faire fortune ; le Prince veut être loué & admiré, parce qu'il eſt ſon premier flatteur, & qu'il porte dans ſon cœur un poiſon plus ſubtil & mieux préparé que celui qu'on lui préſente.

Le petit mot d'Ésope, ancien eſclave, qui n'en avoit pas perdu tout l'eſprit ni le caractère, mais qui y joignoit l'adreſſe du plus fin & du plus habile courtiſan ; ce petit mot, dis-je, par lequel il avertit Solon qu'il faut, ou ne point

approcher des Rois, ou leur dire des choſes agréables, nous apprend de quels hommes Créſus avoit rempli ſa cour, & comment il étoit venu à bout d'en bannir la ſincérité, la bonne foi, le devoir. Auſſi, ne put-il ſouffrir la noble & généreuſe liberté du Philoſophe, dont il auroit dû faire un cas infini, s'il avoit connu de quel prix eſt un ami, qui, ne tenant qu'à la perſonne & non à la fortune du Prince, a le courage de lui dire des vérités déſagréables & ameres à l'amour propre pour le préſent, mais qui peuvent lui être très-utiles & très-ſalutaires pour l'avenir. *Dic illis non quod volunt audire, ſed quod audiſſe ſemper volent.* C'eſt Séneque qui parle ainſi, en montrant de quel ſecours peut-être pour un Prince un ami fidele & ſincère; & ce qu'il ajoûte, paroît fait exprès pour Créſus. » Donnez-lui, dit-il, un conſeil » utile. Faites-lui entendre une » fois en ſa vie une parole de vé- » rité, à ce Prince dont les oreil- » les retentiſſent ſans ceſſe de » flatteries. Vous me demandez » quel ſervice vous pouvez lui » rendre, arrivé comme il eſt à » une ſouveraine félicité? C'eſt de » lui apprendre à ne s'y pas fier; » c'eſt de lui ôter cette vaine con- » fiance qu'il a dans ſa puiſſance » & ſa grandeur, comme ſi elles » devoient toujours durer; c'eſt » de lui faire connoître que tout ce » qui vient de la fortune, & qui » eſt de ſon reſſort, ſe reſſent de » ſon inſtabilité, & peut nous » être enlevé promptement; & » qu'entre la plus haute élévation » & la chûte la plus funeſte, l'in- » tervalle peut n'être que d'un » moment.«

On ſçait que le nom de Créſus a tourné en proverbe, & qu'il porte avec ſoi l'idée de grandes richeſſes. Celles de ce Prince, à en juger par les préſens qu'il envoya au temple de Delphes, devoient être immenſes. Elles pouvoient être en partie le fruit de certaines mines, ſituées, ſelon Strabon, entre Pergame & Atarne, auſſi-bien que d'une petite rivière qui rouloit un ſable d'or; c'eſt le Pactole. Du tems de Strabon, elle n'avoit plus cet avantage.

CRÉSUS, *Cræſus*, Κροῖσος; (*a*) de la ville de Tégée, étoit un de ceux qui avoient donné des loix à ſa patrie. On lui avoit érigé une ſtatue dans la place publique. Cette ſtatue étoit placée ſur une colomne, ſur laquelle on en voyoit encore d'autres; c'étoient celles de ceux qui avoient auſſi donné des loix à Tégée.

CRÉSUS, *Creſus*, Κρῆσος, (*b*) bâtit avec Éphéſus le temple de Diane d'Éphèſe. Il étoit originaire du païs; & Éphéſus paſſoit pour être fils du Cayſtre.

CRETE, *Creta*, Κρήτη, (*c*)

(*a*) Pauſ. p. 531.
(*b*) Pauſ. p. 399.
(*c*) Strab. p. 474. *& ſeq.* Ptolem. L. III. c. 17. Plin. Tom. I. p. 209, 210. Pomp. Mel. p. 148. Solin. p. 117 *& ſeq.* Diod. Sicul. pag. 142, 157, 230. *& ſeq.* Herod. L. I. c. 173. L. VII. c. 169. *& ſeq.* Xenoph. pag. 991. Plut. T. I. p. 267, 363, 814. Pauſ. p. 55. *& alibi paſſim.* Athen. pag. 143. *& ſeq.* Com.

iſle de la mer Méditerranée, ſituée entre la Cyrénaïque & la Grece. Strabon blâme Eudoxe de l'avoir miſe dans la mer Égée; & il ajoûte qu'elle étoit baignée au nord par cette mer, ainſi que par la mer Crétique ou la mer de Crete, & au midi par la mer de Libye. Cette deſcription de Strabon paroît très-exacte. C'eſt celle qu'a ſuivie M. d'Anville dans ſes Cartes pour l'intelligence de l'Hiſtoire ancienne. Ptolémée met au couchant de la Crete, la mer Adriatique, & à l'orient la mer Carpatienne. Nous reviendrons à la deſcription Géographique de cette iſle, après que nous aurons donné une idée de l'Hiſtoire de ſes Rois, des mœurs de ſes habitans, & des antiquités du païs.

I. L'iſle de Crete fut d'abord gouvernée par des Rois. Leur autorité s'y maintint pendant pluſieurs ſiécles; mais, tout ce qu'on en dit avant Minos, eſt très-obſcur, & il paroît impoſſible d'y démêler la vérité d'avec la fable. Ce Prince, fils d'Aſtérius & d'Europe, réunit en lui ſeul toute l'autorité, qui juſques-là avoit été partagée entre pluſieurs petits Souverains.

La ſageſſe & la majeſté, qui diſtinguerent Aſtérius, le rendirent tellement recommandable dans ſon ſiècle & parmi les ſiens, qu'on lui donna le nom de Jupiter même, honneur que pluſieurs Souverains des anciens tems ſe faiſoient gloire de mériter, ou de s'approprier; l'Hiſtoire, en effet, nous en fait connoître deux qui reçurent le jour en Arcadie, & un troiſième originaire de l'iſle de Crete.

Aſtérius, roi des Crétois, tranſporta dans ſes États vers l'an 2[illegible]0 du Monde, Europe, fille d'Agénor, roi de Phénicie, pour en faire ſa femme; il en eut pour fils Minos. On lui donne encore pour enfans d'Europe, Rhadamante & Sarpédon.

Les Auteurs, qui ont parlé de Minos, ſont preſque tous tombés dans la même erreur, en ne reconnoiſſant qu'un Prince de ce nom; tels ſont entr'autres, Apollodore, Strabon & Plutarque. Ceux mêmes qui ont diſtingué les deux rois de Crete, qui ont porté le nom de Minos, en ont confondu l'Hiſtoire, en parlant du même Roi, tantôt comme d'un ſage Légiſlateur, & ſouvent comme d'un tyran cruel & barbare. M. l'abbé Banier s'eſt particuliérement attaché à faire connoître ces deux Princes par des caractères ſi différens, qu'il ne fût pas poſſible de s'y méprendre.

Le premier eſt le Minos, fils d'Aſtérius & d'Europe. Ce Prince

Nep. in Annib. c. 9. Homer. Iliad. L. II. v. 156. Virg. Æneid. L. III. v. 104. *& ſeq.* Horat. Epod. Ode 9. v. 29. Tit. Liv. L. XXIV. c. 30. L. XXXI. c. 39. L. XXXIV. c. 27. L. XXXVII. c. 41, 60. *& ſeq. lib.* ad Tit. Epiſt. c. 1. v. 12, 13. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 5. T. III. p. 12. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. T. VI. p. 290. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. III. pag. 45. *& ſuiv.* T. VI. p. 103, 104. T. VII. pag. 10. *& ſuiv.* Tom. IX. pag. 181, 182. Tom. XII. pag. 131, 161. Tom. XIV. pag. 77, 203, 204. Tom. XV. p. 304, 305. T. XXI. p. 38.

ayant ſurmonté par la force des armes, tous les obſtacles qui l'avoient empêché de monter ſur le trône de Crete, employa ſes premiers ſoins à eſſayer de rendre ſes ſujets heureux. Le moyen le plus ſolide dont il fit uſage, ce fut de leur propoſer des loix, dont l'obſervance devoit leur rendre la vertu auſſi facile dans la pratique, qu'elle doit paroître digne d'amour à tous les hommes dans la ſpéculation, & de les amener à un genre de vie doux, humain, policé. Ce fut par l'autorité de la religion, & par le pouvoir que ſa couronne lui donnoit ſur eux, qu'il ſçut donner du crédit à ſes loix, & les faire obſerver. Un antre conſacré à Jupiter, près de la ville de Gnoſſe, dans lequel il ſe retira régulièrement pendant neuf années, fut auſſi pour lui l'heureux prétexte dont il ſe ſervit, pour faire croire au peuple qu'il y avoit des conférences particulières avec la divinité, & que c'étoit le grand Jupiter qui lui dictoit ſes loix. Les Crétois aveuglés ainſi par les préjugés & par la ſuperſtition, les plus forts appuis de la religion payenne, les reçurent avec reſpect. Elles devinrent pour eux un des principaux préceptes, que la religion leur preſcrivoit, & une ordonnance du Prince qui exigeoit d'eux une entière ſoumiſſion. Voyons quelles étoient ces loix.

I.

Du gouvernement des Crétois.

Minos changea la forme du gouvernement des Crétois, au moins il y donna lieu; & ces peuples, de l'état monarchique, paſſerent à l'état républicain. Devenus auſſi jaloux de la conſervation de leurs nouvelles loix, que de leur liberté, ils ſçurent maintenir & conſerver l'une & l'autre juſqu'au tems que Lucius Cécilius Métellus, conſul l'an de Rome 585, réduiſit leur païs ſous la domination des Romains.

Suivant l'eſprit du Légiſlateur, le gouvernement de la Crete étoit une démocratie tempérée par l'ariſtocratie; toute l'autorité étoit dévolue à trente Magiſtrats choiſis, qui compoſerent un Sénat. On leur en aſſocia dix autres par la ſuite, qui furent connus ſous le nom de Coſmes. Les premiers, appellés Sénateurs, étoient établis les conſervateurs des loix & du gouvernement. Ils ne parvenoient à cette dignité, qu'après avoir exercé pendant un tems preſcrit la fonction de Coſmes; & ces derniers, choiſis avec examen & non indifféremment de tous les rangs, étoient deſtinés pour tenir un juſte milieu entre la puiſſance des grands, & la foibleſſe du peuple, duquel ils devoient être les protecteurs; mais, le pouvoir des uns & des autres étoit limité, de façon qu'ils ne pouvoient s'enrichir dans leur adminiſtration.

Les loix des Crétois étoient écrites. Un Magiſtrat, chargé de veiller à ce qu'elles euſſent leur exécution, étoit obligé de faire trois fois, par chaque année, la viſite des villes dépendantes du gouvernement, & portoit avec lui des tables ou planches d'airain, ſur leſquelles elles étoient gravées.

Cela

Cela donne lieu de croire qu'elles étoient en petit nombre ; auſſi les Hiſtoriens qui en ont traité, ne nous en rapportent pas beaucoup. Mais, cependant, par ce qu'ils nous en diſent, on peut en connoître la plus grande partie, juger de la fin à laquelle elles tendoient, & du bien qu'elles pouvoient procurer.

I I.

Des loix de la guerre, des armes des Crétois.

Un eſprit militaire ſembloit avoir dicté les loix des Crétois ; en effet, les perſonnes, les choſes & les actions, objets ordinaires de l'attention des Légiſlateurs, avoient toutes rapport à la guerre, comme ſi les peuples pour leſquels elles étoient établies, n'euſſent dû avoir d'autres occupations que celles de chercher des ennemis, de les combattre, d'attaquer & de ſe défendre ; la ſcience ſeule néceſſaire étoit celle de ſçavoir ſe ſervir des armes. Les biens & les actions ne méritoient d'attention qu'autant que l'on pouvoit en tirer quelque avantage contre les ennemis de l'État.

Les écoles publiques, que les loix avoient établies, ne ſembloient inſtituées que pour faire de vrais guerriers, de tous les citoyens qui y étoient admis. Les armes devoient être légères, afin que leur poids ne fût point un obſtacle à la courſe, ou à la facilité d'y avoir recours dans le beſoin. L'arc & la flèche armoient principalement le Crétois, qui, pour être bon ſoldat, devoit acquérir beaucoup d'agilité de corps, de légèreté dans la courſe, d'adreſſe de la main. Son occupation devoit être de garder le païs ; & afin de n'être jamais ſurpris par les étrangers, il devoit toujours paroître ſous les armes.

I I I.

Des marches militaires des Crétois.

Athénée, ainſi que Plutarque, aſſure que les Crétois marchoient en bataille, au ſon de la lyre. Aulu-Gelle dit la même choſe, excepté qu'à la lyre il ſuſtitue la cithare, deux inſtrumens à cordes, qui ſe prenoient ſouvent l'un pour l'autre. C'étoit d'eux apparemment, que les Lacédémoniens tenoient cet uſage, ainſi que pluſieurs autres, qu'ils avoient emprunté de cette nation ; car, ſelon Pauſanias, ils marchoient contre l'ennemi, non pas au bruit des trompettes, mais au ſon des flûtes, de la lyre & de la Cithare. Du reſte, les Auteurs varient beaucoup entr'eux ſur les eſpèces d'inſtrumens de muſique employés dans les armées par les Crétois & les Lacédémoniens. Ces variations roulent ſur la flûte, le chalumeau, la lyre, la cithare, la pectide. C'eſt de quoi l'on trouvera des preuves dans le traité de Meurſius, touchant l'iſle de Crete.

I V.

Des exercices de l'eſprit.

Par la diſpoſition des loix Crétoiſes, il y avoit des maîtres prépoſés pour les enfans. Le Légiſla-

teur crut avec raiſon, que leur âge étoit le tems le plus précieux de la vie, dans lequel le cœur encore exempt des paſſions injuſtes qui agitent l'homme fait, eſt le plus capable de recevoir avec fruit les premières ſemences de la vertu. On leur faiſoit apprendre par mémoire, & chanter avec méthode, des hymnes compoſés en l'honneur des Dieux, les diſpoſitions des loix, les louanges des héros. C'eſt ainſi qu'en apprenant de bonne heure à connoître le mérite de la vertu, par celui de la récompenſe, & des honneurs qui la ſuivent, les hommes peuvent plus aiſément exciter en eux le déſir de les mériter par la ſuite; & qu'en étudiant avec exactitude les loix de l'État, ils peuvent plus facilement ſe rendre agréables à la divinité & utiles à la patrie.

La culture de l'eſprit n'étoit donc pas entièrement négligée chez les Crétois; l'on avoit même ſoin de donner aux jeunes gens quelque teinture des lettres. Les poëſies d'Homère, bien poſtérieures à Minos, n'y étoient pas inconnues, quoiqu'ils fiſſent peu de cas & peu d'uſage des Poëtes étrangers. Ils étoient curieux des connoiſſances propres à former les mœurs; & ce qui n'eſt pas un petit éloge, ils ſe piquoient plus de penſer beaucoup, que de parler beaucoup. Le poëte Épiménide, qui fit un voyage à Athènes du tems de Solon, & qui y fut fort eſtimé, étoit de Crete. Quelques-uns le mettent au nombre des ſept Sages.

V.

Des exercices du corps.

Tels furent les exercices établis pour inſtruire les eſprits des jeunes Crétois. Les exercices preſcrits pour former le corps, étoient bien plus pénibles. En effet, dès l'enfance, auſſi-tôt qu'ils avoient aſſez de force, ils devoient être accoûtumés à ſouffrir la ſoif, la faim, à les ſupporter avec patience. A meſure qu'ils avançoient en âge, ces mêmes exercices étoient rendus plus difficiles; alors on les faiſoit courir, chaſſer, ſurmonter les rigueurs des ſaiſons, entreprendre des voyages longs & pénibles, tirer de l'arc, ſe battre en public, à l'eſcrime, à la lutte.

Le Légiſlateur établit encore pour eux la pyrrhique, qui étoit une danſe dans laquelle ces jeunes gens, tout armés, devoient imiter les actions & les mouvemens des combattans, afin qu'ils s'accoûtumaſſent de bonne heure à voir des armes, à en ſupporter l'éclat avec tranquillité, & que par la ſuite, un combat contre les ennemis de la nation, fût pour eux comme un amuſement ordinaire & familier. La fin de ces loix étoit d'accoûtumer les jeunes gens à ſe livrer au travail avec ardeur, à ſupporter la peine ſans répugnance, à ſouffrir les bleſſures avec grandeur d'ame, même avec une eſpèce d'indifférence, à regarder la douleur comme digne de mépris. Le Légiſlateur réuſſit, & de-là né devons nous pas dire que la vertu dans l'homme peut être autant l'ouvrage de l'éducation que

de la naiſſance ; que l'homme n'eſt pas toujours ſage, parce que la nature l'a formé tel, mais ſouvent parce qu'il a réuſſi à ſurmonter la force d'un tempérament vicieux, par l'étude de lui-même, par l'exercice de la vertu qu'il a ſçu ſe rendre auſſi familière, que ſi elle étoit en lui un préſent de la nature ?

VI.

Des loix des mariages.

L'établiſſement des jeunes gens, par le moyen d'alliances proportionnées, trouva des regles dans la diſpoſition des loix Crétoiſes. Les jeunes citoyens, devenus hommes faits, ne pouvoient point s'engager à leur gré dans les liens du mariage. Les paſſions, qui aveuglent ſi ſouvent les hommes dans ces circonſtances, n'étoient point la loi qu'ils devoient ſuivre. Les richeſſes & les plaiſirs ne leur faiſoient point contracter ces engagemens, qui n'ont ordinairement rien de certain que l'indifférence, les regrets, la diſcorde. En un mot, le Crétois ne devoit point ſe marier pour lui-même, mais pour l'État. Les Magiſtrats étoient en droit de choiſir les mieux faits & les mieux conſtitués entre les jeunes gens, & de leur faire épouſer des filles, qui leur reſſemblaſſent pour la figure, afin que cette union proportionnée pût produire une poſtérité de gens grands, robuſtes, capables, par leur belle conſtitution, de faire l'honneur de la nation, de la défendre, d'inſpirer de la terreur aux étrangers par leur ſeule préſence, de vaincre, de réduire leurs ennemis, par la force & par leur courage.

VII.

Des loix des repas.

Minos crut devoir établir dans la Crete la communauté des tables & des repas. Outre pluſieurs grands avantages qu'il y trouvoit, comme d'introduire dans ſes états une ſorte d'égalité, les riches & les pauvres ayant la même nourriture ; d'accoûtumer ſes ſujets à une vie ſobre & frugale, de cimenter l'amitié & l'union entre les citoyens, par la familiarité & la gaieté qui regnent à table ; il avoit auſſi en vue les exercices de la guerre, où les ſoldats ſont obligés de manger enſemble. C'étoit le public qui fourniſſoit aux dépenſes de la table. Des revenus de l'État, on en employoit une partie pour les frais de la religion & l'honoraire des Magiſtrats, l'autre étoit deſtinée pour les repas communs. Ainſi, femmes, enfans, hommes faits, vieillards, tous étoient nourris au nom & aux dépens de la république. En quoi Ariſtote donne la préférence aux repas de Crete ſur ceux de Sparte, où les particuliers étoient obligés de fournir leur quote-part, faute de quoi ils n'étoient point reçus dans les aſſemblées, ce qui étoit en exclure les pauvres.

Après les repas, les vieillards parloient d'affaires d'État. La converſation rouloit le plus ſouvent ſur l'Hiſtoire du pais, ſur les actions & les vertus des grands hommes qui s'y étoient diſtingués, par leur courage dans la guerre,

ou par leur ſageſſe dans le gouvernement ; & l'on exhortoit les jeunes gens, qui aſſiſtoient à ces ſortes d'entretiens, à ſe propoſer ces grands hommes, comme des modeles ſur leſquels ils devoient former leurs mœurs, & régler leur conduite.

VIII.

De l'agriculture chez les Crétois.

Les Crétois faiſoient cultiver leurs terres par des eſclaves ou des mercénaires, qui étoient tenus de leur en payer tous les ans une certaine ſomme. Ou les appelloit *Périœces*, apparemment parce qu'ils étoient tirés des peuples du voiſinage, que Minos avoit ſubjugués. Comme ils habitoient dans une iſle, c'eſt-à-dire, dans un païs ſéparé, les Crétois n'avoient pas autant à craindre de leur part, que les Lacédémoniens de la part des Ilotes, qui ſe joignoient ſouvent aux peuples voiſins pour les attaquer.

Une coûtume établie anciennement dans la Crete, d'où elle a paſſé chez les Romains, donne lieu de croire que ceux qui ſervoient ce peuple, & qui cultivoient ſes terres, étoient traités avec bonté & douceur. Dans les fêtes de Mercure, les maîtres ſervoient à table leurs eſclaves, & leur rendoient les mêmes offices qu'ils recevoient d'eux pendant toute l'année; reſtes & veſtiges précieux des tems primitifs, où tous les hommes étoient égaux, & qui ſembloient avertir les maîtres, que les ſerviteurs ſont de même condition qu'eux, & que c'eſt renoncer à l'humanité, que de les traiter durement & avec hauteur.

IX.

Réflexions ſur les loix de Minos.

Un des établiſſemens de Minos, que Platon admiroit le plus, étoit qu'on inſpirât de bonne heure aux jeunes gens un grand reſpect pour les maximes de l'État, pour les coûtumes, pour les loix, & qu'on ne leur permît jamais de mettre en queſtion, ni de révoquer en doute ſi elles étoient ſagement établies ou non, parce qu'ils devoient les regarder, non comme preſcrites & impoſées par les hommes, mais comme émanées de la divinité même. Il eut la même attention par rapport aux Magiſtrats & aux perſonnes âgées, qu'il recommandoit d'honorer d'une manière particulière ; & afin que rien ne pût donner atteinte au reſpect qui leur eſt dû, il voulut que ſi on remarquoit en eux quelque défaut, on n'en parlât jamais en préſence des jeunes gens ; ſage précaution, & qui ſeroit ſi néceſſaire dans l'uſage commun de la vie.

Minos a laiſſé à tous les ſiècles un modele parfait du gouvernement monarchique. Selon lui, comme le remarque un grand homme, le Roi peut tout ſur les peuples ; mais, les loix peuvent tout ſur lui. Il a une puiſſance abſolue pour faire le bien, & les mains liées, dès qu'il veut faire le mal. Les loix lui confient les peuples, comme le plus précieux de tous les dépôts, à condition qu'il ſera le pere de tous ſes ſujets. El-

les veulent qu'un ſeul homme ſerve, par ſa ſageſſe & par ſa modération, à la félicité d'un nombre infini de ſujets, & non pas que ceux-ci ſervent par leur miſere & par leur lâche ſervitude, à flatter l'orgueil & la molleſſe d'un ſeul homme. Selon lui, le Roi doit être au dehors le défenſeur de la patrie, en commandant les armées, & au-dedans le juge des peuples, pour les rendre bons, ſages, & heureux. Ce n'eſt point pour lui-même que les Dieux l'ont fait Roi; il ne l'eſt que pour être l'homme des peuples. Il leur doit tout ſon tems, tous ſes ſoins, toute ſon affection; & il n'eſt digne du trône, qu'autant qu'il s'oublie lui-même pour ſe ſacrifier au bien public. Voilà l'idée que Minos avoit de la royauté, dont il nous a laiſſé une image vivante dans ſa perſonne, & qu'Héſiode a parfaitement exprimée en deux mots, en parlant de ce Prince, *le plus Roi de tous les Rois mortels*; c'eſt-à-dire, qu'il poſſédoit dans un ſouverain degré toutes les vertus royales, & qu'il étoit Roi en tout.

Comme un Prince ne peut pas faire tout par lui-même, & qu'il eſt obligé de s'aſſocier des coopérateurs, de la conduite deſquels il ſe rend reſponſable; Minos ſe déchargea en partie ſur ſon frere Rhadamanthe, de l'adminiſtration de la juſtice dans la ville capitale, fonction la plus eſſentielle & la plus indiſpenſable de la royauté. Il connoiſſoit ſa probité, ſon déſintéreſſement, ſes lumières, ſa fermeté, & il s'étoit appliqué à le former lui-même pour cette place importante.

Crete, ſous un gouvernement ſi ſage, changea entièrememt de face, & parut être devenue le domicile de la vertu, de la probité, de la juſtice. On en peut juger par ce que la Fable nous apprend de l'honneur que Jupiter fit à ces deux freres, en les établiſſant juges des enfers; car, tout le monde ſçait que la Fable eſt fondée ſur des hiſtoires réelles & véritables, mais déguiſées ſous d'agréables emblêmes, propres à en mieux faire goûter la vérité.

C'étoit, ſelon la tradition fabuleuſe, une loi établie de tout tems, qu'au ſortir de la vie, les hommes fuſſent jugés, pour recevoir la récompenſe ou le châtiment de leurs bonnes ou mauvaiſes actions. Sous le règne de Saturne, & dans les premières années de celui de Jupiter, ce jugement ſe prononçoit dans l'inſtant même qui précédoit la mort; ce qui donnoit lieu à de criantes injuſtices. Des Princes, qui avoient été injuſtes & cruels, paroiſſant devant leurs Juges avec toute la Pompe & tout l'appareil de leur puiſſance, & produiſant des témoins qui dépoſoient en leur faveur, parce qu'ils redoutoient encore leur colère, tant qu'ils étoient en vie; les Juges, éblouis par ce vain éclat, & ſéduits par ces témoignages trompeurs, déclaroient ces Princes innocens, & les faiſoient paſſer dans l'heureuſe demeure des Juſtes. Il en faut dire autant à proportion des gens de bien, mais pauvres & ſans appui,

que la calomnie pourſuivoit encore juſqu'à ce dernier tribunal, où elle trouvoit le moyen de les faire condamner comme coupables.

La Fable ajoûte, que ſur les plaintes réitérées qu'on en porta à Jupiter, & ſur les vives remontrances qu'on lui fit, il changea la forme de ces jugemens. Le tems en fut fixé au moment même qui ſuit la mort. Rhadamanthe & Éaque, tous deux fils de Jupiter, ſont établis Juges; le premier pour les Aſiatiques, l'autre pour les Européens; Minos au-deſſus d'eux, pour décider ſouverainement, en cas d'obſcurité & d'incertitude. Leur tribunal eſt placé dans un endroit appellé le champ de la vérité, parce que le menſonge & la calomnie n'en peuvent approcher. Là, comparoît un Prince, dès qu'il a rendu le dernier ſoupir, dépouillé de toute ſa grandeur, réduit à lui ſeul, ſans défenſe & ſans protection, muet & tremblant pour lui-même, après avoir fait trembler toute la terre. S'il eſt trouvé coupable de crimes qui ſoient d'un genre à pouvoir être expiés, il eſt relégué dans le Tartare, pour un tems ſeulement, & avec aſſurance d'en ſortir quand il aura été ſuffiſamment purifié; mais, ſi ce ſont des crimes impardonnables, tels que l'injuſtice, le parjure, l'oppreſſion des peuples, il eſt précipité dans le même Tartare, pour y ſouffrir des peines éternelles. Les Juſtes, au contraire, de quelque condition qu'ils ſoient, ſont conduits dans l'heureux ſéjour de la paix & de la joie, pour y jouir d'un bonheur qui ne finira jamais.

Qui ne voit que les Poëtes, ſous le voile de ces fictions, ingénieuſes à la vérité, mais peu honorables aux Dieux, ont voulu nous donner le modele d'un Prince accompli, dont le premier ſoin eſt de rendre la juſtice aux peuples, & nous peindre le rare bonheur dont jouit la Crete ſous le ſage gouvernement de Minos? Ce bonheur ne finit pas avec lui. Les loix qu'il avoit établies, étoient encore dans toute leur vigueur du tems de Platon, c'eſt-à-dire, plus de neuf cens ans après. Auſſi, les regardoit-on comme le fruit des longs entretiens qu'il avoit eus pendant pluſieurs années avec Jupiter, qui avoit bien voulu devenir ſon maître, & ſe rendre familier avec lui comme un bon ami, & le former au grand art de règner avec une complaiſance ſecrete, comme un diſciple chéri, & un fils tendrement aimé. C'eſt ainſi que Platon explique ces paroles d'Homère, Διὸς μεγαλῦ ὀαριστής; éloge, ſelon lui, le plus magnifique, qu'on puiſſe faire d'un mortel, & que ce Poëte n'a accordé qu'à Minos ſeul.

Il faut convenir cependant que dans la ſuite, les Crétois dégénérerent beaucoup de leur ancienne réputation, & ſe décrierent abſolument par un changement de mœurs entier, étant devenus avares, intéreſſés, juſqu'à ne trouver aucun gain ſordide, ennemis du travail & d'une vie réglée, menteurs & fourbes déclarés, en ſorte que *Crétiſer* étoit devenu

chez les Grecs un proverbe pour ſignifier mentir & tromper. On ſçait que Saint Paul cite contre eux comme véritable, le témoignage d'un de leurs anciens Poëtes, [l'on croit que c'eſt Épiménide], qui les caractériſe par des traits bien déshonorans. Au tems de Conſtantin Porphyrogénete, on diſoit qu'il y avoit trois peuples également méchans, dont les noms commençoient par la même lettre; ſçavoir, les Crétois, les Cappadociens & les Ciliciens. Mais, ce changement, dans quelque tems qu'il ſoit arrivé, ne diminue rien, ni de l'ancienne probité des Crétois, ni de la gloire de Minos leur Roi.

Idoménée, Prince Crétois, ſe diſtingua entre les héros Grecs, au ſiège de Troie, non ſeulement par ſon intrépidité, mais par les autres qualités qui font les grands hommes. Dictys, qui avoit écrit une hiſtoire de ce fameux ſiège, étoit auſſi de Crete; & il y a eu d'autres perſonnes illuſtres qui y ont pris naiſſance. On prétend que Philopœmen, Préteur des Achéens, & l'homme de ſon tems qui ſçavoit le mieux faire la guerre, s'étoit formé ſous la diſcipline des Crétois.

Minos, eut pour ſucceſſeur au royaume de Crete, Lycaſte, dont le règne fut court; & il ne s'y trouve rien de conſidérable. Son fils, Minos II, étant monté ſur le trône, ſe rendit redoutable à ſes voiſins, ſur tout par le nombre de ſes vaiſſeaux. Diodore de Sicile, Apollodore, Thucydide & pluſieurs autres Auteurs, parlent ſouvent des conquêtes que faiſoit ſa flotte, la plus formidable qui eût été vue avant ſon règne.

Ce fut ſans doute moins la ſituation avantageuſe de l'iſle de Crete, que la prudence de ſes Magiſtrats, qui fut cauſe que les habitans conſerverent long-tems leur liberté. Tous les peuples voiſins l'avoient perdue; & cependant les Crétois la conſervoient encore. Ce ne fut que vers le milieu du dernier ſiècle avant Jeſus-Chriſt, qu'ils furent enfin ſoumis aux Romains. Le Préteur Marc-Antoine les attaqua d'abord de ſon propre chef, prétendant qu'ils étoient d'intelligence avec Mithridate & avec les Pirates. Ce Général ſouverainement négligent fut vaincu; & les Crétois ayant eu grand ſoin du Queſteur & des autres priſonniers Romains qui tomberent en leur puiſſance, croyoient être en droit de s'attendre à des témoignages de reconnoiſſance & d'amitié de la part du Sénat. En effet, leurs députés, au nombre de trente, étant venus à Rome, ſolliciterent ſi habilement les Sénateurs, & firent ſi bien valoir leur ancienne alliance avec le peuple Romain, & les ſecours qu'ils lui avoient donnés dans toutes les occaſions, que peu s'en fallut qu'ils n'obtinſſent un décret qui les eût reconnus pour bons & fideles alliés, & amis de la république.

La brigue des Conſuls, qui déſiroient la guerre, pour avoir occaſion de ſe ſignaler & de mériter le triomphe, empêcha l'effet de la bonne volonté du Sénat. Par leurs manœuvres, ils vinrent à bout de

faire paſſer à la pluralité un Sénatus-conſulte foudroyant contre les Crétois, par lequel il leur étoit ordonné de rendre tous les priſonniers Romains & les transfuges, de payer quatre mille talens d'argent, de donner trois cens ôtages, de livrer tous leurs gros vaiſſeaux, & d'envoyer à Rome deux des principaux & des plus illuſtres chefs de la nation, Laſthénès & Panarès, que l'on prétendoit punir comme auteurs de la guerre. Et pour l'exécution de ce décret, on n'attendit pas que les députés des Crétois euſſent été en porter la nouvelle dans leur iſle, & qu'ils rapportaſſent la réponſe; il fut dit que ſur le champ, l'un des deux Conſuls partiroit pour aller recevoir la ſoumiſſion des Crétois, ou les y forcer par les armes. Les Romains ne vouloient pas qu'il reſtât de païs libre dans l'univers. Tout devoit céder à leur puiſſance; & cette ambitieuſe prétention favoriſa ſans doute beaucoup le projet des Conſuls. Un trait qui paroît ſingulier, c'eſt qu'il étoit ſi public, qu'avec de l'argent on venoit à bout de tout dans Rome, que les Conſuls, qui appréhenderent que les députés ne gagnaſſent par cette voie quelque Tribun qui s'oppoſât au Sénatus-conſulte, firent défendre par le Sénat, que perſonne leur prêtât de l'argent.

Lorſque le décret du Sénat fut connu en Crete, les plus ſages & les plus âgés vouloient qu'on ſe ſoumît, repréſentant ce qui étoit ſenſible, que leurs forces n'étoient pas capables de réſiſter à une puiſſance qui engloutiſſoit même les plus grands Royaumes. Mais, Laſthénès & Panarès, qui ſe voyoient menacés perſonnellement de la vengeance des Romains, aimerent mieux entraîner leur patrie dans leur ruine, que de périr ſeuls. Ils ameuterênt la multitude, & par des diſcours propres à l'enflammer, ils l'engagerent à ne point trahir lâchement une liberté qu'ils avoient conſervée depuis les tems les plus reculés. Ils faiſoient valoir la victoire remportée ſur Marc-Antoine, & exagéroient la honte qu'il y auroit à ſubir, étant vainqueurs, les conditions les plus dures qui pourroient leur être impoſées, s'ils euſſent été vaincus. La guerre fut donc réſolue; & les Crétois ſe préparerent à bien recevoir Q. Métellus.

Ce Général, arrivé dans leur iſle avec une armée Romaine, en força les principales villes, & obligea les auteurs de la guerre, Panarès, & Laſthénès lui-même de ſe rendre ſes priſonniers. Tout alloit bien, ſi ſa rigueur contre les vaincus n'eût aigri les eſprits des Crétois. Opiniâtres par eux-mêmes, & ſoutenus d'un nombre de Pirates, qui de longue main avoient des retraites & des intelligences dans l'iſle, & qui alors n'avoient plus d'autre reſſource, ils ſe cantonnerent en différentes places, & réſiſterent avec vigueur. Ils firent plus; comme ils entendoient vanter la douceur & la clémence de Pompée, ils lui envoyerent des députés en Pamphylie, où il étoit actuellement, après avoir ſoumis la Cilicie, & lui firent déclarer qu'ils ſe rendroient à lui,

prêts à exécuter tout ce qu'il leur ordonneroit.

Toutes ſortes de raiſons devoient empêcher Pompée de ſe mêler d'une guerre commencée avant qu'il fût en autorité. La conquête de la Crete, très-grand objet pour Q. Métellus, étoit un ſi mince acceſſoire aux lauriers & à la gloire de Pompée, qu'il ſemble étonnant qu'il pût en être jaloux. Mais, ambitieux de dominer ſeul, d'être le ſeul de qui tout dépendît, à qui tous euſſent recours, il reçut la députation des Crétois, & des Pirates qui leur étoient aſſociés; il écrivit à Q. Métellus, pour lui défendre de continuer à leur faire la guerre, pendant que ſa commiſſion embraſſoit la Crete toute entière, parce qu'il n'y avoit aucun point de cette iſle qui fût éloigné de la mer de cinquante milles. Enfin, il y envoya un de ſes Lieutenans, L. Octavius, pour recevoir les ſoumiſſions du peuple & pacifier l'iſle en ſon nom & ſous ſon autorité.

Q. Métellus ſoutint ſon droit avec hauteur, & pouſſa ceux qui lui réſiſtoient, ſans s'embarraſſer des ordres de Pompée, qu'il ne reconnoiſſoit point; en ſorte que, par la plus ſingulière de toutes les aventures, on vit L. Octavius, commandant Romain, s'enfermer dans une place avec des Pirates, pour ſoutenir un ſiège contre une armée Romaine. Q. Métellus n'en battit pas la place avec moins de vigueur, & l'ayant forcée à ſe rendre, il envoya les Pirates au ſupplice, & traita L. Octavius lui-même avec le dernier mépris, lui repréſentant l'indignité de ſa conduite & de celle de ſon Général, qui, pour ſatisfaire une baſſe jalouſie, prenoit ſous ſa ſauve-garde les ennemis des dieux & des hommes.

Enſuite, il acheva tranquillement la conquête de la Crete. Cette iſle, qui juſques-là n'avoit jamais connu aucune domination étrangère, perdit ainſi ſa liberté, & ſubit enfin le joug que portoit déjà preſque tout l'univers. Les loix mêmes des Crétois furent abrogées en grande partie, par les nouvelles loix que leur donna le vainqueur, qui remporta de cette expédition le ſurnom de Créticus.

Il ne paroît pas que depuis cette époque, il ſoit arrivé rien de conſidérable dans la Crete, juſqu'au tems où les Sarraſins s'en rendirent les maîtres. On apprend ſeulement de Feſtus Rufus, & de la notice des dignités de l'empire, que cette iſle fit partie du grand gouvernement d'Illyrie, lorſque Dioclétien dépeça, pour ainſi dire, les proprovinces, & que lorſque l'empire fut partagé, elle fut dépendante de l'empire d'Orient.

II. Diodore de Sicile eſt entré dans un aſſez long détail ſur les antiquités de l'iſle de Crete. Nous allons en extraire ce qu'il y a de plus intéreſſant. Cet extrait nous fera connoître ſes premiers habitans, leur religion, &c.

Les habitans de cette iſle diſoient que leurs premiers ancêtres s'appelloient Étéocretes, & étoient Autochthones. Leur Roi nommé Crès fut auteur de pluſieurs in-

ventions très-considérables, & toutes utiles à l'isle en particulier, & aux hommes en général. Selon leur mythologie, la plûpart des Dieux étoient nés chez eux, & sur tout ceux qui avoient acquis les honneurs divins par leurs bienfaits.

Les premiers Crétois, dont la mémoire se soit conservée, habitoient sur le mont Ida, & s'appelloient Dactyles Idéens. Selon quelques-uns, ils étoient au nombre de cent; mais, selon d'autres, le nom de Dactyles qu'on leur a donné, marque qu'ils n'étoient que dix, ou autant que l'homme a de doigts à ses deux mains. Quelques Historiens, entre lesquels est Éphore, prétendent néanmoins que les Dactyles Idéens étoient nés sur le mont Ida de Phrygie, & qu'ils passerent en Europe à la suite de Minos. Quoi qu'il en soit, les Dactyles Idéens passent pour avoir découvert l'usage du feu, du cuivre & du fer, & l'art de travailler ces métaux, dans la montagne de Bérécynthe, au païs des Antisaptères en Crète; & c'est par ce service important rendu aux hommes, qu'ils ont mérité les honneurs divins.

Après les Dactyles Idéens, on place neuf Curetes. Les uns les font naître de la terre, & les autres les donnent pour fils des Dactyles. On croit qu'ils habitoient sur des montagnes couvertes de forêts, ou dans des rochers coupés en précipice; en un mot, on leur suppose des retraites formées par la nature, sur ce qu'on n'a jamais découvert aucun indice de leur demeure. On vante beaucoup leur intelligence & leurs inventions.

La Mythologie de Crete dit que les Titans naquirent pendant la jeunesse des Curetes. Ils habitoient d'abord le païs des Gnossiens, où l'on montroit encore du tems de Diodore de Sicile, les fondemens du palais de Rhéa, & un bois antique. La famille des Titans étoit composée de six garçons & de cinq filles, tous enfans du Ciel & de la Terre, ou selon d'autres, d'un des Curetes & de Titée; de sorte que leur nom vient de leur mere. Les six garçons furent Saturne, Hypérion, Coïus, Japet, Crius, & Océanus; & les cinq filles étoient Rhéa, Thémis, Mnémosyne, Phœbé & Thétis. Ils firent tous présent aux hommes de quelque découverte; ce qui leur attira de leur part une mémoire & une reconnoissance éternelles. Saturne, l'aîné des Titans, devint Roi; & après avoir donné des mœurs & de la politesse à ses sujets, qui menoient auparavant une vie sauvage, il porta sa réputation & sa gloire en différens lieux de la terre. Il eut de Rhéa, Vesta, Cérès & Junon, & ensuite Jupiter, Neptune & Pluton.

La mythologie dit aussi que Minerve naquit de Jupiter dans l'isle de Crete, à la source du fleuve Triton, d'où lui est venu le surnom de Tritogène. Les Déesses, filles de Jupiter, furent Vénus & les Graces, ensuite Lucine, Diane son associée, & les Heures, sçavoir, Eunomie, Dicé & Irène. Les Dieux ses fils se nommerent Vulcain, Mars, Apollon & Mer-

cure. Bacchus étoit auſſi né chez les Crétois, ainſi que Britomartis & Plutus.

La naiſſance des Dieux dans l'iſle de Crete, fut ſuivie, après beaucoup de générations, de la naiſſance de pluſieurs héros célebres, auxquels les habitans offrirent dans la ſuite des ſacrifices, & dans les guerres qu'ils avoient à ſoûtenir, ils les invoquoient comme leurs protecteurs.

Quant aux différens peuples, qui ont habité l'iſle de Crete, nous avons déjà dit que les premiers habitans de cette iſle, qui paſſoient pour Autochthones, s'appelloient Étéocretes. Quelques ſiècles après, les Pélaſges, réduits à mener une vie errante & vagabonde par les guerres & les révolutions qu'ils avoient eſſuyées, aborderent dans l'iſle de Crete, & en occuperent une partie. Le troiſième peuple établi dans l'iſle, étoient les Doriens qui y vinrent ſous la conduite de Teutamus, deſcendant de Dorus. On dit qu'une partie de cette colonie s'étoit formée des habitans du pied de l'Olympe, & l'autre des Achéens de la Laconie, où Dorus s'étoit jetté en venant des lieux voiſins de Malée. Le quatrième peuple étoient les Migades, barbares par eux-mêmes, mais qui s'accoûtumerent avec le tems à parler la langue des autres Grecs, habitans de l'iſle. Dans ces circonſtances, Minos & Rhadamanthe, s'étant emparés de toute l'autorité du gouvernement, ramenerent ces peuples différens aux mêmes coûtumes & aux mêmes mœurs.

III. Nous avons déjà remarqué que l'iſle de Crete étoit ſituée entre la Cyrénaïque & la Grece. Jamais ſituation ne fut plus favorable pour établir un grand empire. Crete étoit tout à la fois à portée de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique, les trois ſeules parties du monde qui fuſſent alors connues. Sa longueur, ſelon Soſicrate cité par Strabon, étoit de deux mille trois cens ſtades, & & ſelon Pline, de deux cens ſoixante-dix mille pas; ce qui revient au même à quelques ſtades près. Mais, la ſupputation de Scylax eſt bien différente; car, cet Auteur donne trois cens douze mille pas & demi de longueur à l'iſle de Crete. Pour ſa largeur, c'étoit peu de choſe, en comparaiſon de ſa longueur; car, Pline aſſure qu'elle n'excédoit nulle part cinquante-cinq mille pas, en ſorte qu'on la pouvoit traverſer en deux jours vers le milieu, où elle étoit le plus large. Quant au circuit, il étoit, dit le même Pline, de cinq cens quatre-vingt-neuf mille pas.

Doſiades avoit écrit que l'iſle de Crete fut ainſi appellée de la nymphe Crete; Anaximandre, d'une fille d'Heſpéris; Philiſtide Mallote, d'un roi des Curetes. Crates veut qu'elle ait porté d'autres noms. Selon lui, on la nomma d'abord Aërie, enſuite Curétis. Quelques-uns la nommerent Macaron, c'eſt-à-dire, l'iſle des bienheureux, à cauſe de l'air tempéré que l'on y reſpiroit.

Cette iſle fut extrêmement peuplée, puiſqu'on lui attribue

juſqu'à cent villes, témoin Virgile & Horace. Il eſt vrai que ces deux Poëtes parlent d'évènemens arrivés à-peu-près au tems du ſiege de Troye. Homère lui-même, qui, dans le ſecond livre de l'Iliade, appelle la Crete *Hecatompolis*, nom qui ne veut dire que cent villes, n'y en met dans l'Odyſſée, que quatre-vingt-dix. Les Scholiaſtes ſuppoſent, qu'entre le tems du ſiege de Troye & des courſes d'Ulyſſe, Idoménée ou Leucus avoient détruit dix de ces villes. Mais, ſans nous arrêter aux Poëtes, Pomponius-Méla le pere des géographes Latins, aſſure que l'iſle de Crete eut autrefois cent villes. Meurſius témoigne en avoir compté environ ſix vingts dans les monumens anciens. Ainſi, il eſt aſſez vraiſemblable que le nombre de cent n'a jamais été fort juſte. Il s'en faut bien que les villes trouvées par Meurſius, aient été contemporaines. Une ville dépérit, il s'en forme une nouvelle; & à cet égard, il en a été de la Crete comme des autres païs.

Voici les noms des villes les plus remarquables, que Pline met ſur les côtes de cette iſle, Phalaſarne, Étéa, Ciſamum, Pergame, Cydon, Minoum, Aptéron, Pantomatrium, Amphimalla, Rhithymna, Panhormum, Cytæum, Appollonie, Matium, Héraclée, Milétos, Ampélos, Hiérapytna, Lébéna, Hiérapolis; & dans l'intérieur du païs, Gortyne, Phæſtum, Gnoſſus, Polyrrhénium, Myrina, Lycaſtus, Rhamnus, Lyctus, Dium, Aſum, Pyloros, Rhytion, Élatos, Phares, Holopyxos, Laſos, Eleuthernes, Thérapnes, Marathuſa, Cyliſſos. Pline ajoute que la mémoire d'environ ſoixante villes ſubſiſtoit encore de ſon tems.

Ptolémée nous donne auſſi une deſcription particulière des différens lieux que l'on voyoit dans l'iſle de Crete. La côte occidentale comprenoit le promontoire & la ville de Corycus, Phalaſarne, une preſqu'iſle, le port de Rhamnus, Inachorium, le promontoire de Criu Métopon.

Sur la côte méridionale, on rencontroit Liſſus ou Leſſus, Tarba, Pœcilaſium, le promontoire Herméa, le port de Phœnix, la ville de Phœnix, l'embouchure du fleuve Maſſalias, Pſcychium, l'embouchure du fleuve Hélectra, Matalia, le promontoire Léon, Lébéna, l'embouchure du fleuve Catarractus, l'embouchure du fleuve Lethæus, la ville d'Inatus, le mont Hiéron, le pierre Hiéra, le promontoire Érythréen, celui d'Ampélus, la ville d'Itanus.

Sur la côte orientale ſe voyoient le promontoire Samonium, le port Minoa, la ville Camara, Olulis, Cherſonèſe, le promontoire Zéphyrium.

Sur la côte ſeptentrionale, on trouvoit Héraclium, Panorme, Apollinie, Cytæum, le promontoire Dion, Pantomatrium, Rhitymna, le golfe Amphimales, le promontoire Drepane, Minoa, l'embouchure du fleuve Pycnus, Cydonis, le promontoire Cyamum, Dyctamnum, le promon-

toire Pſacum, la ville de Ciſamus.

Les montagnes qui étoient dans la Crete, étoient Leuci, le mont Ida, & le mont Dicté.

Les villes qui ſe trouvoient au milieu de la Crete, étoient, Polyrrhénie, Aptéria, Artacina, Lappa, Subrita, Éleutheres, Gortyne, Pannona, Gnoſſus, Lyctus.

Les iſles qui étoient ſituées près de celle de Crete, étoient l'iſle Claudus avec une ville, l'iſle Létoa, l'iſle Dia, l'iſle Cimolis avec une ville, l'iſle Mélos avec une ville.

L'iſle de Crete étoit partagée en montagnes couvertes de forêts, & où les Cyprès croiſſoient d'eux-mêmes, & en vallées très-fertiles. On dit qu'Hercule étant venu dans cette iſle, les habitans lui déférerent de grands honneurs, pendant le ſéjour qu'il fit chez eux; & lui-même voulant à ſon tour leur marquer ſa reconnoiſſance, purgea leur iſle de toutes les bêtes ſauvages qui la ravageoient auparavant, de ſorte que depuis ce tems-là, il n'y eut dans toute l'iſle de Crete, ni ſerpens, ni ours, ni loups, ni aucune autre eſpèce d'animaux malfaiſans. D'autres attribuent ce privilege merveilleux à Jupiter. Mais, les voyageurs des derniers tems ne s'accordent point avec ces anciens écrivains, & ils rapportent que l'iſle de Crete nourrit & des animaux ſauvages, quoique non malfaiſans, & des inſectes venimeux.

Il ne faut que jetter les yeux ſur les obſervations de Bélon & ſur la deſcription des iſles de l'Archipel par Dapper, pour ſe défier du récit des premiers Naturaliſtes.

L'iſle de Crète a eu onze villes épiſcopales, ſçavoir, Gortyne, Gnoſſus, Hiérapétra, Lappa, Subrita, Eleuthéra, Cherronéſus, Cydonia, Cyſamus, Sitéum, & Cantanum.

IV. Cette iſle ſe nomme aujourd'hui Candie dans l'Archipel. Elle appartient aux Turcs.

Les habitans de Candie ſe traitent fort bien. On nourrit dans l'iſle beaucoup de volaille, de pigeons, de bœufs, de moutons & de cochons. On y voit quantité de tourterelles, de perdrix rouges, de beccaſſes, de becfigues, de lievres, point de lapins. La viande de boucherie y eſt très-bonne, excepté durant l'hiver. Faute de pâturage, on eſt obligé dans cette ſaiſon, de faire paître les troupeaux le long de la mer, parmi les joncs, où ils deviennent ſi maigres, que leur chair n'eſt que de la filaſſe. Les Grecs ne s'en embarraſſent guère; ils ſe ragoûtent avec des racines; & c'eſt ce qui a donné lieu au proverbe, qui dit que les Grecs s'engraiſſent où les ânes meurent de faim. Cela eſt vrai à la lettre, les ânes ne mangent que les feuilles des plantes, & les Grecs emportent juſqu'à la racine.

Quoiqu'il n'y ait pas dans cette iſle la moitié du monde qu'il faudroit pour la cultiver, elle produit néanmoins plus de grains que ſes habitans n'en conſument. Non-ſeulement elle abonde en vins,

mais elle fournit aux étrangers des huiles, de la laine, de la ſoie, du miel, de la cire, des fromages, du Ladanum. On y cultive peu de coton & de Seſame; le froment y eſt excellent, ſur-tout aux environs de Candie & dans la plaine de la Meſſaria; mais on n'y ſçait pas faire le pain; c'eſt une pâte molaſſe, écraſée & ſi peu cuite, qu'elle s'attache aux dents. Les François y font de très-bon pain, bien cuit & bien levé, dont les Turcs ſont fort friands.

Les vins de Candie, ſont excellens, rouges, blancs & clairets. Il n'eſt pas ſurprenant que l'on voie des médailles des plus anciennes, frappées au nom des anciens habitans de cette iſle, ſur le revers deſquelles on ait repréſenté des couronnes de lierre entremêlées de grappes de raiſin. Les vins de ce climat ont autant de verdeur qu'il leur en faut pour corriger leur liqueur; & cette liqueur, bien loin d'être fade, eſt accompagnée de ce baume délicieux, qui fait mépriſer tout autre vin à ceux qui ont goûté les vins de Candie. Jupiter ne buvoit pas d'autre nectar, lorſqu'il règnoit dans cette iſle. Quoique ſes vins ſoient pleins de feu, Galien ne laiſſoit pas d'y en trouver d'aſſez tempérés, pour en permettre l'uſage à ceux qui avoient la fièvre.

Les Turcs ne ſçauroient s'empêcher de boire de ſi bon vin, au moins pendant la nuit, & lorſqu'ils s'en mêlent, c'eſt à fond de cuve. Les Grecs en boivent jour & nuit ſans eau, & à petits coups, trop heureux d'enſevelir de tems en tems dans cette boiſſon, le ſouvenir de leur miſere. Quand on verſe de l'eau ſur ces vins, le verre paroît tout rempli de nuages traverſés de filets ondoyans & comme crêpés, formés par la grande quantité d'huile éthérée, qui domine dans cette liqueur. Il ſeroit aiſé d'en tirer d'excellent eſprit de vin; cependant l'eau-de-vie que l'on boit en Candie, de même que dans tout le levant, eſt déteſtable.

La laine de Candie, non plus que celle de Grece, ne peut ſervir qu'à des ouvrages groſſiers, à des liſières ou à des matelas. La ſoie de cette iſle ſeroit parfaitement belle, ſi on y avoit l'eſprit de la façonner. Le miel en eſt excellent, & ſent le thym, dont tout le territoire eſt couvert; ſon odeur n'accommode pas tout le monde; il eſt doré & plus liquide que celui de Narbonne. La cire & le ladanum de cette iſle ne ſont pas à mépriſer. On eſtime les fromages des montagnes de la Spachie. Athénée aſſure qu'on faiſoit en Crete des fromages minces & larges pour brûler dans les ſacrifices, apparemment qu'ils étoient excellens, puiſqu'on n'employoit rien que de bon dans ces cérémonies.

La plûpart des villages y ſont bâtis de marbre blanc; mais il eſt tout brut, & ne paroît pas plus que notre moilon; on n'emploie le marbre que parce qu'il eſt plus commun que les autres pierres, par la même raiſon que le fer eſt plus rare en Amérique que l'or

& l'argent. Que diroient les Dipœnes, les Dédales, les Scyllis, les Créſiphons, les Métagenes, s'ils voyoient blanchir le marbre avec de la chaux ? Excepté Dédale, tous ces habiles ſculpteurs & architectes étoient Crétois, & les deux derniers avoient bâti le temple de Diane à Éphèſe. Ces grands hommes n'employoient pas la boue au lieu de mortier, comme les Grecs d'aujourd'hui, qui ne font que délayer la terre avec de l'eau, ſans y mêler ni chaux ni ſable. Dans les villages, les maiſons n'ont qu'un ſeul étage partagé en deux ou trois pièces, éclairées chacune par une ouverture, où l'on a engagé une cruche de grès d'un pied & demi de diametre, ouverte par les deux fonds, & maçonnée dans le couvert; ce couvert eſt une terraſſe, & conſiſte en une couche de terre épaiſſe d'un demi-pied, étendue ſur des fagots, ſoutenus chez les plus aiſés par des ſablières couvertes de planches.

Quoique la vie des Candiots ſoit aſſez molle, ils ne laiſſent pas de monter ſouvent à cheval & de chaſſer; ils ne ſçavent ce que c'eſt que de chaſſer à pied. Les ſeigneurs du païs ont ordinairement des chevaux de barbarie parfaitement beaux, & qui durent bien plus long-tems en ce païs-là qu'en France, où le ſérein & le foin les rendent pouſſifs & fluxionnaires. Les chevaux de l'iſle ſont des bidets pleins de feu, dont l'encolure eſt aſſez belle, & la queue fort longue; la plûpart ont ſi peu de boyau, que la ſelle ne ſçauroit leur tenir ſur le dos. Ils ſont entiers, & ſe cramponnent ſi adroitement ſur les rochers, qu'ils grimpent d'une viteſſe admirable dans les lieux les plus eſcarpés. On n'a qu'à les prendre d'une main par le crin, & tenir la bride de l'autre; dans les deſcentes les plus horribles, qui ſont aſſez fréquentes dans cette iſle, ils ont le pas ferme & aſſuré; mais il faut les laiſſer faire & marcher ſur leur bonne foi; ils ne s'abattent jamais, quand on s'abandonne à leur conduite, non plus que lorſqu'ils portent des fardeaux beaucoup plus lourds que le corps d'un homme. Ordinairement ils ne tombent que lorſque le cavalier ne leur lâche pas aſſez la bride; car, alors ayant la tête trop élevée, ils ne peuvent porter leur vue en bas pour placer ſûrement leurs pieds. Les dames Turques ou Grecques, qui ne ſçauroient ſe ſervir d'autres voitures, à cauſe de la difficulté des chemins, ne deſcendent jamais, & l'on n'entend pas dire qu'il leur ſoit arrivé d'accidens fâcheux, par la chûte de leurs chevaux. Ces petits chevaux ſont merveilleux pour courir le liévre: cette chaſſe, & la chaſſe à l'oiſeau, ſont celles que les Turcs aiment le plus; il eſt vrai que les oiſeaux ſont excellens & bien dreſſés. On en faiſoit une eſpèce de commerce du tems que l'iſle appartenoit aux Vénitiens; on en apporte encore quelques-uns en Allemagne, par la voie de Veniſe. La plûpart ſont deſtinés pour Conſtantinople, de même que ceux que l'on élève dans

les autres iſles de l'Archipel.

Tous les chiens de Candie ſont des levriers bâtards, mal faits, fort élancés, & qui paroiſſent tous de même race; leur poil eſt aſſez vilain, & par leur air, il ſemble qu'ils tiennent quelque choſe du loup & du renard. Ils n'ont rien perdu de leur ancienne ſagacité, & naturellement ils ſont tous preneurs de liévres & de petits cochons. Lorſque ces chiens ſe rencontrent entr'eux, ils ne fuient pas; mais ils s'arrêtent, & commencent à gronder, en ſe montrant les dents, après quoi ils ſe ſéparent de ſang froid. On ne voit pas d'autres eſpèces de chiens en ce païs; il ſemble qu'elle s'y ſoit conſervée depuis la belle Grece; il n'eſt parlé chez les anciens que des chiens de Crete & de Lacémone, quoique dans le fond, ils ſoient fort inférieurs à nos levriers.

CRÉTÉE, *Cretea*, Κρητέα, (*a*) nom d'un petit canton, que Pauſanias place ſur le mont Lycée ou le mont Olympe dans l'Arcadie, à la gauche d'un bois conſacré a Apollon Parrhaſius. Les Arcadiens prétendoient que c'étoit dans ce canton, & non pas dans l'iſle de Crete, que Jupiter avoit été élevé par trois nymphes, Thiſoa, Néda & Hagno.

CRÉTÉE, *Cretea*, (*b*) favori des Muſes, qui, épris de l'harmonie des vers & des charmes de la muſique, chantoit ſouvent ſur ſa lyre les courſes des chevaux, & les combats des guerriers. C'étoit un capitaine Troyen qui fut tué par Turnus.

CRETÉE, *Creteus*, (*c*) le plus courageux des Grecs, fut auſſi tué par Turnus.

CRÉTHÉE, *Cretheus*, (*d*) Κρηθεύς, fils d'Éole, & petit-fils d'Hellen, roi d'une partie de la Grece, poſſéda la province d'Iolchos dans la Theſſalie. Sa femme Démodice accuſa fauſſement le jeune Phryxus, fils d'Atamas, & neveu de Créthée, d'avoir voulu commettre un inceſte avec elle. Créthée la crut trop légèrement, & le deſtina à la mort; mais, Phryxus échappa à ce danger; & Créthée ayant depuis connu l'innocence de ſon neveu, fit mourir ſa femme Démodice, & ſe remaria avec Thiro, fille de ſon frere Salmonée. Il en eut trois enfans, dont l'aîné Æſon lui ſuccéda.

CRÉTHÉIS, *Cretheis*, femme d'Acaſte, roi de Theſſalie, devint paſſionnément amoureuſe du jeune Pélée, qui avoit épouſé depuis peu une belle princeſſe nommée Érigone. L'ayant en vain ſollicité de commettre un adultère, elle chercha tous les moyens de ſe venger. Elle fit accroire à Érigone, que ſon mari recherchoit une autre princeſſe, & que le mariage étoit ſur le point de s'accomplir. Érigone, croyant trop facilement cette colomnie, s'aban-

(*a*) Pauſ. p. 517.
(*b*) Virg. Æneid. L. IX. v. 775. & ſeq.
(*c*) Virg. Æneid. L. XII. v. 538.
(*d*) Pauſ. p. 219, 300. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 92, 96, 97. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IX. pag. 60.

donna

donna au déſeſpoir, & ſe fit mourir elle-même. Cette méchante femme ſe plaignit enſuite à Acaſte, que Pélée avoit voulu la ſuborner, & gagna de faux témoins pour ſoûtenir cette accuſation. Acaſte, trop crédule, condamna Pélée à être expoſé aux centaures; mais, ce généreux prince ſortit victorieux de ce combat, & tua Créthéis en préſence de ſon mari, puis Acaſte même.

CRÉTHON, *Crethon*, Κρήθων, (*a*) fils de Dioclès, & frere jumeau d'Orſiloque. Il partit avec ſon frere, pour porter du ſecours aux Grecs qui aſſiégeoient la ville de Troye. Ces deux freres ſe confiant un peu trop ſur leurs forces, ne firent point de difficulté d'en venir aux mains avec Énée, qui les tua l'un & l'autre, pour les punir de leur témérité. Ménélaüs & Antiloque eurent bien de la peine à retirer leurs corps morts d'entre les mains des ennemis.

CRÉTICUS, *Creticus*, Κρητικός, (*b*) ſurnom du Pere de M. Antoine. *Voyez* Antoine.

Le même ſurnom fut auſſi donné à Métellus, parce qu'il avoit réduit la Crete ſous la puiſſance des Romains.

CRÉTOIS, *Cretenſes*, Κρῆτες, Κρητίδες, nom des habitans de l'iſle de Crete. *Voyez* Crete.

CREUGAS, *Creugas*, Κρεύγας, fameux athlete, natif d'Épidamne. *Voyez* Damoxene.

CRÉUSE, *Creuſa*, Κρέουσα, (*c*) ville de Grece dans la Béotie. C'étoit le port de mer des Theſpiens. Il étoit ſitué ſur le golfe Criſſéen, au rapport de Strabon.

Pauſanias s'exprime ainſi au ſujet de cette ville. » A Créuſe, » qui eſt l'arſenal des Theſpiens, » il n'y a aucun monument pu- » blic qui mérite qu'on en parle. » Je vis ſeulement dans la mai- » ſon d'un particulier, un Bacchus » en plâtre, peint de diverſes » couleurs. Pour venir du Pélo- » ponnèſe à Créuſe par mer, il » faut faire un trajet qui n'eſt ni » fort droit ni fort ſûr; car, on » eſt obligé de ſe détourner, pour » éviter des promontoires qui » avancent dans la mer, & l'on » eſt expoſé auſſi à des vents très- » violens qui ſoufflent du côté » des montagnes. Si vous vous » embarquez à Créuſe, & que » vous côtoyiez la Béotie, vous » arriverez bientôt à Thisbé. «

Pauſanias, au lieu de Créuſe, lit Créuſis; & il n'eſt pas le ſeul qui liſe ainſi. D'autres liſent Créuſie.

CRÉUSE, *Creuſa*, Κρέουσα, (*d*) fille de Priam, fut mariée à Énée. Elle périt dans l'embraſement de la ville de Troye, dans le tems qu'elle fuyoit pour l'éviter. Virgile en fait mention dans le ſecond livre de l'Énéide, & feint qu'elle diſparut & fut tranſportée par Cybele. Quelques-uns

(*a*) Homer. Iliad. L. V. v. 542. & *ſeq.* Pauſ. p. 275.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 915.
(*c*) Strab. pag. 400, 405, 409. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 21. L. XLII. c. 56. L. XLIV. c. 1. Pauſ. p. 590.
(*d*) Virg. Æneid. L. II. v. 562. & *ſeq.* Pauſ. pag. 659. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. VII. pag. 284, 286, 397.

nairement aux Tauroboles. *Voyez* Taurobole.

CRIONTIUS, *Criontius*, (*a*) fut pere de Lycomede. Il en eſt fait mention dans l'Iliade d'Homère.

CRIOPHORE, *Criophorus*, (*b*) épithete qu'on donnoit à Mercure, pour avoir délivré de la peſte les Thébains, qui, lorſqu'ils en furent attaqués ou menacés, porterent en l'honneur de ce dieu, un bélier autour de leurs murailles, & célébrerent dans la ſuite, en mémoire de leur conſervation, une fête dans laquelle un jeune Thébain, de la figure la plus belle, faiſoit le tour de la villle avec un agneau ou un bélier ſur ſes épaules.

CRISIE, *Criſia*, (*c*) l'une des nymphes Océanides, filles de l'Océan & de Téthys.

CRISPE, *Criſpus*, Κρίσπος, (*d*) étoit chef de la ſynagogue des Juifs de Corinthe en Achaïe, lorſque ſaint Paul vint prêcher l'Evangile dans cette ville; il embraſſa, avec toute ſa famille, la foi de Jeſus-Chriſt, & fut baptiſé par cet Apôtre. On dit qu'il l'établit Évêque d'Égine dans le golfe de Saron, ſur les côtes de l'Attique. On fait ſa fête le 4 d'Octobre.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*e*) philoſophe Stoïcien & mauvais poëte. Horace en parle ſouvent dans ſes ſatyres; mais, il paroît qu'il en fait fort peu de cas. » D'écrire beaucoup, dit-il, ce » n'eſt pas une choſe difficile. Voi- » là Criſpinus qui veut parier » avec moi cent contre un, à qui » fera le plus de vers; prenons, » dit-il, du papier, un lieu, une » heure, qu'on nous garde à vue... » Heureuſement que les dieux » m'ont fait d'un caractère timi- » de; je me montre peu & ra- » rement. Permis à Criſpinus » d'être comme ces ſoufflets tou- » jours haletans, pour échauffer le » fer & l'amollir. «

CRISPINUS [CÉPION], (*f*) *Cæpio Criſpinus*, queſteur de Granius Marcellus, gouverneur de Bithynie, le déféra comme criminel de leze-majeſté. Il ſe fraya, dit Tacite à cette occaſion, une route, dont le malheur des tems & l'audace des eſprits inquiets ont fait un chemin battu & fréquenté. Homme obſcur & inconnu, ſans fortune, avide & remuant, en flattant par des délations ſecretes, l'inclination de Tibere, prince ſanguinaire, & mettant ainſi en danger les premiers perſonnages de la République, il s'acquit du crédit auprès d'un ſeul, & la haine de tous; & il eut un grand nombre d'imitateurs, qui, comme lui, devenus riches, de pauvres qu'ils étoient, & auſſi redoutables qu'ils avoient d'abord paru dignes de mépris, creuſerent,

(*a*) Homer. Iliad. L. XIX. v. 240.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 130.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 72.
(*d*) Actu. Apoſt. c. 18. v. 8. ad Corinth. Epiſt. I. c. 1. v. 14.
(*e*) Horat. L. I. Satyr. 1. v. 120, 121. Satyr. 4. v. 13. *& ſeq.* L. II. Satyr. 7. v. 45.
(*f*) Tacit. Annal. L. I. c. 74. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 334, 332.

ſous les pieds des autres, un abîme, dans lequel ils tomberent enfin eux-mêmes.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*a*) centurion, qui s'étoit ſouillé du ſang de Fonteius Capiton. Son crime étoit auſſi manifeſte que ſa vie étoit peu conſidérable. Il fut ſacrifié par Vitellius, aux inſtantes prieres de l'armée.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*b*) Égyptien, qui, de la condition d'eſclave, parvint à la dignité de Chevalier Romain. Il fut redevable de ſa fortune à l'empereur Domitien, dont il ſçut gagner les bonnes graces. Mais, il ne ſçut pas gagner de même celles de Juvénal, puiſque ce Poëte vomit contre lui mille invectives, & le dépeint comme un homme infâme.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*c*) tribun des Prétoriens ſous l'empire d'Othon. Ce Prince ayant commandé que l'on amenât à Rome une cohorte qui étoit à Oſtie, Criſpinus fut chargé du ſoin d'armer cette cohorte. Pour l'exécuter avec moins d'embarras, il choiſit le moment où la nuit commençoit, comme un moment de tranquillité; & ayant ouvert l'arſenal, il fit charger les armes néceſſaires ſur les chariots de la cohorte. Les ſoldats prirent ombrage des précautions mêmes, affectées pour éviter le trouble; tout leur parut ſuſpect; & déjà échauffés par le vin pour la plûpart, la vue des armes fut une amorce qui les enflamma. Ils accuſent leurs officiers de trahiſon, & leur imputent le deſſein d'armer contre Othon les eſclaves des Sénateurs. Ce bruit atroce ſe répand en un inſtant; tous accourent, les uns de bonne foi, & dans l'état où le vin les avoit mis, ne ſçachant guere ce qu'ils faiſoient; les méchans, par l'avidité de ſaiſir l'occaſion de piller; le plus grand nombre, par le goût qui eſt naturel à la multitude pour la nouveauté & pour le tumulte; & l'heure de la retraite avoit renfermé les bons dans leurs tentes. Criſpinus & les plus ſévères des centurions, ayant voulu réſiſter aux ſéditieux, furent tués ſur la place.

CRISPINUS, *Criſpinus*, (*d*) perſonnage conſulaire. C'étoit un homme de mérite & de tête, qui avoit de la douceur, de la dignité & le talent de la parole. Il fut chargé de gouverner l'intérieur de la ville d'Aquilée pendant la guerre contre Maximin. *Voyez* Aquilée.

CRISPIUS, *Criſpius*, (*e*) certain homme, dont parle Cicéron dans ſon Oraiſon pour Cn. Plancius.

CRISPUS [M.], *M. Criſpus*, (*f*) tribun dans l'armée de Céſar. Il fut envoyé vers ceux de Thabene, à la tête d'une cohorte,

(*a*) Tacit. Hiſt. L. I. c. 58.

(*b*) Juven. Satyr. 1. v. 27. Satyr. 1. 4. v. 1. *& ſeq.*

(*c*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. pag. 61.

(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V. pag. 361.

(*e*) Cicer. Orat. pro Cn. Planc. c. 61, 62.

(*f*) Hirt. Panſ. de Bell. Afric. p. 808.

avec des archers & des machines.

CRISPUS, *Criſpus*, (*a*) frere de l'empereur Claude II, fut pere d'une fille nommée Claudia, qu'on maria à un des plus illuſtres ſeigneurs de la nation des Dardaniens.

CRISPUS [FLAVIUS JULE], *Flavius Julius Criſpus*, (*b*) fils de Conſtantin le Grand & de Minervine, étoit inférieur à ſes freres du côté de ſa mere, femme ſans nom; mais, à tout autre égard, il avoit ſur eux une ſupériorité bien marquée. Il étoit plus âgé de ſeize ans que l'aîné des enfans de Fauſta, & il avoit ſignalé ſa valeur, ſoit dans les guerres contre les Francs, ſoit dans celle qui, en détruiſant Licinius, réunit tout l'empire ſous le pouvoir de Conſtantin. Il paroît que le caractère de ce jeune Prince étoit aimable & promettoit de grandes choſes. Il avoit été élevé avec grand ſoin dans les lettres, ſous la diſcipline du fameux Lactance, le plus habile maître de ſon ſiècle. Il eſt loué par Euſebe & par l'orateur Nazaire; & l'hiſtoire ne le charge d'aucun reproche, au moins qui ſoit prouvé.

Ce fut préciſément ſon mérite qui cauſa ſa perte. Fauſta, dont le fils aîné n'avoit encore que dix ans, trouvoit qu'un tel frere étoit pour ſes enfans un rival redoutable. Elle entreprit de le ruiner dans l'eſprit de ſon pere, en jettant ſur lui les ſoupçons les plus odieux. Elle l'accuſa d'avoir voulu la corrompre, & ſe frayer par l'inceſte la voie du trône. Fauſta pouvoit être encore aſſez jeune, pour que ce ſoupçon ne fût pas abſolument deſtitué de vraiſemblance. Conſtantin le reçut avec une crédulité qui ne ſouffre point d'excuſe. Il étoit alors à Rome, où l'avoit amené le déſir de célébrer dans ſa capitale la vingtième année de ſon règne. Il relégua ſon malheureux fils à Pola en Iſtrie, & peu de tems après, il l'y fit périr par le fer ou par le poiſon.

Jule Flavius Criſpus étoit âgé d'environ trente ans. Sa mort fut bientôt vengée. Le pere infortuné commença par ſe punir lui-même. Accablé des reproches de ſa mere Hélène, & plus encore de ceux de ſa conſcience, qui l'accuſoit ſans ceſſe d'une injuſte précipitation, il ſe livra à une eſpèce de déſeſpoir. Toutes les vertus de Jule Flavius Criſpus irritoient ſes remords; il ſembloit avoir renoncé à la vie. Il paſſa quarante jours entiers dans les larmes, ſans faire uſage du bain, ſans prendre de repos. Il ne trouva d'autre conſolation, que de ſignaler ſon repentir par une ſtatue d'argent qu'il fit dreſſer à ſon fils; la tête étoit d'or; ſur le front étoient gravés ces mots: *C'eſt mon fils injuſtement condamné.* Cette ſtatue fut enſuite tranſportée à Conſtantinople, où elle ſe voyoit dans le lieu appellé: *Smyrnium.*

(*a*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 4.

(*b*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. VI. pag. 307, 308. Hiſt. du Bas Emp. par M. le Beau. T. I. p. 446. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. II. p. 551. *& ſuiv.*

CRISUS, *Criſus*, Κρίσος, (*a*) fils de Phocus, fut le grand-pere de Pylade, qui naquit de Strophius & d'Anaxibie, ſœur d'Agamemnon.

CRITALA, *Critala*, Κριτάλα, (*b*) ville de l'Aſie mineure dans la Cappadoce, au rapport d'Hérodote.

CRITHÉIS, *Critheis*, Κριθηΐς, (*c*) fille de Mélanopus, de la ville de Magnéſie, naquit à Cumes dans l'Éolie. Son pere & ſa mere étant morts, pendant qu'elle étoit encore jeune, elle reſta ſous la tutele d'un ami de ſon pere, ou ſelon d'autres, de ſon oncle. Celui-ci étant devenu amoureux de ſa nièce, la rendit enceinte; pour couvrir ſon honneur, il la maria à Phémius, célebre grammairien de la ville de Smyrne. L'enfant fut nommé Méléſigene, parce qu'il étoit né ſur le bord du fleuve Mélés, qui baignoit les murs de cette ville, & prit enſuite celui d'Homère, qui ſignifie en grec aveugle, lorſqu'il eut perdu la vue. *Voyez* Homère.

CRITHOMANTIE, *Crithomantia*, eſpèce de divination, qui conſiſtoit à conſidérer la pâte ou la matière des gâteaux qu'on offroit en ſacrifice, & la farine qu'on répandoit ſur les victimes qu'on devoit égorger.

Comme on ſe ſervoit ſouvent de farine d'orge dans ces cérémonies ſuperſtitieuſes, on a appellé cette ſorte de divination Crithomantie, de κρίθη, orge, & μαντεία, divination.

Cette ſuperſtition a été pratiquée dans le Chriſtianiſme même, par de vieilles femmes qui ſe tenoient autrefois dans les Égliſes, auprès des images des Saints, & qu'on nommoit pour cela κριτριαι, au rapport de Théodore de Balſamon, cité par Delrio.

CRITIAS, *Critias*, Κριτίας, (*d*) fils de Calleſchrus, & oncle de la mere de Platon, fut un des trente tyrans établis ſur la ville d'Athènes, après qu'elle eut été priſe par les Lacédémoniens. C'étoit un homme de naiſſance & d'eſprit, adroit, éloquent, mais dangereux, avare, violent, & qui ſembloit être né pour être le fléau de ſa patrie. Après avoir porté Lyſandre à démolir les murailles d'Athènes, il y remplit tout de meurtres, & l'emporta ſur ſes collegues pour la cruauté.

Il s'étoit d'abord montré favorable à Alcibiade, puiſqu'il dreſſa lui-même le décret auquel le peuple donna les mains pour le rappeller à Athènes; c'eſt ce qu'il témoignoit dans ſes Élégies, diſant à Alcibiade, pour le faire ſouvenir du grand ſervice qu'il lui avoit rendu: *L'avis qui a produit votre retour, c'eſt moi qui l'ai propoſé; c'eſt moi qui, en écrivant*

(*a*) Pauſ. pag. 138, 139.
(*b*) Herod. L. VII. c. 26.
(*c*) Herod. de Vit. Homer.
(*d*) Athen. pag. 28. Corn. Nep. in Alcibiad. c. 10. in Thraſ. c. 2. Juſt. L. V. c. 9. Plut. Tom. I. pag. 209, 213. Xenoph. p. 461. *& ſeq.* p. 713. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 544. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 377. Tom. XXI. p. 158, 169.

le décret, vous ai ramené dans votre patrie; c'eſt, pour ainſi dire, ma langue qui a ſcellé votre rappel.

Mais quand il ſe vit à la tête des trente tyrans, dont nous avons déjà parlé, il repréſenta à Lyſandre, que la ruine de la démocratie à Athènes aſſuroit véritablement l'empire de la Grece à Lacédémone; mais que cependant, quelqu'accoûtumés que les Athéniens puſſent jamais être à l'oligarchie, Alcibiade, tant qu'il vivroit, ne les laiſſeroit point en repos, juſqu'à ce qu'ils euſſent ſecoué le joug de cette dure ſervitude. Sur cette remontrance, jointe à une lettre des Éphores, Lyſandre prit des meſures pour ſe défaire d'Alcibiade.

Critias avoit toujours été fort uni avec Théramène, qui étoit auſſi un des principaux des trente tyrans. Mais, quand ce dernier vit les violences & les cruautés auxquelles ſe portoient ſes collégues, il ſe déclara ouvertement contre eux, & par-là s'attira leur haine. Critias devint ſon plus mortel ennemi, & ſe porta pour ſon délateur devant le Sénat, l'accuſant de troubler l'État, & de vouloir renverſer le gouvernement préſent. Comme il s'apperçut qu'on écoutoit avec ſilence & approbation la défenſe de Théramène, il craignit que ſi on laiſſoit la choſe à la diſpoſition du Sénat, il ne le renvoyât abſous. Ayant donc fait approcher des barreaux la jeuneſſe qu'il avoit armée de poignards, il dit qu'il croyoit que c'étoit le devoir d'un ſouverain magiſtrat d'empêcher que la juſtice ne fût ſurpriſe, & qu'il le vouloit faire en cette rencontre. » Mais, continua-t-il, puiſque la » loi ne veut pas qu'on faſſe » mourir ceux qui ſont du nom- » bre des trois mille, autrement » que par l'avis du Sénat, j'efface » Théramène de ce nombre, & » le condamne à mort, en vertu » de mon autorité & de celle de » mes collegues. « Et ſur le champ, ſans aucun égard à ce qu'objectoit Théramène, il ordonna aux officiers de la juſtice de l'arracher de l'autel, & de le conduire au lieu du ſupplice.

Critias, qui avoit été diſciple de Socrate, fut celui qui ſe déclara le plus ouvertement contre lui, choqué des diſcours libres & hardis qu'il tenoit contre le gouvernement des Trente. Il alla juſqu'à lui interdire l'inſtruction de la jeuneſſe; mais, Socrate, qui ne reconnoiſſoit point ſon autorité, & qui n'en redoutoit point les ſuites violentes, n'eut aucun égard à une défenſe ſi injuſte. Critias porta l'inhumanité juſqu'à pourſuivre les bannis d'Athènes, dans les lieux même où ils s'étoient réfugiés, & empêcher, par ſes brigues, qu'on ne les reçût dans aucune ville de la Grece. Cette violence fut un des principaux motifs qui les réunit en corps d'armée. Ils entrerent dans l'Attique, ſous la conduite de Thraſybule, & attaquerent le port du Pirée, où Critias fut tué en le défendant, la première année de la 95e. Olympiade, 400 ans avant J. C.

Il y en a qui ont mis Critias au rang des Athées. Nous nous diſ-

penſerons d'examiner ſi cette imputation eſt bien fondée, & ſi les vers qui lui ont attiré un ſi horrible ſoupçon, doivent lui être attribués, oû bien à Euripide, dont Clément Alexandrin l'accuſe d'être plagiaire. Quoi qu'il en ſoit, il eſt inconteſtable, quoi qu'en ait dit Voſſius, que l'auteur des Élégies citées par Plutarque n'eſt pas différent de l'auteur des Élégies citées par Athénée ſous le nom de Critias, puiſqu'ils lui donnent tous deux Calleſchrus pour pere.

Ce qui reſte de Critias dans le genre élégiaque, ſemble ne pas mériter beaucoup d'attention, ſi ce n'eſt pour quelques anciens uſages dont peut-être on ne trouve point de veſtiges ailleurs. Cicéron n'eſt pas le ſeul qui ait vanté l'éloquence de Critias; mais, il n'y a peut-être dans toute l'antiquité qu'Athénée, qui ait loué ſes talens pour la Poëſie, Athénée, dis-je, qui lui donne l'épithete magnifique de κράτιστος. Il avoit, au jugement de Philoſtrate, une facilité d'eſprit admirable; il aimoit ſur-tout à repréſenter une même choſe en pluſieurs façons; les termes propres venoient ſe préſenter à lui comme d'eux-mêmes; & ſi le vent de ſon éloquence tomboit ſouvent, il étoit en revanche plus doux & plus agréable que les zéphirs. Les traits dont Philoſtrate peint Critias, ne repréſentent pas mal Ovide; enſorte qu'on peut dire qu'à cet égard il aura été le Critias des Latins.

CRITIAS, *Critias*, Κριτίας, (*a*) auteur d'un traité hiſtorique du gouvernement de divers peuples, & entr'autres des Lacédémoniens. Pollux le cite, auſſi-bien qu'Athénée. Saint Clément d'Alexandrie en a conſervé un beau fragment.

Il y en a qui croyent que c'eſt cet Écrivain que Plutarque cite dans la vie de Cimon & ailleurs. Mais, c'eſt une erreur; car, celui dont parle Plutarque dans les paſſages indiqués, n'eſt point différent de celui de l'article précédent.

CRITIAS, *Critias*, Κριτίας, (*b*) célebre ſtatuaire, qui floriſſoit environ l'an de Rome 300. Il eſt bon de remarquer que Pline lui donne pour ſes contemporains entr'autres Neſtoclès; mais, ſelon la judicieuſe réflexion de M. l'abbé Gédoyn, c'eſt une faute conſidérable, que le P. Hardouin n'a pas relevée. Il dit bonnement que le ſtatuaire Neſtoclès ne lui étoit pas connu. Lucien pouvoit lui apprendre qu'au lieu de Critias & de Neſtoclès, il faut lire Critias Néſiotès, ſans virgule. On appelloit ce Critias *Néſiotès*, *l'inſulaire*, pour le diſtinguer d'un autre Critias d'Athènes, qui avoit été auſſi ſtatuaire, comme on le voit dans l'article ſuivant.

CRITIAS, *Critias*, Κριτίας, (*c*) autre célebre ſtatuaire, qui étoit d'Athènes. Pauſanias parle de ſes ouvrages en pluſieurs en-

(*a*) Plut. T. I. p. 484.

(*b*) Plin. Tom. II. p. 648. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IX p. 189, 190.

(*c*) Pauſ. p. 14, 42, 347. Plin. Tom. II. p. 657.

droits. Pline lui donne pour disciple Dionysodore.

CRITIAS, *Critias*, Κριτίας, (*a*) l'un des interlocuteurs du dialogue de Lucien, intitulé *Philopatris*. Il s'entretient avec Triéphon.

CRITOBULE, *Critobulus*, fils du philosophe Criton, & disciple de Socrate, dont parle Diogène Laërce dans la vie de Criton.

CRITOBULE, *Critobulus*, (*b*) habile médecin, du tems d'Alexandre le Grand, auquel il étoit attaché, & qu'il suivit dans ses expéditions. Ce Prince ayant été percé, dans la ville des Oxydraques, d'une fleche qui entra bien avant dans son corps, Critobule fut étonné de la grandeur du péril, & n'osoit y mettre la main, de peur que sa tête ne répondît de l'évènement; & comme il pleuroit, & étoit demi-mort de crainte, le Roi s'en appercevant, lui demanda pourquoi il le faisoit tant languir, & à quoi il tenoit qu'il ne le délivrât promptement de ses douleurs, puisque d'ailleurs c'en étoit fait de lui; & s'il craignoit d'être accusé de sa mort, sa blessure étant mortelle? Enfin Critobule, n'ayant plus de peur, ou faisant semblant de n'en plus avoir, le pria de se laisser tenir pendant qu'on lui arracheroit le fer, parce que le moindre mouvement du corps lui pouvoit beaucoup nuire. Le Roi l'assura qu'il n'étoit point besoin de le tenir; & de fait, il demeura ferme, sans branler en aucune façon.

CRITOBULE, *Critobulus*, (*c*) capitaine Grec, commandoit avec Antiochus les troupes que les Phocéens envoyerent aux Thermopyles pour en disputer le passage aux Gaulois. Ces troupes consistoient en trois mille fantassins & en cinq cens cavaliers.

CRITODAME, *Critodamus*, Κριτόδαμος, (*d*) athlete de la ville de Clitor, fut couronné aux jeux Olympiques, pour avoir été vainqueur au combat du ceste, dans la classe de la jeunesse. La statue que cette victoire lui mérita à Olympie, fut faite par Cléon.

CRITODEME, *Critodemus*, Κριτόδημος, (*e*) du bourg d'Alopece, fut pere d'Aristomaque, au rapport de Démosthène dans sa harangue contre Néera.

CRITOGNATUS, *Critognatus*, (*f*) Arverne qui étoit d'une haute naissance & d'une grande autorité. Il se déclara pour la liberté de sa nation, & suivit la fortune de Vercingétorix. L'armée Gauloise, que César tenoit assiégée dans Alésie, venant à manquer de vivres, & la plûpart des avis allant à se rendre, ou à faire une sortie généreuse, pour mourir les armes à la main, Critognatus dit qu'il ne pouvoit approuver ni l'un ni l'autre; que ceux qui

(*a*) Lucian. T. II. p. 989. *& seq.*
(*b*) Q. Curt. L. IX. c. 5. Plin. T. I. p. 395.
(*c*) Pauſ. p. 646.
(*d*) Pauſ. pag. 359.
(*e*) Demoſth. Orat. in Neær. p. 864.
(*f*) Cæſ. de Bell. Gall. L. VII. pag. 355. Crév. Hiſt. Rom. T. VII. 295. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 497, 498.

avoient été du premier avis, ne méritoient pas le nom de Gaulois, puiſqu'ils vouloient ſe jetter dans une ſervitude honteuſe, & que les autres, qui vouloient mourir les armes à la main, paroiſſoient ne chercher la mort, que pour ſe délivrer bientôt de l'incommodité d'un ſiège, ce qui étoit une foibleſſe; que pour lui, il étoit d'avis de porter la défenſe à toute extrêmité, & d'imiter en cette rencontre le courage des anciens Gaulois, qui, ſe voyant renfermés dans leurs villes, & réduits à une extrême néceſſité par les Teutons & les Cimbres, ſe nourrirent de ceux qui n'étoient pas en âge de combattre. On prit cette réſolution, & les Gaulois furent bientôt ſecourus, mais inutilement; car ceux qui vinrent pour les dégager, ne purent jamais forcer les retranchemens des Romains.

CRITOLAUS, *Critolaus*, (*a*) Κριτόλαος, fils d'Icétaon, épouſa Ariſtomaque, fille de Priam, s'il en faut croire le poëte Ennus cité par Pauſanias.

CRITOLAUS, *Critolaus*, (*b*) Κριτόλαος, fils de Reximachus, citoyen de la ville de Tégée en Arcadie, étoit l'aîné de deux autres freres, avec leſquels il combattit contre les trois fils de Démocrate, citoyen de Phénée, autre ville d'Arcadie, pour terminer par ce combat la guerre qui duroit depuis long-tems entre ces deux villes. Les deux freres de Critolaus étant demeurés ſur la place, après avoir bleſſé leurs adverſaires, Critolaus tua ſon homme Démoticus & les deux bleſſés. Lorſque ce vainqueur fut retourné chez lui, ſa ſœur Démodice qui étoit promiſe à Démoticlès, s'abſtint ſeule de ſe réjoüir de ſa victoire; ce qui irrita ſi fort Critolaus, qu'il la tua. Sa mere l'accuſa devant le Sénat de la ville; mais, les Tégéates ne purent ſe réſoudre à condamner un homme qui venoit de leur rendre la liberté, & d'aſſurer leur puiſſance contre leurs ennemis.

Cette hiſtoire ne differe que par les noms de celle des Curiaſſes & des Horaces. Il y a beaucoup d'apparence que l'une aura ſervi de modele à la compoſition de l'autre; mais, il ſeroit impoſſible de dire laquelle des deux a été inventée la premiere.

CRITOLAUS, *Critolaus*, (*c*) Κριτόλαος, ſuccéda à Diéus à la charge de préteur des Achéens, l'an 147 ou 148 avant Jeſus-Chriſt. Cet homme, le plus inconſidéré que l'on eût jamais vu, brûloit d'envie de faire la guerre aux Romains. Ayant appris que des commiſſaires, envoyés par ces derniers, arrivoient, il alla à leur rencontre juſqu'à Tégée, ſous prétexte de s'aboucher avec eux, mais au fond pour empêcher que l'on n'aſſemblât les états d'Achaïe. Cependant, comme les commiſſaires en demandoient la convocation, il en expédia l'ordre, eux

(*a*) Pauſ. p. 659.
(*b*) Plut. T. II. p. 309.
(*c*) Pauſ. pag. 85, 423. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 129 *& ſuiv.*

préſens; mais, par des lettres furtivement écrites à toutes les villes d'Achaïe, il donnoit en même tems un contre-ordre, de ſorte qu'au jour marqué, il ne ſe trouva perſonne; ainſi, les commiſſaires ne purent pas douter de l'artifice. Ils en furent encore plus perſuadés, quand ils virent que Critolaus les prioit d'attendre une ſeconde convocation qu'il indiquoit à ſix mois de-là; diſant au reſte, que de lui-même il ne pouvoit rien conclure avec eux. Après une tromperie ſi groſſière, ces commiſſaires ne pouvant demeurer dans le païs avec bienſéance, s'en retournerent à Rome; auſſi-tôt Critolaus tient les états à Corinthe, & perſuade aux Achéens, non ſeulement de prendre les armes contre Sparte, mais de déclarer la guerre aux Romains.

Qu'une république ou un Roi, dit Pauſanias, entreprennent une guerre, & qu'ils y ſuccombent, c'eſt ce qui arrive tous les jours, moins par la faute de ce Roi ou de cette république, que par je ne ſçais quelle fatalité qui préſide aux combats; mais que ſans aucunes forces on ait la témérité d'attaquer une puiſſance formidable, alors ce n'eſt plus malheur; c'eſt fureur, c'eſt manie; voilà pourtant ce qui perdit Critolaus & les Achéens.

Ce Général, bien loin d'écouter aucune propoſition de paix, voyant qu'Héraclée s'étoit ſoulevée contre les Achéens, alla l'aſſiéger, & s'en rendit le maître; cependant, ayant appris par ſes coureurs, que Métellus avoit déjà paſſé le Sperchius, il ſongea à ſe retirer à Scarphée, ville des Locriens. Les défilés qui ſont entre Héraclée & les Thermopyles, dit Pauſanias, ces lieux ſi célebres par les prodiges de valeur que les Lacédémoniens & les Athéniens y firent autrefois, les uns contre les Perſes, les autres contre les Gaulois; ces lieux, dis-je, ne furent pas capables de raſſurer le Général Achéen; il voulut pouſſer juſqu'à Scarphée. Mais, Métellus l'ayant joint avant qu'il y pût entrer, le tailla en pièces, & fit plus de mille priſonniers. Après le combat, Critolaus ne fut trouvé ni parmi les vivans, ni parmi les morts, on n'a jamais ſçu ce qu'il étoit devenu; s'il prit la fuite par ces marais que les eaux de la mer formoient ſous le mont Œta, on ne doit pas s'étonner qu'il y ſoit péri; cependant, ſa mort a donné lieu à d'autres conjectures.

CRITOLAUS, *Critolaus*, Κριτόλαος, (*a*) hiſtorien Grec. On ne ſçait pas en quel tems il a vécu. Il rendit ſon nom recommandable par un traité des Épirotes, dont Plutarque cite le troiſième livre. Il compoſa auſſi un ouvrage d'Aſtronomie, intitulé *Phénomenes*, que le même Plutarque cite encore dans la vie de Périclès. Aulu-Gelle en fait auſſi mention, & en cite un endroit conſidérable.

CRITOLAUS, *Critolaus*, (*b*)

(*a*) Plut. T. I. p. 155.

(*b*) Roll. Hiſt. Anc. T. V. pag. 115. T. VI. p. 438, 439.

Κριτόλαος, Philoſophe Péripatéticien. Il fut envoyé en ambaſſade à Rome avec Diogène le Stoïcien, & Carnéade l'Académicien, vers l'an 218 avant l'Ére Chrétienne.

Ce Philoſophe pourroit bien être le même que l'Hiſtorien dont il eſt parlé dans l'article précédent; mais, on ne peut rien affirmer là-deſſus. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il y a eu pluſieurs Auteurs de ce nom, & entr'autres un Grammairien cité dans l'Étymologique.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, Philoſophe Pythagoricien, qui floriſſoit environ 500 ans avant l'Ére Chrétienne.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, médecin, diſciple d'Acron d'Agrigente. Il vivoit ſous la 88.e Olympiade, l'an 428 avant Jeſus-Chriſt. Ce Criton dégrada la médecine, juſqu'à la faire ſervir à l'embelliſſement des corps; c'eſt-à-dire, qu'il fut médecin de toilette, & qu'il compoſa des fards pour procurer & conſerver la beauté. Il laiſſa même des préceptes ſur cet art, où l'on ne voit rien que de très-vain, pour ne rien dire de plus.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, (*a*) Philoſophe Athénien, vivoit environ 400 ans avant l'Ére Chrétienne. Ce fut un des plus zélés diſciples de Socrate, comme en fait foi le Dialogue que Platon a intitulé *Criton*.

Peu de jours avant que Socrate fût mis à mort, Criton vient le trouver de grand matin dans la priſon, pour lui apprendre cette triſte nouvelle, & pour lui annoncer en même tems qu'il ne tient qu'à lui de ſortir de la priſon; que le geolier eſt gagné, qu'il trouvera les portes ouvertes; & il lui offre une retraite ſûre en Theſſalie. Socrate ſe prit à rire de cette propoſition, & lui demanda s'il ſçavoit un lieu hors de l'Attique où l'on ne mourût point. Criton traite la choſe fort ſérieuſement, & le preſſe de profiter d'un tems ſi précieux, en apportant raiſons ſur raiſons, pour tirer ſon conſentement, & l'engager à prendre ce parti. Socrate, après l'avoir écouté attentivement, loue ſon zele, & lui en marque ſa reconnoiſſance; mais, avant que de ſe rendre, il veut examiner s'il eſt juſte qu'il ſorte de la priſon ſans le conſentement des Athéniens. Il entre donc en matière; & à chaque propoſition, Criton ne peut s'empêcher de donner ſon conſentement. Enfin, convenant de bonne foi qu'il n'avoit rien à répliquer, il demeura en repos, & y laiſſa ſon ami, à qui il eut ſoin de fournir tout ce dont il avoit beſoin, tant qu'il fut en priſon. Critobule, Hermogène, Ctéſippe & Épigènes ſes enfans, furent les diſciples de ce grand homme. Criton compoſa dix-ſept Dialogues, dont Diogène Laërce rapporte les titres.

CRITON, *Criton*, Κρίτων, (*b*) Athénien, dont Démoſthène

(*a*) Suid. T. I. p. 1528. Xenoph. p. 719. Cicer. de Divinat. L. I. c. 123. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 698. *& ſuiv.*

Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 38. *& ſuiv.*

(*b*) Demoſth. in Bœot. p. 1016.

villes de ce nom en Égypte ; l'une étoit dans la Thébaïde, au rapport de Ptolémée, qui l'attribue au nome Aphroditopolite ; l'autre étoit la même qu'Arſinoé. C'eſt ſans doute de l'une de ces deux villes qu'il faut entendre ce que dit Hérodote, que les Rois d'Égypte avoient fait conſtruire un labyrinthe un peu au-deſſus du lac de Mœris, près de la ville des Crocodiles.

(*a*) Il y a eu encore une autre ville de ce nom dans la Phénicie. Elle étoit voiſine de Dora; mais, au midi de cette ville, & ne ſubſiſtoit déjà plus du tems de Pline. Strabon la nomme de même, avec quelques autres dont il ne reſtoit plus que le nom. Pline écrit *Crocodilon*, qui eſt le nom Grec.

CROCOTE, *Crocota*, (*b*) habit des femmes, ainſi nommé, parce qu'il avoit la couleur du ſaffran, appellé *Crocus*, ou parce que la trame, appellée en Grec *Croke*, en étoit plus forte. Il étoit d'uſage non ſeulement pour les femmes, mais auſſi pour des hommes efféminés, pour des Bacchans & des bâteleurs. *Clodius eſt devenu populaire*, dit Cicéron, *par ſa Crocote, par ſa ceinture, par ſes ſouliers de femmes, & par ſes rubans de pourpre.* Il ſemble marquer par-là que la Crocote étoit un habit extérieur.

CROCOTULE, *Crocotula*, (*c*) eſpèce de tunique. Ce nom n'eſt qu'un diminutif de Crocote; & on peut l'expliquer par ce que nous avons dit ci-deſſus de la Crocote.

CROCUS, *Crocus*, (*d*) jeune homme, qui aimoit éperdument la nymphe Smilax, & qui n'en étoit pas moins aimé. Ils furent métamorphoſés en fleurs. C'eſt ſans doute parce qu'ils s'aimoient uniquement, & que leurs amours furent toujours chaſtes, qu'on a ſuppoſé qu'ils avoient été changés en fleurs; c'eſt-à-dire, qu'ils moururent avec cette fleur, qu'on a de tout tems eſtimée, je veux dire, la chaſteté.

CROCYLÉA, *Crocylea*, (*e*) Κροκύλειαι, nom d'un lieu dont parle Homère. Ce poëte joint enſemble les habitans d'Ithaque & ceux de Crocyléa. Pline paroît en avoir conclu que Crocyléa étoit une iſle comme Ithaque. Il ne balance pas du moins à faire de Crocyléa une iſle. Étienne de Byzance a fait la même choſe, & prend pour garant Thucydide, qu'il paroît n'avoir guère bien entendu, au jugement du P. Hardouin; car, ſelon ce Pere, le Crocylium de Thucydide eſt une ville de l'Étolie, & non pas une iſle. D'un autre côté, Strabon croit que la Crocyléa d'Homère eſt une ville d'Acarnanie en terre ferme. Mais, Héracléon, fils de Glaucus, cité par Étienne de Byzance, dit que l'iſle d'Ithaque étoit partagée en

(*a*) Plin. T. I. p. 263. Strab. p. 758.
(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 36, 37.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 38.
(*d*) Ovid. Metam. L. IV.
(*e*) Homer. Iliad. L. II. v. 139, 140. Plin. Tom. I. pag. 208. Strab. pag. 376. Thucyd.. p. 238.

quatre

quatre quartiers; que le premier étoit au midi, & vers la mer, & s'appelloit.....; le ſecond, Neium; le troiſième, Crocylée; & le quatrième, Ægyrée. Il ne dit point le nom du premier; mais, on pourroit peut-être le retrouver dans les deux vers de l'Iliade, dont voici le ſens: » Ceux d'Ithaque & » de la forêt de Nérite; ceux de » Crocylée & de l'eſcarpée Ægi- » lipe. « Pluſieurs Sçavans ont cru que Nérite étoit le nom du premier canton, & qu'Homère avoit ſupprimé le ſecond.

CROCYLIUM, *Crocylium*, Κροκύλιον, ville d'Éolie. *Voyez* Crocyléa.

CRODO, *Crodo*, *ou* CRODUS, *Crodus*, l'une des principales idoles des Germains. C'étoit un vieillard à longue barbe, vêtu d'une robe longue, ſanglé d'une bande de toile, tenant dans la main gauche une roue, ayant à ſa main droite un panier plein de fruits & de fleurs, & placé de bout ſur un poiſſon hériſſé de piquans & d'écailles, qu'on prend pour une perche, ſoutenu horiſontalement par une colomne. On l'adora particulièrement à Hartes, bourg près de Goſlar, juſque ſous le règne de Charlemagne, qui fit abattre la ſtatue de Crodo, & beaucoup d'autres. Il y en a qui font venir *Crodo* de *Cronos.*, & qui croyent que ce Crodo des Germains eſt le Saturne des Grecs & des Romains; mais cette conjecture n'eſt autoriſée par aucun des attributs de la ſtatue de Crodo.

CRODUNUM, *Crodunum*, lieu des Gaules près de Toulouſe. Cicéron, dans ſon oraiſon pour M. Fonteius, en fait mention.

CRŒSMUS, *Cræſmus*, (*a*) Κροισμος, capitaine Troyen, qui fut tué par Mégès d'un coup de pique. Sa chûte fit un bruit effroyable.

CRŒSUS, *Cræſus*. *Voyez* Créſus.

CROISSANT, (*b*) eſpèce d'ornement que portoient à leurs ſouliers les Patriciens & les Sénateurs. On ignore ſi les femmes uſoient de cet ornement. Peut-être n'étoit-ce au fond qu'une boucle d'une forme particulière, dont la mode pouvoit être commune à l'un & à l'autre ſexe; mais nous n'oſons inſiſter là-deſſus, puiſqu'au rapport des Auteurs les plus graves, les croiſſans établiſſoient une ſorte de moralité, qui pouvoit bien n'être pas tout à fait du goût des dames.

» Pourquoi, demande Plutar- » que dans ſes queſtions Romai- » nes, pourquoi ces croiſſans ſur » les ſouliers des Patriciens? Eſt- » ce pour rendre plus reſpectable » le ſentiment de Caſtor, qui éta- » blit je ne ſçais quelle habitation » dans le corps de la lune? Ne » cherche-t-on point auſſi à nous » apprendre par-là qu'après que » nos eſprits auront été dépouil- » lés de nos corps, ils occupe- » ront une région ſupérieure à » celle de la lune? N'eſt-ce point

(*a*) Homer. Iliad. L. XV. v. 523, 524.
(*b*) Iſaï. c. 3. v. 18. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 72, 114. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 262, 263.

» une mode qui vient des Arca-
» diens deſcendus d'Évandre, qui
» ſont réputés plus anciens que
» cet aſtre même, & qui, à cet
» effet, ont été appellés Proſélé-
» nes? Que dis-je, n'eſt-ce point à
» ceux que leur grandeur éblouit,
» un avertiſſement de l'inſtabilité
» des choſes de la vie, pris des
» divers changemens de cette
» planete? Ou ne veut-on point
» enfin, ſuivant la penſée de Par-
» ménide, nous mettre ſous les
» yeux l'exemple de la lune, qui
» jette un regard reſpectueux vers
» la lumière du ſoleil, par je ne
» ſçais quel ſentiment ſecret d'une
» juſte ſubordination?«

Le fondement de toutes ces obſervations ne paroît pas infiniment ſenſible; mais auſſi l'eſprit humain ne ſaiſit le merveilleux qu'avec beaucoup de peine, & quand on ſe porte à l'interprétation des myſtères, il en coûte toujours quelque choſe à la raiſon.

Les filles de Jéruſalem portoient des Croiſſans d'or. C'eſt un des ornemens que le Seigneur les menace de leur ôter.

Le Croiſſant ſe remarque dans les monumens. L'on voit cet ornement aux chevaux des Daces, ainſi qu'à ceux des Romains.

CROMES, *Cromi*, Κρῶμοι, (*a*) ville du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Elle avoit été ainſi nommée de Cromus, fils de Lycaon. Cette ville dont on voyoit à peine quelques traces du tems de Pauſanias, étoit à vingt ſtades de Nymphas.

CROMIS, *Cromis*, (*b*) l'un des Centaures, mourut de la main de Pirithoüs.

CROMMYON, *Crommyon*, Κρόμμυον, (*c*) promontoire de l'iſle de Chypre, dans la partie ſeptentrionale de cette iſle. Le mot *Crommyon* veut dire le promontoire des oignons. Il eſt appellé Crommyu-acris dans une lettre de Q. Caſſius à Cicéron. Strabon dit Κρομμύου ἄκρα en ſingulier, & Ptolémée, Κρομμύων ἄκρα en pluriel. C'étoit la pointe la plus ſeptentrionale de Chypre.

CROMMYU-ACRIS, *Crommyu-Acris*. *Voyez* Crommyon.

CROMNA, *Cromna*, (*d*) Κρῶμνα, ville de l'Aſie mineure dans la Paphlagonie. Étienne de Byzance croit que ce n'eſt que l'ancien nom d'Amaſtris, mais il ſe trompe. Ptolémée les diſtingue, & Arrien, dont l'autorité eſt d'autant plus grande qu'il décrit dans ſon Périple un chemin qu'il a fait lui-même, les met à cent vingt ſtades de diſtance, & place entre deux la ville d'Érithies. Valérius Flaccus en fait auſſi mention, auſſi-bien qu'Homère; ce qui prouve combien cette ville étoit ancienne. Ce dernier la range parmi les villes que l'on voyoit ſur les rives du Parthénius.

CROMNUM, *Cromnum*, (*e*) Κρῶμνον, ville du Péloponnèſe, ſituée près de Mégalopolis. Xé-

(*a*) Pauſ. pag. 458, 498, 510.
(*b*) Ovid. Metam. L. XII. c. 9.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. XII. Epiſt. 13. Strab. p. 669. Ptolem. L. V. c. 14.
(*d*) Ptolem. L. V. c. 1. Homer. Iliad. L. II. v. 362.
(*e*) Xenoph. p. 636, 637.

nophon dit qu'Archidame prit cette ville, & y laiſſa une garniſon de trois cohortes.

CROMUS, *Cromus*, Κρώμος, (*a*) fils de Neptune, donna ſon nom au village de Cromyon, au rapport de Pauſanias.

CROMUS, *Cromus*, Κρώμος, (*b*) fils de Lycaon. La ville de Cromes prit le nom de ce héros.

CROMYON, *Cromyon*, (*c*) Κρομυών, village de Grece, qui appartint d'abord à la Mégaride, mais qu'on attribua enſuite au territoire de Corinthe. Pauſanias dit qu'il étoit aux environs de Corinthe, & qu'on l'appelloit ainſi de Cromus, fils de Neptune.

La Fable, ſelon Strabon, rapporte qu'une truie de ce lieu-là fut mere du ſanglier de Calydon, dont la défaite eſt comptée entre les travaux de Théſée. La choſe n'eſt pas ainſi racontée par Pauſanias. » L'on croit, dit cet Auteur, que c'eſt à Cromyon que fut nourri ce fameux bandit ſurnommé Pityocamptés, qui donna lieu à un des travaux de Théſée. Un pin que l'on découvre de loin ſur le rivage, eſt un monument qui rappelle encore le ſouvenir de cet exploit de Théſée. » Là étoit auſſi l'autel de Mélicerte; & on dit qu'un dauphin l'apporta en cet endroit.

CRONIA, *Cronia*, Κρόνια, (*d*) terme qui veut dire Saturniens. Diodore de Sicile dit que dans la Sicile & dans les païs occidentaux, on donnoit ce nom aux lieux élevés, parce que Saturne ou Cronos avoit fait bâtir dans ces païs, ſur les lieux hauts, des citadelles & des forteresſes, pour affermir ſon autorité.

CRONIA, *Cronia*, Κρόνια, (*e*) l'un des noms que porta autrefois la Bithynie.

CRONII TUMULUS, autrement le tertre de Saturne. C'eſt ainſi que Polybe nomme une hauteur ſituée près du port de Carthagène.

CRONIES, *Cronia*, (*f*) fêtes, qu'on célébroit à Athènes en l'honneur de Saturne, au mois Hécatombéon. Les Cronies des Grecs étoient la même choſe que les Saturnales des Romains. On prétend qu'à Rhodes on réſervoit un malfaiteur pour l'immoler à Saturne dans cette eſpèce de ſolemnité.

Les Cronies furent ainſi appellées ἀπὸ τοῦ Κρόνου, c'eſt-à-dire, de Cronos, ou Saturne.

CRONIUM, *Cronium*, (*g*) Κρόνιον ville du Péloponnèſe dans l'Élide, au rapport de Diodore de Sicile. Cet Auteur dit que les Arcadiens, l'an 365 avant l'Ére Chrétienne, s'étant jettés dans l'Élide, y enleverent pluſieurs

(*a*) Pauſ. p. 86.
(*b*) Pauſ. p 458.
(*c*) Strab. pag. 380. Pauſ. pag. 86. Xenoph. p. 524. Plut. T. I. p. 4.
(*d*) Diod. Sicul. p. 136.
(*e*) Plin. T. I. p. 289.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 213. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 524, 539. *& ſuiv.*
(*g*) Diod. Sicul. p. 497.

villes, du nombre desquelles étoit Cronium.

CRONIUM, *Cronium*, (*a*) Κρόνιον, montagne du Péloponnèse, selon Ptolémée, cité par Ortélius; mais, l'édition de Bertius nomme cette montagne Cornios, Κόρνιος. Elle est dans le territoire de Corinthe. On l'appelloit auparavant Cturos, Κτοῦρος, si nous en croyons Plutarque dans son traité des rivières & des montagnes, selon la remarque d'Ortélius; mais, il se trompe, & le *Cronius Mons* dont parle Plutarque, n'est point celui de Ptolémée; car il en parle à l'occasion de l'Alphée. C'est celui dont Denys d'Halicarnasse fait mention, & qu'il met dans le territoire de Pise, auprès de l'Alphée.

CRONIUM MARE. (*b*) Pline nomme ainsi la mer qui est à une journée de navigation au-delà de Thulé. C'est ce que Tacite appelle *Mare Pigrum*. Nous l'appellons présentement la mer Glaciale.

CRONOS, *Cronos*, Κρόνος, autrement Saturne. *Voyez* Saturne.

CRONOSOLON, *Cronosolon*, Κρονοσόλων, (*c*) titre d'un dialogue de Lucien. Ce titre signifie le législateur de Saturne.

CROPHI, *Crophi*, Κρῶφι, (*d*) nom d'une montagne, dont parle Hérodote. Elle étoit située entre la ville de Syene, dans la Thébaïde, & la ville d'Éléphantine. Son sommet se terminoit en pointe. Entre cette montagne & celle de Mophi, étoient de profonds abîmes, d'où l'on vouloit que le Nil tirât sa source.

CROSSÉE, *Crossæa*, Κροσσαία, (*e*) contrée de Macédoine. Il est fait mention de cette contrée dans Hérodote. Cet Auteur la met sur le golfe Thermaïque, & lui attribue les villes suivantes, Lipaxus, Combrée, Lises, Gigonus, Campse, Smile & Énée.

CROTALE, espèce de castagnettes en usage chez les Anciens. *Voyez* l'article de Castagnettes, où nous avons donné une description de cet instrument.

CROTALUS, *Crotalus*, (*f*) Κρόταλος, l'un des prétendans d'Hippodamie, fut vaincu par Œnomaus, & immolé à la cruauté du vainqueur.

CROTANES, *Crotani*, (*g*) Κρόταλοι. Les Crotanes, selon Pausanias, n'étoient autre chose que la cohorte des Pitanates à Sparte; & ils s'assembloient dans le lieu nommé Lesché.

M. l'Abbé Gédoyn, dans ses remarques sur notre Auteur, dit: » Ces Crotanes composoient une » des cinq ou six cohortes de » l'infanterie Lacédémonienne. » Chaque cohorte étoit appellée » λόχος, ou μοῖρα, ou μόρα, » nom que les Latins ont adop- » té, & elle étoit composée de » cinq ou six cens hommes. Pau- » sanias dit ici que la cohorte des » Crotanes étoit la même que

(*a*) Ptolem. L. III. c. 16.
(*b*) Plin. T. I. p. 220, 223.
(*c*) Lucian. T. II. p. 816. *& seq.*
(*d*) Herod. L. II. c. 28.
(*e*) Herod. L. VII. c. 123.
(*f*) Paus. p. 386.
(*g*) Paus. pag. 186.

» celle des Pitanates; mais il ſe » trompe. Meurſius a fort bien » prouvé, par le témoignage de » Thucydide, & par celui d'Hé- » ſychius, qu'il n'y avoit jamais » eu à Sparte de cohorte dite des » Pitanates: j'y renvoie le lec- » teur. «

CROTON, *Croto*, Κρότων, certain héros, qui fut tué par Hercule. *Voyez* l'article de Crotone, ville de la grande Grece.

CROTON [Q.], *Q. Croto*, (*a*) avoit un eſclave nommé Scéva, qui tua L. Saturninus, & qui en eut pour récompenſe la liberté.

CROTONE, *Croto*, *Croton*, Κρότων, (*b*) ville d'Italie dans la grande Grece. Elle a été anciennement très-fameuſe, 1.° par ſa beauté, par ſon étendue & par le nombre de ſes habitans, témoin cet ancien proverbe: *Toutes les autres villes ne ſont rien, en comparaiſon de Crotone*; 2.° par la pureté & par la ſalubrité de l'air qu'on y reſpiroit, ce qui a donné lieu à un ſecond proverbe: *Plus ſain que Crotone*; 3.° par la force & par le courage de ſes anciens habitans, & par le nombre de ceux qu'elle a vu revenir victorieux des jeux Olympiques, ce qui a encore donné lieu à un autre proverbe: *Le dernier des Crotoniates vaut bien le premier de tous les Grecs*; 4.° enfin, par la célebre école de philoſophie que Pythagore y avoit fondée, & qui a produit, en différens tems, quantité de grands Hommes. Cette ville a eſſuyé bien des aventures qu'il ſeroit trop long de décrire, & qui demanderoient une hiſtoire particulière. Nous nous contenterons de rapporter ici quelques circonſtances propres à prouver ce que nous venons d'avancer.

I. Denys d'Halicarnaſſe & Strabon, qui parlent de la fondation de Crotone, la rapportent l'un & l'autre à Myſcellus, chef des Achéens, & Denys d'Halicarnaſſe, qui en donne l'époque préciſe, la fixe à la troiſième année de la 27e Olympiade, qui, ſelon lui, répond à la quatrième année du règne de Numa, & par conſéquent, environ à l'an 710 avant J. C.

Myſcellus étant allé à Delphes pour conſulter l'oracle d'Apollon, ſur le lieu où il bâtiroit ſa ville, y trouva Archias le Corinthien, qu'un ſemblable deſſein y avoit amené. Le dieu les écouta favorablement, & après les avoir déterminés ſur le lieu le plus convenable à leurs nouveaux établiſſemens, il leur propoſa différens avantages, & leur laiſſa entr'autres le choix des richeſſes ou de la ſanté. Les richeſſes toucherent Archias, Myſcellus demanda la

(*a*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. c. 23.

(*b*) Strab. p. 261. *& ſeq.* Juſt. L. XX. c. 2. *& ſeq.* Ptolem. L. III. c. 1. Plin. T. I. p. 165. Pomp. Mel. p. 129. Diod. Sicul. pag. 161, 294, 295, 675. Herod. L. V. c. 44, 45. Tit. Liv. L. I. c. 18. L. XXII. c. 61. L. XXIII. c. 30. L. XXIV. c. 2. *& ſeq.* L. XXIX. c. 36. L. XXX. c. 19. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 346, 347. T. VI. p. 457, 458. Hiſt. Rom. Tom. II. p. 425, 426. T. III. p. 327, 328. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 235. *& ſuiv.* Tom. IV. pag. 526. *& ſuiv.* Tom. IX. p. 164. *& ſuiv.*

de Locres avoit envoyé du ſecours à celle de Siris, lorſqu'ils l'aſſiégeoient, ils tournerent leurs armes contre les Locriens, & députerent à Delphes pour prier Apollon d'être favorable à leur entrepriſe, & de leur accorder la victoire. Ce Dieu leur ayant répondu qu'avant que de ſurmonter leurs ennemis par les armes, il falloit les vaincre par les vœux, ils lui en firent un de la dixième partie du butin qu'ils feroient dans cette guerre. Ceux de Locres, inſtruits de ce qu'on avoit voué à Apollon, & de la réponſe qu'Apollon avoit faite, lui vouent à leur tour la neuvième partie des dépouilles qu'ils remporteront, & tiennent la choſe ſecrete, de peur que l'ennemi n'enchérît encore ſur leurs vœux. Ainſi quand on fut avancé au combat de part & d'autre, & que les Crotoniates eurent déplié ſix vingt mille hommes, les Locriens, qui n'en avoient que quinze mille, faiſant réflexion ſur leur petit nombre, perdirent toute eſpérance de vaincre & ſe dévouerent à la mort, qu'ils enviſageoient comme indubitable. Le déſeſpoir les arma d'une réſolution ſi déterminée, qu'ils crurent que c'étoit vaincre en quelque manière, que de vendre leur défaite bien chèrement. Mais, tandis qu'ils ne cherchent qu'à mourir avec gloire, ils triomphent heureuſement, & ne ſont victorieux, que parce qu'ils avoient déſeſpéré de la victoire.

L'an 277 avant l'Ére Chrétienne, le conſul P. Cornélius Rufinus voulut faire le ſiège de la ville de Crotone, parce qu'elle avoit embraſſé le parti de Pyrrhus. Il ne comptoit pas cependant la prendre de vive force, mais par une intelligence, comme on le lui avoit fait eſpérer, parce que les habitans étoient fort mécontens de Pyrrhus. Il s'en ſeroit vraiſemblablement rendu maître; mais, les Crotoniates, ſoit qu'ils ſe doutaſſent de quelque choſe, ou qu'ils euſſent été avertis de la conſpiration, avoient fait venir du ſecours de Tarente. P. Cornélius Rufinus, qui n'en étoit point averti, s'étant approché avec trop de confiance des murailles de la ville, ce nouveau renfort de Lucaniens commandé par Nicomaque, & ſoutenu par la garniſon, fit une terrible ſortie ſur le Conſul, le mit en déſordre, & lui tua beaucoup de monde. Il quitta le ſiège, & fit plier bagage, pour partir ſur le champ. La nouvelle s'en répandit bientôt à Crotone. Dans le moment arrive un priſonnier, qui s'étant ſauvé du camp des ennemis, vient annoncer que P. Cornélius Rufinus ſongeoit à attaquer Locres, ſur la promeſſe qu'on lui avoit faite de lui ouvrir les portes de la ville. Il en ſurvient bientôt après un ſecond, qui ajoûte que l'armée ennemie eſt en marche. Et en effet, on voyoit de loin les drapeaux, & les troupes qui s'avançoient par le chemin qui conduiſoit à Locres. On ne perdit point de tems. Nicomaque, avec ſes Lucaniens, part pour aller ſecourir Locres par des routes détournées. La marche de P. Cornélius Rufinus n'étoit qu'une feinte. Il revient ſur ſes pas, tombe

bruſquement ſur Crotone, s'en rend maître avant preſque qu'on ſçût qu'il étoit de retour, tant étoit épais un brouillard qui ſe leva fort à propos pour lui.

La ville de Crotone, comme nous l'avons déjà dit, fut tellement affoiblie par les pertes conſidérables qu'elle avoit faites durant cette guerre, qu'à peine pouvoit-on compter vingt mille citoyens de tout âge, du tems de la ſeconde guerre Punique. C'eſt pourquoi, les Bruttiens, voulant augmenter leurs forces, réſolurent de forcer cette ville. Mais, d'un côté, ils n'oſoient exécuter ce projet, ſans y appeller Annibal, de peur qu'il ne leur reprochât d'avoir oublié qu'il étoit leur allié. D'ailleurs, ils craignoient que s'ils lui demandoient du ſecours, il n'agît comme il avoit déjà fait à Locres, en arbitre de la paix, plutôt qu'en compagnon de guerre; ce qui feroit auſſi échouer le deſſein qu'ils avoient formé contre la liberté des Crotoniates. Le parti qu'ils prirent, fut d'envoyer des ambaſſadeurs à Annibal, & de lui propoſer ce deſſein, en tirant de lui parole, que quand il auroit réuſſi, la ville de Crotone appartiendroit aux Bruttiens. Annibal leur répondit qu'il falloit être ſur les lieux pour décider cette queſtion, & les renvoya à Hannon, qui ne leur donna aucune parole poſitive. Car, les Carthaginois ne vouloient pas ſouffrir qu'on pillât une ville ſi illuſtre & ſi opulente; & ils eſpéroient que ſi les Bruttiens l'attaquoient, ſans qu'Annibal parût les approuver, ni les ſecourir, elle ſeroit plutôt diſpoſée à ſe jetter entre ſes bras. Mais, les habitans de Crotone n'étoient point d'accord entr'eux. Par une eſpèce de fatalité, ou de maladie commune à toutes les villes de l'Italie, le peuple étoit oppoſé à la volonté des grands; & tandis que le Sénat demeuroit fidele aux Romains, la multitude étoit portée à faire alliance avec les Carthaginois. Un déſerteur vint apprendre aux Bruttiens cette diſſenſion qui regnoit dans Crotone. Ils profiterent de ſon avis, & s'emparerent auſſitôt de tous les lieux, excepté de la citadelle, où s'étoient retirés les premiers de la ville. Leur opiniâtreté à ne point s'aſſocier avec les Bruttiens, fut telle, qu'ils aimerent mieux abandonner leur patrie, que de conſentir à une telle aſſociation; & ils ſe retirerent à Locres.

III. Juſtin nous décrit fort au long la réforme que Pythagore introduiſit parmi les Crotoniates. Il vint, dit il, à Crotone, & en ayant trouvé les habitans livrés généralement au luxe & à la débauche, il vint à bout de les rappeller, par ſon autorité, aux règles d'une ſage frugalité. Il louoit tous les jours la vertu, & en faiſoit ſentir la beauté & les avantages. Il repréſentoit vivement la honte de l'intempérance, & faiſoit le dénombrement des États dont cet excès vicieux avoit cauſé la ruine. Ses diſcours firent une telle impreſſion ſur les eſprits, & cauſerent un changement ſi général dans la ville, qu'on ne la reconnoiſſoit plus, & qu'il n'y reſta au-

cunes traces de l'ancienne Crotone. Il parloit aux femmes ſéparément des hommes, & aux enfans ſéparément de leurs peres & meres. Il recommandoit aux femmes les vertus de leur ſexe, la chaſteté & la ſoumiſſion envers leurs maris; aux jeunes gens, un profond reſpect pour leurs peres & meres, & du goût pour l'étude & pour les ſciences. Il inſiſtoit principalement ſur la frugalité, mere de toutes les vertus; & il obtint des dames, qu'elles renonçaſſent aux étoffes précieuſes & aux riches parures, qu'elles faiſoient paſſer pour des ornemens néceſſaires à leur rang, mais qu'il regardoit comme l'aliment du luxe & de la corruption; & qu'elles en fiſſent le ſacrifice à la principale divinité du lieu qui étoit Junon, montrant par ce généreux dépouillement, la pleine conviction où elles étoient, que le véritable ornement des dames étoit une vertu ſans tache, & non la magnificence des habits. On peut juger, ajoûte l'Hiſtorien, de la réforme que produiſirent parmi les jeunes gens les vives exhortations de Pythagore, par le ſuccès qu'elles eurent chez les dames, attachées pour l'ordinaire à leurs parures & à leurs bijoux, avec une paſſion preſqu'invincible.

Comme trois cens jeunes gens, liés, je ne ſçais par quel ſerment, aux ſtatuts d'une confrairie qu'ils avoient faite, ſe furent mis à mener une vie ſéparée du reſte des citoyens, le peuple qui regardoit leur ſociété comme une cabale contre l'État, voulut les brûler tout vifs dans une maiſon où ils s'étoient aſſemblés. Il en coûta la vie à ſoixante, & l'exil à tous les autres.

La ville de Crotone conſerve encore ſon nom. Elle eſt dans la Calabre ultérieure au royaume de Naples, avec un évêché ſuffragant de Reggio.

CROTONE, *Croto*, *Croton*, Κρότων, (*a*) autre ville d'Italie au païs des Tyrrhéniens, ſelon Étienne de Byzance. Cette ville eſt nommée Cortone par Ptolémée, qui la met dans la Toſcane & dans l'intérieur du païs. On prétend qu'elle garde encore ſon nom.

CROTONIATES, *Crotonienſes*, *Crotoniatæ*, Κροτωνιᾶται, peuples ainſi nommés de la ville de Crotone. *Voyez* Crotone.

CROTOPUS, *Crotopus*, (*b*) Κροτωπὸς, roi d'Argos, fils d'Agénor, ſuccéda à ſon oncle Iaſus, & eut pour fils Sthénélaus ou Sthénélus. Il fut auſſi pere de la princeſſe Pſamathé, comme on peut le voir à l'article de Corœbe d'Argos. *Voyez* auſſi Pſamathé.

CROUMATA, *Croumata*. (*c*) Ce qu'on appelloit *Croumata*, étoit une eſpèce de crotales, dont on jouoit dans les parties méridionale de l'Eſpagne. C'étoit ce qu'on appelle aujourd'hui des caſtagnettes; on les faiſoit ou de fragmens de pots caſſés, ou de quelques

(*a*) Ptolem. L. III. c. 1.
(*b*) Pauſ. p. 81, 112, 128.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 346.

ossemens. On les voit entre les mains d'un jeune homme dans un monument que présente D. Bernard de Montfaucon.

CROUNÉE, *Crounea*, (*a*) sorte de coupe à boire, étoit en usage chez les Anciens.

CRUCHES, *Amphoræ*. *Voyez* Amphores.

CRUMATA, la même chose que Croumata. *Voyez* Croumata. *Voyez* aussi Castagnettes.

CRUPELLAIRES, *Crupellarii*, (*b*) nom qu'on donnoit chez les Éduens à une sorte d'esclaves. C'étoient ceux qu'on destinoit à faire le métier de Gladiateurs, & qui, suivant la coûtume du païs, étoient armés de fer, des pieds à la tête, & dont les corps étoient aussi impénétrables aux coups, que leurs bras peu propres à en porter aux autres. Ces esclaves, ayant été contraints par Sacrovir, de combattre contre les Romains, firent d'abord un peu de résistance, les javelots & les épées, ne pouvant percer les lames de fer dont ils étoient couverts. Mais, les soldats Romains s'armant de coignées & de haches, comme ils auroient fait contre des murailles & des portes, rompoient les cuirasses, coupoient bras & jambes, ou renversoient à coups de levier & de fourche ces corps de fer, qui comme inanimés, restoient par terre, sans faire aucun effort pour se relever.

CRUPEZIA, espèce de castagnettes, dont nous avons parlé sous l'article de Castagnettes. *Voyez* Castagnettes.

CRUPTORICIS VILLA, lieu de la Frise, selon Tacite. Ortélius dit que c'est présentement Crupswolde, à une lieue de Groningue.

CRUPTORIX, *Cruptorix*, (*c*) Prince de Germanie, qui avoit été tributaire du peuple Romain. Un jour, quatre cens soldats Romains étant venus se réfugier dans une maison de campagne qui lui appartenoit, aimerent mieux se tuer les uns les autres, que de tomber entre les mains des ennemis, à qui on alloit les livrer.

CRUSTULUM, *Crustulum*, (*d*) espèce de gâteau, que faisoient les Anciens.

CRUSTUMÉRIE, *Crustumeria*. *Voyez* Crustuminum.

CRUSTUMÉRIUM, *Crustumerium*, Κρουστουμέριον, ville appellée aussi Crustuminum. *Voyez* Crustuminum.

CRUSTUMINE, *Crustumina*, (*e*) nom d'une tribu Rustique des Romains. Elle étoit entièrement au nord, & tiroit son nom de la ville de Crustuminum.

CRUSTUMINIENS, *Crustuminii*, les habitans de Crustuminum. *Voyez* Crustuminum.

CRUSTUMINIENS [les Monts], *Montes Crustumini*. (*f*) Ces montagnes prenoient ce nom

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 148.
(*b*) Tacit. Annal. L. III. c. 43, 46.
(*c*) Tacit. Annal. L. IV. c. 73.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 118.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. IV. p. 73.
(*f*) Tit. Liv. L. V. c. 37.

de la ville de Cruſtuminum, qui étoit ſituée dans le voiſinage. Le fleuve Allia avoit ſa ſource aux monts Cruſtuminiens.

CRUSTUMINUM, *Cruſtuminum*, (*a*) ville d'Italie, ſituée au-deſſus de Fidenes, ſur la voie Salaria, à l'endroit où cette voie aboutiſſoit au fleuve du Tibre. Selon Denys d'Halycarnaſſe, cette ville, ſituée à peu de diſtance de Rome, étoit une colonie des Albains.

Les habitans de Cruſtuminum étoient du nombre de ceux dont les filles furent enlevées par la jeuneſſe Romaine, durant les jeux ſolemnels que l'on célébroit en l'honneur de Neptune Équeſtre. Ils voulurent comme les autres en tirer vengeance; mais, Romulus marcha contr'eux & les vainquit facilement. Il envoya enſuite une colonie à Cruſtuminum; & comme les terres en étoient fort fertiles, il ſe préſenta beaucoup de Romains pour entrer dans cette colonie. Romulus avoit fait auparavant paſſer à Rome, tous les Cruſtuminiens qui voulurent bien y aller avec leurs femmes & leurs enfans.

Sous Tarquin l'ancien, les Latins ſe perſuadant qu'après la mort d'Ancus Martius, leur traité de paix ne ſubſiſtoit plus, commencerent à ravager les terres des Romains; & ce qui eſt à remarquer, c'eſt que les Romains d'origine, mêlés parmi les Latins, furent les premiers a exciter la révolte. Tarquin, pour venger cette inſulte, mit une armée ſur pied, déſola leurs meilleures terres, & marcha enſuite contre la ville de Cruſtuminum; mais les premiers & les plus anciens des Cruſtuminiens, étant ſortis au-devant de lui, le prierent de les traiter avec clémence. Tarquin ſe contenta de bannir quelques Cruſtuminiens, auteurs de la révolte; mais, il n'en fit mourir aucun; il les laiſſa jouir de leurs biens & du droit de bourgeoiſie comme auparavant.

Le nom de cette ville n'eſt pas écrit de même dans tous les Auteurs. Silius Italicus dit *Cruſtumium*; Virgile, *Cruſtumeri* pour *Cruſtumerii*, au nominatif pluriel; Pline, *Cruſtumerium*; Tite-Live, *Cruſtumerium* auſſi: mais, il dit encore *Cruſtuminum* & *Cruſtumeria*.

Une ſingularité digne d'être remarquée, s'il en faut croire Pline, c'eſt que le ſoin que l'on cueilloit ſur les terres de Cruſtuminum, étoit nuiſible dans le païs, & très-ſalutaire dans tout autre endroit. Les poires de Cruſtuminum étoient célebres. Tout le monde, au rapport du même Pline, les trouvoit excellentes. Au reſte, il y en a qui, par les poires de Cruſtuminum, entendent les poires de Cruſtuminum, ville de Toſcane, ſur-quoi on peut conſulter l'article de Cruſtuminus Ager.

CRUSTUMINUS AGER,

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 9. *& ſeq.* Plin. Tom. I. p. 117, 156, 741. Virg. Georg. L. II. v. 88. Æneid. L. VII. v. 631. Plut. T. I. pag. 27. Roll. Hiſt. Rom. Tom. I. p. 38. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 121, 122. T. XII. pag. 66.

(*a*) le territoire de Cruſtuminum. Pline met ce territoire dans la Toſcane. Feſtus parle auſſi d'une tribu Cruſtumine, qu'il dit avoir pris ce nom d'une ville de Toſcane. Cependant, Cellarius dit: On ne ſçait où étoit cette ville; pour la tribu, c'eſt une choſe douteuſe, ſi ce n'eſt pas une fauſſeté. Car, dans Tite-Live, Sp. Liguſtinus, de la tribu Cruſtumine ſe dit originaire des Sabins. Peut-être, dit Cellarius, les peuples *Cruſtumini* poſſédoient-ils quelques terres de l'autre côté du Tibre.

CRUSTUMIUM, *Cruſtumium*, (*b*) fleuve d'Italie, dont l'embouchure étoit entre Piſaure & Ariminum. C'eſt aujourd'hui la Conca.

CRUSTUMIUM, *Cruſtumium*, la même ville que Cruſtuminum. *Voyez* Cruſtuminum.

CRYPHON, *Cryphon*, (*c*) lieutenant de Perſée, roi de Macédoine. Pendant que ce prince étoit en guerre avec les Romains, Cryphon vint de ſa part trouver Eumène à Pergame, ſous prétexte de régler la rançon des priſonniers. Animé par le déſir de réuſſir dans une commiſſion de cette importance, il commença ſon diſcours à Eumene, par établir que la nature avoit mis une eſpèce d'inimitié entre les villes libres & les monarques. Il lui repréſenta enſuite que les Romains les attaquoient les uns après les autres, & qu'ils employoient les forces des rois contre les rois mêmes. » Philippe, ajoûta-t-il, a ſuc- » combé ſous celle d'Attale, & » les vôtres ont triomphé d'An- » tiochus. Maintenant vos armées » & celles de Pruſias combat- » tent en faveur de Rome. Si » une fois le royaume de Macé- » doine eſt détruit, l'Aſie, par » le droit du voiſinage, n'exci- » tera-t-elle pas la cupidité des » Romains, ou plutôt n'en ſont- » ils pas déjà maîtres par la quan- » tité de villes auxquelles ils ont » feint de donner la liberté? Au- » jourd'hui on recherche l'amitié » de Pruſias, la vôtre eſt négli- » gée, & Antiochus ſe voit arra- » cher l'Egypte, dont ſes conquê- » tes lui aſſuroient la poſſeſſion. » Des motifs ſi puiſſans doivent » vous déterminer à contraindre » les Romains de faire la paix, » & en cas de refus, à joindre » vos armées à celle de Perſée, » & à regarder ces mêmes Ro- » mains, comme des gens qui » veulent anéantir toutes les mo- » narchies.« Ces réflexions étoient ſolides & judicieuſes, & il eſt ſurprenant qu'elles euſſent échappé à la pénétration d'un prince auſſi éclairé que l'étoit Eumene. L'eſprit de vengeance lui avoit fermé les yeux ſur ſes propres intérêts; & uniquement dans la vue de ſatisfaire ſa haine contre Perſée, il lui avoit ſuſcité une guerre, qui, en le renverſant du trône, alloit ébranler celui de tout les autres ſouverains. Mais, le

(*a*) Plin. Tom. I. p. 151. Tit. Liv. L. XLII. c. 34.
(*b*) Plin. T. I. p. 172.
(*c*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 27, 28. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 278. *& ſuiv.*

mal étoit fait, & le remede preſqu'impoſſible.

Les préparatifs que faiſoit le Sénat, & la mauvaiſe conduite de Perſée, annonçoient la ruine du royaume de Macédoine, & Eumene étoit trop habile, pour épouſer, dans de pareilles conjonctures, la querelle d'un monarque ſi peu digne de la place qu'il occupoit. Cryphon eut beau faire, le roi de Pergame ne voulut jamais entendre parler d'une ligue offenſive & défenſive contre les Romains. C'étoit le premier article des inſtructions de l'ambaſſadeur. Le ſecond concernoit la paix, & ce Prince fut beaucoup plus traitable ſur celui-là. Il étoit bien informé que Perſée la ſouhaitoit ardemment, & il croyoit s'être apperçu que le Sénat étoit las d'une guerre, qui juſqu'alors n'avoit pas été fort heureuſe. Eumene, perſuadé que ſa médiation ſeroit agréable aux deux partis, & que la concluſion de la paix lui feroit un honneur infini auprès de toutes les puiſſances, laiſſa Cryphon ſe flatter de l'eſpérance de réuſſir dans cette partie de ſa négociation. Celui-ci redoubla ſes inſtances, & Eumene promit à la fin de travailler à la réconciliation de Perſée avec les Romains; il s'engagea même à ne leur fournir ni troupes ni vaiſſeaux, mais à condition qu'on lui feroit compter quinze cens talens, en reconnoiſſance de ſes bons offices; & la preuve, dit-il, que j'agis avec ſincérité, c'eſt que je ſuis prêt à donner des ôtages. On convint qu'ils ſeroient envoyés dans l'iſle de Crete.

Cryphon ſe voyoit à la veille de conclure, lorſque Perſée, qui ne pouvoit ſe réſoudre à ſacrifier une ſomme ſi conſidérable, fit naître de nouvelles difficultés. Quoique d'abord il eût accepté la propoſition, il prétendoit que la ſignature de la paix avec les Romains devoit précéder le payement des quinze cens talens; & il offroit, pour la ſûreté de ſa parole, de les dépoſer à Samothrace. Eumene comprit aiſément qu'on cherchoit à l'amuſer. L'iſle de Samothrace étoit une dépendance du royaume de Macédoine; & comment dans la ſuite forcer Perſée à remplir ſes engagemens? En vain Eumene ſe réduiſit à demander qu'on lui remît entre les mains une partie de la ſomme; Cryphon avoit ordre de ne ſe point relâcher. Ainſi finit une négociation qui ſera un monument éternel de la mauvaiſe foi & de l'avarice ſordide de ces deux Princes.

CRYPTARIUS [MAGNUS], *Magnus Cryptarius*, (*a*) certain Romain, qui ne nous eſt connu que par une inſcription, où il eſt qualifié Curateur. Le ſurnom de Cryptarius paroit être un nom d'office, dont on ne trouve point ailleurs d'exemple. Crypta ſe lit aſſez ſouvent dans les anciens Auteurs, Séneque dit: *A Ceromate nos aptè excepit in Crypta Neapolitana;* & Juvénal:

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. pag. 433.

Et ſolitus mediæ Cryptam penetrare Suburæ.

CRYPTIE, *Cryptia*, Κρυπτία, (*a*) nom d'un établiſſement de Lycurgue. Voici ce que c'étoit. Les gouverneurs des jeunes gens choiſiſſoient de tems en tems ceux qui leur paroiſſoient les plus prudens & les plus hardis ; ils leur donnoient des poignards & les vivres néceſſaires, & les envoyoient battre la campagne chacun de leur côté. Ces coureurs ainſi diſperſés, ſe cachoient le jour dans les lieux couverts & dans les cavernes pour ſe repoſer, & la nuit ils ſe jettoient dans les grands chemins, & égorgeoient tous les Ilotes qu'ils rencontroient. Quelquefois même ils marchoient en plein jour, & tuoient les plus forts & les plus robuſtes de ces Ilotes.

Tout le monde, au reſte, ne convient pas qu'un établiſſement de cette eſpèce ſoit de Lycurgue. Plutarque, par exemple, n'a garde de le lui imputer, jugeant en cette occaſion de la bonté de ſon naturel, par la douceur & par la juſtice qui éclatent dans toutes les autres actions de ſa vie, & qui lui ont attiré un témoignage ſi honorable de la part des Dieux.

CRYSTALLOMANTIE, *Criſtallomantia*. C'eſt ſelon quelques-uns, l'art de prédire ou de deviner les évènemens futurs, par le moyen d'une glace ou d'un miroir dans leſquels on voit repréſentées les choſes qu'on demande. Cette Cryſtallomantie conçue de la ſorte, eſt peut-être la même que la Catoptromantie, ou du-moins elle a beaucoup d'affinité avec elle.

Cependant, Delrio les diſtingue, & croit que la Cryſtallomantie proprement dite employoit pour inſtrument, non un miroir, mais des morceaux de cryſtal enchaſſés dans un anneau, ou même tout unis, ou façonnés en forme de cylindre, dans leſquels on feint que le démon réſidoit. Il cite à ce ſujet diverſes hiſtoires qu'on peut voir dans ſes diſquiſitions magiques.

Ce mot *Cryſtallomantie* vient du Grec χρύσταλος, glace, eau congélée, ou cryſtal; & de μαντεία, divination.

C T

CTEATUS, *Cteatus*, (*b*) Κτέατος, fils d'Actorion, ou d'Actor, fut pere d'Amphimaque. Ctéatus paſſoit pour fils de Neptune dans l'imagination des Poëtes. Il fut tué par Hercule aux jeux Iſthmiques, pour avoir pris parti contre lui dans la guerre contre Augée. On voyoit ſa ſépulture à Cléone, ville du Péloponnèſe.

CTÉSIAS, (*c*) *Cteſias*, Κτη-

(*a*) Plut. T. I. p. 56, 57.

(*b*) Homer. Iliad. L. XIII. v. 185. Pauſ. p. 111, 291, 383.

(*c*) Xenoph. pag. 266. Lucian. Tom. I. pag. 708, 768. Plut. Tom. I. pag. 1014, 1020. Athen. p. 416. Diod. Sicul. p. 64, 84. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 602, 603. Tom. VI. p. 235. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. III. pag. 355. *& ſuiv.* Tom. V. p. 350. *& ſuiv.* T. VI. p. 175. *& ſuiv.* T. XIV. p. 279. *& ſuiv.* T. XXI. p. 2, 6.

σιας, fils de Ctéſioque, naquit à Cnide. Il fut contemporain de Xénophon, & poſtérieur à Hérodote d'environ trente ans.

Il étoit médecin de profeſſion, & s'étant d'abord attaché au jeune Cyrus, il le ſuivit dans ſon expédition. Il fut fait priſonnier à la bataille de Cunaxa, vers l'an 400 avant Jeſus-Chriſt. On ſe ſervit de lui pour penſer quelques bleſſures qu'Artaxerxe avoit reçues; & il s'en acquitta ſi bien, que le Roi le retint à ſon ſervice, & le fit ſon premier médecin. Il paſſa pluſieurs années à ſa cour en cette qualité. Pendant qu'il y fut, les Grecs, dans toutes les affaires qu'ils y avoient, s'adreſſoient à lui.

Il avoit compoſé pluſieurs ouvrages, & entr'autres, une hiſtoire de Perſe en vingt-trois livres, qui remontant juſqu'au règne de Ninus & de Sémiramis, dont il décrivoit les règnes aſſez au long, comprenoit l'hiſtoire entière des Aſſyriens, des Medes & des Perſes, juſqu'à la troiſième année de la 95.e Olympiade, où finiſſoit ſon vingt-troiſième livre, c'eſt-à-dire, à l'année 398 avant l'Ére Chrétienne; ainſi, cette hiſtoire n'alloit que trois ans au de-là de l'expédition de Cyrus. Les trois premiers livres contenoient l'hiſtoire des Aſſyriens; les trois ſuivans, celle des Medes; les dix-ſept derniers livres comprenoient l'hiſtoire des Perſes, depuis Cyrus I, juſqu'à la défaite du jeune Cyrus par Artaxerxe. Ctéſias avoit joint à ſon vingt-troiſième livre la relation d'un voyage par terre, d'Éphèſe à Bactres; un Itinéraire de l'Inde en journées & en paraſanges; & un catalogue des Rois de l'Orient, depuis Ninus juſqu'à Artaxerxe.

Ctéſias avoit écrit outre cela une deſcription de l'Inde, dans laquelle il rapportoit bien des choſes qui lui avoient donné la réputation d'Écrivain fabuleux; car, c'eſt principalement ſur cet ouvrage que Photius fait tomber cette qualification, que les critiques nouveaux étendent indiſtinctement à tous les ouvrages de Ctéſias. Il eſt vrai que Ctéſias eſt un Auteur extrêmement décrié ajourd'hui, & qu'il y auroit bien de la hardieſſe à entreprendre ſon apologie. Mais, je ne déſeſpérerois pas de la réuſſite, dit M. Fréret, pourvu que la queſtion fût examinée par des gens ſans prévention. Et à cette occaſion, M. Fréret obſerve que les reproches de Plutarque, qui ſe déchaîne extrêmement contre Ctéſias, ſe bornent à l'accuſer de partialité pour les Lacédémoniens, & à le convaincre d'une vanité qui le portoit à ſe louer lui-même ſans aucune pudeur; ce qui ne peut tomber que ſur les derniers livres de ſon hiſtoire, où il racontoit les choſes arrivées de ſon tems. Ce jugement de Plutarque, dans lequel même il entroit beaucoup d'humeur, ne détruit point l'autorité de Ctéſias pour l'ancienne hiſtoire. Qu'il ait cherché de même qu'Hérodote, à mettre du merveilleux dans ſes narrations, pour flatter le goût des Grecs; que dans cette vue il ait adopté trop facilement les miracles & les

prodiges

prodiges qu'il croyoit liés au ſyſtême de ſa religion; qu'il ait rapporté trop légèrement les merveilles de Phyſique & d'Hiſtoire naturelle, que les voyageurs Perſans racontoient des pais éloignés; faut-il conclure de-là que ce qu'il dit de la chronologie des Aſſyriens, de la durée & de la grandeur de leur empire, doit être rejetté ſans examen, quoique ce qu'il en dit, ne contienne rien ni d'abſurde ni d'incroyable?

Les Anciens eux-mêmes, qui ont jugé Ctéſias avec le plus de rigueur, n'en ont pas uſé ainſi; tandis qu'ils le déclarent indigne de croyance dans des faits de phyſique, ils ſuivent ſon témoignage pour l'hiſtoire de l'empire d'Aſſyrie, ſoit par rapport à l'antiquité de ſon origine, ſoit par rapport à ſon étendue au tems de Sémiramis, ſoit par rapport à la longueur du tems pendant lequel il a ſubſiſté.

Platon, né l'an 428, devoit avoir vu ſon hiſtoire, lorſqu'il publia ſes livres des Loix, qu'il compoſa dans un âge avancé. Platon, dans cet Ouvrage, parle de l'antiquité & de l'étendue de l'empire des Aſſyriens, conformément aux idées de Ctéſias, dont le caractère & l'autorité lui devoient être connus, puiſqu'il étoit ſon contemporain. Xénophon, dans ſa retraite des dix mille, cite l'hiſtoire de Ctéſias au ſujet de la mort du jeune Cyrus. Enfin, Ariſtote, diſciple de Platon, dit de Sardanapale, roi de Ninive, les mêmes choſes que Ctéſias; & cependant, c'eſt ce même Ariſtote, qui ſur un fait d'hiſtoire naturelle, rapporté par Ctéſias, reconnoît que cet Écrivain étoit un témoin peu croyable. La conduite de ce Philoſophe nous prouve que le jugement déſavantageux qu'il portoit de Ctéſias, tomboit ſur les faits d'hiſtoire naturelle, & non ſur ceux de l'hiſtoire politique.

L'exemple de ces deux Philoſophes a été ſuivi par tous les Écrivains de l'Antiquité. Tous, juſqu'à Strabon, qui rejette en pluſieurs endroits l'autorité de Ctéſias, s'accordent à le ſuivre dans ce qu'il dit de l'hiſtoire d'Aſſyrie; quelques-uns en different à la vérité ſur certains articles; mais, ils conviennent avec lui dans le gros des faits, & dans les points les plus eſſentiels, comme l'antiquité, l'étendue & la longue durée de l'empire de Ninive, les noms & les aventures de Ninus & de Sémiramis ſes fondateurs, ſa décadence, & enfin ſa ruine totale ſous un Prince nommé Sardanapale. L'énumération de ces Auteurs nous meneroit trop loin. Il ſuffira de remarquer avec M. Fréret, qu'il ne nous eſt pas permis de donner aux reproches que les Anciens font à Ctéſias, plus de force qu'ils ne leur en donnoient eux-mêmes; leur conduite à l'égard de Ctéſias doit régler la nôtre. Croyons que, lorſqu'ils recevoient pour l'hiſtoire Aſſyrienne, le témoignage d'un homme à qui ils refuſoient leur croyance dans les autres matières, ils y étoient forcés par la vérité de cette même hiſtoire. S'il faut les en croire dans le jugement qu'ils portent contre

cet Auteur en certaines occaſions, nous devons en faire autant, lorſqu'ils lui ſont favorables, parce qu'alors ils étoient en état d'en juger, & que nous ne ſçavons rien maintenant de ces anciennes hiſtoires, que ſur leur rapport.

Il ne nous reſte aucun ouvrage de Ctéſias; nous avons ſeulement une eſpèce d'abrégé de ſes ſix premiers livres, dans Diodore de Sicile; & Photius nous a conſervé un extrait des dix-ſept autres, & de ſa deſcription de l'Inde. Le catalogue des rois d'Aſſyrie, qui ſe trouve dans le canon d'Euſebe en Latin, & dans la chronologie de George Syncelle en Grec, pourroit avoir été copié ſur celui qui étoit à la fin du vingt-troiſième livre de Ctéſias; mais, ces deux Auteurs ſont accoûtumés à ſe donner tant de licence, & à faire de ſix grands changemens aux catalogues de cette eſpèce, pour les ajuſter à leur chronologie, que l'on ne peut faire aucun fond ſur eux. D'ailleurs, ils mettent un plus grand nombre de Rois que ne faiſoient les Écrivains anciens.

Ctéſias aſſuroit que dans ſon Hiſtoire moderne, il avoit rapporté les choſes dont il avoit été témoin, ou qu'il avoit appriſes des Perſans qui en avoient été eux-mêmes témoins. A l'égard de l'ancienne hiſtoire, il proteſtoit qu'il l'avoit tirée des annales des rois de Perſe, ou des archives mêmes, dans leſquelles les Perſans étoient tenus par une loi expreſſe d'écrire les anciennes hiſtoires. Diodore de Sicile qui avoit lu l'hiſtoire de Ctéſias, & les écrits des Hiſtoriens venus après lui, aſſure que cet Écrivain avoit lu ces annales avec ſoin, & qu'il en avoit même traduit une partie dans ſes ouvrages.

Nos Critiques modernes, que rien n'arrête, lorſqu'ils ont une fois pris parti pour ou contre un Écrivain, nient hardiment, non ſeulement que Ctéſias ait vu ces annales, mais encore qu'elles contiſſent les anciennes hiſtoires des païs ſoumis aux Perſans. Comme ils nient le premier fait ſans aucunes preuves, il ſuffit d'obſerver que Ctéſias, médecin du roi de Perſe, pouvoit avoir facilement communication des Annales de cet Empire, qui ne contenoient rien de ſecret; d'ailleurs, cette communication faiſant mieux connoître la Perſe aux Grecs, étoit propre à leur en donner une grande idée. Ctéſias pouvoit avoir acquis la connoiſſance de la langue Perſanne pendant les 17 ans de ſéjour qu'il avoit fait à la cour d'Artaxerxe, ou du moins il lui étoit facile de ſe les faire traduire par les interpretes que le roi de Perſe entretenoit pour la néceſſité du commerce qu'il avoit avec les Grecs.

M. Fréret, de qui j'ai emprunté preſque tout ce qu'on vient de lire, n'eſt pas le ſeul qui ſe déclare ainſi en faveur de Ctéſias. On en pourroit citer beaucoup d'autres, & en particulier M. l'abbé Sévin & M. l'abbé Gédoyn. » Je ne ſçais, dit ce der-» nier, s'il y a un préjugé plus » mal fondé que celui qu'on s'eſt » formé contre Ctéſias; car, » après tout, ſon ouvrage ne

» ſubſiſte plus, on ne peut donc » pas ſçavoir s'il étoit fabuleux. » Les Anciens, à la réſerve de » Plutarque, ne nous en ont point » donné cette idée. Denys d'Halicarnaſſe, Diodore de Sicile, » Strabon, Pline, Athénée, Xénophon même, contemporain » de l'Auteur, le citent avec éloge. Que ſi l'on en juge par » l'extrait ou abrégé que Photius » nous a laiſſé, qu'y remarque-t-on qui ait l'air de fable ou de » fauſſeté ? Il eſt entièrement » contraire à Hérodote, cela eſt » vrai; mais lequel doit être cenſé mieux inſtruit, d'Hérodote » ou de Ctéſias; d'Hérodote, qui » ne parle que ſur la foi d'autrui, » qui écrivoit dans un tems où » les Grecs avoient peu de commerce avec les Perſes, & ne » les connoiſſoient que par les » maux infinis qu'ils en avoient » reçus; ou de Ctéſias, qui avoit » paſſé dix-ſept ans en Perſe, » non dans un coin de ce vaſte » royaume, mais à la cour, qui » étoit médecin d'Artaxerxe & » de toute la famille royale, qui, » à la qualité d'habile médecin, » joignant un grand ſens, étoit » conſulté ſur les affaires d'État, » qui fut chargé de négociations » très-importantes, qui parle » comme témoin oculaire d'une » partie des choſes qu'il rapporte, » & qui étoit plus à portée que » perſonne de ſçavoir bien les autres ? Eſt-il vraiſemblable, eſt-il naturel qu'un homme qui » jouoit un ſi grand rôle à la cour, » eût entrepris d'écrire l'hiſtoire » des Perſes, pour ſe déshonorer » par des fables qui pouvoient » être démenties, & par les Perſes mêmes, & par ces Grecs » qui avoient ſervi dans l'armée » du jeune Cyrus ? Je ne craindrai donc point d'avancer que » pour ce qui regarde l'hiſtoire » des Perſes, Ctéſias eſt plus » croyable qu'Hérodote. Celui-ci » eſt le premier Hiſtorien de mérite qui ait paru; il a divinement bien écrit. Les Grecs, » grands amateurs de la beauté » du ſtyle & de la diction, applaudirent à un genre d'écrire » qui avoit pour eux le charme » de la nouveauté. Les Romains » prirent, dans la ſuite, le même » goût, & firent le même cas » d'Hérodote. Je ne lui conteſte » pas la gloire d'avoir bien écrit, » mais pour le fond des choſes, » quiconque voudra le critiquer, » aura ample matière. «

On lira peut-être avec plaiſir le jugement que Photius porte de Ctéſias. » La façon d'écrire de » Ctéſias, dit-il, eſt ſi ſimple & » ſi claire, que par-là il fait plaiſir au lecteur. Il emploie volontiers le dialecte Ionique, non » pas continuellement, comme » Hérodote, mais ſeulement par » endroits & en quelques dictions; il ne ſe jette pas, comme » lui, dans des digreſſions fatigantes; mais quoiqu'il lui reproche de donner dans les fables, » il n'eſt pas lui-même exempt » de ce défaut, particulièrement » dans ſon hiſtoire des Indes. » L'agrément de ſon ouvrage » vient ſur-tout de ſes narrations, » qui ſont vives, & ont preſque

» toujours quelque choſe de ſur-
» prenant; mais pour les orner
» & les varier, il eſt ſujet à avoir
» recours au fabuleux. A l'égard
» de ſon ſtyle, il eſt découſu,
» quelquefois même bas & ram-
» pant. Hérodote, avec la même
» variété, eſt plus égal & plus
» ſoûtenu; on peut le regarder
» comme la règle & le modèle
» du dialecte Ionique. «

Athénée cite un traité de Ctéſias, touchant les tributs qu'on payoit en Aſie; Étienne de Byzance & Harpocration en citent un autre des Périples. Plutarque fait mention des livres de Ctéſias, touchant les fleuves, & il cite encore de lui un traité des montagnes, que Stobée emploie auſſi au chapitre de la maladie. De tous ces traités il n'y a que le dernier qu'on diſe être de Ctéſias de Gnide, & il eſt difficile de dire ſi on doit lui attribuer tous les autres, parce que Plutarque cite une hiſtoire de Perſe d'un autre Ctéſias, qu'il diſtingue du premier, en diſant qu'il étoit d'Épheſe. Mais peut-être eſt-ce une mépriſe de cet Auteur; car tous les traités cités ont pu faire partie du grand ouvrage de Ctéſias, qui, de même qu'Hérodote, ſe ſeroit écarté de la ſuite de l'hiſtoire, pour décrire divers païs. Suidas dit que Lamphila avoit fait un abrégé de l'hiſtoire de Ctéſias.

CTÉSIBIUS, *Cteſibius*, (*a*) Κτησίβιος, fils de Diodore d'Alée & d'une ſœur de Dexithée, mourut à Abyde, faiſant la guerre avec Thraſybule.

CTÉSIBIUS, *Cteſibius*, (*b*) Κτησίβιος, Hiſtorien. Hermippe de Smyrne, qui vivoit du tems de Ptolémée Evergete, l'avoit cité touchant Démoſthène, ainſi qu'on l'apprend de Plutarque dans la vie de ce célebre orateur; ce qui montre qu'il floriſſoit à peu près du tems d'Alexandre. Apollodore, dans ſes chroniques, aſſure qu'il vécut 104 ans, & ſi l'on en croit Lucien *in Macrobiis*, il en vécut 124; mais le premier eſt le plus croyable.

CTÉSIBIUS, *Cteſibius*, Κτησίβιος, Philoſophe Cynique, natif de Chalcis. Il eſt parlé de ce Philoſophe ſous l'article de Cyniques. *Voyez* Cyniques.

CTÉSIBIUS, *Cteſibius*, (*c*) Κτησίβιος, Mathématicien, natif d'Alexandrie. Pline dit que c'eſt à l'heureux génie de Ctéſibius, que nous ſommes redevables des machines pneumatiques & hydrauliques. Il avoit fait un vaſe qui fut dépoſé dans le temple d'Arſinoë, ſœur de Ptolémée Philadelphe, ſous lequel il vivoit. Ce vaſe étoit une machine qui avoit ſes mouvemens par le moyen de l'eau, & qui partageoit, par ces différens mouvemens, le jour en pluſieurs parties.

Ctéſibius compoſa un traité de Géodéſie, ou de la ſcience de diviſer & de meſurer les corps. Poſſevin dit que ce traité ſe trouve dans la bibliotheque du Vatican.

(*a*) Demoſth. Orat. in Eubulid. p.888.
(*b*) Lucian. T. II. p. 641.
(*c*) Plin. Tom. I. pag. 396. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. IV. p. 156, 157. Tom. XX. pag. 447. *& ſuiv.*

CTÉSICLÈS, *Cteſicles*, Κτησίκλης, capitaine Athénien. Il fut envoyé au ſecours de l'iſle de Corcyre, que Mnaſippe, général des troupes de Lacédémone, avoit aſſiégée. Il jetta du ſecours dans cette iſle; enſuite de quoi, dans un combat il tua Mnaſippe, & obligea les ennemis de ſe retirer, la troiſième année de la 101e Olympiade, 374 ans avant J. C.

CTÉSICLÈS, *Cteſicles*, (*a*) Κτησίκλης, Athenien, dont parle Démoſthène dans ſa harangue contre Midias. Il fut condamné pour une raiſon aſſez légere, au témoignage de notre orateur.

CTÉSIOQUE, *Cteſiochus*, Κτησίοχος, (*b*) pere de Ctéſias, au rapport de Lucien.

CTÉSIPHON, *Cteſiphon*, Κτησιφῶν, (*c*) ville d'Aſie dans l'Aſſyrie. Elle étoit à trois milles de Babylone, ſelon Martien. Pline la met à trois milles de Séleucie, & dit: » Les Parthes, à l'envi, voulant épuiſer cette ville [de Séleucie] » bâtirent à trois milles de-là » dans la Chalonitide; la ville de » Ctéſiphon, qui eſt à préſent » la capitale de ces royaumes. « Ammien Marcellin nous en marque plus poſitivement l'origine. » Ctéſiphon, dit-il, que Vardanes fonda anciennement, & » qu'enſuite le roi Pacore fortifia, » en augmentant le nombre de » ſes habitans, l'agrandiſſant & » l'environnant de murailles; il » lui donna un nom Grec, & en » fit une des plus belles villes de » la Perſe propre, du tems d'Antiochus le Grand, au rapport » de Polybe. «

Strabon fait, de Ctéſiphon, un très-grand bourg, & le place près de Séleucie. Les rois des Parthes, pour ne point opprimer cette dernière ville, alloient paſſer l'hiver à Ctéſiphon. Une autre raiſon qui les y invitoit encore, c'étoit la ſalubrité de l'air que l'on reſpiroit en ce lieu. Au reſte, ce bourg, ajoûte Strabon, par ſa grandeur & ſa force, étoit plutôt une ville des Parthes; & ſous l'empire de Sévère, au rapport d'Hérodien, Artabanus y réſidoit.

Cette ville, étoit ſur le bord du Tigre, au-deſſous de Séleucie. Les Interpretes de Ptolémée l'expliquent aujourd'hui de la ville de Bachdas.

CTÉSIPHON, *Cteſiphon*, Κτησιφῶν, fameux architecte, connu auſſi ſous le nom de Cherſiphron. *Voyez* Cherſiphron.

CTÉSIPHON, *Cteſiphon*, Κτησιφῶν, Auteur, qui avoit compoſé une hiſtoire de la Béotie, dont Plutarque cite le dixième livre. Il eſt difficile de dire ſi c'eſt le même, dont le traité des plantes & des arbres eſt allégué au livre des fleuves.

CTÉSIPHON, *Cteſiphon*, (*d*) Κτησιφῶν, Athénien, fils de Léoſ-

(*a*) Demoſth. Orat. in Midi. pag. 631, 632.

(*b*) Lucian. T. I. p. 708.

(*c*) Strab. pag. 743. Tacit. Annal. L. VI. c. 42. Herodian. p. 131. Ptolem. L. VI. c. 1. Plin. T. I. p. 332.

(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 253. T. XIV. p. 98. *& ſuiv.*

thène, fut choisi pour aller faire des complimens de condoléance à Cléopâtre, fille de Philippe, sur la mort de son mari Alexandre, roi des Molosses. Ce fait est postérieur à celui que l'on va raconter.

Un peu après la bataille de Chéronée, Démosthène fut chargé de faire travailler aux fortifications de la ville d'Athènes, à quoi il dépensa treize talens; mais, n'en ayant reçu que dix, il fit présent au peuple des trois autres. Ctésiphon proposa aux Athéniens de décerner à Démosthène une couronne d'or, en reconnoissance de cette libéralité. Eschine prétendit que ce décret étoit contre les loix, & accusa dans les formes Ctésiphon. Cette affaire fut plaidée avec un concours & un éclat extraordinaires sous l'archontat d'Aristophon, la troisième année de la 112e Olympiade.

Eschine, dans sa harangue, prétend que le décret dont il s'agit, est contraire aux loix, 1.° parce qu'il n'est pas permis, par les loix, d'inférer des mensonges évidens dans des actes publics, & que ce décret est plein de fausſetés; 2.° parce que les mêmes loix défendent de couronner un comptable; or, Démosthène est comptable, & comme commis par le peuple à la réparation des murailles de la ville, & comme étant prépoſé à l'argent des spectacles; 3.° parce qu'il est défendu de faire ces sortes de proclamations en plein théâtre, durant les fêtes de Bacchus, pendant la représentation des nouvelles tragédies; mais que la loi veut que celui que le Sénat couronne, soit couronné dans le Sénat même, & que celui que le peuple couronne, soit couronné dans l'assemblée du peuple. Les différens chefs de cette accusation forment tout le plan du discours qu'Eschine prononça devant les Juges.

Ce fut Démosthène & non pas Ctésiphon, qui répondit à Eschine, & la harangue qu'il prononça en cette occasion, est, sans contredit, la plus éloquente qu'il ait jamais compoſée. Il commence par se plaindre de l'irrégularité du procédé d'Eschine, & entre ensuite en matière; mais, il ne forme point son plan sur celui de son adversaire. Soit par la force de son éloquence, soit par celle de ses raisons, Démosthène gagna sa cause.

CTÉSIPHON, *Cteſiphon*, (*a*) Κτησιφῶν. Poëte, qui, selon Athénée, eut l'intendance des domaines, qu'Attale poſſédoit dans l'Éolide.

CTÉSIPHON, *Cteſipho*, l'un des perſonnages que Térence introduit dans les Adelphes, étoit fils de Déméa & frere d'Eschinus.

CTÉSIPPE, *Cteſippus*, Κτήσιππος (*b*) l'un des fils d'Hercule. Pausanias parle, en plus d'un endroit, des descendans de ce Ctésippe.

CTÉSIPPE, *Cteſippus*, (*c*)

(*a*) Athen. p. 697.
(*b*) Paus. p. 117, 191.
(*c*) Homer. Odyss. L. XX. v. 287. *& seq.*

Κτήσιππος l'un des héros, dont parle Homère dans ſon Odyſſée. Celui-ci étoit de Samée, ſelon ce Poëte; plein de confiance dans les grands biens de ſon pere, il s'étoit mis au rang des pourſuivans de la femme d'Ulyſſe; ce qui lui coûta la vie. Il fut tué par Philœtius.

CTÉSIPPE, *Cteſippus*, (*a*) Κτήσιππος, fils de Glauconidas. Démoſthène fait mention de ce Ctéſippe dans ſa harangue contre Néera.

CTÉSIPPE, *Cteſippus*, (*b*) Κτήσιππος fils de Chabrias, fut élevé, après la mort de ſon pere, par les ſoins de Phocion, qui n'oublia rien pour le rendre honnête homme. Car, quoiqu'il le vît d'un naturel féroce, emporté & incorrigible, il ne ſe rebuta point, il continua de l'avertir, & tâcha toujours de le redreſſer, & de couvrir ſes infamies. Il eſt vrai qu'une ſeule fois, dans une de ſes expéditions, ce jeune homme, qui ſervoit ſous lui, l'importunant & lui rompant la tête par des queſtions hors de propos, & par des conſeils même qu'il s'aviſoit de lui donner pour le redreſſer, comme d'égal à égal, Phocion perdit preſque patience, & s'écria: *O Chabrias, Chabrias, que je te paye un grand retour de l'amitié que tu as eue pour moi, en ſupportant toutes les impertinences de ton fils.*

CTÉSIPPE, *Cteſippus*, Κτήσιππος, Hiſtorien Grec, qui compoſa un traité des Scythes. On ne ſçait pas en quel tems il a vécu, mais ſeulement que Plutarque le cite.

CTÉSIUS, *Cteſius*, Κτήσιος, (*c*) fils d'Orménus, règna dans une iſle qu'Homère appelle Syrie. Ce Prince fut pere d'Eumée.

CTÉSON, *Cteſon*, Κτήσων, (*d*) Athénien du bourg de Cérames. Il eſt parlé de cet Athénien dans la harangue de Démoſthène contre Néera.

CTHONIUS, *Cthonius*. *Voyez* Chthonius.

CTIMENE, *Ctimene*, (*e*) Κτιμένη, fille de Laërte & d'Anticlée, étoit ſœur d'Ulyſſe. Elle avoit auſſi pluſieurs ſœurs, dont elle étoit la plus jeune.

CTIMENE, *Ctimenus*, (*f*) Κτίμενος fils de Ganyctor, & frere d'Antiphus. *Voyez* Antiphus.

C U

CUBALLUM, *Cuballum*, (*g*) place forte de l'Aſie mineure dans la Galatie. Il en eſt fait mention dans Tite-Live; mais, on en ignore la ſituation.

Pendant que les Romains étoient campés auprès de cette place, l'an 189 avant l'Ére Chrétienne, la cavalerie des Gaulois vint tout d'un coup fondre ſur eux. Comme le général Romain ne s'y attendoit pas, ils mirent d'abord quelque déſordre dans les troupes qui faiſoient la garde, & tuerent même

(*a*) Demoſth. Orat. in Neær. p. 864.
(*b*) Plut. T. I. p. 744, 853.
(*c*) Homer. Odyſſ. L. XV. v. 395.
(*d*) Demoſth. Orat. in Neær. p. 868.
(*e*) Homer. Odiſſ. L. XV. v. 344.
(*f*) Pauſ. p. 589.
(*g*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 18.

quelques ſoldats. Mais, l'alarme ayant été portée dans le camp, la cavalerie Romaine en ſortit par toutes les portes, mit les Gaulois en fuite, & en tua un aſſez grand nombre.

CUBE, *Cuba*, déeſſe des dormeurs. On dit qu'elle étoit la même que Cunine. *Voyez* Cunine.

CUBICULUM PRINCIPIS. (*a*) On prétend que c'étoit ainſi que l'on appelloit la loge de l'Empereur aux ſpectacles du Cirque.

On donnoit auſſi le nom de *Cubiculum*, ou *Cubicula* aux chambres à coucher. C'eſt pourquoi, celui qui étoit chargé du ſoin d'une chambre à coucher, eſt appellé *à Cubiculo* dans les monumens.

CUBISTIQUE, *Cubiſtica*, l'un des trois genres dans leſquels la danſe ancienne étoit diviſée. Les deux autres étoient la ſphériſtique & l'orcheſtique. La Cubiſtique étoit accompagnée de mouvens violens & de contorſions.

CUBULTERINIENS, *Cubulterini*, (*b*) peuple d'Italie. Il habitoit quelque part vers la Campanie.

CUCULLUS, *Cucullus*, (*c*) eſpèce de capuchon ſemblable au capuchon des moines. Les Romains s'en ſervoient pour ſe garantir des injures des ſaiſons.

Le Cucullus étoit ordinairement attaché à la lacerne ou au Birrhus, habits de campagne. Le nom, auſſi-bien que l'uſage du Cucullus, venoit des Gaules; on s'en ſervoit plus ordinairement dans la Saintonge, comme le marque un vers de Juvénal, qui parle de ceux qui vont la nuit ſous ce capuchon de Saintonge chercher des aventures; & un autre de Martial, où il eſt fait mention du bardocucullus. Le Cucullus étoit en uſage chez les villageois & à la campagne. Spon nous a donné un bas-relief, où nous voyons des payſans cueillir des olives avec des Cucullus ou des capuchons qui leur couvrent la tête & les épaules.

Il y en a qui veulent que le Cucullus ſoit la même choſe que le bardocucullus. *Voyez* Bardocucullus.

CUCULUS, *Cuculus*, l'un des ſurnoms de Jupiter. Ce mot veut dire coucou. *Voyez* Coucou.

CUGERNES, *Cugerni*, autrement Gugernes. *Voyez* Gugernes.

CUIRASSE, *Lorica*, (*d*) ſorte d'armure. Elle eſt définie dans le Dictionnaire de l'Académie Françoiſe, la principale partie de l'armure, qui eſt ordinairement de fer fort battu, & qui couvre le corps par-devant & par-derrière, depuis les épaules juſqu'à la ceinture.

Dans le fameux tableau de Polygnote de la priſe de Troye, dont Pauſanias nous a laiſſé la deſcription, on voyoit ſur un autel la

(*a*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 99. T. V. p. 54.
(*b*) Plin. T. I. p. 155.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 33, 34, 89, 90.
(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. IV. pag. 42. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 271, 272. Tom. VI. p. 449, 451.

repréſentation d'une cuiraſſe d'airain compoſée de deux pièces, l'une deſquelles couvroit le ventre & l'eſtomac ; l'autre couvroit le dos & les épaules ; la partie antérieure étoit concave, & les deux pièces ſe joignoient enſemble par deux agraffes.

Chez les Grecs & les Romains, on connoiſſoit de trois ſortes de Cuiraſſes. Il y en avoit qui n'étoient faites que de toile & de drap battu & piqué ; quelques-unes étoient de cuir, & les autres de fer.

Pour ce qui eſt des premières, Pline aſſure qu'elles étoient compoſées de pluſieurs doubles, battus & piqués enſemble ; telle étoit la Cuiraſſe d'Alexandre, au rapport de Dion de Nicée, & celle de Galba, dont il eſt fait mention dans Suétone, qui, parlant de la ſédition qu'excita à Rome la révolte d'Othon, dit : *Loricam tamen induit linteum, quam haud diſſimulant parum adversùs tot mucrones profuturam.* Saumaiſe, dans ſes obſervations ſur Lampridius, remarque qu'on avoit autrefois inventé cette armure pour le ſoulagement des ſoldats. On peut ajoûter qu'il y a bien de l'apparence que ces Cuiraſſes de lin & de toile n'empêchoient pas qu'on ne mît par-deſſus des Cuiraſſes de fer ; on peut même croire que les Anciens avoient donné aux premières le nom de Subarmale. Mais il n'étoit pas toujours néceſſaire d'avoir d'autres Cuiraſſes que celles de lin & de toile, puiſqu'il y en avoit de ſi bien faites, qu'elles étoient à l'épreuve des traits. Nicétas, dans la vie de l'empereur Iſaac I, rapporte que l'empereur Conrad combattit longtems ſans bouclier, couvert ſeulement d'une Cuiraſſe de linge.

La ſeconde eſpèce de Cuiraſſe étoit de cuir, & c'eſt celle que Varron appelle *pectorale corium.* Tacite nous apprend que les chefs des Sarmates s'en ſervoient quelquefois.

Cependant, le fer étoit la matière la plus ordinaire des Cuiraſſes. Les Perſes appelloient les ſoldats qui portoient ces ſortes de Cuiraſſes, *clibanarios*, du mot *clibanum*, qui ſignifioit une tuile de fer, apparemment parce que ces Cuiraſſes étoient faites d'une plaque fort épaiſſe de ce métal ; mais leur trop grande peſanteur fit qu'on les changea bientôt pour des Cuiraſſes compoſées de lames de fer, couchées les unes ſur les autres, & attachées ſur du cuir ou de la toile. A celles-ci on ſubſtitua dans la ſuite la cotte de maille & l'haubergeon ; terme qui ne ſignifie qu'une armure plus ou moins longue, faite de chaînettes de fer ou de mailles entrelacées. Il paroît, par ce que rapportent les Anciens, que la Cuiraſſe ne paſſoit pas la ceinture, quoique la frange dont elle étoit bordée, deſcendît juſqu'aux genoux.

CUIVRE, *Æs.* C'eſt la même choſe que l'airain. *Voyez* Airain.

CULARON, *Cularo*, nom que porta d'abord la ville de Grenoble.

CULÉUS, *Culeus*, ſorte de ſupplice à Rome pour les parri-

cides. (a) C'étoit un ſac de cuir, dans lequel on enfermoit avec les coupables, un ſinge, un coq & un ſerpent, & le ſac étoit enſuite jetté dans la mer. Le parricide étoit ainſi renfermé dans ce ſac, afin que dans la mer même il n'eût aucune communication avec cet élément, ni avec aucun autre.

Le Culéus étoit auſſi une meſure Romaine. C'étoit la plus grande meſure des Romains pour les liquides. Elle contenoit quarante urnes, ou vingt amphores, qui font quatre cens vingts pintes, meſure de Paris, à trente-cinq onces de Paris chacune.

CULLÉOLUS [L.], (b) *L. Culleolus*, étoit proconſul en Illyrie. Nous avons des lettres que Cicéron lui écrivit, pendant qu'il étoit dans cette province, pour lui recommander un de ſes amis.

CULLEON, *Culleo*, (c) officier, qui ſe rangea du côté d'Antoine, malgré M. Lépidus. Mais, dans la ſuite, ayant quitté Antoine, il repaſſa du côté de M. Lépidus, qui voulut bien lui accorder ſon ſalut, ſoit par bonté, ſoit à cauſe de la liaiſon qu'ils avoient eue enſemble. Mais, on ne ſe ſervit point de lui; on ne lui donna pas même de place dans le camp, ni aucun emploi.

CULLÉON, *Culleon*, (d) Κουλλέων, conſeilloit à Pompée de répudier ſa femme Julie, & de ſe réunir avec le Sénat, en renonçant à l'amitié & à l'alliance de Céſar; mais, Pompée ne voulut pas l'entendre.

CULON, *Culon*, Κουλὸν, (e) ville de la tribu de Juda. Ce nom ne ſe lit que dans les Septante.

CULPA INCURIÆ, (f) faute de négligence. On appelloit ainſi chez les Romains l'un des quatre principaux genres de notes de la part du Cenſeur. Le *Culpæ incuriæ* avoit lieu, lorſqu'on ôtoit à un chevalier le cheval public; ce qui arrivoit lorſque le chevalier avoit de mauvaiſes mœurs, ou lorſqu'il n'avoit pas ſoin du cheval qui lui étoit confié.

CULPA POTARE MAGISTRA. (g) Chez les Romains, lorſqu'un convive avoit enfreint quelques-unes des loix du roi du repas, il étoit condamné à boire un coup de plus. C'eſt ce qu'on appelloit *Culpâ potare magiſtrâ*.

CULTARIUS, *Cultarius*, (h) nom que l'on donnoit chez les Romains à celui qui dans les ſacrifices, après en avoir reçu l'ordre, frappoit la victime avec une hache ou une maſſue, & l'égorgeoit auſſi-tôt.

CULTER EXCORIATORIUS. (i) On appelloit ainſi le couteau deſtiné à écorcher les vic-

(a) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 153. T. V. p. 243.
(b) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 41, 42.
(c) Cicer. ad Amic. L. X. Epiſt. 34.
(d) Plut. T. I. p. 645.
(e) Joſu. c. 15. v. 60.
(f) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 95.
(g) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 315.
(h) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 225.
(i) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 209, 210.

times. Les Grecs le nommoient Κρεωδείρας.

CULULLUS, *Culullus*, (*a*) ſorte de gobelet, dont les Anciens ſe ſervoient.

CUMAINS, *Cumani*, les habitans de Cumes en Italie. *Voyez* Cumes, ville d'Italie.

CUMANE, *Cumanus*, ou *Cumanum*, (*b*) nom d'une maiſon de campagne de Cicéron. Cet orateur en parle dans ſes lettres. Elle étoit ſituée dans la Campanie, au territoire de Cumes. Sans doute qu'elle en avoit pris le nom de Cumane.

CUMATILE, *Cumatile*, (*c*) ſorte d'habit de femme. Nous n'en connoiſſons pas aujourd'hui la forme.

CUME, *Cume*, Κύμη, terme qui ſe lit plus ſouvent en pluriel. *Voyez* Cumes.

CUMÉE, *Cumæa*, ſurnom de la Sibylle, dite l'Italique, parce qu'elle prophétiſa en Italie. On dit qu'elle étoit originaire de Dimmérie, petit bourg près de Cumes, dans la campanie. Elle vivoit quelque tems après la priſe de Troye, c'eſt-à-dire, vers l'an 1184 avant Jeſus-Chriſt, du moins, s'il en faut croire Virgile, qui parle d'elle, & marque qu'Énée alla la conſulter. Il faut la diſtinguer de la Sibylle Cumane. *V.* Amalthée.

CUMÉENS, *Cumæi*, Κυμαῖοι, nom des habitans de Cumes en Éolie. *Voyez* l'article de cette ville.

CUMÉRA, *Cumera*, (*d*) eſpèce de vaſe, qui ſervoit aux cérémonies des noces. Un jeune garçon, faiſant l'office de Camille, portoit ce vaſe couvert, & dans lequel étoient les petits ornemens, qui ſervoient à la parure de la nouvelle mariée.

CUMES, *Cumæ*, Κῦμαι, (*e*) ville d'Italie ſur le bord de la mer dans la Campanie. Cette ville étoit la plus ancienne de toutes les colonies fondées par les Grecs en Sicile & en Italie. Strabon attribue l'origine de Cumes à une colonie, partie de Chalcis, ville d'Eubée, & de Cumes, ville d'Éolide. Hippocles Cuméen, & Mégaſthènes Chalcidien, qui étoient à la tête de la colonie, étoient convenus enſemble qu'elle appartiendroit à l'un, & que l'autre lui donneroit ſon nom. C'eſt pourquoi la ville fut appellée Cumes; & il paroît, ajoûte Strabon, qu'elle fut bâtie par les Chalcidiens. Il y en a qui penſent que le nom de Cumes lui vint des flots, nommés *Cumata* par les Grecs; car, le rivage, ſur lequel cette ville étoit ſituée, étoit comme un écueil contre lequel les flots venoient ſe briſer.

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 146, 149.

(*b*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epiſt. 4. L. XII. Epiſt. 2.

(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 38.

(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 218.

(*e*) Strab. pag. 243. *& ſeq.* Pomp. Mel. p. 131. Ptolem. L. III. c. 1. Plin. Tom. I. p. 154. T. II. p. 114, 712, 758. Tit. Liv. L. II. c. 9, 14, 21, 34. L. IV. c. 44. L. IX. c. 19. L. XXIII. c. 31, 35. *& ſeq.* Virg. Eclog. 4. v. 4. Æneid. L. III. v. 441. L. VI. v. 2. *& ſeq.* Roll. Hiſt. Rom. Tom. III. pag. 309. *& ſuiv.* Tom. VIII. pag. 354, 355.

Durant la ſeconde guerre Punique, l'an 215 avant Jeſus-Chriſt, les Campaniens entreprirent de ſoumettre ceux de Cumes à leur domination. Ils employerent d'abord les ſollicitations, pour les engager à quitter le parti des Romains. Mais, n'ayant pu réuſſir par cette voie, ils eurent recours à la ruſe pour les ſurprendre. Ils inviterent le Sénat de Cumes à un ſacrifice qui ſe faiſoit dans la petite ville de Hama, où le Sénat de Capoue devoit ſe trouver. Ceux de Cumes ſe doutoient bien de quelque fraude, mais ils ne laiſſerent pas d'accepter l'offre, pour faire tomber les Campaniens dans leur propre piège. Ils donnerent auſſitôt avis de ce qui ſe paſſoit à Tit. Sempronius Gracchus, qui campoit alors auprès de Literne, & lui firent dire que non ſeulement le Sénat, mais le peuple & l'armée de Capoue ſe trouveroient au ſacrifice. Le Conſul leur ordonna de tranſporter tous leurs effets de la campagne dans la ville, & de ſe tenir renfermés dans leurs murailles. Pour lui, la veille du ſacrifice, il ſe mit en marche pour approcher de Cumes, qui n'étoit éloignée de Hama que de trois milles. Les Campaniens s'y étoient déjà aſſemblés en grand nombre. La fête devoit durer trois jours, à chacun deſquels un ſacrifice ſe célébroit le ſoir & finiſſoit avant minuit. Tit. Sempronius Gracchus crut que c'étoit le tems où il devoit attaquer les Campaniens. Il partit en effet environ deux heures avant le coucher du ſoleil, & étant arrivé à Hama, en grand ſilence, ſur le minuit, il entra en même tems par toutes les portes du camp des Campaniens, qu'il trouva fort négligé, comme il arrive parmi des gens, qui, après avoir beaucoup bu & mangé, ont un grand beſoin de dormir. La plûpart furent tués, les uns dans leurs lits, où ils étoient enſevelis dans le ſommeil; les autres, à meſure qu'ils revenoient ſans armes du ſacrifice. Les Campaniens perdirent plus de deux mille hommes dans ce déſordre nocturne, avec leur chef Marius Alfius. On leur prit trente-quatre drapeaux. Tit. Sempronius Gracchus ne perdit pas cent ſoldats. Il demeura maître du camp.

Après l'avoir pillé, il ſe retira promptement à Cumes, craignant qu'Annibal, qui étoit campé ſur le mont Tifate, au-deſſus de Capoue, ne le vînt attaquer. En effet, au premier bruit de ce déſavantage, Annibal ſe mit en marche, & vint le lendemain aſſiéger Cumes. Mais, les aſſiégés ſe défendirent avec un courage intrépide. Voyant une tour d'Annibal appliquée contre le mur, ils y mirent le feu par le moyen de pluſieurs flambeaux qu'ils y jetterent tout à la fois. Cet embraſement jetta le trouble parmi les ennemis. Auſſi-tôt les Romains firent une ſortie par deux portes de la ville en même tems, & repouſſerent les Carthaginois juſques dans leur camp, avec tant de vigueur, qu'il ſembla ce jour-là que c'étoit Annibal, & non le Conſul qui étoit aſſiégé. Environ treize cens Carthaginois furent tués dans cette action, & l'on en prit en vie cin-

quante-neuf. Tit. Sempronius Gracchus n'attendit pas que les ennemis ſe fuſſent remis de leur conſternation, pour faire ſonner la retraite, & retirer les ſiens dans la ville. Le lendemain, Annibal ſe flattant que le Conſul, enflé de l'avantage qu'il avoit remporté, ſe préſenteroit pour livrer un combat dans les formes, rangea les ſiens en bataille entre le camp & la ville. Mais, quand il vit que les ennemis ſe contentoient de défendre leurs murailles à l'ordinaire, ſans rien hazarder témérairement, il retourna dans ſon camp de Tifate, avec le regret & la confuſion d'avoir manqué ſon coup.

Au reſte, ſi les Campaniens ne réuſſirent pas dans l'occaſion dont nous venons de parler, il paroît qu'ils réuſſirent dans une autre. En effet, Strabon raporte que ces peuples, s'étant rendu maîtres de Cumes, firent mille inſultes aux habitans, & déshonorerent leurs femmes. Cette ville, cependant, fut aſſez heureuſe au commencement, comme le dit le même Strabon; & ce que la fable raconte des champs Phlégréens, & de l'affaire qui s'y paſſa entre les géans, ne paroît venir que de ce que pluſieurs ſe diſputerent le païs à cauſe de ſa bonté. Strabon ajoûte qu'il reſtoit encore de ſon tems pluſieurs veſtiges des ornemens, dont les Grecs avoient embelli la ville de Cumes, ainſi que des ſacrifices & des loix, qui y avoient été en uſage. On voyoit dans le voiſinage, une forêt qui avoit pluſieurs ſtades de longueur. Elle étoit ſablonneuſe & manquoit d'eau. On l'appelloit la forêt Gallinaire. Il y avoit pourtant à Cumes, des eaux qui ont été vantées par les Anciens, à cauſe de leur ſalubrité.

Quoique l'on trouve pour l'ordinaire le nom de Cumes écrit en pluriel dans les auteurs Grecs & Latins, il y en a cependant qui l'écrivent en ſingulier, comme Strabon, Silius Italicus. Stace lit Cyme.

Il y a déjà long-tems que cette ville eſt détruite, il n'en reſte plus que les ruines au royaume de Naples, ſur la côte du golfe de Gaëte, à une lieue de la ville de Pouzzol. Auprès des ruines de cette ville eſt une grotte, où l'on prétend qu'habitoit la Sibylle de Cumes, dont parle Virgile, au ſixième livre de l'Énéïde. Il y avoit à Cumes des rochers, ſur leſquels ce Poëte ſuppoſe que Dédale avoit élevé un ſuperbe temple à Apollon. Sur la porte de cet édifice, il avoit repréſenté le meurtre d'Androgée, & les ſept jeunes garçons que, pour l'expiation de ce crime, les Athéniens étoient forcés tous les ans de livrer au Minotaure. On voyoit l'urne fatale d'où ſortoient leurs noms tirés au ſort. Vis-à-vis s'élevoit l'iſle de Crete. Là étoit Paſiphaé brûlant pour un taureau, & le monſtre, fruit de ſon infâme ardeur. On y voyoit les détours du Labyrinthe, d'ou Dédale, touché de l'amour d'Ariadne pour Théſée, ſauva ce Prince, par un fil qui guida ſes pas.

La ville de Cumes eſt célebre par la mort de Tarquin le Super-

be, qui arriva l'an 493 avant Jeſus-Chriſt.

CUMES, *Cumæ*, Κοῦμαι, (*a*) ville de l'Aſie mineure, ſituée au fond d'un golfe dans l'Éolide. Elle étoit la plus grande & la plus belle ville de cette province. Selon Velleius Paterculus, elle fut bâtie par les Éoliens; mais, ſelon d'autres, elle paſſe pour une de celles qui rapportoient leur fondation aux Amazones, & qui, ſur leurs médailles, affectoient de repréſenter leurs fondatrices, ou du moins de les déſigner par quelque marque qui en rappellât le ſouvenir.

Strabon dit qu'on taxoit les habitans de Cumes de bêtiſe, & en rapporte pluſieurs raiſons; l'une, qu'il y avoit 300 ans que la ville étoit bâtie, lorſqu'ils s'aviſerent de faire payer pour la première fois les droits d'entrée & de ſortie; de manière que ce peuple n'avoit point encore joui de cette ſorte de revenu, ce qui fit dire qu'il ne s'étoit point apperçu juſques-là que la ville fût au bord de la mer. L'autre raiſon, que Strabon rapporte, eſt que les Cuméens emprunterent une ſomme au nom de la communauté, & engagerent leurs portiques; & comme ils ne la rembourſerent pas au tems preſcrit, il leur fut défendu de ſe promener ſous ces portiques. Les pluies étant ſurvenues, & les créanciers ayant honte que ces pauvres gens ſe mouillaſſent faute d'oſer ſe mettre à couvert, firent publier par un crieur public qu'ils pouvoient s'y mettre. Et comme ce crieur diſoit à haute voix, *mettez-vous ſous les portiques*, on l'expliqua comme ſi les Cuméens, voyant qu'il pleuvoit, n'euſſent pas eu l'eſprit de s'y retirer, à moins qu'un officier public ne les en fit ſouvenir. Il y a de même en France des villes, comme Arbois, Beaune, &c. ſur leſquelles on débite des contes qui ne donnent pas une grande idée de la ſageſſe de leurs habitans. Cependant, cette ville de Cumes a produit de grands hommes. Tel étoit Éphorus, diſciple d'Iſocrate. Héſiode dit que ſon pere ayant quitté Cumes d'Éolide, vint s'établir dans la Béotie. On doute ſi Homère n'en étoit pas auſſi natif. Cette ville eſt préſentement, à ce que l'on croit, Fochia Nova.

CUMES [le Territoire de], *Cumanus Ager*. *Voyez* Cumes, ville d'Italie.

CUNABULA. (*b*) On appelloit *Faſciæ* & *Cunabula*, les bandes dont on emmaillottoit les enfans. *Faſciis opus eſt*, dit Plaute, *Pulvinis*, *Cunis*, *Incunabulis*. Les *Faciæ* ſont diſtinguées des *Incunabula*; Dom Bernard de Montfaucon penſe que les *Faſciæ* ſe prennent pour les bandelettes dont on emmaillottoit l'enfant; & les *Incunabula* pour des pièces d'étoffe ou des drap qu'on mettoit dans le berceau, afin que l'enfant fût plus proprement.

(*a*) Diod. Sicul. pag. 132. Vell. Paterc. L. I. c. 4. Strab. pag. 550, 582, 620. *& ſeq.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 215, 314. T. XIX. p. 595.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 67.

CUNAXA, *Cunaxa*, Κούναξα. (*a*) lieu d'Aſſyrie, ſitué à cinq cens ſtades de Babylone, au rapport de Plutarque. Ce fut-là, ſelon cet Auteur, que ſe donna le combat entre Cyrus le jeune & Artaxerxe. On trouve à l'article de Cyrus le jeune, la deſcription de ce combat.

CUNÉENS, *Cunei*, Κούνειοι, (*b*) peuple d'Eſpagne, au rapport d'Appien. Cet Hiſtorien leur donne une grande ville, qu'il nomme Cuniſtorgis. Ce peuple & cette ville devoient être dans la Luſitanie, où ſe trouvoient le promontoire Cunéus, ſelon Pline, aujourd'hui Cabo di Santa Maria, & un canton nommé *Cuneus Ager* dont parle Pomponius Méla.

A l'égard de Cuniſtorgis, on ne doute point que ce ne ſoit la Coniſtorgis que Strabon met dans la Celtique, & qu'il dit avoir été une fameuſe ville.

CUNEI. (*c*) Ce qu'on appelloit *Cunei*, dans les théatres & les amphithéatres, étoit la partie qui ſe trouvoit enfermée entre les précinctions & les eſcaliers. C'étoient des ſièges ou des places diviſées en certaines claſſes pour les ſpectateurs.

CUNÉUS, *Cuneus*. *Voyez* Cunéens.

CUNINA, (*d*) nom d'une fauſſe divinité. Cette divinité avoit ſoin des petits enfans; & ſelon les différens ſoins qu'elle avoit d'eux, ou de ce qui les regardoit, elle étoit tantôt Dieu, & tantôt Déeſſe, & elle prenoit différens noms. En tant que les commencemens de la voix humaine dépendoit d'elle, c'étoit un Dieu qui s'appelloit Vatican, parce que le premier ſon qu'ils pouſſent, eſt la première ſyllabe de ce mot, va, d'où vient qu'on appelle leurs cris *vagitus*. Parce que cette divinité étoit cenſée les lever de terre, elle s'appelloit *Dea levana*, Déeſſe levane. Enfin, parce qu'elle avoit ſoin de leur berceau, elle ſe nommoit *Dea Cunina*, Déeſſe Cunine ou *Cunaria*, Cunarie, c'eſt à-dire, Déeſſe du berceau. Varron en parle ainſi dans Aulu-Gelle & Lactance.

CUNISTORGIS, *Cuniſtorgis*, Κουνίστοργις. *Voyez* Cunéens.

CUPAVON, *Cupavo*, (*e*) fils de Cygnus, roi des Liguriens, commandoit ſous les ordres d'Énée, une petite troupe de ſoldats d'une taille égale. Il montoit un grand navire, nommé le Centaure. La figure de ce monſtre, élevé à fleur d'eau, ſembloit vouloir précipiter un rocher dans les flots, tandis que le reſte de ſon corps plongé dans les ondes formoit un long ſillage.

CUPENTE, *Cupentus*, (*f*) capitaine qui fut tué par Énée. Ni ſon bouclier d'airain, ni ſes Dieux ne purent le ſauver, dit Virgile.

(*a*) Plut. T. I. p. 1014, 1015.
(*b*) Appian. p. 782. Plin. T. I. p. 229. Pomp. Mel. pag. 161.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III, p. 233, 250, 257.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. T. I. p. 345. T. V. p. 231.
(*e*) Virg. Æneid. L. X. v. 185. *& ſeq.*
(*f*) Virg. Æneid. L. XII. v. 539. *& ſeq.*

be, qui arriva l'an 493 avant Jesus-Christ.

CUMES, *Cumæ*, Κοῦμαι, (*a*) ville de l'Asie mineure, située au fond d'un golfe dans l'Éolide. Elle étoit la plus grande & la plus belle ville de cette province. Selon Velleius Paterculus, elle fut bâtie par les Éoliens; mais, selon d'autres, elle passe pour une de celles qui rapportoient leur fondation aux Amazones, & qui, sur leurs médailles, affectoient de représenter leurs fondatrices, ou du moins de les désigner par quelque symbole qui en rappellât le souvenir.

Strabon dit qu'on montroit aux habitans de Cumes [illegible], on rapporte plusieurs [illegible] prouvoient qu'il y avoit 3[illegible] étoit bâtie, [illegible], l'un des de faire par[illegible]que. *Voyez* Chefois les dro[illegible]e.

de manière [illegible]ON, *Cupido*, Ἔρως, point en [illegible] divinité de la table. C'est revenu [illegible] même chose que l'Amour. *Voyez* s'étoit [illegible] que *Amour*.

CUPIDON, (*b*) est un des interlocuteurs de quelques dialogues de Lucien. On l'y trouve s'entretenant avec Vénus sa mere, & avec Jupiter.

CUPRA, *Cupra*, (*c*) nom que les Étrusques ou les Toscans donnoient à Junon. Ce nom, qui dans la langue des Sabins, répondoit au mot *bonus* des Latins, est analogue à celui d'*Hera*, donné par les Grecs à cette divinité: Hera vient d'Ἥρως, *amabilis*, *ju-*

(*a*) Just. L. XII. c. 8.
(*b*) Lucian. T. I. p. 121, 145, 158.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 107.

joûtons à ce rapport que
ec de Junon se trouve
es Étrusques sur des
sans doute avoier
dans quelque
établis en
elon Va-
t cor
n

oie.
nommoit
les tourmentoient.

CUPRUM, (*d*) du cuivre.

Le comte de Caylus croit que les différens usages que les Romains faisoient de cette matière, les déterminoient à employer le mot *Æs*, ou le mot *Cuprum*.

CURA, *Cura*, c'est-à-dire, l'Inquiétude, Déesse qui a formé l'homme, & qui depuis ce tems n'a jamais perdu de vue son ouvrage: *Post equitem sedet*.

CURATEUR, *Curator*, (*e*) celui qui est établi pour veiller aux intérêts de quelqu'un qui ne peut y veiller par soi-même.

La loi des douze table n'avoit rien ordonné par rapport à ceux qui étoient sortis de tutele; ils entroient par la puberté dans l'administration de leurs biens; & l'on ne pouvoit pas les forcer de prendre un Curateur, excepté pour les assister en jugement, lorsqu'ils avoient un procès, ou pour recevoir un payement, ou pour entendre un compte de tutele. La

(*d*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. p. 239.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 190. *& suiv.*

simple, désigne seulement *des hommes dans la fleur de l'âge.* Strabon a montré qu'Homère l'employoit souvent en ce sens dans l'Iliade. 3.° Enfin, & c'est l'usage le plus fréquent de ce mot, on nomme Curetes les ministres de Jupiter dans l'isle de Crete, & ceux de Rhéa dans la Phrygie; c'est sous cette dernière acception ils se trouvent assez souvent ondus avec les Corybantes. s Curetes étoient, dit Stra- es inventeurs de la danse & on les nommoit ainsi c'étoient les plus jeunes Prêtres qu'on chargeoit ion dans les pompes religieuses des fêtes Rhéa. Si la danse à Rome étoit, Denys d'Hali- ion de celle devoit être vive & des Co- se des ée de dé- la

NIER . donnoit u... la conservation...

CURATEUR VINCE, chez les Ro... proprement l'intendant de... province.

CURATEURS DES QUA... TIERS, *Curatores regionum*, chez les Romains, étoient des officiers publics, dont la fonction revenoit à peu près à celle des commissaires au châtelet de Paris, entre lesquels la police de la ville est distribuée par quartiers.

CURATORES REGIONUM. *Voyez* ci-devant Curateurs des quartiers.

CURATEUR DE LA RÉPUBLIQUE, *Curator reipublicæ seu procurator*, étoit chez les Romains, celui qui avoit soin des travaux & lieux publics; il devoit veiller à ce que les maisons ruinées fussent rétablies, de crainte que l'aspect de la ville ne fût déshonoré.

CURATEURS, *Curatores alvei*, TIBERIS, & CLOACORUM, les commiſſaires pour le nettoiement du canal public, & des égoûts de la ville. Suétone nous apprend qu'ils furent établis par Auguſte.

CURATORES VIARUM, EXTRA URBEM, les commiſſaires des grands-chemins hors de Rome, & des ponts & chauſſées.

CURATORES DENARIORUM FLANDORUM, qu'on trouve exprimés par ces trois lettres dans les Inſcriptions antiques : C. D. F. maîtres des monnoies, qui ſont encore appellés *viri monetales*, qui avoient le ſoin de faire battre monnoie. On trouve dans les Inſcriptions des pièces d'or & d'argent anciennes, ces cinq lettres A. A. A. F. F., qui ſignifient *Ære, Argento, Auro, Flando, Feriundo.* C'eſt-à-dire, Commis à faire fondre & battre les eſpèces de cuivre, d'argent & d'or.

CURATIUS [P.], *P. Curatius*, (*a*) tribun du peuple, l'an de Rome 354. Comme il craignoit pour ſa fortune, il détourna l'orage qui le menaçoit ſur Sergius & Virginius, tribuns militaires de l'année précédente, en les appellant en jugement devant le peuple, qui les condamna à cinq cens livres d'amende chacun.

CURBASIE, *Curbaſia*, Κυρβασία. *Voyez* Corybantion.

CURENSES. *Voyez* Cures.

CURES, *Cures*, (*b*) ville d'Italie, au païs des Sabins. Elle avoit été fameuſe, ſelon Strabon, quoique ce ne fût plus qu'un village de ſon tems. Ce Géographe dit que c'étoit de-là que venoient T. Tatius & Numa Pompilius, qui règnerent à Rome; & que c'étoit auſſi l'origine du mot de *Quirites*, employé par ceux qui parloient au peuple Romain.

Cette ville devoit être fort ancienne. Denys d'Halicarnaſſe en attribue la fondation à un certain Modius ou Médius, ſurnommé Fabidius ou Fidius, qu'il fait fils d'une fille du païs de Réate & du dieu Mars. Après qu'il ſe fut diſtingué entre les plus braves capitaines de ſon tems, il lui prit envie, dit l'auteur cité, de fonder une ville de ſon nom. Pour exécuter ce deſſein, il aſſembla beaucoup de monde des campagnes voiſines, & en très-peu de tems il bâtit la ville de Cures, qu'il appella ainſi, ſelon quelques Auteurs, du nom du Génie qui paſſoit pour être ſon pere, ou, ſelon d'autres, du nom d'une pique; car les piques s'appelloient Cures chez les Sabins.

Pline déſigne cette ville par le nom de ſes habitans, qu'il appelle *Curenſes*. C'eſt préſentement le bourg de Coreſe, ſur une rivière qui venant de la Sabine, tombe dans le Tibre. Cluvier eſt d'un autre ſentiment; mais, celui d'Holſténius appuyé par le P. Hardouin, mérite d'être préféré.

CUREOTIS, *Cureotis*, Κυρεωτὶς, terme qui ſignifie l'action

(*a*) Tit. Liv. L. V. c. 11.

(*b*) Strab. p. 228. Dionyſ. Halicarn. L. II. c. 11. Plin. Tom. I. p. 169. Virg. Æneid, L. VI. v. 811. L. VIII. v. 638. Tit. Liv. L. I. c. 13. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. p. 76.

de tondre. On appelloit ainſi le troiſième jour des Apaturies, qui étoient certaines fêtes que les Athéniens célébroient pendant quatre jours. Les peres amenoient ce jour-là leurs enfans pour être raſés, & pour être enſuite reçus dans les tribus du peuple; car, juſqu'à l'âge de puberté ils entretenoient leur chevelure en l'honneur de quelque divinité. Lorſque le tems étoit venu de la faire raſer, cela ſe faiſoit dans le temple de cette même divinité, à laquelle ils l'avoient conſacrée. C'étoit le plus ſouvent à Apollon, quoiqu'il n'y eût point de loi pour cela. Le petit peuple d'Athènes conſacroit ſa chevelure à Hercule, & les principaux de la ville à Apollon Pythien, dans le temple de Delphes. Mais, pour ce qui eſt du jour nommé Curéotis, Héſychius dit clairement qu'ils avoient accoûtumé de conſacrer leur chevelure à Diane.

CURETES, *Curetes*, (*a*) Κουρῆτες, nom, que Juſtin donne à un peuple d'Eſpagne. Ce devoit être les Cynetes d'Hérodote. *Voyez* Cynetes.

CURETES, *Curetes*, (*b*) Κουρῆτες, nom qui ſe trouve pris dans trois ſignifications différentes. 1.° Homère déſigne ainſi un peuple voiſin de Calydon; ce ſont les Étoliens, ſitués à l'Orient du fleuve Achéloüs. 2.° Le nom de Curetes pris dans le ſens le plus ſimple, déſigne ſeulement *des hommes dans la fleur de l'âge*. Strabon a montré qu'Homère l'employoit ſouvent en ce ſens dans l'Iliade. 3.° Enfin, & c'eſt l'uſage le plus fréquent de ce mot, on nomme Curetes les miniſtres de Jupiter dans l'iſle de Crete, & ceux de Rhéa dans la Phrygie; c'eſt ſous cette dernière acception qu'ils ſe trouvent aſſez ſouvent confondus avec les Corybantes.

Les Curetes étoient, dit Strabon, les inventeurs de la danſe armée, & on les nommoit ainſi parce que c'étoient les plus jeunes d'entre les Prêtres qu'on chargeoit de cette fonction dans les pompes & les marches religieuſes des fêtes de Jupiter & de Rhéa. Si la danſe des Prêtes Saliens à Rome étoit, comme le prétend Denys d'Halicarnaſſe, une imitation de celle des Curetes, celle-ci devoit être ſans comparaiſon moins vive & moins animée que celle des Corybantes. En effet, la danſe des Corybantes étoit accompagnée de mouvemens preſque convulſifs de tout le corps, & ſur tout de la tête. Strabon les compare à des forcenés qu'agitent les tranſports de la frénéſie. Les Romains, qui toléroient ces Corybantes introduits à Rome avec le culte de Cybele, leur donnoient le nom de *Galli*, & à leur chef celui d'Archigallus.

Ovide dit que les Curetes fu-

(*a*) Juſt. L. XLIV. c. 4.

(*b*) Strab. p. 321, 429, 451, 462. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 228, 230. Pauſ. p. 211, 275. *& ſeq.* Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. III. p. 126, 127, 133, 134, 274, 286, 346. *& ſuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 300. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXIII. p. 40. *& ſuiv.*

rent produits par la pluie. Telle étoit la reſſource ordinaire aux Poëtes, qu'ils faiſoient ſortir ou des eaux, ou de la terre, ou du creux des chênes, ceux dont ils ignoroient l'origine. L'étymologie de leur nom, rapportée par Athénée, ne mérite pas plus de conſidération. Cet Auteur, fondé ſur quelques vers d'Éſchyle, prétend qu'on les avoit ainſi appellés, à cauſe du ſoin qu'ils prenoient de leurs cheveux, qu'ils friſoient d'une manière qui leur étoit particulière; mais, les expreſſions dont ſe ſert cet ancien Poëte, ne paroiſſent avoir aucun rapport au nom des Curetes.

Les Auteurs, dont le ſentiment eſt de quelque poids, ſont partagés ſur l'origine des Curetes. Enviſagés comme miniſtres de Rhéa, & nourriciers de Jupiter, ils ſe confondent ſous ce point de vue avec les Dactyles, auſſi-bien qu'avec les Corybantes. Les Anciens les croyoient iſſus des Dactyles ou de Phrygie, ou de Crete, ou de Rhodes. Ces différentes traditions, rapportées par Strabon & par Diodore de Sicile, juſtifient la remarque du premier ſur la reſſemblance que ces divers perſonnages avoient enſemble à bien des égards.

Denys d'Halicarnaſſe, & après lui D. Pezron, ſont perſuadés que les Curetes étoient originaires de l'iſle de Crete, & ce dernier croit même qu'ils étoient du ſang royal, & du nombre des Princes Titans. Ils étoient du moins les Prêtres & les Aſtronomes de ces Princes. Adonnés aux ſciences ſpéculatives, & aux arts méchaniques, on les conſultoit ſouvent. En un mot, ils étoient aux Titans qui règnoient dans cette iſle, ce que les Druides étoient parmi les Gaulois, les Mages chez les Perſes, & les Saliens chez les Sabins. On les employoit auſſi très-ſouvent, ſuivant ce même Auteur, à l'éducation des enfans des Princes, qu'ils élevoient avec beaucoup de ſoin, leur apprenant la médecine, l'aſtrologie, tout ce qui concernoit la religion, & ſur-tout l'art de la guerre, où ils alloient eux-mêmes, & où pour ſe diſtinguer des autres, ils avoient des armes particulières, dont ils faiſoient un certain bruit cadencé, frappant adroitement de leurs lances contre leurs boucliers, & ſautant avec beaucoup de contorſions, pour s'animer au combat & y exciter les autres.

Ce fut au bruit de cette ſymphonie, qu'ils éleverent le jeune Jupiter, non pour empêcher que Saturne, qui étoit alors en Phrygie, n'entendît ſes cris; mais plutôt pour faire en ſorte que perſonne ne le découvrît.

Je conviens, dit M. l'abbé Banier, que les Curetes habiterent anciennement l'iſle de Crete; qu'ils s'y rendirent très-fameux; qu'ils y exercerent pluſieurs arts, & ne contribuerent pas peu à polir l'eſprit & les mœurs des habitans de cette iſle. Ce fut même dans la Crete qu'ils prirent le nom d'Idéens, parce que c'étoit auprès du mont Ida, qui eſt dans cette iſle, qu'ils s'étoient établis. Mais, ils n'en étoient pas originaires; & les Auteurs les mieux inſtruits,

conviennent qu'ils venoient de Phénicie. Hérodote dit que les Phéniciens qui ſuivirent Cadmus, introduiſirent pluſieurs ſciences dans la Grece ; car, il y avoit parmi ces Phéniciens, des gens appellés Curetes, qui étoient plus verſés dans les arts & dans les ſciences de la Phénicie que d'autres. Les uns s'établirent dans la Phrygie, où ils furent appellés Corybantes, les autres dans l'iſle de Crete, où on leur donna le nom de Dactyles Idéens ; quelques-uns vinrent dans celle de Rhodes, & furent nommés Telchines ; d'autres dans la Samothrace. Une partie vint dans l'Eubée, où avant la découverte du fer ils travailloient en cuivre, dans une ville qui, pour cette raiſon, fut nommée Chalcis. Il y en eut qui allerent à Imbros, d'autres à Lemnos, où ils trouverent des forges établies ; enfin, un grand nombre s'établit dans l'Étolie & dans l'Acarnanie.

Ce fut pendant le ſéjour des Curetes dans la Grece, que ſe fit la chaſſe de Calydon, qui occaſionna une cruelle guerre entr'eux & les Étoliens, de laquelle Phénix fait un long récit à Achille dans l'Iliade. Pauſanias ajoûte, à ce que dit Homère, que l'auteur du poëme des femmes Illuſtres, & celui de la Myniade rapportoient qu'Apollon avoit pris le parti des Curetes dans cette guerre, & avoit tué Méléagre de ſa propre main.

Cependant, un évènemeut célebre, & dont la chronique de Paros a fait une des époques, donna occaſion aux Curetes de travailler aux forges de fer. Le feu prit dans la forêt du mont Ida, ſoit par le tonnerre, ou par quelque autre accident ; & les Curetes ayant vu couler une grande quantité de fer, que la violence du feu avoit mis en fuſion, profiterent de cette découverte, & négligerent les ouvrages de cuivre, pour s'appliquer à ceux de fer. La chronique que nous venons de citer, place cet évènement ſous le règne de Minos I, roi de Crete, & de Pandion, roi d'Athènes, c'eſt-à-dire, vers l'an 1350 avant Jeſus-Chriſt.

On croit cependant que l'art de forger le fer eſt plus ancien que l'embraſement du mont Ida, puiſque Tubalcaïn, au rapport de Moïſe, en fut l'inventeur, même avant le Déluge ; mais, il pouvoit s'être perdu, ou avoir été inconnu juſqu'alors dans l'iſle de Crete.

Les Curetes s'étoient fait avec ces métaux, des armes particulieres ; & à la guerre, ainſi qu'il a été déjà remarqué, & dans les cérémonies de religion, ils avoient coûtume de danſer, & de mêler a des cris tumultueux, le bruit des ſonnettes, des chalumeaux, des tambours, & de leurs épées dont ils frappoient ſur leurs boucliers, obſervant une certaine cadence, & paroiſſant ſaiſis d'une fureur divine ; ce qui leur fit donner le nom de Curetes & de Corybantes, comme quelques-uns le prétendent.

N'oublions pas de dire, que ſelon Diodore de Sicile, c'eſt à un des Curetes ou Dactyles Idéens,

nommé Hercule, qu'eſt due la première inſtitution des jeux Olympiques. Voici de quelle manière Pauſanias raconte cet évènement. » Les habitans de l'Élide, » qui paroiſſent très-verſés dans » les Antiquités, diſent que Saturne regna d'abord, & que les » hommes du ſiècle d'or lui dreſ» ſerent un temple à Olympie; » qu'auſſi-tôt que Jupiter fut né, » ſa mere en donna le ſoin aux » Dactyles Idéens, qu'on nom» moit Curetes; qu'enſuite cinq » d'entr'eux, appellés Hercule, » Pœonius, Épimedès, Jaſius & » Ida, vinrent d'Ida, montagne » de Crete, dans l'Élide; qu'Her» cule, nommé auſſi Hercule » Idéen, qui étoit le plus âgé, en » mémoire de la guerre entre Sa» turne & Jupiter, établit la cour» ſe, & ordonna que celui qui » remporteroit le prix, auroit » pour récompenſe une couronne » d'olivier. Il y dreſſa un autel à » Jupiter Olympien, & fonda les » jeux Olympiques. Il ajoûte » qu'au rapport de quelques-uns » des Éléens, Jupiter y diſputa » le royaume à Saturne, & que, » ſelon d'autres, Hercule Idéen » établit ces jeux, en mémoire de » la victoire remportée ſur les » Titans. « Le même Auteur dit dans ſon voyage d'Arcadie, que ces Curetes diſputerent dans ces jeux le prix de la courſe.

Enfin, pour qu'il ne manquât rien à la gloire & à la célébrité des Curetes, on leur éleva des temples après leur mort. Pauſanias parle de celui qu'ils avoient dans la Meſſénie, où l'on ſacrifioit toutes ſortes d'animaux.

CURÉTIS, *Curetis*, nom qu'a porté l'iſle de Crete. Elle prit ce nom des Curetes.

CURGONIENS, *Curgonii*, (*a*) peuple d'Eſpagne. Il eſt parlé de ce peuple dans Florus.

CURIA [la Loi], *Curia Lex*. (*b*) Cette loi, ainſi nommée de M. Curius Dentatus, qui la fit paſſer, étant Tribun du peuple, concernoit les Comices.

CURIACES, *Curiatii*, trois freres célebres de la ville d'Albe. *Voyez* Horace.

CURIANA, *Curiana*, (*c*) lieu d'Italie, au païs des Sabins. Cicéron en fait mention au ſecond livre des Loix.

CURIANUM [le Promontoire de], *Curianum Promontorium*, Κουριανὸν ἄκρον. (*d*) Ptolémée indique ce promontoire entre l'embouchure d'une rivière, qu'il nomme Sigmanus, & la Garonne.

Chaque Sçavant l'a expliqué à ſa manière. Gérard Mercator le prend pour Sollac; mais, Sollac ou Soulac eſt dans la pointe qui reſſerre au midi l'embouchure de la Garonne, dont le promontoire Curianum n'étoit pas voiſin, ſelon Ptolémée. Scaliger, dans ſes remarques ſur Auſone, dit que c'eſt la tête de Buſch. Vinet aſſure que le nom moderne eſt Gordan; & Belle-forêt, que c'eſt aujourd'hui

(*a*) Flo. L. IV. c. 12.
(*b*) Roſin. de Antiq. Rom. p. 829.
(*c*) Cicer. de Leg. L. II. c. 3.
(*d*) Ptolem. L. II. c. 7. Notic. de la Gaul. par M. d'Anvill.

le cap Sainte Marie. Mais, à parler vrai, il n'y a aucune pointe de terre, qui ſoit remarquable dans toute la longueur de la côte, depuis l'Adour juſqu'à la Garonne, que celle qu'on nomme le cap Ferret, qui n'eſt même une pointe, que parce qu'elle ſe trouve reſſerrée entre la mer & le flanc du baſſin d'Arcachon, ſans avoir de ſaillie qui excede ſenſiblement le giſement général du rivage.

CURIATÆ [LEGES], (*a*) c'eſt-à-dire, les loix portées dans les Comices par Curies, & celles qui étoient portées dans les Comices par Centuries, étoient appellées *Leges Centuriatæ*.

CURIATIENS, *Curiatii*, (*b*) l'une des premières familles d'Albe. Ceux de cette famille furent admis dans le Sénat par Tullus Hoſtilius.

CURIATIUS [P.], *P. Curiatius*, (*c*) conſul l'an de Rome 301, avec Sext. Quintilius. Deux ans après, on le vit au nombre des Décemvirs, qui furent nommés pour l'établiſſement d'un nouveau corps de loix.

CURIATIUS MATERNUS, *Curiatius Maternus*, poëte Latin, vivoit du tems de l'empereur Veſpaſien, vers l'an de Jeſus-Chriſt 70. Ses ouvrages ſont perdus, & nous n'avons qu'une tragédie de Médée, citée par l'auteur des cauſes de l'éloquence corrompue.

CURIATUS, *Curiatus*, (*d*) l'un des ſurnoms ſous leſquels Janus étoit honoré à Rome.

CURIE, *Curia*, (*e*) portion d'une tribu chez les Romains.

Romulus diviſa le peuple Romain en trois tribus, qui formerent trente Curies, parce que chaque tribu fut compoſée de dix Curies, c'eſt-à-dire, de mille hommes. Les cérémonies des fêtes ſe faiſoient dans un lieu ſacré, deſtiné à chaque Curie, dont le prêtre ou le ſacrificateur s'appella Curion, *à ſacris curandis*, parce qu'il avoit ſoin des ſacrifices. Le peuple s'aſſembloit par Curies dans la place de Rome, appellée Comitium, pour y gérer toutes les affaires de la République. Il ne ſe prenoit aucune réſolution, ſoit pour la paix, ſoit pour la guerre, que dans ces aſſemblées. C'eſt-là qu'on créoit les Rois, qu'on éliſoit les Magiſtrats & les Prêtres, qu'on établiſſoit des loix, & qu'on adminiſtroit la juſtice. Le Roi, de concert avec le Sénat, convoquoit ces aſſemblées, & décidoit, par un Sénatus-conſulte, du jour qu'on devoit les tenir, & des matières qu'on y devoit traiter. Il falloit un ſecond Sénatus-conſulte pour confirmer ce qui y avoit été arrêté. Le Prince ou premier Magiſtrat préſidoit à ces aſſemblées, qui étoient toujours précédées par des auſpices, & par des ſacrifices, dont les Patriciens

(*a*) Roſin. de Antiq. Rom. p. 649.
(*b*) Tit. Liv. L. I. c. 30.
(*c*) Tit. Liv. L. III. c. 32, 33.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XXXI. p. 377.
(*e*) Coût. des Rom. par M. Nieup. p. 34. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 82. *& ſuiv.* Tom. IV. p. 92, 93. T. XII. p. 54. *& ſuiv.*

étoient les ſeuls miniſtres.

Les Curies ſubſiſterent dans toutes leurs prérogatives juſqu'à Servius Tullius, qui ayant trouvé, par ſon dénombrement, la République accrue d'un très-grand nombre de citoyens capables de porter les armes, les partagea en ſix claſſes générales, & compoſa chaque claſſe d'un nombre plus ou moins grand de centuries. Il établit en même tems, & du conſentement de la nation, qu'on recueilleroit à l'avenir les ſuffrages par centuries, au lieu qu'ils ſe comptoient auparavant par têtes. Depuis, les aſſemblées par Curies ne ſe firent guere que pour élire les flamines, c'eſt-à-dire, les prêtres de Jupiter, de Mars, de Romulus; comme auſſi pour l'élection du grand Curion, & de quelques Magiſtrats ſubalternes. De cette manière, les affaires importantes de la République ne ſe décideront plus d'ordinaire que par centuries. Cependant, le peuple chercha toujours à faire par Curies, les aſſemblées qu'on avoit coûtume de faire par centuries, & à faire par tribus, qui leur donnoient encore plus d'avantage, les aſſemblées qui ſe faiſoient par Curies. Ainſi, quand on établit, en faveur du peuple, les nouvelles magiſtratures de tribuns & d'édiles, le peuple obtint qu'il s'aſſembleroit par Curies pour les nommer; & quand ſa puiſſance fut affermie, il obtint qu'ils ſeroient nommés dans une aſſemblée par tribus.

Voici la manière dont ſe tenoient les comices par Curies. Après qu'un licteur, c'eſt-à-dire, une eſpèce de héraut, avoit fait aſſembler les Curies, celui qui préſidoit à l'aſſemblée expoſoit ſa demande au peuple, & après l'avoir entendue, chacun ſe retiroit dans ſa Curie; ces mêmes Curies revenoient un moment après pour donner leur ſuffrage, ſelon le rang échu par le ſort. La Curie qui s'avançoit la première pour donner ſon ſuffrage, s'appelloit en latin *Principium*.

Dans ces comices fut portée la loi, qui rappelloit Camille de ſon exil. C'étoit auſſi dans ces aſſemblées que l'on faiſoit les adoptions, parce qu'un citoyen Romain ne pouvoit changer d'état ſans la permiſſion du peuple, & ces ſortes d'affaires étoient ordinairement remiſes à la prudence des pontifes, qui avoient ſoin d'examiner ſi la cauſe de l'adoption étoit légitime. Dans les premiers tems, quelques-uns faiſoient leur teſtament dans les aſſemblées, & alors elles étoient proprement appellées *Comitia Kalata*. Dans le teſtament que l'on faiſoit, on léguoit les ſacrifices attachés à la ſucceſſion, c'eſt-à-dire, que l'héritier inſtitué, ou le légataire, étoient chargés de faire tous les ſacrifices auxquels le teſtateur s'étoit obligé. Les ſacrifices étoient regardés, chez les Romains, comme quelque choſe d'onéreux.

Varron dérive le mot *Curie* du latin *cura*, ſoin, comme qui diroit une aſſemblée de gens chargés du ſoin des affaires publiques, ou qui ſe tient pour en prendre ſoin; & cette étymologie nous

paroît la plus vraiſemblable de toutes.

Le même Varron nous apprend en pluſieurs endroits, qu'il y avoit de deux ſortes de Curies à Rome du tems des anciennes tribus ; les unes où ſe traitoient les affaires civiles, & où le Sénat avoit coûtume de s'aſſembler, & les autres où ſe faiſoient les ſacrifices publics, & où ſe régloient toutes les affaires de la religion.

Ces dernières étoient au nombre de trente, & comme elles étoient diſtribuées également par toute la ville, il y en avoit dix dans chaque tribu qui formoient autant de quartiers particuliers, & pour ainſi dire, autant de Paroiſſes ; car, ces Curies étoient des lieux deſtinés aux cérémonies de la religion, où les habitans de chaque quartier étoient obligés d'aſſiſter les jours ſolemnels, & qui étant conſacrées à différentes divinités, avoient chacune leurs fêtes particulières, outre celles qui étoient communes à tout le peuple.

D'ailleurs, il y avoit dans ces quartiers d'autres temples communs à tous les Romains, où chacun pouvoit, à ſa dévotion, aller faire des vœux & des ſacrifices, mais ſans être pour cela diſpenſé d'aſſiſter à ceux de ſa Curie, & ſur-tout aux repas ſolemnels que Romulus y avoit inſtitués, pour entretenir la paix & l'union, & qu'on appelloit *Chariſtia*, ainſi que ceux qui ſe faiſoient pour le même ſujet dans toutes les familles, & dont Valere Maxime parle au premier chapitre de ſon ſecond livre.

Enfin, ces temples communs étoient deſſervis par différens colleges de prêtres, tels que pourroient être aujourd'hui les chapitres de nos Égliſes collégiales ; & chaque Curie, au contraire, par un ſeul miniſtre, qui avoit l'inſpection ſur tous ceux de ſon quartier, & qui ne relevoit que du grand Curion, qui faiſoit alors toutes les fonctions de ſouverain Pontife. Car, ces Curions étoient originairement les arbitres de la religion, & même depuis qu'ils furent ſubordonnés aux Pontifes, le peuple continua de les regarder comme les premiers de tous ſes prêtres après les augures, dont le ſacerdoce étoit encore plus ancien, & qui furent d'abord créés au nombre de trois, afin que chaque tribu eût le ſien.

CURIENS, *Curienſes*, Κουριῆες, (*a*) peuples dont parle Hérodote. Il dit qu'ils, étoient deſcendus des Argiens. Il parle auſſi de Stéſénor leur chef. A en juger par le récit de cet Hiſtorien, il falloit que les Curiens habitaſſent quelque part dans l'iſle de Chypre.

CURIES [Comices par], *Comitia Curiata*. *Voyez* Curies.

CURION [C. SCRIBONIUS], *C. Scribonius Curio*. *Voyez* Scribonius.

CURION, *Curio*, (*b*) chef & prêtre d'une Curie.

(*a*) Herod. L. V. c. 113.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 85, 86. Tom. IV. p. 92, 573.

Romulus ayant diviſé le peuple Romain en trois tribus & en trente Curies, dont chacune étoit de cent hommes, donna à chaque Curie un chef, qui étoit le prêtre de cette Curie, & qu'on appella *Curio*, & *Flamen Curialis*.

C'étoit lui qui faiſoit les ſacrifices de la Curie, qui s'appelloient Curionies, *Curionia*; ſa Curie lui donnoit quelque ſomme d'argent pour cela. Cette penſion ou ces appointemens s'appelloient *Curionium*.

C'étoit chaque tribu qui choiſiſſoit ſon Curion. Mais, tous ces Curions avoient un ſupérieur & un chef, un Curion général qui étoit à la tête du corps & qui gouvernoit les autres. On l'appelloit grand Curion, *Curio Maximus*. Celui-ci étoit élu par toutes les Curies aſſemblées dans les comices, qu'on nommoit *Curiata*.

Toutes ces inſtructions furent faites par Romulus, & confirmées par Numa, au rapport de Denys d'Halicarnaſſe.

Quelques Auteurs diſent qu'il y avoit deux Curions dans chaque Curie.

Jule Capitolin nomme auſſi Curions certains crieurs publics, qui, dans les jeux & les ſpectacles, liſoient les requêtes que les comédiens adreſſoient au prince ou au peuple. *Voyez* Curie.

CURIOSOLITES, *Curioſolites*, *Curioſolitæ*, (*a*) peuple, dont Céſar fait mention en pluſieurs endroits de ſes commentaires, & qu'il met au nombre des cités Armoriques. Dans Pline on lit Carioſuelites. Ptolémée ne les a point connus; & la conjecture de M. de Valois, que la cité des Arviens, dans Ptolémée, paroît y tenir lieu des Curioſolites ſous un autre nom, eſt détruite par la découverte de la ſituation des Arviens dans une partie du Maine.

Les veſtiges de la ville des Curioſolites, dans un lieu dont le nom de Corſeult rappelle la dénomination de cette ancienne cité, & qui eſt ſituée dans le diocèſe de S. Malo, entre Dinan & Lamballe, indiquent le canton du païs qu'occupoient les Curioſolites. Quoique les nouveaux évêchés qui ont partagé la Bretagne, aient apporté beaucoup de dérangement aux limites des cités d'un tems antérieur, on voit néanmoins en général, par la poſition de la capitale des Curioſolites, que leur territoire confinoit aux Redones vers le levant, aux Vénetes vers le ſud; & que du côté du nord, ſa partie maritime s'étendoit juſqu'auprès de Saint Brieu, où un lieu qui ſe nomme Finac donne la même indication des limites d'un ancien territoire, que le nom de *Fines* ou Fins, en d'autres endroits de la Gaule. Quelle étoit la cité limitrophe de ce côté-là? C'eſt ce qu'il eſt difficile de déterminer, ſi on a peine à croire que les Oſiſmiens, en occupant le fond de la Bretagne, étendoient auſſi loin leurs dépendances.

CURIS, *Curis*, l'un des ſurnoms que l'on donnoit à Junon.

(*a*) Cæſ. de Bell. Gall. L. III. p. 98. L. VII. pag. 353. Plin. Tom. I. p. 225. Notic. de la Gaul, par M. d'Anvill.

CURIS, *Curis*, (*a*) étoit le nom que l'on donnoit à une lance chez les Sabins. C'eſt de-là que l'on prétend que vint le nom de Quirinus.

CURIUS DENTATUS [M.], *M. Curius Dentatus. Voyez* Dentatus.

CURIUS [MANIUS], (*a*) *Manius Curius*, tribun du peuple l'an de Rome 553.

CURIUS [M.], *M. Curius*, (*b*) ami de Cicéron. Pour connoître cet ami de Cicéron, écoutons Cicéron lui-même dans une lettre qu'il écrivoit en ſa faveur au gouverneur d'Achaïe. » J'aime M. » Curius, qui négocie à Patres » pour pluſieurs grandes raiſons; » car j'ai une très-ancienne liaiſon d'amitié avec lui, qui a » commencé dès les premiers » jours qu'il a paru au barreau; » & depuis ce tems-là ſa maiſon » de Patres m'a été entièrement » ouverte en diverſes occaſions; » & tout nouvellement encore, » durant cette malheureuſe guerre, ſi j'en avois eu beſoin, je » m'en ſerois ſervi comme de la » mienne. Mais, le lien le plus » fort qui m'attache & me lie plus » étroitement à lui, c'eſt qu'il eſt » fort intime ami de notre Atticus, & qu'il l'honore & le chérit plus que perſonne du monde. S'il a l'honneur d'être déjà » connu de vous, je crois que je » me prends un peu tard à ce que » je fais; car, il eſt ſi honnête & » ſi reſpectueux, que je le tiens » déjà pour bien recommandé » auprès de vous par lui même. «

La lettre, dont eſt tiré cet extrait, n'eſt pas la ſeule que Cicéron ait écrite en faveur de M. Curius. Nous avons auſſi des lettres de Cicéron adreſſées à M. Curius, comme nous en avons de M. Curius à Cicéron.

CURIUS [C.], *C. Curius*, (*c*) pere de C. Rabirius Poſthumus, dont Cicéron prit la défenſe dans une harangue que nous avons encore. C. Curius de l'ordre des Chevaliers Romains, fut chef de cette compagnie. Cicéron fait ſon portrait en peu de mots; & ce portrait, s'il n'eſt pas flatté, contient le plus bel éloge qu'on puiſſe faire d'un homme, qui, par état, a entre les mains le maniment des deniers publics; car, il ſe conduiſoit de telle manière qu'on ne pouvoit point lui imputer de chercher à ſatisfaire ſon avarice, mais à ſignaler ſa bonté.

CURIUS [Q.], *Q. Curius*, (*d*) l'un des chefs de la conjuration de Catilina, étoit d'une maiſon aſſez diſtinguée, mais couvert de crime & d'infamie. Les Cenſeurs lui avoient déjà donné l'excluſion du Sénat, à cauſe du ſcandale de ſes débauches; c'étoit un homme en qui la vanité ne cédoit rien à l'audace, incapable de garder un ſecret, & de taire mê-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 28.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 7.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. VII. Epiſt. 28. *& ſeq.* L. XIII. Epiſt. 17, 50.
(*d*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. Poſth. c. 2.
(*e*) Salluſt. de Bell. Catil. c. 10, 14, 16, 17. Crév. Hiſt. Rom. T. VI. p. 419. *& ſuiv.*

me ſes propres vices ; en un mot, un homme ſans diſcrétion dans ſes paroles, & ſans retenue dans ſes actions. Il y avoit déjà long-tems qu'il entretenoit un commerce de galanterie avec une femme de condition, nommée Fulvie ; il ceſſa d'avoir des charmes pour elle, dès que la miſere l'eut mis hors d'état de continuer ſes préſens ; tout d'un coup il commence avec hauteur à lui promettre des monts d'or, & quelquefois à la menacer de la mort, ſi elle refuſoit de condeſcendre à ſes paſſions, & enfin à la traiter avec plus de fierté qu'à l'ordinaire.

Fulvie remarqua ce changement ; & en ayant facilement tiré de lui la cauſe, quoique femme ſans mœurs, elle n'agit pas néanmoins en mauvaiſe citoyenne. Elle fut ſenſible au danger de la République, & elle raconta exprès à un grand nombre de perſonnes tout ce qu'elle ſçavoit, ſupprimant ſeulement le nom de celui par qui elle en avoit été inſtruite. Ces bruits répandus dans la ville, furent très-utiles à Cicéron, pour lui applanir les voies du conſulat, pendant lequel il mit tout en œuvre pour prévenir les effets de la conjuration ; auſſi quelques-uns d'entre les complices voulurent-ils ſe défaire de lui. Q. Curius ne put voir la grandeur du péril qui menaçoit le conſul ſans lui faire ſçavoir, par le miniſtère de Fulvie, le piège qu'on lui dreſſoit.

CURIUS FORTUNATIANUS, *Curius Fortunatianus*, Hiſtorien, ſemble avoir vécu dans le troiſième ſiècle, du tems de Gordien & de Philippe l'Arabe, comme on le peut recueillir de ce que Jules Capitolin dit de lui dans la vie de Maxime & de Balbin. Il a écrit lui-même la vie de Maxime & de Pupien ; & Voſſius témoigne que cet ouvrage ſe conſerve encore dans la bibliotheque de l'empereur.

CUROTHALLIE, *Curothallia*, ſurnom donné à Diane, parce qu'elle faiſoit croître les enfans. C'eſt pourquoi, l'on célébroit en ſon honneur une fête particulière pour la ſanté des enfans.

CUROTROPHUS, *Curotrophus*, Κουροτρόφος, ſurnom qu'on donnoit à Apollon, parce qu'on lui attribuoit le ſoin de la jeuneſſe.

CURTILLUS, *Curtillus*, (*b*) certain Épicurien, qui, au rapport d'Horace, avoit mis à la mode le hériſſon cuit, ſans être lavé dans ſa coquille, avec ſa propre ſaumure ; & c'étoit un mêts bien plus délicat.

CURTISIUS [T.], *T. Curtiſius*, (*c*) auteur d'une révolte d'eſclaves, ſous l'empire de Tibere, l'an de J. C. 24, avoit été ſoldat dans une des cohortes Prétoriennes. Cet homme audacieux ſe trouvant près de Brindes, dans un païs tout rempli d'eſclaves, que l'on occupoit à paître les troupeaux, & à travailler à la terre, & qu'une vie dure & laborieuſe

(*a*) Horat. L. II. Satyr. 8. v. 52, 53.

(*b*) Tacit. Annal. L. IV. c. 27. Crév. Hiſt. des Emp. T. I. p. 485, 486.

rendoit preſque féroces & capables de tout oſer, tint d'abord des aſſemblées clandeſtines; enſuite il afficha même publiquement des placards, pour appeller les eſclaves à la liberté. Heureuſement dans ce même tems arriverent à Brindes trois vaiſſeaux de guerre, deſtinés à eſcorter les vaiſſeaux marchands qui voguoient ſur les mers. Curtius Lupus, queſteur, qui étoit ſur les lieux, mit à terre les ſoldats de ces vaiſſeaux, & en ayant formé une petite troupe il diſſipa la conjuration naiſſante, avant qu'elle eût eu le tems d'acquérir des forces. L'Empereur ſe hâta auſſi d'envoyer le tribun Stauïs avec un bon corps de ſoldats; & cet officier prit & amena à Rome le chef de la révolte & ſes principaux complices. Ainſi, furent rétablies la tranquillité & l'aſſurance dans la ville, qui étoit déjà fort alarmée, à cauſe du nombre infini d'eſclaves qui l'inondoit, pendant que les familles du peuple de condition libre diminuoient de jour en jour.

CURTIUS, *Curtius*, (*a*) nom d'un lac, qui étoit au milieu de la place publique de Rome. Il y a deux traditions ſur l'origine du nom de ce lac. On prétend d'abord qu'il fut ainſi appellé, parce que Mettius Curtius, général des Sabins, y étoit tombé à cheval, & s'en étoit retiré ſain & ſauf. Mais, d'autres veulent que ce nom ſoit venu de ce qu'un brave Romain, nommé M. Curtius, eut le courage de ſe précipiter dans le lac, pour le ſalut de ſa patrie. C'eſt auprès de ce lac que l'empereur Galba fut tué.

CURTIUS, *Curtius*, nom d'une illuſtre famille de Rome, vint du païs des Sabins s'établir dans cette ville, ſous le règne de Romulus. Elle produiſit depuis des Conſuls & d'autres Magiſtrats.

CURTIUS [METTIUS], *Mettius Curtius*. *Voyez* Mettius.

CURTIUS [C.], *C. Curtius*, (*b*) Conſul l'an de Rome 310, avec M. Génucius. Cette année fut troublée par de violens orages, excités par les nouvelles loix que propoſerent les tribuns du peuple.

CURTIUS [M.], *M. Curtius*, (*c*) Chevalier Romain, qui s'étoit ſignalé par pluſieurs exploits guerriers. L'an de Rome 393, un tremblement de terre ou quelque autre cauſe inconnue, ouvrit à Rome, au milieu de la place publique, un abîme affreux, que les citoyens ne purent combler, quelque quantité de terre, ou d'autre matière, qu'ils s'efforçaſſent à l'envi d'y jetter. Les dieux conſultés ſur ce prodige répondirent que le ſeul moyen de le remplir, & de rendre la République éternelle, étoit d'y jetter ce qui avoit le plus contribué à l'agrandiſſement du peuple Romain. Les Sénateurs ne ſçavoient ce que l'oracle vouloit faire entendre par ces termes.

(*a*) Tit. Liv. L. I. c. 13. L. VII. c. 6. Tacit. Hiſt. L. I. c. 41. L. II. c. 55.
(*b*) Tit. Liv. L. IV. c. 1. *& ſeq.*
(*c*) Tit. Liv. L. VII. c. 6. Roll. Hiſt. Rom. Tom. II. pag. 151. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VI. p. 18. *& ſuiv.*

Alors, M. Curtius, jeune homme qui s'étoit ſignalé, par ſes exploits guerriers, leur reprocha leur peu d'entendement; & leur ayant fait comprendre que la valeur & les armes étoient ce qu'il y avoit à Rome de plus précieux & de plus puiſſant, il impoſa ſilence à tout le monde; puis jettant les yeux ſur les temples des dieux qu'on voyoit de la place publique, & ſur la citadelle & le capitole, & tendant les mains, tantôt vers le ciel, tantôt vers les dieux infernaux, qu'il ſuppoſoit être au fond de ce gouffre horrible, il ſe dévoua pour le ſalut de ſa patrie. Alors, on dit que monté ſur un cheval ſuperbement enharnaché, il ſe précipita dans la caverne, & qu'une multitude infinie d'hommes & de femmes, témoins de ſon action, jetterent ſur lui une ſi grande quantité de toutes les eſpèces de fruits que la terre produit, que l'abîme s'en trouva comblé. Il fut appellé le lac Curtius, du nom de ce brave Romain, & non pas de cet ancien Mettius Curtius, qui fut ſoldat du roi T. Tatius, dit Tite-Live, qui ajoûte: » Je » prendrois volontiers le ſoin » d'examiner ce qu'il y a de vrai » dans ces faits, s'il étoit poſſible » de le découvrir. Mais, ſur des » évènemens ſi anciens, au dé- » faut des preuves, il faut s'en » tenir à la tradition. D'ailleurs, » l'origine de ce nom rapportée » à M. Curtius, eſt beaucoup » plus noble & plus illuſtre. «

CURTIUS [C.], *C. Curtius*, (*a*) proche parent de C. Rabirius, pour la défenſe duquel Cicéron fit un diſcours que nous avons encore.

CURTIUS [M.], *M. Curtius*. (*b*) Cicéron avoit été queſteur du pere de ce M. Curtius, comme il l'atteſte lui-même dans la harangue qu'il prononça en plein Sénat, lorſqu'il eut été rappellé d'exil.

CURTIUS [Q.], *Q. Curtius*, (*c*) compagnon de Verrès, au rapport de Cicéron. Une telle liaiſon rend fort ſuſpecte la probité de Q. Curtius.

CURTIUS [P.], *P. Curtius*, (*d*) fut mis à mort par ordre de Pompée, en préſence de l'armée, parce qu'il s'étoit joint à quelques Eſpagnols, pour ſe ſaiſir de ſon général & le conduire à Céſar.

CURTIUS [Q.], *Q Curtius*, (*e*) très-honnête & ſçavant jeune-homme, dont parle Cicéron dans une de ſes lettres. Ce jeune Romain avoit formé contre C. Memmius, une accuſation que Cicéron approuvoit beaucoup.

CURTIUS [C.], *C. Curtius*, (*f*) ami de Cicéron, à qui Céſar rendoit pour cela de bons offices. Nous avons une lettre de Cicéron écrite en faveur de C. Curtius. Un court extrait nous apprendra ce qu'il étoit. » J'ai toujours eu,

(*a*) Cicer. Orat. pro C. Rabir. c. 4.
(*b*) Cicer. Orat. poſt redit. in Senat. c. 18.
(*c*) Cicet. Orat. in Verr. L. III. c. 112.
(*d*) Cicer. ad Amic. L. VI. Epiſt. 19.
(*e*) Cicer. ad Q. Fratr. L. III. Epiſt. 2.
(*f*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 5.

» dit Cicéron, beaucoup de fa-
» miliarité avec C. Curtius dès
» ma jeuneſſe. Et comme j'ai auſſi
» eu la douleur & le chagrin de
» le voir injuſtement enveloppé
» dans les malheurs du tems de
» Sylla, auſſi-tôt qu'il y a eu lieu
» de croire que ceux qui avoient
» été dans la même oppreſſion,
» & dépouillés de tous leurs
» biens, pouvoient, du conſen-
» tement de tout le monde, re-
» tourner en liberté dans leur
» païs, j'ai fort aidé à ce rétabliſ-
» ſement & à leur ſûreté. Il a
» mis tout ce qui lui reſtoit com-
» me les débris de ſon naufrage,
» à un héritage qu'il a dans le
» territoire de Volaterre. Mais
» préſentement que Céſar l'a ho-
» noré de la dignité de Sénateur,
» il lui eſt preſque impoſſible de
» la ſoûtenir, s'il vient à perdre
» cet héritage; & il n'y a rien de
» plus fâcheux que d'avoir un
» rang élevé dans une fortune
» baſſe. Auſſi n'y a-t-il point
» d'apparence que l'intention de
» Céſar ſoit que l'on partage, par
» ſon ordre, une terre, & que
» l'on en dépoſſede celui qu'il
» vient d'honorer de la dignité de
» Sénateur. Mais, je ne veux pas
» m'étendre ici beaucoup ſur l'é-
» quité de cette affaire, de peur
» qu'on ne croye que c'eſt cette
» équité, plutôt que mon crédit,
» qui a eu de la force & du pou-
» voir ſur votre eſprit. «

CURTIUS ATTICUS, (*a*) *Curtius Atticus*, illuſtre Chevalier Romain, qui accompagna Tibere à Caprées. Il fut tué depuis par Marinus, qui ne fit que prêter ſon miniſtère à Séjan.

Il y a eu encore d'autres Curtius. *Voyez* leurs ſurnoms, Lupus, Montanus, Rufus & Sévérus.

CURULE, *Curulis*, (*b*) nom que l'on donnoit à un ſiège d'ivoire, ſur lequel certains Magiſtrats de Rome avoient droit de s'aſſeoir.

Les magiſtrats Curules étoient les Édiles, les Préteurs, les Cenſeurs, & les Conſuls.

Les Sénateurs qui avoient exercé ces premiers magiſtratures Curules, ſe faiſoient porter au Sénat ſur ces chaiſes. Ceux qui triomphoient étoient auſſi ſur une chaiſe poſée ſur une eſpèce de char, *Currus*, d'où eſt venu le nom de Curule.

La chaiſe Curule ſur les médailles marque la magiſtrature. Quand elle eſt traverſée par une haſte, c'eſt le ſymbole de Junon, dont on ſe ſert pour marquer la conſervation des Princeſſes.

La chaiſe Curule étoit à Rome le ſiège le plus honorable. On accordoit quelquefois, par diſtinction, à un homme & à ſa poſtérité, l'honneur d'avoir une loge dans le cirque & d'y être aſſis ſur la chaiſe Curule. Ce peuple fier croyoit honorer les Rois des marques les plus brillantes de ſon eſtime, en les égalant à ſes Magiſtrats; on fit préſent d'une chaiſe Curule à Porſenna, à Syphax, à Maſiniſſa.

Après la réduction de l'Afrique,

(*a*) Tacit. Annal. L. IV. c. 58. L. VI. c. 10.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXI. pag. 371, 372.

entre les autres honneurs par leſquels on s'empreſſa de flatter Jules Céſar, on lui décerna celui d'être aſſis ſur une chaiſe Curule, à côté des Conſuls dans le Sénat. On étendit encore ce privilege après la défaite des fils de Pompée. Il fut ordonné qu'en toute occaſion, il ſeroit aſſis ſur la chaiſe Curule, excepté dans les jeux, où il s'aſſeyoit à côté des Tribuns, & ſur leur ſiège.

La chaiſe Curule étoit à jambes recourbées, & d'une hauteur extraordinaire; car, on y montoit par pluſieurs marches. C'étoit proprement une eſpèce de trône.

CUSI, *Cuſi*, Κισά, (*a*) lévite, fils d'Abdi, & pere d'Éthan. Il étoit chantre, & ſe tenoit toujours devant l'arche.

CUSIBI, *Cuſibi*, (*b*) ville d'Eſpagne, au païs des Orétains, ſelon Tite-Live. Cette ville fut priſe par les Romains deux cens quatre-vingt-onze ans avant l'Ére Chrétienne.

CUSPIUS [P.], *P. Cuſpius*, (*c*) chevalier Romain qui avoit la conduite des principales affaires de la compagnie des intéreſſés en la ferme des tributs & des impôts de l'Afrique. C'eſt pour cela qu'il avoit fait pluſieurs voyages dans cette province, où il y avoit quelques perſonnes qu'il aimoit & protégeoit particulièrement; car, c'étoit un homme très-officieux & très-obligeant. Il engagea Cicéron à les recommander au gouverneur du païs; & Cicéron le fit dans une lettre que nous avons encore.

CUSSÉENS, *Cuſſæi*, (*d*) Κουσσαῖοι, peuples d'Aſie. Plutarque rapporte qu'Alexandre, après la mort d'Épheſtion, voulant chercher dans la guerre une conſolation à la vive douleur qu'il en reſſentoit, partit comme pour la chaſſe des hommes; & qu'ayant ſubjugué la nation des Cuſſéens, il les paſſa tous au fil de l'épée, juſqu'aux femmes & aux enfans, & appella cette boucherie *le ſacrifice de la conſécration d'Épheſtion.*

Les Cuſſéens doivent être les mêmes que les Coſſéens, qu'Alexandre ſoumit en effet, mais qu'il n'extermina pas entièrement, quoi qu'en diſe Plutarque. *Voyez* Coſſéens.

CUSTIDIUS [L.], (*e*) *L. Cuſtidius*, étoit de la même tribu & de la même ville que Cicéron. Il étoit auſſi un de ſes bons amis. Cicéron le recommanda fort à C. Titius, devant lequel il devoit porter une affaire qu'il avoit.

CUSTIEL, *Cuſtiel*, (*f*) nom d'un ange. C'eſt un de ceux que l'on trouve ſur les Abraxas.

CUSTODES, (*g*) nom de certains officiers Romains, qui prenoient garde qu'on n'uſât de ſupercherie & de mauvaiſe foi dans la diſtribution des bulletins pour l'élection des Magiſtrats. C'étoient

(*a*) Paral. L. I. c. 6. v. 44.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXV. c. 22.
(*c*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 6.
(*d*) Plut. T. I. p. 704.
(*e*) Cicer. ad Amic. L. XIII. Epiſt. 58.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 367.
(*g*) Coût. des Rom. par M. Nieup. pag. 47.

eux

eux qui tiroient les bulletins du panier, & par des points qu'ils marquoient ſur un autre bulletin, ils comptoient les ſuffrages. C'eſt pour cela que les avis de chacun en particulier, étoient appellés *puncta*.

CUSTOS ATHENARUM, (*a*) c'eſt-à-dire, conſervateur ou gardien d'Athènes. C'eſt ainſi qu'on appelloit le premier Apollon, au rapport de Cicéron.

CUSUS, *Cuſus*, (*b*) fleuve dont parle Tacite, & que cet Auteur met au de-là du Danube.

Lazius l'explique du Kheres; il le nomme Rheres en un autre endroit, apparemment par une faute d'impreſſion. Rhenanus dit que c'eſt préſentement une rivière de Tranſilvanie, & doute s'il ne vaudroit pas mieux écrire Cruſus dans Tacite. Lazius croit que le Cuſus de Tacite eſt le même que le Chryſius de Jornandès. Il dit ailleurs que c'eſt la même rivière que l'Auran d'Hérodote & le Rhabode de Ptolémée.

Le Cuſus, ſelon M. Fréret, doit être le Vag, qui ſe jette dans le Danube à l'Occident de Preſbourg ou Poſon. Cette rivière ne prend le nom de Vag, qu'au-deſſous de la jonction de diverſes rivières qui ſe réuniſſent dans un même canal, & dont la plus occidentale porte encore aujourd'hui le nom de Kiſouſeh, qui eſt manifeſtement le même que celui de Cuſus, ou Couſous.

COUTELETOS, *Couteletos*, (*c*) iſle ſur la côte d'Afrique, auprès de la grande Syrte, ſelon quelques exemplaires de Pomponius-Méla. L'édition de Voſſius écrit Euteletos.

CUTHA, *Cutha*, χουθὰ, (*d*) païs d'Aſſyrie, dont les habitans furent tranſportés dans la Samarie par Salmanaſar. Les Cuthéens adoroient l'idole de Nergel. Dom Calmet croit que Cutha eſt le même que Scytha, & que les Cuthéens qui furent amenés dans la Samarie, venoient du païs de Chus, ou Chuth, marqué dans la Génèſe.

CUTHÉENS, *Cuthæi*, peuples du païs de Cutha. *Voyez* Cutha.

CUTILIES, *Cutiliæ*, (*e*) ville d'Italie, ſituée à ſoixante-dix ſtades de Réate, au pied d'une montagne, & ſur le bord d'un lac que Varron nomme *Lacus Cutilienſis*. Cet Auteur met dans ce lac les nymphes appellées Commoties, parce qu'il y avoit des iſles flottantes. Pline dit que l'on voyoit ſur le lac de Cutilies, une forêt qui n'étoit jamais au même endroit; il parle ailleurs de l'iſle flottante, & aſſure d'après Varron, que ce lac étoit le centre de l'Italie. Les eaux en étoient médicinales & très-froides. Elles fortifioient l'eſ-

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 100.

(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 63. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XX. p. 85.

(*c*) Pomp. Mel. p. 144.

(*d*) Reg. L. IV. c. 17. v. 24, 30.

(*e*) Plin. T. I. p. 116, 170. Tom. II. pag. 547, 548, 556. Dionyſ. Halicarn. L. I. c. 2. Tit. Liv. L. XXVI. c. 11. Crév. Hiſt. des Emp. Tom. III. p. 364.

tomac, les nerfs & tout le corps. Nous apprenons de Suétone que Veſpaſien en uſoit tous les étés. Il y mourut même, comme le dit Ziphilin, abrévieteur de Dion Caſſius. Séneque dit avoir vu l'iſle flottante.

Voici comme Denys d'Halicarnaſſe parle de cette iſle & du lac. » Auprès de Cutilies, dit-il, il » y a un lac de la grandeur de » quatre arpens, plein d'une belle » eau naturelle, & qui coule tou- » jours; il eſt, dit-on, d'une ex- » trême profondeur. Comme ce » lac a quelque choſe de miracu- » leux & de divin, les habitans » du canton croient qu'il eſt con- » ſacré à la victoire. Ils l'entourent » d'une enceinte pour empêcher » que perſonne n'approche de ſes » eaux; excepté en certaines fêtes » qui ſe célebrent tous les ans, » pendant leſquelles ils font des » ſacrifices ſelon leur loi. Car, » alors ceux à qui cela eſt permis, » vont dans une petite iſle d'en- » viron cinquante pieds de dia- » metre, qui eſt dans le lac. Elle » n'a qu'un pied au-deſſus de » l'eau; elle eſt flottante ſans au- » cune affiette fixe, & elle va çà » & là au gré des vents qui la » pouſſent doucement. Il y croît » une herbe qui reſſemble aſſez » au butome, & quelques petits » buiſſons ou arbriſſeaux. Tout » cela tient du miracle, & eſt » au-deſſus de la portée de ceux » qui ne ſe ſont jamais appliqués » à la contemplation des effets » merveilleux de la nature. «

La ville de Cutilies eſt préſentement le bourg de Contigliano, au duché de Spolette.

CUTINE, *Cutina*, (*a*) ville d'Italie au païs des Veſtiniens. Le conſul Junius Brutus, l'an de Rome 430, prit cette ville de force, ſes ſoldats l'ayant attaquée avec une ardeur incroyable, pour ſe venger des breſſures que la plûpart d'entr'eux avoient reçues dans un combat contre les Veſtiniens.

C Y

CYANA, *Cyana*, Κυάνα, (*b*) fille de Scyllis Scionéen. *Voyez* Scyllis.

CYANÉ, *Cyane*, Κυάνη, fontaine de Sicile, célebre dans la Fable. *Voyez* l'article ſuivant.

CYANÉ, *Cyane*, Κυάνη, (*c*) nymphe de Sicile. C'étoit la plus renommée du païs. Pluton, emmenant de force Proſerpine, paſſa près du lieu où Cyané faiſoit ſa demeure. Cette nymphe, étant ſortie hors de l'eau juſqu'à la ceinture, reconnut Proſerpine, & voulut s'oppoſer à ſon enlèvement. » Vous n'irez pas plus loin, » dit-elle à Pluton; vous ne pou- » vez être gendre de Cérès mal- » gré elle; & ſa fille méritoit bien » d'être gagnée par des prieres, » ſans y employer la violence. » Enfin, vous la deviez prier, » & non pas la ravir par force. » S'il m'eſt permis de comparer » les petites choſes aux grandes,

(*a*) Tit. Liv. L. VIII. c. 29.
(*b*) Pauſ. p. 642.
(*c*) Ovid. Metam. L. V. c. 11. Plin. T. I. p. 162. Diod. Sicul. p. 200. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. V. pag. 80. *& ſuiv.*

» Anape m'aima autrefois ; mais » il me gagna par ſes devoirs ; & » la crainte & l'épouvante ne ſe » trouverent pas à nos noces. « Elle ne lui eut pas plutôt parlé, qu'elle étendit ſes bras, comme pour l'empêcher de paſſer outre. Mais, Pluton en colère d'avoir rencontré cet obſtacle, en preſſa plus fort ſes chevaux ; & ayant frappé la terre de ſon ſceptre, il l'enfonça juſqu'au fond de l'eau, qui lui fit un grand paſſage, & le reçut comme dans un gouffre avec ſon chariot & ſa proie. Cyané affligée de cette aventure, & d'avoir vu ſouiller ſes eaux par ce fameux enlèvement, en conçut une triſteſſe dont elle ne put ſe conſoler ; elle ſe laiſſa fondre en larmes, & fut convertie en ces eaux, dont elle avoit été la Déeſſe. Vous euſſiez vu, dit Ovide, s'amollir peu à peu toutes les parties de ſon corps ; ſes os ſe plierent facilement ; ſes ongles perdirent ce qu'ils avoient de dureté ; tout ce qu'il y avoit en elle de plus délié, & de plus foible, ſes cuiſſes, ſes pieds, ſes doigts, ſes cheveux, fut ce qui prit premièrement la nature & la qualité de l'eau. Enſuite, les épaules, le dos, les côtes & l'eſtomac s'évanouirent en ruiſſeaux. Enfin, l'eau prit la place du ſang qui avoit coulé dans ſes veines, & il ne reſta rien de ſon corps, qui ne s'enfuît en le prenant.

On ſçait que Cyané étoit le nom d'une fontaine de Sicile, qui ſe mêloit avec les eaux du fleuve Anape, dans le territoire de Syracuſe. On a dit qu'Anape & Cyané ſe ſont aimés, parce que l'on ſuppoſe que les fleuves & les fontaines qui coulent l'un avec l'autre, ou qui ſont proche l'un de l'autre, ſont mariés enſemble. Néanmoins, il y en a qui voudroient bien ſçavoir pourquoi l'on feint que Cyané s'oppoſa à l'enlèvement de Proſerpine, & pourquoi elle en fut changée en fontaine. On pourroit bien dire que cela fait voir que ce n'eſt pas aux petits à s'oppoſer aux entrepriſes des Grands, & qu'ils n'en reçoivent que du déplaiſir & de la douleur. Mais, il n'eſt pas ici queſtion de moralité. Il eſt plus naturel de penſer qu'on a feint que Cyané s'oppoſa à l'enlèvement de Proſerpine, c'eſt-à-dire, à la ſtérilité, parce que quand il y a eu quelque ſtérilité dans la Sicile, le lieu où eſt cette fontaine, a toujours fait comme un effort pour produire des bleds & des fruits, & qu'il a toujours plus rapporté que n'ont fait les autres endroits.

M. l'abbé Banier croit que la métamorphoſe de Cyané en fontaine, n'a d'autre fondement, ſinon que ce fut près de cette fontaine, que les émiſſaires de Pluton s'embarquerent.

Diodore de Sicile fait mention de la fontaine de Cyané. Il s'en explique ainſi. » On lui [Proſerpine] a conſacré près de Syracuſe, une grande fontaine, que » l'on appelle Cyané, parce qu'on » prétend que Pluton ayant enlevé Proſerpine, la conduiſit juſqu'auprès de Syracuſe ; que là » ayant entrouvert la terre, il prit » avec elle le chemin des enfers, » & que de cette ouverture ſortit

» cette fontaine appellée Cya-
» né. Les Syracuſains ont coûtu-
» me tous les ans d'y offrir cha-
» cun en particulier des hoſties
» proportionnées à leurs facultés;
» après quoi, ils immolent tous
» enſemble dès taureaux qu'ils
» égorgent ſur la fontaine même.
» Hercule fut le premier auteur
» de ce ſacrifice, lorſqu'emme-
» nant avec lui les bœufs de Gé-
» ryon, il traverſa toute la Si-
» cile. «

CYANÉ, *Cyane*, (*a*) femme de mauvaiſe vie, dont parle Juvénal dans ſes Satyres. On pourroit cependant l'entendre ſimplement d'une cabaretière; & ce ſens paroît le plus naturel.

Et cum venali Cyane ſuccincta lagena.

CYANÉE, *Cyanee*, ou *Cyanea*, (*b*) nymphe, fille du fleuve Méandre, épouſa Milet, fils d'Apollon, & en eut deux enfans jumeaux, Caunus & Biblis.

CYANÉES, *Cyaneæ*, (*c*) Κυάνεαι, ville de l'Aſie mineure dans la Lycie. Elle étoit célebre par l'oracle d'Apollon Thyrxéus. On dit qu'en regardant dans une fontaine conſacrée à ce Dieu, on y voyoit repréſenté tout ce que l'on avoit envie de ſçavoir.

Les anciennes Notices eccléſiaſtiques mettent cette ville au nombre des villes épiſcopales. On lit dans Ptolémée Cydna, au lieu de Cyana, faute que le P. Hardouin a très-bien remarquée.

CYANÉENS, *Cyaneæ*, (*d*) Κυάνεαι. Les Cyanées étoient deux petites iſles, ou plutôt un amas de rochers d'une figure irréguliére, qui ſe trouvoient à quatre ou cinq lieues de l'entrée du Pont-Euxin, & dont une partie étoit du côté de l'Aſie, l'autre du côté de l'Europe, & aſſez près les uns des autres, pour ne laiſſer qu'un paſſage difficile. Les flots de la mer, qui venoient s'y briſer avec beaucoup de fracas, faiſoient élever une eſpèce de fumée qui obſcurciſſoit l'air. Comme, ſelon Strabon, il n'y avoit entre ces rochers que vingt ſtades de diſtance, & qu'à meſure qu'on en étoit proche ou loin, ils paroiſſoient ſe joindre ou ſe ſéparer, on croyoit, en les voyant dans l'éloignement, qu'ils ſe rejoignoient pour engloutir les vaiſſeaux qui y paſſoient. Ce que Pline exprime ainſi: *Cyaneæ ab aliis ſymplegades appellatæ, traditæque fabulis inter ſe concurriſſe, quoniam parvo diſcretæ intervallo, ex adverſo intrantibus geminæ cernebantur, paulumque deflexa acie, coeuntium ſpeciem præbebant.* C'eſt, en effet, ce qui leur fit donner le nom de Symplegades, pour marquer que ces rochers s'entreheurtoient & s'entrechoquoient. Juſtin dit la

(*a*) Juven. Satyr. 8. v. 162.
(*b*) Ovid. Metam. L. IX.
(*c*) Pauſ. pag. 440. Plin. T. I. p. 273. Ptolem. L. V. c. 3. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. pag. 39.
(*d*) Plut. Tom. I. p. 467. Strab. pag. 149, 319. Plin. Tom. I. pag. 219, 309. Diod. Sicul. p. 223. Pomp. Mel. p. 142. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 112. *& ſuiv.*

même choſe du détroit de Sylla dans la mer de Sicile : *Ea eſt procul inſpicientibus natura loci, ut ſinum maris, non tranſitum putes ; quò cùm acceſſeris, diſcedere ac ſejungi promontoria, quæ antea juncta fuerant, arbitrare ;* ce qu'on rapporte d'autant plus volontiers, qu'Homère, par un privilege poëtique, a transféré les roches Cyanées dans ce détroit, ou plutôt, comme le remarque Strabon, c'eſt que la tradition apprenant que les Cyanées étoient errantes, ce Poëte a imaginé la même choſe des écueils de Sylla & de Charybde, tirant toujours quelque fond de la Fable de quelque Hiſtoire connue.

Ammien Marcellin ſe contente d'appeller les Cyanées deux écueils. Quelques-uns ont cru qu'Euripide les nomme Phineïdes dans ſon Iphigénie en Tauride. Théocrite, dans une de ſes Idiles, les appelle Syndromades. M. de Tournefort diſtingue les Cyanées d'Aſie & celles d'Europe. Voici ce qu'il en dit.

» Les iſles Cyanées d'Europe, » de même que celles d'Aſie, ne » ſont proprement qu'une iſle hé- » riſſée, dont les pointes paroiſ- » ſent autant de petits écueils ſé- » parés lorſque la mer eſt fort » agitée. Strabon a remarqué que » vers l'embouchure du Pont- » Euxin, il y avoit une petite iſle » de chaque côté ; au lieu que les » anciens Géographes s'étoient » imaginés qu'il y avoit pluſieurs » écueils, tant du côté d'Europe » que du côté d'Aſie, leſquels » non ſeulement flottoient ſur » l'eau, mais ſe promenoient le » long des côtes, & ſe heurtoient » les uns contre les autres ; tout » cela étoit fondé ſur ce qu'on » voyoit paroître ou diſparoître » leurs pointes ſuivant que la mer » les couvroit dans la tempête, » ou les laiſſoit voir dans le calme. » On ne publia qu'ils s'étoient » fixés, qu'après le voyage de Ja- » ſon ; parce qu'apparemment on » les reconnut de ſi près, qu'on » avoua qu'ils n'étoient pas mo- » biles. Néanmoins, comme la » plûpart des gens ſont plus agréa- » blement frappés par des fables » que par la vérité, on eut de la » peine à revenir de ce préjugé. » On découvre entièrement l'é- » cueil qui eſt du côté d'Europe, » lorſque la mer eſt retirée. Il eſt » relevé de cinq pointes, leſquel- » les paroiſſent autant de rochers » ſéparés pendant l'agitation de la » mer. Cet écueil n'eſt ſéparé du » cap du Fanal d'Europe, que par » un petit bras de mer qui reſte à » ſec dans le beau tems ; & c'eſt » ſur la plus haute de ces pointes » qu'on voit une colomne, à qui » on a donné ſans raiſon, le nom » de colomne de Pompée. Il ne » paroît par aucun endroit de » l'Hiſtoire, que Pompée, après » la défaite de Mithridate, ait fait » dreſſer des monumens ſur ces » lieux ; d'ailleurs, l'inſcription » qui ſe lit ſur la baſe de cette » colomne, fait mention d'Auguſ- » te. Quand on examine avec ſoin » cette baſe & le fût, on con- » vient que ces deux pièces n'ont » jamais été faites l'une pour l'au- » tre. Il ſemble plutôt que l'on ait » mis la colomne ſur la baſe pour

» ſervir de guide aux bâtimens » qui paſſent ſur ces côtes. La » colomne qui eſt d'environ douze » pieds, eſt ornée d'un chapiteau » Corinthien; mais, elle eſt dans » un lieu ſi eſcarpé, qu'on n'y » ſçauroit monter qu'en s'ap- » puyant ſur les mains, & la plû- » part du tems la baſe eſt couver- » te de l'eau de la mer. Denys de » Byzance aſſure que les Romains » avoient dreſſé un autel à Apol- » lon ſur cet écuéil; & cette baſe » en eſt peut-être un reſte, car » les feſtons ſont à feuilles de » laurier, qui étoit un arbre con- » ſacré à cette divinité. Il ſe peut » faire que dans la ſuite on y ait » mis par flatterie, une inſcription » à la louange d'Auguſte. Je ne » ſçais, pourſuit l'Auteur cité, ſi » la colomne eſt de marbre ou de » pierre du païs; la mer ne nous » permit pas de l'aller examiner » d'aſſez près; la pierre du païs, » a dans ſa couleur griſâtre, quel- » que choſe qui tire ſur le bleu » plus ou moins foncé; & c'eſt » ce qui avoit fait donner le nom » d'Iſle ou de pierres Cyanées, » aux écueils dont on vient de » parler. «

A l'égard des Cyanées d'Aſie, voici ce que le même voyageur nous en apprend. » Le Fanal d'Aſie » eſt ſur le cap Coraca, c'eſt-à- » dire, le cap des corbeaux, au- » près du quel ſe voient les Cya- » nées d'Aſie, ces rochers ſi dan- » gereux chez les Anciens que » Phinée exhorta Jaſon de n'y » paſſer que par un beau tems, » autrement, dit-il, votre Argos » ſe briſera, fût-il de fer. Ces ro- » chers ne ſont que les pointes » d'une iſle, ou d'un écueil ſéparé » de la terre ferme par un petit » détroit, lequel reſte à ſec quand » la mer eſt calme, & ſe remplit » d'eau à la moindre bouraſque; » alors on ne voit que la pointe la » plus élevée de l'écueil, les au- » tres étant cachées ſous l'eau; » c'eſt ce qui rend ce lieu ſi dan- » gereux, ſur-tout ſi l'on veut » s'obſtiner à paſſer par le détroit, » comme il ſembla que Phinée le » conſeilloit aux Argonautes. On » n'oſoit aller de terre à terre » dans ces premiers tems où la » navigation étoit à peine en ſon » enfance. «

On dit que les Cyanées ſont préſentement nommées les Pavonares.

CYANEPSION, *Cyanepſion*, Κυανέπσιον, (*a*) nom d'un mois de l'année de Cyzique. C'eſt le même que le mois Pyanepſion d'Athènes. Ce terme veut dire le mois des Fèves. Les Anciens diſoient πύαμος pour Κύαμος, une fève, d'où eſt venu le nom de la fête πυανέψια célébrée à Athènes en mémoire de la délivrance de Théſée, ainſi appellée des fèves qu'on faiſoit cuire en cette fête. Elle eſt nommée Κυανέψια, dans quelques manuſcrits de Pollux. On la célébroit le ſept du mois Pyanepſion, à qui elle donna le nom. Les Cyzicéniens le nommoient Cyanepſion; il étoit le ſecond de leur année, avoit 31 jours, & commen-

(*a*) Recueil. d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. Tom. II. pag. 236, 237.

çoit le 24 d'Octobre Julien.

CYATHE, *Cyathus*, Κύαθος, (*a*) dérivé de χύω, *fundo*, je verſe.

Le Cyathe étoit un très-petit gobelet, avec lequel on meſuroit le vin ou l'eau que l'on verſoit dans les taſſes, & cette meſure étoit la douzième partie du ſeptier; ainſi le ſeptier [*Sextarius*], étoit une meſure compoſée de douze Cyathes. Auguſte buvoit à la fois deux Cyathes de vin, & ſa plus grande meſure pour tout un repas étoit le ſeptier. On ne dit pas combien il y mettoit d'eau.

Le Cyathe étoit par rapport au ſeptier ce que l'once étoit par rapport à l'as ou à la livre; c'eſt pourquoi on donnoit aux parties du ſeptier les mêmes noms qu'aux parties de l'as. La douzième partie du ſeptier étoit donc un Cyathus ou Uncia, & ainſi de ſuite.

Le Cyathe étoit fait pour verſer le vin & l'eau dans des taſſes. L'uſage de ce petit gobelet, avoit ſon incommodité. Celui qui verſoit à boire étoit obligé pour remplir une ſeule taſſe, *poculum*, de puiſer à pluſieurs repriſes, & juſqu'à neuf ou dix fois dans le crater qui étoit un grand vaiſſeau plein de vin. Le buveur s'impatientoit; le vin même verſé de ce grand vaiſſeau dans le Cyathe, reverſé du Cyathe dans la taſſe, pouvoit s'éventer. Pour remédier à tous ces petits inconvéniens, on inventa l'uſage des taſſes inégales; on en fit faire de petites, de moyennes & de grandes; les petites étoient le Sextans, qui tenoit deux Cyathes; le Quadrans, trois Cyathes; le Triens, quatre Cyathes; les moyennes étoient le Quincunx, qui tenoit cinq Cyathes; le Semis ou l'Hémine, ſix Cyathes; le Septunx, ſept Cyathes; le Bes, huit Cyathes: les grandes étoient le Dodrans, qui contenoit neuf Cyathes; le Dextans, dix Cyathes; le Deunx, douze Cyathes.

Les Grecs, auſſi-bien que les Romains, ont fait uſage & du Cyathe & des taſſes inégales. Athénée introduit un homme qui ſe fait verſer dix Cyathes de vin dans une ſeule taſſe; & voici comme il le fait parler: » Échanſon, » apporte une grande taſſe; verſes-y les Cyathes qui ſe boivent à ce que l'on aime; quatre » pour les perſonnes qui ſont ici à » table, trois pour l'amour; » ajoûte encore un Cyathe pour » la victoire du roi Antigonus. » Holà, encore un pour le jeune » Démétrius. Verſe préſentement » le dixième en l'honneur de l'aimable Vénus. « Voilà dix Cyathes verſés dans une ſeule taſſe, pour être bus d'un ſeul coup.

Chez les Romains, du tems de Martial, lorſqu'on vouloit boire à un ami ou à ſa maîtreſſe, on demandoit autant de Cyathes qu'il y avoit de lettres au nom de la perſonne à qui on alloit boire. Voilà pourquoi Horace a dit: » Un » Poëte qui fait ſa cour aux Muſes, ne ſe fera point prier dans ſon

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 144, 148. *& ſuiv.* | Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VIII. pag. 379. *& ſuiv.*

» enthouſiaſme, pour boire en un » ſeul coup un verre de neuf Cyathes. « Il ne dit pas boire neuf fois, mais boire neuf Cyathes en une ſeule fois.

On ne ſe ſervoit pas ſeulement chez les Grecs & les Romains de Cyathes pour meſurer l'eau & le vin à table, mais, en général, pour meſurer toutes les ſubſtances liquides, & même les ſéches. La médecine en faiſoit un grand uſage; auſſi les anciens médecins en parlent très-ſouvent. Galien qui a écrit des meſures des liquides, en marquant leur proportion entre elles, par la quantité d'huile ou de vin que chacune contenoit, dit que le Cyathe tenoit douze drachmes d'huile, treize drachmes & un ſcrupule de vin, d'eau, & de vinaigre, & dix-huit drachmes de miel. Nos médecins font aujourd'hui le Cyathe d'une once & demie.

CYATIS, *Cyatis*, (*a*) nom d'une citadelle de l'iſle de Céphallénie. C'étoit celle des Saméens. Tite-Live fait mention de cette citadelle, & nous apprend qu'elle fut priſe par les Romains l'an de Rome 563.

CYAXARE I, *Cyaxares*, (*b*) Κυαξάρης, fils de Phraorte, & petit-fils de Déjocès, fut un Prince plus grand & plus belliqueux que ces ancêtres. Ayant ſuccédé à à ſon pere au royaume de Médie, il diviſa le premier en provinces les peuples Aſiatiques, & ſépara les piquiers, les gens de cheval, & ceux qui tiroient de l'arc, les uns d'avec les autres; car, auparavant ils marchoient pêle-mêle, & confuſément dans les armées.

M. Boivin l'aîné place le commencement du règne de Cyaxare I en l'an 634 avant l'Ére chrétienne. Phraorte avoit été tué devant Ninive, dans une bataille contre les Aſſyriens. Cyaxare ne fut pas plutôt monté ſur le trône, qu'il réſolut de venger la mort de ſon pere par la ruine de cette grande ville. Ayant attiré à ſon parti tous les peuples de l'Aſie, qui étoient au de-là du fleuve Halys, il joignit leurs forces aux ſiennes, & les conduiſit contre les Aſſyriens. Ceux-ci vinrent à ſa rencontre. Il ſe donna une bataille où les Aſſyriens furent vaincus, & pouſſés juſque dans Nivive. Cyaxare, pourſuivant ſa victoire, en forma le ſiège. Cette ville alloit tomber infailliblement entre ſes mains; mais, le tems n'étoit pas encore venu où Dieu la vouloit punir de ſes crimes & des maux qu'elle avoit fait ſouffrir aux autres nations & à ſon peuple. Voici comment elle fut alors délivrée du péril qui la menaçoit.

Une armée formidable de Scythes, ſortis des environs des Palus-Méotides, qui avoient chaſſé les Cimmériens de l'Europe, marchoit ſous la conduite du roi Madyès, en pourſuivant toujours les Cymmériens. Ceux-ci trouverent

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 29.

(*b*) Herod. L. I. c. 73. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 84. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. p. 373. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 65. *& ſuiv.* Tom. V. p. 270, 271, 348. *& ſuiv.* T. XXI. pag. 3. *& ſuiv.*

le moyen d'échapper aux Scythes, qui s'avancerent juſque dans la Médie. Lorſque Cyaxare eut appris la nouvelle de cette irruption, il leva le ſiège de devant Ninive, & marcha avec toutes ſes troupes contre cette puiſſante armée, qui comme un torrent impétueux, alloit inonder toute l'Aſie. Les deux armées en vinrent aux mains; les Medes furent vaincus. Ces barbares ne trouvant plus aucun obſtacle, ſe répandirent non ſeulement dans la Médie, mais auſſi dans preſque toute l'Aſie. Ils marcherent enſuite vers l'Égypte, d'où le roi Pſammiticus les détourna à force de préſens. Ils revinrent dans la Paleſtine, où quelques-uns d'entr'eux pillerent à Aſcalon le temple de Vénus, le plus ancien qui eût été conſacré à cette Déeſſe. D'autres s'établirent à Bethſan, ville de la tribu de Manaſſé, en-deçà du Jourdain, qui depuis fut appellée de leur nom Scythopolis.

Les Scythes tinrent durant vingt-huit ans l'Empire de la haute Aſie. Les Medes ne purent s'en défaire que par la fraude. Sous prétexte d'entretenir & de fortifier l'alliance qu'ils avoient faite enſemble, ils en inviterent la plus grande partie à un feſtin, qui ſe faiſoit dans chaque famille. Chacun enivra ſes hôtes, & les Scythes furent ainſi maſſacrés. Les Medes s'emparerent de nouveau de toutes les provinces qu'ils avoient perdues, & étendirent encore une fois leur empire juſqu'au bords de l'Halys, qui en étoit l'ancienne borne au couchant.

Environ deux ans après, une troupe de Scythes Nomades, chaſſés de leur païs, alla chercher un aſyle à la cour de Cyaxare, qui les reçut très-favorablement. La plûpart étoient de fort habiles chaſſeurs; & leur adreſſe les mettoit chaque jour en état de fournir de gibier la table du Roi, qui de ſon côté leur donnoit ſouvent des marques de ſa bienveillance; enfin, ils eurent tant de part aux bonnes graces de Cyaxare, que ce Prince, & à ſon exemple les grands de la Médie, confierent leurs enfans aux Scythes, pour les inſtruire daus leur langue, & leur apprendre à tirer de l'arc. Un jour que ces étrangers étoient retournés de la chaſſe les mains vuides, Cyaxare naturellement emporté, les traita de la manière du monde la plus indigne. Picqués de cet affront, ils égorgerent un de leurs diſciples, & le firent porter ſur la table du Roi, qui fut trompé ainſi que les autres conviés, par la manière dont étoit aſſaiſonné un mets ſi nouveau. Cependant, les Scythes eurent le loiſir de ſe réfugier en Lydie. Alyatte les prit ſous ſa protection, & refuſa ſans balancer, de rendre des gens qui étoient venus à ſa cour en qualité de ſupplians. Ainſi s'alluma la guerre entre ces deux nations belliqueuſes.

Il ſe donna pendant cinq ans pluſieurs combats avec un avantage à peu près égal de part & d'autre. Mais la bataille qui ſe donna la ſixième année, fut remarquable par une éclipſe de ſoleil, qui changea tout d'un coup le jour en une nuit

très-obscure. Les Medes & les Lydiens, qui étoient alors dans le plus fort du combat, effrayés de cet évènement imprévu, qu'ils regardoient comme un signe de la colère des Dieux, se retirerent de part & d'autre, & firent la paix. Syennésis, roi de Cilicie, & Nabuchodonosor, roi de Babylone, en furent les médiateurs. Pour la rendre plus ferme & plus inviolable, les deux Princes voulurent l'assurer par le lien du mariage; & ils arrêterent qu'Alyatte donneroit sa fille Aryénis à Astyage, fils aîné de Cyaxare.

Le premier soin de Cyaxare, dès qu'il se vit en repos, fut de reprendre le siège de Ninive, que l'irruption des Scythes lui avoit fait lever. Nabopolassar, roi de Babylone, avec qui il venoit de contracter une alliance particulière, se ligua avec lui contre les Assyriens. Ayant donc joint leurs forces, ils assiégerent Ninive, la prirent, tuerent Saracus qui en étoit Roi, & ruinerent de fond en comble cette grande ville. Cyaxare, poursuivant sa victoire, se rendit le maître de toutes les villes du royaume d'Assyrie, excepté Babylone, & la Chaldée, qui appartenoit à Nabopolassar.

Après cette expédition, Cyaxare mourut, & laissa l'empire à son fils Astyage, l'an 594 avant Jesus-Christ. Son règne avoit duré quarante ans. M. le Président de Brosses ne s'accorde pas avec les autres Chronologistes, au sujet de Cyaxare, puisqu'il place la quarantième année du règne de ce Prince en l'an 585 avant Jesus-Christ; & ce qu'il avance paroît sans replique, étant appuyé sur des calculs astronomiques.

Cyaxare fit toujours sa demeure à Ecbatanes. Outre Astyage, il avoit deux filles parfaitement belles, & célebres même par leur esprit & leurs divers talens. L'une s'appelloit Rhétée ou Roitaie, qui avoit épousé depuis peu Stryangée, Prince des plus braves, des mieux faits, & des plus polis de tout l'Orient. L'autre étoit cette fameuse Nitocris qui fut mariée peu de tems après à Nabuchodonosor le Grand, comme nous l'apprenons suffisamment d'Hérodote & de Josephe.

Cyaxare est appellé Astybaras ou Astybarnas par Ctésias, dans Diodore de Sicile. On prétend que Cyaxare & Assuérus sont un même nom qui se donne à tous les rois Medes. Il est certain que Déjocès est appellé Cyaxare dans Diodore de Sicile, qui cite même cela d'Hérodote, dont il s'écarte en changeant le nom propre. En général, tous ces Rois ont plusieurs noms, & tout-à-fait différens, non seulement suivant chaque langue, mais souvent en la même, selon les divers Auteurs qui en parlent. C'est ce qui rend leur histoire fort difficile.

CYAXARE II, *Cyaxarus*, Κυαξάρης, (*a*) fils d'Astyage & d'Aryénis, & petit-fils de Cya-

(*a*) Xenoph. de Institut. Cyr. p. 15. *& seq.* Roll. Hist. Anc. T. I. pag. 377, 395, 401. *& suiv.* Mém. de l'Acad. des Inscript. & Bell. Lett. Tom. VI. p. 417. *& suiv.* Tom. VII. p. 458. *& suiv.*

xare I, succéda à son pere au royaume de Médie, l'an 559 avant Jesus-Christ.

A peine fut-il monté sur le trône, qu'il eut une rude guerre à soûtenir. Il apprit que Nérigliſſor, roi des Babyloniens, armoit puiſſamment contre lui, & qu'il avoit déjà engagé dans sa querelle pluſieurs Princes, entr'autres, Créſus, roi de Lydie. Il avoit auſſi envoyé des ambaſſadeurs vers le roi des Indes, pour jetter dans son eſprit de mauvaiſes impreſſions contre les Medes & les Perſes, en lui repréſentant qu'il étoit à craindre que ces deux peuples, déjà fort puiſſans d'ailleurs, s'étant unis par de nouvelles alliances, ne s'aſſujettiſſent à la fin toutes les autres nations, ſi l'on ne s'oppoſoit au progrès de leur puiſſance. Cyaxare dépêcha donc vers Cambyſe, pour lui demander du ſecours, & chargea ſes députés de faire en ſorte que Cyrus eût le commandement de l'armée qu'on lui enverroit. Ils n'eurent pas de peine à l'obtenir. La joie fut univerſelle, quand on ſçut que Cyrus marcheroit à la tête de l'armée. Elle étoit de trente mille hommes, d'infanterie ſeulement; car, les Perſes n'avoient point encore de cavalerie; mais, tous hommes d'élite, & qui avoient été élevés d'une manière particulière.

Un jour que Cyrus faiſoit la revue de ſon armée, il lui vint un courier de la part de Cyaxare, l'avertir qu'il étoit arrivé des Ambaſſadeurs du roi des Indes, & qu'il le prioit de le venir trouver promptement. » Pour ce ſujet, » lui dit-il, je vous apporte un » riche vêtement; car, il ſouhaite » que vous paroiſſiez ſuperbe- » ment vêtu devant les Indiens, » afin de faire honneur à la na- » tion. « Cyrus ne perdit point de tems, il partit ſur le champ avec ſes troupes pour aller trouver le Roi, ſans avoir d'autre habit que le ſien, fort ſimple à la manière des Perſes, & qui n'étoit point, porte le texte Grec, ſouillé ni gâté par aucun ornement étranger. Comme Cyaxare en parut d'abord un peu mécontent: » Vous » aurois-je fait plus d'honneur, » reprit Cyrus, ſi je m'étois ha- » billé de pourpre, ſi je m'étois » chargé de braſſelets & de chai- » nes d'or, & qu'avec tout cela » j'euſſe tardé plus long-tems à » venir, que je ne vous en fais » maintenant par la ſueur de mon » viſage & par ma diligence, en » montrant à tout le monde avec » quelle promptitude on exécute » vos ordres? «

Cyaxare, content de ces raiſons, commanda qu'on fit entrer les Indiens. Ces Ambaſſadeurs dirent qu'ils étoient envoyés de la part de leur maître, pour s'informer du ſujet de la guerre entre les Babyloniens & les Medes. Ils ajoûterent qu'ils avoient ordre, après avoir entendu les motifs des Medes, de paſſer chez les Babyloniens, pour écouter auſſi ce qu'ils auroient à alléguer, afin qu'après avoir examiné les raiſons de part & d'autre, le Roi, leur maître, ſe rangeât du côté de celui qui auroit pour lui le bon droit & la juſtice. Cyaxare & Cyrus répon-

dirent qu'ils n'avoient donné aucun ſujet de plainte aux Babyloniens, & qu'ils acceptoient avec joie pour arbitre le roi des Indes. Il paroît qu'il ſe déclara pour les Medes.

Après trois ans de préparatifs de guerre de part & d'autre, il ſe livra un combat, où les Babyloniens furent mis en fuite, & où leur Roi perdit la vie. Cyrus ſe préparoit à les pourſuivre vivement; mais, il avoit beſoin pour cela de cavalerie, &, comme on l'a déjà remarqué, les Perſes n'en avoient point. Il alla donc trouver Cyaxare, & lui propoſa ſon deſſein. Cyaxare l'improuva fort, & lui repréſenta le danger qu'il y avoit de pouſſer à bout des ennemis ſi puiſſans, à qui l'on inſpireroit peut-être du courage, en les réduiſant au déſeſpoir; qu'il étoit de la ſageſſe d'uſer modérément de la fortune, & de ne pas perdre le fruit de la victoire, par trop de vivacité; que d'ailleurs il ne voudroit pas contraindre les Medes, ni les empêcher de prendre un repos qu'ils avoient ſi juſtement mérité. Cyrus ſe réduiſit à demander la permiſſion d'emmener ceux qui voudroient bien le ſuivre, à quoi Cyaxare conſentit ſans peine; & il ne ſongea plus qu'à paſſer le tems en feſtin & en joie avec les officiers, & à jouir de la victoire qu'il venoit de remporter.

Preſque tous les Medes ſuivirent Cyrus. Le lendemain, à ſon réveil, Cyaxare fut étrangement étonné de ſe voir preſque ſeul, & ſans troupes. Plein de colère & de fureur, il dépêcha ſur le champ un courier à l'armée, avec ordre de faire de violens reproches à Cyrus, & de faire revenir tous les Medes ſans aucun délai. Cyrus ne s'effraya point d'un commandement ſi injuſte. Il lui écrivit une lettre reſpectueuſe, mais pleine d'une généreuſe liberté, où il juſtifioit ſa conduite, & le faiſoit ſouvenir de la permiſſion qu'il lui avoit donnée, d'emmener tous ceux des Medes qui voudroient bien le ſuivre. Il envoya en même tems en Perſe, pour faire venir de nouvelles troupes, dans le deſſein qu'il avoit de pouſſer plus loin ſes conquêtes.

Quand il eut entièrement réduit les Babyloniens, il en céda l'empire à Cyaxare, qui n'en jouit pas abſolument long-tems. Il mourut deux ans après, l'an 536 avant J. C. Il n'avoit point eu d'enfant mâle, mais ſeulement une fille, qu'il fit épouſer à Cyrus.

Telle eſt en abrégé l'idée que Xénophon nous donne de Cyaxare II. Mais M. Fréret ne le regarde que comme un Prince fabuleux. » Ce Cyaxare, dit-il, inconnu à » tous les Hiſtoriens anciens, a » été adopté par Joſephe, par les » Interprêtes de l'Écriture, & par » pluſieurs Chronologiſtes mo- » dernes, Uſſérius, Voſſius, » Marsham, Prideaux, &c. Ce » qui les a déterminés à ſuivre, » en cette occaſion, le ſyſtême » de Xénophon, c'eſt que ce Cya- » xare leur a paru très-commode » pour expliquer quelques en- » droits du Prophete Daniel; ils » n'ont point eu d'autre raiſon; » ils ſe ſont perſuadés que ce Prin-

» ce devoit être le Darius Mede
» de Daniel ſucceſſeur de Baltha-
» zar, & par une ſuite néceſſaire,
» que ce Balthazar étoit le roi de
» Babylone qui périt, ſuivant Xé-
» nophon, à la priſe de cette vil-
» le par Cyrus.

» On voit d'abord que rien n'eſt
» plus foible qu'une pareille rai-
» ſon ; quand on ne pourroit ex-
» pliquer la prophétie de Daniel
» que par cette hypothèſe, il vau-
» droit encore mieux convenir
» que nous ne l'entendons pas,
» que de l'expliquer par une ſup-
» poſition contraire aux témoi-
» gnages de toute l'antiquité pro-
» phane. Joſephe n'étoit guères
» mieux inſtruit de l'hiſtoire de
» Perſe ; il ne compte que cinq
» rois de ce païs, & ſupprime
» les cinq derniers qui ont règné
» pendant cent ans entiers. Cette
» erreur lui eſt commune avec les
» Chronologiſtes Juifs ; ainſi ſon
» ſuffrage ne peut ſervir à auto-
» riſer le Cyaxare de Xénophon.
» L'autorité des Interprêtes, &
» même celle des Peres, dans un
» point de l'Hiſtoire profane, ne
» peut jamais balancer celle des
» Hiſtoriens anciens, parce qu'ils
» ne ſçavent cette Hiſtoire, que
» par le rapport de ces mêmes
» Hiſtoriens.

» Mais, ce qui doit faire rejetter
» abſolument ce Cyaxare de Xé-
» nophon, c'eſt que le Prophete
» Daniel dit, en termes formels,
» que Cyrus ſuccéda immédiate-
» ment à Aſtyage, roi des Medes.

» Voici comment il s'exprime
» à la fin du chapitre XIII. *Et rex*
» *Aſtyages appoſitus eſt ad patres*
» *ſuos, & ſuſcepit Cyrus Perſes re-*
» *gnum ejus* ; C'eſt-à-dire, le roi
» Aſtyage fut enſeveli dans le ſé-
» pulcre de ſes Ancêtres, & Cy-
» rus, Perſan de nation, regna à
» ſa place. Donc Cyrus a ſuccédé
» immédiatement à Aſtyage au
» royaume de Médie. Donc le
» Cyaxare de Xénophon n'a point
» règné entre ces deux Princes ;
» & il faut préférer, au témoigna-
» ge de Xénophon, celui d'Héro-
» dote, de Ctéſias, de Trogue
» Pompée, &c. conforme à
» celui de Daniel contemporain
» de Cyrus. Je ſçais que les Pro-
» teſtans ne reçoivent pas ce XIII
» chapitre de Daniel, parce que
» ce chapitre & le ſuivant ne ſont
» pas dans les Bibles hébraïques
» que nous avons maintenant ;
» mais, Théodotion les avoit
» trouvés dans les manuſcrits Hé-
» breux dont il s'étoit ſervi pour
» ſa traduction. Et quoiqu'il puiſ-
» ſe y avoir quelques difficultés
» ſur leur authenticité, elles ne
» doivent pas empêcher qu'on ne
» les regarde au moins comme un
» fragment d'un ancien ouvrage,
» dont l'autorité eſt certainement
» préférable à celle de Joſephe. A
» l'égard des Catholiques, la choſe
» eſt ſans difficulté ; ils reconnoiſ-
» ſent ces deux chapitres pour une
» partie authentique du livre de
» Daniel, & le dernier verſet du
» XIIIe. ne leur permet pas de
» ſoutenir le Cyaxare de Xéno-
» phon. «

CYBÉA, *Cybea*, (*a*) nom d'un vaiſſeau, dont il eſt parlé

(*a*) Cicer. in Verr. L. VII. c. 35.

dans une des harangues de Cicéron contre Verrès.

CYBEBE, *Cybeba*, divinité qu'on dit avoir été ainſi appellée du pouvoir qu'on lui attribuoit d'inſpirer la fureur. On l'appelle la grande mere & la mere des dieux, auſſi bien que Cybele, avec laquelle on prétend qu'il ne faut pas la confondre.

CYBELE, *Cybele*, Κυβέλη, (*a*) divinité fameuſe dans la fable, & bien différente de Rhéa, quoique la plûpart des Mythologues, anciens & modernes, les aient confondues l'une avec l'autre, parce que l'une & l'autre portoient le nom de mere des dieux. La fable de Cybele ſe raconte avec des variétés conſidérables; mais rien de ce qu'on en rapporte ne convient avec l'hiſtoire de Rhéa, fille du Ciel & de la Terre, ſœur & femme de Saturne. Quoi qu'il en ſoit, appliquons-nous à faire connoître Cybele, qui fut une divinité principale chez les Phrygiens.

Ils diſoient, en effet, qu'ils avoient autrefois un Roi, nommé Méon, qui règnoit auſſi ſur la Lydie. Ce Prince épouſa une femme nommée Dindyme, dont il eut une fille. Ne voulant pas l'élever, il l'expoſa ſur le mont Cybele; cependant, les dieux permirent qu'elle fût allaitée par des femelles de Léopards & d'autres animaux féroces. Quelques bergères du lieu l'ayant remarqué, enleverent cet enfant, & l'appellerent Cybele, du nom du lieu où elles l'avoient trouvée. Cette fille devenue grande, ſurpaſſoit ſes compagnes, non-ſeulement par ſa beauté & par ſa ſageſſe, mais auſſi par ſon eſprit; car, elle inventa une flûte compoſée de pluſieurs Tuyaux, & ce fut-elle qui, la première, fit entrer dans les chœurs les tymbales & les tambours. Elle guériſſoit par des purifications & par des airs de muſique, les maladies des enfans & celles des troupeaux. Comme elle avoit ſauvé pluſieurs enfans, & qu'elle en avoit ſouvent entre les bras, elle fut appellée d'un commun conſentement mere de montagne. Le principal de ſes amis étoit Marſyas, Phrygien, homme recommandable par ſon eſprit & par ſa tempérance.

Cybele, étant parvenue en âge de puberté, devint amoureuſe d'un jeune homme du païs appellé d'abord Atys & enſuite Papas. Ses parens la reconnurent dans le tems qu'elle avoit eu un commerce ſecret avec lui, & qu'elle en étoit devenue groſſe. Ils l'emmenerent ſans en rien ſçavoir à la cour du roi ſon pere. Ce prince la crut d'abord fille; mais ayant découvert le contraire, il fit mourir Atys & les bergères qui avoient trouvé & nourri ſa fille, & il voulut qu'on

(*a*) Diod. Sicul. pag. 134, 135, 223. Virg. Æneid. L. III. v. 111. L. X. v. 220. *& ſeq.* L. XI. v. 766. Hérod. L. V. c. 102. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 342. T. IV. pag. 182, 183, 409. *& ſuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 1, 2, 3. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 443. *& ſuiv.* Tom. V. pag. 231. *& ſuiv.* pag. 241. *& ſuiv.* Tom. VII. p. 46. Tom. XII. p. 6. T. XIII. p. 270. T. XIV. p. 24. Tom. XVI. p. 76. T. XXIII. p. 45. *& ſuiv.*

laiſſât leurs corps ſans ſépulture. Cybele tranſportée d'amour pour ce jeune homme, & affligée de l'aventure de ſes nourrices, devint folle, & ſe mit à courir le païs, en pleurant & en battant du tambour. Marſyas ayant pitié de ſon infortune, à cauſe de l'amitié qu'il lui avoit autrefois portée, ſe mit à la ſuivre; ils arriverent enſemble chez Bacchus à Nyſe, & ils y trouverent Apollon.

On dit qu'après que ce dieu eut conſacré dans l'antre de Bacchus, ſa lyre & les flûtes de Marſyas, il devint amoureux de Cybele, & l'accompagna dans ſes courſes juſqu'aux monts Hyperboréens. Vers ces tems-là, les Phrygiens furent affligés par de cruelles maladies, & la terre ne produiſoit plus aucun fruit. Ayant demandé à l'oracle un ſecours à leurs maux, on dit qu'il leur ordonna d'enterrer le corps d'Atys, & d'honorer Cybele comme une déeſſe; mais comme le corps d'Atys avoit été entièrement conſumé par le tems, ils le repréſenterent par une figure devant laquelle ils firent de grandes lamentations, & appaiſerent la colère de celui qu'ils avoient injuſtement mis à mort; cérémonie qu'ils conſervoient encore du tems de Diodore de Sicile. Ils inſtituerent à l'honneur de Cybele des ſacrifices annuels, ſur les mêmes autels qu'elle avoit autrefois élevés; enfin ils lui bâtirent un ſuperbe temple dans la ville de Peſſinunte en Phrygie, & y établirent des fêtes.

Telle eſt l'hiſtoire de Cybele, ſelon les Phrygiens; & c'eſt à Diodore de Sicile que nous en ſommes redevables. Comme il compoſoit ſon ouvrage de différens morceaux qu'il avoit recueillis, ou de ſes lectures, ou de ſes voyages, après avoir parlé ainſi de Cybele, dans le livre troiſième, il en rapporte au livre cinquième une tradition tout-à-fait différente. » Du commerce » que Jupiter avoit eu avec Élec- » tre l'une des filles d'Atlas, dit-il, » naquirent Dardanus, Jaſion & » Harmonie .... on dit que Ja- » ſion épouſa Cybele, & qu'il » eut de cette déeſſe un fils nom- » mé Corybas; mais, peu après, » Jaſion ayant été mis au rang des » dieux, Cybele & Corybas ſe » retirerent en Aſie, où ils por- » terent les myſteres de la mere » des dieux. Cybele épouſa en- » ſuite le premier Olympus, qui » la rendit mere d'Alée, à la- » quelle elle donna ſon nom de » Cybele. «

Il y a apparence que la variété qui règne dans ces hiſtoires, n'eſt fondée que ſur la pluralité des perſonnes qui ont porté le nom de Cybele. C'eſt le ſentiment de M. l'abbé Banier; & ce ſçavant Mythologue croit que la première eſt la même que Titée, femme de Cœlus, & dont le nom veut dire terre; que la ſeconde eſt la même que Rhéa, ſœur & femme de Saturne; qu'enfin la troiſième eſt une princeſſe de Phrygie, qui vivoit du tems de Marſyas, dont l'hiſtoire a été chargée des aventures des autres, parce qu'elles

avoient demeuré en Phrygie, où les princes Titans tenoient leur cour. C'eſt dans ce païs que le culte de notre déeſſe fut établi. Les Prêtres, dans la ſuite, embrouillerent ſon hiſtoire, & lui donnerent le nom de Cybele, d'une montagne de Phrygie. D'autres tirent ce nom d'un mot Hébreu qui veut dire enfanter avec douleur, & prétendent que la tradition d'Eve, condamnée aux douleurs de l'enfantement, eſt cachée ſous cette fable.

Le culte de Cybele devint célebre ſur-tout dans la Phrygie; ſes fêtes y étoient ſolemniſées avec un grand tumulte. Les prêtres faiſant retentir le bruit des tambours, & frappant leurs boucliers avec des lances, danſoient & faiſoient pluſieurs mouvemens de leurs corps & de leurs têtes. La plûpart des autres cérémonies qu'ils pratiquoient, ſembloient n'être qu'un mémorial de l'hiſtoire que nous avons rapportée. Mais, parce que la fable de Cybele, hiſtorique dans ſon origine, devint phyſique dans la ſuite, & que cette déeſſe fut priſe pour la Terre, il ſe mêla dans ſon culte pluſieurs circonſtances qui y avoient rapport.

En effet, les Anciens ont toujours confondu Cybele avec la Terre, que l'on appelloit pour cela la mere des dieux, puiſque c'eſt-elle qui donne naiſſance à toutes choſes; mais, ils donnerent encore d'autres noms à cette déeſſe, qu'il eſt néceſſaire de rapporter. Celui de Rhéa vient du verbe ῥεῖν, couler, à cauſe des pluies qui communiquent la fécondité à la terre; ou plutôt du mot ἔρα, *terra*, par une ſimple tranſpoſition de lettres; & ce nom tire ſon origine de l'Hébreu *Erets*, qui ſignifie la même choſe. On la nommoit auſſi Veſta, *quia floribus veſtiebatur*; ou *Maia*, qui ſignifie mere ou nourrice; γῆ μήτηρ, comme qui diroit terre mere. Le nom de déeſſe de Peſſinunte étoit tiré d'une ville de ce nom, où elle étoit ſpécialement honorée, comme ceux de Bérécynthe, de Dindymene & quelques autres, étoient des lieux qui portoient ces noms. Celui d'*Idæa*, du mont ἰδὰ en Phrygie, ſur lequel elle avoit un temple, que Claudien décrit avec beaucoup d'élégance. Les Romains célébroient tous les ans une fête, dans laquelle on mêloit des combats en l'honneur de Cybele, ſous le nom d'Idéenne; & pour ne pas s'écarter des cérémonies pratiquées dans le temple dont nous venons de parler, ils ſe ſervoient du miniſtère d'un Phrygien & d'une Phrygienne.

Le nom de Métragyrte, que lui donnoient les Grecs, ſignifioit qu'elle étoit la grande mere; celui de Paſithée, qu'elle étoit la mere de tous les dieux. On l'appelloit auſſi Purtophoros, Porte-tours, parce qu'on la repréſentoit toujours la tête couronnée de tours. Valérius Flaccus lui donne le ſurnom de Mygdonia, qui eſt tiré d'un lieu de ce nom dans la Phrygie, où elle étoit honorée, de même que celui d'Andirine. En effet, Strabon nous apprend qu'auprès d'Andere étoit un temple conſacré à la mere des dieux,

ſurnommée

ſurnommée pour cela Andirine. Le même Auteur remarque auſſi que cette déeſſe étoit appellée Adporina, d'une montagne rude & difficile, qui étoit près de Pergame, & qui avoit pour cela même donné ce nom à la déeſſe & au temple qu'elle avoit ſur cette montagne. Arrien eſt le ſeul que l'on ſçache, qui donne à Cybele l'épithete de Phaſiana; c'eſt dans ſon Périple du Pont-Euxin, où il dit qu'en remontant le Phaſe, on trouvoit ſur la droite la figure d'une déeſſe qui tenoit d'une main un tambour, & avoit des lions ſous ſon trône, comme la Cybele ou la Rhéa d'Athènes, ouvrage de Phidias.

On la repréſentoit comme une femme robuſte & puiſſante, & près d'accoucher, pour marquer la fécondité de la terre; tout le reſte de ſon équipage y faiſoit auſſi alluſion. Les clefs qu'elle tenoit à la main, apprenoient que la terre renferme dans ſon ſein pendant l'hiver les ſemences de tous les fruits. Sa couronne de chêne faiſoit reſſouvenir que les hommes s'étoient autrefois nourris des fruits de cet arbre. Ses temples étoient ronds, pour marquer la rondeur de la terre; elle étoit couronnée de tours, pour faire alluſion aux villes qui ſont deſſus; auprès de ſon char étoient des lions couchés & tranquilles, pour nous apprendre que les terres, même les plus incultes, peuvent devenir fertiles; ſi elle étoit aſſiſe, c'étoit pour déſigner qu'elle eſt en repos. Le bruit des tambours & des lances faiſoit alluſion au bruit des inſtrumens d'airain dont on ſe ſervoit pour labourer la terre avant l'invention du fer.

Pour dire quelque choſe de poſitif du culte particulier de Cybele, il eſt bon de remarquer que, comme il fut établi du tems même de ſon pere Méon, ſelon Diodore de Sicile, & de l'apparition de ſa ſtatue à Peſſinunte, marquée dans une des époques de la chronique de Paros, à l'an 257 avant la priſe de Troye, & quelques années après l'arrivée de Cadmus & de Danaüs dans la Grece, il s'enſuivra que le règne de Méon & le commencement des myſtères de Cybele tomberont vers l'an 1580 avant l'Ére Chrétienne.

Les Romains ne ſe diſtinguerent pas moins par le culte de cette divinité que les Phrygiens. Ce peuple, averti par quelques vers des Sibylles, envoya une célebre ambaſſade en Phrygie, & fit apporter la ſtatue de cette déeſſe, qui étoit d'une pierre noire, qu'il reçut avec beaucoup de pompe & de ſolemnité. De graves Auteurs rapportent que le vaiſſeau s'étant, à ſon retour, arrêté à l'embouchure du Tibre, ſans qu'on pût le faire avancer, on fut obligé de conſulter l'oracle des Sibylles; & l'on apprit qu'une vierge devoit le faire entrer dans le port. Alors Claudia, celle des veſtales dont la réputation étoit la plus équivoque, croyant que c'étoit-là une belle occaſion de prouver ſa vertu, qu'un air trop libre joint au grand ſoin de ſe parer, avoit rendu ſuſpecte, fit ſa prière

tout haut à la déeſſe ; & ayant attaché ſa ceinture au vaiſſeau, elle le fit avancer ſans réſiſtance ; ce qui la fit admirer de tout le monde. On ſçait que Tertullien attribue cet évènement au démon ; & que d'autres penſent que l'habile veſtale profita du vent qui commença alors à ſouffler ; mais nous dirons, ſans craindre de bleſſer la vénérable antiquité, que Claudia étoit, ou bien effrontée, ou bien ſuperſtitieuſe de tenter ainſi la déeſſe.

Les Romains ne manquoient pas tous les ans d'aller laver dans le fleuve Almon le ſimulacre de cette déeſſe, comme pluſieurs Auteurs nous l'apprennent. Ammien Marcellin dit que cette cérémonie ſe faiſoit le ſix des Kalendes d'Avril ; & Hérodien, dans l'hiſtoire de l'empereur Commode, ajoûte qu'il règnoit une licence effrénée dans les fêtes de cette déeſſe. Cet Auteur dit auſſi qu'on y portoit tout ce qu'on avoit de plus ſomptueux en meubles & en vaiſſelle.

Les ſacrifices, qu'on lui offroit, étoient appellés *Taurobolium* ou *Criobolium*, parce qu'on lui immoloit un taureau ou une chèvre, ſur une foſſe couverte de planches percées, & que le ſang de ces animaux découloit ſur le prêtre qui étoit au-deſſous dans la foſſe. Les Préteurs Romains lui faiſoient faire encore tous les ans un ſacrifice d'une truie, qui étoit immolée par un prêtre & une prêtreſſe venus de Phrygie.

CYBELUM, *Cybelum*, (*a*) Κύβελον, ville dont parle Lucien dans ſon dialogue des Voyelles. Il dit que c'étoit une jolie petite ville, colonie des Athéniens.

CYBERNÉSIES, *Cyberneſia*, Κυβερνήσια, (*b*) c'eſt-à-dire, les fêtes des patrons de navire. Ces fêtes furent établies par Théſée, en l'honneur de Nauſithoüs & de Phéax.

CYBISTRA, *Cybiſtra*, (*c*) Κύβιστρα, ville de Capadoce ſituée au pied du mont Taurus. Ptolémée, Strabon, Cicéron en font mention. Le premier la donne à l'Arménie mineure, & pour parler plus juſte, à la Cataonie, qu'il met dans cette dernière province ; mais, on ſçait que la Cataonie a fait partie de la Cappadoce. L'Arménie mineure elle-même y a été compriſe.

M. d'Anville, dans ſes cartes, place Cybiſtra vers les ſources du fleuve Halys. La notice d'Hiéroclès met cette ville au nombre des villes épiſcopales de la ſeconde Cappadoce. On croit que c'eſt aujourd'hui Arminacha.

CYBISTUS, *Cybiſtus*, Κύβιστος, (*d*) neveu de Thalès, fut adopté par ſon oncle, ſelon Plutarque dans la vie de Solon.

CYCHRÉE, *Cychreus*, (*e*) Κυχρεύς, fils de Neptune & de la nymphe Salamis, fut roi de Salamine. Il étoit ſi homme de bien, qu'après ſa mort, on l'honora

(*a*) Lucian. T. I. p. 51.
(*b*) Plut. T. I. p. 7.
(*c*) Ptolem. L. V. c. 7. Strab. p. 535, 537 & 539. Cicer. ad Amic. L. XV. Epiſt. 2. ad Tit. Pomp. Attic. L. V. Epiſt. 18.
(*d*) Plut. T. I. p. 81.
(*e*) Pauſ. pag. 67. Plut. T. I. p. 5, 83.

comme un dieu, non ſeulement à Salamine, mais à Athènes. On voyoit à Salamine un temple bâti en ſon honneur. On dit que durant le combat naval qui fut donné près de cette iſle contre Xerxès, il parut un dragon au milieu de la flotte des Athéniens, & que ceux-ci ayant conſulté l'oracle ſur un prodige ſi extraordinaire, il leur fut répondu que ce dragon étoit le héros de Cychrée.

CYCLADE, eſpèce d'habillement de femme, arrondi par le bas & bordé d'un galon de pourpre. C'étoit auſſi l'étoffe de la robe; on y brodoit quelquefois des fleurs en or. Les femmes la portoient ſous le Pallium, & des hommes l'empruntoient pour ſe traveſtir en bouffons.

CYCLADES, *Cyclades*, (*a*) Κυκλάδες, iſles de la mer Égée, ainſi nommées de leur ſituation circulaire, κύκλος en grec ſignifiant un cercle. La raiſon d'une telle dénomination, c'eſt qu'elles formoient comme un cercle au tour de l'iſle de Délos, qui en étoit devenue célebre, au rapport de Strabon. Les habitans des Cyclades y envoyoient tous les ans leur jeuneſſe, pour aſſiſter aux fêtes qu'on y célébroit.

L'on ne convient pas du nombre de ces iſles. Strabon dit qu'on n'en comptoit d'abord que douze, mais qu'on y en joignit encore pluſieurs autres. Il compte enſuite celles qu'Artémidore a nommées; ſçavoir, Hélene, Céon, Cythnos, Sériphe, Mélos, Siphnos, Cincolos, Prépéſinthus, Oléaros, Naxos, Paros, Syros, Micone, Ténédos, Andros & Giare.

Apollonius les appelle Minoides. Suidas les nomme Sporades, mais improprement; car les Sporades ſont d'autres iſles de la même mer. Il faut convenir cependant que les Poëtes & les Géographes joignent d'ordinaire les Sporades aux Cyclades, parce que l'on donnoit anciennement ce dernier nom aux cinquante-trois iſles de la mer Égée, depuis Ténédos juſqu'à Crete. Horace donne l'épithete de *nitentes*, brillantes, aux iſles Cyclades; & ce ſont proprement les Sporades qui ſont blanches & lumineuſes de l'Argile dont elles ſont pleines; ce qui a donné lieu à Denys le Géographe de les comparer à des Aſtres. Après les Cyclades, dit-il, on voit reluire les Sporades, comme les aſtres dans un air ſérein, lorſque le violent Borée a chaſſé les nuages humides.

Les Cyclades, ſelon Diodore de Sicile, étoient encore déſertes, lorſque Minos, roi de Crete, fils de Jupiter & d'Europe, aſſembla de fortes armées de terre & de mer, & envoya des colonies en divers endroits. Il peupla ainſi pluſieurs des Cyclades, & en fit diſtribuer les terres entre ceux qu'il choiſit pour les habiter. Ces iſles furent ſoumiſes aux Athéniens par Miltiade. La conquête en fut rapide. Depuis, Alexandre, tyran de

(*a*) Strab. pag. 58, 368, 474, 485. Diod. Sicul. pag. 442, 507, 577. Pomp. Mel. p. 148. Ptolem. L. III. c. 15. Plin. Tom. I. p. 211. *& ſeq.* Corn. Nep. in Miltiad. c. 2. Horat. L. I. Ode 12. v. 19, 20. Diod. Sicul. p. 240.

Pheres, y envoya des brigantins & autres vaiſſeaux de piraterie; & s'étant par ce moyen emparé de quelques-unes, il en tira un grand nombre d'eſclaves. Longtems après, la réputation du général Memnon s'étant répandue fort au loin, la plûpart des iſles Cyclades lui envoyerent des ambaſſadeurs chargés de leurs ſoumiſſions.

Ptolémée met dans chacune des Cyclades une ville de même nom que l'iſle. Ces iſles ſont aujourd'hui dans ce qu'on appelle l'Archipel.

CYCLADES, *Cyclades*, Κυκλάδες. Les Poëtes ont ſuppoſé que les Cyclades étoient des nymphes qui avoient été métamorphoſées en iſles, & que ces iſles en avoient pris le nom de Cyclades. Ces nymphes furent ainſi métamorphoſées pour n'avoir pas ſacrifié à Neptune.

CYCLE, *Cyclus*, Κυκλος, terme qui ſignifie une certaine période, ou ſuite de nombres qui procedent par ordre juſqu'à un certain terme, & qui reviennent enſuite les mêmes ſans interruption.

Voici quelle a été l'origine des Cycles. La révolution apparente du Soleil au-tour de la terre, fut d'abord diviſée arbitrairement en 24 heures; & cette diviſion devint la baſe & le fondement de toutes les meſures du tems. Dans l'uſage civil on ne connoît que les heures; ou plutôt des multiples d'heures, comme les jours, les années. Mais ni le mouvement annuel du Soleil, ni celui d'aucun autre corps céleſte, ne peut être meſuré & diviſé exactement par le moyen des heures ou de leurs multiples. Par exemple, la révolution annuelle du Soleil eſt de 365 jours & 5 heures, 49 minutes, à très-peu de choſe près; celle de la Lune eſt de 29 jours, 12 heures, 44 minutes.

C'eſt pour faire évanouir ces fractions & pour les changer en des nombres entiers, qui ne renfermaſſent que des jours & des années, que l'on a inventé les Cycles; ces Cycles comprennent pluſieurs révolutions du même aſtre, & par ce moyen l'aſtre ſe trouve, après un certain nombre d'années, au même endroit du ciel, d'où on ſuppoſe qu'il étoit parti; ou ce qui eſt la même choſe, il ſe trouve à la même place dans le calendrier civil. Tel eſt le fameux Cycle de dix-neuf ans, qu'on nomme auſſi Cycle Lunaire. *Voyez* l'article ſuivant.

CYCLE LUNAIRE, (*a*) *Cyclus Lunaris*. On appelle ainſi une période de 19 années ſolaires, équivalante à 19 années Lunaires, & 7 mois intercalaires; au bout de ces 19 ans, les pleines & les nouvelles Lunes retombent au même jour de l'année Julienne.

On appelle auſſi cette période, période Méthonienne, du nom de ſon inventeur Méthon, Athénien; on la nomme encore nombre d'or; cependant le nombre d'or ſe dit plus proprement du nombre qui indique l'année du Cycle Lunaire pour une année quelconque donnée.

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 181.

Ainſi, à quelque jour que ce ſoit que les nouvelles & les pleines Lunes arrivent dans une certaine année, on peut être aſſuré qu'après dix-neuf ans écoulés, ces nouvelles & pleines Lunes tomberont encore aux mêmes jours du mois; & même, ſelon l'opinion de Méthon, qui a été adoptée par les Peres de la primitive égliſe, mais qui n'eſt pas tout-à-fait juſte, comme nous le dirons plus bas, elles répondront aux mêmes heures & aux mêmes minutes des jours correſpondans. Les Anciens avoient une ſi grande idée de la commodité & de l'excellence de ce Cycle, qu'ils le firent graver en lettres d'or; & c'eſt pour cela qu'on a donné le nom de nombre d'or au nombre du Cycle de Méthon, qui répond à chaque année propoſée. Voici donc de quelle manière les nombres de ce Cycle répondoient aux jours du calendrier, ou du moins de quelle manière ils auroient dû y répondre. Ayant pris une année quelconque pour le commencement du Cycle, & faiſant enſorte que le nombre 1 du Cycle lui répondît, il ne s'agiſſoit plus que de trouver par obſervation, les jours de chaque mois auxquels arrivoient les nouvelles Lunes, & marquer vis-à-vis des jours de cette même année le caractère 1; or, ſuppoſant que les nouvelles Lunes fuſſent arrivées, par exemple, le 23 Janvier, 21 Février, 23 Mars, 21 Avril, 21 Mai, 19 Juin, &c. & ainſi de ſuite, on auroit donc mis dans la colomne du Cycle Lunaire, vis-à-vis ces jours-là, le nombre 1; mais l'année ſuivante, obſervant de même les nouvelles Lunes, il falloit mettre encore, ainſi que le pratiquoient les Anciens, le nombre 11 dans la colomne du Cycle Lunaire, vis-à-vis les jours de chaque obſervation, c'eſt-à-dire, vis-à-vis le 12 Janvier, le 10 Février, le 12 Mars, le 10 Avril, & ainſi de ſuite. Car l'année Lunaire eſt compoſée de 12 lunaiſons ou mois lunaires, qui ſont 354 jours; elle eſt donc plus courte de 11 jours que l'année civile commune qui eſt de 365 jours; ainſi les nouvelles Lunes d'une année quelconque doivent arriver environ 11 jours plutôt que celles de l'année précédente. De même la troiſième année il a fallu mettre le caractère 3 vis-à-vis des jours auxquels les nouvelles Lunes ont été obſervées, & ainſi de ſuite les autres années, juſqu'à ce que le Cycle entier de 19 ans fût achevé.

Pour déterminer les jours de la nouvelle ou de la pleine Lune, on auroit pu s'y prendre comme les Juifs, qui, n'ayant point d'autres règles que celles de l'obſervation, attendoient ſoigneuſement que la Lune fût à ſon lever héliaque, ou parût pour la première fois hors des rayons du Soleil, un peu après le coucher de cet aſtre; & on auroit pu appeller ce jour-là le premier jour de la Lune. Cependant, au lieu de l'obſervation de la première phaſe du croiſſant, il auroit été beaucoup plus ſûr [car c'eſt-là ce qu'on auroit pu pratiquer de plus exact] d'employer pour la diſpoſition de ces

nombres les tables aſtronomiques, en calculant pour chaque mois, & par conſéquent pour chaque année du Cycle Lunaire, les nouvelles Lunes, & marquant les caractères ci-deſſus vis-à-vis les jours auxquels on trouve qu'elles auroient dû arriver. Mais, de quelque manière qu'on s'y ſoit pris, il eſt certain que le mois Lunaire aſtronomique étant de 29 jours 12*h*. 44*m*. 3*s*. comme le vulgaire ne ſçauroit diſtinguer ces petites quantités qui ſuivent le nombre de jours, on a été obligé de ſuppoſer alternativement les mois Lunaires d'un certain nombre de jours entiers, comme de 30 ou de 29 jours, dont ceux-ci ſe nomment *caves ou ſimples*, & ceux-là pleins, pour ſatisfaire pleinement aux 29 jours 12 heures du mois aſtronomique. Enfin, parce que, outre ces 29 jours & demi, nous avons encore 44*m*., ou trois quarts-d'heure de plus dans chaque lunaiſon ou mois Lunaire, il doit s'enſuivre qu'au bout de 32 lunaiſons, la ſomme de ces minutes accumulées vaudra un jour entier. Ce jour doit donc s'ajoûter à un des mois ſimples; & c'eſt ainſi que les lunaiſons du calendrier peuvent s'accorder avec les lunaiſons obſervées dans le ciel ou déterminées par les tables aſtronomiques.

Préſentement, ſi le nombre du Cycle Lunaire eſt donné, on aura, par le moyen du calendrier eccléſiaſtique, les jours des nouvelles Lunes pendant le reſte de cette même année; car, dans chaque mois, le nombre du Cycle déſignera la nouvelle Lune, & la pleine Lune doit être 14 jours après.

On croyoit anciennement, comme nous l'avons dit un peu plus haut, que le Cycle de 19 ans comprenoit exactement 235 lunaiſons; & qu'après une révolution des années du Cycle Lunaire, les nouvelles Lunes revenoient préciſément aux mêmes jours & heures de chaque mois; mais la choſe bien examinée, ne s'eſt pas trouvée véritable. Car, dans l'eſpace de 19 années juliennes, il y a 6939 jours 18 heures; & s'il eſt certain, ſelon les plus exactes obſervations des Aſtronomes modernes, que chaque lunaiſon ou mois Lunaire ſoit de 29*j*. 12*h*. 44*m*. 3*s*. il s'enſuit que 235 lunaiſons répondroient à 6939*j*. 16*h*. 31*m*. 45*s*. Il n'eſt donc pas vrai de dire que 235 lunaiſons répondent exactement à 19 années juliennes; mais il s'en faut environ une heure & demie; ainſi les nouvelles Lunes, après 19 ans écoulés, n'arriveront pas préciſément à la même heure qu'auparavant; mais environ une heure & demie plutôt; de manière que, dans l'eſpace de 304 ans, les nouvelles Lunes anticiperont d'un jour dans l'année julienne. Donc le Cycle Lunaire ſuffit ſeulement pour marquer aſſez bien les nouvelles Lunes dans l'eſpace de 300 ans, & ſelon d'autres, d'environ 312, [cette différence venant de la grandeur du mois Lunaire, ſur laquelle les Aſtronomes ne ſont pas parfaitement d'accord.] Pendant ces 300 ans l'erreur ne montera pas à plus d'un jour ou 24 heures. Mais après

300 ans, il faudra néceſſairement réformer le Cycle.

Au reſte, il ne faut pas confondre le Cycle Lunaire de Méthon avec la Période ou Saros Chaldaïque qui ne contient que 223 lunaiſons. Cette Période ou Saros étant de 18 ans & environ 11 jours, ramene les éclipſes à peu près dans les mêmes points, ſoit du Ciel, ſoit de l'arrangement annuel; au lieu qu'il s'en faut bien que les pleines Lunes qui arrivent aux mêmes jours tous les 19 ans, ſe retrouvent dans une poſition ſemblable, tant à l'égard du nœud, que de l'anomalie moyenne, le lieu de l'apogée de la Lune étant d'ailleurs dirigé bien différemment à l'égard de la ligne qui doit paſſer par le Soleil.

L'uſage du Cycle de 19 ans, dans l'ancien calendrier, eſt d'apprendre, par le moyen de la nouvelle Lune de chaque mois, le jour où doit par conſéquent tomber Pâques. Car la fête de Pâques doit ſe célébrer le dimanche d'après la pleine Lune qui ſuit ou qui tombe ſur l'équinoxe du printems fixé au 21 de Mars. Dans le nouveau calendrier, l'uſage du Cycle Lunaire ſe borne à faire trouver les épactes.

Les Orientaux commencerent à ſe ſervir de ce Cycle au tems du concile de Nicée, & ils prirent pour la première année du Cycle, celle où la nouvelle Lune paſchale tomboit au 23 de Mars; de ſorte que le Cycle Lunaire III tombe au premier Janvier de la troiſième année.

Au contraire, les Occidentaux mirent le nombre 1 au premier Janvier, ce qui produiſit une différence très-conſidérable dans le tems de la Pâque pour l'orient & l'occident; auſſi Denys le Petit, cherchant à dreſſer un nouveau calendrier, perſuada aux chrétiens d'occident d'anéantir cette différence, & de ſuivre la pratique de l'égliſe d'Alexandrie.

On forma donc une table générale, par laquelle on trouvoit facilement les nouvelles Lunes pour chaque année, & qui ſervit pour toute l'égliſe chrétienne. Cette table avoit le nombre III au premier Janvier, & elle étoit conſtruite du reſte, ſelon la méthode que nous avons expoſée ci-deſſus, deſorte que quand on avoit trouvé le nombre du Cycle Lunaire pour une année, on trouvoit vis-à-vis de ce nombre dans la table ou calendrier, les jours des nouvelles Lunes pour toute cette année.

Lorſque les Peres du concile de Nicée réſolurent d'adopter dans leur calendrier le Cycle de 19 ans, ce Cycle marquoit pour lors aſſez bien les nouvelles Lunes, ce qui ſe continuoit à-peu-près de même pendant quelques centaines d'années. Mais depuis, comme les lunaiſons ont anticipé d'un jour en 304 ans, elles arrivent aujourd'hui cinq jours plutôt que dans le calendrier établi du tems du concile de Nicée; ou ce qui revient au même, les nouvelles Lunes céleſtes anticipent de cinq jours celles qui réſultent du nombre d'or de l'ancien calendrier eccléſiaſtique. Malgré ces difficultés, l'égliſe anglicane a conſervé l'ancienne métho-

de de calculer les nouvelles Lunes par les nombres d'or, tels qu'ils ont été reçus dans le calendrier du tems du concile de Nicée; ces nouvelles Lunes ainſi calculées, ſe nomment eccléſiaſtiques, pour les diſtinguer des véritables; & la table générale & perpétuelle dont on ſe ſert dans la Liturgie en Angleterre, a été calculée pour le tems de Pâques, par le moyen de ces nombres d'or, ſelon les différentes lettres dominicales.

On ne doit pas négliger d'avertir que la première année de l'ère chrétienne répondoit au nombre 2 du Cycle Lunaire, c'eſt-à-dire, que le Cycle Lunaire a dû commencer ſa période, l'année qui a précédé immédiatement la naiſſance de J. C.; c'eſt pourquoi, ſi à une année courante quelconque, on ajoûte un, & qu'on diviſe la ſomme par 19, en négligeant le quotient, le reſte ſera le nombre du Cycle Lunaire pour cette année-là.

Les imperfections que nous venons de remarquer dans le Cycle Lunaire, obligerent Grégoire XIII à lui ſubſtituer les épactes dans la réformation du calendrier; de ſorte que, dans le nouveau ſtyle, on ne détermine plus les nouvelles & pleines Lunes par le Cycle Lunaire, mais par les épactes. Cependant cette méthode n'eſt pas encore elle même auſſi exacte qu'on pourroit le ſouhaiter.

CYCLE DES INDICTIONS, *Cyclus indictionum.* (*a*) C'eſt une période de quinze ans, qui revient conſtamment la même, comme les autres Cycles, & qui commence à la troiſième année avant Jeſus-Chriſt.

Les Chronologiſtes ſont fort partagés ſur le tems où le Cycle des Indictions s'établit parmi les Romains, & ſur l'uſage auquel ce Cycle ſervoit. Le P. Petau n'a pas cru devoir prendre de parti ſur cette queſtion. L'opinion la plus probable eſt, que le Cycle des Indictions commença à être en uſage l'an 312, après la mort de Conſtantin.

Pour trouver le Cycle d'Indiction d'une année propoſée, il faut ajoûter 3 à cette année, & diviſer la ſomme par 15, le reſte eſt le Cycle d'Indiction; s'il ne reſte rien, l'Indiction eſt 15. La raiſon de cette opération eſt que l'année qui a précédé la naiſſance de J. C. le nombre de l'Indiction étoit 3. C'eſt pour cela qu'on ajoûte 3 au nombre des années de J. C.

CYCLE SOLAIRE, *Cyclus Solaris*, (*b*) nom que l'on donne à une période de 28 ans, qui commence par 1 & finit par 28. Cette période étant écoulée, les lettres dominicales & celles qui déſignent les autres jours de la ſemaine reviennent en leur première place, & procedent dans le même ordre qu'auparavant.

On appelle ce Cycle, Cycle Solaire, non à cauſe du cours du Soleil avec lequel il n'a aucun rapport, mais parce que le diman-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. I. p. 181.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 181.

che étoit autrefois appellé jour du Soleil, *dies Solis*, & que les lettres dominicales, ou qui ſervent à marquer le dimanche, ſont principalement celles pour leſquelles cette période a été inventée : ces lettres qui ſont les premières de l'Alphabet, ont ſuccédé aux anciennes lettres nundinales des Romains.

La réformation du calendrier ſous le pape Grégoire XIII. produiſit dans le Cycle dont il s'agit un changement conſidérable ; car dans le calendrier Grégorien le Cycle ſolaire n'eſt pas conſtamment & perpétuellement le même, parce que ſur quatre centièmes années il n'y en a qu'une de biſſextile, au lieu que toutes ſont biſſextiles dans le calendrier Julien. L'époque ou le commencement du Cycle Solaire dans l'un & dans l'autre calendrier, tombera à la neuvième année avant J. C.

Pour trouver le Cycle Solaire d'une année propoſée, ajoûtez 9 au nombre donné, & diviſez la ſomme par 28, le nombre reſtant exprimera le Cycle cherché, & le quotient marquera le nombre des périodes du Cycle Solaire depuis J. C.

S'il n'y a point de reſte, c'eſt une marque que l'année dont il s'agit eſt la vingt-huitième ou la derniere de ſon Cycle. La raiſon de cette opération eſt qu'au tems de la première année de J. C. neuf années du Cycle s'étoient déja écoulées, ou étoient cenſées s'être écoulées.

Pour bien entendre la diſtribution des lettres dominicales dans le Cycle ſolaire, il faut ſçavoir, qu'on a établi qu'une année biſſextile ſeroit la première du Cycle Solaire, & que les lettres dominicales qui lui répondent, ſeroient *G* & *F*; car chaque année biſſextile ayant un jour de plus que les autres, a auſſi deux lettres dominicales, dont la première ſert juſqu'à la veille de St. Matthias, & la ſeconde juſqu'à la fin de l'année. La lettre dominicale de la ſeconde année du Cycle eſt *E*, celle de la troiſième *D*, celle de la quatrième *C*; mais la cinquième année étant biſſextile, aura pour lettres dominicales *B* & *A*, & ainſi de ſuite.

CYCLE PASCHAL. (*a*) Si on multiplie le Cycle Solaire par le Cycle Lunaire, c'eſt-à-dire 19 par 28, il en réſultera une période de 532 ans appellée Cycle Paſchal. Voici pourquoi on lui a donné ce nom. Dans l'ancien calendrier, on faiſoit généralement chaque quatrième année biſſextile ; & on ſuppoſoit, en adoptant le Cycle Lunaire, qu'au bout de 19 ans, les pleines lunes tomboient aux mêmes jours ; de ſorte qu'au bout de 28 fois 19 ans, ou 532 ans, le jour de Pâque tomboit au même jour, & le Cycle recommençoit.

Dans la préface de l'Art de vérifier les dates, on remarque que le Cycle Paſchal, ou le produit du Cycle Solaire 28 par le Cycle Lunaire 19, a été appellé par

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſc. & Bell. Lett. Tom. I. pag. 181.

quelques Anciens *Annus magnus*, & par d'autres, *Circulus* ou *Cyclus magnus*. On l'appelle encore *Période Victorienne*, du nom de *Victorius* ſon Auteur, qui l'a fait commencer à l'an 28 de J. C. Denys le Petit qui a corrigé cette Période, l'a fait commencer un an avant l'Ére Chrétienne; ce qui lui a fait donner le nom de Période Dyoniſienne, qu'elle a retenu.

Dans le même ouvrage on remarque qu'il y a une différence entre le Cycle Lunaire & le Cycle de 19 ans. Le premier commence trois ans plus tard que le ſecond. Mais le Cycle de 19 ans a prévalu, & on a oublié l'autre.

Si on multiplie le Cycle Solaire, le Cycle Lunaire & le Cycle des Indictions, l'un par l'autre, on forme une période de 7980 ans appellée Période Julienne.

CYCLE CANICULAIRE, *Cyclus Canicularis*. *V.* Caniculaire.

CYCLE CHINOIS. (*a*) C'eſt une période de ſoixante années, dont l'uſage a du rapport à celui des Olympiades, des Indictions, du Cycle Solaire, du Cycle Lunaire, ou du nombre d'Or. Ce Cycle eſt compoſé de dix lettres répétées; & de douze caractères Chinois, qui ſignifient les heures. Chaque année eſt marquée par une lettre & par un chiffre, continuant juſqu'à ce que l'on revienne à une année qui ait la première lettre & le premier chiffre; ce qui ſe fait après ſoixante ans.

Le Cycle Chinois a des règles très-certaines pour la chronologie. Car marquant le nombre du Cycle avec la lettre & le chiffre de l'année, on donne une connoiſſance infaillible du tems auquel une choſe s'eſt faite: par exemple, en diſant I. Cycle, K. 2. nous marquons l'an 50 du premier Cycle, lequel commence l'an 2697 avant la naiſſance de J. C. ainſi l'an 50 de ce Cycle, eſt l'an 2648 avant le Meſſie, ce que l'on connoît en ôtant 49 de 2697.

Le Pere Martini à écrit que ce Cycle fut inventé par Hoamti, qui règnoit dans la Chine, 2697 ans avant J. C.; mais le Pere Couplet dit qu'il le perfectionna, ce qui le ſuppoſe plus ancien. Ni l'un ni l'autre n'a prévu les difficultés qu'on pouvoit faire là-deſſus. Il eſt néceſſaire, ſi on les croit, de ſuivre la chronologie des Septante, & de rejetter celle du texte Hébreu & de la Vulgate. D'ailleurs, comment ont-ils pu croire qu'un Cycle ſi compoſé ait été perfectionné en ſi peu de tems, ſur-tout après avoir dit que ce fut ſous ce même règne que l'arithmétique fut inventée? Les hiſtoires Chinoiſes, d'où ils ont pris ce qu'ils diſent, devoient leur être ſuſpectes. N'avoient-ils pas remarqué qu'elles attribuent aux premiers empereurs de la Chine, pluſieurs inventions que l'Écriture Sainte attribue à d'autres? Si ces hiſtoires leur ont paru fabuleuſes dans tous les tems qui ont précédé le règne de Hoamti, quelles preu-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 185. *& ſuiv.*

ves ont-ils eues qu'elles étoient plus véritables depuis ? S'ils emploient pour preuve la ſuite réglée de ces Cycles, on leur objecte qu'elle n'eſt réglée que depuis quelque tems, & par les Européens. Les premiers voyageurs qui ſont entrés dans la Chine les deux derniers ſiècles, trouverent que les Chinois comptoient 880063 ans depuis le commencement du monde juſqu'en 1594, ce qu'ils ne faiſoient qu'après avoir déja diminué beaucoup du prodigieux nombre d'années qu'ils comptoient au tems d'Ulugbeg, & qui l'an 1444 de J. C. montoient à 88639860 ans. On ajoûte à cela, qu'il faut, en ſuivant même les hiſtoires Chinoiſes, que ce Cycle ait été bien imparfait pendant pluſieurs ſiècles, puiſqu'elles reconnoiſſent que cinq cens ans après Hoamti, les Aſtronomes Chinois ne purent prédire une éclipſe qui arriva ſous l'empereur Chou Kang, qui pour cela les fit mourir.

CYCLIADES, *Cycliades*, (*a*) l'un des plus conſidérables d'entre les Achéens, fut nommé préteur de la ligue Achéenne vers l'an 200 avant J. C.

Comme les Achéens tenoient leur aſſemblée générale à Argos, Philippe, roi de Macédoine, s'y préſenta tout-à-coup, lorſqu'on s'y attendoit le moins. Ce prince ayant fait des propoſitions qui ne pouvoient tourner qu'au déſavantage de la nation, Cycliades lui répondit que, ſuivant les loix des Achéens, l'on ne pouvoit donner ſon avis que ſur les affaires qui avoient éte miſes en délibération, & congédia l'aſſemblée, après y avoir donné des preuves de ſon courage & de ſa fermeté, lui qui juſques-là avoit paſſé pour un des partiſans de Philippe. Il fut cependant exilé depuis, comme chef du parti qui tenoit pour ce Prince, & eut Ariſtene pour ſucceſſeur. Chaſſé de ſa patrie, il ſe retira à la cour de Macédoine.

CYCLOPES, *Cyclopes*, (*b*) Κύκλωπες. Tous les Auteurs anciens n'attachoient pas à ce nom la même idée. Les Cyclopes d'Héſiode ſont fils du Ciel & de la Terre, ſemblables aux autres immortels, ſi ce n'eſt qu'ils n'avoient qu'un œil, & que cet œil étoit rond & placé au milieu du front. Héſiode en diſtingue trois qu'il nomme Argès, Brontès & Stéropès, l'Éclair, le tonnerre & la foudre. Ce furent eux, ajoûte le Poëte, qui fournirent à Jupiter les armes avec leſquelles il détrôna Saturne & vainquit les Titans.

Suivant Homère, les Cyclopes ſont des géans anthropophages établis dans la Sicile, uniquement occupés de la vie paſtorale, &

(*a*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 25. L. XXXII. c. 19, 32. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 463.

(*b*) Suid. Tom. I. p. 1543. Pauſ. pag. 503, 651. Strab. p. 20, 21, 502, 592. Homer. Odyſſ. L. IX. v. 106. *& ſeq.* Juſt. L. IV. c. 2. Thucyd. p. 411. Virg. Georg. L. IV. v. 170. Æneid. L. I. v. 205. L. III. v. 644, 647. L. XI. v. 263. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. pag. 194. Tom. III. p. 275, 316, 317. Tom. VII. p. 367. *& ſuiv.* Antiq. expl. par D. Bern. de Monf. Tom. I. pag. 32. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 3. Tom. XVIII. p. 4, 96. T. XXIII. p. 27. *& ſuiv.*

n'ayant la connoiſſance ni des loix de la ſociété, ni des arts les plus néceſſaires. Polypheme, fils de Neptune, eſt leur chef, & porte le même nom qu'un des héros de l'Iliade. On voit que rien ne ſe reſſemble moins que ces deux eſpèces de Cyclopes. Ceux d'Héſiode ſont des êtres allégoriques, des météores perſonnifiés, comme l'Iris ou l'arc-en-ciel, les harpies ou les vents orageux & nuiſibles. Ceux d'Homère ſont des perſonnages poëtiques & de pure imagination, ſemblables à ceux de nos contes de Fées.

On en connoît une troiſième eſpèce, dont le ſouvenir s'étoit conſervé dans l'Argolide, & qui avoient un temple & des ſacrifices à Corinthe. Ce ſont les Cyclopes auxquels une ancienne tradition, rapportée par Strabon, attribuoit la conſtruction des forteresſes de Tirynthe & de Nauplia, bâties par Acriſius aïeul de Perſée. Ils étoient ſept, tous originaires de Lycie. On montroit, au tems de Strabon, des reſtes de leur ouvrage; & ces débris, qui ſubſiſtent encore, donnent l'idée des premiers eſſais de l'architecture naiſſante. Ce ſont, ſelon M. l'abbé Fourmont, des quartiers de rochers élevés à force de bras, & poſés les uns ſur les autres; des fragmens d'autres pierres y ſont entremêlés pour remplir les vuides; & l'on y voit des eſpèces de voûtes ou de grottes, avec des portes cintrées en forme d'arcade. Acriſius & Prœtus, pour leſquels ces Cyclopes travailloient, devoient avoir vécu deux cens ans avant la priſe de Troye.

Callimaque & les Poëtes poſtérieurs, comme Virgile & Ovide, ont imaginé une quatrième eſpèce de Cyclopes, dont ils font des forgerons travaillans dans l'iſle de Lipare. Callimaque leur donne les noms de ceux d'Héſiode, mais Virgile nomme le troiſième Pyracmon.

Euripide, dans ſon Alceſte, fait tuer les Cyclopes par Apollon, pour avoir forgé la foudre dont Jupiter frappa ſon fils Eſculape. Ces Cyclopes d'Euripide ſont ceux d'Héſiode, fils du Ciel & freres de Saturne; mais, le Poëte tragique oublioit qu'ils étoient immortels. Auſſi ſon Scholiaſte obſerve-t-il que, ſelon Phérécyde, Apollon ne tua pas les Cyclopes, mais leurs enfans.

Les Cyclopes forgerons, & donnés pour aides à Vulcain, étoient une fiction nouvelle, imaginée depuis Homère. Le Vulcain de l'Iliade a ſa forge dans le Ciel; il y travaille ſeul, ſervi par des ſtatues d'or, qui ſont l'ouvrage & le chef-d'œuvre de ſon art.

Les Cyclopes de Callimaque ſont probablement ceux qui portent le nom de Cabires ſur pluſieurs médailles, où nous les voyons repréſentés avec des attributs relatifs à l'art de forger.

Telle eſt l'idée, que M. Fréret nous donne des Cyclopes. L'importance de la matière mérite que nous entrions dans un détail un peu plus circonſtancié, & que nous y joignions quelques courtes explications. Nous allons d'abord rapporter ce que dit Homère des

Cyclopes. C'eſt Ulyſſe qui parle, & qui raconte ſes aventures aux Phéaciens.

» Nous nous éloignons de cette » côte fort affligés, & nous ſom- » mes portés par les vents ſur les » terres des Cyclopes, gens ſu- » perbes, qui ne reconnoiſſent point » de loix, & qui ſe confiant en » la providence des dieux, ne » plantent ni ne ſement, mais ſe » nourriſſent des fruits que la terre » produit ſans être cultivée. Le » froment, l'orge & le vin croiſ- » ſent chez eux en abondance; les » pluies de Jupiter groſſiſſent ces » fruits, qui mûriſſent dans leur » ſaiſon. Ils ne tiennent point d'aſ- » ſemblées pour délibérer ſur les » affaires publiques, & ne ſe gou- » vernent point par des loix géné- » rales qui réglent leurs mœurs & » leur police; mais, ils habitent » les ſommets des montagnes, » & ſe tiennent dans des antres. » chacun gouverne ſa famille & » règne ſur ſa femme & ſur ſes » enfans, & ils n'ont point de » pouvoir les uns ſur les autres.

» Vis-à-vis, & à quelque diſ- » tance du port de l'iſle que ces » Cyclopes habitent, on trouve » une petite iſle toute couverte » de bois & pleine de chèvres » ſauvages, parce qu'elles n'y ſont » point épouvantées par les hom- » mes, & que les chaſſeurs qui » ſe donnent tant de peine en » broſſant dans les forêts & en » courant ſur les cimes des mon- » tagnes, n'y vont point pour les » pourſuivre. Elle n'eſt fréquen- » tée ni par des bergers qui gar- » dent des troupeaux, ni par des » laboureurs qui travaillent les » terres; mais, demeurant tou- » jours inculte, elle n'a point » d'habitans; voilà pourquoi elle » eſt ſi pleine de chèvres ſauva- » ges. Et ce qui la rend inhabitée, » c'eſt que les Cyclopes ſes voi- » ſins n'ont point de vaiſſeaux, » & que parmi eux il n'y a point » de charpentiers qui puiſſent en » bâtir pour aller commercer dans » les autres villes, comme cela ſe » pratique parmi les autres hom- » mes qui traverſent les mers, & qui » vont & viennent pour leurs affai- » res particulières. S'ils avoient » eu des vaiſſeaux, ils n'au- » roient pas manqué de ſe mettre » en poſſeſſion de cette iſle, qui » n'eſt point mauvaiſe, & qui » porteroit toutes ſortes de fruits; » car tous ſes rivages ſont bordés » de prairies bien arroſées, tou- » jours couvertes d'herbages ten- » dres & hauts; les vignes y ſe- » roient excellentes, & le labou- » rage très-aiſé, & l'on y auroit » toujours des moiſſons très-abon- » dantes, parce que le terroir eſt » fort gras. Elle a de plus un port » commode & ſûr, où l'on n'a » beſoin d'arrêter les vaiſſeaux ni » par des ancres ni par des cor- » dages; quand [illegible] eſt entré, » on peut attendre tranquillement » que les pilotes & les vents ap- » pellent. A la tête du port eſt » une belle ſource d'une eau ex- » cellente, ſous une grotte toute » couverte d'aulnes. «

Madame Dacier fait pluſieurs remarques ſur ce récit d'Homère. Elle obſerve entr'autres choſes, que quoique les Cyclopes ſoient

ſuperbes, ſauvages, & qu'ils ne reconnoiſſent point de loix qui règlent leurs mœurs & leur police, Homère ne laiſſe pas de leur attribuer quelque ſentiment de la divinité ; ils ſe repoſent ſur la providence. Mais, peut-être veut-il faire entendre que c'eſt plutôt par habitude que par ſentiment.

Quant à ce que dit Homère, que les Cyclopes ne plantent ni ne ſement ; mais qu'ils ſe nourriſſent des fruits que la terre produit ſans être cultivée, c'eſt pour louer la fertilité de la Sicile. Euſtathe compare à cette vie des Cyclopes, celle des Anachoretes qui habitent les montagnes & les antres des rochers, qui ne ſement ni ne plantent, & qui ſe nourriſſent des fruits que la terre leur fournit d'elle-même, ou que la providence a ſoin de leur envoyer. Cette comparaiſon paroît aſſez plaiſante pour un archevêque. Mais, revenons à la fable des Cyclopes.

Thucydide nous apprend que les Cyclopes étoient les plus anciens habitans de l'iſle de Sicile ; qu'on n'en connoiſſoit point l'origine, & qu'on ignoroit ce qu'ils étoient devenus. On les regardoit comme originaires du païs, quoiqu'il y ait beaucoup d'apparence qu'ils étoient étrangers, & que c'eſt pour cela qu'Homère dit qu'ils étoient enfans de Neptune, nom que l'on donnoit à ceux qui venoient par mer habiter quelque iſle. C'eſt le ſentiment de Bochart, qui croit qu'ils y entrerent environ un ſiècle après Phaleg ; ce qui les fit regarder comme originaires de l'iſle par les Phéniciens ſur-tout, qui ne vinrent s'y établir que pluſieurs ſiècles après. Il eſt vrai pourtant que, comme les Cyclopes n'avoient point de vaiſſeaux, au rapport même d'Homère, cela pourroit faire croire qu'ils n'étoient pas venus d'ailleurs, & qu'ils étoient nés dans le païs ; car s'ils étoient venus ſur des vaiſſeaux, ils en auroient retenu l'uſage, & comme dit Homère, ils s'en ſeroient ſervis pour ſe rendre maîtres de cette iſle ſi bonne, ſi commode, dont nous avons parlé, & qui étoit ſi fort à leur bienſéance. Cela n'eſt pourtant pas concluant ; car ils pouvoient être arrivés en Sicile ſur des vaiſſeaux étrangers, & n'en avoir pas conſervé l'uſage.

Quoi qu'il en ſoit, ſi nous en croyons Juſtin, les Cyclopes occuperent cette iſle juſqu'au règne de Cocalus, c'eſt-à-dire, juſqu'au tems de Minos II & de Théſée. Ils habitoient vers le couchant de l'iſle près du promontoire de Lilybée ; & c'eſt de-là qu'ils ont pris le nom de Cyclopes, compoſé de deux mots Phéniciens, *Chek-lub*, par contraction pour *Chek-lelub*, comme qui diroit gens du golfe de Lilybée ; ce qui a trompé les Grecs, qui, n'entendant pas cette langue, ont cru que ce nom leur venoit du mot *Cyclos*, qui veut dire rond ; ſur quoi ils débiterent la fable qui ne donne aux Cyclopes qu'un œil placé au milieu du front. Cependant, on trouve des Auteurs qui croient que cette fiction eſt uniquement fondée ſur ce que les Cyclopes étoient armés de petits boucliers d'acier qui leur couvroient le vi-

ſage, & qui avoient un trou vis-à-vis les yeux ; ce qui fit dire qu'ils n'avoient qu'un œil. Ovide ſemble confirmer cette conjecture, en comparant l'œil des Cyclopes à un bouclier.

Comme les Cyclopes étoient gens ſauvages & bruteaux, les Poëtes les repréſentent comme de vrais anthropophages ; & au lieu de dire qu'ils avoient tué quelques compagnons d'Ulyſſe, qui erroient dans cette iſle, ils aſſurerent qu'ils les avoient mangés. Pour la fable qui les fait paſſer pour les forgerons de Vulcain, elle vient de ce qu'ils habitoient auprès du mont Etna, qui, à cauſe des flammes qu'il vomit, étoit regardé comme la boutique de ce dieu ; & le bruit épouvantable que le feu & les vents font dans ces horribles cavernes, comme les coups redoublés qu'ils donnoient ſur leurs enclumes. On ajoûtoit que Jupiter s'en ſervoit pour forger ſes foudres, & qu'ils avoient été employés à environner de murailles pluſieurs villes ; de manière même qu'en général tous les murs & les tours qui avoient de la ſolidité, paſſoient pour être leur ouvrage. Virgile dit que c'étoient eux qui avoient fait l'enceinte & les portes des champs Élyſées, & pluſieurs autres ouvrages ; & ſi nous en croyons Ariſtote, on doit les regarder comme les premiers qui joignirent des tours aux murailles des villes.

Si Héſiode a dit que les Cyclopes étoient enfans du Ciel & de la Terre, c'eſt qu'on ignoroit leur véritable origine, & que c'étoit la coûtume de faire enfans de la Terre, ceux dont on ne ſçavoit pas la généalogie.

Que ſi on les a pris pour de véritables géans, nous ſommes perſuadés qu'on peut dire qu'ils étoient plus monſtrueux par la férocité de leurs mœurs, que par la grandeur de leur taille ; & pour ce qui regarde les oſſemens giganteſques qu'on a trouvés quelquefois en Sicile, qu'on dit être ceux des anciens habitans de l'iſle, on peut voir ce que nous diſons à ce ſujet ſous l'article de Géant.

CYCLOPUM SCOPULI, (*a*) c'eſt-à-dire, les écueils des Cyclopes. Pline en compte trois ſur la côte de Sicile. On les nomme préſentement li Fariglioni. Ortélius croit qu'Apollonius les nomme Planotæ.

CYCNUS, *Cycnus, ou* Cygnus. *Voyez* Cygnus.

CYCOSURAIDE, *Cycoſuraïs*, (*b*) nom d'une des ſix tribus de Sparte. Elle étoit compoſée de gens qui s'occupoient à la chaſſe ; ils habitoient cet eſpace qui étoit à l'Orient de l'Eurotas juſqu'à Thyréa ; c'eſt un païs montagneux très-propre à leur occupation, où étoient élevés, & d'où ſortoient ces bons chiens de chaſſe, que les Auteurs anciens nous font connoître ſous le nom de *chiens lacons* ; on y en nourrit encore de l'eſpèce, qui ſont bons ; mais,

(*a*) Plin. T. I. p. 162.

(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XV. pag. 412.

transportés ailleurs, ils dégénerent.

CYDAS, *Cydas*, (*a*) alla joindre T. Quintius Flamininus dans la Phthiotide avec cinq cens Gortyniens Crétois, l'an de Rome 555.

CYDAS, *Cydas*, (*b*) Crétois, l'un des plus fideles amis d'Eumène, fut envoyé à Amphipolis avec un certain Chimarus de la même nation, & enſuite à Démétriade, où il eut des conférences ſous les murailles mêmes de la ville ; la première fois avec Ménécrate, & la ſeconde avec Antimachus, tous deux officiers de Perſée, roi de Macédoine. Cela ſe paſſoit environ l'an de Rome 583 ou 584.

CYDAS, *Cydas*, (*c*) Crétois, que M. Antoine avoit mis au nombre des Juges à Rome. Cicéron le repréſente comme un homme perdu de débauches, & capable de tout oſer, comme un homme qui ne ſçait pas le Latin, qui ne connoît ni les loix ni les uſages des Romains, pas même les hommes.

CYDIAS, *Cydias*, Κυδίας, (*d*) homme qui poſſédoit de grandes richeſſes ; mais, elles n'étoient que le fruit de ſes uſures & de ſes rapines. Ce n'eſt au reſte qu'un perſonnage imaginaire qu'introduit Lucien dans un de ſes dialogues, où il feint qu'il avoit envahi le champ d'un de ſes voiſins.

CYDIMAQUE, *Cydimachus*, Κυδίμαχος, (*e*) perſonnage imaginaire. Lucien dit qu'on le mit à mort pour avoir ſon bien, & qu'on avoit égorgé auparavant ſes enfans en ſa préſence.

CYDIMAQUE, *Cydimacha*, Κυδιμάχη, (*f*) fille de Ménécrate de la ville de Marſeille, étoit fort laide. Car, outre qu'elle étoit borgne & petite, elle étoit contrefaite & percluſe de la moitié du corps, & tomboit même du haut mal. Ajoûtez à cela, que ſon pere avoit été déclaré infâme, pour avoir rendu une Sentence injuſte. Cette fille ne pouvoit donc eſpérer de trouver aucun établiſſement. Ménécrate en étoit extrêmement affligé ; & comme il déploroit ſa condition, Zénothémis ſon ami lui offrit d'épouſer ſa fille ; & il eut toujours pour elle tous les égards & toutes les attentions qu'on pouvoit attendre du mari le plus complaiſant. Ce récit n'eſt qu'un conte imaginé par Lucien, qui s'eſt propoſé de nous donner une exemple d'une vraie & ſincère amitié.

CYDIPPE, *Cydippus*, fut fort aimé d'Aconce. *Voyez* Aconce.

CYDIPPE, *Cydippus*, Hiſtorien qui naquit dans la ville de Mantinée. Il eſt mis par St. Clément d'Alexandrie au nombre de ceux qui ont traité des inventeurs des choſes.

CYDIPPE, *Cydippus*, (*g*) nom d'une nymphe, au rapport de M.

(*a*) Tit. Liv. L. XXXIII. c. 3.
(*b*) Tit. Liv. L. XLIV. c. 13 Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XII. pag. 277, 278.
(*c*) Cicer. Philipp. 5. c. 172, 173.
(*d*) Lucian. Tom. II. p. 692.
(*e*) Lucian. Tom. I. pag. 434.
(*f*) Lucian. T. II. p. 71. *& ſeq.*
(*g*) Virg. Georg. L. IV. v. 339. Myth. par. M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 368.

l'abbé

l'abbé Banier. Il eſt parlé de cette nymphe dans Virgile,

CYDNUS, *Cydnus*, (*a*) Κύδνος, fleuve de l'Aſie mineure dans la Cilicie. La ville de Tarſe étoit ſituée ſur ſes bords. Ce fleuve eſt célebre par le péril qu'y courut Alexandre-le-Grand. Ce prince, étant arrivé à Tarſe, fut ſi charmé de la beauté des eaux du Cydnus, qui traverſoit le milieu de la ville, qu'il quitta ſes armes; & tout couvert de ſueur & de pouſſière, il ſe jetta dans le fleuve, dont l'eau étoit extrêmement froide. Mais à peine y fut-il entré, qu'il lui prit un friſſon ſi violent, qu'il en perdit d'abord l'uſage de la parole; de façon que loin qu'on pût eſpérer en quelque remede, on déſeſpéra de ſa vie. Un ſeul d'entre tous ſes médecins nommé Philippe, en oſa promettre la guériſon; & on ſçait qu'il réuſſit heureuſement.

Plutarque, Quinte-Curſe, Juſtin & autres font mention du Cydnus, à l'occaſion de l'évènement qu'on vient de rapporter. Juſtin parle encore de ce fleuve dans un autre endroit. Il dit que quand Darius l'eut paſſé, après avoir été vaincu dans une bataille, quelques-uns des ſiens lui conſeilloient d'en rompre le Pont. Quinte-Curſe met le Lycus en cet endroit & non pas le Cydnus; & cela paroît plus vraiſemblable.

Au reſte, ce dernier Auteur nous donne une deſcription particulière du Cydnus. » Il n'eſt pas, » dit-il, ſi renommé pour la gran- » deur de ſon canal, que pour » la beauté de ſes eaux; car, ve- » nant à couler tout doucement » dès ſa ſource, il s'épand dans » un lit de gravier fort net, où il » ne tombe jamais de torrent qui » trouble la tranquillité de ſon » cours, ni la pureté de ſon eau » extrêmement froide, à cauſe de » la fraîcheur de l'ombrage dont » ſes rives ſont couvertes. «

Selon Paul Lucas, le Cydnus s'appelle préſentement Méribaſa ou Sinduos; du moins il nomme ainſi une rivière, au bord occidental de laquelle il met les ruines de la ville de Tarſe.

CYDNUS, *Cydnus*, Κύδνος, autre fleuve de l'Aſie mineure. Celui-ci couloit dans la Bithynie, au rapport d'Étienne de Byzance.

CYDŒSSE, *Cydœſſus*, (*b*) lieu dont parle Joſephe, qui le met dans le territoire des Tyriens. C'étoit une place très-forte, qui fut toujours contraire aux Galiléens. Euſebe place Cydœſſe près de Panéade, à vingt milles de Tyr.

CYDON, *Cydon*, Κύδων, (*c*) l'un des fils de Tégéatès, alla s'établir en Crete, où il donna ſon nom à la ville de Cydonie. Telle étoit l'opinion de ceux de Tégée. Les Crétois, au contraire, prétendoient que Cydon étoit fils de Mercure & d'Acacallis fille de Minos.

CYDON, *Cydon*, Κύδων, (*d*) aima le jeune Clytius; & ſon amour pour lui étoit tel, qu'il

(*a*) Plut. T. I. pag. 674. Q. Curt. L. III. c. 4, 5. Juſt. L. XI c. 8, 14.
(*b*) Joſeph. de Bell. Judaïc. pag. 869.
(*c*) Pauſ. p. 540.
(*d*) Virg. Æneid. L. X. v. 325. *& ſeq.*

ne put s'empêcher de l'accompagner à la guerre contre Énée. Le bras de ce capitaine Troyen l'auroit immolé, & lui auroit fait perdre pour jamais le penchant qu'il avoit toujours eu pour la jeuneſſe, ſi les ſept jeunes fils de Phorcus n'euſſent détourné le coup qui menaçoit ſa vie.

Ce récit eſt de Virgile; & ce Poëte feint avec eſprit que la vie de Cydon eſt garantie par ſept jeunes gens qui prennent ſa défenſe, par un motif que ce qui précede fait entendre aiſément. Le P. Catrou fait, ſur cet endroit, une remarque ſingulière. » Virgile ne » fait pas périr, dans le combat, » l'exécrable Cydon de la main » d'Énée; une mort glorieuſe ne » convenoit point à un lâche débauché. » Le P. Lacerda ajoûte ſur le même endroit une réflexion d'un autre goût. Virgile, dit-il, ſauva la vie à Cydon pour faire ſa cour à Auguſte, *quia ſciebat hoc vitio laboraſſe ſuum principem*, conformément à ce que Plutarque dit de lui dans la vie de M. Antoine. Le même Commentateur invite le Lecteur à admirer la ſageſſe de Virgile. *Semper*, dit-il, *hic vates eſt παρθενικὸς; titillantem libidinem nunquàm nominat; quidquid tale eſt complectitur gaudii nomine, & hic παιδικὰ intelligit, quæ tamen caſtiſſimè nominat gaudia;* & ſur cela il cite Properce :

Hoſtis ſi quis erit nobis, amet ipſe puellas;
Gaudeat in puero, ſi quis amicus erit.

Lacerda remarque encore que Virgile a tiré le nom de Cydon de celui d'une ville de Crete, dont Servius dit ſur cet endroit: *De Cretenſibus accepimus, quòd in amore puerorum intemperantes fuerunt; quod poſteà in Laconas & in totam Græciam tranſlatum eſt.* Athénée dit la même choſe.

Tous ces Interpretes ont grand tort de s'amuſer à de pareilles réflexions. Il ne s'agit ici, & dans d'autres endroits ſemblables de notre Poëte, ſoit des Éclogues, ſoit de l'Énéide, que d'une tendre & vive amitié, que d'un doux penchant, éloigné de tout déſir groſſier, comme le fait voir le mot *gaudium*, qui ſignifie le plaiſir ſpirituel. Tel eſt celui que cauſe une belle muſique, de beaux vers, un charmant tableau. C'eſt ce qu'il eſt à propos de faire remarquer. Les hommes corrompus corrompent tout, & ſéduiſent même les traducteurs.

CYDON, *Cydon*, Κύδων, (*a*) l'un de ceux qui étoient d'avis que l'on livrât Byzance aux Athéniens. Ceux-ci en faiſoient alors le ſiege ſous la conduite d'Alcibiade.

CYDONE, *Cydone*, Κυδωνὶη, (*b*) fleuve du Péloponnèſe, au rapport de Strabon. Il couloit dans l'Élide.

CYDONÉE, *Cydonea*, (*c*) Κυδωνία, iſle de la mer Méditerranée, & l'une des cinq que les

(*a*) Xenoph. p. 437.
(*b*) Strab. p. 351.
(*c*) Plin. T. I. p. 121, 188.

Anciens comprenoient ſous le nom de *Leucæ*, c'eſt-à-dire, blanches, vis-à-vis de Lesbos, ſelon Pline, qui dit ailleurs qu'il y avoit dans cette iſle de Cydonée, une ſource d'eaux chaudes qui ne couloient qu'au printems.

CYDONES, *Cydones*. *Voyez* Cydoniates.

CYDONIATES, *Cydoniatæ*, Κυδωνῆς, étoient les habitans de Cydonie en Crete. *Voyez* l'article de cette ville.

CYDONIE, *Cydonia*, (*a*) Κυδωνία, ville de l'iſle de Crete, ſituée à l'occident de cette iſle, vis-à-vis le Péloponnèſe. Diodore de Sicile en attribue la fondation à Minos. Les habitans de cette ville, ſelon Strabon, étoient Autochthones, c'eſt-à-dire, nés dans le païs même. Ce Géographe dit ailleurs que les Éginetes envoyerent une colonie à Cydonie.

Cette ville, l'une des trois principales de l'iſle, étoit ſituée ſur le bord de la mer, à égale diſtance de Cnoſſe & de Gortyne. Strabon dit que l'intervalle qu'il y avoit de Cydonie à ces deux villes, étoit de huit cens ſtades. Elle étoit beaucoup plus proche d'Aptere, puiſqu'elle n'en étoit éloignée que de quatre-vingts ſtades. Homère la met ſur les rives du Jardanus.

Sous l'an 346 avant J. C., la ville de Cydonie fut aſſiégée par Phalécus. Dans le tems qu'il faiſoit approcher des murs pluſieurs machines qu'il avoit préparées pour cette attaque, le tonnerre ſe fit entendre, & tomba ſur elles avec des éclats ſi prodigieux, qu'il les réduiſit toutes en cendres. Les ſoudoyés, qui voulurent éteindre le feu, & Phalécus lui-même à leur tête, furent conſumés. Quelques-uns diſent pourtant qu'il fut égorgé par un d'entr'eux auquel il avoit fait une injure.

Dans les extraits du vingt-ſixième livre de Diodore de Sicile, on trouve que les habitans de Cydon ſe rendirent coupables d'une trahiſon énorme, & tout-à-fait indigne d'une nation Grecque. Car, entrant en pleine paix & ſous le nom d'amis dans Apollonie, ils en égorgerent toute la jeuneſſe, & partageant entr'eux & les femmes & les enfans, ils s'approprierent cette ville.

Florus, qui fait de Cydonie une métropole, lit ſon nom Cydonée; Pline le lit Cydon. On trouve dans Ptolémée Cydonéis, qui eſt une faute, pour Cydonée. Étienne de Byzance prétend qu'on la nommoit auparavant Apollonie. On convient que c'eſt préſentement la Canée.

CYDRA, *Cydra*, Κύδρα, (*b*) ville de l'Aſie mineure, au rapport d'Hérodote. » L'armée de Xerxès, dit-il, partant de Coloſſes, alla à Cydra, qui eſt ſur » les frontières des Phrygiens & » des Lydiens, où Créſus avoit » fait planter une colomne gravée de quelques lettres qui montroient qu'elle ſervoit de borne » à ces deux peuples. «

(*a*) Diod. Sicul. p. 237, 543. Strab. pag. 376, 475. *& ſeq.* Flor. L. III. c. 7. Plin. Tom. I. pag. 209. Tit. Liv. L. XXXVII. c. 60. Prolem. L. III. c. 17. Homer. Odyſſ. L. III. v. 285.

(*b*) Herod. L. VII. c. 30.

CYDRIES, *Cydriæ*, Κύδριαι, (*a*) ville ſituée ſur les frontières de l'Épire & de la Macédoine. Elle appartenoit à un peuple nommé Byrſi, ſelon Strabon.

CYGNEA SPECULA. C'eſt ainſi qu'on lit dans quelques éditions de Catulle, au lieu de *Chinea Specula*, que l'on a rétabli. Ce Poëte déſigne par cette métaphore une montagne, au pied de la quelle la ville de Breſſe, capitale du Breſſan, étoit ſituée.

CYGNÉE, *Cygnæa*, (*b*) épouſa Amyntas, roi de Macédoine, & en eut trois fils, Archélaüs, Archidée & Ménélaüs.

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*c*) ville que les Grecs avoient, dit-on, bâtie au fond de la mer Noire; & comme ils ne ſçavoient en quel païs ils étoient, la voix d'un Cygne leur donna occaſion de donner le nom de cet oiſeau à la ville qu'ils bâtiſſoient. Pomponius Méla rapporte cette circonſtance. Pline en fait mention, & dit qu'elle avoit été ſur le bord du Phaſe; mais elle ne ſubſiſtoit déjà plus de ſon tems.

Pline fait mention d'une autre ville de même nom & du même païs, ſituée à environ cent mille pas de ce fleuve; & par conſéquent différente de l'autre Cygnus, dont on vient de parler.

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*d*) fils de Sthénéléus, règna ſur les peuples de la Ligurie. Il étoit frere de Phaëton du côté de ſa mere; mais il lui étoit bien plus attaché par une amitié véritable. Ayant été témoin de ſa triſte aventure, ainſi que de celle de ſes ſœurs, il remplit de ſes plaintes les rives du Pô & toutes les forêts voiſines.

A force de ſe plaindre, ſa voix s'affoiblit, & devint plus déliée. En même tems, des plumes blanches prennent la place de ſes cheveux, ſon col s'étend & s'éloigne de ſes épaules; ſes doigts s'attachent & ſe joignent enſemble par une peau rougeâtre; tout ſon corps ſe revêt de plumes; ſa bouche ceſſe d'être bouche, & prend la forme d'un bec qui ne ſe termine pas en pointe. Cygnus devint donc un nouvel oiſeau, & ne garda que ſon nom de Cygnus ou de Cygne. Mais parce qu'il ſe ſouvient encore de la foudre qui avoit injuſtement perdu Phaëton, il ne s'élève point en l'air, comme s'il avoit horreur de s'approcher de Jupiter qui foudroya ſon ami. Il ſe retira dans les marécages, dans les étangs & dans les rivières; & la haine qu'il eut pour le feu, lui fit choiſir l'élément qui eſt le plus contraire au feu.

Cette fable nous apprend que la triſteſſe eſt une dangereuſe maladie dans les ames qui la ſouffrent, & qui ne veulent pas ſe ſervir du remede univerſel que le ciel nous donne contre toutes ſor-

(*a*) Strab. pag. 327.
(*b*) Juſt. L. VII. c. 4.
(*c*) Pomp. Mel. p. 89. Plin. Tom. I. p. 304, 305.
(*d*) Virg. Æneid. L. X. v. 139. Pauſ. p. 58. Ovid. Métam. L. II. c. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 150. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. V. p. 213.

tes d'infortunes. Il eſt aiſé de juger que nous parlons de la raiſon, qui eſt ſeule capable d'empêcher ces métamorphoſes, en quoi la douleur nous transforme. On pourroit donc croire qu'on a voulu marquer par cette fable une des ſuites de la triſteſſe & de la douleur; car, il ſe trouve des gens, en qui elles produiſent cet effet, qu'ils ne ceſſent jamais de parler de leurs amis qui ſont morts, & de publier leur gloire. C'eſt pourquoi, comme l'on repréſente les muſiciens par les Cygnes, l'on a feint que l'ami de Phaëton avoit été converti en Cygne, parce qu'après la mort de ſon ami, il chantoit toujours ſes louanges.

Selon quelques-uns, cette fable fait voir qu'il n'y a rien qui nous faſſe plutôt blanchir que la triſteſſe. Mais, d'autres la rapportent à l'Hiſtoire; & ils diſent que Phaëton avoit un ami qui l'ayant vu tomber de loin dans le Pô avec le chariot qu'il menoit, accourut promptement à ſon ſecours; qu'il ſe jetta dans l'eau pour le retirer, & qu'en même tems un Cygne qui n'étoit pas loin de cet endroit ſortit & s'envola d'un autre côté, & que cela a fait dire qu'il fut converti en Cygne, parce que depuis il ne parut plus, s'étant noyé dans le Pô avec celui qu'il vouloit ſauver.

Écoutons un inſtant Pauſanias. » C'eſt une opinion établie, dit-» il, que le Cygne eſt un oiſeau » qui a la voix fort mélodieuſe; » auſſi dit-on que Cygnus, roi » des Liguriens, dans cette partie » de la Gaule qui eſt au-delà du » Pô, étoit grand muſicien, & » qu'après ſa mort Apollon le » changea en Cygne. Pour moi, » je n'ai pas de peine à croire » qu'il y ait eu un roi des Ligu-» riens ſçavant en muſique, mais » qu'il ait été changé en oiſeau, » le croie qui voudra. «

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*a*) fils de Neptune, règna à Colones ville de la Troade. Il épouſa Proclée fille de Clytius, & en eut une fille & un fils. Sa fille ſe nommoit Hemithée, & ſon fils Tenès. Sa femme étant morte, il épouſa en ſecondes noces Philonomé fille de Craugaſus. Celle-ci prit de l'amour pour Tenès ſon beau-fils. Mais, n'ayant pu s'en faire aimer, pour ſe venger elle réſolut de le perdre dans l'eſprit de ſon mari, & l'accuſa d'avoir voulu la violer. Cygnus, trompé par cette impoſture, fit enfermer le frere & la ſœur dans un coffre, & les jetta dans la mer. Sauvés par leur bonne fortune, ils arrivent à Leucophrys qui, du nom de Tenès, fut depuis appellée Ténédos. Quelque tems après, Cygnus découvre l'artifice & la méchanceté de ſa femme. Il s'embarque & va chercher ſon fils pour lui confeſſer ſon imprudence & lui en demander pardon. Mais, au moment qu'il touche le rivage & qu'il attache le cable de ſon vaiſſeau à quelque arbre ou à quelque rocher, Tenès prend une hache, &

(*a*) Pauſ. pag. 634. Ovid. Metam. L. XII. c. 4, 5. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 161. Tom. VII. p. 253. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. p. 206, 207.

coupe le cable ; le vaiſſeau s'éloigne & vogue au gré des vents.

Ovide, dans ſes métamorphoſes, introduit Cygnus qu'il met aux priſes avec Achille ſous les murs de Troye. Achille pouſſe ſon cheval droit à lui, & lui jette ſa pique ; mais le fer ne fait que s'émouſſer. Cygnus, de ſon côté, lance contre Achille un javelot, qui rompit l'airain de ſon bouclier, & en perça juſqu'au neuvième cuir. Auſſi-tôt, Achille lui porta un ſecond coup, qui ne fut pas plus heureux que le premier ; & voyant qu'il avoit encore été ſans effet, il lui en pouſſa un troiſième qui ne fit pas plus de mal à Cygnus, qui s'y étoit préſenté lui-même. Achille en parut furieux ; & comme s'il eût douté de ſa force & des grandes choſes qu'il avoit faites, il voulut pour ainſi dire s'éprouver ſur un ſoldat Lycien, appellé Ménete, qui n'étoit pas loin de lui ; & d'un coup qu'il lui donna de ſa lance, il lui traverſa tout enſemble, & la cuiraſſe & le corps. Ainſi, Achille ſe tournant du côté de Cygnus, il lui porta un coup de toutes ſes forces, & le frappa dans l'épaule ; mais ſa lance qui en fut comme repouſſée, n'y trouva pas moins de réſiſtance, que ſi elle eût donné contre une muraille, ou contre un rocher. Néanmoins, il parut du ſang à l'endroit où il avoit été frappé ; mais, Achille s'en réjouit vainement. Cygnus n'avoit point reçu de bleſſure, & le ſang qui paroiſſoit, étoit du ſang de Ménete qui étoit demeuré au bout de la lance. Alors, Achille deſcendit en furie de ſon chariot, pour combattre Cygnus avec l'épée ; & voyant encore que les coups qu'il lui donnoit, fendoient ſon bouclier & ſon caſque, & que ſon corps étoit plus dur que le fer de ſon épée, il déſeſpéra d'en venir à bout par le courage & par les armes. Il ſe jette donc ſur cet ennemi, lui donne ſur le viſage & ſur la tête quantité de coups avec la garde de ſon épée, le ſuit, le preſſe, le met hors d'haleine, & ne lui donne pas le tems de ſe reconnoître. Cygnus témoigne de l'étonnement ; ſes yeux & ſon jugement ſe troublent ; & comme il vouloit ſe retirer en arrière, il rencontra une pierre qui le fit un peu chanceler ; mais Achille qui le ſuivoit, acheva de le faire tomber, & tomba auſſi-tôt ſur lui. En même tems, il rompit le lien qui tenoit ſon caſque, & le preſſa de telle ſorte, & des genoux & des mains, qu'il lui boucha le conduit de la reſpiration, & l'étouffa ſur le champ. Mais, comme Achille penſoit dépouiller le vaincu, il ne trouva que ſes armes ; car Neptune en avoit enlevé le corps, & l'avoit changé en cet oiſeau dont il portoit déjà le nom.

Cette aventure fabuleuſe peut nous apprendre qu'il n'y a rien de ſi fort & de ſi invincible dans le monde qui ne trouve toujours quelque choſe de plus invincible & de plus fort. Cygnus n'avoit jamais été ni vaincu ni bleſſé, dans le grand nombre de combats où il avoit montré ſon courage ; ce qui a fait dire qu'il étoit invulnérable ; mais enfin il rencontre Achille qui

le défait & qui en triomphe. Cela n'apprend-il pas aux plus braves qu'ils ne doivent point ſe glorifier de leur courage & de leur valeur ? Que quoiqu'on ſoit courageux, que l'on ſoit grand capitaine, & qu'on ait remporté beaucoup de victoires, on n'eſt pas pourtant indomptable ?

O brave ! ne te vante point
D'avoir enchaîné la victoire,
Et d'être arrivé juſqu'au point
Où l'on ne peut perdre ſa gloire.
On doit tout craindre avant la mort,
Le plus fort n'eſt pas toujours fort
Avec une valeur extrême ;
Cygnus te l'apprend aujourd'hui,
Et le fameux Achille même
L'apprendra bientôt comme lui.

Au reſte, on a voulu montrer, par la métamorphoſe de Cygnus en l'oiſeau dont il portoit le nom, & dont la blancheur eſt ſans tâche, que quoique les grands capitaines ſoient quelquefois vaincus & défaits par les grands Hommes qui leur reſſemblent, leur réputation n'en eſt pas moins éclatante, & ne perd rien de ſa gloire. Ainſi quoique Pompée ait été vaincu par Céſar, toutefois il n'eſt pas moins conſidéré que Céſar ; & pour avoir plus de malheur, on n'en a pas moins de gloire.

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*a*) fils de la nymphe Hyrie, étoit aimé éperdument de Phyllius. Celui-ci, en effet, pour le contenter, avoit apprivoiſé des oiſeaux qu'on n'avoit jamais apprivoiſés ; il avoit dompté des lions, & avoit vaincu un taureau qu'il lui avoit commandé de vaincre. Mais enfin, voyant que le fils d'Hyrie ſe moquoit de lui, il lui refuſa en colère le taureau qu'il lui demandoit ; & alors le fils d'Hyrie indigné de ce refus : *Tu ſouhaiteras de me l'avoir donné*, lui dit-il, & en même tems il ſe précipita du haut d'un rocher. Chacun s'imagina qu'il étoit tombé ; mais, il demeura en l'air ſoutenu ſur des aîles blanches, & fut converti en ſigne. Cependant, Hyrie, qui s'imagina que ſon fils étoit mort, fondit entièrement en larmes ; & de l'abondance des pleurs de cette mere affligée, il ſe fit un lac qui porta ſon nom.

Cette fable ſemble nous enſeigner qu'il n'y a point de ſi bons amis, qui ne ſe laſſent d'obliger ceux qui dédaignent leurs bienfaits ; & qu'après avoir abuſé long-tems de leur amitié, nous les recherchons quelquefois inutilement lorſque nous en avons beſoin ? Apprenons donc par cette fable à conſerver nos amis, en faiſant cas des bons offices qu'ils nous rendent, ſi nous ne ſommes pas capables de leur en rendre nous mêmes ; car on oblige quelquefois autant en recevant de bonne grace, qu'en donnant de bonne grace.

CYGNUS, *Cygnus*, Κύκνος, (*b*) fils de Mars. On dit qu'il pro-

(*a*) Ovid. Metam. L. VII. c. 9. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. p. 161.

(*b*) Pauſ. p. 50. Myth. par M. l'Abb. Ban. T. IV. p. 161.

poſoit un prix à quiconque pourroit le vaincre dans un combat ſingulier, & qu'il avoit tué ainſi nombre d'hommes, entr'autres Lycus de Thrace; mais il fut tué lui même par Hercule auprès du fleuve Pénée. Mars en fut ſi courroucé, qu'il voulut ſe battre contre le vainqueur de ſon fils; mais, Jupiter les ſépara d'un coup de foudre.

CYLARABÈS, *Cylarabes*, Κυλαράβης, (*a*) fils de Sthénélus, réunit en ſa perſonne les trois royaumes qui diviſoient l'Argolide, depuis le partage fait par Anaxagore. Il bâtit à quelque diſtance d'Argos un lieu d'exercice pour la jeuneſſe, & lui donna ſon nom.

CYLARABIS, *Cylarabis*, Κυλάραβις, (*b*) lieu du Péloponnèſe dans l'Argolide, ſitué à environ trois cens pas de la ville d'Argos. C'étoit le lieu d'exercice de la jeuneſſe. Il fut ainſi appellé du nom de Cylarabès, fils de Sthénélus, qui l'avoit fait bâtir. En y allant, on paſſoit auprès du tombeau de Licymnius, fils d'Électryon. Un peu au de-là du Cylarabis & de la porte qui étoit auprès, on appercevoit le tombeau de Sacadas, célebre muſicien. Dans le Cylarabis on pouvoit voir une ſtatue de Minerve ſurnommée Pania; le tombeau de Sthénélus y étoit auſſi, & celui de Cylarabès même. Plus loin on voyoit un monument que l'on avoit élevé à ces Argiens, qui s'embarquerent ſur la flotte d'Athènes pour aller faire la conquête de Syracuſe & de toute la Sicile.

CYLINDRES. (*c*) M. le comte de Caylus croit que les Perſes ayant trouvé en Égypte l'uſage de porter au cou de petits Cylindres ornés de figures & de hiéroglyphes, en firent fabriquer, où, au lieu de divinités Égyptiennes, on repréſentoit des ſujets tirés ou de leur hiſtoire, ou de leur théologie; & l'on eut ſoin d'y joindre des caractères hiéroglyphiques, qui étant diſpoſés en forme de prieres, ajoûtoient, ſelon l'opinion commune, une vertu ſecrete à ces amulettes.

CYLLA, *Cylla*, Κύλλα, (*d*) ville de la Cherſonnèſe de Thrace, ſituée ſur l'Helleſpont, au rapport de Ptolémée. C'eſt la même que Cœlos & Cyclenſis. *Voyez* ces deux mots.

CYLLA, *Cylla*, Κύλλα, ville de l'Aſie mineure dans la Troade. Le nom de cette ville s'écrit auſſi Cilla. *Voyez* Cilla.

CYLLANTICUS, *Cyllanticus*, (*e*) nom d'une contrée de l'Aſie mineure dans la Piſidie. Quelques manuſcrits de Pline portent Cyllanicus.

CYLLARABIS, *Cyllarabis*. *Voyez* Cylarabis.

CYLLARE, *Cyllarus*, (*f*) jeune centaure d'une grande beauté, fut tué aux noces de Pirithoüs. La barbe ne commençoit qu'à lui venir. On l'eût priſe pour un petit

(*a*) Pauſ. p. 116, 126.
(*b*) Pauſ. p. 126. Tit. Liv. L. XXXIV, c. 26. Plut. Tom. I. p. 404, 817.
(*c*) Recueil d'Antiq. par M. le Comt. de Cayl. T. I. p. 56.
(*d*) Ptolem. L. III. c. 12.
(*e*) Plin. T. I. p. 290.
(*f*) Ovid. Metam. L. XII. c. 10.

coton doré qui lui ſortoit du menton, & de grands cheveux de même couleur lui ondoyoient ſur les épaules. Il avoit le viſage beau, il avoit de belles mains & des épaules bien formées, un corps qui n'étoit ni trop long ni trop court, & enfin toutes les beautés que l'on pourroit remarquer dans les ſtatues les plus renommées. Mais, ſi tout ce qu'il avoit de l'homme étoit parfait & accompli, ce qu'il avoit de cheval, n'étoit pas moins conſidérable. Il avoit la croupe large & le poitrail relevé, il étoit plus noir que la poix, & avoit la queue & les jambes beaucoup plus blanches que la neige. Il fut aimé de beaucoup de filles demi-jumens; mais, il n'aima qu'Hylonome, la plus belle & la plus charmante de toutes les filles de ſon eſpèce. Elle gagna ſeule ce jeune centaure, non ſeulement par ſon amour, mais encore par ſes careſſes. Mais elle n'oublia rien auſſi de toutes les choſes qui pouvoient lui donner plus de luſtre & plus d'éclat; elle étoit curieuſe d'avoir les cheveux toujours bien peignés; elle en entrelaçoit les treſſes d'œillets, de roſes & de lis; elle ſe lavoit tous les jours deux fois le viſage de l'eau d'une fontaine qui venoit du haut de la forêt, & tous les jours elle ſe baignoit deux fois. Elle portoit comme les autres une peau ſur l'épaule gauche; mais c'étoit toujours une peau de quelque bête choiſie, qui ajoûtoit quelque choſe à ſa beauté. Ils s'aimoient donc tous deux également, ſe promenoient ordinairement enſemble ſur les montagnes, & venoient toujours repoſer enſemble dans quelque antre délicieux. Enfin, ils étoient venus enſemble aux noces de Pirithoüs, & combattoient alors enſemble pour la défenſe l'un de l'autre, quand un trait pouſſé à l'aventure, vint donner dans le ſein de Cyllare, & lui fit au cœur une petite égratignure, dont il mourut ſur la place. En même tems, Hylonome l'embraſſe; elle tâche d'arrêter ſon ſang; elle met ſa main ſur ſa plaie, & ſa bouche ſur ſa bouche, pour tâcher d'arrêter ſon ame qui étoit déjà ſortie. Mais voyant qu'il étoit mort, enfin après avoir fait des plaintes que le grand bruit n'empêcha pas d'entendre, elle prit le javelot qui avoit tué Cyllare, ſe le paſſa au travers du corps, & mourut en tenant ſon mari embraſſé.

CYLLARE, *Cyllarus*, (*a*) nom d'un cheval de Pollux, ſelon les uns, & de Caſtor ſelon d'autres. Quoi qu'il en ſoit, on dit que Neptune en avoit fait préſent à Junon, & que Junon le donna à Caſtor. On ajoûte que les deux freres montoient alternativement ſur le cheval Cyllare, lorſqu'ils revenoient l'un après l'autre des enfers.

CYLLEN, *Cyllen*, (*b*) fils d'Élatus, donna ſon nom au mont Cyllene.

CYLLENE, *Cyllene*, (*c*)

(*a*) Virg. Georg. L. III. v. 90.
(*b*) Pauſ. p. 482.
(*c*) Strab. p. 337. Ptolem. L. III, c. 16. Pomp. Mel. p. 119. Plin. T. I. p. 192, 562. Thucyd. p. 22. Pauſ. p. 259, 394. Tit. Liv. L. XXVII. c. 32.

Κυλλήνη, ville maritime du Péloponnèſe, ſituée à environ ſix-vingts ſtades d'Élis. Cette ville regardoit la Sicile & avoit un fort bon port; les Éléens en faiſoient leur arſenal; pour ſon nom, elle l'avoit pris d'un Arcadien. Homère, dans le dénombrement des peuples de l'Élide, ne fait aucune mention de cette ville; mais dans la ſuite de ſon Ouvrage, il fait bien voir qu'elle ne lui étoit pas inconnue, lorſqu'il dit que Polydamas fit mordre la pouſſière à Otus de Cyllene, qui étoit le compagnon de Mégès & le capitaine des braves Épéens. A Cyllene il y avoit deux temples, l'un dédié à Eſculape, l'autre à Vénus. Quelques-uns croyoient que Mercure étoit né dans cette ville; auſſi étoit-il particulièrement révéré de ſes habitans; ſa ſtatue étoit expoſée ſur un piédeſtal dans une poſture fort indécente.

L'on convient aſſez que c'eſt préſentement Chiarenza dans la Morée.

CYLLENE, *Cyllene*, (*a*) Κυλλήνη, ville de l'Aſie mineure dans l'Éolide. Xénophon compte cette ville au nombre de celles qu'on appelloit de ſon tems les villes des Égyptiens.

CYLLENE, *Cyllene*, (*b*) Κυλλήνη, célebre montagne du Péloponnèſe, dans l'Arcadie. C'étoit la plus haute du païs, le temple de Mercure Cyllénien étoit ſur la cime, mais tout en ruines du tems de Pauſanias qui aſſure que c'étoit Cyllen, fils d'Élatus, qui avoit donné ſon nom & à la montagne & au temple. La ſtatue de Mercure étoit de Citronier; & elle avoit au moins huit pieds de haut. une des merveilles du mont Cyllene, c'eſt qu'on y voyoit communément des merles qui étoient tout blancs, s'il faut en croire Pauſanias; & afin que l'on ne croye pas qu'il en impoſe, il entre dans un aſſez long détail pour prouver ſon aſſertion. Peu de lecteurs ſeront diſpoſés à y ajoûter foi.

Les Poëtes ont feint que Mercure étoit né ſur le mont Cyllene. C'eſt en conſéquence de cette fiction que Virgile a dit :

Vobis Mercurius pater eſt, quem candida Maia

Cyllenes gelido conceptum vertice fudit.

Voyez ci-après Cylléniens.

CYLLÉNIEN, *ou* CYLLÉNIUS, *Cyllenius*, ſurnom de Mercure. *Voyez* Cyllene, montagne.

CYLLÉNIENS [les Monts]. (*c*) Parmi les Mémoires de l'Académie des Inſcriptions & Belles Lettres, nous trouvons la relation d'un voyage littéraire, fait par M. l'abbé Fourmont dans le levant. Cette relation, entr'autres deſcriptions, fournit celle-ci : » Les » monts Cylléniens qui com» mencent à Sicyon, vont de l'o» rient à l'occident juſqu'à Patras, » d'où s'étendant au midi vers

(*a*) Xenoph. p. 179.
(*b*) Pauſ. p. 482, 483. Strab. p. 337. Virg. Æneid. L. VIII. v. 138, 139. Pomp. Mel. p. 112.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII, p. 353.

» Cylléné, dont ils ont emprunté » leur nom, ils forment les bor- » nes naturelles de l'Achaïe dans » toute ſon étendue, & de l'Ar- » cadie au ſeptentrion & au cou- » chant. Il ſort de ces montagnes » beaucoup de fleuves qui arro- » ſent toutes ces provinces; les » Géographes en ont remarqué » pluſieurs, mais ils n'ont rien » dit de ce que M. Fourmont a » vu dans ces montagnes, dont » les différens ſommets laiſſent » entr'eux des vallons, ou plutôt » des plaines enfermées de tous » côtés par des collines.

» Ces plaines ſont fertiles, & » arroſées par les ruiſſeaux qui » deſcendent des montagnes; » mais, comme ces plaines n'ont » point d'iſſues, elles ſeroient en- » tièrement inondées, ſi ces ruiſ- » ſeaux ne trouvoient des gouf- » fres dans leſquels ils ſe précipi- » tent, pour aller reſſortir dans » d'autres plaines ſemblables qui » ſont au-deſſous des premières; » & ce jeu de la nature ſe répete » cinq ou ſix fois; c'eſt ainſi que » ſe forment le Pſophis, l'Éry- » manthe & l'Alphée. «

CYLLYRIENS, *Cyllyrii*, (*a*) Κυλλυρίοι, nom qu'Hérodote donne aux eſclaves de quelques Syracuſains ſurnommés Gamores. Ces eſclaves, s'étant joints à la populace, avoient chaſſé leurs maîtres, qui furent rétablis depuis par Gélon.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, (*b*) Athénien d'une très-ancienne nobleſſe, épouſa la fille de Théagene, tyran de Mégare. Sous l'archontat de Mégaclès, il s'empara de la citadelle d'Athènes pendant la fête des jeux Olympiques, ſur la foi d'un oracle d'Apollon, qui lui ordonnoit de faire cette entrepriſe pendant la plus grande fête de Jupiter. Il crut qu'il n'y avoit pas de plus grande fête pour ce Dieu que les jeux Olympiques, & il ne prit pas garde qu'on célébroit à Athènes une très-grande fête appellée Diaſies, en l'honneur de Jupiter, & que c'étoit peut-être de celle-là dont Apollon avoit parlé. Quoi qu'il en ſoit, cette équivoque ſuffit pour juſtifier l'oracle; car les oracles n'ont jamais tort. Cylon fut aſſiégé dans la citadelle, & ſi preſſé par la faim & par la ſoif, qu'il ſe ſauva avec ſon frere, & laiſſa ſes troupes, qui la plûpart périrent de miſere; & les autres s'étant réfugiées dans le temple de Minerve, eurent le ſort que Plutarque rapporte; elles furent égorgées dans le temple & à la vue des autels, dont on les avoit arrachées, ou par force, ou par adreſſe. Les Dieux, offenſés de ce ſacrilege, envoyerent de grands fléaux aux Athéniens, qui, pour les appaiſer, excommunierent & maudirent publiquement les auteurs de ce crime, eux & leurs deſcendans, & exilerent toutes les familles de ceux qui reſtoient; ce qui cauſa encore long-tems après de fort grands déſordres. Cette conjura-

(*a*) Herod. L. VII. c. 155.
(*b*) Thucyd. p. 81. *& ſeq.* Plut. T. I. p. 84. Pauſ. p. 51, 74, 448. Roll. Hiſt. Anc. T. II. pag. 324. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVI. p. 125.

tion de Cylon fut faite du tems même de Solon, vers la 65e. Olympiade, 538 ans avant l'Ére Chrétienne ; car, il eſt certain que Mégaclès fut archonte la première année de cette Olympiade.

On voyoit à Athènes une ſtâtue de Cylon. Elle étoit de bronze. Mais, ſur quel fondement un tyran fut-il jugé digne d'un tel honneur ? Pauſanias ſemble croire que ce fut parce qu'il étoit l'homme le mieux fait de ſon tems, & qu'il avoit acquis aux jeux Olympiques beaucoup de gloire, en y remportant le prix du ſtade doublé.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, (*a*) capitaine Argien, qui ſe laiſſa corrompre par l'argent des Perſes.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, (*b*) Éléen, l'un de ceux qui ſoulevérent le peuple contre Ariſtotime, qui, ſoutenu d'Antigonus, fils de Démétrius, s'étoit fait tyran d'Élide. Cet infortuné Prince s'étant réfugié à l'autel de Jupiter Sauveur, Cylon, ſans reſpect pour le lieu, l'y poignarda. Cette action lui mérita l'honneur d'une ſtatue, dont les Étoliens firent les frais.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, l'un des plus célebres ſculpteurs que l'antiquité ait produits.

CYLON, *Cylon*, Κύλων, (*c*) un des premiers de Crotone, à qui Pythagore refuſa l'entrée de ſon école, parce que le caractère de ſon eſprit ne lui convenoit pas. Cylon, à la tete d'une partie des citoyens qu'il avoit ameutés pour ſe venger, mit le feu au logis de l'Athlete Milon, ou étoient aſſemblés environ quarante Pythagoriciens, qui furent tous ou brûlés ou accablés de pierres, à la réſerve de Lyſis & d'Archippe, ou, ſelon d'autres, de Philolaüs, qui étant jeunes & diſpos, eurent le courage de ſe ſauver.

CYLYNDUS, *Cylyndus*, (*d*) l'un des fils de phryxus & de Calciope, au rapport de M. l'abbé Banier.

CYMATOLÈGHÉ, *Cymatoleghe*, (*e*) nymphe, fille de Nérée & de Doris, ſelon le poëte Héſiode. *Voyez* Cymodoché.

CYMBALE, *Cymbalum*, (*f*) terme qu'on fait venir de trois racines différentes ; ſçavoir, de κύφος, courbe, de κύπελλον, une taſſe ou gobelet, & de φωνὴ, voix. Iſidore tire *Cymbalum*, de *cum*, avec, & *ballematica*, danſe immodeſte, qui ſe danſoit en jouant de cet inſtrument. La véritable étymologie de ce mot eſt κύμβος, cavité.

L'inſtrument, que les Anciens appelloient Cymbale, en Latin *Cymbalum*, & en Grec κύμβαλον, étoit d'airain comme nos tymbales, mais plus petit & d'un uſage différent.

(*a*) Pauſ. p. 176.
(*b*) Pauſ. p. 294, 370.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIII. p. 235.
(*d*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VI. pag. 360.
(*e*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XVIII. pag. 6.
(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 4. T. III. p. 342, 346. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 161.

Caſſiodore & Iſidore appellent la Cymbale Acétabule, c'eſt-à-dire, l'emboîture d'un os dans laquelle un autre os s'emboîte, parce qu'elle reſſembloit à cette ſinuoſité. C'eſt encore pour cela que Properce appelle les Cymbales des inſtrumens d'airain qui ſont ronds, & que Xénophon les compare à la corne d'un cheval qui eſt creuſe. Cela paroît encore, parce que Cymbale s'eſt pris non ſeulement pour un inſtrument de muſique, mais encore pour un baſſin, un chaudron, un gobelet, un caſque, & même pour un ſabot, tels que ceux qu'Empédocles portoit, & qui étoient de cuivre.

Les Cymbales avoient un manche attaché à la cavité extérieure, ce qui fait que Pline les compare au haut de la cuiſſe; & d'autres, à des phioles.

Fulgence, dans le premier livre de ſa mythologie, dit que les deux levres ſont comme deux Cymbales qui forment les ſons, & que la langue eſt comme l'archet, qui coupe & partage ces ſons. Ovide, dans le troiſième livre de l'art d'aimer, leur donne un nom qui paroît aſſez obſcur, en leur donnant l'épithete de *genialia*, apparemment parce que les Cymbales étoient d'uſages dans les noces & dans les autres divertiſſemens.

M. Burette, dans une diſſertation ſur le rhythme de l'ancienne muſique, nous donne une explication courte, mais lumineuſe de la Cymbale. La Cymbale étoit, dit-il, un inſtrument fait de métal ſonnant, & compoſé de deux pièces demi-ſphériques, creuſes, garnies chacune de ſa poignée, par laquelle on les tenoit de chaque main, & qui étant frappées l'une contre l'autre, du côté de leur cavité, rendoient une eſpèce de tintement, *tinnitum* par cette percuſſion.

Selon les Payens, la Cymbale étoit une invention de Cybele; de-là vient qu'on en jouoit dans ſes fêtes & dans ſes ſacrifices. Hors de-là il n'y avoit que des gens mous & efféminés qui jouaſſent de cet inſtrument.

On en a attribué l'invention aux Curetes & aux habitans du mont Ida dans l'iſle de Crete. Il eſt certain que ceux-ci, de même que les Corybantes, milice qui formoit la garde des rois de Crete, les Telchiniens, peuple de Rhodes, & les Samothraces, ont été célebres par le fréquent uſage qu'ils faiſoient de cet inſtrument, & leur habileté à en jouer.

Les Juifs avoient auſſi des Cymbales, ou du moins un inſtrument que les anciens interpretes Grecs, Latins, & les traducteurs Anglois nomment Cymbale. Mais, il eſt impoſſible de ſçavoir au juſte ce que c'étoit que cet inſtrument.

CYMBE, *Cymba*, (*a*) ſorte de barque ou de vaiſſeau, dont on attribue l'invention aux Phéniciens.

CYMBE, *Cymba*, (*b*) coupe à boire, chez les Anciens. C'eſt

(*a*) Antiq. expliq par D. Bern. de Montf. Tom. IV. p. 251.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

à quoi ſe réduit tout ce que nous ſçavons de cette coupe.

CYMBIUM, *Cymbium*, (*a*) autre coupe à boire chez les Anciens. Celle-ci reſſembloit à une petite barque. C'eſt pour cela ſans doute qu'on l'appelloit Cymbium.

CYME, *Cyme*, iſle de la mer Méditerranée, auprès de la Sicile, ſelon Étienne de Byzance; & près d'Italie, ſelon Lycophron, cité par Ortélius.

CYME, *Cyme*, lieu du Péloponnèſe dans l'Achaïe, ſelon Euſtathe.

CYME, *Cyme*. Le commentateur de Lycophron dit que c'eſt une très-haute montagne de l'Italie, & s'appuie ſur l'autorité de Métrodore.

CYME, *Cyme*. Quelques-uns liſent ainſi le nom de Cumes. On ſçait qu'il y avoit une ville de ce nom en Italie, & une autre dans l'Éolide. *Voyez* Cumes.

CYME, *Cyme*. (*b*) Tacite au ſecond livre de ſes annales, parle d'une ville de Cyme; mais, il me ſemble qu'il n'en dit pas aſſez pour déterminer la ſituation de cette ville. *Temnios, Philadelphenos, Ægeatas, Apollonienſes, quique Moſceni aut Macedones Hyrcani vocantur, & Hierocæſaream, Myrinam, Cymen, Tmolum, levari idem in tempus tributis, mittique ex Senatu placuit, qui præſentia ſpectaret, refoveretque.*

CYMÉ, *Cyme*, (*c*) ville d'Aſie, au rapport de Cornélius Népos. Cette ville fut aſſiégée par Alcibiade; & ce Général, pour avoir manqué de la prendre, tomba dans la diſgrace de ſa patrie.

CYMÉENS, *Cymæi*, (*d*) peuples de l'Aſie mineure, dont la ville ſe nommoit Cymé. *Voyez* Cymé.

CYMELE, *Cymelus*, (*e*) centaure qui fut bleſſé d'un coup que lui porta Neſſus.

CYMINDIS, *Cymindis*, Κυμινδίς. *Voyez* Chalcis, oiſeau.

CYMINES, *Cymines*, (*f*) ville de Grece dans la Theſſalie. Tite-Live nous apprend qu'elle fut priſe d'aſſaut par les Étoliens l'an de Rome 554.

CYMO, *Cymo*, l'une des Néréïdes, étoit fille de Nérée & de Doris.

CYMODOCE, *Cymodoce*, Κυμοδόκη, (*g*) auſſi l'une des Néréïdes, & par conſéquent fille de Nérée & de Doris.

CYMODOCE, *Cymodoce*, Κυμοδόκη, (*h*) l'une des nymphes qui étoient à la ſuite de Cyrene, mere d'Ariſtée.

CYMODOCE, *Cymodoce*, Κυμοδόκη, (*i*) autre nymphe. Virgile en fait mention au cinquième livre de l'Énéïde.

CYMODOCÉE, (*k*) *Cymo-*

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 148.
(*b*) Tacit. Annal. L. II. c. 47.
(*c*) Corn. Nep. in Alcib. c. 7.
(*d*) Tit. Liv. L. XXXVIII. c. 39.
(*e*) Ovid. Metam. L. XII. c. 11.
(*f*) Tit. Liv. L. XXXII. c. 13.
(*g*) Hmer. Iliad. L. XVIII. v. 39.
(*h*) Virg. Georg. L. IV. v. 338.
(*i*) Virg. Æneid. L. V. v. 826.
(*k*) Virg. Æneid. L. X. v. 225. *& ſeq.*

docea, la plus éloquente des nymphes dans leſquelles la mere des Dieux avoit transformé les vaiſſeaux d'Énée. Virgile dit qu'élevée juſqu'à la ceinture ſur la ſurface des eaux tranquilles, appuyant ſa main droite ſur la poupe du vaiſſeau du roi des Troyens, & nageant de la gauche, elle adreſſa à ce Prince un diſcours, pour l'informer de ce qu'il ignoroit. Son diſcours fini, comme elle étoit ſçavante dans l'art de naviger, elle pouſſe habilement la poupe du vaiſſeau d'Énée, & le fait voler ſur le ſein des ondes, avec plus de rapidité qu'un dard ou qu'une flèche qui égale la vîteſſe des vents.

CYMODOCHÉ, *Cymodoche*, (*a*) nymphe, fille de Nérée & de Doris. Cette nymphe avec Cymatolèghé & Amphitrite ſes ſœurs, appaiſe aiſément les flots irrités.

CYMOPOLIE, *Cymopolia*, (*b*) fille de Neptune, fut donnée en mariage à Briarée.

CYMOTHOÉ, *Cymothoe*, (*c*) fontaine du Péloponnèſe dans l'Arçadie, ſelon Pline. Il la met près de la montagne de Sciœſſa.

CYMOTHOÉ, *Cymothoe*, Κυμοθόη, (*d*) nymphe, dont Virgile fait mention dans ſon Énéïde.

CYMOTHOÉ, *Cymothoe*, (*e*) Κυμοθόη, l'une des Néréïdes, qui étoient filles de Nérée & Doris.

CYNA, *Cyna*, (*f*) ville de la tribu de Juda, ſituée vers l'extrêmité de cette tribu ſur les frontières d'Édom, du côté du midi.

CYNA, *Cyna*, (*g*) fille de Philippe & d'une Illyrienne nommée Audata, fut mariée à Amyntas, fils de Perdiccas III, qui étoit le légitime héritier de la couronne que Philippe avoit uſurpée. Elle fut enſuite mariée à Lagée, roi des Argiens. C'étoit une Princeſſe d'un courage mâle & héroïque, qui commanda des armées, remporta pluſieurs victoires, & tua de ſa main Cœria, reine des Illyriens. Après la mort d'Alexandre le Grand, ſon frere, la première année de la 114.e Olympiade, 324 ans avant Jeſus-Chriſt, elle ne put ſouffrir que ſes royaumes vinſſent en d'autres mains qu'en celles de ſes enfans, & elle s'oppoſa fortement aux prétentions de Perdiccas, qui la fit tuer.

CYNAMOLGES, *Cynamolgi*. *Voyez* Cynamynes.

CYNAMYNES, *Cynamyni*, Κυνάμυνοι, (*h*) nation Éthiopienne, qui habitoit les confins du déſert vers le midi. Le nom de Cynamynes veut dire un peuple qui eſt défendu par des chiens. C'étoient les Grecs qui appelloient ainſi cette nation; au lieu que les autres Éthiopiens donnoient aux Cynamynes le nom de campagnards, dit Diodore de Sicile. Il y a des Écrivains qui liſent Cyna-

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcrip. & Bell. Lett. Tom. XVIII. p. 6.
(*b*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. I. p. 200.
(*c*) Plin. T. I. p. 192.
(*d*) Virg. Æneid. L. I. v. 148.
(*e*) Homer. Iliad. L. XVIII. v. 41.
(*f*) Joſu. c. 15. v. 22.
(*g*) Freinſ. Suppl. in Q. Curt. L. I. c. 10. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XII. p. 345.
(*h*) Diod. Sicul. p. 115.

molges. Surquoi M. de la Martinière obſerve que les Grecs nommoient ainſi ce peuple, parce qu'ils le connoiſſoient peu, & qu'ils croyoient qu'il ſe nourriſſoit de lait de chienne. Il ajoûte enſuite: » J'ai déjà remarqué ailleurs » que les Anciens, lorſqu'ils » ignoroient les noms véritables » des peuples qu'ils connoiſſoient » mal, leur impoſoient un nom » pris de leur nourriture, de » leurs vêtemens, ou même de » quelque coûtume ſingulière. Au » défaut de tout cela, le nom » d'Anthropophages étoit leur reſ- » ſource; & on les appelloit » mangeurs d'hommes, comme » ſi on eût voulu juſtifier par cet- » te dénomination, l'ignorance » où l'on étoit à leur égard. «

Les Cynamynes portoient une barbe fort longue, & nourriſſoient des troupeaux de chiens pour leur ſûreté. Dès le commencement du ſolſtice d'été juſqu'au milieu de l'hiver, il venoit dans leur païs une quantité innombrable de bœufs d'Inde, ſans qu'on puiſſe deviner ce qui les amenoit. On ne ſçait, dit Diodore de Sicile, s'ils fuyoient devant d'autres bêtes qui les vouluſſent dévorer, ou s'ils abandonnoient leur païs dont ils avoient épuiſé les pâturages. En un mot, la cauſe de cette irruption eſt encore enfermée dans les ſecrets de la nature, continue l'auteur cité. Ces hommes, ne pouvant vaincre ces animaux à cauſe de leur grand nombre, entretenoient des meutes de chiens avec leſquels ils alloient à la chaſſe de ces bœufs, & en prenoient une quantité conſidérable. Ils mangeoient une partie de cette proie ſur le champ, & ils ſaloient l'autre pour la garder. Ils prennoient encore quelques autres animaux, par le ſecours de leurs chiens, & ils ne mangeoient que de la viande. C'eſt ainſi que la plûpart des peuples méridionaux menoient, ſous la figure d'hommes, une vie qui différoit peu de celle des bêtes.

CYNAPES, *Cynapes*, (*a*) nom d'un fleuve dont parle Ovide dans une de ſes élégies. D'autres veulent qu'on liſe Niphates. Mais, il y a des Commentateurs, qui n'approuvent pas trop ce changement.

CYNARE, *Cynare*, (*b*) courtiſanne, qui ne vécut qu'un petit nombre d'années. Horace en fait mention.

CYNDIAS, *Cyndias*, (*c*) ſurnom de Diane. Polybe fait mention de Diane Cyndias.

CYNÉAS, *Cyneas*. *Cherchez* Cinéas.

CYNÉE, *Cynea*, Κυνέη, (*d*) ſorte de bonnet que les Grecs portoient quelquefois pour ſe défendre de l'injure des tems.

CYNÉGIRUS, *Cynægirus*, Κυνάγειρος, (*e*) ſoldat Athénien,

(*a*) Ovid. de Ponto. L. IV. Eleg. 10.
(*b*) Horat. L. IV. Ode 12. v. 18.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 150, 151.
(*d*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. III. p. 33.
(*e*) Herod. L. VI. c. 114. Juſt. L. II. c. 9. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 166. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 221.

fils

fils d'Euphorion, ſe ſignala à la bataille de Marathon contre les Perſes, vers l'an 498 avant Jeſus-Chriſt. Non content du carnage horrible qu'il avoit fait des ennemis dans la mêlée, il les pourſuivit juſque ſur la mer. Il prit de la main droite un vaiſſeau chargé, & ne lâcha point qu'elle ne lui eût été coupée. A peine la vit-il ſéparée de ſon bras, qu'il ſe ſervit de la gauche au même uſage; & lorſque celle-ci eut ſubi le ſort de l'autre, il retint ſa proie avec ſes dents. Il fut emporté d'une telle fureur de courage, que n'étant point las de tant de meurtres, ne ſe croyant pas vaincu après la perte de ſes deux mains, & n'étant plus, pour ainſi dire, que la moitié de lui-même, il combattit avec les dents comme une bête poſſédée de la rage.

C'eſt dommage que ce récit ſente un peu la fable. Quoi qu'il en ſoit, Cynégirus étoit frere du poëte Eſchyle.

CYNÉGYRIS, *Cynegyris*, nom que Lucien ſemble donner à un lieu de l'Attique.

CYNÉSIENS, *Cyneſii*, Κυνησίοι, les mêmes que le Cynetes. *Voyez* Cynetes.

CYNETES, *Cynetes*, Κυνῆται, (*a*) peuples, qui, au rapport d'Hérodote, étoient les plus occidentaux de l'Europe; c'eſt-à-dire, qu'ils habitoient le long des côtes d'Eſpagne. Feſtus Aviénus les met ſur le bord de l'Anas. Hérodote lit dans un endroit Cynetes, & dans une autre Cynéſiens.

C'eſt de ces mêmes peuples, qu'il convient d'entendre les Curetes, que Juſtin met dans les forêts des Tartéſiens.

CYNÉTHA, *Cynætha*, (*b*) Κυναίθα, ville du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Les habitans avoient envoyé à Olympie, une ſtatue de Jupiter qui tenoit un foudre des deux mains.

Il y avoit dans cette ville, au milieu de la place publique, pluſieurs autels conſacrés à différentes divinités, & une ſtatue de l'empereur Adrien. Ce qu'on trouvoit de plus remarquable chez les Cynéthéens, au rapport de Pauſanias, c'étoit un temple de Bacchus, où ils faiſoient la fête du Dieu au cœur de l'hiver; les hommes ſe frottoient de graiſſe, puis ils alloient prendre au milieu du troupeau, le taureau qu'ils croyoient devoir être le plus agréable au Dieu, & l'apportoient juſque dans le temple; telle étoit leur manière de ſacrifier. On voyoit auſſi à deux ſtades de la ville, la célebre fontaine d'Alyſſon, dont il a été parlé en ſon article.

Les Cynéthéens, ſelon Polybe, ayant négligé la muſique, dont ils avoient d'autant plus beſoin, qu'ils habitoient la partie la plus rude & la plus ſauvage de l'Arcadie, ſoit pour l'air, ſoit pour le terroir; & s'étant, au contraire, jettés dans des diſputes & des querelles réciproques; ils étoient enfin devenus

(*a*) Herod. L. II. c. 33. L. IV. c. 49. Juſt. L. XLIV. c. 4.

(*b*) Pauſ. p. 331, 485. Strab. p. 388. Roll. Hiſt. Anc. T. V. p. 672. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. p. 136. *& ſuiv.*

ſi féroces & ſi barbares, qu'il n'y avoit aucune ville en Grece, où l'on eût commis des crimes auſſi grands & auſſi fréquens, que dans celle de Cynétha. Une preuve de l'état malheureux de ce peuple, & de l'averſion de tous les Arcadiens pour la forme de ſon gouvernement, c'eſt le traitement qu'on fit aux députés, qu'il envoya aux Lacédémoniens, après l'horrible maſſacre arrivé dans Cynétha même. En quelque ville d'Arcadie qu'entraſſent ces députés, on faiſoit auſſi-tôt publier par un héraut, qu'ils euſſent à en ſortir ſur le champ. Mais, les habitans de Mantinée, après la ſortie de ces envoyés, allerent juſqu'au point de ſe purifier eux-mêmes par des ſacrifices d'expiation, & de porter les victimes autour de la ville & de ſon territoire, pour purifier l'une & l'autre. Ce récit de Polybe eſt fondé ſur ce qu'il regardoit la muſique comme un des exercices les plus propres à humaniſer les hommes; & il ſouhaitoit fort que les Cynéthéens donnaſſent la préférence à cet exercice, ſi jamais Dieu [l'expreſſion eſt remarquable] leur inſpiroit de s'appliquer aux arts qui civiliſent les peuples.

CYNÉTHA, *Cynætha*, Κυναῖθα, ville de Thrace, au pied du mont Nériſe, au rapport d'Étienne de Byzance.

CYNETHE, *Cynæthus*, (*a*) Κύναθος, Poëte Grec, natif de l'iſle de Chio ou Scio, fut le premier qui raſſembla à Syracuſe des vers d'Homère, & les récita en public. L'ancien commentateur de Pindare le fait Auteur de l'hymne en l'honneur d'Apollon, qu'on attribue pour l'ordinaire à Homère. Cynethe, ſuivant le rapport d'Hypoſtrate, vivoit en la 66.e Olympiade, cinq cens & quelques années avant J. C.

CYNETHE, *Cynæthus*, (*b*) Κύναιθος, courtiſan de Démétrius Poliorcete. Ayant vu un jour ce Prince enrhumé, il le louoit de touſſer & de cracher avec harmonie. Peut-on pouſſer plus loin la flatterie?

CYNÉTHÉENS, *Cynæthæenſes*, Κυναθαιεῖς, les habitans de la ville de Cynétha. *Voyez* Cynétha.

CYNÉTHON, *Cynethon*, (*c*) Poëte Grec, natif de Lacédémone, vivoit ſous la troiſième année de la V.e Olympiade, & 758 ans avant J. C. Il compoſa quelques ouvrages cités par Euſebe, en ſa Chronique. L'antiquité a parlé avec éloge de ce Poëte.

CYNÉUS, *Cyneus*, Κύνεος, (*d*) l'un des principaux de la ville d'Éréthrie, fut pere de Philagre, qui trahit ſa patrie, en la livrant aux Perſes.

CYNIA, *Cynia*, Κυνία, (*e*) lac d'Épire dans l'Acarnanie, ſelon Strabon.

CYNIQUES, *Cynici*, (*f*) Κυνικοὶ, fameuſe ſecte de Philoſophes. Cette ſecte dut ſon origine

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. pag. 378.
(*b*) Lucian. T. II. p. 39, 40.
(*c*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 181.
(*d*) Pauſ. p. 415.
(*e*) Strab. p. 459.
(*f*) Roll. Hiſt. Anc. Tom. VI. pag.

à Antiſthene, qui donna ſes premières leçons dans un lieu ſitué près d'Athènes, & nommé Cynoſarge. On prétend que ſes diſciples en furent appellés Cyniques, nom qui leur fut confirmé dans la ſuite, par la ſingularité de leurs mœurs & de leurs ſentimens, & par la hardieſſe de leurs actions & de leurs diſcours. Quand on examine de près la bizarrerie des Cynyques, on trouve qu'elle conſiſtoit principalement à tranſporter au milieu de la ſociété les mœurs de l'état de nature. Ou ils ne s'apperçurent point, ou ils ſe ſoucierent peu du ridicule qu'il y avoit à affecter parmi des hommes corrompus & délicats, la conduite & les diſcours de l'innocence des premiers tems, & la ruſticité des ſiècles de l'animalité.

Les Cyniques ne demeurerent pas long-tems renfermés dans le Cynoſarge. Ils ſe répandirent dans toutes les provinces de la Grece, bravant les préjugés, prêchant la vertu, & attaquant le vice ſous quelque forme qu'il ſe préſentât. Ils ſe montrerent particulièrement dans les lieux ſacrés & ſur les places publiques. Il n'y avoit en effet que la publicité qui pût pallier la licence apparente de leur philoſophie. L'ombre la plus légère de ſecret, de honte & de ténébres, leur auroit attiré dès le commencement, des dénominations injurieuſes & de la perſécution. Le grand jour les en garantit. Comment imaginer, en effet, que des hommes penſent du mal à faire & à dire ce qu'ils font & diſent ſans aucun myſtère?

La ſecte Cynique ne fut jamais ſi peu nombreuſe & ſi reſpectable que ſous Antiſthene. Il ne ſuffiſoit pas, pour être Cynique, de porter une lanterne à ſa main, de coucher dans les rues ou dans un tonneau, & d'accabler les paſſans de vérités injurieuſes. » Veux-tu » que je ſois ton maître, & méri» ter le nom de mon diſciple, » diſoit Antiſthene à celui qui ſe » préſentoit à la porte de ſon » école; commence par ne te reſ» ſembler en rien, & par ne plus » rien faire de ce que tu faiſois. » N'accuſe de ce qui t'arrivera, » ni les hommes ni les dieux. Ne » porte ton déſir & ton averſion » que ſur ce qu'il eſt en ta puiſ» ſance d'approcher ou d'éloigner » de toi. Songe que la colère, » l'envie, l'indignation, la pitié, » ſont des foibleſſes indignes d'un » Philoſophe. Si tu es tel que tu » dois être, tu n'auras jamais lieu » de rougir. Tu laiſſeras donc la » honte à celui qui, ſe reprochant » quelque vice ſecret, n'oſe ſe » montrer à découvert. Sçache » que la volonté de Jupiter ſur » le Cynique, eſt qu'il annonce » aux hommes le bien & le mal » ſans flatterie, & qu'il leur mette » ſans ceſſe ſous les yeux les er» reurs dans leſquelles ils ſe pré» cipitent; & ſur-tout ne crains » point la mort, quand il s'agira » de dire la vérité. «

439. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIV. pag. 5. *& ſuiv.*

Il faut convenir que ces leçons ne pouvoient guères germer que dans des ames d'une trempe bien forte. Mais auſſi les Cyniques demandoient peut-être trop aux hommes, dans la crainte de n'en pas obtenir aſſez. Peut-être ſeroit-il auſſi ridicule d'attaquer leur philoſophie par cet excès apparent de ſévérité, que de leur reprocher le motif vraiment ſublime ſur lequel ils en avoient embraſſé la pratique. Les hommes marchent avec tant d'indolence dans le chemin de la vertu, que l'aiguillon dont on les preſſe, ne peut être trop vif; & ce chemin eſt ſi laborieux à ſuivre, qu'il n'y a point d'ambition plus louable, que celle qui ſoutient l'homme & le tranſporte au travers des épines dont il eſt ſemé. En un mot, ces anciens Philoſophes étoient outrés dans leurs préceptes, parce qu'ils ſçavoient par expérience qu'on ſe relâche toujours aſſez dans la pratique; & ils pratiquoient eux-mêmes la vertu, parce qu'ils la regardoient comme la ſeule véritable grandeur de l'homme; & voilà ce qu'il a plu à leurs détracteurs d'appeller vanité; reproche vuide de ſens, & imaginé par des hommes en qui la ſuperſtition avoit corrompu l'idée naturelle & ſimple de la bonté morale.

Les Cyniques avoient pris en averſion la culture des beaux arts. Ils comptoient tous les momens qu'on y employoit, comme un tems dérobé à la pratique de la vertu & à l'étude de la morale. Ils rejettoient, en conſéquence des mêmes principes, & la connoiſſance des mathématiques, & celle de la phyſique, & l'hiſtoire de la nature; ils affectoient ſur-tout un mépris ſouverain pour cette élégance particulière aux Athéniens, qui ſe faiſoit remarquer & ſentir dans leurs mœurs, leurs écrits, leurs diſcours, leurs ajuſtemens, la décoration de leurs maiſons; en un mot, dans tout ce qui appartenoit à la vie civile. D'où l'on voit que s'il étoit très-difficile d'être auſſi vertueux qu'un Cynique, rien n'étoit plus facile que d'être auſſi ignorant & auſſi groſſier.

L'ignorance des beaux arts & le mépris des décences furent l'origine du diſcrédit où la ſecte tomba dans les ſiècles ſuivans. Tout ce qu'il y avoit dans les villes de la Grece & de l'Italie de bouffons, d'impudens, de mandians, de paraſites, de gloutons & de fainéans [& il y avoit beaucoup de ces gens-là ſous les empereurs] prirent effrontément le nom de Cyniques. Les magiſtrats, les prêtres, les ſophiſtes, les poëtes, les orateurs, tous ceux qui avoient été auparavant les victimes de cette eſpèce de philoſophie, crurent qu'il étoit tems de prendre leur revanche; tous ſentirent le moment; tous éleverent leurs cris à la fois; on ne fit aucune diſtinction dans les invectives, & le nom de Cynique fut univerſellement abhorré. On va juger par les principales maximes de la morale d'Antiſthene, qui avoit encore dans ces derniers tems quelques véritables diſciples, ſi cette condamnation des Cyniques fut

auſſi juſte qu'elle fut générale.

Antiſthene diſoit : La vertu ſuffit pour le bonheur; celui qui la poſſede, n'a plus rien à déſirer, que la perſévérance & la fin de Socrate.

L'exercice a quelquefois élevé l'homme à la vertu la plus ſublime. Elle peut donc être d'inſtitution & le fruit de la diſcipline. Celui qui penſe autrement, ne connoît pas la force d'un précepte, d'une idée.

C'eſt aux actions qu'on reconnoît l'homme vertueux. La vertu ornera ſon ame aſſez, pour qu'il puiſſe négliger la fauſſe parure de la ſcience, des arts & de l'éloquence.

Celui qui ſçait être vertueux, n'a plus rien à apprendre; & toute la philoſophie ſe réſout dans la pratique de la vertu.

La perte de ce qu'on appelle gloire, eſt un bonheur; ce ſont de longs travaux abrégés.

Le ſage doit être content d'un état qui lui donne la tranquille jouiſſance d'une infinité de choſes, dont les autres n'ont qu'une contentieuſe propriété. Les biens ſont moins à ceux qui les poſſedent, qu'à ceux qui ſçavent s'en paſſer.

C'eſt moins ſelon les loix des hommes, que ſelon les maximes de la vertu, que le ſage doit vivre dans la république.

Il n'y a, à proprement parler, rien d'étranger ni d'impoſſible à l'homme ſage.

L'honnête homme eſt l'homme vraiment aimable.

Il n'y a d'amitié réelle qu'entre ceux qui ſont unis par la vertu.

La vertu ſolide eſt un bouclier qu'on ne peut ni enlever ni rompre. C'eſt la vertu ſeule qui répare la différence & l'inégalité des ſexes.

La guerre fait plus de malheureux qu'elle n'en emporte. Conſulte l'œil de ton ennemi; car il appercevra le premier ton défaut.

Il n'y a de bien réel que la vertu, de mal réel que le vice.

Ce que le vulgaire appelle des biens & des maux, ſont toutes choſes qui ne nous concernent en rien.

Un des arts les plus importans & les plus difficiles, c'eſt celui de déſapprendre le mal.

On peut tout ſouhaiter au méchant, excepté la valeur.

La meilleure proviſion à porter dans un vaiſſeau qui doit périr, c'eſt celle qu'on ſauve toujours avec ſoi du naufrage.

Ces maximes ſuffiſent pour nous donner une idée de la ſageſſe d'Antiſthene. On compte parmi ſes diſciples, Diogène, qui fut ſans contredit le plus célebre de tous; Xéniade; Onéſicrite, ami puiſſant & conſidéré d'Alexandre; Phocion, ſurnommé l'homme de bien; Stilpon de Mégare; Monime de Syracuſe; Cratès de Thebes; Métrocle, frere d'Hipparchia; Théombrote & Cléomène, diſciples de Métrocle; Démétrius d'Alexandrie, diſciple de Théombrote; Timarque de la même ville, & Echecle d'Éphèſe, diſciples de Cléomène; Ménédeme, diſciple d'Echecle. Le Cyniſme

dégénéra dans celui-ci en frénéſie; il ſe déguiſoit en Tyſiphone, prenoit une torche à la main, & couroit les rues, en criant *que les dieux des enfers l'avoient envoyé ſur la terre pour diſcerner les bons des méchans.*

Ménédeme le frénétique eut pour diſciple Ctéſibius de Chalcis, homme d'un caractère badin & d'un eſprit gai, qui, plus Philoſophe peut-être qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, ſçut plaire aux grands, ſans ſe proſtituer, & profiter de leur familiarité pour leur faire entendre la vérité & goûter la vertu.

Ménippe, le compatriote de Diogène, fut un des derniers Cyniques de l'école ancienne; il ſe rendit plus recommandable par le genre d'écrire, auquel il a laiſſé ſon nom, que par ſes mœurs & ſa philoſophie. Il étoit naturel que Lucien, qui l'avoit pris pour ſon modèle en littérature, en fit ſon héros en morale. Ménippe faiſoit le commerce, compoſoit des ſatyres & prêtoit ſur gage. Dévoré de la ſoif d'augmenter ſes richeſſes, il confia tout ce qu'il en avoit amaſſé à des marchands qui le volerent. Diogène briſa ſa taſſe, lorſqu'il eut reconnu qu'on pouvoit boire dans le creux de ſa main. Cratès vendit ſon patrimoine, & en jetta l'argent dans la mer, en criant: *je ſuis libre.* Un des premiers diſciples d'Antiſthene auroit plaiſanté de la perte de ſa fortune, & ſe ſeroit repoſé ſur cet argent, qui faiſoit commettre de ſi vilaines actions, du ſoin de le venger de la mauvaiſe foi de ſes aſſociés; le Cynique uſurier en perdit la tête, & ſe pendit.

Ainſi finit le Cyniſme ancien. Cette philoſophie reparut quelques années avant la naiſſance de J. C., mais dégradée. Il manquoit aux Cyniques de l'école moderne, les ames fortes & les qualités ſingulières d'Antiſthene, de Cratès & de Diogène. Les maximes hardies que ces Philoſophes avoient avancées, & qui avoient été pour eux la ſource de tant d'actions vertueuſes, outrées, mal entendues par leurs derniers ſucceſſeurs, les précipiterent dans la débauche & dans le mépris. Les noms de Carnéade, de Muſonius, de Démonax, de Démétrius, d'Œnomaüs, de Creſcence, de Pérégrin & de Salluſte, ſont toutefois parvenus juſqu'à nous; mais, ils n'y ſont pas tous parvenus ſans reproche & ſans tache.

CYNIRAS, *Cyniras.* *Voyez* Cyniras.

CYNISCA, *Cyniſca*, Κυνίσκα, (*a*) fille d'Archidame, roi de Sparte, & ſœur d'Agis & d'Agéſilaüs, fut la première qui ouvrit une nouvelle carrière de gloire aux perſonnes de ſon ſexe, en diſputant le prix aux jeux olympiques; & elle y fut proclamée victorieuſe dans la courſe des chars attelés de quatre chevaux. Cette victoire, qui juſques-là n'avoit

(*a*) Pauſ. pag. 172, 188, 309, 344. Xenoph. p. 671. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. p. 634. T. III. p. 132, 133.

point eu d'exemple, ne manqua pas d'être célébrée avec tout l'éclat poſſible. On érigea dans Sparte un monument ſuperbe à l'honneur de Cyniſca, & les Lacédémoniens, peu ſenſibles d'ailleurs aux graces de la Poëſie, chargerent un Poëte de tranſmettre à la poſtérité ce nouveau triomphe, & d'en éterniſer la mémoire par une inſcription en vers. Elle-même conſacra dans le temple de Delphes, un char d'airain attelé de quatre chevaux, où étoit auſſi repréſenté le cocher qui les conduiſoit; preuve certaine qu'elle n'avoit pas conduit elle-même le char. On y ajoûta dans la ſuite le tableau de Cyniſca peint de la main du fameux Apelle, & l'on orna le tout de pluſieurs inſcriptions, en l'honneur de la noble & courageuſe Spartaine.

Xénophon dit que ce fut Agéſilaüs qui engagea Cyniſca à diſputer le prix aux jeux olympiques, pour faire voir aux Grecs que la victoire qu'on y remportoit, & dont on faiſoit tant de cas, n'étoit pas le fruit du courage & de la valeur, mais des richeſſes & de la dépenſe. Il y avoit en effet alors à Sparte quelques cytoyens, qui, gâtés par le goût dominant de la Grece, ſe faiſoient un mérite & une gloire, d'entretenir beaucoup de chevaux pour les courſes.

CYNISCUS, *Cyniſcus*, (*a*) Κυνίσκος, officier, dont parle Xénophon, vivoit environ 400 ans avant J. C.

CYNISCUS, *Cyniſcus*, (*b*) Κυνίσκος, jeune enfant de Mantinée, qui fut déclaré vainqueur au pugilat; ce qui lui mérita l'honneur d'une Statue à Olympie.

CYNOBALANES, *Cynobalani*, Κυνοβάλανοι, (*c*) nation imaginaire dont Lucien fait mention. Les Cynobalanes, ſelon cet Auteur, avoient été envoyés au ſecours du Soleil, au nombre de cinq mille, par les habitans de la Canicule. Ils avoient tous un muſeau de chien, & alloient à cheval ſur des glands ailés.

CYNOBELLINUS, *Cynobellinus*, Κυνοβέλλινος, (*d*) roi d'un canton de la grande Bretagne, au rapport de Dion Caſſius. Ce Prince faiſoit ſa réſidence dans la ville de Camalodunum.

CYNOCÉPHALE, *Cynocephalus*, (*e*) animal fabuleux, que les Égyptiens avoient en vénération. Il avoit une tête de chien; quelques-uns ont cru qu'il repréſentoit Anubis; d'autres, Mercure.

Selon D. Bernard de Montfaucon, les Égyptiens, qui ſe ſervoient de l'épervier pour ſignifier Oſiris ou le Soleil, ſe ſervoient du Cynocéphale, pour marquer Iſis, qui étoit la même que la Lune. Le Cynocéphale, dit Pignorius, a la figure de la Lune dans ſon ornement de tête, & il en

(*a*) Xenoph. p. 394.
(*b*) Pauſ. p. 352.
(*c*) Lucian. T. I. p. 720.
(*d*) Dio. Caſſ. p. 679.
(*e*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. II. p. 361. Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. II. pag. 314. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. V. pag. 105. T. IX. p. 32.

ſuit les impreſſions ; il ſe réjouit quand elle ſe leve, & s'afflige quand elle ſe couche. Ariſtote, Pline & Solin, mettent les Cynocéphales au nombre des ſinges. Il ne faut pas s'étonner de ce que rapporte Élien de leur docilité. » Durant le règne des Ptolémées, » dit-il, on les enſeignoit à figu- » rer des lettres, à danſer, à » jouer de la flûte, à demander » aux ſpectateurs pour leurs maî- » tres, quelque récompenſe de » leurs tours de ſoupleſſe ; à met- » tre dans une bourſe ce qu'ils » leur donnoient. « Ceux d'Hermopolis, dit Strabon, les honoroient comme des divinités. Il y avoit au temple d'Anubis des Cynocéphales d'argent, dit Lucien dans ſon Toxaris.

Quelques Anciens ont dit qu'il y avoit des hommes qu'ils nomment Cynocéphales, dans les montagnes de l'Inde & de l'Éthiopie, c'eſt-à-dire, dans les montagnes qui ſont au-deſſus de la ſource de l'Indus, qui avoient des têtes de chien, qui aboyoient de la même ſorte, qui étoient très-farouches, & dont la morſure étoit fort dangereuſe ; mais les relations de tous les modernes n'en font aucune mention.

Nous obſerverons d'après M. l'abbé Banier, que c'eſt ſe tromper que de prendre pour des Anubis toutes les figures Cynocéphales.

CYNOCÉPHALES, *Cynocephali*, Κυνοκέφαλοι, (*a*) peuple imaginaire. Lucien en fait mention. Ce mot veut dire *têtes de chiens*.

CYNOCÉPHALES, *Cynocephali*, Κυνοκέφαλοι, (*b*) peuples dont parle Hérodote, qui les met dans la Libye.

Aulu-Gelle met des Cynocéphales dans les Indes. Ctéſias dit que les Indiens les nommoient Calyſtriens. Philoſtrate & Agatharchide mettent auſſi en Éthiopie des hommes à têtes de chiens. Ces Cynocéphales étoient ſouvent des troupeaux de ſinges, qui ne ſont point rares en ce païs-là.

CYNOCÉPHALES, *Cynocephali*, Κυνοκέφαλοι, bourg ou contrée de la Béotie. Les uns diſent que le Poëte Pindare en étoit natif ; les autres, que ce Poëte y mourut. Ils pourroient bien avoir tous raiſon. Rien n'empêche que Pindare ne ſoit né & mort au même endroit.

CYNOPHONTIS, *Cynophontis*, (*c*) fête des Argiens aux jours caniculaires, où ils tuoient tous les chiens qu'ils rencontroient. C'eſt de-là que la fête prit ſon nom.

CYNORTAS, *Cynortas*, (*d*) Κυνίρτας, fils d'Amyclas, ſuccéda à Argalus, ſon frere aîné, au royaume de Sparte. Il fut pere d'Œbalus. On voyoit le tombeau de Cynortas à Sparte à peu de diſtance de celui de Caſtor, qui avoit ſon temple tout auprès.

CYNORTIUM, *Cynortium*, Κυνόρτιον, (*e*) montagne du Péloponnèſe dans le territoire d'Épidaure. C'étoit l'une des deux

(*a*) Lucian. T. I. p. 737, 739.
(*b*) Herod. L. IV. c. 191.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. T. II. p. 213.
(*d*) Pauſ. p. 158, 183.
(*e*) Pauſ. p. 136.

montagnes qui fermoient le bois d'Eſculape. Il y avoit ſur le ſommet un temple d'Apollon Maléate. C'étoit le ſeul édifice qui s'y fût conſervé juſqu'au tems de Pauſanias; car & la fontaine que l'on voyoit de ſon tems, & la citerne même où tomboient les eaux du ciel, étoient des ouvrages modernes qu'Antonin avoit fait conſtruire.

CYNOSARGE, *Cynoſarges*, (*a*) ſurnom d'Hercule. Ce dieu fut ainſi ſurnommé d'un autel qu'un citoyen d'Athènes lui éleva dans l'endroit où s'arrêta un chien blanc qui emportoit une victime qu'il étoit ſur le point d'immoler. Dydimus [c'étoit le nom de l'Athénien] entendit une voix qui lui crioit d'en-haut : *élève un autel où le chien blanc s'arrêtera.* On raconte encore ce fait autrement.

CYNOSARGE, *Cynoſarges*, (*b*) lieu ſitué près de la ville d'Athènes. Il y avoit-là un temple, un gymnaſe & un bois, le tout conſacré à Hercule. Ce héros n'étoit pourtant pas le ſeul qui y reçût des honneurs divins. Hebé, Alcmene & Iolaüs, y avoient auſſi des autels. Le Cynoſarge, avec tout ce qu'il contenoit, fut brûlé par les Lacédémoniens, deux cens ans avant l'Ére Chrétienne.

Ce lieu étoit ainſi appellé de ces deux mots grecs, κυνὸς ἀργὸς, une chienne blanche; c'eſt qu'une chienne s'étant emparée des viandes qu'un citoyen offroit à ſes dieux domeſtiques, les avoit portées en ce lieu; & ce citoyen, averti par un oracle, y avoit fait élever le temple dont je viens de parler.

CYNOSCÉPHALES, *Cynoſcephalæ*, Κυνὸς Κεφαλὰι, (*c*) nom de quelques montagnes de Grece dans la Theſſalie, ſituées auprès de la ville de Scutoſſa. Tite-Live ne dit pas que ce fuſſent des montagnes, mais des hauteurs, des tertres, *tumuli*. On appelloit ces montagnes Cynoſcéphales, à cauſe de quelque reſſemblance qu'elles avoient avec des têtes de chiens comme leur nom le ſignifie. C'eſt pour la même raiſon, que Procope donne le nom de Cynoſcéphale au promontoire occidental de l'iſle de Corcyre.

Les Romains, commandés par T. Quintius Flaminius, gagnerent aux Cynoſcéphales, cent quatre-vingt-dix-ſept ans avant l'Ére Chrétienne, une bataille conſidérable contre les Macédoniens. La perte des premiers dans cette bataille ne fut que d'environ ſept cens hommes. Les Macédoniens y perdirent treize mille hommes, dont huit mille reſterent ſur le champ de bataille, & cinq mille furent faits priſonniers.

Plutarque, parlant de la bataille de Cynoſcéphales dans la vie de Paul Émile, dit qu'elle ſe donna

(*a*) Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. VII. p. 78, 79.

(*b*) Plut. T. I. p. 111, 112. Pauſ. p. 33. Tit. Liv. L. XXXI. c. 24. Herod. L. V. c. 116.

(*c*) Strab. p. 441. Tit. Liv. L. XXXIII. c. 7. *& ſeq.* L. XXXVI. c. 8. Pauſ. pag. 412. Plut. T. I. p. 258, 295. Roll. Hiſt. Anc. T. IV. p. 151. *& ſuiv.*

auprès de Scutoſſa. C'eſt parce que cette ville, comme on l'a déjà remarqué, étoit dans le voiſinage de ces montagnes.

CYNOSURE, *Cynoſura*, (*a*) Κυνοσούρα, promontoire de Grece dans l'Attique, au rapport de Ptolémée. C'eſt ſans doute de ce promontoire que veut parler Hérodote, lorſqu'il nomme Cée & Cynoſure, à l'occaſion des troupes que les Perſes avoient placées à l'entour de ces deux lieux, & qui occupoient toute la mer juſqu'à Munychie.

CYNOSURE, *Cynoſura*, Κυνοσούρα, ville du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Lactance ne dit pas que ce lieu fût dans l'Arcadie, comme la citation d'Ortélius peut le faire croire; il dit ſeulement que, ſelon Cicéron, Eſculape fut enterré à Cynoſure. Et comme il y avoit divers lieux de ce nom, il n'explique point particulièrement duquel il veut parler. C'eſt Étienne de Byzance qui nous apprend qu'il y avoit un promontoire de ce nom dans l'Arcadie.

CYNOSURE, *Cynoſura*, Κυνοσούρα, lieu de la Laconie, au rapport du Scholiaſte de Callimaque. Héſychius en fait une tribu de ce païs-là. Ce dernier met un promontoire du nom de Cynoſure du côté de Marathon, vers l'Eubée. Il y en a qui veulent que ce promontoire ſoit le même que celui dont nous avons parlé ci-deſſus.

CYNOSURE, *Cynoſura*, nom que les Grecs ont donné à la petite Ourſe.

Ce mot ſignifie queue de chien; il eſt formé de οὐρὰ, queue, & κυὼν, Κυνος, chien.

C'eſt la conſtellation la plus voiſine de notre pole, & elle eſt compoſée de ſept étoiles, dont quatre ſont diſpoſées en rectangle comme les quatre roues d'un chariot, & les trois autres en long qui repréſentent un timon; ce qui fait que l'on appelle ces étoiles le chariot.

C'eſt de leur nom qu'on appelle le pole ſeptentrional, *à ſeptem trionibus*.

Les Poëtes content que Cynoſure étoit une nymphe du mont Ida & une des nourrices de Jupiter, & que ce dieu étant devenu maître du ciel, elle fut changée en étoile de ce nom, ainſi qu'Aglaoſthène le dit dans Hygin.

CYNOSURÉENS, *Cynoſureenſes*, Κυνοσουρεῖς. (*b*) peuple dont parle Pauſanias, dans ſon Voyage de la Laconie. C'étoient ſans doute les habitans de Cynoſure, dont il eſt parlé ci-deſſus.

CYNTHIA, *Cynthia*, ſurnom de Diane. *Voyez* Cynthus.

CYNTHIE, *Cynthia*, nom de l'iſle de Délos. *Voyez* Délos.

CYNTHIE, *Cynthia*, (*c*) certaine femme dont parle Juvénal dans ſes Satyres.

CYNTHIUS, *Cynthius*, l'un des ſurnoms d'Apollon. *Voyez* Cynthus.

CYNTHUS, *Cynthus*, Κύνθος,

(*a*) Ptolem. L. III. c. 15. Herod. L. VIII. c. 76, 77.

(*b*) Pauſ. p. 192.

(*c*) Juven. Satyr. 6. v. 7.

(*a*) nom d'une montagne de l'iſle de Délos. Cette montagne étoit au-deſſus de la ville. Elle étoit fort haute, ſelon Strabon ; mais, le P. Hardouin prétend que Strabon a tort de dire que le mont Cynthus eſt fort élevé, & aſſure qu'il eſt à peine plus haut que le mont du capitole à Rome.

Le mont Cynthus étoit conſacré à Apollon & à Diane ; & c'eſt pour cela qu'ils étoient ſurnommés l'un Cynthus & l'autre Cynthia. La Fable ſuppoſe que ce fut ſur cette montagne que Latone donna la naiſſance à Apollon & à Diane. Les Payens y bâtirent un temple fort célebre, & pour lequel on avoit tant de vénération, que les Perſes mêmes venant faire la guerre en Grece avec une flotte de plus de vingt milles voiles, n'y aborderent qu'avec des ſentimens de religion & de reſpect. C'eſt aujourd'hui *Monte Cintio*.

CYNURE, *Cynura*, Κυνούρα, (*b*) ville du Péloponnèſe. Du tems qu'Échestrate règnoit à Sparte, les Lacédémoniens chaſſerent de Cynure tout ce qu'il y avoit d'habitans en âge de porter les armes ; le prétexte de ce traitement fut que les Cynuréens, au mépris de la conſanguinité qui étoit entr'eux & les Argiens, non ſeulement ſouffroient que des bandits de leur territoire ravageaſſent les terres des Argiens, mais qu'eux-mêmes faiſoient tout ouvertement des courſes juſqu'aux portes d'Argos. En effet, on dit que les Cynuréens deſcendoient des Argiens, & qu'ils n'étoient originairement qu'une colonie d'Argiens, qui fut menée là par Cynure, fils de Perſée. Sous le règne de Labotas, fils & ſucceſſeur d'Échestrate, les Lacédémoniens déclarerent la guerre aux Argiens pour la premiere fois. Le ſujet de cette guerre étoit que les Lacédémoniens ayant conquis Cynure & les terres qui en dépendoient, les Argiens ne ceſſoient d'en uſurper quelque coin, & de ſolliciter les peuples voiſins & amis de Sparte à quitter ſon alliance ; cependant, cette guerre n'eut pas de ſuite, & il ne s'y paſſa rien de remarquable.

L'on prétend néanmoins que le territoire de Cynure fut toujours un ſujet de diſcorde entre les Rois d'Argos & ceux de Lacédémone. De-là vient le bon mot de Lucien, qui s'étonne que tant de braves gens des deux partis ſe fuſſent fait tuer pour un païs, qui n'étoit guères plus grand qu'une lentille d'Égypte. Hérodote parlant des Cynuréens, dit qu'eux & les Arcadiens étoient les ſeuls d'entre les ſept peuples qui habitoient alors le Péloponnèſe qui fuſſent originaires du lieu, & qui euſſent toujours occupé le même païs qu'ils occupoient.

CYNURE, *Cynurus*, Κύνουρος, fils de Perſée. *Voyez* l'article précédent.

CYNURÉENS, *Cynurenſes*, Κυνουρεῖς, les mêmes que les

(*a*) Strab. p. 485. Plin. T. I. p. 212.

(*b*) Pauſ. pag. 160, 161. Herod. L. VIII. c. 73. Thucyd. p. 373.

Cynuriens. *Voyez* Cynuriens.

CUNURIENS, *Cynurii*, Κυνούριοι, les habitans de Cynure. *Voyez* Cynure.

CYNURIEN [le territoire], *Ager Cynurius*, Κυνουρία γῆ. (*a*) Thucydide parle de ce territoire, dans lequel il met deux villes, Thyréa & Anthene. *Voyez* Cynure.

CYNUS, *Cynus*, Κύνος. (*b*) lieu maritime de la Grece dans la Locride. C'étoit le port des habitans d'Opunte ville ſituée à mille pas de la mer, au rapport de Tite-Live. Nous apprenons de Strabon que le port de Cynus étoit à cinquante ſtades du mont Cnemis. On dit que Deucalion avoit demeuré à Cynus; & l'on y montroit un monument de Pyrrha, comme on en montroit un de Deucalion à Athènes.

Attale I manqua un jour d'être ſurpris à Cynus. Pendant qu'il étoit occupé à exiger les ſommes qui lui avoient été promiſes, on vint l'avertir que Philippe s'approchoit, & à peine eut-il le tems de regagner ſes vaiſſeaux.

CYNUS, *Cynus*, Κύνος, (*c*) pere de Larymna, qui donna ſon nom à la ville de Larymna.

CYPARISSE, *Cypariſſus*, Κυπάρισσος, ville de Grece dans la Phocide. Elle fut enſuite nommée Anticyre. *Voyez* Anticyre.

CYPARISSE, *Cypariſſus*, Κυπαρισσος, (*d*) jeune garçon, qui fut aimé d'Apollon, mais que ce dieu métamorphoſa enſuite en cyprès pour la raiſon ſuivante.

Il y avoit dans les terres de Carthée un grand cerf, qui étoit conſacré aux nymphes. Ce cerf étoit apprivoiſé; il alloit dans les maiſons; il ne fuyoit perſonne; mais il aimoit ſur-tout Cypariſſe, & Cypariſſe l'aimoit auſſi. Cet agréable enfant, chéri des dieux & des hommes, le menoit ſouvent à quelques nouveaux pâturages, ou à quelque belle fontaine. Tantôt il le couronnoit de fleurs, tantôt il montoit ſur ſon dos, & le conduiſoit de tous côtés avec un petit cordon qu'il faiſoit ſervir de bride. Un jour, environ ſur le midi, qu'il faiſoit un chaud extrême, ce cerf qui étoit las & abattu par la chaleur, ſe coucha ſur l'herbe, à l'ombre d'un arbre, pour ſe mettre à la fraîcheur. Cependant, Cypariſſe qui n'étoit pas loin delà, s'imaginant que c'étoit une autre bête, lui décocha une flèche; & auſſi-tôt qu'il le vit mort, & que c'étoit de ſa main, il ſe voulut tuer lui-même de regret & de douleur. En vain Apollon s'efforça de le conſoler; en vain il lui remontra qu'il devoit ſe plaindre comme pour un cerf, & meſurer la douleur par l'objet qui en étoit cauſe. Cypariſſe ne laiſſa pas de ſe plaindre, & demanda aux dieux comme une grande faveur, qu'il pût pleurer

(*a*) Thucyd. p. 373.
(*b*) Tit. Liv. L. XXVIII. c. 6. Strab. p. 425. Pauſ. p. 609. Plin. T. I. p. 198. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XII, p. 229.
(*c*) Pauſ. p. 576.
(*d*) Ovid. Metam. L. X. c. 3. Myth. par M. l'Abb. Ban. Tom. IV. pag. 177 & 178.

éternellement. Ainſi tout ſon ſang s'étant converti enfin en larmes, tous ſes membres commencerent à ſe revêtir de verd ; ſes beaux cheveux qui lui pendoient ſur le front ſe hériſſerent peu à peu, & s'éleverent vers le ciel en forme d'une Pyramide. Apollon en fut long-tems affligé. » Et enfin, dit-» il, cher enfant que j'aimois au-» tant que moi-même, nous pleu-» rerons toujours ta perte, & tu » aideras toujours à pleurer celle » des autres. On ne ſe plaindra » nulle part, que ce ne ſoit en ta » préſence, & l'on ne prendra » jamais le deuil que tu n'en ſois » le témoin. «

Comme les Grecs donnent le nom de Cypariſſe à l'arbre que nous appellons cyprès, l'on a pris de là ſujet de dire que Cypariſſe avoit été changé en cet arbre; & l'on a feint qu'il étoit aimé d'Apollon, parce qu'il étoit ſçavant & grand Poëte, pour montrer que les ſçavans ſont ordinairement aimés de Dieu. Car ſi l'on eſt véritablement ſçavant, on reconnoît que la ſcience vient de Dieu ; ſi on reconnoît cela, on l'aime ; & ſi on l'aime, on en eſt aimé. On pourroit auſſi croire qu'on a feint que Cypariſſe, qui étoit un ſçavant homme, a été changé en cyprès, parce que comme le cyprès monte toujours vers le ciel, & ne porte point ſes branches vers la terre, les hommes ſçavans veulent toujours s'élever, & dédaignent les choſes communes. Et parce que le cyprès étant coupé ne repouſſe plus [ce dont cependant tout le monde ne conviendroit pas], l'on s'en ſervoit autrefois dans les funérailles, & l'on en mettoit devant les maiſons illuſtres, où il y avoit des morts, pour montrer qu'on ne recouvre point la vie, quand on l'a une fois perdue.

Il y a des Auteurs qui prétendent que Cypariſſe fut auſſi aimé de Sylvain, & que c'eſt pour cette raiſon qu'on voit ſouvent ce dieu avec des branches de cyprès à la main.

CYPARISSÉIS, *Cypariſſeis*, Κυπαρισσεὶς, ville du Péloponnèſe, ſituée ſur le bord de la mer dans la Tryphilie. Elle étoit, ſelon Strabon, dans l'ancienne Maciſtie ; mais, elle n'étoit point habitée du tems de ce Géographe, comme l'étoit Maciſtum.

CYPARISSES, *Cypariſſæ*, Κυπάρισσαι. *Voyez* Cypariſſie.

CYPARISSIE, *Cypariſſia*, (*a*) Κυπαρισσία, ville du Péloponnèſe dans la Meſſénie. Strabon dit qu'elle étoit ſituée dans une preſqu'iſle, & qu'elle avoit un port. Il ajoûte ailleurs qu'elle étoit arroſée par un fleuve, qu'il nomme Cypariſſéis. L'on voyoit à Cypariſſie deux temples, l'un dédié à Apollon, l'autre à Minerve Cypariſſia.

Ptolémée lit Cypariſſes, & Pauſanias Cypariſſies. On croit que c'eſt préſentement l'Arcadia.

CYPELLON, *Cypellon*, (*b*)

(*a*) Strab. pag. 349, 363. Ptolem. L. III. c. 16. Pauſ. p. 286, 455.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. p. 148.

eſpèce de coupe à boire, dont les Anciens ſe ſervoient.

CYPERE, *Cypæra*, Κύπαιρα, (*a*) ville de Grece dans la Theſſalie. Elle fut priſe par Antiochus, l'an de Rome 561.

CYPHANTA, *Cyphanta*, (*b*) Κυφάντα, ville du Péloponnèſe dans la Laconie, ſituée à dix ſtades du golfe Argolique. Pauſanias dit que l'on y voyoit de ſon tems les ruines du port, & parmi ces ruines un temple d'Eſculape, où le dieu étoit en marbre. Là ſe voyoit auſſi une ſource d'eau froide qui ſortoit d'un rocher; on dit qu'Atalante revenant de la chaſſe & ſe trouvant fort altérée, frappa ce rocher de ſon javelot, & en fit jaillir cette ſource.

Ptolémée met Cyphanta au milieu des terres, & le port de Cyphanta ſur le golfe Argolique. Pauſanias eſt d'un ſentiment bien oppoſé à celui de Ptolémée, puiſqu'il met, ainſi qu'on vient de le dire, le port de Cyphanta à dix ſtades de la mer. Comme la ville Cyphanta étoit ſur le bord d'un fleuve, elle pouvoit très-bien avoir un port au pied de ſes murs.

CYPHARA, *Cyphara*, (*c*) fortereſſe de Grece dans la Theſſalie. Cette fortereſſe, qui commandoit la Dolopie, fut priſe par les Étoliens l'an de Rome 554.

CYPHOS, *Cyphos*, Κύφος, (*d*) montagne de Grece dans la Perrhébie. Strabon dit qu'il y avoit un village de même nom. Homère fait mention de Cyphos, ſans dire ſi c'étoit une montagne ou une ville, quoiqu'à en juger par la manière dont ce Poëte en parle, on peut conclure que c'étoit une ville. Mais, il pouvoit cependant y avoir auſſi une montagne, comme le dit Strabon.

Gunéus, l'un des capitaines Grecs qui partirent pour le ſiège de Troye, mena de Cyphos vingt-deux vaiſſeaux. Cette circonſtance nous apprend que ce lieu devoit être ſur le bord de la mer.

CYPHUS, *Cyphus*, Κύφος, (*e*) montagne de Grece dans la Perrhébie, ſelon Étienne. Strabon dit qu'il y avoit un village de même nom.

CYPRA, *Cypra*, (*f*) ſurnom que l'on donnoit à Junon ſur la côte d'Italie.

CYPRE, *Cyprus*, Κύπρος, (*g*) iſle de la mer Méditerranée, ſituée à peu de diſtance de la Cili-

(*a*) Ptolém. L. III. c. 3. Tit. Liv. L. XXXVI. c. 10.

(*b*) Pauſ. pag. 209. Ptolem. L. III. c. 16. Plin. T. I. p. 194.

(*c*) Tit. Liv. Liv. L. XXXII, c. 13.

(*d*) Strab. p. 441, 442. Homer. Iliad. L. II. v. 255.

(*e*) Strab. p. 442.

(*f*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 59.

(*g*) Plin. T. I. p. 284, 285. Strab. p. 669, 681. *& ſeq.* Ptolem. L. V. c. 14. Pomp. Mel. p. 143, 144. Xenoph. p. 2. Diod. Sicul. pag. 447, 531, 532, 703, 743, 757. *& ſeq.* Corn. Nep. in Pauſ. c. 2. in Cimon. c. 2, 3. in Conon. c. 4. in Chabr. c. 2, 3. Tit. Liv. L. XXXI. c. 41. Actu. Apoſt. c. 13. v. 4. *& ſeq.* c. 15. v. 39. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II. pag. 246. T. III. p. 434. *& ſuiv.* T. IV. pag. 96. Tom. V. pag. 243. *& ſuiv.* Hiſt. Rom. Tom. VI. pag. 393, 623. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Belles Lett. Tom. XV. p. 710, 711. T. XVI. pag. 224, 225, 290.

cle & de la Syrie. Elle a la première au nord, & la ſeconde à l'orient.

I. Cette iſle eſt très-célebre dans l'antiquité. Pline nous apprend que les Anciens lui ont donné différens noms. Philonide aſſure qu'elle fut d'abord appellée Acamantide ; Xénagoras, qu'on la nomma auſſi Céraſtis, Aſpélie, Amathuſie & Macarie ; Aſtynomus, qu'elle porta encore le nom de Cryptos & celui de Colinie. On voit aiſément que le nom d'Acamantide lui venoit d'un promontoire nommé Acamas ; celui d'Amathuſe venoit d'une ville que nous appellons en François Amathonte, & celui de Macarie venoit de ſa fertilité. Tzetzès nous apprend autrement quelques-uns de ſes noms ; ſçavoir, Sphécée, au lieu de quoi le nom d'Aſpélie pourroit bien s'être gliſſé dans Pline ; & Céraſtie, non à cauſe que ſes habitans portoient des cornes, mais à cauſe de ſes pointes de terres qui avancent dans la mer en forme de cornes. Lycophron ſemble dire qu'on la nommoit auſſi Satrachus ; mais, Tzetzès prétend que ce n'étoit pas l'iſle même qui portoit ce nom, mais une rivière & une ville que nous ne connoiſſons point à préſent. Strabon dit que ſon circuit, ayant égard aux hachures des côtes, eſt de trois mille quatre cens vingt ſtades ; & que ſa longueur depuis Clides juſqu'à Acamas, eſt de quatorze cens ſtades. Cela ne s'accorde pas mal avec le ſentiment de Timoſthène rapporté par [illegible]e ; ſçavoir, que Cypre a quatre cens vingt-huit mille cens pas de tour ; & Iſidore qui compte pour rien les ſinuoſités des golfes, lui donne 375 mille pas.

Aux divers noms que nous venons de dire que cette iſle a portés, on peut ajoûter encore ceux-ci. Feſtus Pompeius aſſure que les Anciens l'avoient nommée Æroſa, c'eſt-à-dire, d'airain, parce qu'elle avoit de ce métal en abondance. Il auroit pu ajoûter que ſon nom Grec dont Æroſa ſemble une traduction, Κύπρος, ſignifie du cuivre. Hermolaüs cite Cyrille, & dit ſur cette autorité qu'elle a été appellée Citiéa, ſans doute à cauſe de la ville Citium. Quelques-uns ont cru qu'Ovide l'avoit déſignée par *Ophiuſia Arva* dans ces vers :

Ipſa ſuas urbes Ophiuſiaque Arva parabat
Deſerere alma Venus.

Curopalate nous apprend qu'elle a été auſſi appellée Juſtiniana Secunda. Héſychius déſigne les Cypriots par le nom de Μιόνες, *Miones*.

II. Diodore de Sicile raconte ſous l'an 391 avant l'Ére Chrétienne, qu'il y eut dans l'iſle de Cypre un certain Évagoras de Salamine, qui deſcendoit des fondateurs de cette ville. Après s'être rendu maître de ſa patrie, & y avoir même pris le titre de Roi, il entreprit de ſoumettre l'iſle entière. Il ſe ſaiſit de quelques-unes de ſes villes par la force, & il gagna les autres par des careſſes ; en un mot, elles étoient toutes à lui, à l'exception d'Amathuſe, de

Solis & de Cite ; mais ces trois dernières envoyerent demander, par des embaſſadeurs, du ſecours à Artaxerxe, roi de Perſe. Ils accuſerent en même tems Évagoras d'avoir fait mourir Abdémon, auparavant roi de l'iſle, & attaché au ſervice de la Perſe. En un mot, ils faiſoient entendre qu'ils ſervoient le Roi dans la défenſe de leur patrie. Le Roi qui ne ſouhaitoit pas qu'Évagoras devînt trop puiſſant, & qui comprenoit que cette iſle étoit avantageuſement placée, & pouvoit lui fournir du ſecours pour la défenſe de l'Aſie, leur accorda leur demande. Cet Évagoras doit être différent de celui dont il eſt parlé ci-après.

Plus de quarante ans après, il y eut une nouvelle guerre dans l'iſle de Cypre. Cette iſle, dit Diodore de Sicile, enfermoit neuf villes principales, qui avoient chacune, ſous leur dépendance, un certain nombre d'autres villes moins conſidérables. Chacune des neuf premières avoit un Roi, ſoumis néanmoins au roi des Perſes. Ceux-ci, de concert entr'eux & encouragés par l'exemple des Phéniciens, ſe révolterent en même tems, & firent leur déclaration de guerre, en ſe portant tous pour ſouverains indépendans. Artaxerxe, irrité de cette révolte, écrivit à Idriée ſouverain de la Carie, qui venoit de monter ſur le trône, mais qui par lui & par ſes ancêtres, étoit un ancien ami des Perſes. Il l'invitoit à réunir contre les rois de Cypre des forces de terre & de mer. Idriée mit auſſi-tôt ſur pied huit mille ſoudoyés & quarante galeres qu'il fit partir pour Cypre, en leur donnant pour commandant l'Athénien Phocion & Évagoras qui avoit lui-même régné ci-devant en cette même iſle. Dès qu'ils furent arrivés, ils inveſtirent la capitale Salamine des troupes qu'ils amenoient, & en ayant fait la circonvallation, ils l'aſſiégerent par mer & par terre. Comme la paix avoit duré long-tems dans cette iſle, & que le terroir en étoit excellent, les ſoldats qui étoient les maîtres de la campagne y firent un butin immenſe, & y amaſſerent de grandes richeſſes. Le bruit qui s'en répandit dans les côtes les plus voiſines, attira de la Syrie & de la Cilicie un grand nombre d'hommes, qui venoient d'eux-mêmes ſe joindre au camp des aſſiégeans. Enfin l'armée d'Évagoras & de Phocion ayant été doublée par ce moyen, les rois de Cypre tomberent dans le découragement, & dans une véritable crainte de l'avenir; & cette iſle reſta ſoumiſe aux Perſes.

Après la ruine de leur Empire par Alexandre, elle fut aſſez longtems diſputée par les ſucceſſeurs de ce Prince. Démétrius, fils d'Antigonus, y vint pourvu de quinze mille hommes d'infanterie, de quatre cens chevaux, de légers navires ou de galeres au nombre de cent dix, & de cinquante-trois vaiſſeaux de guerre ou de haut bord, ſans parler de bien des galiotes chargées de toute eſpèce de proviſions néceſſaires pour les hommes & pour les chevaux. Il poſa d'abord ſon camp

ſur le rivage de la ville de Carpaſie, & ayant tiré ſes vaiſſeaux à terre, il les environna d'une paliſſade épaiſſe, & d'un foſſé profond. Allant attaquer de-là les villes les plus voiſines, il emporta d'abord Carpaſie, & enſuite Uranie. Laiſſant après cela une garde ſuffiſante pour ſa flotte, il alla former le ſiège de Salamine. A cette attaque, Ménélaüs, lieutenant de Ptolémée dans Cypre, réunit toutes les garniſons répandues dans les places de l'iſle, pour en fortifier la capitale. Comme les ennemis étoient encore à quarante ſtades de Salamine, il alla au-devant d'eux, accompagné de douze mille hommes de pied & de huit cens chevaux. La bataille s'étant bientôt donnée, les troupes de Ménélaüs furent battues & miſes en fuite.

Ptolémée n'eut pas plutôt appris cette nouvelle, qu'il partit ſur le champ d'Égypte avec une armée de terre & de mer. Mais, il ne fut pas plus heureux que ſon lieutenant. Renonçant donc pour toujours à l'iſle de Cypre, il s'en retourna en Égypte. Démétrius, au contraire, recevant à foi & hommage toutes les villes de cette iſle, en fit enrôler les garniſons parmi ſes troupes; & cette recrue lui fournit ſeize mille hommes d'infanterie, & environ ſix cens cavaliers. Après quoi il fit porter à ſon pere le détail de ſa victoire par des hommes embarqués ſur le plus beau de ſes vaiſſeaux. Antigonus charmé de cette nouvelle, & enorgueilli d'un ſi grand ſuccès, prit alors le diadême, & depuis ſe fit toujours nommer Roi, en accordant à ſon fils le même honneur qu'à ſa perſonne.

L'iſle de Cypre fut cependant depuis ſoumiſe aux Ptolémées, qui la conſerverent, juſqu'à ce que les Romains les en dépouillerent. Ptolémée, frere de Ptolémée Aulete, en fut le dernier Roi. Voici ce que l'Hiſtoire nous apprend de cet évènement.

Clodius, qui commandoit une petite flotte vers la Cilicie, fut battu & même fait priſonnier par les pirates de cette côte, contre leſquels il avoit été envoyé. Il fit prier Ptolémée, roi de Cypre, de lui envoyer de quoi payer ſa rançon. Ce Prince, dont l'avarice tenoit du prodige, ne lui envoya que deux talens. Les pirates aimerent mieux relâcher Clodius ſans rançon, que d'en prendre une ſi modique.

Il ſongea, dès qu'il le put, à ſe venger de ce Roi. Il avoit trouvé le moyen de ſe faire élire tribun du peuple, charge importante, qui lui donnoit un grand pouvoir. Clodius en uſa pour perdre ſon ennemi. Il prétendit que ce Prince n'avoit aucun droit ſur le royaume de Cypre, qui avoit été légué au peuple Romain par le teſtament d'Alexandre, qui étoit mort à Tyr. Il fut décidé en effet que le royaume d'Égypte, & celui de Cypre qui en dépendoit, appartenoient aux Romains, en vertu de cette donation; & en conſéquence, Clodius obtint un ordre du peuple, de ſaiſir le royaume de Cypre, de dépoſer Ptolémée, & de confiſquer tous ſes effets. Pour

faire exécuter un ordre ſi injuſte, il eut le crédit & l'adreſſe de faire nommer le plus juſte des Romains, je veux dire Caton, qu'il éloigna de la République, ſous le prétexte d'une ſi honorable commiſſion, pour ne point trouver en lui un obſtacle aux deſſeins violens & criminels qu'il méditoit. Caton fut donc envoyé dans l'iſle de Cypre, pour dépouiller de ſon royaume, un Prince qui méritoit bien cet affront, dit un Hiſtorien, par tous ſes déréglemens; comme ſi les vices d'un homme étoient un titre légitime pour s'emparer de tous ſes biens.

En arrivant à Rhodes, Caton fit dire à Ptolémée de ſe retirer paiſiblement, & lui promit, s'il le faiſoit, de lui procurer la ſouveraine ſacrificature du temple de Vénus à Paphos, dont les revenus étoient aſſez conſidérables pour le faire ſubſiſter honorablement. Ptolémée rejetta cette propoſition. Cependant, il n'étoit pas en état de ſe défendre contre la puiſſance des Romains; mais il ne pouvoit ſe réſoudre, après avoir porté ſi long-tems la couronne, à vivre en ſimple particulier. Réſolu donc de terminer ſon règne & ſa vie en même tems, il s'embarqua avec toutes ſes richeſſes, & ſe mit en mer. Il avoit deſſein de faire percer ſon vaiſſeau, afin de périr ainſi avec tous ſes tréſors. Mais quand il vint à l'exécution, quoiqu'il perſiſtât toujours dans la réſolution de périr lui-même, il n'eut pas le courage d'envelopper ſes innocentes & bien-aimées richeſſes dans ſa ruine, & fit voir par-là qu'il les aimoit plus qu'il ne s'aimoit lui-même, roi de Cypre en titre, mais en effet vil eſclave de ſon argent. Il revint à terre, & remit ſes tréſors dans leurs magaſins; & après cela il s'empoiſonna, & laiſſa tout à ſes ennemis. Caton fit porter ces tréſors l'année ſuivante à Rome. La ſomme fut ſi groſſe, qu'à peine, dans les plus grands triomphes, en étoit-il entré dans le tréſor une pareille. Plutarque la fait monter à près de ſept mille talens; Caton fit vendre publiquement tous les effets & les meubles précieux de Ptolémée, & ne s'en réſerva qu'un portrait de Zénon, fondateur de la ſecte des Stoïciens dont il avoit embraſſé les ſentimens.

Cette iſle devint alors une province Prétorienne. Peu de tems après, Marc-Antoine la donna à Cléopâtre & à ſa ſœur Arſinoë; mais, on ſçait que la ruine de ce fameux perſonnage entraîna celle de tous ſes établiſſemens.

Les Grecs ſuccéderent aux Romains. L'iſle de Cypre faiſoit partie de l'empire de Conſtantinople. Les Arabes Mahométans, ſous le règne du Calife Otman & l'empire d'Héraclius, s'en rendirent les maîtres. Les Grecs y rétablirent depuis leur autorité. Un prince de la maiſon de Comnenes, que l'empereur Emmanuel en avoit fait gouverneur, ſe révolta, uſurpa l'autorité ſouveraine, & ſous le foible règne d'Iſaac l'Ange, il demeura maître abſolu de cette iſle. C'étoit alors le tems des Croiſades. Comme Richard, premier roi d'Angleterre alloit au levant

avec sa flotte ; une partie, où étoient quelques Princesses, aborda en Cypre durant une furieuse tempête, & fut insultée & pillée par le prince Grec. Richard, à qui on refusa la satisfaction qu'il en demandoit, la prit par les armes, défit le prince de Cypre, le fit prisonnier avec sa fille unique, & se rendit maître de toute l'isle. Comme elle étoit trop éloignée de l'Angleterre, il la vendit aux Templiers, qu'elle accommodoit, pour trois cens mille livres. Aujourd'hui elle appartient aux Turcs.

III. Strabon vante beaucoup la fertilité de cette isle. Elle produisoit du vin & de l'huile en abondance, & même du froment autant qu'il en falloit pour la nourriture des habitans. Ses mines étoient fort célebres. Ératosthène remarque qu'anciennement il y croissoit une si grande quantité d'arbres, qu'ils étoient cause que l'on ne pouvoit labourer les terres, & que l'on rendoit un très-grand service, quand on les coupoit pour les employer à fondre l'airain & l'argent. Ajoûtez à cela que l'on s'en servit aussi dans la suite pour la construction des vaisseaux & des flottes, lorsque la navigation fut devenue pratiquable. Cependant, comme ces moyens de diminuer la trop grande quantité d'arbres, n'étoient pas encore suffisans, on permit à tout le monde d'en couper autant que l'on voudroit & que l'on pourroit ; & il fut déclaré que chacun posséderoit en toute propriété & sans aucunes charges, le terrein dont il auroit arraché les arbres.

Ammien Marcellin parle ainsi de l'isle de Cypre. » Entre les » villes & les bourgs, qui y sont » en grand nombre, deux villes » la rendent illustre ; sçavoir, » Salamine & Paphos, fameuses, » l'une par un temple consacré à » Jupiter, & l'autre par un temple dédié à Vénus. Elle est fertile en toutes sortes de productions, & les Cypriots peuvent » se passer du secours des étrangers. Ils peuvent bâtir un vaisseau depuis la quille jusqu'à son » entière perfection, l'équiper de » voiles, de cordages, d'agrès, » de munitions de bouche, & le » charger de marchandises, sans » rien employer que du crû de » l'isle. «

IV. Ces peuples étoient plongés dans le luxe & perdus de débauche, lorsque saint Paul & saint Barnabé arriverent dans leur isle. Étant venus à Salamine, ils y prêcherent Jesus-Christ dans les synagogues des Juifs ; & de-là ils se répandirent dans toutes les villes de l'isle, annonçant par tout l'Évangile. Étant à Paphos, ils y trouverent un faux prophete, nommé Bar-Jésu, qui étoit avec le proconsul, ou gouverneur de l'isle, nommé Sergius Paulus. Ce faux prophete s'opposoit à la prédication de saint Paul, & empêchoit que le proconsul ne crût en Jesus-Christ. Mais, saint Paul le frappa d'aveuglement ; & le proconsul, touché de ce prodige, embrassa la Foi.

Quelque tems après, saint Barnabé alla de nouveau dans cette isle, & il en est considéré comme

le principal Apôtre & le premier Évêque. On dit qu'il y ſouffrit le Martyre, ayant été lapidé par les Juifs de la ville de Salamine; & que ſon corps y fut trouvé du tems de l'empereur Zénon, ayant ſur ſa poitrine l'Évangile de ſaint Matthieu, que ſaint Barnabé avoit copié de ſa propre main. Mais cette hiſtoire eſt bien incertaine.

L'égliſe de Cypre a toujours été gouvernée par ſes Évêques; & l'évêque de Conſtance ou de Salamine, métropolitain de Cypre, n'étoit point ordonné par l'évêque d'Antioche, comme il paroît par le concile d'Éphèſe, auquel les évêques de Cypre ſe plaignoient de ce que l'évêque d'Antioche avoit voulu ſoumettre à ſa juriſdiction les égliſes de Cypre, & s'attribuer le droit d'ordonner le Métropolitain; ſur quoi ce concile déclara que l'ordination de l'évêque de Conſtance & le gouvernement de toute la province ſeroient conſervés aux évêques de Cypre. Leur Métropolitain jouit de cette indépendance, non ſeulement pendant qu'il demeura dans l'iſle de Cypre, mais même après qu'il fut contraint, par les courſes des Barbares, de paſſer avec ſon peuple, dans l'Helleſpont. Le concile *in Trullo* lui conſerve les droits qui lui avoient été accordés par les peres d'Éphèſe, & ordonne qu'il préſidera à tous les Évêques, & qu'il jouira d'une entière autocéphalie.

Saint Épiphane, évêque de Salamine, tint dans cette iſle un concile l'an 399, à la priere de Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui avoit condamné les Origéniſtes. Ils furent de même ſoumis à l'Anathême dans ce ſynode, & les livres d'Origène furent défendus. Socrate & Sozomène en font mention. Les Prélats s'y aſſemblerent l'an 643, contre les Monothélites, comme il paroît par une lettre écrite au pape Théodore.

V. Voici une deſcription topographique de l'iſle de Cypre, telle qu'elle étoit du tems de Ptolémée.

Cypre, dit ce Géographe, eſt environnée de tous côtés par la mer; au couchant par celle de Pamphylie, de cette manière: Acamas promontoire, la nouvelle Paphos, Zéphyrium promontoire, l'ancienne Paphos, Drepanum promontoire.

Au midi par la mer d'Égypte & de Syrie, de cette manière: après le promontoire Drepanum, Phrurium promontoire, Curium ville, l'embouchure du Lycus, Curias cap, Amathus, l'embouchure du Tetius, Citium ville, Dades cap, Throni ville & cap.

A l'orient par la mer de Syrie, de cette manière: après le cap Throni, Ammochoſtus promontoire, l'embouchure du Pédée, Salamis, Élée cap, Ura-boos, c'eſt-à-dire, queue de bœuf.

Au nord par le petit détroit de Cilicie, de cette manière: Carpaſie, le rivage des Achéens, Aphrodiſium, Macarie, Céronie, l'embouchure du Lapithus, Lapithos ville, le cap de Crommyes, Callinuſe promontoire, Arſinoë.

Le territoire de Salamis occupe

la partie la plus orientale de l'iſle ; celui de Paphos la plus occidentale ; entre l'un & l'autre ſont le quartier d'Amathonte, & le mont Olympe au midi, & le territoire de Lapithos au nord.

Les villes dans l'intérieur de l'iſle ſont Chytrus, Triméthus, & Tamaſſus.

Les iſles qui en dépendent, ſont les Cloïdes & les Carpaſes.

CYPRIAQUES [Poëſies], *Carmina Cypria*, ἐπη Κύπρια. (*a*) Pauſanias cite cet ouvrage ; mais, il n'en nomme pas l'Auteur.

CYPRIARQUE, *Cypriarches*, Κυπριάρχης, (*b*) terme qui veut dire gouverneur de Cypre. Nicanor eſt qualifié Cypriarque au ſecond livre des Maccabées.

CYPRIENS, *Cyprii*, Κυπριοι, peuples ainſi nommés de l'iſle de Cypre qu'ils habitoient. *Voyez* Cypre.

CYPRINE, *Cyprina*, la même que Cypris. *Voyez* Cypris.

CYPRINUM, *Cyprinum*, (*c*) eſpèce de parfum, compoſé de fleurs d'un arbre appellé Cypria, qu'on croit être le même que le troène.

CYPRIS, *Cypris*, Κύπρις, (*d*) ſurnom de Vénus, ainſi appellée de l'iſle de Cypre qui lui étoit conſacrée, & aux environs de laquelle on prétendoit qu'elle avoit été formée de l'écume de la mer.

Vénus Cypris eſt nommée dans un paſſage d'Athénée, que cet Auteur paroît avoir tiré d'Ephore ancien Hiſtorien, ou de Démophile, fils d'Éphore ; c'eſt Athénée lui même qui donne l'alternative du pere & du fils. Là ſe trouvent les vers d'un oracle rendu à Ménélaüs : offrez ce collier d'or ; otez-le du cou de votre épouſe, ce bel ornement que Cypris donna à Hélène.

CYPRIUS, *Cyprius*, (*e*) nom d'une rue de Rome. Ce fut au bout de cette rue que Servius Tullius fut tué par l'ordre de Tarquin l'ancien.

CYPROS, *Cypros*, (*f*) forteresſe que fit bâtir Hérode le Grand au-deſſus de Jéricho, en l'honneur de Cypros, ſa mere. Ce Prince avoit eu ſoin que l'on y pratiquât de très-beaux appartemens. Cette forteresſe fut détruite depuis par des ſéditieux, qui firent auparavant main baſſe ſur la garniſon.

CYPROS, *Cypros*, Κύπρος, (*g*) Princeſſe d'une des plus illuſtres maiſons de l'Idumée, épouſa Antipater. Elle en eut Hérode le Grand, Phaſaël, Phéroras, Joſeph & Salomé.

CYPROS, *Cypros*, Κύπρος, (*h*) petite fille de la précédente, étoit fille d'Hérode le Grand & de Mariamne. Elle fut mariée à ſon couſin Antipater, fils de Salomé.

(*a*) Pauſ. p. 659, 660.
(*b*) Maccab. L. II. c. 12. v. 2.
(*c*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. III. pag. 207.
(*d*) Antiq. expliq. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 167.
(*e*) Tit. Liv. L. I. c. 48.
(*f*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 559. de Bell. Judaïc. p. 816.
(*g*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 559.
(*h*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 627.

Elle fut mere d'une fille qui porta le même nom qu'elle.

CYPROS, *Cypros*, Κύπρος, (*a*) fille de la précedente, fut femme d'Alexas Selsius, fils d'Alexas, dont elle eut une fille nommée auſſi Cypros.

CYPROS, *Cypros*, Κύπρος, (*b*) fille de Phaſaël, neveu d'Hérode le Grand & de Salampſo, fille de ce Prince, épouſa Agrippa, fils d'Ariſtobule, dont elle eut deux fils, Agrippa, & Druſus qui mourut jeune, & trois filles, Bérénice, Mariamne & Druſille.

CYPROTHÉMIS, *Cyprothemis*, Κυπρόθεμις, avoit été mis en poſſeſſion du gouvernement de l'iſle de Samos par Tigrane, & il en fut chaſſé par Timothée.

CYPSÉLA, *Cypſela*, (*c*) Κύψελα, ville de Thrace, dont il eſt fait mention dans pluſieurs anciens Auteurs. Quelques-uns liſent Cypſella avec deux *ll*. C'étoit une place forte, qui fut priſe par les Macédoniens deux cens ans avant Jeſus-Chriſt.

Étienne de Byzance la met près de l'Ebre. M. d'Anville, dans ſes Cartes, la met auſſi près de ce fleuve, entre Ænos & Dyme. L'Itinéraire d'Antonin, dont quelques exemplaires portent Cypſala, place cette ville entre Trajanopolis & Syracella, à vingt-neuf mille pas de la première, & à trente mille de la ſeconde.

Tite-Live parle de Cypſéla, & voici comme il s'exprime. C'eſt au ſujet de Cn. Manlius Vulſon. » Le jour même il partit de Lyſi» machie, il campa ſur les bords » du fleuve Mélas, & arriva le » lendemain à Cypſéla. De-là » ayant à faire environ dix mille » pas par une route étroite, ra» boteuſe & couverte de bois, » pour remédier à l'inconvénient » où pouvoit le jetter la difficulté » des lieux, il partagea ſon armée » en deux corps, dont il ordonna » à l'un de prendre les devans, » & à l'autre de marcher aſſez » loin derrière. «

Leunclavius croit que cette ville s'appelle préſentement Ipſala, Sophien dit Chipſala; & Belon, Chapſilar. Il paroît vouloir nommer Juſtiniana Nova dans le cinquième concile tenu à Conſtantinople.

CYPSÉLA, *Cypſela*, Κύψελα, (*d*) place forte du Péloponnèſe dans l'Arcadie. Thucydide en fait mention.

Feſtus Aviénus, dans ſa deſcription des côtes de la mer, après avoir parlé de Barcelone, & enſuite d'une montagne qu'il nomme Celebanticum Jugum, ajoûte qu'autrefois il y avoit en cet endroit une ville nommée Cypſéla, mais qu'il n'en reſtoit plus aucuns veſtiges.

CYPSELE, *Cypſelus*, Κύψελος, (*e*) fils d'Égyptus, ſuccéda à ſon pere au royaume d'Arcadie.

(*a*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. p. 628.
(*b*) Joſeph. de Antiq. Judaïc. pag. 627, 628.
(*c*) Plin. Tom. I. p. 204. Ptolem. L. III. c. 11. Appian. p. 207. Pomp. Mel. pag. 103. Tit. Liv. L. XXXI. c. 16. L. XXXVIII. c. 40.
(*d*) Thucyd. p. 367.
(*e*) Pauſ. p. 220, 221, 462, 463.

Ce fut ſous ſon règne que la flotte des Doriens pénétra dans le Péloponnèſe, non plus par l'iſthme de Corinthe, comme trois générations auparavant, mais en prenant-au-deſſus du promontoire de Rhion. Cypſele en ayant appris la nouvelle, & ſongeant à ſe garantir de l'invaſion, donna ſa fille en mariage à Creſphonte, un des fils d'Ariſtomaque; par cette alliance, il ſe mit en état de ne rien craindre. Son fils & ſon ſucceſſeur fut Laias.

CYPSELE I, *Cypſelus*, (*a*) Κύψελος, fils d'Éétion, naquit à Corinthe, & uſurpa la ſouveraine autorité de ſa patrie vers le milieu du ſeptième ſiècle avant Jeſus-Chriſt. On peut voir à l'article des Bacchiades, l'hiſtoire de Cypſele depuis l'inſtant de ſa naiſſance juſqu'au moment où il s'empara de la principauté de Corinthe. Après un règne de trente ans, il laiſſa le royaume à Périandre ſon fils, qui le poſſéda quarante ans.

Le nom de Cypſele vient du Grec κυψελὴ *arca*, un coffre, ou quelque choſe de ſemblable. Cypſele fut ainſi appellé, parce que ſa mere le cacha dans une eſpèce de coffre, pour le ſouſtraire aux recherches des Bacchiades qui vouloient lui ôter la vie. Les Cypſélides ſes deſcendans conſacrerent ce coffre à Junon Olympienne, en action de graces de ce que l'auteur de leur nom avoit été ſi heureuſement ſauvé.

Le coffre des Cypſélides étoit chargé de bas-reliefs d'une aſſez grande antiquité, puiſque les Inſcriptions & les vers placés en divers endroits au-deſſous des figures, étoient inconteſtablement du poëte Eumélus, ſelon Pauſanias. Ces Inſcriptions étoient d'un très-ancien caractère, & diſpoſées dans la forme que les Anciens nommoient *Bouſtrophedon*, *en ſillons*; c'eſt-à-dire, de telle ſorte que les lignes ſe liſoient alternativement de la droite à la gauche & de la gauche à la droite. Ce coffre des Cypſélides étoit de bois de Cedre, & orné à toutes ſes faces de bas-reliefs, en partie ſculptés dans le bois même, & en partie rapportés d'or & d'ivoire; ce qui devoit former une eſpèce de marqueterie extrêmement belle.

Pauſanias décrit avec ſoin les ſujets repréſentés dans ces bas-reliefs; on y voyoit les évènemens les plus célebres de l'Hiſtoire des tems Héroïques, & même quelques circonſtances de la conquête du Péloponnèſe par les Héraclides, la célébration des jeux funebres de Pélias, pluſieurs expéditions militaires, des combats, & même en un endroit deux armées en préſence.

CYPSELE II, *Cypſelus*, (*b*) Κύψελος, fils & ſucceſſeur de Périandre, tyran de Corynthe & de l'iſle de Corcyre. Quelque tems après que Périandre eut tué ſa femme Méliſſe à coups de pied,

(*a*) Pauſ. pag. 92, 290, 319. *& ſeq.* Herod. L. I. c. 14. L. V. c. 92. *& ſeq.* L. VI. c. 128. Plut. Tom. I. pag 1028. Roll. Hiſt. Anc. T. II. p. 14. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. p. 169. *& ſuiv.* T. XII. pag. 143. 144. T. XXI. p. 135.

(*b*) Herod. L. III. c. 50. *& ſeq.*

Cypſele & ſon frere Lycophron furent envoyés à la cour de Patrocle, tyran d'Épidaure, & pere de cette Princeſſe, qui leur repréſenta la cruauté de Périandre envers leur mere. Cypſele n'en parut pas fort touché; mais Lycophron jura qu'il ne retourneroit jamais à Corinthe, tant que ſon pere vivroit. Périandre, ayant été averti de cette réſolution, promit de céder la couronnne à Lycophron, & de ſe retirer à Corcyre; ce qu'il fit. Mais les Corcyréens craignant la préſence de Périandre, crurent s'en garantir en faiſant mourir le jeune Lycophron, qu'ils aſſaſſinerent. Ainſi Cypſele qui étoit l'aîné, monta ſur le trône après ſon pere, qui mourut la deuxième année de la 48e Olympiade, 587 ans avant Jeſus-Chriſt. Dans la ſuite Cypſele devint inſenſé.

CYPSELE, *Cypſelus*, (*a*) Κύψελος, Athénien, fut pere de ce Miltiade, qui fit la conquête des villes de la Cherſonneſe de Thrace, ſelon Hérodote.

CYPSÉLIDES, *Cypſelides*, (*b*) nom que l'on donne à trois Princes qui ont poſſédé la ſouveraineté de Corinthe pendant ſoixante-treize ans. Ce nom eſt venu de celui de Cypſele I, parce que ce fut lui qui uſurpa cette ſouveraineté, environ 650 ans avant l'Ére Chrétienne. Après en avoir joui trente ans, il la laiſſa à ſon fils Périandre, qui la poſſéda quarante ans; & après ſa mort, elle paſſa à Cypſele II, ſon fils, ou, ſelon d'autres, à Pſammétichus ſon neveu.

CYRA, *Cyra*, (*c*) montagne d'Afrique, qui étoit ſituée dans la Cyrénaïque. Juſtin en parle comme d'un lieu agréable & arroſé par une ſource abondante; ce qui, joint à un prétendu miracle qu'il rapporte, engagea les Grecs à y bâtir la ville de Cyrene.

CYRANIS, *Cyranis*, Κύρανις, (*d*) nom d'une iſle dont il eſt parlé dans Hérodote. Cet Auteur s'exprime ainſi au ſujet de cette iſle: » Les Carthaginois diſent » qu'il y a auprès des Zygantes, » une iſle appellée Cyranis, qui » a deux cens ſtades de longueur, » mais qui eſt fort étroite; qu'on » y peut aiſément paſſer de la » terre ferme, & qu'elle eſt toute » remplie d'oliviers & de vignes. » Ils diſent de plus, qu'il y a » dans cette iſle un lac, d'où les » filles tirent des grains d'or avec » des plumes poiſſées. Certes je » ne ſçaurois dire ſi tout cela eſt » véritable; mais au moins je ſuis » certain que j'écris les choſes qui » ſe diſent. Toutefois, je ne vois » pas que cela ſoit impoſſible, » après avoir vu moi-même tirer » de la poix d'un étang qui eſt » dans Zacynthe, où il y en a » pluſieurs, dont le plus grand a » de chaque côté ſoixante-dix » pieds & deux toiſes de profondeur. «

CYRATADÈS, *Cyratades*,

(*a*) Herod. L. VI, c. 35.
(*b*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. VII. pag. 170, 171. T. XIV. p. 367, 368.
(*c*) Juſt. L. XIII. c. 7.
(*d*) Herod. L. IV. c. 195.

Κυρατάδης, (*a*) Thébain, étoit un homme fort ambitieux. Il vivoit du tems de Xénophon.

CYRBÉS, *Cyrbes*, Κύρβεις, (*b*) nom donné aux loix de Solon, ſelon Plutarque. Le paſſage de cet Auteur ſera mieux connoître ce qu'il entend par les Cyrbes, que tout ce que j'en pourrois dire. » Solon, dit-il, fit écrire ſes loix » ſur des rouleaux de bois qui furent enchaſſés dans des quadres » où ils tournoient. On en conſerve encore quelques petits » reſtes dans le Prytanée, & » Ariſtote aſſure qu'on les appelloit des Cyrbes; c'eſt à quoi ſe » rapporte ce paſſage de Cratinus, Poëte comique: *De par Solon & Dracon, à qui on cuit aujourd'hui des pois avec des Cyrbes.* Mais, d'autres prétendent que les tables ſeules où » étoient écrites les loix qui concernoient les choſes ſaintes & » les ſacrifices, avoient proprement le nom de Cyrbes, & que » les autres étoient appellées Axones tout ſimplement. «

Bochart prétend que les Cyrbes étoient écrites de la ſorte; la première ligne alloit de la gauche à la droite, la ſeconde de la droite à la gauche, & ainſi de ſuite.

CYRÉNAIQUE, *Cyrenaïca*, Κυρηναϊκα, *ou* Κυρηναία, (*c*) province d'Afrique, ſur l'étendue de laquelle les Auteurs ne s'accordent pas. Quelques-uns, y comprenant la Marmarique, l'étendent juſqu'à l'Égypte. D'autres détachent la Marmarique de la Cyrénaïque. Ptolémée eſt de ce nombre. Ce Géographe donne pour bornes à la Cyrénaïque, la grande Syrte au couchant, la mer de Libye au Septentrion, la Marmarique à l'Orient, & les déſerts de Libye au midi. Pline étend bien plus loin la Cyrénaïque à l'Orient & à l'Occident, puiſqu'il marque pour ſes limites le mont Catabathme d'un côté, & la petite Syrte de l'autre. Il ajoûte que cette province a un million ſoixante mille pas de longueur, & huit cens mille pas de largeur, connue. Pline n'eſt pas le ſeul qui borne à l'Orient la Cyrénaïque par le mont Catabathme. Strabon, Pomponius-Méla & Salluſte ſe rangent du même avis. Mais, il eſt le ſeul qui la borne à l'Occident par la petite Syrte; & on ne peut pas dire qu'au lieu de *Minorem*, il faudroit lire *Majorem*, car ce rapprochement d'une Syrte à l'autre s'accorderoit mal avec les chiffres de la longueur.

La Cyrénaïque a été nommée auſſi Pentapole, à cauſe de cinq villes plus remarquées par les Grecs que les autres; cependant, la Pentapole n'étoit qu'un canton particulier de la Cyrénaïque, à parler avec plus de préciſion.

La Cyrénaïque a été auſſi entendue dans un ſens bien plus li-

(*a*) Xenoph. p. 397, 398.
(*b*) Plut. Tom. I. p. 92.
(*c*) Ptolem. L. IV. c. 4. Plin. T. I. p. 249. *& ſeq.* Strab. pag. 123, 798, 814, 836, 837. Pomp. Mel. pag. 33. *& ſeq.* Herod. L. IV. c. 199. Diod. Sicul. pag. 128. Salluſt. de Bell. Jugurth. c. 15, 52. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. p. 132. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XXI. p. 228. *& ſuiv.*

mité, & on l'a priſe ſimplement pour le territoire particulier de la ville de Cyrene.

Les principales villes de la Cyrénaïque qui formoient la Pentapole, étoient Cyrene, Apollonie, Ptolémaïde, Arſinoë, & Bérénice.

Cela a donné occaſion dans le moyen âge, d'en appeller les habitans *Quinque Gentiani Africæ*, comme ſi on eût voulu dire ceux des cinq nations en Afrique.

Ptolémée nous donne une liſte des peuples & des divers lieux que l'on trouvoit de ſon tems dans la Cyrénaïque.

Au Nord, le long des bords de la mer, il y avoit après le bourg de Philene, la garniſon d'Automalax, le promontoire de Drepane, les ſtations maritimes, le port Diarrhœe, la tour Hercule, la garniſon de Diacherſis, le promontoire de Borée, où finiſſoit la Syrte, & le rivage des Bryens.

Dans la Pentapole, on voyoit Bérénice ou les Heſpérides, l'embouchure du fleuve Lathon, Arſinoë, ou Teuchira, la fameuſe ville de Ptolémaïde, Auſigda, le temple d'Aptuchus, le promontoire de Phycus, où les Cyrénéens avoient une citadelle qui dominoit ſur la mer, Apollonie, le port Nauſtathmos, le lieu Erythron, le bourg de Cherſis, le promontoire de Zéphyrium, Dardanis.

Il y avoit au midi, les montagnes appellées les hauteurs ou les ſables d'Hercule, les monts Uelpes & le mont Bécolique, avec les lacs marins & deux autres lacs.

Quant aux villes ſituées dans l'intérieur du païs, c'étoient Cyrene, Archile, Chérécla, Néapolis, le bourg d'Atamis, Xyméthus, Barce, Eraga, Célida, Hydrax, Alibaca, Thintis, Cænopolis, Phalacra, Marabina, Auritina, Acabis, les bourgs Maranthis, Agava, Echinus, Philon, la citadelle Arimas.

Il y avoit dans le voiſinage les iſles de Myrmex & de Læa, ou l'iſle de Vénus.

Les peuples que Ptolémée met dans la Cyrénaïque, étoient les Barcites, les Arauracides, les Aſbytes, les Macatutes, les Léſaniques & les Pſylles.

Pomponius Méla met dans la Cyrénaïque le fameux oracle d'Apollon, une fontaine appellée la fontaine du Soleil, & un rocher conſacré à Auſter ou au Midi. Dès que quelqu'un s'aviſoit de toucher de la main ce rocher, auſſi-tôt le vent du midi, ſoufflant avec la plus grande impétuoſité, élevoit des monceaux de ſable comme fait la mer, & étoit tout auſſi furieux que des vagues agitées. Sans doute que le lecteur n'ajoûtera guère de foi à ce récit, non plus qu'au récit ſuivant. En effet, le même Pomponius Méla nous parle d'une fontaine de la Cyrénaïque, qui ſur le minuit bouillonnoit, étoit froide au point du jour, & le devenoit encore davantage, à meſure que le ſoleil montoit ſur l'horizon, en ſorte qu'à midi elle étoit froide comme la glace. Enſuite, elle redevenoit tiede, puis chaude ſur le ſoir, & ſa chaleur augmentant par degré, elle bouillonnoit de nouveau ſur le minuit.

Les peuples, qui habitoient ſur les bords de la mer, étoient policés; & ils ne différoient que par le langage & par le culte qu'ils rendoient aux Dieux. Chaque peuple avoit les ſiens, qu'on honoroit de tout tems, & ſuivant le rit du païs. Les principaux Dieux de la nation en général, étoient le Soleil, la Lune, Triton, Neptune & Minerve. Les Cyrénéens, dont la demeure étoit éloignée des bords de la mer, vivoient d'une façon barbare; ils n'avoient point de villes. Leurs habitations étoient des cabannes. Ceux qui tenoient le premier rang, portoient des ſayes. Le reſte du peuple ſe couvroit de peaux de bêtes, ou de celles de leurs troupeaux. Ils ne prenoient de nourriture ni de repos qu'à terre. Ils n'avoient que des vaſes faits de bois ou d'écorce d'arbre; leur boiſſon étoit du lait ou du ſuc exprimé des amendes de toute ſorte de fruits, & leur nourriture de la chair de bêtes; car, pour celles de leurs troupeaux, ils l'épargnoient autant qu'ils pouvoient. Ceux qui habitoient plus avant dans l'intérieur du païs, n'avoient point de demeure fixe. Ils erroient comme des bêtes, tranſportoient leurs loges & leurs troupeaux d'un lieu à un autre. Des peuples qui vivoient de cette manière, ne devoient pas être bien délicats ſur l'union conjugale. Auſſi ne l'étoient-ils pas beaucoup.

La terre dans la Cyrénaïque étoit bonne & produiſoit quantité de fruits; car elle portoit non ſeulement des bleds, mais auſſi des vignes, des oliviers, & toutes ſortes d'arbres. Ce païs enfin étoit arroſé par de grands fleuves qui étoient d'une extrême commodité pour les habitans, excepté dans la partie méridionale qui étoit entièrement infertile, & manquoit abſolument d'eau. Elle étoit tellement dénuée d'arbres, de ruiſſeaux, & de tous les objets qui peuvent arrêter la vue, qu'elle reſſembloit à une vaſte mer.

Il y avoit dans la Cyrénaïque, au rapport d'Hérodote, trois cantons dignes d'admiration. Quand les fruits étoient mûrs dans le premier, qui étoit maritime, & que la moiſſon y étoit faite, ceux du ſecond qu'on appelloit les vallées, mûriſſoient, & durant le tems qu'on les recueilloit & qu'on les ſerroit, ceux de la plus haute contrée venoient en maturité. De ſorte que durant qu'on mangeoit les premiers fruits, les derniers s'avançoient & devenoient bons. Ainſi la moiſſon duroit huit mois chez les Cyrénéens.

On lit dans Salluſte, que dans le tems que les Carthaginois donnoient la loi à la plus grande partie de l'Afrique, fleuriſſoient les Cyrénéens, peuple vaſte & opulent. Ces deux nations n'étoient ſéparées que par une campagne raſe & ſablonneuſe, ſans rivière ni montagne qui diſtinguât les termes de leur empire; ce qui étoit pour eux une ſemence continuelle de guerres ſanglantes. Après s'être ſouvent défaits & par mer & par terre, & s'être en quelque manière affoiblis les uns les autres, ils commencerent à craindre qu'un nouvel ennemi ne vînt donner ſur

le vaincu & ſur le vainqueur fatigués ; de ſorte qu'ils convinrent enſemble dans une trêve, de faire le même jour partir des envoyés chacun de chez ſoi, & que le lieu de leur rencontre ſeroit auſſi le terme commun des deux empires. On fit donc partir de Carthage deux freres nommés Philenes. Ils ſe hâterent d'avancer chemin. Les Cyrénéens alloient d'un pas plus lent ; je n'ai pas trop ſçu, dit Salluſte, à quoi l'on attribuoit cette lenteur, ſi c'étoit à leur peu de vigueur, ou bien au hazard. Ce que je ſçais, ajoute-t-il, c'eſt que dans ce païs, la tempête empêche ſouvent d'avancer, tout comme ſur mer ; car, quand une fois un vent impétueux vient ſouffler dans les ſables de cette raſe & ſtérile campagne, il les pouſſe avec tant de rapidité, que donnant à plein dans les yeux & dans la bouche, ils forcent un voyageur de s'arrêter faute de voir ſon chemin. Quand ceux de Cyrene ſe virent tant ſoit peu devancés par les deux freres, le mauvais ſuccès de leur entrepriſe leur fit craindre la punition ; ils cherchent querelle aux Carthaginois, ils les accuſent d'être partis de chez eux avant le tems ; en un mot, leur retour étoit la choſe du monde qu'ils appréhendoient le plus, après s'être vus devancés. Mais, les Carthaginois leur ayant demandé une autre condition qui fût juſte, les Grecs leur donnerent le choix, ou d'être enterrés vifs dans le lieu qu'ils demandoient pour borne de leur empire, ou qu'à la même condition il leur fût permis d'avancer tant qu'ils voudroient. Les deux freres ayant accepté ce parti, firent à la République un ſacrifice de leur perſonne & de leur vie ; ils furent donc enterrés tous vifs. Les Carthaginois éleverent en ce lieu des autels à la gloire des freres Philènes, tandis que dans la ville on leur deſtinoit d'autres honneurs.

CYRÉNAIQUE [la Secte], *Secta Cyrenaïca*, αἵρεσις κυρηναϊκή. (a) Cette ſecte fut ainſi appellée, parce qu'Ariſtippe ſon fondateur étoit de Cyrene. L'on en nommoit les partiſans Cyrénaïques ou Cyrénéens.

Ces Philoſophes bâtiſſoient ſur ce fondement, qu'il n'y a que deux paſſions, la douleur & la volupté ; que la volupté eſt un mouvement doux & agréable, & la douleur un mouvement âpre & fâcheux.

Qu'une volupté ne differe point d'une autre volupté, & qu'il n'y a pas plus de douceur en celle-ci qu'en celle-là.

Que tous les animaux reçoivent la volupté avec joie, & rejettent la douleur avec averſion.

Que la volupté du corps eſt la fin ; mais que par cette volupté, ils n'entendoient pas celle que ſe propoſe Épicure, & qui n'eſt volupté, qu'en tant que l'animal ne ſent ni peine ni douleur.

Que la fin & la félicité ne ſont pas une même choſe ; car chaque

(a) Strab. p. 837. Suid. T. I. p. 427, 428. Cicer. de Offic. L. III. c. 116. Roll. Hiſt. Anc. T. VI. p. 411. *& ſuiv.*

volupté particulière eſt fin ; & la félicité eſt l'aſſemblage de toutes les voluptés particulières, parmi leſquelles on range celles qui ſont paſſées, & celles qui ſont à venir.

Que chaque plaiſir particulier eſt ſouhaitable de ſoi-même ; & que la félicité n'eſt ſouhaitable qu'à cauſe des plaiſirs particuliers qui la compoſent.

Pour prouver que la volupté eſt la fin, ils diſent que dès notre plus tendre enfance nous nous y attachons même ſans aucun raiſonnement ; & que quand nous l'avons obtenue, nous ne cherchons plus rien ; mais qu'au contraire, nous fuyons de toute notre force la douleur qui eſt ſon ennemie, & faiſons toutes choſes pour nous en délivrer.

Que la volupté eſt un bien, quoiqu'elle vienne quelque fois d'une choſe vilaine ; que l'action voluptueuſe peut être ou déshonnête ou indécente ; mais que cela n'empêche pas que cette action ne ſoit un bien, & que d'elle-même elle ne ſoit déſirable.

Pour l'éloignement de la douleur dont parle tant Épicure, & qu'il propoſe comme fin, ils croyoient que ce n'eſt ni volupté ni douleur, parce que, comme ils diſoient, la volupté & la douleur conſiſtent en mouvement ; & que de la manière dont Épicure propoſe ſon opinion, il n'y peut avoir de mouvement ; ſi bien que ſa volupté n'eſt après tout que ce qui ſe voit en un homme qui dort.

Il ſe peut faire, diſoient-ils encore, qu'il y ait certains hommes qui ne recherchent point la volupté ; & que la raiſon de cela eſt que telles gens ont l'eſprit mal tourné, & le jugement perverti.

Qu'au reſte, tous les plaiſirs & toutes les douleurs de l'ame ne viennent pas des plaiſirs ou des douleurs du corps, puiſque le ſimple bonheur d'un ami, ou l'heureux ſuccès des nos affaires, font naître la volupté dans nos cœurs.

Que ni le ſimple ſouvenir, ni la ſimple eſpérance des biens qu'on ſe repréſente, ne font point la volupté, comme penſe Épicure, parce que le mouvement de l'ame ceſſe & ſe détruit avec le tems.

Que l'ouie ſimplement & la vue ſimplement n'engendrent point la volupté ; par exemple, diſoient-ils, nous prenons plaiſir à entendre ceux qui contrefont les pleureux & les pleureuſes ; mais nous entendons avec douleur & avec peine ceux qui pleurent & ſe lamentent effectivement & tout de bon.

Pour l'indolence & l'éloignement du plaiſir, ils appelloient cela un état moyen, ou une conſtitution moyenne.

Ils diſoient que les voluptés du corps valent mieux que celles de l'eſprit ; & que la peine d'un corps qui ſouffre, eſt pire que celle d'un eſprit outré de douleur ; c'eſt pour cela, ajoûtoient-ils, que les loix employent les peines corporelles contre les ſcélérats, plutôt que celles qui s'adreſſent à l'ame.

Ils croyoient que la douleur étoit plus fâcheuſe, & que la volupté étoit plus naturelle à l'homme. C'eſt pourquoi auſſi ils appor-

toient beaucoup plus de ſoin à ménager l'une que l'autre.

Ils penſoient que tous les Sages ne vivent pas avec volupté, & que tous les fous ne vivent pas avec douleur; mais que l'un arrivera toujours plutôt que l'autre. Car il ſuffit d'avoir l'uſage de quelque plaiſir particulier, qui peut tout ſeul remettre une ame abattue & qui languit.

Que la prudence eſt un bien, & que pourtant elle ne doit pas être recherchée pour elle-même, mais pour les commodités qui en viennent.

Qu'on doit chérir un ami pour l'utilité, comme nous chériſſons les parties de notre corps, tant que nous en tirons quelque ſervice.

Qu'un homme peut avoir certaines vertus, quoiqu'il ſoit d'ailleurs très-vicieux.

Que l'exercice corporel ſert à l'acquiſition de la vertu.

Que le Sage ne ſera jamais atteint ni d'envie, ni de ſuperſtition, parce que l'une & l'autre ne viennent que d'une opinion vaine & folle; mais qu'à la vérité il pourra quelquefois ſentir de la triſteſſe & de la crainte, parce que l'une & l'autre arrivent naturellement.

Que les richeſſes produiſent des plaiſirs; mais qu'elles ne doivent pas être recherchées pour elles-mêmes.

Qu'on peut comprendre les paſſions, mais non pas leur origine.

Pour la Phyſique, ils ne s'y attachoient point; d'autant, diſoient-ils, qu'on ne ſçauroit avoir de pleine & entière connoiſſance.

Ils faiſoient cas de la Logique, à ce que quelques-uns penſent, à cauſe de l'utilité de cet art. Mais Méléagre & Clitomaque aſſurent qu'ils n'eſtimoient ni la Phyſique ni la Logique, croyant, comme ils faiſoient, qu'un homme qui a une fois connu parfaitement ce que c'eſt que le bien, & ce que c'eſt que le mal, parlera toujours comme il faut, aura le cœur net de ſuperſtition, & ne craindra point la mort.

Que ce qu'on appelle juſte, honnête & déshonnête, n'eſt point tel naturellement; mais parce que la coûtume & la loi le veulent ainſi.

Qu'un homme de bien pourtant ne fera rien qui choque l'uſage établi, parce qu'il ne veut pas tomber dans les peines portées par la loi, ni donner mauvaiſe opinion de ſa conduite; & ils ajoûtoient, qu'en faiſant ainſi, il eſt ſage.

Ils étoient auſſi de l'opinion de ceux qui tiennent qu'on peut faire des progrès dans les Sciences & dans les Arts; qu'un homme peut s'attriſter plus qu'un autre; que les ſens ne nous rapportent pas toujours la vérité.

CYRENE, *Cyrene*, Κυρήνη, (*a*) ville d'Afrique, très-conſidérable par la nobleſſe & par l'antiquité de ſon origine, par la beauté

(*a*) Plin. T. I. p. 249. *& ſeq.* Strab. pag. 836. *& ſeq.* Pomp. Mel. pag. 35. Ptolem. L. IV. c. 4. Herod. L. IV. c. 152. Diod. Sicul. p. 415, 588, 638. *& ſeq.* Corn. Nep. in Ageſil. c. 8. in Annib. c. 8. Juſt. L. XIII. c. 6, 7. L.

de ſa ſituation, par la fertilité de ſon terroir, par l'opulence & par le mérite de ſes habitans, & enfin par les grands évènemens dont elle a été le ſujet ou l'occaſion.

I. Tout le monde ſçait que cette ville fut fondée par une colonie, qui paſſa de l'iſle de Théra dans la Libye, ſous la conduite de Battus, fils de Polymneſtus, qui deſcendoit d'un des héros qui accompagnerent Jaſon dans ſon voyage de la Colchide. On rapporte cette fondation à l'an 631 avant J. C. Cyrene fut ainſi appellée de la princeſſe Cyrène, qu'Apollon avoit enlevée.

Battus règna quarante ans, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Arcéſilaüs, qui en règna ſeize. Ce dernier laiſſa le royaume à un autre Battus, ſon fils, ſurnommé Eudémon, ſous lequel les Grecs accourant en foule, ravagerent la Libye, où ils s'étendirent. La famille de Battus poſſéda Cyrene ſous huit Rois, pendant le cours de 200 ans, juſqu'à Arcéſilaüs IV, qui fut tué par ſes ſujets la ſeconde année de la 87e Olympiade, 431 ans avant J. C. Enſuite, elle fut quelque tems libre, puis ſoumiſe à divers tyrans. Un d'eux nommé Nicocrate, fut amoureux d'Aréſaphile, femme de Phédine. Il fit mourir celui ci pour épouſer ſa maîtreſſe, laquelle le fit ſouffrir quelque tems, juſqu'à ce qu'elle trouva moyen de s'en défaire, & de remettre ſa patrie en liberté.

L'an 401 avant l'Ére Chrétienne, des Meſſéniens, au nombre de trois mille, chaſſés de leur païs, allerent juſqu'à Cyrene, où ils ſe joignirent à quelques habitans qu'on en avoit exilés; car, dans ce tems-là, les Cyrénéens étoient dans de grands troubles, à l'occaſion d'Ariſton & de quelques autres qui s'étoient emparés du gouvernement de leur République. On venoit d'égorger à cette occaſion, & tout-à-la fois, cinq cens des plus puiſſans citoyens de Cyrene, & tout ce qui reſtoit de plus conſidérable s'étoit ſauvé. Ces bannis reçurent avec joie les Meſſéniens, & les employerent contre les uſurpateurs de leur patrie. Dans le combat qui fut donné, pluſieurs furent tués de part & d'autre; & peu de Meſſéniens en échapperent. Mais, quelque tems après ce déſordre, les Cyrénéens ſe réconcilierent les uns avec les autres par des ambaſſades réciproques; ils jurerent enfin d'oublier leurs différens, & ils habiterent enſemble.

Alexandre, traverſant les déſerts de Libye, pour aller conſulter l'oracle de Jupiter Ammon, n'étoit encore qu'à la moitié du chemin, lorſque des ambaſſadeurs de la ville de Cyrene vinrent au-devant de lui, portant une couronne accompagnée de préſens très-conſidérables, au nombre deſ-

XXXIX. c. 5. Tit. Liv. L. XXIII. c. 10. Pauſ. p. 186. Plut. T. I. p. 492. Matth. c. 27. v. 32. Luc. c. 23. v. 26. Actu. Apoſt. c. 6. v. 9. c. 11. v. 20. c. 13. v. 1. Roll. Hiſt. Anc. T. I. p. 132. Hiſt. Rom. T. V. p. 463. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. III. p. 391. *& ſuiv.* T. VII. p. 224. T. XVI. p. 181. T. XXI. p. 228. *& ſuiv.*

quels étoient des chevaux de bataille, & cinq chars propres au combat, chacun à quatre chevaux de front. Alexandre accepta leurs dons, les aſſura de ſon amitié, & fit avec eux alliance de guerre. Il les ſuivit de-là juſques dans le temple où ils le conduiſirent.

Après la mort d'Alexandre, Thymbron ayant tué Harpalus, s'empara de ſes vaiſſeaux, & les conduiſit du côté de Cyrene, dans la penſée de ſe rendre maître de la province. Il entra d'abord en conférence avec les exilés de la capitale, & les prenant pour guides, il livra aux habitans, ſortis pour le repouſſer, un combat où il demeura vainqueur. Il leur tua beaucoup de monde, & ne fit guère moins de priſonniers. S'étant enſuite ſaiſi du port, les citoyens effrayés convinrent de lui donner cinq mille talens d'argent, & la moitié de leurs chariots de guerre. Il envoya des ambaſſadeurs aux autres villes de la Pentapole, pour leur propoſer de faire alliance avec lui, dans le deſſein qu'il avoit de ſubjuguer la Libye qui leur étoit contigue. Il commença par ſe ſaiſir de toute la charge des vaiſſeaux qui ſe trouvoient dans le port de Cyrene; & il la diſtribua à ſes ſoldats, pour les animer à la guerre qu'il leur propoſoit. Mais au milieu de ces ſuccès, la fortune changea pour Thymbron, & l'humilia par les circonſtances que nous allons dire. Un des capitaines de ſon armée, Crétois d'origine, nommé Mnaſiclès, expert dans le métier de la guerre, eut de la diſpute avec lui ſur le partage des vaiſſeaux pillés; & comme ce dernier étoit un homme violent & ſéditieux, il déſerta ſon camp & paſſa du côté des Cyrénéens. Accuſant Thymbron devant eux de cruauté & d'infidélité, il les invita à rompre le traité qu'ils avoient fait avec lui, & à ſe remettre en pleine liberté à ſon égard. Ainſi, les Cyrénéens n'ayant donné à Thymbron que ſoixante talens des cinq mille qu'ils lui avoient promis, Thymbron offenſé de ce manque de parole, ſe ſaiſit de huit cens citoyens qui ſe trouvoient ſur le port; & faiſant marcher auſſi-tôt ſon armée contre la ville, il l'aſſiégea en forme. Mais, cette entrepriſe n'ayant pas réuſſi, il revint dans le port, où il reçut de nouveaux ſecours des habitans de Barca & d'Heſpéris.

Cependant, les Cyrénéens ſe contentant de laiſſer une partie de leur armée dans leur capitale, allerent ravager avec l'autre les terres de ces ennemis voiſins. Ces derniers ayant appellé Thymbron à leur ſecours, formerent avec les troupes qu'il amenoit un corps d'armée conſidérable. Le Crétois qui avoit eu querelle avec lui, voyant le port de Cyrene ainſi abandonné, perſuada aux habitans de profiter de l'abſence du tyran, & de ſe remettre en poſſeſſion d'une partie ſi importante de leur propre ville. Auſſi-tôt le prenant lui-même pour chef, ils vinrent aiſément à bout de cette entrepriſe; & Mnaſiclès eut ſoin de faire rendre exactement aux marchands tout ce qui leur appar-

tenoit

tenoit dans les vaiſſeaux deſtinés à partir pour le commerce ; après quoi il ſe mit lui-même en devoir de garder le port. Thymbron fut d'abord très-fâché d'avoir perdu un poſte ſi avantageux, & qui même enfermoit encore les plus fortes proviſions de ſon armée. Cependant, il reprit courage, & ayant emporté la ville de Taricha, il crut avoir rappellé toute ſa fortune. Mais, cette courte eſpérance fut bientôt ſuivie d'un plus grand revers.

L'équipage qu'il avoit laiſſé dans ſes vaiſſeaux à Cyrene, s'étant vu enlever la plus grande partie de ſes proviſions, n'avoit plus d'autre reſſource pour ſa ſubſiſtance, que de piller la campagne voiſine. Les Libyens, bientôt aſſemblés contr'eux, en tuerent le plus grand nombre, & prirent les autres vivans ; de ſorte que le reſte ſe rembarquant, cherchoit à ſe réfugier dans les villes où ils avoient quelques habitudes. Mais, il ſurvint une tempête violente qui ſubmergea la plus grande partie de leurs vaiſſeaux, & fit échouer le peu qu'il en échappa, ou dans l'iſle de Cypre ou en Égypte. Thymbron, quoiqu'aſſailli de tant de revers, ne ſe déſiſtoit point de ſes entrepriſes, & choiſiſſant les plus zélés de ſes amis, il les envoya dans le Péloponnèſe, pour tâcher d'en amener des ſoldats qui s'étoient aſſemblés au Ténare ; car, pluſieurs d'entr'eux, & plus de deux mille cinq cens, cherchoient à s'engager pour leur ſubſiſtance. Ils ſe donnerent volontiers aux envoyés de Thymbron qui les amenerent à Cyrene. Avant l'arrivée de cette recrue, les Cyrénéens animés par leurs ſuccès précédens, avoient livré à Thymbron un combat où ils étoient demeurés vainqueurs, & qui lui avoit fait perdre bien des ſoldats. Mais, à la vue du ſecours qui lui venoit, il reprit courage, & ranima toutes ſes eſpérances.

Les Cyrénéens, au contraire, voyant que leurs ennemis ſe renouvelloient, envoyerent demander non ſeulement du ſecours, mais une alliance d'armes à leurs voiſins de la Libye, & juſque dans Carthage même ; de ſorte que s'étant fait trente mille hommes, tant de leurs propres citoyens que de leurs alliés, ils en voulurent venir à une bataille générale & déciſive. Thymbron la gagna, & tranſporté de joie, il comptoit ſe voir maître en peu de tems de toutes les villes de la province. Les Cyrénéens, qui avoient perdu dans le combat tous les chefs de leur nation, mirent à leur tête le Crétois Mnaſiclès aidé de quelques-uns des leurs. Cependant, Thymbron encouragé par ſa victoire, commença par ſe ſaiſir du port, d'où il faiſoit continuellement des inſultes à la ville. Comme le ſiège devenoit long, les Cyrénéens qui commençoient à manquer de vivres, entroient en querelle les uns avec les autres ; & la populace, plus nombreuſe que les riches, mit ceux-ci dehors. Les uns vinrent ſe rendre à Thymbron, & les autres ſe réfugierent en Égypte. Ces derniers ayant implore & obtenu l'aſſiſtance de

Ptolémée, revinrent avec une armée de terre & de mer, commandée par Ophellas. Dès que les citoyens qui s'étoient trop tôt rendus à Thymbron, apprirent l'arrivée de leurs compatriotes, ils firent tous leurs efforts pour se joindre, dans une nuit convenue entr'eux, à la flotte Égyptienne qui avoit ramené leurs concitoyens. Mais ils furent surpris dans leur retraite & égorgés sans miséricorde. Cependant, les chefs de la populace de Cyrene, épouvantés du retour de leurs concitoyens bannis, firent la paix avec Thymbron, & se préparoient à résister tous ensemble à Ophellas. Mais celui-ci ayant attaqué Thymbron qu'il prit vivant, & soumis toutes les villes & la province entière de la Cyrénaïque, en fit passer la domination sous Ptolémée, roi d'Égypte. Telle fut la fin de la République ou de la liberté des Cyrénéens.

Quelques années après, s'étant révoltés, ils assiégerent leur propre citadelle, occupée par une garnison qui étoit entretenue par Ptolémée. Il vint bientôt des députés de la part de ce Prince, pour inviter les Cyrénéens à se désister de leur entreprise. Mais, les Cyrénéens eurent l'audace de les égorger, & continuerent leur siege avec la même vigueur. Ptolémée, outré d'une pareille offense, fit marcher contr'eux Agis, à la tête d'une armée de terre, accompagnée d'une flotte commandée par Épénete. Agis pressant vivement les rebelles, emporta la ville de force, & chargeant de fers les auteurs de la révolte, il les envoya aussi-tôt à Alexandrie; après quoi il dépouilla de leurs armes tous les autres habitans. Ayant mis enfin dans Cyrene tout l'ordre qui convenoit à l'autorité que son Roi devoit avoir dans cette ville, ils s'en revint lui-même en Égypte.

Cyrene demeura soumise aux rois d'Égypte jusqu'au septième Ptolémée, surnommé Physcon ou Évergete II. Ce Prince sépara la Cyrénaïque & en fit un royaume particulier, en faveur de son fils naturel, surnommé Apion, qui se voyant sans enfans, légua son royaume en mourant au peuple Romain. Cet évènement est de l'an 96 avant J. C.

Les Romains rendirent la liberté aux villes de la Cyrénaïque, & se contenterent de la propriété des terres qui composoient le domaine des Rois. Ces terres furent affermées au profit de l'État, & cette régie donna lieu à différens réglemens & à différentes recherches, ce qui fait qu'il en est souvent fait mention dans les anciens Écrivains. Les troubles & les guerres civiles recommencerent dans la Cyrénaïque, dès que ce païs cessa d'avoir un maître; ce qui obligea les Romains d'y envoyer Lucullus. Il rétablit la forme du gouvernement de Cyrene, en faisant ressouvenir cette ville d'une réponse que Platon lui avoit faite autrefois & qui étoit une espèce de prophétie. Car, les Cyrénéens ayant envoyé prier ce Philosophe de leur donner des loix, & de leur marquer une forme de gouverne-

ment ſage & modéré, il leur répondit *qu'il étoit très-difficile de donner des loix à un peuple auſſi heureux & auſſi riche qu'ils étoient.* En effet, il n'y a rien de ſi mal aiſé à gouverner que l'homme à qui la fortune rit, comme auſſi il n'y a rien de plus facile à mener que celui à qui elle eſt contraire. C'eſt ce qui fit que Lucullus trouva les Cyrénéens ſi doux & ſi ſouples, quand il entreprit de changer leur gouvernement.

Le païs de Cyrene conſerva, pendant environ trente ans, la liberté que le Sénat lui avoit rendue; mais, il fut réduit en province Romaine vers l'an 65 avant J. C. Après la défaite d'Antoine & avant ſa mort, la Cyrénaïque reconnut Auguſte, & n'attendit pas qu'il ſe fût rendu maître de l'Égypte. Aux Romains ſuccéderent dans la ſuite les Arabes, & à ceux-ci les Turcs, qui ont encore aujourd'hui la Cyrénaïque ſous leur puiſſance.

II. Il y avoit dans la Cyrénaïque des Juifs, dont Joſephe fait mention. Cet Hiſtorien rapporte un long paſſage tiré des livres hiſtoriques de Strabon, qui nous apprend que les peuples étoient diviſés en quatre claſſes différentes; les citoyens ou bourgeois, les étrangers, les laboureurs ou payſans, & les Juifs; ces derniers faiſoient un corps à part, qui avoit ſes magiſtrats, ſes loix & ſa religion particulière, & qui formoit comme un État dans un autre État. C'eſt-là ſans doute ce qu'une inſcription de Bérénice nomme πολίτευμα τῶν ἐν Βερενίκῃ Ἰουδαίων.... Πολίτευμα ἡμῶν. Strabon ajoûte que ces Juifs étoient venus de l'Égypte, dont la Cyrénaïque avoit dépendu pendant quelque tems.

Pluſieurs d'entre les Juifs de la Cyrénaïque embraſſerent la religion Chrétienne; mais, d'autres s'y oppoſerent avec beaucoup d'opiniâtreté. Saint Luc nomme entre les plus grands ennemis de notre religion, ceux de cette province, qui avoient une ſynagogue à Jéruſalem, & qui s'éleverent contre ſaint Étienne.

Après la ruine de Jéruſalem par Tite, un des ſicaires ou aſſaſſins de la Judée, étant paſſé à Cyrene, ſçut ſi bien gagner les Juifs de la ville, qu'il les engagea à le ſuivre dans le déſert, ſur l'aſſurance qu'il leur feroit voir, par des ſignes merveilleux, que Dieu n'étoit plus en colère contre les Juifs, & qu'ils pourroient bientôt rebâtir Jéruſalem. Catulle qui étoit gouverneur de la Cyrénaïque, en étant informé, marcha contre ces malheureux, enveloppa le bois où ils étoient, & les tailla tous en pièces. Il réſerva Jonathas, dont il ſe ſervit, pour lui découvrir une prétendue conſpiration, dans laquelle il enveloppa malicieuſement les plus honnêtes gens du païs.

III. Cyrene, qui tenoit le premier rang parmi les villes de la Cyrénaïque, étoit à onze mille pas de la mer, au rapport de Pline. Strabon compte quatre-vingts ſtades de Cyrene juſqu'à Apollonie qui lui ſervoit de port. On voyoit cette grande ville au milieu d'une plaine, qui avoit la fi-

gure d'une table. Cyrene fut illuſtre par la naiſſance d'Ariſtippe, diſciple de Socrate, & chef de la ſecte des philoſophes Cyrénéens; par celle d'Aréta, fille d'Ariſtippe, qui lui ſuccéda dans la profeſſion de la Philoſophie; par celle de Callimachus, d'Ératoſthène, de Carnéade & de pluſieurs autres. On prétend que ſaint Marc l'Évangéliſte étoit de cette ville, où il y avoit un grand nombre de Juifs, comme nous l'avons déjà remarqué. Il en fut depuis le Catéchiſte & l'Apôtre, & il y fit beaucoup de converſions.

Cette ville ſe nomme aujourd'hui Cairoan ou Carvan dans le royaume de Barca en Barbarie. Elle avoit à dix lieues à ſes environs plus de cent villes ou villages très-beaux, & à trois lieues on trouve un grand bois où il y a plus de cent mille oliviers ſauvages. Les montagnes & les anciens monumens ſont preſque inhabités. Il y a quelques Arabes qui ſont campés dans les ruines de Cyrene, & qui vivent pendant ſix mois de l'année du laitage de leurs beſtiaux avec un peu de farine d'orge. Cela les maintient en ſanté & les fait vivre long tems. Il y a des peuples dans les bois qui vivent comme des bêtes; ils n'ont aucune religion, les enfans jouiſſent de leur mere, le pere de ſes filles, & les freres & les ſœurs les uns des autres; il n'y a pas d'autre mariage entr'eux. Ils ne payent rien à perſonne; ils ſe font des vêtemens de peaux de chevres. Suivant toute apparence ce païs-là étoit fort peuplé. Les Arabes qui ſont campés dans les ruines de Cyrene, ont des manières plus civiles & plus affables. Les femmes y ſont gracieuſes & moins farouches. Elles ont les plus belles dents du monde & les mieux rangées; elles ſont fort brunes, & font tout le travail, les hommes étant très-pareſſeux. S'ils vouloient cultiver les terres, ils amaſſeroient des tréſors; mais ils ne ſement que ce qu'ils peuvent manger chaque année.

Au reſte, le P. Hardouin, dans ſes notes ſur Pline, prétend que c'eſt à tort que quelques-uns veulent que Cyrene ſoit à préſent Cairoan, puiſque Cairoan eſt une ville nouvellement bâtie par les Arabes; & il ajoûte que c'eſt maintenant Ceyret.

CYRENE, *Cyrene*, (*a*) terme, qui ſe trouve en pluſieurs endroits de l'Ancien Teſtament, ſelon la Vulgate. On lit au quatrième livre des Rois: *Le Roi des Aſſyriens... vint à Damas, ruina la ville, en transféra les habitans à Cyrene...* C'eſt ce qu'avoit prédit le prophete Amos en ces termes: *Je chaſſerai de la maiſon d'Eden, celui qui en tient le ſceptre, & le peuple de Syrie ſera tranſporté à Cyrene.* S'agit-il ici d'une ville ou d'un païs? Il ſeroit, ce me ſemble, fort difficile de déterminer la choſe. Cependant, D. Calmet n'héſite point à l'entendre d'un païs, qu'il dit avoir été bien différent de la Cyrénaïque d'Afrique. Le roi des

(*a*) Reg. L. IV. c. 16. v. 9. Amos. c. 1. v. 5. c. 9. v. 7.

Aſſyriens, dit-il, ne pouvoit point tranſporter les habitans de Damas en ce païs-là, où il ne poſſédoit rien, mais dans l'Ibérie ou l'Albanie, où ſe trouvoit le fleuve Kir ou Cyrus, qui ſe déchargeoit dans la mer Caſpienne. Joſephe dit qu'ils furent tranſportés dans la Médie ſupérieure, ce qui revient au même ſentiment; car, la Médie avoit anciennement beaucoup d'étendue.

Le prophete Amos, dans un autre endroit, parle des Syriens, ou, ſelon l'Hébreu, des Araméens de Cyrene. Ce Prophete, ſelon D. Calmet, a voulu apparemment comprendre ſous ce nom les peuples de de-là l'Euphrate & de la Méſopotamie, d'où les Araméens étoient vraiement ſortis par Aram, fils de Sem; car, pourſuit l'auteur cité, nous n'avons aucune connoiſſance qu'ils ſoient ſortis en particulier de ce païs où coule le fleuve Cyrus.

CYRÉNE, *Cyrene*, Κυρήνη, (*a*) nymphe, fille de Spéus, roi de Theſſalie, étoit d'une excellente beauté. Cette nymphe ne s'occupoit point, comme les perſonnes de ſon ſexe, de mille petits amuſemens; elle n'avoit que de l'indifférence pour tout ce qui fait le plaiſir le plus ordinaire des autres. La chaſſe faiſoit toute ſon occupation; elle combattoit contre des bêtes ſauvages; & au lever de l'aurore elle prenoit un peu de repos. Apollon la rencontra luttant contre un lion, mais ſans autres armes que ſon adreſſe. Le courage, qui de lui-même a quelque choſe de farouche, devient aimable, quand la beauté lui prête ſes charmes. Apollon la vit, & l'aima. De cet amour naquit Ariſtée.

C'eſt ainſi que Pindare raconte cette fable. Juſtin dit que Cyrene fut tranſportée par Apollon du mont Pélion, ſitué dans la Theſſalie, ſur le ſommet du mont Cyra en Afrique; & que s'étant abandonnée aux embraſſemens de ce Dieu, elle accoucha de quatre fils, Nomius, Ariſtée, Authocus & Argée. Juſtin ajoûte que trois de ces Princes, étant devenus grands, repaſſerent en Theſſalie, & ſuccéderent à leur ayeul; & qu'Ariſtée regna ſur pluſieurs peuples en Arcadie.

CYRENE, *Cyrene*, Κυρήνη, (*b*) épouſa Mars, duquel elle eut Diomede, roi de Thrace.

CYRÉNÉENS, *Cyrenæi*, *Cyrenenſes*, Κυρηναῖοι, nom commun aux habitans de Cyrene, à ceux de la province Cyrénaïque, & aux Philoſophes de la ſecte Cyrénaïque. *Voyez* Cyrene & Cyrénaïque.

CYRENES, *Cyrenæ*, c'eſt ainſi que Cornélius Népos écrit le nom de la ville de Cyrene. *Voyez* Cyrene.

CYRÉNIUS, *Cyrenius*, Κυρήνιος, gouverneur de Syrie. Il eſt ainſi nommé dans Saint Luc. Son véritable nom eſt P. Sulpicius Quirinius. *Voyez* Quirinius.

(*a*) Juſt. L. XIII. c. 7. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. pag. 43. Tom. VI. 569.

(*b*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. p. 208.

CYRESTIS, *Cyreſtis*, (*a*) l'un des ſurnoms de Minerve. Celui-ci étoit un ſurnom local.

CYRÉTIES, *Cyretiæ*, (*b*) ville de Grece dans la Perrhébie. Cette ville fut priſe & repriſe bien des fois pendant les guerres des Romains avec les Macédoniens. Perſée fut obligé d'y donner l'aſſaut l'an 171 avant l'Ére Chrétienne. Les habitans, étant accourus aux portes, le repouſſerent vigoureuſement le premier jour; mais, le lendemain, les ayant attaqués avec toutes ſes troupes, il ſe rendit maître de la ville avant la nuit.

CYRI CAMPUS, Κύρου πεδίον, (*c*) nom que Strabon donne à une campagne de l'Aſie mineure dans la Lydie.

CYRIADE, *Cyriades*, (*d*) fils d'un pere de même nom, qui étoit un grand Seigneur de Syrie, vivoit dans le troiſième ſiecle ſous l'empire de Valérien. S'étant attiré la diſgrace de ſon pere, par ſa mauvaiſe conduite & par ſon luxe inſenſé, le vola, lui enleva une grande quantité d'or & d'argent, & ſe ſauva ſur les terres des Perſes. Il vint à la cour de Sapor, & il l'exhorta à attaquer les Romains, lui repréſentant ſans doute combien l'occaſion étoit favorable pour faire valoir ſes anciennes prétentions contre un empire actuellement gouverné par un Prince foible, & dévaſté de tous côtés par les Barbares. Il avoit lui-même dans ce projet ſes intérêts & ſes vues, comme il paroîtra par la ſuite. L'ambition de Sapor le diſpoſoit à écouter avec joie une pareille propoſition. Il ſe mit en campagne, profitant peut-être des intelligences que Cyriade avoit conſervées dans le païs ſoumis aux Romains. Il entra en Méſopotamie, où il prit Niſibe & Carres. Il pénétra dans la Syrie, & ſurprit Antioche.

Les habitans de cette grande ville ne s'attendoient à rien moins qu'à un tel malheur. Livrés au goût qu'ils avoient pour les plaiſirs & pour les ſpectacles, ils étoient actuellement au théatre, & s'amuſoient à contempler un pantomime & ſa femme; qui exécutoient une farce pour les divertir. Tout d'un coup cette femme, en ſe retournant, s'écria, » ou je rêve, ou voici les » Perſes. « Ils arrivoient en effet; & ils n'eurent pas de peine à s'emparer d'une ville qui ne ſongeoit nullement à ſe défendre. Ils la ſaccagerent, & pillerent les environs.

Après cette conquête, les Perſes auroient pu aiſément s'étendre dans l'Aſie mineure, & là ſubjuguer; mais leur armée étoit chargée d'un butin immenſe, & ils jugerent à propos de s'en aſſurer la poſſeſſion, en le reportant dans leur païs.

Cyriade, ayant comblé tous ſes crimes par le parricide, traître à ſa patrie, meurtrier de ſon pere, il

(*a*) Antiq. expl. par D. Bern. de Montf. Tom. I. pag. 143.
(*b*) Tit. Liv. L. XXXI. c. 41. L. XXXVI. c. 10, 13. L. XLII. c. 53.
(*c*) Strab. pag. 629.
(*d*) Crév. Hiſt. des Emp. Tom. V, p. 408, 429.

voulut enfin recueillir le fruit de ſes forfaits. Reſté en Syrie, il ſe décora du titre de Céſar, & enſuite de celui d'Auguſte. Mais cet éclat acheté par tant d'horreurs, fut de courte durée. Après en avoir joui un peu plus d'un an, Cyriade fut tué par les ſiens. S'il étoit permis de ſuppoſer que ſon nom dût être ſubſtitué dans le texte d'Ammien Marcellin, à celui de Maréade, qui en approche, & qui peut en être une corruption, ce ſeroient en ce cas les Perſes eux-mêmes qui auroient fait juſtice du perfide, après avoir profité de la perfidie. Marcellin aſſure que Maréade, citoyen d'Antioche, qui les avoit introduits dans cette ville, fut puni par eux du ſupplice du feu.

CYRIUS, *Cyrius*, Κυρίος, (*a*) ville de Macédoine dans l'Émathie. Ptolémée fait mention de cette ville. Le P. Hardouin croit avec raiſon qu'il faudroit lire Κύρρος, Cyrrhus. Cette orthographe ſeroit conforme à celle de Pline, qui appelle Cyrrheſtes les habitans de cette ville.

CYRMIANES, *Cyrmianæ*, Κυρμιᾶναι, (*b*) peuples de Thrace, au rapport d'Hérodote. Cet Hiſtorien les met au nombre de ceux qui ſe rendirent à Darius, ſans qu'on fût obligé de leur faire la guerre.

CYRNE, *Cyrnus*, Κύρνος, nom que les Grecs donnoient à l'iſle de Corſe. Elle a eu encore bien d'autres noms chez les Anciens. Étienne de Byzance fournit ceux de Cyrnos & de Cerſis. Lycophron la nomme Cernéatis. Le Scholiaſte de Callimaque l'appelle Κύρος, Cyros. Villeneuve dit qu'Ovide l'a nommée Thérapnè. Mais, tous ces noms, excepté celui de *Cyrnos*, pour les Grecs, & de *Corſica* pour les Latins, ont été peu employés par les Auteurs.

CYRNE, *Cyrne*, Κύρνος, (*c*) autre iſle. Celle-ci étoit dans le voiſignage de l'Étolie en Grece, au rapport de Pline.

CYRNES, *Cyrni*, (*d*) peuple des Indes. Pline rapporte le ſentiment d'Iſigone, ſelon lequel ce peuple vivoit cent quarante ans.

On ne peut pas ſur ce fait, ni ſur quantité d'autres de cette nature, accuſer Pline de menſonge; car, outre qu'il ne fait que recueillir des exemples écrits par ceux qui l'ont précédés, il ne manque point de les citer, & d'éviter la garantie par une formule douteuſe, telle que ces mots: *On dit. Un tel rapporte*, &c. De plus, il ne faut pas prendre en général de tout un peuple ce que l'on dit ainſi. Cela ne veut dire autre choſe, ſinon qu'il y a dans ce peuple des vieillards qui arrivent juſqu'à cet âge, ce qui n'eſt pas ſans exemple en Europe, quoique la ſobriété néceſſaire à ceux qui veulent vivre long-tems y ſoit plus rare qu'en Aſie.

CYRNUS, *Cyrnus*, ville de la Cherſonnèſe de Cnide. *Voyez* Cherſonnèſe de Cnide.

(*a*) Ptolem. L. III. c. 13.
(*b*) Herod. L. IV. c. 93.
(*c*) Plin. T. I. p. 208.
(*d*) Plin. T. I. p. 373.

CYRNUS, *Cyrnus*, officier d'Inachus, roi d'Argos. Il en eſt parlé ſous l'article de la Cherſonnèſe de Cnide. *Voyez* cet article.

CYROPÉDIE, (*a*) terme formé de Κύρου παιδεία, *Cyri inſtitutio*, l'inſtitution, l'éducation de Cyrus. C'eſt le titre que Xénophon a donné à ſon hiſtoire de Cyrus; & ce titre nous apprend que Xénophon n'avoit pas entrepris d'écrire l'hiſtoire du règne entier de Cyrus, mais ſeulement celle de ſa jeuneſſe, ou de ſon éducation & de ſes premiers exploits. Il n'entre en effet dans aucun détail en parlant des évènemens qui ont ſuivi la priſe de Babylone, & ſe contente de nous apprendre en général le reſte des actions de ce Prince.

La Cyropédie a été regardée par tous les connoiſſeurs comme un excellent ouvrage; la netteté, la pureté, & la douceur du ſtyle, qui ont fait nommer Xénophon l'Abeille Attique; la beauté des préceptes, les maximes de morale, les ſentimens également nobles & humains, tout cela y eſt étalé avec beaucoup de ſageſſe. En un mot, cet ouvrage a paru à ceux qui l'on lu, donner l'idée d'un Prince accompli, & d'un Roi qui ſçait allier la qualité de conquérant à celle de pere du peuple.

Tel eſt le jugement qu'on a porté de la Cyropédie; mais, il faut avouer que ceux qui ont été favorables au Philoſophe, ne l'ont point été à l'Hiſtorien. La beauté de ſa morale n'a pu déſarmer une foule de critiques, qui l'ont attaqué ſur le fond de ſon hiſtoire. Ils ne l'ont regardée la plûpart que comme un Roman fait à plaiſir, dans lequel l'Auteur, ayant pour objet l'idée d'un Prince parfait, n'a conſervé que quelques évènemens de l'hiſtoire de Cyrus, ſans ordre & ſans liaiſon, à peu près comme dans nos Romans, & en particulier dans celui qu'on a fait ſur ce Prince, où parmi tant d'aventures imaginées par Mlle. Scuderi, on ne laiſſe pas de trouver quelques traits de ce conquérant. Je ſuis fâché, dit M. l'abbé Banier, de trouver parmi ceux qui ont jugé ainſi de la Cyropédie, M. l'abbé Fraguier, qui regarde cet ouvrage comme un Roman, où Xénophon avoit voulu établir la morale de Socrate ſon maître; & s'il lui fait l'honneur, en faveur des préceptes, de le mettre au-deſſus de l'Artamene, il croit l'apprécier au juſte, en le comparant au Telemaque de M. de Cambray.

Le ſentiment de M. l'abbé Fraguier a d'illuſtres partiſans. On cite d'abord le témoignage de Cicéron. *Cyrus ille*, dit-il, *à Xenophonte, non ad fidem hiſtoriæ ſcriptus, ſed ad effigiem juſti imperii*; comme ſi, dit le chevalier Marſham, l'exemple d'un bon Prince étoit une choſe oppoſée à l'hiſtoire, & qu'on dût inférer de ce témoignage, que la Cyropédie s'éloigne autant de la vérité, que

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. II. p. 45. *& ſuiv.* T. IV. p. 588. *& ſuiv.* Tom. VI. p. 400. *& ſuiv.* T. VII. p. 427. *& ſuiv.*

l'Auteur de cet ouvrage eſt différente d'Hérodote.

Hermogene eſt auſſi parmi les Anciens un de ceux qui ont le plus fortement cenſuré cette Hiſtoire. Ce critique en veut ſur-tout à l'Hiſtoire de Penthée, qui ſe tue, avec trois de ſes eunuques, ſur le corps de ſon mari Abradate; & il prétend que Xénophon n'a inventé cette fable, que pour donner plus d'agrément à ſon ouvrage. Eſt-il donc ſi extraordinaire qu'une Princeſſe ait accompagné ſon mari à la guerre, qu'elle n'ait pas voulu lui ſurvivre; & que Cyrus, touché de la vertu de cette héroïne, & de la fidélité d'Abradate qui l'avoit ſi bien ſervi, leur ait fait faire des funérailles dignes de leur naiſſance?

Auſone, dans la harangue où il remercie Gratien ſur ſon Conſulat, paroît juger de la Cyropédie comme Cicéron.

Les Critiques modernes ſont allés encore plus loin que les Anciens. Scaliger avance hardiment, qu'il n'y a pas une ombre de vérité dans la Cyropédie. Il traite même de faux & d'extravagans ceux qui cherchent quelque vérité dans cette Hiſtoire.

Le P. Pétau, qu'on ne ſoupçonnera pas d'avoir été entraîné par le jugement de Scaliger, penſe ici comme lui, quoiqu'il s'exprime d'une manière moins emportée. Voſſius dit à peu près la même choſe que le P. Pétau.

Mais, il y a d'illuſtres Sçavans qui ont jugé autrement de la Cyropédie, & qui l'ont citée avec confiance dans leurs Ouvrages. Tels ſont, le chevalier Marsham, Uſſérius, M. de Meaux, M. Charpentier, & pluſieurs autres qu'il eſt inutile de nommer.

Nous ne croyons pas avec M. l'abbé Banier, que Xénophon n'ait eu d'autres vues que d'écrire l'hiſtoire de Cyrus. Philoſophe comme il étoit, auſſi-bien que grand capitaine, il conçût un plus grand deſſein. Il voulut apprendre aux Princes de ſon tems & à la poſtérité, l'art de regner & de ſe faire aimer, malgré l'autorité ſouveraine. La morale & la politique de Socrate lui parurent propres à exécuter ſon deſſein, & il chercha à en placer les préceptes dans un corps d'hiſtoire. C'eſt ici où nous ſuivons l'avis de M. l'abbé Fraguier; car, on ne ſçauroit nier que Xénophon n'ait fait entrer dans la Cyropédie les principes de la philoſophie de ſon maître; on reconnoît en trop d'endroits l'auteur des dits mémorables de Socrate. Peut-être même que Xénophon jaloux de la réputation de Platon, qui venoit de tracer le plan d'une république la plus ſage & la plus équitable qu'on pût concevoir, voulut, à ſon imitation, donner l'image d'un état monarchique parfait. C'eſt du moins le ſentiment d'Aulu-Gelle, qui dit que ce Philoſophe, ayant lu les deux premiers livres de la république de Platon, qui parurent avant que l'ouvrage fût achevé, travailla à ſa Cyropédie, oppoſant ainſi la monarchie à l'état républicain.

Ce deſſein ainſi formé, Xénophon chercha, dans l'hiſtoire des modeles qui puſſent en faciliter

l'exécution, & n'ayant point trouvé dans l'antiquité de Prince plus accompli que Cyrus, il entreprit d'écrire ſa vie, avec la liberté d'y faire entrer toutes les réflexions qui pouvoient le conduire à ſon but. Pour réuſſir dans une telle entrepriſe, Xénophon, outre les talens néceſſaires à un Hiſtorien, devoit être inſtruit de l'hiſtoire de Cyrus & des coûtumes des Perſes. Le voyage qu'il fit à la ſuite du jeune Cyrus, qui alloit porter la guerre dans les états de ſon frere, le mit en état de s'inſtruire à fond de tout ce qui regardoit le fondateur de la monarchie des Perſes. Le jeune Cyrus, outre les troupes ſoudoyées, avoit dans ſon armée un grand nombre de Seigneurs Perſans, qui l'avoient accompagné dans ſon gouvernement de la baſſe Aſie. Notre Hiſtorien âgé alors d'environ 40 ans, avoit beaucoup d'eſprit, & une grande expérience dans la guerre; n'y a-t-il pas bien de l'apparence, ou plutôt n'eſt-il pas preſque évident, que voulant écrire l'hiſtoire de Cyrus, il s'en entretint ſouvent avec les officiers de l'armée; qu'il s'inſtruiſit des mœurs, des coûtumes des Perſes, de leurs conquêtes, ſur-tout de celles du Prince qui avoit fondé leur monarchie, & de la forme de gouvernement que ce conquérant avoit établie, & qui étoit encore en partie la même de ſon tems? Cette hiſtoire n'étoit pas ancienne, les principaux évènemens qui la compoſoient, devoient être connus de tous les Perſes. Ne peut-on pas penſer encore, que Xénophon trouva entre les mains des officiers de l'armée, des mémoires de l'hiſtoire de Cyrus, qu'il fit traduire, & dont il ſe ſervit dans la ſuite? Les particularités où il entre, les différens campemens qu'il décrit, les ordonnances & les règlemens dont il parle, tout cela paroît être tiré de mémoires extrêmement détaillés. On recueille avec ſoin tout ce qu'ont fait les grands Princes, & juſques à leurs moindres actions, tout devient précieux. Ainſi on ne doit pas s'étonner, ſi avec ce ſecours Xénophon entre ſi ſouvent dans des détails, que les autres Hiſtoriens négligent ordinairement.

Nous ne prétendons pas faire ici l'apologie de Xénophon, aux dépens des autres Auteurs qui ont écrit la vie de Cyrus; mais, nous croyons que ce qu'il en dit, eſt raiſonnable & naturel, plus ſuivi & plus complet, & beaucoup plus conforme à l'Écriture Sainte, que ce qu'en racontent Hérodote & Ctéſias; & que par tous ces caractères, ſon hiſtoire doit l'emporter ſur celle de ceux qui ont traité le même ſujet.

Il ne ſuffit pas pour bien écrire l'hiſtoire d'un Prince, de rapporter tous les évènemens de ſon règne, il faut encore faire connoître ſon caractère, ſon humeur, ſon génie; c'eſt ce qu'a fait Xénophon. Il fait voir en toute occaſion l'habileté de Cyrus dans l'art militaire, ſon adreſſe à ſe faire des alliés, à profiter des ſujets de mécontentement que différens Princes de l'Aſie avoient contre le roi de Babylone ſon ennemi; il n'oublie pas mêmes ſes converſations

familières avec ſes amis, & il le fait paroître toujours grand & toujours juſte. Tel fut en effet le caractère de Cyrus ; & quand Diodore de Sicile n'en conviendroit pas, c'eſt l'idée qu'en donne l'Écriture Sainte en différens endroits.

Nous ne prétendons pas aſſurer que toutes les converſations que rapporte Xénophon, ſoient ſuivant l'exacte vérité ; mais dire ici, que peut-être il les avoit trouvées dans les mémoires des Perſes, où l'on avoit recueilli avec ſoin tout ce qui appartenoit à l'hiſtoire de ce conquérant ; toujours eſt-il vrai de dire qu'elles n'intéreſſent point le fond de l'Hiſtoire. Et comme nous ne faiſons pas moins de cas des hiſtoires de Thucydide, de Tite-Live & de Denys d'Halicarnaſſe, quoiqu'on ſoit perſuadé que leurs harangues n'ont pas été prononcées telles qu'ils les rapportent; nous n'en devons pas moins eſtimer Xénophon, quand il auroit prêté quelque choſe aux diſcours fréquens de Cyrus.

Comme il y a beaucoup d'apparence que cet Hiſtorien avoit eu pour objet l'hiſtoire d'un Prince accompli ; ſur ce principe il a peut-être un peu flatté le portrait de ſon héros. Selon Xénophon & l'Écriture Sainte, Cyrus avoit les ſentimens nobles & généreux, il étoit doux & humain. Diodore de Sicile ajoûte que les Perſes l'appelloient leur pere ; c'eſt ſur ce fond que notre Hiſtorien philoſophe établit les maximes, les converſations, & tous les principes d'équité & de vertu qui brillent dans cet ouvrage. Eſt-ce-là corrompre une hiſtoire, débiter des fables ? Ou plutôt n'eſt-ce pas écrire en homme ſenſé, qui ſçait l'art de lier de ſages réflexions & des principes ſolides aux faits qu'il eſt obligé de raconter ? Un Auteur qui ne ſçait que rapporter des faits & des dates, ſans y mêler les maximes de morale qui ſortent de ſon ſujet, n'eſt pas ſans doute auſſi utile que celui qui cherche à inſtruire ; & quand même Xénophon ſeroit tombé ſur cet article dans un excès qui n'eſt pas ordinaire aux Hiſtoriens, cela ne prouveroit nullement que les faits qui ſont rapportés dans ſon Hiſtoire, ne ſont pas véritables.

Scaliger montre donc trop de prévention, lorſqu'il dit qu'on ſeroit extravagant de prétendre tirer de la Cyropédie quelque vérité hiſtorique, & que Xénophon lui-même n'étoit pas aſſez fou, pour eſpérer de pouvoir le perſuader aux Grecs. Nos meilleurs Auteurs n'ont pas été ſi difficiles, & les déciſions de ce Critique n'ont pas empêché un grand nombre d'excellens Écrivains de le citer, & de ranger dans l'hiſtoire de Cyrus les évènemens que raconte notre Hiſtorien.

Xénophon, parlant des édits, des règlemens & des autres uſages que Cyrus avoit établis pendant ſon règne, ajoûte ſouvent que tout cela étoit encore obſervé de ſon tems dans la Perſe, où l'on s'étoit fait une loi de ſuivre exactement tout ce qui avoit été réglé par ce conquérant. Il en étoit de même des terres & des domaines

que ce Prince avoit donnés aux peuples qui lui avoient été fidèles, & aux troupes étrangères qui l'avoient servi dans ſes conquêtes, & qui poſſédoient encore ces domaines du tems de notre Hiſtorien, comme il le dit en plus d'un endroit. Ce ſont-là des faits d'une notoriété publique, ſur leſquels il n'eſt pas poſſible d'en impoſer; faits cependant inconnus aux autres Hiſtoriens, qui dès-là paroiſſent moins inſtruits de l'hiſtoire des Perſes que Xénophon. C'étoit ſur tous ces évènemens, & ſur pluſieurs autres qu'on trouve répandus dans la Cyropédie, & qui ſont ſi conformes aux Livres ſaints, que les Critiques devoient examiner la Cyropédie; & on leur auroit accordé que les préceptes & la morale de Socrate, & des autres Philoſophes de ce tems-là en ſoutenoient le fond, ſans cependant l'altérer, & y avoient été mêlés par un Hiſtorien philoſophe, dans le deſſein de rendre ſon ouvrage également utile & agréable.

CYROPOLIS, *Cyropolis*, Κυρόπολις, (*a*) c'eſt-à-dire, ville de Cyrus. Cette ville fut ainſi appellée, parce qu'elle avoit été bâtie par Cyrus. Strabon, qui la nomme Cyra, dit que ce fut le dernier établiſſement de ce Prince. Elle étoit ſituée ſur le Jaxarte dans la Sogdiane. Les habitans de cette province s'étant révoltés contre Alexandre, Cratere, l'un de ſes lieutenans, eut ordre de faire le ſiège de Cyropolis. Alexandre étoit réſolu de pardonner à cette ville en faveur de Cyrus; mais, l'opiniâtreté avec laquelle elle réſiſta, enflamma tellement ſa colère, qu'après l'avoir priſe, il l'abandonna au pillage, & la raſa juſqu'aux fondemens.

Arrien dit que la ville de Cyropolis étoit fort grande; que ſes murailles étoient fort hautes; que les Macédoniens n'auroient pris cette place que très-difficilement, ſi Alexandre n'eût uſé de ſtratagême pour y entrer par ſurpriſe, à la faveur d'un canal de la rivière qui la traverſoit comme un torrent, & dont le lit ſe trouvant alors à ſec, lui ſervit à ſe gliſſer dans la ville avec quelques ſoldats d'élite pendant qu'on faiſoit les attaques d'un autre côté.

Cette ville eſt appellée Cyreſchata dans Ptolémée; & c'eſt auſſi le nom que lui donne M. d'Anville, dans ſa carte pour l'intelligence de l'hiſtoire des Aſſyriens & autres peuples d'Aſie. L'empire des Perſes, ſelon Strabon, s'étendoit juſqu'à Cyropolis, mais ne paſſoit pas outre.

CYROPOLIS, *Cyropolis*, Κυρόπολις, (*b*) ville des Caduſiens, qui habitoient un canton de la Médie. On croit que c'eſt préſentement Schammacki.

CYROPOLIS, *Cyropolis*, Κυρόπολις, ville de l'Inde, dont on attribue la fondation à Alexandre.

CYRRHÉEN, *Cyrrhæus*,

(*a*) Q. Curt. L. VII. c. 6. Strab. pag. 517. Ptolem. L. VI. c. 12.

(*b*) Ptolem. L. VI. c. 2.

peuple de l'Éthiopie ſur le Nil. Claudien, parlant de ce peuple dit :

Domitorque ferarum
Cyrrhæus qui vaſta colit ſub rupibus antra.

CYRRHESTES, *Cyrrheſtæ*, (*a*) peuples de Macédoine, au rapport de Pline. Les Cyrrheſtes ne ſont point différens des habitans de la ville de Cyrius, que Ptolémée met dans l'Émathie, & qui devroit plutôt être appellée Cyrrhus.

CYRRHESTES, *Cyrrheſtæ*, nom que Polybe donne aux habitans de la Cyrrheſtice.

CYRRHESTICE, *Cyrrheſtica*. *Voyez* Cyrrhiſtice.

CYRRHISTICE, *Cyrrhiſtica*, Κυρρϊστικὰ, (*b*) contrée d'Aſie dans la Syrie. Elle s'étendoit le long de l'Euphrate. Il y en a qui liſent Cyrrheſtice. Cette contrée prenoit ſon nom d'une de ſes villes, Appellée Cyrrhus. Les autres villes étoient, au rapport de Ptolémée, Ariſéria, Rhégias, Rhuba, Héraclée, Niara, Hiérapolis, Bérœe, Thæna, Paphara; il y avoit encore le long de l'Euphrate, Uréma, Arudis, Zeugma, Europus, Cécilia, Béthammaria, Gerrhe, Arimata, Éragira.

CYRRHUS, *Cyrrhus*, (*c*) Κύρρος, ville d'Aſie dans la Syrie. C'étoit la capitale de la Cyrrhiſtice, à qui elle avoit donné ſon nom. Elle étoit fort conſidérable. Antonin trace une route depuis cette ville juſqu'à Émeſe; mais les chiffres qui marquent la diſtance de Cyrrhus à Minniſa varient; car dans une route il met vingt mille pas, & dans une autre vingt-quatre mille pas. Étienne de Byzance y met une citadelle nommée Sindaros. C'eſt la ville de Cyrus dont parle Procope.

CYRRHUS, *Cyrrhus*, (*d*) Κύρρος, ville de Macédoine dans l'Émathie. Elle étoit aux environs de Pella. Thucydide en fait mention. C'étoit le chef-lieu des peuples Cyrrheſtes.

CYRRHUS, *Cyrrhus*, (*e*) Κύρρος, fleuve d'Aſie dans l'Albanie, ſelon Ptolémée, ou plutôt, ſelon Ortélius; car Ptolémée ne dit point que ce fleuve coulât en Albanie, mais que l'Albanie étoit arroſée d'un fleuve qui tomboit dans le Cyrrhus, & qui la ſéparoit de l'Arménie. *Voyez* Cyrus, ville de Syrie.

CYRRUS, *Cyrrhus*, *ou* Cyrrhus. *Voyez* Cyrrhus.

CYRSILE, *Cyrſilus*, Κύρσιλος, (*f*) natif de Pharſales, Auteur contemporain d'Alexandre le Grand, dans les armées de qui il ſervit. Il écrivit ce qu'il obſerva dans les païs par où il paſſa; & Strabon emploie ce qu'il avoit remarqué des antiquités d'Arménie.

CYRSILE, *Cyrſilus*, Κύρσιλος, (*g*) Athénien, qui fut aſſommé à coups de pierre, en punition du lâche conſeil qu'il donna à

(*a*) Plin. T. I. p. 201.
(*b*) Ptolem. L. V. c. 15. Cicer. ad Tit. Pomp. Attic. L. V. Epiſt. 18.
(*c*) Ptolem. L. V. c. 15.
(*d*) Thucyd. p. 169.
(*e*) Ptolem. L. V. c. 12.
(*f*) Strab. p. 530.
(*g*) Cicer. de Offic. L. III. c. 48.

ſes concitoyens. Les Athéniens voyant qu'il leur étoit impoſſible de tenir bon dans leur ville contre les Perſes, avoient réſolu, à la ſollicitation de Thémiſtocle, de la leur abandonner, & de mettre leurs femmes & leurs enfans en ſûreté dans Trœzène, pour monter enſuite ſur leurs vaiſſeaux, & défendre la Grece par mer, plus ſûrement qu'ils ne le pouvoient faire par terre. Cyrſile voulut leur perſuader d'attendre le roi Xerxès, & s'attira par cet avis l'indignation de tout le peuple, qui le lapida ſur le champ, la première année de la 75e Olympiade, 480 ans avant J. C. Ce qu'il propoſoit, dit Cicéron, paroiſſoit utile; mais ce qui eſt contraire à l'honnêteté & à la vertu, ne le ſçauroit jamais être.

CYRTÉENS, *Cyrtæi*, (*a*) peuples dont parle Tite-Live. Mais, il n'en dit pas aſſez pour nous faire connoître qui étoient ces peuples, & dans quel païs ils habitoient. Tout ce que nous ſçavons, c'eſt qu'ils étoient d'habiles frondeurs. Peut-être étoient-ils les mêmes que les Cyrtiens. *Voyez* Cyrtiens.

CYRTÉSIENS, *Cyrteſii*, (*b*) Κυρτήσιοι, peuple de l'Afrique propre, au rapport de Ptolémée.

CYRTIENS, *Cyrtii*, Κύρτιοι, (*c*) peuple de Médie. Strabon fait mention des Cyrtiens, & dit qu'ils étoient venus d'ailleurs. Il ajoûte qu'ils étoient de grands voleurs; c'eſt-à-dire, apparemment, que comme bien d'autres peuples de l'antiquité, ils ne vivoient que de rapines.

CYRUS, *Cyrus*, Κύρος, ville d'Aſie dans la Syrie. Procope parle ainſi de cette ville. » Il y avoit, » dit-il, en Syrie une ville nommée Cyrus, qui avoit autrefois » été bâtie par les Juifs que les » Medes avoient emmenés priſonniers en Aſſyrie, & que » Cyrus avoit depuis renvoyés » en leur païs. Ce fut en reconnoiſſance de la grace de leur » liberté, qu'ils donnerent à leur » ville le nom de leur libérateur. » Cette ville ayant été tellement » négligée dans la ſuite du tems, » que les murailles en étoient » tombées, Juſtinien, animé par » le zele dont il brûloit pour le » bien de l'État, & embraſé par » la dévotion qu'il avoit à ſaint » Côme & à ſaint Damien, dont » les corps repoſent fort proche » de-là encore aujourd'hui, la » rendit une des plus célebres & » des plus heureuſes villes du » monde, tant par la ſolidité des » murailles que par le nombre de » ſa garniſon, par la beauté de » ſes bâtimens, & par tout ce qui » pouvoit en quelque ſorte contribuer à ſa gloire. La ville » avoit toujours été incommodée » par la diſette d'eau; il y avoit » une ſource dans le voiſinage, » mais on ne pouvoit en approcher, ſans faire pluſieurs détours » très-incommodes, pour éviter » les pièges que les ennemis tendoient dans les précipices. Juſ-

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVII. c. 40.
(*b*) Ptolem. L. IV. c. 3.
(*c*) Strab. p. 523, 727.

» tinien y fit creuſer un canal qui » étoit couvert depuis la ſource » juſqu'à la ville, & y fit conduire par ce moyen de l'eau en » grande abondance.

Théodoret dit quelque part, que cette ville étoit à deux journées d'Antioche. C'eſt la même que celle de Cyrrhus, capitale de la Cyrrhiſtice.

CYRUS, *Cyrus*, Κύρος, ville de l'iſle d'Eubœe, de la dépendance des Chalcidiens.

CYRUS, *Cyrus*, Κύρος, (*a*) fleuve d'Aſie, qui couloit entre l'Arménie, l'Ibérie & l'Albanie. C'étoit un des plus grands fleuves de ce païs-là. Les Auteurs, qui parlent de ce fleuve, varient beaucoup ſur la deſcription qu'ils en donnent.

Voici celle de Strabon: » Au » milieu des montagnes eſt une » pleine, arroſée de pluſieurs » fleuves, dont le plus grand eſt » le Cyrus. Né dans l'Arménie, » il tombe auſſi-tôt dans cette » pleine; & ayant reçu l'Arrhabon qui ſort du mont Caucaſe, » & d'autres ſources, il coule » dans l'Albanie n'ayant encore » qu'un lit étroit. Mais, devenu » conſidérable entre cette province & l'Arménie, il traverſe » des campagnes, qui ont d'excellens pâturages. Enfin, après » avoir reçu pluſieurs fleuves, » l'Alazonius, le Sandobane, le » Rhœtace & le Cane, qui ſont » tous navigables, il va ſe jetter » dans la mer Caſpienne. « Plutarque parle ainſi du Cyrus, qu'il nomme Cyrnus. » Ce fleuve, » prenant ſa ſource dans les montagnes d'Ibérie & recevant dans » ſon ſein l'Araxe qui deſcend de » l'Arménie, va ſe jetter dans la » mer Caſpienne par douze embouchures. D'autres diſent que » le Cyrus ne reçoit pas l'Araxe, » mais qu'il coule ſeul, & va ſe » jetter dans la même mer aſſez » près des embouchures de l'autre. «

L'on voit que Strabon & Plutarque ne s'accordent pas ſur le lieu où ils font naître le Cyrus, l'un mettant la ſource de ce fleuve dans l'Arménie, & l'autre dans les montagnes d'Ibérie. Mais, il eſt aiſé d'accorder ces deux Écrivains, en diſant que le Cyrus ſortoit des montagnes qui ſéparoient l'Arménie de l'Ibérie.

A l'égard des douze embouchures que Plutarque donne au Cyrus, Appien & d'autres conviennent ſur ce point avec Plutarque. Strabon n'affirme point la choſe, il ſe contente d'un, *on dit*; Appien ſemble dire que ces embouchures ſont toutes navigables, ce qu'il n'eſt pas aiſé de croire; & Strabon dit au contraire, que quelques-unes ſont ce qu'il appelle *aveugles*, c'eſt-à-dire, impraticables. Pour Hérodote, qui en compte quarante, on peut dire que c'eſt une erreur de calcul.

Nous avons déjà obſervé que Plutarque nommoit ce fleuve Cyrnus; Ptolémée l'appelle Cyrrhus;

(*a*) Strab. pag. 61, 500, 501, 528, 529. Ptolem. L. V, c. 12. Plin. T. I. p. 307. *& ſeq.* Plut. T. I. 637. Appian. p. 242. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VIII. pag. 355.

& Appien Cyrtus. Aujourd'hui on lui donne le nom de Kur.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*a*) autre fleuve d'Aſie dans la Médie. Ammien Marcellin dit que comme ce fleuve eſt grand & beau, Cyrus lui ôta l'ancien nom pour lui donner le ſien, lorſqu'il ſe préparoit à une invaſion dans le païs des Scythes, parce que ce fleuve eſt fort impétueux, comme il l'étoit lui-même, & que ſe faiſant à ſoi-même une route qu'il ſçait s'ouvrir, il tombe dans la mer Caſpienne. Les autres fleuves que cet Hiſtorien nomme au même endroit, ſont l'Amardus, le Charinda, & le Cambyſe. Ptolémée place l'embouchure du Cyrus de la Médie entre celle du Cambyſe & celle de l'Amardus dans la Médie. Ce fleuve Cyrus n'a pas été à beaucoup près auſſi connu que le précédent.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*b*) autre fleuve d'Aſie dans la Perſe propre, ou dans la Perſide. Strabon parlant des fleuves, de ce païs, dit: » Il y a auſſi le Cyrus » qui coule par les vallées de la » Perſide, auprès des Paſſagar- » des, & auquel le Roi donna le » nom de Cyrus, au lieu de ce- » lui d'Agradate qu'il portoit au- » paravant. « Denys le Périégete l'appelle Coros & dit: » D'un côté » de la Perſide coule le Coros & » de l'autre le Choaſpe. « Les deux Traducteurs latins ont rendu dans leurs vers ce nom différemment. Priſcien le rend par Coros & Aviénus par Cyrus.

Au reſte le nom d'Agradate conſervé par Strabon, donne lieu aux Sçavans de ſoupçonner Ptolémée, ou du moins quelques-uns de ſes copiſtes, d'avoir corrompu ce nom; il met effectivement entre la Perſide & la Carmanie une rivière nommée Bagradas; nom que Cellarius croit qu'il a été prendre en Afrique au lieu du Cyrus nommé auparavant Agrade. La Critique paroît aſſez-bien fondée; cette dernière tombe dans le golfe Perſique.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*c*) nom que les Perſes donnoient au Soleil, au rapport de Plutarque. C'eſt auſſi le ſentiment d'Héſychius: *Cyrus*, dit-il, *eſt ainſi appellé du nom du Soleil, car les Perſes appellent le Soleil Cyrus.* Les Perſes appelloient le Soleil Cyrus, comme les Égyptiens l'appelloient Orus, c'eſt-à-dire, ſeigneur & maître; & les Arabes, Urotalt, dieu de la lumière. Car on trouve là les veſtiges du mot *Cyrus*. M. Dacier croit que ſur ce mot perſan les Grecs ont formé leur Κύριος, qui ſignifie ſeigneur. Il eſt certain qu'il y a dans la langue Grecque beaucoup de mots empruntés des étrangers.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*d*) petit-fils d'Achéménès, étoit père de Téiſpéus, de Cambyſe & d'Atoſſe, femme de Pharnace, roi de Cappadoce. Il eſt compté au

(*a*) Ptolem. L. VI. c. 2.
(*b*) Strab. p. 729.
(*c*) Plut. T. I. p. 1012.
(*d*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XIX. pag. 67.

nombre

nombre des ancêtes de Cyrus le Grand.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*a*) petit-fils du précédent, naquit de Cambyſe, vers l'an 666 avant l'Ére Chrétienne. Il fut l'ayeul de Cyrus le Grand, ayant été pere de Cambyſe duquel naquit ce dernier Cyrus.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος, (*b*) ſurnommé le Grand, de la race des Achéménides, fils de Cambyſe, roi des Perſes, & de Mandane, fille d'Aſtyage dernier roi des Medes, naquit l'an 599 avant l'Ére Chrétienne. Il étoit bienfait de corps, & encore plus eſtimable par les qualités de l'eſprit; plein de douceur & d'humanité, de déſir d'apprendre, d'ardeur pour la gloire. Il ne fut jamais effrayé d'aucun péril, ni rebuté d'aucun travail, quand il s'agiſſoit d'acquérir de l'honneur. Il fut élevé ſelon les loix des Perſes, qui pour lors étoient excellentes par rapport à l'éducation, & ſurpaſſa toujours ſes égaux, ſoit par la facilité à apprendre, ſoit par le courage, ou par l'adreſſe à exécuter tout ce qu'il entreprenoit.

Quand Cyrus eut atteint l'âge de douze ans, ſa mere Mandane le mena en Médie chez Aſtyage ſon grand-pere, à qui tout le bien qu'il entendoit dire de ce jeune Prince, avoit donné une grande envie de le voir. Il trouva dans cette cour des mœurs bien différentes de celles de ſon païs. Le faſte, le luxe, la magnificence y règnoient par tout. Aſtyage étoit ſuperbement vêtu, avoit les yeux peints, le viſage fardé, des cheveux ajoûtés parmi les ſiens; car les Medes affectoient de vivre dans la molleſſe, & de ſe vêtir d'écarlate, de porter des colliers & des braſſelets, au lieu que les Perſes étoient vêtus fort groſſierement. Cyrus ne fut point ébloui de tout cet éclat, & ſans rien critiquer ni condamner, il ſçut ſe maintenir dans les principes qu'il avoit reçus dès ſon enfance. Il charmoit ſon grand-pere par des ſaillies pleines d'eſprit & de vivacité, & gagnoit tous les cœurs par des manières nobles & engageantes. Nous en rapporterons un ſeul trait qui pourra faire juger du reſte.

Aſtyage, voulant faire perdre à ſon petit-fils l'envie de retourner en ſon païs, fit préparer un repas ſomptueux, dans lequel tout fut prodigué, ſoit pour la qualité & la délicateſſe des mets. Cyrus regardoit avec des yeux aſſez indifférens tout ce faſtueux appareil; & comme Aſtyage en paroiſſoit ſurpris: » Les Perſes,

(*a*) Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. XIX. p. 66. *& ſuiv.*

(*b*) Xenoph. de Inſtit. Cyri. p. 2, 3. *& ſeq.* Juſt. L. I. c. 4. *& ſeq.* L. II. c. 3. L. XXXVII. c. 3. L. XLIV. c. 4. Herod. L. I. c. 54, 75. *& ſeq.* Diod. Sicul. p. 84, 85, 90, 164, 342. Strab. pag. 507, 512. *& ſeq.* Pauſ. p. 526. Corn. Nep. in Reg. c. 1. Roll. Hiſt. Anc. Tom. I. p. 377, 395. *& ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. IV. pag. 588. *& ſuiv.* T. V. p. 379. T. VI. pag. 400. *& ſuiv.* T. VII. pag. 427. *& ſuiv.* Tom. IX. p. 129, 130. T. XIV. p. 249. *& ſuiv.* Tom. XVI. p. 255, 256. Tom. XVIII. p. 115. *& ſuiv.* T. XIX. p. 34, 66. *& ſuiv.* T. XXI. p. 21. *& ſuiv.*

» dit-il, au lieu de tant de détours » & de circuits pour appaiſer la » faim, prennent un chemin bien » plus court pour arriver au mê- » me but ; un peu de pain & de » creſſon les y conduiſent. « Son grand-pere lui ayant permis de diſpoſer à ſon gré de tous les mets qu'on avoit ſervis, il les diſtribua ſur le champ aux officiers du Roi qui ſe trouverent préſens ; à l'un, parce qu'il lui apprenoit à monter à cheval ; à l'autre, parce qu'il ſervoit bien Aſtyage ; à un autre, parce qu'il prenoit grand ſoin de ſa mere. Sacas, échanſon d'Aſtyage, fut le ſeul à qui il ne donna rien. Cet officier, outre ſa charge d'échanſon, avoit celle d'introduire chez le Roi ceux qui devoient être admis à ſon audience ; & comme il ne lui étoit pas poſſible d'accorder cette faveur à Cyrus auſſi ſouvent qu'il la demandoit, il eut le malheur de déplaire à ce jeune Prince, qui lui en marqua dans cette occaſion ſon reſſentiment. Aſtyage témoignant quelque peine qu'on eût fait cet affront à un officier pour qui il avoit une conſidération particulière, & qui la méritoit par l'adreſſe merveilleuſe avec laquelle il lui ſervoit à boire : » Ne faut-il que cela, re- » prit Cyrus, pour mériter vos » bonnes graces ? Je les aurai » bientôt gagnées ; car je me fais » fort de vous ſervir mieux que » lui. » Et auſſi-tôt on équipe le jeune Cyrus en échanſon ; il s'avance gravement d'un air ſérieux, la ſerviette ſur l'épaule, tenant la coupe délicatement de trois doigts. Il la préſenta au Roi avec une dextérité & une grace qui charmerent Aſtyage & Mandane. Quand cela fut fait, il ſe jetta au coup de ſon grand-pere, & en le baiſant il s'écria plein de joie : *O Sacas, pauvre Sacas, te voilà perdu ; j'aurai ta charge.* Aſtyage lui témoigna beaucoup d'amitié. » Je ſuis très-content, mon fils, » lui dit-il ; on ne peut pas mieux » ſervir. Vous avez cependant » oublié une cérémonie qui eſt » eſſentielle ; c'eſt de faire l'eſſai. « En effet, l'échanſon avoit coûtume de verſer de la liqueur dans ſa main gauche, & d'en goûter avant que de préſenter la coupe au Prince. » Ce n'eſt point du tout par » oubli, reprit Cyrus, que j'en » ai uſé ainſi. Et pourquoi donc, » reprit Aſtyage ? C'eſt que j'ai » appréhendé que cette liqueur » ne fût du poiſon. Du poiſon ? » Et comment cela ? C'eſt qu'il » n'y a pas long-tems que dans » un repas que vous donniez aux » grands Seigneurs de votre cour, » je m'apperçus qu'après qu'on » eut un peu bu de cette liqueur, » la tête tourna à tous les convi- » ves. On crioit, on chantoit à » tort & à travers. Vous paroiſ- » ſiez avoir oublié, vous, que » vous étiez Roi, & eux qu'ils » étoient vos ſujets. Enfin, quand » vous vouliez vous mettre à » danſer, vous ne pouviez pas » vous ſoutenir. Comment, re- » prit Aſtyage, n'arrive-t-il pas » la même choſe à votre pere ? » Jamais, répondit Cyrus. Et » quoi donc ? Quand il a bu, il » ceſſe d'avoir ſoif ; & voilà tout » ce qui lui en arrive. «

Mandane étant ſur le point de retourner en Perſe, Cyrus ſe rendit avec joie aux inſtances réitérées que lui fit ſon grand-pere de reſter en Médie, afin, diſoit-il, que comme il ne ſçavoit pas encore bien monter à cheval, il eût le tems de ſe perfectionner dans cet exercice inconnu en Perſe, où la ſéchereſſe & la ſituation du païs coupé par des montagnes, ne permettoient pas de nourrir des chevaux.

Pendant cet intervalle de tems qu'il paſſa à la cour, il s'y fit infiniment eſtimer & aimer. Il étoit doux, affable, officieux, bienfaiſant, libéral. Si les jeunes Seigneurs avoient quelque grace à demander au Prince, c'étoit lui qui la ſollicitoit pour eux. Quand il y avoit entr'eux quelque ſujet de plainte, il ſe rendoit leur médiateur auprès du Roi; leurs affaires devenoient les ſiennes, & il s'y prenoit toujours ſi bien, qu'il obtenoit tout ce qu'il vouloit.

Il étoit à peu près dans ſa ſeizième année, lorſqu'Aſtyage fut obligé de ſe mettre en campagne, pour s'oppoſer aux incurſions d'Évilmérodach, fils de Nabuchodonoſor, roi des Babyloniens. Il ſuivit ſon grand-pere, & fit alors ſon apprentiſſage dans la guerre. Il s'y comporta ſi bien, que la victoire que les Medes remporterent ſur les Babyloniens, fut principalement due à ſa valeur.

L'année d'après, Cambyſe l'ayant rappellé, pour lui faire achever ſon tems dans les exercices des Perſes, il partit ſur le champ, pour ne donner, par ſon retardement, aucun lieu de plainte contre lui, ni à ſon pere, ni à ſa patrie. On connut dans cette occaſion combien il étoit tendrement aimé. A ſon départ tout le monde l'accompagna, ceux de ſon âge, les jeunes gens, les vieillards; Aſtyage même le conduiſit à cheval aſſez loin; & quand il fallut ſe ſéparer, il n'y eut perſonne qui ne verſât des larmes.

Ainſi Cyrus repaſſa en Perſe, où il demeura encore un an dans la claſſe des enfans. Ses compagnons, après le ſéjour qu'il avoit fait dans une cour auſſi voluptueuſe & auſſi remplie de faſte qu'étoit celle des Medes, s'attendoient à voir un grand changement dans ſes mœurs. Mais, quand ils virent qu'il ſe contentoit de leur table ordinaire, & que s'il ſe rencontroit dans quelque feſtin, il étoit plus ſobre & plus retenu que les autres, ils le regarderent avec une nouvelle admiration.

Il paſſa de cette première claſſe dans la ſeconde, qui étoit celle des jeunes gens, où il fit voir qu'il n'avoit point ſon pareil en adreſſe, en patience, en obéiſſance.

Dix années après, il fut admis dans la claſſe des hommes faits, & il y demeura pendant treize ans, juſqu'au tems où il partit à la tête de l'armée de Perſe, pour aller au ſecours de ſon oncle Cyaxare, qui avoit ſuccédé à Aſtyage au royaume des Medes, & qui étoit attaqué par Nérigliſſor, roi des Babyloniens, lequel avoit engagé pluſieurs Princes dans ſa que-

relle, & entr'autres Créſus, roi de Lydie.

Cyrus ne ſe mit en marche, qu'après avoir invoqué les dieux du païs; car ſa grande maxime, & il la tenoit de ſon pere, étoit qu'on ne devoit jamais former aucune entrepriſe, ſoit grande, ſoit petite, ſans conſulter les dieux. Cambyſe voulut accompagner ſon fils juſqu'aux frontières de la Perſe. Dans le chemin il lui donna d'excellentes inſtructions ſur les devoirs d'un général d'armée. Cyrus croyoit n'ignorer rien de tout ce qui regarde le métier de la guerre, après les longues leçons qu'il en avoit reçues des maîtres les plus habiles qui fuſſent de ſon tems. » Vos maîtres, lui dit Cam» byſe, vous ont-ils donné quel» ques leçons d'économie, c'eſt» à-dire, de la manière dont il » faut pourvoir aux beſoins d'une » armée, préparer des vivres, » prévenir les maladies, ſonger à » la ſanté des ſoldats, fortifier » leurs corps par de fréquens » exercices, exciter parmi eux » de l'émulation, ſçavoir ſe faire » obéir, ſe faire eſtimer des trou» pes? « Sur chacun de ces points, & ſur beaucoup d'autres que le Roi parcourut, Cyrus répondoit qu'on ne lui en avoit jamais dit un mot, & que tout cela étoit nouveau pour lui. » Hé! que » vous a-t-on donc montré? A » faire des armes, reprit le jeune » Prince, à tirer de l'arc, à lan» cer un javelot, deſſiner un » camp, tracer un plan de forti» fication, ranger des troupes en » bataille, en faire la revue, les » voir marcher, défiler, camper. « Cambyſe ſe mit à rire, & fit entendre à ſon fils qu'on ne lui avoit rien enſeigné de ce qu'il y a de plus eſſentiel pour un bon officier, & pour un habile général; & dans une ſeule converſation, il lui en apprit infiniment plus que n'avoient fait ſes maîtres pendant pluſieurs années.

Quand Cyrus fut arrivé en Médie près de Cyaxare, la premiere choſe qu'il fit, après les complimens ordinaires, ce fut de s'informer de la qualité & du nombre des troupes de part & d'autre. Il ſe trouva, par le dénombrement qu'on en fit, que l'armée des ennemis montoit à deux cens mille hommes de pied, & ſoixante mille chevaux, & que les Medes & les Perſes, joints enſemble, avoient à peine la moitié autant d'infanterie, & il s'en falloit plus des deux tiers qu'ils n'euſſent autant de cavalerie. Une ſi grande inégalité jetta Cyaxare dans un grand embarras & dans une grande crainte. Il n'imaginoit point d'autre expédient que de faire venir de nouvelles troupes de Perſe en plus grand nombre encore que les premières. Mais, outre que le remede auroit été fort lent, il paroiſſoit impraticable. Cyrus ſur le champ propoſa un moyen plus ſûr & plus court, ce fut de faire changer d'armes aux Perſes; & au lieu que la plûpart ne ſe ſervoient preſque que de l'arc & du javelot, & ne combattoient par conſéquent que de loin, genre de combat où le grand nombre l'emporte facilement ſur le petit, il

fut d'avis de les armer de telle ſorte, qu'ils puſſent tout d'un coup combattre de près & en venir aux mains avec les ennemis, & rendre ainſi inutile la multitude de leurs troupes. On goûta fort cet avis, & il fut exécuté ſur le champ.

Il établit un ordre merveilleux dans les troupes, & y jetta une émulation étonnante, par les récompenſes qu'il propoſoit, & par ſes manières honnêtes & prévenantes à l'égard de tout le monde. Il ne faiſoit aucun cas de l'argent que pour le donner. Il diſtribuoit avec largeſſe des préſens à chacun ſelon ſon mérite & ſa condition. A l'un c'étoit un bouclier, à l'autre une épée, ou quelque choſe de pareil. C'étoit par cette grandeur d'ame, cette généroſité, & ce penchant à faire du bien, qu'il croyoit qu'un général devoit ſe diſtinguer, & non par le luxe de la table, ou la magnificence des habits, & encore moins par la hauteur & la fierté. Il ne pouvoit pas, diſoit-il, faire du bien à tous; & c'eſt pour cette raiſon là même qu'il ſe croyoit obligé de marquer de la bonne volonté à tous, parce que les préſens que diſtribue un Prince, peuvent l'épuiſer, non les honnêtetés qu'il fait, en s'intéreſſant ſincerement au bien ou au mal qui arrive aux autres, & en le leur témoignant.

Cependant, le roi d'Arménie, vaſſal des Medes, les regardant comme près d'être engloutis par la formidable ligue qui s'étoit formée contr'eux, crut qu'il devoit profiter de l'occaſion pour ſe tirer de leur dépendance. Il ceſſa donc de leur payer le tribut ordinaire, & de leur envoyer le nombre de troupes qu'il devoit fournir en tems de guerre. Cyaxare étoit embarraſſé, craignant dans la conjoncture préſente de s'attirer de nouveaux ennemis ſur les bras, s'il entreprenoit de forcer les Arméniens à l'exécution du traité. Cyrus, après s'être exactement informé des forces & de la ſituation du païs, ſe chargea de cette commiſſion. L'important étoit de la tenir ſecrete, ſans quoi elle ne pouvoit réuſſir. Pour cela il engage une grande partie de chaſſe de ce côté-là; & il avoit coûtume d'y aller aſſez ſouvent, & même d'y chaſſer avec le fils du roi d'Arménie & les jeunes Seigneurs du païs. Au jour marqué, il part avec un nombreux équipage. Les troupes ſuivoient de loin, & devoient attendre l'ordre pour ſe montrer. Après quelques jours de chaſſe, quand on fut aſſez près du château où demeuroit la cour, Cyrus découvrit ſon deſſein aux officiers. Il détacha Chryſante, l'un d'eux, pour aller ſe rendre maître d'une hauteur fort eſcarpée, où il ſçavoit que le Prince, en cas d'alarme, ſe retiroit ordinairement avec ſa famille & tous ſes effets.

Cela fait, il envoie un héraut au roi d'Arménie, pour le ſommer d'accomplir le traité; & dans l'intervalle il fait avancer ſes troupes. Jamais ſurpriſe ne fut plus grande, & l'embarras ne l'étoit pas moins. Le Roi connoiſſoit ſon tort, il étoit ſans reſſource. Il ne laiſſa pas d'envoyer de tous côtés pour aſſembler ſes forces; & en même

tems il fit paſſer dans les montagnes le plus jeune de ſes fils nommé Sabaris, avec ſes femmes, ſes filles, & tout ce qu'il avoit de plus précieux. Mais, quand il eut appris par ceux qu'il avoit envoyés à la découverte, que Cyrus venoit ſur leurs pas, alors il perdit entièrement courage, & ne ſongea plus à ſe défendre. Les Arméniens, à ſon exemple, s'enfuirent chacun où ils purent, pour mettre en ſûreté ce qu'ils avoient de meilleur. Cyrus voyant la campagne couverte de gens qui ſe ſauvoient de côté & d'autre, leur envoya dire qu'on ne leur feroit aucun mal s'ils ſe tenoient dans leurs maiſons; mais qu'on traiteroit comme ennemis ceux qu'on trouveroit prenant la fuite. Cela fut cauſe qu'ils demeurerent chez eux, excepté quelques-uns qui ſuivirent le Roi.

D'un autre côté, ceux qui conduiſoient les Princeſſes vers les montagnes, donnerent dans l'embuſcade de Chryſante, & furent preſque tous fait priſonniers. La Reine, le fils du Roi, ſes filles, ſa belle-fille, femme de ſon aîné, & ſes tréſors tomberent entre les mains des Perſes.

Le Roi ayant appris ces triſtes nouvelles, & ne ſçachant que devenir, ſe ſauva ſur une petite éminence, où il fut incontinent inveſti par l'armée, & bien-tôt après obligé de ſe rendre. Cyrus uſa de la victoire avec une modération qui n'a point d'exemple. Dans une converſation qui fut aſſez longue, il demanda au roi d'Arménie quelle armée & quelle ſomme il vouloit fournir aux Medes pour les aider dans la guerre qu'ils avoient contre les Babyloniens. » Mes troupes & mes tréſors ne ſont plus à moi, dit » l'Arménien, mais à vous ſeul. Je » puis mettre ſur pied quarante » mille hommes d'infanterie, & » huit mille de cavalerie. Pour » l'argent, j'eſtime qu'en com- » prenant les tréſors que mon » pere m'a laiſſés, il ſe trouvera » bien trois mille talens d'argent » comptant. Voilà de quoi vous » pouvez diſpoſer. « Cyrus accepta la moitié des troupes, & laiſſa l'autre au Roi, pour la défenſe du païs contre les Chaldéens avec qui il étoit en guerre. Il doubla le tribut qu'il devoit payer pour chaque année aux Medes, & au lieu de cinquante talens, il en exigea cent, & en demanda autant à emprunter en ſon nom. Le lendemain, le roi d'Arménie envoya des préſens à Cyrus, & des rafraîchiſſemens pour toute l'armée. Il apporta auſſi le double de l'argent qu'il devoit fournir. Mais Cyrus ayant pris ſimplement ce qu'il avoit demandé, lui rendit le reſte, & partit auſſitôt pour aller retrouver Cyaxare.

Cependant, les Medes & les Babyloniens avoient employé trois années de ſuite à former leurs alliances, & à faire des préparatifs de guerre. Cyrus voyant les troupes pleines d'ardeur & de bonne volonté, propoſa à Cyaxare de les mener contre les ennemis. Ses raiſons étoient qu'il croyoit ſe devoir décharger du ſoin & de la dépenſe de nourrir deux armées; qu'il valoit mieux manger le païs ennemi que le ſien; que cette dé-

marche hardie d'aller à la rencontre des Aſſyriens, étoit capable de répandre la terreur parmi leurs troupes en même tems qu'elle rempliroit les leurs de confiance ; qu'enfin il lui avoit ſouvent entendu dire à lui-même, auſſi-bien qu'à Cambyſe ſon pere, que la victoire dépendoit, non du nombre, mais du courage des ſoldats. Cyaxare entra dans ſes vues.

On ſe mit donc en marche, après avoir fait les ſacrifices ordinaires. Cyrus, au nom de toute l'armée, pria tous les dieux tutélaires de l'Empire, de vouloir bien leur être favorables dans l'expédition qu'ils commençoient, de les accompagner, de les conduire, de combattre avec eux, de leur inſpirer le courage & la prudence dont ils avoient beſoin, & de donner un heureux ſuccès à leurs armes. Cyrus, en agiſſant ainſi, mettoit en pratique l'important avis que lui avoit donné ſon pere de commencer & de finir toutes ſes actions & toutes ſes entrepriſes par la priere ; & il ne manquoit jamais avant & après le combat, de s'acquitter à la vue de l'armée de ce devoir de religion. Quand ils furent arrivés ſur les frontières de l'Aſſyrie, leur premier ſoin fut encore de rendre hommage aux divinités du païs, & d'implorer leur ſecours & leur protection ; après quoi il fit des courſes dans le païs, & amaſſa un grand butin.

Cyrus apprit que les ennemis étoient éloignés d'environ dix journées ; il engagea Cyaxare à les aller chercher. Quand les armées furent à la vue l'une de l'autre, on ſe prépara au combat. Les Aſſyriens s'étoient campés en raſe campagne, & ſelon leur coûtume, que les Romains imiterent depuis, ils avoient environné & fortifié leur camp d'un large foſſé. Cyrus, au contraire, qui étoit bien aiſe de dérober aux ennemis, autant qu'il étoit en lui, la vue & la connoiſſance du petit nombre de ſes troupes, s'étoit couvert de quelques villages & de quelques petites collines. On fut de part & d'autre quelques jours à ſe regarder. Enfin, les Aſſyriens étant ſortis les premiers de leur camp en fort grand nombre, Cyrus fit avancer ſes troupes. Avant qu'elles fuſſent à la portée du trait, il donna le mot de ralliement, qui fut *Jupiter ſecourable & conducteur.* Il fit entonner l'hymne ordinaire en l'honneur de Caſtor & de Pollux ; & les ſoldats, pleins d'une religieuſe ardeur, y répondirent à haute voix. Ce n'étoit dans toute l'armée de Cyrus qu'allégreſſe, qu'émulation, que courage, qu'exhortations mutuelles, que dévouement univerſel à faire tout ce que le chef ordonneroit. Car, dit ici l'Hiſtorien, on a remarqué qu'en ces occaſions, ceux qui craignent le plus la divinité, ont le moins de peur des hommes. Du côté des Aſſyriens, les archers, les frondeurs & les gens de trait, firent leurs décharges avant que l'ennemi fût à portée. Mais, les Perſes, animés par la préſence & l'exemple de Cyrus, en vinrent tout d'un coup aux mains, & enfoncerent les premiers bataillons.

Les Aſſyriens, quelque effort que fiſſent & Créſus & leur propre Roi pour les animer, ne purent ſoutenir un choc ſi rude, & prirent tous la fuite. La cavalerie des Medes s'ébranla en même tems pour attaquer celle des ennemis, qui fut auſſi bien-tôt miſe en déroute. Ils furent vivement pourſuivis juſque dans leur camp. Il s'en fit un effroyable carnage, & le roi des Babyloniens [C'étoit Nérigliſſor] y perdit la vie. Cyrus ne ſe crut pas en état de les forcer dans leurs retranchemens, & il fit ſonner la retraite.

L'empire des Babyloniens ayant paſſé peu de tems après à Nabonid, Cyrus attaqua ce Prince, le vainquit, fit un grand carnage de ſes troupes, & l'obligea de ſe retirer à Babylone. Après cet exploit, ce conquérant employa quelque tems à ravager le païs. Le bon traitement qu'il avoit fait aux priſonniers de guerre, en les renvoyant libres chacun dans leurs maiſons, avoit répandu par-tout le bruit de ſa clémence. Beaucoup de peuples ſe rendirent à lui, & groſſirent le nombre de ſes troupes. S'étant approché de Babylone, il fit faire au roi des Aſſyriens un défi de terminer leur querelle par un combat ſingulier. Son défi ne fut pas accepté; mais pour mettre ſes alliés en ſûreté pendant ſon abſence, il fit avec lui une eſpèce de treve & de traité, par lequel on convint de part & d'autre de ne point inquiéter les laboureurs, & de leur laiſſer cultiver les terres avec une pleine liberté. Après avoir reconnu le païs, examiné la ſituation de Babylone, s'être fait un grand nombre d'amis & d'alliés, & avoir conſidérablement augmenté ſa cavalerie, il reprit le chemin de la Médie.

Quand il fut près de la frontière, il députa auſſi-tôt vers Cyaxare, pour lui donner avis de ſon arrivée, & pour prendre ſes ordres. Celui-ci ne jugea pas à propos de recevoir dans ſon païs une armée ſi conſidérable, & qui alloit encore être augmentée de quarante mille hommes nouvellement arrivés de Perſe. Le lendemain il ſe mit en chemin avec ce qui lui étoit reſté de cavalerie. Cyrus alla au-devant de lui avec la ſienne, qui étoit fort nombreuſe & fort leſte. A cette vue la jalouſie & le mécontentement de Cyaxare ſe réveillerent. Il fit un accueil très-froid à ſon neveu, détourna ſon viſage pour ne point recevoir ſon baiſer, & laiſſa même couler quelques larmes. Cyrus commanda à tout le monde de s'éloigner, & entra avec lui en éclairciſſement. Il lui parla avec tant de douceur, de ſoumiſſion, de raiſon, lui donna de ſi fortes preuves de la droiture de ſon cœur, de ſon reſpect, & d'un inviolable attachement à ſa perſonne & à ſes intérêts, qu'il diſſipa entièrement tous ſes ſoupçons, & rentra parfaitement dans ſes bonnes graces. Il s'embraſſerent mutuellement, en répandant des larmes de part & d'autre. On ne peut exprimer quelle fut la joie des Perſes & des Medes, qui attendoient avec inquiétude & tremblement de quelle façon ſe termineroit cette entrevue. A l'inſ-

tant Cyaxare & Cyrus remonterent à cheval ; & alors tous les Medes ſe rangerent à la ſuite de Cyaxare, comme Cyrus leur en avoit fait ſigne. Les Perſes ſuivirent Cyrus, & les autres nations leur Prince particulier. Quand ils furent arrivés au camp, ils conduiſirent Cyaxare dans la tente qu'on lui avoit dreſſée. Il fut auſſi-tôt viſité de la part des Medes, qui vinrent le ſaluer, & lui faire des préſens, les uns de leur propre mouvement, & les autres par ordre de Cyrus. Cyaxare en fut extrêmement touché, & commença à reconnoître que Cyrus ne lui avoit point débauché ſes ſujets, & que les Medes ne lui étoient pas moins affectionnés qu'auparavant. Telle fut l'iſſue de la première expédition de Cyrus contre Créſus & contre les Babyloniens.

Ce fut à peu près vers ce tems-ci, qu'il ſongea à faire un voyage en Perſe, cinq on ſix ans à peu près depuis qu'il en étoit ſorti pour commander les troupes. Cyaxare lui donna pour lors une grande preuve du cas qu'il faiſoit de ſon mérite. Il n'avoit point d'enfant mâle, mais une fille unique, qu'il lui offrit en mariage, avec aſſurance de la Médie pour dot. Cyrus fut fort ſenſible à une offre ſi avantageuſe, & en marqua une vive reconnoiſſance ; mais il ne crut pas devoir l'accepter avant que d'avoir eu le conſentement de ſon pere & de ſa mere, laiſſant pour tous les ſiècles un rare exemple de la reſpectueuſe ſoumiſſion & de l'entière dépendance que doivent montrer en pareille occaſion à l'égard de pere & mere tous les enfans, quelque âge qu'ils puiſſent avoir, & à quelque degré de puiſſance & de grandeur qu'ils ſoient parvenus. Cyrus épouſa la Princeſſe à ſon retour de Perſe. Ce fut d'elle qu'il eut Cambyſe. Après la célébration de ſon mariage, il retourna au camp, & ſçut bien profiter du tems qui lui reſtoit pour aſſurer ſes nouvelles conquêtes, & pour prendre avec les alliés toutes les meſures capables de faire réuſſir le grand deſſein qu'il avoit dans l'eſprit.

On apprit cependant par les transfuges & par les priſonniers qu'on amenoit tous les jours dans le camp, que le roi de Babylone étoit paſſé en Lydie, & qu'il avoit emporté avec lui de grandes ſommes d'or & d'argent. Les ſimples ſoldats s'imaginerent auſſi-tôt que c'étoit la frayeur qui lui avoit fait détourner ſes tréſors. Mais Cyrus jugea qu'il n'avoit entrepris ce voyage que pour lui ſuſciter quelque nouvel ennemi, & il travailla avec une ardeur infatigable aux préparatifs d'une ſeconde bataille.

Cette bataille eſt connue ſous le nom de bataille de Thymbrée. C'eſt un des plus conſidérables évènemens de l'Antiquité, puiſqu'elle décida de l'empire de l'Aſie entre les Aſſyriens de Babylone & les Perſes. C'eſt ce qui a engagé M. Fréret à l'examiner avec un ſoin particulier, d'autant plus volontiers, comme il le remarque, que c'eſt ici la première bataille rangée dont nous connoiſſions le détail. Nous en donnerons la deſcription ſous l'article de Thym-

brée. On l'y trouvera avec une certaine étendue, parce que Cyrus étant conſidéré comme un des plus grands capitaines dont il ſoit parlé dans l'antiquité ; les gens du métier ſeront bien aiſes de le ſuivre dans toutes ſes démarches ; & d'ailleurs la manière dont les Anciens faiſoient la guerre, & donnoient les combats, fait une partie eſſentielle de leur hiſtoire.

Le ſuccès du combat s'étant déclaré en faveur de Cyrus, le roi de Lydie ſe retira en diligence à Sardes avec ſes troupes. Les autres nations prirent pareillement dès la nuit même le chemin de leur païs, & firent la plus grande traite qu'ils purent. Les vainqueurs, après avoir mangé, & établi des corps de garde, prirent du repos.

Dès le lendemain matin, Cyrus marcha vers Sardes. Si l'on en croit Hérodote, Créſus n'attendit pas qu'il l'y enfermât. Il ſortit à ſa rencontre pour lui livrer bataille. Selon cet Hiſtorien, les Lydiens étoient les peuples de l'Aſie les plus braves & les plus belliqueux. Leur principale force conſiſtoit dans la cavalerie. Cyrus, pour la rendre inutile, fit d'abord avancer ſes chameaux, dont elle ne put en effet ſoutenir ni la vue, ni l'odeur, & prit la fuite ſur le champ. Les cavaliers mirent pied à terre, & revinrent au combat, qui fut fort opiniâtre ; mais, enfin les Lydiens céderent, & furent obligés de ſe retirer dans la ville. Cyrus en forma le ſiège, & fit dreſſer ſes machines contre les murailles, & préparer des échelles comme pour l'aſſaut. Mais, pendant qu'il amuſoit les Sardiens par tous ces apprêts, la nuit ſuivante il ſe rendit maître de la citadelle, ayant appris par un eſclave Perſan qui en avoit ſervi le gouverneur, une route dérobée qui y conduiſoit. A la pointe du jour, il entra dans la ville, où il ne trouva plus de réſiſtance. Son premier ſoin fut d'en empêcher le pillage ; car, il s'apperçut que les Chaldéens, ayant quitté leurs rangs, s'étoient déjà répandus de côté & d'autre. Il falloit avoir autant d'autorité qu'en avoit Cyrus, pour arrêter & lier en quelque ſorte par un ſimple ordre les mains avides de ſoldats étrangers dans une ville auſſi remplie de richeſſes que l'étoit Sardes. Il fit déclarer aux bourgeois qu'ils auroient la vie ſauve, & qu'on ne toucheroit ni à leurs femmes, ni à leurs enfans, pourvu qu'ils lui apportaſſent tout leur or & tout leur argent. Ils y conſentirent ſans peine. Créſus, qu'il s'étoit fait amener, leur en avoit donné l'exemple en livrant tous ſes tréſors au vainqueur.

Cyrus, touché de compaſſion pour le malheur de ce Roi déchu en un moment d'un ſi haut rang, & admirant ſon égalité d'ame dans un tel renverſement de fortune, le traita avec beaucoup de clémence & de bonté, & lui laiſſa le nom & l'autorité de Roi, mais en lui interdiſant le pouvoir de faire la guerre ; c'eſt-à-dire, comme il le reconnut lui-même, qu'il le déchargea de ce que la royauté a de plus onéreux, & le mit véritablement en état de mener une vie

heureuſe, & exempte de tout ſoin & de toute inquiétude. Il le mena toujours enſuite avec lui dans ſes expéditions, ſoit par eſtime, pour profiter de ſes conſeils, ſoit plutôt par politique, pour s'aſſurer de ſa perſonne. Hérodote, & après lui d'autres Auteurs, ajoûtent à ce récit quelques circonſtances fort remarquables, qu'on trouvera à l'article de Créſus.

Quand les peuples d'Ionie & d'Éolie eurent appris que Cyrus s'étoit rendu maître des Lydiens, ils lui envoyerent des députés à Sardes, pour demander à être reçus ſous ſon empire, aux mêmes conditions qu'il avoit accordées aux Lydiens. Cyrus, qui avant ſa victoire les avoit inutilement ſollicités d'embraſſer ſon parti, & qui ſe voyoit alors en état de les y contraindre par la force, ne leur répondit que par l'apologue d'un pêcheur, qui ayant joué en vain de la flûte, pour faire venir à lui les poiſſons, ne vint à bout de les prendre qu'en jettant ſon filet dans l'eau. Exclus de cette eſpérance, ils implorerent le ſecours des Lacédémoniens, qui députerent vers Cyrus, pour l'avertir qu'ils ne ſouffriroient pas qu'il entreprit rien contre les Grecs. Ce Prince ne fit que rire d'une telle députation, & les avertit à ſon tour de ſe mettre en état de ſe bien défendre eux-mêmes. Il reſta dans l'Aſie mineure juſqu'à ce qu'il eût entièrement ſoumis les divers peuples qui l'habitoient, depuis la mer Égée juſqu'à l'Euphrate. Il paſſa de-là dans la Syrie & dans l'Arabie qu'il ſubjugua pareillement. Après quoi, il entra dans l'Aſſyrie, & s'avança vers Babylone, qui étoit la ſeule ville d'Orient qui lui réſiſtât encore.

Le ſiège de cette importante place n'étoit pas une entrepriſe facile. Les murailles en étoient d'une hauteur extraordinaire, & paroiſſoient inacceſſibles; ſans compter que le nombre de ceux qui les défendoient étoit immenſe. La ville d'ailleurs étoit pourvue de toutes ſortes de proviſions pour vingt ans. Ces difficultés n'empêcherent pas Cyrus de pouſſer ſon deſſein, qu'il exécuta ſi heureuſement, comme on peut le voir ſous l'article de Babylone. La priſe de cette ville éteignit l'empire des Babyloniens, l'an 538 avant Jeſus-Chriſt.

Devenu maître paiſible de la plus forte place qui fût alors au monde, Cyrus confia à différentes perſonnes, ſelon les qualités qu'il leur connoiſſoit, différentes parties & différens ſoins du gouvernement; mais, il ſe réſerva à lui ſeul celui de former des Généraux, des gouverneurs de provinces, des miniſtres, des ambaſſadeurs, perſuadé que c'étoit-là proprement le devoir & l'occupation d'un Roi, & que de-là dépendoient ſa gloire, le ſuccès des affaires, le repos & le bonheur de l'empire. Son grand talent étoit d'étudier le caractère des hommes, afin de marquer à chaque perſonne ſa place, de donner de l'autorité à proportion du mérite, de faire concourir le bien particulier au bien public, & de conduire tout l'Etat par un mouvement ſi réglé,

que tout ſe liât & s'entretînt, & que la force des uns ne fût employée que pour l'utilité des autres. Chacun avoit ſon diſtrict & ſon objet particulier, dont il rendoit compte à celui qui étoit au-deſſus de lui, & celui-là à un troiſième, & ainſi de tous les autres, juſqu'à ce que par ces différens degrés & par cette ſubordination réglée, la connoiſſance des affaires parvînt juſqu'au Roi, qui ne demeuroit point oiſif au milieu de tout ce mouvement, mais étoit comme l'ame du corps de l'État, qu'il gouvernoit par ce moyen avec autant de facilité, qu'un pere gouverne ſa famille.

Lorſque dans la ſuite il envoya des gouverneurs, qu'on appelloit Satrapes, dans les provinces qu'il avoit ſubjuguées, il ne voulut pas que les gouverneurs particuliers des places, ni les officiers des troupes entretenues pour la ſûreté du païs, dépendiſſent d'eux, ni obéiſſent à d'autres qu'à lui, afin que ſi un Satrape, enflé de ſa grandeur & de ſes richeſſes, venoit à abuſer de ſon autorité, il trouvât dans ſon propre gouvernement, des témoins & des cenſeurs de ſa mauvaiſe conduite. Car, il n'évitoit rien tant en tout genre, que de confier un pouvoir abſolu à un ſeul homme, ſçachant qu'un Prince ſe repentira bientôt d'avoir élevé cet homme unique, s'il conſent qu'il abaiſſe tous les autres.

Il établit un ordre merveilleux pour la guerre, pour les finances, pour la police. Il avoit dans toutes les provinces des perſonnes d'une probité reconnue, qui lui rendoient compte de tout ce qui s'y paſſoit. Il étoit attentif à honorer & à récompenſer tous ceux qui ſe diſtinguoient par leur mérite, & qui excelloient en quelque genre que ce fût. Il préféroit infiniment la clémence au courage guerrier, parce que celui-ci entraîne ſouvent la ruine & la déſolation des peuples, au lieu que l'autre eſt toujours bienfaiſante & ſalutaire. Il ſçavoit que les loix peuvent beaucoup contribuer au règlement des mœurs; mais, ſelon lui, le Prince devoit être par ſon exemple une loi vivante, & il ne croyoit pas qu'il fût digne de commander aux autres, s'il n'avoit plus de lumière & plus de vertu que ſes ſujets. Il étoit perſuadé auſſi que le moyen le plus ſûr de s'attirer le reſpect des grands de ſa cour & de tous ceux qui l'approchoient, étoit de leur en porter aſſez de ſon côté, pour ne vouloir jamais en leur préſence rien faire ni rien dire qui fût contraire aux règles de l'honnêteté & de la pudeur.

La libéralité lui paroiſſoit une vertu véritablement royale, & il ne trouvoit rien de grand ni d'eſtimable dans les richeſſes, diſoit-il, ques le plaiſir de les diſtribuer aux autres. » J'ai de grandes richeſſes, » diſoit-il à ſes courtiſans, je l'a- » voue, & je ſuis bien aiſe qu'on » le ſache; mais vous devez » compter qu'elles ne ſont pas » moins à vous qu'à moi. En ef- » fet, dans quelle vue les amaſ- » ſerois-je? Seroit-ce pour » mon propre uſage, & pour les

» conſumer moi-même ? Cela me » ſeroit impoſſible, quand je le » voudrois. C'eſt pour être en » état de diſtribuer des récom- » penſes à ceux qui ſervent utile- » ment le public, & d'accorder » quelque ſoulagement à ceux qui » me feront connoître leurs be- » ſoins. «

Un jour Créſus lui repréſenta qu'à force de donner il ſe rendoit lui-même pauvre, au lieu qu'il auroit pu être le plus riche Prince du monde, & amaſſer des tréſors infinis. *Et à quelle ſomme penſez-vous*, reprit Cyrus, *qu'auroient pu monter ces tréſors ?* Créſus fixa une certaine ſomme, qui étoit immenſe. Cyrus fit écrire un petit billet aux Seigneurs de la cour, par lequel il leur faiſoit ſçavoir qu'il avoit beſoin d'argent. Sur le champ il lui en fut apporté beaucoup plus que la ſomme que Créſus avoit marquée. *Voilà*, lui dit-il, *mes tréſors ; voilà les coffres où je garde mes richeſſes ; le cœur & l'affection de mes ſujets.*

Il eſtimoit donc beaucoup la libéralité ; mais, il faiſoit encore plus de cas de la bonté, de l'affabilité, de l'humanité, qualités propres à gagner les cœurs, & à ſe faire aimer des peuples, ce qui eſt proprement régner. Ce qu'il préféroit à tout, étoit le culte des dieux & le reſpect pour la religion. Ce fut auſſi à quoi il crut devoir donner ſes premiers ſoins, dès que par la conquête de Babylone, il ſe vit plus libre & plus maître de ſon tems. Il commença par y établir des Mages, pour chanter des cantiques dès le matin en l'honneur des Dieux, & pour leur offrir des ſacrifices ; ce qui fut toujours pratiqué de la même ſorte dans les tems ſuivans.

L'exemple & le goût du Prince devinrent bientôt comme cela eſt ordinaire, le goût & la règle des Sujets. Les Perſes, qui voyoient que le règne de Cyrus n'avoit été qu'une ſuite & un enchaînement de proſpérités continuelles, crurent qu'en ſervant les Dieux comme lui, ils jouiroient d'un bonheur ſemblable au ſien ; & d'ailleurs, ils ſentoient bien que c'étoit-là le moyen le plus ſûr de lui plaire, & de lui faire utilement leur cour. Cyrus, de ſon côté, étoit fort aiſe de voir en eux ces ſentimens, perſuadé que quiconque étoit vertueux & craignant Dieu, étoit en même tems bon & fidèle ſerviteur des Rois, & inviolablement attaché à leur perſonne & au bien de l'État. Tout cela eſt admirable, mais n'eſt vrai & réel que dans la vraie religion.

Cyrus ayant réſolu d'établir ſa principale demeure à Babylone, ville puiſſante qui ne pouvoit pas lui vouloir du bien, crut devoir prendre plus de précautions qu'il n'avoit fait juſques-là pour la ſûreté de ſa perſonne. Les tems les plus dangereux pour les Princes dans l'intérieur du palais, & où l'on pourroit le plus facilement attenter à leur vie, ſont ceux du bain, de la table, & du ſommeil. Il ſongea donc à ne laiſſer alors approcher de lui, que ceux ſur la fidélité deſquels il pouvoit abſolument compter ; & les Eunuques lui parurent, préférablement à

tous autres, du caractère qu'il cherchoit, parce qu'étant ſans femme, ſans enfans, ſans famille, & d'ailleurs généralement mépriſés par la baſſeſſe de leur naiſſance & par la honte de leur état, toutes ſortes de raiſons les engageoient à s'attacher uniquement à leur maître, de la vie duquel dépendoit toute leur fortune, & de qui ſeul ils tenoient & biens & conſidération. Il leur confia donc tous les miniſtères de ſa maiſon; & cet uſage, déjà connu avant lui, devint général dans tout l'Orient.

Après que Cyrus eut donné ordre à tout ce qui regardoit le gouvernement, il ſongea à ſe donner en ſpectacle au peuple nouvellement conquis & à ſes propres ſujets, dans une cérémonie auguſte de religion, en allant en cavalcade & en pompe aux endroits conſacrés aux divinités, pour leur offrir des ſacrifices. Il affecta d'étaler dans cette marche, tout ce que la magnificence a de plus brillant & de plus capable d'impoſer aux peuples. Ce fut alors pour la première fois qu'il ſongea à s'attirer le reſpect, non ſeulement par l'éclat de la vertu, mais, dit l'Hiſtorien, par celui d'une parure extérieure, qui fût propre à éblouir les yeux, & qui tint quelque choſe du charme & de l'enchantement. Il manda les hauts officiers des Perſes & des alliés, & leur donna à chacun des habits à la mode des Medes, c'eſt-à-dire, de longues robes qui deſcendoient juſqu'aux pieds. Elles étoient de différentes couleurs plus brillantes les unes que les autres, & toutes richement brodées d'or & d'argent. Il leur en donna outre cela un grand nombre d'autres, très-magnifiques auſſi, mais moins riches, pour en faire préſent aux officiers ſubalternes. Les Perſes, en cette occaſion, prirent pour la première fois l'habillement des Medes & commencerent à leur imitation à ſe peindre les yeux, & à ſe mettre du rouge au viſage, afin d'avoir l'œil plus vif, & le teint plus vermeil.

Quand le jour de la cérémonie fut arrivé, tout le monde dès la pointe du jour ſe rendit auprès du Roi. Quatre mille ſoldats des gardes, rangés quatre à quatre, ſe placerent devant le palais, & deux mille autres aux deux côtés du même palais. Toute la cavalerie ſe trouva là, les Perſes à droite, les alliés à gauche. Les chariots de guerre ſe rangerent moitié de chaque côté. Quand les portes du palais furent ouvertes, on en vit ſortir premièrement quantité de taureaux d'une beauté merveilleuſe, qu'on menoit quatre-à-quatre pour les ſacrifier à Jupiter & aux autres Dieux, ſelon les cérémonies preſcrites par les Mages. Suivoient les chevaux qui devoient être ſacrifiés au Soleil. Puis, d'abord un chariot blanc couronné de fleurs, dont le timon étoit doré; il devoit être offert à Jupiter; enſuite un chariot de même couleur, & paré de même, pour le Soleil; enfin, un troiſième, dont les chevaux étoient caparaçonnés de houſſes d'écarlate. Derrière marchoient les hommes qui portoient le feu ſacré dans un

grand foyer. Quand tout cela fut en marche, Cyrus commença à paroître sur son chariot, portant sur sa tête la tiare droite, ceinte du diadême ou bandeau royal. Sa tunique de dessous étoit de pourpre mi-partie de blanc, couleur qui ne convenoit qu'au Roi. Par-dessus le tout il avoit un grand manteau de pourpre. Ses mains étoient nues. Un peu au-dessous de lui étoit assis son écuyer, d'une taille assez avantageuse, mais inférieure à celle de Cyrus, qui par là en paroissoit encore plus grande. Dès qu'on l'apperçut, tous se prosternerent devant lui & l'adorerent, soit que des gens apostés exprès & placés d'espace en espace, en eussent donné aux autres l'exemple & le signal, soit qu'ils s'y portassent d'eux-mêmes, étonnés par la magnificence de cette pompe, & éblouis par l'éclat de la majesté du Roi. Jamais jusques-là aucun des Perses ne s'étoit prosterné devant lui de la sorte.

Dès que le chariot de Cyrus fut sorti du palais, les quatre mille soldats des gardes commencerent à se mettre en marche; les deux mille autres partirent en même tems, & se mirent aux deux côtés du chariot. Les Eunuques ou grands officiers de la maison du Roi, au nombre de trois cens, magnifiquement vêtus, le javelot à la main, & montés sur de superbes chevaux, suivoient immédiatement le chariot de Cyrus. Après eux on menoit en main deux cens chevaux de selle de l'écurie du Roi, chacun ayant la couverture en broderie, le frein d'or. Puis marchoit la cavalerie Persane, divisée en quatre corps de dix mille hommes chacun; & après elle la cavalerie des Medes, & celle des alliés. Les chariots, rangés quatre à quatre, fermoient la marche.

Quand ils furent arrivés aux champs consacrés aux Dieux, on offrit des sacrifices d'abord à Jupiter, puis au Soleil. On brûla à l'honneur du premier, des taureaux, & des chevaux à l'honneur du second. On égorgea aussi quelques victimes à la terre selon l'ordonnance des Mages, puis aux demi-Dieux patrons & protecteurs de la Syrie.

Cyrus, pour égayer un peu les esprits, jugea à propos de terminer cette cérémonie grave & sérieuse par des jeux & des courses de chevaux & de chariots. L'endroit, où l'on s'étoit arrêté, étoit large & spatieux. Il désigna un certain espace d'environ un quart de lieue, & proposa des prix aux vainqueurs séparément pour chaque nation. Il remporta celui de la course parmi les Perses; car personne n'étoit si bon homme de cheval que lui. Les chariots coururent aussi seul à seul.

Ces sortes de cavalcades se faisoient encore long-tems après chez les Perses de la même sorte, si ce n'est qu'on n'y immoloit pas toujours des victimes. Toutes les cérémonies étant achevées, ils retournerent à la ville dans le même ordre.

Quelques jours après, Cyrus, pour célébrer la victoire qu'il avoit remportée dans la course aux che-

vaux, donna un grand repas aux principaux officiers, tant des Perſes & des Medes que des étrangers. On n'avoit encore rien vu de ſi ſuperbe & de ſi ſomptueux. Il le termina par des préſens magnifiques qu'il leur fit à tous. Il les renvoya ainſi comblés de joie, d'admiration, de reconnoiſſance; & tout puiſſant qu'il étoit, maître de tout l'Orient & de tant de royaumes, il ne craignit point de dégrader ſa majeſté en les conduiſant tous juſqu'à la porte de ſon appartement. Telles étoient les mœurs de ces tems anciens, où l'on ſçavoit joindre beaucoup de ſimplicité à beaucoup de grandeur.

Cyrus ſe voyant maître de l'Orient par la priſe de Babylone, n'imita pas la plûpart des conquérans, qui terniſſent la gloire de leurs expéditions par une vie molle & voluptueuſe, à laquelle ils s'imaginent avoir droit de s'abandonner après les longs travaux qu'ils ont ſupportés; mais, il crut devoir ſoutenir ſa réputation par les mêmes moyens qui la lui avoient acquiſe, c'eſt-à-dire, par une conduite ſage, & par une vie laborieuſe & toujours occupée de ſes devoirs. Croyant donc avoir ſuffiſamment donné ordre aux affaires de Babylone, il ſongea à faire un voyage en Perſe. Il paſſa par la Médie pour y ſaluer ſon oncle, à qui il fit de grands préſens, & lui marqua qu'il trouveroit à Babylone un palais magnifique tout préparé quand il voudroit y aller, & qu'il devoit regarder cette ville comme lui appartenant en propre. En effet, Cyrus, tant que ſon oncle vécut, partagea avec lui l'Empire, quoique conquis tout entier par ſa valeur; il porta même la condeſcendance juſqu'à lui déférer le premier rang.

A ſon retour de Perſe à Babylone, Cyrus fit la revue générale de ſes troupes; & il trouva que ſes forces montoient à cent vingt mille chevaux, à deux mille chariots armés de faulx, & à ſix cens mille hommes de pied. Après en avoir diſtribué dans les garniſons autant qu'il étoit néceſſaire pour la défenſe des diverſes parties de l'Empire, il paſſa avec le reſte dans la Syrie, où il mit ordre aux affaires de cette province, & ſubjugua tous ces païs juſqu'à la mer Rouge & aux confins de l'Éthiopie.

Cependant, Cyaxare étant mort, & Cambyſe ayant auſſi fini ſes jours en Perſe, Cyrus retourna à Babylone, & prit en main le gouvernement de l'Empire.

On compte diverſement les années du règne de Cyrus. Quelques-uns lui en donnent trente, en les commençant à ſa première ſortie de Perſe, lorſqu'à la tête d'une armée il marcha au ſecours de Cyaxare; d'autres ne lui en donnent que ſept, en les comptant depuis que, par la mort de Cyaxare & de Cambyſe, il poſſéda ſeul l'Empire.

C'eſt dans la première de ces ſept années, où expiroit préciſément la ſoixante-dixième de la captivité de Babylone, que Cyrus donna ce célebre édit, qui

permettoit

permettoit aux Juifs de retourner à Jéruſalem. On ne peut pas douter qu'il n'eût été obtenu par les ſoins & à la ſollicitation de Daniël, qui avoit un grand crédit à la cour. Pour le porter à lui accorder plus promptement cette grace, il lui montra ſans doute les prophéties d'Iſaïe, où près de deux cens ans avant ſa naiſſance, il étoit déſigné par ſon propre nom, comme un prince que Dieu deſtinoit à être un grand conquérant, & à ranger ſous ſa domination un grand nombre de peuples; & en même tems à être le libérateur des Juifs, en ordonnant que le temple fût rétabli, & que Jéruſalem & la Judée fuſſent poſſédées par leurs anciens habitans. Nous croyons devoir rapporter ici en entier cet édit, qui eſt le bel endroit de la vie de Cyrus, & pour lequel on peut croire que Dieu lui avoit accordé tant de vertus héroïques, & une ſuite ſi conſtante d'heureux ſuccès & de glorieuſes victoires.

La première année de Cyrus, roi de Perſe, le Seigneur, pour accomplir la parole qu'il avoit prononcée par la bouche de Jérémie, ſuſcita l'eſprit de Cyrus, roi de Perſe, qui fit publier dans tout ſon royaume cette ordonnance même par écrit. Voici ce que dit Cyrus, roi de Perſe: le Seigneur, le Dieu du ciel, m'a donné tous les royaumes de la terre, & m'a commandé de lui bâtir une maiſon dans la ville de Jéruſalem qui eſt en Judée. Qui d'entre vous eſt de ſon peuple? Que ſon Dieu ſoit avec lui. Qu'il aille à Jéruſalem qui eſt en Judée, & qu'il rebâtiſſe la maiſon du Seigneur Dieu d'Iſraël. Celui qui eſt à Jéruſalem eſt le vrai Dieu. Et que tous les autres, en quelques lieux qu'ils habitent, l'aſſiſtent du lieu où ils ſont, ſoit en argent & en or, ſoit de tous leurs autres biens & de leurs beſtiaux, outre ce qu'ils offrent volontairement au temple de Dieu qui eſt à Jéruſalem. Cyrus en même tems fit remettre entre les mains des Juifs les vaſes du temple du Seigneur que Nabuchodonoſor avoit emportés de Jéruſalem, & qu'il avoit mis dans le temple de ſon Dieu. Les Juifs, peu de tems après, partirent ſous la conduite de Zorobabel, pour retourner dans leur païs.

Cyrus, également aimé de ſes ſujets & des nations conquiſes, jouiſſoit en paix du fruit de ſes travaux & de ſes victoires. Son Empire étoit terminé à l'orient par l'Inde, au nord par la mer Caſpienne & le Pont-Euxin, au couchant par la mer Égée, au midi par l'Éthiopie & la mer d'Arabie. Il établit ſa demeure au milieu de tous ces païs, paſſant ordinairement ſept mois à Babylone pendant l'hiver, parce que le climat y eſt chaud; trois mois à Suſe pendant le printems; & deux mois à Ecbatane, durant les grandes chaleurs de l'été.

Sept années s'étant ainſi écoulées, Cyrus vint en Perſe pour la ſeptième fois depuis l'établiſſement de ſa Monarchie; ce qui marque qu'il y alloit régulièrement une fois chaque année. Il conſerva juſqu'à la fin une ſanté forte & robuſte, qui étoit le fruit de la vie

ſage & frugale qu'il avoit toujours menée. Et au lieu que ceux qui s'abandonnent à la crapule & aux débauches, reſſentent ſouvent toutes les incommodités de la vieilleſſe, lors même qu'ils ſont encore jeunes ; Cyrus, dans un âge fort avancé, avoit encore toute la vigueur de la jeuneſſe.

Sentant approcher le jour de ſa mort, il fit venir ſes enfans, car ils l'avoient ſuivi dans ce voyage, & aſſembla les grands de l'Empire. Après avoir remercié les dieux de toutes les faveurs qu'ils lui avoient accordées pendant ſa vie, & leur avoir demandé une pareille protection pour ſes enfans, pour ſes amis, pour ſa patrie, il déclara Cambyſe ſon fils aîné ſon ſucceſſeur, & laiſſa à l'autre, qui s'appelloit Tanaoxare, pluſieurs gouvernemens fort conſidérables. Il leur donna à l'un & à l'autre d'excellens avis, en leur faiſant entendre que le ferme appui des trônes n'étoit ni la vaſte étendue des païs, ni le grand nombre des troupes, ni les richeſſes immenſes, mais le reſpect pour les dieux, la bonne intelligence entre les freres, & le ſoin de ſe faire & de ſe conſerver de fideles amis. *Je vous conjure donc*, leur dit-il, *mes enfans, au nom des dieux, de vous porter reſpect l'un à l'autre, ſi vous avez encore quelque envie de me plaire à l'avenir. Car je ne penſe pas que parce que vous ne me verrez plus après ma mort, vous eſtimiez que je ne ſois plus rien. Vous n'avez pas vu mon ame juſqu'à préſent ; vous n'avez pas laiſſé de connoître, par ſes actions, qu'elle exiſtoit véritablement. Penſez-vous que l'on continuât d'honorer ceux dont les corps ne ſont plus que cendre, ſi leurs ames n'avoient plus aucune puiſſance ? Non, non, mes enfans, je n'ai jamais pu croire que l'ame vécût tandis qu'elle eſt dans un corps mortel, & qu'elle mourût lorſqu'elle s'en ſépare. Que ſi je me trompe & qu'il ne reſte rien de moi après ma mort, du moins craignez les dieux qui ne meurent point, qui voient tout, & dont la puiſſance eſt infinie. Craignez-les, & que cette crainte vous empêche de rien faire jamais, ni même de rien mettre en délibération, qui ſoit contraire ou à la religion ou à la juſtice. Après eux craignez les hommes & les ſiècles à venir. Les dieux ne vous ont point cachés dans l'obſcurité, mais vous ont expoſés ſur un grand théatre, à la vue de tout l'univers. Si vos actions ſont pures & droites, ſoyez certains que vous en ſerez & plus honorés & plus puiſſans. Pour mon corps, mes enfans, lorſqu'il ſera privé de vie, ne l'enfermez ni dans l'or ni dans l'argent, ni dans quelqu'autre matière que ce ſoit. Rendez-le promptement à la terre. Y a-t-il rien de plus heureux que d'être mêlé & en quelque ſorte incorporé à la bienfaitrice & à la mere commune de tous les hommes ?* Après avoir donné ſa main à baiſer à tous ceux qui étoient préſens, ſe ſentant défaillir, il prononça encore ces dernières paroles : *Adieu, mes chers enfans, puiſſiez-vous mener une vie heureuſe ; portez de ma part ce dernier adieu à votre mere. Et vous, mes*

fideles amis, tant abſens que préſens, recevez mes derniers adieux, & vivez en paix. Après avoir dit ces paroles, il ſe couvrit le viſage, & mourut également regretté de tous les peuples, l'an 529 avant J. C.

Au reſte, les Auteurs varient extrêmement ſur la manière dont mourut Cyrus. Hérodote & Juſtin diſent qu'ayant été vaincu par Tomyris, reine des Maſſagetes ou Scythes, elle lui fit couper la tête, & la plongea dans un outre rempli de ſang, pour lui reprocher la ſoif qu'il avoit eue du ſang humain. Diodore de Sicile dit que l'ayant fait priſonnier, elle le fit crucifier. Ctéſias rapporte que dans un combat contre les Derbices, peuples voiſins de l'Hyrcanie, Cyrus fut bleſſé d'un coup de trait, dont il mourut trois jours après. D'autres diſent qu'il fut tué dans une bataille navale contre les Samiens. Xénophon le fait mourir dans la Perſe, de mort naturelle, comme nous l'avons rapporté. C'eſt ce dernier, que nous avons principalement ſuivi dans ce que nous avons dit juſqu'ici de Cyrus. C'eſt pourquoi nous avons omis quelques circonſtances ſur la naiſſance & les premières années de Cyrus, ainſi que ſur la manière dont il détrôna Aſtyage. On trouvera le détail de ces divers objets à l'article d'Aſtyage.

DIGRESSION

Sur l'éloge & le caractère de CYRUS.

On peut regarder Cyrus comme le conquérant le plus ſage & le prince le plus accompli dont il ſoit parlé dans l'hiſtoire profane. Preſqu'aucune des qualités qui forment les grands Hommes ne lui manquoit; ſageſſe, modération, courage, grandeur d'ame, nobleſſe de ſentimens, merveilleuſe dextérité pour manier les eſprits & gagner les cœurs, profonde connoiſſance de toutes les parties de l'art militaire, autant que ſon tems le comportoit, vaſte étendue d'eſprit ſoutenue d'une prudente fermeté pour former & pour exécuter de grands projets.

Il eſt aſſez ordinaire à ces héros qui brillent dans les combats & dans les actions guerrières, de paroître très-foibles & très-médiocres dans d'autres tems, & par rapport à d'autres objets. On eſt étonné, quand on les voit ſeuls & ſans armées, combien il y a de diſtance entre un Général & un grand Homme; combien dans le particulier ils conſervent de petiteſſes & de bas ſentimens; combien ils ſont dominés par la jalouſie, & même odieux, par une fierté & une hauteur, qu'ils croyent néceſſaires pour conſerver leur autorité, & qui ne ſervent qu'à leur attirer le mépris.

Cyrus n'avoit aucun de ces défauts. Il paroiſſoit toujours le même, c'eſt-à-dire, toujours grand, juſques dans les plus petites choſes. Sûr de ſa grandeur, qu'il ſçavoit maintenir par un mérite réel, il ne ſongeoit qu'à ſe rendre affable & d'un facile accès; & le peuple lui rendoit dans le fond de ſon cœur, par des ſentimens d'amour & de reſpect, beaucoup

plus qu'il ne quittoit pour s'abaiſſer juſqu'à lui.

Jamais Prince ne poſſéda mieux que lui l'art des inſinuations, ſi néceſſaire pour le gouvernement, & ſi peu pratiqué. Il ſçavoit en perfection ce que peut un mot placé à propos, une manière obligeante, une raiſon mêlée au commandement, une grace accompagnée d'un éloge, un refus adouci par des termes honnêtes. Son hiſtoire eſt pleine de ces traits.

Il étoit riche dans une ſorte de bien qui manque à la plûpart des ſouverains, qui ont tout, excepté des amis fideles, & à qui l'abondance & l'éclat qui les environnent, cachent cette ſecrete indigence. Cyrus étoit aimé, parce qu'il aimoit lui-même; car, quand on n'aime point, a-t-on des amis, & mérite-t-on d'en avoir? Rien n'eſt plus beau que de voir dans Xénophon comment il vivoit & converſoit avec ſes amis, retenant de la dignité avec eux tout ce qui étoit néceſſaire aux bienſéances, mais infiniment éloigné d'une mauvaiſe fierté, qui prive les Grands du plus innocent plaiſir de la vie, en leur ôtant celui d'un commerce doux & aimable avec des perſonnes de mérite, quoique d'une condition très-inférieure.

L'uſage qu'il faiſoit de ſes amis, eſt un modele parfait pour tous ceux qui ſont dans les premières places. Ils avoient reçu de lui, non ſeulement la liberté, mais un commandement exprès de lui dire tout ce qu'ils penſoient. Quoique beaucoup ſupérieur en lumières à tous les officiers, il ne faiſoit rien ſans les conſulter; & ſoit qu'il s'agît de réformer quelque choſe dans le gouvernement, ou de faire quelque changement dans les troupes, ou de former quelqu'entrepriſe, il vouloit que tout le monde dît ſon ſentiment, & ſouvent il en profitoit; bien différent de celui dont Tacite dit qu'il lui ſuffiſoit, pour ſe déclarer contre les meilleurs avis, qu'ils ne fuſſent pas venus de lui.

Cicéron remarque que pendant tout le tems de ſon gouvernement il ne lui échappa jamais une ſeule parole de colère & d'emportement. Ce petit mot eſt un grand éloge pour un Prince. Il falloit que Cyrus, au milieu de tant d'agitations, & malgré l'enivrement de la puiſſance ſouveraine, fût bien maître de lui-même, pour conſerver toujours ſon ame dans une aſſiette calme & tranquille, ſans qu'aucun contretems, aucun accident imprévu, aucun mécontentement, pût donner atteinte à ſa douceur, ni lui arracher aucune parole dure ou offenſante.

Mais ce qu'il y avoit en lui de plus grand, & de plus véritablement royal, c'eſt l'intime conviction où il étoit que tous ſes ſoins & toute ſon attention devoient tendre à rendre les peuples heureux; & que ce n'étoit point par l'éclat des richeſſes, par le faſte des équipages, par le luxe & les dépenſes de la table, qu'un Roi devoit ſe diſtinguer de ſes ſujets, mais par la ſupériorité de mérite en tout genre, & ſur-tout par une application infatigable à veiller ſur leurs intérêts, & à leur

procurer le repos & l'abondance. Il disoit lui-même, en s'entretenant avec les Grands de sa cour sur les devoirs de la royauté, qu'il faut qu'un Prince se regarde comme pasteur; [& c'est le nom que l'antiquité sacrée & profane donnoit aux bons Rois] qu'il doit en avoir la vigilance, l'attention, la bonté; veiller, afin que les peuples soient en sûreté; se charger des soins & des inquiétudes, afin qu'ils en soient exempts; choisir tout ce qui leur est salutaire, écarter tout ce qui leur peut nuire; mettre sa joie à les voir croître & multiplier; & s'exposer avec courage pour les défendre. Voilà, disoit-il, la juste idée & l'image naturelle d'un bon Roi. Il est raisonnable que ses sujets lui rendent tous les services dont il a besoin; mais il est encore plus raisonnable qu'il s'applique à les rendre heureux, parce que c'est pour cela qu'il est Roi, comme un pasteur ne l'est que pour prendre soin de son troupeau.

Ce fut par le concours de toutes ces vertus, que Cyrus vint à bout de fonder en assez peu de tems un Empire qui embrassoit un si grand nombre de provinces; qu'il jouit paisiblement pendant plusieurs années du fruit de ses conquêtes; qu'il sçut se faire tellement estimer & aimer, non seulement de ses sujets naturels, mais de toutes les nations qu'il avoit conquises, qu'après sa mort il fut généralement regretté comme le pere commun de tous les peuples.

Cyrus nous apprend lui-même que pendant tout le cours de sa vie, qui fut assez longue, jamais aucun accident fâcheux n'en troubla la douceur, & que tout lui avoit réussi comme il pouvoit le souhaiter. Mais, il nous apprend en même tems une chose qui est presque incroyable, & qui étoit en lui la source de cette égalité d'ame & de cette modération qu'on ne pouvoit se lasser d'admirer; c'est qu'au milieu d'une prospérité si constante, il conservoit toujours au fond du cœur une crainte secrete dans la vue de ce qui pouvoit lui arriver, laquelle ne lui permettoit point de s'abandonner ni à une fierté insolente, ni même à une joie excessive.

Il resteroit à examiner un point décisif pour la réputation de ce Prince, c'est la nature de ses victoires & de ses conquêtes; car si elles n'étoient fondées que sur l'ambition, l'injustice, la violence; Cyrus, loin de mériter les louanges qu'on lui donne, ne devroit être rangé que parmi ces brigands fameux de l'univers, ces ennemis publics du genre humain, qui ne connoissoient d'autre droit que la force, qui regardoient les régles communes de la justice, comme des loix qui n'obligent que les particuliers, & qui aviliroient la majesté royale, qui ne bornoient leurs desseins & leurs prétentions que par l'impuissance d'aller aussi loin que leurs désirs, qui sacrifioient à leur ambition la vie d'un million d'hommes, qui mettoient leur gloire à tout détruire; comme les torrens & les embrasemens, & qui règnoient com-

me le feroient les ours & les lions, s'ils étoient les maîtres.

Cyrus, ſelon M. Rollin, paroît avoir été d'un caractère tout différent. Ce n'eſt pas qu'il prétende le juſtifier en tout, ni l'exempter d'ambition, qui ſans doute étoit l'ame de toutes ſes entrepriſes; mais ajoûte-t-il, il reſpectoit les loix, & ſçavoit qu'il y a des guerres injuſtes, où celui qui les entreprend mal à propos, ſe rend reſponſable de tout le ſang qui y eſt répandu. Or une guerre eſt telle, lorſque le Prince n'y eſt porté que par le motif d'étendre ſes conquêtes, où d'acquérir une vaine réputation, ou de ſe rendre terrible à ſes voiſins.

CYRUS, *Cyrus*, Κῦρος (*a*) ſurnommé le jeune, fils de Darius Nothus & de Paryſatis, naquit l'an 423 avant J. C. Il fit paroître dès ſon enfance un naturel impétueux & violent. Il n'avoit encore que ſeize ans, lorſqu'il fut fait gouverneur des côtes d'Aſie & des provinces voiſines par le Roi ſon pere, avec ordre de ſecourir les Lacédémoniens contre les Athéniens; ce qu'il exécuta.

Mais, ce jeune Prince, ébloui de l'éclat du commandement auquel il étoit peu accoutumé, & jaloux des moindres marques d'honneur qui pouvoient relever ſon rang & ſon autorité, découvrit par une action éclatante le ſecret de ſon cœur. Élevé dès l'enfance dans la maiſon règnante, nourri à l'ombre du trône parmi les ſoumiſſions & les proſternemens des gens de cour, entretenu de longue main par les diſcours d'une mere ambitieuſe qui l'idolâtroit, dans le déſir & l'eſpérance de la royauté, il commençoit déjà à en exercer les droits & à en exiger les reſpects, avec une hauteur & une rigidité qui étonnent. Deux Perſes de la famille royale, ſes couſins germains, & dont la mere étoit ſœur de Darius ſon pere, avoient manqué de ſe couvrir les mains de leurs manches en ſa préſence, ſelon le cérémonial qui ne s'obſervoit qu'à l'égard des rois de Perſe. Cyrus, choqué de cette omiſſion comme d'un crime capital, les condamna à mort, & les fit impitoyablement exécuter à Sardes. Darius, aux pieds de qui les parens vinrent ſe jetter pour lui demander juſtice, fut fort touché de la mort tragique de ſes deux neveux, & regarda cette action de ſon fils comme un attentat contre lui-même, à qui ſeul cet honneur étoit dû. Il prit la réſolution de lui ôter ſon gouvernement, & il le manda à la cour, ſous prétexte qu'étant malade, il avoit envie de le voir.

Avant que de partir pour s'y rendre, Cyrus fit venir Lyſandre

(*a*) Xenoph. de Cyr. Expedit. p. 243. & *ſeq.* de Adminiſtr. domeſticæ. p. 829. & *ſeq.* Diod. Sicul. p. 368, 388, 400. & *ſeq.* Juſt. L. V. c. 511. Plut. T. I. p. 1012. & *ſeq.* Corn. Nep. in Alcib. c. 9. in Conon. c. 3. Paſ. pag. 174, 297. Roll. Hiſt. Anc. Tom. II, pag. 405, 522, 523, 532. & *ſuiv.* Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. T. VI. p. 405, 406. Tom. VII. p. 484. T. XIV. p. 273. & *ſuiv.*

à Sardes, & lui remit en main de groſſes ſommes d'argent pour payer ſa flotte, lui en promettant encore d'avantage pour l'avenir; & par une oſtentation de jeune homme, pour lui faire voir combien il avoit envie de lui faire plaiſir, il l'aſſura que quand le Roi ſon pere ne lui fourniroit rien, il lui donneroit plutôt du ſien propre; & que ſi tout venoit à lui manquer, il feroit fondre ſon trône d'or & d'argent maſſif, ſur lequel il s'aſſeyoit pour rendre la juſtice. Enfin, ſur le point de partir, il lui donna le pouvoir de recevoir les tributs & les revenus des villes, lui confia le gouvernement de ſes provinces, & l'embraſſant, il le conjura de ne point donner de bataille en ſon abſence, s'il n'étoit ſupérieur en forces, parce que le Roi ni lui ne manquoient pas de pouvoir ni de volonté pour le rendre plus puiſſant que ſes ennemis; & lui promit, avec les aſſurances les plus fortes de ſon affection, de lui amener grand nombre de vaiſſeaux de la Phénicie & de la Cilicie.

Plutarque donne une autre raiſon du rappel de Cyrus. Ce fut, ſelon lui, Paryſatis ſa mere qui le rappella, parce qu'elle vouloit qu'il regnât après la mort de ſon pere qui étoit tombé malade. Cyrus revint à la cour, plein de grandes eſpérances que ſa mere auroit diſpoſé ſon pere à le nommer par ſon teſtament héritier du royaume, préférablement à ſon aîné, nommé Artaxerxe. Mais, Darius ne porta pas la complaiſance pour la reine ſa femme juſqu'à priver ſon fils aîné de la couronne. Il le déclara donc ſon ſucceſſeur au royaume.

Cyrus, dévoré d'ambition, fut au déſeſpoir d'être fruſtré pour toujours de l'eſpérance du trône que ſa mere lui avoit donnée, & de voir paſſer dans les mains de ſon frere un ſceptre qu'il croyoit lui être dû. Les crimes les plus noirs ne coûtent rien à un ambitieux. Celui-ci réſolut d'égorger ſon frere dans le temple même où devoit ſe faire la cérémonie de ſon ſacre, dans le moment qu'il quitteroit ſa robe, pour prendre, ſelon l'uſage uſité en pareille circonſtance, celle de l'ancien Cyrus. Artaxerxe en eut avis par le prêtre même qui avoit élevé ſon frere, & à qui ce jeune Prince avoit fait confidence de ſon deſſein. Cyrus fut arrêté; les uns diſent qu'il le fut ſur cette accuſation; d'autres aſſurent qu'il entra dans le temple, qu'il s'y cacha, & qu'il fut trahi par ce prêtre; mais que dans le moment qu'on alloit le faire mourir, ſa mere le prit entre ſes bras, le lia avec les treſſes de ſes cheveux, attacha ſon coup au ſien, & fit tant par ſes cris, par ſes larmes & par ſes prieres, qu'elle obtint ſa grace, & qu'elle le fit renvoyer dans les provinces maritimes. Il ne fut pourtant pas ſatisfait de ce gouvernement; & oubliant la grace que le Roi lui avoit faite, il ne ſe ſouvint que de l'affront qu'il en avoit reçu, quand il avoit été fait priſonnier par ſon ordre; de ſorte que le reſſentiment & la colère l'exciterent encore à vouloir ſe faire Roi.

Il y a des Auteurs qui écrivent que n'étant pas content de ce qu'on lui donnoit pour ſa table & pour ſon entretien, il s'étoit révolté contre le Roi. Mais ils diſent en cela une choſe très-ridicule ; car quand il n'auroit pas eu d'autre reſſource, il avoit la reine ſa mere qui n'auroit pas manqué de lui fournir tout ce qu'il auroit voulu. D'ailleurs, quelle plus grande marque veut-on de ſes grandes richeſſes, que les nombreuſes troupes étrangères qu'il entretenoit en différens lieux, par le moyen de ſes amis & de ſes hôtes, comme le rapporte Xénophon ; car pour mieux cacher ſes grands préparatifs, & pour tenir ſes levées plus ſecrettes, il ne tenoit pas toutes ſes troupes enſemble, mais il avoit en différens lieux des gens qui, ſous divers prétextes, lui levoient des ſoldats étrangers ; & Paryſatis, qui étoit toujours à la cour auprès du Roi ſon fils, guériſſoit tous ſes ſoupçons, pendant que Cyrus de ſon côté écrivoit toujours à ſon frere en homme ſoumis.

Mais, il n'en étoit pas moins diſpoſé à le détrôner. Dans cette vue, il ſe ſervit de Cléarque, général Lacédémonien, pour faire lever un corps d'armée de troupes Grecques, ſous prétexte d'une guerre que ce Lacédémonien prétendoit aller faire en Thrace. Ce fut ſans doute dans la même vue que Cyrus fit préſent à Lyſandre d'une galère de deux coudées de long, qui étoit d'ivoire & d'or, pour le féliciter de la victoire navale qu'il avoit remportée. Cette galère fut conſacrée dans le temple de Delphes. Lyſandre, bientôt après, alla le trouver à Sardes, chargé pour lui de préſens magnifiques de la part des alliés.

C'eſt dans cette occaſion que Cyrus eut avec Lyſandre le célebre entretien dont Xénophon nous a laiſſé le récit, & que Cicéron, après lui, a tant fait valoir. Ce jeune Prince, qui ſe piquoit encore plus d'honnêteté & de politeſſe, que de nobleſſe & de grandeur, ſe fit un plaiſir de conduire lui-même un hôte ſi illuſtre dans ſes jardins, & de lui en faire remarquer les différentes beautés. Lyſandre, frappé du premier coup d'œil, admiroit la belle diſtribution de toutes les parties du jardin, la hauteur des arbres, la propreté & la diſpoſition des allées, la richeſſe des vergers, plantés en quinconx, où l'on avoit ſçu joindre l'agréable à l'utile, l'agrément des parterres, l'éclatante variété des fleurs, dont l'odeur les ſuivoit par tout. *Tout me charme, & m'enleve ici*, dit Lyſandre, en s'adreſſant à Cyrus ; *mais ce qui m'occupe le plus, c'eſt le goût exquis & l'ingénieuſe induſtrie de celui qui vous a tracé le plan de toutes ces parties, & qui leur a donné ce bel ordre, ce merveilleux arrangement, & cette heureuſe ſymmétrie, que je ne me laſſe point d'admirer.* Cyrus ravi de ce diſcours : *C'eſt moi-même*, dit-il, *qui ai tracé ce plan, & qui en ai pris tous les alignemens ; & il y a pluſieurs de ces arbres que vous voyez, que j'ai plantés de ma main.* *Quoi !* reprit Lyſandre, en le con-

ſidérant depuis la tête juſqu'aux pieds, *eſt-il poſſible qu'avec cette pourpre, ces précieux habillemens, ces colliers & ces braſſelets d'or, ces brodequins relevés d'une ſi riche broderie, ces eſſences & ces parfums exquis, devenu jardinier, vous ayez employé vos mains royales à planter des arbres ! cela vous étonne*, répliqua Cyrus. *Je jure par le dieu Mithras, que quand la ſanté me le permet, je ne me mets jamais à table, ſans avoir pris de la fatigue juſqu'à ſuer, ſoit dans les exercices militaires, ſoit dans les travaux ruſtiques, ſoit dans quelque autre occupation pénible, à laquelle je me livre avec plaiſir & ſans ménagement.* Lyſandre, hors de lui-même à un tel diſcours, & lui ſerrant la main: *Vous êtes*, dit-il, *Cyrus, bien digne de votre haute fortune; car en vous elle ſe trouve accompagnée de la vertu.*

Cependant, ce jeune Prince ne perdoit point de vue le deſſein qu'il avoit formé de s'emparer du trône de Perſe. Il recevoit avec bonté & affabilité tous ceux qui venoient de la cour de ſon frere, pour les détacher inſenſiblement du ſervice du Roi, & ſe les attacher. Il gagnoit auſſi le cœur des Barbares qui étoient ſous ſa conduite, ſe familiariſant avec eux, & ſe mêlant avec le ſimple ſoldat, mais ſans que la dignité de commandant en ſouffrît; & il les formoit par différens exercices au métier de la guerre. Il s'appliqua ſur-tout à lever ſecrétement, en divers endroits, ſous différens prétextes des troupes grecques, ſur leſquelles il comptoit beaucoup plus que ſur celles des Barbares. Il écrivit aux Lacédémoniens, pour les prier de le ſecourir & de lui envoyer des hommes; il promettoit des chevaux à ceux qui viendroient à pied, & des chars attelés à ceux qui viendroient à cheval; à ceux qui n'auroient que des terres, il promettoit de leur donner des villages, & à ceux qui n'auroient que des villages, il leur promettoit des villes. Il ajoûta que pour la ſolde de ceux qui ſervoient dans ſes troupes, elle ſeroit payée non par compte, mais par meſure & à tas; & parlant hautement & magnifiquement de lui-même, il diſoit qu'il avoit le cœur plus grand & plus royal que ſon frere, qu'il étoit plus grand philoſophe & mieux inſtruit de la magie que lui, & qu'il pouvoit boire & porter plus de vin que lui. Il ajoûtoit que ſon frere avoit été élevé dans une ſi grande timidité & dans une telle molleſſe, qu'à la chaſſe il n'oſoit ſe tenir à cheval, ni à la guerre ſur un char. Les Lacédémoniens entrerent parfaitement dans toutes ſes vues.

Dans le même tems, pluſieurs villes du gouvernement de Tiſſapherne s'étant ſouſtraites à ſon obéiſſance, ſe donnerent à Cyrus. Cet accident, qui ne fut point un effet du hazard, mais des intrigues ſecretes de Cyrus, alluma la guerre entr'eux. Cyrus, ſous prétexte d'armer contre Tiſſapherne, aſſembla plus ouvertement des troupes; & pour mieux éblouir la cour, il y envoya de grandes plaintes au Roi contre ce gouver-

neur, & lui demandoit de la manière la plus humble ſa protection & du ſecours. Artaxerxe y fut trompé. Il crut que tous les préparatifs de Cyrus ne regardoient que Tiſſapherne, & perſuadé qu'il n'avoit rien à craindre pour lui-même, il demeura tranquille.

Cyrus ſçut bien profiter de l'imprudente ſécurité & de la molle nonchalance de ſon frere. Les émiſſaires qu'il avoit à la cour, ne ceſſoient de répandre dans le public des diſcours, qui préparoient les eſprits au changement & à la révolte. Ils diſoient que les affaires demandoient un Roi tel que Cyrus, magnifique & libéral, qui aimât la guerre, & qui comblât de biens ſes ſerviteurs; & que la grandeur de l'empire avoit beſoin d'un Roi plein d'ambition & de courage, pour en ſoutenir & en augmenter l'éclat.

Cyrus, de ſon côté, ne perdoit point de tems, quoiqu'il n'eût alors qu'environ ving-trois ans. Voici à quoi montoit ſon armée, ſelon la revue qui en fut faite dans la ſuite. Il avoit treize mille Grecs, qui faiſoit l'élite & la principale force de ſon armée, & cent mille hommes d'autres troupes réglées de nations barbares. Cléarque de Lacédémone commandoit les troupes du Péloponnèſe, excepté les Achéens. Ceux-ci avoient pour chef Socrate d'Achaïe. Les Béotiens étoient ſous Proxene de Thebes, & les Theſſaliens ſous Ménon. Les Barbares avoient pour commandans, des Perſes à la tête deſquels étoit Ariée. La flotte étoit compoſée de trente-cinq vaiſſeaux commandés par Pythagore Lacédémonien, & de vingt-cinq commandés par Tamos Égyptien, amiral de toute la flotte. Elle ſuivoit l'armée de terre, en côtoyant les bords de la mer.

Cyrus ne s'étoit ouvert de ſon deſſein qu'à Cléarque ſeul parmi les Grecs, prévoyant bien que la vue d'une ſi longue & ſi hardie entrepriſe ne manqueroit pas d'effrayer & de rebuter les officiers auſſi-bien que les ſoldats. Il s'appliqua ſeulement à les gagner pendant la marche, en les traitant avec bonté & humanité, en ſe familiariſant avec eux, & donnant de bons ordres, afin qu'ils ne manquaſſent de rien. Proxene, dont la famille étoit amie de celle de Xénophon, préſenta ce jeune Athénien à Cyrus, qui le reçut très-favorablement, & lui donna de l'emploi dans ſon armée parmi les Grecs. Enfin, il partit de Sardes, & marcha vers les hautes provinces de l'Aſie. Les troupes ne ſçavoient ni quel étoit le ſujet de la guerre, ni en quel païs on les conduiſoit; Cyrus avoit fait entendre ſeulement qu'il portoit les armes contre les Piſidiens, qui par leurs courſes infeſtoient ſa province.

Tiſſapherne, jugeant bien que tous ces préparatifs étoient trop grands pour une auſſi petite entrepriſe que celle de la Piſidie, étoit parti en poſte de Milet, pour en donner avis au Roi. Cette nouvelle jetta la cour dans un grand trouble. Paryſatis, mere d'Artaxerxe & de Cyrus, fut regardée comme la principale cauſe de cette guerre,

tous ceux qui étoient attachés à ſon ſervice & à ſes intérêts, furent ſoupçonnés d'entretenir des intelligences avec Cyrus. Celui-ci cependant s'avançoit toujours. Ce qui l'inquiéta le plus dans ſa marche, fut le pas de la Cilicie. C'étoit un défilé très-étroit entre des montagnes fort hautes & fort eſcarpées, qui ne laiſſoit qu'autant d'eſpace qu'il en faut pour un chariot. Syennéſis, roi du païs, ſe diſpoſoit à lui en diſputer le paſſage, & il y auroit infailliblement réuſſi, ſans la diverſion que fit Tamus avec ſa flotte jointe à celle des Lacédémoniens. Pour défendre la côte que cette flotte menaçoit, Syennéſis abandonna ce poſte important, où un très-petit corps de troupes étoit capable d'arrêter la plus groſſe armée.

Quand on fut arrivé à Tarſe, les Grecs refuſerent de paſſer outre, ſe doutant bien qu'on les menoit contre le Roi, & criant hautement qu'ils ne s'étoient point enrôlés à cette condition. Cléarque qui les commandoit, eut beſoin de toute ſon adreſſe & de toute ſon habileté pour étouffer ce mouvement dans ſa naiſſance. Il avoit d'abord voulu employer la voie de l'autorité & de la force, qui lui avoit fort mal réuſſi. Il ceſſa de s'oppoſer de front à leur deſſein; il parut même entrer dans leurs vues, & les appuyer de ſon approbation & de ſon crédit. Il déclara ouvertement qu'il ne ſe ſépareroit point d'eux, & leur conſeilla de députer vers le Prince, pour ſçavoir de lui-même contre qui il prétendoit les mener, afin de le ſuivre volontairement, ſi le parti leur plaiſoit, ſinon de lui demander la permiſſion de ſe retirer. Par ce détour adroit, il appaiſa le tumulte, & ramena les eſprits. Il fut député lui-même avec quelques officiers. Cyrus, qu'il avoit averti de tout ſecrétement, répondit qu'il vouloit aller combattre Abrocomas ſon ennemi, qui étoit à douze journées de-là ſur l'Euphrate. Quand on leur eut apporté cette réponſe, quoiqu'ils viſſent bien où on les menoit, ils réſolurent de marcher, & demanderent ſeulement qu'on augmentât leur paye. Cyrus, au lieu d'un darique qu'il donnoit par mois à chaque ſoldat, leur en promit un & demi.

Quelque tems après, on vint dire à Cyrus que deux des principaux officiers, pour une querelle particulière qu'ils avoient eue avec Cléarque, s'étoient ſauvés ſur un vaiſſeau marchand, avec une partie de leur équipage. Pluſieurs étoient d'avis qu'on envoyât après eux quelques galères, ce qui étoit fort facile, & qu'après les avoir ramenés, on en fit un exemple, en les puniſſant de mort à la vue de toute l'armée. Cyrus, perſuadé que les bienfaits étoient la voie la plus ſûre pour gagner les cœurs, & que les punitions, non plus que les remedes violens, ne devoient être employés que dans l'extrême néceſſité, déclara publiquement qu'il ne ſouffriroit pas qu'on pût dire qu'il eût retenu quelqu'un par force à ſon ſervice; & il ajoûta qu'il leur renverroit leurs femmes & leurs enfans qu'ils lui

avoient laiſſés en ôtages. Une réponſe ſi ſage & ſi généreuſe fit un effet merveilleux ſur les eſprits, & attacha auprès de lui pour toujours ceux même qui auparavant avoient eu quelqu'envie de ſe retirer. Il leur déclara pour lors qu'il marchoit contre Artaxerxe. A cette parole, il s'éleva d'abord quelque murmure, mais qui fit bientôt place aux marques de joie & d'allégreſſe ſur les magnifiques promeſſes que leur fit le Prince.

Comme, Cyrus s'avançoit à grandes journées, il lui vint des avis de toutes parts, que le Roi ne ſongeoit point à combattre ſi-tôt, mais qu'il avoit réſolu d'attendre dans le fond de la Perſe, que toutes ſes forces fuſſent aſſemblées; & que pour arrêter les ennemis, il avoit fait dans une plaine de la Babylonie, un foſſé qui avoit cinq toiſes de large & trois de profondeur, & qui s'étendoit par l'eſpace de douze paraſanges, ou douze lieues, depuis l'Euphrate juſqu'au mur de la Médie. Entre l'Euphrate & le foſſé, on avoit laiſſé un chemin de vingt pieds de large; & ce fut par-là que Cyrus paſſa avec toute ſon armée, dont il avoit fait la revue le jour précédent. Le Roi avoit négligé de lui diſputer ce paſſage, & le laiſſoit toujours approcher de Babylone. Ce fut Tiribaſe qui le détermina à ne point fuir ainſi devant un ennemi, ſur lequel il avoit des avantages infinis, & par le nombre de ſes troupes, & par la valeur de ſes chefs. Il ſe détermina donc à aller à la rencontre de l'ennemi.

Le lieu où ſe donna la bataille, l'an 401 avant Jeſus-Chriſt, s'appelloit Cunaxa. L'armée de Cyrus étoit compoſée de treize mille Grecs, de cent mille Barbares, & de vingt chariots armés de faulx. Celle des ennemis, tant d'infanterie que de cavalerie, devoit monter à douze cens mille hommes ſous quatre généraux; Tiſſapherne, Gobryas, Arbace, & Abrocomas, ſans compter les ſix mille chevaux d'élite qui combattoient devant le Roi, & ne le quittoient point. Mais, Abrocomas, qui avoit avec lui trois cens mille hommes, n'arriva que cinq jours après la bataille. Il ne s'y trouva que cent cinquante chariots armés de faulx.

Cyrus voyant que l'ennemi n'avoit point défendu le paſſage du foſſé, crut qu'il n'y auroit point de combat; ainſi le lendemain on marcha avec beaucoup de négligence. Mais, le troiſième jour, Cyrus étant ſur ſon char avec peu de ſoldats rangés devant lui, & les autres marchant confuſément, ou faiſant porter leurs armes; tout-à-coup ſur les neuf heures du matin, un cavalier accourut à toute bride, criant par-tout où il paſſoit que l'ennemi approchoit prêt à combattre. Alors, le déſordre fut grand, dans la crainte qu'on n'eût pas le loiſir de ſe ranger en bataille. Cyrus, ſautant en-bas de ſon char, s'arma en diligence, & monta à cheval, ſes javelots à la main, criant à chacun qu'il reprît ſes armes & ſon rang; ce qui fut auſſi-tôt exécuté, avec tant de promptitude, que les troupes n'eurent pas le tems

de prendre leur repas.

Cyrus plaça à la droite mille chevaux Paphlagoniens appuiés à l'Euphrate, avec l'infanterie légère des Grecs; enſuite Cléarque, Proxene, & les autres capitaines, juſqu'à Ménon, chacun avec leurs troupes. L'aîle gauche, compoſée de Lydiens, de Phrygiens, & d'autres peuples d'Aſie, étoit commandée par Ariée, qui avoit auſſi mille chevaux. Cyrus ſe mit au centre, où étoit l'élite des Perſes & des autres Barbares. Il étoit environné de ſix cens cavaliers armés de toutes pièces; il avoit la tête nue, auſſi-bien que tous les autres Perſes, car c'étoit leur coûtume d'aller ainſi au combat; tous ſes gens avoient des cottes d'armes rouges, au lieu que ceux d'Artaxerxe en avoient de blanches. Un peu avant le combat, Cléarque conſeilla à Cyrus de ne point s'engager dans la mêlée, & de mettre ſa perſonne en ſûreté derrière les bataillons des Grecs. *Que me dis-tu là*, répliqua Cyrus? *Quoi! tu veux que dans le tems même que je cherche à me faire Roi, je me montre indigne de l'être!*

Il étoit déjà midi, & l'ennemi ne paroiſſoit point encore. Mais, ſur les trois heures, il s'éleva une grande pouſſière, comme une nuée blanche, ſuivie quelque tems après d'une noirceur qui couvrit toute la plaine; après quoi l'on vit briller les armes, les lances & les étendards. Tiſſapherne commandoit la gauche, qui étoit compoſée de la cavalerie armée de cuiraſſes blanches, & de l'infanterie légère; au centre étoit l'infanterie peſamment armée, dont une grande partie avoit des boucliers de bois qui couvroient le ſoldat tout entier, [c'étoient les Égyptiens.] Le reſte de l'infanterie légère & de la cavalerie formoit l'aîle droite. Toute l'infanterie étoit rangée par nations, avec autant de profondeur que de front, & formoit ainſi des bataillons quarrés. Le Roi s'étoit mis au corps de bataille avec l'élite de toutes ſes troupes, & il avoit autour de lui ſix mille chevaux, commandés par Artagerſe. Quoiqu'il fût au centre, il débordoit l'aîle gauche de Cyrus, tant le front de ſon armée ſurpaſſoit en étendue celui de l'armée ennemie. On avoit placé cent cinquante chariots armés de faulx à la tête de l'armée, à quelque diſtance les uns des autres. Les faulx étoient attachées à l'eſſieu, tant en bas que de travers, pour couper & renverſer tout ce qu'elles trouveroient à leur rencontre.

Comme Cyrus comptoit beaucoup ſur la valeur & l'expérience des Grecs, il dit à Cléarque, qu'après qu'il auroit battu les ennemis qui étoient devant lui, il eût ſoin de ſe rabattre ſur ſa gauche, pour tomber ſur le centre où étoit le Roi, parce que de-là dépendoit tout le ſuccès de la bataille. Mais, Cléarque, trouvant beaucoup de difficulté à pouvoir percer un ſi gros corps de troupes, lui répondit qu'il ne ſe mît en peine de rien, & qu'il auroit ſoin de faire ce qu'il faudroit.

Cependant, l'armée ennemie

s'avançoit au petit pas en bon ordre. Cyrus marchoit entre les deux corps de bataille, quoique plus près du ſien, & les conſidéroit attentivement l'un après l'autre. Xénophon l'appercevant, piqua droit à lui, pour ſçavoir s'il n'avoit point quelqu'ordre à lui donner. Il lui cria que les ſacrifices étoient favorables, & qu'il en informât les troupes. Auſſi-tôt il ſe mit à parcourir les rangs, pour donner ſes ordres, & il ſe montra aux ſoldats, avec une joie ſur le viſage & une ſérénité qui inſpiroient le courage, & en même tems avec un air de bonté & de familiarité qui excitoient leur affection & leur zèle. On ne ſçauroit comprendre ce que peut ſur les eſprits une parole, un air de bonté, un regard du Général, dans un jour d'action; & avec quelle ardeur un homme ordinaire court au péril, quand il croit n'être pas inconnu à ſon Général, & qu'il penſe qu'il lui ſçaura gré de ſon courage.

Artaxerxe approchoit toujours, quoique lentement, ſans bruit & ſans confuſion. Cette belle ordonnance & cette exacte diſcipline ſurprirent extrêmement les Grecs, qui s'attendoient à voir beaucoup de déſordre & de tumulte dans une ſi grande multitude, & à entendre des cris confus, comme Cyrus le leur avoit annoncé. Les armées n'étoient éloignées que de quatre à cinq cens pas, lorſque les Grecs commencerent à chanter l'hymne du combat, & à marcher, lentement d'abord & en ſilence. Quand ils furent près de l'ennemi, ils jetterent de grands cris, frappant de leurs javelots contre leurs boucliers, pour épouvanter les chevaux; & s'ébranlant tous enſemble, ils coururent de toutes leurs forces contre les Barbares, qui ne les attendirent pas, mais lâcherent le pied, & s'enfuirent tous, à l'exception de Tiſſapherne, qui demeura avec une petite partie de ſes troupes.

Cyrus voyoit avec plaiſir la déroute des ennemis cauſée par les Grecs, & ceux qui étoient autour de lui le proclamerent Roi. Mais, il ne ſe livra pas à une vaine joie, & ne ſe compta point encore vainqueur. Il s'apperçut qu'Artaxerxe faiſoit faire un mouvement à ſa droite, pour le prendre en flanc. Il marche droit à lui avec ſes ſix cens chevaux, tue de ſa main Artagerſe, commandant des ſix mille chevaux qui environnoient le Roi, & les met tous en fuite. Découvrant ſon frere, il s'écrie, les yeux étincelans de feu, *je le vois*, & pique vers lui, accompagné ſeulement de ſes principaux officiers; car, ſes troupes s'étoient débandées en pourſuivant les fuyards, ce qui fut une faute eſſentielle. Alors le combat devint comme ſingulier entre Artaxerxe & Cyrus; & l'on vit, dit un Hiſtorien, ces deux freres, tranſportés de fureur, & acharnés l'un contre l'autre, chercher comme autrefois Étéocle & Polynice, à enfoncer chacun le fer dans le ſein de ſon rival, & à s'aſſurer du trône par ſa mort.

Cyrus ayant écarté ceux qui

étoient en bataille devant Artaxerxe, le joint, tue ſon cheval ſous lui, & le fait tomber par terre. Celui-ci s'étant relevé, & ayant monté ſur un autre cheval, Cyrus pouſſe encore à lui, le bleſſe du ſecond coup, & ſe prépare à lui en porter un troiſième, qu'il eſpere devoir être le dernier. Le Roi, comme un lion bleſſé par les chaſſeurs, qui n'en devient que plus furieux, s'élance avec impétuoſité & pouſſe ſon cheval contre Cyrus, qui, tête baiſſée & ſans aucun ménagement, ſe jettoit au travers d'une grêle de traits qu'on lui lançoit de toutes parts, & le frappe de la javeline dans le même tems que tous les autres tiroient auſſi ſur lui. Cyrus tombe mort. Les uns diſent que ce fut du coup que le Roi lui donna; les autres aſſurent qu'il fut tué par un ſoldat Carien. Telle eſt la manière dont Dinon rapporte le fait. Ctéſias le raconte d'une autre façon; la voici un peu abrégée par Plutarque.

Après que Cyrus eut tué de ſa main Artagerſe, il pouſſa ſon cheval contre le Roi, & le Roi vola à ſa rencontre, tous deux ſans dire une ſeule parole. Ariée, l'ami de Cyrus, frappa le premier le Roi, & ne le bleſſa point. Le Roi lança ſa javeline à Cyrus & le manqua; mais, il frappa Tiſſapherne, homme d'un grand mérite, & le tua. Alors Cyrus lança ſa javeline contre ſon frere. Le trait perça la cuiraſſe, & lui entra environ deux doigts dans l'eſtomac, de ſorte que le Roi tomba de ſon cheval. Le déſordre ſe mit dans ſes troupes, elles prennent la fuite; & lui s'étant relevé, il gagna avec un petit nombre de ſes gens, parmi leſquels étoit Ctéſias, une petite éminence, où il ſe tint en repos. Cyrus environné d'ennemis, fut emporté fort loin par ſon cheval qui prit le mors aux dents. Comme il étoit déjà nuit, les ennemis ne purent le reconnoître, & ſes gens étoient fort en peine, & le cherchoient avec grand ſoin. Mais, enflé de ſa victoire & naturellement plein d'impétuoſité, de feu & d'audace, il alloit çà & là au travers des ennemis, leur criant en langage Perſan, *ouvrez-vous, pauvres gens, ouvrez-vous.* Comme il répétoit cela à tout moment, la plupart s'ouvroient pour le laiſſer paſſer, en lui donnant des marques de leur reſpect. Mais, la thiare qu'il avoit ſur la tête tomba malheureuſement, & un jeune Perſe, nommé Mithridate, paſſant par hazard près de lui, le frappa de ſa javeline à la tempe, près de l'œil, ſans le connoître. Il perdit tant de ſang par cette plaie, que bientôt il fut ſaiſi d'un vertige ténébreux, & tomba à terre évanoui; ſon cheval s'échappa & s'enfuit errant par la plaine. Le tapis qui le couvroit étant tombé, un eſclave de celui qui l'avoit bleſſé le ramaſſa tout ſanglant.

Quand Cyrus fut un peu revenu de ſa défaillance, avec aſſez de peine, quelques Éunuques qui l'avoient ſuivi en petit nombre, tâcherent de le mettre ſur un cheval, & de le ſauver. Mais, comme il n'avoit pas la force de ſe

tenir à cheval, il crut qu'il iroit mieux à pied ; & ſes eunuques le prenant ſous les bras, lui aidoient à marcher. Il avoit la tête ſi affoiblie de ſa bleſſure, qu'elle penchoit ſur ſon épaule ; & ne pouvant ſe ſoutenir ſur ſes pieds, il bronchoit à chaque pas. Mais, il étoit ranimé par la joie de la victoire qu'il croyoit avoir remportée ; car il entendoit de tous côtés les fuyards qui appelloient Cyrus leur Roi, & qui demandoient quartier.

Dans ce moment, quelques Cauniens, gens miſérables, qui ſuivoient l'armée du Roi, gagnant leur vie à rendre les ſervices les plus bas & les plus abjects, ſe trouverent par hazard mêlés comme amis parmi les gens qui étoient autour de Cyrus. Mais enfin, ayant reconnu avec peine les cottes d'armes rouges que ſes gens portoient, ils virent que c'étoient des ennemis, car les troupes du Roi, comme on l'a déjà dit, en portoient de blanches. L'un d'eux eut l'audace de donner par derrière un coup de ſa javeline à Cyrus, ſans le connoître. Le coup donna dans le jarret & lui coupa le nerf. Cyrus tombe, & en tombant, ſa tempe bleſſée donne contre une pierre, & il rend l'eſprit dans le moment. Voilà comment Ctéſias raconte la mort de Cyrus ; & ſon récit, dit Plutarque, eſt comme un poignard émouſſé, dont il le tue enfin avec des peines infinies.

Lorſque les Grecs eurent appris la mort de Cyrus, ils ne perdirent point courage, & prirent la réſolution de ſe retirer en Grece. Le perfide Tiſſapherne, qui leur avoit juré de les eſcorter, en fit périr deux mille avec leurs chefs. Xénophon fut élu chef de ceux qui reſtoient, & leur fit faire cette belle retraite, qu'il a lui-même décrite dans un ouvrage qui en porte le nom.

DIGRESSION

Sur l'éloge & le caractère de CYRUS.

Xénophon fait un éloge magnifique de Cyrus ; & ce n'eſt point ſimplement ſur le rapport d'autrui qu'il en parle, mais ſur ce qu'il en avoit vu & connu par lui-même. C'étoit, dit-il, au jugement de tous ceux qui l'ont connu, le Prince, après le grand Cyrus, le plus digne de commander, & qui avoit l'ame la plus noble & la plus royale. Dès ſon enfance, il ſurpaſſoit tous ceux de ſon âge en toute ſorte d'exercices, ſoit qu'il fallût manier un cheval, ou tirer de l'arc, ou lancer un javelot, ou ſe diſtinguer à la chaſſe, juſques-là qu'un jour il ſoutint l'attaque d'un ours, & le terraſſa. Ces avantages étoient ſoutenus en lui par un air noble, par une phyſionomie prévenante, & par toutes ces graces de la nature qui ſervent comme de recommandation au mérite.

Soit qu'on lui fît du mal ou du bien, il le vouloit rendre au double, & ne ſouhaitoit de vivre, diſoit-il, que juſqu'à ce qu'il eût ſurmonté en bienfaits ou en vengeance ſes amis & ſes ennemis. Il y auroit eu plus de gloire à vaincre ceux-ci mêmes à force de bienfaits.

Auſſi

Auſſi n'y eut-il jamais de Prince que l'on craignît davantage d'offenſer, ni pour qui l'on fût plus prêt à expoſer ſes biens, ſa fortune & ſa vie.

Moins occupé du ſoin de ſe faire craindre que de celui de ſe faire aimer, il s'étudioit à ne montrer ſa grandeur que par le côté qui la faiſoit paroître utile & avantageuſe, & à éteindre tous les autres ſentimens par celui de la reconnoiſſance & de l'amour. Il étoit attentif à toutes les occaſions de faire du bien, de placer à propos une grace, de montrer qu'il ne ne ſe croyoit puiſſant, riche, heureux, qu'autant qu'il pouvoit le faire ſentir aux autres par ſes bienfaits. Mais, il évitoit d'en tarir la ſource par une profuſion indiſcrete. Il ne prodiguoit pas les graces, il les diſtribuoit. Il vouloit que ſes libéralités fuſſent des récompenſes, & non de pures faveurs; & qu'elles ſerviſſent à aider la vertu, & non pas à entretenir la molle oiſiveté du vice.

On ne peut pas douter certainement que le jeune Cyrus n'eût de grandes vertus, & un mérite ſupérieur; mais il eſt ſurprenant que Xénophon, en traçant ſon portrait, n'emploie que des traits brillans & propres à le faire admirer, & ne diſe pas un ſeul mot de ſes défauts, & ſur-tout de cette ambition démeſurée, qui fut l'ame de toutes ſes actions, & qui enfin lui mit les armes à la main contre ſon frere aîné & contre ſon Roi.

CYSSONTE, *Cyſſus*, (*a*) port de l'Aſie mineure, ſur les côtes de la preſqu'iſle de Clazomene. Il appartenoit aux Érythréens, ſuivant Tite-Live. La flotte du roi Antiochus, vers l'an 191 avant l'Ére Chrétienne, s'avança juſqu'à ce port, pour y attendre celle des Romains, avec qui ce Prince étoit alors en guerre.

CYTHÈRE, *Cythera*, (*b*) Κύθηρα, iſle de Grece, ſituée au midi du Péloponnèſe, vis-à-vis la ville de Boées, à la hauteur du promontoire appellé le Plataniſtunte.

Strabon dit qu'elle étoit à quarante ſtades du promontoire de Ténare, & qu'elle avoit un bon port, avec une ville qui portoit le nom de l'iſle. Il ajoûte que de ſon tems elle étoit poſſédée par Euryclès, chef des Lacédémoniens, & qu'il y avoit aux environs pluſieurs petites iſles, les unes voiſines, les autres un peu éloignées.

Selon Pauſanias, l'iſle de Cythère étoit fort proche du continent. Son port ſe nommoit Scandée, & de-là à la ville il n'y avoit guère que dix ſtades. Cette iſle s'appella d'abord Porphyris. Ce fut près de-là que Vénus, ſelon la fable, fut formée de l'écume de la mer, ce qui la fit ſurnommer Cythérée. Les habitans de Cythère adoroient cette Déeſſe, dans un temple qu'ils lui avoient conſacré, ſous le nom de Vénus Uranie. Ce temple paſſoit pour le

(*a*) Tit. Liv. L. XXXVI. c. 43.
(*b*) Strab. p. 363. Plin. T. I. p. 208. Pauſ. pag. 207. Mém. de l'Acad. des Inſcript. & Bell. Lett. Tom. XVIII, p. 204.